



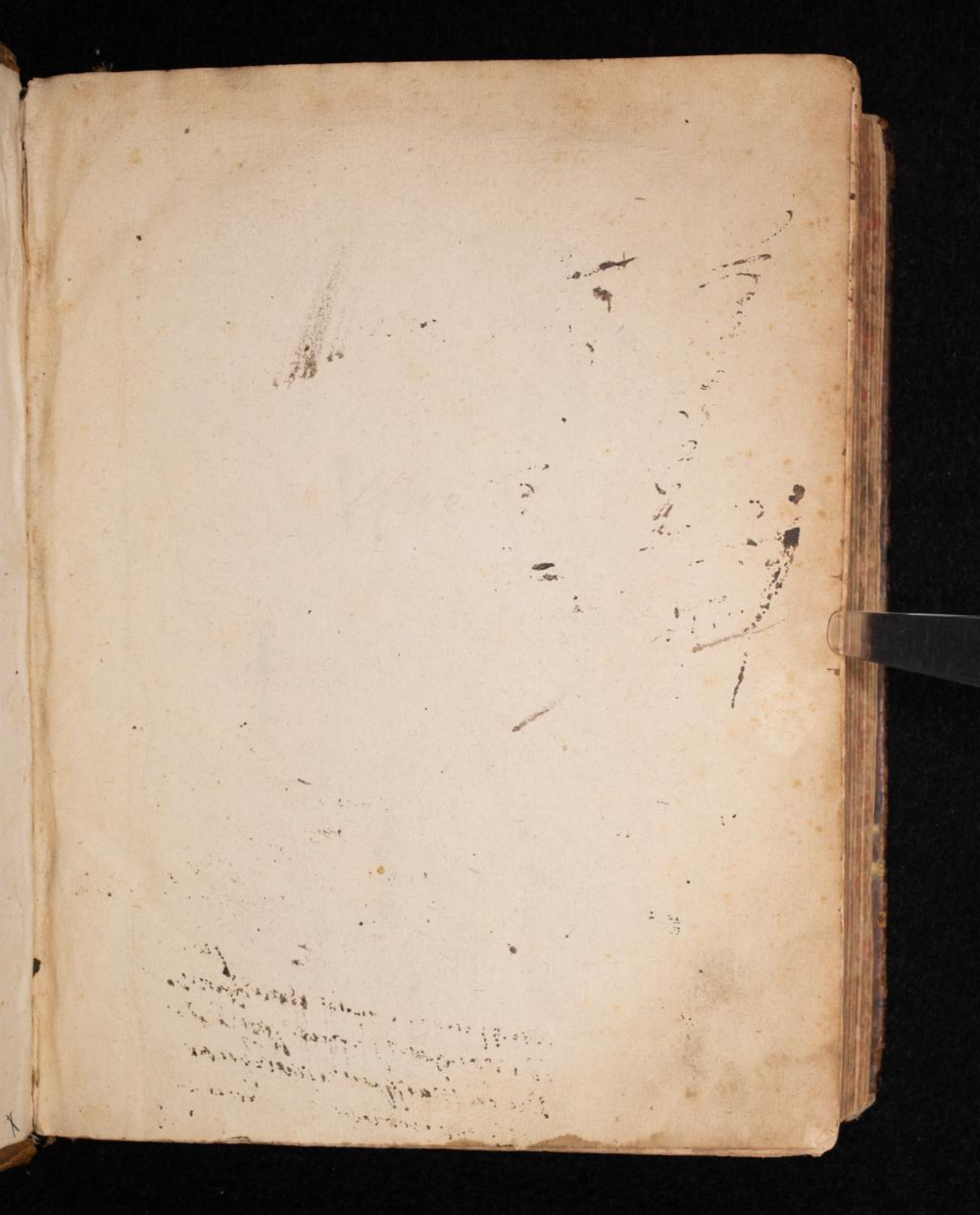
Nicht ausleihbar

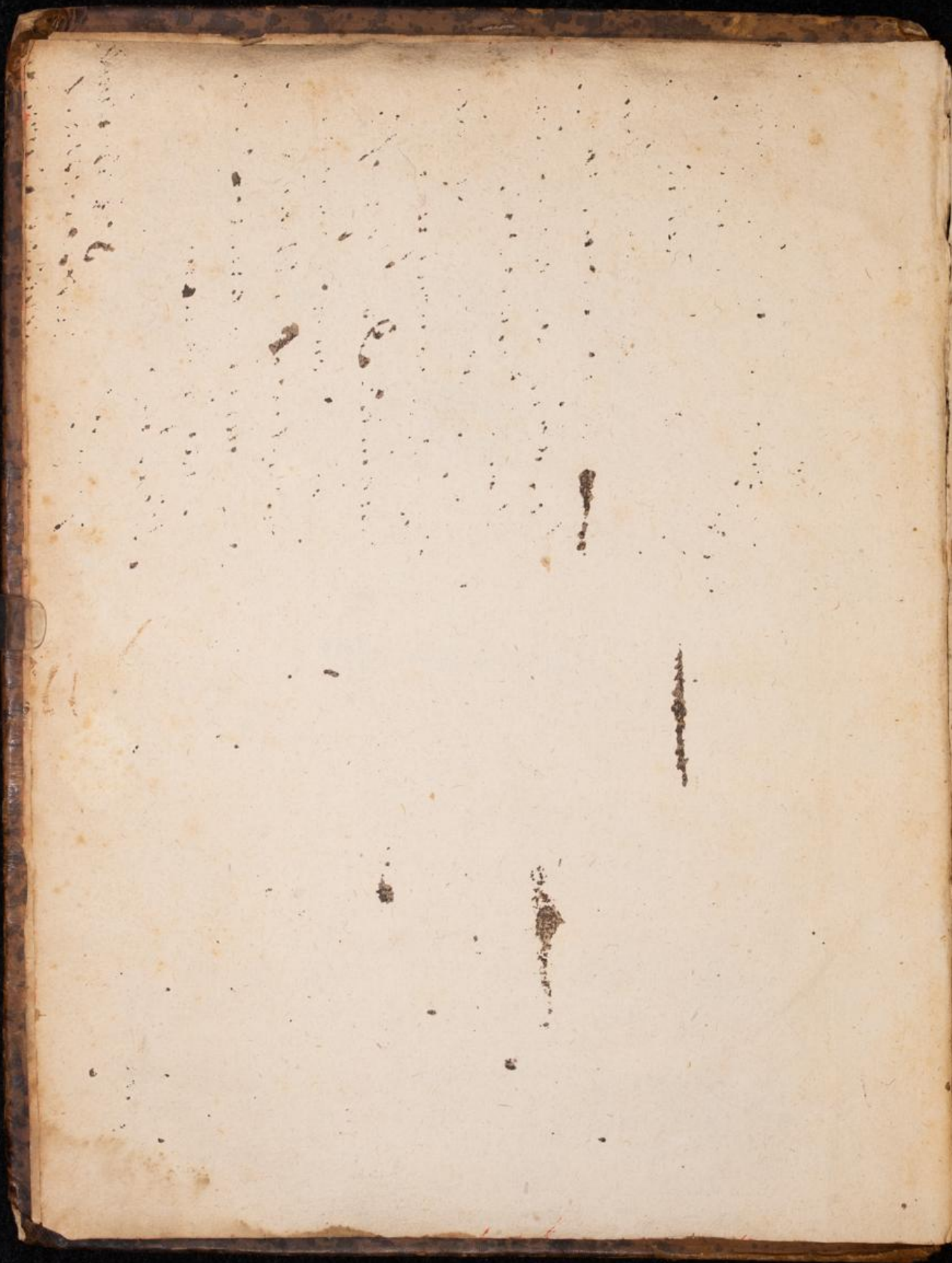
Nicht ausleihbar

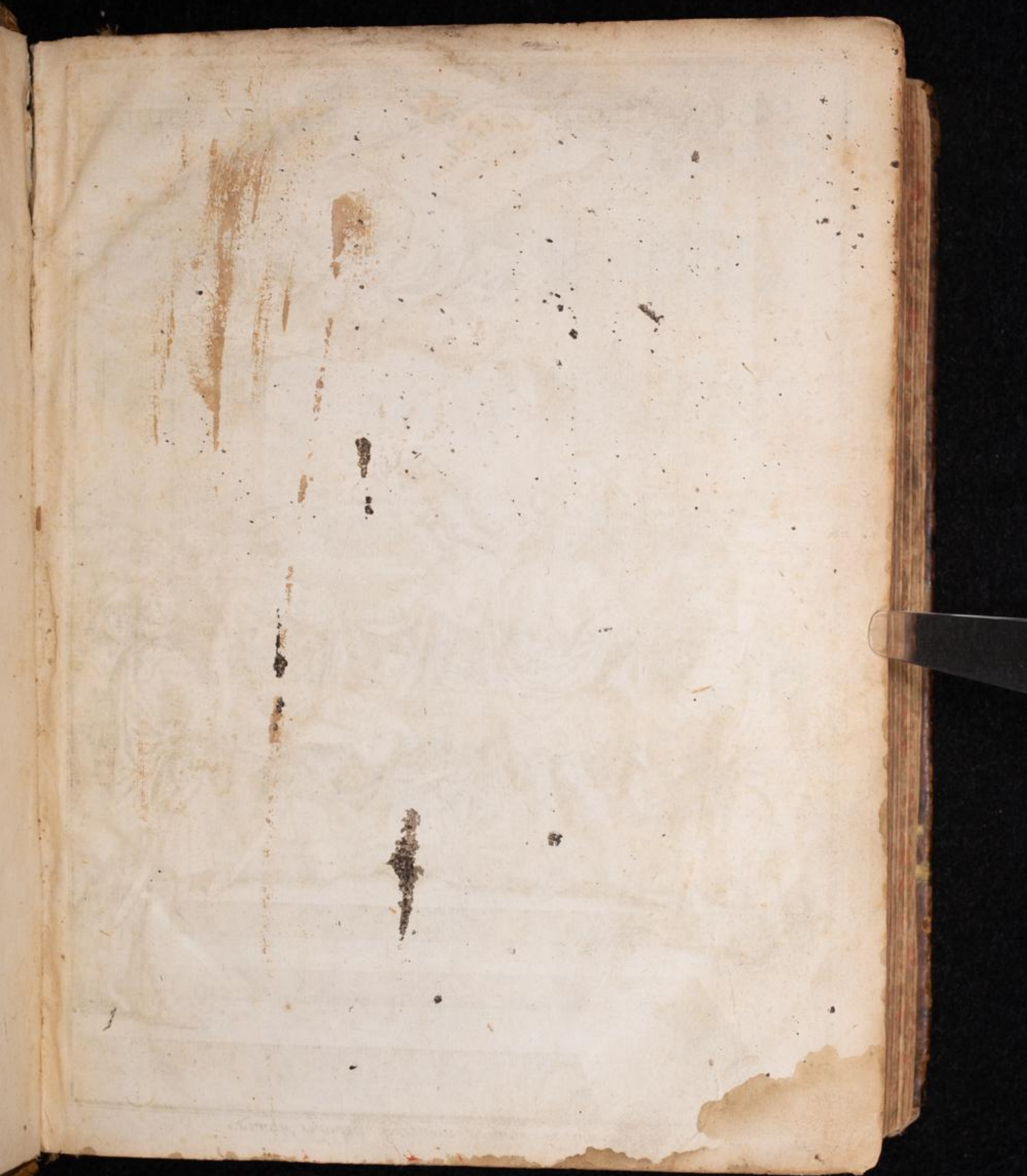
+4000 250 01

1
8
1850 13

X









Tu sola moues animos mentesq; peruris gloria,

F. Chauveau sculp.

LE PALAIS DE L'HONNEUR,
CONTENANT
LES GENEALOGIES
HISTORIQUES
DES ILLVSTRES MAISONS
DE LORRAINE ET DE SAVOYE,
& de plusieurs nobles Familles de France.

*Ensemble l'Origine & explication des Armes, Devises & Tournois;
l'Institution des Ordres militaires, & des principales Charges
& Dignitez de la Couronne.*

Les Ceremonies qui s'observent en France aux Sacres des Roys & Reynes;
leurs Entrées solempnelles, les Baptesmes des Fils & Filles de France;
les Pompes funebres qui se font faites aux Obseques de nos Roys.

*Avec un Traitté fort curieux pour apprendre parfaitement la Science du Blazon;
Enrichies des Armes & Figures en Taille-douce.*



A P A R I S,
Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, à l'entrée de la Gallerie
des Prisonniers, au Nom de IESVS.

M. DC. LXIII
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

LE MINISTRE DE L'HONNEUR
DES ORDRES ROYAUX



LE MINISTRE DE L'HONNEUR
DES ORDRES ROYAUX
DE MONSIEUR LE COMTE DE TREVES

BARON DE BLANZART
ET DE VERT, CONSEILLER DU ROY
en son Conseil, President en la Chambre des
Comptes & sur-Intendant des Finances,
Demourant & alliees de la Reine Mere du Roy



Le n'est pas possible
d'une en l'autre, que
sur cette protection
d'une sur son front
ET DE LA GLOIRE; se
C'est le plus grand bien
des Establis, au nom de Dieu.



M. DE BLANZART
LE MINISTRE DE L'HONNEUR



A

MONSEIGNEVR
T V B E V F,

BARON DE BLANZART,
ET DE VERT, CONSEILLER DV ROY
en ses Conseils, President en sa Chambre des
Comptes, & Sur-Intendant des Finances,
Domaines & affaires de la Reyne Mere du Roy.



MONSEIGNEVR,

*Je n'eus pas plütoft conceu le dessein de mettre ce
Livre en lumiere, que ie me proposay d'implorer pour
luy vostre protection glorieuse. En effet, comme il porte
graué sur son frontispice LE PALAIS DE L'HONNEVR
ET DE LA GLOIRE; ie ne pouuois, ce me semble, l'of-
frir à personne qui possedast avec plus d'aduantage*

EPISTRE.

ces nobles & precieuses qualitez, que vous les possédez. Qui ne sçait, MONSEIGNEUR, jusqu'à quel degré d'honneur vostre merite & vostre vertu vous esleuent, & qui peut ignorer la gloire de vos actions, & celle de vostre illustre employ? Certes, MONSEIGNEUR, il faut bien que l'une & l'autre répandent en vous des lumieres extraordinaires, puis qu'elles charment les Cercles, & le Louure, & qu'elles rauissent le cœur de ces sacrez Oracles qui composent vne Cour Souueraine, dont vous estes l'illustre ornement; Vous ne vous estonnerez donc pas, MONSEIGNEUR, si le mien éclairé de ces mesmes rayons, m'a inspiré le desir de consacrer l'Honneur à l'Honneur, & la Gloire à la Gloire. Je ne pretens pas icy d'en faire vn parallele de longue estendue, puisque vostre modestie ne le pouroit souffrir, & que d'ailleurs on ne doit point apprendre ce que personne n'ignore; Dauantage mon style n'egalant pas la majesté du sujet, il seroit à craindre que mes louanges ne luy fussent pas proportionnées. Tout ce que ie puis dire, MONSEIGNEUR, c'est qu'apres tant d'obligations, dont nostre Ordre vous est redevable, mon Ame seroit assurément ingratitude, si elle n'animoit ma plume à les publier, & si elle ne faisoit éclatter ses iustes ressentimens des faueurs particulieres dont luy fustes toujourns prodigue. Aussi, MONSEIGNEUR, comme nous sommes les continuels objets

EPISTRE.

de vos pieuses liberalitez, vous estes le sujet éternel de nos vœux, & de nos offrandes. C'est tout ce que nous pouvons dans l'estat ou Dieu nous a establi sur la terre, & tout ce qu'un puissant Ministre de Themis, comme vous estes, peut attendre des humbles solitaires d'un Cloistre. Il est bien vray, MONSEIGNEUR, que ie prens la liberté de vous offrir un Livre qui n'a rien de commun avecque la priere, & que ces matieres que i'y traite des plus illustres Familles de France, de leurs Blazons, des Sacres de nos Roys, de leurs Baptesmes, de leurs Pompes funebres, & de leurs Entrées solempnelles, semblent n'estre pas tout à fait conuenables à la condition que i'ay embrassée; Mais comme mon Genie m'a porté particulierement à la recherche exacte & penible de ces nouvelles curiositez, & qu'il n'est non plus deffendu aux Religieux, qu'au reste des hommes, de s'appliquer à l'estude épineuse de l'Histoire, i'ay crû que vous ne les dédaigneriez pas, si i'osois vous les presenter, & si ie vous suppliois en mesme temps de permettre que ie me qualifie d'oresnauant du titre glorieux,

MONSEIGNEUR,

De

Vostre tres-humble, tres-obeissant,
& tres-fidelle seruiteur,
F. ANSELME.

Permission du R. R. P. Vicaire General.

Nous Frere Patrice de Sainte Magdelaine, Vicaire General
des Freres Hermites Deschauffés de l'Ordre de S. Augustin,
de la Congregation de France: permettons au R. P. Anselme
de la Vierge Marie, Prestre profés de la Prouince de France,
de faire imprimer vn Liure intitulé, *Le Palais de l'Honneur*,
dont les recherches curieuses sont d'un long & penible trauail,
& fort vtils à la Noblesse. Donné à Paris en nostre Conuent
Royal de Nostre-Dame des Victoires, le premier de May de
l'année 1663.

F. PATRICE de Sainte Magdelaine, Vic. Gen.

F. LOVIS, Secret. de la Congreg.



P R E F A C E.



A connoissance que ie me suis acquise de l'Art heraldique, m'a sollicité de donner en abrégé tout ce que i'en auois appris de plus considerable dans les Autheurs les plus fameux ; car ce n'est pas seulement dans la Peinture que les racourcissement se font admirer ; la Nature quelque grande qu'elle soit dans ses grands Ourages, l'est bien d'auantage dans les petits. Mon dessein d'abord n'estoit pas de donner ce Liure au public ; mais l'vtilité que i'espere qu'en pourra tirer nostre Noblesse, m'a obligé de le faire imprimer ; Je sçay qu'elle n'ayme pas les longs discours, & qu'estant desireuse de sçauoir les belles choses, elle les lit avec plaisir, lors qu'on les luy presente en peu de paroles. Je me promets de plus qu'elle sera excitée d'imiter les actions de ses Ancestres, lors qu'elle verra dans mon Liure la gloire que ces belles actions leurs ont acquise ; & si elle fait reflexion, comme ie ne doute point qu'elle ne le fasse, qu'elle possederait de mauuaise foy l'honneur que ses Ayeuls ont fait passer dans leur race, si elle ne s'en rendoit digne en suiuant les grands exemples qu'ils luy ont laissez ; elle taschera de faire reuiure les vertus de ses Illustres Personnages, à qui elle doit la splendeur de son Sang, & la gloire de sa Noblesse.

LE PALAIS DE L'HONNEUR
P R E F A C E.

Le commencement de ce Liure comprend la science du Blazon, & l'explication des termes.

La 1. partie montre l'Origine & explication des Armoiries, Deuises, Tournois, &c.

La 2. partie enseigne l'Origine des Ordres militaires, institués par les Roys & Princes de la Chrestienté, &c.

La 3. partie traite des Ceremonies qui s'obseruent en France aux Sacres des Roys & Reyne, Entrées solennelles, Obseques des Roys, &c.

La 4. partie apprend l'Origine des principales Charges & dignitez de la Couronne de France, &c.

La 5. & derniere partie contient l'Origine, Progrez & auancement des Maisons de France, de Lorraine, de Sauoye, & de plusieurs Nobles Familles de ce Royaume.

Cette connoissance des Maisons Illustres a esté traitée si doctement depuis six-vingt ans par plusieurs hommes sçauans, qu'on pourra m'accuser de temerité d'en parler apres eux; mais quand on reconnoistra la diuersité qu'il y a entre leurs Ouurages & le mien, i'espere que mon entreprise ne passera pas pour temeraire, & que peut-estre mesme on en pourra tirer quelque fruit; car mon Liure contient plus de trente Familles qui n'ont pas esté mises au iour, & est augmenté de plusieurs remarques & particularitez. Je parlerois contre ma conscience, si ie disois que ie n'ay pas apporté beaucoup d'application à ce trauail; mais il faudroit que ie fusse bien ingrat, si ie ne publois l'assistance que i'ay receuë de Monsieur de Vyon, Seigneur d'Herouual, Doyen des Auditeurs des Comptes;

Cét

P R E F A C E.

Cet excellent homme ne m'a pas seulement communiqué plusieurs pieces fort rares , il m'a favorisé de ses conseils , & il a eu la bonté de me servir de guide dans l'embaras où ie me suis bien souuent trouué , & dont ie ne serois pas sorty s'il ne m'eut fait part de ses lumieres.

Comme la verité est l'ame de l'Histoire , & que j'ay de l'auerfion pour les Fables , i'ay dressé mes Genealogies sur des principes que ie crois certains , & sur des preuues qui me semblent conuaincantes. Vous m'obligerés (mon cher Lecteur) de m'apprendre , si ie me trompe , afin que ie profite de vostre instruction , & que ie corrige ce qui nous aura parû défectueux dans mon Ouillage , tous les hommes se peuuent tromper ; Je sçay que ie suis homme.



T A B L E



T A B L E
DES CHAPITRES ET GENEALOGIES
Contenuës en ce Liure.

Traité particulier de la Science du Blazon.

D ES metaux & couleurs, Chapitre 1.	page 1
De la figure & divisions de l' Escu, Chap. 2.	p. 4
Des pieces honorables ordinaires, Chap. 3.	p. 6
Des moindres pieces honorables ordinaires, Chap. 4.	p. 10
Des Animaux, Chap. 5.	p. 14
Des Oyseaux, Chap. 6.	p. 19
Des Poissons, Chap. 7.	p. 22
Des Astres, Chap. 8.	p. 22.
Des Arbres, fruits, fleurs &c. Chap. 9.	p. 23
Des figures humaines, Chap. 10.	p. 24
Des Chasteaux, Tours, &c. Chap. 11.	p. 25
Des instrumens de Guerre, Chasse, &c. Chap. 12.	p. 26
Explication & etymologie des termes usités en la Science du Blazon.	

P R E M I E R E P A R T I E.

D E la Noblesse, Chap. 1.	pag. 1
De l'antiquité & origine des Armoiries, Chap. 2.	p. 7
Des escus & boucliers des Anciens, Chap. 3.	p. 9
De l'explication mystique des metaux, couleurs, & fourures, Chap. 4.	p. 11.
Des pieces honorables, Chap. 5.	p. 13
De la figure quartée & ronde, comme eschiquiers, fuzées, bezans, &c. Chap. 6.	p. 16
Des Instrumens de la mécanique, Chap. 7.	p. 18

DES CHAPITRES.

<i>Des Tours, Chasteaux & Couronnes</i> , Chap. 8.	p. 20
<i>Des Arbres & des fleurs</i> , Chap. 9.	p. 21
<i>Des Animaux à quatre pieds</i> , Chap. 10.	p. 23
<i>Des Oyseaux</i> , Chap. 11.	p. 29
<i>Des Poissons</i> , Chap. 12.	p. 33
<i>Du Feu</i> , Chap. 13.	p. 34
<i>Des Astres</i> , Chap. 14.	p. 35
<i>Des Armes parlantes, à enquerir, releuées, & du Gentilhomme de nom & d'Armes</i> , Chap. 15.	p. 36
<i>De l'origine des Armes des plus illustres Familles de l'Europe</i> , Chap. 16.	p. 38
<i>De l'enseigne appellé l'Oriflamme</i> , Chap. 17.	p. 54
<i>Des Casques & Heaumes</i> , Chap. 18.	p. 57
<i>Des recompenses honorables & militaires</i> , Chap. 19.	p. 59
<i>Des Couronnes des Roys de France, &c.</i> Chap. 20.	p. 61
<i>Des Couronnes des Papes, Empereurs, &c.</i> Chap. 21.	p. 62
<i>Des ornemens, des timbres, des escus des Papes, Cardinaux, Archeuesques, &c.</i> Chap. 22.	p. 65
<i>Des Timbres & Cimiers</i> , Chap. 23.	p. 67
<i>Des supports & tenans de l'escu d'Armes</i> , Chap. 24.	p. 69
<i>Des Lambrequins</i> , Chap. 25.	p. 74
<i>Des marques exterieures de l'escu des Officiers de la Couronne, &c.</i> Chap. 26.	p. 75
<i>Du Cry de Guerre</i> , Chap. 27.	p. 77
<i>De l'Office des Roys & Herauts d'Armes</i> , Chap. 28.	p. 78
<i>Des Ioustes, Tournois &c.</i> Chap. 29.	p. 81
<i>Des Duels & défis</i> , Chap. 30.	p. 85
<i>De la Deuise</i> , Chap. 31.	p. 92
<i>Des deuises des Papes, Cardinaux, Empereurs, Roys, Princes, &c.</i> Chap. 32.	p. 94
<i>Des eloges ou epithetes de plusieurs nobles Familles de France</i> , Chap. 33.	p. 110
<i>De la degradation de la Noblesse</i> , Chap. 34.	p. 111
<i>Des Tombeaux</i> , Chap. 35.	p. 113
<i>Des listres ou ceintures des Eglises</i> , Chap. 36.	p. 116

T A B L E
S E C O N D E P A R T I E.

D E l'Ordre de Cheualerie, Chap. 1.	p. 117
De l'Ordre de la Sainte Ampoule, Chap. 2.	p. 121
De l'Ordre de la Genette, Chap. 3.	p. 121
De l'Ordre de la Couronne Royale, Chap. 4.	p. 122
De l'Ordre de la Coste de Geneste, Chap. 5.	p. 123
De l'Ordre de la Nef, Chap. 6.	p. 124
De l'Ordre de l'Estoile, Chap. 7.	p. 124
De l'Ordre de S. Michel, Chap. 8.	p. 126
De l'Ordre du Saint Esprit, Chap. 9.	p. 127
De l'Ordre de Bourbon, Chap. 10.	p. 129
De l'Ordre du Porc espic, Chap. 11.	p. 131
De l'Ordre de la Toyson d'or, Chap. 12.	p. 132
De l'Ordre du Croissant, Chap. 13.	p. 134
De l'Ordre de l'Hermine, Chap. 14.	p. 136
De l'Ordre de l'Espic, Chap. 15.	p. 136
De l'Ordre de la Cordeliere, Chap. 16.	p. 137
De l'Ordre de la Charité Chrestienne, Chap. 17.	p. 137
De l'Ordre du Mont-Carmel, Chap. 18.	p. 138
De l'Ordre de Sainte Madeleine, Chap. 19.	p. 139
De l'Ordre du Chien, Chap. 20.	p. 140
Les Cheualiers Bannerets, de bataille, &c. Chap. 21.	p. 140
Des Cheualiers des Bains, Chap. 22.	p. 143
De l'Ordre de la Iartiere, Chap. 23.	p. 144
De l'Ordre du Lys, Chap. 24.	p. 146
De l'Ordre de Saint Jacques de l'Espée, Chap. 25.	p. 148
De l'Ordre de S. Iulian du Poirier, Chap. 26.	p. 150
De l'Ordre d'Alcantara, Chap. 27.	p. 151
De l'Ordre de Calatraua, Chap. 28.	p. 152
De l'Ordre de la Bande, Chap. 29.	p. 154
De l'Ordre de la Colombe, Chap. 30.	p. 155
De l'Ordre de S. Sauueur de Montreal, Chap. 31.	p. 155
De l'Ordre de Monresa, Chap. 32.	p. 156
De l'Ordre du Vase de la Vierge Marie, Chap. 33.	p. 157
De l'Ordre d'Auis, Chap. 34.	p. 157

DES CHAPITRES.

<i>De l'Ordre de Christus</i> , Chap. 35.	p. 159
<i>De l'Ordre du Dragon renuerse</i> , Chap. 36.	p. 159
<i>De l'Ordre d'Autriche, dit de S. George</i> , Chap. 37.	p. 160
<i>De l'Ordre de Pologne</i> , Chap. 38.	p. 162
<i>De l'Ordre de Dannemarc</i> , Chap. 39.	p. 162
<i>De l'Ordre de Suede</i> , Chap. 40.	p. 162
<i>De l'Ordre du Cygne</i> , Chap. 41.	p. 162
<i>De l'Ordre de l'Ours</i> , Chap. 42.	p. 162
<i>Des Ordres de Cheualerie institués par les Papes</i> , Chap. 43.	p. 163
<i>Des Ordres des Republiques de Venise & de Génes</i> , Chap. 44.	p. 165
<i>De l'Ordre de Sauoye</i> , Chap. 45.	p. 166
<i>De l'Ordre des SS. Maurice & Lazare</i> , Chap. 46.	p. 167
<i>De l'Ordre de Florence</i> , Chap. 47.	p. 169
<i>De l'Ordre de Mantouë</i> , Chap. 48.	p. 170
<i>De l'Ordre de Cypre</i> , Chap. 49.	p. 171
<i>De l'Ordre de Malthe</i> , Chap. 50.	p. 172
<i>De l'Ordre de Prusse</i> , Chap. 51.	p. 184
<i>De l'Ordre de Linonie</i> , Chap. 52.	p. 199
<i>De l'Ordre du S. Sepulchre</i> , Chap. 53.	p. 200
<i>De l'Ordre des Cheualiers du Temple</i> , Chap. 54.	p. 202
<i>De l'Ordre de S. Lazare</i> , Chap. 55.	p. 203
<i>De diuers Ordres de la Palestine</i> , Chap. 56.	p. 205
<i>Des Ordres du Leuant</i> , Chap. 57.	p. 206

TROISIÈSME PARTIE.

D <i>Es grandeurs, titres, & prerogatiues des Roys de France</i> , Chap. 1.	p. 209
<i>Du Sacre & Couronnement des Roys</i> , Chap. 2.	p. 212
<i>De la Ceremonie qu'on obserue au Sacre & Couronnement des Roys de France</i> , Chap. 3.	p. 216
<i>De l'Ordre tenu à l'entrée de leurs Majestés dans la Ville de Paris l'an 1660.</i> Chap. 4.	p. 220
<i>De la Ceremonie du mariage d'Elizabeth de France</i> , Chap. 5.	p. 229
<i>De l'ordre de la Seance tenuë au Festin en la Salle du Palais</i> , Chap. 6.	p. 231
<i>De la Ceremonie gardée au Baptesme du Roy Louis XIII.</i> Chap. 7.	p. 232

T A B L E

<i>De l'ordre & marche tenu à la declaration de la Majorité du Roy Louis XIV. Chap. 8.</i>	p. 235
<i>Des trois Estats du Royaume conuoquez à Tours, Chap. 9.</i>	p. 238
<i>De l'Acte de foy & hommage fait pour la Duché de Bretagne, Chap. 10.</i>	p. 240
<i>De la forme en laquelle on recoit & prend le serment des Pairs en la Cour de Parlement, Chap. 11.</i>	p. 241
<i>De l'Entrée fait à Paris au Cardinal d'Amboise, Chap. 12.</i>	p. 242
<i>De la reception faite aux Ambassadeurs des Suisses, Chap. 13.</i>	p. 243
<i>De l'arriée d'un Chaoux, Chap. 14.</i>	p. 246
<i>De l'Acte du serment fait par le Roy Louis XIII. Chap. 15.</i>	p. 247
<i>De la publication de la Paix, Chap. 16.</i>	p. 249
<i>De l'ordre de la Seance tenuë au Te Deum, Chap. 17.</i>	p. 250
<i>Des Drapeaux gagnez à Auein, Chap. 18.</i>	p. 252
<i>De l'Ordre obseruë aux Obseques & Enterrement du Roy François I. Chap. 19.</i>	p. 253

Q V A T R I E S M E P A R T I E.

D <i>Es Maires, Comtes du Palais & Seneschaux de France, Chap. 1.</i>	p. 261
<i>Des Ducs & Pairs de France, Chap. 2.</i>	p. 262
<i>Des Marquis, Chap. 3.</i>	p. 263
<i>Des Comtes, Chap. 4.</i>	p. 264
<i>Des Barons, Chap. 5.</i>	p. 266
<i>Des Chastelains & Cheualiers, &c. Chap. 6.</i>	p. 267
<i>Des Fiefs, Chap. 7.</i>	p. 268
<i>Des Hommages, Chap. 8.</i>	p. 269
<i>Des Conneftables, Chap. 9.</i>	p. 270
<i>Des Chanceliers, Chap. 10.</i>	p. 272
<i>Des Marechaux, Chap. 11.</i>	p. 274
<i>Des Admiraux, Chap. 12.</i>	p. 275
<i>Des Grands Maistres de France, Chap. 13.</i>	p. 276
<i>De l'Administration de la Iustice de France, Chap. 14.</i>	p. 277
<i>Du rang & presceance des Princes, Ducs, &c. Chap. 15.</i>	p. 280
<i>Du Gentilhomme de nom & d'Armes, des Ducs & Comtes, des Fiefs & Vassaux, & du Cry de Guerre, &c. Chap. 16.</i>	p. 282

TABLE DES GENEALOGIES.

CINQUIESME PARTIE.

NOMS DES GENEALOGIES
contenuës en ce Liure.

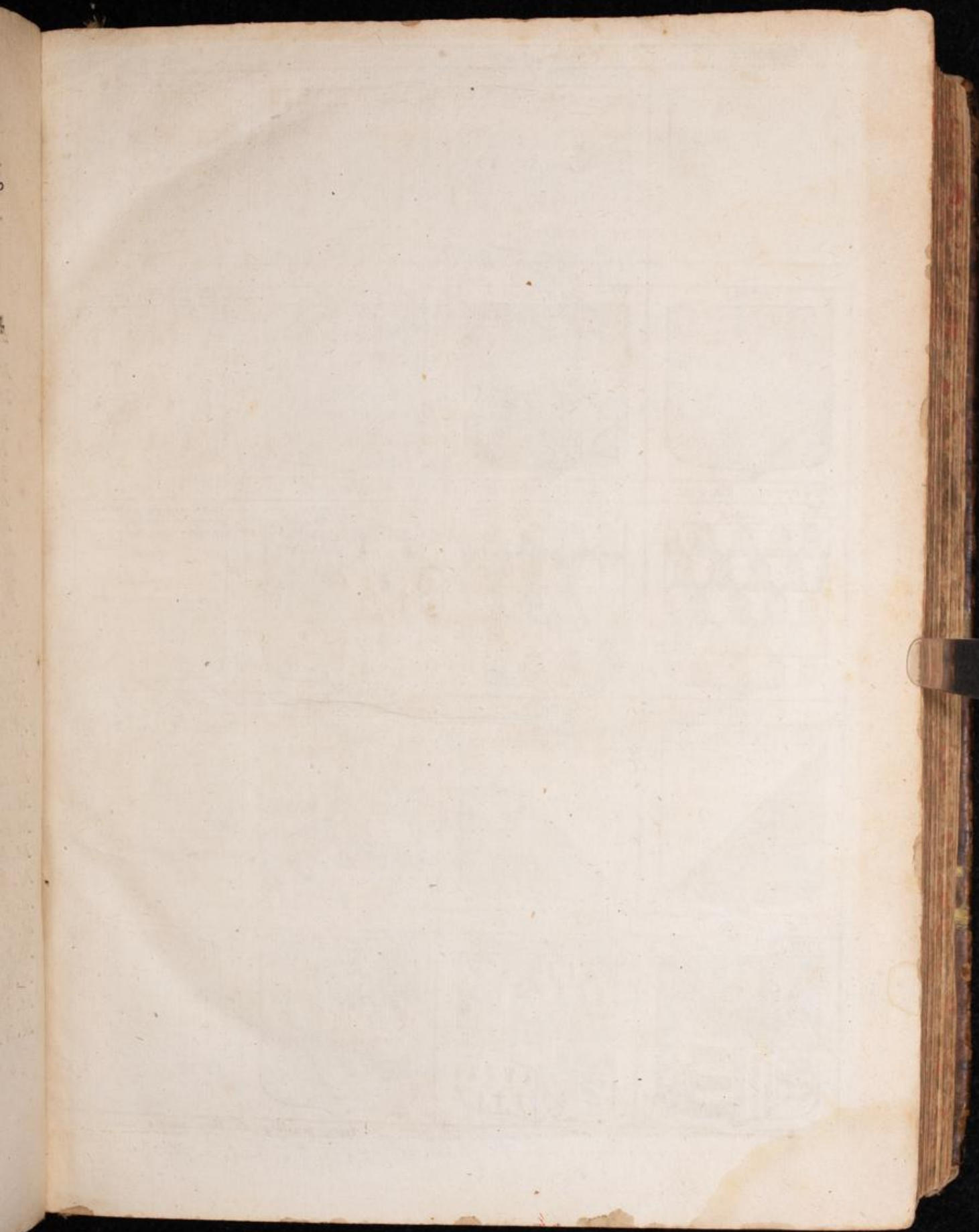
M aison d'Aspremont.	p.287	M. de la Grange.	p.396
M. d'Aumont.	p.297	M. de la Guiche.	p.399
M. d'Angennes.	p.303	M. de Harlay.	p.404
M. d'Ailly.	p.310	M. de Harville.	p.412
M. d'Albret.	p.316	M. de Lhospital.	p.414
M. d'Alongny.	p.321	M. d'Illiers.	p.419
M. d'Amanzé.	p.323	M. de Lorraine.	p.422
M. d'Apchon.	p.326	M. de Lamet.	p.454
M. d'Appeluoisin.	p.329	M. de Liuron.	p.457
M. de Balsac.	p.332	M. de Longueval.	p.460
M. du Bec.	p.334	M. des Loups.	p.463
M. de Bellefouriere.	p.337	M. de Mailly.	p.465
M. de Blanchefort.	p.339	M. de Marolles.	p.475
M. du Blé.	p.342	M. de Mauiron.	p.479
M. des Bouteillers.	p.345	M. de Monchy.	p.483
M. de Brancas.	p.358	M. de Montmorency.	487
M. de Brichanteau.	p.361	M. de Noailles.	p.525
M. du Cambout.	p.363	M. d'Ornano.	p.527
M. de Chambes.	p.365	M. de Pelleuë.	p.537
M. de Clermont-d'Anjou.	p.367	M. du Plessis-Richelieu.	p.538
M. de Creuant.	p.371	M. de Polignac.	p.542
M. de Daillon.	p.374	M. de Pons.	p.543
M. des Eschallards.	p.377	M. de Rabutin.	p.547
M. d'Escoubleau.	p.378	M. de Rambures.	p.551
M. d'Espinau.	p.381	M. de Rieux.	p.554
M. d'Estampes.	p.383	M. de Rochechoüart.	p.559
M. d'Estries.	p.391	M. de Rochefort-Pluuant.	p.585
M. de la Fayette.	p.392	M. de la Rochefoucaud.	p.586
M. de Froullay.	p.394	M. de Rohan.	p.597.








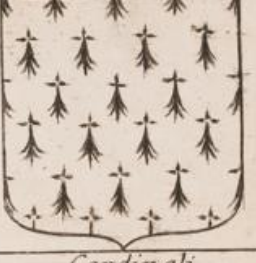
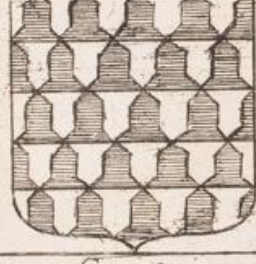
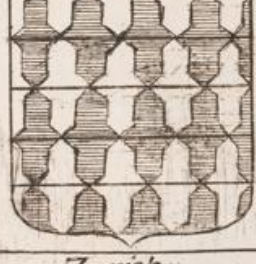









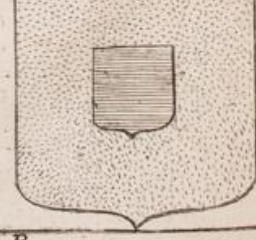
TABLE DES GENEALOGIES.

<i>M. de Rosmadec.</i>	p. 605	<i>M. de Senerere.</i>	p. 680
<i>M. de Rouhaut.</i>	p. 607	<i>M. de Tiercelin.</i>	p. 682
<i>M. de Rouville.</i>	p. 608	<i>M. des Turpins.</i>	p. 685
<i>M. de Rouroy S. Simon.</i>	p. 612	<i>M. de Vassé.</i>	p. 688
<i>M. de Rouxel-Grancey.</i>	p. 615	<i>M. des Veneur.</i>	p. 689
<i>M. de Roye.</i>	p. 616	<i>M. de Viuonne.</i>	p. 692
<i>M. de Sauoye.</i>	p. 619	<i>M. de Voluyre.</i>	p. 699
<i>M. de Sainte Maure.</i>	p. 669	<i>M. des Vrsins-Trainel.</i>	p. 701
<i>M. de Saucuse.</i>	p. 675	<i>M. des Yforés.</i>	p. 704
<i>M. de Schomberg.</i>	p. 678		

F I N





<p><i>Meneses</i> I OR</p> 	<p><i>Czeruunia</i> II ARGENT</p> 	<p>III AZVR</p> 	<p><i>Albret</i> GVEVLE IV</p> 
<p>V SINOPIE</p> 	<p><i>De Gournay</i> VI SABLE</p> 	<p>VII POVRPRE</p> 	<p>BRETAGNE VIII D hermines</p> 
<p><i>De Vera Du Varras</i> IX De Vair</p> 	<p><i>Plessis Auger</i> X Vair Contre Vair</p> 	<p><i>Bailleul</i> XI Party</p> 	<p><i>Cardinali</i> XII Coupe'</p> 
<p><i>Capponi</i> XIII Franche'</p> 	<p><i>Zurich</i> XIV Taille'</p> 	<p><i>Plessis Pralin</i> XV Escu Sur le Tout</p> 	<p><i>Par en Styrie</i> XVI Party Coupe' de 6</p> 
<p><i>La Trimouille</i> XVII Party Coupe' de 8</p> 	<p><i>De Lauaugour</i> XVIII Contre Ecartele'</p> 	<p><i>Potier</i> XIX Franc quartier</p> 	<p><i>Barbezieux</i> XX Escu en Abissrie</p> 



LE PALAIS

DE

L'HONNEUR;

OV EST COMPRIS LA SCIENCE

DV BLAZON.

CHAPITRE PREMIER.



ANS la composition des Armoiries, l'on se fert de deux métaux, cinq couleurs & deux fourrures.

Les deux métaux sont, *Or & Argent.*

Les cinq couleurs sont,

Azur,
Gueules,
Synople,
Sable,
& Pourpre.

{ C'est à dire,

} Bleu,
} Rouge,
} Verd,
} Noir,
} & meslé d'Azur & de Gueules.

Extrait du
Tresor he-
raldique
de Charles
Segoing,
& du tro-
phée d'Ar-
mes.

Les deux fourrures ou parmes sont *Hermine* & *Vair*.

Hermine, est vne moucheture de sable sur vn fond blanc, qui est

son seul & particulier esmail, comme on peut voir aux Armes de Bretagne (en la 8. figure) en les blazonnant, on dit simplement d'*Hermines*.

Vair, est ainsi dit par corruption du mot *Vairé* ; & ordinairement est composé d'argent & d'azur ; pour lors on dit *vairé* simplement, comme estant ses propres émaux ; en blazonnant les Armes de Varras (en la 9. figure) l'on dit de *vair* : Quant à sa figure, ce sont quantité de pots, cloches, ou chapeaux, rangez en droite ligne, dont les vns semblent renueriez, & les autres debout.

Le *vairé* ordinaire est de quatre tirez ; s'il excède, il le faut spécifier ; le plus gros, dit *Bessroy*, est de trois tirez ; & le plus petit, nommé *menu vair*, est de six.

* Différence à remarquer touchant les fouritures.

Lors qu'il * se voit vn Escu, duquel le fond ou champ est d'autre esmail que d'argent ou de blanc, on ne dit plus d'*hermines* simplement, quoy que semé ou chargé de ces mouchetures ; de mesme lors que les mouchetures ne sont pas semées, comme en la figure des Armes de Bretagne, & en ces deux cas on exprime particulièrement le champ, nombre & situation des hermines, qui sont lors censées pieces ou meubles d'Armoiries, comme seroit vne estoille, vne fleur de lys, &c. Ce qui neantmoins est assez rare : Exemple.

Le Citier de semur porte d'argent à quatre mouchetures d'hermines d'azur cantonnées, à l'estoille de gueule en cœur.

Lors que le *Vair* est d'autre esmail que de blanc & d'azur, on n'yse pas de ce mot de *vair*, mais l'on dit *vairé* de tel métal ou couleur. Exemple.

Baufremont porte *vairé* d'or & de gueules.

Dans les *vairs* & *vaires*, le métal est mis alternativement avec la couleur, en sorte que l'vn se trouue opposé à l'autre. Il se trouue toutesfois des Escus où le métal est opposé au métal & au contraire.

En ce rencontre on dit *vair* & *contre vair*, si c'est de blanc & d'azur : Exemple (en la 10. figure) & si c'est d'autre esmail, on dit *vairé contre vairé*, de tel & tel, &c.

*La maniere de connoistre les métaux & couleurs
par les hacheures de la Taille-douce.*

L'Or est pointillé : *Voyez la premiere figure.*
L'argent se laisse tout blanc sans aucune hacheure. *Voyez la deuxieme figure.*

Azur est haché de droit à gauche transuersalement , *Voyez la 3. figure.*

Gueules est haché de haut en bas à plomb. *Voyez la 4. figure.*

Sinople est haché de l'angle droit, du chef à l'angle gauche de la pointe : *Voyez la 5. figure.*

Le Pourpre est au contraire : *Voyez la 7. figure.*

Sable est haché & contre haché : *Voyez la 6. figure.*

Remarques sur les métaux & couleurs.

ON observe dans la construction des Armoiries, de poser tousiours métal sur couleur, & couleur sur métal, estant vne maxime dans le Blazon de n'en vser iamais autrement ; que s'il se trouuoit le contraire dans quelques Armes, on les nommeroit fausses, ou du moins à enquerir, comme sont celles de Godfrey de Bouillon, qui portoit d'argent à la Croix potencée d'or, cantonné de quatre Croisette de mesme, & ce mot d'Armes à enquerir ou à enquerre a eu lieu ; parce qu'en voyant telles Armes ainsi contre l'ordre & l'usage du Blazon, on s'enquiert de la raison de cette maniere extraordinaire ; & par ce moyen on apprend ce merueilleux exploit de guerre par luy fait, lors qu'il conquist la Terre-Sainte, & se fit couronner Roy de Hierusalem.

Il se voit aussi quelquefois des chefs ou fasces, qui sont de couleur sur vn champ pareillement de couleur, & en ce cas ces chefs ou fasces sont dits, *Cousus ou cousuës* ; Cela se voit aux Armes du Cardinal Mazarini.

CHAPITRE II.

De la figure & diuisions de l'Escu.

L'Escu est le lieu où se posent les pieces & meubles des Armoiries : Sa figure est ordinairement quarrée, arrondie du pan d'en bas, en demy rond, comme on peut voir par les figures représentées icy. Les Italiens portent l'Escu en ouale, & celuy des filles en France est vulgairement en lozange; Les Escus plains sont ceux dont le champ est d'un seul & mesme émail; & les diuisez sont ceux où l'on voit le contraire, c'est à dire ausquels il y a un ou plusieurs traits ou ligne, qui changent ou diuersifient le champ de l'Escu.

Il y a quatre principales diuisions, dont toutes les autres sont composées; sçauoir, party, coupé, tranché & taillé.

Party; C'est lors qu'une ligne coupe l'Escu du chef à la pointe par le milieu. *Voyez Bailleul, figure 11.*

Coupé; C'est quand vne ligne separe ou coupe l'Escu par le milieu: *Voyez Cardinali, figure 12.*

Trenché, Quand l'Escu est diuisé d'une ligne, depuis l'angle droit du chef, iusques au costé gauche de la pointe: *Voyez Capponi, figure 13.*

Taillé; Est vne diuision contraire à celle du trenché; c'est à dire que la ligne qui separe l'Escu est tiré de l'angle gauche du chef, au costé droit de la pointe: *Voyez la figure 14.*

De l'Escartelé.

L'Escartelé est, lors que quatre lignes mouuantes du milieu des quatre bords de l'Escu, se viennent ioindre au point du milieu; ce qu'on appelle autrement party & coupé. On escartelle aussi de six, huit, dix, douze, seize, vingt, & trente-deux Escussions, remplis de diuerses Armoiries; outre un autre Escusson des Armes de celuy qui escartelle, qui se pose au centre de

tous les autres, & cela s'appelle sur le tout : *Voyez la figure 15.*
Choiseul, Comte du Plessis-Praslin, Marechal de France.

Creuant, Marquis d'Humiers, porte d'argent écartelé d'azur.

L'Écartelé en sautoir est comme le trait du trenché & du taillé croisés ensemble, ou Croix de Saint André.

Arragon-Sicile porte d'or à quatre palle de gueules, écartelé en sautoir d'argent à vn Aigle de sable, ou bien d'or à quatre pals de gueules, flanqué en sautoir d'argent à deux Aigles de sable.

L'Escu party d'un trait & coupé de deux, est fait de six pieces ou quartiers. *V. la fig. 16.* Parr en Styrie, porte au premier & 4. d'argent au Bœuf courant de gueules; au deux & cinq d'or à vn Aigle de sable, au trois & six bandé d'or & d'azur de six pieces; ou bien en cette sorte au 1. du chef d'argent, &c. soustenu de, &c. & contre-soustenu d'or à vn Aigle de sable.

En blazonnant, on dit pour l'écartelé de six pieces, party de deux & coupé d'un; pour celuy de huit, party de trois & coupé d'un, & ainsi des autres, iusqu'à l'escart de trente deux, qui est le plus haut; que l'on blazonne party de sept, coupé de trois; pour celuy de huit, *voyez la 17 figure.* Louïs de la Trimouille, Duc de Thouars, portoit party & coupé de huit pieces, ou bien party de trois & coupé d'un; Içauoir au premier de la Trimouille, au 2. de Thouars, au 3. de Montmorency Laual, au 4. d'Orleans, au 5. de Milan, au 6. d'Amboise, au 7. de Coitiuy, & au dernier de Craon.

Contre-écartelé se fait lors qu'à vn Escu écartelé l'on en adioûte vn ou plusieurs que l'on pose en escart, en telle sorte que l'Escu écartelé n'occupe que le quart de l'Escu entier. *V. la fig. 18.* De Bretagne-Lauangour, porte de Bretagne écartelé d'Orleans, contre-écartelé de Milan, sur le tout de Lauangour.

L'Escu sur le tout est vn Escusson qui se met en cœur ou en abisme, & posé sur les quartiers, dont vn Escu peut-estre diuisé, & doit tenir regulierement le tiers de l'Escu qu'il surcharge, *voyez la fig. 19.* sur le tout du tout. C'est vn Escusson qui se met sur celuy qui est sur le tout.

L'Escusson en abisme se prend lors qu'un seul Escusson est posé au milieu du champ nud & à vuide. *V. la fig. 20.*

Franc-quartier ou canton d'honneur. C'est le premier quartier

6 DE LA SCIENCE
de l'Escu ou le canton dextre de l'Escu du costé du chef, vn peu
moindre qu'vn vray quartier d'escartelage. *V. la fig. 19.* Potier à
Paris, porte d'azur à deux mains d'or, au franc-quartier eschi-
queté d'argent & d'azur.

CHAPITRE III

Des Pieces honorables ordinaires.

Ces pieces sont dites honorables, à cause qu'elles occupent
les plus honorables places de l'Escu & ordinaires, en ce
qu'elles sont fort communes en Armoiries, & se voyent souuent
dans les Armes des plus Anciennes & Illustres Maisons; pour les
pieces honorables ordinaires, elles sont neuf; le chef, la fasce,
le pal, la bande, le chevron, la croix, le sautoir, le giron &
l'Escuffon en cœur ou en abisme. Ausquelles plusieurs adioû-
tent, l'orle, la barre, la bordure, le franc-quartier, l'em-
menché, &c.

† 2.

Le chef se prend proprement pour la troisième & plus haute
partie de l'Escu, formé d'vn esmail different à l'Escuffon, comme
si l'Escu est de couleur, le chef doit estre de métal, ou du moins
de couleur differente; & lors on dit cousu, pour éviter la fau-
te de couleur sur couleur. *V. la fig. 1.* D'Estain en Auvergne, porte
de France au chef d'or. Le chef se retraissit d'vn tiers, lors que
dessus ou dessous il est accompagné d'vn autre petit chef. Si le
petit est dessus, on dit surmonté, s'il est au dessous l'on dit soute-
nu, *V. la fig. 10.* Et s'il n'est pas contigu au bord d'en haut de l'Escu,
& qu'entre les deux il se remarque vne espace de mesme esmail
que celuy du champ, ce chef se doit nommer abaissé, *V. la fig. 11.*

La fasce est la troisième partie de l'Escu, la prenant au milieu,
d'vn costé à l'autre. *V. la fig. 2.* Sainte Maure porte d'argent à la
fasce de gueules.

Le Pal occupe la troisième partie de l'Escu, qui regne par le
milieu, depuis le haut iusqu'au bas. Descars porte de gueules à
vn pal de vair, la bande comprend la troisième partie de l'Es-

<i>D'estain</i> I 	<i>S^t more monthausier</i> II 	<i>De harlay</i> III 	<i>de noailles</i> IV
<i>De Fabert</i> V 	<i>D Angennes</i> VI 	<i>Eschalard la boulaye</i> VII 	<i>Escosse</i> VIII
<i>Charlot</i> IX 	<i>Des vrsins Treignel</i> X 	<i>Chapelain</i> XI 	<i>De harcourt</i> XII
<i>Foix C. de gursion</i> XIII 	<i>De Leuys</i> XIV 	<i>De Polignac</i> XV 	<i>De Fiesque</i> XVI
<i>Rosmadec</i> XVII 	<i>Grolée C. de Vireuille</i> XVIII 	<i>De cossé brissac</i> XIX 	<i>Du cambout ceislin</i> XX

ca, pri
gle gau
à la h
Les
Les Mir
Le lant
venez
7. la p.
Quant
deux car
se au m
un an
Pour
longue
rement
Tret
seant
des,
fleurde
cotte pe
cheur,
L'or
grande
qu'il
d'arge
Des
L
E
grad
me
fian
que
Beu
Lo
gyon

cu, prise au milieu, depuis l'angle droict superieur, iusqu'à l'angle gauche inferieur, *V. la fig. 4.* De Noailles porte de gueules à la bande d'or.

La Croix occupe la troisiéme partie de l'Escu, *V. la fig. 5.* De Fabert Marechal de France, portoit d'or à la croix de gueules.

Le sautoir ou croix de saint André, touche de ses quatre extremités les quatre coins de l'Ecu, dont il occupe cinq parties, *V. la fig. 6.* Angennes porte de sable au sautoir d'argent.

Quant au cheuron, sa figure est triangulaire; il se leue des deux extremités inferieurs de l'Escu, & se va ioindre en pointe au milieu de la superieure, *V. la fig. 7.* Eschalard porte d'azur au cheuron d'or.

Pour le gyron (qui dans sa forme est vn triangle irregulier à longue pointe, telle que la marche d'vn escalier à vis) il est rarement employé tout seul dans les Armes.

Trescheur ou Essonnier, c'est vne espece d'orle, qui n'en a neantmoins que la moitié de largeur; il y a de simples & de doubles, quelquefois fleurons & contre-fleuronnés, & par fois fleurdelisés, comme celuy du Royaume d'Escoffe, *V. la fig. 8.* Escoffe porte d'or au Lyon de gueules, renfermé d'vn double Trescheur, fleuré & contrefleuré de gueules.

L'orle est vn filet de largeur conuenable & proportionné à la grandeur de l'Escu de sa figure. Il differe de la bordure, en ce qu'il ne touche pas au bord de l'Escu, *V. la fig. 9.* Charlot porte d'argent à l'orle d'azur.

Des Pieces honorables ordinaires mises en nombre.

LE nombre le plus ordinaire des fasces qui se voyent sur vn Escu, est celuy de trois, le moindre est de deux, & le plus grand de huit; ce nombre passé, on ne les nomme plus *fasces*, mais *burelles* ou *trangles*. Elles se mettent tousiours en esgal distance les vnes des autres, laissant entr'elles autant de champ que chacune d'elles en occupe, *V. la fig. 12.* Harcourt Marquis de Beuron, porte de gueules à deux fasces d'or.

Lors que l'Escu est rempli esgalement de fasces, bandes, pals, gyrons, de couleur & de métal, on dit *fascé*, *bandé*, *palé*,

gyronné & chevronné de tel, &c. en adioustant le nombre des pieces. *V. la fig. 15. 16. 17. & 18.*

† 3. Les pieces honorables ordinaires ont encore d'autres différences quant à leur figure, qui reçoivent autant de dénominations particulieres, dont voicy les plus frequentes & ordinaires. Bandées, pallées, chevronnées, chargées d'un autre & semblable piece, parties, coupées, escartelées, alaisées ou raccourcies, danchées ou d'entelées, engressées, componées, eschiquetées, lozangées, fuzelées, breteffées ou crenestées, maffonnées, ondées, viurées, entées ou nebulées, frettées & diaprées ou paillées; *V. la fig. 19.* De Cossé-Brissac porte de fable à trois fasces danchées d'or par le bas.

Du Cambout porte de gueules à trois fasces eschiquetées d'argent & d'azur de deux traits. *Voyez la 20. figure.*

Briçonnet porte d'azur à la bande componée d'or & de gueules, le deuxième compon chargé d'un estoille d'or, & accosté en chef d'un autre estoille de mesme. *Voyez la 1. figure.*

De Bullion Marquis de Bonnelles, porte escartelé au 1. & 4. d'azur à trois fasces ondées d'argent, au Lyon issant d'or en chef, au 2. & 3. d'or à la bande de gueules, accosté de six boüillons de gueules. *Voyez la 2. figure.*

Rochechoüart porte ondé d'argent & de gueules de six pieces en fasces. *Voyez la 3. figure.*

Scaron porte d'azur à la bande breteffée d'or. *Voyez la 4. figure.*

Sublet de Noyers porte d'azur au pal breteffée d'or, maffonné de fable, chargé d'une vergette de mesme. *Voyez la 5. figure.*

La Baume-Montrevel, porte d'or à la bande viurée d'azur. *Voyez la 7. figure.*

Le cheuron à ces différences, quand il ne touche pas au bord de l'Escu, il est dit renuersé, couché, abaissé, brisé, alaisé ou raccourcy.

Renuersé, est lors que la pointe regarde le bas de l'Escu.

Couché, c'est lors que sa pointe regarde le costé gauche de l'Escu.

Abaisé, c'est lors que sa pointe est esloignée du bord d'en-

haut

cs

fe.

ni.

ai.

&c

a.

ef.

af.

lia.

ble

l'ar.

neu.

osté

i. &c

or en

ouil.

eces

la 4.

maf.

la 5.

azur.

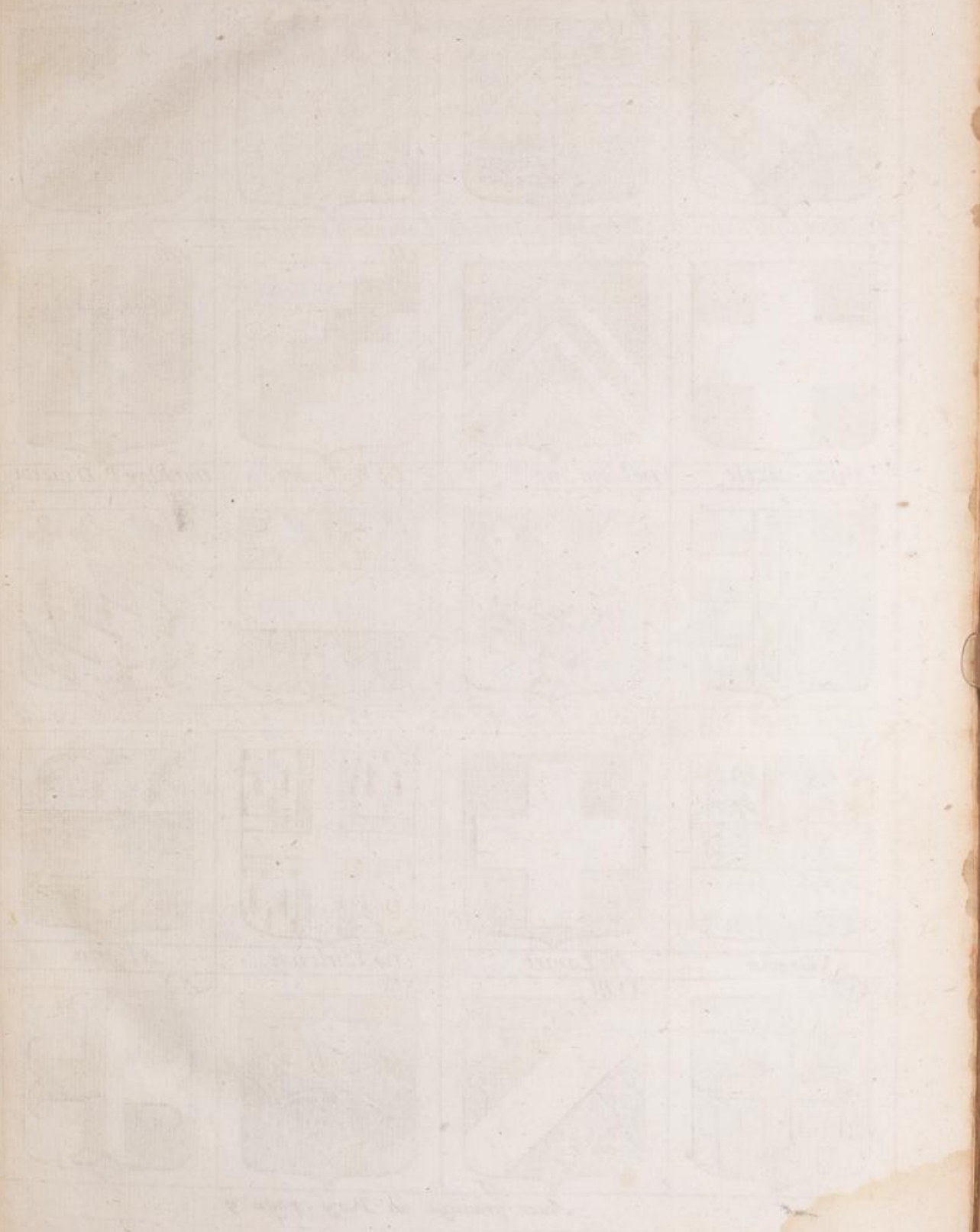
as au









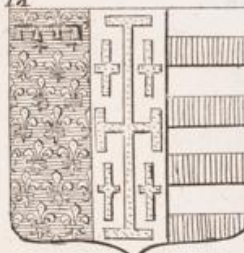






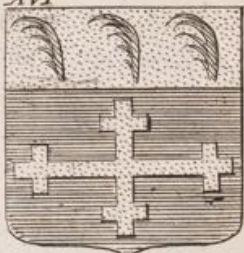




alaité

che de

d d'en-

haup



<p><i>Briçonnet</i></p> <p>I</p> 	<p><i>De Bullion</i></p> <p>II</p> 	<p><i>De Rochechouart</i></p> <p>III</p> 	<p><i>Scaron</i></p> <p>III</p> 
<p><i>Daillon C. du lude</i></p> <p>V</p> 	<p><i>Clermont galerande</i></p> <p>VI</p> 	<p><i>LaBaume montreuel</i></p> <p>VII</p> 	<p><i>Sublet</i></p> <p>VIII</p> 
<p><i>Anjou Sicile</i></p> <p>IX</p> 	<p><i>De Lomenie</i></p> <p>X</p> 	<p><i>De Bellieure</i></p> <p>XI</p> 	<p><i>DuBellay P. D'uetot</i></p> <p>XII</p> 
<p><i>De Laual</i></p> <p>XIII</p> 	<p><i>S^{te} Gelais Lansac</i></p> <p>XIV</p> 	<p><i>Malton</i></p> <p>XV</p> 	<p><i>Brodeau de candé</i></p> <p>XVI</p> 
<p><i>Villequier</i></p> <p>XVII</p> 	<p><i>De Lamet</i></p> <p>XVIII</p> 	<p><i>De Toulouse</i></p> <p>XIX</p> 	<p><i>Alégrin</i></p> <p>XX</p> 

haut de l'Escu, & comme mis plus bas que son assiette ordinaire.

Brisé, est celuy qui est de deux pieces separées, on doit specifier l'endroit où il est rompu, si c'est en sa pointe ou aux costez, *V. la fig. 6.* Clermont-Gallerande, porte d'azur à trois chevrons d'or, la pointe du premier rompu.

La viure se met d'ordinaire en bande, & quelquefois en fasce, *V. la fig. 7.*

Le pal qui est aigu par le bas est appellé pal fiché, ou au pied fiché.

Le tiercé se dit de la fasce, de la bande & du pal, *V. la fig. 9.* Anjou Sicile portoit d'Anjou, party de Hierusalem, tiercé de Hongrie.

Des pieces honorables ordinaires chargées & accompagnées.

POUR blazonner les pieces d'Armoiries qui sont dessus ou à l'entour des pieces honorables, il faut remarquer que lors qu'il se void sur icelles quelques animaux, astres, ou autres meubles, on les dit chargées, *V. la fig. 10.* De Lomenie Secrétaire d'Etat, porte d'or à l'abre de sinople au chef d'azur, chargé de trois lozanges d'argent; si ces meubles sont à l'entour des pieces susdites, on les dit accompagnées, *V. la fig. 11.* De Bellievre premier President à Paris, portoit d'azur à la fasce d'argent, accompagné de trois treffles d'or, à la bande & au pal, on dit accosté ou costoyé: *V. la fig. 12.*

Aux croix & sautoirs, on dit cantonnés, *V. la fig. 13.*

Les croix, les vnes sont dites alisées, *V. fig. 14.* recroisettées, *v. fig. 16.* fleurdelisées, *v. fig. 17.* recroisettées, & au pied piché, *v. fig. 19.* vuïdées, *v. fig. 19.* engreslées, *v. fig. 5.* de l'un en l'autre, *v. fig. 20.* & les autres potencées, anchrées, denchées, eschiquetées; frettées, giurées ou gringolées, patées; de Lorraine, resarcelées, bourdonnées, croix de vair ou vairées, &c.

CHAPITRE IV.

Des moindres pieces honorables ordinaires.

† 4. **L**ors que le nombre des bandes surpasse celui de quatre, on les nomme *cotices* ou *bastons*, *V. fig. 1.* Breton-Crillon Provençal, porte d'or à cinq bandes d'azur.

La bande estant accostée de deux autres fort estroites, on les nomme *cotices*, *bastons* ou *filets*.

Lors que les bandes de métal & de couleur sont en nombre égal, & surpassent le nombre de huit pieces, on dit *coticé* ou *bastonné*, en spécifiant le nombre des pieces, qui ne peut estre que de dix ou douze au plus, suivant l'ordre regulier du Blazon. Neufbourg en Normandie, portoit *coticé* d'or & d'azur de dix pieces.

Les barres ou contrebandes sont fort rares és Armoiries en France.

La fasce qui se voit plus estroite d'un tiers que l'ordinaire, est appelée *fasce en devise*, pour la distinction de l'autre.

Quand l'Escu est rempli de fasces, ou plutôt de burelles, jusques au nombre de dix ou douze, on dit *burellé de tant de pieces*.



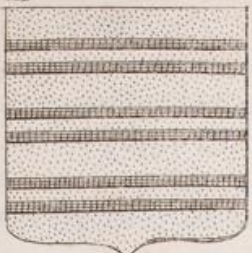
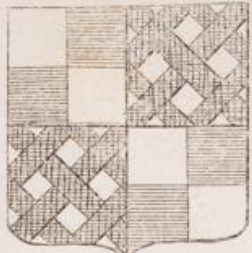


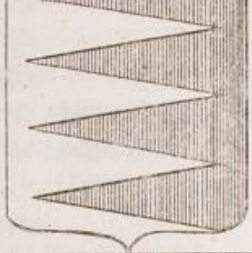







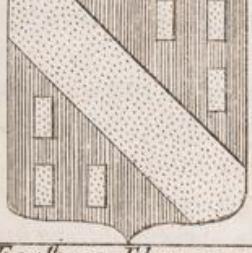
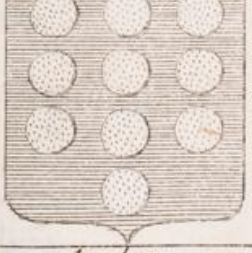



Clerembaut Mareschal de France, porte *burellé* d'argent & de sable de dix pieces.

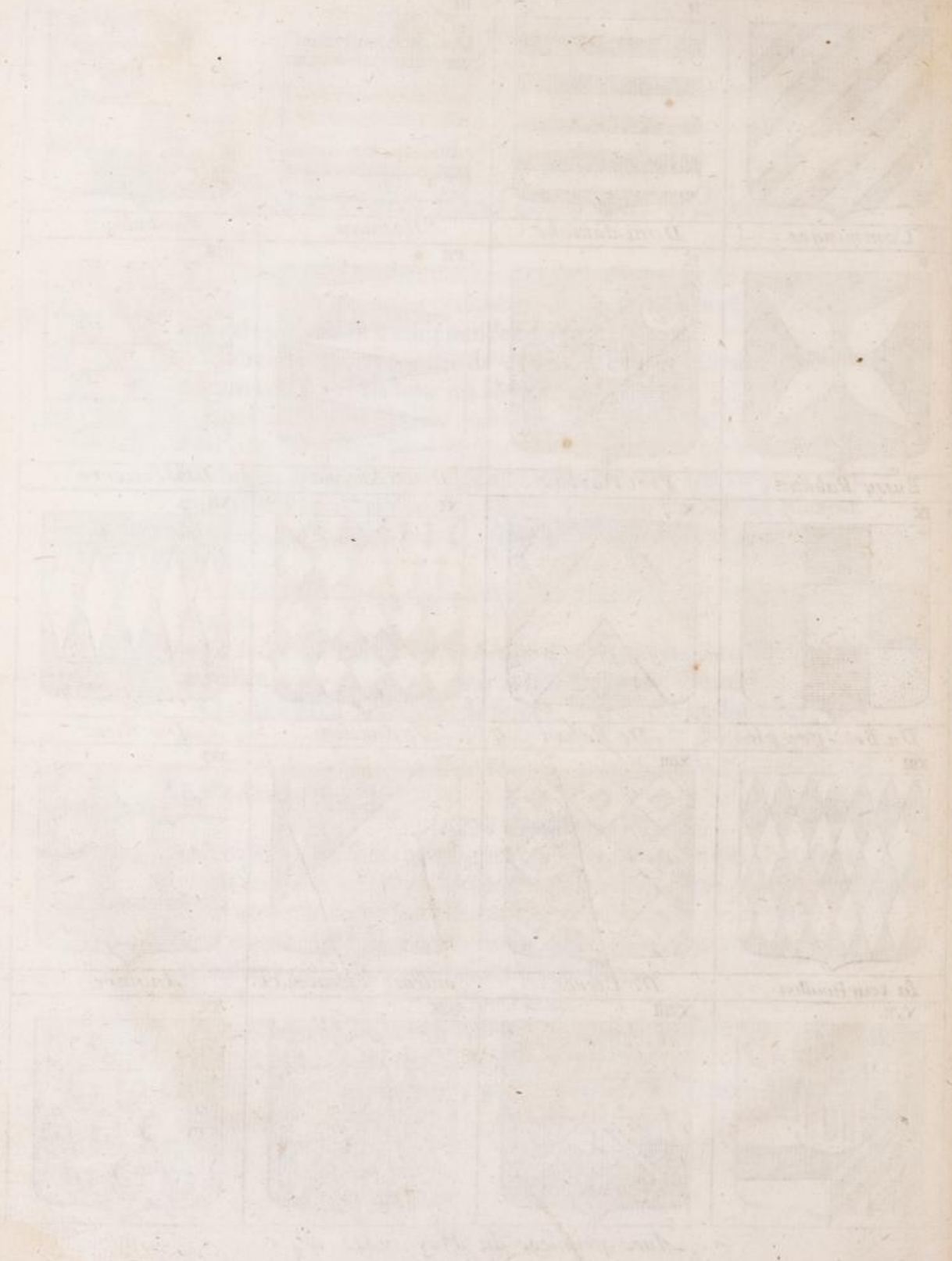
Des Iumelles.

Les Iumelles sont deux lignes ou filets paralleles qui sont separés entr'eux, d'autant d'espace que chacun d'eux en contient. Leur disposition est ordinairement selon le trait de la fasce, & leur nombre de trois, rarement plus ou moins, *Voyez fig. 3.* Gouffier porte d'or à trois Iumelles de sable.

Des Tierces.

Les Tierces n'ont autre difference d'avec les Iumelles, sinon qu'elles ont trois filets. Tiercelin porte d'argent à deux Tierces d'azur passées en sautoir, accompagnées de quatre Merlettes de sable.

<p><i>Breton - Crillon .</i></p> <p>I</p> 	<p><i>Clerembaut Paluau .</i></p> <p>II</p> 	<p><i>De Gouffier .</i></p> <p>III</p> 	<p><i>Creuant d'Humieres .</i></p> <p>IV</p> 
<p><i>Comminges .</i></p> <p>V</p> 	<p><i>Doni dattichy</i></p> <p>VI</p> 	<p><i>Hotman</i></p> <p>VII</p> 	<p><i>Vantadour</i></p> <p>VIII</p> 
<p><i>Bussy Rabutin .</i></p> <p>IX</p> 	<p><i>Fyot Darbow</i></p> <p>X</p> 	<p><i>De La Moignon .</i></p> <p>XI</p> 	<p><i>De Sene'terre .</i></p> <p>XII</p> 
<p><i>Du Bec - crespin .</i></p> <p>XIII</p> 	<p><i>De Rohan</i></p> <p>XIII</p> 	<p><i>De Saueuse .</i></p> <p>XV</p> 	<p><i>De Rieux</i></p> <p>XVI</p> 
<p><i>la tour Bouillon</i></p> <p>XVII</p> 	<p><i>De Cleues .</i></p> <p>XVIII</p> 	<p><i>Fouleuse Fluacourt .</i></p> <p>XIX</p> 	<p><i>Anglure .</i></p> <p>XX</p> 



Des Frettes.

Les Frettes sont cotices ou bastons enlassez les vns dans les autres en bandes ; le nombre ordinaire des pieces est de six ; en blazonnant, on dit simplement fretté : *V. la fig. 4.* Creuant escartele au 2. & 3. d'Humieres, qui est d'argent fretté de sable.

Des Ottelles.

Les Ottelles, au dire du Pere de Varennes, sont amandes pelées, *V. la fig. 5.*

Des Emmanchées.

Les Emmanchées sont pointes longues & esgales de métal & de couleur, entées l'une dans l'autre esgalemment, & se mettent selon le trait des quatre diuisions ou partitions de l'Escu ; sçauoir, *party, coupé, trenché, taillé* : *V. la fig. 7.* Hotman porte d'argent party emmanché de gueules de 4. pieces.

L'endaté ou danché, a les mêmes traits de diuision que l'emmanché, mais ses pointes sont plus courtes & en plus grand nombre.

De l'Eschiquier ou Eschiqueté.

Lors que l'Escu est également remply de quarreaux de métal, & couleur, ainsi que le tablier sur lequel on ioüe aux eschets, on dit eschiqueté de tel & tel, &c. *V. la fig. 8.* Vantadour portoit eschiqueté d'or & de gueules.

Des points equipollez.

Quand il ne se voit que neuf quarrez en l'Escu ; sçauoir, cinq de métal, & quatre de couleur, on blazonne ainsi : *V. la fig. 9.* De Rabutin porte cinq points d'or, equipollés à 4. de gueules.

Des Lozanges.

La Lozange est vne figure quadrangulaire, qui est vn peu plus longue en sa hauteur, que non pas en sa largeur, avec cette proportion, qu'estant de sept en hauteur, elle doit estre de cinq en largeur : elle differe de la fusée, qui est plus reserrée par le milieu, vn peu en rond, & non pas si aiguë par les bouts : elle differe aussi des Macles & des Rustres, en ce que la lozange est pleine & sans ouuerture, si bien que l'on ne voit point la partie du champ qui est au deffous ; là où les autres sont ouuertes, & voit-on le champ à trauers de l'ouuerture : En blazonnant les lozanges, il en faut specifier le nombre, l'esmail, & la situation. Il

s'en peut voir iusques à seize en vn Escu, & se mettent *en pal*, *fasce*, *bande*, *croix* & *sautoir*; ce que l'on specifie aussi bien que le nombre des lozanges qui se mettent suiuant le trait des pieces susdite. Fyot-d'Arbois, President au Parlement de Dijon, porte d'azur au chevron d'or, accompagnés de trois lozanges de mesme, deux & vn: *V. la fig. 10.*

Lors que les lozanges sont d'un simple rang en fasce ou en bande, on exprime le nombre d'icelles, & la disposition ensuivante, en disant porte d'azur à tant de lozanges mises en bande ou fasce, ou bien à la bande ou fasce de tant de lozanges, & si les fascées ou bandes sont composées de plusieurs lozanges de métal & couleur esgalement; on dit à la fasce ou bande lozangée de tel, &c.

L'Escu estant esgalement remply de lozanges de métal & de couleur, est dit *lozangé*, en commençant par l'esmail de la premiere piece de l'angle droit, soit qu'elle soit entiere ou noire. *V. la fig. 11.* Lamoignon, premier President au Parlement de Paris, porte lozangé de sable & d'argent au franc-quartier d'hermines.

Des Fusées.

La Fusée prise du fuseau est telle que la lozange, mais esmouffée par les costés, ou du moins beaucoup plus longue que la lozange, qui tient vn peu de la figure quarrée: au costé elle a les mesmes regles du Blazon que la lozange: *V. la fig. 12.* De Senectere porte d'azur à cinq fusées d'argent mises en fasce.

L'Escu estant esgalement remply de fusées de métal & de couleur, est dit *fuzelé*, en commençant par l'esmail de la fusée de l'angle droit de l'Escu: *V. la fig. 13.* Du Bec, Marquis de Vardes, porte fuzelé d'argent & de gueules.

Des Macles & Rustres.

Les Macles sont de la forme des lozanges, mais percées à iour de la figure mesme de la lozange: *V. la fig. 14.* Rohan porte de gueules à neuf Macles d'or 3. 3. 3.

Les Rustres ne different d'avec les Macles, sinon qu'ils sont percés en rond.

Des Billettes.

Les Billettes sont de la forme des bricques, & plus longues

que larges ; *V. la fig. 15.* De Saueuse porte de gueules à la bande d'or , accostée de 6. billettes de mesme , 3. en chef , & 3. en pointe.

Quand l'Escu est remply de billettes , on dit billetté ou semé de billettes : Rochefort en Bourgogne , porte d'azur semé de billettes d'or , au chef d'argent , chargé d'un lyon leopardé de gueules.

Des Bezans.

Les Bezans sont figures rondes , pleines ou massives , qui sont toujours de métal ou de fourrures ; c'est à dire d'hermines ou de vair , & non de couleur ; ils se mettent en nombre : en blazonnant , fait observer & exprimer leur nombre , leur métal & situation : *V. la fig. 16.* De Rieux porte d'azur à dix bezans d'or , posés trois , trois , trois & vn.

Bezanté , c'est à dire orné ou garny de bezans , comme la bordure de l'Escu : D'Epinaç portoit d'argent au Lyon de gueules , à la bordure de sable bezantée de douze pieces d'or , c'est à dire chargée de douze bezans d'or.

Des Tourteaux.

Les Tourteaux ont la figure semblable aux Bezans , & ne different que de nom & d'esmail , estans toujours de couleur : *V. la fig. 17.* La Tour-Bouillon porte au 2. de Bologne , qui est d'or à trois Tourteaux de gueules.

Lors que ces pieces sont parties de métal & de couleur , on les nomme Bezans-tourteaux ; s'ils sont partis de couleur & de métal , on les nomme Tourteau-bezans. *Voyez Fuenfaldagne Espagnol.*

Des Gonfanons.

Les Gonfanons sont Banieres d'Eglises à plusieurs pendans , qui aboutissent en pointes rondes , frangez par fois de different esmail : *V. la fig. 17.* La Tour-Bouillon porte sur le tout d'Auvergne , qui est d'or au Gonfanon de gueules frangé de sinople.

De l'Escarboucle.

L'Escarboucle ou rais d'Escarboucle , sont ainsi qu'un anneau ou aboutissent huit rais pommettés & fleurdelisés : *V. la fig. 18.* De Cléves portoit de gueules au rais d'Escarboucle pommetté & fleuroné d'or de huit pieces.

Du Papelonné.

Le Papelonné se represente en forme d'escailles ou demy cercles, dont les bouts tirent en haut, & les demy cercles en bas mis par rangées les vns sur les autres, ainsi que des tuiles ou ardoises rondes, desquelles l'on couure par fois des maisons; le plein de ces escailles tient lieu de champ, & les bords de pieces & d'ornement. *V. la fig. 19.* Fouleuse-Flauacourt, porte d'argent papelonné de gueules, à treffles renuersés de mesme. Il y en a qui assurent que ces pieces sont aisles de papillons, à raison dequoy l'on dit papelonné, comme qui diroit papillonné.

Des Grillets.

Grillet ou grillot, est vne petite clochette ronde que l'on pend aux colliers des petits chiens, mulets, & aux iambes des oyseaux de proye, lesquels en Armoiries l'on nomme grillettes; ils se posent en l'Escu de tel nombre que l'on veut; & quand il n'y a point de nombre, l'on dit semé: *V. la fig. 20.* D'Anglure porte d'or semé de grillets d'argent, soustenus de croissans de gueules.

Du Brochant sur le tout.

Toute piece d'Armoiries qui se void trauerfer & couvrir les autres pieces de l'Escu, est dit brochant sur le tout: *V. la fig. 6.* Dony-d'Attichy porte d'or au lyon de sable, à la bande d'argent chargé de trois croissans de gueules, brochant sur le tout.

CHAPITRE V.

Dans lequel il est traitté des Animaux.

† 5. **S**ous ce mot de *Meubles*, sont comprises toutes les choses qui peuuent charger, accompagner ou briser les diuisions & pieces exposées aux 4. Chapitres precedens.

Du Lyon & du Leopard.

Les animaux à quatre pieds, comme les Lyons, Leopards & Griffons, ont quelques termes de commun ensemble; comme armez, lampassés, accolés, membrez, couronnez, associez, adossés, affrontez, contournez, issans, naissans, regardans, burellés, coupés, bigarrés, vaires & d'hermines. Le Lyon est pro-

<p><i>De Bournonuille .</i></p> <p>I</p> 	<p><i>De La Force</i></p> <p>II</p> 	<p><i>Chabamay.</i></p> <p>III</p> 	<p><i>Beaucaire py-guillin</i></p> <p>IV</p> 
<p><i>Destrées</i></p> <p>V</p> 	<p><i>Ruzé D'effiat</i></p> <p>VI</p> 	<p><i>De Beauveau.</i></p> <p>VII</p> 	<p><i>Oliuer .</i></p> <p>VIII</p> 
<p><i>De Brancas</i></p> <p>IX</p> 	<p><i>Corbinelli.</i></p> <p>X</p> 	<p><i>Maupiou</i></p> <p>XI</p> 	<p><i>De Roquelaure .</i></p> <p>XII</p> 
<p><i>Nicolai</i></p> <p>XIII</p> 	<p><i>De S^t Amadour .</i></p> <p>XIII</p> 	<p><i>Le Cogneux</i></p> <p>XV</p> 	<p><i>Du Fayedepauses.</i></p> <p>XVI</p> 
<p><i>Empire .</i></p> <p>XVII</p> 	<p><i>De Belins poyâne .</i></p> <p>XVIII</p> 	<p><i>Beauvillier S'Aignan.</i></p> <p>XIX</p> 	<p><i>Gault .</i></p> <p>XX</p> 

prement celuy à qui ils conuiennent le mieux : il est rampant ou passant ; lors qu'on le nomme simplement , on entend rampant ou leué sur ses pieds de derriere , comme estant sa posture naturelle ; d'où vient que le Lyon passant est nommé Leopardé ; & tout au contraire , le Leopard rampant est dit Lyonne : *V. la fig. 1.* Bournonville porte de sable à vn Lyon d'argent , couronné , armé & lampassé d'or , la queuë fourcheüe & passée en fautoir.

Pour les ongles , on dit *armé.*

Pour la langue , *lampassé.*

Pour la couronne , *couronné.*

Pour exprimer l'esmail du collier , on dit *acollé* ou *colleté.*

Le Leopard de sa nature est passant , autrement on le specifie ; il se montre de front par la teste ; en cela dissemblable du Lyon , qui ne montre iamais qu'un œil : *V. la fig. 2.* De Caumont la Force , porte d'azur à trois Leopards d'or couronnez , lampassez & armez de gueules.

De Bransuic de gueules , à deux Lyons Leopardés d'or. *V. la fig. 3.* Beaucaire-Puyguillin , porte d'azur au Leopard lyonné d'or : *V. la fig. 4.*

Le Lyon issant ou naissant ne montre que la teste , le bout de la queuë , & le bout des iambes de deuant : *V. la fig. 8.* Oliuier de Leuille , porte au 1. & 4. d'azur à six bezans d'or , au chef d'argent , chargé d'un Lyon naissant de sable.

Le Lyon regardant ne montre que la teste.

Le Lyon morné n'a ny dents ny griffes.

Les Lyons dragonnez sont façonnez par le train de derriere , en serpent plié & replié en rond.

Les Lyons diffamés ou infamés ont la queuë coupée.

Les Lyons défaits ou décapités , ont la teste coupée , en sorte que la besseure soit vnüe.

Les Lyonceaux sont plus petits que les Lyons , on nomme ainsi ceux qui se mettent pour brisure ou autrement , sur quelque piece honorable , ordinaire ou autre.

Les Lyons contournés , sont ceux qui regardent le costé gauche.

Lyons affrontés , ceux qui se regardent : *V. la fig. 6.* Ruzé d'Effiat.

Lyons adossés , lors qu'ils ont le dos tourné l'un contre l'autre.

Lyons coupés , ceux qui sont de couleur & de métal. *Voyez*

Schomberg. Les Lyons de fourures sont aussi en usage. *V.* Chabanes. Il se trouve aussi des Lyons fascés, bandés, palés, &c. de métal & de couleur; si les fascés se trouvent en plus grand nombre, l'on doit dire burelé de tant de pieces.

Les parties du Lyon, comme la teste & les pattes se voyent quelquefois separément; les testes sont dites coupées ou arrachées.

La teste du Lyon est de profil & de costé, & celle du Leopard de front; lors que le Leopard a quelque anneau ou boucle dans la gueule, en ce cas l'on dit bouclé de tel, &c.

Du Cerf.

Le Cerf est ordinairement de figure passante, bien que quelques-uns le fassent rampant, & ne se voit iamais en Armoiries de front, mais de costé, autrement de profil; ce qui fait qu'on ne luy voit qu'un œil, & le bois entier.

Le Cerf estant couché, est gissant ou gisant.

Lors que l'on veut exprimer l'esmail different de son bois seulement, on se sert du mot ramé; & au cas que l'on veuille specifier le nombre de ses dagues, cors ou cheuillures, on se sert de celui de sommé de tant de cors, ou bien armé & cheuillé de tant de cors: *V. la fig. 10.* Corbinelli porte d'azur au Cerf rampant d'argent ramé de mesme.

La teste du Cerf est veuë pour l'ordinaire de front, & non de profil, si ce n'est quand avec la teste on voit vne partie du col; ce qu'il faut remarquer, & en ce cas on dit *au col & teste de Cerf*; si la langue paroist, on dit lampassée.

Lors qu'une partie du crane se trouve adherante au bois du Cerf, ou autres animaux semblables, comme le Daim, Renchier, Cheureuil, &c. on l'appelle *massacre*.

Quand les perches du bois de Cerf sont separées, on les nomme *cornes*, quoy que ce soit un terme impropre en venerie, on exprime aussi quelquefois le nombre des dagues ou cornichons par ce mot *cheuillé*.

Le Daim est plus petit que le Cerf, & la ramure plus plate & plus large que celle du Cerf.

Le Renchier est un espece de Daim, ayant les cornes larges & plates, mais plus grandes.

Du Sanglier.

Le Sanglier est toujours passant & de sable, & rarement d'autre esmail. La teste du Sanglier est nommée hure en blazon, elle est toujours de profil, & à les mesmes differences que le Sanglier entier, pour les deffenses & les yeux. Il a les termes suiuanz particuliers, *deffendu ou aux deffenses* de tel & tel, &c. c'est à dire ayant ses deffenses de tel & tel, &c. qui sont les deux dents qui luy sortent des deux costés, que la nature luy a donné pour sa deffense. *Allumé ou mirailé*, c'est pour la couleur ou métal de ses yeux, onglé ou armé. Ces termes sont communs à beaucoup d'autres animaux.

Maupiou porte d'argent au Porc-espice de sable.

La Laye ou Lée est la femelle du Sanglier, qui reçoit les mesmes differences; la Laye est quelquefois accompagnée de ses Marcaffins, qui sont connoissables pour leur petitesse.

Le Porc n'est gueres vité en Armoiries, il s'en voit pourtant aux Armes de la Famille des Porcelets de Prouence: Cét animal n'a point de deffense.

Des Bœufs, Vaches & Taureaux.

Les Bœufs & Taureaux sont *passans, effrayés, ou effarouchés*: on vse de ce dernier terme lors qu'ils sont éleuez sur pieds: au lieu de les nommer rampans, qui est vn terme impropre pour les animaux qui ont le pied de corne.

Le Bœuf se figure avec vn musle gros & court, & se reconnoist par le membre genital.

Le Taureau se reconnoist par vn floquet de poil entre les deux cornes; & la Vache par ce floquet qui luy manque, & la tettine.

La Vache est toujours passante, & iamais effrayée, elle a les termes suiuanz communs avec les Bœufs & Taureaux.

Onglez, pour l'esmail de leurs pieds.

Accornez, pour celles de leurs cornes.

Accollez, du collier.

Clarinez, du clarin ou sonnette qu'ils ont penduë au col.

Gisans, couchez, ou en repos. Ces termes s'entendent assez.

De Roquelaure, porte au 2. & 3. escartelé d'argent à deux Vaches de gueules, accolées & clarinées d'azur, au chef de mesme chargé de trois estoilles d'or.

Les Buffles sont plus gros, la teste plus courte, & sont ordinairement bouclez; c'est à dire ayans vn anneau passé dans le musle.

Les testes de Bœufs, Taureaux, & celles des Beliers, sont appellées en Blazon *Rencontres*. Elles se mettent de front pour l'ordinaire, & ont les differences cy-dessus.

Les Beliers ou Moutons estans veus comme debout, & élevé on vse de ce mot *en pied*. Lors qu'ils n'ont que le deuant élevés & comme rampans, on les nomme *saillans*.

Les Beliers sont connoissables, en ce qu'ils sont accornez, & non les Moutons, Brebis ou Aigneaux.

Du Cheual.

Le Cheual est ordinairement veu passant & de profil.

Lors qu'il est nud, sans bride ny licol, il est dit *gay*.

Si l'œil est d'esmail differend du reste, on dit *animé*.

Lors qu'il est élevé, on le nomme *cabré* ou *effrayé*, *bridé*, *selle*, *bardé*, *houssié*, *caparassonné*, sont des termes qui font assez entendre ce qu'ils dénotent.

Saxe-Ancien, portoit de gueules à vn Cheual effrayé, gay & contourné d'argent.

Des Chiens.

Tous Chiens, de quelque espeece qu'ils soient, se peuvent mettre en Armoiries.

Les plus vstés sont les Leuriers & Leuresses; ils sont passans, courans ou rampans, & quelquefois assis sur leur queuë, & aboyans.

Pour exprimer la diuersité d'esmail de leurs colliers, on dit *accollé* ou *colleté* de tel, &c. Lors qu'il paroist des testes de cloud sur le collier, on dit *cloié* de tel, &c.

Nicolai premier President en la Chambre des Comptes de Paris, porte d'azur au Leurier courant d'argent, accollé & bouclé d'or: *V. la fig. 13.*

Le Chat est tousiours veu de front comme le Leopard; au lieu de ce mot *rampant*, on dit *effrayé*.

Du Loup, on dit *langué*, *onglé* & *denté*; & pour ses yeux, on dit *allumé*.

De l'Ours, on dit *dressé*, pour exprimer qu'il est *rampant*.

La Licorne n'a point d'autres termes particuliers que ce mot *en deffence*, qui signifie qu'elle baisse la teste, & presente la pointe de sa corne.

Les testes de ces animaux se voyent ordinairement de front. *V. la fig. 14.* Saint-Amadour porte de gueules à trois testes de Loup arrachées ou coupées d'argent.

Les Serpens se mettent en pal, fasce, bande; & les Dragons aussi, qui sont volans, couronnés, langués & armés.

CHAPITRE VI.

Des Oyseaux.

De l'Aigle.

COMME le Lyon tient le premier rang entre les animaux à quatre pieds, comme le plus noble & plus vsté, ainsi l'Aigle le tient entre les Oyseaux.

Lors qu'il a deux testes & deux aisles estenduës, il est dit esployé.

L'esmail differend de son bec est specificié par ce mot *becqué*; celui de la langue *langué*; celui de ses iambes & pieds *membre*; celui de sa couronne *couronné*; celui de son diadème *diadémé*, qui est vn cercle d'or qu'il a à chaque teste; celui d'*essorant*, quand il semble prendre sa volée; & *essoré*, volant en l'air: *V. la fig. 17.* L'Empereur d'Allemagne porte d'or à l'Aigle esployé de sable, becqué, membre, & diadémé de gueules, &c.

L'Aigle qui n'a qu'une teste n'est point dit esployé, & reçoit à cela près les mesmes deffences.

L'Aigle est dit *pasmé*, lors qu'il a le bec fort crochu & fermé, sans yeux, & représenté comme vieil & caduc.

Lors que la partie superieure est veüe seule, on l'appelle Aigle naissant, comme il est dit du Lyon.

Les Aiglettes sont plus petites, & se mettent en nombre; c'est à dire qu'il s'en voit plusieurs en vn Escu.

Les Aiglettes, qui n'ont ny testes ny iambes, sont nommés *Allerions*, & par les anciens Herauts *Allelions*; ils se mettent sur l'Escu & pieces d'iceluy iusques à seize: *Voyez Montmorency.*

Des Canettes & Merlettes.

Les Canettes en Armoiries n'ont ny bec ny pieds, non plus que les Merlettes, & se voyent de profil ou de flanc, la difference n'est qu'au col & grosseur du corps, les Canettes ayant le col plus long & tourné, que les Merlettes qui n'en ont que fort peu, & ont le corps plus petit: *V. la fig. 18.* De Belins-Poyane, porte au 3. & 4. d'azur à trois Canettes d'argent: *V. la fig. 19.* De Beauuillier porte d'argent à trois fasces de sinople, accompagnée de huit Merlettes de gueules 2. 2. 2. & 2.

Des Oyseaux de proye ou de Fauconnerie.

Les Oyseaux seruans à la Fauconnerie, sont de leurre ou de poing, & sont connoissables par leurs longes, grilets ou grilletts, chaperons & perches, lesquelles choses estant d'esmail, semblable ou differend, les font dire liez ou aux longes de tel, &c. Grilletez, chapperonnez, perchez de, &c. Becquez & membrez.

A vol esployé, c'est à dire ayant les ailles estenduës.

V. la fig. 20. Gault porte d'azur à vn Esprœuier d'argent, becqué, membré, & grilleté d'or, perché sur vn escot ou branche nouëuse d'argent.

Du Coq.

† 6. Le Coq (ainsi que tous les autres Oyseaux, qui ont les pieds & le bec differends) est dit membré & becqué; il a encore ces deux termes particuliers, *cresté & barbelé*, pour dénoter l'esmail differend de sa creste & de sa barbe: *V. la fig. 1.* L'hospital porte de gueules au Coq d'argent, cresté, barbelé, becqué & membré d'or.




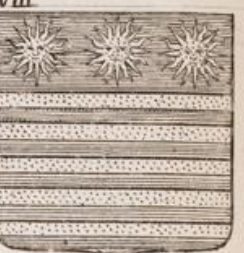

Du Paon.

Le Paon en Armoiries se met de front, les plumes de sa queuë estalées en demy rond; ce qui a donné lieu aux anciens Herauts de luy donner le nom de *roüant*; c'est à dire faisant la rouë: *V. la fig. 2.* Vignole de la Hire, porte au 1. & 4. de S. Paul de Rigault, qui est d'azur au Paon roüant d'or.

Du vol & demy vol.

Vne aille d'Oyseau seule est nommée *demy vol*, les deux ensemble *vol*; s'ils se trouuent trois ou plusieurs, sont autant de demy vols: *V. la fig. 3.* Cheualier à Paris porte d'azur à la teste & col de

e
,
-
c.
-
c-
ne
&
ux
fe-
de
un-
uë
uts
uë:
al de
nem-
emy
ol de

<p><i>De l'Hospital.</i></p> <p>I</p>  <p><i>Le Tellier.</i></p>	<p><i>Vignolle dit la Hire</i></p> <p>II</p>  <p><i>Dauphine.</i></p>	<p><i>Chevallier.</i></p> <p>III</p>  <p><i>Mancini.</i></p>	<p><i>Barin la Galissonniere.</i></p> <p>IV</p>  <p><i>d'Aligre.</i></p>
<p>V</p>  <p><i>De Marmes.</i></p>	<p>VI</p>  <p><i>Molé.</i></p>	<p>VII</p>  <p><i>Carille Iannin.</i></p>	<p>VIII</p>  <p><i>De Crequy.</i></p>
<p>IX</p>  <p><i>De la Vieuille.</i></p>	<p>X</p>  <p><i>Phélipes.</i></p>	<p>XI</p>  <p><i>Phelipeaux.</i></p>	<p>XII</p>  <p><i>De Longueil.</i></p>
<p>XIII</p>  <p><i>Le Febvre Dormesson</i></p>	<p>XIII</p>  <p><i>Pelleue.</i></p>	<p>XV</p>  <p><i>Gondrin Montesperan.</i></p>	<p>XVI</p>  <p><i>De Vic.</i></p>
<p>XVII</p>  <p><i>Le Febvre Dormesson</i></p>	<p>XVIII</p>  <p><i>Pelleue.</i></p>	<p>XIX</p>  <p><i>Gondrin Montesperan.</i></p>	<p>XX</p>  <p><i>De Vic.</i></p>

Lycorne d'argent, au chef d'argent chargé de trois demy vols de fable rangez.

Des Insectes.

Les Abeilles & Mouches n'ont rien de particulier, & sont faciles à connoistre.

Les Papillons peuuent estre veus volans ou passans, les marques rondes de leurs aisles estans d'esmail different du reste, on dit mirailé: *V. la fig. 4.* Barin la Galissonniere porte d'azur à trois Papillons d'or.

CHAPITRE VII.

Des Poissons.

Du Dauphin.

LE Dauphin és Armoiries de France est peint courbé, la teste du costé droit de l'Escu: il a ces differences de Blazon.

Allumé, pour exprimer l'esmail de l'œil.

Lorré, pour celuy des nageoires.

Pasmé, lors qu'il n'a point d'œil, de dents, ny de langue, & qu'il est tout d'un esmail: *V. la fig. 6.* Dauphiné porte d'or au Dauphin vif d'azur, lampassé, oreillé & barbelé de gueules.

Le Dauphin vif est celuy à qui l'on voit un œil, des dents en la gueule, & les barbes, crestes & oreilles d'esmail different.

Le Dauphin pasmé est celuy qui est d'un seul esmail, sans œil ny dents.

Les Barbeaux sont dits bars en termes de Blazon, & sont peints un peu courbez, & se mettent pour l'ordinaire en pal: *Voyez bar.* Les autres poissons se blazonnent facilement, n'ayant rien de particulier, en obseruant seulement leur nombre, esmail & situation: *V. la fig. 7.* Mancini Duc de Neuers, porte d'azur à deux Poissons rangés en pal d'argent.

CHAPITRE VIII.

*Des Astres.**Du Soleil.*

D'ORDINAIRE le Soleil se trace de douze rayons, moitié droits, & moitié ondés alternatiuement; & est ordinairement d'or, rarement d'argent; & quand il se voit de couleur, il est dit ombre de Soleil: *V. la fig. 8.* D'Aligre, Chancelier de France, portoit burelé d'or & d'azur, au chef d'azur chargé de 3. Soleils d'or.

Huraut porte d'or à la Croix d'azur cantonnée de quatre ombres de Soleils de gueules.

Du Croissant.

Le Croissant est pris de cinq façons, Croissant montant, versé ou renuersé, tourné, contourné, & tourné en bande; les cornes du montant regardent le chef de l'Escu; celles du versé regardent la pointe; celles du tourné regardent le costé droit; celles du contourné regardent le gauche; & celles du tourné en bande regardent l'angle supérieur de l'Escu du costé droit.

Lors qu'on dit Croissant simplement, on entend montant: *V. la fig. 9.* De Mesmes President au Mortier à Paris, porte au 1. d'or au Croissant de fable.

L'Estoille d'ordinaire est de cinq pointes, s'il y en a plus, on le doit specifier, & elle ne passe iamais seize: elle differe de la mollette, en ce qu'elle n'est iamais percée par le milieu; *V. la fig. 10.* Molé President au Mortier au Parlement de Paris, porte au 1. & 4. de gueules au chevron d'or, accompagnée en chef de deux Estoilles de mesme.

La Comete se peint ordinairement de huit rayons, environné d'une grande clarté: Il en est aussi de caudées & cheuelées, caudée se dit de deux ou trois rayons ondés; cheuelé, est caudée en forme de longs cheueux espars.

Lors qu'en Blazon l'on trouue ce mot *Roc*, il faut entendre que c'est vn Roc d'eschiquier, tel que ceux qui sont représentés en la planche precedente aux Armes de Roquelaure, lequel porte au 1. & 4. d'azur à trois Rocs d'eschiquier d'argent 2. & 1.

CHAPITRE IX.

Des Arbres, Fruits, Fleurs, &c.

Les Arbres qui se trouvent en Armoiries, sont quelquefois tout d'un esmail; quelquefois aussi leur tige ou leur fruit, sont diversifiés: Quand l'Arbre a quelque fruit, on le spécifie par ce mot de *fruit*, à la réserve du chesne, lequel est dit *englanté*, pour dénoter la diversité d'esmail de son fruit.

Le *Crequier*, est un arbrisseau qui se peint en chandelier à sept branches, ayant ses bouts terminez en fruits, pareils à de grosses Capres: V. la fig. 12. De Crequy porte d'or au Crequier de gueules.

Les fruits sont veus quelquefois avec quelques feuilles, ce qu'on doit spécifier par ce mot *feuillés*; s'ils sont pendans à quelque bout de branche, on dit *sousvenus*, &c.

Les *Coquerelles*, sont des Noisettes en fourreau, telles qu'on les voit encores vertes trois ensemble.

Les Fruits, Plantes, Fleurs, & Pierreries se peignent vulgairement au naturel.

Les feuilles qui se voyent aux raisins s'expriment par ce mot *pamprez*.

Les tierces-feuilles ou quarts-feuilles, sont composés de trois ou 4. feuilles, & les quinte-feuilles de cinq feuilles rondes, & percées au milieu: V. la fig. 15. Phelipeaux.

Des Fleurs de Lys.

Les Fleurs de Lys sont les plus nobles pièces qui se voyent en Armoiries en ce Royaume. Les Roys de France porte d'azur à trois Fleurs de Lys d'or 2. & 1. En blazonnant, on dit simplement porte de France.

De mesme si l'Escu est d'azur semé de Fleurs de Lys d'or, on dit porte semé de France.

Bourbon Condé porte de France au baston de gueules pery en bande. Ce mot *pery*, signifie que le baston est au cœur de l'Escu, & racourcy.

Quand les Fleurs de Lys sont coupées par le bas, & qu'il n'en paroît que la partie d'enhaut, on adjoûte ces mots, *au pied nouroy, coupé, ou perdu*: Vignancourt porte d'argent à trois Fleurs de Lys de gueules, au pied coupé ou nouroy.

Lors que le cœur de la Rose est d'un autre esmail que le reste, on la nomme boutonée; elle est aussi dite *tigée & feuillée*, s'il s'y rencontre vne queue & quelques feuilles attachées.

La Fleur de Lys qui est peinte au naturel, & de la mesme figure que le Lys qui croist en terre, se nomme Lys de Jardin, pour la difference des Fleurs de Lys, & éviter qu'on ne les confonde: *V. la fig. 17.* Le Fevre d'Ormesson, Doyen du Conseil, porte d'azur à trois Lys de Jardin d'argent, tigez & feuillez de sinople.

CHAPITRE X.

Des Figures humaines.

TOVTEs Figures humaines qui se voyent en Armoiries, sont de l'esmail ordinaire du Blazon ou de *carnation*, c'est à dire de la couleur de la chair: Lors que les Figures se voyent de profil, on le specifie.

La Figure humaine dont l'on voit la teste de front, le col & vne partie de la poitrine finissant en pointe, est appellée *bus*, adjoûtant d'homme, femme, ou autres personnes.

Les bras & mains droites qui se voyent separément, sont dits simplement *bras* ou *mains*; s'ils sont gauches, on le doit specifier: *V. la fig. 18.* Pelleuë porte de gueules à vne teste humaine d'argent en profil, au poil leué d'or.

Les testes de profil qui se trouvent de sable, sont appellées *de Mores* simplement, & la bandelette qui leur ceint la teste est nommée *tortil*, & les testes où il s'en voit sont dites *tortillées de*, &c. *V. la fig. 19.* Gondrin-Pardaillan porte d'or à vne tour de gueules, sommée de trois donions de mesme, maçonnés de sable, & trois testes de Mores en profil rangées en chef, tortillées d'argent. Deux mains droites peintes ensemble l'une dans l'autre, est ce qu'on

qu'on nomme *Foy*: V. la fig. 20. De Vic porte de gueules à vne Foy d'argent en fasce, surmontée d'un Escuffon d'azur à la Fleur de Lys d'or bordée de mesme.

CH A P I T R E X I.

Des Chasteaux, Tours, &c.

L E s Chasteaux qui se voyent en Armoiries, sont composez de deux ou plusieurs Tours, & d'une espece de logement entre deux. † 7.

Lors qu'il paroist quelques Tourettes au dessus de celles qui sont aux Chasteaux, on les dit *sommez* de tant de Tours: Voyez *Gondrin-Montespan cy-deuant*.

Lors que les lignes, qui marquent la separation des pieces, dont les Tours sont construites, paroissent d'un autre esmail; on exprime cette diuersité en les nommant *massonnez*: V. la fig. 3. De Pontac, premier President à Bourdeaux, porte de gueules au Pont à cinq Arches d'argent sur vne Riuiere de mesme ombrée d'azur, & supportant deux Tours d'argent massonnez de sable.

Quand l'Escu est diuisé de lignes ou liaisons, comme les bastimens, on se sert du terme *massonnez*: V. la fig. 2. De Marillac porte d'argent massonné de sable, écartelé de sept pieces, remplis de six Merlettes de mesme, celuy de l'abisme d'azur à vn Croissant d'or.

Lors qu'il y a des creneaux aux murs & tours, dont les Chasteaux sont composez, on les nomme *crenelez*.

Si les Tours sont rondes ou quarrées, il le faut specifier, de mesme si elles sont couuertes & giroüettées de quelques pannonceaux.

La Tour qui paroist au milieu d'un Chasteau estant sommée d'une autre plus grande que les autres, est nommée *Donion*.

Les herfes & treillis se mettent en ce lieu, comme estans des dépendances des Chasteaux, Tours & Forteresles, on nomme aussi ces herfes *portes-coulisses*.

CHAPITRE XII.

*Des Instrumens de Guerre,**Chasse & Navigation.*

L'ESPE'E a tousiours esté & est encore à present la marque la plus essentielle de la Noblesse ; elle a toutes ces differences à obseruer, nuë ; au fourreau, la pointe en haut ou en bas, garnie de tel, &c. c'est à dire, ayant la garde & la poignée de tel, &c.

Les cimeteres sont coutelas à l'antique, leur disposition est en pal, fasce, &c. leurs fourreaux sont dits virollez, enchez & riuez, pour exprimer la diuersité d'esmail de leur garniture ; leurs bouts se nomme bouterolles d'espée.

Les lances ont quelquesfois des guidons, ce qu'il faut specifier, & ont leur Blazon commun avec les piques, dars & iauelots, qui se peuent mettre en mesme disposition que les espées.

Les haches sans manche se nomment par aucuns dolloüiers.

Les fermaux sont boucles avec vn ardillon, telles qu'on voit aux ceintures & baudriers.

Les cors de chasse, trompes, huchets, &c. sont dits enguichez, pour dénoter la difference d'esmail du bout par où on les embouche pour sonner.


















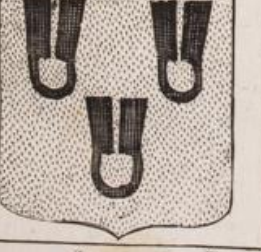


Virollez, pour celuy des cercles & autres ornemens dont ils sont enrichis.

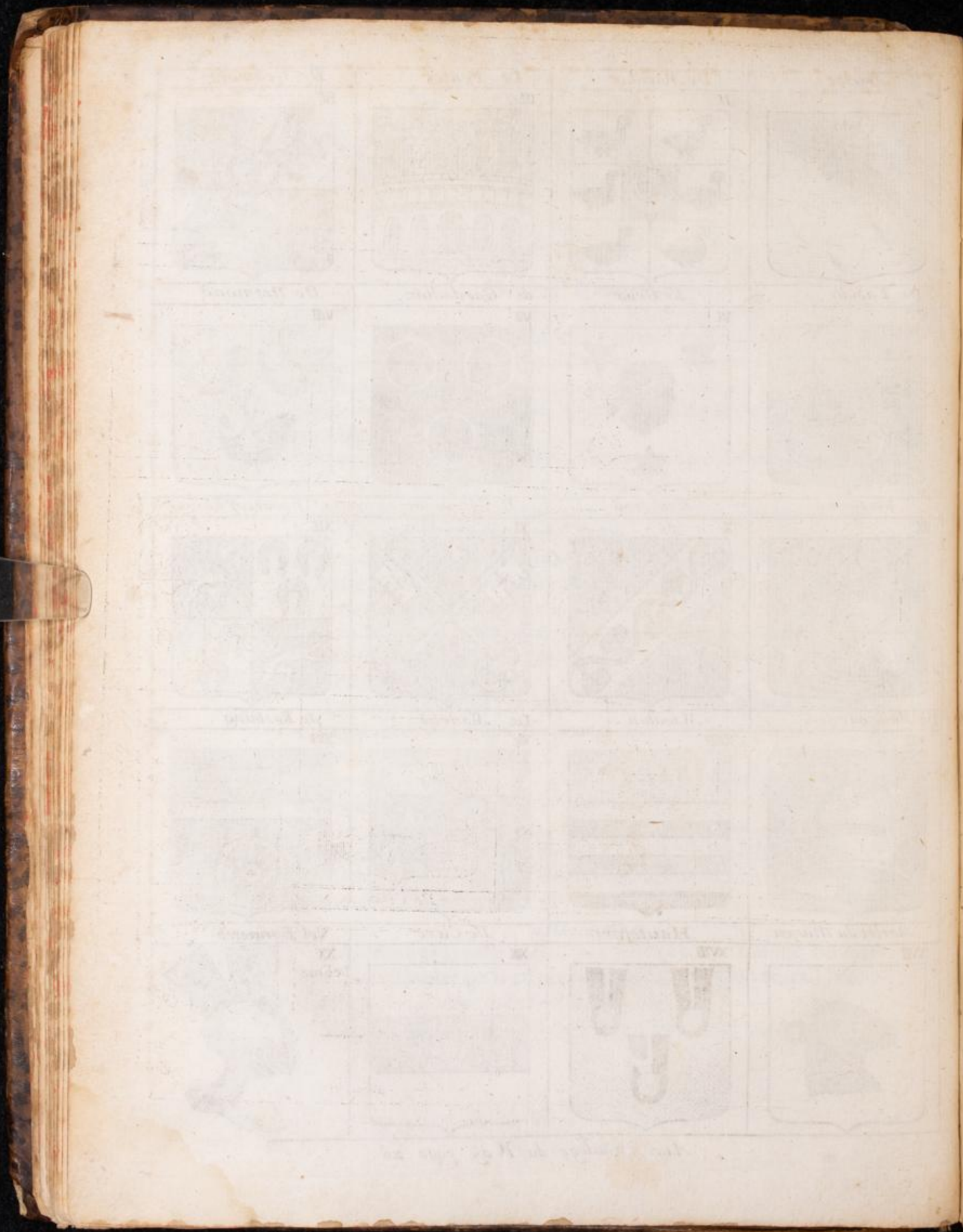
Liez, pour celuy du lien, cordon, ou pendant, dont ils sont attachez : *V. la fig. 8.* De Nesmond second President au Parlement de Paris, porte d'or à trois cors de sable liez d'azur, l'emboucheure à fenestre de sable, enguichés de gucules.

Des Nauires.

Aux Nauires appellés nefz, on vse de ce terme *habillez* ou *equipez*, pour dénoter qu'il est accompagné de tout son attirail, comme de mats, cordages & voiles.

Lors que les mats sont sans voiles, on dit au mats *desarmé* ;

<p><i>Amelot.</i></p> <p>I</p> 	<p><i>De Marillac.</i></p> <p>II</p> 	<p><i>De Pontac</i></p> <p>III</p> 	<p><i>De Gramont</i></p> <p>IV</p> 
<p><i>De LaSalle</i></p> <p>V</p> 	<p><i>Le Goux</i></p> <p>VI</p> 	<p><i>de Cardaillac.</i></p> <p>VII</p> 	<p><i>De Nesmond</i></p> <p>VIII</p> 
<p><i>La Nauue</i></p> <p>IX</p> 	<p><i>Bruslard</i></p> <p>X</p> 	<p><i>De Clermont</i></p> <p>XI</p> 	<p><i>De S. Bonnet Thoiras.</i></p> <p>XII</p> 
<p><i>De Bellegarde.</i></p> <p>XIII</p> 	<p><i>Magalon.</i></p> <p>XIII</p> 	<p><i>De Monchy</i></p> <p>XV</p> 	<p><i>de Rostaing.</i></p> <p>XVI</p> 
<p><i>Morlet du Muscu.</i></p> <p>XVII</p> 	<p><i>Hautefort.</i></p> <p>XVIII</p> 	<p><i>De Clere.</i></p> <p>XX</p> 	<p><i>Vol Banneret</i></p> <p>XX</p> <p><i>De Brac</i></p> 



les voiles qui se rencontrent séparément & enflées sont appellées voiles en poupe.

Les Anchres, le trabs, la stangue, & les gumenes, peuuent estre d'esmail different; ce qu'il faut obseruer. Les gumenes sont les cordes ou chables dont sont liés les trabs, & la stangue: *V. la fig. 9.* La Nauue porte de gueules au Nauire équipé & habillé d'argent, surmonté de trois Estoilles d'or.

Sous ce mot d'ustencile sont compris tous outils & instrumens d'Art & Mestier, vestemens & autres menus meubles.

Les fers à cheual se mettent ordinairement la pointe en haur; les pointes de cloud paroissant, l'on dit *cloüez*.

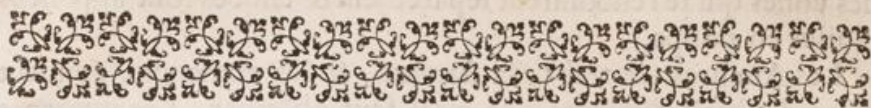
La cloche à ce terme particulier pour son battant, l'on dit *batallée* ou *batellée*.

Des brisures.

Les chefs des Maisons nobles, portent seuls les Armes plaines, & pour ce sujet ils sont appellés chefs du nom & Armes.

Les cadets & leurs descendans portent le nom & les Armes de leur Maison, mais avec distinction quant aux Armes qu'ils brisent diuersement, & la pluspart selon qu'il leur plaist; Les vns brisent leurs Armes d'une bordure, d'un lambel; & les autres d'une bande ou baston, &c.





EXPLICATION ET ETYMOLOGIE
DES TERMES
 VSITES EN LA SCIENCE
 DV BLAZON.

A

Le R. P.
 menestrier
 Iesuite en
 l'art du
 Blazon.
 Paliot en
 la Science
 des Ar-
 moiries.



Baisse, se dit du chevron, du pal, & de la bande, quand leur pointes finissent au milieu de l'Escu, & au dessous, estans plus bas que leur assiette ordinaire.

Abisme, est le cœur de l'Escu, & lors que l'on dit, *mis en abisme*, c'est à dire au milieu de l'Escu.

Accollé, se dit du collier des animaux, d'un arbre, d'une croix, & colonne qui est entourée de lierre, de vigne, &c. Ce mot se dit aussi de deux Escus qui sont ioints ensemble, comme sont ceux du Roy Henry III. Roy de France & de Pologne.

Accompagné, se dit de plusieurs pieces qui accompagnent, & qui sont à l'entour des principales, comme le sautoir, la bande, la fasce, le chevron, le croissant, le Lyon, l'Aigle, &c.

Accorné, se dit des animaux qui portent cornes, d'autre couleur ou métal que le reste du corps.

Accosté, se dit des pieces qui sont posées aux costés de la fasce, du pal, & d'autres pieces, Alegre & de Budes nous fournissent d'exemples.

Adextré, se dit des pieces qui se mettent au costé dextre de l'Escu, comme au contraire, l'on dit fenestré, ce qui se pose au costé fenestre.

Adossé, se dit des animaux qui se tournent le dos, des clefs, des croissans, bars, & autres pieces.

Affronté, se dit des animaux qui se regardent l'un l'autre debout, ou en pied.

Aiguise, se dit des pieces qui ont les bouts aigus, qui finissent en pointe comme le pal de Iean Cando, appellé Candos par Froissart, lequel portoit d'argent au pal aiguisé de gueules.

Aioûté, pour dire qui est ouvert ou à iour, comme vn chef crenelé, dont les creneaux sont remplis d'autre couleur que le champ.

Alaisé, alisé, racourcy ou arresté, se dit des pieces honorables, dont les extremités ne touchent pas les bords de l'Escu. L'on peut donner deux sens à ce mot; le premier est, que ces pieces sont à l'aise ou au large, n'estant pas contraintes comme les autres qui touchent les bords de l'Escu; le second est, qu'elles laissent vn bord que nous nommons liziere ou lais, d'où vient que ce mot se dit indifferemment Alisé ou Alaisé.

Alerions ou *Allelions*, sont des Aigletes qui n'ont ny bec ny iambes.

Allumé, se dit du flambeau & du baston qui est bruslant, comme aussi des yeux, des animaux ou poissons, comme du Dauphin; ce terme est metaphorique, lequel se donne aux yeux des animaux, que nous disons par metaphore estre allumez de colere, parce que dans la fureur, les esprits qui montent en foule aux yeux, en sortent comme des estincelles, & rendent les yeux brillans comme des charbons allumez.

Amphistere ou *Amphisbene*, est vn serpent aisé qui à la teste d'un autre serpent à la queuë, il se trouue es deserts de Lybie, il jette son venin par l'une & l'autre part, à quoy ressemblent les traistres qui ont deux visages; l'un de complaisance en presence, & l'autre de distraction en l'absence.

Ancré, se dit des croix & sautoirs, lors que leurs extremités se terminent en anches.

Anile, est vne piece de fer propre à serrer les poutres dans les bastimens ou vn fer de Moulin, qui conserue son nom en Armoiries.

Animé, se dit de l'œil du Cheual, quand il est d'émail different, c'est animal s'animant & s'encourageant, lors qu'il entend les fanfares des trompettes, dans le desir de combattre.

Annelets, sont de petites boucles rondes comme des anneaux.

Apaumé, se dit de la main qui est ouverte.

Appointé, se dit des chevrons & autres pieces, dont les pointes se ioignent.

Ardent, se dit des charbons allumez.

Armé, se dit des ongles du Lyon, parce que ce sont leurs véritables armes & deffenses.

Arraché, se dit de la teste des animaux ou oyseaux, lors qu'elle n'est pas coupée au net, à l'endroit où elle est séparée du col.

Arrondi, se dit du tronc ou d'une branche d'arbre peint en métal ou couleur autour de son rond.

Assis, n'est gueres l'action des animaux en Armoiries, il s'en trouve pourtant.

Auant mur, est un pan de muraille joint à une tour.

Azur, est de couleur celeste.

B

B *Anniere*, vient du mot Allemand *banner*, qui signifie enseigne: Les Seigneurs Bannerets en ont pris leur nom, parce qu'ils avoient seuls droit de porter banniere ou enseigne quarrée.

Baillonné, se dit d'un animal qui a à la gueule un baston ou tronçon de bois: Voyez *Bournan*.

Barbelé, se dit de la barbe du coq.

Bardé, se dit du cheual qui a ses bardes.

Bars ou *barbeaux*, sont poissons qui d'ordinaire sont adosséz.

Bastillé garny de tours, ce mot vient de bastille, qui signifie forteresse, témoin le Chasteau qui est ioignant la porte saint Antoine à Paris, qu'on appelle la Bastille saint Antoine; l'on dit aussi bastillé aux creneaux renuersés, qui sont au bas d'un chef, d'une fasce, ou d'une bande.

Baston, se dit d'une piece mise en bande qui sert de brisure, laquelle est plus estroite que le cotice.

Bataillé ou *batelé*, se dit d'une cloche de métal, qui a le batant de couleur.

Becqué, se dit d'un oyseau qui a le bec d'autre esmail que le reste du corps.

Beffroy, est vne piece de la forme des vairs, qui est composé en forme de cloches, dont on se sert pour sonner à l'effroy ou l'alarme.

Besans, sont pieces rondes de métal.

Billettes, est vn mot pris des bullettes, billets ou bulletins, qui sont de mesme forme.

Bisse, est vn serpent comme celuy de Milan, c'est la guyure que les Italiens appellent *bischa*, dont ce mot est tiré.

Bordé, meubles ou pieces dont l'Escu est chargé ou bordé à l'entour.

Bouclé, qui est garnie d'une boucle, comme celle qui est au collier d'un levrier, l'on dit aussi bouclé blazonnant vn buffe, vn ours, ou autres animaux qui ont vne boucle au muse.

Blazon, Voyez l'origine de ce nom.

Bourdonné, se dit des Croix qui sont garnies aux extremités, de pommes ou boutons, semblables à ceux des bastons de Pelerins.

Bouterole, c'est vn fert longuet & boutoné, qui se met au bout du fourreau d'une espée.

Boutonné, se dit des roses ou autres fleurs, quand le cœur ou bouton est d'autre esmail que les feüilles.

Breteffés, se dit des pieces qui ont des creneaux de part & d'autre, ce mot est dérivé de l'Italien *bertesca*, au dire de Monsieur Menage, ou des anciennes forteresses appellées bretesches, parce qu'elles auoient les murailles crenellées.

Brisé ou *brisures*, ce sont pieces qui differencient les Armes des aînés d'avec les cadets, qui sont brisées d'un lambel, d'une bordure, &c.

Brochant, se dit des pieces qui passent sur les autres, comme le Lyon de Mornay-Villarceau broche sur les fascés: Brochant vient du vieil mot broché, pour dire releué en broderie sur l'estoffe, comme robes brochées d'or; parce que les pieces brochantes passent sur les autres.

Burelles sont fascés, dont le nombre est égal, & qui est de dix.

Burelé, se tire des habits de bure qui estoient à listes & barrez, comme les burelles le sont.

Bus ou *busé*, vient du nom Italien *busso*, qui signifie vne teste humaine avec vne partie de la poitrine.

C

C*Anellé*, se figure comme l'engreslé.

Canton, est la neuvesime partie de l'Escu, & placé pour l'ordinaire à l'angle droict, seruant de brisure.

Cantonné de canton de ruë, dont l'origine est *regards*, le coin de l'œil, l'on donne ce nom aux angles, que la croix & le fautoir laissent vuides dans l'Escu.

Carnation, se dit des parties du corps humain, representées au naturel, comme testes humaines.

Champ, c'est le fond de l'Escu sur lequel se met le métal ou la couleur qui domine dans les Armoiries.

Chappé, se dit de l'Escu qui a vn triangle en bas d'autre émail, faisant allusion à la cape des Espagnols, à la chape des Eglises, & aux anciens chaperons.

Chaussé, vient de la chaussure, il se dit de l'Escu qui a vn triangle en haut.

Chaperonné, se dit de l'Espreuier ou autre oyseau de proye, qui est armé de son chaperon, ayant les yeux fermez.

Chargé, se dit des pieces qui en ont d'autres sur elles, comme aux Armes d'Espinay Saint Luc, *surchargé*, lors qu'une piece en charge vn autre, qui charge vne Croix, bande, Aigle, ou autre meuble de l'Escu.

Chausse-trappe, est vn fer à quatre pointes aiguës, dont l'une se trouue tousiours droite, & les trois autres à terre.

Chef, est vn nom qui s'applique metaphoriquement à toutes les choses qui sont les plus élueés, ou les premières.

Chevron: Voyez cy-deuant.

Cimier, est ce qui se met à la cime de l'Escu.

Clariné, se dit des animaux qui portent des sonnettes comme les vaches.

Cleché, c'est à dire percé à iour, de façon que la piece qui charge l'Escu, paroist comme si elle estoit chargée d'une semblable piece, le R.P. Menestrier Iesuite, dit que cleché se doit entendre de l'arrondissement en pointe de la Croix de Toulouse.

Cloué, se dit des marques rondes qui sont en forme de testes de clous

clous sur les jointures des frettes, colliers des animaux & fers à cheual.

Cœur, se prend pour le milieu & le centre de l'Escu, qu'on nomme aussi abisme.

Composé, veut dire composé, comme vne bordure composée; cela se dit des pieces qui sont de deux émaux differens par pieces égales à la façon des eschiquiers, mais seulement d'un trait.

Contourné, se dit des pieces tournées à gauche.

Contrebandé, *contrefasché*, *contrepallé*, se dit quand il y a bande, contre-bande, fasce, contre-fasce, & pal contre-pal.

Coquerelles, ce sont noisettes dans leurs fourreaux, jointes ensemble au nombre de trois, & toutes vertes, telles qu'on les cueille sur les noisetties.

Corniere, est vne anse de pot.

Cotice, se dit de l'Escu entier, lors qu'il a vn nombre égal de cotices, alors l'on dit coticé de dix pieces: On le dit aussi de la bande quand elle est accostée de deux cotices.

Cottoyé: Voyez accosté.

Couché ou en repos, se dit du chien, du bœuf, & de la licorne, assis sur sa queue.

Coupé, se dit lors que l'Escu est diuisé en fasce par vn petit trait seulement: Ce mot de coupé s'entend aussi des membres des animaux quand ils sont tranchez net, dont la moitié par le haut est d'un émail, & par le bas d'un autre: Voyez les Armes de Schomberg. Cela se dit aussi des testes de loups, sangliers, bœufs, oyseaux, ou de leurs membres coupés & separés du corps; comme l'on voit quand les testes sont arrachées: Voyez de Saint Amadour & de Vignerot.

Courant, se dit du lièvre & du chien.

Couronné, se dit des pieces qui portent couronne.

Cousu, se dit des chefs & fasces de métal sur métal, ou de couleur sur couleur: Voyez Bonnes Lesdiguières & Mazarin.

Crenelé, se dit des figures en forme de creneaux, fasce crenelée, pal crenelé, &c. Ce mot vient du Latin *crena* * qui signifie * Plin. lib. 11. ch. 37.

Crequier, est vn terme Picard, qui signifie vn prunier sauvage;

les Picards l'ont pris des Allemans, qui nomment aussi les cerifes des creques.

Cresté, est la creste qui est dessus la teste des coqs, d'autre couleur ou métal que le corps.

D

D*Anché, dentelé, endenté*, se dit des pieces qui ont des dents comme les scies. La figure du Blazon est prise de la dentelure d'Architecture.

Découpé, se dit des découpures, ou pieces leuées : Ce mot a pris son etymologie des ouvrages qui se font avec le ciseau ou le canif sur le satin, ou sur le velours ras.

Deffense ou *deffendu*, est la dent de dessous du sanglier, dont la nature l'a pourueu pour se deffendre, & offencer ceux qui l'attaquent, la dent estant d'autre couleur que la teste.

De l'un en l'autre, se dit lors que l'Escu est diuisé par deux émaux, & chargé d'une piece des mesmes émaux, en sorte que le métal est sur la couleur, & la couleur sur le métal.

Dextrochere est vn bras droit, qui tantost se trouue nud, tantost vestu ou habillé, & quelquefois armé.

Diapré, se dit de l'Escu & des pieces, quand elles sont damasquinées, c'est à dire en broderie.

Donionné, se dit des Tours & des Chasteaux, quand ils ont plusieurs petites Tours au dessus.

Douloire est vn instrument de Charpentier, qu'on appelle en Latin *dolabra*.

Dragonné se dit du Lyon, ayant queue de dragon.

E

E*Scartelé*, se dit de la partition de l'Escu en quatre parties égales.

Eschiqueté, qui est garny de pieces quarrées d'eschiquier, dont les vnes sont de métal, & les autres de couleur.

Effarouché, se dit du chat, lors qu'il est en action rampante.

Effrayé, pour signifier que le cheual est rampant ou cabré, action

qui luy est naturelle , quand il prend frayeur , ou ombrage de quelque chose.

Embouché , c'est le bout du cor , cornet & trompette , qu'on appelle enguiché , que l'on met en la bouche pour en sonner.

Emmanché vient des manches , qui ont la forme de l'émanché auant qu'elles soient coufues , estant plus larges en haut que vers le poignet.

Emmuselé , animal , comme vn ours ou autre , qui a la gueule liée d'une museliere , pour l'empescher de paistre ou mordre : Voyez *Molet du Museau*.

Englanté , chargé de glands , qui est le fruiet du chesne.

Endenté , se dit des pieces enchassées l'une dans l'autre en forme de dents.

Engreslé , est presque le mesme qu'endenté , excepté que les pointes sont moindres & plus arrondies.

Enté , se dit lors que les deux parties de l'Escu entrent l'une dans l'autre , par des entures rondes , qui pouroient estre dites emboitures.

Equipolé , se dit quand vn Escu est remply de neuf quarrés , que l'on appelle points en forme d'échiquier.

Equipé , se dit d'un vaisseau qui a tout son attirail.

Epanoüy , ouuert , se dit d'ordinaire de toute sorte de fleurs , & principalement de la fleur de lys.

Eployé , se dit de l'Aigle aux ailles estenduës.

Essonnier , est vn orle fleuronné , qu'on appelle autrement trescheur.

Essoré ou *essorant* , se dit de l'oysseau qui prend l'essor , qui ouure les ailles pour s'esleuer & enuoler en l'air. *Essoré* , se dit aussi de la couuerture d'une maison.

F

F *Asce* vient du Latin *fascia* , qui denote vne escharpe , & *fascia* pour les bandelettes d'un petit enfant.

Fascé , se dit lors que l'Escu est remply de fascés également de métal & de couleur , soit au nombre de six ou de huit.

Fanon , est vn manipule que le Prestre voulant celebrer la

saincte Messe met en son bras gauche.

Fermaux, ce sont boucles garnies de leurs arpillons.

Fiché, se dit des pieds des croix, & pals aiguillés, ou au pied fiché.

Filiere, c'est le diminutif de la bordure.

Flanché, *flanqué*, *aflanqué*, se dit des deux costés de l'Escu escartelé en fautoir, comme celuy de Sicile. Flanqué vient du mot Espagnol *flanquar*, qui est vn terme de fortification dont nous nous seruons pour exprimer les flancs d'vn bastion; nous disons flanqué de quatre tours.

Fleurdelise, *fleuronné*, & *florencé*, qui est bordé ou terminé en fleurons comme vne croix, vn balton, & vn trescheur.

Fourchu, se dit de la queuë du Lyon.

Franc-quartier ou *canton d'honneur*, c'est le premier quartier de l'Escu.

Forces, se dit des pieces qui seruent à couper les cuirs & les draps.

Foy, est de deux mains iointes, comme on se les donne pour gage d'amitié; si elles sont d'argent sur azur, on dira d'azur à la Foy d'argent.

Frettes & fretté, sont composez des traillis faits en ialousie, & des taxes ou autres pieces posées de cette maniere.

Feuille de scie, est vne fasce danchée par le bas, & faite comme la lame d'vne scie.

Fuselé, se dit l'Escu remply de fusées, qui sont pieces d'Architecture, nommées autrement Astragales, on dit les fusées avec leurs pesons.

Fusé, se dit d'vne forest ou bois de haute fustaye.

G

G*Ay*, se dit du cheual nud sans bride, selle, ny caparaçons.

Gironné, se dit de l'Escu partagé de toutes les partitions, & de deux émaux.

Gomene ou *guimene*, c'est la corde d'vn Ancre.

Gonfanon, est vne Banniere d'Eglise, dont on specifie les franges & les pendans, s'ils sont differens.

Grilleté, se dit des oyseaux de proye qui ont des sonnettes.

Gringolé, des Croix qui finissent en testes de serpens.

Gueules, est la couleur rouge.

Gayure, est vn serpent qui deuore vn enfant comme celuy de Milan.

H

H*Abillé*, se dit du Nauire qui a des voiles d'vn émail autre que le Vaisseau.

Hamade ou *hamaide*, c'est vne fasce de trois pieces alaisées qui ne touchent pas les bords de l'Escu.

Heaume, est la premiere piece des Armes ; sous François I. on le nommoit armet, d'autrefois casque, pot, cabasset, bassinet, falade, morion, & bourguignotte.

Hermine, comme les anciens ont donné le nom de rats de Pont à ces petites bestes, parce qu'ils venoient de Pont en Asie ; ainsi nos François & autres peuples, qui les faisoient venir d'Armenie, où ils trafiquoient, les ont appellés du nom adiectifs, vité en ce temps-là d'hermines, c'est à dire rats ou fourrures d'Armenie, de mesme que le nom de Zebelines a esté donné aux martes, à cause que les Marchands de Zebel en Syrie en trafiquoient.

Houffseau, botte ou bottines, habillement de iambes.

Hure, est la teste d'vn Sanglier.

Hydre, est vn serpent à sept testes, que les Poètes ont feint auoir pris naissance aux marais de Lerne, au territoire Argien.

I

I*Sfant*, se dit de l'enfant de gueules, qui sort de la gueule de la giure ou serpent ondé & tortueux de Milan ; il se dit aussi du Lyon qui se met sur le chef, ne montrant que la teste.

Iumelles vient de *gemelle*, parce qu'elles sont mises deux à deux.

L

L*Ambel*, est vne piece faite comme les gouttes de l'Architecture, elle sert ordinairement aux brisures.

Lambrequins vient de *lamberare quod est scindere* ; aussi on les appelle hachemens.

Lampassé, c'est le mesme que langué, qui veut dire qui a la langue hors de la gueule : Ce mot lampassé vient du verbe *lambere*, lescher, qui est le propre de la langue.

Leopardé, se dit du Lyon passant.

Lionné, se dit du Leopard rampant ; la difference du Lyon & du Leopard, est que le Lyon ne montre qu'un œil, & le Leopard deux ; l'un est rampant, & l'autre passant.

Lié, ce qui est ioint, reserré, attaché, & accouplé par un lien, cordon ou ruban, comme masses, clefs, cornets, espics de bled.

Litre, est vne ceinture qui se met dedans & au dehors des Eglises des Seigneurs, &c.

Lorré, signifie les nageoires des Dauphins.

Lozangé, se dit de l'Escu plein de lozanges, les lozanges sont faites comme les carreaux du Jeu de cartes.

M

M*Acles*, sont lozanges ouuerts en lozanges, ou pour mieux dire, ce sont mailles de filets.

Maçonné, se dit du mortier qui paroist en forme de filet contre les pierres de taille des tours, chasteaux, ponts, pans de mur, &c. Les Peintres & Maçons appellent ces filets des traits de rustique.

Manche mal taillée, est vne manche dont vsent quelques Seigneurs d'Angleterre.

Mantelé, est le mesme que chappé. *Voyez Chappé.*

Marqueté, se dit des marques ou taches que l'on voit sur les aisles des papillons, & sur quelques animaux, comme panthere, ours, & truite.

Massacre, se dit du bois de cerf, quand il est ioint à vne partie du crane.

Membré, se dit d'un oyseau, lors qu'il a les iambes d'un autre émail que le corps ; de mesme du bec.

Merlettes, sont oyseaux sans bec & sans pieds, qui pour l'ordinaire sont de fable.

Miraille, se dit des marques ou taches que les dragons, paons, & papillons ont sur les ailles ou queuës.

Monstrueux, se dit des animaux qui ont quelque partie, comme la teste ou les pates qui ne leurs conuiennent pas; comme sont la teste humaine au Lyon, ou vn dogue avec deux testes.

Montant, se dit du Croissant, lors que ses cornes tournent en haut.

Morné, se dit Lyon, qui n'a ny dents, ny langue, ny œil, ny ongles. Ce terme aussi conuient aux lances arrondies au bout, au lieu d'estre aiguës. *Par Metaphore du Lyon desarmé.*

Moucheté, plumeté, découpé, est vne imitation des cizelures que l'on fait sur le satin & velours ras, en petites figures sans nombre posées & distantes les vnes des autres, cōme celles de l'hermines.

Mouuant, se dit des pieces qui naissent ou sortent du coin de l'Escu, ou la figure est attachée, & tirant vers vn autre costé. On dit vn bras mouuant du costé dextre de l'Escu, vn pal flamboyant mouuant en chef, &c.

N

N *Aissant*, se dit du Lyon, qui ne monstre que la teste, les espaulles, les pieds & iambes de deuant, le reste du corps estant comme caché sous l'Escu du champ, duquel il semble sortir & naistre: Ce terme conuient aussi à l'Aigle *Naturel*, qui est peint en sa couleur naturel.

Nylle ou Anille, est vn fer de moulin.

O

O *Mbré*, veut dire ombragé, les cigales, papillons, & quelques poissons en certains endroits sont qualifiés ombrés; comme par fois les terrasses.

Onglé, se dit des ongles ou cornes, qui sont aux pieds des bestes à pied fourchu; comme l'on dit armé des ongles ou griffes des Aigles, Lyons, Griffons, & autres animaux.

Orle, se prend pour quelque bord que ce soit, soit que son origine soit *ora* ou *orula*: On disoit iadis *orlet*. Les Italiens disent *orlo*.

* *Ottelles*, sont figures semblables à des amandes.

* *Sohier*,
& le R. P.
de Varènes
Iesuite.

P*Aillé*, est le mesme que diapré.

Pairle, est vne figure faite comme l'Y.

Pallé, se dit de l'Escu plein de pals.

Palissé, fait en façon de pals aiguifés, dont on se sert pour faire des palissades pour la deffence d'une Place.

Pampre, est vn ieune sermant ou sep de vigne avec ses feüilles.

Papelonné, se represente en forme d'écaïlles ou demy cercles, dont les bouts tirent en haut.

Party, veut dire diuifé, partagé, en Blazon il se restraint au partage de l'Escu en deux parties en pal.

Passant, allant, marchant, c'est la posture ordinaire des animaux terrestres, comme le chien & autres.

Paté, se dit des croix, dont les branches s'eslargissent à mesme qu'elles sortent du cœur, ayans les extremités flanquées, & trois fois aussi larges que la racine.

Pasmé, se dit du Dauphin d'Auergne, qui a la gueule beante, comme éuanouïy, ou expirant, estant d'une seule couleur, sans langue, dents, ny œil.

Peautré, se dit de la queüe du poisson, lors qu'elle est d'autre couleur que le corps.

Pery, se dit d'une piece racourcie: comme le baston de Bourbon pery ou mis en abisme, qui est vne mesme chose.

En Pied, se dit de l'animal qui est debout sur ses quatre pattes: Voyez *Chasteigner*.

Pied coupé, *pied nourry*, se dit des fleurs de Lys, qui sont coupées net, dont il ne paroist que les trois parties superieures des fleurons.

Pointe ou pied de l'Escu, est la plus basse partie de l'Escu, arrondie par ses costés.

Pommeté, se dit de l'Escarboucle de Cléues, & des croix qui ont des pommes au bout.

Posé, qui est mis en assiette de croix, bande, pal, &c.

Potencé, conuient aux croix, dont les bouts finissent en potences, c'est à dire en T.

Points equipolez: Voyez *equipolez*.

En Poupe, se dit des voiles enflés.

Q

Quartier, est à proprement parler la quatriesme partie de l'Escu, lors qu'il est écartelé & diuisé en quatre parties égales.

Quinte-feuille, est vne fleur qui a ce nom du nombre de ses feuilles posées en rond, & percées au milieu.

Quarte-feuille, est vne fleur qui a quatre feuilles.

R

RAcourcy, est la mesme chose qu'*Alaise*.

Ramé, se dit du bois de cerf avec ses cornes.

Rampant, se dit d'un animal terrestre, qui monte & se dresse comme vn Lyon, scauoir de Lours & du Chien, à la reserue du Lyon & Griffon, qui est leur assiette ordinaire: & pour ce qui est du Cheual, de la Licorne, du Belier, du Loup, & autres estant en cette assiette, on se sert à chacun d'un terme particulier, d'effarouché, d'effrayé, de rauissant, de saillant, & de sautant.

Rauissant, se dit du Loup.

Recroisetté, se dit des Croix terminées en croisettes, comme redoublées.

Regardant, se dit des animaux qui ne monstrent que la teste, & quelque petite partie du col mouuant de quelque diuision de l'Escu: Voyez *Sernien*.

Rencontre, se dit des testes des animaux qui sont posées de front, comme Bœufs, Taureaux, Beliers, Vaches & Buffles.

Roc d'échiquier, est vne figure faite comme la Tour des eschecs.

Resarcelé vient du Latin *resarcio*, qui signifie recoudre.

Rompu, est la mesme chose que brisé.

Rouant, se dit du Paon, lors qu'il fait la rouë de sa queuë.

Rustre, est vn lozange percé en rond.

S

Sable, c'est la couleur noire dont l'on se sert à blazonner.

Saillant au lieu de rampant, se dit de la Licorne cabrée ou

esleuée, qui se faillit & iette en auant les iambes de deuant.

Sautant, se dit du belier, de la chevre & du bouc, comme rampant du Lyon.

Sautoir, *sautour* & *sauteur*, est vne façon de Croix de Saint André: Vn Autheur moderne dit, que c'est vn instrument à deuider le filet, & faire des escheuaux. On luy a donné ce nom, parce qu'il semble sauter continuellement, en prenant diagonalement le filet.

Semé, se dit des pieces qui sont sans nombre dans vn Escu, comme semé de France, semé de Lyons, semé de billettes.

Senestré, qui est accompagné à gauche ou à fenestre.

Sommé, se dit du bois de cerf, dont on conte les cheuilles, & on dit sommé de 6. de 8. & de dix cors.

Soutenu, se dit d'une piece qui en a vne autre sous soy qui semble la soustenir.

Supports ou *tenans*, qui tiennent & supportent l'Escu des Armoiries.

Sur le tout du tout, se dit d'un Escusson qui se met sur celuy qui est sur le tout: Voyez Nassau.

Surmonté, se dit d'une piece, qui en a vne autre au dessus d'elle.

Stangue, c'est le bois ou baston qui entre dans le fer de l'ancre.

Synople, c'est la couleur verte.

T

T*Able d'attente*, ce sont Escus d'un seul émail, soit couleur, soit métal, sans estre remplis ny chargés d'aucune figure.

Tacheté & coloré, se dit de la Salemandre.

Taillé, est vne partition de l'Escu, du costé fenestre au dextre.

Tauelé: Voyez moucheté.

Tenant, se dit quand il n'y a qu'une figure ou animal seul qui supporte ou tient l'Escu.

Tierces, ce sont fasces en deuise qui se mettent trois à trois, comme les lumelles deux à deux; ces trois fasces n'estant contées que pour vne, & toutes les trois n'occupans ensemble que la largeur de la fasce ordinaire.

Tiercé, se dit l'Escu, quand il est diuisé en trois parties, soit en fasce, bande, ou pal.

Tirés, se dit des traits de l'eschiqueté, & du vairé; & l'on dit eschiqueté de deux ou de trois tirés, &c.

Tortil, est le diadème des testes de Morts, il vient de *tortilis*.

Tourteaux, sont figures rondes de couleur.

Tourteau-besan, est de couleur & de métal, c'est à dire, party coupé, tranché, & taillé de l'un en l'autre.

Trabe, c'est la partie de l'anchre qui traaverse la stangue par le haut, comme fait la partie superieure d'une potence.

Traisnée, est usité seulement es Armes de la Maison de Bruslart.

Trait & tiré, sont vne mesme chose.

Tranché, est vne partition de l'Escu de la dextre au fenestre.

Triangles, sont fascés diminuées, qui contiennent seulement la sixième partie des fascés ordinaires.

Trauerse, est la diminution de la barre.

Trescheur ou *essonier*, est vne espece d'orle, qui neantmoins n'occupe que la moitié de sa largeur; il y en a de simples & de doubles, qui par fois sont fleuronés & contre-fleuronnés, comme celuy d'Escoffe.

Trompe, est le mesme que cor, huchet & cornet.

V

V *Air*, est vne panne de deux émaux faite comme vne cloche ou vn ver sans pied. * Le vair est la peau d'un petit escurieul du Septentrion, qui a le dos d'un gris, approchant de la couleur bleüe, & le dessous du ventre blanc, qui est la vraye couleur des vairs.

* Al-
droüand.
Fauchet.

Le R.
P. Mene-
strier, le-
fuite.

Vairé, comme qui diroit varié, est lors que les figures du vair sont d'autres esmaux que le vair. *Beaufremont* porte *vairé d'or & de gueules*.

Vannet, est vne coquille de saint Michel, qui montre le dedans ou creux, & vient de *van* à *vanner* le grain: Les Espagnols les appellent *vaneras* ou *veneras*.

Vergette, c'est vn pal qui n'a que la troisieme partie de largeur du pal ordinaire.

Vilené, se dit du Lyon, qui a la marque du sexe, sans *vilenie* ou *euiré*, auquel elle manque.

44 DE L'EXPLIC. DES TERMES DV BLAZON.

Virolé, se dit des boucles, cercles, & ornement du cornet ou huchet.

Viure, est vn serpent tortueux, autrement giure, qui vient du mot Espagnol *biura* ou *viura*, qui signifie vn vipere.

Viuré, se dit de la bande, fasce, pal, chevron, &c. faits en escaliers.

Vuidé, se dit des pieces qui sont percées à iour, & laissent voir le champ comme la Croix de Toulouze.

Vol, ce sont deux aisles mises dos à dos, de la façon qu'elles se voyent aux oyseaux, lors qu'ils ont le vol ouuert pour prendre l'effort, alors on les blazonne vol, comme vne aisle seul se blazonne demy vol.

Le *Vol Banneret* se met pour cimier, & est fait en banniere, le dessus coupé en quarré, comme l'Escu des anciens Cheualiers l'estoit par le bas, & ce Vol est armoirié des Armes de celuy qui les porte. Monsieur le Laboureur, l'un des plus sçauants hommes de nôstre temps pour la Science heraldique, & qui a trauaillé avec beaucoup de peine à rechercher les antiquités des Familles de France, nous fournit vn exemple de cecy dans son Liure intitulé *Les Tombeaux des Personnes illustres*, aux Armes de Braque, qui ont pour cimier vn *Vol Banneret*, (qu'il nomme deux Bannieres sortantes du bourlet) d'azur, charge au costé droit d'une Syrene d'or, avec vne bordure engreslée de mesme, & à gauche des Armes de Braque brisées d'une bordure aussi engreslée d'or. Voyez la figure de la dernière planche.





LE PALAIS

DE

L'HONNEUR;

CONTENANT L'ORIGINE

& explication des Armoiries, deuises,
tournois, &c.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA NOBLESSE.



L n'y a point de plus haute Noblesse que celle qui s'acquiert par la vertu. L'Empereur Sigismond fut dans ce sentiment, lors qu'il répondit à ce Roturier qu'il cherissoit, & qui le supplioit instamment de l'ennoblir: Je puis (luy dit-il) te faire riche, & te faire jouyr des exemptions & priuileges de la Noblesse; mais il n'est pas en mon pouuoir de te faire Noble; Voulant signifier par là, que c'est à nous-mesmes à nous rendre Nobles par nos belles

Summa nobilitas est apud deum clarum esse virtutibus
S. Hieron. in Epist. Segoing.

I. Partie.

A

DE LA NOBLESSE.

actions. Parmi les Anciens la vraye Noblesse consistoit purement & simplement en la vertu, qui rend toujourn Noble celuy qui la possede, & de quelque race qu'il soit sorty, le rend considerable par dessus les autres hommes, & c'est cette seule Noblesse que nous devons la plus estimer.

* *Nobilitas sola est atque unica virtus.*

Monfieur de la Colombiere en sa Science heroïque.

* Horace, liu. 1. satyr. 6.

La façon de viure nous fait mieux connoistre que la façon de naistre, & il est sans comparaison meilleur de deuenir Grand par nostre vertu, que de l'estre par nostre naissance; cette sorte de Noblesse a vn fondement plus réel, plus solide, & plus certain que celle d'à present, laquelle vient d'extraction; c'est pourquoy la semence de la Noblesse la plus prisée doit estre tirée de nos bonnes actions. * *Quos non opes non generis excellentia sed ingenii mores nobilitauerunt.* C'est vne verité que celuy qui se vante d'estre Noble, sans estre vertueux, ressemble à celuy qui auroit le titre d'une belle Terre sans en auoir la possession, & il ne sert de rien à vn homme remply de vices d'estre issu de parens illustres & vertueux, ny plus ny moins qu'à vn nain qui se vanteroit d'estre descendu de la race des Geans. Et c'est vne chose fort honteuse, que de vouloir fonder nostre reputation sur la vertu des autres. Boëce * a eu raison de dire :

* Apulée.

Voyez Iuuenal satyr. 8.

* Liu. 3. Poësie 6.

*Vn homme est Roturier souffrant que sa malice
Gourmande sa raison,
S'il se deffend toujours des atteintes du vice,
On doit croire qu'il sort d'une illustre Maison.*

* Lib. 4. Polit. cap. 8. & l. 5. c. 1.

Neantmoins comme toutes choses ont leurs reuolutions, la fuite des temps a fait qu'on n'en vse pas de la sorte en nos Siecles, & la Noblesse qui pour lors n'estoit que personnelle, s'est rendu à present hereditaire. * Aristote dit, que la Noblesse n'est rien autre chose qu'une marque de la vertu & de l'opulence des Ayeuls. Torquato Tasso tient que c'est vne vertu de race reconuë par plusieurs actions continuées. Et Landulphus avec les Jurisconsultes, assure que c'est vne clarté de lignée & splendeur des Ancestres, avec succession d'Armoiries, conferée à quelqu'un (& par luy à sa famille) par le Prince, par la Loy, ou par la Coustume, en recompense des bonnes & des vertueuses actions de celuy qui les a produites. Pour moy, ie suis dans l'o-

pinion de * Mademoiselle de Gournay, qui disoit que la race Noble, au mieux qu'on en puisse parler, est celle de qui la Rature s'est dissipée à la longue. L'Ignoble, celle aussi de qui la Noblesse s'est enfevelie par la même voye. * Car il y a peu de Monarques qui ne soient sortis de Valers, & peu de Valets qui ne soient descendus peut-estre de Princes ou de Souuerains. Et ie trouue ce dire veritable, que les Empereurs ont eu cent Bouuiers pour grands peres, & les Bouuiers cent Empereurs ? Artaxerxes Roy de Perse passé dans l'Histoire pour estre d'une basse origine : Pertinax pour le fils d'un Charbonnier ; Iustin premier pour un Bouvier, Diocletian pour le fils d'un libertin de Salone auprès de Raguse ; Tout le monde sçait que le Roy Dauid auoit esté Berger, & que Saül cherchoit les Asnes de son pere qui estoient perdus, lors qu'il fut élu Roy d'Israël, * & nostre illustre Cardinal d'Osât estoit sans origine & sans parens. Ces exemples prouuent que le sang le plus illustre n'a pas tousiours l'auantage dans les affaires du monde, & que le bas estat de nos peres ne nous exclud pas tousiours des plus hautes dignitez ; En effet, les principes de toutes choses sont tousiours tres-petits ; & il n'y a presque point de si grand Fleuve qui ne se puisse trauffer d'une enjambée, si on le prend dès sa source, & de quelque costé que nous tournions les yeux, nous n'y verrons point de grandes Maisons qui n'ayent esté autrefois des cabanes de Bergers. Les Pythagoriciens dans Iamblique, disoient, que ceux qui s'amusent à prescher leur Noblesse avec des vanitez presque insupportables, monstrent bien qu'ils ont la veüe fort courte, de ne regarder que ie ne sçay combien de leurs Ayeuls, & de ne l'estendre que sur quelques centaines ou milliers d'années pour le plus. Car s'ils l'auoient assez forte, & assez perçante pour penetrer iusques dans l'immensité de tous les siecles, l'eternité leur feroit aisément reconnoistre qu'il n'y a personne qui n'ait un nombre infiny d'Ancêtres de toute sorte de conditions, de Monarques, & d'Esclaves, de Grecs & de Barbares : Diogene n'a pas mal rencontré, nommant l'extraction glorieuse, & tous ces tiltres specieux de naissance, des excuses de mal faire, & des couuertes de crimes.

Tout ce discours nous fait reconnoistre deux sortes de No-

* Rappor-
té par M. de
la Mothe-
le Vayer,
Tom. 2.
* Platon.

* M. de
Thou, liu.
131. hist.

*Talem no-
bilitatem
Diogenes
appellabat
velamen
malitia.*

bleſſe, l'une de merite & de vertu, & l'autre de ſang & d'extraction: Lors que S. Chryſoſtome parle de celle de vertu, il profere ces paroles: *Ille clarus, ille ſublimis, ille nobilis, ille tunc integram ſuam nobilitatem putet, ſi dedignetur ſeruire vitiis, & ab iis ſuperari.* Et Marius * proteſtoit autrefois dans Rome, qu'il ne reconnoiſtroit iamais d'autre Nobleſſe que la vaillance; & que la nature eſtant commune à tous, il n'y auoit point d'homme de cœur qui ne deût paſſer pour tres-Noble. Le ſçauant Pere du Boſc dit qu'il y a trois ſortes de Nobleſſe, la Diuine, la Mondaine & la Morale. La Diuine regarde l'origine de l'ame qui vient du Ciel, la Mondaine regarde le Sang & la Genealogie d'une ſuite d'Anceſtres, la Morale regarde ſeulement la vertu que nous deuons auoir pour eſtre eſtimez. La Diuine dépend de la puiſſance de Dieu, la Mondaine du bon-heur de noſtre naiſſance, la Morale de la liberté de noſtre eſprit. Si nous conſiderons bien l'importance de la premiere, nous ferons moins d'eſtat de la ſeconde, & nous nous rendrons plus capables de la troiſième.

Balde parlant de la Nobleſſe de race, la diuiſe, en commençante, croiſſante & parfaite, ſon commencement eſt en celuy qui eſt ennobly, ſon accroiſſement en ſes enfans, & ſa perfection en ſes Neveux par vne longue poſterité, & conſiſte en cette commune opinion, que les Vertueux naiſſent des Vertueux, & les Forts des Forts: Ce qui obligea vn Historien, parlant du Roy Charlemagne, de dire, que ſa vertu eſtoit diſtilée de ſon pere Pepin. Car la Nobleſſe que nous tirons de nos Anceſtres eſt vne teinture de leur ſang, & vn caractere tres-aduantageux qui nous porte à bien faire. * *Solida virtus nascitur magis quam fingitur*: les exemples nous font voir d'ordinaire que ceux qui ſont nés de parens Nobles, ſont plus genereux, plus honneſtes, & ciuiles: Juſques-là, que le viſage de pluſieurs témoigne qu'il y a quelque choſe d'extraordinaire en eux, & vne impreſſion & marque de vertu & de nobleſſe. La Nobleſſe de ſang n'a donc ſon principe & fondement que ſur la vertu & les faits heroïques de ceux qui en ſont honorez par les Princes & les Rois, y ayant pluſieurs moyens pour l'acquérir; à ſçauoir, par la valeur, par les ſciences, par les richelſſes, & par la couſtume des lieux.

* Val.
Max.
Plutarque
eſt de ce
ſentiment.

DE LA NOBLESSE. 5

Les Romains auoient de coustume de reconnoistre pour Nobles, qu'ils appelloient proprement Patrices, * ceux-là qui * Tacit. auoient eus leur pere & ayeul Senateurs ou Cheualiers, pour Lin. 11. de nous apprendre qu'il y a deux moyens pour acquerir & con- les Annal. seruer le tiltre de Noblesse; à sçauoir les Armes & les Lettres, & Tite- & de ces deux professions sont prouenus les tiltres de Cheua- Liuc. liers d'Armes, & de Cheualiers de Lettres: Car tout ainsi que ceux qui manioient les armes pour le Prince, remportoient les tiltres d'honneur, de Comtes, Marquis & Ducs, pour le gouuernement des Baillages, places de frontiere, & Prouinces entieres: De mesme ceux qui par la connoissance des Lettres estoient appellés au seruice des Princes, & qui par l'espace de vingt deux ans continus en auoient fait l'exercice, obtenoient le tiltre de Comtes Palatins ou de Cheualiers de Lettres, & emportoient les marques, sçauoir le cercle perlé, l'épée & les éperons dorez, suiuant le code de l'Empereur Theodose le Jeune. Mais maintenant la militaire tient le premier rang, estant estimée la plus honorable: Car elles'acquiert avec plus de peine, plus de peril & plus de gloire, puisque comme disoit Iules Cesar, il n'y a point d'autre vertu que la guerriere. Les Royaumes & les Empires ayans estez acquis seulement par les armes, mais conseruez par les sciences & par les armes tout ensemble: La seconde s'acquiert par les sciences, & elle est con- cédée à ceux qui dans l'administration de la Iustice, se sont rendus recommandables par leur eloquence ou par leur probité, ou bien à ceux qui dans les Ambassades & autres negocia- tions ont rendus par leur esprit des seruices signalez à leurs Prin- ces, & s'estime qu'il est plus honorable d'estre par l'vn de ces moyens le premier que le dernier de sa race, ainsi que ré- pondit Ciceron à ces ieunes railleurs de Cour, qui l'appel- loient par m'ocquerie, gentil-homme de la premiere cuée, *Ego cateris meis maioribus mea virtute praeluxi.* Messire Gilles le Maistre, premier President du Parlement de Paris (pour monstrier que les fiefs & les dignitez ennoblissoient le rotu- rier) rapporta cét axiome * *nobilis in portis vir eius quando s' de- * Prou. rit cum Senatoribus terra,* quelques autres sont ennoblis par la cap. 31. coustume & par les priuileges de certains lieux où les premie-

6 DE LA NOBLESSE.

res charges ennoblissent ceux qui y sont appellez par leur merite, comme les Capitouls à Toulouse, les Maires & Eschevins à Lyon & à Poitiers. Et le procès verbal de l'ancienne coutume de Meaux, porte qu'au Comté Palatinat de Champagne & de Brie, la verge ennoblit, & le ventre affranchit, *partus sequitur ventrem*. Le sieur Pithou dit, que le Sire de Joinville Seneschal de Champagne en la vie de saint Louïs, au service duquel il fut au premier voyage que fit ce saint Roy outre-mer, écrit de luy-mesme, qu'il refusa de l'accompagner en son second voyage, à raison que pendant son absence, ses sujets auoient esté trop mal traittez des Officiers du Roy, & qu'en ce voyage il auoit bien perdu vingt ou trente Cheualiers de Champagne tous portans banniere. D'où il peut estre arriué que la pluspart de la Noblesse de Champagne estant morte ou demeurée prisonniere aux deux Batailles que perdit le Roy S. Louys à Massoure & au Remy, leurs vefues & leurs filles auoient esté contraintes de se marier à des Roturiers au deffaut d'en trouuer de Nobles, & que de là par quelque priuilege ou coutume qui tient lieu de Loy, les Gentilles - Femmes de Champagne & de Brie ennoblissent leurs maris & lignée, & plusieurs en ce país ne sont Nobles que de l'estoc maternel.

Aristote conseilla au Roy Alexandre le Grand d'accorder la Noblesse à ceux qui excelloient en quelque Art ou exercice, & qui estoient les inuenteurs des belles choses, & vtils à la société humaine; car estant le plus haut prix de l'honneur & la recompense que l'on donne à la vertu, ceux qui n'en jouyissent pas doiuent s'efforcer de l'acquérir, quand à ceux qui sont nés de parens Nobles, ils doiuent tâcher d'accroistre le lustre de leurs deuanciers, & les surpasser en vertu & renommée.



CHAPITRE II.

De l'antiquité & origine des Armoiries.

HERODOTE dit, que les Cariens peuples d'Asie furent les premiers inuenteurs de tymbre leurs Pavois d'Armoiries, d'autres en attribuent l'honneur aux Piètes, plusieurs font d'avis que les Blazons procedent de l'inuention des Assyriens; & les Israélites estans diuisez en douze Tribus, ordonnerent que chacun portast son Signe ou Armoirie pour se mieux distinguer. * Phil. Monet dit que l'inuention & le vray usage * Liu. de Escus Armoiries & des Blazons illuminez de couleurs & l'orig. des de metaux, a pris son origine du temps de l'Empereur Auguste, Armes à par son ordre, es Pavois des legions Romaines; & Tacite * assure la Gauloise. que les plus apparens de l'Armée de Vitellius, assiegez dans * l. 3. hist. Cremonne par Antonius Primus Lieutenant de Vespasian, ostentent le nom & les images de Vitellius peintes sur leurs Enseignes & Boucliers. Dion fait mention en son Epitome que Iulian Lieutenant de l'Empereur Domitian fils de Vespasian, entreprenant la Guerre contre les Daces, ordonna à ses soldats de faire imprimer sur leurs Boucliers (qui tenoient lieu d'armes deffensives) leurs noms & ceux de leurs Centeniers; afin que la maniere en laquelle chacun se seroit comporté fut reconnuë, & l'usage des Armoiries depuis a continué, & s'est augmenté sous les Empereurs successeurs d'Auguste.

Après la ruine & la decadence de l'Empire Romain, la pratique des Armes que nous tenons, & auons empruntez des Romains, & appliquez à nostre usage, s'est perfectionnée en vn Art assure par certaines regles, tant en France, qu'es autres Royaumes de l'Europe; & particulièrement au temps des guerres d'outre-mer entreprises par les Princes Chrestiens contre les Infidelles sous la conduite de Godefroy de Bouillon. Monsieur le President Fauchet dit n'auoir veu marque certaine de fleurs de Lys que depuis le Roy Louys le Gros, enuiron l'année * Liu. des origines Gauloises.

3 DE L'ORIGINE DES ARMOIRIES.

mil cent dix, du regne duquel ou peu de tēps auparauant les Armes cōmancerent à estre hereditaires aux familles: Et Paul loue n'est pas éloigné de son sentiment, lequel tient pour certain que les Armes ne furent hereditaires aux familles en Italie que depuis l'an 1154. sous l'Empereur Frederic premier. Tiraqueau dit que les armes ne suiuent pas les successions hereditaires; d'autant qu'elles ne sont point sujettes aux Loix & Coustumes locales des Prouinces, ny au droit Ciuil & Commun, mais au droit de Primogeniture & ordre de Nature. Donc, le droit de primogeniture & le port des Armes est separé des successions, & marche selon l'ordre de nature & du sang. Et c'est ce qui a fait dire à Cujas, qu'il n'appartenoit qu'aux aînez seulement d'accroître & d'étendre le nom de la famille.

----- *Vno anulo non deficit alter*

Aureus, & simili frondescit virga metallo.

Les Armes sont des signes visibles & representations exterieures de cette Noblesse, que nostre vertu ou celle de nos ancestres nous ont acquises, qui seruent de marque pour connoître & distinguer les Maisons & les Familles, tout ainsi que les noms seruent à connoître les hommes; & elles sont si propres à la Noblesse, que quand le nom vient à manquer par generation, on enseuelit les Armes avec la Personne aux ceremonies de leurs obseques, comme il fut pratiqué en enterrant le cœur de Jacques Chabot, fils de Charles, neveu de l'Admiral.

Les Blazons ne sont autre chose qu'un symbole racourcy qui designe les faits d'Armes, ou les autres actions vertueuses de ceux qui ont merité de les porter, & de les transmettre à leurs descendans, lesquels sont excitez par cette figure mystique à se rendre aussi dignes de leurs vertus, qu'ils le sont de leurs escus & de leurs illustres Blazons; & les Armes les plus simples & moins diuersifiées de la varieté de Blazons sont les plus nettes & les plus nobles au rapport de Crantzius, qui nous apprend que la Noblesse Danoise porte ses Escus & Boucliers tout simples, tenant à deshonneur de les augmenter ou changer en rien se seruant de cet axiome, qu'és Armes pleines qui porte le moins est le plus. La pratique de recompenser la vertu des braues Cavaliers par des Blazons extraordinaires est venu, de ce que
nos

nos Rois (ayans gagez quelque signalée victoire sur leurs ennemis) donnoient des marques particulieres à ceux qui s'y estoient comporrez le plus vaillamment, ainsi que fit le Roy Charles VII. à Ieanne d'Arc, dit la Pucelle d'Orleans; voulant quelle portast d'azur à l'épée d'argent mis en pal sa garde d'or surmontée d'une Coutonne d'or, acostée en flanc de deux fleurs de lys de mesme: & le Roy Louys XII. pour gratifier Pierre de Medicis second du nom ordōna que le Tourteau du chef de son Escu fut d'azur à trois fleurs de Lys d'or, à raison des bons seruices qu'il rendit en Italie à la France.

Les Armoiries sont aussi des marques de grandeur & de Souueraineté; c'est pourquoy les Princes pour signe de leur puissance, les font grauer dans leurs monnoyes, peindre dans leurs bannieres, escus & sceaux, & les font poser aux lieux les plus éminens de leurs Palais, pour donner de la crainte & du respect à leurs sujets qui les regardent.

CHAPITRE III.

Des Escus & Boucliers des Anciens.

Les Grecs ont eu l'usage des Escus auparauant les Romains; car nous lisons en la vie de l'Orateur Demosthene, qu'aland à la guerre, il auoit fait écrire sur son Bouclier ces mots en lettre d'or, *bonne Fortune*; & qu'un Lacedemonien ayant fait peindre en son Escu vne mouche au naturel, répondit à ceux qui luy imputoient à poltronnerie, de ce qu'il auoit pris cette petite bestiole pour son inter-signe, que c'estoit afin de n'estre pas connu, desirant de combattre de si près son ennemy, qu'il luy feroit voir son enseigne si petite qu'elle fust, & qu'il n'appartient qu'à ceux qui ne s'approchent du combat, de choisir de grandes figures, & des fantosmes.

Le nom d'Escu est vn vieil mot Gaulois, lequel a donné son nom à cette sorte d'Armes qui en estoit couuerte: D'autres disent qu'il vient du mot Grec *oxvres*, qui signifie du cuir, & la matiere la plus ordinaire des Escus de nos Anciens estoit d'é-

IO DES ESCUS ET BOUCL. DES ANCIENS.

corce, & de branches d'ozier passées les vnes dans les autres, lesquels ils couuroient de cuir pour empescher qu'ils ne se pourrissent, leur forme estoit en ouale & celle des boucliers en rond.

* Au traité des mœurs des Allemaus.

Tacite * raconte qu'ils tenoient pour la plus signalée marque de lâcheté d'abandonner son bouclier, & que ceux à qui ce mal-heur estoit arriué passoient pour infames, ne leur estans pas permis d'assister à aucun sacrifice, ny d'entrer en aucun conseil ny assemblée publique; & que plusieurs apres s'estre fauvez du combat se sont faits mourir pour ne pas suruiure à leur infamie. * D'abord que leurs enfans estoient nez, ils les

* Tul. ep. 16. à Max.

couchoient sur leur Escu ou Bouclier, & les exposoient au courant de la riuere du Rhin; & si l'enfant & l'Escu flottoient, il estoit tenu pour legitime, mais s'il alloit au fonds, il estoit réputé pour bastard, & le laissoient noyer. * L'Escu estoit aussi l'un des presens qu'ils faisoient en se mariant à leurs femmes, & dans leurs banquetts ils estoient armez d'iceluy: soit qu'ils voulussent donner leur approbation à quelque grande action, ou à quelque excellent aduis; ils frapportoient contre leurs Escus; & par ce bruit confus témoignoient leur sentiment & leur joye: soit qu'il fallut élire ou receuoir quelqu'un pour Roy, ils l'éleuoient sur iceux, le pourmenant ainsi par le Camp ou par la Ville, comme s'il eust esté dans un throsne, luy rendant par leurs acclamations les hommages & les premiers deuoirs: soit enfin qu'il leur

* Tacit. idem.

Greg. de Tours, l. 3. ch. 13.

fallut passer quelques riuieres, ils renuersoient leurs Escus qui estoient creux, & se mettans dans cette concavité, ils trauesoient de la sorte le fleuve. Et nos Gentils-hommes tiennent encore aujourd'huy le tiltre d'Escuyers à grand honneur; ce mot prouenant de ce qu'ils portoient l'Escu du Cheualier qu'ils seruoient dans les Assemblées publiques & solennelles.



CHAPITRE IV.

Explication mystique des Metaux, Couleurs, & Fourrures qui sont employez aux Armoiries.

Toutes les Armoiries sont differenciées en deux metaux, cinq couleurs & deux fourrures. Ces deux metaux sont or & argent; les cinq couleurs, azur, gueules, sable, fynople & pourpre; & les deux pannes ou fourrures sont l'hermine & le vair. Aristote de son temps donna des noms aux metaux & aux couleurs, selon les sept Planettes. L'Or fut appellé le Soleil, l'Argent la Lune, Azur Iupiter, Gueules Mars, Sable Saturne, Synople Venus, & Pourpre Mercure; & chaque Dieu estoit vestu & peint de son métal & de sa couleur. L'or dans les Armoiries signifie des vertus Chrestiennes, la foy, la justice, la charité & l'humilité; & des qualitez & vertus mondaines, sçavoir, la force, la prosperité, la constance & les richesses. Le * Philosophe Diogene disoit que l'or estoit passé, parce que la * Annat. pluspart des hommes luy portoient enuie, & luy dressoient des sur Phi- embûches; & l'on peut dire qu'il est plus puissant que toutes les lost. ch. 1. choses animées, & que par ces precieux attrait, il est capable de corrompre les fidelitez & les constances les plus asseurées. Ainsi que l'a remarqué Horace.

Auro pulsa fides, auro venalia iura,

Aurum lex sequitur, mox sine lege pudor.

Horat.

L'argent entre les Vertus Chrestiennes signifie la pureté, l'esperance, la verité & l'innocence; & des qualitez mondaines, la beauté, la gentillesse, la franchise & la blancheur.

L'azur, qui est ce qu'on appelle vulgairement le bleu, signifie la chasteté, loyauté, fidelité & bonne reputation. Et le gueules qui est de couleur rouge, vient du mot Hebreux *Gulud*, qui signifie vne plaque de peau rouge dénote amour, vaillance, hardiesse & generosité. Le gueules tire aussi son origine de *Cusculium*, qui signifie graine à teindre en écarlatte, ou enfin

12 EXPLICATION DES ARMOIRIES.

de *Gula*, muffle sanglant des bestes feroces.

Le Sable qui vient du froid & du sec, qualités de la terre appellée sable, *Par abus* en emprunté son nom, ou de certain sable noir fort propre à déroüiller les armes, signifie prudence, sagesse, & constance aux aduersitez & dans la tristesse. Et le Synople qui est appellé du mot Latin *synopsis*, est vne sorte de craye qui vient du Leuant, laquelle sert à teindre en vert, signifie ciuilité, amour, joye & abondance.

Et le pourpre est vne couleur qui tite sur le violet, appellé par les Espagnols vne mistion, dénote la deuotion, la temperance, la liberalité & l'autorité souueraine.

Les deux Fourrures, qui sont l'Hermine & le Vair, suiuent apres. L'hermine est symbole de pureté & de chasteté immaculée. Jean V. dit le Vaillant, Duc de Bretagne, la prit pour sa deuise, dont l'ame estoit *Malo mori quàm fœdari*. Cét hermine est vne petite beste d'Asie fort blanche, appellée par Aristote & Pline, *Mus Ponticus*, ou *Letauia*, qui veut dire Rat de mer: elle ressemble à la Belette, qui est vn petit animal fort commun à la Prouince de Bretagne, où il s'en trouue beaucoup plus qu'en toutes les Gaules: elle se tient le plus souuent dans les bois qui sont proche de la mer, des estangs ou des riuieres; & c'est peut-estre ce qui obligea Jean II. Duc de Bretagne l'an 1258. de prendre l'hermine pour ses Armes, que sa posterité a retenu, voulant représenter par là, le naturel de ses suiets propre également sur mer & sur terre, comme celuy de l'hermine. Les Peletiers pour donner plus d'éclat à sa blancheur, la mouchettent & tauellent de petits morceaux de peau d'Agneaux de Lombardie, renommez pour leur noir luisant, que l'on tuë dès qu'ils sont nez.

Le Vair est vne panne de laquelle l'on se seruoit anciennement pour fourrer les habits des grands Seigneurs & Cheualiers de renom: elle estoit composée de pieces rapportées faites en forme de petits pots de verre, que les Pelletiers ajoûtoient avec des peaux blanches: & pource que le plus souuent elles estoient de couleur azurée, l'ethymologie du mot varié, vint à *variis coloribus*: car cette fourrure estoit de diuerses couleurs & de pieces rapportées. Monsieur de la Loüette

EXPLICATION DES ARMOIRIES. 13

dit en l'Histoire de la Maison de Coucy en Picardie (laquelle a esté fort illustre, & renommée en France pendant plus de trois cens ans) qu'elle a esté la premiere qui a introduit le vair dans la pratique des Armes, & qui s'en est seruy; & que depuis à son exemple plusieurs en ont pris. Car vn Seigneur de cette Maison estant allé aux guerres d'outre-mer contre les Infidelles, dans vn certain rencontre, voyans ses gens mis en desordre, & ses bannieres abbatuës, s'auisa de couper son manteau d'Escarlate fourré de vair, & ayant élevé des pieces au bout de sa lance en forme de banniere, il les r'allia par ce moyen, & les encouragea si bien au combat, que la victoire luy demeura; ensuite dequoy le Heraut de Hongrie blazonna les Armes de ce Seigneur facé de vair & de gueules de six pieces, à cause des couleurs & fourrures de son manteau; Armes que toute sa posterité a conseruée, quittant les anciennes qui estoient de gueules à la bande d'or accotée de deux cotices de mesme, & les Seigneurs de Longueval & de Torcy qui eurent part à cette victoire en l'an M. x x c. en emporterent aussi les marques, ces pannes de Vair n'ayans pas encore esté en vfrage.

CHAPITRE V.

Des Pieces honorables.

LEs anciens Herauts ont nommé le chef, le pal, la bande ou barre, la face, la croix, le sautoir, le chevron, le gyron, la bordure & l'orle, pieces honorables d'autant qu'elles ont esté mises en vfrage si-tost que l'on a commencé à mettre en pratique les Armoiries: ces pieces nous dénotent les ornemens des Nobles & vaillans Cavaliers, le chef represente le casque ou la couronne du Cavalier, le pal dénote sa lance, la bande & la barre representent son baudrier, la face signifie son écharpe, la croix & le sautoir son épée, le chevron ses bottes & ses esperons, la bordure & l'orle representent sa cote d'armes. D'autres sont d'auis que ces pieces ont esté appellées

14 EXPLICATION DES ARMOIRIES.

honorables, d'autant qu'à l'issuë des combats, les Herauts, selon leur coûtume, presentoient au Roy ou au General de l'Armée, celuy qui s'estoit comporté le plus vaillamment contre les ennemis, & auoit le plus contribué à la victoire, que le Roy ou le General ennoblissoit, & auquel il donnoit sur le champ des marques composées de quelqu'une de ces pieces, ou s'il estoit Gentil-homme, on ajoûtoit à ses premieres Armes l'une de ces pieces, pour augmenter les marques de sa gloire & vertu, qui bien souuent estoit peinte à la mesme heure, avec le sang degoutant de ses playes. * Ce fut la raison pour laquelle le * grand Consul Marius disoit tout haut dans Rome, que les vraies marques de la Noblesse estoient les cicatrices des playes receuës à la guerre, & que Sertorius les estimoit plus Nobles que les Couronnes & autres recompenses militaires, pource qu'on les porte touûjours sur soy sans les laisser au logis. Que si vn Cavalier estoit blessé à la teste, on luy donnoit vn chef; si sur ses jambes vn chevron, & si son épée & sa cotte d'armes estoient teintes du sang des ennemis, l'on luy donnoit vne croix ou bordure. Le sieur du Iour a bien remarqué cela par ces paroles.

* Voyez
l'origin.
des Armes
d'Aragon
par Zu-
rita.
* Sallust.
de Bello
Iugurth.

* Ode
Rind.

*De là sont venus les Escus,
Et les Armes qu'ore on voit peintes,
Armes, qui jadis furent teintes
Dans le sang des Princes vaincus.*

*De là les cris & les deuises,
Le métal avec les couleurs,
Dont curieux en mille guises,
Ils ont blazonné leurs valeurs.*

*Le Tymbre & ces Plumes pendantes,
Qui des deux costez descendantes,
Semblent darder par le dedans
De la frayeur aux regardans.*

Nos Princes François, & autres grands Seigneurs & Cheualiers de plusieurs Nations de l'Europe, poussés d'un ardent desir de chasser les Infidelles de la Palestine, prirent pour mar-

EXPLICATION DES ARMOIRIES. 15

que de cette entreprise la Croix, & en firent mettre sur leurs cottes-d'armes, étendars & bannieres, la diuersifiant de plusieurs façons pour se distinguer. Les François la porterent blanche, les Espagnols rouge, les Italiens bleuë, les Allemans noire, les Saxons verte, & les Anglois d'or. Quant aux autres Cheualiers, ils la differencierent chacun selon son caprice, pour se faire reconnoistre, & la firent attacher aussi à leurs enseignes & cottes-d'armes; & la plupart des Ancestres de ceux qui portent à present des croix, les ont acquises au peril de leur vie & de leur sang dans les guerres d'outre-mer: neantmoins plusieurs ont meritez de porter des Croix dans leurs Armoiries, lesquels ne les ont pas gagnées dans la Palestine, comme nous montre l'origine des Armes de Sauoye.

La face qui dénote l'écharpe du Cheualier fut diuersifiée aussi dans les guerres que les Princes de l'Europe ont entreprise par ensemble pour se distinguer. Les François prirent l'écharpe blanche pour signifier leur franchise & candeur, les Espagnols la porterent rouge, les Allemans Bauarois noire, les Palatinois & ceux qui habitent le long du Rhin la porterent bleuë, les Hollandois orangée, les Catelans noire, les Anglois & Danois bleuë.

Le pal qui represente la lance du Cheualier, est fait comme les pals qui seruent à fermer vn camp, & chaque soldat anciennement estoit obligé d'en porter vn pour s'icher en terre; c'est vn instrument fort propre à ébranler les choses les plus pesantes: ceux qui portent des pals dénotent qu'eux ou leurs ayeuls ont terminé par leur esprit & courage des choses qui sembloient presque impossibles.

Le chevron est pris pour la marque de la constance & de la fermeté, il est aussi symbole de la protection & de la conseruation: car il maintient les grands bâtimens, & les défend des injures du temps, & sert aussi à détourner les débordemens des riuieres & torrens les plus impetueux. Et c'est à bon droit qu'il peut dénoter ces vaillans Guerriers qui s'opposent courageusement à leurs ennemis, qui viennent pour rauager leur Patrie: La conduite & le courage de Monsieur de Rantzau seruirent à la France d'vn fort rempart contre l'impetuosité de la course

16 EXPLICATION DES ARMOIRIES.

de Gallas, lequel estant sorty d'Allemagne avec vne Armée composée de plus de trente mille hommes, s'en vint tomber sur la Bourgogne comme vn foudre élançé; mais ce valeureux Mareschal se comporta si vaillamment contre ce General qu'il le fit déloger de ce país avec son Armée, qui y gagna seulement quelque leger butin, & que la famine & les fuites diminuerent plus de la moitié.

La bordure est le hieroglyphique de faueur & de protection, les Rois & les Princes la donnent pour signe d'affection & de recompense à ceux qu'ils ont en estime. Cecy se remarque aux Armes de la Maison de Toledo d'Espagne, qui porte Eschiqueté d'argent & d'azur de quinze pieces à la bordure de Castille & de Leon, faueur qu'Henry dit le Magnifique, Roy de Castille & de Leon, accorda à Garcia Alvarez de Toledo, pour ses bons seruices. Et Monsieur Fouquet Marquis de la Varanne, & Baron de Sainte Suzanne, fut pareillement gratifié d'une bordure semée de France par le Roy Henry IV. de glorieuse memoire, en consideration de ses bons & fidels seruices.

Les gyrons sont semblables à vn guidon, ils nous font remarquer les charges que les Ancestres de ceux qui en portent auoient dans les Compagnies de Gens-d'armes, ou plütoft le nombre des Drapeaux qu'ils ont ganez en guerre sur leurs ennemis.

CHAPITRE VI.

De la Figure quarrée & ronde, comme Eschiquier, Fusées, Bezans, &c.

Comme les Anciens auoient accoustumé de peindre la Fortune sur vne boule de mesme aussi posoient-ils la Sapience sur vne piece quarrée, pour nous donner à entendre que si l'une est mobile, l'autre est ferme & constante, & la figure quarrée est aussi symbole de la verité, de la constance & de l'équité.

L'Eschi-

L'Eschiquier nous represente vne Armée rangée en bataille, composée de quarrez qui signifient les Bataillons & Escadrons dispersez de la sorte : & le jeu des échecs dénote deux parris de combattans qui auancent, reculent, attaquent, deffendent & prennent : cecy se peut dire du lozangé. Ces pieces conuiennent à ceux qui ont commandé ou seruy aux batailles, comme Generaux d'Armées, Marechaux & Sergens de bataille. Iean de Vignay Hospitalier du Haut-Pas, sous le regne de Philippes de Valois, dédia à son fils Iean Prince Dauphin, vn Traitté qu'il fit de la Moralité de l'Eschiquier & du jeu des Eschecs, par lequel il compare l'Eschiquier à vn Royaume, & les Eschecs au Roy, à la Reine, aux Nobles Cheualiers, Conseillers, & au menu peuple. Et Diomedé dit, que ce jeu fut inuenté par vn Roy de Babylone. Les Fusées, à cause du trauail auquel ils sont employez, dénotent ce qui s'est fait peu à peu, & à la longue, & sont propres à démonstrer que quelqu'un est paruenü à l'exécution de quelque grand dessein, ou de quelque haute entreprise pied à pied, & avec vne patience obstinée. La Flandre & le Luxembourg ont exercé le courage du vaillant Marechal de la Ferté Senneterre, lequel a forcé Gravelines & Montmedy, malgré leur opiniastrété & leurs efforts, de luy ouurir leurs portes pour seruir de monument éternel à la posterité, & bien que la Fortune ait oppressé sa vertu à Valenciennes, comme elle fit autrefois le Marechal de Boucicault à Azincourt, & le Connestable de Montmorency à saint Quentin, sa constance pourtant à supporter l'aduersité, l'a rendu depuis plus fameux, & luy a acquis plus d'estime & plus de gloire.

Les billetes qui sont proprement des brigues nous representent les Chasteaux & Maisons fortes des Seigneurs de qualité.

Les Mailles sont proprement des mailles dont sont composez les filets qui seruent à la Chasse, tant pour le menu gibier, que pour le fauve, diuertissement des Princes & des grands Seigneurs, elles sont l'image de la guerre.

Les Bezans sont des pieces rondes & plates d'or & d'argent, qui ont esté nommez Besans depuis que nos Paladins François ont voyagé en la Terre Sainte, pource que la monnoye fabriquée en la ville de Bisance (depuis appellé Constantinople) auoit

le mesme nom. Ces Bezans peuuent signifier ceux qui ont esté prisonniers de guerre, à cause de leur rançon figurée par ces pieces, qui dénotent aussi la souueraineté d'un Seigneur, qui par cette raison a droit de faire battre monnoye en l'étendue de son domaine.

Les Tourteaux sont pieces rondes composées des cinq couleurs, lesquels ont quelque rapport à la guerre, en ce qu'ils representent le pain de munition, sans lequel vne Armée ne peut subsister. Monsieur *l'Admiral de Coligny auoit sujet de dire, qu'une Armée estoit vn monstre qui se formoit par le ventre. Et il est tres-certain qu'un Commandant a quelquefois plus de gloire, & rend vn seruice plus signalé à son Prince, en enleuant vn Conuoy ennemy, ou facilitant le passage au sien, qu'à prendre vne Ville d'assaut. Car nostre braue & genereux Marechal de l'Hospital ne fut pas moins glorieux; ayant facilité le passage de nostre Conuoy à Arras l'an 1640. en presence du Cardinal Infant, & de son Armée composée de plus de trente mille hommes, qu'à la Journée de Rocroy, où il triompha de nos ennemis chargé d'honneurs & de Lauriers.

C H A P I T R E V I I .

Des instrumens de la Mechanique, & des outils de Guerre.

LES Anneaux ont toujours passé pour vne marque d'honneur parmy toutes les Nations. Chez les Carthaginois, ils donnoient à connoistre au dire d'Aristote, le merite des gens de guerre; & c'est vne chose certaine que les Spartiates faisoient gloire d'en porter du plus vil de tous les metaux, qui est le fer: & que l'Anneau d'or parmy les Romains estoit la marque des Ambassadeurs qui le receuoient en partant; comme encore des Cheualiers, des Senateurs, & des Tribuns qu'Asdrubal reconnut par là entre les simples soldats, selon que l'écrivit Alpien, *Icelus & Asiaticus, affranchis; l'un de Galba & l'autre de Vitellius

* Tacit.
Liu. 1. &
2. hist.

EXPLICATION DES ARMOIRIES. 19

partageans toute la puissance de ces deux Princes, furent honorez du privilege de porter l'Anneau d'or, qui estoit vn tiltre d'ingenuité aux libertins dans le Droit Romain. Et les Pythagoriciens ont detesté la seruitude par ce precepte mystereux, de ne porter point d'Anneau qui nous peut presser le doigt. L'Anneau signifie aussi le secret; car Hephestion s'estant approché d'Alexandre lisant vne lettre, il ne l'en empescha pas, mais il tira de son doigt vn Anneau, & en mit le cachet contre la bouche de ce Fauory.

Le Marteau est le symbole de la guerre, & de ceux qui la desirerent, & les clefs sont le hieroglyphique du repos, de la tranquillité, & de la seureté.

La Cloche* est symbole de la doctrine & predication, lesquels vns luy font denoter les flateurs & hypocrites qui chantent les faueurs de ceux qui sont en grace, & les chargent de medifances lors qu'ils sont disgraciez. S. Greg. epist. 24.

Les Anciens par la figure de l'Anchre signifioient celuy qui auoit bien assure sa fortune & ses affaires; mais à present elle passe pour le symbole de l'Esperance.

Les Rateaux peuuent denoter les bons menagers, qui ne laissent rien en arriere, mais qui amassent tout, & qui augmentent leurs biens, & enrichissent leurs maisons.

La Faux est le symbole du Temps qui consume toutes choses, ce qui obligea les Anciens de faire porter vne faux à Saturne.

Les Houffeaux estoient des surbottes que l'on portoit anciennement, d'où est venu le Prouerbe, il y a laissé les Houffeaux, pour dire il y est mort.

Les Chaisnes denotent la seruitude & la captiuité, elles sont aussi le symbole qui lie les cœurs & les volontez. Et l'épée est indice de guerre, de cruauté & de mort; elle represente aussi la justice & la puissance souueraine, les Romains appelloient Fabius leur Bouclier, & Marcellus leur épée.

La lance signifie la Force jointe avec la Prudence: d'où vient qu'elle estoit toujours figurée à la main de Pallas. Et la masse est symbole de la Vertu: Hercule qui nous l'a represente ne se seruoit d'aucune autre arme que de celle-là. Les Ecclesiastiques al-

20 EXPLICATION DES ARMOIRIES.

lans aux voyages d'outre-mer, portoient des masses d'armes sans piquérons desquelles ils assommoient leurs ennemis. Et Philip-pes de Dreux Euesque & Comte de Beauuais dans le voyage qu'il fit en la Terre Sainte avec Pierre Sire de Courtenay son Oncle, * Guill. le Breton. l. 10. Phi-lipp. portoit en sa main vne masse d'armes: & lors qu'il se trouua à la bataille de Bouuines 1214. assistant le Roy Philippes Auguste. En cette memorable Journée il assena ou atterra plusieurs des ennemis avec la masse qu'il tenoit en sa main, ne les voulant frapper de l'épée, ce que les saints Canons défendent aux Ecclesiastiques, & de ceux qu'il attaquâ, fut le Comte de Salesbury frere naturel, & Lieutenant de Iean Roy d'Angleterre, commandant à Messire Iean de Nesle Cheualier, de le prendre son prisonnier, avec plusieurs autres Chefs. Par cét acte l'Euesque vengea aucunement le déplaisir qu'il auoit receu de sa longue & fâcheuse prison d'Angleterre.

Les instrumens de Musique sont le hieroglyphe de la con-corde, de l'amour conjugale, de la réjouissance & prosperité. Et les instrumens de la guerre & de la chasse nous representent le courage & la colere dont nous deuous estre animez contre nos ennemis.

La Trompette anime les cœurs les plus couïards, & les ames les plus timides: elle dénote la reputation & la renommée qui nous est representée tenant vne Trompette à sa bouche, & l'autre à sa main, avec des aisles à ses costez & à ses pieds. Les Anciens dédièrent les Trompettes à Mars.

CHAPITRE VIII.

Des Tours, des Chasteaux & des Couronnes.

LEs Armes offensives & deffensives, & vestemens de guerre portent avec elles leur signification, puis que ce sont les dépouilles des ennemis vaincus, que les victorieux conseruent pour témoignage & trophée de leur valeur. Les Tours, Chasteaux & Fortereffes nous representent la constance & magnanimité de

Ceux qui les ont gagné sur leurs ennemis, ou qui les ont conseruez contre leurs efforts & les navires & attirail de la nauigation ont vne semblable démonstration pour les expeditions & victoires nauales.

Les Couronnes ont toûjours seruy de symbole pour dénoter la victoire, la grandeur, l'authorité, la souueraineté & le triomphe. Ceux qui en portent ont quelque origine bien glorieuse à leurs Armes.

CHAPITRE IX

Des Arbres & des Fleurs.

LE Chesne entier nous represente vn estat puissant & bien affermy par vne longue suite d'années, à raison de sa force & durée: & ses branches ou fueilles nous dénotent les choses qui appartiennent à la Cité, aux Citoyens, & Police Ciuile: de là vient que ceux qui auoient combattu parmy les Romains pour leurs Citoyens, ou sauué la vie à quelqu'un d'eux en estoient couronnez.

Le Fresne & le Milet sont ennemis des serpens & des autres animaux veneneux, lesquels ne peuuent demeurer long temps sous leur ombre sans mourir.

Le Sapin est le hieroglyphe de la Royauté & Majesté souueraine: car il surpasse en hauteur les autres arbres, & ne croist que sur les plus hautes montagnes, il semble dominer sur ce qui est au dessous de luy, ne redoutant ny les orages ny les frimats qui ne luy font pas quitter ses fueilles dont il est toûjours reuestu, il represente aussi la constance.

Le Palmier signifie la victoire, tant plus il est chargé de fruit, plus il se releue: il est symbole de la Iustice, parce qu'il produit son fruit égal à ses fueilles, & son bois en est moins sujet à corruption: plusieurs luy font dénoter les hommes constans, vertueux, & incorruptibles.

Le Laurier est le symbole du triomphe & de la victoire, il l'est

22. EXPLICATION DES ARMOIRIES.

aussi de la faueur & conseruation, le foudre ne tombant jamais furluy. Les vainqueurs aux jeux Pythiens à Delphes estoient couronnez de Laurier, comme aussi ceux qui triomphoient à Rome.

L'Oliuier est le hieroglyphe de la douceur, de la paix, de la concorde & del'esperance. Et Aristote dit, que ceux qui auoient r'emporté l'honneur aux Jeux Olympiques en estoient couronnez.

Plutarque dit, que le Pescher estoit consacré à la Deesse Isis, à cause que son fruit est fait en forme de cœur, & que ses fueilles sont comme des langues.

L'Oranger est la marque de dissimulation, & d'hypocrisie: car il est beau au dehors, & amer au dedans. Et le Cyprés & le Pin sont indice de la mort & des choses funestes: car estans vne fois coupez, ils ne rejettent plus.

Le Poirier est symbole de la fermeté & de la constance, & le Pommier par son fruit nous representel'amour.

La Vigne nous signifie la joye, l'intemperance, l'excés, le plaisir & la liberté. Et *Horace écrit sagement:

Epist. 5.
liq. 1.

----- *Que ne fait le trop boire?*

*Les secrets il decloist, rend les espoirs certains,
Pousse l'homme couüard aux exploits plus hautains,
L'esprit de soins décharge, & les Arts fait apprendre.*

Qui les verres feconds deserts n'ont-ils seu rendre?

Le Figuier est le symbole de la douceur & de la tranquillité de la vie: & la Grenade signifie l'vniion de plusieurs peuples sous vne mesme Religion.

Les gerbes & les espics démontrent la frugalité, l'abondance & les Prouinces fertiles en grains.

Toutes les fleurs sont le hieroglyphe de l'amour, de la jeunesse, & de l'esperance: ce qui obligea les anciens de les dédier à la Deesse Venus, pour montrer que les plaisirs de ce monde, ainsi que les fleurs, sont de peu de durée.

La Rose nous represente la grace & la beauté, figure de la fragilité humaine, ce qui fit dire à Theocrite que la rose se fane incontinent, que la violette vieillit tout à coup, & que le lys se seche & flestrit en peu de temps. Aristote dit que la douce odeur des

EXPLICATION DES ARMOIRIES. 23

roses tuës les scarabées ou escarbots, qui sont ennemis de la mollesse, car la vertu tant masle soit elle, s'abastardit par les voluptez, Hannibal avec son armée fut ruiné par les delices de Capouë.

Le lys signifie l'esperance & l'attente du bien, comme l'on peut voir par les medailles de l'Empereur Alexandre Pic Auguste, où estoit representé vne Deesse tenant vn lys avec ces mots, *spes publica*, l'esperance publique. Le lys est encore l'indice de la beauté & de la virginité, & il est dit au Cantique que l'Espouse celeste chante, & que son bien-aymé pâist entre les lys, c'est à dire en la compagnie des vierges tres-chastes. Les sacrificateurs des Gentils offroient des lys blancs aux Nymphes, comme Tarpeia dans Properce,

Cant. 4.

Cant. 6.

Aux Nymphes bien souuent de lys à fait hommages.

Afin que le Romain ne fit à tace outrage.

Le lys s'appelle fleur royalle, dautant qu'elle s'esleue en hauteur par dessus toutes les autres fleurs.

Les pensées, ancolies, & violettes sont le symbole d'amour enuers Dieu & de charité enuers le prochain.

CHAPITRE X.

Des Animaux à quatre pieds.

Les Lyons sont le hieroglyphe de la generosité & du courage, les cheuaux de la docilité, les chiens de la fidelité, & les serpens nous enseignent la prudence.

Le Lyon est vn animal qui tient le premier rang dans les armoiries, & lequel est le plus vsté, il est le symbole de la force, de la magnanimité & de la vaillance, le Pere Syluestre fait à ce propos la comparaison des Capitaines qui vont à l'occasion du mesme ait que le Lyon va à la chasse des autres bestes, & ie croy que cette similitude peut estre appliquée aux actions glorieuses du braue Henry de Lorraine Comte d'Harcour, lequel reprit de force par son courage les Isles de S. Honorat & de saincte Marguerite en Prouence que les Espagnols auoient pris deux ans auparauant,

24 **EXPLICATION DES ARMOIRIES.**

& sa valeur ne parut pas moins en la route de Quiers & lors qu'il força le Marquis de Leganez & son armée de leuer le siege de Casal, où nos ennemis perdirent plus de trois mil hommes, & tous leurs canons avec beaucoup d'enseignes & de bagage, & quoy que cet inuincible Prince fut encore tout couuert de poussiere & du sang des Espagnols il ne laissa pas à l'instant d'aller mettre le siege deuant Turin où sa force & sa magnanimité surmonterent tous les efforts des ennemis de son Roy, contraignant le Prince Thomas qui s'estoit renfermé dans cette place pour la defendre de se rendre à luy avec la ville, ce qui augmenta de beaucoup la gloire de ce genereux Comte. Le Lyon nous represente aussi la clemence. Ouide en parle de la sorte.

C'est assez d'auoir pû perdre son aduersaire

Le courageux Lyon est content s'il abbat

Son ennemy à terre, & met fin au combat.

Le Griffon est vn animal fictif & fabuleux, qui n'a iamais eu l'estre que dans l'imagination, ainsi que les harpies, les chimeres, les pegases, les centaures, les dragons & les sphinx, il est employé aux armoiries, & comme il est composé d'vn demy Aigle & d'vn demy Lyon, il nous denote la force iointe avec la viffesse & diligence.

La Panthere signifie felonnie de legereté, de changement, & de variété de mœurs, elle represente l'homme dissimulé, qui cache si bien ses vices & son mauuais naturel, qu'on ne peut le connoistre.

Le Singe nous represente l'amour inconsideré, la curiosité, l'impertinence, la finesse & la malice.

L'Elephant par sa seule trompe represente l'homme puissant & opulent qui n'a nul besoin de ses voisins, & qui peut asseurement dire que toute son esperance & tout son soustien gist en luy, & le Rhinoceros est naturellement son ennemy, cet animal represente vn homme fort & robuste, armé de pied en cap *La sainte Escriture dit que la force de Balaam est comme celle du Rhinoceros.

Le Chameau peut denoter la ialousie, dautant qu'il est ialoux de tous ceux qui regardent sa femelle. Et le serpent est pris pour le hieroglyphique de la prudence; car il se tient caché dans son
repaix

*Nomb.
23.22.

repaire durant le mauuais temps, & n'en sort point qu'il ne voye les beaux iours.

Les * Poëtes ont feint que l'Hydre estoit vn serpent qui auoit sept testes, & qu'à mesure qu'on en coupoit vne, il s'engendroit vn autre serpent qui auoit sept autres testes, ce qui peut estre comparé à la chicane, qui s'est introduite en ces derniers siecles, par la haine des hommes, desquels la malice est venuë iusques à tel point que pour expresses & intelligibles que soient les clauses de leurs contracts, ils ne laissent pas d'y apporter mille explications ambiguës, & former des procez immortels sur les choses les plus claires, ausquels rërement ils mettent fin. L'hydre est aussi le symbole de l'enuie; car elle s'engendre apres les plus beaux exploits, & les plus genereuses actions, & pour cette cause Hercule ne trouua point tant à dompter les autres monstres que celle-cy, laquelle enfin, au dire d'Horace, il trouua qu'elle pouuoit estre vaincuë à la longue.

Pisander,
Simonide
& Virgile.

Le Sanglier est le symbole de la fureur guerrière, & de la brutalité impitoyable; car ayant accoustumé de faire vn dégast & ravage extrême par tout où il passe, on peut luy faire dénoter les Capitaines qu'on employe à ruiner & saccager les terres & les fruits de l'ennemy: & lors qu'il se rencontre quelque vaillant Guerrier qui s'oppose à la fureur de ces torrens animez, qui les chasse, les bat & les tuë, on peut luy donner pour Armes vne Hure de Sanglier. Le genereux Marechal de Gassion a esté dans vn exercice continuel de cecy pendant sa vie.

Les Porcs nous representent l'homme de naturel voluptueux, & peu enclin aux exercices de l'honneur & de la vertu; ceux qui portent des Armes vicieuses sont des marques qui montrent la victoire qu'ils ont remportée sur des Princes vicieux leurs ennemis.

Les Cerfs dans les hieroglyphes anciens estoient pris pour signifier l'homme craintif & fugitif; mais dans le sens commun, il est pris pour le trophée d'un homme adonné à la Chasse, & qui dans vne paix tranquile s'adonne à cette guerre innocente exercée par les Princes & Seigneurs de qualité.

Le Loup est vn animal cruel, diligent, vigilant, sanguinaire, & capable d'endurer la faim, de laquelle estant pressé il sort de

son fort, & d'une fureur violente se jette sur les premiers troupeaux de brebis qu'il rencontre : c'est pourquoy il peut estre comparé à quelque vaillant Capitaine, qui ayant esté long-temps assiégré dans vne place, enfin pressé de la faim se ruë à corps perdu dans le camp de ses ennemis, lesquels il attaque, dissipe & défait entierement, & en ayant fait vn carnage capable de contenter son auidité, il s'en retourne victorieux dans sa place chargé d'honneurs, de viures & de butin. Tous les efforts de la Flotte d'Angleterre arriüée en l'Isle de Ré au mois de Juillet 1627. furent rendus vains & inutiles par cét excellent Capitaine Monsieur de Thoiras, lequel deffendit si courageusement le Fort de S. Martin, qu'on auoit basti dans cette Isle, sans estre paracheué, & où il manquoit de gens & de viures, qu'enfin ayant soutenu l'espace de quatre mois toutes les attaques des Anglois, il les chassa honteusement avec perte de plus de six mille des leurs, & de plusieurs Capitaines, Enseignes & Canons. Le loup est aussi symbole d'un homme de guerre qui est pillard & rauisseur du bien d'autruy, & des ennemis irreconciliables.

La Louue est tenuë pour l'image de l'impudicité & du brutal abandonnement des femmes débauchées. Et l'Ours nous represente vn homme de bas esprit adonné aux choses terrestres, & incapable de conseil.

Le Bouc dénote la petulance & la lasciueté, & le terroir montagneux & plein de roches nous est pareillement signifié par cét animal & par le Chamois.

Le Lièvre est symbole d'un homme de peu de cœur, craintif & fuyart.

La Licorne est la representation de l'amour honneste, & de cette inclination que les braues gens, & les esprits bien faits ont pour le beau sexe, elle est ennemie des venins & des choses impures : & l'on dit qu'elle ayme les bonnes senteurs, & qu'elle cherit les personnes chastes; d'où vient qu'il est impossible de l'attraper que par le moyen d'une fille vierge, que les Veneurs font assieoir au lieu où cette beste va boire & manger : car aussi tost que cét animal apperçoit cette pucelle, il accourt vers elle, luy faisant mille caresses, se couche auprès, & pose sa teste sur son giron, puis s'en dort d'un profond sommeil, & alors la fille don-

Pierius
en ses hieroglyphiques.

nant le signal aux Chasseurs, ils viennent promptement & la prennent sans peine, car autrement ils n'en pourroient pas approcher, & elle se precipiteroit plutôt d'un rocher en bas, que de se laisser prendre. Et il en est comme de ces genereux Guerriers qui aiment mieux mourir que de tomber entre les mains de leurs ennemis, à l'exemple de Caton, d'Hannibal & de Marius.

Le Renard est fin, subtil & rusé, il nous peut dénoter ceux qui dans l'exercice de la Justice ou dans les Ambassades, s'en sont bien acquitez, où il est plus de besoin d'esprit & d'adresse que de violence & de force ouverte. Cét animal peut représenter aussi ces sages Capitaines qui aiment mieux employer la force de leur esprit, que non pas celle du bras de leurs soldats pour faire réussir les grandes entreprises, à l'imitation de ces incomparables * Hospitaliers, qui dans la prise de Rhodes se servirent de ruses & de stratagèmes pour vaincre leurs ennemis suivant l'advis de Virgile.

* dits
Cheua-
liers de
Malthe.

----- *dolus an virtus quis in hoste requirat.*

Le * cheval a toujours hieroglyphiquement signifié la guerre, * Virgil. comme estant particulièrement destiné à cet exercice.

----- *pour la guerre l'audace*

Des fiers chevaux on arme, & de guerre menace

Cét haras hennissant.

Lucrece & Plutarque l'appellent race belliqueuse, & née pour les triomphes: & c'est pourquoy les gens de guerres les plus considerables n'ont pas eu repugnance d'estre appellez Cheualiers. Le cheval bridé exprime fort bien l'homme de guerre soumis au commandement de son Capitaine, celuy qui est nud, délié, & passant figure le repos apres la peine.

Le Bœuf & le Taureau sont le symbole de la force domptée & assujettie, lesquels nous signifient aussi le labeur & l'agriculture, la patience & l'assiduité continuelle au travail, & c'est pour cette raison que l'on voit des testes de bœuf enlacées de festons & couronnes de fleurs dans les bastimens & monumens antiques qui selon Pierius signifioient la recompense des longs travaux.

La Brebis & autres bestes à laine sont l'image de la mansuetude & de la douceur, elles dénotent aussi le país gras, riche, & abondant en pasturages.

28 EXPLICATION DES ARMOIRIES.

Le Chien a esté pris vniuersellement pour l'image de la vigilance, & de la fidelité, dont cette beste domestique excelle non seulement sur les autres brutes, mais encore sur les hommes mesmes, dont fait foy vne infinité d'exemples. Du Bartas dit ces vers à sa loüange.

*Car nul des animaux ne sert tant aux mortels
Que le chien garde Forts, garde Parcs, garde Hostels,
Diligent Pouruoyeur, qui d'un nez veritable
Fournit de mets frians des grands Princes la table,
Amy iusqu'à la mort, frayeur du loup rusé,
Peur du craintif larron, Veneur bien aduisé.*

Le Chat est le symbole de la liberté, il ne sçauroit estre enfermé qu'il ne s'impatiente extremément, & qu'il ne fasse tous ses efforts pour se déliurer de sa captiuité. Cét animal vigilant est souple, adroit, courageux, & cruel enuers ses ennemis, & pour haute que soit sa chute, il tombe touïjours sur ses pattes, il peut signifier ceux qui ont l'esprit si préuoyant, que de quelque costé que la fortune les agite, se trouuent touïjours en bonne posture, & il peut encore représenter ces vaillans Capitaines, qui défendent si bien les places où ils commandent, qu'il est impossible de les auoir sans benucoup de peine, & sans courir de grands dangers, d'où est venu le Prouerbe; Vn tel Chat ne se prend pas sans mitaine. Monsieur le Marechal de Schulemberg Gouverneur d'Arras donna des preuues de cecy en souütenant contre nos ennemis le siege de cette place avec toute la generosité que l'on pouuoit attendre de son courage, & la valeur du sieur de Bridieu ne parut pas aussi avec vn moindre éclat dans la deffense de Guise.



CHAPITRE XI.

Des Oyseaux.

Les Abeilles nous enseignent la concorde & l'obeïssance, les Fourmis la prévoyance & le ménage, les Colombes la douceur & l'amitié, les Cocqs nous signifient la vigilance, & les Cicognes la pieté & charité enuers nos parens.

L'Aigle est symbole de la Monarchie, ou domination hereditaire transferée à vn seul, des hauts desseins des grandes entreprises, & du mépris des choses basses. Aristote approuue en ses disputes la'duis d'Homere qui dit:

Il n'est bon qu'en l'Etat plusieurs regnent ensemble.

N'ayons qu'un Prince, un Roy,

Et Ouide ajoûte:

Ny les Rois ny Venus ne veulent Compagnon.

Le grand Consul Marius fut le premier des Romains qui se ser- * Titē
uit d'Aigles portez sur des piques pour enseignes de leurs Armées; Livc.
voulant que toute la Terre apprit que comme tous les oyseaux
cedoient en force & en valeur à ces Aigles Royales, ainsi toutes
les autres Nations deuoient faire joug à leur Empire. L'Empe-
reur Constantin, dit le Grand, ayant transporté le siege de l'Em-
pire à Bisance, appelée depuis Constantinople, prit l'Aigle à
deux testes, qui comprenoient l'Orient & l'Occident. Et la rai-
son pour laquelle l'on peint dans les escus les Aigles le plus sou-
uent avec les aisles éployées & étenduës en haut, & la queuë aussi
éparpillée, c'est qu'ils remplissent mieux l'Escu estans posez de la
sorte: Et l'autre raison, c'est que le naturel de l'Aigle est de se te-
nir en cette posture, lors qu'il veut renoueler son plumage &
reprendre ses forces par le moyen du vent du Midy, & de la cha-
leur du Soleil auquel il se presente de la sorte. Et les * Allerions &
les Merlettes qui sont des oyseaux dénuéz de bec & de pieds, re- * Voyez
presentent les ennemis defarmez & mis hors de combat. des Armes
de Mont-
morency.

Le Pelican est si remply d'amour & de pieté enuers ses petits, que

30 EXPLICATION DES ARMOIRIES.

ne trouuant rien pour les nourrir, il s'ouure l'estomach avec son bec, & les sustente de son sang, cela est confirmé par ces paroles, *Perit ut det viuere proli.*

Le Vautour & autres Oyseaux de Proye & de Fauconnerie sont l'image des hommes de guerre, qui se portent vaillamment à cét exercice, pour l'esperance de la dépoüille & du pillage, plutôt que pour s'acquérir de l'honneur & de la gloire. Aristote tient que les parfums le font mourir.

La Colombe est vne marque de la felicité coniugale, de l'humanité, de la douceur, de la fecondité, simplicité, innocence, de la bonté & de la paix.

Le Cocq est symbole de la brauoure, d'hardiesse au combat, de querelle, d'orgueil, de majesté & de victoire; car il ayme mieux mourir que de quitter le combat qu'il prend & reprend toüjours obstinément avec son ennemy, & ne le finit point qu'il n'en soit demeuré victorieux: c'est pour cette raison que les Dardaniens voulans faire connoistre qu'ils ne fuyoient pas le combat, firent grauer sur leurs monnoyes deux Cocqs qui se battent, & que nos anciens Gaulois le prirent pour leur inter-signe, portans des casques crétez comme les Cocqs, afin que l'on connut qu'ils ne combattoient que pour l'honneur, & non point pour la proye. Les Batailles de Rocroy, de Norlingue & de Lens en rendront encore témoignage à la posterité, où la magnanimité du Heros de la France l'illustre Prince de Condé parut avec vn si haut éclat de gloire, que tous les siecles seront obligez de chanter ses loüanges, & d'auoir vne veneration toute particuliere pour sa memoire & pour sa vertu toute Martiale.

Aristophane nomme le Cocq l'Oyseau de Mars, auquel il fut dedié non seulement à cause de son courage & de sa hardiesse, mais aussi de la vigilance, qui est vne qualité recommandable à vn Capitaine, mais principalement aux Prelats; & c'est pourquoy l'on a de coütime de le mettre sur les Clochers des Eglises Parroissiales pour les auertir d'estre vigilans sur leur troupeau.

Le Cocq & le Lyon sont tous deux animaux solaires, & l'on dit que ce courageux Oyseau fait trembler le Lyon par son chant & regard, d'autant que le Soleil agit dauantage sur luy, que sur le Lyon; & c'est ce qui fait dire à Lucrece:

----- les Lyons pleins de rage,
 Ne peuvent soutenir l'aspect ny le visage
 Du Cocq chante-matin, que de sauuer leurs corps
 A la fuite, ils ne soient incontinent recors.

La Cigogne est le symbole de celuy qui reconnoist vn bien-fait, elle dénote aussi le premier deuoir d'un General d'Armée qui est de garantir & preseruer contre les incursions de l'ennemy les Terres de son Prince: Car soit que les Cigognes partent ou arriuent, elles trompent ceux qui les espient, faisans de nuit l'un & l'autre, la France publiera toujourns l'obligation & la reconnoissance qu'elle doit à la vigilance de son grand Capitaine le Marechal de Turenne, lequel par sa valeur & haute prudence, l'a preseruée & défenduë pendant nos dernieres Guerres Ciuiles, des courses & dégasts que ses ennemis y pretendoient faire, les ayant repoussez bien auant dans leur pais, & étendu les limites & les conquestes de l'Empire de nostre grand Monarque. Stephanus en sa Geographie dit que les Cigognes estoient fort honorées des peuples de la Thessalie, & qu'il n'estoit pas permis dans cette Prouince de les tuer, à cause qu'elles dépeuploient le pais de serpens.

Le Cygne dénote vne vieilleffe glorieuse & honorable: Et l'Orateur Romain dit que quand il est prest d'abandonner la vie, il se met à chanter comme s'il ressentoit quelque joye, & eut quelque connoissance de ce qu'il se voit presque déliuré d'une si rude prison, ce qui le fit consacrer autrefois au Dieu des Sciences.

Lib. 1.
 Tuscul.
 quæst.

Le Paon est indice d'une opulence pompeuse & éclatante, & le Perroquet de l'éloquence, & de ceux qui parlent beaucoup.

Le Corbeau nous represente la médifance, la dissention & la longue vie; & la Pie l'homme babillard, d'où est venu le Proverbe: Il cause comme vne Pie. La Choüette & le Hibou sont les hieroglyphiques de la prudence & sagesse; leur chant n'est pas veritablement fort agreable, non plus que beaucoup d'aduis que la prudence nous suggere. Ces Oyseaux donnent par fois de mauuais augures, comme la sagesse fait préuoir les maux dont nous sont menacez: & pour le regard de ce qu'ils ne se montrent gueres que de nuit, c'est afin de nous faire leçon que la prudence ne se manifeste pas inconsiderément, & qu'on ne sçauroit mieux

32 EXPLICATION DES ARMOIRIES.

Salomon
chap. 3.
Prouerb.

faire en ce monde que de tenir son jeu caché, *Bene vixit qui bene latuit*; mais le plus grand fruit de la prudence est qu'elle à toujours esté la conseillère de la paix, *Via ejus, via pulchra, & omnes semite eius pacifica.*

La Gruë est le symbole de la vigilance, les Anciens dénotoient par cét Oyseau le Chef d'une Armée qui se tenoit sur ses gardes contre les embûches des ennemis. La vigilance fit que ce courageux Marechal de Guebriant se retira d'Holtun, où les troupes de l'Empereur se vantoient de le tenir assiégré; & quoy que Torstenfon l'eût abandonné depuis pour assieger Friberg, & qu'il eust sur les bras toute l'Armée de Bauieres jointe à celle du Duc de Lorraine, s'estant posté à Canstat, il ne laissa pas de faire vne glorieuse retraite, renuersant tous les obstacles qui s'opposèrent à luy, pour aller prendre ses Quartiers d'Hyuer dans le Brisgavv. Cette mesme vigilance jointe à sa valeur le fit trauerser de part en part toute l'Allemagne comme vn foudre élançé, afin d'aller secourir le General Banier en Boheme, & déliurer Torstenfon à Leipsic. Cette mesme vertu enfin & son courage firent qu'il gagna la victoire signalée de Kempen, où le General Lamboy & Mercy furent pris prisonniers. La Gruë represente aussi l'homme qui éleue son esprit aux choses hautes & sublimes, car cét Oyseau porte son vol extrêmement haut, afin de decouurer de toutes parts. Cecy se confirme par les glorieuses actions de ce vaillant Marechal.

L'Hyronnelle durant l'Esté nous tient compagnie; mais lors que l'Hyuer vient, elle nous abandonne: elle dénote les amis interessez qui nous visitent pendant le beau temps de la prosperité, & qui nous abandonnent aussi-tost que le moindre vent d'une mauuaise fortune commence à souffler contre nous. Cè fut la raison pour laquelle Pythagore chassa les Hyronnelles de son logis, voulant nous montrer qu'il faut fuir la compagnie de telles gens.

La Caille est le hieroglyphique des personnes impies, méchantes & Athées, parce qu'elle se fâche (au rapport des Naturalistes) au leuer du Soleil.

Le Butor est vn Oyseau qui est le symbole de ceux qui ayment la solitude, & se plaisent dans les deserts.

Les mouches en general nous representent l'importunité & l'effronterie. Homere décrit l'opiniaftreté de cette bestiole, & la propose pour le hieroglyphique d'un puissant & redoutable ennemy qui vient assaillir son aduersaire, ne luy donnant ny trêve ny repos qu'il n'ait mis en execution son dessein. Voicy comme il en parle :

----- & l'arma de l'audace

*De la mouche en son cœur, car bien qu'on la rechasse
De sur le cuir de l'homme, elle vient l'attaquer,
Et revient insqu'à tant qu'elle l'ait pû picquer.*

Iliade 14.

La Catalogne a feruy de theatre de gloire au valeureux Marechal de la Mothe-Houdancourt, lequel ayant défait les Espagnols en trois differens combats, prit diuerses Villes, & secourut plusieurs Places; Enfin, malgré tous les obstacles de l'Armée de Castille qui tenoit assiegée fort étroitement la Ville de Barcelone, il força leurs lignes, se faisant vn passage pour secourir cette Place, où sa presence r'anima les courages abbatu de ses Citoyens, les encourageant à se porter vaillamment à la deffense de leur patrie, de leur vie & de leurs biens.

CHAPITRE XII.

Des Poissons.

LE Dauphin est la marque de commandement sur la mer, par son agilité il dénote vne grande actiuité aux entreprises, & est symbole d'une seure retraite; car lors que la tourmente est prochaine on le voit sauter sur l'eau, & nager vers le port. Pindare dit que Jupiter avec les autres Dieux, le declara Roy des Poissons.

Les Syrennes sont le hieroglyphique de l'éloquence, & la marque d'une puissante force à persuader, elles estoient dediées à Apollon & à Mercure, Dieux de l'éloquence & de la fourberie. Isocrate fut appellé par les Atheniens la Syrenne Grecque, & Caton la Latine par les Romains, à raison de leur grand sçavoir & de leur excellente doctrine.

I. Partie.

E

34 EXPLICATION DES ARMOIRIES.

L'Escreuille nous represente celuy qui ayant donné quelque esperance de luy au commencement de son âge, enfin ne fait rien qui vaille, d'où est venue le Prouerbe: Il va à reculons comme les Escreuilles; & la promptitude retardée par la Prudence est representée par l'Escreuille avec ces mots, *Festina lentè.*

La Tortuë est le symbole de la paresse, elle dénote aussi la conseruation de la virginité, parce qu'estant tardiuë, & n'abandonnant jamais sa maison, cela nous montre que celle qui est curieuse de se la conseruer, doit peu souuent paroistre en public, d'où est venu ce beau mot de Boëce, *Casta pudicitiam seruat domus.*

Les Coquilles doiuent estre données pour Armes à ceux qui ont fait de grands voyages sur la mer, ou à ceux qui ont eu des charges importantes dans les Armées Nauales, & r'empporté des victoires signalées sur leurs ennemis.

Par les Poissons generalement l'on represente les voyageurs de mer, ou bien ceux qui ont eu quelque victoire en combat Nauale, ou quelque commandement sur cét élément.

CHAPITRE XIII.

Du Feu.

LE Feu est le Maistre des Arts d'autant que tous les plus Nobles artifices ont esté inuentez par son moyen, il est aussi le hieroglyphique de l'épreuë & de l'experience, qui est celle qui enfante les plus nobles productions de l'esprit: c'est pourquoy les Poëtes nous ont feint que Iupiter enfanta Minerue par la teste, mais que pour faciliter cét enfantement on y appella Vulcan, lequel fit la fonction de Sage-Femme d'une étrange sorte; car avec une coignée de diamant il ouurit la teste de Iupiter. Pallas signifie les Sciences produites du cerueau, qui ne peuuent estre mises en évidence que par Vulcan, symbole de l'experience, & du feu lequel a esté pris pour l'amour, dénotant ceux qui se poussent aux belles actions, & combattent avec ardeur de courage pour le bien & l'honneur de leur Prince, & pleins de generosité por-

Philoftra-
te en ses
Peintu-
res.

EXPLICATION DES ARMOIRIES. 35

rent leurs pensées en haut, de mesme que le feu pousse ses flammes. Nous ne reconnoissons que trop ces choses en nostre tres-illustre & éminent Cardinal Mazarin. L'ame & le genie de nostre estat, lequel s'est transporté par tout afin d'accroistre la reputation de la France, & d'étendre les bornes & les limites de l'Empire de nostre tres-geneueux Prince, & qui enfin par vne grace & vne benediction particuliere du Ciel a esté l'arbitre de la paix, dont jouit à present toute l'Europe à la louange de laquelle Silius Italicus a dit,

----- *Pax optima rerum*

Quos homini nouisse datum, pax una triumphis

Innumeris potior.

Saint Gregoire de Nazianzene prend la Salemandre pour le symbole de la constance, il se glorifie d'auoir vécu sain & sauf avec saint Basile dans Athenes au milieu des flammes de la perfidie en adorant le vray Dieu, & il dit que la Salemandre non seulement s'égayé, & vit au milieu du feu qui deuore toutes choses; mais aussi qu'elle l'esteint entierement, & qu'eux par leur constance & profession ils auoient étouffez le feu de la perfidie des Atheniens. Nostre grand Roy François en fit la deuise.

CHAPITRE XIV.

Des Astres.

LE Soleil est le symbole de la diuinité, de la magnificence, & des autres qualitez diuines; & la Lune nous dénote vne puissance subalterne & dépendante. Le croissant de la Lune est le hieroglyphique de la Noblesse, de l'honneur, de la renommée, & de l'augmentation de biens: c'est pourquoy les Assyriens, les Egyptiens, les Perfes, les Grecs, les Iuifs, les Arcades & les Turcs l'ont pris pour marque de leur Noblesse.

Les Estoiles nous representent le bon & le mauuais destin, la lumiere & la conduite des hommes; & cette signification a esté prise de l'Estoile qui seruit de guide aux Mages qui vinrent adorer Nostre Seigneur.

C H A P I T R E X V .

Les Armes parlantes , à enquerir , releuées , & du Gentil-homme de nom & d'armes.

LE Pere de Varennes estime qu'il n'y a point d'Armoiries mieux faites, & moins sujettes à estre taxées de vanité, que les parlantes, puis que suiuant la maxime des Sages, nous deuons faire estat particulier des moyens les plus propres pour arriuer à nostre fin. Les Armes parlantes sont celles qui par les figures, qui sont en assiette sur le champ, expriment le nom de celuy qui les porte; & qui sont connoistre par leur representation, vn nom qui s'est rendu considerable par quantité d'actions que son merite & sa generosité ont produites. Et je pense qu'elles sont à estimer encore plus que les autres, puis qu'elles arriuent plütoft à leur effet, seruant comme d'une voix viuante à faire connoistre les noms: les Armoiries n'ayans esté inuentées que pour mettre distinction entre les personnes & les familles, & seruir de marques à tout ce qui appartient au particulier, & nous auons plusieurs Royaumes & illustres Maisons en l'Europe qui les ont receus, comme Leon & Grenade en Espagne, les Colomnes & les Vrsins à Rome; les Mailly, Martel & les Chabots en France.

Aux Armes faites à enquerir (qui sont Armes extraordinaires, données pour quelque action remarquable) on met couleur sur couleur, ou métal sur métal, l'intention de celuy qui les prend, est d'obliger par là, de s'enquerir du sujet de sa gloire. Les Armes de Hierusalem sont de cette qualité, lesquels furent données par les Princes Chrestiens à Godefroy de Bouillon; à sçauoir d'argent à vne croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de mesme.

L'on tient que les Armes sont releuées, lors que celuy ou celle qui a desiré de les transmettre & continuer avec son nom apres son deceds en quelque vn de ses parens, d'autre nom & armes: ainsi qu'a fait Monsieur le Marquis de Treignel des Vrsins, restant

EXPLICATION DES ARMOIRIES. 37

seul du nom des Ursins, lequel par donation faite à N. d'Harville Marquis de Palaiseau son petit Neveu, de la Terre & Seigneurie de Dou en Brie, à la charge & condition de porter le nom & les Armes des Ursins, & les faire porter à ses descendans, & ainsi les Armes se perpetuent, & seruent non seulement de marques d'honneur de la vertu des deuançiers, mais encore portent les inclinations des Gentils-hommes, & les encouragent à imiter les beaux faits de leurs Ayeuls, & à connoistre les familles. Crantzius rapporte que la Noblesse d'Hongrie a de coûtume, quand le dernier d'une famille vient à mourir sans enfans mâles, de renverser ses Armes, le casque estant posé dessous pour montrer qu'elle est finie & éteinte: cela se voit au tombeau du Comte Michel Turzo Seigneur de Freichstadt dans l'Eglise des Cordeliers dudit Freichstadt. Cette ceremonie seruant à authoriser ce dire.

Cent ans banniere, & cent ans cuiere.

Le Gentil-homme de nom & d'armes est celuy lequel porte le nom & les Armes d'une Terre qui a des Armes particulieres, bien qu'il n'en soit pas Seigneur. Scobier dit que lors qu'il y a Chap.17. quelques Prouinces, Chasteaux, Seigneuries ou Fiefs-Nobles, qui ont Armes propres & particulieres, les Gentils-hommes du nom; c'est à dire, qui portent le nom de telles Prouinces & Seigneuries avec les Armes sont nommez Gentils-hommes de nom & d'Armes encore qu'ils n'en soient pas Seigneurs. Cecy se remarque és Maisons des Marquis de Veruins du nom de Comminges, & des Comtes de Bernicule de celuy de Crequy.



CHAPITRE XVI.

*De l'origine des Armes des plus illustres Familles
de l'Europe, &c.*

DE FRANCE.

*Ces opi-
nions font
refutées. **R**obert Guaguin* & Jean Naucler ont donné pour Armes à nos premiers Rois predecesseurs de Clouis, de Gueules à trois Crapaux d'argent. Et Paul Æmile les a blazonné d'argent à trois Diadèmes de Gueules. Et Monsieur du Tillet dit que la Fable (qui raconte que l'Escu des trois fleurs de Lys enuoyé au Roy Clouis en l'Abbaye de Ioyenual de l'Ordre de Premontré) fut inuentée du temps du Roy Charles VI. Les* Blazonneurs de l'Escu des Armoiries de France, au dire de Fauchet, voulans montrer que les premiers François estoient sortis des Sincambres habitans des Marets de Frise vers le País d'Hollande, donnerent à nos Rois la fleur de Paulée, qui est vn petit Lys jaune qui croist dans les marets de ce País, en champ d'azur, qui ressemble à l'eau, laquelle estant reposée prend la couleur du Ciel. L'an 1381. le Roy Charles VI. reduisit l'Escu des Lys sans nombre à trois, pour symbole de la sainte Trinité.

*En ses
recher-
ches, liu.
6.

DE NAVARRE.

En l'hi-
stoire de
Navarre. Mariana & A. Fauin disent que Sance VIII. du nom, surnomé le Fort, ayant rompu à la Bataille des Naues de Toloze ou de Muradal l'an 1212. les chaines de fer qui fermoient le Camp de Mirammolim Roy des Mores, & défait son Armée eut pour butin ces chaines, lesquels il prit pour ses Armes, & que plusieurs Seigneurs de son Royaume qui l'assistèrent en cette Journée chargerent leurs Escus de ces chaines en bande & en pal, les anciennes Armes de Navarre estoient de gueule pur, ainsi que les porte la Maison d'Albret.

DE CASTILLE.

Turquet dit, qu'après la Bataille de Muradal, le Pavillon de Mirammomelin, Roy des Mores & de Leon, fut donné à Alphonse, dit le Noble, Roy de Castille l'an 1212. pour butin & fruit de sa victoire, lequel il prit pour ses Armes; mais Ocampo & Beuther veulent que ce fut en memoire du Chasteau de Ferrail que ledit Alphonse conquist peu de temps apres sur les Mores.

D'ARRAGON.

Zurita dit que l'Empereur Charles le Chauve Roy de France (voyant vn iour Geofroy, surnommé le Velu, Comte de Barcelone tout couuert de sang, lequel fut mis en fuite par les Normans en vne Bataille, & qui portoit vn Bouclier d'or pur) trempa dedans sa playe les quatre doigts de sa main, & imprima sur le Bouclier de Geofroy quatre pals qui luy ont seruy de Blazon & à ses successeurs Comtes de Barcelone. Et comme Pierre, Comte de Barcelone fut parvenu à la Couronne d'Arragon, il retint les Armes de sa Maison, que sa posterité a depuis conserué.

DE SICILE.

Les Princes Normans, Rois de Sicile, ont porté pour Armes de gueules à la bande eschiquetée d'argent & d'azur de deux traits, ce qui continua iusques apres la mort du Roy Guillaume III. qui eut pour heritiere sa Tante Constance, femme de l'Empereur Henry VI. de la Maison de Suabe, dont les Armes demurerent affectées au Royaume de Sicile: Cecy dura iusques à Manfroy Bastard de l'Empereur Frideric II. qui prit pour ses Armes d'argent à deux Aigles de Sable. Et l'an 1290. Iacques Roy d'Arragon & de Sicile son successeur, qui épousa Constance fille unique de Manfroy, s'arresta aux Armes d'Arragon affanché de celles de Manfroy, lequel Blazon a esté porté iusques à present sans aucun changement par leurs successeurs, & par ceux qui se sont attribué le tiltre des Rois de Sicile.

DE HIERUSALEM.

Les Armes des Roys titulaires de Hierusalem ; qui sont d'argent à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croix coupées de mesme , furent prises du consentement & de l'aduis de toute l'assemblée , par Godefroy de Bouillon Roy de Hierusalem en l'an 1099. Guillaume Archeuesque de Tyr , Chancelier & Patriarche de Hierusalem en fit la proposition fondée sur ces mots de Dauid. *Pfalm. 7. Si dormiatis inter medios clericos pennæ columbæ de argentatæ & posteriora dorsi eius in pallore auri.*

DE LORRAINE.

La Maison de Lorraine qui a pour chef Gerard d'Alsace, porte pour Armes d'or à la bande de gueules, chargé de trois Allerions d'argent: Quelques Historiens ont attribués ce blazon à Godefroy de Bologne, Duc de la basse Lorraine, & de Bouillon, Roy de Hierusalem, & ont crus que cette Maison auoit vne mesme source que celle dudit Godefroy.

Depuis l'an 1276. les Roys de Sicile ont porté le titre & les Armes de Hierusalem, par la cession que fit Marie Princeesse d'Antioche, à Charles I. d'Anjou, Roy de Sicile, de tous les droits qu'elle pretendoit au Royaume de Hierusalem, dont il se fit couronner Roy, & en prit le titre: Louis Duc d'Anjou I. du nom, prit les Armes de Hongrie, de Sicile, & de Hierusalem, ayant esté adopté pour fils par la Reyne Ieanne II. du nom; & René II. Duc de Lorraine, se qualifia depuis (à cause d'Ioland d'Anjou sa mere, & de ses ayeuls maternels) Roy de Sicile & d'Arragon, en prit les Armes, retenuës par sa posterité.

D'AUVERGNE.

La Maison d'Auvergne portoit pour Armes d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople; ceux-là se sont trompés, qui ont crû que Baudouin, Comte de Bologne, puis Roy de Hierusalem, mort sans hoirs (auquel il dõne la qualité de Comte d'Auvergne) frere puifné de

DES ARMOIRIES.

41

de Godefroy Roy de Hierusalem, ayant esté fait Gonfalonier de l'Eglise, en l'expedition de la Terre sainte, prit pour ses Armes vn Gonfanon de gueules frangé de synople en champ d'or, que ses successeurs ont conserué.

DE BRETAGNE.

En l'an 1258. Iean II. Duc de Bretagne de la branche de Dreux, prit pour ses Armes l'hermine: Les premiers Comtes de ce pais portoient d'azur à trois gerbes de bled d'or liées de gueules, blazon qui fut retenu par les Sieurs de Penthieure, sortis de Charles de Blois, Chastillon, & de Iean de Brosse.

Argenté
Hist. de
Bretagne.

DE CHAMPAGNE.

Les anciens Comtes de Champagne ont porté pour Armoiries d'azur à la bande d'argent, acostée de deux doubles cotices d'or, potencées & contrepotencées de mesme de treize pieces, lesquels estoient la marque des treize Chastelenies ou Iurisdiccions subalternes que contenoit autrefois cette Prouince, du temps qu'elle estoit en Souueraineté sous ces Comtes.

DE BOURGONGNE.

Monsieur Robert de France Duc de Bourgongne, frere du Roy Henry premier, prit l'ancien escu des Ducs de Bourgongne, qui estoit bandé d'or & d'azur à la bordure de gueules. D'autres assurent que ce blazon fut donné à Samson Duc de Bourgongne par le Roy Charlemagne. Et Philippes le Hardy, frere puisné du Roy Charles cinquieme, & Duc de Bourgongne, quitta ces Armes pour prendre de France à la bordure componnée d'argent & de gueules.

Du Tillet.

DE PORTUGAL.

Les Historiens disent qu'Alfonse de Bourgongne Comte

Nunés.
Mariana.

I. Partie.

F

de Portugal, ayant deffait à Ourrique, proche la riuere du Tage en l'année 1139. cinq Rois Mores (dont Ismaël Roy de Grenade estoit Chef) fut salüé & reconnu pour Roy de Portugal à Coimbre par ceux de son armée, & que pour représenter cette victoire signalée qu'il auoit eu sur ces cinq Roys, qui demeurerent morts sur la place (Alfonso voulant qu'il en demeurast vne marque perpetuelle à la posterité,) changea la croix d'azur de ses Armes, qu' auparauant il portoit en champ d'argent, en cinq escussions aussi d'azur mis en croix, dont chacun estoit chargé de cinq deniers d'argent, en souuenance des trente deniers dont le Sauueur du monde fut vendu par les Iuifs. Et comme du depuis Alfonso III. eut épousé Beatrix, fille d'Alfonse IX. dit le sage Roy de Castille, & receu en dot le Royaume d'Algarue, il adioûta à ses Armes la bordure de gueules chastelee de sept pieces d'or en orle.

D'ANGLETERRE.

Mathieu
Paris.

Guillaume le Bastard, surnommé le conquerant, Duc de Normandie, qui reprit le Royaume d'Angleterre en l'an 1066. sur l'vsurpateur Racald (comme estant le legitime heritier) transporta aux Anglois l'escu de Normandie, sçauoir de gueules à deux Leopards d'or parés d'azur; l'on tient aussi qu'il y en adjousta vn troisieme pour la dignité du Royaume qu'il s'estoit acquis, d'autres en attribuent l'establissement à Henry second, mary d'Alienor, fille heritiere de saint Guillaume, Duc de Guyenne, lequel emprunta ce Leopard de l'escu d'Aquaine, & en l'an 1330. Edoüard III. Fondateur de l'Ordre de la Iartiere, s'attribua les armes de France, fondé sur ce qu'il estoit fils d'Isabeau, sœur de Charles le Bel, mort sans enfans, ayant esté poussé à cela par Robert III. Comte d'Artois.

Monsieur
du Chesne

DESCOSSE,

Buchanan dit en son Histoire, qu'Achavis Roy d'Escoffe, ayant fait alliance en l'an 809. avec le Roy Charlemagne, &

ligue offensive & deffensive d'homme à homme, & de Royaume à Royaume, avec ses successeurs, Charlemagne luy donna pour luy & pour sa posterité vn double trescheur fleurdelizé, pour renfermer le Lyon de ses Armes, & que ladite alliance fut renouelée entre Charles VII. Roy de France, & Iacques Stuard I. du nom Roy d'Escoffe, au mariage de Marguerite sa fille, avec Louïs XI. n'estant alors que Dauphin.

DE PLUSIEURS MONARCHIES.

Vn Authéur moderne dit, que les Rois de Castille ont pris pour leurs Armes des Tours pour idée de leurs forteresses, & que les Rois d'Arragon & de Majorque, ont portés des pals pour faire paroistre l'appuy de leurs entreprises.

Les Rois d'Escoffe, de Boheme, de Leon, de Gothie, de *Segoing.* Norvvege, & d'Ethiopie, portent pour Armes des Lyons accompagnez de diuerses deuises, afin de declarer la Noblesse de leur colere. Et les Rois de Suede & de Medie, ont pris des couronnes ou diadèmes, pour exprimer leur puissance. Ceux d'Angleterre & de Dannemarc, portent des Leopards, indices de la varieté de leurs passions guerrieres, & les cœurs qui sont semés dans l'escu de Dannemarc representent l'amour de ces peuples enuers leurs Princes.

Les Princes Othomans ont pris des Croissans, pour symbole de l'ambition de leurs conquestes: Les Rois des Indes, des Bezans, pour donner à entendre qu'ils possèdent des mines d'or, & d'argent, & les Rois de Cathay, ont pris des testes de Mores pour estonner les Estrangers.

DES PRINCES DES PAYS-BAS.

Les Princes des Prouinces des Pays-bas, s'estans croisés en faueur de la guerre de la Palestine, choisirent tout d'vn commun consentement des Lyons diuersement tymbrés, afin d'y trouuer le Lyon victorieux de Iuda. Ronsard en son Poëme, sur les expeditions qui se firent du regne de Phi-

lippes premier, de Loüis le Jeune, de Philippes Auguste, & de saint Loüis; en parle ainsi.

*Celuy qui desiroit de monstret sa vertu
Portoit sur le Harnois dont il estoit vestu,
Ou sur son Bouclier vne reconnoissance,
Afin que par la presse on connut sa vaillance;
L'un auoit vn Serpent, l'autre auoit vn Lyon,
Vn Aigle, vn Leopard, ainsi vn million
Par les siecles passés d'enseignes sont venuës,
Que les races depuis pour marque ont retenuës,
Escussions & Blazons de leurs premiers ayeuls,
Que la guerre ennoblit par faits victorieux.*

Nous lisons en la vie du Roy saint Loüis, par le Sieur de Joinuille, que Iean d'Auesnes, l'un des fils du premier liët de Marguerite Comtesse de Flandres, & Guillaume de Bourbon, Seigneur de Dampierre, fils du second liët de Marguerite, estans tous deux avec leur mere en presence du Roy saint Loüis, pour receuoir iugement sur leur differend, touchant la succession de la Comté de Flandres, Iean d'Auesnes iniuria sa mere en la presence du Roy; à raison de quoy la mere s'estant plainte au Roy, il le condamna à ne porter desormais en ses Armes le Lyon armé & lampassé, comme voulant dire, que quiconque déchire l'honneur de sa mere, & le viole de la langue, merite de ne porter ny langue ny ongles. Ce Iean d'Auesnes fut contraint de porter le Lyon de ses Armes morné, sans langue ny ongles, ce qui fut vne flestrissure & ignominie à luy & à ses successeurs.

DE SVED E.

Chytra
Saxon.
lib. 16.

L'an 1544. Gustaue I. ayant esté declaré Roy par les Estats, qui resolurent que le Royaume electif de Suede seroit desormais hereditaire à la maison de Gustaue, & aux masses qui descendroient de luy, Gustaue alors prit pour ses Armes d'azur à trois couronnes d'or, à cause des deux anciens Royaumes qui sont dépendans & ioints à la Suede, à sçauoir la Gothie, & la Vandalie.

DE POLOGNE.

Martin Cromer dit, que Leko premier Duc de Pologne, Hist. de Pologne. ayant ietté les fondemens de sa premiere Ville, trouua vn nid d'Aiglons, dans lequel estoit vn Aigle blanc, d'où il prit sujet d'appeller la ville *Gnesne*, qui signifie vn nid en langue Polonoise, & que cecy l'obligea de prendre pour blazon cét Aigle d'argent en champ de gueules. Le sçauant Segoin assure que le sujet pourquoy les Rois de Pologne ont pris vn Aigle volant pour Armes, n'estoit autre que pour faire voir qu'ils n'ont que le Ciel pour limites.

D'AUSTRICHE.

Bonfin, Cuspinian & Auentin, disent que Leopold second Duc d'Austriche, ayant combattu contre les Infidèles, mieux qu'aucun de l'armée, sa cotte d'armes de toile d'argent ceinte d'une escharpe de taffetas blanc, fut toute rougie de son sang ou de celui des ennemis: tellement que s'estant présenté deuant les Officiers de l'armée, ils le prirent de changer les Armes de ses predecesseurs, qui estoient d'azur à cinq Alloüetes d'or posées en sautoir, que l'Archiduc Albert portoit à la pointe de son escu en l'an 1606. pour prendre d'argent à la face de gueules. D'autres assurent que ce fut Rodolphe esleu Empereur l'an 1273. qui les prit comme triomphant du sang de ses ennemis. Mais la pluspart des Historiens d'Allemagne tirent le sujet de telles Armes secondes de la nature & qualité de la terre d'Austriche, laquelle estant rouge & trauerfée du grand fleuue argentin du Danube, comme d'une ceinture, a blazonné ses Armes sans aucun artifice.

D'HONGRIE.

Bonfin assure que saint Estienne II. du nom Roy d'Hongrie, prit pour ses Armes facé d'argent & de gueules de lib. 2.

huit pieces, afin de signifier par icelles les quatre fleuves qui arrousent la Hongrie, & les quatre plus fertiles parties de ce Royaume. Et Helias Comte de Clèves, dit le Chevalier du Cigne, prit pour ses Armes de gueules aux raix d'escarboucle, pommetée & fleuronée d'or de huit pièces, que sa posterité a tousiours conseruée.

DE L'EMPIRE

Les Croniques attribuent à l'Empereur Charlemagne vn Aiglé esployé d'or en champ d'azur en l'an 820. blazon retenu iusques au temps d'Othon de Saxe, qui prit d'or à l'Aigle esployé de sable: ce sont encore à present les Armes del'Empire que les successeurs d'Othon ont retenus. L'escu de la basse Saxe qui est facé d'or & de sable de six pieces, à la couronne ou cancerlin de synople perie en bande brochant sur le tout, fut pris par Othon Duc de Saxe, pere d'Henry premier, surnommé l'Oyseleur, qui s'empara de l'Empire en l'an 927.

DV PALATINAT DV RHIN.

L'Electeur Palatin, de la maison de Bauiere, porte trois escus joints deux & vn; le premier de sable au Lyon contourné d'or, couronné de gueules, qui est du Palatinat; le second de Bauiere, & le troisieme de gueules à vn monde d'or, qui est de l'Electorat, par priuilege & concession de l'Empereur Charles-Quint, lequel permit à Frideric second, Electeur Palatin, de charger ses Armes de ce monde, à raison de sa fidelité à son seruice.

DE SAXE MODERNE.

Palatinat
de Saxe
moderne.

Crantzius dit, que Bernard issu des Comtes d'Anhalt; ayant esté inuesty du Duché de Saxe, confisqué sur Henry Leon, demanda à l'Empereur Frideric Barberouffe, son bien-faicteur, quelque marque qui pût faire reconnoistre

ses Armes de celles de ses freres : Cét Empereur plein de bonne volonté, qui estoit couronné alors d'un chapeau de ruë, à cause de la chaleur, le prit, & luy ietta; Bernard le receut, & depuis ce temps chargea ses Armes paternelles, qui estoient facées d'or & de sable de huit pieces, de ce cancerlin de synople, qui est vn mot Alleman, qui signifie guirlande, ou chapeau de fleurs.

DE SAVOYE.

Amé V. du nom, Comte de Sauoye, surnommé le Grand, Samuel
ayant appris qu'Othoman I. du nom, Empereur des Turcs, Guiche-
tenoit assiégué estroitement la ville de Rhodes, se mit en mer non, hist.
avec vne puissante flotte, & contraignit ledit Othoman de se deSauoye.
retirer, & de leuer le siege enuiron l'an 1315. Pour memoire
d'vne action si glorieuse, Amé prit la deuise F. E. R. T. c'est à
dire *Fortitudo eius Rhodum tenuit*, & pour ses armes celles de
la Religion, qui sont de gueules à la Croix d'argent, quit-
tant alors les anciennes Armes de Sauoye, qui sont celles de
Saxe.

DE MILAN.

Guillaume Archeuesque de Tyr, Paul Ioue, Merula &
Alciat, assurent qu'Othon Visconti de Milan, premier du
nom, de la maison des Seigneurs d'Angleria, ayant fait le
voyage d'outre-mer avec Godefroy de Bouillon, vainquit &
tua en duël (pendant le siege de Hierusalem) le Geant Volux,
homme de stature & de force extraordinaire, qui auoit défié
en duël le plus vaillant de toute l'armée Chrestienne; apres
quoy il remporta pour dépouille ses Armés, & entre autres
son habillement de teste, qui auoit pour cimier vn Serpent
qui vomissoit vn enfant, soit que ce fut pour épouuanter ceux
qui auroient la hardiesse de le combattre, soit à cause qu'il se
vantoit d'estre sorty de la race d'Alexandre le Grand, qui

croyoit estre fils de Iupiter Ammon, lequel auoit connu sa mere sous la forme d'un Serpent. En signe memorial ce genereux Othon Visconti, prit ce Serpent pour ses Armoiries, que toute sa posterité a depuis conseruée.

DE MANTOUE.

* 3. Decad. Blondus * Secretaire du Pape Eugene, dit que l'Empereur Sigismond ayant creé François de Gonzague, premier Marquis hereditaire de Mantouë, & Vicaire perpetuel de l'Empire, en l'année 1433. le vingt-deuxiesme de Septembre, abolit les anciennes Armes des Seigneurs de Mantouë, qui estoient de sable à trois Moutons d'argent, pour luy donner celles que porte à present la maison de Gonzague, qui sont d'argent à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre Aigles de sable, parés de gueules. Mais Frederic premier Duc de Mantouë, en l'an 1530. chargea sa croix d'un escusson en abysme, qui est de gueules au Lyon d'or, Armes de Lombardie, écartelé de Gonzague, fascé d'or, & de sable de huit pieces: blazon que portoit Guy de Gonzague l'an 1319. pere de Louïs, qui prit le premier la qualité de Seigneur de Mantouë en l'année mil trois cens vingt-huit.

DE MEDICIS.

La Maison de Medicis porte pour Armes d'or à cinq Tourteaux de gueules, surmonté en chef d'un Tourteau d'azur à trois fleurs de lys d'or, grace accordée à Pierre II. par Louïs XII. Roy de France. Panuin dit, que ces Tourteaux sont des balons, par lesquels ceux de cette famille qui les ont choisis, ont voulu donner à entendre tous les reuers de la fortune que leur maison a resenty durant les mouuemens populaires de la Republique de Florence.

DE BEARN.

Roger Comte de Foix, & Seigneur de Bearn, ayant re-
trouvé le Corps de S. Volusian Apôtre de Gascogne, tué
par les Arriens, le fit mettre sur son chariot traîné par deux
Vaches, & le conduisit à pied iusques au lieu destiné pour
sa sépulture, voulant qu'à l'aduenir son escu fut écartelé
de deux Vaches, en memoire de ce Saint personnage.

Hist. de
Foix & de
Bearn.

DE MONTMORENCY.

La Maison de Montmorency selon l'opinion la plus pro-
bable, tire son origine de Lysoie de Mont-
rency, qui receut le premier d'entre le peuple le Baptesme à Reims des mains
de S. Remy après le Roy Clouis, qui y estoit present en l'an
499. ce que la deuise de cette maison confirme, Dieu sauue
le premier Chrestien. L'on dit qu'il prit pour ses Armes d'or
à la croix de gueules. Bouchard premier du nom, Seigneur
de Montmorency, cantonna sa croix de quatre Allerions
d'azur, pour marque des quatre Enseignes Imperiales qu'il
auoit gagnées sur l'armée de l'Empereur Othon II. qui fut
défaite par Hugues Capet au passage d'Aisne, en l'an 978. &
Mathieu II. Connestable de France, pour la gloire des dou-
ze Enseignes ou Bannieres Imperiales qu'il remporta sur les
gens de l'Empereur Othon IV. à la journée de Bouuines
en l'année 1214. multiplia ses Allerions iusques à seize, &
ayant espousé Emme de Laual, fille vniue & heritiere de
Guy VI. Seigneur de Laual, il brisa ses Armes en faueur de
Guy son fils puisné, lequel chargea sa croix de gueules de
cinq coquilles d'argent pour brisure, que ses descendans
ont retenus depuis.

A. du
Chesne,
en l'hist.
de cette
maison.

DE GUIENNE.

Les Ducs de Guienne portoient pour leurs Armes de
gueules au Leopard d'or, blazon que ce País a retenu par
I. Partie.

G

l'Ordonnance du Roy S. Louïs. Guillaume VIII. Duc de Guienne permit à la maison d'Armagnac de porter ses Armes.

DE ROHAN.

Hist. geneal. de Bretagne, par le P. August. de Paz. Le P. August. de Paz dit, que dans le Duché de Rohan en Bretagne, il se trouue quantité de petits cailloux, lesquels estans coupés en deux, l'on y voit dedans cette figure marquée de macles; & les Carpes qui sont dans les Estangs de ce Duché, portent aussi la mesme marque figurée dans leurs escailles, ce qui est extraordinaire & particulier à cette contrée, c'est pourquoy les anciens Seigneurs de Rohan ayans remarqué cette merueille ont pris ces figures pour leurs Armes, & les ont transmises à leurs descendans, & leur ont donné le nom de macles, qui signifie marque ou tache, ou vne macule. Quelques-vns de cette Maison ont pris pour deuise *sine macula macula*.

DE GOVLAINNE

Hist. geneal. Le P. August. de Paz. Alfonse Seigneur de Goulaine en Bretagne fut enuoyé par vn ancien Comte de Bretagne vers les Rois de France & d'Angleterre pour traiter leur accommodement, à quoy il reüssit, en consequence de cecy, Guillaume le Roux Roy d'Angleterre luy voulut faire des presens, lesquels il refusa genereusement, ce qui obligea le Roy de luy accorder pour recompense l'honneur de porter la moitié des Armes du Royaume d'Angleterre. Philippes I. Roy de France, ne voulant pas se monstrier moins liberal enuers ledit Sieur de Goulaine luy accorda la mesme faueur, & pour sa deuise il prit deux grands A entre-lacés d'un petit a, avec ces mots, à celuy-cy, à celuy-là j'accorde les couronnes. Sur quoy Pierre Abailard fit ce dicton,

Arbiter hic ambos reges coniunxit amore,

Et tenet illustris stemma ab utroque domus.

DES PORCELETS.

Vne Dame enceinte de la famille des Porcelets de Prouence, appella vn iour vilaine vne pauvre fême qui portoit deux enfans jumeaux attachés à ses deux mamelles, sur la croyance qu'elle auoit qu'une femme ne pouuoit faire deux enfans d'une mesme portée, sans auoir eu la connoissance de deux hommes, auxquelles iniures la pauvre femme répondit avec cette imprecation, qu'elle prioit Dieu de tout son cœur de la punir, si iamais elle auoit connu autre homme que son mary legitime; mais aussi qu'elle prioit le mesme Dieu pour la deffense de son honneur, que cette Dame enceinte qui luy auoit fait cét outrage, pût faire autant d'enfans comme vne truye qu'elle luy monstra, auoit fait de petits cochons: Ensuite de quoy, cette Dame lors qu'elle fut à la fin de son terme, accoucha d'autant d'enfans, comme la truye auoit de cochons, lesquels furent tous baptisés, & vécurent longtemps, & nonobstant beaucoup de dangers qu'ils coururent, deuinrent tous grands personnages, & prirent pour leurs Armes cette truye de sable en champ d'or. La maison de Fos, de Maillaine & celle de Bayne d'Arles, sortent de cette famille des Porcelets.

DE CLERMONT-TONNERRE.

Le Pape Calixte II. (nommé Guy Archeuesque de Vienne, fils de Guillaume Comte de Bourgongne) l'an 1120. le second de son Pontificat, accorda à Aymard Seigneur de Clermont en Viennois, & à ses descendans aînés Seigneurs dudit Clermont, de porter pour leurs Armes de gueules à deux clefs d'argent mises en sautoir, & pour cimier vne Thiare, avec le pouuoir de toucher les Reliques de tous les Corps des Saints, à la charge qu'ils iroient baiser les pieds de sa Sainteté, & de ses successeurs au saint Siege, & leur dire les paroles que saint Pierre dit à I E S U S - C H R I S T, Si tous te

* *si omnes te negauerint non te negabo.* Cette faueur fut conce- renient,

ie ne te
renieray
pas.

dée à ce Seigneur, en consideration de ce qu'il assista ce Pape de ses biens, & le conduisit luy-mesme à Rome avec des gens de guerre, où il l'establit dans son Siege malgré les obstacles & les empeschemens de l'Antipape Burdin, qui estoit fauorisé de l'Empereur Henry IV. & aussi de ce que le pere d'Aymard & son ayeul auoient protégé l'Eglise de Vienne. Cét honneur, & pouuoir furent donnés à S. Iean de Latran par les mains de Iean Prestre Cardinal de S. Crisogon, & Bibliotequaire de la sainte Eglise Romaine, signés Calixte, Euesque de l'Eglise Catholique; de Guy, Prestre, Cardinal de Sainte Sabine; de Gregoire Diacre, Cardinal de S. Ange, de Pierre, Diacre, Cardinal des SS. Cosme & Damien, & de Rosceman, Cardinal de S. George.

D'ESTAIN.

La Maison d'Estain d'Auuergne porte d'azur à trois Fleurs de lys d'or, au chef de mesme, l'on raporte qu'un Cheualier de cette ancienne maison merita ces trois belles Fleurs, pour auoir remonté à la bataille de Bouuines le Roy Philippes Auguste, qui estoit fort en danger de sa vie; ces marques depuis ont seruy de memoire de la generosité de ce Cheualier, & d'aiguillon d'honneur à ses descendans, pour seruir nos Roys avec la mesme affection & fidelité.

DE MEAUX-BOIS BOVDRAI.

Fauyn dit, que Gauthier Vicomte de Meaux accompagna au voyage de la Terre sainte le Roy S. Louis, & que dans ce mesme voyage, il y auoit vn Giffart de Meaux (qui estoit quelque cadet) lequel portoit de sable à vne jumelle d'argent, & lequel au retour dudit voyage prit l'escu moderne de Meaux. L'on assure que ce fut ce Giffart qui conduisit & accompagna par ordre de ce saint Roy, la Couronne d'Espines de Nostre-Seigneur, que l'on voit à la Sainte Chapelle de Paris, pour memoire de laquelle saint Louis luy donna pour ses Armes cinq couronnes d'espines

de sable en champ d'argent, que sa posterité conserue encore aujourd'huy.

D'ANGLURE.

La Maison d'Anglure de Champagne, porte d'or semé de grillets d'argent, soutenus de croissans de gueules, ces Armes furent données à vn de cette maison, par Saladin Soudan de Babylone 1193. lequel estant son prisonnier, eut permission sur sa parole de venir en France, pour moyenner sa rançon : Mais comme il ne pût auoir de quoy la payer, n'ayant que le partage d'vn cadet tel qu'il estoit, il retourna vers Saladin, qui admirant sa foy & sa fidelité en la tenuë de sa parole, luy quitta sa rançon & le renuoya, luy donnant à porter pour ses Armes, les marques que ledit Saladin auoit sur sa cotte-d'armes, le iour que le Seigneur fut pris à la bataille, avec charge, pour memoire de ce qu'il le renuoyoit libre, de faire porter le nom de Saladin à tous les aînés masles qui descendroient de luy, ce qui s'observe encore à present dans cette famille.

DE NASSAU.

René de Nassau & de Chalon, Prince d'Orange, institua son cousin Guillaume son heritier, à condition que le nom & les Armes de Chalon seroit affectées à sa posterité qui les conserue.

DE SVARES-MENDOZZA.

Vn Seigneur de la famille de Suarés-Mendozza, ayant planté sur vn bouleuard de la ville de Grenade, en l'an 1491. vn estendard où estoient escrit ces mots, *Aue Maria*, & y estant monté le premier : Le Roy Ferdinand d'Arragon, & la Reyne Isabel de Castille, luy permirent d'adjouster cét estendard à ses Armes, que ses successeurs ont gardé depuis.

DE LA BANNIERE.

En ses recherches. La Banniere, au raport de Pasquier, est vne Enseigne qui sert de guide aux gens de guerre, nous l'appellons aujourd'huy drapeau, par vne hypocrisie ambitieuse des Capitaines, lesquels pour faire paroistre qu'ils ont esté bien auant dans la meslée des combats, veulent représenter au public leurs Enseignes toutes déchirées & mises en drapeaux, bien que peut-estre il n'en soit rien, n'ayans point esté à l'occasion.

CHAPITRE XVII.

De l'Enseigne appellé l'Oriflamme.

G. Brito. Philip. l. 2. Fauchet. Du Tillet en ses Memoires. En la vie de saint Loüis. Liu. 2. **L**E principal estendard ou banniere de France, estoit anciennement l'Oriflamme, qui fut enuoyé par le Patriarche de Hierusalem à l'Empereur Charlemagne, semblable à celle du saint Sepulchre. Elle estoit de simple cendal, de couleur de flamme d'or, qui a la splendeur rouge, & dont la forme ressembloit à celle des Bannieres des Eglises, attachée au bout d'une lance: Le Seigneur de Ioinuille ne l'appelle autrement que la banniere de saint Denis; & adjouste qu'elle fut portée au premier voyage que fit le Roy saint Loüis outre-mer, c'estoit vne banniere, enseigne, ou gonfanon, que l'on déployoit contre les Infidelles, dit Froissard, qui l'appelle la Souueraine banniere du Roy. Cette banniere estoit gardée soigneusement dans l'Abbaye de saint Denis, & falloit que le Roy en personne vint la prendre, avec des ceremonies mystérieuses, comme fit Loüis le Gros de la main de l'Abbé Suger.

Gautier & Dreux, Comtes de Vexin, de Pontoise, de Chaumont & d'Amiens, du temps du Roy Robert, Feudataires, & comme premiers vassaux, de l'Abbaye de S. Denis,

APPELLE'E L'ORIFLAMME.

55

auoient droit & priuilege particulier de porter l'Oriflamme. Mais depuis que ce Comté fut reüny à la Couronne, sous le Roy Louïs le Gros, les Roys choisirent l'un des plus vaillans & experimentés Cheualiers de leur Cour pour la porter, lequel auant que de la prendre, se mettoit en bon estat, & receuoit la sainte Eucharistie, sur laquelle il faisoit serment solemnel de garder fidelement cét estendard pendant sa vie. Philippe Auguste donna à porter l'Oriflamme à la bataille de Bouuines, l'an 1214. à Galois Seigneur de Montigny, qui estoit vn pauvre Cheualier; mais auquel pour sa vertu il luy confia cét honorable Charge. Anselme, Seigneur de Chevreuse prés Paris, du temps de Louïs Hutin 1314. porta cette banniere contre les Flamans, à la bataille de Monts en Puelle, où il perdit la vie. Et sous Philippes de Valois, ce fut Messire Miles de Noyers Bourguignon, qui la porta à la bataille de Mont-Cassel, l'an 1328. & en celle de Crecy, l'an 1346. à la journée funeste de Poictiers 1356. ce fut Geofroy de Charny, Cheualier de Bourgogne, en laquelle il finit glorieusement ses iours. Arnoul Seigneur d'Andrehan son successeur, quitta, & se démit de la charge & dignité de Mareschal de France, pour porter l'Oriflamme sous le Roy Iean. A la journée de Rosebeque, le Roy Charles VI. la commit à Messire Pierre de Villiers l'Isle-Adam, ancien Cheualier, puis à Guy VI. de la Trimouille, en la guerre des Anglois, l'an 1383. le Roy en personne luy donna avec solemnité dans l'Eglise de S. Denis, ce Seigneur mourut au voyage d'Hongrie, l'an 1397. ayant combattu vaillamment à la journée de Nicopoli contre les Turcs. De luy sont issus Messieurs de la Trimouille, Ducs de Thoüars, Pairs de France, & Comtes de Lual. Pierre d'Aumont, Sieur de Meru, surnommé Hutin, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VI. porta aussi l'Oriflamme, il mourut l'an 1408. Messieurs d'Aumont Mareschaux de France, Comtes de Chasteau-Roux, & Marquis de Villequier, en sont sortis. Enfin les derniers qui porterent cette banniere, fut Guillaume de Martel, Seigneur de Baqueuille en Normandie, auquel à cause de sa vieillesse & indisposi-

Du Tillet.

Du Tillet.

I. des Vra-
fins.

I. des Vra-
fins
Les Tom-
beaux de
cette mai-
son se
voient en
l'Abbaye
d'Vson, en
Beauuaisis.

Pap. Mas-
son. lib. 3.
Annal.





















Dauila.
Monsieur
de Thou,
liu. 98.d.f.
Hist.

tion, le Roy luy donna deux Coadjuteurs, N. Martel son
fils aîné, & Iean Betas, Seigneur de S. Cler. Messieurs de
Fontaines Martel, Comtes de Clere, le comptent pour l'un
de leurs ayeuls. Cette Charge estoit appellée communé-
ment la garde de l'Oriflamme, laquelle on cessa de porter
du regne de Charles VII. Outre cét estendart Royal, il y
auoit vne autre banniere parsemée de fleurs de lys, qui se
portoit aussi aux batailles, à laquelle a depuis succédé la
Cornette blanche, que portoit le grand Maistre des Cere-
monies, par vn special priuilege qu'auoit d'ancienneté la
maison de Rhodes, qui est issuë de René Pot, qui fut fait se-
cond Cheualier de la Toison d'or, par Philippes le Bon,
Duc de Bourgogne, en l'année 1429. & Henry Pot, Sei-
gneur de Rhodes, petit neveu de René; perdit glorieuse-
ment la vie combattant à la bataille d'Yury, pour le seruice
du Roy Henry le Grand, contre ses Sujets rebelles.



cel son
eurs de
ur l'va
muné.
porter
al, il y
, qui le
cedé la
s Cere.
nneté la
t fait se
le Bon,
Pot, Ses
lorieuse.
e serua

CHA

<i>Gentils hommes</i>	<i>C. V. Barons</i>	<i>Ducs</i>	<i>Rois</i>
			
<i>Triomphalle</i>	<i>Navale</i>	<i>Palissée</i>	<i>Murale</i>
			
<i>Empereurs</i>	<i>Rois De France</i>	<i>Princes du sang</i>	<i>Florence</i>
			
<i>Electeurs</i>	<i>Venize</i>	<i>Ducs</i>	<i>Princes</i>
			
<i>Marquis</i>	<i>Comtes</i>	<i>Barons</i>	<i>Chanceliers</i>
			

CHAPITRE XVIII.

*Des Casques & Heaumes qu'on pose sur l'escu
des Armes.*

LE Casque est sans contredit la plus noble piece des Armes du Cheualier, seruant à couvrir la teste de l'homme, qui est sa plus noble partie: Anciennement il y auoit des regles certaines pour connoistre les Casques des Gentils-hommes, Barons, Comtes, Marquis, Ducs, ou Rois, & par le moyen des barreaux ou grilles à claires-veuës, & leur situation, on remarquoit à qui ils appartenoient; mais à present l'abus est si grand, que chacun les fait peindre, & grauer à sa fantaisie; mais i'espere qu'un iour nostre genereux Monarque y apportera le reglement necessaire, selon la maniere establie pas les anciens Heaums, qui estoit telle.

1. Celuy qui par son merite estoit nouvellement ennobly Le P. Mo- par le Prince, portoit sur l'escu des Armes qu'on luy auoit net. dressées vn casque de fer ou d'acier reluisant, posé en porfil, dont le nazal & la ventaille estoient tant soit peu ouuerts, & ce pour donner à connoistre qu'estant le premier de sa race, il n'auoit rien à voir sur les actions d'autrui, & deuoit plutôt obeïr avec silence, que commander avec bruit; l'escu orné de plusieurs plumes d'Austruche.

2. & 3. Le Gentil-homme de trois races paternelles, & maternelles, portoit son casque d'acier poly, & reluisant, orné de lambrequins, posé & taré de porfil, la visiere ouuerte, le nazal releué, & la ventaille abaissée, montrant trois grilles à sa visiere.

4. Le Gentil-homme ancien qui estoit Cheualier, ou qui Monseigneur auoit eu des Charges militaires, ou qui auoit seruy son Prin- Faure. ce dans les negociations importantes, portoit sur son escu vn casque d'acier poly, & reluisant, montrant cinq grilles,

I. Partie.

H

les bords d'argent, poié en porfil, & orné du bourlet de Cheualerie, qui pour l'ordinaire estoit composé des couleurs de sa maistresse, il y auoit cinq grilles ou barreaux, denotans les cinq sens de nature.

5. Le Casque des Barons estoit tout d'argent, les bords & listieres d'or à sept grilles, posé & taré en tiers, c'est à dire, moitié en porfil, moitié de front, chargé d'une couronne ou cercle d'or, enuironné d'un bracelet de perles.

6. Le Casque des Comtes, Vidames, & Vicomtes, estoit d'argent, ayant neuf grilles d'or, les bords de mesme que les Barons, à present ils le tarent de front, & l'ornent de leurs couronnes.

7. Les Marquis posoient sur leur escu, vn casque d'argent damasquiné, taré de front à vnze grilles d'or, les bords de mesme, couronné de leurs couronnes.

Monfieur
de Vulson.

8. Les Ducs & les Princes, portent sur leurs escus des casques d'or damasquinés, tournés de front, la visiere presque ouuerte, & sans grilles, couronnés de leurs couronnes, pource qu'encore que leur puissance soit tres-grande, elle releue & dépend d'une plus suprême, qui est celle des Rois & Empereurs, desquels ils ont leurs Terres & Principautés.

9. Le Casque des Rois & des Empereurs, est tout d'or, brodé & damasquiné, taré de front, la visiere entierement ouuerte, & sans grilles, pource qu'ils doiuent tout voir, tout sçauoir; & commander a vn chacun sans empeschement. Aussi le casque qui est taré ou tourné de la sorte, & ouuert, est le symbole d'une pleine Puissance, & Souueraineté Monarchique, qui ne dépend que de Dieu seul.

CHAPITRE XIX.

Des Recompenses honorables & Militaires, que les anciens Grecs & Romains donnoient aux vertueux, & principalement des Couronnes.

LE Poëte Homere dit, que la Deesse Thetis, estant accouchée de son fils Achilles, luy plongea promptement le corps nud, dans le fleuve de Styx, pour le rendre invulnérable, & supplia Iupiter de destourner son fils des mauuaises destinées, qui le menaçoient de mort en vne grande entreprise. Cette fable est le tableau de l'homme de guerre, qui dès sa ieunesse, se doit accoustumer à souffrir les fatigues des saisons de l'année, & s'endurcir aux exercices du corps; & pour luy donner à connoistre qu'il falloit surmonter de grandes difficultés, auparauant que de pouuoir aborder au temple de l'Honneur: Les Anciens le bastirent sur vn rocher, enuironné de toutes parts de precipices, où pour entrer, il falloit passer premierement par celuy de la Vertu, qui estoit ouuert de tous costez, où les actions heroïques des grands Hommes estoient reconuës, & où ils receuoient à leurs entrées les recompenses deuës à leur vertu, chacun selon son merite; & afin d'exciter tous les hommes à auoir la vertu pour leur but, & le seul objet de leurs actions. Les Romains inuenterent des Couronnes, d'vne matiere qui n'estoit precieuse qu'en son estime; lesquels combloient d'honneur & de gloire ceux à qui l'on les concedoit.

1. La Couronne Triomphale, qui estoit composée de deux branches de laurier, avec ses graines, estoit donnée à ceux qui estoient demeurés victorieux de leurs ennemis; Les excellents Orateurs, & les Poëtes, en estoient aussi honorés.

2. La Couronne obsidionale, dit graminée ou de chient-

Plutarque
question

1 des Sym-
posiaq.

dent, dont elle estoit composée, estoit concédée à celuy qui auoit soustenu, ou fait leuer vn siege, & repoussé les ennemis. Fabius Maximus, ayant par sa valeur fait leuer de la ville de Rome le siege à Hannibal, laquelle estoit presque reduite à l'extremité, merita du Senat & du peuple Romain cét honorable couronne, pour recompense de sa vertu.

3. La Couronne murale estoit accordée à celuy qui auoit monté le premier sur la brèche d'vne Ville attaquée, & estoit fauté dedans en combattant; elle estoit d'or, & faite en forme de creneau de muraille. Suetone dit, que le simple Soldat aussi bien que le plus considerable de l'armée, en pouuoit estre honoré.

4. La Couronne Castrense, vallaire, ou palissée, estoit d'or, faite en forme de palissade, elle estoit donnée par le General d'armée, à celuy qui auoit sauté le premier dans le camp, & tranchées de l'Ennemy, & auoit enfoncé la palissade.

5. La Couronne nauale estoit aussi d'or, l'on la donnoit à celuy qui auoit sauté le premier dans le Navire, ou Galere des Ennemis; elle estoit faite en forme de prouës, de poupes, & de voiles de Navire.

Outre les Couronnes parmy les anciens, le General d'armée ayant publiquement & hautement loué la vertu de ceux qui s'estoient signalés dans les combats, où ils estoient demeurés victorieux de leurs Ennemis, leur concedoit des coliers, des chaisnes, & des anneaux d'or, des lances, & des espées, &c.

Mais sur toutes choses, la gloire du triomphe public que les Romains accorderoient aux Generaux d'armée, estoit la plus sublime & la plus excellente, pour animer tout le monde à bien faire: Le General estoit monté sur vn chariot tout éclatant d'or & de pierreries, assis, armé de toutes pieces, le baston de commandement à la main, appuyé sur la cuisse, honoré du Manteau de pourpre, & la teste couronnée d'vne guirlande triomphale de laurier, le chariot estoit traîné par les plus beaux cheuaux qu'on pouuoit trouuer, quelquefois par des lyons, comme le fut celuy de Marc-Antoi-

ne, ou par des elephans, comme celuy de Pompée, lors qu'il triompha de l'Affrique; Le chariot du Triomphateur estoit fuiuy des Rois, des Princes, des Generaux d'armée, & de quantité de Capitaines captifs, enchainez deux à deux, les mains liées derriere le dos, ayans la teste penchante vers la terre; il estoit accompagné de toutes les Legions Romaines, superbement armées, ayant plusieurs Trophées sous ses pieds, composés de couronnes d'or, de vases precieux remplis de medailles d'or & d'argent, & des Armes & Estendarts des Nations vaincuës & conquises; & il estoit adoré des spectateurs, qui par des acclamations publiques, faisoient retentir son nom iusques au plus haut des Cieux.

CHAPITRE XX.

Des Couronnes des Rois de France, des Princes de leur Sang, des Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, Barons, &c.

LES Empereurs Romains, de la race des Cefars, ne porterent point d'autres couronnes que celle de laurier, & nos Rois & Princes, de la race des Merouingiens, se contenterent de simples cercles ou diadèmes d'or, qu'ils mirent sur leurs casques, iusques au temps du Roy Charlemagne, lequel fit faire vne belle couronne d'or, enrichie de pierres precieuses, rehaussée de quatre fleurons. laquelle se voit au thresor de saint Denis en France, c'est la premiere couronne qu'on leur met sur la teste, le iour de leur Sacre & Couronnement.

La seconde couronne, qui est celle qu'ils portent à present, est toute de fleurs de lys fermée d'arboutans, & sommée d'une double fleur de lys d'or, enrichie de perles & diamans. Le Roy François premier prit cette couronne fermée, à l'imitation de l'Empereur Charles V.

Cette couronne estoit representée dans le Sceau de Philippes I. estant outremer, & ie croy que ce fut luy qui la fit faire.

La couronne des freres de nos Rois, est toute de fleurs de lys d'or; mais ouuerte.

La couronne des Princes du Sang, est toute d'or, rehaussée de quatre fleurs de lys, & de quatre fleurons, le cercle garny de pierreries.

La couronne que portent les Ducs, est toute de fleurons d'or.

La couronne des Marquis, est composée d'un fleuron & deux demy, le reste est de perles, ils ne la peuuent porter que sur leurs Armes.

La Couronne des Comtes est toute de perles, ils la peuuent porter seulement sur l'escu de leurs Armes.

Les Vidames portent des couronnes d'or, le cercle garny de pierreries, & surmonté de quatre croix pattées.

Les Vicomtes, prennent le cercle d'or pur, chargée de quatre grosses perles.

Les Barons portent le tortil perlé, qui est vn cercle d'or, enuironnée d'un bracelet de perles enfilées.

Les Cheualiers Bannerets portoient sur leurs Armes, vn cercle d'or pur, garny au dehors de trois perles.

Les Cheualiers ou simples Gentils-hommes, portoient sur leur casque vn bourlet composé de diuers rubans ou cordons, des couleurs qui leur plaisoient le plus.

CHAPITRE XXI.

Des Couronnes des Papes, des Empereurs, des Rois d'Angleterre, des Ducs de Sauoye, de Florence, &c.

LA Thiare Papale enuironnée d'une triple couronne, ornée d'un globe celeste, d'une croix à son sommet, & de deux pendans aussi semés de croisettes, est l'ornement & le diadème du Souuerain Pontife, le cimier & timbre de

ses Armes. Ces trois couronnes le representant comme le Souuerain Sacrificateur, le grand Iuge, & le seul Legislateur des Chrestiens. L'Empereur Anastase, fit present au Roy Clouis apres sa conuersion, d'une riche couronne d'or, il l'enuoya au Pape Symmachus, & l'offrit sur l'Autel de S. Pierre, en signe de reconnoissance & deudtion enuers Dieu. Cette couronnè seruit depuis au couronnement des Papes de Rome, & laquelle par excellence fut appellée *Regnum mundi*. Nom qui est demeuré à la Thiare Papale depuis ce temps.

La Couronne des Empereurs d'Allemagne, est couuerte & rehaussée en façon de mitre, ayant au milieu des deux pointes vn diadème, surmonté d'une boule ronde, & d'une croix de perles, pour signifier qu'il est Empereur des Chrestiens, le diadème du milieu denote l'Empire, & les deux autres pointes de la mitre, representent les Seigneuries de Dannemarc & de Boheme, erigées en Royaumes par l'Empereur Frideric premier, en l'an 1167.

La Colombiere.

La Couronne des Roys d'Espagne est rehaussée de fleurons, & couuerte de huit demy diadèmes d'or, aboutissans à vn globe croisé, qui est au haut.

La Couronne des Rois d'Angleterre, est rehaussée de quatre fleurs de lys d'or, à cause de leur imaginaire pretension sur le Royaume de France, & de quatre croix faites à la façon de celle des Cheualiers de Malthe, à cause du titre de deffenseurs de la Foy, que le Pape Leon X. conceda au Roy Henry VIII elle est couuerte de quatre demy diadèmes, qui aboutissent à vn globe croiseté.

La Couronne des Ducs de Sauoye, est fermée de quatre barreaux ou de deux demy cercles couuerts de perles, aboutissans à vn globe, surmontée d'une croix trefflée, qui est celle de S. Maurice: Victor Amedée la fit faire de la sorte, ayant pris le titre d'Altesse Royale, & s'estant qualifié Roy de Cypre, comme legitime heritier de Catherine Reyne de Cypre, & ses Ambassadeurs furent receus à Rome avec la couronne fermée.

Les grands Ducs de Florence, portent la Couronne à la

64 DES COVRONNES DES PAPES, &c.

façon des anciens Rois, rehaussée de pointes ou rayons aigus, excepté qu'ils sont vn peu courbés, la plupart se terminans en petites fleurs de lys, elle est rehaussée de deux fleurs de lys espanoüies.

Les Seigneurs ayans terre en titre de Principauté, se seruent de la couronne qui est faite comme celle des Rois de l'antiquité, toute d'or, rehaussée de douze pointes ou rayons aigus, le cercle esmaillé de plusieurs couleurs.

Les Ducs de Venise, portent vn grand bonet pointu de toile d'or, enuironné d'vn cercle d'or couuert de pierreries, ayant ledit bonet des grandes oreillettes ou pendans.

Les sept Electeurs de l'Empire, portent vn bonet rond d'escarlate, rebrassé d'hermines, diadème, d'vn demy cercle d'or tout couuert de perles, exaucé d'vn globe ou monde croiseté d'or, comme ayans le pouuoir d'eslire l'Empereur par leurs libres suffrages.

Les Chanceliers ou Gardes des Sceaux, portent sur leur casque vn mortier rond de toile d'or en broderies rebrassé d'hermines.

Les Presidens au Mortier des Parlemens, portent vn mortier de velours noir enrichy de deux grands passemens de toile d'or.



cc.
ons ai-
se ter.
e deux

se fer.
ois de
tes ou

intu de
erries,
s.
et rond
emy cer-
ou mon-
l'Empo.

sur leu
rebraffe

vn mor.
mens de

CHAP

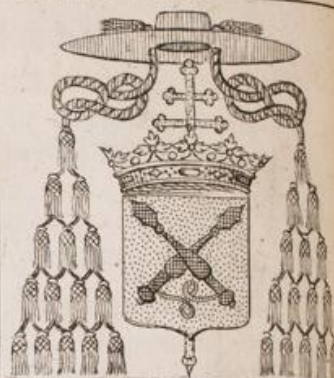
Ghisi.



Richelieu



De Gondy



Fouquet



De Bauieres



Symiane de Gordes



De Soure



De Valencay.



De Monaco.



Palatin.



De la Rochefoucault



Tubeuf



page 65.

CHAPITRE XXII.

Des ornemens, des timbres, des escus des Papes, Cardinaux, Archeuesques, Euesques, Abbez, Religieux, &c.

Les Papes portent pour timbre vne thiare, & au derriere de l'escu des armes de leur famille, deux clefs d'or passées en sautoir, qui signifient l'Eglise, & le pouuoir qu'ils ont d'ouuir & fermer les Cieux.

Les Cardinaux n'ont porté le chapeau, que depuis le Pape Innocent IV. qu'il leur donna au Concile de Lyon, l'an 1245. leurs Armoiries sont ornées exterieurement d'un chapeau rouge à large bord, qui leur sert de timbre, avec des cordons de soye entre-lassés l'un dans l'autre de cinq houppes rouges, ceux qui sont Legats, Patriarches, ou Archeuesques, portent sous leur chapeau vne double croix trefflée.

Les Archeuesques, portent vn chapeau de sinople, avec des cordons de soye verte entre-lassés, se terminans en quatre houppes de chaque costé, ils portent aussi vne croix trefflée, qui est sous le chapeau, qui couure avec ses grands bords l'escu. Monsieur de Vulfon.

Les Euesques, portent aussi le chapeau de sinople (pour ce qu'estans establis comme Bergers sur les Chrestiens, cette couleur denote les bons pasturages, où les sages Bergers menent paistre leurs brebis, & est symbole de la bonne doctrine de ces Prelats) avec des cordons pendans, comme ceux des Archeuesques, qui se terminent en trois houppes, ils portent aussi vne crosse sous leur chapeau, qui est le baston Pastoral.

Les Abbez & Protonotaires, portent sur l'escu de leurs armes vn chapeau de sable, dont les cordons entre-lassés &

pendans, se terminent en deux houppes de mesme.

Les Abbez mitrés, adjoustent sous le chapeau de sable la mitre & la crosse contournée à gauche.

Les Abbeſſes qui ont droit de crosse, portent leurs armes environnées d'un chapelet de sable, avec la crosse contournée à gauche derriere l'escu. Depuis peu de temps, plusieurs entourent leur escu d'une cordeliere (qui sert aux Dames veufues de consideration en France, & mettent au dessus de leurs armoiries la couronne de leur maison paternelle.

Les Chantres des Eglises Cathedrales, portent pour marque de leur dignité vn baston ou masse.

Les Prieurs environnent leurs armes d'un chapelet de sable, avec le baston pastoral derriere l'escu, fait en forme de bourdon de Pelerin.

Les Cheualiers de Malthe, qui sont Religieux, portent à l'entour de leur escu le chapelet d'or, entre-lassé dans les pointes de la grande croix de leur Ordre, qu'ils mettent derriere l'escu. Les grands Maistres de l'Ordre, portent sur leur escu la couronne de Prince, écartelant les armes de leur maison avec celles de la Religion.

Les simples Religieux ou Religieuses, conseruent leurs armoiries; mais ils ne s'en doiuent pas seruir, comme il est porté dans le Pontifical Romain: Aux armes des Religieux, l'on met vn chapelet à l'entour de l'escu, où pend vn Crucifix, & à celles des Religieuses, outre le chapelet, l'on y met vne couronne composée de branches de rosier blanc avec ses feuilles, ses roses, & ses espines, qui denote la chasteté qu'elle a conseruée parmy les espines & mortifications de la vie.

Il faut remarquer que les Cardinaux, Archeuesques, & Euesques, qui sont Princes, Ducs, Marquis, ou Comtes, peuuent mettre sur leurs escus les couronnes de Prince, de Duc, &c. Lors que les Prelats sont fortis de maisons de Princes, Ducs, &c. ils en peuuent porter les Couronnes. Les Euesques & Comtes de Dol, & de Cahors, ont le priuilege de porter vn casque taré de front sur leur escu, entre la mitre & la crosse dessous le chapeau vert.

Les Archeuesques & Euesques, qui sont Princes Souue-

rains de leurs Archeueschés, comme sont plusieurs en Allemagne, peuuent porter la couronne de leurs Principautés sur leur escu, & adjoüster au costé droit vne espée qui se croise, avec le baston de la crosse en fautoir au costé gauche.

CHAPITRE XXIII.

Des Timbres & Cimiers.

LE Timbre ou Cimier, est vne vraye marque d'une notable dignité, ou d'une ancienne & illustre Noblesse, qui sert d'ornement au haut de l'escu, marquant la charge de la personne. Les Cimiers ont esté ainsi appellés; pource qu'on les pose à la cime ou sommet des casques, qui sont sur l'escu des armes; L'usage en est venu de ce qu'anciennement les plus grands Seigneurs & Generaux d'armée, auoient accoustumé de porter sur le haut de leurs casques diuerses figures, soit d'animaux, d'oyseaux, ou d'autres choses selon leur fantaisie, tant pour donner de la terreur à leurs ennemis, par ces representations redoutables; qu'aussi pour se faire reconnoistre par leurs gens dans la meslée des combats, & les rallier près de leur personne, n'estant pas permis aux simples Escuyers d'en porter sur leurs casques, se contentans d'une creste d'acier, d'où sortoient des plumes ou volets, qui pendoient sur leurs armes; mais à present l'usage en est aboly, les Cheualiers & Capitaines se contentans de les figurer sur l'escu de leurs Armoiries. La matiere des Cimiers, estoit de cuir bouilly, ou de parchemin, ou avec du carton, & puis on faisoit peindre & vernir les figures, que l'on posoit sur le haut du casque regardant de front. Dans les batailles, montres generales, & tournois, où les Cheualiers auoient enuie de se faire connoistre, & signaler leur courage, chacun d'eux les differentoit, pour se distinguer les vns des autres. Les Allemans en portent encore à present de tres-bigeares.

Monet.

Les Rois de France, portent pour cimier vne double fleur de lys d'or.

Les Rois d'Espagne, portent pour cimier vne tour d'or, qui est de Castille, du haut de laquelle sort vn lyon de pourpre naissant, qui est de Leon, tenant à la patte dextre vne espée d'argent croisée, & à la gauche vn bouclier de gueules.

Les Rois d'Angleterre, portent pour cimier, vn leopard d'or couronné, assis sur le casque, au milieu de la couronne.

Les Rois de Dannemarc, portent huit banderoles d'azur à la croix d'argent, les lances d'or, quatre tournées à droite, & quatre à gauche.

La Maison de Lorraine, porte pour cimier vn Aigle de sable, couronné d'or, l'estomach chargé d'vne croix re-croisettée d'or.

Les anciens Comtes de Champagne, portoient leur casque couronné d'vne couronne à l'antique, & pour cimier, vn bust d'vn Roy More, le turban en teste couronné aussi à l'antique, en memoire de ce qu'vn Seigneur de cette illustre famille vainquit, & prit prisonnier vn Roy More, aux guerres d'outre-mer.

La Maison de Montmorency, portent vn chien courant.

La Maison de Crussol, Duc d'Vzez, porte vne teste de levrier d'argent.

La Maison de Gondy, porte vne teste de sauage de carnation.

La Maison du Bellay en Anjou, Prince d'Iuctot, porte vne teste de taureau de gueules.

La Maison de Crequy en Picardie, porte pour cimier deux cygnes affrontés d'argent, tenans en leur bec vn anneau d'or.

La Maison de Bethunes de Sully, porte vne teste d'aigle d'argent.

La Maison de Gondrin, Montespan, Pardaillan, porte vne teste de More de sable tortillé d'argent.

La Maison de Grammont porte vn Levrier d'argent, accolé de gueules cloüé d'or.

La Maison des Iforés porte vne teste humaine gigantale, couronné d'vne Couronne Royale.

CHAPITRE XXIV.

Des supports & tenans de l'escu d'Armes.

Les supports ou tenans, sont le symbole d'vne puissance redoutable, ou d'vne dignité suprême. Les supports ne sont autre chose que certains animaux ou oyseaux, comme lions, chiens, licornes, aigles, & plusieurs autres qu'on represente aux deux costés de l'escu, comme les gardiens d'iceluy, le supportans & esleuans plus haut qu'ils peuuent avec leurs membres, pour donner du respect & de la terreur à ceux qui ietteront leur veüë sur ces Armes.

Science
heroïque
de Mon-
sieur de la
Colom-
biere.

Les tenans, au dire de Monsieur de la Colombiere, sont Anges, Sauvages, Mores, Syrenes, &c. ainsi appellés, dautant qu'ils tiennent l'escu & ne l'esleuent pas, le gardans sous leurs mains: Le Pere Menestrier Iesuitte n'est pas de ce sentiment.*

Les Allemans ne permettent qu'aux plus grands Princes d'auoir des supports, les autres Gentilshommes se contentans d'embellir leurs escus de plusieurs Cimiers, Lambrequins, Cordons, &c.

*Voyés
son liure
de l'art du
Blazon.

Les Roys d'Angleterre portent pour supports, du costé du droit, vn Leopard d'or, & du costé gauche vne Licorne.

Les Princes Palatins du Rhin, ont pour supports deux Lyons d'or, la teste de chacun dans vn des casques qui sont sur leurs Armes.

Les Princes de Lorraine portent pour supports deux Aigles de sable.

Les Roys de France ont pour tenans deux Anges de carnation; l'vn reuestu de cote-d'armes de France, & l'autre de Nauarre.

Les Maisons de Bethune & de Crequy, ont pour supports ou tenans deux Sauvages de carnation.

Messire Iean 5. le Bouteiller de Senlis, Comte de Moncy, a pour tenans deux Sauuages de carnation, & pour cimier le demy corps d'une ieune fille au naturel cheuelée d'or, tenant vn peigne, & vn miroir de mesme, avec cette deuise *Franc & leal*; ces supports & cimiers sont symboliques: Cette Ieanne fille, represente la vertu haute esleuée, deffenduë & gardée par les Sauuages, qui signifient les peines & les difficultés qu'on a de l'acquerir & posseder. Le miroir & le peigne signifient les soins qu'une ame vertueuse doit auoir de la netteté & de la pureté, pour ne souffrir point de tache ny de salleté.

CHAPITRE XXV.

Des Lambrequins.

Les Lambrequins estoient vn habillement de teste, dont les anciens Cheualiers couuroient leurs casques, qui seruoient pour la conseruation d'iceux, & d'ornement pour accompagner leur cotte d'armes; mais à present il ne sert que de cheuelure aux casques, les anciens Heraux l'appelloient volet, pource qu'il voletoit au gré du vent, & estoit attaché au dessus du casque. Le nom de Lambrequin vient de ce que ces volets (car les mantelets estoient plus courts & plus larges, enueloppans le casque & l'escu) estoient portés par des vaillans Capitaines, qui se fourroient teste baissée dans la plus forte meslée du combat, & en reuenoient tout couuerts de coups, & leurs volets tous hachez & pendans en lambeaux, d'où sont venus les noms de hachemens & de lambrequins, qui leur sont demeurés; & dans la suite des temps, ceux qui les portoit bien hachés & pendans en lambeaux, estoient estimés d'auoir esté bien auant aux occasions, & estoient plus honorés de les rapporter de la sorte, ainsi que ceux qui portent à present des enseignes, guidons & cornettes, d'où vient que par honneur l'on appelle Drappeaux les enseignes des gens de pied; mais les Allemans posent sur l'escu de leurs armes plusieurs Casques, particulièrement lors qu'il est remply de beaucoup d'alliances.

oncy, a
le demy
peigne,
ces sup-
refente
ges, qui
& pos-
ame ver-
souffre

dont le
seruient
ompagne
elure aux
orce qu'il
n casque
r les ma-
s le casque
qui se fou-
nbat, & n
ous hache
de hache
dans la se-
pendans e
occasion
, ainsi q
e cornes
es enseigne
escu de le
il est ruy

CHAP. II

Paillon des Empereurs



Paillon des Roys de France



D'orleans



De Lesdigueres



Seguier



De Neufville, Villeroy



De Vendosme



Sauoy De Solson



Mazarin



Lorraine De Harcourt



De Rohan



CHAPITRE XXVI.

*Des Marques exterieures de l'escu des Officiers
de la Couronne, & de la Maison du Roy
de France.*

LES Empereurs, les Rois de France, & Monarques Souuerains, qui ne releuent & dépendent que de Dieu, & de leur espée, peuuent porter à l'entour de l'escu de leurs armes le pauillon entier, les Ducs de Sauoye & de Lorraine, se contentent de porter les courtines du pauillon à l'entour de leurs armoiries.

L'escu des Reines de France, pendant la vie de leur mary, est enuironné par les costez, & la pointe de deux palmes verdoyantes liées par le bas l'une avec l'autre, & quand elles demeurent veufues, elles se seruent de cordons ou cordelières de soye blanche ou noire entre-lassées tout au tour de l'escu, les Dames de consideration & de qualité, mettent en vſage ces deux sortes d'ornemens à leurs armoiries.

Le Connestable de France, qui est Generalissime des Armées du Roy, porte pour marque exterieure de sa Charge, aux deux costez de son escu deux mains dextres, ou dextrocheres armées, sortans d'un nuage, & tenans chacune vne espée nuë la pointe en haut.

L'Admiral dont le pouuoir s'estend sur la mer Oceane, & sur les Vaisseaux & Armées Nauales, porte pour marque de sa dignité, deux anchres passés en sautoir derriere l'escu de ses armes.

Le General des Galeres, qui commande sur la Mer Mediterranée, porte pour marque de sa charge & dignité, vn ancre sur le derriere de son escu.

Le Chancelier, qui est Chef de la Iustice du Royaume, outre le mortier qu'il pose dessus son casque, d'où naist vne

figure qui represente la France, tenant de sa main droite le Sceptre, & de la gauche les grands Sceaux du Royaume, porte derriere son escu deux grandes masses d'argent doré passées en sautoir, avec le mantelet d'escarlate fourré d'hermines, ainsi que le porte les Ducs & Pairs de France.

Les Mareschaux de France, portent pour marque de leur Charge deux bastons d'azur semés de fleurs de lys d'or, passés en sautoir derriere leur escu, au commencement il n'y en auoit que deux, sous François premier; quatre, du temps de François second le nombre s'augmenta, ils commandent les Armées du Roy, & ont le pouuoir de terminer les differents qui arriuent parmy la Noblesse.

Le Colonel General de l'Infanterie Françoisise, & le Colonel General des Suisses, porte au haut du casque de leur escu à costé du cimier quatre drapeaux, deux de chaque costé, l'un blanc, & l'autre bleu.

Le Colonel General de la Caualerie legere Françoisise, porte quatre cornettes de France aux deux costés de son cimier.

Le grand Maistre de l'Artillerie, porte pour marque de sa dignité, deux canons sur leurs affuts au dessous de ses armes.

Le Surintendant des finances, porte aux costez de ses armes deux clefs mises en pal, dont l'une est d'or, & l'autre d'argent.

La Colombiere.

Le grand Maistre d'Hostel de France, a le commandement sur tous les Officiers de la Maison du Roy, & porte pour marque de sa Charge, derriere son escu deux bastons garnis d'argent doré, les bouts d'en haut se terminans en couronnes fleurdelisées.

Le grand Escuyer de France, qui a la Surintendance sur tous les Officiers de l'Escurie, porte pour marque exteriere aux costés de ses armoiries deux espées Royales passées en sautoir, avec le baudrier, le tout d'azur semé de fleurs de lys d'or, la garde & les boucles estans toutes d'or.

Le grand Chambellan, qui commande dans la Chambre du Roy, porte pour marque de sa dignité derriere son escu deux clefs d'or passées en sautoir.

DE L'ESCV DES OFFICIERS, &c. 77

Le grand Pannetier, porte à costé de son escu pour marque de sa dignité la nef d'or, & le cademat.

Le grand Aumosnier, a pour marque de sa Charge vn liure rouge ou sont les Armes du Roy, avec les ordres de sa Majesté, il le porte au bas de son escu.

Le grand Veneur, porte pour marque de sa dignité deux grands Cors de chasse, avec leurs attaches à costé & au dessous de ses armes.

Le grand Fauconnier, porte deux leurres pendus au dessous de l'escu.

Le grand Louuetier, porte deux testes de loup à costé ou dessous ses armoiries.

Le premier Trenchant, porte sous son escu vn couteau & vne fourchette passés en fautoir, les manches d'azur semés de fleurs de lys d'or, ayans au bout vne couronne comme celle du Roy.

Le grand Preuost de l'Hostel, porte marque de sa charge dessous son escu, deux faisceaux de verges d'or mises en fautoir, liés de cordons d'azur, au milieu de ces faisceaux est la hache d'armes, semblable à celle que les Romains appelloient Consulaire.

Le grand Mareschal des Logis, porte dessous l'escu de ses armes pour marque de sa charge, vne masse & vn marteau d'armes passés en fautoir.

CHAPITRE XXVII.

Du cry de guerre.

LE cry de guerre, est vn mot ou clameur, propre de la meslée, & du combat, conceüe en vne ou deux ou trois paroles, prononcé ordinairement par vne seule personne à la fois, & par fois selon l'occasion par plusieurs ensemble, pour se ralier apres le combat, & se tenir près de leurs Capitaines & Drapeaux.

Monet.
liu. des
arm. à la
Gaul.

Il se trouue de quatre sortes de cris de guerre ; le premier se fait lors qu'en voulant rallier les Soldats, l'on crie Austri- che, Austriche, qui est le cry de la maison.

Faucher.

Le second est celuy qui se fait en termes de demonstration, d'heureux presage, ou de l'inuocation de l'assistance Diuine, comme Mont-joye S. Denis : Ce cry fut pris par le Roy Clovis à la bataille de Tolbiac ; appellant à son ayde IESVS-CHRIST Dieu de S. Denis, voyant que la victoire balançoit plus du costé des Allemans.

Le troisiéme cry se fait par forme de deffi, ou d'appel au combat, qui tient de la rodomontade, & l'on en vse encore parfois pour encourager les Soldats.

Tacite l.
13. Annal.
&c. l. 1.
Hist.

Le quatriéme sert en façon de mot du guet, pour se faire connoistre la nuit, & distinguer d'avec les Ennemis ; Le General de l'armée se seruant du mot de quelque Ville, ou de quelque Saint, à l'imitation des Romains, qui donnoient ordinairement pour le mot, le nom de quelque Dieu, & bien souuent ils bailloient quelque marque grauée, qu'ils nommoient *Tesseram*, d'où *Tesseraire* estoit celuy qui portoit le mot, & les ordres par escrit au corps de garde.

A present dans les Armées de France, il n'y a que ce dernier cry qui soit en vsage, les autres ne se pratiquant que fort rarement.

CHAPITRE XXVIII.

De l'Office des Rois, & Heraux d'Armes.

LEs Heraux estoient appellés par les Grecs Ceryces, & Irenophylaces ; & par les Romains Fesciaux, ils ont pris leur commencement & premiere origine, aussi-tost que les Rois & Princes de la Terre, ont distingué leurs Sujets en Nobles & en Roturiers.

Plutarque en la vie de Themistocles, nous apprend que les Heraux tenoient en leurs mains vn baston d'or, qui pouvoit ressembler à celuy de nos Massiers, lesquels aux Festes solempnelles marchent deuant nos Rois, & Gregoire * de Tours raporte en son Histoire, que les anciens Heraux * Liu. 8. François declarans la guerre aux Ennemis de nostre Estat, chap. 32. portoient des verges consacrées pour n'estre pas offensés.

Louïs * d'Auila dit, que le Page noble, qui fut de la * Hist. de part de Iean Frideric, Electeur de Saxe, denoncer la guer- la guerre re à l'Empereur Charles-Quint, l'an 1545. tenoit à sa Smalcad. main vne houffine.

Monsieur Fauchet croit, que l'etymologie du mot Herauld est Allemande, & qu'Herald en cette langue, signifie Gendarme. Les Heraulds doiuent estre sages & fort discrets en leurs paroles; car parmy les Chrestiens ils ont le priuilege de dire avec toute liberte à celuy qui les reçoit, ou qui leur donne permission de parler, les choses qui luy ont esté commandées par le Roy, le Prince, & Seigneur, ou General d'armée, quand bien mesmes ce seroit des iniures, à l'exemple de celuy qui fut enuoyé par Louïs XII. à Loredano Duc de Venise, * assis en * Bembo. son grand Conseil, lequel le défia & les siens, comme Hist. latin. gens sans foy & parjures. Ce qui fut la cause possible, de Venise. pour laquelle le Roy François I. auparauant que l'Herauld de l'Empereur Charles-Quint parlast, qui estoit venu pour l'appeller en duél d'homme à homme, le menaça de la mort, s'il luy disoit des paroles offensantes & iniurieuses, ne voulant pas receuoir le démenty que cét Herauld luy apportoit de la part de son Maistre, & nous lisons dans tous les anciens Romains, qu'ordinairement ils ont commencé les deffis. La qualité d'Herauld n'estoit pas en grande estime, ny en consideration du regne de S. Louïs; Mais Philippes de Valois * dont la Cour a surpassé * Froissart. sé en magnificence celle de tous nos Monarques, commença de mettre l'Office des Heraulds en grand honneur, & à luy donner la vogue.

Les Heraux deuoient estre de noble extraction, en faire la preuue deuant le grand ou premier Escuyer de France, auquel appartenoit de leur donner des prouisions, & les receuoir en leur charge. Ils auoient entrée dans toutes les Cours des Rois, des Princes & Seigneurs, & celuy qui leur refusoit, estoit reputé pour inciuil, & indigne du titre de Noblesse.

A. Fauyn
en son
Theatre
d'hon. liu.
i. chap. 4.

Il leur estoit permis de reprendre les vicés des Cheualiers, Escuyers, & des Nobles mal-viuans, & en cas qu'ils ne se corrigeassent pas, de les chasser des Ioustes & des Tournois. Ils conseilloient les Princes & les Seigneurs des choses concernans l'entretien de l'estat de la Noblesse. Ceux qui leur faisoient quelque déplaisir, deuoient leur en faire reparation, à faute de quoy ils estoient declarés criminels de leze-Majesté, & degradés de Noblesse avec leur posterité, & quand ces Heraux faisoient la publication de quelque paix, la Ville où elle estoit publiée leur deuoit vn marc d'or. Soit que l'on deût liurer quelque bataille, il estoit du deuoir de leur charge d'auertir les Cheualiers & les Capitaines du iour destiné pour cela, & le combat estant finy, faire le denombrement des morts, de sommer les Villes rebelles, & si elles se rendoient, de marcher deuant le Gouverneur d'icelles pour luy donner assurance de sa personne. Soit aussi que l'on fist des ioustes, tournois ou duels, il leur appartenoit de marquer le champ de bataille & les lices, & de reconduire en sa place avec la fanfare des Trompettes le vainqueur, & fouler au pied le vaincu. Et quand le Roy ennobliſſoit quelqu'un, le Heraud deuoit luy blazonner son escu, & l'enregistrer au chartrier des Nobles de la Prouince, avec son nom, son furnom, sa Seigneurie, & qualité. Le Heraud Mont-joye est nommé par excellence le Roy d'armes de France, il porte la cotte de velours violet, sur laquelle est attaché l'escu de France couronné; mais les autres Herauds ne portent simplement que trois fleurs de lys d'or, & sur les demy manches les armes de la Prouince, comme Anjou, Orleans, Guyenne, &c.

Phil. Moreau, au
Tabl. des
Armoir.

Monsieur
de la Colom-
biere.

Liu. 14.

Ammian Marcellin dit, que de son temps ils estoient ve-
flus

DES IOUSTES, TOVRNOIS, &c. 81
Iustes de cotte d'armes, faites à la façon des Diacres de
l'Eglise Catholique.

CHAPITRE XXX.

*Des Ioustes, Tournois, Behours & Empreses
des anciens Cheualiers.*

L'HONNEUR est le prix de la vertu, & la veritable
possession, & le plus assureé thresor des grands & des
petits. Les Grecs voulans inciter les ieunes courages à se
porter avec affection aux exercices, & representations
guerrieres, establirent des prix & des recompenses honno-
rables, pour ceux qui auoient eu l'auantage d'y mieux faire.
Aux Jeux Olympiques qui se faisoient à l'honneur de Iupi-
ter, de cinq ans en cinq ans, l'on donnoit vne couronne
d'oliuier à ceux qui auoient vaincu les autres à la lutte, à
la course, ou à tirer de l'arc, & les Romains en faisoient de
mesme, recompensans de diuers prix ceux qui durant la
paix, remportoient l'honneur dans les combats, les ioustes,
les courses, & diuers autres esbatemens militaires, qui se
faisoient dans le champ de Mars, ou dans les cirques, &
amphitheatres publiques où le peuple assistoit, ce qui nous
est raporté en l'histoire de Suidas & de Pausanias : Mais
dans la decadence de l'Empire Romain, ces jeux furent ne-
gligés, & presque abolis par les desordres des Goths, & des
Vandales; Les Tournois du depuis, recommencerent à se
faire par toute l'Europe, à mesure que les Empereurs, les
Rois & les Princes, instituerent plusieurs Ordres de Cheua-
lerie, tant à la solemnité de leurs mariages, qu'és ceremo-
nies de leurs Sacres & Couronnemens, & lesquels firent
plusieurs ordonnances pour la beauté & establissement de
ces jeux, & combats de plaissance. Sebastien Munster * af- * Liu. 3. de
seure, que les Alemans ont esté les premiers inuenteurs des sa Geogr.

I. Partie.

L

Faucher
orig. des
Cheual.
* Sifrid.

* Liu. 1.
chap. 42.

Ioustes & Tournois, & dit, qu'Henry premier de la maison de Saxe surnommé l'Oiseleur * (à cause de la chasse de l'oiseau qu'il aimoit passionnément) les institua, & qu'il fit publier vn tres-magnifique tournoy en la ville de Magdebourg en Saxe, l'an 938. Cantaeuzene * dit, que les nobles Cheualiers Sauoyards, & Dauphinois, qui accompagneroient l'Imperatrice fille du grand Amedée à Constantinople, apprirent aux Grecs l'usage de ces jeux: Et Philippes de Valois Roy de France, la Cour duquel fut tres-magnifique & pompeuse, fit plusieurs loix & reglemens touchant ces combats de plaisance, & entre autres si vn Gentil homme se presentoit au tournoy accusé d'estre parjure & criminel de leze-Majesté, d'auoir abandonné son Prince dans les Combats, falsifié ses Seaux, rauy le bien des Eglises, des veufues & des orphelins, & offensé par ses discours l'honneur des femmes ou des filles, de ne pouuoir pas faire preuue de sa noblesse de quatre races, tant de l'estoc paternel que maternel, ou bien d'auoir espousé par auarice & par plaisir vne femme de condition roturiere, il estoit houssiné, despoüillé de ses armes, & indigne de paroistre parmy les Nobles, & ses enfans declarés roturiers iusques à la troisieme generation, & bannis de l'assemblée de la Noblesse. Guillaume Lantgraue de Hesse * nous fournit d'vn notable exemple, pour le dernier article de ses loix, lequel s'estant mesallié en secondes nopces, les enfans du dernier liçt demanderent leur partage à ceux du premier, cette affaire fut renuoyée en vne Diette generale d'Allemagne, où ils furent deboutés de leurs demandes, & declarés incapables de succeder à aucune portion du bien du Lantgraue leur pere, qui estoit decedé depuis quelques années.

* Hist. de
la naiss. de
Theres.
par Flo-
rim. de
Raymôd.

Les Tournois furent ainsi nommés, d'autant qu'ils se faisoient dans des lieux ronds, ou bien à cause de certains tournoyemens & caracols que les Cheualiers y faisoient combattant, ce qui a donné origine à ce mot destour, & d'autres tirent ce nom du mot Grec *τορνειν* qui signifie tourner.

Monsieur
de la Co-
lombiere.

Auparauant que la poudre à canon fut malheureusement inuentée, les guerriers n'vans que de force & d'adresse

pour se surmonter les vns les autres, ne tiroient aucun auantage de ces diaboliques armes à feu, desquelles les pauvres mortels se sont seruis depuis ce temps-là pour leur destruction; mais se contentoient de l'espée & de la lance, & avec armes esgales faisoient paroistre leur courage & leur valeur, avec vne franchise pleine d'honneur, & de probité, soit dans les batailles generales, soit dans les combats particuliers, & mesmes ne voulans demeurer oisifs en temps de paix, ils alloient voyager dans les Prouinces Estrangeres, & visiter les Cours des Rois & Princes les plus renommés, là où pour signaler leur courage, & acquerir de la renommée, ils desffoient les plus vaillans à la iouste, soit à fer émoulu, ou à lance mornée, selon le cartel de leur entreprise, & suiuant la permission qui leur en estoit concedée par le Prince; ou bien pour l'amour & le merite de leurs Maistresses, pour l'honneur & la gloire de leurs Princes, & de leur patrie; Ils faisoient des empreses ou gardoient des pas sur des ponts, ou autres chemins, & endroits frequentés, & là appendoient leurs escus, armoysés de leurs armes, à des arbres, ou à des pals, & colonnes dressées pour ce sujet, & obligeoient tous les Cheualiers qui desiroient passer par là, à jouter contre eux; que s'ils estoient plusieurs qui eussent entrepris de garder le pas, il y auoit autant d'escus pendans à ces arbres, que de Caualiers, & alors pour éviter la jalousie, celuy qui desiroit passer, touchoit avec sa lance vn de ses escus, tellement que celuy à qui il appartenoit estoit tenu de combattre, & ensuite celuy qui estoit vaincu estoit obligé de donner vn gage au victorieux, luy dire son nom, & son país, & de tenir toutes les conuentions de leur entreprise, afin qu'il pût librement se donner la gloire qu'il auoit acquise en cette occasion.

Messire Oliuier de la Marche* parle d'vn pas d'armes à tous venans, que treize Gentils-hommes de la maison du Duc de Bourgongne, tinrent en vne place nommée l'arbre Charlemagne, avec grande magnificence & solemnité, le Seigneur de Charny estoit leur Chef, lequel fit toute la despense, il fit clore à maniere d'vn palis l'arbre Charlema-

Liu. 1. de
ses Mem.
chap. 9.

gne, à vne lieuë de Dijon, en vne place appellée le charme de Marcenay, & contre ledit arbre il y auoit vn drap de haute lice, des pleines armes de Charny escartelé de celles de Baufremont & de Vergy, & à l'entour dudit tapis furent attachés les deux escus semés de larmes. Au costé droit estoit l'escu violet semé de larmes noires, pour les armes à pied, & au costé gauche l'escu noir semé de larmes d'or, pour les armes à cheual, tellement que ceux qui vouloient combattre à pied, touchoient le petit escu du costé droit, & ceux qui aimoient mieux combattre à cheual, touchoient avec leur lame l'escu qui pendoit au costé gauche. Les escus des douze Cheualiers compagnons du Seigneur de Charny, estoient appendus proche dudit arbre avec leurs armes, blazons & cimiers, & là furent faits plusieurs beaux combats & ioustes, par quantité de Nobles Cheualiers de toutes Nations, qui y vinrent pour acquerir de l'honneur, les publications de cette emprese ayant esté faites par des Heraux d'armes par tous les Royaumes & Prouinces de l'Europe. En Alemagne l'on cõpte jusqu'à trente cinq tournois, qui sont tous rapportés par François Modius; les plus considerables qui se font faits en France, se trouuent dans le Theatre de Cheualerie de Monsieur de la Colombiere, sçauoir le pas & l'emprese de la gueule du Dragon, tenu près la ville de Saumur, l'an 1446. par René d'Anjou Roy de Sicile, & Comte de Prouence.

Le Pas d'armes de la fontaine de Plours, maintenu & gardé le premier Samedy de Septembre 1449. par Messire Jacques de Lalain, à Chalons sur Saone en Bourgongne, contre tous venans.

Le Pas de Sandricour tenu près de Pontoise 1493.

Vn Tournoy fait à Paris 1514. à l'entrée de Marie d'Angleterre, femme du Roy Loüis XII.

Vn Tournoy fait à Thurin 1608. au mariage des Infantes de Sauoye, avec les Ducs de Mantouë & de Modene, &c.

L'illustre, magnifique & splendide Carrouzel fait à Paris, le 5. 6. 7. d'Avril 1612. pour les alliances de France & d'Espagne.

Les Canons de la Sainte Eglise deffendent les Tournois à outrance, & à fer émoulu, à raison des malheurs qui en sont procedés. Le Roy Henry second, * Gaston de Foix * gen- * A Paris
dre du Roy Charles VII. & Raoul de Brienne * premier 1559.
Comte d'Eu, & de Guines Connestable de France, ont trou- * A Libor-
ué leur tombeau en ces funestes jeux. ne 1458.
* 1344.

CHAPITRE XXXI.

Des Duëls & deffis.

LE Prince des Poëtes Virgile dit, que la ville d'Athenes estant bastie, il y eut vn different entre Neptune & Minerue pour la nommer; Neptune Dieu de la Mer parut en public armé de son Trident, ou fourche-fiere, tout prest à combattre à la barriere, afin d'auoir l'auantage. La docte Minerue sans se precipiter, parut au bout des lices, armée d'vn luisant & poly corselet bien cloüé, la salade en teste, ombragée de riches Lambrequins & de plumes d'Austruche, la lance à la main droite, & sa targe à la gauche, faite de fin argent, sur laquelle estoit peinte vn chef effroyable de Gorgone ou de Meduse, ayant la gueule ouuerte & bean- te, trophée de Pallas qui nous monstre que les Gentils- hommes qui s'addonnent à l'estude & connoissance des lettres, sont plus capables d'estre Capitaines, & de commander aux Armées, que ceux qui appellent l'ignorance noblese & la science roture. Iupiter s'opposa à ce combat pour sauuer l'honneur de Neptune, symbole de l'ignorance, de crainte qu'il eut de Pallas qu'il scauoit estre propre au poil & à la plume, suiuant la deuise que portent les scauans Capitaines & *Marti & Minerue*, prompt à l'vn, & prest à l'autre, & fit vn accord, afin de donner à connoistre aux hommes qu'il auoit de l'auerfion pour les duëls, s'agissant icy seulement de l'honneur; il ordonna donc que celuy des deux partis qui en frapant la terre de ses armes, feroit sor-

tir d'icelle la chose la plus necessaire à l'homme, auroit la preference pour donner son nom à la nouvelle ville. Neptune tout bouffi de rage & de colere, frappa la terre de telle violence, que l'ayant abbatu, il en sortit vn cheual furieux, symbole de la guerre. Mais Minerue ayant poussé la terre doucement du bout de sa Lance, d'abord il en sortit vn Oliuier verdoyant chargé de fleurs & de fruits, pour la nourriture & santé de l'homme; cecy nous apprend que l'homme sçauant est capable de faire la guerre & moyenner la paix dans le rencontre, Iupiter donc adjugea la preference à Pallas, qui nomma la ville d'Athenes. Cette fable nous enseigne, que la Noblesse à qui appartient le port des armes, a tousjours preferé l'honneur à la vie, & qu'elle conserue de temps immemorial cette infernale coustume, de vuider par les dñels, ses querelles & ses debats.

* Liu. 2.
Hist.

Crantzius* dit que le premier vsage des dñels tire son origine des anciens Danois, qui terminoient leurs differends tant ciuils que criminels par cette voye là, abhorrans parmy eux la chicane & les procez; cette manie passa d'eux aux Saxons, par apres aux Lombards, & puis enfin elle se glissa dans les Gaules, où la coustume de nos Anciens estoit de prendre le hazard des armes, & le dñel pour se justifier d'vne accusation forgée contre leur honneur & bonne reputation, afin de maintenir la verité de quelque cause juste, dont les preuues estoient douteuses & fort cachées. L'accusateur *manque de preuues & de suffisans tesmoins, soustenoit en presence du Roy, que sa partie estoit vn traistre & vn parjure, s'offrant de le verifier par les armes, & par le combat de seul à seul, de sa personne contre celuy qui l'accusoit, ou bien de produire quelqu'vn pour luy, si son âge le dispensoit du combat. Pour gage du défi* il jettoit son gand à terre, qui estoit leué par l'accusateur, ou par celuy qui estoit de sa part, monstrant par là qu'il acceptoit le combat, & à l'heure mesme il ostoit le gand qu'il portoit à sa main, le jetant aussi à terre, que celuy qui l'auoit défié releuoit, promettant l'vn à l'autre de se presenter en équipage.

* Fauchet.
antiq.
Gaul.

* Idem.

Le jour & le champ de bataille, & les armes des comba-

tans, estoient assignez par le Roy ou par son Conseil ; & si celuy qui estoit accusé de perfidie se presentoit au Roy, & qu'en sa presence il protestast hautement de son innocence, sur les crimes à luy imposés, au defaut de son accusateur, à lors on le croyoit à son simple serment, & il estoit déclaré innocent. Ces façons de faire ont esté vstitées anciennement parmy les François, les Espagnols, Alemans, Gots, Lombards, & autres Nations.

Nous trouuons que les düels les plus approuvés, sont ceux qui se font contre les ennemis de l'Estat, afin d'éuiter la grande effusion de sang, ainsi que fit Dauid contre le Geant Goliath, qu'il tua d'un coup de pierre tiré de sa fronde, & parmy les Romains les Horaces * combattoient pour la gloire de leur Patrie, contre les Curiaces, & Marcus Seruilius ayant combattu en düel contre l'ennemy de la Republique Romaine, en demeura victorieux vingt-trois fois. Philippes le Hardy, Roy de France, fut contraint de son temps de prescrire les cas pour lesquels les düels seroient permis, & il commanda en 1283. à Messire Philippes de Beaumanoir * Cheualier, Bailly de Clermont en Beauuaisis, personnage fort entendu à la Iurisprudence, de coucher par eserit lesdits cas auxquels escheroit le düel ; & Philippes le Bel son fils, qui luy succeda, fit aussi vne Ordonnance sur cela, & comment les combattans se deuoient comporter, surquoy l'on fit ce Pasquin, *Quod volunt Reges vadant Leges.*

En France, outre le düel pour connoistre la verité d'une chose, l'on auoit recours au serment * qui se faisoit sur les corps des Saints Denys, Martin, & Germain de Paris ; & à la preuue du fer chaud, de l'eau froide ou chaude, ce qui estoit pour les hommes de Main-morte & de condition Roturiere. Quant aux Dames de consideration & de qualité, que l'on accusoit d'auoir perdu leur honneur, ou qui se plaignoient qu'un Cheualier eut attenté à leur pudicité, elles pouuoient pour lors presenter vne personne pour soustenir leur innocence, ainsi que nous pouuons apprendre par les exemples.

Nos Historiens racontent, que Godin fils de Garnier,

* Tit. Liu.
& Florus.

* La famille de Messieurs de Lauardin, tire son origine de ce docteur Cheualier.

* Faucher.

Maire du Palais de Bourgogne, du regne de Clotaire le grand, fit preuue de sa fidelité, mise en compromis sur les corps de Saint Martin de Tours, de Saint Aignan d'Orleans, de Saint Germain de Paris, & de Saint Medard de Soissons, proferant ces paroles * *Mihi est vindicta & ego retribuam.* Et Gregoire de Tours, le pere de l'Histoire de France, se purgea * par serment, des discours que l'on luy imputoit d'auoir tenu contre l'honneur de la Reyne Fredegonde.

* Deutero-
nome cha-
pitre 32.
* Fauchet.

Histoire d'une Comtesse de Gastinois.

* Hist.
d'Anjou.
* Liu. 10.
chap. 11.

Iean Bourdigne * & Fauchet * nous disent, que du regne de Louïs le Begue, Roy de France, la Dame du pais de Gastinois, femme d'Ingelger, fut accusée par les parens de son mary, que l'on trouua mort dans son lit près d'elle, de l'auoir fait mourir, & perdu son honneur; & que partant elle estoit décheuë de ses conuentions matrimoniales, & qu'elle meritoit la mort. Gontran cousin du deffunt estoit l'accusateur; le Roy donna jour prefix aux parties, pour comparoistre à Chasteau-landon, où Gontran perseuera dans son accusation, & fit offre de son gage de bataille contre celuy que la Dame presenteroit, mais elle au contraire, se vouloit justifier par serment; le Roy & son Conseil, attendu la griuete du crime, ordonnerent que cette Dame donneroit vn champion pour la deffense de sa cause, & comme elle estoit sur le point de perdre l'honneur & la vie; l'on vit paroistre en la presence du Roy & de l'assemblée, Ingelger son filleul, âgé seulement de seize ans, que cette Dame auoit esleué & nourri dans sa maison comme son enfant, lequel estant assure de l'innocence de sa maraine, s'offrit de combattre Gontran, l'un des plus renommés Cheualiers de ce temps. Chacun demeura d'abord fort surpris de la valeur de ce jeune homme, que la Dame de Gastinois aduoit pour son champion, Ingelger jetta son gage de bataille, & le combat fut accepté, qui se fit en presence du Roy & de sa Cour,

Cour, où il demeura victorieux de Gontran, luy passant son espée au trauers du corps. Après le combat la Dame se vint ietter aux pieds de sa Majesté, desirant de se retirer dans vn Monastere, & voyant que tous ses parens l'auoient abandonné dans vn danger si évident & manifeste, elle supplia le Roy & ses Seigneurs de vouloir adjuer le país de Gastinois à son filleul, & le reconnoistre pour son legitime heritier. Le Prince qui fauorisoit la vertu d'Ingelger n'eut pas de la peine à consentir à cette demande, & aussi-tost les Seigneurs du país qui estoient presens luy presterent le serment de vasselage. Ingelger* eut pour pere Tertulf auanturier, qui pour sa magnanimité, & ses bons seruices fut auancé par le Roy Charles le Chauue, enuiron l'an 850. ou 60. Ingelger surpassa de beaucoup la vertu de son pere, & eut pour fils Fouques le Roux, pere de Fouques le Bon, qui laissa Geofroy premier Comte d'Anjou, d'où sont sortis les anciens Comtes d'Anjou Seneschaux de France, & qui au defaut de la lignée de Guillaume le Bastard, Duc de Normandie, sont paruenus à la Couronne d'Angleterre: Les Henry & les Edouard estoient de cette illustre maison, qui a duré l'espace de plus de six cens ans.

* Le Moine de Marmoutier, & Fauchet.

Duël du Sieur de Carouges, & du Sieur de Gris 1386.

FR OISSART nous raconte en son Histoire que Iean Seigneur de Carouges en Normandie, au retour d'un voyage qu'il fit, fut aduertie par sa femme que durant son absence elle auoit esté forcée par Iacques de Gris, Gentilhomme de la Cour du Comte d'Alençon, lequel defauoia cette meschante action; Le Parlement opina sur cecy, ordonnant que cette affaire seroit terminée par vn duël en presence du Roy Charles VI. & de sa Cour, ces deux Cheualiers se liurerent combat, dans lequel Iacques de Gris demeura vaincu, & comme le Sieur de Carouges l'eut renuersé par terre, le tenant sous ses pieds, il le conjura de ne luy

I. Partie.

M

pas denier la verité. De Gris luy dit que sur le Dieu qu'il adoroit & sur la perte de son ame, il n'auoit pas commis le crime dont on l'accusoit: nonobstant cette confession de Carouges ne laissa pas de le faire mourir sur le champ. Du depuis l'on sceut qu'il n'auoit pas esté l'auteur de ce fait; mais que c'estoit vn autre, qui estant à l'article de la mort, le confessa en presence de tesmoins; ce qui fut la cause pour laquelle la Dame de Carouges, apres la mort de son mary, se fit Religieuse.

Duel des Barons de Miliau & de Viteaux.

* En son
Hist.

PIERRE Matthieu* dit, que du regne du Roy Charles IX. les Lettres estoient si negligées en France, qu'à peine pût on trouuer quelqu'un parmy la Noblesse qui entendissent le Latin, pour seruir son frere Henry Roy de Pologne dans son voyage: Le Baron de Miliau fut choisi pour cet effet, lequel vint à Paris, ou ayant fait rencontre deuant l'Eglise des Peres Augustins du grand Conuent, du Baron de Viteaux, lequel auoit vne querelle depuis quelques années avec luy, il fut tué par de Viteaux d'un coup de pistolet; le fils de Miliau qui estoit alors fors ieune, fit vœu de n'enterrer iamais son pere qu'il ne l'eut vengé. Quelques années s'estant écoulées, ce ieune homme fit appeller de Viteaux, qui fut tué par luy, & à l'instant il s'en alla à l'Eglise des Peres Augustins, se faisant ouurir la biere de plomb ou le corps de son pere estoit enfermé, & là il renouella les larmes qu'il deuoit à sa memoire, & le fit enterrer fort pompeusement.

Duel d'un Chien contre vn Gentil-homme.

IVLIVS Scaliger raporte qu'il y auoit à la Cour de Charles V. Roy de France, vn Gentil-homme appellé le Cheualier Macaire, qui portoit enuie à vn de ses compagnons appellé Aubry de Montdidier, Archer des Gardes du Corps du Roy, il l'espia si souuent, qu'enfin il l'attrapa dans

la forest de Bondis près de Paris, accompagné seulement de son chien, qui estoit vn levrier d'attache, & trouuant l'occasion pour contenter son enuie le tua, puis l'enterra dans cette forest, & se sauua après le coup, & reuint à la Cour faire bonne mine. Le chien se tint tousiours dessus la fosse de son Maistre, iusques à ce que la rage de la faim le contraignit de venir à Paris (ou le Roy estoit) demander du pain aux amis de son feu Maistre, & puis incontinent il s'en retournoit au lieu ou son Maistre estoit enterré, & continuant assez souvent cette façon de faire, quelques-vns de ceux qui le virent aller & venir tout seul heurlant & plaignant le malheur de son pauvre Maistre le suiurent dans ladite forest, & obseruans exactement tout ce qu'il feroit, virent qu'il s'arrestoit sur vn lieu ou la terre auoit esté fraichement remuée, ce qui les ayant obligé d'y faire fouïller, ils y trouuerent le corps mort d'Aubry de Mondidier. Ce pauvre chien estant demeuré à vn des parens du deffunct, qu'il suiuoit d'ordinaire, ayant apperceu le meurtrier de son Maistre, luy sauta au col, & fit son possible de l'estrangler; toutes les fois qu'il rencontroit le Cheualier Macaire il l'attaquoit, cela fit soubçonner quelque chose du fait. Le Roy aduertý de cela, fit venir le chien en sa presence, & cacher au milieu des assistans Macaire, alors le chien avec sa furie accoustumée fut se ietter plus furieusement sur le meurtrier de son Maistre en presence du Roy, lequel fit venir Macaire qu'il interrogea & pressa viuement pour apprendre la verité, laquelle il ne pût tirer de la bouche de ce Gentil-homme; ensuite le Roy voulut que dans l'Isle de Nostre-Dame à Paris en sa presence & de toute sa Cour, la plainte du chien se termineroit par vn combat singulier, que Macaire seroit armé d'vn gros baston, & que le chien armé de ses armes naturelles auroit seulement vn gros tonneau percé pour sa retraite; ce chien ayant fait plusieurs caracols à l'entour de son ennemy, prit si bien son temps, qu'il se ietta d'vn plein saut à sa gorge, le contraignit de crier misericorde, & luy fit aduoier son crime.

CHAPITRE XXXII.

De la Devise.

BARGAGLI dit, que la Devise n'est autre chose que l'expression d'une particuliere & rare conception d'esprit, qui se fait par le moyen d'une similitude ou comparaison, ayant pour cet effet, la figure d'une chose naturelle (pourveu qu'elle ne soit pas humaine) ou artificielle, accompagnée necessairement de paroles courtes, aiguës & subtiles. Iean Ferro l'appelle vn symbole composé de figures & de paroles, signifiant par voye de similitude metaphorique, fondé sur la propriété d'icelle figure, denotant par paroles, nostre pensée, nostre estat ou celuy d'autrui; & le sçauant Pere Menestrier assure, que c'est vn symbole qui couure ou qui explique la pensée & le dessein du Cavalier.

La pluspart des Autheurs qui ont escrit de ce sujet, tiennent que les Egyptiens ont esté les inuenteurs de cette Science, par la multitude des figures que l'on trouue graués dans tous les monumens de l'antiquité. Il a trois sortes de Deuises, les premieres ont corps sans ame, qui sont des images symboliques fort vsitées des Egyptiens.

Monet.

La seconde espece des Deuises qui ont ame sans corps, sont celles des ancestres de ceux qui en portent, lesquelles ils ont choisies pour exprimer leurs principales passions tant de pieté, que d'amour ou de guerre, soit pour quelque auanture qui leur est auenu; & ie croy, avec Monsieur de Vulson, qu'elles ont tiré leur commencement de l'une de ces causes, & ont esté renduës hereditaires aux Maisons qui les ont prises, dont voicy des exemples.

La maison de Montmorency a pour sa devise, Dieu aide au premier Chrestien.

Celle de Rohan, a plaissance, & quelquefois à plus.
Celle de Matignon, a lieffe à matignon.

Celle de Rieux, à tout heurt belier, à tout heurt rieux.

Celle de Beaumanoir, i'aime qui m'aime.

Celle de Sassenage en Dauphiné, i'en ay la garde du pont.

Celle d'Arces, le buis est vert, & les feüilles sont arses.

Celle de Monchenu, la droite voye.

Celle de Villars originaire de Lyon, *fortis vt mors dilectio.*

Celle de Symiane, *sustentant lilia turres.*

Celle de S. Martin d'Aglié en Piedmont, sans departir, avec vn faisceau de fléches qu'elle met à costé de ses armes.

Celle de Vienne en Bourgongne, tost ou tard vienne.

Celle de Vergy, sans varier.

Celle de Coligny Chastillon, ie les esproue tous.

Celle de Vaudrey, à tout vaudrey.

Celle de Senecey, *in virtute & honore Senesce.*

Celle de Vantadour, vn van en cimier; *in inia pello.*

Celle de la Palu, mourir plustost que de se souïller.

Celle de la Chambre en Sauoye, *altissimus nos fundauit.*

Celle d'Elbene, *el piu fidele.*

Celle de Bouteiller de Senlis, franc & leal.

Celle de Villars en Bresse, *fortis fortunam superat.*

Celle des Boches en Espagne, *mas fortunas, mas velas.*

Celle de Damas, fidel & valeureux.

La troisieme sorte de Deuises qui ont ame & corps, ce sont pratiquées, & l'usage en dure encôre, dont font foy ces exemples.

La Maison de la Trimoüille, a pour corps de deuise vne rouë de Charrete, auc cette ame sans sortir de l'orniere.

La Maison de Crequy, a vn porc-espice avec ses parolés, que nul ne s'y frotte.

La Maison des Allemans en Dauphiné, a vn Sauvage sur vn Lyon courant avec ces mots, place place à Madame.

CHAPITRE XXXIII.

Des Deuises des Papes, Cardinaux, & Empereurs de France.

Les Papes, prennent des Sentences de l'Escriture Sainte qui leur seruent de Deuises, ausquelles Ciaconius donne le nom de signe.

La Deuise de Clement VIII. de la maison Aldobrandine, estoit, *Si mei non fuerint dominati tunc immaculatus ero*; ie seray sans tâche, pourueu que les miens n'ayent pas puissance sur moy.

Celle de Sixte Quint estoit. *De ventre matris meæ tu es Deus protector meus*. Mon Dieu vous auez esté mon protecteur dès le ventre de ma mere.

Celle de Pie V. estoit, *Vtinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas institutiones tuas*. Dieu veuille que mes pas soient dressés à la garde de tes Commandemens.

Celle de Paul IV. de la maison des Caraffes, estoit *Dominus mihi adiutor*.

Charles Cardinal de Bourbon I. auoit pour sa Deuise vne espée flamboyante tenuë par vne main, avec ces mots, *Auctor ego audendi*, d'autres disent, n'esper ny peur, cette espée represente le zele des Prelats de l'Eglise.

Charles de Bourbon Cardinal II. auoit pour Deuise ces paroles* *Folium eius non defluet*.

Charles de Bourbon Cardinal III. eut pour sa premiere Deuise vn serpent, qui tient sa queue à la bouche: au milieu de la figure estoit vn rond, dans lequel se voyoit vne Couronne de laurier, liée au mesme serpent; & dans ce rond estoit vne colonne supportée par vn Globe terrestre, & surmontée d'vn autre petit Globe, dont voicy l'ame, *Gloria immortalis*, voulant signifier par là, que la prudence & perseverance en l'exercice des vertus, font meriter vne Cou-

ronne immortelle, & acquerent dans le monde vne solide gloire.

Sa seconde Deuise, estoit vne fleur de lys haute éleuée avec sa tige, sortant d'un buisson d'espines, & pour legende *superat candore & odore.*

Loüis de Bourbon Vandosme Cardinal, auoit vne table d'attente avec ces mots, *melior fortuna notabit*: Qu'il paroistroit avec plus d'éclat estant paruenü dans l'âge.

Le Cardinal de Tournon, auoit la Manne qui tombe du Ciel, avec cette Sentence de l'Escriture: *Non qua super terram.*

Le Cardinal du Prat Chancelier de France, auoit pour Deuise vn homme qui foule aux pieds vne plante d'oseille, dont l'ame estoit *virescit vulnere virtus.* La vertu paroist davantage dans l'aduersité. Messieurs les Marquis de Nantouillet, tirent leur origine de ce grand Personnage, qui gouuernoit l'Estat sous le regne de François I.

Le Cardinal Givry, de la maison de Long-vy en Bourgogne, prit pour Emblème vne corne d'abondance, *abundantia diligentibus.*

Le Cardinal Boyer, prit pour legende *virtute omnia parent*, toutes choses cedent à la vertu.

Le Cardinal Durant prit ces paroles, *Moderata durant*, les choses qui ont de la moderation sont de durée.

Le Cardinal Delphini Venitien, prit pour sa deuise vn Soleil resplendissant à trauers de quelques nuages, & broüillards, avec ces mots, *Premitur non opprimitur.*

Le Cardinal de Crequy prit cette ancienne colombe de feu qui seruit de guide au peuple d'Israël, avec ces paroles, *Prisca lux dux certa salutis.*

Le Cardinal de Granuelle prit pour sa deuise vn Vaisseau battu des flots au milieu de la Mer, avec ce mot, *Ducate*, pour nous donner à entendre que son esprit demeureroit tousjours immobile & constant, contre les mouuemens & disgraces de la fortune.

Le Cardinal de Birague Milanois, Chancelier de France, auoit pour deuise vn Agneau Pascal, avec ces mots, *Rubens Agnus Aris.*

L'Empereur Othon de Saxe, dit le Grand, pratiqua cecy, *Aut mors, aut vita decora*, ou la mort ou vne vie glorieuf.

L'Empereur Henry V. disoit en sa deuisse *Mortem optare malum, timere peius.*

L'Empereur Rodolfe I. souche de la Maison d'Austriche d'à present, portoit pour deuisse ces paroles, *Melius bene Imperare, quam regnum ampliare.* Qu'il aimoit mieux regner avec vne sincerité & integrité de vie, que d'accroistre & pouffer bien auant les limites de son Empire.

L'Empereur Frideric III. auoit pour sa deuisse vn bras armé, tenant vne espée nuë sur le Liure du Code de Iustinian, avec ces paroles, *Hic regit ille tuetur*, qui declaroient que c'est par l'observation des bonnes Loix, & par la force des armes que les Estats sont conserués.

L'Empereur Maximilian d'Austriche son fis I. portoit en sa deuisse vn Aigle à deux testes, qui d'vn bec tenoit vn Foudre, & de l'autre vne Palme, dont l'ame estoit, *Chacun en son temps.*

L'Empereur Charles le Quint nepueu de Maximilian, fit sa deuisse des deux Colomnes d'Hercules, couronnées chacune à part, & outre ce surmontées d'vne Couronne Imperiale, & pour lame ces deux mots, *Plus ultra*, c'est à dire, plus outre, pour tesmoigner ses conquestes & desseins pour l'Affrique & les Indes. Lotius Marly Medecin Milanois & Mathematicien, qui fut inuenteur d'vne si magnifique & pompeuse deuisse, en eut vn Euesché pour sa recompense.

L'Empereur Ferdinand I. frere de Charles le Quint, fit la sienne de ces paroles, *Seruetur iustitia aut pereat mundus.*

Deuises des Rois & Reines de France.

L OUIS XIV. dit Dieu-donné, Roy de France, a eu pour Deuisse à la solemnité de son mariage, vn Soleil avec ces mots, *Fœcundis ignibus ardet.*

Marie Therese d'Austriche Reine de France, a receu pour sa

sa Deuise, vn Arc-en Ciel, auéc ces paroles, *In fœdera veni.*

Le Roy Louïs XIII. dit le Iuste, auoit pour Emblème vne massuë d'Hercule, auéc ces mots pour ame, *Erit hæc quoque cognita monstis.* La vertu & le courage, la Iustice & la probité de ce grand Monarque, l'ont fait connoistre & redouter de tout l'Vniuers, qui a poussé au plus haut point de gloire la grandeur de son Empire, ayant triomphé en tout lieux de ses Ennemis, & sceu le veritable art pour mettre en pratique ce dire d'Ouide.

Parcere subiectis & debellare superbos.

La Reine Anne d'Austriche sa femme, a pris pour sa deuise vn Aigle, auéc deux Aiglons dans leur nid posez sur vn rocher, le tout surmonté d'vne Couronne Imperiale, auéc ces mots, *Natos & nostra tuemur.* La sage conduite de la Regence de cette tres-Illustre & vertueuse Princesse nous a feruy, & à ses enfans d'vne protection toute particuliere, & d'vne forteresse inexpugnable à l'encontre des efforts de nos ennemis: Les grandes Victoires remportées sur eux, & la prise de la meilleure partie de leurs Places, ont esté des effets de ses feruentes prieres, & de son bon & fidel conseil; & pour comble des faueurs & benedictions du Ciel, la Mere de Dieu a voulu enfin la faire le chef-d'œuure de cette paix, si long-temps attenduë & desirée, dont nous commençons à present de gouster les fruits & les douceurs, & qui s'est terminée par cet heureux Mariage, pour la prosperité duquel ie presenteray à mon Dieu, tous les iours de ma vie, mes vœux & mes prieres.

L'on a donné à cette Reine pour seconde deuise vn lys, auéc ces mots, *Diva se jactat alumna.*

Le Roy Henry IV. auoit pour deuise, *Inuisa virtuti nulla est via,* auéc la figure d'vn Hercule, symbole de ses trauaux & de la rebellion qu'il dompta.

Depuis il porta vne espée nuë posée sur deux Sceptres, dont l'ame estoit, *Duo protegit vnus:* Afin de faire connoistre que ses armes n'auoient autre but que la deffense de ses deux Royaumes.

La troisième deuise de ce Prince, estoit vne main qui

fort d'une nuë, tenant vne balance, dans laquelle est vne couronne & vne espée, *Vis iuris vindex*, la force maintient le droit: La Couronne luy estoit deuë par le droit; mais il a fallut qu'il aye eu recours à son espée pour s'en rendre possesseur.

La quatrième, vn Lyon ayant vn Tygre renuersé deffous luy, *Sternit & parcit*, il abbat, puis il pardonne; le Lyon est ennemy de la cruauté, il se contente de terrasser son ennemy sans le deuorer: Le Roy s'est contenté d'abatre le party Ligueurs sans perdre entierement les Chefs.

Marie de Medicis Reine de France, prit pour deuise vn Pelican, qui se fait mourir pour arroser ses petits de son sang, avec ces paroles, *Tegit virtute minores*.

Le Roy Henry III. auoit pour deuise trois Couronnes, deux représentées comme si elles estoient en terre, & la troisième esleuée iusques dans le Ciel, dont l'ame estoit, *Manet vltima celo*; Cela est rapporté aux deux Royaumes, de France & de Pologne, que ce Roy possedoit, iusques à ce qu'il allast dans le Ciel receuoir la troisième Couronne deuë à sa pieté.

Le Roy Charles IX. auoit pour sa deuise deux colonnes posées sur differens piedestats, lesquels entorses par le milieu, s'ouuroient au chapiteau, & supportoient vne Couronne de France, couuerte à l'Imperiale; l'ame de la deuise estoit, *Pietate & iustitia*, pour signifier que c'est la pieté & la Iustice qui maintiennent vn Estat.

Elizabeth d'Austriche sa femme, auoit pour sa deuise vne femme vestuë à l'antique Romaine, ayant les bras croisez & dressés vers vn S. Esprit, représenté par vne Colombe dans vn rayon de lumiere, avec ces mots, *In Deo spes mea*, mon esperance est en Dieu, elle estant dans vne Oratoire de forme ronde.

Le Roy François II. prit pour deuise vne Colonne ardante, à l'imitation de celle qui conduisoit le peuple d'Israël, quand il sortit d'Egypte, en laquelle colonne estoit vn rouleau couronné, avec ces paroles, *Lumen reëctis*, signifiant par là que Dieu sert de guide tres-asséurée aux vertueux. D'au-

tres tiennent que ce Roy auoit pour symbole deux Globes couronnés, l'un celeste, & l'autre terrestre, separez d'une espée nuë pointée vers le Ciel, avec cette ame, *Vnus non sufficit orbis*, pour montrer qu'un mode ne suffisoit pas à son courage.

A Marie Stuard Reine de France & d'Escoffe sa femme, on luy donne vn sep de vigne, ayant d'un costé ses fruits avec ses feuilles, & de l'autre comme s'il estoit à sec & sterile. En la region de l'air paroissant vn bras, qui sort d'un nuage, en action de couper vn surion & verge desseichez, avec ces mots, *Virescit vulnere virtus*; ce qu'on peut interpreter que la vertu de cette Princeesse prit force & vigueur dans le malheur des aduersitez.

Le Roy Henry second, auoit pour sa deuise trois Croissans entrelacez & couronnez, accompagnez de ces mots, *Donec totum impleat orbem*; donnant à entendre que tout ainsi que la Lune vient à croistre peu à peu, iusques à ce qu'elle ait accompli sa rondeur; de mesme il ne vouloit cesser iusques à ce qu'il eut conquis le monde par sa valeur & sa prudence militaire. D'autres ont escrit qu'il prit cet Emblème à raison de l'affection qu'il portoit à Diane de Poictiers, Duchesse de Valentinois.

La Reine Catherine de Medicis sa femme, prit pour deuise l'Arc-en Ciel, avec ces mots, *Feret lux ista quietem*. Estant veufue elle prit pour Emblème des larmes tombantes sur vn brasier cendrex, avec ce vers Latin.

Ardorem extincta testantur viuere flamma.

Voulant signifier l'ardent amour qu'elle portoit tousiours au feu Roy son mary: D'autres luy donnent vne Comete couronnée, avec cette ame, *Fato prudentia major*, la prudence peut plus que le destin.

Le Roy François I. prit pour sa deuise la Salemandre couchée sur des flammes, ayant la teste couronnée; & la tournant vers le Ciel, avec ces mots de son inuention, *Nutrisco & extinguo*; ce que l'on attribuë à sa vertu & courage, à supporter la bonne & mauuaise fortune pendant sa vie. L'on fit ces vers touchant la Victoire qu'il obtint sur les Suiffes, Alemans, & Milanois.

*Visus atrox, Aquilæque leues, & tortilis anguis
Cesserunt flammæ iam Salamandra tuâ.*

*Lours fier, l'Aigle leger, & le Serpent tortu,
Salamandre ont cedé à ton feu & vertu.*

La Reyne Claude de France sa premiere femme, auoit pour sa deuise vne Lune, representée en aspect d'opposition au Soleil, laquelle répand des rayons si lumineux, qu'elle semble elle mesme estre vn autre Soleil, pour la pureté & netteté de sa lumiere, avec ces mots, *Candida candidis.*

La Reyne Eleonor d'Austriche sa seconde, prit vn Phœnix perché sur vn buscher ardent, avec ces paroles, *Vnica semper auis*, voulant monstrier que sa vertu ne degeneroit en chose quelconque de celle de ses ayeuls.

Loüis XII. Roy de France, retint la deuise du Porc-espice, avec ces mots, *Cominus & eminus*, de près & de loin: Cet animal est si bien armé de la nature, qu'il peut de près picquer avec son rude poil herissé, qui luy sert de sagettes naturelles, & les tirer de loin contre ceux qui l'offensent.

L'on fit cecy sur la Victoire obtenüe à Rauenne, avec ces mots, *Vltus auos Troia.*

Spicula hinc humili pax hæc, sed bella superbo

Ex nostroque salus vulnere, nexque venit.

Aux humbles est la paix, aux orgueilleux la mort

Blesseure & guerison de ce mesme lieu sort.

Le Roy Charles VI. auoit pour sa deuise vn Cerf volant accollé d'une Couronne d'or, pource qu'un jour estant à la chasse près de Senlis, il trouua vn Cerf qui auoit au col vne chaisne de cuiure doré, autour de laquelle estoit escrit, *Hoc Cæsar me donauit*; & depuis ce temps-là, les supports de ses armes furent deux Cerfs.

*Deuises de Roys, Reynes, Princes, des Princesses du
Sang de France, & des Princes Estrangers.*

IEanne I. Reyne de Sicile, portoit pour deuise deux Couronnes, posées, l'une dans le Ciel, enuironnée d'un nuage, & l'autre sur la terre, avec ces mots, *Quid maius*; voulant

signifier qu'il ne pouuoit rien arriuer de plus grand que la Couronne celeste, apres le Royaume terrestre dont elle jouissoit.

Ieanne II. Reyne de Sicile, auoit pour deuise des Balances, vne espée nue & vne branche de Laurier, posées en sautoir, avec ces mots, *Iustitia tantum*, voulant monstrier qu'elle desiroit conduire ses actions selon la Iustice: Ce qu'elle n'obserua pas.

Ladislas Roy de Sicile, auoit pour deuise vn Cigne, qui se deffend d'vn Aigle, la foulant aux pieds, & la mordant, avec cette inscription, *Inculcata tutela*, pour signifier que celuy-là ne peut estre blâmé, lequel se met en deffense contre la violence d'vn Grand qui le veut opprimer. Ce Roy & sa sœur Ieanne II. ont estés les derniers Roys & Reynes de Sicile, sortis de Charles d'Anjou, premier Roy de Sicile, Comte de Prouence, & frere du Roy S. Louys.

Louïs III. Duc d'Anjou, & Roy de Sicile, neveu de Louïs I. frere de Charles V. Roy de France, portoit pour sa deuise vn Bras sortant d'vn nuage, & qui tenoit à la main vne Balance en égal contrepoids, avec ces mots, *Æqua durant semper*, voulant denoter que c'estoit la Iustice qui faisoit prosperer & subsister tous les Royaumes & les Estats.

René d'Anjou son frere, apres la mort de sa premiere femme, prit pour deuise vn Arc Turquois, dont la corde estoit brisée, & ces mots Italiens audessous, *Arco parlant are plaga non sana*; voulant dire que tout ainsi que pour destendre vn Arc, ou en rompre la corde, la playe faite de la sagette qu'il a tiré, n'en est plustost guerie: Aussi la vie de sa chere espouse estant par la mort esteinte, la playe de l'amour, dont elle navra son cœur, n'estoit pour cela guerie.

Iean Duc de Berry, frere du Roy Charles V. portoit pour deuise la figure d'vn Ours, & celle d'vn Cigne, avec ces paroles, *Orsine le temps venra*; ce que l'on attribüé à vne Dame qu'il aimoit appellée Oursine.

Louïs Duc d'Orleans, frere vnique du Roy Charles VI. prit pour sa deuise vn Baston nouëux, avec ce mot, *Je lenuie*.

Iean sans peur, Duc de Bourgongne, fils de Philippes I.

dit le Hardy, prit pour la sienne vn Rabot, avec ces termes, *Ie le tiens*, ce que l'on interpretoit qu'il vouloit applanir le Baston noüeux du Duc d'Orleans; l'vn monstroit comme il vouloit maintenir son autorité, & l'autre de quelle façon il la pensoit abbatre. L'on donne encore pour seconde deuisse à ce Duc Iean, deux troncs d'Arbres raboteux passez en fautoir; ce qui est fait comme vne Croix de Saint André, lesquels se voyent dans les Enseignes des Rois d'Espagne.

Marguerite de Bauiere, heritiere de la Comté d'Holande, femme de ce Iean Duc de Bourgongne, auoit pour Emblème la figure d'vn Aigle, foulé aux pieds par vn Corbeau, avec ce mot, *Lacessitus*; voulant signifier que les plus grands ne doivent irriter la patience des plus petits, qui trouuent souuent l'occasion de se venger.

Philippe II. Duc de Bourgongne, dit le Bon, prit pour deuisse vn Fuzil avec vn caillou dardât de viues flammes, avec ces mots, *Ante ferit quam flamma micet*; voulant dire que son humeur estoit porté à la douceur & à la paix, si on ne le contraignoit à la guerre, comme le fuzil retient sa flamme si on ne le touche, & la pousse justement au dehors, incontinent qu'il est battu; d'autres disent, que ce Prince auoit plutôt frappé & terrassé son ennemy, qu'il ne s'est estoit aperceu.

Charles dernier Duc de Bourgongne son fils, dit le Hardy, auoit pour sa deuisse deux Fuzils & vne pierre à feu, avec celle d'vn Mouton au milieu des Fuzils, ayant pour ame, *Ie l'ay empris, bien en auiegne*.

Marguerite de France, mere de Charles Emanüel Duc de Sauoye, & fille du Roy François I. portoit pour Emblème vne teste de Meduse escheuelée de Serpens, souscrite de ces mots, *Rerum prudentia custos*; ce qui donnoit à entendre que la Prudence estoit la gardienne & conseruatrice de toutes les choses du monde.

François Duc d'Alençon, frere du Roy Henry III. portoit pour sa deuisse vn Soleil dardant ses rais en des nuages, pour les dissiper, & des mesmes rais fomentant la terre, avec ces mots, *Fouet & discutit*, voulant signifier qu'il protegeoit.

DEUISES DES ROIS ESTRANGERS. 103

les peuples des Pais-Bas, & qu'il en chasseroit le trouble; mais il fut preuenü de la mort dans ses nouueaux desseins.

Charles de Bourbon Comte de Soissons, fils puisné de Louïs I. Prince de Condé, prit pour deuise vn Rocher entrecoupé de precipices, ayant sur la cime deux branches de Laurier, qui le garantissoient des foudres dont il estoit battu. Ces deux costez estoient attaquez par le souffle impetueux des vents, & son pied par les flots couroucez de la mer, demeurant ferme & immobile, avec ce mot, *Impavidò*, qui signifioit qu'il estoit exempt de terreur, contre les assauts de la fortune aduerse: Ce qu'on peut interpreter des disgraces qu'il eut avec le Roy Henry le Grand.

Charles III. Duc de Bourbon, Connestable de France, auoit pour deuise le Cerf volant, avec ce mot, *Penetrabit*, voulant dire qu'il viendroit à bout de ses desseins; mais son esperance fut deceu.

Henry VIII. Roy d'Angleterre, prit pour sa deuise vne Herse ou Porte-coulisse, surmontée d'vne Couronne, avec ces deux mots, *Securitas altera*, assurance seconde.

Iean II. Roy de Nauarre, de la Maison d'Arragon, prit pour sa deuise deux grands Vases, dont l'vn verfoit de l'eau enterre, & l'autre jettoit des flammes vers le Ciel, avec ces deux mots, *Par obitus*, signifiant que les Sages representez par le feu qui se porte vers le Ciel, & les Fols declarez par cette eau, qui ne recherche que la terre, sont sujets à la mort; mais que par apres il y a de la difference.

Edouïard Roy de Portugal, issu des Ducs de Bourgongne, de la premiere branche, auoit pour deuise vne Lance entourée d'vn Serpent, dont l'ame estoit, *Loco & tempore*, pour apprendre de faire la guerre en temps & lieu, & aux occasions vser de prudence.

Emanuel, Roy de Portugal, surnommé le Grand, prit pour deuise vne Sphere avec vn Globe terrestre, ayant cette inscription, *Primus circumdedisti me*, afin de signifier que ses Flottes auoient circui tout le rond de la terre.

Marc-Antoine Treuisani Duc de Venise, prit pour sa deuise vn Cadran, & vn Horloge de sable, avec ce mot, *Sumus*, vou-

lant dire que dans la grandeur il songeoit à son peu de durée, la comparant à l'ombre, & à la poudre qui coule à chaque moment de l'Horloge.

Leonard Loredano Duc de Venise, prit pour deuise vn Elephant, avec cette parole, *Nascetur* : Il naistra pour nous enseigner que dans le cours des grandes affaires, nous deuons auoir plus de patience que cét animal; lequel au dire des Naturalistes, ne se décharge de son fruit qu'après dix ans qu'il a conceu.

Cosme de Medicis I. Grand Duc de Florence, prit pour deuise le signe du Capricorne, sous lequel il estoit né, avec ces mots, *Fidem sati virtute sequemur.*

Charles Frideric Duc de Iuliers, portoit pour deuise vn bouclier tout couuert de cœurs, avec ces mots tout au tour, *Hic murus aheneus esto*, y adioustant encore ces paroles, *Benevolentia bonissima guardia*, afin de témoigner à ses Sujets que son plus grand soin estoit de les conseruer avec vne sincere & tres-cordiale affection.

Marguerite d'Autriche, Duchesse de Sauoye, fille de l'Empereur Maximilian I. du nom, & de Marie de Bourgogne sa femme; apres la mort de Philbert II. Duc de Sauoye son mary, prit pour deuise ces mots, *Fortune, infortune, fort vne*, laquelle est grauée en plusieurs endroits de l'Eglise des P. P. Augustins Deschauffez de Nostre Dame de Brou; c'est à dire (selon Henry Cornelle Agrippe, Historiographe de cette Princesse, *Fortuna infortunat valde vnam* : La fortune est infortune, fort vne, parce qu'elle auoit esté repudiée par le Roy Charles VIII. n'auoit esté qu'vn an en mariage avec Iean Prince de Castille, & trois ans avec Philbert II. surnommé *le Beau*, Duc de Sauoye.

Samuel Guichenon, en l'hist. de Bresse & Bugey.

Deuises des Hommes Illustres de la France.

IVLES Mazarin Cardinal Duc, apres son second retour, eut pour Denise vn Rocher, enuironné des vagues qui se rompent au pied du Rocher, avec ces paroles, *Quàm frustra & murmure quantò.*

La seconde est celle qui luy fut donnée après la paix; sçauoir

DEUISES DES HOMMES ILLVSTRES DE LA FRAN. 105
noir vne lumiere qui débrouille le chaos, avec ces mots,
Hinc ordo, hinc copia rerum.

La troisiéme est vne anchre droit, *Firmando firmior haret.*

Armand Cardinal de Richelieu, a trois fleurs de lys au naturel pour sa deuisse, & l'ame d'icelle, *Sola mihi redolent*, leur seule senteur m'est agreable. L'affection qu'il auoit pour la gloire de l'Estat a fait qu'il n'a pû sentir d'autres parfums que celui des lys.

Vn Cadran exposé au Soleil, *Nec momentum sine linea*, il n'est pas vn moment sans marquer sa ligne: le Soleil est dans vne perpetuelle action. Le Cardinal traualloit incessamment pour le seruice de son Maistre.

Vn œillet incarnat meslé de filets blancs, *Candorem purpura seruat*, la blancheur se conserue avec la Pourpre. La sincerité de ses intentions pour le seruice de l'Estat, a autant estably sa reputation que l'éclat qu'il tiroit de la Pourpre Romaine.

Vn Aigle tenant vn foudre, *Expertus fidelem Iupiter*, Iupiter l'a experimenté fidel. Le Roy se déchargea dessus luy de ses grandes affaires, & luy mit en main la recompense & les chastimens.

François de Bonnes Conestable de Lesdiguières a vn Aigle qui a les ailes plus estenduës, que son aire n'est grand, *Pennis nido majores*, ses ailes sont plus grandes que son nid, l'aigle ne peut renfermer ses ailes dans la petite espace de son aire. Le Conestable n'a pû se resserrer dans la fortune de ses Ancestres.

Vn Crocodile, *Sic creuit ab ouo*, quoy qu'il soit grand, il est sorty d'vn œuf: le Crocodile croist iusques à la mort. Le Conestable de simple Gentilhomme est paruenu au faiste des honneurs; & a augmenté sa reputation iusques à la mort.

Vn foudre qui fend vn rocher, *Frangit inaccessa*, il brise les rochers inaccessibles. Il força les Ennemis retranchez dans vn roc sur les Alpes.

Vn Soleil couchant, *Stadium cum luce cucurrit*, sa vertu a esté éclatante iusques au bout de sa course.

Armand de Biron a pour deuisse vne botte de méche allu-

I. Partie.

○

mée, *perit, sed in armis*, elle perit; mais c'est parmy les armes, il fut tué allant reconnoistre Espernay en Champagne.

Vn Taureau assis, *non differt bella timendo*: la crainte ne luy fait pas differer le combat: Ce Mareschal ne fut pas estimé auoir moins de courage pour ne rien hazarder.

Vn Arc debandé, *cessando majora parat*, en cessant il prepare de plus grands coups: L'Arc debandé reprend de nouvelles forces pour décocher ses flèches, quand il en sera de besoin. Bien que ce Mareschal soit demeuré comme immobile dans les combats, il n'a pas laissé de faire de grandes actions.

Blaise de Mont-Luc a pour sa deuiſe propre vne espée, *Deo duce, ferro comite*, Dieu m'aidant, mon espée me seconde.

Vn Paon qui se mire dans sa queue, *proprios ostentat honores*, il fait parade de ses propres honneurs: Ce Mareschal a vanté ses belles actions.

Vn Tambour fait d'une peau de Loup, & de celle d'une Brebis, *etiam post funera bellat*, il fait encore la guerre apres sa mort. Il a fait la guerre pendant sa vie, & a montré par ses Commentaires à la bien faire après sa mort.

Charles Card. de Lorraine a vn Lierre autour d'une pyramide, *te stante virebo*, ie seray tousiours vert, pendant que tu seras debout: Ce Card. fondoit sa grandeur sur la prosperité du Roy François II. Le Lierre s'attache aux murailles, & conserue sa verdure, tandis qu'elles subsistent.

François Duc de Guise a vn Aigle attaché sur les colonnes d'Hercules, *non ultra metas*, il ne passera pas les bornes: L'Empereur Charles V. auoit pour deuiſe les deux Colonnes d'Hercules, *plus ultra*; mais le Duc le contraignit de se retirer de deuant Metz, & attachal'Aigle sur les deux Colonnes, *non ultra metas*.

Anne de Montmorency Connestable a vn bras armé tenant vne espée, *Ασφαλως* sans errer ny varier, seconde deuiſe de sa maison: Les coups d'espée d'un Connestable doiuent estre infaillibles pour le seruire de son Maistre.

Vn Oranger chargé de feüilles & de fruits, *Nil mihi tollit hyems*, l'hyuer ne m'oste rien, nonobstant son grand aage, il s'est tousiours montré vigoureux.

Vn Belier égorgé au pied d'un Autel, *Moriendo sacra tuetur*, en mourant il protege les Sacrifices: Le Connestable fut tué à la bataille de S. Denis, pour la deffence de la Foy.

Charles de Cossé Mareschal a vn bras sortant d'une nuë, & arrachant la langue d'un Lyon, *Fati preludia nostri*, ce sont les auantcoureurs de nostre destinée, estant ieune il se battit contre vn Lyon dans la cour de Loual à Fontaine-Bleau, pour plaire à vne Maistresse inconsiderée: ce qui seruit de presages des secouffes qu'il donna au Lyon d'Espagne.

Vne Massuë d'Hercules, *Hofes domat atq; Leones*, elle domte les Ennemis & les Lyons: Ce Mareschal est demeuré tousiours victorieux des Ennemis du Roy, malgré l'enuie des Courtisans.

Gaston de Foix, vn Champignon, *Nascendo maturus*, il est meur en naissant, il croist & meurt en vne nuict: Il fut fait Viceroy de Naples à vingt ans.

Vn Rameau d'Oliue, & vn Cyprés passés en sautoir, *Lenit victoria mortem*, la Victoire rend la mort douce, la Palme & le Cyprés sont le symbole de la Victoire & de la mort: Cela peut estre donné à Gaston, qui mourut victorieux à Ravenne.

Le Cheualier Bayard, vn Lyon qui brise avec ses dents la flèche dont il est blessé, *Non morietur inultus*, il ne moura pas sans estre vangé: Il mourut en reprochant au Connestable Charles de Bourbon d'auoir quitté le party de son Prince.

Vn Porc espic, *Vires agminis vnus habet*, il a luy seul les forces d'une armée. Bayard empescha seul 200. Espagnols de passer vn Pont.

La Lune qui éclaire la Terre, *Accipit vt det*, elle reçoit pour donner, ayant receu d'un Gentilhomme deux mille pistolles, à Bresse en Piedmont, pour sauuer sa maison du pillage, il en fit present à ses filles.

Iean Comte Dunois, vn Aigle regardant le Soleil fixement, *Non degener ortu*, il ne degener point: les Aigles exposent les Aiglons au Soleil, & conseruent seulement ceux qui peuuent en soustenir l'esclat, pour marque de la

vertu de leurs parens: Il a montré par son courage qu'il estoit digne de ses ancestres.

Vne Ente chargée de beaux fruits, *Notum probat insita virtus*, la vertu entrée sur le bastard, le rend legitime, la tige des plus beaux arbres est d'ordinaire bastarde: Le Comte estoit né bastard; mais sa vertu le rend legitime.

Vne Comete, *Nunquam visus impune*, iamais l'on n'en a veu sans dommage. Les Anglois lors qu'ils le voyoient dans vn combat, desesperoient de la victoire.

Georges d'Amboise Card. vne plante de Safran, *Per aspera purpurefcit*, c'est dedans les païs raboteux qu'elle se trouue & sert à teindre le poupre: Il fut fait Card. en reconnoissance des difficultez qu'il auoit surmonté dans le maniemment des affaires.

Vne Gruë qui dort tenant vne pierre en l'air avec le pied, *Non dormit qui custodit*; celuy qui garde, ne dort pas: Ce Cardinal ne prenoit aucun repos qu'en meditant quelque dessein pour l'honneur de son Maistre.

Deux Clefs liées & passées en sautoir, *Nec me labor iste grauabit*, ce traual ne me surchagera pas: Il auoit aspiré à la Papauté; mais il fut trompé par le Card. Iulian de laRouiere dit Iules II.

Louïs de la Trimouïlle, vn Serpent despotillé de sa vieille peau, *Cur senio prelata iuuentus?* Pourquoi preferer la ieu nesse à la vieillesse, qu'on appelle la mere de la Sageffe, à cause de ses experiences: Ce Capitaine se plaint de ce que contre son aduis, l'on suiuit l'ardeur des ieunes gens pour donner la bataille de Paue, où il mourut.

Ieanne d'Arc, dit la Pucelle d'Orleans, vn Phenix sur vn brasier, *Inuito funere viuuet*, il viura malgré la mort, il renaist plus beau de ses cendres. La vertu de la Pucelle durera eternellement, quoy que les Anglois l'ayent brulée.

Le Mareschal Boucicault, vn Lyon enchainé, *Virtutem fortuna premit*, souuent la fortune oppresse la vertu; le Lyon n'est pas exempt des coups de la fortune: Ce Mareschal fut prisonnier des Anglois.

Bertrand du Guesclin Connestable, vn Rinocerot, *Dat*

virtus quod forma negat, la vertu donne souuent ce que la beauté ne peut pas faire; le Rinocerot est recommandable pour sa force, encore qu'il soit laid. Ce Connestable n'estoit pas beau; mais vaillant.

Vn Faulcon qui fond sur vn Heron renuersé en l'air, *Nil virtus generosa timet*, la vertu n'apprehende rien.

Vn Soleil qui se plonge dans l'eau, *Per me splendet Iber*, c'est moy qui ay donné la splendeur à l'Espagne. Le Soleil couchant esclaire les Espagnols.

Vn bout de flambeau allumé, *Etiam moriendo coruscat*, il brille en mourant: les flambeaux rendent plus de lumiere quand ils meurent. On luy apporte les clefs du Chasteau de Randon, qu'il prit sur les Anglois en mourant.

Oliuier de Clifson Connestable, vn feu qui sort d'vne Tour & la fait creuer, *Nescit vis ista teneri*, rien ne peut empescher son impetuosité. Ce Connestable estant sorty des prisons du Duc de Bretagne, luy tailla de la besogne.

Vne teste de Saule, *Per vulnera crescit*, il croist par ses playes: L'assassinat commis en sa personne, seruit à augmenter sa reputation.

Vn grand Mast dans vn petit Navire, *Dignus maiore carina*, il est digne d'vn plus grand Vaisseau: Le courage de ce Connestable luy fit quitter le party du Duc de Bretagne, pour prendre celui du Roy de France.

Gaucher de Chastillon Connestable, vn Torrent, *Iter ruina querit*, il ruine ses obstacles, pour se faire vn passage: Le courage de ce Connestable vainc toute sorte d'obstacles.

Vne Cloche qui écarte le foudre, *Terroris terror*, l'espouuementail de l'espouuante mesme: Ce Connestable repoussa les efforts du Comte de Bar-le-Duc.

Simon Comte de Montfort, vne fumée d'Encens sortant d'vn Encensoir, *Percundo numen honorat*, en se consommant, elle rend honneur à Dieu.

Vne Lampe ardente, *Decus adijcit aris*, elle honore les Autels.

Sugger, Abbé de S. Denis, vne éclaire qui sort d'vne nuë,

De carcere clarior exit, il brille dauantage en sortant de prison: Il acquit plus d'estime ayant esté assiegé dans Toury en Beausse.

Vne Choüette ou Hibou, *Habitat mens cauta recessus*, vn esprit adroit se tient dans la retraite, cét oyseau est symbole de la Sageffe, & se trouue dans l'espaisseur des Forests: Les Cloistres se trouuent pleins d'esprits propres à gouverner les grandes affaires.

Vne plante de Ioubarde sur vn toit, *Scandit fastigia virtus*, il n'est point d'eminence où la vertu n'arriue: De simple Moine, il est deuenü Abbé & Ministre d'Estat.

CHAPITRE XXXIV.

Des Eloges ou Epithetes de plusieurs Illustres familles de France.

EN BOVRGONGNE.

L'ON dit communément.
Riche de Chalon, Fier de Neuchastel.
Noble de Vienne, Preux de Vergy.
Fidel de Vilers la Faye, & la maison de Baufremont, d'oü font fortis les bons Barons.

EN DAVPHINE.

Parenté d'Aleman, Proüesse de Terrail,
Charité d'Arces, Loyauté de Saluaing.
Bonté de Granges, Sageffe de Guiffrey.
Arces, Varcès, Granges & Commiers, tel les regarde qui ne les ose toucher; mais gare la queuë des Berangers, & des Alemans.

EN PROVENCE.

Hospitalité & bonté d'Agoult de Sault.

Diffolution de Castellanes, Sageſſe des Rambauds de Sy-
miane.

Conſtance de Vintimille, Prudence de Ponteuez.

Temerité & fierté de Glandeuze, Inconſtance de Baux.

Deloyauté de Beaufort, Ingenioſité d'Auraiſon.

Fineſſe des Grimauds, Grands des Porcelets.

Vanterie des Bonifaces, Viuacité d'eſprit des Forbins.

EN BRETAGNE.

Antiquité de Penhoët, Vaillance du Chaſtel.

Richeſſe de Kerman, Cheualerie de Kergournadech.

EN PICARDIE.

Ailly, Mailly, Crequy,

Tel nom, telles armes, tel cry,

Piquiny, Moreüil & Roye

Sont ceints de meſme Courroye,

Rambures, Rubempré, Renty,

Belles armes & piteux cry.

CHAPITRE XXXV.

De la Degradation de la Nobleſſe.

COMME les ſages & vaillans Cheualiers (chez les An-
ciens) eſtoient honorez de prix & de recompensés, de
meſme les laſches, les traîtres, les aſſaſſins, & les criminels
de leze-Majeſté eſtoient ſeuerelement punis, & notez d'i-
gnominieuſes marques, qui fleſtriſſoient l'eſtime de leurs
predeceſſeurs, & qui terniſſoient le nom & la gloire de leurs
descendans, & ſi quelqu'un ſe trouuoit conuaincu des cri-
mes ſus alleguez, ſon nom & ſa perſonne eſtoient en hor-
reur à vn chacun, & on le publioit par tout pour infame;

l'escu de ses armes estoit publiquement rompu avec vn marteau, effacé avec de l'encre, ou enfumé, puis traîné à la queuë d'une Cauale par les bouës. & par les ordures, pour marque d'infamie eternelle. La flestriffure & l'abatement des armes, estoit la plus grande ignominie que pouuoit recevoir vn Gentilhomme, sa lance estoit rompuë, ses espérons luy estoient arrachez, & brisez en pieces, son baudrier, & sa ceinture desceins, son espée, & sa masse d'armes cassée contre son casque, son cimier, son volet, son bourlet, & sa cotte d'armes, déchirées, foulées aux pieds, & * son Cheual auoit la queuë coupée sur vn fumier, & bien souuent luy & toute sa race estoit déclaré Roturier.

Monsieur
de la Col-
ombiere.

La ceremonie que l'on obserua à Lyon, à la Degradation du Capitaine Franget, Gouverneur de Fontarabie (du temps du Roy François I.) laquelle Place il ne deffendit pas vaillamment; mais la rendit au Conestable de Castille par vne lasche & honteuse capitulation, fut d'assembler premierement plusieurs Cheualiers, deuant lesquels, ce vieil Gentilhomme comparut, où en leur presence il fut accusé par vn Roy d'armes de lascheté, lequel declara le fait tout au long, sur quoy on le condamna à estre degradé de l'honneur de Noblesse, & déclaré Roturier. Pour l'exécution de cét Arrest, l'on fit dresser deux eschaffaux, sur l'un estoient les Cheualiers & Escuyers, assistez des Heraults avec leurs cottes-d'armes, & sur l'autre estoit le Capitaine Franget armé de toutes pieces, & son escu blazonné de ses armes mis sur vn pal deuant luy, renuersé la pointe en haut: aux costez de Franget estoient des Prestres qui chantoient l'Office des Morts, lequel estant fini, les Rois-d'armes publierent la Sentence des Iuges contre ce Capitaine. A la fin de chaque Pseaume les Prestres faisoient vne pose, durant laquelle les Heraults dépoüillerent Franget de quelque piece de ses armes, commençans par le heaume, & à mesure qu'on luy en ostoit quelqu'une, les Heraults crioient à haute voix, cecy est le bassinet du traistre & deloyal Franget, & dirent la mesme chose de la cotte-d'armes; qu'ils rompirent en plusieurs lambeaux, des gantelets, du baudrier, de la ceinture, de

de l'espée, de la masse-d'armes, des esperons, & finalement de son escu, qu'ils briserent en trois pieces, avec vn marteau: & comme le Psalme, *Deus laudem meam ne tacueris*, fut acheué, on leietta en bas de l'eschaffaut, ayant esté déclaré roturier, & toute sa posterité; & à cause de sa vieillesse, on luy donna la vie-sauue.

Maistre Claude de Chanureux, Conseiller de la Cour de Parlement de Paris, l'an 1496. estant conuaincu d'une fausse Procuration, & détenu prisonnier par Arrest de ladite Cour, fut appellé pour comparoistre au Parquet, où en habit de Conseiller, vestu d'une robe d'écarlate, & chapperon fourré: il fut à genoux & teste nuë durant la prononciation de son Arrest, fait par Messire Jean de la Vaquerie, Cheualier & premier President: Toutes les Chambres assemblées, ledit Chanureux fut priué de son Office de Conseiller, & autres Offices Royaux, & de Judicature, & apres que son Arrest luy eut esté prononcé: les Huiffiers le menerent à la Table de Marbre, où en public, on le dépoüilla de sa robe d'écarlate, de son chapperon, & de sa ceinture, & de là il fut ramené au Parquet, les pieds & la teste nuë, pour y faire amende honorable, apres quoy les Huiffiers le mirent entre les mains du bourreau, qui le mena au pilory, où il le fit tourner trois tours, puis luy mit vne fleur de lys ardente au front; de-là il le conduisit à la porte de S. Honoré, pour estre banny du Royaume.

CHAPITRE XXXVI.

Des Tombeaux.

L'ANTIQUITE' a estimé la sepulture des Morts si sainte & si honorable; qu'elle en a referé l'inuention au Dieu Pluton. Les peuples de la Grece ont eu en singuliere recommandation de rendre au Corps-Morts les pitoyables deuoirs que la pieté & l'honesteté requierent, estimans que ceux qui faisoient le contraire, méprisoient les Dieux. Nous li-

* Liu. 13. fons dans Diodore * que les Atheniens firent mourir vnze de leurs Chefs, après leur grande victoire Nauale aux Arginufes, contre les Lacedemoniens, parce que ces Capitaines n'auoiēt pas recueilly & fait pescher les Corps de leurs Concitoyens, pour leur donner sepulture: Et l'on a escrit * que beaucoup de ces Anciens Rois d'Egypte, n'ont regné vertueusement que sur la crainte d'estre priués de l'honneur des pompes funebres, dont on ne gratifioit iamais les vicieux; & c'est la recompense que Platon ordonne en sa Republique aux Hommes de merite. Tacite * dit que Germanicus Lieutenant General de l'Armée de l'Empereur Tibere, en Allemagne, six ans apres la déroute de Varus, & de ses trois Legions, se transporta en Vvestphalie, pour rendre quelque sorte de deuoir agreable aux Deffuncts, mettant luy-mesme le premier gazon au Tombeau, qui fut eleué en leur honneur, où ses Soldats enterrerent les os & les restes de leurs parens, & allés. C'est vne verité qu'une belle mort honnore toute la vie passée, & qu'il est plus glorieux d'auoir vn magnifique Tombeau, qu'un riche Berceau; & nous pouons dire que c'est à bon droit que l'industrie des Viuans met en œuvre le Marbre, l'Albastre, le Porphire, l'Yuoire, l'Or & le Cuire, pour dresser des Pyramides, des Colomnes, des Obelisques, des Mausolées enrichies de Statuës, d'Images, d'Armes, & d'Epitaphes, pour seruir de Trophée à la vertu, & à la gloire de ceux qui y sont inhumés: ce qui confirme le dire d'Esaye: *Erit Sepulchrum eius gloriosum.*

Les Hebreux embaûmoient les Corps de leurs Morts, & les enterroient dans leurs jardins, & posoient sur leurs Sepulchres des grandes pierres de Marbre, bien polies, où leurs noms & Epitaphes estoient graués. Les Romains les imitoient en cela, & enfermoient des Vrnas pleines des cendres de ceux dont ils cherissoient la memoire, & y mettoient des petites Statuës de Bronze de leurs Dieux, avec des Lampes ardentes. Les plus Sages d'entre les Anciens, pour faire reuerer à la posterité les Cendres glorieuses des Trespasés, establirent certaines regles pour la construction des Tombeaux des Rois, Princes & Gentilshommes, selon leurs qualitez, & suiuant le genre different de leur Mort.

1. Les Rois & les Princes, en quelque part & façon qu'ils mourussent, estoient représentés sur leurs Tombeaux reueftus de leur Cotte-d'armes, leur Escu, Tymbre, Bourlet, Couronne, Cimier, Supports, Lambrequins, Ordres, & Deuises, au dessus de leur Effigie, & tout à l'entour de leurs Tombeaux.

2. Les Cheualiers & simples Gentilshommes ne pouuoient estre representez avec leurs Cottés-d'armes, si ce n'est qu'ils eussent perdu la vie dans vn combat, bataille, ou rencontre, avec la personne de leur Prince, ou à son seruice, ou bien qu'ils fussent morts & enterrez dans leurs Seigneuries, & en ce cas, pour donner à connoistre qu'ils estoient morts dans leur liét en pleine paix; ils estoient representez avec leur Cotte-d'armes desceinte, la teste découuerte sans Casque, les yeux fermez, & leurs pieds appuyez contre le dos d'un Levrier, & sans aucune espée.

3. Ceux qui mouroient le iour d'une Bataille, ou dans vn rencontre mortelle du costé des victorieux, deuoient estre figurez l'espée nuë leuée au poing dextre, & leur escu au fenestre: le heaume en teste, que quelques-vns ont crû deuoir estre fermé, & la visiere abbatuë, en signe qu'ils estoient morts en combattant contre leurs ennemis, ayant leurs cottés-d'armes ceintes sur leurs armes, & au dessous de leurs pieds vn Lyon.

4. Ceux qui mouroient en prison, ou auparauant qu'ils eussent payé leur rançon, estoient figurés sur leurs Tombeaux sans esperons, sans heaumes, sans cottés-d'armes, & sans espée, le fourreau d'icelle seulement ceint, & pendant à leur costé. Monsieur de Vulfon.

5. Ceux qui mouroient en rencontre, ou bataille du costé des vaincus, deuoient estre figurés sans cottés-d'armes, l'espée ceinte au costé dans le fourreau: la visiere leuée & ouuerte, les mains iointes deuant leur poitrine, & leurs pieds appuyés contre le dos d'un Lyon mort & terrassé.

6. Le Gentilhomme qui auoit esté vaincu, & tué en champ-clos, en combat d'honneur, deuoit estre figuré sur sa Tombe armé de toutes pieces, sa hache hors de ses bras couchée aupres de luy: le bras fenestre croisé sur le dextre.

7. Le Gentilhomme victorieux en champ-clos, l'on le figuroit sur sa Tombe, armé de toutes pieces, sa hache entre ses bras, le bras dextre croisé sur le fenestre.

8. Quant à ce qui concerne les Tombeaux des Ecclesiastiques, l'on a de coustume de les représenter vestus de leurs habits Sacerdotaux. Les Chanoines avec le surpelis, bonnet carré, & aumusse.

9. Les Abbez, avec leur mitre & leur croffe tournée à gauche.

10. Les Euesques, avec leurs grandes chappes, les gands aux mains, tenans leur croffe avec la gauche; & semblans donner la benediction avec la droite, ayans leur mitre sur la teste, & leurs armes à l'entour de leur Tombeau tenuës par des Anges.

11. Les Papes, Cardinaux, Patriarches, & Archeuesques, sont aussi tous representez avec leurs habits Pontificaux.

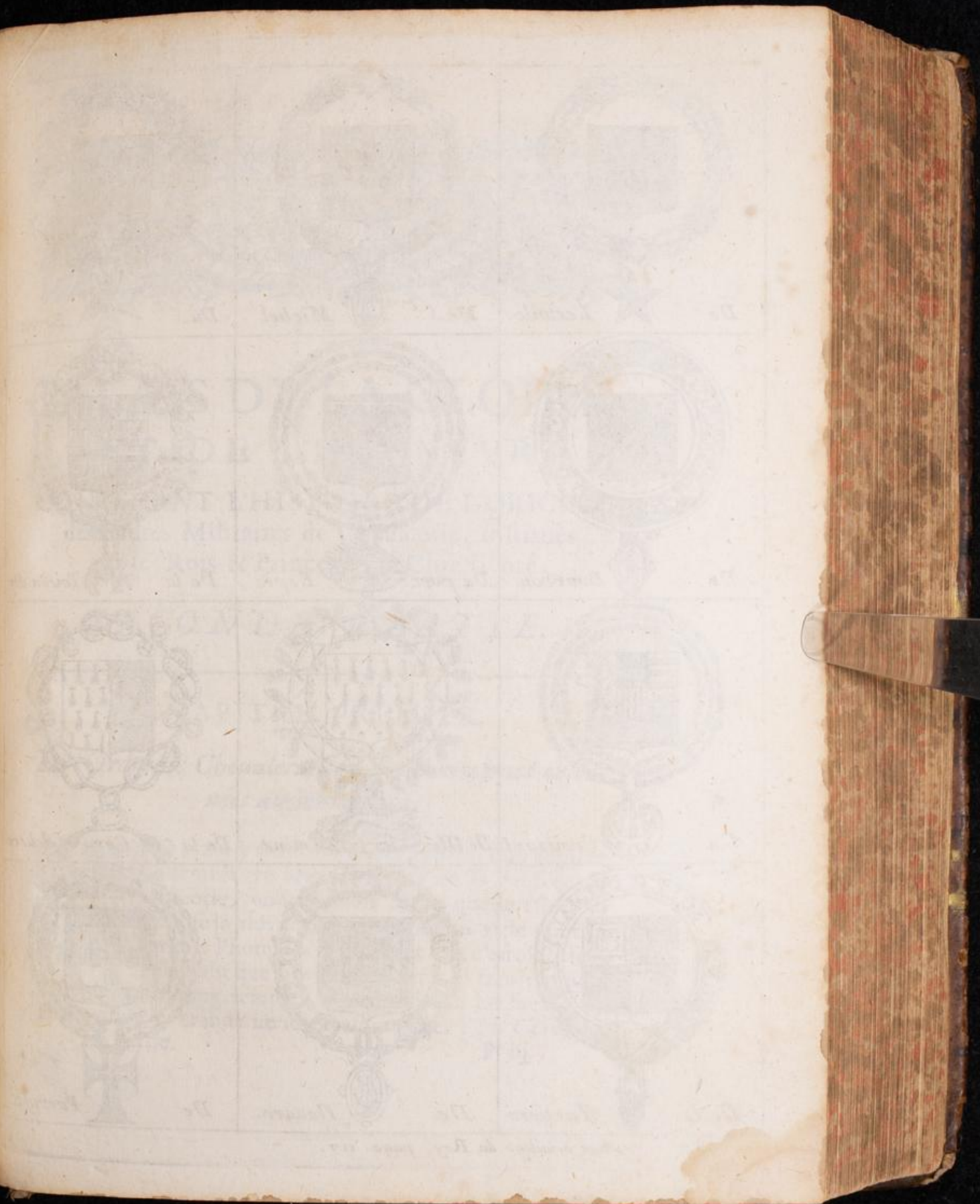
CHAPITRE XXXVII.

Des Littres ou ceintures des Eglises.

LA Litte ou ceinture qui est renduë tout autour d'une Eglise, tant dedans qu'aux dehors, soit qu'elle soit en massonnerie, en charpenterie, ou en simple couleur, couchée sur la plate surface de la muraille, est vne place propre, destinée pour poser au lieu d'honneur les armes de ceux qui en ont le droit & l'usage, comme les Seigneurs des lieux.

Le Seigneur Chastelain peut defendre à ses Vassaux de ne mettre ny Littres ny armoiries aux Eglises, au prejudice de sa preeminence: Les Ducs, Marquis, Comtes, Barons, & autres tels grands Seigneurs, iouissent des mesmes droits de preface sur leurs Vassaux, que le Seigneur Chastelain qui nonobstant la fondation de son vassal, tient par tout le haut bout en ladite Eglise, & place ses armes au dessus de celles de son Vassal, en la Litte mesme d'iceluy: Et les Patrons des Eglises n'emportent pas mesme la preeminence par dessus les Seigneurs.

l-
n-
a.
de
s,
à
ls
ns
ur
ès
es,
-
vne
it en
cou-
oro-
eux
eux.
e ne
dice
rons,
droit
kelam
out le
sus de
es Pa-
nence





De Lestoile.



De S^t Michel.



Du S^t Esprit.



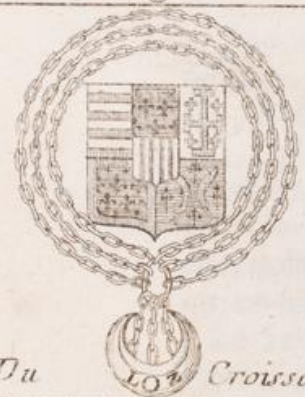
De Bourbon.



Du porc Espic.



De la Toison d'or.



Du Croissant.



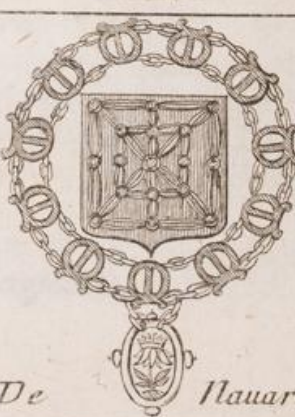
De l'Hermine.



De la Corde liere.



De la Quartiere.



De Navarre.



De Portugal.



LE

PALAIS DE LA GLOIRE ET DE L'HONNEUR,

CONTENANT L'HISTOIRE DE L'ORIGINE
des Ordres Militaires de Cheualerie, institués
par les Rois & Princes de la Chrestienté.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*De l'Ordre de Cheualerie, & des Ceremonies obser-
uées anciennement.*

HOMERE rapporte en ses Fables, que Iupiter
assembla vn iour les Dieux en la contrée de
Bœotie, pour sçauoir d'eux quelle estoit la
chose la plus necessaire & la plus vtile pour la
vie de l'homme. Vulcan dit que c'estoit le feu,
daurant que sans cét element, il seroit impos-
sible de viure long-temps. Neptune parla en faueur de
l'eau, dont le monde ne se pouuoit passer. Et Cerés dit

I I. Partie.

P iij

que c'estoit le bœuff symbole du labourage. Mercure Mef-
 fager des Dieux, fut pour la maison qui donnoit le couuert
 à l'homme, l'exemptant des iniures de l'air, & de la violen-
 ce des bestes farouches. Mais Pallas Deesse des Sciences,
 opina la derniere; & demeura bien d'accord que le feu,
 l'eau, le labourage, & les Villes estoient vtils & necessaires
 aux hommes, & que les Dieux parlans de la sorte, n'auoient
 eu autre but que son temporel, & celuy de son corps; Mais
 qu'il falloit passer plus auant, afin de souffler dans cet hom-
 me vne estincelle de la Diuinité, pour animer & façonner
 son esprit à connoistre le Passé, conduire le Present, & pe-
 netrer dans l'Auenir. Diuersité de temps, duquel la con-
 noissance s'acqueroit par les Lettres, c'est à dire par la le-
 cture du liure du Monde, qui est l'Histoire, la Science des
 Sciences: le registre fidel de l'honneur & du blâme, l'esco-
 le du bien & du mal, le Iuge des Rois, des Princes, & des
 Hommes; & enfin le burin de la table de l'Immortalité.
 Cette opinion fut admirée des Dieux, & la preface adjugée
 à la docte Pallas. Ce discours s'adresse à vous, braue &
 genereuse Noblesse! & c'est pourquoy l'antiquité nous re-
 presente pour modèle de l'honneur, & de la vertu heroï-
 que, * vn Iosué, vn Gedeon, vn Samson, vn Dauid, vn Iu-
 das Machabée, vn Alexandre le Grand, vn Iules-Cesar,
 vn Charlemagne, & vn Godefroy de Bouillon, afin d'en
 imiter les actions vertueuses qui sont dignes de l'Immorta-
 lité: les exemples nous emouuans bien plus puissamment
 que les mœurs, & nous rendans le chemin de la vertu bien
 plus court que celuy par lequel nous conduisent les prece-
 ptes; Car il me souuient que Seneque * s'explique selon cet-
 te pensée, soustenant que la vie de Zenon dont Cleanthes
 auoit esté spectateur, l'auoit bien plus instruit que sa doctri-
 ne, & que les actions de Socrate seruiroient dauantage à Pla-
 ton que tous ses discours. Ne sçait-on pas que les conque-
 stes d'Alexandre animerent toutes les expeditions de Cesar?
 Et que l'idée du Cyrus de Xenophon, fut le patron sur le-
 quel se forma l'inuincible courage de Scipion?

L'honneur qui est le prix de la vertu, a incité les Rois &

Les neuf
Preux.

Epist. 6.

les Princes à establir des Ordres de Cheualerie, pour reconnoistre le merite & la vertu de ceux qui les auoient fidellement & courageusement seruis, y ayant admis & receu les plus grands de leurs Royaumes, ou Principautés, & concedé ces vrayes marques de gloire aux hommes les plus vailans & courageux : Car cét honneur qui est le caractere de la vertu des Heros, excite la posterité d'auoir pour leur memoire vne particuliere veneration. L'histoire donc qui prend le soin de nous conseruer tant de beaux exemples ; semble meriter le beau titre de Maistresse de nostre vie. Et c'est ce qui a fait dire à Diodore, qu'elle estoit comme la Metropolitaine de toute la Philosophie.

Les Romains * voulans receuoir au nombre des Cheualiers quelqu'un d'entre la Noblesse, consideroient la bonté de ses mœurs & l'éclat de ses Ancestres. Et nous apprenons de * Gregoire de Tours, que nos Rois de la premiere lignée donnans le baudrier ou la ceinture dorée, d'où est venu nostre ancien Prouerbe.

Bonne & commune renommée

Vaut mieux que ceinture dorée.

baisoient les Cheualiers à la jouë gauche, & proferoient ces paroles : En l'honneur du Pere, & du Fils, & du S. Esprit ie vous fais Cheualiers : Apres quoy ils receuoient l'hommage, & le serment de vasselage & de fidelité, des Cheualiers, qui estoient prosternés à genoux deuant eux. * Le Moine Aimoinus nous raconte que l'Empereur Charlemagne, sur le point de conquerir la Hongrie, fit Cheualier à Ratisbonne Loüis le Debonnaire son fils, luy ceignant le baudrier, son espée, & luy donnant l'accolade, c'est à dire le baiser. Le Roy Philippes le Bel l'an 1314. six mois auant sa mort, pratiqua la mesme chose, à l'endroit de Loüis, Philippes, & Charles ses enfans, voulant faire cét honneur à mesme temps à tous ses trois fils, afin qu'il n'y eust point de jalousie entre eux, & qu'il leur témoignast à tous pareil amour : ce qu'il fit aussi, afin qu'eux qui estoient freres de sang, le fussent encore de Cheualerie ; car il y deuoit auoir vne grande amitié & support entre ceux qui auoient receu l'Ordre de Cheua-

* Tit. Liu.

* Liu. 10.
chap. 21.

* Liu. 5.
chap. 17.

Faucher.
Antiq. des
Gaul.

* Liu. 1.
des Me-
moires.

Beaucair
liu. 15. & c.

lerie ensemble. Et * du Bellay dit qu'après la bataille de Marignan 1515. le Roy François premier voulut recevoir l'Ordre de Cheualerie de la main de Pierre du Terrail, dit le Cheualier Bayard, & qu'en prestant le serment & receuant l'accolade, il auoit la teste nuë, & les genoux en terre, comme vn simple Gentilhomme: les Souuerains estans obligés à cela deuant leurs Sujets. Mais maintenant nos Rois au iour de leur Sacre & Couronnement, reçoient l'Ordre de Cheualerie de la main des Prelats qui les ont sacrés.

Parmy nos Anciens, c'estoit vne coustume pratiquée, qu'auant de paruenir à l'honneur de Cheualerie, il falloit faire preuue de sa Noblesse, tant du costé paternel que maternel au moins de trois races (bien que le Roy & le Prince Souuerain puisse de grace & de puissance absoluë faire vn homme Cheualier de race Roturiere) la preuue de Noblesse estant faite, ou la dispense de roture obtenuë de grace, le Bachelier (c'estoit ainsi que l'on nommoit celuy qui pretendoit à l'Ordre de Cheualerie) se preparoit à le recevoir: la veille il passoit la nuict à l'Eglise en oraisons & en prieres, & au matin il entroit dans le bain pour se lauer le corps: cecy luy donnant à entendre que dorénuant il falloit qu'il fust pur & net tant de l'ame que du corps, honneste en ses mœurs, disposé d'embrasser la vertu, & vst en toutes ses actions de modestie & de prudence, & sur tout, gardast inuiolablement sa foy & sa parole. Apres le bain, l'on reuestoit le Cheualier d'vn hoqueton, d'vne cotte-de-mailles, & de sa cotte-d'armes faite par lambeaux, de ses couleurs, & estant ainsi habillé; on le presentoit au Prince, qui luy faisoit chauffer les esperons dorés: Alors le Cheualier se mettoit à genoux en sa presence, & ayant presté le serment-lige sur les Saints Euangiles, il luy ceignoit l'espée, le faisant Cheualier au nom du Pere, & du Fils, &c. Ces ceremonies d'ordinaire s'obseruoient durant la paix dans les Cours des Rois & des Princes; car en temps de guerre, lors qu'aux iours de bataille, auant que d'entrer au combat: les Bacheliers ou Escuyers demandoient d'estre faits

fait Cheualiers, ce qui les encourageoit à bien faire, & en cas de mort, d'estre enterré en Cheualiers. Alors le Prince ou General d'armée leur donnoit sur le dos trois coups de son épée, en prononçant ces mots : Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit ie vous fais Cheualier. La mesme chose aussi se pratiquoit apres le combat, à l'endroit de ceux que le Prince auoit reconnu s'estre comportés vaillamment, pour recompenser leur courage, comme fit Charles VIII. apres la journée de Fournouë, & le Roy François Beaucair. I. apres celle de Marignan.

CHAPITRE II.

De l'Ordre de la Sainte Ampoule.

FAVYEN dit que le Roy Clovis s'estant fait Chrestien, institua l'Ordre de la Sainte Ampoule apportée du Ciel, laquelle estoit pleine d'une huile ou chresme, dont il fut Sacré par S. Remy, & qui a seruy depuis aux Rois de France ses successeurs. Cét Ordre n'est conferé qu'aux quatre Seigneurs, qui possèdent les Baronnie de Terrier, de Bellestre, de Sonastre, & de Louuersy, qui releuent de Fief de l'Abbaye de S. Remy; & desquels ils font foy & hommage, entre les mains de l'Abbé ou du Prieur, commis en sa place : Les Seigneurs de ces terres se qualifient Barons, Cheualiers de la Sainte Ampoule.

CHAPITRE III.

De l'Ordre de la Genette.

CHARLES Martel, pour conseruer la memoire à la posterité de la grande victoire qu'il gagna contre Abdirame, establit vn Ordre de Cheualerie appellé de la Ge-

II. Partie. Q

nette, à cause que parmy les dépouilles de l'armée d'Abdirame: l'on y trouua grande quantité de riches fourures de Genettes, & plusieurs de ces animaux en vie furent présentés à Martel, lequel en fit tant d'estime pour la beauté du poil, & odeur agreable approchant de la Ciuette, qu'il en donna par excellence aux principaux Seigneurs de son armée. Martel composa cét Ordre de seize Cheualiers, auxquels il fit faire des colliers d'or à trois chaisnons, entrelacez de roses, & au bout du collier, pendoit vne Genette d'or sur vne terrasse parsemée de fleurs. Fauyn assure que cét Ordre fut en vogue sous nos Rois de la seconde lignée.

CHAPITRE IV.

De l'Ordre de la Couronne Royale.

MARTIN Anconius fait le Roy Charlemagne instituteur de l'Ordre de la Couronne Royale, pour recompenser ses courageux & vaillans Soldats. Les Cheualiers de cét Ordre (à son dire) portoient sur l'estomach vne Couronne en broderie d'or, dont la deuise estoit, *Coronabitur legitimè certans*: La principale ceremonie que l'on gardoit, estoit de mettre l'espée au Cheualier, & de luy ceindre le baudrier & la ceinture où elle pendoit, & puis l'on luy donnoit vn soufflet, changé par apres au baiser, & à l'accolade. Nous n'auons l'authorité ny le témoignage de nos anciens Historiens, pour prouuer l'institution de ces Ordres, cy-dessus nommez, & de ceux du Coq, & du Chien.



CHAPITRE V.

De l'Ordre de la Cofse de Geneste.

A LA solemnité du Mariage du Roy S. Loüis avec Marguerite de Prouence, dont la ceremonie se fit à Sens par l'Archeuesque Gautier: ce saint Roy fut instituteur de l'Ordre de la Cofse de Geneste, qui a duré en France, iusques à Charles VI. La deuise de cét Ordre estoit ces mots, *Exaltat humiles*, que S. Loüis prit pour symbole de l'humilité. Le Roy receut à Sens ledit Ordre de la main de Gautier: le collier de cét Ordre estoit composé de Cofses de Geneste, entrelacez de fleurs de lys d'or, renfermez dans des lozanges cleschées, au bout duquel pendoit vne croix fleurdelizée. Guillaume de Nangis remarque en la Vie de S. Loüis, qu'il donna cét Ordre à Robert Comte d'Artois son frere l'an 1238. & il assure encore qu'à l'Assemblée des Estats Generaux tenu à Paris l'an 1267. S. Loüis donna le iour de la Pentecoste, dans l'Eglise de Nostre-Dame de Paris, l'Ordre de la Cofse de Geneste à M^r Philippes son fils aîné, à M^r Robert II. son neveu, Comte d'Artois, & à plusieurs Barons, & grands Seigneurs de France. La solemnité fut si grande, & la Cour si magnifique, que la feste en dura l'espace de huit iours: toutes les ruës furent tapissées; les boutiques fermées; & les tables dressées dans tous les carrefours, couuertes de viandes & de vins delicieux, pour regaler tous les passans. Le Roy Charles cinquiesme* fit Cheualier de la Cofse de Geneste, Geofroy de Belleuille son Chambellan, issu d'une illustre maison de Poictou: Et à l'entrée de la Reine Isabel de Bauiere, le Roy Charles VI. fit Cheualiers de l'Estoile & de la Cofse de Geneste, à S. Denis en France, ses cousins Loüis d'Anjou second Roy de Sicile, & Charles Prince de Tarente.

* 1378. le
6. de Iuil-
let.

CHAPITRE VI.

De l'Ordre de la Nef, 1381.

Costo,
Summon-
te.
Messieurs
de Sainte
Marthe,
Hist. ge-
nealog.
liu. 32.

* 1269.

CHARLES de Duras III. Roy de Sicile, à la ceremo-
nie du Couronnement de Marguerite de Duras sa fem-
me, institua en l'année 1381. l'Ordre de Cheualerie, dit de
la Nef, dont il se declara Chef, pour imiter les Argonau-
tes, & prit S. Nicolas Euesque, pour Patron de l'Ordre,
en l'honneur duquel il fit bastir vne Eglise, & ordonna que
par chacun an les Cheualiers y celebreroient vne Feste.
Fauyn attribüë au Roy S. Louïs l'institution de cét Ordre,
en sa derniere expedition d'Affrique, * & dit qu'il permit
aux Seigneurs & Gentilshommes qui l'accompagnerent, de
se qualifier Cheualiers de la Nef: Le collier de cét Ordre
estoit composé de doubles croissans d'argent, & de doubles
coquilles d'or attachées ensemble, avec des chaisnons d'or:
ledit collier finissant en ouale, dans laquelle estoit repre-
senté vn Navire équipé d'argent.

CHAPITRE VII.

De l'Ordre de l'Estoile 1352.

LE Roy Iean fils de Philippes de Valois, fit decoler dans
la prison sans forme de Iustice, le Connestable de
France, Raoul de Brienne II. du nom, Comte d'Eu & de
Guines, lequel estant retourné d'Angleterre (où il auoit
esté long-temps prisonnier) fut accusé de trahison, & d'a-
uoir voulu introduire l'Anglois dans Guines. Vne si prom-
pte punition excita bien du murmure; mais n'arresta pas les
trahisons & les conspirations: iamais elles ne furent si fre-
quentes; il s'en voyoit à toute heure, d'autant plus dange-
reuses qu'elles estoient tramées par les Grands. Le Roy

Froissard.

pensant les esteindre en caressant & honorant ses Seigneurs, institua l'Ordre de l'Estoile l'an 1352. dans la noble & ancienne maison de S. Oüen, autrement de Clichy près Paris, pour marque de cét Ordre le Roy donna aux Cheualiers vne chainne d'or en tortis, de cinq chaînons entrelacez ensemble, au bout de laquelle pendoit sur l'estomach vne Etoile d'or à cinq rais : les Cheualiers deuoient porter sur le haut de leur habit, vers l'espaule gauche, vne Estoile d'or en broderie, le manteau de damas blanc, le mantelet & doublure de damas incarnat, & la cotte de mesme. Cét Ordre estoit composé de trente Cheualiers, dont le Roy de France estoit Chef, & Souuerain grand-Maistre. La ceremonie se faisoit le 6. de Ianuier, iour dedié à la Feste & memoire des trois Rois d'Orient, qui de loin s'acheminèrent pour adorer le Sauueur du Monde nouveau né. On adjouste qu'au temps de cette institution, le mesme Roy Iean prit pour sa deuise la figure d'vne Estoile couronnée, & pour ame ces mots ; *Monstrant Regibus astra viam* : afin de signifier que tout ainsi que l'Estoile auoit guidé les trois Rois ou Mages, pour venir adorer Iesus-Christ, en sa naissance heureuse, & qu'à la suite d'icelle ils estoient venus le droit chemin, de mesme ce pieux Roy, ayant pour seure guide de ses actions Nostre-Seigneur, il ne pourroit faillir au pelerinage de cette vie. Monsieur Fauyn attribue l'institution de cét Ordre au Roy Robert fils de Hugues Capet, & dit que le Roy Iean remit sus les ceremonies seulement intermises du temps du Roy Philippes de Valois, à raison des guerres & pertes des batailles qu'il fit contre les ennemis de la Couronne de France ; mais le contraire apparoit par vn ancien Titre* donné à S. Cler de Gometz 1356. le 6. Iuin, qui contient la recompense d'vne terre située au Comté d'Alençon, pour & au lieu de la maison de S. Oüen prez S. Denis en France, faite à la Comtesse d'Alençon par le mesme Roy Iean, qui est nommément qualifié dans ce Titre, instituteur de la Congregation militaire de l'Estoile.

Or d'autant que cét Ordre fut avec le temps comme profané, par la multitude de ceux qui y furent indignement as-

Mezeray.

Messieurs
de Sainte
Marthe.* Du Til-
let.

fociez pendant la confusion des guerres Estrangeres & Ciuiles, cela donna sujet au Roy Charles VII. de le quitter & le bailler au Cheualier du Guet de Paris (qui le plus souvent estoit Gentilhomme) & à ses Archers, lesquels portent encore à present l'Estoile sur leurs casques, au droit de l'espaule. Fauyn n'est pas de ce sentiment, disant que si le Roy Charles VII. eust aboly l'Ordre de l'Estoile, il ne l'eust pas donné à son gendre le Prince Gaston de Foix * avec pompe & magnificence, laquelle se finit par vn somptueux banquet, dont il raconte les particularitez tout au long.

* 1458.

CHAPITRE VIII.

*De l'Ordre de S. Michel 1469.*Messieurs
de Sainte
Marthe.

LE Roy Louïs XI. considerant combien les mécontentemens des Grands de son Royaume auoient ruiné ses affaires, afin de reünir leurs esprits à ses volontez, & les y affermir par de nouveaux liens d'honneur & de pieté; & particulièrement François II. Duc de Bretagne, dont il se défioit, institua son Ordre de fraternité militaire & Cheualerie, auquel il donna le nom de l'Archange S. Michel, Gardien & Protecteur du Royaume de France. L'institution en fut faite à Amboise le premier iour d'Aoust l'an 1469. Pour enseigne de cét Ordre, il ordonna que les Cheualiers fussent tenus de porter tous les iours vn collier d'or, fait à coquilles lassées l'une avec l'autre d'un double lacs, assises sur chaisnettes ou mailles d'or, d'où pend vne medaille, dans laquelle la figure de S. Michel seroit empreinte, combattant & foulant aux pieds le Dragon.

Sa Majesté fit aussi cette institution en memoire de la deuotion que le Roy Charles VII. son pere, auoit à ce Saint Archange, l'Image duquel il portoit en ses Bannieres, comme estant le Gardien & Tutelaire de la France. Les Statuts de l'Ordre furent compris en 66. Articles, dont le premier portoit qu'il y auroit 36. Gentilshommes de nom &

d'armes, sans reproche, desquels le Roy seroit Chef & Souuerain; qui seroient tenus de laisser tout autre Ordre, excepté d'Empereurs, de Roys ou de Ducs. La deuise de cettuy-cy, furent ces paroles : *Immensi tremor Oceani*; qui semble vouloir monstrier que les François ayans peu de temps auant l'institution de cét Ordre, obtenu sur les Anglois, plusieurs memorables Victoires terrestres, ils se rendroient autant redoutables sur mer; & comme auparauant seroient assistez de la grace & faueur celeste, par l'intercession de Saint Michel, lequel apparut inuisiblement, combattant pour les François au siege d'Orleans. * Comme escrit Monstrelet en son Histoire. Depuis ce temps-là, le Roy Charles VII. porta, en l'un de ses Estendars, l'Image de ce Saint.

* 1428.

CHAPITRE IX.

De l'Ordre du Saint Esprit. 1579.

HENRY III. Roy de France & de Pologne, voyant les factions naistre dans son Estat, & que l'on s'efforçoit de luy soustraire la bienueillance de ses Peuples, jugea (ainsi que Louïs XI. l'un de ses deuanciers) luy estre necessaire de serrer plus estroitement le nœud de l'obeissance naturelle de ses Sujets, par quelque fort chaînon, comme par vne agnation spirituelle d'entre les Grands. A cette fin il crea l'excellent Ordre du Saint Esprit, & lia les Cheualiers, ses confreres, d'un vœu & serment si solemnel, qu'il ne pouuoit s'imaginer, qu'aucun d'eux le put enfreindre, ny de là en auant se destourner de son deuoir.

Dauila.
Liu. 6.

La premiere ceremonie en fut faite dans l'Eglise des Peres Augustins, à Paris, au bout du Pont-neuf; la vigile & les premier & second jour de l'an 1579. Par les Statuts de cét Ordre, compris en 93. Articles, ce pieux Roy declara qu'il l'erigeoit en memoire de ce qu'il auoit plû à Dieu, entre les contraires & diuerses opinions, le conseruer en la connois-

Messieurs
de Sainte
Marthe.

sance de son saint Nom, avec la profession d'une seule Foy, Catholique, Apostolique & Romaine, & de ce que par l'inspiration du Saint Esprit, le jour & Feste de la Pentecoste, tous les cœurs & volontés de la Noblesse Polonoise s'estoient vnies avec les Estats de ce puissant & renommé Royaume, & ceux du grand Duché de Lithuanie, afin de l'élire pour leur Roy; & que depuis ce mesme jour & Feste, il auoit esté appelé, par droit successif, au Gouvernement de la Couronne de France. Sa Majesté declare aussi qu'elle l'auoit estably pour tousjours fortifier & maintenir dauantage la Foy & Religion Catholique, pour decorer & honorer de plus en plus la Noblesse de son Royaume, & la remettre en son ancienne splendeur & dignité, comme celle que par inclination naturelle & la raison, il auoit tousjours affectonnée, tant parce qu'en elle consiste la principale force & autorité Royale, que pour auoir deuant & depuis son auenement à la Couronne, fait preuue en plusieurs memorables Victoires de cette ancienne valeur & loyauté, qui l'a renduë illustre & recommandable entre les autres Nations estrangeres.

Henry de
Sponde,
Hist. Ec-
clesiast.

Il ordonna que cet Ordre seroit composé de cent Cheualiers, que luy & ses successeurs Roys de France seroient à jamais Chefs, Souuerains & Grands Maistres de l'Ordre, qu'il y auroit en iceluy quatre Cardinaux & quatre Archeuesques, Euesques ou Prelats, choisis entre les plus grands & vertueux du Clergé, lesquels seroient Commandeurs; ensemble le grand Aumosnier, puis vn Chancelier, Tresorier, Greffier, & Roy d'armes. Que les Cheualiers, par actes authentiques, seroient preuue de leur Extraction & Noblesse de trois races. Qu'ils porteroient la Croix de velours jaune orangé, sur le costé gauche de leurs manteaux, faite en forme d'une Croix de Malthe, au milieu de laquelle il y auroit vne Colombe figurée en broderie, & aux angles, des rais, & des fleurs de Lys d'argent. Qu'ils porteroient vne Croix d'or émaillée, pendue au col, à vn ruban de couleur bleuë-celeste. Que le grand Collier de l'Ordre deuoit estre aussi d'or, fait à fleurs de Lys, & trois diuers chiffres entrelacez

entrelacez de nœuds. Depuis, parmy ces Chifres, le Roy Henry IV. le Grand, de glorieuse memoire, pour marque de ses Batailles & Victoires, fit mesler des Heaumes, Tymbres & autres trophées d'armes, dont naissent des flammes & boüillons de feu. Afin que cét Ordre, qui excelle sur tous ceux des autres Monarques & Princes Chrestiens, ne demeurast sans deuisse; aucuns luy ont attribué cette-cy, *Duce & auspice*, pour signifier que ceux qui la porteront, doiuent esperer vn bon succez de leurs desseins & entreprises, estans guidez & conduits sous les heureux auspices du Saint-Esprit.

Messieurs de Sainte Marthe disent, qu'au Couronnement de Loüis de Tarente * Roy de Sicile, & de Ieanne I. du nom, sa femme, qui se fit le 25. de May 1352. jour de la Feste de la Pentecoste; ce Roy institua vn Ordre de Cheualerie, en l'honneur du Saint Esprit, dont les Cheualiers portoient pour deuisse, vn Nœud d'or, lequel deuoit estre attaché à la poitrine, en signe d'estroite & cordiale fidelité.

* H. De Sponde.

1353.

Villani.

Liu. 3.

chap 83.

CHAPITRE X.

De l'Ordre de Bourbon, dit de Nostre-Dame du Chardon. 1370.

LOUIS II. Duc de Bourbon, surnommé le Bon, ayant mis toute son esperance en Dieu & en sa Mere, l'azile des Chrestiens, institua en son honneur, l'Ordre des Cheualiers de Nostre-Dame, dit du Chardon, au temps de son mariage avec Anne fille du Comte Dauphin d'Auergne; la premiere ceremonie se fit le jour de la Purification de la Vierge, en l'Eglise de Nostre-Dame de Moulins, l'an 1370. Cét Ordre fut composé de 26. Cheualiers, sans reproche, renommez en Noblesse & vaillance, dont Loüis & ses successeurs Ducs de Bourbon, seroient Chefs & Souuerains. Ces Cheualiers deuoient porter tousjours la Ceinture de velours

Docronville.

bleuë celeste, doublée de satin rouge, brodée d'or, & sur icelle, en mesme broderie, ce mot, *Esperance*. Elle fermoit à boucle & ardillons de fin or, esbarbillonnez & deschiquez avec l'email de verd, comme la teste d'un Chardon.

Fauyn. Aux Festes solempnelles, & principalement à celle de la Purification de la Vierge, ce bon Duc de Bourbon tenoit table ouuerte aux Cheualiers, qui estoient vestus de Sotanes de damas incarnat, ayans les manches larges, ceintes de leur Ceinture bleuë. Leur grand manteau estoit de bleu celeste, doublé de satin rouge, & le grand Colier de l'Ordre, de fin or, du poids de dix marcs, fermant à boucle & ardillons d'or par derrière. Il estoit composé de lozanges & de demyes à double orle, émaillés de verd, percées à jour, r'emplies de fleurs de Lys d'or, & du mot, *Esperance*, en chacune lozange, en lettres capitales, à l'antique. Au bout du Colier pendoit sur l'estomac vne ouale, dans laquelle estoit l'Image de la Vierge Marie entourée d'un Soleil d'or, couronnée de douze Estoilles d'argent, ayant un Croissant de mesme sous ses pieds, & au bout dudit ouale estoit vne teste de Chardon, émaillé de verd. Leurs chapeaux estoient de velours verd, rebrassés de pannes de soye cramoisy, sur laquelle estoit l'escu d'or à la deuise, *Allen, Allen*.

Bertrand du Guesclin Connestable de France, allant au siege du chasteau de Randon, en Geuaudan, detenu par les Anglois, passa à Moulins, où il vint faire la reuerence au Duc de Bourbon, lequel luy fit present d'une Ceinture d'or de son Ordre *Esperance*, & la mit à son col, dont le Connestable luy en témoigna son contentement & sa joye.

C'est vne coustume fort ancienne de donner les Estreines le premier jour de Ianuier. Loüis II. Duc de Bourbon, ayant assemblé à Moulins, les plus grands Seigneurs de ses Terres, & estant sur le point d'aller à la Messe, à pareil jour, l'an 1369. auant que sortir de sa chambre, dit à ses Barons, que pour le bon espoir qu'il auoit en eux, apres Dieu, il vouloit porter pour deuise vne Ceinture où fust escrit ce mot joyeux, *Esperance*, & qu'il desiroit leur faire present en estreines d'un bel Ordre (dont il estoit l'Autheur) appelée l'Escu d'or,

ayant vne bande de perles, sur laquelle estoit escrit, *Allen*, *Allen*, signifiant par ce mot, *Allons tous ensemble au service de Dieu, & demeurons vnis pour la deffense de nostre Pais*, & cherchons à acquerir de l'honneur par nos actions glorieuses. Ce Duc en donnant l'Ordre de l'Escu d'or (qui n'estoit proprement qu'une deuise) obligea par serment les Cheualiers qui le receurent, & ceux à l'auenir qui le receuroient, de ne point médire l'un de l'autre, de se garder la foy, & d'honorer les Dames & Damoiselles; de ne pas permettre que l'on tint des discours en leur presence qui offençât leur honneur, & de viure entr'eux comme freres. Le Duc jura tout le premier, en Foy de Prince & de Cheualier d'honneur de garder les Articles proposés. Alors les Cheualiers se mirent à genoux deuant luy, & luy presterent le serment de fidelité. Messire Philippes des Serpens, Cheualier Bourbonnois, porta la parole pour les autres, remerciant le Duc de les auoir honoré de son Ordre, offrâns à son seruice, & leurs biens, & leur vie. Les premiers Seigneurs qu'il gratifia de l'Ordre de l'Escu d'or; furent Messire Guichard, Dauphin d'Auergne; Messire Henry de Montagu, Sieur de la Tour; Messire Hugues de Chastelus; Messire N. de Chasteaumorant l'ainé; le Sire du Chastel de Montagne; Messire N. de la Palisse l'ainé; Messire Guillaume de Vicy; Messire Philippes des Serpens de Gondras; Messire Lourdin de Saligny; Messire N. de Chantemerle; Messire N. de Champroux; le Sire de Vassef, & Messire N. de Fontenay.

CHAPITRE XI.

De l'Ordre d'Orleans, dit du Porc-espic, 1393.

HENNOTIN de Cleriaux, Herault d'Orleans, dit que l'an 1393. Louis Duc d'Orleans, institua l'Ordre du Porc-espic, pour la réjouissance de la natiuité & solemnité

Messieurs
de Sainte
Marthe.
liu. 15. de
l'hist ge-
nealog. de
la M. de
France.

du Baptesme du Prince Charles, Duc d'Orleans, son fils aisné; cét Ordre estoit composé de vingt-quatre Cheualiers, & de luy Souuerain Chef, faisant le vingt-cinquième, qui deuoient estre nobles de quatre races. Ils portoient le manteau de velours violet, le chaperon & le mantelet d'hermines, & sur iceluy vne chaîne d'or en tortis, au bout de laquelle pendoit sur l'estomach vn Porc espic d'or: ce qu'il fit pour monstrer au Duc de Bourgongne son ennemy, qu'il se reuancheroit contre ses attentats. A quoy se raportoit aucunement ce mot de la deuise qu'il prit, *Cominùs & eminùs*, qui vetit dire de prés & de loin. Le Porc-espice est vn animal si bien armé, qu'il peut de prés piquer avec ses pointes & sagettes naturelles, & les tirer de loin contre ceux qui l'offensent; car se sentant pressé des chiens, il estend & bande sa peau de telle force, qu'il lance & décoche ses sagettes sur leur museau, les contraignant de lascher prise, & quitter leur poursuite. Voicy ce qu'en dit du Bartas.

--- de dos il fait bruire

Vne forest de dards, fier qui sans corde tire

Mille traits en vn coup, de qui les rudes flancs

Sont couuerts d'aiguillons, armés d'aspres serans

Herissés de poinçons qui tousiours rejettent.

Cét Ordre fut autrement appellé du Camail, dautant que le Duc d'Orleans, avec le colier d'iceluy, donnoit à chacun des Cheualiers vn anneau d'or, garny d'vn camayeu, ou pierre d'agate, sur laquelle la figure du Porc-espice estoit releuée: Le Roy Louis XII. ayant succédé à la Couronne de France, abolit cét Ordre.

CHAPITRE XII.

De l'Ordre de la Toison d'or, 1429.

PHILIPPES Duc de Bourgongne, dit le Bon, lors qu'il épousa Isabelle de Portugal sa troisieme femme, in-

stitua en l'honneur de Dieu, & de l'Apostre S. André (la Croix rouge, duquel il portoit en ses bannieres & pennons) l'Ordre de la Toison d'or, dans la ville de Bruges, le dixié-Fevrier, l'an 1429. Cét Ordre estoit au commencement composé de 24 Cheualiers nobles de nom & d'armes, & sans reproche. Depuis il fut accru iusques à trente vn, duquel il ordonna que luy & ses successeurs seroient Chefs: ils estoient couuerts d'un manteau d'écarlate fourré d'hermines (du depuis changé) & auoient le bourlet en teste à; l'antique, chargé sur les espaules d'un riche collier d'or émaillé, & ouuré de la deuise de ce Duc, qui estoit de doubles fuzils entrelacez en forme de B. lettres qui signifient Bourgongne; avec des cailloux estincelans de rais & de flammes de feu; qui denotent les anciennes armes des Rois de Bourgongne issus du sang de France, au bout du collier est la figure d'un Mouton ou Toison-d'or pendante sur l'estomach, dont l'ame de la deuise est, *Pretium non vile laborum*. Tous les iours les Cheualiers ne portent au col qu'un ruban rouge, & la Toison d'or. Aux iours de Feste solempnelle de l'Ordre, ils portent la sotane de toile d'argent, par dessus le manteau de velours cramoisy rouge, & le chaperon de velours violet. Maintenant c'est le grand Ordre de la maison d'Autriche, commun au Roy d'Espagne, à l'Empereur, & aux Archiducs, tous ces Princes descendus de Marie de Bourgongne, fille vniue & heritiere du Duc Charles le Hardy: Louïs XI. ne voulut pas le receuoir, d'autant que les Rois tres-Chrestiens n'ont accoustumé de porter les Ordres de leurs Sujets, tels qu'étoient les Ducs de Bourgongne, qui tenoient ce Duché, & autres Seigneuries en hommage-lige de la Couronne de France. Cette Toison rapporte l'Histoire de la conqueste faite par Iason Prince Grec en *Colchos*, où la Toison du Mouton de Phryxus & Helle sa sœur, estoit gardée & destinée au plus valeureux Cheualier. Les Poëtes par cette Fable nous ont voulu représenter les peines, les trauaux, & les difficultez qu'il y a dans l'acquisition de la vertu, & cette Fable a seruy de sujet (à ce que disent quelques Historiens) à Philippes Duc

L. Golut.
A. Fauyn.

Iac. Marchant, l. 3.
Hist. de Fland.

Ioan. Iac. Chiffletius, insignib. equit. ord. vel aur.

de Bourgogne d'instituer cét Ordre de la Toison d'or, afin d'animer & exciter ses plus confidens à estre aussi courageux & fideles que ces anciens Argonautes, qui suiurent le Prince Iason en la conqueste de cette Toison. D'autres en rapportent l'institution, à cause des grands reuenus qu'il tiroit du trafic & marchandise des laines des Pais-Bas, pleins d'excellens pasturages pour la nourriture du bestail à laine: & la derniere opinion (qui est la plus probable) est que ce Duc fort conuoiteux de gloire & de l'honneur, fonda cét Ordre en memoire du vaillant Gedeon, lequel avec trois cens hommes défit vne puissante armée de Madianites, & par sa victoire deliura le peuple d'Israël des malheurs dont il estoit menacé.

CHAPITRE. XIII.

De l'Ordre d'Anjou, dit du Croissant, 1448.

Messieurs
de Sainte
Marthe,
l. 17. Hist.
geneal.

RENE' d'Anjou Roy de de Sicile, & Comte de Prouence, ne voulant pas passer sa vie, sans faire quel que action digne de l'immortalité, se mit en pensée qu'un noble courage doit entreprendre, & auoir pour but des actions genereuses & magnanimes, & croistre de vertu en vertu, afin que sa renommée s'accroisse toûjours, à cette cause, afin d'encourager la Noblesse de ses Estats à se rendre considerable, tant par leur vaillance, douceur & courtoisie, que par de glorieux faits d'armes, fonda en sa ville d'Angers le vnzième d'Aoust 1448. en l'honneur de Dieu & de S. Maurice (pour la protection de la Sainte Eglise, & Exaltation de Cheualerie) l'Ordre militaire du Croissant, duquel il se declara Chef & Souuerain, & ses successeurs Ducs d'Anjou & Rois de Sicile. La marque de cét Ordre estoit vn Croissant d'or, sur lequel estoit escrit en lettres bleües ce mot, *Loz*, qui signifie Croissant. Le nombre des Cheualiers deuoit estre de cinquante, lesquels portoient dessus le

bras-droit vn Croissant d'or camailé, auquel pendoient autant de petits bastons d'or façonnez en colonnes, que les Cheualiers s'estoient trouuez en bataille rangées, & sieges de Villes; de façon qu'il estoit facile de iuger par là de leurs faits-d'armes, vaillance & proüesse. Les Dimanches & Festes de l'Eglise, & aux Assemblées que faisoient ces Cheualiers, ils deuoient porter le Croissant d'or, leur manteau estoit de velours cramoisy rouge, & le mantelet de velours blanc, la doublure & la sotane de mesme. Le Roy René nomma pour Chef & Patron, S. Maurice Cheualier & Martyr, ce bon Prince ne voulant, par grande modestie s'en dire Chef; mais estre comme le moindre des Cheualiers, la regle de cette vnion & compagnie consistoit en plusieurs articles, que ce Roy fit rediger par escrit. Le premier que nul ne pouuoit estre receu en l'Ordre, qu'il ne fut Prince, Duc, Marquis, Comte, Vicomte, Baron, ou issu d'une ancienne Cheualerie, & Gentilhomme de quatre races. Vn autre article portoit qu'il y auroit vn Cheualier ou Escuyer, Chef de l'Ordre, pour l'année qu'il seroit élu, qui s'appelleroit Sénateur, auquel les Cheualiers obeïroient & porteroient honneur & reuerence: dont la voix vaudroit pour deux, aux choses concernant l'Ordre, & aux Assemblées iroit tout seul derriere, ce qui sembloit contreuenir à l'autre article, qui designoit pour Chef S. Maurice, & à l'opinion de Monsieur Fauyn, qui fait Chef de l'Ordre le Roy René & ses successeurs. Il y auoit vn Chancelier, Vice-Chancelier, Tresorier, Greffier, & Roy-d'armes. Plusieurs Seigneurs des plus illustres & anciennes familles des Païs d'Anjou, de Prouence, & de Lorraine, furent associez à cet Ordre. Au premier Chapitre furent faits Cheualiers.

Le Roy René Fondateur d'iceluy, Monseigneur Iean d'Anjou Duc de Calabre son fils, Monsieur le Vicomte de S. Ballory, M^r Saladin d'Anglure Vicomte Destauges, M^r Bertrand de Bauuau, grand-Maistre d'Hostel du Roy René, President de la Chambre des Comptes à Paris, & Gouverneur du Chasteau d'Angers.

CHAPITRE XIV.

De l'Ordre de l'Hermines. 1365.

Messieurs
de Sainte
Marthe.

IEAN V. du nom, Duc de Bretagne, dit le Vaillant, ayant pacifié son Estat, & assuré la Paix par le Traité de Guérande, institua, ou renouela l'Ordre militaire de Bretagne, appelé de l'Hermine, ordonnant que les Cheualiers porteroient des Colliers d'or, chargez d'Hermines passantes, émaillées de blanc au Collier d'or, avec cette devise. *A. ma. vie.* Les Hermines s'entretenans, enlacées de chaînons d'or; au bas du Collier pendoit la figure d'une Hermine passante, accollée de la Iartiere de Bretagne, sous vne Couronne d'or, releuée d'Hermines à la mesme devise.

CHAPITRE XV.

De l'Ordre de l'Espic. 1450.

Dargentré
& Fauyn.

FRANÇOIS premier du nom, Duc de Bretagne, surnommé le Bien-aimé, sçachant que l'honneur nourrit la vertu; & voulant aussi renoueler la memoire de son Ayeul, le Duc Iean le Vaillant erigea vn nouuel ordre de Cheualerie, duquel il se fit Souuerain; cét Ordre fut nommé de l'Espic; dautant que les Cheualiers deuoient porter vn Collier d'or fait en façon d'une Couronne d'Espics de bled, joints les vns aux autres, & entrelacez en lacs-d'amour; au bout de ce Collier pendoit à deux chainettes d'or, vne Hermine petite beste blanche, posée sur vn gazon d'herbe; au dessous de laquelle estoit ces mots, *A. ma. vie.* qui estoit la devise du Duc Iean le Vaillant; voulant par là faire connoistre sa vertu & grandeur de courage; & que plustost il se fust laissé tuer, que de commettre quelque meschant acte, & faillir à suiure la vertu designée par la blancheur

blancheur de l'Hermine : Elle est de telle nature , que lors qu'on la poursuit pour la prendre , si en fuyant elle rencontre vn boubier , elle s'arreste & se laisse tuer , plutôt que de passer autrauers & se souïller. Cét Ordre fut aussi nommé de l'Hermine ; & en memoire d'iceluy , le Duc François fit rebastir de neuf son chasteau de l'Hermine. Il composa cét Ordre de 25. Cheualiers , sans reproche , qui estoient vestus de manteaux de damas blanc , doublés de satin incarnat ; le mantelet ou chaperon demesme , sur lequel estoit le grand Ordre , composé d'espics de bled : Le sujet de ces espics est rapporté par quelques vns , au foin qu'ont eu les Comtes & Ducs de Bretagne , de rendre leur país fertile & plantureux.

CHAPITRE XVI.

De l'Ordre de la Cordeliere. 1498.

LA Reyne Anne de Bretagne , estant demeurée veufue du Roy de France Charles VIII. à l'imitation des Roys & Princes , Fondateurs des Ordres de Cheualerie , institua celuy qu'elle nomma de la Cordeliere , en forme d'Escharpe , ou Colier entrelacé , pour les Dames d'honneur & de merite ; les admonestant de viure saintement & chastement. Elle prit cette Cordeliere pour ornement à l'entour de l'Escu de ses armes , afin d'auoir en memoire les cordes & liens dont le Fils de Dieu , Sauueur du monde , fut garotté en sa Passion. La deuise de cét Ordre estoit , *J'ay le corps delié* , faisant equiuoque sur Cordeliere.

P. de Saint
Iulien, és
mélanges
histori-
ques.
Messieurs
de Sainte
Marthe.

CHAPITRE XVII.

De l'Ordre de la Charité Chrestienne.

HENRY III. Roy de France & de Pologne , institua l'Ordre de la Charité Chrestienne , pour les pauvres Soldats estropiés au seruice du Roy & du Public , auxquels

I. Partie.

S

Fauyn.

il assigna des reuenus pour leur entretien , sur les Hospitaux & Maladeries de France , & leur donna vne Maison située au fauxbourg de Saint Marcel à Paris , appellée la Charité Chrestienne ; il ordonna que ceux qui seroient receus en cét Ordre charitable , porteroient sur leurs manteaux , au costé gauche, vne Croix ancrée de satin blanc en broderie , orlée & brodée de bleu celeste , & au milieu de ladite Croix vn lozange de satin bleu celeste , chargé d'vne fleur de Lys d'or en broderie , & à l'entour de la Croix ces mots en broderie d'or. *Pour auoir fidellement seruy.* Cette institution estoit belle, mais il ne peut en voir l'execution , & le Roy Henry IV. qui voulut paracheuer ce que son predecesseur auoit commencé, n'y reussit pas plus heureusement.

CHAPITRE XVIII.

*De l'Ordre de Nostre-Dame du Mont-Carmel
& de Saint Lazare, renouvelé, l'an 1608.*

H. de
Sponde &
P. Ma-
thieu.

LE Roy Henry IV. establet , en l'honneur de Nostre-Dame du Mont-Carmel , & de Saint Lazare , vn nouvel Ordre de Cheualerie , qui ne deuoit estre que pour les François , afin de le distinguer de l'Ordre de Saint Lazare de Sauoye , institué seulement pour les Sauoyards & Italiens. Cét Ordre fut composé de cent Gentilshommes François , de Maison remarquable , pour estre à l'auenir , au cas qu'il fut necessaire de marcher à la guerre , près de la personne du Roy , comme vn petit bataillon de gens d'élite , pour la garde d'icelle. Le Pape Paul V. par sa Bulle , confirma cét Ordre , l'an 1607. & Sa Majesté Tres-Chrestienne auoit destiné aux Cheualiers plusieurs Hospitaux & Commanderies. Elle nomma pour Chef & Grand-Maistre de l'Ordre , Messire Philippes de Nereftang * lequel fit le serment entre ses mains , à Fontaine-Bleau , en presence des Princes & Sei-

Le 30. Oc-
tob. 1608.

gneurs de la Cour, jurant fidelité, obeissance & seruice au Roy, & à ses successeurs Roys de France, enuers tous, & contre tous, sans excepter personne, & d'observer les Statuts de l'Ordre. Le Roy Henry IV. de glorieuse memoire, luy mit ensuite au col vn ruban tanné, auquel pendoit vne croix d'or, sur laquelle estoit l'image de Nostre-Dame environnée de rayons d'or, & le vestit du manteau, à la croix dudit Ordre, luy donnant permission de faire iusques à cent Cheualiers. Suiuant cette concession, Messire Philibert de Nereftang donna cét Ordre à plusieurs Gentilshommes en l'Eglise de S. Lazare, au Fauxbourg de Paris. Fauyn.

CHAPITRE XIX.

De l'Ordre de la Sainte Magdelaine. 1614.

L'ORDRE de la Sainte Magdelaine fut inuenté & proposé à Paris, l'an 1614. au Conseil du Roy Louïs XIII. par Messire Iean Chesnel Seigneur de la Chappronnaye, Gentilhomme de Bretagne. Le vœu principal qu'il vouloit faire obseruer aux Cheualiers de cét Ordre, estoit d'abjurer les duels, les rencontres, & toute autre querelle, que celle qui regarderoit l'honneur de Dieu, le seruice de sa Majesté, & le bien & conseruation du Royaume. Il fit faire vne croix & certains habits, avec lesquels il se presenta au Roy qui le fit Cheualier, luy mettant l'Ordre sur le manteau, la croix d'or au col; mais son dessein ne reüssit pas, pour plusieurs difficultez qui se presenterent. Ce qui l'obligea de se faire Hermite au bout de la forest de Fontainebleau, & il se fit appeller l'Hermite pacifique de la Magdelaine. Mercur. François. Fauyn.

CHAPITRE XX.

De l'Ordre du Chien.

Monsieur
de la Co-
lombiere.

FRANÇOIS de Belle-forest dit auoir leu en vne vieille Histoire manuscrite, que Bouchard de Montmorency surnommé à la Barbetorte, premier Baron de France (qui marchoit anciennement apres les Princes) ayant fait sa paix avec le Roy Philippes I. luy vint baiser les mains à Paris, l'an 1102. estant suiuy & accompagné d'un grand nombre de Cheualiers, portans tous vn collier ou double chaîne au col, faite en façon de testes de Cerf; & à laquelle pendoit vne medaille avec l'effigie d'un Chien, qu'on estime estre la cause pour laquelle la maison de Montmorency porte pour cimier vn Chien. Cecy est confirmé par Mennenius en son Traité des Ordres de Cheualerie, lequel parle encore d'un certain Ordre du Coq.

CHAPITRE XXI.

Des Cheualiers Bannerets, de Bataille, de Siege, de Mine, & d'Accolée.

LE Cheualier Banneret, estoit celuy qui auoit tant de Gentilshommes ses vassaux, qu'il pouuoit leuer Banniere, & faire vne Compagnie de Gens d'armes entretenus à sa table & soudoyez à ses dépens. Le Bachelier ou bas Cheualier marchoit sous la Banniere d'autrui, n'ayant pas assez de vassaux pour mener à la guerre: ces degrez d'honneur estoient reconnus par la solde.

Les Commissaires, Mareschaux, & Lieutenans Generaux des armées, en vertu de leurs Charges & Commissions, ayans

encore à present la mesme puissance du Roy, auoient accoustumé de donner le nom de Cheualier à ceux là qui s'estoient comporrez vaillamment aux batailles, rencontres, mines, & sieges des Villes. Monseigneur le Connestable du Guesclin, après la rencontre de Cocherel, ayant pris Iean Chandos General de l'armée Angloise, fit Cheualier de bataille Messire Iacques le Mercier Seigneur de S. Quentin, des Isles, pres Bernay en Normandie, & son Gendre nommé Bertaud de Gastel Sieur de Vitray le Gastel pres l'Aigle en Normandie. Et Monseigneur Louïs Duc de Bourbon, dit le Bon, fit Regnaud de Monferrand Cheualier de la Mine, deuant le Chasteau de Vertueil en Poictou. Iean de Bourdigné raporte qu'en l'an 1452. Pierre des Barres & Iean de la Haye, & plusieurs autres qui s'estoient portez vaillamment au siege de Fronsac, furent faits Cheualiers. Fauyn.

Les Rois ennoblissant quelqu'un de leurs vassaux, le font Cheualier doré ou d'accollée, appelé vulgairement Cheualier de grace. Cette faueur ne peut estre donné que par le Roy seul, non plus que le degré de Noblesse. Dont voicy la forme & teneur des Lettres.

Louïs par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, à tous presens & aduenir, salut. Sçauoir faisons, que desirant à l'exemple & imitation des Rois nos predecesseurs, reconnoistre par les titres & grades d'honneur ceux de nos Subjets, qui le meritent par leur fidelle seruice, que cy-deuã nous auons reconnu par les lettres patentes des Rois nos deuanciers sur l'Ennoblement de N. en datte du 6. de Iuillet 1660. & pour les causes y contenuës, par lesquelles il luy seroit permis à luy & à sa posterité nais, & à naistre en loyal mariage, de porter telles armes, & quand bon luy sembleroit, requerir & demander l'Ordre de Cheualerie. Pour ces causes, & autres à ce nous mouuantes, & pour inciter de plus en plus nostredit Amé & Feal N. Seigneur de N. & particulierement pour tels & tels signalez seruices, tant par luy, que tels & tels ses ayeulx, pere & oncles ont rendus en tels & tels lieux, & en telles années. AVONS fait & créé, faisons & creons Cheualier en l'accollant, ainsi qu'en cas semblable,

il est accoustumé : Et en consequence de quoy nous luy auons donné & confirmé, donnons & confirmons le titre & degré de Cheualier, par ces Presentes signées de nostre main. Pour dudit titre, & degré de Cheualerie, droits, honneurs, priuileges, prerogatiues, & prééminences, lesquelles en dependent, iouir & vsfer par ledit N. tant en guerre, Cour & Assemblée publique de la Noblesse, qu'en iugement, & ailleurs par tout où il sera de besoin, en la forme & ainsi qu'ont accoustumé de faire, vsfer, & iouir les autres Cheualiers d'Accolée créés de nostre main, & des Rois nos predecesseurs. Si donnons en mandement à nos Amez & Feaux Conseillers, les gens de nos Comptes, Generaux des Aydes, Gouverneurs de nos Prouinces, Baillages & Seneschauffées, Iuges ou leurs Lieutenans & Officiers qu'il appartient, que ledit N. ils facent, souffrent, & laissent chacun endroit soy', iouir & vsfer pleinement & paisiblement desdits droits de Cheualerie, honneurs, priuileges, prerogatiues, & prééminences, lesquels y appartiennent : Car tel est nostre plaisir : & afin que ce soit chose ferme & stable à tousiours : Nous auons fait mettre nostre seel à cesdites presentes, sauf en toutes autres choses nostre droit, & l'autruy. Donné à Paris ce 8. de Iuillet 1660. & de nostre regne le 18. signé de Lomenie.

Hordal.
Pierre
Gregoire.
Sponde.
1429.

Le Roy Charles VII. dans les lettres de Noblesse qu'il accorda à la famille de Ieanne d'Arc, dit la Pucelle d'Orleans, en l'an 1429. ennoblit leur posterité masles & femelles, donnans le priuilege aux femmes de cette maison surnommé du Lys, d'ennoblir leurs maris : en memoire du secours qu'il auoit receu de ladite Pucelle.

CHAPITRE XXII.

Des Cheualiers des Bains.

MATHIEV Paris dit qu'il y a eu en Angleterre de temps immemorial, des Cheualiers des Bains, appelez Che-

ualiers des couronnes, lesquels pour estre distinguez de Escuyers portoient dessus l'espaule gauche vn escu de soye bleüe-celeste à trois couronnes d'or en broderie. Ces Cheualiers des Bains auant que d'estre honoré des esperons dorés, qui sont la marque de Cheualerie, se baignoient, veillans à l'Eglise, & confessans leurs pechez, afin d'estre purs & nets, & de l'ame & du corps. Nous apprenons de Messire Jean Froissart, que Richard II. Roy d'Angleterre, en sa conqueste d'Irlande, fit quatre Escuyers Cheualiers des Bains, & que le Roy Henry de Lancastre IV. du nom en fit 46. Les Rois d'Angleterre auoient accoustumé anciennement, deuant leur Sacre, de faire Cheualiers des Bains plusieurs Escuyers, afin d'estre par eux seruy le iour de leur Couronnement.

Les Escuyers que l'on choissoit pour estre Cheualiers, Fauyn. estoient reuestus la veille de la ceremonie, de drap gris cendré, apres quoy ils s'acheminoient à l'Eglise, pour entendre les Vespres, & auant de se coucher, ils se mettoient au bain. La chamade & fanfare des Tambours & trompettes les éueilleoit du matin: Et ayans pris leurs habits, les Connestable & Mareschal d'Angleterre les appelloient par ordre, leur faisant iurer d'aimer Dieu sur toutes choses, de défendre l'Eglise, d'honorer le Roy & maintenir ses droits, de protéger & secourir les veufues & orphelins. Ces Bacheliers ayans fait le serment sur les Saints Euangiles, on les conduisoit à Matines, au son des trompettes & tambours, & estans reconduits par les Heraults; ils estoient reuestus d'une cotte & d'un grand manteau d'écarlate, avec le chapeau & l'aigrette blanche en teste. Apres cela ils montoient à cheual, pour se rendre à la maison du Roy, où à leur arriuée dans la salle de preseance, deux anciens Cheualiers, les prenoient l'un apres l'autre, & s'adressant au grand Chambellan du Royaume, ces Escuyers luy presentoient leur épée & ceinture: le Chambellan la bailloit au Roy, en luy faisant vne tres-profonde reuerence, qui en ceignoit le Bachelier, commandant aux deux anciens Cheualiers de luy chauffer les esperons dorez. Cela fait, l'on baïsoit le genoüil

du nouveau Cheualier, luy desirant vn million de bonheur & de prosperité. Ces nouveaux Cheualiers seruoient le Roy à son disner, & enuiron les trois heures de releuée ils alloient à l'Eglise pour entendre les Vespres, offrant à Dieu leur espée qu'il posoient sur l'Autel, & laquelle ils rachetoient pour vne somme d'argent. La marque de ces Cheualiers, estoit l'escu de foye bleüe celeste en broderie, chargé de trois couronnes d'or qu'ils portoient sur l'espaule gauche, & pour deuise ces mots, *Trois en vn*, qui denotoient la Foy, l'Espérance, & la Charité, trois principales vertus du Cheualier Chrestien.

CHAPITRE XXIII.

De l'Ordre d'Angleterre, dit de la Iartiere bleüe. 1344.

LE Roy Edoüard III. à son retour de Flandres, sceut que le Roy d'Escoffe assiegeoit le Chasteau de Salesbery, aussi-tost il y alla pour le secourir, & chassa l'ennemy de son país: mais au mesme temps il receut vn vainqueur bien plus puissant dans son ame, l'amour de la Comtesse de Salesbery, laquelle estant venuë luy faire la reuerence & le remercier de ce qu'il l'auoit deliuré d'vn si fascheux siege, luy ietta tant de flâmes dans le cœur, qu'il le rendit à ce premier aspect, luy en fit offre avec des soumissions plustost d'esclauce que de Souuerain; mais comme il l'eut trouuée aussi froide qu'il estoit passionné, il s'éloigna delà, croyant que le temps adouciroit son mal, ou la rigueur de sa Dame. Nonobstant son éloignement, sa blessure s'aigrissoit de plus en plus, afin d'y trouuer quelque appareil; Il fit publier vne grande & solemnelle Feste, commandant à tous les Cheualiers & Dames des terres de son obeissance de s'y trouuer, & conuiant par ses Heraults toute la Noblesse Estrangere, à laquelle il promit passe-ports & sauf-conduites:

Froissard.

A. du
Chesne
hist. d'An-
gleter.

tes: le tout pour y faire venir celle dont la presence ne de-
 uoit accroistre son ennuy. Elle s'y trouua avec son mary,
 qui nouvellement estoit sorty en eschange du Comte de
 Moray Ecoissois, d'entre les mains des François, qui l'a-
 uoient pris aupres de l'Isle, avec le Comte de Suffolc.
 Edoüard qui tenoit tousiours sa veuë attachée sur ce cher Mezeray.
 obiet; & n'oubloit ny promesses ny seruices pour la fléchir,
 voyant vn iour que sa Iartiere gauche* (de soye bleüe) luy * Poly-
 estoit tombée comme elle dansoit, se baissa promptement dore.
 pour la releuer, & haussa vn peu le bord de sa robe. Tous Du Tillet.
 les Seigneurs de sa Cour s'estonnant, & se mocquant mesme
 d'vn tel abaissement en vn si grand Prince: la Comtesse
 d'abord reprimandant fort le Roy de cette priuauté, faite
 en presence de personnes qui ont bonne caue & mauuais ce-
 lier, & qui se plaisent autant à la médifance, qu'ils se repais-
 sent de conceptions vaines & friuoles; mais il essaya de cou-
 rir son dessein amoureux du pretexte de ciuilité, & dit en
 souriant, honny soit qui mal y pense (honnir signifie maudi-
 re, & deshonorer) & fit alors vn serment, que tel s'estoit
 moqué de cette Iartiere, qu'il tiendrait à grand honneur
 d'en porter vne de mesme.

Les effets ayans suiuy les paroles, firent naistre les Che-
 ualiers de la Iartiere bleüe, & comme il eut fait releuer le
 Chasteau de Vaindesore, il y assembla sa Cour pleniere,
 l'an 1344. le 23. d'Avril, où il institua cét Ordre celebre,
 sous les auspices de S. Georges, que les Anglois reconnois-
 sent pour Patron de leur Milice, & le nom duquel ils pren-
 nent en leur cry. Les Cheualiers qui furent lors limitez au
 nombre de quarante, reçoient de la main du Roy vn man-
 teau de velours violet doublé de damas blanc, sur lequel il y
 a vne croix rouge dans vn escu d'argent, ensemble vne Iar-
 tiere bleüe couuerte d'émail & de pierreries, attachée à la
 jambe gauche avec vne boucle, sur laquelle est écrite cette
 deuise, *Honny soit qui mal y pense.* Depuis l'institution de cét
 Ordre, quoy que le nom de la Iartiere luy soit demeuré, si
 est-ce qu'il ont mis ce ruban bleu au col, & au bout l'image
 de S. George, avec la deuise grauée à l'entour. Outre ce

cordon, ils portent encore vn collier d'or avec le portraict du mesme Saint, dont la Feste est celle de l'Ordre, à laquelle le Roy preside.

Le Roy Henry V. fut autheur du grand Collier de l'Ordre, (au dire de Camdenus) il le composa de roses blanches & rouges, entrelacez de nœuds en lacs d'amour: mais depuis que le Roy Iacques VI. est paruenü à la Couronne d'Angleterre, ces nœuds ont estés changez en chardons, que le Roy emprunta de l'Ordre d'Escoffe, afin de ioindre & vnir ensemble ces deux Ordres, ainsi que ces deux Royaumes: au bout du grand Collier, pend sur l'estomach vn S. Georges à cheual, ayant vn dragon à ses pieds. Les Historiens d'Escoffe disent que le Roy Achaius, ayant acquis l'amour & l'alliance du Roy Charlemagne, se sentit si fort & si puissant, qu'il prit le chardon & la ruë pour sa deuisse, dont l'ame estoit, *Pour ma deffense*, & que le Roy Iacques V. ayant receu de l'Empereur Charles-Quint l'Ordre de la Toison d'or, celebroit tous les ans à Cour ouuerte, la Feste de S. André, Patron de l'Ordre de la Toison d'or, & du Royaume d'Escoffe.

G. Buchanan, in. hist. Scot.

CHAPITRE XXIV.

De l'Ordre de Nauarre, dit du Lys. 1048.

GARÇIA VI. du nom Roy de Nauarre, surnommé de Nagera, pour auoir esté nourry en cette Ville dès sa jeunesse. Fut le premier de tous les Rois d'Espagne, qui erigea en l'honneur de la Vierge Marie, vn Ordre de Cheualiers, qu'il appella de Nostre-Dame du Lys. Le sujet de l'institution de cét Ordre, fut que ce Prince estant fort malade, enuoya à S. Sauueur de Leyra, & à plusieurs lieux de deuotion faire des Prieres & Oraisons pour le recouurement de sa santé. Au temps de sa maladie, l'on trouua en la ville de Nagera, ou Garçia tenoit sa Cour d'ordinaire, vne Ima-

A. Fauyn, hist. de Nauarre.

ge de la Vierge sortant d'un Lys, & tenant son Fils entre ses bras. A l'inuention de cette Image, le Roy reuint aussi-tost en conualescence, & il se fit vne infinité de Miracles à l'entour de plusieurs personnes malades, par les vertus admirables de la Mere de Dieu, que la sainte Ecriture appelle le Lys des Vallées. Au lieu ou cette Image fut trouuée, Garcia fit bastir en son honneur vne magnifique Eglise, & vn Monastere fort somptueux, où il y mit des Religieux de Clugny, appellée encore à present Sainte Marie Reale de Nagera : Et afin de perpetuer la memoire de sa deuotion enuers la Sainte Vierge, il institua en son Royaume, l'an 1048. l'Ordre des Cheualiers de Sainte Marie du Lys, duquel il voulut estre le Fondateur, & Souuerain grand Maistre, & apres luy, les Rois de Nauarre ses successeurs. Il le composa de trente-huict Cheualiers, tous Gentilshommes choisis des plus anciennes familles de Nauarre, de Biscaye, & de Castille la Vieille, qui deuoient receuant cét Ordre, faire vœu, & serment solennel entre les mains du Roy, d'exposer leurs biens & leurs personnes, pour la conseruation de la Couronne de Nauarre, & l'expulsion des Mores de son País, qui tenoient alors vne bonne partie des Royaumes d'Espagne. Ces Cheualiers portoient sur l'estomach vn Lys d'argent en broderie; & aux Festes solennelles vne double chaisne d'or, entrelacée de lettres Gothiques anciennes M. au bout de cette chaisne pendoit dans vne ouale clechée vn Lys d'or emailé de blanc, sortant d'une terrasse portant vne M. d'or couronnée. Cét Ordre fut conserué long-temps en honneur par les Rois de Nauarre, successeurs de Garcia, dont l'on voit les Effigies, ayans cét Ordre au col, tant en l'Eglise de Sainte Marie la Reale de Nagera, qu'à S. Sauueur de Leyra, à Sainte Marie la Reale de Pampelune, à l'Eglise de Roncevaux, & à Saint Iean de la Pegna.

CHAPITRE XXV.

De l'Ordre de S. Jacques de l'Espée. 1175.

LES Religieux de S. Eloy de Galice, voyans la grande affluence de peuple qui tous les iours abordoit en Pelérinage à S. Jacques de Compostelle, & que les chemins estoient occupez par les Mores, qui faisoient souffrir aux pauvres Pelerins mille incommoditez & miseres, se mirent à bastir des Hospitaux pour leur servir d'Auberge, les nourrir, & medicamenter en leurs maladies. Le premier Hospital qu'ils fonderent, fut celuy de S. Marc l'Euangeliste, au Fauxbourg de Leon, le second, fut sur les confins & limites de Castille, surnommé de *las tiendas*, & ensuite plusieurs autres sur le grand chemin de S. Jacques, que l'on appelle encore aujourd'huy, la voye de France.

Treize Gentilshommes poussez du mesme zele & charité que ces Religieux de S. Eloy de Galice, enuers ces pauvres Pelerins de S. Jacques, prirent cét Apostre d'Espagne pour leur Patron, afin de seconder ces Religieux, & firent vœu de garder les passages de cette voye Françoisé, contre les Mores & Bandouliers d'Espagne. Ils communiquerent leur dessein aux Religieux de S. Eloy, lesquels consentirent de faire ensemble vn mesme corps, pourueu qu'eux & leur Prieur eussent toute juridiction spirituelle, tant sur les Cheualiers, que sur les Prestres, & Clercs qui seroient admis au seruice dudit Ordre. Le premier Hospital que firent ces Cheualiers de S. Jacques, fut aux Fauxbourgs de Leon, ioignant celuy de S. Marc des Religieux de S. Eloy, qui leur donnerent le fonds pour le bastir. Et le premier grand Maistre de cét Ordre, fut Dom Pedro Fernandez, natif de Fuente Encalada, braue & vaillant Cheualier: lequel accompagné d'vn nombre de ses Cheualiers, fut à Rome se presenter au Pape Alexandre III. qui confirma leur Regle,

l'an 1175. le cinquième de Juillet, approuvant ce qu'en auoit disposé le Cardinal Hyacinthe, son Legat en Espagne. Leur habit fut vne chape blanche, & vn chaperon blanc, & par la marque de cét Ordre: les Cheualiers portent sur l'estomach du costé gauche, vne Espée de satin rouge en broderie, & vne coquille de mesme sur ladite Espée, d'où ils ont esté appellez Cheualiers de S. Iacques de l'Espée. Au commencement ils portoient la teste razée en couronne, à la façon des Religieux de S. Eloy, viuans en commun, & faisans les vœux de paureté, de chasteté, & d'obedience; mais depuis il leur a esté permis de se marier, & d'auoir leur manse separée, le droit des dixmes estant reserué pour les Religieux: les vns & les autres gardoient la Regle de S. Augustin. Les armes de cét Ordre sont d'or, à vne Espée de gueules chargée en abysme d'vne coquille de mesme, & pour deuise ces mots, *Rubet ensis sanguine Arabum*: de laquelle Dom Roderic Archeuesque de Toledé, nous donne cette raison, & pourquoy elle est plustost rouge que d'vne autre couleur.

Ces Cheualiers estans venus en mauuaise intelligence avec Dom Ferdinand Roy de Leon, qui les eut pour suspects, de fauoriser le Roy de Castille son ennemy, quitterent leur Conuent de S. Marc de Leon, pour se retirer en Castille, où ils furent bien receus du Roy Alphonse, qui leur donna la Ville & le Chasteau d'Vcles: ils bastirent vn Conuent, qu'ils firent Chef de l'Ordre; & afin de ne pas perdre la possession de S. Marc de Leon, ils enuoyoient de Chapitre en Chapitre des Freres de leur Ordre, (apres la mort de Ferdinand) pour s'en conseruer la jouissance, à la charge toutesfois que ces Cheualiers de Leon, reconnoistroient ceux d'Vcles pour Chef d'Ordre, ce qui dura quelque temps. Mais enfin ceux de S. Marc de Leon se separerent, ne voulans plus reconnoistre pour leurs Superieurs ceux d'Vcles en Castille, qui s'augmenterent en biens en la Province d'Estremadura, que les Rois de Leon conquierent sur les Mores. Cét Ordre de S. Iacques se répandit aussi en Portugal, où il acquit quantité de Commanderies, reconnoif-

Fauyn:

fant Vcles pour leur Chef, iusques au temps de Dom Denis Roy de Portugal, qui voulut auoir vn grand Maistre, & vn Chef d'Ordre en son Royaume, qui ne fut pas sujet de ce-
 luy de Castille, ordonnant Alcaçar de Sal pour en estre le
 Chef, qui depuis fut transferé à Palmela. Enfin ces Cheua-
 liers de S. Iacques acquirent de si grandes richesses, que
 ceux d'Vcles & de Leon, pouuoient mettre sur pieds & en-
 tretenir à leurs dépens mille Lances completees: Les grands
 Maistres estoient élus par le suffrage des treize Cheualiers
 Commandeurs & Gouverneurs de l'Ordre, qui les deposoiēt
 dans la necessité. Cēt Ordre de S. Iacques possède seul plus
 de biens, que tous les Ordres d'Espagne ensemble, il con-
 tient vne infinité de Monasteres, de Colleges, de Com-
 manderies, d'Hospitaux, de Dignitez, & de Vicaireries, &
 l'on conte tant en Castille, Leon, que Valence, iusques à
 cent Commanderies, & plus de six cens Cheualiers, qui
 portent l'habit de S. Iacques. Cēt Ordre fut institué pour
 faire la guerre aux Mores, lesquels en ce temps-là estoient
 fort puiffans en Espagne; mais le Roy Ferdinand d'Arragon
 & la Reine Isabel de Castille sa femme, les ayant chassés &
 exterminés tout à fait, par leur conqueste du Royaume de
 Grenade, l'an 1492. Le sujet de cette instit. ion venant à
 manquer, & la grande Maistrise de l'Ordre de S. Iacques,
 estant vacante par la mort d'Alfonse de Cardegna: le Pape
 Alexandre VI. à la supplication du Roy Ferdinand, & d'Isa-
 bel sa femme, incorpora l'an 1493. cēt Charge à la Couron-
 ne de Castille; de sorte que depuis les Rois d'Espagne ont
 esté perpetuels Administrateurs de l'Ordre de S. Iacques
 de l'Espée.

 CHAPITRE XXVI.

De l'Ordre de S. Iulian du Poirier. 1177.

FERDINAND II. Roy de Leon & de Galice, par son Or-
 donnance de l'année 1176. se rendit Protecteur de l'Or-

dre de S. Julian du Poirier, institué apereiro, à quatre lieues de Ciudad Rodrigo, sur la Riviere de Coa. L'année suivante le Pape Alexandre III. à la requeste & supplication de Dom Gomez Fernandez, premier grand Maistre de cét Ordre, l'approuva, & l'an 1183. le Pape Luce III. le confirma pareillement, & l'exempta de la sujettion & jurisdiction de l'Euesque Diocefain. Mariana. Benoit Suarez fut le second grand Maistre de cét Ordre, lequel obtint nouvelle confirmation du Pape Innocent III. en datte de l'année 1205. les premieres armes de l'Ordre estoient d'or à la croix fleurdelizée de synople, chargée en cœur d'un escu d'or au Poirier de synople. Les Cheualiers garderent ce nom & ces armes du Poirier, iusques à ce qu'ils furent demeurer à Alcantara.

CHAPITRE XXVII.

De l'Ordre d'Alcantara. 1214.

APRES la bataille de Muradal gagnée contre les Mores l'an 1212. Alphonse IX. Roy de Leon, fut mettre le siege deuant la ville d'Alcantara, scituée sur la riviere du Taio; renommée pour la beauté de son Pont, dont il se rendit le maistre, & l'ayant conquise sur les Mores l'an 1213. il en donna la garde à Dom Martin Fernandez de Quintana, Grand Maistre de Calatraua. Cinq ans apres, ceux de Calatraua donnerent cette place à Nugno Fernandez III. Grand Maistre de Saint Julian du Poirier, & à ses compagnons, qui par ce changement se qualifierent du titre de Cheualiers d'Alcantara; au commencement ils furent sous l'obeissance des Grands Maistres de Calatraua, prenans sur leur Scapulaire blanc, vne bande rouge de quatre doigts. Mariana. Dom Diego Sance fut le premier qui prit le nom de Grand Maistre d'Alcantara, & qui s'exempta avec ses Cheualiers, de l'obeissance de ceux de Calatraua: ils quitterent les ar-

mes du Poirier, pour prendre la Croix de synople fleurdelizée, laquelle ils portoient sur leur Scapulaire blanc au costé gauche, faisans profession de l'Ordre de Cisteaux, & suiuaus la regle Sainct Benoit; Et encores à present les Nouices de cét Ordre, le iour qu'ils font leur Pasques, portent le Scapulaire, & la longue robe d'étamine blanche. Au commencement ils firent les vœux de pauureté, d'obediencce, & de chasteté; mais le Pape Paul III. l'an 1540. leur permit de se marier. Le dernier grand Maistre d'Alcantara fut Dom Iuan d'Estuniga, que le Pape Alexandre VI. fit Cardinal & Archeuesque de Seuille; & à raison de sa promotion à telles dignitez, il se démit volontairement l'an 1495. de la grande Maistrise de cét Ordre, qui auoit cinquante mille ducats de reuenu, en faueur du Roy Ferdinand, qui l'annexa à la Couronne de Castille.

CHAPITRE XXVIII.

De l'Ordre de Calatrana. 1158.

DOM Sance IV. Roy de Castille, ayant conquis sur les Mores d'Andalousie le fort Chasteau de Calatrana, dans lequel ils y tenoient renfermez fort rigoureusement les Chrestiens, le bailla aux Cheualiers Templiers pour le défendre & conseruer. Mais aux premieres nouvelles que les Mores leuoient vne puissante armée pour reprendre cette place, ces Templiers manquans de cœur, & se deffians de leurs forces, la remirent entre les mains du Roy de Castille. Dom Raymond natif de Bureua en Nauarre, Abbé du Monastere de Sainte Marie de Hytero de l'Ordre de Cisteaux, & Frere Diego Velasco Religieux du mesme Ordre (lequel estant seculier auoit esté vn Cheualier fort renommé pour son courage & sa vaillance) accompagnés de plusieurs Freres dudit Ordre, & de quelques Cheualiers, vinrent s'offrir au Roy de Castille de conseruer cette place, laquelle il leur accorda.

D. Roderic de Toledo.

accorda de fort bonne grace. Le Roy, afin d'encourager ces Religieux à se porter vaillamment à défendre cette Place, par ses Lettres Patentes expedées en 1158. fit don & present à Dieu, & à la Vierge Marie, à l'Abbé Raymond, à ses Religieux, & à la Congregation de Cisteaux, presens & aduenir pour tousiours & à perpetuité, de la Place de Calatraua, avec ses confins, montagnes, terres, eaux, prez, pasturages, droits, noms, raisons, & actions appartenantes aux Roys de Castille en icelle. L'Abbé Dom Raymond ayant pris possession, & saisie de la Place, mit ses Religieux dedans, & reuint en Nauarre en son Monastere d'Hytero, aux enuirs duquel il assambla vn grand nombre de peuple, qui montoit iusques à vingt mille personnes, qui avec leurs biens, leur ménage & famille, vinrent repeupler Calatraua, où se rendirent aussi beaucoup de Noblesse de Castille, qui munirent cette Place d'armes, de cheuaux, harnois & munitions de bouche necessaires pour sa garde & conseruation. Les Mores ayans appris la genereuse resolution de cét Abbé, n'eurent pas la hardiesse de venir assieger Calatraua; Et c'est de là qu'a pris son commencement cét Ordre, dont les armes sont d'or, à la Croix de gueules fleurdelisée, accostée en pointe de deux entraues ou menottes d'azur: Et les Cheualiers de Calatraua portent sur l'estomach vne Croix rouge de mesme, qui leur sert de deuisse.

Du temps d'Alphonse IV. dit le Noble, Roy de Castille, vn grand nombre de Noblesse Castillane, & d'autres lieux d'Espagne, ayans pris la regle & l'habit de Cisteaux à Calatraua, cét Ordre s'augmenta merueilleusement; de sorte qu'ils voulurent estre gouuernez par vn grand Maistre, qui les menat à la guerre, à l'exemple des ordres militaires de la Palestine; dont le premier fut Dom Garcia Redon; le second, Dom Martin Perez de Syon; le troisieme, Dom Nugno Perez de Quignones; & le quatrieme, Dom Martin Martinez.

Le premier Conuent des Cheualiers de cét Ordre fut à Calatraua, puis apres à Ciruelos, à Buxeda, à Corcoles, & au Chasteau de Saluaterra; Et du temps de Dom Nugno

Hernandez, douzième grand Maître, le Chef de l'Ordre fut estably à Conos, où il est demeuré iusques à present. Les Roys de Leon & de Castille ont tellement enrichis cét Ordre, que dans les Guerres qu'ils ont entrepris contre les Mores, les Cheualiers de Calatraua fournissoient tousiours trois-cens lances complettes; & l'on trouue encore à present en Espagne quatre-vingt Commanderies de cét Ordre.

Du commencement ces Cheualiers portoient la Robbe & le Scapulaire blancs, ainsi que les Religieux de Cisteaux; mais le Pape Benoist XIII. les dispensa de cét habit, & Paul III. leur permit de se marier vne fois en leur vie. Cét Ordre fut approuué 1164. par le Pape Alexandre III. qui le mit sous la protection du Sainct Siege Apostolique, & fut confirmé depuis 1199. par Innocent III. Dom Garcia Lopez de Padilla, grand Maître de cét Ordre, estant mort 1489. le Roy Ferdinand d'Arragon, & la Reyne Isabel de Castille sa femme (du consentement du Pape Innocent VIII.) annexerent à la Couronne de Castille, la grande Maistrise de Calatraua: Et en vertu des Bulles des Papes Alexandre VI. Leon X. & Adrian VI. les trois grandes Maistrises de Sainct Jacques de l'Espée, de Calatraua & d'Alcantara, ont esté annexées & jointes à la Couronne d'Espagne, dont les Roys se qualifient perpetuels Administrateurs.

CHAPITRE XXIX.

De l'Ordre de la Bande. 1330.

Mariana.

DOM Alphonse XI. de ce nom, Roy de Leon & de Castille, voulant honorer sa Noblesse, institua en sa ville de Palence 1330. l'Ordre de la Bande, dont les Cheualiers portoient vn ruban de soye rouge, large de quatre doigts, en forme d'Escharpe, prenant de l'espaule gauche au dessus du bras droit. Le premier Chapitre qu'il tint de cét Ordre, fut en la ville de Burgos, où il fit vingt Cheualiers; & il n'y auoit que les cadets des plus nobles & signalées familles d'Espagne qui y fussent receus, qui deuoient

auoir fuiuy la Cour dix ans durant, ou combattu les Mores du moins trois fois. La memoire de cét Ordre de la Bande peut estre remarquée dans les Armes de la pluspart des Maisons d'Espagne, dont les vnes sont chargées de Bandes de gueules, & les autres de synople.

CHAPITRE. XXX.

De l'Ordre de la Colombe. 1379.

IEAN premier du nom, Roy de Castille, fut auteur de l'Ordre de la Colombe, laquelle il institua en la ville de Segouie 1379. quelques Historiens Espagnols en rapportent l'institution à son fils Henry III. 1399. soit que ce fut le pere ou le fils, l'vn des deux fit faire vn nombre de Coliers d'or enchainez de rayons de Soleil ondoyez & en pointes, d'où pendoit vne Colombe esmaillée de blanc, les yeux & le bec de gueules pendant sur l'estomach la teste en bas. Le iour de la Pentecoste il se para de ce Collier, & en distribua plusieurs à ses fauoris, leur faisant don d'vn Liure enluminé, qui contenoit les Statuts de l'Ordre; mais cét Ordre fut de peu de durée par la mort de son Fondateur, arriuée l'année de cette institution.

Fauyn.

CHAPITRE XXXI.

De l'Ordre de S. Sauueur de Montreal. 1120.

ALPHONSE VI. dit le Bataillant, Empereur des Espagnes (afin de retenir en bride les Mores de Valence) fit bastir vne Ville qu'il nomma Montreal, laquelle il donna à garder aux Templiers, à la demande & supplication de S. Bernard, Abbé de Clairuaux, qui viuoit en ce temps, lequel auoit prescrit à ces Cheualiers la regle qu'ils deuoient obseruer. Le Roy Alphonse, afin d'exciter ces Templiers à faire la guerre incessamment aux Mores, & les encourager à bien faire, leur octroya le quint de toutes les Conquestes qui se

Zurita.
* 1311.
fairoient sur eux, & plusieurs grands reuenus sur son domaine d'Arragon. Mais ces Templiers ayans esté exterminéz au Concile de Vienne, * l'on establit d'autres Cheualiers à Montreal, tirez des plus nobles familles d'Arragon, qui retinrent le nom de Cheualiers de S. Sauueur, portans la robe blanche, & sur l'estomach vne Croix ancrée de gueules. Leur regle auoit quelque conformité à celle des Templiers, excepté qu'il leur estoit permis de se marier. Les Roys d'Arragon estoient Souuerains de cét Ordre, auquel ils admettoient les Gentils-hommes de leurs Pays, qui faisoient mieux leur deuoir de combattre les Mores; & il y auoit plusieurs riches Commanderies, dont la pluspart est fonduë au domaine des Roys d'Arragon.

 CHAPITRE XXXII.

De l'Ordre de Montesa. 1317.

* H. de Sponda.
Zurite.
LEs Templiers ayans esté exterminéz en Arragon sous le Roy Dom Iacques II. L'an * 1317. fut institué à Montesa, au Royaume de Valence, vn nouuel Ordre des Cheualiers de Nostre-Dame. Les Statuts & Constitutions de cét Ordre estoient presque semblables à ceux de Calatraua, qui furent confirmez par le Pape Iean XXII. Ils possederent de grands biens & reuenus en Arragon, Cathalogne, & Valence, & eurent pour premier grand Maistre Dom Guillaume d'Erril, lequel prit l'habit de Calatraua 1319. au Monastere de Sainte Croix, des mains du Commandeur d'Alcaniz. Ces Cheualiers furent dispensez de porter l'habit de Cisteaux, au lieu duquel, pour marque de Cheualerie, ils portoient la Croix de gueules deuant l'estomach par priuilege, qui leur fut accordé par Benoist XIII. & que le Pape Martin confirma depuis. L'escu de leurs armes estoit d'or à la Croix de gueules, appellé la Croix de S. Georges, Patron des Royaumes d'Arragon & de Nauarre: peu apres le Roy fit grand Maistre de cét Ordre l'Infant D. Iacques, son fils aîné.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Ordre du Vase de la Vierge Marie. 1410.

FERDINAND Infant de Castille , Duc de Pegnafiel , surnommé l'Infant de l'Antequera , pour auoir conquis cette forte Place sur les Mores , apres vne bataille , où ils perdirent quinze mille hommes , institua l'Ordre des Cheualiers du Vase de la Vierge Marie 1410. Le Colier de cét Ordre estoit composé de Pots à bouquets pleins de lys , entrelacez de griffons , pour conseruer la memoire de la conqueste de la Ville & Chasteau d'Antequera , tenus pour imprenables. Le premier Chapitre fut tenu en l'Eglise de Saincte Marie de Medina del Campo , en laquelle apres les bains & la veille accoustumée , l'Infant de Castille Ferdinand , depuis Roy d'Arragon , fut le premier honoré de cét Ordre , & apres luy Ruy Lopez Daualos , Connestable de Castille. Cet Ordre fut transporté de Castille en Arragon , lequel y dura , selon le témoignage de Zurita , sous les enfans de ce Ferdinand , Roy d'Arragon.

CHAPITRE XXXIV.

De l'Ordre d'Auis. 1147.

ALPHONSE Henriquez , premier Roy de Portugal , l'an 1147. ayant conquis sur les Mores la ville d'Eborra , la reconnoissant tenir de Dieu & de la Vierge Marie , y mit en garnison pour sa garde & conseruation bon nombre de braues Cheualiers , qui s'offrirent de la bien deffen- Vasconcel-
los.
dre contre les Mores. Les Cheualiers de cette assemblée se firent signaler sous le nom de Confreres de Saincte Marie d'Eborra , & se donnerent le nom de Freres ; Le lieu de leur residence fut appellé Frairie , qui fut leur premiere demeure hors de la ville d'Eborra , où l'on voit encore les vestiges de leur Chasteau flanqué de bonnes tours,

& entouré de fortes murailles : Leur principale Eglise estoit dediée à Sainct Michel Archange. Le premier grand Maistre des Freres d'Eborá fut Frere Ferdinand de Montereiro : Le second G. M. fut Frere Gonçales de Viegas ; Et le troisieme G. M. fut Frere Fernand de Yaunes , auquel le Roy Alphonce donna 1161. le fort Chasteau d'Auis qu'il gaigna sur les Mores , aux confins & frontieres de son nouveau Royaume : & delà les Cheualiers de cét Ordre furent nommez les Freres d'Auis , qui se transporterent d'Eborá au Chasteau d'Auis , où ils conseruent la memoire de l'Escu de leurs armes , portans d'or à la Croix fleurdelisée de synople , accompagnée en pointe de deux oyseaux de sable. Le Pape Innocent III. 1204. confirma cét Ordre militaire , regnant pour lors en Portugal Dom Sance , qui donna à l'Ordre d'Auis les Places & Seigneuries de Valeillas , Alcanebe , Geromegna , Alcantade , Alpedrino , & plusieurs autres au Royaume des Algarues , pour recompense de ce que les Cheualiers de cét Ordre auoient fait des merueilles à la prise de Sylues , Ville principale d'Algarue qu'il conquist sur les Mores , par le secours des Vaisseaux François & Anglois , dans lesquels estoient plusieurs Cheualiers (allans outre-mer avec les Roys de France & d'Angleterre) lesquels battus de la tempeste au Détroit de Gibraltar , s'estoient sauuez par vn bon vent à la rade , & au Port de la Ville de Lisbonne. L'an 1213. Dom Rodrigo Garçez de Aça G. M. de l'Ordre de Calatraua , & ses Cheualiers , donnerent à l'Ordre d'Auis ce qu'ils possedoient au Royaume de Portugal , en reconnoissance dequoy le G. M. d'Auis , & ses Cheualiers , se soumirent à l'Ordre de Calatraua , s'assujetissans à leur regle & constitutions , comme ceux d'Alcantara. Cecy s'altera toutesfois par les Guerres suruenues entre les Roys de Portugal & de Castille , & du temps de Iean de Portugal , grand Maistre d'Auis (fils naturel du Roy Pierre , lequel s'empara du Royaume sur ses freres legitimes ,) l'Ordre d'Auis ne voulut plus reconnoistre celuy de Calatraua , se retirant de son obeïssance.

Fauyn.

Nunez.

Mariana.

CHAPITRE XXXV.

De l'Ordre de Christus. 1320.

DOM Denis Roy de Portugal, l'an 1320. * fut Fon-
 teur de l'Ordre de Christus; il voulut que les Cheu-
 liers de cét Ordre allassent vestus de noir, portans deuant
 l'estomach vne Croix Patriarchale de soye rouge, chargée
 d'une blanche: Les Armes de cette Religion sont d'argent
 à cette Croix de gueules, chargée d'une autre Croix d'ar-
 gent de mesme. Cét Ordre fut confirmé en 1320. par le Pa-
 pe Jean XXII. qui leur donna la Regle de Sainct Benoist, &
 Alexandre VI. leur permit de se marier. Dom Gilles Marti-
 nez fut le premier grand Maistre de Christus, lequel aupa-
 ravant l'auoit esté d'Auis, & le premier Conuent fut à
 Castro-marin; mais depuis il fut transporté en la ville
 de Tomar, plus voisine des Mores d'Andalousie & Destre-
 madura. Cét Ordre à plusieurs Commanderies en Portu-
 gal, Algarue, Afrique, aux Indes Orientales, & au Bresil;
 ce qui a rendu la grande Maistrise riche de cent mille du-
 cats de reuenu: C'est pourquoy elle a esté annexée inse-
 parablement (ainsi que celle d'Auis) à la Couronne de Por-
 tugal, les Roys ayans pris le tiltre d'Administrateurs per-
 petuels des Ordres d'Auis & de Christus.

H. de Spõ-
 de, hist.
 Eccl. 1317.

Vasconcel-
 los.

Mariana.

Nunez.

Fauya.

CHAPITRE XXXVI.

De l'Ordre du Dragon renuersé. 1418.

L'EMPEREUR Sigismond fit tout son possible, afin de
 donner le repos à l'Eglise, par l'Assemblée du Concile
 tenu à Constance 1418. auquel il establit l'Ordre du Dra-
 gon renuersé, renommé fort long-temps par toute l'Alle-
 magne, sous Albert d'Austriche son gendre. Les Cheua-
 liers de cét Ordre portoient tous les iours vne Croix fleur-
 delisée de verd, & aux Iours solemnels le Manteau d'écar-

Bonfin.

Fauyn.

late ; & sur le mantelet de soye verte , le tortis de double chaisne d'or , au bout de laquelle pendoit vn Dragon renuerfé , aux ailles abatuës , esmaillé d'autant de diuerses couleurs , que le Diable & les heretiques ses partyfans , se seruent d'artifices pour tromper & seduire les pauures ignorans.

 CHAPITRE XXXVII.

De l'Ordre d'Austriche, dit de S. George. 1470.

L'EMPEREUR Frideric III. & premier Archiduc d'Austriche, fut autheur de l'Ordre des Cheualiers de S. George 1470. Le sujet de cette institution fut fait expressement pour la garde & conseruation des frontieres d'Allemagne & d'Hongrie , & s'opposer aux courses ordinaires des Turcs , qui faisoient d'estranges rauages & degats dans les lieux par où ils passoient. Les Cheualiers de cét Ordre de S. George portoient la Cotte-d'armes blanche , & la Croix rouge pleine , & l'Escu de leurs Armes estoit d'argent à la Croix de gueules : L'Empereur Frideric donna au premier grand Maistre de cét Ordre , le tiltre & la qualité de Prince, luy assignant pour sa demeure, & à ses Successeurs, la ville de Milestad, qui est vne forte Place scituée au Duché de Carinthie, garnie d'vn Chasteau de defence, où fut erigé vn College de Chanoines sous la Regle de S. Augustin, avec vn Euesque, qui deuoit estre esleu & choisi de leur Corps pour la direction du Spirituel. L'Empereur donna audit Ordre les terres & ressorts reuolus à la Seigneurie d'Austriche, par la mort sans hoirs des Seigneurs de Cranichberg, de Trantmandorf, de Skarfenek, & de Sainte Pernelle. Du commencement ces Cheualiers se comporterent fort vaillamment alencontre des Turcs, resistans à leurs entreprises ; mais à la fin, comme toutes choses s'abastardissent, cét Ordre fut reduit à neant. L'Empereur Maximilian II. eut vronté de le rétablir ; mais les Guerres ciuiles d'Allemagne, qui luy suruinrent pour le faict de la Religion, l'empeschèrent d'executer ce qu'il auoit projectté en son esprit.

Volfgang,
lib. 3. hist.
d'Austriche.

CHAP.

le
n.
les
is,
res

luc
de
ex.
Al.
uies
dans
rdre
& la
rent
ore-
é de
s, la
é de
ré vn
ec vn
pour
rdre
par
int-
om-
am-
fes;
Or-
r vo-
gne,
che-

AP.





De Pologne



De Danemarck



De Suede



De Cypre



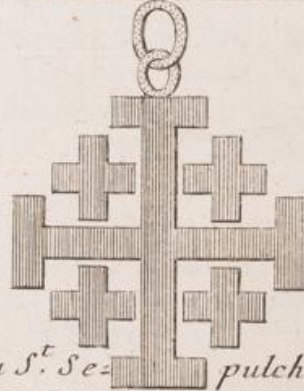
De Sauoye



De Florence



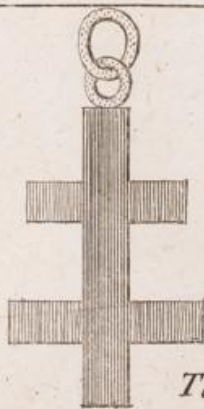
De Mantouë



Du S^t Sepulchre



De Malte



Du Temple



De Prusse



De S^t Jacques

CHAPITRE XXXVIII.

De l'Ordre de Pologne, dit de l'Aigle blanc. 1325.

L'ORDRE de Pologne, dit de l'Aigle blanc, fut institué par le Roy Ladislas V. surnommé Loktek, aux Noces de son fils Casimir, dit le Grand, avec Anne fille de Gedimir, Duc de Lithüanie, Prince idolatre; laquelle ayant esté instruite en la foy Catholique, Apostolique & Romaine, fut baptisée par l'Euesque de Cracouie au mois de Fevrier de l'année 1325. Le Collier de cét Ordre est de chaisnes d'or, à vn Aigle couronné d'argent, pendant sur l'estomach.

Martin
Cromer,
hist. de Po-
logn. Mi-
chouue,
hist.

CHAPITRE XXXIX.

De l'Ordre de Dannemarq, dit de l'Elephant. 1478.

CHRISTIERNE I. dit le Riche, Roy de Dannemarq, de Suede, & de Norduege, &c. institua l'Ordre de l'Elephant sous l'iuocation de la Mere de Dieu. Les Cheualiers portent la chaisne d'or au col, au bout de laquelle pend sur l'estomach vn Elephant d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'vn Chasteau d'argent maçonné de sable: ledit Elephant porté sur vne terrace de synoble émaillée de fleurs. Le premier Chapitre de cét Ordre de Dannemarq fut celebré en l'Eglise Metropolitaine de Lunden, l'vne des principales Villes de ce Royaume, à la solemnité du mariage de Iean, fils de Christierne dit le Riche, avec la fille d'Ernest, Duc de Saxe 1478. Depuis ce temps-là cét Ordre a esté conféré par les Roys de Dannemarq, successeurs de Christierne, aux Princes & Senateurs du Pays seulement, le iour de leur Couronnement.

Ioan. Ma-
gnus.

Crantzius.

CHAPITRE XL.

De l'Ordre de Suede , dit de Iesus , ou des Seraphins. 1334.

Fauyn.

MAGNVS IV. Roy de Suede 1334. institua l'Ordre des Cherubins, (au dire de Zieglerus) autrement appelé de Iesus. Le Collier de l'Ordre estoit composé de Cherubins, & de Croix Patriarchales en memoire du Siege Metropolitain d'Vpfale ; les Cherubins d'or émaillez de rouge, & les Croix d'or sans émaille. Au bout du Collier pendoit vne ouale de mesme émaillee d'azur, au Nom de Iesus en or, & dans la pointe de l'ouale quatre petits clous émaillez de blanc & de noir, pour signifier la Passion de nostre Sauueur Iesus-Christ crucifié à l'Arbre de la Croix. Charles, pere du grand Gustaue, ayant banny du Royaume la Religion Catholique, a abolit cét Ordre.

CHAPITRE XLI.

De l'Ordre du Cygne.

LEs Princes issus de la Maison de Clèves, pour conseruer la memoire du Cheualier du Cygne, nommé Helias, ont portez pour Ordre vn Cygne d'argent, qu'ils ont pris pour deuise, cimier, & supports de leurs Armes.

CHAPITRE XLII.

De l'Ordre de l'Ours, dit de S. Gal, en Suisse. 1213.

L'EMPEREUR Frideric II. estant venu par deuotion accomplir son vœu en l'Abbaye de S. Gal, donna de

grands Priuileges à ce Monastere, en faueur de son Abbé & de la Noblesse du Pays (en reconnoissance de ce qu'il auoit esté fauorisé par eux pour paruenir à l'Empire, par la deposition de l'Empereur Othon IV.) Frideric institua l'Ordre de l'Ours 1213. en l'honneur & memoire de S. Vrsé, braue Cheualier de la legion de Thebes, qui fut martyrisé deuant le Temple, ou la tour du Soleil à Soleurre, où le Corps y repose sous le grand Autel de l'Eglise Collegiale, & donna aux principaux Seigneurs de sa suite des Colliers & chaisnes d'or, au bout desquelles pendoit vn Ours d'or émaillé de noir. Cét Empereur voulut que cet Ordre fut conferé & conserué par les Abbés de S. Gal, suiuant la Bulle d'or de son institution. Les Cheualiers se deuoient trouuer tous les ans, excepté Lexoine, en l'Abbaye de S. Gal, à la solemnité de cet Apostre d'Allemagne, Escossois de Nation, laquelle se celebre le 16. d'Octobre, iour auquel ceux quel'on designoit pour estre Cheualiers, receuoient ledit Ordre, qui fut long-temps en vogue par tous les Cantons des Suisses, auant qu'ils se fussent affranchis de l'obeissance de la Maison d'Austriche: mais depuis que leur estat a esté en Republique, & que les Chasteaux des Seigneurs & Gentilshommes du Pays furent rasez, la memoire de cet Ordre s'est tout à fait perduë & aboly.

Aux Ar-
chiues de
cette Ab-
baye.

Fauyn.

CHAPITRE XLIII.

Des Ordres de Cheualerie instituez par les Papes.

LE Pape Iean XXII. l'an 4. de son Pontificat 1320. institua en Auignon les Cheualiers de Iesus-Christ, qui portoient vne Croix semblable à celle de Christus de Portugal, mais démail fort different. Cette Croix estoit d'or émaillée de rouge.

Les Cheualiers du Sainct-Esprit reconnus à Rome sous le nom de freres de l'Hospital du Sainct-Esprit, furent insti-

tuez 1468 par le Pape Paul II. lesquels portoient vne Croix patée blanche.

Les Cheualiers de S. George, instituez par Alexandre VI. 1498. portoient la Croix d'or, entouré d'un cercle fait en couronne de mesme.

Le Pape Leon X. institua 1520. les Cheualiers de Sainct Pierre, pour combattre & faire la guerre aux Turcs, garder & défendre de leurs courses les costes maritimes de l'Estat Ecclesiastique. Ils portoient dans vne ouale d'or l'image de S. Pierre, au bout d'un tortis de chaines d'or: L'on a veu pour vne fois iusques à quatre cens Cheualiers de cét Ordre.

Fauyn.

Le Pape Paul III. 1540. institua les Cheualiers de Sainct Paul; pendant le temps de son Pontificat, il en fit iusques au nombre de deux cens.

Le Pape Pie IV. 1560. fit des Cheualiers appelez les Pies, qui ont la charge de porter le Pape lors qu'il sort en public: durant son Pontificat il en fit 535. qu'il voulut faire preceder à Rome, & par tout où il estoit, les Cheualiers de Malthe & de Prusse.

Le Pape Sixte V. 1587. fit des Cheualiers de Nostre-Dame de Laurette, lesquels sont appelez Cheualiers dorez, ainsi que ceux dont ie viens de parler.

A Rome, l'on voit des Cheualiers Hospitaliers de Sainct Antoine, dont la pluspart sont François; & bien qu'ils soient d'Eglise, ils se qualifient toutesfois du tiltre de Cheualiers de S. Antoine; Le Chef de cét Ordre est en France dans le Viennois, en la Prouince de Dauphiné. Ceux de cét Ordre portent sur leurs manteaux, robes & soutanes noires, vne double Croix de S. Antoine, c'est à dire deux TT de satin bleu l'un sur l'autre; ce qui signifie *Taratis*, *Taratis*, mors, mors, pour monstrier qu'ils sont morts au monde.

*H. de Spō-
de Sigo-
nius. liu. 19.
an. 1261.

A Modene & à Boulogne la Grasse, il ya des Cheualiers de Saincte Marie, qui furent instituez 1233. * par Frere Barthelemy, Euesque de Vicence, de l'Ordre des Freres Prescheurs. Le Pape Urbain IV. 1261. à la supplication de ce bon

Euesque, confirma cét Ordre: Ces Cheualiers suiuoient la Regle de S. Augustin, portans la soutane blanche, & dessus l'estomach vne Croix rouge, accompagnée en chef de deux Estoilles de mesme: Leur profession estoit d'auoir vn soin particulier des veufues & orphelins, & s'estudier à apporter la paix & la reconciliation entre les particuliers: Ces Cheualiers n'auoient point de Conuent, mais vn chacun d'eux demouroit à sa maison avec sa famille. Le peuple par moquerie les appelloit les Freres de la Iubilation.

Villani, Sa-
imbenius.

CHAPITRE XLIV.

Des Ordres des Republiques de Venise, & de Génes.

DEPUIS que le Corps de Sainct Marc l'Euangeliste fut transporté d'Alexandrie d'Egypte, en la ville de Venise, cette Republique la plus ancienne & renommée de toute la Chrestienté, prit pour son Ange Gardien S. Marc, & institua vn Ordre de Cheualiers en l'honneur de ce Sainct, représenté dans leurs Armes & Banieres par vn Lyon aisé de gueules, qui a pour deuisse ces mots, *Pax tibi Marce Euangelista meus.* Le Duc & la Seigneurie ne conferent iamais cét Ordre à personne, qu'il n'ait rendu de signalez seruices à leur Republique, & le don d'iceluy apporte avec soy le tiltre de Bourgeoisie, & le priuilege de porter pour cimier de ses armes vn musle de Lyon en l'honneur de Sainct Marc; Priuilege qu'ils estiment & tiennent à vn si haut point de gloire, qu'anciennement il n'y auoit que les Princes leurs voisins qui en eussent la puissance. La mesme Republique 1562. establit l'Ordre de la Galza, pour dresser & façonner leur ieune Noblesse aux exercices de la Guerre, tant de la Mer que de la Terre.

Guistiniani.

La Seigneurie de Génes a pareillement l'Ordre des Cheualiers de S. George, qui portent à leur col vne chaisne d'or, à laquelle pend au bout vne Croix d'or émaillée de

rouge, & sur leurs manteaux, vne Croix en broderie de pareille couleur.

CHAPITRE XLV.

De l'Ordre de Sauoye, dit de l'Annonciade. 1355.

Fauyn.

Philip.
Pingon.

Paradin.

AMEDEE VI. du nom, Comte de Sauoye, dit le Verd, ayant receu de sa Dame la faueur d'un bracelet fait de ses cheueux, tressez & cordonnez en lacs d'amour, institua l'Ordre militaire du Lacs d'amour: La premiere ceremonie se fit le iour de la feste de S. Maurice, Patron de Sauoye, le 22. Septembre de l'année 1355. Il composa cét Ordre de quinze Cheualiers, ordonnant que luy & ses succeffeurs Comtes, depuis Ducs de Sauoye, seroient à iamais Chefs, Souuerains, & Grands Maistres de l'Ordre: Le Collier estoit fait de Roses d'or émaillées de rouge & de blanc, jointes l'une avec l'autre d'un double lacs de soye, couleur de poil, liurées de la Deesse Venus: dedans ces Lacs d'amour estoient entrelacez ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient, *Frappez, Entrez, Rompez, Tout*; Deuise qui se doit entendre du deuoir d'un braue Cavalier combattant à la barriere ou à l'estour: Aubout du Collier, pendoit sur l'estomach vne ouale d'or, émaillée aussi de rouge & de blanc, & dedans cette ouale estoit représenté le Cavalier S. Maurice à cheual.

Amedée VIII. premier Duc de Sauoye, qu'on éleut Papeau Concile de Basle, & appellé Felix V. augmenta l'honneur & les Statuts de l'Ordre, voulant qu'au lieu du nom du Lacs d'amour, on l'appellast l'Ordre de l'Annonciade de la Vierge Marie, qu'il mit aubout du Colier, au lieu de Saint Maurice, changeant ces Lacs d'amour de soye en Cordelieres d'or, chargées des quatre Lettres. F. E. R. T. & leur donna l'interpretation de la deuise d'Amedée IV. dit le Grand. *Fortitudo eius Rhodum tenuit*; Sa vaillance a maintenu

Rhodes. Ce changement aduint l'an 1434. Le grand Collier de l'Ordre que les Cheualiers portent aux Festes solennelles, & aux ceremonies publiques, est du poids de deux cents cinquante escus d'or, large de deux doigts & demy, composé de Roses d'or, les vnes émaillées de rouge, & les autres de blanc, & entr'elles sont des Lacs d'amour d'or percés à iour, entrelacés de la devise, F. E. R. T. en vieilles Lettres Capitales; & au bout de la Rose deuant l'estomach, sortent trois chaînons d'or, tenans vne Ouale clechée en Lacs d'amour, dans laquelle est la Salutation Angeliq. Le petit Collier est vn Hauffecol de deux doigts de large, de fin or, du poids de cent escus, sur lequel est, près à près, la devise, F. E. R. T. en petites Lettres gothiques, émaillées de blanc; & deuant l'estomach vne Ouale pareille à celle du grand Ordre. Le Sieur Capré veut qu'Amedée aye institué cet Ordre en l'honneur des quinze Mysteres de Nostre Seigneur & de la Vierge.

CHAPITRE XLVI.

*De l'Ordre de Saint Maurice & de Saint Lazare,
en Sauoye. 1434.*

Amedée VIII. Duc de Sauoye, ayant fait sa retraite au Desert de Ripaille, avec quelques Seigneurs de sa Cour, institua l'Ordre des Cheualiers Hermites de Saint Maurice, l'an 1434. tant pour conseruer la memoire de cet Inuincible & Vaillant Cheualier de Iesus-Christ, Patron de Sauoye, qu'en l'honneur de sa Lance & de son Anneau, qui sont les marques essentielles de Cheualerie, venues de main en main des anciens Roys de Bourgogne, dans l'illustre Maison des Princes de Sauoye. Amedée voulant que les Cheualiers de cet Ordre fussent vestus de cette sorte, ils portoient la Soutane & le Chaperon gris, avec la Ceinture

Philip.
Pignon.

H. de
Sponde.

*Æné Syl-
vie, en ses
comment.
Liu. 7.*

d'or, le bonnet & les manches d'un camelot rouge, & sur leur manteau & l'estomach, vne Croix pommetée de tafetas blanc, à la reserve de celle du General qui estoit en broderie d'or: cette sorte d'habit fut donné par ce Saint Duc, aux Seigneurs de sa Cour, qui se retirerent avec luy au Desert de Ripaille, dédié au Cheualier Saint Maurice, gardans la regle de Saint Augustin. Et depuis ce temps-là ces Hermites ont esté reconnus sous le nom de Cheualiers de Saint Maurice, dont le nombre dépendoit du Chef de l'Ordre. Monstrelet a eu tort de taxer la pieté & deuotion de ces vertueux & saint Duc de Sauoye.

L'Ordre de Saint Lazare dont on parle en Sauoye, fut renouué du temps du Pape Pie IV. l'an 1565. qui fit Grand Maistre de Saint Lazare Iannot de Chastillon sur Otone son parent, qui estoit Milanois; il luy accorda & à ses Cheualiers, tous les anciens priuileges concedés par les Saints Peres ses predecesseurs, à tous les Ordres militaires, tant de la Terre Sainte que de la Chrestienté; à condition qu'ils auroient soin des malades Lepreux, qui est le sujet principal de l'institution de cét Ordre. Dom Iannot de Chastillon estant mort à Verceil, l'an 1572. le Pape Gregoire XIII. desirant d'entretenir cét Ordre par l'establissement d'un Grand Maistre d'une Maison tres-Illustre, en donna la Maistrise par ses Bulles de l'année 1573. à Philébert Emanuel, Duc de Sauoye, & à ses successeurs Ducs, de son estoë & lignée: En cette mesme année, au mois d'Auril, le Duc de Sauoye fit assembler tous les Cheualiers de Saint Lazare, en la ville de Nice, sur les frontieres de Prouence, où il se fit reconnoistre pour Chef, & Souuerain Grand Maistre, & faire le serment d'obeissance, promettans de garder inuiolablement la Regle de Cisteaux, prescrite à cét Ordre par le Pape Gregoire XIII. il reforma les Statuts de la Religion, à laquelle il fit present de deux Galeres & de deux Brigantins, pour nettoyer les costes d'Italie de Pyrates & Corsaires. Les principaux Conuents de l'Ordre sont à Nice & à Turin, & le Duc de Sauoye se sert au seruice de sa personne, des Cheualiers de Saint Lazare pour

Fauyn.

ses.

ses Pages d'honneur, Gentilshommes de sa Chambre, Escuyers tranchans & d'Escurie, Maistres d'Hostel, Capitaines, Colonels, & premiers Officiers de son Estat.

Le Duc Philibert Emanuel obtint du Pape Gregoire XIII. la réunion de l'Ordre de Sainct Lazare, avec celuy de Sainct Maurice; de sorte que depuis les vns & les autres ont esté reconnus sous le nom de Cheualiers de S. Maurice & de S. Lazare: & au lieu que les Cheualiers de S. Lazare auoient accoustumez de porter vne Croix verte; depuis cette vnion ils l'ont chargez d'vne Croix pommetée blanche, affectée à ceux de S. Maurice. Les Manteaux de ces Cheualiers de S. Maurice & de S. Lazare, sont de tafetas incarnat, doublez de tafetas blanc, ayans vn cordon avec vne houe de soye blanche & verte, la Casaque & la Cotte-d'armes de damas incarnat, sur lesquels sont les Croix de ces Ordres deuant & derriere en broderie. Par la Bulle de Gregoire XIII. le Duc de Sauoye eut l'ineustiture & collation des Commanderies appartenans à l'Ordre de S. Lazare, qui sont en Espagne, aux Royaumes de Naples & de Sicile, au Duché de Milan, & aux Estats & Republicques d'Italie: Le Duc de Sauoye croyant auoir le mesme droict en France, fut empesché par l'opposition que luy fit le Roy Henry III. (le Chef de l'Ordre estant à Boigny au Diocèse d'Orleans;) & la grande Maistrise luy estoit plustost deuë de droict & d'equité qu'a pas vn autre Prince de la Chrestienté.

CHAPITRE XLVII.

De l'Ordre de Florence, dit de Sainct Estienne

Pape. 1560.

L'AN 1560. Cosme premier, Duc de Florence, fut auteur de l'Ordre de S. Estienne Pape IX. du nom, titulaire & Patron de la ville de Florence: Les Papes Pie IV. & Pie V. confirmerent cét Ordre par leurs Bulles, dans les-

Hist. de Sponde. quelles sont couchez les Statuts que doiuent obseruer & garder les Cheualiers, avec la Regle de S. Benoist. Par la confirmation, ces Papes accordent aux Cheualiers de cét
 Ordre les mesmes priuileges dont jouïssent ceux de Malthe: Leur principal Conuent est à Pise, où nul n'est receu & admis, s'il n'a fait ces preuues de Noblesse, & les Cheualiers sont obligez de seruir tant sur la Mer que sur la Terre, selon le bon plaisir du Duc de Florence, souuerain grand Maistre del'Ordre. Aux Festes solempnelles ils portent vne Robbe longue de camelot blanc, ayans des paremens rouge, & sur le costé gauche vne Croix (de la façon de celle de Malthe) de satin rouge cramoisy, à l'orle d'un galon d'or: Les Prestres portent la Croix de tafetas rouge sans orle, & les Freres seruans, vne Croix de S. Antoine, laquelle les Cheualiers portent tous les iours sur leur manteau, & qui est attaché à leur col à vn ruban noir. Durant la Guerre ils portent la Croix de l'Ordre dessus leurs Cottes-d'armes, qui est de damas, ou de camelot blanc.

 CHAPITRE XLVIII.

*De l'Ordre de Mantoïe, dit du pretieux Sang
de Nostre Seigneur Iesus-Christ. 1608.*

Hist. de Sponde. VINCENT de Gonzague I. du nom, Duc de Mantoïe & de Montferrat, fut Fondateur de l'Ordre du Sang de nostre Redempteur Iesus-Christ, dont il se declara chef & souuerain grand Maistre, & ses successeurs Ducs de Mantoïe. Cet Ordre fut confirmé par le Pape Paul V. La premiere Ceremonie se fit le iour de la Pentecoste de l'année 1608. en la Chapelle du Palais Ducal, où le Cardinal Ferdinand ceignit au Duc son pere l'espée, & luy mit au col le Collier de cét Ordre, au nom du Pere & du Fils & du Saint-Esprit; ce qu'estant fait, le Duc Vincent fit avec grande solempnité & magnificence quinze Cheualiers en l'Eglise de

S. André de Mantouë. Le Collier de cét Ordre est composé d'ouales d'or, les vnes mises en long, & les autres de large, entrelacées ensemble par des annelets clefchez de mesme. Sur les ouales en long, sont esleuez d'émail blanc ces deux mots, *Domine probasti*, & sur les autres sont des flammes de feu émaillez de rouge. Au bout du Collier pend vne oualle, dans laquelle sont deux Anges émaillez selon le naturel, tenans vn Calice couronné, sur la table duquel sont trois gouttes de Sang, émaillé de rouge, & au tour de cette ouale ces mots, *Nihil hoc triste recepto.*

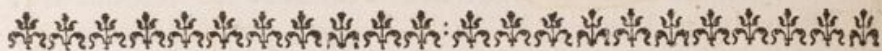
CHAPITRE XLIX.

De l'Ordre de Cypre, dit de l'Espée. 1195.

GVY de Lezignem 1192. ayant acheté de Richard I. Roy d'Angleterre, l'Isle de Cypre, pour la somme de cent mille escus d'or, institua l'Ordre de l'Espée, dont le Collier estoit composé de cordons ronds de soye blanche, lié en lac d'amour, entrelacez de lettres S, fermées d'or; Au bout du Collier pendoit vne ouale, dans laquelle estoit vne Espée, ayant la lame émaillée d'argent, la garde croiffetée & fleurdelisée d'or, & à l'entour de l'ouale la deuise, *Securitas regni.* Le Roy Guy de Luzignem donna cét Ordre à son Frere Amaury, Conestable de Cypre, & aux trois cens Barons qu'il establir en son nouveau Royaume, dont la premiere Ceremonie se fit le iour de la Feste de l'Ascension 1195. dans l'Eglise Cathedrale de Sainte Sophie de Nicosie: Il leur fit cette harangue, que tout Royaume & Estats sont comparez au corps humain, dont le Roy fait la teste, la Noblesse le bras droict, la Iustice le bras gauche, & le tiers. Estat le reste des parties; & qu'apres Dieu, l'assurance & la conseruation de son Royaume dépendoit de leur valeur & courage, lesquels pour acquerir de l'honneur, auoient postposé le repos & les plaisirs d'vne vie oyséuse de leur Maison paternelle, pour courir la fortune & les perils de la Mer, &

Steph. Lur-
fin. in hist.
Cypr.

viure dans vn autre Climat parmy des Nations barbares & inconnuës ; qu'il leur donnoit le Collier de l'Ordre de l'Espée, dans l'esperance qu'ils employeroient la leur pour la manutention de l'Estat, l'appuy de la Justice, la protection des veufves & orphelins, & pour la tranquillité & repos du public : C'est pourquoy il les exhortoit tous d'estre vnis ensemble en amour & concorde, au nom de celuy qui est la mesme paix, le Pere & le Fils & le Saint-Esprit ; c'estoit le Serment vſité des Barons de Cypre, Cheualiers de cét Ordre, qui par l'Ordonnance du Roy deuoit estre donné par le Connestable du Royaume, ou en son absence par le plus ancien Cheualier, lequel enuoyoit par apres le Serment de ce nouveau Cheualier, pour estre enregistré en la Chambre du Thresor. Les mesmes Ceremonies que nous gardons en France, s'obseruoient dans la Cypre en conferant cét Ordre.



HISTOIRE DES ORDRES de la Palestine.

CHAPITRE. L.

*De l'Ordre de Malthe, dit des Freres Hospitaliers
de S. Jean Baptiste de Hierusalem. 1104.*

QVELQUES années auparauant le voyage de nos Paladins François, pour la conqueste de la Palestine, il y eut des Marchands de la ville de Melphe, située au Royaume de Naples, lesquels visitans les saints Lieux de Hierusalem, honorez des Mysteres sacrez de nostre Redemption, obtinrent permission du Calife d'Egypte, moyennant vn tribut annuel, de bastir vne maisonnette, pour s'y retirer & ceux

de leur nation, qui feroient le voyage de Hierusalem ? Ils firent bastir vne Chapelle sous l'inuocation de Nostre-Dame, vis à vis l'Eglise du Patriarche, & firent venir du Royaume de Naples des Religieux Hermites de S. Augustin, afin d'y celebrer en langue Latine le diuin Seruice, qui peu de temps apres bastirent vn superbe Temple à l'honneur de Sainte Marie Magdelaine. La pieté & la deuotion de ces Religieux, donna occasion à vne multitude incroyable de pelerins de passer outre mer, dont les aumosnes augmentèrent le nombre & leurs reuenus. Ces Pelerins considerans le bon traitement qu'ils receuoient de ces Religieux, les vns prenoient leur saint habit, & les autres se mettoient à seruir & panser les malades; de sorte que pour leur grande hospitalité, on les nomma Freres Hospitaliers de Saint Iean Baptiste, en l'honneur duquel ils firent bastir vne somptueuse Eglise avec vn Hospital tout ioignant icelle ? Non contents de cela, ils prirent aussi le soin de conduire les Pelerins, & d'asseurer les passages contre les courses des Sarrazins.

Nos Paladins François ayans conquis la Ville de Hierusalem, le Roy Baudoüin I. confirma les Hospitaliers en vn si saint office, & leur bailla de grands biens, leur permettant le maniment des armes, ainsi qu'il auoit fait aux Chanoines reguliers, gardiens du S. Sepulchre; de sorte qu'il les establit Cheualiers de S. Iean 1104. pour traiter & consoler les Pelerins de la Terre Sainte, de quelques pays & nation qu'ils fussent, les secourir & panser dans leurs maladies, qui estoit leur quatrième vœu, outre ceux d'obedience, de pauvreté & de chasteté qu'ils firent cette mesme année, entre les mains du Patriarche de Hierusalem, le reconnoissans pour Chef & Superieur; & afin d'estre distingué des Cheualiers du S. Sepulchre, ils prirent l'habit noir des Hermites de S. Augustin, portans dessus l'estomach, au costé gauche, vne Croix de toile blanche à huit pointes, en representation des huit beatitudes Celestes; & pour donner plus d'épouuante & de terreur aux Sarrazins, ils portoient à la guerre la Cotte-d'armes rouge, ayans dessus la Croix blanche; mais dans leurs Monasteres, & le iour de leur Profession, ils

portoient seulement vne Robbe noir. Girard qui auoit l'intendance de l'Hospital l'an 1110. leur institua certains Statuts & Reglemens, que les Papes depuis confirmerent; & comme le nombre de ces Cheualiers se fut accru & multiplié en hommes, & qu'ils eurent acquis par leur proïesse de grands biens. ils se soustraient de la jurisdiction & obeïssance du Patriarche, eslisans de leur Corps vn Grand Maistre.

Girard de Saint Didier, Gentilhomme François de la Province de Picardie, fut le premier, qui eut pour successeur *Raymond de Polignac*, de la langue d'Auergne, l'vn des deuanciers des *Vicomtes de Polignac* d'à present; & comme *Saladin*, Soudan de Babylone, eut pris Hierusalem sur le Roy Iean de Brienne, les Cheualiers Hospitaliers se virent obligez de faire leur retraite à Acre, & le Soudan Helpy, l'an 1290. s'en estant rendu maistre, ces Cheualiers ayans soustenu fort long-temps le siege, avec tout le courage & la valeur possible, furent à la fin contraints de se mettre dans leurs Nauires, & d'abandonner la ville d'Acre; Cinglans en haute Mer, ils se retirerent avec *Henry de Lezignem*, Roy de Cypre, qui leur donna dans son Royaume la ville de *Limisson*, pour y faire leur residence. Quelques années apres, s'estans mis à parcourir, avec leurs Vaisseaux, les Mers d'Egypte & de la Grece, ils surprirent la ville de Rhodes, l'an 1309. par vn admirable stratageme, laquelle venoit d'estre enuahie par les Sarazins, sur l'Empereur de Grece; les Chefs de l'escadron destiné à cette entreprise, habillez en Bergers, parurent au port de Rhodes, du costé de la terre, avec dix ou douze Troupeaux de Moutons, parmi lesquels il y auoit vn nombre des plus vaillans Soldats, qui marchoiert à quatre pattes, couuerts de peaux de Moutons; & entrans dans la ville ils s'emparerent de la porte: Les Citoyens fort surpris & estonnez d'vn accident si impreueu, pensans se sauuer à leur Port, se virent à l'instant mesme inuestis par l'armée Nauale des Hospitaliers, qui se saisirent du Port & de tous les Vaisseaux, se rendans maistres de la Ville & de toute l'Isle de Rhodes, & de cinq Ilettes qui l'entourent. Depuis ce temps-là les Hospitaliers pri-

rent le titre & le surnom de Cheualiers de Rhodes, & pour armes de la Religion, de gueules à Croix d'argent. L'Histoire de cette prise * estoit representée dans les Tapisseries du Grand Maistre d'Aubusson, l'un des ancestres de ces vaillans Comtes de la Feüllade, qui ont perdu la vie au li& d'honneur, pour le seruice de nos Princes.

* Hist. de Malthe, par Antoine Bosio.

Les Sarazins & les Turcs fort impatiens de la perte de cette Isle, vinrent assieger Rhodes avec vne flote tres-puissante; mais Amedée le Grand, Comte de Sauoye, étant arriué sur ces entrefaites, contraignit les Sarazins, apres vne notable perte de leur armée, de se retirer, & empescha que Rhodes ne tombast derechef entre leurs mains; d'où pour marque d'honneur, il remporta les Armes de la Religion, avec ces Lettres enigmatiques. F. E. R. T. *Fortitudo eius Rhodum tenuit.*

L'an 1346. il y auoit dans vne Cauerne de l'Isle de Rhodes vn furieux Dragon, enuiron grand comme vn Cheual, de moyenne taille, qui infectoit par son halaine puante tout l'air d'alentour; deuant les hommes & les bestes, & donnant del'épouuante à vn chacun par son sifflement effroyable. Elion de Villeneuve, Grand Maistre de la Religion, voyant qu'il n'y auoit pas moyen de le faire mourir, deffendit à tous les Cheualiers de passer près de son Repaire, sur peine d'estre degradez de l'Ordre. Nonobstant cette deffence, le Cheualier *Deodai de Gozon*, de la Langue de Prouence, se resolut de mettre en execution ce qu'il auoit projecté en son esprit, par vne merueilleuse inuention: à cet effet il fit faire au naturel la figure de ce Dragon, accoustumant peu à peu son cheual & deux forts puissants Dogues, à l'approcher de près, & l'attaquer de tous costez, lors qu'il se remueroit par de certains ressorts, comme voulant les engloutir. Vn iour donc, ce valeureux Cheualier, armé de pied en cap, & ayant mis son esperance en Dieu, alla combattre ce Monstre dans sa Cauerne; où apres auoir brisé sa Lance sans pouuoir percer ses écailles, plus dures que le fer, & voyant qu'un de ces Dogues l'auoit attrapé par ses parties honteuses, il descendit promptement de cheual, & luy plongea son espée dans

A. Bosio,
Liu. 3.

Hist. de
Sponde.
1546.

la gorge, la tournant durant quelque temps, avec tant de vigueur, que ce Dragon venant à cheoir, apres auoir perdu son sang, renuersa dessous luy ce braue Cheualier, fort traouillé de lassitude & de la puanteur. Son seruiteur qui estoit vn peu éloigné, pour obseruer la fin & l'issuë du combat, accourut à la haste, pour secourir son Maistre, lequel il desarma, le faisant reuenir avec des excellents remedes. Ce qu'estant fait, de Gozon fut trouuer le Grand Maistre, qui dissimulant à lors la joye & le contentement qu'il en pouuoit auoir, le degrada de l'Ordre, & le fit mettre en prison pour garder la rigueur de la discipline, en punition de ce qu'il auoit violé sa deffence: mais peu de iours apres il le restablit avec beaucoup d'honneurs, exaltant hautement sa vertu & la grandeur de son courage; & tout l'Ordre demeura tellement affectionné à Gozon, qu'apres le deceds du Grand Maistre de Villeneuue, il fut son successeur; & pour marque eternelle de cette action glorieuse, on fit grauer sur son Tombeau ces mots, *Le Vainqueur du Dragon*. Le Cheualier de Foxan escrit, qu'en la Maison de Gozon se trouuoit vne pierre sortie de la teste de ce Dragon, de la grosseur d'vne Oliue, reluisante de diuerses couleurs singuliere contre tous venins, & qui faisoit botuillir toute sorte de liqueur dans laquelle on la mettoit. Cette pierre appelée celle du Grand Maistre, demouroit en partage à l'ainé de Gozon: Et comme du temps du Roy Henry III. vn Soldat natif de Vienne en Dauphiné, eut pris par force & saccagé le Chasteau de Gozon, il la presenta au Roy Henry IV. pour lors Roy de Nauarre.

Le Soudan d'Egypte, l'an 1403. lassé des courses continuelles des Cheualiers de Rhodes, rechercha de paix *Philibert de Naillac*, Grand Maistre de l'Ordre, faisant vn traité avec luy, par lequel il accorda que la Religion pouroit auoir des Hospitaux en Ierusalem & à Rama, & promit de rendre les places qu'il tenoit en Syrie, & la liberté du commerce pour toute la Chrestienté, & que les Pelerins pouroient voyager dans la Palestine, en toute seureté & assurance.

Mahomet, Empereur des Turcs, ne pouuant souffrir que
l'Isle

l'Isle de Rhodes, si voisine de ses Estats, fut possédée par les Cheualiers de Saint Iean de Ierusalem, qui ostoyent aux siens la liberté de la Mer, sans reconnoistre son Empire en façon quelconque, quelque effort ou ruze qu'il y eut apporté; se contentant mesme de quelque petit tribut, ou de quelques presens, pour couvrir la honte d'auoir esté repoussé par plusieurs fois, avec perte de ses Gens, se resolut enfin, apres vne longue & meure deliberation, poussé de la haine qu'il leur portoit, & à la sollicitation de quelques traistres qui s'estoyent retirez aupres de luy, d'assiéger la ville de Rhodes, équipant pour ce sujet vne grosse flotte le plus secretement qu'il put: Il en donna la conduite au Bachat Misar, issu de la race des Paleologues, qui attaqua Rhodes le 23. de May 1480. d'où il fut courageusement repoussé par *Pierre d'Aubusson*, Grand Maistre de l'Ordre, qui soutint pendant trois mois tous les assauts effroyables des Turcs, dont il en fit demeurer sur la place neuf mille, & en blessa plus de quinze mille, contraignant ce Bachat de se retirer honteusement.

Phillippes de Villiers l'Isle-Adam, de la Langue de France, personnage fort recommandable pour sa vertu & sa vaillance, fut esleu Grand Maistre pendant son absence, vn mois auparauant ce dernier siege de Rhodes, où il trouua environ 5000. personnes capables de porter les armes; entre lesquels il y auoit 600. braues Cheualiers, & 400. Albalestriers de Candie, qui combattirent fidelement avec les gens de la Marine; les Païsans ayans esté employez aux Trauaux. *André d'Amaral*, Portugais, Cheualier à la grande Croix, Prieur de Castille, & Chancelier de l'Ordre; renommé d'ailleurs par ses beaux faits, & par son eloquence, mais ambitieux outre mesure, qui creuant de rage & dépit, de ce que l'on auoit esleu pour Grand Maistre, *de Villiers l'Isle-Adam*, avec lequel il auoit eu autresfois quelque querelle, & voyant sa brigade perduë, se resolut enfin de trahir son honneur & sa Religion: à cét effet il donna aduis à Solyman de ce qui se passoit dans les Conseils ausquels il assistoit, & de tout ce qui pouuoit estre nuisible aux assiegez; il fut secondé en sa

Antoine Bosio.

tom. 2.

Liu. 11. &

12.

Hist. de

Sponde.

1480.

A. Bosio.

Hist. Hof-

pit. tom. 2.

Liu. 18. 19.

20.

Beaucair.

Liu. 17.

Jacques
Bastard de
Bourbon,
en sa Re-
lation.

trahison par vn Medecin Iuif, que *Selim*, pere de *Solyman*, auoit enuoyé à *Rhodes*, comme espion, ne iouant pas mal son per-
sonnage, & qui se fit baptiser, afin de mieux tromper l'Or-
dre. *Solyman* donc se resolut d'entreprendre ce siege, decla-
rant à ses Gouverneurs, que la belle occasion qui se presen-
toit, de la pluspart des murailles de *Rhodes* qui estoient
par terre, qu'on ne pouuoit refaire si-tost, l'incitoit à cet-
te entreprise, & que c'estoit vne chose fort honteuse,
de souffrir vn petit nombre de Corsaires au milieu de son
Empire, qui luy troubloient toute la Mer; & qu'il auoit
trouué dans les aduis de son pere *Selim*, qu'il estoit neces-
saire, pour l'establissement de son Estat, d'employer tou-
tes ses forces, afin de prendre *Rhodes*. Les raisons de *Solyman*
furent appuyées par le conseil du Bachat *Mustapha*, son
beau-frere, bien que les autres Bachats ne fussent pas de son
sentiment? *Solyman* enuoya d'abord trente longs Vaisseaux
pour empescher que *Rhodes* ne fut raitaillée; & le 26. de
Iuin 1522. le Bachat *Mustapha* parût deuant l'Isle avec sa
Flotte composée de trois cens voiles, qui depuis s'accrut
iusques au nombre de quatre cens. Les Turcs assirent leur
Camp hors la portée du canon, & leur Armée estoit pour
lors composée de plus de deux cens mille hommes.

Hist. de
Sponde,
1522.

Solyman, quelques iours apres, estant aduertiy que les
Turcs vouloient abandonner le siege, estans accablés de la
faim, de miseres, & de coups de canon, crians qu'on les me-
noit à la boucherie, partit de Constantinople, & arriua au
Camp le 26. d'Aoust, ou d'abord sa presence r'anima les cou-
rages abbatu des Soldats, auxquels il protesta qu'il ne par-
tiroit point que la Ville ne fut prise, où qu'il y mourroit à
la peine. C'est vne chose effroyable, ce que les Historiens
racontent des assauts, & des combats, des meurtres & des
carnages, des bouliuersemens de murailles & bouleuards, par
cinquante-cinq mines qui furent faites: Mais la force & le
courage des assigez est bien plus admirable, d'auoir souste-
nu les efforts d'vne infinité d'ennemis, *De Villiers l'Isle-Adam*,
Grand Maistre, faisant luy seul plus par sa vigilance, tant de
jour que de nuict, que tous les autres ensemble, bien qu'il

n'y eut pas vn des Chefs, & des Cheualiers, qui ne s'acquittat dignement de son deuoir; & peu s'en falut que *Solyman*, voyant le grand massacre de ses gens, ne tuaist de dépit *Mustapha*, autheur de cette guerre, lequel pour répondre à l'estime qu'on auoit tousiours eu de luy, taschoit de ruiner vn boulevard par de nouvelles mines: mais ses efforts ayans esté inutiles, les Turcs desesperans de la prise de Rhodes, & les Iannissaires refusans d'aller à l'attaque des Forts, chacun songeoit à plier son bagage; & desia quelques-vns se retiroient dans leurs Vaisseaux, lors qu'un miserable traistre venant à sortir de la Ville, donna aduis à *Solyman* que les Soldats de Rhodes estoient tous tués ou blessés, & on receut à l'heure mesme des lettres du Chancelier *Amaral*, qui confirmerent la mesme chose: Ce qu'ayant esté diuulgué par l'Armée, on reprit courage, sur l'esperance du pillage; & le *Bachat Acmet*, Capitaine fort experimenté, qui tenoit la place de *Mustapha*, recommença de nouvelles batteries.

Mais ceux de Rhodes rendirent tous leurs efforts vains par leur courage, & la trahison d'*Amaral* estant decouuerte, * on luy trencha la teste. Enfin au commencement de Decembre, *Acmet* reconnoissant que le grand meurtre de ses gens faisoit perdre courage eux autres, porta *Solyman* à inuiter ceux de Rhodes à se rendre à composition; & ayant escrit au grand Maistre, qui enuoya vers luy des Cheualiers, lesquels apres plusieurs Conferances, la Ville estant reduite à vne extrême necessité, arresterent la composition avec des conditions honorables & auantageuses. Le Iour de Noël *Solyman* faisant son entrée dans la Ville, traitta fort honorablement le Grand Maistre, qui desia l'auoit esté trouuer dans le Camp, & le visita mesme dans sa maison, en l'appellant son pere: il l'exhorta de ne se pas laisser accabler à la tristesse, pour la perte d'une Principauté, qui estoit vn ioüiet de la fortune, & le sollicitant de demeurer avec luy par promesses de grands honneurs, & recompenses: Dequoy de *Villiers l'Isle-Adam* l'ayant remercié, luy répondit, que c'estoit vn hazard d'estre vaincu; mais que de l'auoir esté par vn grand Prince, celuy estoit honneur, & non pas infa-

* Le 30.
d'Octobr.

mie, mais que d'abandonner & faire banqueroute à sa Religion, ce seroit vne impieté, & vne insigne lascheté, qui ne meriteroit aucune excuse : Ainsi ayant esté honnestement congedié, il fit voile en Candie avec ses Cheualiers le premier iour de Ianuier.

L'Isle-Adam arriua en Candie, apres auoir souffert vne grande tempeste, & perdu quelques Nauires, & force meubles, où il fut honorablement receu par les Gouverneurs, ausquels il fit sa plainte, leur disant que la Republique de Venise auoit preferé de conseruer l'amitié d'un Tyran infidele, qui ne gardoit aucune foy aux Chrestiens. plustost que de sauuer Rhodes, leur rempart, & celuy de toute la Chrestienté ; ils ne peurent s'excuser autrement, qu'en hauffant les espauls. Ayant sejourné quelque temps en Candie, il passa en Sicile, & aborda à Messine aux premiers iours de May, ou les larmes furent la pompe de sa reception, voyant sa Flotte toute delabrée, & vn appareil si lugubre, sans aucunes Enseignes déployées, qu'une qui representoit vne Nostre-Dame de Pitié, avec ces paroles, *Afflictis spes unica rebus. Vous estes l'unique esperance parmi les afflictions*, sans aucun fanfare de Trompettes ny coups de canon. Le Viceroy de ce Pays le receut avec fort grand honneur, & apres que son Armée eut esté affligée de la peste, il fit voile à Naples, & delà à Oruiette, où il s'arresta quelques iours par l'ordre & le commandement du Pape, qui l'enuoya visiter par le grand Maistre de sa maison. L'Isle-Adam, à son arriuée à Rome, fut receu du Pape honorablement, qui fit quelques pas au deuant de luy ; & comme il s'approchoit pour luy baiser les pieds, il l'embrassa avec larmes, l'appellant grand Soldat de Iesus-Christ, & deffenseur constant de la Foy. Le Pape Adrian VI. estant mort peu de iours apres cette entreueüe, Clement VII. qui fut son successeur, donna à l'Isle-Adam pour sa demeure Vviterbe, iusques à ce qu'il eut trouué vn lieu plus propre & plus commode : Le Grand Maistre enuoya à l'Empereur Charles-Quint des Ambassadeurs, pour luy demander l'Isle de Malthe, située entre la Sicile & l'Afrique, lequel apres plusieurs difficultez luy accorda & à ses

Cheualiers ladite Isle, en l'an 1530. le 25. d'Avril ; le Grand Maistre & l'Ordre l'accepterent, avec le consentement qu'ils auoient eu dés l'an passé des Roys de France, d'Angleterre, de Portugal, & des autres Princes, dans les Terres desquels ils ont des Commanderies, & en prirent possession le 26. d'Octobre, à la charge & condition de donner tous les ans, le iour de la Toussaincts, vn Faulcon au Vice-Roy de Naples, & d'en faire la foy & hommage aux Roys de Naples, à leur auenement à la Couronne. Depuis leur residence en ce lieu, on leur a donné le furnom de Cheualiers de Malthe.

Solyman, sur la fin de ses iours, ayant les oreilles rompuës des plaintes qu'on luy faisoit continuellement, des courses des Cheualiers de Malthe ; si bien que la Nauigation d'Asie & de l'Afrique n'estoit plus libre à ses Sujets, ny mesme le sacré Pelerinage de la Meque ; & que le Roy d'Espagne, ennemy iuré des Othomans, ne brassoit rien contre l'Empire, que ces Cheualiers n'en fussent des premiers, & leur Isle estant prise, non seulement ces dangers cesseroient, mais que ce lieu seroit fort propre pour incommoder la Sicile, l'Italie & l'Espagne, & boucher le passage aux Chrestiens ; ainsi il prit resolution d'attaquer cette Isle, commençant à faire de grands preparatifs, tant par Mer, que par Terre. Iean de la Vallette Parisot, Grand Maistre de l'Ordre, & ses Cheualiers, eurent des aduis de diuers endroits d'Orient, que cette tempeste alloit fondre sur Malthe : La Flotte de *Solyman* commandée par *Mustapha*, fort vaillant & expérimenté Capitaine, composée d'environ quarante mille Soldats, & de deux cens Nauires, partit de Constantinople, & arriua à Malthe le 18. de May 1565. Apres quelques legeres escarmouches & combats, les Turcs attaquèrent avec furie la Forteresse de Sainct Herme, laquelle fut défenduë vaillamment par les Assiegez durant vingt. quatre iours, & ayans tué 4000. Turcs, & *Dragut* Vice-Soudan de Tripoli, l'vn des plus grands & courageux Capitaines de *Solyman* ; en fin cette Place fut prise avec perte de deux mille Chrestiens, entre lesquels il y auoit cent dix Cheualiers de la Religion.

Jacques
Bosio.

Hist. de
Sponde,
1565.

Pierre
Boissat.

Iean Bau-
doüin.

Monfieur
de Thou.

Dequoy le Grand Maistre estant estonné, sans toutefois perdre courage, au contraire excitant les autres à se bien défendre, il enuoya derechef vers Garcia de Toledo, Vice-Roy de Sicile, pour presser le secours qu'il attendoit de luy, les Forteresses de S. Michel & de Burge estant desia ruinées par les coups de canons, & comme Malthe ne subsistoit plus que par le courage du Grand Maistre, & de quelque peu d'autres, qui estoient resolués de mourir pour la défense de la Foy: Le Vice-Roy arriua qui mit à terre enuiron huit mille hommes, lors que les Turcs desesperans de prendre cette Isle, se preparoient à leur retour, qui voyant vn si petit secours, se resolerent de le combattre, esperans que l'ayant défait, cela osteroit le courage aux Assiegez, & qu'ainsi la Guerre seroit bien-tost terminée. Ils détachèrent de leur Armée dix mille hommes pour attaquer ce secours; mais trouuans des gens frais, qui ne desiroient que de combattre, apres vne perte notable de leurs Soldats en cette occasion, ils furent contraints de prendre la fuitte vers leurs Nauires & Vaisseaux; & ceux qui tenoient à honte de leuer vn siege volontairement, furent enfin chassés par la force & la valeur des Chrestiens, & mirent les voiles au vent le 12. de Septembre, ayans employé quatre mois de temps à ce siege, & perdu enuiron quinze mille Soldats, & huit mille hommes de marine: Le Grand Maistre, qui par sa prudence, sa vigilance & son courage, auoit conserué cette Isle, voyant que les ennemis s'en estoient en allez, qui luy auoient tué 250. Cheualiers, & 3000. Soldats, & bien autant d'autres personnes, rendit graces à Dieu par les prieres de Quarante-heures, & ordonna que tous les ans la veille de Nostre-Dame, en memoire du secours qui leur estoit venu, on feroit des Prieres par routes les Eglises de l'Ordre, & que le iour precedent on celebreroit la Messe pour ceux qui auoient esté tuez au combat. Je me suis vn peu estendu en ce discours, afin que chacun reconnut l'estime & l'honneur que l'on doit auoir pour cette auguste Religion, qui est le rempart de la Chrestienté contre les forces de l'Empire Othoman.

Cette Religion de Malthe est composée de huit Nations, autrement appelez Langues.

La premiere est celle de Prouence, dont le Chef est appellé Grand Commandataire de l'Ordre; en cette Langue sont les grands Prieurez de S. Gilles, & de Toulouse.

L'Auuergne est la seconde Langue, dont le Chef à titre de Marechal de l'Ordre, qui a le grand Prieuré d'Auuergne.

La France est la troisieme, dont le Chef à titre de grand Hospitalier de l'Ordre: en icelle sont les grands Prieurez de France, d'Aquitaine, & de Champagne, le Bailly Capitulaire de la Morée, & le Bailly Capitulaire Tresorier general de l'Ordre.

L'Italie est la quatrieme, dont le Chef est Admiral de l'Ordre, qui contient les grands Prieurez de Rome, de Lombardie, de Venise, de Pise, de Barlete, de Messine, & de Capoue.

L'Arragon est la cinquieme, qui comprend les Royaumes de Nauarre, d'Arragon, & les Comtez de Catalogne, de Serdaigne & Roussillon, &c. dont le Chef à titre de grand Conseruateur de l'Ordre, en cette Langue est le grand Chastelain d'Ampuessà.

L'Angleterre est la sixieme, dont le Chef est grand Turcopolier de l'Ordre, c'est à dire Colonel de la Caualerie; elle comprenoit autrefois les grands Prieurez d'Angleterre, d'Escoffe & d'Irlande.

L'Allemagne est la septieme, dont le Chef porte le tiltre de grand Bailly de l'Ordre, & sous cette Langue sont compris les Royaumes d'Hongrie, de Boheme, de Pologne, de Dannemarq, de Suede, & tous les Estats d'Allemagne.

La Castille est la derniere, dont le Chef est nommé grand Chancelier de l'Ordre, & cette Langue comprend les Royaumes de Leon, de Castille, de Portugal, des Algarues, de Grenade, de Toledé, de Galice, & d'Andalousie. Pour estre receu & admis à cet Ordre, le plus illustre & renommé de toute la Chrestienté, il faut faire preuue de sa Noblesse de quatre races, tant du costé paternel que maternel, auoir vingt ans, estre nay de legitime mariage, à la reserue des

Bastards des Roys & Princes de la Chrestienté, qui pour l'éclat & la splendeur de la Maison, d'où ils sont aduoüez, ne sont pas sujets à ces preuues, pouuans estre receu Cheualiers à huiët & à neuf ans.

CHAPITRE LI.

De l'Ordre Teutonique, dit de Prusse. 1191.

Guaguin.

VN certain Alleman, poussé de pieté & de deuotion, se vint retirer en Hierusalem avec sa famille, durant la Conqueste de la Terre Saincte. Ce sainct homme employa ses biens à receuoir & nourrir les Pelerins de sa Nation; à cét effect, il fit bastir de ses propres deniers vn petit Hospital avec vne Chapelle, à l'honneur de Nostre-Dame, du consentement du Patriarche du lieu. Ce deuot personnage eut pour compagnons plusieurs Gentilshommes de sa Nation, qui contribuerent avec luy de leurs moyens pour vne telle œuure de charité, nourrissans & pansans les Allemans qui faisoient le voyage d'outre-mer. Quelques Citoyens des Villes de Bremen & Lubeck en Allemagne, fort riches & puissans, faisans bource commune entr'eux, se mirent de compagnie avec ceux de l'Hospital Nostre-Dame, & bastirent l'an 1191. en la Ville d'Acre vn magnifique & superbe Hospital à l'honneur de la Vierge Marie, prenans tous le tiltre de Cheualiers Teutons, & la Regle de S. Augustin, avec la robbe & le manteau blancs, & pour armes de leur Ordre, d'argent à la Croix potencée de sable, chargée d'vne autre Croix d'argent, à laquelle le Roy S. Louïs estant outre-mer (au raport de Funcius) adjoüta le Chef de celle de France, portans cette Croix sur l'estomach. Ces Cheualiers de la maison des Teutons, firent profession & vœu de paureté, de chasteté & d'obediencce entre les mains du Patriarche de Hierusalem nommé Heraclius, & composerent leur Regle sur le modele de celle des Cheualiers Hospitaliers de
Sainct

Saint Jean & des Templiers ; les premiers pensans les malades, & les autres gardans les chemins à l'encontre des Sarrasins.

Le Pape Celestin III. l'an 1195. confirma cét Ordre Teutonique, & obligea les Cheualiers à dire certaines Prières par chacun iour, leur commandant de laisser croistre leurs barbes à la façon des Hermites de S. Augustin, & ordonnant que nul ne fut receu en cét Ordre, s'il n'estoit Gentilhomme de race, & Allemand de Nation : Henry de Valpot* Cheualier fort courageux & magnanime, fut le premier Grand Maistre de l'Ordre des Teutons ; de son temps l'on bastit le grand Hospital d'Acre : Othon de Kerpen luy succeda. Apres la mort de Kerpen, on éleut à sa place Herman de Bart, qui eut pour successeur Herman de Saltza. L'Empereur Frideric II. ayant fait le voyage d'outre-mer, demanda à Saltza des Cheualiers Teutons, qu'il amena avec luy ; & estant arriué en Allemagne, il donna aux Cheualiers de cét Ordre la Prouince de Borussie, nommé la Prusse, dont les Habitans estoient Idolatres, qui rauageoient & pilloient souuent le pays de Saxe : Apres la publication de la Croisade, l'on assembla vne puissante Armée sous la conduite du Bulgraue de Melkembourg, qui, ayant rencontré les peuples de Prusse, leur liura combat, faisant demeurer sur la place plus de cinquante mille de ces Idolatres. Apres cette memorable & signalée Victoire, les Cheualiers Teutons se portèrent courageusement à la conquête de ce Pays, où ils bastirent la Ville de Mariembourg, & vn superbe Temple sous l'inuocation de la Vierge Marie, & cette place fut depuis le Chef de leur Ordre. Ces braues Cheualiers s'estans rendus les Maistres de la Prusse, de la Liuonie, & d'vne partie de la Lithuanie, par le secours des Princes d'Allemagne, & estans entrez dans la plus grande rigueur de l'Hyuer en Borussie, avec leur grand Maistre Conrad Landgraue de Hesse, ayans surpris ces peuples à l'improuiste, les forcerent de se faire baptiser ; & Odoacre Roy de Bohème, pour les tenir en bride, fit bastir alors la Ville & Forteresse de Conisberg, qui sert à present de sejour au Duc de la Prusse. Pendant

Fauyn.

* Guaguin
en son Catalogue
des grands
Maistres.

que Boppo d'Osterne estoit allé avec ses Cheualiers pour conquerir Curon, les Prussiens se reuolterent contre-eux, & à iour nommé abjurerent la Religion Chrestienne, ayans brûlé plusieurs Eglises, massacré les Prestres, & chassé tous les Chrestiens de Prusse. Le grand Maistre d'Osterne receut vn prompt secours des Princes d'Allemagne, & du Roy de la France, lequel combattit ses Idolatres par plusieurs fois, qui furent tantost vaincus, & tantost vainqueurs, les forçant à la fin de donner des ostages, & luy promettre fidelité. Mais ce peuple tout furieux, sans auoir souuenance ny memoire de ses ostages, ne laissoit pas de faire mourir les Cheualiers Teutons qu'il pouuoit attraper: Cecy estant venu à la connoissance de l'Ordre, l'on fit dresser deux Gibets deuant le Chasteau de Conisberg, où l'on pendit les trente ostages. Cette execution mit ses peuples dans vne telle furie, qu'ayant leué vne puissante Armée, tout l'Ordre fut alors en branle d'estre exterminé, par la mort du Grand Maistre, du Marechal, & de quarante Cheualiers, à raison que ces peuples furent assiste des forces de Ladislas Iagellon Roy de Pologne, auquel se rendit la Prouince de Prusse, le 15. de Iuillet de l'année 1410. à la reserue seulement de Mariembourg, qui fut deffendu vaillamment par le Commandeur de Plauenne, qui fut élu Grand Maistre à la place d'Ulric: Les Polonois refusans les iustes conditions de paix, qui leur furent offertes par les Cheualiers Teutons, la fortune commença à leur tourner le dos, & à se mettre du costé des Teutons, lesquels reprirent plusieurs de leurs Places: Enfin apres plusieurs combats, dont * le dernier se donna le 10. d'Octobre de l'année 1410. en vn Village nommé Lancy, appartenant à des Religieux de Coronouie, & qui fut si sanglamment opiniastré, qu'on vint aux mains iusques à trois fois, les combattans s'estans reposez & bandez leurs playes d'vn mutuel consentement à la premiere, & à la seconde reprise; la Victoire enfin demeura aux Polonois, & on l'estima dauantage que celle de Grunneuaud, parce qu'elle fut gagnée avec plus de trauail & de difficulté, les Teutons y ayant perdu 8000. de leurs soldats, & vn grand nombre de

*Guaguin,
in descrip.
Sarmat.*

* Martin
Cromer,
li. 16. & 17.
Michou.
liu. 4. ch.
43.

prisonniers : Mais l'année suiuate il se fit vne Paix beaucoup plus aduantageuse aux vaincus, qu'aux victorieux.

Les Prussiens se plaignans depuis quelques années de la domination insupportable des Cheualiers Teutons, & s'estans reuoltez contre eux, le Pape Nicolas V. ayant sceu l'estat de leurs affaires par le rapport de son Legat, commanda à ces peuples, sur peine d'Excommunication, de demeurer en leur premiere obeïssance: mais persistans dans leur opiniastrété, l'Empereur Frideric III. auquel les vns & les autres s'estoient rapportez pour accorder leur different, au lieu de soulager ces peuples, les condamna à vne amende de 6000. florins, avec commandement d'obeïr aux Cheualiers, qui par leurs armes & l'effusion de leur sang, auoient retiré cette Prouince d'entre les mains des Infidelles: cela mit ces peuples en telle fureur, qu'ils s'armerent contre les Cheualiers Teutons, en prirent & en tuerent plusieurs, ruinans leurs Chasteaux, & se rendans les Maistres de cinquante-cinq Places; mais voyans qu'ils auoient besoin d'estre assistez & secourus d'ailleurs, ils vinrent trouuer cette année 1454. Casimir Roy de Pologne, pour se donner à luy avec toute la Prusse & la Pomeranie; & voyant que le Senat estoit irresolu, & que le Cardinal Saigné, Euesque de Cracouie, n'en estoit pas d'aduis, ils dirent tout haut & clair qu'ils chercheroient d'autres Protecteurs, (Ladislas, Roy d'Hongrie & de Boheme, desirans bien les auoir en sa protection) les Polonois, pour ne point laisser eschaper vne si belle occasion, accepterent leurs offres, quoy qu'ils preueussent bien les nouveaux troubles que cela causeroit entre la Pologne & l'Allemagne; de sorte que le Roy Casimir, en entrant dans la Prusse, receut le Serment de fidelité de ces peuples, & leur diminua les tributs dont ils se plaignoient. Les Cheualiers Teutons fauorisez de l'Empereur Frideric III. leuerent vne puissante Armée, & ayans surpris la nuit l'Armée des Polonois, ils taillerent en pieces plus de trois mille de leurs Soldats, & prirent prisonniers plus de 136. Gentils-hommes, renuersans les tentes & pauillons, & pillans le bagage & les prouisions de l'Armée, contraignans

le Roy Casimir de se retirer en compagnie seulement de deux de ses domestiques. Apres cette signalée Victoire, le Grand Maistre de l'Ordre s'assujettit & remit à son obeissance les Villes qu'on luy auoit enleuées, & l'année ensuiuante il conclud la Paix avec la Pologne. * L'an 1500. Valterus, Grand Maistre de cét Ordre, triompha glorieusement de l'Armée des Moscouites, qui estoit venu pour rauager la Prusse & la Lithuanie.

* Guaguin,
in descrip.
Sarmat.

Chytra
Saxon. lib.
II.

Albert Marquis de Brandebourg, Grand Maistre de Prusse, s'ennuyant de faire la guerre contre Sigismond Roy de Pologne, son Oncle, fit Paix avec luy, à condition qu'il luy presteroit le Serment avec solemnité, qui estoit le sujet de leur Guerre, & que Sigismond le feroit Prince seculier, & Cheualier de son Ordre. erigeant la Prusse Orientale en Duché, qui releueroit de la Pologne. Par cét accord fait en l'année 1525. Albert 34. Grand Maistre des Cheualiers Teutons abjura & renonça à son Ordre, se faisant Lutherien, se mariant l'année d'après à Dorothee de Dannemarq. Ensuite de cette Inuestiture, les Cheualiers de Prusse firent election d'Albert de Volfgang, pour estre leur Grand Maistre, qui fut contraint avec eux de sortir de la Prusse, & se retirer en Allemagne, où ils auoient plusieurs biens & Benefices dont ils jouissent encore. Maximilian d'Autriche, frere des Empereurs Rodolphe II. & de Mathias, succeda à Volfgang. Et la grande Maistrise de cét Ordre est possedée à present par le pieux & vaillant Leopold, Archiduc d'Autriche, Frere de l'Empereur Ferdinand III. Et il n'y a que les puisnez des Princes & grands Seigneurs d'Allemagne qui soient admis & receus en cét Ordre.

CHAPITRE LII.

De l'Ordre de Liuonie , dit des Freres Porteglaives. 1203.

ENGILBERT & Thiery de Tyssenck , estans accompagnés de quelques riches Marchands Allemans , esmeus & incitez du desir de combattre les Infidelles de Liuonie. se retirerent vers Albert Religieux de Bremen, de l'Ordre de Cisteaux, Euesque de Riga , & renonçans au monde & à ses vanitez , firent vœu entre ses mains de pauvreté , de chasteté , & d'obedience. Albert leur prescrivit la Regle de Cisteaux , avec la Robbe de serge blanche , & la Chape noir , sur laquelle ils portoient du costé de l'espaule gauche vne espée rouge croisée de noir , & dessus l'estomach deux pareilles espées passées en sautoir les pointes en bas ; & c'est delà qu'ils furent nommez les Freres Porteglaives. L'an 1203. le Pape Innocent III. approuua & confirma cét Ordre , dont le premier Grand Maistre fut Vinno , tué par les Russiens : il eut pour successeur Volquin , qui mourut au combat contre les peuples de Lithuanie. Les Freres de cét Ordre tenans leur Chapitre general , & voyans qu'ils n'estoient pas assez puissans pour resister à tant d'ennemis qu'ils auoient sur les bras , firent vnion avec les Cheualiers Teutons , prenans la regle & leur habit , par le moyen de cette vnion arriuée l'an 1237. du temps de Saltza , Grand Maistre de Prusse : Les quatre Eueschez de la Prusse reconnurent l'Archeuesque de Riga pour Metropolitan , & Herman de Valckein fut premier Maistre de Liuonie , de l'Ordre des Teutons : cét Ordre demeura incorporé à celuy de la Prusse iusques au temps de Gauttier de Pletemberg , qui par sa vaillance & magnanimité , mit ses ennemis aux termes du deuoir. Albert, Marquis de Brandebourg , Grand Maistre de Prusse , ayant renié sa Foy & sa Religion , pour suiure l'heresie de Luther , Gauttier separa l'Ordre de Liuonie de l'o-

A. Fauyn.

beïssance de celuy de Prusse, & par cette des-vnion Gauttier de Pletemberg fut fait Grand Maïstre de Liuonie & Prince de l'Empire, qui posseda cette Charge l'espace de dix années. L'an 1535. Guillaume de Fustemberg luy succeda, lequel dans la Bataille qu'il liura au Duc de Moscouie, fut défait & arresté prisonnier. Ce Duc se seruit des diuisions & partialitez arriüées entre les principaux de l'Ordre, & Guillaume de Brandebourg Archeuesque de Riga; il courut & rauagea tout à son aise la Liuonie, rompant ainsi la Tréue que Gauttier de Pletemberg auoit ménagé, apres auoir reduit par sa bonne fortune le Duc de Moscouie à l'achape d'une Tréue de cinquante années. Cét Ordre de Liuonie s'aneantit sous son dernier Grand Maïstre, appellé Gothard de Ketler, qui se fit Lutherien; & le 5. de Mars de l'année 1562. il renonça solemnellement à son Ordre, en presence du Prince Nicolas Ratzeuil Palatin de Vilna, & Cômmissaire deputé du Roy Sigismond Auguste, auquel il quitta la Croix, les Sceaux, les Patentés de l'institution de l'Ordre données par les Papes & Empereurs, les Clefs de la Forteresse & de la Ville de Riga, le droit de faire battre Monnoye, l'Office de Commandeur, le tribut des Poissons, avec tous les Priuileges tant siens, qu'appartenans à son Ordre, se rendant vassal & homme ligé de la Couronne de Pologne: Si-tost que cette Resignation fut faite, le Prince Ratzeuil proclama publiquement Gothard pour Duc de Curland & de Semigale, au nom de sa Majesté Polonoise; & aussi-tost la Noblesse de ce Pays, qui estoit presente, luy presta le Serment de fidelité, comme à leur legitime Seigneur.

Nengobaud.
Hist. Pol.
lib. 8.
Chytra
Saxon. lib.
20.

Hist. de
Sponde.
1561.

CHAPITRE LIII.

De l'Ordre du S. Sepulchre. 1103.

LEs Sarazins ayans conquis sur les Empereurs de la Grece, la ville de Hierusalem, laisserent la garde du Saint

Sepulchre & du Mont de Caluaire, à des Chanoines Regu-
 liers de Saint Augustin, qui estoient sous la Iurisdiction du
 Patriarche du lieu. Godefroy de Bouillon, à sa mort, fit de
 grands biens à ces Chanoines, ordonnant que luy & ses suc-
 cesseurs seroient enterrez dans leur Eglise, laquelle estoit
 auprès du Saint Sepulchre; & que le Patriarche sacreroit &
 couronneroit les Roys de Hierusalem. Baudouin I. son
 frere, qui luy succeda, fit ces Chanoines hommes d'armes,
 leur enjoignât de conseruer leur habit blanc, & de porter sur
 l'estomach vn cordon ou ruban noir, auquel fut attaché vne
 Croix potencée, cantonnée de quatre Croisettes de mesme,
 à la façon des Roys de Hierusalem; & que la mesme Croix,
 en broderie jaune, fut cousüe sur le costé gauche de leur
 manteau. Baudouin fit cette institution l'an 1103. donnant à
 ces Chanoines, pour leur Chef & Grand Maistre, le Pa-
 triarche de Hierusalem; & luy accordant le pouuoir de con-
 ferer cét Ordre, & receuoir les trois vœux des Cheualiers,
 qui deuoient viure tous en commun, ne possedans rien en
 propre, ny en particulier.

Les Cheualiers du Saint Sepulchre acquirent de grands
 biens & richesses à leur Ordre, le Soudan d'Egypte ayant
 pris Hierusalem, ils furent contrains de se retirer à Ptolomaïde,
 & de là de passer en Italie, où ils firent pour vn temps
 leur demeure à Perouse, jouissans de grands biens & reuenus
 dans les Royaumes & Principautez de l'Europe. L'an 1484.
 le Pape Innocent VIII. du consentement des Roys & Prin-
 ces de la Chrestienté, vnit & incorpora par sa Bulle ces
 Cheualiers, avec leurs biens, à la Religion de Rhodes. Mais
 cette vnion ne dura gueres, car ils changerent leurs vœux en
 vne femme & à sa suite. Le Pape Alexandre VI. l'an 1496.
 transporta au Saint Siege la puissance de conferer cét Or-
 dre, duquel il se declara, & ses successeurs Papes, Chefs &
 Souuerains Grands Maistres; donnant pouuoir au Gardien
 du Saint Sepulchre, son Vicaire perpetuel, Religieux de
 l'Obseruance de Saint François, de le donner aux Pelerins
 de la Terre; pourueu qu'ils fissent serment dessus le Saint
 Sepulchre, d'estre Gentilshommes de race & d'extraction,

mais cette Loy n'est pas maintenant obseruée fort rigoureusement.

CHAPITRE LIV.

De l'Ordre des Cheualiers du Temple. 1119.

HV G V E S de Payens , & Godefroy de Saint Aymar , estans accompagnez de neuf Gentilshommes , émeus & incitez de pieté & deuotion , passerent en la Palestine , du regne de Baudouin II. & se presenterent à Guarimond , Patriarche de Hierusalem , entre les mains duquel ils firent vœu de viure religieusement à l'imitation des Chanoines reguliers de Saint Augustin. Pendant les neuf premieres années leur nombre ne s'augmenta pas , & le Roy Baudouin II. leur permit de bastir vn logis dans l'enceinte des murailles du Temple de Salomon , à lors ils furent reconnus sous le nom de Templiers. Le nombre de ces Cheualiers commença à s'accroistre , par l'affluence des Pelerins d'Outre-mer , se mettans à garder les dangereux passages de la Terre Sainte. Ces œuures de charité leur acquirent la bienueillance des Roys de Hierusalem , & des Princes de l'Europe , prenans le titre de pauvres Soldats de Iesus-Christ & du Temple de Salomon. L'an 1127. le Cardinal Mathieu , Euesque d'Albe , ayant esté enuoyé Legat en France , celebra vn Concile à Troyes , où Hugues avec ses compagnons se presenta aux Peres de ce Concile , leurs presentant les Lettres du Pape Honoré II. & de Guarimond , Patriarche de Hierusalem , qui s'adressoient à l'assemblée ; l'on donna charge à Saint Bernard , Abbé de Clairuaux , de les voir & examiner , lequel redigea en Latin par escrit , la Regle de cét Ordre , qui fut approuué en ce Concile , au dire de Guillaume de Tyr , neufans apres qu'il eut esté institué la premiere fois en Hierusalem. Ces Templiers , à leur retour , firent profession de la Regle de Saint Benoist , entre les mains d'Estienne , Abbé de

Hist. de
Sponde.
1127.

Guillaume
de Tyr.
Liu. 12. c. 7.

de Saint Iean de Chartres, & Patriarches de Hierusalem, qui receut leurs vœux, & leur donna l'habit où estoit attaché vne Croix rouge semblable à celle de Lorraine. Leur nombre depuis s'augmenta merueilleusement, & en l'an 1182. ayant tenu en Hierusalem leur Chapitre general, ils se trouuerent iusques à trois cens, tous Gentilshommes, & autant de Freres seruans, dont la pluspart estoient François: Alors ils commencerent à faire élection d'un Grand Maistre, nommé Richard de Rilefort, s'exemptans par cette voye de l'obeissance du Patriarche du lieu, & changeans leur Croix rouge en vne noire. Ces Templiers ayans acquis de grands reuenus & possessions, monterent à vn si haut point d'insolence à l'endroit des Roys de Hierusalem, de Cypre, & des Princes Chrestiens, qu'ils furent la cause de la ruine totale des affaires de la Chrestienté, par leur correspondance avec les Sarrazins. Ces Templiers s'estans abandonnez à des crimes fort énormes, que ie passe sous silence, dont ayant esté atteints & conuaincus au Concile de Trente, tenu en France l'an 1311. leur Ordre y fut aboly, & tous leurs biens deuolus aux Cheualiers de Rhodes.

CHAPITRE LV.

De l'Ordre de Saint Lazare. 1145.

Les Cheualiers de Saint Lazare voyans leur Ordre fort fleurissant & augmenté en hommes, se soumirent à l'Ordre de Saint Benoist; duquel ils prirent l'habit au temps de Baudouin III. Roy de Hierusalem; & afin de faire plus de dépit, & déplaisir aux Sarrazins, ils porterent la Croix verte à huit pointes sur leur manteau, & firent leurs vœux de pauureté, de chasteté, & d'obedience, entre les mains de Guillaume, Patriarche de Hierusalem. Les Papes ont donnés à cet Ordre par leurs Bulles de fort grands Priuileges. Nonobstant que ces Cheualiers eussent vn soim

tout particulier des malades Lepreux; ils ne laissoient pas de manier les armes, & d'aller à la guerre contre les Infidelles. Leur pieté & deuotion gagna la bien-veillance de Louis VII. dit le Jeune, Roy de France, qui retournant de son voyage d'Outre-mer l'an 1149. amena avec luy douze de ses Cheualiers, qu'il ordonna pour gouverner les Maladeries de son Royaume, & establit leur principale demeure à Boigny, au Diocese d'Orleans, où il tenoit sa Cour la pluspart de l'année. Ces Cheualiers depuis ont seruis de semence, pour peupler les Estats de la Chrestienté, dont les Princes ont tirez des Administrateurs pour exercer la charité enuers les pauures Lepreux; & de là il aduint que toutes les Prouinces de l'Europe reconnurent pour Chef d'Ordre la maison de Boigny, * où tous les trois ans se tenoit leur Chapitre general. Les Freres de cét Ordre firent profession de la Regle de S. Augustin, & tous les Benefices qu'ils possedoient en France, leur furent ostés & enleués l'an 1490. en vertu d'une Bulle d'Innocent VIII. qui annexoit & vnissoit ces Cheualiers avec tous leurs biens, en quelque part qu'ils fussent situez, à la Religion de Rhodes. Mais comme ces Cheualiers de S. Lazare se furent fort relaschez de leur premier ferueur, preferans le soin d'une femme & de son attirail à la charité des Malades: Les Princes & les Seigneurs, dans les Terres desquels ils viuoient plus licentieusement que leur profession ne permettoit, s'emparerent de leurs Benefices & Commanderies, dont vne partie fut annexée à leur domaine, & l'autre fut donnée aux Cheualiers de Rhodes. Le Pape Gregoire XIII. a restably depuis la grande Maistrise de cét Ordre en la personne de Philibert Emanüel Duc de Sauoye, luy donnant par sa Bulle de l'année 1573. la collation de toutes les Commanderies de la Chrestienté; A quoy s'opposa Henry III. Roy de France & de Pologne.

* L'establissemment de cét Ordre à Boigny se voit aux Registres de la Chambre des Cöptes en l'année 1154.

CHAPITRE LVI.

De diuers Ordres de la Palestine.

Les Religieux & Calloyers de Grece , faisoient Cheualiers de l'Ordre de Sainte Catherine , les Pelerins qui venoient au Mont Sinai , dont la marque estoit vne Croix faite à la façon d'une rouë percée à six rais de gueules clotiez d'argent.

Les Cheualiers de l'Ordre de Saint Iean d'Acre auoient le soin de penser les Pelerins malades , & les deffendre contre les Infidelles.

Richard Roy d'Angleterre , apres la prise d'Acre , autrement Ptolemaide , institua des Cheualiers en l'honneur de Saint Thomas Becquet , Archeuesque de Cantorbery.

L'Ordre de Saint Gerion fut institué par l'Empereur Frideric Barbe-rouffe , composé seulement de Gentilshommes Allemans de nation.

Les Roys d'Armenie instituerent l'Ordre de Saint Blaise en son honneur , comme estant Patron & tutelaire de leur Royaume. A. Fauyn.

L'Imperatrice Sainte Helene ayant fait bastir l'Eglise du Saint Sepulchre en Hierusalem , commit des Gentilshommes de sa suite pour la garde de ce sacré lieu , qui furent les premiers Cheualiers du Saint Sepulchre , portans pour marque cinq Croix rouges en memoire des cinq Playes que nostre Seigneur receut en l'Arbre de la Croix.

Saint Dominique, fleau des Heretiques Albigeois, institua des Gens-d'armes de Iesus-Christ, appelez Freres de la Milice de Saint Dominique: Cét Ordre fut approuué par le Pape Innocent IV.

CHAPITRE LVII.

Des Ordres du Levant.

* Chap. 33.
de son Hist.

LE Sieur de Ioinville * en la vie de Saint Louïs , remarque que le Soudan de Babylone & de Syrie , auoit des Cheualiers appelez de la Halcqua , c'est à dire de la Chambre d'honneur; c'estoit des ieunes gens fort bien-faits que les Soudans faisoient instruire en toute sorte d'exercices militaires , & qui estoient destinés à la garde de leur personne , les faisans Cheualiers , afin d'auoir l'honneur de s'approcher d'eux.

Les Roys de la Chine choisissent parmy leurs subjets ceux qui sont les plus doctes , appelez Loitias , & les pouffent aux dignitez de degré en degré : Ces Roys font Cheualiers , ceux qui ont le gouvernement & l'administration de leurs Prouinces , les nommans Mandarins , qui veut dire Cheualiers du Seigneur. La marque de cette Charge est vn Bonnet pointu de soye rouge , rebrassé d'hermines ou de marthes , auquel est attaché vne Estoille d'or de six rais : de la pointe de ce Bonnet sort vne ombelle de soye cramoisie , brochée d'or & d'argent , descendant dessus les espaules , & à la pointe il y a vne grosse houppes d'or. Ces Mandarins sont reuestus d'vne Soutane de soye bordée par le bas d'or & d'argent , qui est ceinte d'vne ceinture dorée , enrichie de pierres precieuses , & pour chaussure ils portent des brodequins d'or. Apres que le Roy a fait Mandarins ces Loitias , il leur donne d'ordinaire le gouvernement de quelque Prouince de son Estat, hors du pays de leur naissance , où ils ont vn fort beau Palais : Dans sa principale Salle se voit l'effigie du Roy haute eleuée , deuant laquelle le Mandarin se met à genoux , & fait vne profonde reuerence auant que de s'af-

seoir sur le Siege de Iustice , & de commencer aucune affaire de consequence. Tout le peuple luy porte vn tel respect & honneur , qu'il ne luy parle iamais qu'à genoux , ou par Requeste escrite , à la façon des Empereurs Romains , & lors qu'il passe par les ruës , l'on se tire à l'écart afin de luy faire place.

La marque de Noblesse & de Cheualerie dans les Indes , est vn cordon composé de trois petits filets de coton , que les Cheualiers appelez Bramenes portent sur leur chair en escharpe , lequel leur est donné dans les Temples aux grandes solemnitez : Les Roys de Calecuth , nommez Samorins , sont Chefs de cét Ordre.

Le second Ordre de Cheualerie que le Samorin donne aux plus vaillans de ses sujets , est vn gros brasselet qu'il leur met au bras droict , qui est la marque d'honneur en ce pays là.

Ioseph Acofta * dit que les Yncas , Roys du Perou , font des Cheualiers le iour de leurs principales Festes , leurs mettans des escharpes composées de fleurs , & leur perçans l'oreille. Le mesme Autheur assure que les Roys de Mexique , auant que d'estre vaincu par le braue *Ferdinand Cortez* , Capitaine Espagnol , auoient chez eux diuers Ordres de Cheualerie , dont le plus honorable estoit celuy des Cheualiers , qui portoient leurs cheueux attachez en rond avec vn ruban rouge , d'où sortoit vn pennache , les plumes couvrans leurs espauls , avec des bourlets de soye : Ces Cheualiers portoient autant de plumes & bourlets , qu'ils s'estoient trouuez en batailles ou occasions signalées de Guerre.

* Hist. des Indes , l. 5. chap. 28.

A. Fauyn.

Le second estoit celuy des Aigles : le troisieme celuy des Lyons & des Tygres , de la peau & dépouille desquels on honnoit les Gens de guerre qui s'estoient faits remarquer & rendus considerables par quelque action pleine de valeur. Le quatrieme estoit celuy des Cheualiers Gris , qui portoient les cheueux coupez en rond au dessus des oreilles : & ceux-cy proprement estoient des Escuyers. Tous ces Cheualiers auoient cét aduantage & priuilege de

208 DE L'ORIGINE DES ORDRES DE CHEV.

Cecy est porter de l'or & de l'argent sur leurs habits. Chaque Ordre de ses Cheualiers auoit son logement dans le Palais du Roy, & leur portail estoit marqué des enseignes de leur Ordre.

Le premier estoit appellé l'hostel des Princes.
Le second, l'hostel des Aigles.
Le troisieme, l'hostel des Lyons & des Tygres.
Et le quatriesme, l'hostel des Gris.

Fin de la seconde Partie.





L E
PALAIS DE LA GLOIRE
ET DE L'HONNEUR,

TRAITTANT DES CEREMONIES
qui se gardent en France aux Sacres des Roys &
Reynes, Entrées solempnelles, aux Mariages, Festins;
Baptismes, Majoritez, Estats generaux, Hommages,
Sermons de fidelité, Receptions, Sermons pour
l'obseruation des Traittez, Ceremonies du *Te Deum*,
& Obseques des Roys, &c.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Des Grandeurs, Titres & Prerogatives des Roys
de France.*



Ovs les avantages d'honneur & de gloire, Messieurs
toutes les sur-éminentes qualitez de splendeur de Sainte
& de majesté, qui rendent vne Maison tres-au- Marthe,
guste, se rencontrent heureusement en celle de liu. 1. de
France; autre quelconque ne pouuant entrer l'Hist. ge-
auec elle en comparaisou, pour atteindre au sommet de sa neal.

grandeur. L'ancienneté de cette Maison est si grande, qu'elle est sans exemple, & l'Empire de nos Monarques subsiste depuis la reuolution de plus de douze siècles. Mais depuis le declin de l'Empire Romain, & le débris qu'en fit vn Effain de Nations barbares, au troisiéme & quatriéme siècle, dont se formerent plusieurs Royaumes & Principautés; cette Benediction diuine n'a point esté plus manifeste, que celle qui fut dès ce temps-là largement répandue sur la France, & sur les Roys, que l'on peut dire auoir succédé à l'ancienne gloire & majesté de ceux du peuple de Dieu, comme ils ont fait à leur pieté & autres bonnes conditions.

Ce sont eux que le Tout-puissant à choisis pour la défense & protection de son saint Nom, & de l'Eglise Chrestienne; pour le secours & l'assistance des Souuerains Pontifes.

* Lib. 19. epist. 5. & lib. 5. epist. 6. Le Pape Gregoire I. disoit * *Que la clarté & splendeur de la Foy du Roy Childebert, reluisoit par tous les coins du Monde, comme vne grande lampe répand sa lumiere pendant l'obscurité de la nuit;* * Et le

* En son epist. aux François du temps de Pepin. Pape Paul I. admirant la grandeur des bien-faits des Roys Tres-Chrestiens enuers l'Eglise Romaine, confessa qu'il ne pouuoit les reconnoistre dignement: il appelloit nos Roys ses liberateurs; & promit, puis qu'il ne pouuoit recompenser tant de bien-faits, de les publier par toute la Terre, de benir leurs desseins, & de faire des vœux à Dieu, qu'il conduisist toutes leurs actions, & estendit les limites de leur

* En son epist. à Charlem. Royaume. * Le Pape Adrian I. escriuant à Charlemagne, dit de luy, *Qu'apres Dieu il n'auoit autre esperance qu'en la valeur de son bras:* Le Pape Estienne IV. qualifie ce Prince de titre

de *Tres-Chrestien*; & Louïs le Debonnaire, son fils, fut ainsi appellé au Concile d'Aix la Chapelle: Le Pape Nicolas I. donna ce titre au Roy Charles le Chauue; & ce Prince depuis declara à Adrian II. qu'il s'estimoit plus honoré de la qualité de *Tres-Chrestien*, que de la dignité Royale. Ce titre auguste de *Tres-Chrestien*, est aussi paruenue aux Roys de la troisiéme lignée, qui continuent de le porter, par vne speciale denomination, priuatiuement à tous les Roys. * Les Papes

* Aimoin. l. 5. chap. 21. Du Tillet. Innocent III. & Honoré III. en qualifierent Philippes Auguste, & Louïs VIII. son fils. Quant à celuy de fils aîné

ainé de l'Eglise, il se trouue attribué du Roy Clouis, au premier Concile d'Orleans.

La prerogatiue de *Preseance*, & la possession du premier degre d'honneur, a esté legitimement deuë & de long-temps acquise aux *Roys de France*, l'an 1564. * dans ce grand Theatre du monde, & des ceremonies de la Cour de Rome; le Pape Pie IV. sur le notable different qui suruint pour la *Preseance*, par vn Decret solennel donné de l'aduis du sacré College des Cardinaux, conserua le Roy *Charles IX.* (en la personne de Henry Clutin, Seigneur d'Oisel son Ambassadeur) au droit & en l'ancienne jouissance & possession de cette *Preseance* pardessus Philippes II. Roy d'Espagne; Louïs de Requesens d'Estuniga son Ambassadeur, auoit entrepris quelque temps auparauant, non pas de preceder, mais seulement de vouloir estre égalé aux premiers honneurs, qui appartiennent de droit & d'ancienneté aux Roys de France; à quoy il ne put paruenir. En ce rencontre, sa Sainteté ayant considéré, & mesme représenté, que les Roys Tres-Chrestiens estoient les anciens Protecteurs de l'Eglise, & que les plus belles pieces de la Maison d'Espagne auoient esté demembrées de celle de France. Tellement que ce Chef de l'Eglise n'eut point d'égard au nombre de diuers Royaumes & Principautez, que le Roy Philippes possedoit. Philippes ayant preueu cela, tascha de se faire declarer Empereur des Indes, dont le Seigneur *Ebrard de Saint Sulpice*, Ambassadeur en Espagne, donna aduis au Roy Charles IX. l'an 1563. Mais depuis il quitta son dessein, considerant que ce titre luy seroit inutile pour y paruenir.

La possession du mesme droit de *Preseance* fut encore adjudgée & confirmée au Roy de France & de Pologne, Henry III. par le Pape Sixte V. lors de la canonisation de Saint Diego d'Alcala, l'an 1588. lequel bien qu'il fut Espagnol; se est-ce que le Pape ne laissa pas d'ordonner, que Iean de Viuonne Marquis de Pizany*, Ambassadeur de France, jouiroit du rang de cette *Preseance*, laquelle fut conseruée au Roy *Henry le Grand*, par Clement VIII. en vne autre occurrence: 1598. & dans l'Assemblée de Veruins, les Ambassadeurs de France

* Hist. de Sponde. *Annal. Ecclesis. Papir. Masson.*

Pierre Matthieu, en son Hist. *Ces. Campana par. 2. lib. 15. Hist.*

* Mōsieur de Thou.

eurent leur seance plus honorable que ceux d'Espagne.

Pour ce qui est des Conciles de Constance, de Basle, de Latran & de Trente, les Ambassadeurs de France y ont toujours tenu le premier lieu ; tant sur les Ambassadeurs d'Angleterre, de Castille & d'Aragon*, qu'autres Roys. Car il est indubitable, que le Roy *Clouis*, a le premier des Roys Payens professé le Christianisme, & receu le Baptesme en la vraie Foy & Religion Catholique ; ce que firent aussi ses Sujets, qui ont eu ce grand aduantage entre toutes la Nations estrangeres, establies en Royaume, sur les ruines de l'Empire Romain. Defait, au temps de ce grand Prince *Clouis*, l'Empereur Anastase estoit Chrestien, mais non pas Orthodoxe ; en Italie le Roy Theodoric Contemporain, dans la Gaule Narbonoise, Alaric Roy des Vuisigoths, & Gondebaud Roy des Bourguignons, estoient tous Arriens. Quant aux Sueues qui s'arresterent en Galice, aux autres Peuples d'Espagne, à ceux de Germanie, & de la grande Bretagne, ils estoient encore Payens ; ce qu'a remarqué vn* des plus doctes Escriuains de nostre temps.

*H. Zur'ta
l. 14. c. 24.
Annal.
d'Arag.

*I. Sirmon.
in not. ad
Auit. Vien.

CHAPITRE II.

Du Sacre & Couronnement des Roys.

* Du Til-
let. **L**A forme* & la maniere de Couronner & declarer les Roys de France, auparauant qu'ils eussent receu la lumiere de l'Euangile, estoit d'eleuer le Roy, couronné sur vn grand Bouclier ou Pauoy, & le porter sur les espaules par trois fois à l'entour du Camp ; alors l'Armée le proclamoit pour leur vray & legitime Roy : Cette façon fut gardée par la pluspart des Peuples de Germanie, au rapport de Tacite * qui dit, que Brinion fut ainsi fait Chef ou Duc par les Cannefates, qui (au dire du docte Sanson) sont les Peuples de la Seigneurie d'Vtrecht en Holande. Nicephore* raconte que l'armée Romaine pratiqua la mesme chose à l'endroit des Empereurs Valentinian I. & Phocas ; & nos anciennes

*Liu. 4. de
ses Hist.

*Liu. 2. c. 1.

Croniques asseurent que nos Roys de la premiere lignée, dite des Merouingiens, conseruerent cette ceremonie. Gregoire de Tours escrit, que le Roy Clouis, apres son Baptesme, fut couronné & esleué Roy de Cologne, sur vn Escu ou Bouclier: & Gondebaud * fils naturel de Clotaire I. s'estant fait declarer Roy de France, à Briue la Gaillarde, en Limosin, où il se fit porter sur vn Pauoys à l'entour du Camp, (selon la coustume ancienne des François,) mais à la troisieme fois qu'il fut esleué, luy & le Pauoys tomberent par terre; presage de sa ruine, qui aduint bien-tost apres. La raison de cette ceremonie est declarée en l'Epistre de Vitige * Roy des Ostrogots; cette coustume se pratiquant parmy eux, afin que la dignité ou majesté Royale fut donnée & receuë entre les armes; à celuy que les armes auoient fait estimer digne d'elle. L'autre raison * fut pour monstrer, que comme le Bouclier sert à la deffence du corps des combattans, aussi c'estoit par la valeur & vigilance, & l'experience de l'art militaire, que ce nouveau Roy auoit esté esleué pardessus tous les autres; ces qualitez le rendant dans vne si haute consideration & estime, que l'Estat & l'Armée pouuoient en toute seureté se reposer sous sa conduite,

La reputation de la valeur de *Pepin*, croissant de jour à autre, & luy se monstrant sur tout digne du Souuerain commandement, il resolut d'y paruenir; mais jugeant avec prudence ne pouuoir mettre à execution vne si haute & difficile entreprise, sans le consentement des Peuples, à l'endroit desquels la Maison Royale estoit en grand respect & veneration, & sans l'aduis du Chef de l'Eglise; il fit resoudre en vn Parlement d'enuoyer des Ambassadeurs vers le Pape Zacharie, pour luy faire cette proposition; *Lequel des deux Princes il estimoit deuoir plütoft commander absolument, ou celuy qui estoit lasche & inutile au Gouvernement de l'Estat, ou bien vn autre, qui par sa vertu & magnanimité s'en rendoit digne & capable.* Apres que Burchard Euesque de Wirzbourg, & Fulrad Abbé de Saint Denys en France, eurent apporté sur cette question, response fauorable, & telle qu'il desiroit; il fit tenir vn autre Parlement à Soissons, où Childeric, d'vne voix commune,

* Faucher.
Ant. Gaul.

* Il viuoit
en 535.
Cecy est
rapporté
däs l'epist.
d'Aurel.
Cassiod.
* Du Tiller.

Messieurs
de Sainte
Marthe.
Liu. 7. hist.
gen.
Annales.
Francorum
Fuldenses
ad an. 751.
Aimoin.
Liu. 4.
c. 61.
Hist. de
Sponde.
751.
Auentin.
Paul Æ.
mil.

fut depofé de la dignité Royale par les François, qui établirent en fon lieu, & declarerent Roy *Pepin*. Cecy aduint le premier iour de May, l'an 752. le nouveau Roy fut aufſi-toſt oingt, ſacré & couronné au meſme lieu de Soiffons, par Boniface, Legat du Pape & Archeueſque de Mayence.

* Du Tillet. Aucuns * remarquent ce Prince pour le premier de nos Roys, qui a eſté ſacré; lequel pour ſe conſeruer la Couronne & à ſa poſterité, ſauuer la tache de ſon uſurpation, & ſe faire dauantage reuerer du Peuple, voulut en cela, peut-eſtre, imiter les Roys d'Israël*. La conſideration des ſignalez exploits d'armes que ce Prince auoit mis à chef, & ceux de ſes Anceſtres, qui furent entrepris pour le bien commun du Royaume & de la Religion, luy auoit concilié la faueur & bienueillance des Grands & des Peuples.

* Concil. Gallic. tom. 2. Fauchet. Liu. 8. Le Pape Eſtienne IV. s'eſtant acheminé en France, fut receu à Reims par le Roy *Louis* ſurnommé *le Debonnaire*, avec l'honneur & la reuerence qui luy eſtoient deuë. Lequel ſacra & couronna *Louis* dans l'Egliſe de Reims, l'an 816. & l'an 877. * le neuſième iour de Decembre, le Roy *Louis II.* dit le Begue, fut ſacré & couronné Roy de France à Reims, par le vertueux & ſçauant Archeueſque du lieu *Hincmar*, qui donna au nouveau Roy de ſalutaires inſtructions pour bien gouverner ſon Eſtat, l'excitant de vacquer au ſeruice de Dieu, d'honorer l'Egliſe, & de faire obſeruer les Loix & la Juſtice. Il luy recommanda auſſi, la lecture des Histoires anciennes; dont les Monarques peuuent tirer des exemples & des auis, pour bien & heureuſement regner. *Herbert I.* & *Pepin** ſon frere, Comtes de Vermandois, ayans rappellé d'Angleterre *Charles le Simple*, à l'inſtance de *Fouques* Archeueſque de Reims, le reconnurent pour leur vray Roy, & le firent couronner à Reims par ce Prelat, l'an 893. le 27. de Ianuier, & *Lothaire** fils de *Louis d'Outre-mer*, par le moyen de *Hugues le Grand*, Comte de Paris & Duc de France, fut ſacré & couronné à Reims, l'an 954. le 13. de Nouembre, l'Archeueſque *Artaud* en fit la ceremonie.

* Flodoard. Liu. 4. ch. 2. Hiſt. Eccleſ. rem. Fauchet. l. 11. c. 3. Du Tillet. Hugues Capet eſtant paruenu à la Couronne, par vn iuſte & ſecret jugement de Dieu, qui fit choix du meilleur*, ſe fit ſa-

* Deus me-

crer & couronner à Reims, par l'Archeuesque Adalberon; puis aussi-tost il receut l'hommage & le serment de fidelité des Princes, Prelats & Barons, qu'ils luy donnerent par écrit, signé de leurs mains.

Tournant ainsi tous ses desseins à l'affermissement de son autorité, peu de mois apres, il fit couronner le Prince Robert son fils vnique, afin qu'apres la mort du pere on le trouuaust en possession, & que tout empeschement & opposition à l'endroit du fils, cessast quand l'heredité seroit ouuerte, qui fut vn traitt de prudence notable, que Hugues pratiqua, suiuant en cela l'exemple du Roy Pepin, lors de son establissement. Henry I. * & son fils Philippes I. Roys de France, furent sacrez & couronnez à Reims, par l'Archeuesque du dit lieu, & le Sacre du Roy Louïs VII. dit le Ieune, fut celebré aussi à Reims, l'an 1131. du viuant de Louïs le Gros son pere, par le Pape Innocent II. pendant le Concile * qu'il y tint, où se trouuerent tous les Archeuesques, & Euesques de France, d'Alemagne, d'Aquitaine, d'Angleterre & d'Espagne.

En l'an 1179. le Roy Louïs VII. voulant faire sacrer & couronner son fils Philippes II. surnommé Auguste & Dieu-donné, donna la prerogatiue du sacre des Roys à l'Eglise de Reims, estant lors Archeuesque Guillaume de Champagne, Cardinal de Sainte Sabine, frere d'Alix, derniere femme de ce Roy. Ce Cardinal ayant eu le credit de faire vuidier à l'auantage de son Eglise, le differend qui auoit esté pour la prerogatiue de cette auguste ceremonie, que l'Eglise de Reims pretend auoir depuis Clouis le Grand. Le Roy fit décrire l'ordre du sacre & couronnement, tant pour Philippes son fils, que pour leurs successeurs Roys; departant aux Pairs de France (alors créés, dit du Tillet) leur rang & office au Sacre: ordre qui fut enregistré à la Chambre des Comptes à Paris, & depuis a tousjours esté gardé & obserué. Ce sacre & couronnement du Roy Philippes II. a esté l'vn des plus solempnels qui se remarquent dans nos Histoires, d'autant que la pluspart des Princes, Pairs & Barons s'y trouuerent: la ceremonie en fut faite par le Cardinal de Champagne, oncle

lio em ele-
gir.

Faucher.

Glaber.

* Orderic.
l. 13. Hist.
Eccles.

* Suger en
la vie de
Louïs le
Gros.

Du Tillet.

Guillaume
le Breton,
en la vie de
Philippes
Auguste.
liu. i.

* Du Til-
let.

maternel du Roy. Henry II. Duc de Normandie, couronné Roy d'Angleterre, y assista en qualité de Pair & Vassal de la Couronne de France, ayant en signe d'obeïssance & subjection, soustenu d'une part, la Couronne sur la teste du Roy; & Philippes Comte de Flandres porta l'Espée royale deuant sa Majesté; depuis ce temps-là tous les Roys de France, successeurs de Philippes, ont esté sacrez & couronnez à Reims, à la reserue du Roy Henry IV. dont le sacre fut celebré à Chartres, par *Nicolas de Thou*, Euesque dudit lieu, pour le respect que ce grand Prince portoit à ce specieux Temple, le plus ancien de toute la Chrestienté, qui fut jadis basti par les Druides, en l'honneur de l'Incarnation du Verbe eternel.

CHAPITRE III.

De la ceremonie qui s'observe au Sacre & Couronnement des Roys de France.

M^r Denys
Godefroy,
au grand
Ceremo-
nial de
France.

LE Roy voulant se faire Sacrer & Couronner à Reims; La de coustume d'y faire apporter les Ornemens de la Couronne, qui sont gardez à cet effet en l'Abbaye de Saint Denys en France; à sçavoir, la Camifole, les Sandales & Bottines, les Esperons, l'Espée, la Tunique, la Dalmatique, le Manteau Royal, le Sceptre & la Main de Iustice, la grande & la moyenne Couronne; lesquels Ornemens sont remis entre les mains de l'Abbé de S. Denys, la ceremonie du Sacre estant acheuée. Le Roy allant pour ce sujet à Reims, se rend près de l'une des portes de la Ville, en vne maison, où il reçoit les obeïssances & supplications de ses Citoyens, & du Recteur de l'Vniuersité. Apres cela il fait son entrée dans la Ville, & est receu sous vn riche Dais, porté par quatre des principaux Bourgeois. Arriuant au portail de l'Eglise Metropolitaine, il trouue l'Archeuesque Duc de Reims, avec ses Chanoines, accompagné de ses Suffragans, en habits pontificaux, pour le receuoir. Alors le Roy se met à genoux, &

baïse les Saints Euangiles, qui luy sont presentez. Cela fait, il est introduit dans l'Eglise par l'Archeuesque, qui le mene jusques deuant le grand Autel, & là il se prosterne en terre, cependant l'on chante plusieurs Versets & Oraisons, lesquels estans finis l'on, dit les Vespres ensuite. Le Roy les ayant entendu se retire à l'Hostel de l'Archeuesque jusques apres souper, & enuiron les huit ou neuf heures du soir, il retourne à l'Eglise pour se confesser, & s'acquiter de ses obligations. Ce qu'estant fait, il se retire pour prendre son repos.

Le iour du Sacre, sur les six heures du matin, sa Majesté enuoye quatre Seigneur, pour aduertir l'Abbé ou le Prieur de S. Remy, d'apporter la Sainte Ampoule en l'Eglise de Nostre Dame, pour estre employée à son Sacre, ces Seigneurs s'obligeans par promesses de la faire rendre si-tost que la Ceremonie sera finie & parfaite. Apres le depart de ces Seigneurs, les Pairs laïcs, Ducs & Comtes, sortent de l'Archeuesché pour se rendre à l'Eglise, ou à leur arriuée ils prennent place au costé gauche du grand Autel, vis à vis des Pairs Ecclesiastiques, qui sont l'Archeuesque Duc de Reims, l'Euesque Duc de Laon, l'Euesque Duc de Langres, l'Euesque Comte de Beauuais, l'Euesque Comte de Chaalons, & l'Euesque Comte de Noyon. (Or d'autant que les Duchez & Pairies de Bourgogne, de Normandie & d'Aquitaine, les Comtez de Toulouse, de Flandres & de Champagne sont annexez à la Couronne, le Roy ordonne des Princes & Seigneurs qui tiennent lesdites places.) Les Pairs assemblez deputent les Euesques de Laon & de Beauuais pour aller trouuer le Roy, qui marchent accompagnez des Chanoines de l'Eglise, des Chappelains & Chantres, & dès que ces Euesques deputez l'ont apperceu, ils disent l'Oraison *Omnipotens sempiterna*, &c. Apres cela ils leuent le Roy de son liét, qui est reuestu d'une chemise de toile d'Holande fendue deuant & derriere, pour receuoir la sainte Onction, ayant vne camisole de satin cramoisy, & vne longue robe qui traïsne iusques à terre. Le Roy en suite est conduit à l'Eglise processionnellement, & le Connestable marche immediate-

ment deuant luy, tenant son Espée nuë à la main; il est fuiuy du Chancelier qui marche seul, lequel a à sa queue le grand Maistre, & le grand Chambellan, habillez de la façon des Pairs laics. Le Roy à son arriuee est presenté par les Euesques de Laon & de Beauuais à l'Archeuesque de Reims, qui dit alors l'Oraison *Omnipotens Deus*, &c. Apres quoy les Euesques deputez le conduisent en sa Chaire qu'on luy a preparée. Cela estant fait, M^r de Reims s'achemine à l'entrée de l'Eglise, accompagné de ses Suffragans & Chanoines, pour recevoir la Sainte Ampoule, s'en retournant apres au Chœur au mesme ordre qu'il est party, ayant à sa suite l'Abbé ou le Prieur de S. Remy; en arriuant le Roy se leue pour reuerer la Sainte Ampoule. L'Archeuesque alors va dans la Sacristie pour se vestir d'habits Pontificaux; estant de retour le Roy le saluë, duquel il s'approche, afin de luy faire les Requestes, & recevoir de luy les Sermens & Promesses pour les Eglises de sa Iurisdiction. Le Roy, apres le Serment, est souleué par les Euesques de Laon & de Beauuais, qui demandent au peuple s'il ne le reconnoisse pas pour leur Roy legitime: En suite, du consentement de toute l'assistance, le Prelat qui fait la ceremonie du Sacre, luy fait le Serment du Royaume, ayans les mains sur l'Euangile; & apres la promesse, le Prelat s'approche des ornemens Royaux, & les Euesques de Laon & de Beauuais conduisent le Roy à l'Autel, où estant en camifole, le grand Chambellan luy chauffe les Bottines, le Duc de Bourgogne luy met les Esperons, & le Prelat benit l'Espée qu'il luy ceint, la tirant du fourreau, qu'il met dessus l'Autel, & la donne à tenir au Roy, lequel la presente sur cet Autel, incontinent l'Archeuesque luy remet entre les mains, le Roy la donne au Connestable (qui la porte tousjours nuë deuant sa Majesté durant toute la ceremonie, & mesme au disner.)

Apres plusieurs Oraisons, l'Archeuesque de Reims prend la Platine du Calice de Saint Remy, sur laquelle il met du saint Chresme, autant qu'il en faut pour sacrer vn Euesque, & tire avec vne esguille d'or de l'Huile sacré de la Sainte Ampoule, qu'il mesle du doigt avec le Saint Chresme. L'Archeuesque

cheuesque dit sur le Roy plusieurs Prieres & Oraisons auant de le sacrer ; & estant assis , comme quand il consacre vn Euesque , il commence la ceremonie du Sacre par le sommet de la teste , à la poitrine , entre les deux épaulés , à l'épaule droite , & à la gauche , au plis du bras dextre & fenestre. Apres cela le grand Chambellan donne au Roy la Tunique , qui denote le Sous-Diacre ; la Dalmatique le Diacre , & l'Manteau Royal la Chasuble. Le Roy estant ainsi reuestu, M^r de Reims luy sacré les paumes des mains , en disans ces paroles, *Vngantur manus iste, &c.* puis il benit les Gands qu'il luy presente , luy mettant l'Anneau au quatrième doigt de la main droite , (dont il espouse le Royaume.) Il luy donne le Sceptre Royal à tenir de la main droite , & de la gauche la main de Justice. Apres cecy le Chancelier s'approche de l'Autel , & appelle à haute voix les douze Pairs selon leur ordre & dignité : Ensuite de cette conuocation , M^r de Reims se tourne du costé de l'Autel , & prend la grande Couronne de Charlemagne qu'il pose sur la teste du Roy , sans le toucher pourtant ; tous les Pairs y mettant la main pour la soutenir : L'Archeuesque ayant finy les Prieres & Oraisons , assisté des douze Pairs , du Conestable , du Chancelier , & du grand Chambellan , conduit le Roy dans son Throsne , & le tenant par la main , il le fait asseoir , en disant , *In hoc regni solio confirmet te , & in regno aeterno solum regnare faciat Iesus Christus , &c.* L'Oraison dite , & le Roy assis dans son Throsne , pour lors M^r de Reims oste sa Mitre , & ayant fait vne profonde reuerence au Roy , il le baise , en disant tout haut ces paroles , *Viuat Rex in aeternum* : Ensuite de luy les Pairs Ecclesiastiques & Laics le baisent aussi , disans , *Viuat Rex in aeternum*. Alors le peuple fait retentir l'Eglise des cris d'allegresse de viue le Roy , au son des Trompettes & Tambours , & alors l'Archeuesque commence à entoner le Cantique de joye du *Te Deum laudamus* , apres lequel se dit la grand Messe ; à l'Offrande le Roy presente vne riche Bource où il y a treize pieces d'or , puis vn pain d'or , & le pain d'argent ; & pour le dernier , le vaisseau où est le vin. La Messe estant dite , le Roy se reconilie à son Confesseur , & reçoit du Prelat qui

Officie, le Corps & le Sang de Nostre Seigneur Iesus-Christ, sous les deux especes du pain & du vin: Ce Prelat ensuite luy oste la grande Couronne qu'il a dessus la teste, & luy en met vne plus legere, & ainsi reuestu des vestemens Royaux, il part de l'Eglise pour se rendre à l'Hostel de l'Archeuesque, où à son arriuee il change ses habits, & en apres il se vient mettre à table. Aux deux bouts de la Salle sont dressez deux grandes tables, à la main dextre sont assis les Pairs Ecclesiastiques, & à la fenestre les Laics. Dans la mesme Salle il y a aussi plusieurs tables pour les Cardinaux, Ambassadeurs, Princes, & Cheualiers des Ordres. Le Roy ayant dîné, se retire en sa chambre; Et le lendemain, pour l'ordinaire, il va à S. Remy pour entendre la Messe, & peu de iours apres il enuoye, où va luy-mesme à S. Marcoul faire sa neuvaine, suiuant la bonne & ancienne coustume des Roys de France ses deuanciers.

La difference du Sacre du Roy à celuy d'une Reyne, est qu'on la Sacre seulement d'une simple Huille sanctifiée, & que l'Onction n'est faite qu'au sommet de la teste, & puis à la poitrine; son Sceptre doit estre plus petit que celuy du Roy, mais d'une autre façon, & sa Couronne n'est soustenue que de la main des Barons, laquelle n'est pas si grande que celle du Roy, & à l'Offrande elle presente seulement vnze deniers d'or.

CHAPITRE IV.

De l'Ordre tenu à l'Entrée de leurs Majestés, dans la bonne Ville de Paris, le 26. d'Aoust 1660.

LOVIS XIV. dit Dieu-donné, Roy de France, ayant pris pour son Espouse tres-haute, tres-illustre, & tres-excellente Princeesse, Madame Marie Therese d'Autriche, fille de Philippes IV. Roy d'Espagne, & d'Elizabeth de France, & acheué la derniere Ceremonie du Mariage à S.

Jean de Luz , le 9. de Iuin : Sa Majesté fit entendre aux Preuost des Marchands & Escheuins de sa bonne ville de Paris , que son intention estoit de faire son Entrée en ladite Ville au mois d'Aouſt , lesquels receurent avec humble respect & reuerence cette bonne nouvelle , & se sentans fort heureux d'estre ainsi honorez de leur Prince , ils commencerent à faire des apprests pour le receuoir dignement. L'on dressa en diligence des Portiques & Arcs de triomphe , des figures , peintures & deuises en l'honneur de leurs Majestez. L'an 1660. le Ieudy 26. d'Aouſt , iour arresté pour cette auguste Ceremonie , dès les six heures du matin le Roy se rendit au Throsne élevé au bout du Faux-bourg Saint Anthoine , & desira que les Augustins , Cordeliers , Iacobins & Carmes , nommez les quatre Mendians de Paris , vinsſent processionnellement iusques à ce Throsne , rendant graces au Ciel par leurs prieres , des faueurs qu'il faisoit à la France touchant l'accomplissement de la Paix , & du sacré Mariage de leurs Majestez. Apres eux , toutes les Paroisses de la Ville & Faux-bourgs de Paris suiuoient , les Prestres vestus de leurs surplis , & les Curez de leurs belles estoles. Le Recteur de l'Vniuersité en robe violette y fut aussi accompagné des Corps de Messieurs de Sorbonne , de la Faculté de Medecine , de ceux du Droi& Canon , des Procureurs des quatre Nations , des Iurez Imprimeurs & Libraires , des Massiers , & generalement de tous les Officiers de ces Facultez.

Sur les huit heures la Reyne arriua de Vincennes à ce mesme Throsne , & ayans pris sa place dans vn fauteuil , à costé du Roy ; Monsieur le Chancelier ayant fléchy d'abord le genoüil à ses pieds , & baisé le bas de sa robe , la Reyne s'inclinant vn peu , & luy presentant la main , il harangua leurs Majestez avec sa bonne grace & eloquence ordinaire. Le Recteur apres ses soumissions fit aussi sa harangue , & tous les Corps de Ville apres luy , selon l'ordre de leur arriuée.

Premierement , les Maistres & Aydes des Ceremonies , & les Introduceurs des Ambassadeurs , parurent dans ce noble triomphe : Ensuite les Archers de la Ville ayans leurs Cas-

ques bleuës, & les Trompettes à la teste de leur Compagnie; Le train du Duc de Bourbonville, Cheualier d'honneur de la Reyne, & Gouverneur de Paris, parut apres avec la Compagnie de ses Gardes à cheual. Le Sieur Noblet, Maistre des Oeuures du Roy, marchoit sur vn cheual en housse noire. marque de sa modestie. La Ville alloit apres dans cét ordre; sçauoir les Huissiers à la teste, ayans leur toque de serge, les Receueurs, Greffier & Procureur du Roy. Le Duc de Bourbonville enuironné de ses Laquais, & à costé de luy de Monsieur de Séve, Preuost des Marchands, avec son Secretaire, qui tenoit les clefs d'argent de la Ville. Apres l'on vit marcher les quatre Escheuins vestus de leurs robbes de velours noir, party de rouge brun, qui auoient à leur queuë les Gardes des six Corps des Marchands; les Conseillers, Quarteniens & notables Bourgeois de la Ville, tous à cheual dans vn bel ordre, faisant le nombre de plus de deux cent hommes; Les Gardes des Drapiers portoient des robbes de velours noir; Les Espiciers & Apotiquaires de velours tané; Ceux des Merciers de velours violet; Ceux des Bonnetiers de velours cramoisy; ceux des Pelletiers de velours bleuë, fourrez de Marthe, & les Gardes des Orfévres habillez de noir fort honnestement.

En suite parurent les Tailleurs, composant vn Corps à part, qui estoit volontaire, dont les Cheuaux estoient caparçonnez de taffetas de la Chine, tous couuerts de rubans, & de plumes de diuerses couleurs. Apres vint le Cheualier du Guet, fort lestement vestu, & qui en ce beau iour ne parut pas avec vn moindre éclat & splendeur que son ayeul Laurent Testu, * lequel l'an 1571. à l'Entrée de la Reyne Elizabeth d'Autriche, fut reconnu par sa magnificence? Ce Cheualier estoit suiuy de ses Lieutenants & Archers, avec leurs Hoquetons bleus tout neufs, galonnez & fleurdelisez d'or & d'argent, & la pertuisane à la main.

Les Sergens à verge habillez de noir marchoient à pieds, tenant vn baston bleu à la main, fleurdelisé d'or, qui s'appelle proprement verge, pour marque qu'ils sont Sergens Royaux. Apres eux vinrent les Notaires & les Commissai-

* Il estoit
aussi Che-
ualier du
Guet, &
Gouver-
neur de la
Bastille
1589.

res du Chastelet, ayans leurs robes noires, & le bonnet carré en teste, tous à cheual, suiuis des Gardes de Monsieur Seguier Preuost de Paris, tous reuestus de leurs Hoquetons violets & blancs, femez de Couronne d'argent. Messieurs les Lieutenants Ciuil, Criminel & Particulier, montez sur leurs mules, tous trois en robes rouges, doublées par les manches, & sur les deux rangs doubles, de deuant de velours noir, le bonnet carré sur la teste, marchoient accompagnez des Conseillers du Chastelet en robes noires, & de Messieurs les Gens du Roy aussi en robes rouges; à leur queuë estoit l'Huissier des Sergens, habillé de taffetas blanc, ayant vn manteau, & la tocque de mesme sur la teste, avec les Sergens à cheual. Les Archers de la Monnoye venoient immédiatement apres, precedans Messieurs de la Cour de la Monnoye, laquelle est composée de huit Presidens, qui paroissoient avec leurs robes de velours noir, de quarante Conseillers en robes de satin noir, pareillement montez sur des cheuaux, ayant des housses noires frangées. Le Corps des Changeurs suiuoit cette Cour Souueraine. Les Archers du Grenier à Sel passerent apres, marchants deuant les Presidens & Conseillers dudit Grenier; Cette Compagnie finissoit par les Maistres Grenetiers & Mesureurs. Messieurs de l'Electiō estoient ensuite; sçauoir, le President, Lieutenant, Conseillers & Eleus, au nombre de vingt-quatre, & l'Aduocat du Roy.

Après l'on vit venir Messieurs de la Cour des Aydes, precedez de leurs Huissiers & Greffier, Messieurs les Presidens portans des robes de velours noir, & les Conseillers des robes d'écarlatte, avec chapperons noirs; cette noble Compagnie finissoit par Messieurs les Gens du Roy, vestus aussi de robes rouges. Messieurs de la Chambre des Comptes marchoient consecutiuellement, ayant deuant eux leurs Huissiers, & le premier Huissier de la Chambre, qui marchoit à la teste de Messieurs les Presidens, ornez de robes de velours noir, avec chapperons sur l'épaule doublez d'hermines: Apres eux estoient les Maistres des Comptes, habillez de leurs robes de satin noir. Puis les Auditeurs & Cor-

recteurs en robes de damas & taffetas noir, tous montez sur des chevaux, estans fuiuis de leurs valets. Icy parut Monsieur de Francine Grand Maison, Lieutenant Criminel de robe courte, qui contribua beaucoup à la pompe de ce beau iour, il auoit apres luy ses Lieutenants & vne Compagnie d'Archers à pied, vestus de Casagues bleuës, escuffonnez des Armes du Roy en broderie d'argent.

Messieurs de la Cour du Parlement parurent & marcherent en ce lieu, ayant deuant eux leurs Huissiers, qui suiuoient les quatre Greffiers de la Cour, vestus de robes rouges, puis le Greffier en chef, en robe fourré d'hermines, & bonet carré; Apres lequel venoit le premier Huissier de la Cour en robe rouge, & bonet de brocard d'or doublé d'hermines sur sa teste, precedant immediatement Messieurs les Presidens au Mortier, reuestus de leurs robes d'écarlate à bande de velours noir, la fourrure d'hermine, le chapeyron fourré sur l'épaule, & le Mortier de velours noir, bandé de toile d'or sur la teste: Monsieur de la Moignon premier President à la difference des autres, auoit sur l'épaule gauche de sa robe trois petites bandes de toile d'or, lequel par sa bonne mine, grauité & modestie, se fit admirer d'un chacun. A leur queuë estoient tous les Conseillers en leur ordre, avec les Presidents des Chambres, sçauoir les cinq Chambres des Enquestes, la Tournelle, la Chambre de l'Edict, & les deux Chambres des Requestes du Palais: Cette auguste Compagnie finissoit par Messieurs les Gens du Roy, vestus de robes rouges. A la teste des Cours Souueraines marchoit vn des Mousquetaires du Roy; ce que sa Majesté auoit ordonné de la sorte. Apres le Parlement, marchoit le Preuost de l'Isle, suiuy d'une Compagnie d'Archers à cheual, portans leurs mousquetons & buffes iaunes à manches de toile d'argent. Tous les Corps de la Ville, & Cours Souueraines, ayant fait leurs Harangues, s'en retournerent dans le mesme ordre qu'ils estoient venus.

Peu de temps apres, l'on vit paroistre le train de son Eminence; à sçauoir, vingt-quatre Mulets chargez de bagage, parez de Houffes rouges, avec les Armes de Monsieur le Car-

dinal, releuées seulement de soye, precedez de quelques Trompettes: Vingt-quatre autres marchaient en queue, parez de Houffes de haute lisse, releuée de fil d'or & de soye, avec les mesmes Armes; & vingt-quatre autres encor, dont les Couvertures & les Armes de son Eminence n'estoient que broderie d'or & d'argent releuez en bossé, que plaques d'argent larges & de relief, sur vn fonds de velours rouge; & d'autres de mesme matiere sur les mords, brides & croupieres: les resnes de soye meslez de fil d'or, sur le bout de leurs mufles, & les grelots & sonnettes de fin argent. Ensuite marchaient vingt-quatre Pages de son Eminence, tous richement vestus, à la teste desquels estoit le Sieur de Fontenelle leur Escuyer. Apres suiuoient douze cheuaux de main, conduits par des Palefreniers, parez de Houffes de velours rouge, rehaussées de broderie d'or & d'argent; & ensuite rouloient douze Carosses de son Eminence, tirez par six cheuaux, la Caleche dorée, attelée de huit cheuaux, marquez de taches rouges sur leur poil blanc: la Maison de Monsieur le Cardinal finissoit par la Compagnie de ses Gardes, avec leurs Officiers, tous à cheual & bien montez.

Cette troupe estant passée, l'on vit passer trente Mulets du Roy, conduits par des gens de ses liurées: apres quoy marchaient encore trente autres Mulets, enrichis de grandes couuertures à fonds de velours bleuë, avec les Armes du Roy d'or & d'argent & de soye releuées en bossé: Ceux de la Reyne son Espouse, suiuoient au nombre de vingt-quatre, dont les mords estoient d'argent, & routes les plaques du poitrail, des croupes, des sangles & des brides estoient de vermeil doré, aussi bien que les grelots & sonnettes.

Apres quelque interuale de temps parurent Messieurs du Conseil, qui triompherent en cette journée, surpassans en éclat & en magnificence tous les ordres de la ville. Premièrement, marchaient les Greffiers de la Chancellerie, les Officiers du Marc d'or, les Thresoriers du Sceau, & Secretaires du Roy, habillez de leurs robes de fatin noir, avec leur long manteau à manches pendantes. Ensuite estoient les Huissiers de la Chaisne, portans leur chaisne d'or au col, habillez com-

me les Secretaires. Apres eux marcherent les Maistres des Requestes, en robes plissées de velours noir; leurs soutanes de satin, leurs ceintures d'or, le cordon d'or au chapeau, leurs houffes de velours noir frangées d'or, les resnes ou brides des cheuaux, mords, frins, sangles & croupieres, aussi toutes couuertes d'or. Ils auoient à leur suite les Controlleurs & Garde-Rolles, les Audianciers, & le grand Audiancier, pareillement en robes de velours noir. Ensuite marchoit vne Hacquenée blanche, caparaçonnée, & couuerte d'vne grande Houffe fort riche, trainante jusques à terre, qui portoit sous cette couuerture les Sceaux de France, dans vn petit cofre de vermeil doré, attachez & arrestez avec quatre cordons de soye à houppes aux quatre coins, portez par les quatre Chauffecire, à pied & teste nue, en robe de velours cramoisy; ladite Hacquenée conduite par les resnes de sa bride, par deux estafiers de Monsieur le Chancelier.

Monsieur Seguier Chancelier & Garde des Sceaux de France, marchoit dans vn superbe & pompeux appareil, monté sur vne Hacquenée blanche; il estoit reuelu d'vne robe de brocard d'or, & d'vne Soutane de mesme, son chapeau estoit de velours noir, bordé d'vn galon d'or, & garny d'vn cordon tissu de mesme; la liurée de ses Lacquais estoit de velours cramoisy, le pourpoint de satin blanc, les bas de soye de gris de perles, avec la toque de velours sur la teste.

Apres cela, passerent les Pages de la petite & grande Escurie, & ceux de la Chambre, le Train de Monsieur Frere vnique du Roy, les petits Mousquetaires, & la Compagnie des Cheuaux legers, ayant à la teste Monsieur le Duc de Nauailles paré superbement. Monsieur de Sourches, grand Preuost de l'Hostel, marcha ensuite avec ses Lieutenants & la Compagnie de ses Archers à Hoquetons. Le Marquis de Veruins premier Maistre d'Hostel de la Maison du Roy, vint apres suiuis de quantité de Noblesse, dont les habits charmarrez d'or & d'argent, & les ondes flottantes de ses galans & de ses pennaches, surprenoit & rauissoit ensemble les yeux de tout le monde. Ensuite estoient les principaux

Officiers.

Officiers de la Maison du Roy, conduits par le genereux & magnifique Comte de Saint Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, & qui dans cette marche pompeuse éclatloit merueilleusement. Les Cent Suiffes de la Garde marcherent après, commandez par le Marquis de Vardes leur Capitaine, qui auoit à sa queuë les Herauts d'Armes, portans leurs Sceptres bleus fleurdelifez, leurs toques & hocquetons, & les marques de leur Charge.

Messieurs les Mareschaux de France suiuoient par ordre, & selon le rang que leurs qualitez leurs donnent, ensuite desquels Messieurs les Ducs & Pairs deuoient marcher, & estre conduits par Monsieur le Comte de Soissons; mais en ce rencontre ils firent renaistre la mesme difficulté qui s'estoit presentée aux Estats de Languedoc tenus à Beziers l'an 1632. pour le Comte d'Harcour (ou presida le Roy Louis XIII. de triomphante memoire) alleguans pour raison cette loy establie dans l'Estat, laquelle porte, que pour auoir rang & seance, il faut posseder la qualité de Duc; & lors qu'un Prince s'en trouue reuestu, il doit preceder les Ducs qui ne sont que Gentilshommes, quoy que leurs Duchez soient premiers en creation. L'invincible Comte d'Harcour, grand Escuyer de France, parût icy, portant en escharpe l'Espée de parade du Roy, dans son fourreau bleu, parsemée de fleurs de Lys d'or.

Le Roy marchoit en ce lieu, lequel estant arriué à la porte Saint Antoine, on luy presenta vn Dais de toile d'argent, ayant les crespines de mesme, qui fut porté par les Escheuins & Gardes des six Corps des Marchands; Sa Majesté parut sur vn cheual d'Espagne noir brun, vestu somptueusement & royalement, ayant autour de sa personne le Duc de Bouillon, grand Chambellan de France, qui marchoit à sa droite, & le Duc de Crequy à sa gauche, comme premier Gentilhomme de la Chambre, le Duc de Tréme en qualité de Capitaine des Gardes, & Monsieur de Bellinghan, comme premier Escuyer de la petite Escurie.

Après le Roy, l'on vit marcher seul Monsieur son Frere unique, dans lequel on remarquoit vne grace toute extraor-

dinaire, qui estoit fuiuy de Monsieur le Prince de Condé, qui auoit à sa droite le Duc d'Enguien son fils, & à sa gauche le Prince de Conty son frere: Ensuite d'eux, marcha le Comte de Soissons, bien monté & superbement vestu, qui auoit à sa suite vne Compagnie de deux cent Gentilshommes au Bec-de-Corbin, à la teste desquels estoient le Marquis d'Humieres & le Comte de Lauzun leurs Capitaines. Apres passerent les Pages de la Chambre de la Reyne, & son Dais qui estoit porté par deux Escheuins & deux Gardes des Corps des Marchands, qui precedoit le grand Char de triomphe.

A peine eut-on apperceu cette tres-illustre & excellente Princesse, que tout le monde fut dans vne excessiue ioye & admiration extraordinaire; les cris d'allegresse qui s'éleuerent alors, luy firent connoistre le zele & l'affection que toute la France auoit pour sa personne: au tour de son Char superbe, fait à la Romaine, marchoiert à sa droite Monsieur le Comte de Fuensaldaigne, Ambassadeur d'Espagne, avec le Duc de Bournonville son Cheualier d'honneur, & à sa gauche, Messieurs les Ducs de Guise & d'Elbeuf, & les Comtes de l'Islebonne & d'Armagnac.

Ensuite de cette illustre Escorte, rouloit le magnifique Carosse de la Reyne, à velours d'écarlatte, entierement rehaussé de broderie d'or, tiré par six cheuaux Isabelles, pometez, houffez, caparaçonnez & enharnachez richement: & dedans estoient Mademoiselle, Mademoiselle d'Orleans, Madame la Princesse de Condé, & Madame de Longueville. Apres ce superbe Cortege, marcherent les Gardes du Corps, commandez par le Marquis de Villequier, & le Comte de Charault, fort pompeux & brillans; ils auoient à leur queuë vne brigade des Gens-d'armes du Roy; ensuite desquels l'on vit rouler les Carosses de la Reyne, de la Duchesse d'Orleans, de Mademoiselle, de la Princesse de Condé, & de la Duchesse de Longueville, tous attelés de six cheuaux: Les Officiers de la Fauconnerie, & les Gardes des Eaux & Forests, ayans leurs Casques bleuës croisées, tous montez à cheual, finirent cette royale & magnifique

Entrée, qui dura en cét Ordre depuis les six heures du matin, iusques à cinq heures de releuée.

Le lendemain 27. d'Aoust, le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise de Nostre-Dame de Paris, enuiron les cinq heures du soir, où assisterent le Roy, la Reyne, & toute la Cour, les trois Cours Souueraines, avec l'Hostel de Ville : Le soir on alluma des feux par toutes les ruës & carrefours, & l'on attacha des Lanternes aux fenestres; tout le monde faisant mille souhairs & vœux de prosperité & bon-heur pour nostre auguste Monarque, & pour nostre incomparable Reyne.

CHAPITRE V.

De la Ceremonie du Mariage d'Elisabeth de France, avec Ferdinand Aluare de Toledé, Duc d'Aluane, Procureur du Roy Philippes II. Fait à Paris le 22. de Iuin 1559.

HENRY II. Roy de France, ayant appris que le Duc d'Alue se deuoit rendre à Paris pour espouser Elisabeth sa fille aînée, au nom du Roy d'Espagne, en qualité de Procureur; & sçachant qu'il estoit fort près de la Ville, il enuoya pour le receuoir Monsieur le Prince de Condé, les Cardinaux de Loraine & de Guise, les Ducs de Loraine, de Neuers-Cléues, de Guise, d'Aumale, de Nemours, de Bouillon, & le Prince de Ferrare, avec plusieurs autres Seigneurs suiuis de leurs Pages & Laquais, portans leurs liurées, enrichies de broderie d'or & de soye; allans ainsi en ordre, ils arriuerent au lieu où le Duc d'Alue se deuoit rencontrer, apres l'auoir salué, ces Princes l'accompagnerent iusques au Loure, où le Roy l'attendoit, qui auoit gagné la derniere porte pour le receuoir, estant accompagné de ses deux cens Gentilshommes ordinaires, des cent Suiffes de

la Garde, & de Monsieur le Connestable qui alloit deuant luy, donnant les ordres necessaires : Le Roy marchoit ensuite avec le Roy d'Escoffe son fils, ayant au tour de sa personne plusieurs grands Seigneurs de sa Cour ; si-tost que le Duc d'Alue l'eut apperceu, il vint luy faire la reuerence ; & s'estant efforcé par trois diuerses fois d'embrasser ses genoux, le Roy à chaque fois l'embrassa en le souleuant, ne voulant pas permettre qu'il s'humiliast tant enuers luy, mais comme à la personne du Roy d'Espagne, dont il estoit le Procureur, il luy fit l'honneur de le faire marcher à son costé, & le mena à la Salle du Louure, où il luy fit voir la Reyne sa femme ; & apres luy auoir fait la reuerence & baisé les mains, il fit son compliment à Madame Elisabeth de France, à laquelle il presenta les recommandations du Roy Philippes II. son Maistre, luy faisant de sa part vn fort riche present ; ensuite il prit congé d'elle, pour aller saluer Madame Marguerite, Sœur vnique du Roy ; destinée pour estre mariée au Duc Philebert Emanüel de Sauoye. Les Sermens de la Paix ayans esté faits ; enfin les Lettres de pouuoir furent reconnües pour faire cette celebre action de Procureur du Roy d'Espagne : Et le iour des Noces arriué, chacun ayant mis ordre à son affaire, le Duc d'Alue qui auoit de coustume de se tenir simplement, mit vne Couronne sur sa teste fermée à l'Imperiale, enrichie de pierreries ; il estoit vestu de drap d'or, & la liurée de ses domestiques estoit de noire, de iaune & rouge, chamarrée de passemens d'or, avec le pourpoint de satin iaune en broderie, chacun portant la toque de velours noire, avec les plumes rouges & noires.

Après les Pages & les Laquais du Duc d'Alue, marchoit la maison du Prince d'Orange, laquelle estoit fort leste, & les Seigneurs Espagnols ensuite marcherent quatre à quatre, lesquels estoient venus pour assister à cette Ceremonie, tous richement vestus.

Le Duc d'Alue ainsi accompagné, partit de son logis (à present l'Hostel de Villeroy) & arriuant à la Maison de l'Éuesque de Paris, où auoit couché Madame Elisabeth, il vint la saluer ; Elle estoit parée d'une robe couuerte de pierre-

ries, & auoit vne Couronne sur sa teste auffi fermée à l'Imperiale; la Reyne Catherine sa Mere l'a fuiuit à l'Eglise, & les Reynes d'Escoffe & Nauarre, & plusieurs Princesses & Dames de la Cour; ils arriuerent en cét ordre à la Porte de Nostre-Dame, sur vn Theatre couuert de velours violet, semé des Armoiries de France & d'Espagne, & là l'Euesque de Paris fit la Ceremonie du Mariage; ce qu'estant fait, le Duc de Guise proclama la Reyne Catholique, Femme du Roy d'Espagne, & jetta au peuple la largeffe accoustumée. Apres cela ils s'acheminerent au Chœur pour entendre la Messe; sçauoir, les Euesques, Archeuesques, suiuis des Cardinaux de Lorraine, de Guise, de Sens, de Lenoncourt & de Strozzy; apres eux marchoiēt les deux cent Gentilshommes de la Maison du Roy, les Cheualiers de l'Ordre, le grand Escuyer, & Monsieur le Conestable vestu d'une robe de drap d'or, fourré de Lubernes blanches, suiuis du Duc de Guise, & des Princes & Seigneurs; Ensuite parut Monsieur le Duc de Lorraine, & le Dauphin de France, Roy d'Escoffe; Le Roy marchoit icy, qui menoit par la main la nouvelle mariée, accompagnée des Reynes de France & d'Escoffe, de Madame Marguerite de France, Sœur vnique du Roy, des Princesses & Dames de la Cour. La Messe estant finie, le Roy, les Reynes, les Princes & les Princesses s'en retournerent dîner au logis de l'Euesque, où le Festin fut fort somptueux & magnifique.

CHAPITRE VI.

De l'Ordre de la Seance tenue au Festin en la salle du Palais.

LE Roy Henry II. & la Reyne sa femme, furent assis au milieu de la table; au costé droit estoient la Reyne Catholique, le Duc d'Alue, le Duc d'Orleans, la Duchesse de Lorraine, le Duc de Lorraine son mary, la Princesse de

Condé, vn Cardinal, le Duc de Montpensier, la Douairiere de Guise, la Princesse de la Roche sur-Yon, la Duchesse de Guise. Vn Cardinal, le Nonce du Pape, le Prince de Vaudemont, l'Ambassadeur de Portugal, vn Cardinal, l'Ambassadeur de Venise, le Duc de Neuers, l'Ambassadeur de Ferrare, vn Cardinal & l'Ambassadeur de Mantoüe.

Au costé gauche furent assis le Roy & la Reyne d'Escoffe, Monsieur d'Engoulesme, Madame Maguerite de France, le Duc de Sauoye, & la Comtesse de Saint Paul, &c. Les Dames, Damoiselles, & Filles d'honneur des Reynes, furent assises sans tenir rang, avec les Cheualiers de l'Ordre & autres Seigneurs de la Cour.

CHAPITRE VII.

De la ceremonie gardée à Fontaine-bleau, au Baptisme du Roy Louis XIII. dit le Juste, de la Reyne d'Espagne, & de la Duchesse de Sauoye ses Sœurs, l'an 1606.

P. Math.
en son Hif-
toire.

Mercur
François.

LE quatorzième de Septembre, jour de l'Exaltation de Sainte Croix, enuiron les cinq heures du soir, se fit la ceremonie du Baptisme du Roy Louis XIII. & de Mesdames ses Sœurs, dans la cour du Donjon de Fontaine-bleau. A cét effet on dressa vn grand Theatre, enuironné de riches Tapisseries; au milieu duquel estoit vn Autel fort richement paré des Ornemens de l'Ordre du Saint Esprit: aux deux costez de cét Autel, il y auoit deux eschaffauts pour deux Chœurs de Musique, à la droite estoit vn banc tapissé pour les Archeuesques, Euesques, & Seigneurs du Conseil. Deuant l'Autel, il y auoit vn siege destiné pour le Cardinal de Gondy, qui deuoit accomplir toutes les ceremonies; & au tour du Theatre estoient les cent Suisses de la garde du Roy. La magnificence des Princes & des Princesses, des

Seigneurs & Dames de la Cour, fut admirable en cette belle journée; mais sur tout éclatoit la robbe de la Reyne, enrichie de perles & diamans. Monsieur le Dauphin & Mesdames ses Sœurs estoient en leurs chambres, sur des grands lits à la Royale, éleuez en Tribunal, sous vn Dais, avec leurs Couvertures d'Hermines mouchetées.

Monsieur
de Thou.

L'on commença à leuer Madame de Sauoye, les Comtesse de Saux & de Guiffon découvrirent le lit, Madame de Lauardin la leua, la Comtesse de Randan la deshabilla, & la Marquise de Montlor departit les honneurs. Au leuer de la Reyne d'Espagne, la Duchesse de Guise, & Mademoiselle de Mayenne découvrirent le lit, Mademoiselle Vendosme, depuis Duchesse d'Elbœuf, la leua, Madame de Rohan la deshabilla, & la Duchesse de Sully departit les honneurs. Au leuer du Dauphin, la Princesse de Conty & la Comtesse de Soissons découvrirent le lit, la Princesse Douairiere de Condé le leua, la Duchesse de Montpensier le deshabilla, & Mademoiselle de Bourbon, Princesse d'Orange, departit les honneurs. Apres les leuers, l'on commença à marcher, les cent Suisses de la Garde marchoient les premiers, portans chacun à la main vne torche blanche, & furent suivis des Gentilshommes Seruans, des Ordinaires, & de ceux de la Chambre, tenans tous à la main vn cierge de cire blanche allumé. Apres eux estoient les Fiffres & les Tambours, les Hauts-bois & Trompettes, ayans apres eux neuf Heuraux. Le grand Preuost de l'Hostel marchoit, accompagné de ses Archers, & ensuite les Cheualiers des Ordres du Roy. Les trois honneurs venoient ensuite; le premier pour la Duchesse de Sauoye, le second pour la Reyne d'Espagne, & le troisiéme pour Monsieur le Dauphin, où le Prince de Vaudemont portoit le Cierge, le Cheualier de Vendosme le Cresmeau, le Duc de Vendosme la Saliere, le Duc de Montpensier l'Aiguiere, le Comte de Soissons le Bassin, le Prince de Conty le Couffin, le Prince de Condé tenoit par la main Monsieur le Dauphin, assisté de Monsieur de Souuré son Gouverneur, qui le portoit pour luy; & le Duc de Guise portoit la queuë du Manteau d'Hermines, à la suite desquels

Monsieur
Denis Go-
destroy.

éclatoient vingt flambeaux portez par vingt Seigneurs. Le Cardinal de Joyeuse, Legat à latere, marchoit icy, representant pour Parain le Pape Paul V. & la Duchesse de Mantouë pour Maraine : Mesdames les Princesses du Sang, qui auoient assisté au leuer, suiuirent apres cecy. Comme on eut porté le Dauphin sur la table carrée, le Cardinal de Gondy s'approcha de luy, & luy demanda : Monsieur, que demandez-vous ? il luy répondit, les Ceremonies sacramentales du Baptesme. (Ainsi que luy auoit appris l'Aumosnier de Boulogne ;) puis il luy demanda, auez-vous receu le Baptesme ? il répondit, ouï Dieu mercy : alors il fut nommé Louïs, de quoy le Roy monstra dans son visage qu'il en auoit bien de la joye, à cause de Sainct Louïs, le premier de la branche de Bourbon ; à toutes les autres interrogations, il dit *abrenuncio*. Apres l'Onction faite, il fut interrogé de sa croyance, selon les formes ordinaires ; il répondit à toutes les demandes du *Credo*, puis il recita seul deuant toute l'assistance, le *Pater noster*, le *Aue Maria*, & le *Credo* ; mais ce fut avec vne telle grace, que tous les spectateurs en verser des larmes de ioye. Cela fait, Mesdames ses Sœurs furent aussi apportées sur la table l'vne apres l'autre, l'aisnée fut nommée Elisabeth par Diane, Duchesse d'Angoulesme, representant l'Archiduchesse sa Maraine, sans Parain. La puisnée fut nommée Christine, par le Prince Dom Iean de Medicis, pour la grande Duchesse de Toscane.

Les Ceremonies estant parfaites & acheuées, furent suivies d'un superbe festin, où le Roy auoit à main droite Monsieur le Legat, la Duchesse de Mantouë, la Duchesse d'Angoulesme, le Duc de Lorraine, & le Prince Dom Iean de Medicis. A main gauche estoit la Reyne, les Princesses de Condé & de Conty, la Comtesse de Soissons, la Duchesse de Montpensier, Mademoiselle de Vendosme, les Duchesses de Guise, de Mayenne, de Rohan, de Sully, & Mademoiselle de Montmorency, depuis Princesse de Condé. Ceux qui seruirent à la table du Roy, furent les Princes de Condé & de Conty, & le Duc de Montpensier. Les Ducs de Vendosme & de Guise, & le Prince de Vaudemont, seruoient à la

la table de la Reyne. Monsieur le Legat estoit seruy par le Comte de Candale, & le Marquis de Rosny. La Duchesse de Mantoüe, du Baron de Bassompierre, & du Comte de Saux : Tout ce festin fut diuisé en quatre tables. Au grand Bal, le Duc de Lorraine preceda par l'ordre du Roy, en consideration seulement de ce qu'il estoit Parain de Madame Christine. Le lendemain fut donné le plaisir de la Bague, & le Duc de Sully ayant fait faire vn Chasteau artificiel plein de fusées, boëstes, & autres artifices à feu, le fit assieger, battre & prendre par des Satyres & Sauvages, en cette belle Plaine, qui est hors de Fontaine-bleau, du costé du Leuant, à la veuë de douze mille personnes.

 CHAPITRE VIII.

*De l'ordre & marche tenu à la declaration de la
Maiorité du Roy Louis XIV. dit Dieu-donné,
le 7. de Septembre 1651.*

PAR l'Ordonnance du Roy Charles V. dit le Sage, verifiée à la Cour de Parlement, les Roys de France sont declarez Majeurs après treize ans accomplis, dès le premier iour du quatorzième. Monsieur le Procureur General aduertit la Cour de la volonté du Roy ; puis il fit donner l'ordre pour tendre le Dais dans la Chambre dorée, où sa Majesté deuoit se feoir en son Liët de Iustice. Dès le matin du septiesme de Septembre, Messieurs de la Cour s'assemblerent en la grande Chambre, les Presidens reuestus de leurs manteaux avec leurs Mortiers, & les Conseillers de leurs robes & chapperons d'écarlatte ; & ainsi attendirent la venue du Roy.

Tiré de la
Relation.

Monsieur le Chancelier, suiuy des Conseillers d'Etat. & des Maistres des Requestes, les Huissiers du Conseil marchants deuant luy, fut receu à la Saincte Chapelle par deux

Conseillers deputez de la Cour, avec lesquels il entra dans la Chambre dorée. Dès les six heures du matin, les Capitaines des Gardes du Corps s'emparerent des Clefs des Salles du Palais, & les Regimens des Gardes Françoises & Suisses se rangerent en haye dans les ruës, pour empescher le desordre. Toutes les ruës depuis le Palais iusqu'au Palais Cardinal, les boutiques & fenestres des maisons estoient remplies d'une infinité de personnes de toute sorte de qualitez, desireuses de voir cette magnificence. Sur les huit heures & demie du matin, Monsieur Frere unique du Roy se rendit à la Chambre de sa Majesté, & tous les Princes & Grands qui le deuoient accompagner, le vinrent saluer. Premièrement marchoiert les Cheuaux legers du Roy, le grand Preuost de l'Hostel avec ses Archers, & les cent Suisses de la Garde tambour battant; ensuitte estoient plusieurs Marquis, Comtes & Barons des meilleures Maisons de France, fort richement vestus & montez sur des Cheuaux d'élite, ayans des houffes en broderie d'or & d'argent: L'Escurie du Roy passa ensuite, Monsieur le Comte d'Harcour grand Escuyer portant l'Espée de parade en escharpe. Le Roy marchoit icy environné des Princes & principaux Officiers de sa Maison: Cette Caualcate finissoit par les Gardes du Corps & Gens-d'armes du Roy. Sa Majesté estant ainsi accompagné, on entendoit par les ruës que des cris d'allegresse de *Vive le Roy*. Estant arriué au pied des grands degrez du Palais, & descendu de son cheual, en les montant, deux Presidens & quatre Conseillers deputez de la Cour, pour aller au deuant de sa Majesté, le receurent; & ainsi passant au milieu de ses Gardes du Corps, & des cent Suisses, qui se mirent en haye, il trauersa la grande Salle, & entra dans la Chambre dorée accompagné de la Reyne sa Mere, du Duc d'Anjou son Frere unique, du Duc d'Orleans son Oncle, du Prince de Conry, & autres Princes, Ducs & Pairs de France, ensemble de tous les Officiers de la Couronne, avec le plus grand & magnifique appareil qu'on se peut imaginer; Là estant assis en son Throsne & Lié de Iustice, il dit: Messieurs, ie suis venu en mon Parlement pour vous dire, que suiuant la loy

La conti-
nuation de
Sponde.

de mon Estat, i'en veux prendre moy-mesme le Gouvernement, & que i'espere de la bonté de Dieu, que ce fera avec pieté & justice: Monsieur le Chancelier vous dira plus particulièrement mes intentions. Suiuant donc le consentement de sa Majesté, le Chancelier qui l'auoit receu de bouc, s'estant remis en son siege, fit vne harangue, en laquelle il s'estendit à son ordinaire fort eloquemment, sur ce qu'auoit dit le Roy, y adjoûtant des reflexions tres iudicieuses sur le passé, & le present: Apres quoy la Reyne s'inclinant vn peu de son siege, fit ce discours au Roy. Monsieur, voicy la neuuème année, que par la volonté derniere du Roy defunct, mon tres-honoré Seigneur, i'ay pris le soin de vostre education, & du gouvernement de vostre Estat; Dieu ayant par sa bonté donné sa benediction à mon trauail, & conserué vostre personne, qui m'est si chere, & si precieuse, & à tous vos Sujets, à present que la Loy du Royaume vous appelle au Gouvernement de cette Monarchie, ie vous remets avec grande satisfaction, la puissance qui m'auoit esté donnée pour la gouverner: & i'espere que Dieu vous fera la grace de vous assister de son esprit, de force, & de prudence, pour rendre vostre regne heureux. Sa Majesté luy répondit: Madame ie vous remercie du soin qu'il vous a plû prendre de mon education, & de l'administration de mon Royaume, ie vous prie de continuer à me donner vos bons Auis; & ie desire qu'apres moy vous soyez Chef de mon Conseil. La Reyne se leua ensuite de sa place, & s'approcha du Roy pour le salüer; mais sa Majesté descendant de son Throsne de Iustice, vint à elle, & l'embrassant, la baisa, puis chacun d'eux s'en retourna en sa place. Monsieur Frere vnique de sa Majesté, fut ensuite fléchir le genouil à ses pieds, & baisant la main de sa Majesté, luy protesta de sa fidelité. Son Altesse Royale en fit autant: comme aussi le Prince de Conty, mais avec vne plus profonde reuerence, & tous les autres Princes, le Chancelier, les Ducs, Pairs, Ecclesiastiques, les Mareschaux de France, les Officiers de la Couronne, & tous ceux qui estoient en seance se leuerent, & rendirent en mesme temps de leur place, l'hommage qui

luy estoit deub. Le Chancelier prononça l'Arrest de verification de la Majorité du Roy, & fut mis sur icelle : Leuës, publiées & registrées; Ouy, & ce requerant le Procureur General du Roy. A Paris en Parlement, le Roy y seant, le septiesme de Septembre 1651. Signé DV TILLET.

CHAPITRE IX.

Des trois Estats du Royaume conuoquez à Tours 1484.

Monfieur
Denis Go-
defroy.

L'AN 1484. au mois de Iuillet, les trois Estats du Royau-
me furent conuoquez à Tours, pour donner prouision
au Gouvernement du Roy & du Royaume, ou chacun des
dits Estats fit ses plaintes : & apres y auoir pourueu, & aussi
à la Regence, il fut ordonné qu'il n'y auroit aucun Regent
en France : mais que Madame Anne de France, Sœur aînée
du Roy Charles VIII. & Espouse de Pierre de Bourbon,
Seigneur de Beaujeu, qui estoit sage, prudente, & vertueu-
se, auroit le gouvernement de son Corps, tant qu'il seroit
ieune, suiuant la volonté du Roy Louïs XI. leur Pere.

Noms de ceux qui assisterent à cette Assemblée.

Monseigneur le Cardinal de Bourbon, Archeuesque &
Comte de Lion, le Cardinal, Archeuesque de Tours, Mes-
sieurs les Princes du Sang, le Connestable, les Pairs de
France, Ecclesiastiques & Prelats. Les Chefs des quatre
principaux Ordres, de Cluny, de Cisteaux, de Grammont,
& de Premonstré. Les Deputez des Cours Souueraines, &
les Cheualiers de l'Ordre.

Les Nobles qui furent assis vis à vis des Prelats, estoient
les Comtes de Candale, de Pentheure, de la Trimouille,
de Pons, de Sancerre, de Roucy, de Braine, de Lestrac,
de Mauleurier-Brezé, les Vicomtes de Martigues-Luxem-

bourg & de Polignac, Monsieur de Clermont-Lodève Vicomte de Neboüsan, le Vidame de Chartres, le Comte de Joigny, les Vicomtes de Turenne & de Combour, le Sieur de Montmorency premier Baron de France, Messieurs des Granges fils du Comte de Ventadour, d'Estouteville, de Croüy & d'Ivry Preuost de Paris; les Gens du grand Conseil du Roy, & les Gens des Finances; le premier Banc des Nobles, & le second Banc.

Premierement, l'on appella la Ville Preuosté & Vicomé de Paris. Messieurs les Deputez de trois Estats des Pays, Terres, & Seigneuries de la Duché de Bourgogne, premiere Pairie de France, y compris ceux d'Autun, & les Comtez de Charollois & de Bar sur-Seine, membres dépendans de ladite Duché, les Deputez des trois Estats de Normandie, ceux de la Duché de Guienne, les Esleus de la Comté de Champagne, avec les Bailliages de Chaumont & de Vitry; les Deputez de la Seneschaussée de Toulouse, de Beaucaire, & de Carcassonne, les Gens de trois Estats de Flandres, le Bailliage de Tournay & Tournesis, le Bailliage de Vermandois, le Bailliage de Sens, & ses enclaves; le Bailliage de Mascon, la Seneschaussée de Ponthieu & d'Anjou, avec le Lodunois, la Seneschaussée du Mayne, le Bailliage de Touraine, le Bailliage de Berry, les Bailliages de S. Pierre le Monstier, & de Montferrant; le Pays de Bourbonnois & de Forests, la haute & basse Auvergne, les Seneschaussées de Rouergue & de Lyon; Ceux de la Comté de Roussillon & de Sardaigne. Le Bailliage de Chartres; la Ville & Gouvernement de la Rochelle; le Bailliage de Mante; la Ville d'Orleans, & les trois Estats du Pays; le Bailliage d'Alençon & du Perche; le Bailliage d'Amiens; les trois Estats du Pays d'Artois, & ceux du Ponthieu; les Bailliages de Senlis, de S. Quentin, de Hefdin, de Meaux, de Montargis, de Melun; les Estats du Niuernois & Rethelois; le Dauphiné, avec le Valentinois, Viennois & les Montagnes; les trois Estats de la Prouence, le Bailliage de Dole, & les trois Estats de la Comté de Bourgogne; & ceux du Boulenois, d'Auxerre, de Parpignan; la Ville de Puiffardain, Terre & Seigneurie de Sardaigne.

CHAPITRE X.

De l'acte de Foy & Hommage fait pour la Duché de Bretagne. 1381.

JEAN V. Duc de Bretagne & Comte de Montfort, accompagné de plusieurs Seigneurs de son Pays, vint à Compiègne trouver le Roy Charles VI. où estant arriué, il supplia le Roy à genoux de luy pardonner les fautes qu'il auoit commis contre son seruice, en presence des Princes, Prelats, & Seigneurs de la Cour; ce qu'ayant executé, il fut reconnu pour Duc, & en cette qualité fit hommage & serment de fidelité au mesme Roy Charles son Seigneur, qui le receut en sa grace, & le baisa à la bouche. En suite de ce cy, le Seigneur de la Riuere, premier Chambellan du Roy, dit au Duc de Bretagne: Monsieur vous deuenez à present homme lige du Roy, pour vostre Duché & Pairie de France, & auez fait foy & hommage à l'exemple de vos Predecesseurs, suiuant le traité passé entre le Roy & vous; & le Duc répondit, qu'ainsi il le faisoit; Apres cela, le Duc demanda aussi la main-leuée de son Comté de Montfort, & des Terres qui luy appartenoient en Niernois, Rethelois & Champagne, a luy escheuës de la succession de sa mere Jeanne de Flandres. Ce que le Roy promit, & fit hommage à l'heure-mesme pour ses Terres, & iura sur la vraye Croix de Nostre Seigneur, d'entretenir la paix, & d'estre bon & loyal subiet du Roy, & à ses Successeurs. Le Chancelier de France, Miles de Dormans, Euesque de Beauuais, parla au Duc de la sorte; afin que vous sçachiez que l'hommage que vous venez de faire pour la Bretagne, est lige, voicy les Actes de foy & hommage de vos predecesseurs, & vn de vous, que le Roy m'a commandé de vous faire lecture. Cét Acte luy ayant esté leu, le Roy ordonna que l'on en fit vn autre, auquel furent presens, & assisterent les Ducs d'Anjou,

Froissart.

D'Argentré.

de Bourgogne, & de Bourbon, & plusieurs Princes, Comtes & grands Seigneurs, Archeuesques & Prelats, le Conestable, les Mareschaux & Admiral de France. Fait à Compiègne le 27. de Septembre 1381.

CHAPITRE XI.

De la forme en laquelle on reçoit, & prend le serment des Pairs en la Cour de Parlement.

LA Cour a ordonné & ordonne, que sur le reply des Lettres d'un Duc & Pair, sera mis, qu'elles ont esté leuës, Monfieur Denis Godefroy. publiées & registrées, ouy & consentant le Procureur General du Roy, & que celuy qui y est dénommé sera receu en la dignité de Pair de France, annexée à tel Comté ou Baronnie; & en consequence de Conseiller en icelle, en faisant les sermens accoustumez: & apres qu'en qualité de Pair de France, il aura iuré & promis d'assister le Roy, & luy donner conseil en ses plus grandes affaires: & comme Conseiller en ladite Cour, de bien & loyaument administrer la Iustice aux pauvres & aux riches, sans acception ny acceptation de personnes, garder les Ordonnances, obeïr aux Arrests d'icelle, les executer & faire executer à son pouuoir, quand ils luy seront adressez, tenir les deliberations de ladite Cour closes & secretes; & en tout & par tout si comporter & conduire, comme il appartient à vn genereux & vertueux Pair de France, & Conseiller en Cour Souueraine: Apres quoy il sera receu, & montera aux hauts sieges pour faire profession de sa Foy; & l'ayant fait, il descendra par les degrez du costé des Greffes, pour prendre son Espée hors du Parquet; ensuite de cecy il ira prendre sa place aux mesmes sieges.

CHAPITRE XII.

*De l'Entrée & Reception faite à Paris au Cardinal
Georges d'Amboise, Legat à latere 1501.*

Arnoul
Ferron.

Monsieur
Denis God-
defroy.

GVILLAVME de Poictiers Comte de Saint Valier, Gouverneur de Paris, l'Euesque de Lodéue, President des Comptes, les Preuost des Marchands & Escheuins de la Ville de Paris; Robert Thiboust, Conseiller & President de la Cour, le Preuost de Paris; Jacques Coctier Vice-President en la Chambre des Comptes, Charles Guillart Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel du Roy, Guillaume Aymerot, Germain de Marle, Denis Hesselin, Iean le Gendre, Louis Seguiet, Raoul le Ferron Conseillers de la Cour de Parlement, & autres estans tous assemblez le 13. de Fevrier 1501. en l'Hostel du Roy, prés les Augustins, pour l'Entrée de tres-Reuerend Pere en Dieu Georges d'Amboise Cardinal, Archeuesque de Roüen, & Legat à latere en France. Les Preuost & Escheuins firent rapport à l'Assemblée, que le Roy auoit escrit à la Ville, que Monsieur le Legat deuoit faire dans peu de iours son Entrée en cette Ville, & qu'il vouloit & entendoit qu'il y fut receu fort honorablement, comme on a de coustume de faire en pareille rencontre, & mieux s'il estoit possible, ainsi que meritoient les vertus du Legat. A ce sujet il fut icy conclud, suiuant le bon plaisir du Roy, & pour l'honneur de Monsieur le Legat, que l'on feroit vn Dais, lequel seroit porté sur luy; cette coustume estant en vsage, & en pratique en France le iour de leur Entrée, que l'on tapifferoit les ruës par où il passeroit, & que les Preuost des Marchands & Escheuins, accompagnez des principaux Bourgeois fort lestement vestus, & des Archers de la Ville, iroient tous à cheual au deuant du Legat iusques à la Chapelle S. Denis, luy faire la reuerence: La Cour de Parlement deputa seulement deux Presidens & quelques
Conseillers

DE LA RECEPTION FAITE AUX AMB. SUISSES. 243

Conseillers en robes noires, avec quatre Huissiers qui marchoient deuant eux, qui assisterent à cette Entrée. Les Escheuins & les Gardes des Corps des Drapiers, Espiciers, Merciers, Bonnetiers, Peletiers, Orfévres, & Marchands de Vins, porterent le Dais sur le Legat. La Ville luy fit present d'yprocas, espices & flambeaux, avec six muids de vin de Beaune, suppliant Monsieur le Legat d'auoir la Ville en particulier recommandation enuers sa Majesté.

CHAPITRE XIII.

De la Reception faite aux Ambassadeurs des Suisses, &c. & l'ordre qui fut tenu au Serment d'alliance, 1582.

Les Cantons des Suisses & Grisons ayans resolu d'entretenir l'alliance avec Henry III. Roy de France: Le Sieur de Fleury, pour lors Ambassadeur de sa Majesté en ce Pays, fit prendre iour à tous les Ambassadeurs de se rendre à Soleurre, pour s'acheminer à Paris. Fleury les regala auant leur depart, & leur donna des Mareschaux des logis pour les mener commodement à Dijon, où ils furent rencontrez par les Sieurs de Varenne & la Grange, enuoyez de la part du Roy pour les faire recevoir honorablement en cette Ville, qui s'acquita bien de son deuoir en ce rencontre: Delà ils furent conduits par ces Seigneurs, & défrayez iusques à Troyes, ou Monsieur de Dinteuille, Lieutenant de Roy en Champagne, les festina tres-bien. En suite ils furent menez iusques à Charenton, ou Messieurs de Mandelot & de Hautefort se rendirent, pour les traiter splendidement aux despens de sa Majesté. Apres le dîner, l'on prit la route de Paris, où ils trouuerent à my-chemin le Mareschal d'Aumont, le Sieur de la Guiche, grand Maistre de l'Artillerie, & quantité de Noblesse, qui les receurent avec de grandiffimes ca-

Monsieur
de Thou.

ressés de la part de sa Majesté. Arriuant à Paris, ils rencontrerent hors de la Ville les Preuost des Marchands & Escheuins, avec leurs Archers, en bel ordre, pour les y receuoir, qui accompagnerent iusques au logis destiné pour eux en la rue S. Denis. Le lendemain ils furent traittez par Monsieur de Belliévre, & le Samedy par Monsieur de Guise en son Hostel.

Monsieur
Denis Go-
defroy.

Le Dimanche 22. de Nouembre, le Roy voulant donner ordre de ratifier le Serment qui auoit esté resolu par les Ambassadeurs à Soleurre, fit preparer Nostre-Dame de Paris pour y faire cette Ceremonie. Pour cét effect furent mis plusieurs bancs près du grand Autel pour asseoir les assistans, en l'ordre qui s'ensuit; Sçauoir, vn grand banc au costé droict de l'Autel, pour les Cardinaux de Bourbon, de Guise, & de Birague Chancelier de France; derriere ce banc l'on en mit deux autres, sur le premier estoient assis le Vicomte de Chiuerny Garde des Sceaux de France, Monsieur d'Aumont Marechal de France, & Monsieur de la Guiche grand Maître de l'Artillerie, & sur le derriere plusieurs du Conseil Priué, & autres Seigneurs. Du costé gauche, il y auoit vn banc où furent assis le Nonce du Pape, les Ambassadeurs d'Escoffe, de Venise, de Sauoye, & de Ferrare; & au dessous d'iceluy, à costé du Dais où le Roy se mit en entendant la Messe, l'on mit quatre ou cinq bancs de rang, l'vn apres l'autre, ou furent assis les Ambassadeurs des Suisses: A la main droite du Roy l'on mit trois bancs, l'vn pour les Princes, l'autre pour les Prelats, & le dernier pour quelques Gentilshommes de la Chambre. Sa Majesté estant arriüée à l'Eglise deuant le grand Autel, accompagnée des Princes & Seigneurs de sa Cour, enuoya le Prince de Conty & le Comte de Soissons, les Ducs de Neuers & de Mayenne, pour aller querir les Ambassadeurs Suisses qui estoient à l'Euesché, attendant l'arriüée du Roy: Ces Princes reuinrent peu apres, accompagnans ses Ambassadeurs, & les ayans mis en leurs places, ils furent prendre la leur; alors l'on commença à chanter la grande Messe, durant laquelle les Ambassadeurs des Cantons protestans se tinrent nuë teste. La Messe estant

finie, le Roy se leua de sa place, & s'approcha du grand Autel, ayant prés de sa personne le Chancelier de Birague; alors les Ambassadeurs s'auancerent prés de sa Majesté, assistez des Sieurs de Mandelot & de Hautefort; Le Secretaire de Soleurre marchoit déuant eux, qui portoit sur vn carreau de velours cramoisy le traitté de l'Alliance garny des Sceaux des Cantons, & de leurs Alliez; ils firent alors leurs Harangues: Apres quoy l'Euesque de Digne, qui auoit célébré la Messe, apporta le Liure des saincts Euangiles. Le Chancelier leur dit, Vousiurez sur les Saints Euangiles icy presents, que vous obseruerez inuiolablement le traitté de l'Alliance n'agueres conclu à Soleurre, sans iamais y contreuenir directement ou indirectement; à l'instant les Ambassadeurs mirent la main, & toucherent lesdits Euangiles l'un apres l'autre; & apres le Roy y toucha semblablement, affirmant de sa part l'obseruation dudit traitté. Et pour rendre graces à Dieu d'une action si auguste, l'on chanta le *Te Deum laudamus*, apres le Serment accompli; l'Artillerie de la Ville fut tirée pour marque de réjoüissance & allegresse. Apres cecy, le Roy fut disner à l'Euesché, ou ces Ambassadeurs furent conduits par les Princes cy-dessus nommez, qui dînerent avec eux; Sur le soir on les mena au Louure, où ils assisterent au Bal qui y fut fait. Le lendemain ils furent traité à l'Hostel de Ville fort splendidement par Messieurs les Preuost & Escheuins, le Mardy par Monsieur le Duc de Ioyeuse, le Mercredy par Monsieur de Longueville, le Ieudy ils firent carouffe chez Monsieur d'Espernon, le Vendredy Monsieur de Nemours leur fit vn festin magnifique, & le Samedy Monsieur de Neuers.

Ces Ambassadeurs ayans resolu leur depart, furent prendre congé du Roy, qui leur enuoya pour present à vn chacun d'eux vne chaîne & vne Medaille d'or, où sa Majesté estoit representée d'vn costé, & de l'autre ces mots, *Auito fœdere cum beluetijs, rhatisque renouato anno 1582.*

CHAPITRE XIV.

De l'arriué d'un Chaoux & Ambassadeur de la part de l'Empereur des Turcs, 1607.

Monsieur
Denis Go-
defroy.
CE Chaoux (qui est comme vn Officier, & Exempt des Gardes du Corps en France) apporta vne lettre de la part du Sultan au Roy Henry IV. estant à Fontainebleau au mois de May, laquelle estoit enuelpée dans vn petit sac d'vn beau cuir de Leuant, attachée avec vn lacet de soye à vn turban rouge: Le sujet de cette Ambassade, & le contenu de sa lettre, n'estoit autre chose qu'vn discours de compliment & de bien-veillance, par lequel sa Hauteffe Imperiale témoignoit à sa Majesté Tres-Chrestienne, l'estime qu'elle faisoit de son amitié, qu'elle prioit de luy conseruer, promettant de sa part de faire le semblable. La reception & l'ordre de l'Audience de ce Chaoux fut telle: Le Roy estant assis en sa Chambre dans vne chaire, au deffous d'vn grand Dais, ayant à ses costez deux de ses Gardes reuestus de leurs hoquetons, & la pertuisane à la main, accompagné de plusieurs Princes & Seigneurs: Cét Ambassadeur Turc, avec sa suite, fut conduit par l'Introducteur des Ambassadeurs vers sa Majesté; & mettant vn genouil en terre, apres auoir porté ses mains à la bouche pour les baiser, ayant le turban sur la teste, & les deux mains sur l'estomach (qui est la maniere de salut de ceux de cette Nation) puis mettant derechef le genouil en terre, baïsa le bord du Manteau du Roy, & luy ayant présenté la lettre du grand Seigneur, commença sa harangue à pleine voix en sa langue, laquelle fut aussi-tost interpretée par le Truchement & Interprete de sa Majesté: Et apres cela le Roy luy dit, qu'il remercioit le Grand Seigneur du souuenir qu'il auoit de luy, & autres pareils discours qu'il luy fit alors entendre par son Interprete; & delà ce Chaoux prenant congé de sa Majesté, & se retirant de sa chambre, sortit

à reculons iufques à la porte, pour ne tourner le dos au Roy; lequel commanda à Monsieur de Breues de l'accompagner, comme eftant fort versé en la langue, & à la pratique de ceux de cette Nation estrangere.

CHAPITRE XV.

*De l'acte du Serment fait par le Roy Loüis XIII.
d'entretenir le Traité de Paix avec Charles I.
Roy de la grande Bretagne. 1629.*

LE feizième iour de Septembre de l'année 1629. tres-haut, tres-excellent & tres-puissant Prince, Loüis par la grace de Dieu, Roy de France & de Nauarre, nostre Souuerain Seigneur; present & assistant Thomas Edemond, Ambassadeur extraordinaire de tres-haut, tres-excellent & tres-puissant Prince, Charles aussi par la grace de Dieu, Roy de la grande Bretagne, a fait & presté en l'Eglise du Bourg de Fontaine-bleau, le serment de l'obseruation du Traité de Paix, reconciliation & amitié fait & conclu entre sa Majesté & ledit Sieur Roy de la grande Bretagne, le vingt-quatrième d'Auril dernier; duquel serment voicy la teneur. Nous Loüis par la grace de Dieu, Roy tres-Chrestien de France & de Nauarre, jurons & promettons, en foy & parole de Roy, sur les saints Euangiles, pour ce par nous touchez en presence du Sieur Thomas Edemond, Cheualier Ambassadeur extraordinaire de tres-haut, tres-excellent & tres-puissant Prince Charles par la mesme grace de Dieu, Roy de la grande Bretagne, nostre tres-cher & tres-amé bon Frere, Beau-frere, Cousin & ancien allié; que nous accomplirons & obseruerons, ferons obseruer & accomplir, pleinement, réellement & de bonne foy, tous & chacun des points & articles accordez, & portez par le Traité de Paix, reconciliation & amitié fait & conclu entre nous, & nostredit tres-

Mr Denys
Godefroy
au Cere-
mon.

cher & tres-amé bon Frere & Beau-frere, nos Royaumes, Estats, Païs & Sujets, le vingt-quatrième du mois d'Auril dernier : lesquels Traité & Articles cy-deuant approuuez & confirmez ; nous approuuons & confirmons de nouveau, & en jurons & promettons deuant Dieu, & à mains jointes, l'observation, sans jamais y contreuenir, directement ny indirectement, ny permettre qu'il y soit contreuenu en aucune maniere. Ainsi Dieu nous soit en aide. En foy & témoignage dequoy, nous auons publiquement signé ces presentes de nostre propre main, & à icelles fait mettre & apposer nostre seel, en l'Eglise du Bourg de Fontaine-bleau, le seizième de Septembre, l'an de grace 1629. & de nostre Regne le vingtième. Ledit Acte a esté signé Louïs, & sur le reply, par le Roy, Bouthillier : & scellé du grand sceau de cire jaune sur double queue, baillé audit Ambassadeur séparément d'avec le present procez verbal. A la prestation de ce sermēt se sont trouuez presens la Princesse Marie, Reyne de France, Douairiere Mere du Roy : tres-haute Princesse, Anne Reyne de France, Espouse de sa Majesté, Louïs Comte de Soissons, Pair & Grand Maistre de France, Monsieur le Cardinal de Richelieu, tenant le Liure des saints Euangiles, sur lequel sa Majesté auoit les mains posées ; Monsieur le Cardinal de la Valette ; plusieurs Princes, Ducs, Pairs de France, & Officiers de la Couronne, & Monsieur le Garde des Seaux de Marillac. En témoin dequoy, & à la requeste dudit Edemond Ambassadeur, & par commandement de sa Majesté, Nous Henry de Lomenie, Charles de Beauclerc, Claude Bouthillier, & Louïs Phelippeaux, Cheualiers, Conseillers & Secretaire d'Etat dudit Sieur Roy, & de ses commandemens, auons signé la presente de nos mains, en la maniere accoustumée, le jour & an que dessus.

CHAPITRE XVI.

*De la publication de la Paix, faite & conclue en l'Isle
des Faisans, dite de la Conference. 1659.
le septième Novembre.*

L'AN 1660. le seizième de Feurier, Monsieur Seguier, Chancelier de France, ayant receu l'ordre du Roy Louis XIV. dit Dieu-donné, pour faire publier la Paix conclue avec le Roy Philippes IV. Roy d'Espagne, enuoya aussitost querir Saintot Maistre des ceremonies, auquel il mit entre les mains le Mandement pour donner les ordres de la publication d'icelle; il fut aduertir Messieurs les Lieutenans Ciuil, Criminel & Particulier, & Procureur du Roy du Chastelet, Messieurs les Preuost des Marchands & Escheuins, afin que ladite Paix fut publiée en leur presence; ce qui se fit en la grande Salle du Palais, sur la Table de Marbre, par le Commis du Greffe du Chastelet, y assistant les Lieutenans Ciuil, Criminel & Particulier, & Procureur du Roy du Chastelet, les Preuost des Marchands, Escheuins & Conseillers de la Ville: auant la publication d'icelle fut sonné par trois diuerses fois des Trompettes; & fut fait le semblable sur le Perron des grands escaliers, lesdits Trompettes estans au bas des degrez sur la grande pierre: ensuite de cecy la Paix fut publiée par tous les Carrefours de la ville, en presente de Messieurs du Chastelet & de Messieurs de la Ville; le lendemain l'on chanta le *Te Deum*, où assista Monsieur le Chancelier avec Messieurs des trois Cours Souueraines, & Messieurs de la Ville.

Tiré de la
Relation.

CHAPITRE XVII.

*De l'ordre de la Sceance tenue au Te Deum, pour
la Victoire de Leucate. 1637,*

Monfieur
Denis Go-
defroy.

LOVYS XIII. dit le Iuste, Roy de France & de Nauarre, voulant rendre graces à Dieu de la Victoire obtenüe à Leucate, resolut de faire chanter le *Te Deum*, en l'Eglise de Nostre-Dame de Paris, & d'y assister en personne, & pour rendre cette action plus solemnelle, sa Maiefté commanda à Saintot Maistre des ceremonies, de preparer toutes choses à cét effet, & d'y conuier de sa part tous les plus Grands de son Royaume, le chargeant de ses Lettres closes & fermées, adressantes aux Cours Souueraines & aux Preuost des Marchands, Escheuins de sa bonne ville de Paris, pour les y faire trouuer, qui furent portées & renduës. Sa Majesté se rendit à l'Eglise de Nostre-Dame, enuiron les trois heures apres midy, le huitième d'Octobre; Elle fut receüe à l'entrée de l'Eglise par les Doyen & Chapitre d'icelle, estant accompagnée des cent Suisses de sa Garde, qui marchoient deuant Elle Tambour battant; puis des Trompettes, des Huiffiers de la Chambre & du Marquis de Gesvres, Capitaine de ses Gardes du Corps. L'vn des Chanoines portoit vn Carreau de velours violet, qu'il mit sous les genoux du Roy, lors que Tudert, Doyen, luy presenta la vraye Croix pour l'adorer. Le Roy estant arriué dans le Chœur, se mit dessous vn Dais, tous les grands Seigneurs de la Cour estans debout, sans ordre ny rang derriere luy: Sçauoir, Messieurs les Ducs d'Enguien & de Cheureuse, les Mareschaux de Brezé, de S. Luc & de la Meilleraye, les Marquis de Souuré & de Liencourt, premiers Gentilshommes de la Chambre, les Marquis de Coasslin, de Senneterre, & le Comte de Noailles. A la main droite prés du Prie Dieu du Roy, estoit le Cardinal de Lyon, en qualité de grand Aumosnier, ensuite l'Euesque de Meaux,

Meaux, comme premier Aumosnier; & apres les Aumosniers de quartier, & ordinaires; à la main gauche estoient quelques Prelats & personnes de marque du Clergé.

Au costé droit du grand Autel, estoit le Cardinal Duc de Richelieu, dans vn fauteuil de velours cramoisy, qui luy fut donné par l'ordre du Roy, cela ne s'estant pas jusques alors pratiqué; il estoit reuestu de sa chappe & habit ceremonial de Cardinal; plusieurs Euesques estoient assis sur vn banc mis derriere sa chaire. Au bas des deux degres où l'on monte à l'Autel, le Chancelier prit sa place dans vne chaire à bras sans dossier, il estoit reuestu de sa robe violette de velours doublée de satin rouge; deux Huissiers du Conseil marchoiert deuant luy, ayans la chaisne d'or au col, & deux de la Chancellerie portans les Masses; Messieurs de Buillion & Bouthillier Sur-Intendans des Finances, prirent place à costé du Chancelier. A l'opposite du Cardinal de Richelieu estoient le Nonce du Pape, les Ambassadeurs de Venise & de Sauoye; du mesme costé, vis à vis le Chancelier, estoit vn banc remply par le Comte de Brienne, de Laurilliere, & des Noyers Secretaires d'Etat.

Le Parlement prit seance aux hautes chaires de la main droite, estant en robes rouges. les Presidents ayans leurs manteaux fourrez avec leur mortier à la main; le Duc de Montbazon prit sa place comme Gouverneur de la Ville de Paris, entre le premier & le second President de la Cour; A la main gauche estoit la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, & l'Hostel de Ville, le Chapitre de Nostre-Dame remplissant de chaque costé les six dernieres chaires. Aux basses chaires de part & d'autre, estoient les Gens du Roy, Secretaires & Greffiers des Cours, & les premiers Huissiers leurs baguettes cachées sous leurs robes. Au petit banc des Enfans de Chœur se mirent les Huissiers des Cours. Et le *Te Deum* fut chanté par la Musique de Nostre-Dame, environ les trois heures & demy. La Reyne que l'on ne croyoit pas y deuoit assister, vint accompagnée de plusieurs Princeesses & Dames de la Cour; Elle prit sa place dans vn fauteuil à la main droite du Roy, dessous le mesme Dais; les Princeesses

* Ces baguettes
marques
de Iurisdiction
cachées en
presence
du Roy.

& Dames de la Cour estoient derriere Elle sans siege. Le soir on fit des feux de joye par toutes les ruës & carrefours de la Ville.

CHAPITRE XVIII.

Des Drapeaux gaignez à la bataille d'Auein;

1635.

Monsieur
Denis Go-
defroy.

L'AN 1635. le 24. du mois de Iuin, trois Compagnies à pied & à cheual, composez des Bourgeois de la Ville de Paris, tous fort lestes & en bel ordre, se rendirent deuant la porte du Loure, où elles formerent vn escadron (pendant que les cent Suiffes du Roy faisoient vn caracol dans la cour du Loure) suiuis de Tambours & Trompettes à cheual; de Saintot Maistre des Ceremonies au milieu de Briquemault & Boutart, enuoyez des Mareschaux de Chastillon & de Brezé, eux de quatre Tambours, à la teste de quatre-vingts neuf Drapeaux gaignez sur les Espagnols, portez chacun par vn Archer de la Ville, couuert d'une Casaque de velours bleuë, marchants deux à deux; A leur queuë venoient les douze Cornettes & trois Guidons, aussi pris au mesme combat; vne Compagnie des Gensd'armes leur seruoit d'arriere-garde: Comme ils passerent en cét ordre par la ruë du Loure, où le Comte de Salazar Espagnol, logé chez le Cheualier du Guet, eut la veuë de ce Triomphe, & se rendirent dans la ruë de Nostre-Dame, où estant arriuez, le Maistre des Ceremonies fit mettre en haye ces Compagnies, les Suiffes entrerent dans l'Eglise Tambour battant, suiuis des Trompettes du Roy, qui mirent pied à terre pour faire les chamades accoustumées. De Saintot, avec les Deputez des Mareschaux de France, trouua dans l'Eglise proche la porte le Duc de Montbazon Gouverneur de Paris, suiuy du Corps de Ville: auquel de Saintot Maistre des Ceremonies, ayant fait entendre le sujet de cette action, & l'ordre

qu'il auoit eu du Roy de faire conduire ces Drapeaux, Cornettes & Guidons, pour seruir de memoire à la posterité d'une si signalée Victoire, & de la reconnoissance de sa Majesté enuers Dieu; le Duc de Montbazon s'auança, & parla à l'Archeuesque de Paris, auquel en mesme temps les Enuoyez auoient présenté les Drapeaux deuant l'Autel de la Vierge. Ensuite dequoy se firent les Actions de graces à Dieu, & les Prieres pour le Roy; ces Enseignes furent déposées dans le Chœur de l'Eglise, & le lendemain elles furent arborées dans les galleries de la Nef.

CHAPITRE XIX.

De l'ordre obserué aux Obseques & Enterrement du Roy François I. 1547.

L'AN 1547. le 31. de Mars, le Roy François I. estant au Chasteau de Ramboüillet, trauaillé d'une longue maladie, qui se termina en flux de ventre, & apres auoir receu tous ses Sacremens, mourut entre les bras de Jacques d'Angennes Seigneur de Ramboüillet, l'un de ses Fauoris. Le lendemain son Corps fut mis dans vne bierre de plomb, & fut porté ensuite au Monastere de Hautebruiere, accompagné de ses principaux Officiers; & le vnzième d'Avril, il fut porté à la Maison de l'Euesque de Paris à Saint Cloud, où on le mit sur vn liêt de satin cramoisy en broderie. Les Augustins, Cordeliers, Iacobins & Carmes se rendirent en ce lieu, chantans sans cesse, & disans continuellement Messes, Vigiles, & autres prieres & suffrages pour le repos de son ame. L'effigie de ce grand Prince faite au naturelle fut posée sur vn liêt de parade, vestuë à la Royale, & dans les heures du disner & souper, l'on gardoit la mesme forme & façon de seruice, pratiquée durant sa vie. Cette Ceremonie dura l'espace d'vnze iours, apres lesquels l'on para cette Salle de deuil, où l'on mit la bierre du Roy, couuerte d'un

Monfieur
Theodore
Godefroy.

grand drap de velours noir, & au dessus vn Dais de mesme couleur, enrichy de gros cordons d'argent frangez de soye noire: Vis à vis de cette biere, il y auoit deux Autels parez de deüil, où se disoient des Messes depuis les quatre heures du matin iusques à midy. Le Corps de ce Prince, *Pere & Restaurateur des Lettres & Sciences*, demeura de la sorte iusques au vingt-vnième du mois de May, qu'il fut transporté de Saint Cloud à Nostre-Dame des Champs, * en l'ordre qui

* Les Carmelites du Faubourg S. Jacques.

s'en suit. Monsieur Sanguin Cardinal de Meudon, grand Aumosnier de France, apres auoir celebré la Messe avec solemnité, deux Mareschaux des Logis du feu Roy, avec les Fourriers, partirent de Saint Cloud pour faire les logis de ceux qui assistoient au Conuoy, & furent accompagnez de deux Maistres d'Hostel, qui s'en allerent faire preparer le souper. Vne heure apres l'on commença à tenir cette marche.

Premierement marchoient vingt hommes vestus de deüil, tenans chacun vn baston noir à la main pour seruir de guide, & faire tenir l'ordre qu'on leur auoit prescript; ils auoient à leur queuë cinq cens pauures vestus de deüil, portans tous vne torche de cire jaune, armoirié des Armes du feu Roy. Ensuite d'eux, l'on vit les deux Preuosts de l'Hostel avec leurs Archers, suiuis des Gentilshommes & domestiques, des Princes, Cardinaux & Seigneurs, qui assistoient à ce Conuoy, montez tous à cheual & en habit de deüil. Ensuite vinrent les cent Suisses de la Garde à pied, portans leur Enseigne dans le fourreau, tous habillez de noir. Apres eux passa la Compagnie de deux cent Gentilshommes de la Maison du Roy, sous la conduite de Monsieur de Canaples & de Boisy à cheual, portans aussi les deux Enseignes dans le fourreau, qui auoient à leur suite les Officiers du commun & de la bouche. Ensuite l'on vit paroistre le Maistre de la Chambre aux deniers, Controlleur & Clercs d'Office, & apres eux les Valets de la Garderobbe, Chirurgiens, Valets de Chambre, Medecins, Huissiers de la Chambre, Gentilshommes seruans, Panetiers, Eschançons & Valets trenchans, tous à cheual & reuestus de deüil. Apres cela l'on vit

marcher les Maistres d'Hostel , portans à la main leurs bastons noirs avec Monsieur le Premier, suiuy du premier Escuyer trenchant , qui portoit le Panon fait de velours bleu, semé de fleurs de Lys d'or, couuert d'un crespé noir, ayant apres luy douze Pages vestus de velours noir, montez sur des Coursiers couuerts de houffes noires traifnantes iufques à terre, accompagnez des Escuyers de l'Escurie.

Ensuite marcherent Messieurs les Archeuesques, Euefques & Abbez au nombre de quarante, qui estoient suiuis des Herauts, d'une escoüade des Gardes du Corps, & de quatre Escuyers bien montez, dont l'un portoit les Esperons du Roy, l'autre l'Escu, vn autre la Cotte-d'armes, & le dernier le Casque & Gantelets; & le Cheual d'honneur marchoit apres cela. Icy parut Monsieur Claude de Gouffier, Seigneur de Boisy, premier Duc de Roüanois, grand Escuyer de France, monté sur vn grand Coursier, couuert d'une houffe de velours noir, sur laquelle estoit attachée vne grande Croix de satin blanc; le Chariot d'armes rouloit ensuite, où estoit le Corps du Roy, couuert d'un poile de velours noir croisé de satin blanc, enrichy d'Armoiries en broderie d'or. Ce Chariot estoit attalé de six cheuaux houffez & caparaçonnez de velours noir, & les coings du poile estoient portez par quatre Escuyers, & à l'entour dudit Chariot il y auoit vingt-quatre Religieux, tenans chacun à la main vn cierge de cire blanche.

Monsieur l'Admiral d'Annebaut, comme chef dudit Conuoy, marchoit apres le Chariot: Icy l'on vit marcher Messieurs les Princes du grand Deüil; à sçauoir, les Ducs de Vendosme, d'Enguien, de Montpensier, de Longueville, & le Marquis du Mayne, accompagnez de Messieurs les Cardinaux de Ferrare, de Chastillon, d'Amboise, d'Annebaut, d'Armaignac, de Meudon-Sanguin, de Lenoncourt, du Bellay, de Giury, & de Tournon.

Après eux vinrent les Cheualiers de l'Ordre, les Seigneurs de marque & consideration, les Gentilshommes de la Chambre, suiuis de quatre cens Archers de la Garde; & comme on approchoit du village de Vaugirard, les vingt-

quatre Iurez Crieurs de Paris se trouuerent au Conuoy, lesquels se mirent en rang deuant les cinq cens pauures.

Peu de temps apres se trouuerent les Corps de la Ville; au coing de la muraille des Chartreux, qui estoient venus au deuant du Corps du feu Roy, accompagnez de deux Presidens & de douze Conseillers de la Cour de Parlement, vestus en deuil, qui s'adresserent à Monsieur l'Admiral comme chef du Conuoy, l'assurant de la part de la Compagnie de toute sorte de seruice & deuoir, pour l'honneur dudit Corps: L'Admiral les en remercia, inuitant la Cour de se trouuer le lendemain à midy à l'Eglise de Nostre-Dame des Champs, où l'on mit cette nuit le Corps du Roy en depost.

Le vingt-deuxième iour du mois de May, tous les Corps de la Ville se rendirent à Nostre-Dame des Champs, où chacun à son rang jetta de l'Eau benite au Corps & Effigie du Roy; & apres que le Cardinal du Bellay, Euesque de Paris, eut dit le Respons *Sabuenite sancti Dei*, & donné aussi de l'Eau benite au Corps, la Pompe funebre commença à marcher de la sorte. Les Archers & Arbalestriers de la Ville parurent tous habillez de noir par dessus leurs casques, suivis des Religieux Augustins, Cordeliers, Iacobins, Carmes & Minimes, qui auoient à leur queuë toutes les Parroisses de la Ville & Fauxbourgs, avec les Curez & leurs Prestres. Apres cela marchoient cinq cens pauures vestus de deuil, portans tous à la main vne torche de quatre liures, & les vingt-quatre Iurez Crieurs de Paris qui sonnoient continuellement leurs clochettes, & dans les Carrefours s'arrestoient, crians à haute voix, Priez Dieu pour l'Ame du tres-haut, tres-puissant & tres-magnanime François par la grace de Dieu Roy de France, Tres-Chrestien, premier de ce nom, Prince clement, Pere des Arts & des Sciences; & le iour precedent les mesmes Crieurs auoient fait vn pareil Cry en la Salle du Palais, & aux Carrefours de la Ville. Ensuite passerent les Archers du Guet, avec ceux du Preuost de l'Isle, & les Sergens à verge à pied, suivis des Notaires & Commissaires du Chastelet. Messieurs les Lieutenants Ciuil, Criminel &

Particulier, marchoient avec Monsieur le Preuost de l'isle, accompagnez des Conseillers du Chastelet, du Procureur & Aduocat du Roy; & à leur costé estoient Messieurs les Preuost, Escheuins, Conseillers & Quarteniers de la Ville.

Peu apres l'on vit venir les Religieux Maturins, Bernardins, Blancs-manteaux & Billettes; ceux de Sainte Croix de la Bretonnerie, de Saint Magloire, de Saint Victor, de Sainte Geneuiefve, de Saint Germain des Prez, & de Saint Martin des Champs: icy parurent les Maisons des Princes, Cardinaux, & autres grands Seigneurs tous reueftus de deüil, qui auoient apres eux les Esleus & les Generaux de la Monnoye & de la Iustice. Le Chapitre de Nostre-Dame marchoit avec la Sainte Chapelle, les Aumosniers & Chantres du Roy, precedez des Eglises Collegiales de Saint Mery, de Saint Germain de l'Auxerrois, de Saint Honoré, de Saint Benoist & de Sainte Oportune. Le Doyen & Chapitre de la Cathedrale de Paris auoit à la main gauche le Recteur avec l'Vniuersité. La Maison du Roy marchoit dans l'ordre que j'ay dit cy-dessus, & comme les Archeuesques & Prelats furent passez, reueftus de Chapes noires; l'on vit l'Effigie de Monsieur le Duc d'Orleans, & celle de Monseigneur le Dauphin, portées par les Gentilshommes de leur Maison, à la memoire desquels le Roy Henry II. leur Frere, voulut en ce rencontre rendre les derniers deuoirs. Le Cheual d'honneur alloit en suite; Monsieur de Boisy grand Escuyer de France marchoit, accompagné de Monsieur du Bellay Euesque de Paris, en habit de Ceremonie. Apres l'on vit passer l'Effigie du Roy, portée par les Gentilshommes de sa Chambre, & qui estoit enuironnée de la Cour de Parlement en robe rouge, les quatre coings du poile de drap d'or estans portez par les Presidents au Mortier. Immediatement suiuoit Monsieur l'Admiral, avec le Comte de Villars-tende, qui marchoit à pied, portant la grande Banniere de France, qui auoit apres luy le Dais, qui fut porté par les Escheuins & Gardes des Corps des Marchands de la Ville. Les Princes du grand Deüil venoient ensuite, accompagnez des Cardinaux, du Nonce du Pape, des Ambassadeurs de l'Empereur, d'An-

gleterre, d'Escoffe, de Venise, de Ferrare & de Mantoue, tous à cheual, & chacun d'eux conduit par vn Prelat, qui auoient apres eux les Princes, grands Seigneurs, & Cheualiers de l'Ordre, avec les Gentilshommes de la Maison du Roy: Cette Ceremonie finissoit par les quatre cent Archers de la Garde avec leurs Enseignes.

Tous ces ordres marcherent ainsi iusques à l'Eglise Cathedrale de Paris, laquelle estoit tendue de drap avec vn lez de velours noir, remplie des Armoiries du Roy deffunct, & d'vne grande quantité de cierges. Au milieu du Chœur estoit vne Chapelle ardante, où l'on mit les trois Effigies. A la teste de celle du Roy, Monsieur l'Admiral prit sa place, qui auoit à son costé le Comte de Villars, tenant la Banniere de France. Au pied de la mesme Effigie fut assis Monsieur le grand Escuyer de France, ayant à ses costez deux Herauts, & deuant luy estoient sur vn petit banc les cinq Escuyers, qui portoient le Panon, les Esperons, l'Escu, la Cotte-d'armes, le Casque & Gantelets.

Les Princes du grand Deuil prirent place aux hautes chaires du costé droit, avec les Ducs & Pairs, Cheualiers de l'Ordre, & la Chambre des Comptes, & aux basses, près la personne des Princes du sang, furent assis deux Capitaines des Gardes du Corps, & leurs Enseignes, avec vn Capitaine des deux cens Gentilshommes, aussi accompagné de son Enseigne. Apres eux estoient les Maistres d'Hostel du feu Roy, & parmy eux les Chanoines de l'Eglise, pour ayder à faire le Seruice.

Au costé gauche furent assis les Ambassadeurs, la Cour de Parlement, le Recteur del'Vniuersité, avec aucuns des Facultez; au dessous des Ambassadeurs se mirent deux Capitaines des Gardes du Corps, avec celuy des Suisses, & vn Capitaine des deux cens Gentilshommes, accompagnez de leurs Enseignes: Ensuite estoient les Preuost, Escheuins & Conseillers de Ville, avec quatre Chanoines de Nostre-Dame.

Au grand Autel officia le Cardinal du Bellay, assisté & seruy par des Euesques & Prelats. A la main droite fut assis

Monsieur

Monsieur le Legat, qui auoit à ses pieds son Caudataire, & son Porte-Croix. Ensuite estoit vn banc, sur lequel s'affirent cinq Cardinaux, & derriere eux l'Archeuesque de Rheims, les Euesques de Troyes & de Xaintes, & ensuite vne partie des Archeuesques, Euesques & Abbez, avec les Gentilshommes de la Chambre.

Au costé gauche de l'Autel se placerent six Cardinaux; sur deux bancs derriere eux se mirent les Archeuesques, Euesques & Prelats, tous portans Chapes & Mîtres sur la teste, & sur vn autre banc estoient les Gentilshommes de la Chambre, &c. Le Maistre des Ceremonies avec les Herauts, accompagna les Princes du grand deuil à l'Offrande, ensuite de laquelle Pierre du Chastel Euesque de Mascon, personnage tres-docte, que *François* aima sur tous ses familiers, prononça l'Oraison funebre; & la Messe estant dite, vn chacun se retira pour disner. Enuiron le midy, les Processions & les Corps de la Ville, les Cours Souueraines, & la Maison du Roy, les Princes, Cardinaux, & Seigneurs de la Cour, partirent de l'Eglise Cathedrale dans le mesme ordre & rang que l'on auoit gardé depuis Nostre-Dame des Champs iusques à ladite Eglise, & l'on tint vne semblable marche iusques à la Croix penchante, proche de Saint Denis, ou Monsieur Louïs Cardinal de Bourbon, Abbé de ladite Eglise, vint receuoir les Corps de la main de Monsieur le Cardinal du Bellay, Euesque de Paris: En cet endroit les Presidents au Mortier reprirent les coings du poile de l'Effigie du Roy. Comme l'on fut arrivé à l'Abbaye de Saint Denis, l'on chanta les Vespres des Morts, & le lendemain le Cardinal de Bourbon officia à la grande Messe, laquelle estant finie, ce Cardinal vint près la fosse, preparée à mettre les Corps du Roy, & de ses deux Enfans. Apres que l'on eut enterré les Corps de Monsieur le Duc d'Orleans, & de Monsieur le Dauphin, l'on apporta celuy du Roy, & comme l'on eut dit les Suffrages & Oraisons, l'on mit son Corps au milieu de ses deux Fils. Alors le Heraut-d'Armes de France commença à crier à haute voix, Herauts venez faire vostre office: ce Cry estant fait, les Herauts se dépouillerent de leurs Cotte.

d'armes qu'ils posèrent sur la fosse. Ensuite de cela, le Heraut de France appella Messieurs de Bouillon Capitaine des cent Suisses, de la Chastre-Nancey, de Montgommery, de Canaples, & de Teligny Capitaines des Gardes du Corps, leur disant, apportez vos Enseignes, qu'ils posèrent aussi sur ladite fosse: Le mesme appella Messieurs le grand Maistre & Admiral, & tous ceux qui portoient quelque marque de la Maison du Roy; ce qu'estant fait, Monsieur l'Admiral dit, *Le Roy est mort*; Le Heraut repeta ces paroles à haute voix par trois diuerses fois. Incontinent apres l'Admiral releua la Banniere de France, criant, *Viue le Roy Henry second*; & apres le Heraut dit aussi, *Viue le Roy Henry second, à qui Dieu donne bonne vie*. Monsieur l'Admiral representant le grand Maistre, reprit & leua son Baston, & Monsieur le grand Escuyer l'Espée, &c. Cette Ceremonie estant finie, la Compagnie s'en alla disner à l'Hostel de l'Abbé de S. Denis, où sur la fin le Cardinal de Lenoncourt dit les Graces, lesquelles estant finies, le premier Maistre d'Hostel du Roy, qui representoit le grand Maistre, dit à la Compagnie, Messieurs nostre Maistre est mort, c'est pourquoy vn chacun de nous doit se pourvoir, ensuite il rompit le Baston; Neantmoins nous deüons beaucoup esperer de la bonté du Roy, qui ne manquera pas de vous faire vn bon & fauorable accueil en memoire de feu son Pere.





L E

PALAIS DE LA GLOIRE
ET DE L'HONNEUR,

CONTENANT L'ORIGINE DES CHARGES
& dignitez de la Couronne de France.

QUATRIESME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Des Maires, Comtes du Palais & Seneschaux
de France.*

S Ous la premiere race de nos Roys, dite des Merouingiens, la Charge de Maire du Palais fut en grande estime, comme celle des Comtes du Palais, ou Ducs de France, sous la seconde race. Ces Maires & Comtes du Palais estoient comme Vice-Roys & Lieutenants Generaux, ayant l'administration absoluë du Royaume, de la Guerre, de la Justice, & des Finances. Le nom de Maire est tiré du mot Allemand, Meyer, qui signifie Sur intendant, ou Duc des Ducs; & l'on compare cette Charge à celle des Prezez du Pretoire des

Faucher. I.
de l'origin.
des digni-
tez.

Du Tiller.

Empereurs Romains, qui estoient enuoyez dans les Gaules pour l'administration des Prouinces. La puissance & autorité de Maire du Palais fut si grande à la fin, qu'affoiblissant celle des Roys Merouingiens, elle donna occasion à *Pepin* d'occuper le Royaume de France, qui fut la cause pourquoy ce Prince estant paruenue à la Couronne, n'vsa point de ce Magistrat, craignant vne pareille audace que la sienne.

Faucher.

Du Hail-
lan.

La Charge de Comte du Palais prit la place, qui dura iusqu'au regne de *Hugues Capet*, lequel à son auenement à la Couronne la supprima.

* L'an 996.

Celle de Seneschal nommé par les Cartes *Dapifer*, fut établie par le Roy Robert, * qui la donna à *Geofroy Comte d'Anjou*, dit *Grise-Gonnelle*, pour luy & ses successeurs, en recompense de ses recommandables seruices : cette donation depuis n'eut pas lieu, les Comtes d'Anjou ayant eu seulement la mouuance & la superiorité feudale de cette grande Charge premiere de l'Estat. Apres le deceds de *Thibaud Comte de Chartres & de Blois*, Seneschal de France, lequel mourut Outre-mer au siege d'Acres l'an 1191. il n'y eut plus de Seneschal en titre d'Office de la Couronne ; car les Roys substituerent à la place les grands Maistres de France. Le nom de Seneschal vient de l'Allemand, *Scal*, qui denote vn seruiteur ou Officier, & *Senitk* famille, c'est à dire celuy qui a la Charge de la famille : depuis que le nom de Seneschal eut esté changé en celuy de grand Maistre, les Iuges des Prouinces ayans la conduite des vassaux d'icelles, pour le Ban & Arriere-ban, furent nommez Seneschaux.

CHAPITRE II.

Des Ducs & Pairs de France.

COMME les Lacedemoniens receurent les *Ephores* pour Controlleurs de leur autorité, de mesmes nos Roys, dit *Capeuingiens*, voulans inciter les Grands du Royaume à

Faucher.

les aider à maintenir leur grandeur & autorité, les instituerent Pairs du Conseil, de la Justice, & du Parlement de France, afin de recevoir les plaintes du peuple, & les Sentences des Juges subalternes, seruans comme de ressort de Justice, ils sont appellez Pairs, d'autant qu'ils sont égaux en dignité.

Monsieur Pithou, homme de merite & d'un grand savoir, dit que l'origine du nom, & des fonctions des *Pairs de France*, ne doit estre tirée d'ailleurs que de l'usage commun des Fiefs; qui est, que les vassaux tenans Fiefs mouuans pleinement & directement de mesme Seigneur, sont appellez *Pares curie aut domus*: qui n'est à dire autre chose que Pairs de Fiefs ou de Cour, lesquels doiuent assister quand leur Seigneur prend possession de sa terre: se trouuer aux iours du iugement des causes de Fiefs; & qui ont plusieurs droits qui leurs sont communs par proportion avec nos Pairs de France, qui ne sont autre chose en un mot que *tenans Fiefs* du Royaume, & dépendans immediatement de la Couronne.

Le titre de Duc n'a esté pris, & passé pour dignité, que dessous les derniers Empereurs Romains, du temps de Diocletian & de Constantin. Ammian Marcellin appelle *Duces & Magistri armorum*, les Gouverneurs des Prouinces, & ceux qui auoient la conduite des Armées: Et Tacite qui viuoit sous l'Empereur Traian, appelle aussi *Dux* le Chef d'une Armée: Ce mot tirant son origine du Latin, qui signifie ceux qui ont la conduite des autres.

Rap. par
N. Befon-
gne.

Faucher.

CHAPITRE III.

Des Marquis.

Les Marquis à present sont plus estimez que les Comtes; neantmoins nous lisons dans de vieux Manuscrits, que le Duc deuoit auoir sous luy quatre Comtes; le Comte quatre Marquis, le Marquis quatre Barons, le Baron quatre Chastelains, & le Chastelain quatre Vassaux: & l'on ne

trouue pas que le nom de Marquis aye esté auffi-tost en vſage que celuy de Comte, tant en France qu'en Allemagne; l'on tient pour aſſeuré que le mot de Marquis vient de Marck, qui (au dire de Pausanias) ſignifie en langue Allemande vn cheual: L'on appelloit autrefois Marquis ceux qui auoient commandement ſur la Caualerie; mais parce que l'on retenoit ſur les frontieres de l'Empire des hommes de cheual, pour s'opposer aux courſes des ennemis; Le nom de Marche demeura au Pays qu'ils habitoient. Volaterran dit, que les Lombards s'eſtant rendus maiſtres de l'Italie, la commirent au gouvernement des Ducs & Marquis, qui en leur langue ſignifioient des Magiſtrats hereditaires & perpetuels; & les Allemands appellent encore à preſent Marche vn Pays conquis par la force des armes, & le Seigneur d'iceluy Marquis.

CHAPITRE IV.

Des Comtes.

LA dignité de Comte a pris ſon origine du temps des Empereurs Romains; car auparauant que cette grande puissance tombat entre les mains des Cefars, les Magiſtratures & les Charges ſe donnoient de l'autorité du Senat & du peuple. Caligula fut le premier qui prit la qualité de Seigneur abſolu & Souuerain de Rome, ruinant preſque toute la maieſté du Senat, les Empereurs Neron, Othon, Vitellius & Domitian, imiterent Caligula dans ſa tyrannie; mais Iules Cefar & Auguſte eurent plus de moderation dans leur fortune, portant de l'honneur au Senat, aux ſentimens duquel ils defererent beaucoup dans les affaires qui concernoient le bien de l'Eſtat. L'Empereur Adrian eſtant paruenue à l'Empire, luy qui ſe plaiſoit fort à voyager, fit choix & élection de perſonnages de probité & de grand ſcauoir, pour demeurer auprès de luy; afin de le conſeiller dans les difficultez qui

Suetone.

pouroient suruenir dans les Prouinces de son Empire ; cette compagnie qui le suiuoit partout fut appellée, *Comitatus Caesaris*, la suite de Cesar, & ceux qui estoient de son conseil, *Comites* ; Cette façon de faire fut gardée par les successeurs, qui donnerent à aucuns de ces *Comites*, l'administration des affaires de la Guerre, de la Police & des Finances ; & de là sont prouenus les Charges de *Comites largitionum*, qui estoient comme Tresoriers generaux, & *Comites priuatarum*, ceux qui manioient le Domaine particulier du Prince. Ce nom, apres la ruine de l'Empire Romain, fut conserué par les Gots, Lombards & Bourguignons, mais principalement par les François, qui n'abolirent rien de la Police qu'ils trouuerent establie dans les Gaules. Procope assure qu'ils laisserent viure ses Habitans à leur fantaisie, qui s'armoient, habilloient & gouernoient à la Romaine ; ce qui fut vn moyen fort propre à nos premiers Roys, pour gagner les cœurs & les affections de ces nouveaux Peuples vaincus. Gregoire de Tours * dit, que les Magistrats, & Gouverneurs des Villes & Prouinces, estoient appelez Ducs & Comtes, lesquels tenoient l'audiance de Iustice, conduisans à la guerre les Soldats qu'on leuoit dans leur ressort, & faisans payer les Tributs Royaux ; leur Charge auoit quelque rapport à celle des Baillifs, Vicomtes, & Seneschaux, dans leur premiere Iurisdiction.

* Liu. 9.
chap. 36.

Les Princes & Seigneurs qui furent commis au Gouvernement des Places en qualité de Ducs & Comtes, leurs enfans & freres qui succederent à ces dignitez, comme à leurs propres heritiers, acquirèrent de si grandes richesses, telle autorité & alliances, à cause de la continuation de ces Charges ; qu'aux premiers troubles qui se presenterent durant la minorité du Roy Charles le Simple (sous couleur de les defendre contre les courses & inuasions des Normans) tous ces Gouverneurs commencerent ouuertement à vouloir tenir en titre de Duchez & Comtez, les places dont ils jouïssent seulement par commission ; ce qui occasionna vne telle audace, fut que le Roy Charles le Simple confirma Rollon ou Raoul, Chef des Normans, dans l'vsurpation qu'il auoit fait

Fauchet
Liu. 6.
chap. 15.

du païs de Neustrie en titre de Duché. Alors ces Ducs & Comtes donnerent les moindres terres de leur Jurisdiction à leurs confidens, d'où sont venus les Barons, Chastelains & autres Vassaux. Hugues Capet estant parvenu à la Couronne, laissa tous ces Seigneurs en la possession des Prouinces dont ils jouïssioient depuis quelques années, afin d'auoir moins d'ennemis sur les bras, & plus de personnes affidez & affectionnez à son seruice.

CHAPITRE V.

Des Barons.

LE nom de Baron, à present est vne dignité particuliere d'un fief, moindre que celle de Comte, anciennement il estoit adapté aux Princes du Sang, Ducs, Marquis, Comtes, & autres de la Noblesse de France, tenans leurs Seigneuries principales immediatement de la Couronne en tous droits, excepté la Souueraineté & Hommage. En l'Arrest de l'an 1216. rendu au mois de Iuillet, par le Roy Philippes Auguste, pour l'Homage du Comté de Champagne & de Brie; il est escrit apres les Pairs de France & autres Euesques & nos Barons: sçauoir, Guillaume Comte de Ponthieu, Robert Comte de Dreux, Pierre Comte de Bretagne, Guillaume Comte de Saint Paul, Guillaume des Roches, Seneschal d'Anjou, Guillaume Comte de Ioigny, Jean Comte de Beaumont sur Oyse, & Robert Comte d'Alençon. Et en l'Arrest donné au mois de Iuin, l'an 1230. contre Pierre de Dreux Comte de Bretagne, les Comtes de Flandres, de Champagne, de Neuers, de Blois, de Montfort, de Vendosme, de Roucy; Mathieu II. de Montmorency, Connestable de France, Jean de Soissons, Estienne de Sancerre, & Comte de Beaumont sont tous appelez Barons: dans celuy qui fut donné par le Roy Charles V. l'an 1378. contre Iean V. Duc de Bretagne. Les Ducs d'Anjou, de

Du Tillet.

Au Tresor
de France,
coffre Bre-
tagne. tit. 6
8. 10. & 27.

DES CHASTELAINS ET CHEVALIERS, &c. 267
de Berry, de Bourgongne & de Bourbon, les Comtes d'Alençon & d'Estampes, Princes du Sang, les Comtes de Flandres & de Genève, le Sire de Coucy, les Comtes d'Harcour & de Bologne, sont aussi tous qualifiez du titre de Barons.

CHAPITRE VI.

Des Chastelains & Cheualiers, &c.

A Pres les Barons jadis, marchotent les Chastelains qui estoient Capitaines des Places fortes, sejour ordinaire des Comtes; les Seigneurs les plus considerables qui ont porté le titre de Chastelains, ont esté ceux de Puifet en Beauce, de Coucy, de Courtenay & de Montlhery.

Les Cheualiers tirent l'origine de leur nom du Cheual, Faucher; qui est vn animal propre pour la Guerre, dans les Royumes & Principautez où les Hommes de cheual estoient le plus souuent employez; ils s'attribuerent bien de l'aduantage & du pouuoir: à Athenes & à Rome il n'y auoit que la pauureté & les richesses qui differenciaissent les personnes en faits & seruices de guerre.

Le nom de Damoiseau, autrefois, n'appartenoit qu'aux jeunes hommes de qualité; & il n'y a eu que le Seigneur de Commercy, Fiefscitué sur les confins de Champagne & de Lorraine, qui se soit fait appeller Damoiseau de Commercy.

Messire Philippes de Commines dit, que les Pages de son temps estoient des enfans Nobles, qui seruoient les Princes & grands Seigneurs, mais nous trouuons que du temps des Roys Charles VI. & Charles VII. son Fils, ce nom estoit attribué aux Valets de pied.

CHAPITRE VII.

Des Fiefs.

C'Est vne verité qu'il y a tousjours eu des terres obligées aux plus puissantes Monarchies & Republicues, pour les seruir en guerre, sous diuers noms, soit de *Vitti*, qui signifie sujets vaincus, soit *Dedititij*, de soubmis, & pour l'ordinaire appelez *Socij*, du nom d'Allicz. Les Perses * furent suiuis & accompagnez à la guerre de Cræsus Roy de Lydie, Alexandre * le grand des Roys des Indes, & les Romains * de ceux de Capadoce, de Mauritanie, & des Tetraques, de la Judée. L'Empereur Constantin & ses Successeurs, au rapport de Spartian * & Lampride, donnerent des Terres sur les Frontieres aux Soldats qui furent destinez à la garde & conseruation de la marche de l'Empire. Mais la pratique des fiefs d'à present n'a esté en vsage en Italie, que depuis le passage des Lombards. Quant au Reglement des Fiefs, tel que nous les auons aujourd'huy, il n'est gueres de temps auparauant le regne de Hugues Capet; car nous remarquons qu'il semble qu'il n'y auoit pour lors que les hommes francs qui tinssent des terres Fiefées pour la guerre; ceux de franche condition faisans peu de cas de tenir des terres à droit de cens & de terres annüelles.

* Iustin.

* Q. Curce.

* Tit. Liu.

* En la vie
d'Alexan-
dre, fils de
Mœa.

* Liu. 8. c. 8.

Le President Fauchet * dit, que Loüis le Debonnaire, Roy de France, fut le premier qui donna ses terres & celles de ses Ayeuls, en fief hereditaire, à ses Gensd'armes; c'est à dire, son Patrimoine particulier, & non pas le Domaine Royal; & le Moine de Marmoutier nous apprend que la liberalité du Roy Charles le Chauue attira à son seruice plusieurs grands Personnages de haute valeur, ce Prince se plaisant fort à carresser la Noblesse; mais principalement ceux qu'il voyoit se presenter aux dangers manifestes, pour la defence de son Estat, auxquels il donna, afin de recompenser

leur vertu & vaillance, plusieurs Fiefs, Estats & Dignitez.

Le Roy Charles le simple, ayant esté reintegré dans tout son Royaume, mais avec vne si grande diminution de son Domaine & Authorité, que par conuention faite avec ce Monarque François, ou par conuenance, aucuns Princes & Seigneurs, qui auoient en gouvernement, & à vie seulement, les grandes Prouinces, commencerent de s'en rendre propriétaires; puisque delà en auant on vid leurs enfans & freres y succeder en titre de Duchez & Comtez. Vignier * en remarque jusques à sept des principaux, sous l'an 898. C'est vne chose qui ne peut estre reuouquée en doute, que les Guerres Ciuiles des enfans du Roy Louïs le Debonnaire, la foiblesse du Roy Charles le Simple, lescourses & degats faits par les Normans, & l'auancement à la Couronne de Hugues Capet, donnerent enfin occasion aux Princes & Seigneurs infeodez d'entreprendre la Iurisdiction sur les hommes habitans des terres de leur fief. Car nous ne trouuons auant ce temps aucune marque de Iurisdiction, que Royale ou Ecclesiastique, & tous les leudes alors estoient hommes d'armes seruaus à cheual, parce que toute la force de la Noblesse consistoit en la Gendarmerie.

Idem Liq:
11. c. 2.

*Bibl. hist.

CHAPITRE VIII.

Des Hommages.

NOUS remarquons deux sortes d'Hommages, l'un de bouche & de mains, par lequel le Vassal maintient & reconnoist n'estre tenu & obligé de seruir son Seigneur, qu'à la deffence de son fief dominant, & pour ce sujet il se dit homme simplement sans adjection de condition; l'autre hommage est lige, & par iceluy le Vassal s'oblige enuers tous & contre tous, & est ennemy des ennemis de son Seigneur, qui est l'interpretation donnée par Iean de Montfort, Duc de Bretagne. La forme que l'on gardoit du temps de Saint Louïs estoit telle. Le Seigneur prenoit en ses mains celles de

son Vassal jointes ensemble, lequel (pour marque de son obeïssance) estoit deuant luy à genoux, & teste nuë, sans manteau, sans ceinture, espée, ny esperons; alors il disoit, Sire, je deuïens vostre homme de bouche & de mains: & vous jure & promets fidelité, & de garder vostre bon droit de tout mon pouuoir, rendant bonne justice à vos ordres & mandemens, ou à ceux de vos Baillifs; & apres que le Vassal auoit proferé ces paroles son Seigneur le baisoit à la bouche. La perte des Batailles de Crecy, de Poitiers & d'Azincourt, contraignit & obligea la Noblesse de vendre ses Fiefs aux Citoyens & Habitans des Villes, afin de se rachapter de la prison, & la necessité des affaires de ce temps-là, fit que nos Roys permirent & donnerent le priuilege aux Roturiers de tenir des Fiefs nobles.

CHAPITRE IX.

Des Connestables.

L Es Connestables, ou' Comtes d'Estable, sous la premiere & seconde race de nos Roys, auoient l'intendance des Escuries & Cheuaux, ayans sous eux des Mareschaux, ils estoient autrefois ce qu'est proprement aujourd'huy le grand Escuyer de France. Apres que l'Office de Maire du Palais, fut supprimé par Pepin, & celle de Seneschal aboly par Philippes Auguste, les Roys donnerent la Charge de la guerre aux Connestables, leur ostant celles des Escuyers. Le premier Connestable qu'on trouue auoir commandé aux armées, fut *Hugues de Chaumont*, dit le Borgne, Prince du Sang Royal, issu de Hugues le Grand, Comte de Vermandois, du temps de Louïs le Gros; & cette charge s'est beaucoup accreuë & releuée depuis Mathieu II. de Montmorency, qui combatit valeureusement à la bataille de Bouuines, & lequel ayant esté pourueu par Philippes Auguste, l'an 1218. de cette dignité, la surhaussa grandement, & la mit au premier degré des honneurs militaires; & les Connestables ont

Du Tillet.

Faucher.

commencé sous Philippes de Valois, d'estre les premiers Officiers militaires de la Couronne, n'estant auparauant qu'au quatriéme degré; ce qui se fit en la personne de Raoul de Brienne I. du nom, Comte d'Eu & de Guines. Philippes I. voulant autoriser ses Edicts, Cartes & Ordonnances, & les rendre plus venerables & authentiques à la posterité, ou bien pour dauantage honorer les grands Officiers de France, fut le premier qui a icelles fit souscrire le Chancelier, le Seneschal, le Chambrier, le Connestable, & le Bouteiller ou Eschançon.

Denis Godefroy.

Comme iadis on donnoit l'Espée au Prefet du Pretoire des Gaules; de mesme pour marque de la premiere dignité du Royaume de France, l'on donnoit l'Espée au Connestable qui la prend nuë de la main du Roy, & la tenant, en fait hommage lige à sa Majesté: L'Espée est la marque de cette suprême dignité, que ledit Connestable porte toute nuë en sa main droite, quand vn Roy fait son entrée en vne Ville de Parlement (& non ailleurs) marchant deuant luy à cheual; & lors que le Roy tient son Liët de Iustice, ou ses Estats generaux, il est assis deuant luy à main droite, portant pareillement l'Espée nuë. Louis vnziéme auoit ordonné qu'on ne fit plus de Connestable en France; mais Charles VIII. son successeur voulant reconnoistre la fidelité & les bons seruices de Iean II. Duc de Bourbon, restablit cette Charge en sa personne, vacante depuis le deceds du Comte de Saint Paul. Et le Roy Louis XIII. de triomphante memoire, apres la mort du Duc de Lesdiguières, a supprimé derechef cette dignité en l'an 1627. pour des raisons concernans le bien de son Estat.

Du Hailan.

Le Connestable est le premier de tous les Officiers de la Couronne: & apres le Roy, il est Chef Souuerain des Armées de France: il a sa Iurisdiction resseante à la Table de Marbre à Paris, qui s'appelle la Connestablie, connoissant de tous excés, crimes & delits commis & perpetrez par les Gens-d'armes des Ordonnances du Roy, & autres Gens de guerre, soit de cheual ou de pied, au Camp, en leurs Garnisons, ou reuenans ou tenans les champs, & des prisonniers

de Guerre, rançons & butins. Il a aussi connoissance de la desobeïssance des Soldats enuers leurs Chefs, de la cassation faite par les Commissaires des Guerres, des deserteurs de la milice, & generalement de tous les differens qui peuuent suruenir entre les Gens de guerre.

CHAPITRE X.

Des Chanceliers.

Sous la premiere race de nos Roys, les Chanceliers de France ont esté nommez Referendaires, & sous la seconde race, les Historiens & Titres les nomment souuent Apocristaire, Archi-Chancelier, Souuerain Chancelier, Archinotaire, & quelquesfois Archichapelain. Les Chanceliers alors escriuoient eux-mesmes de leur main les Ordonnances & Edicts, qu'ils enuoyoit (le Scel ou chiffre du Roy y estant apposé) aux Iuges ordinaires, pour en faire la publication : Mais sous les Capeuingiens, l'Office de Chancelier a augmenté beaucoup son lustre & sa splendeur.

Fauchet.

Le Chancelier dans son origine n'estoit autre qu'un Huissier appellé à *Cancellis*, mot Latin, qui signifie les barreaux ou barrières, où estoient enfermez ceux qui rendoit la Justice : ce qui nous est confirmé par Cassiodore, décrivant la Charge de celuy qui estoit appellé Chancelier de son temps, qui auoit la garde des Actes & des Titres.

Le mot de Chancelier vient de *Cancellus*, qui estoit un lieu dans la maison du Roy, qu'on appelloit *aula Palatij*, où se tenoit les Conseils du Prince. Le premier & principal des Conseillers estoit appellé *Cancellarius*, *quasi in Cancellis primus*, & *in Concilijs principalis* : Iadis le Chancelier auoit sa demeure dans cette Cour du Palais, ayant la garde des Sceaux *in Cancellis*, en lieu seur & secret. Le Chancelier est Chef de la Justice ; & c'est en ses mains que le Roy la depose toute entiere pour la distribuer, & faire rendre à ses subjets, avec

Du Hailan.

la mesme puissance & autorité qu'il feroit en personne: à cette fin il est depositaire des Seaux de France, dont il use pour la distribution de la Justice, dons, graces & offices, ainsi qu'il luy plaist, & qu'il iuge raisonnable pour le bien de l'Estat: il preside en tous les Conseils du Roy.

Denis Godefroy.

L'on n'a commencé à datter les Lettres de nos Roys, depuis la naissance de Iesus. Christ, que sous Charles le Gros Roy de France, mais la souscription des Cartes fut changée du temps de Louis le Gros, le styl de la Chancellerie d'à present a esté introduit peu à peu, & cette forme de mettre les noms des Grands & leurs seings, a pris son origine du regne de Louis XI. continuée iusques au Roy Charles IX. qui ordonna de mettre sur le reply, par le Roy, Vous Messieurs tels & tels presens; ce qui n'est plus en usage. L'Office de Chancelier n'a esté rendu perpetuel que depuis le Roy Charles VIII. qui par ses Lettres du 22. Septembre 1483. dit qu'il auoit fait Chancelier Guillaume de Rochefort, Cheualier, Seigneur de Pluuaut, pour sa probité & sainte vie; Ce Seigneur de Pluuaut exerçoit cette Charge lors que le Roy Louis XI. deceda. Du temps de Guy de Rochefort, premier President au Parlement de Bourgogne, & Chancelier de France, frere de Guillaume de Rochefort, le grand Conseil fut reduit en College, *ad instar*, des Compagnies Souueraines, composé du Chancelier, Maistres des Requestes, & dix-sept Conseillers ordinaires, pourueus en titres d'Offices, seruans par quartier à la suite du Chancelier, pour vuidier les procéz & autres plus grandes affaires du Royaume, hereditaires ou beneficiales: L'Arrest en fut donné le deuxieme d'Aoust 1497. Le Chancelier est receu au Serment de son Office par le Roy, estant au Conseil Priué de sa Majesté; il a la seance, & opine apres les Princes le premier, & dans le Parlement il precede le Connestable. Durant l'absence ou disgrace du Chancelier, le Roy établit vn Garde des Seaux, auquel il donne la mesme autorité dont use le Chancelier.

Messieurs de Sainte Marthe.

CHAPITRE XI.

Des Mareschaux.

Fauchet.

Ceux qui n'ont pas l'usage du mot de Conestable, vsent au lieu d'iceluy de Mareschal, pour Chef & Conducteur d'Armée. Le Duc de Saxe est grand Mareschal de l'Empire, & les Ducs de Lorraine, Comtes de Flandres & Champagne auoient aussi leurs Mareschaux. Les Allemands & nos anciens Gaulois se seruoient du mot de Mark pour designer vn cheual, & Scal signifioit és mesmes langues, maistre, homme, ou seruiteur.

Messieurs
de Sainte
Marthe.

Du Tillet.

La Charge de Mareschal fut establie du temps de Philippes premier, Guy & Anselme sous-signerent en qualité de Mareschaux vn Acte pour l'Eglise de S. Martin des Champs à Paris, l'an 1067. qui est l'opinion du Sieur du Tillet. Cette dignité commença d'estre en haute estime sous Philippes Auguste, en la personne de Messires Alberic Clement, & Henry Clement Seigneur d'Argentan & de Mez, dit le petit Mareschal frere d'Alberic. Le Roy voulant reconnoistre les seruices de Henry, continua l'Office de Mareschal de France à son fils Iean, qui estoit ieune, lors du deceds de son pere aduenul'an 1214. & pour en laisser quelque memoire à la posterité, ses descendans prirent le nom de *Mareschal*: La dignité de Mareschal de France ne se communiquoit alors qu'à vne ou deux personnes; mais la necessité des affaires obligea le Roy François I. d'en augmenter le nombre, qui fut de quatre, lequel demeura durant le regne du Roy Henry II. son fils. Le Roy François II. ayant contraint Anne Duc de Montmorency Conestable de France, de resigner son Office de grand Maistre, pour en pouruoir François de Lorraine Duc de Guise, erigea vn estat de Mareschal de France en faueur de François de Montmorency, fils aîné dudit Anne: Le Roy Charles IX. en créa deux nouveaux, le

le Roy Henry III. deux autres à son retour de Pologne ; & le Roy, à present regnant, en a fait vn grand nombre, la necessité du temps en ayant esté cause. Les Mareschaux de France sont comme collateraux du Connestable, leur pouuoir est presque semblable au sien, & le siege de leur Iustice n'est qu'vn à la Table de Marbre de Paris ; leurs Offices appartiennent à la Couronne, comme domaine d'icelle, & l'exercice ausdits Mareschaux, qui en font au Roy foy & hommage. Ils ont commandement sur les Gens de guerre, & ont le pouuoir de terminer les querelles qui naissent parmy la Noblesse, de chastier les traistres, deserteurs d'Armées, & autres mal-faicteurs. Ils ont sous eux des Lieutenants qui s'appellent Preuosts des Mareschaux, qui ont Iurisdiction sur tous les vagabonds & gens non domiciliez, & mesme sur ceux qui sont domiciliez : s'ils commettent des vols sur les grands chemins, incendies, fausse monnoye, meurtres de guet à pens, & autres tels crimes, & iugent Preuostablement les Criminels, c'est à dire sans appel.

Du Hail.
lan.

Quand le Roy crée vn Marechal de France, il le fait mettre deuant luy à genoux, & luy mettant vn Baston en la main, il dit certaines paroles, par lesquelles il luy donne toute puissance & autorité sur le faict des Armes.

CHAPITRE XII.

Des Admiraux.

LE nom d'Admiral est tiré du mot *ἀδμειρ* ou *ἀδμειρα*, signifiant eauës salées de la mer. Zonare & Cedrenus faisans souuent mention de tels Officiers, Lieutenans pour le Prince, & Gouverneurs sur la Mer, les appellent *Αμειρα*. Depuis les guerres de la Terre sainte ; les Admiraux de France ont esté dauantage renommez, & ont fait parler d'eux avec honneur, ayans merité d'auoir toute la puissance sur la Mer. Du Tillet. *Hugues Lartaire, & Jacques de Leuant, estoient Admiraux de*

France regnant S. Louis, au voyage d'Outre-mer, en l'année 1248. Et Florent ou Florimond de Varennes, eut le mesme employ à la Croisade d'Afrique l'an 1270. Enguerrand de Bailleul (selon l'Historien Nangis) estoit Admiral de la flotte du Roy Philippes le Hardy l'an 1285. & je croy que cette Charge n'estoit pour lors qu'une simple Commission; car du Tillet, & autres Historiens, remarquent Amaury ou Aimery VIII. du nom, Vicomte de Narbonne, pour le premier des Admiraux, qui tint cette dignité en titre d'Admirauté & d'Office, sous le Roy Charles V. en l'an 1364. Il eut pour successeur Jean de Vienne, Seigneur de Roullans, qui se signala fort en la guerre contre les Anglois.

L'Admiral de France a souuerain commandement sur toute la partie de la Mer Occéane, qui est aux costes de France, & & sur tous les Vaisseaux & Armées Nauales.

CHAPITRE XIII.

Des grands Maistres de France.

CELVY qui auoit commandement sur les Officiers & domestiques des Empereurs Romains, estoit appellé *Comes Castrensis sacri Palatii*, ou *Architriclinus*, qui répondoit au Comte du Palais sous la seconde lignée de nos Roys; & sous la troisième race, le Seneschal de France au commencement auoit l'Intendance de la Maison du Roy; à cette Charge succeda l'Office de Souuerain Maistre d'Hostel du Roy, & apres celuy de grand Maistre de France, ou de la Maison du Roy. Sous Philippes le Bel, Arnoul de Vuisemale & Matthieu de Trie, S. de Fontenoy, sont qualifiez souuerains Maistres d'Hostel du Roy: Du regne de Philippes de Valois, Robert de Dreux Seigneur de Beu & de Longueville, est appellé souuerain Maistre d'Hostel de France, par titre du Tresor des Chartes de l'an 1347. Et du temps du Roy Charles VI. tous les Maistres d'Hostel sont appelez grands Maistres de France; sca-

Du Tillet.

Du Hail-
lan.

noir Jean, S. de Montagu & de Marcouffis, & Louis de Bourbon, Comte de Vendosme, Prince du Sang.

Le Grand Maistre de France à la Sur-Intendance sur tous les Officiers du Roy, & à luy seul appartient de regler tous les ans l'estat de sa Maison, d'apointer ou des-apointer iusques aux moindres Officiers; si bien qu'il a droit de Iurisdiction sur tous, & personne ne se peut dispenser de ses Commandemens: il a sous luy grand nombre de Maistres d'Hostel, qui partagent les soins de cette grande Charge; & le Grand Maistre ne preste pas le Serment au Parlement, bien qu'il ait Iurisdiction; mais il faut qu'il la tienne à hommage du Roy.

CHAPITRE XIV.

De l'Administration de la Iustice de France.

Les Offices de Iudicature, de Police, & de Finances, estoient autrefois exercés en France, sous la premiere & la seconde race de nos Roys par des Gentilshommes. Car la Noblesse estoit obligée d'estudier & d'apprendre les Loix du Royaume; on les choissoit pour la maturité de leur âge, & de leur iugement; on les changeoit de temps en temps d'un Siege à un autre, & ils ne prenoient aucun salaire des parties, mais seulement des gages fort modiques, que le public leur payoit plustost par honneur, que pour recompense. Depuis dans la fin de la seconde race, & au commencement de la troisieme, la Noblesse estant deuenue ignorante, & faincante tout ensemble, les Roturiers & Bourgeois, qui apprirent la Iurisprudence, s'éleuerent peu à peu dans les Charges, & commencerent à les mieux faire valoir, parce qu'ils tiroient tout leur honneur & toute leur dignité delà, n'en ayant point d'ailleurs par leur naissance, comme auoient les Gentilshommes. Ils n'auoient pourtant gueres d'employ, d'autant que les Ecclesiastiques possedoient quasi toute la Iurisdiction, & auoient leurs Officiers qui rendoient la Iustice.

Monfieur
l'Euesque
de Rodez,
en l'hist.
d'Henry le
Grand, liu.

Cependant le Parlement, qui auparavant estoit comme le Conseil d'Etat du Royaume, & vn abregé des Estats generaux, estans venu à s'embarasser de la connoissance des differens d'entre les particuliers, au lieu qu'auparavant il ne traitoit que des grandes affaires politiques: Philippe le Bel, ou selon quelques autres, Louis Hutin son fils, le rendit sedentaire à Paris. Or comme cette Compagnie de Iuges estoit tres-illustre, parce que le Roy y prenoit souuent seance, que les Ducs & Pairs, & Prelats du Royaume, en faisoient partie, & qu'on choisissoit ce qu'il y auoit de plus habiles gens pour la Iudicature, afin de remplir ces places là: elle mit dans sa dépendance toute la force des autres Iuges Royaux, sçauoir des Baillifs & Seneschaux, qui ayant esté auparavant Iuges Souuerains, deuinrent leurs Subalternes.

Long-temps apres, nos autres Roys ont encore créé à diuerses fois plusieurs autres Parlements: mais par la seule intention de mieux faire rendre la Iustice, & sans aucun interest pecuniaire; tant s'en faut, ils chargerent leurs coffres des nouveaux gages, qu'il falloit payer à ces nouveaux Officiers. En ce temps-là le nombre des Officiers de Iustice estoit fort petit, & l'ordre qu'on obseruoit pour remplir les Charges des Parlements, parfaitement beau: on auoit accoustumé d'y tenir vn Registre de tous les habiles Aduocats & Iuriconsultes; & quand quelque Office venoit à vacquer, on en choisissoit trois, desquels on portoit les noms au Roy, qui preferoit celuy qui luy plaisoit. Mais les Fauoris & les Courtisans corrompirent bien-tost cet ordre; ils persuaderent aux Roys de ne point s'arrester à ceux qu'on leur presentoit, & d'en nommer vn de leur propre mouuement; ce que ces gens-là faisoient pour retirer quelque present de celuy qui estoit nommé par leur recommandation: & l'abus y estoit si grand, que souuent ces Charges estoient remplies d'ignorans & de faquins, à cause dequoy les gens de merite tenoient la condition d'Aduocat beaucoup plus honorable que celle de Conseiller.

Le mal croissant tousiours, & les gens riches deuenans extrêmement friands de ces Charges pour le lucre, & leurs femmes pour leur vanité; ceux qui gouernoient se mirent à frabriquer

de cette marchandise pour en debiter & en tirer de l'argent. Ainsi sous Louis XII. ses coffres estans puiséz par les longues guerres d'Italie, on commença à rendre les Charges des Finances venales. Toutesfois ce bon Roy en ayant aussi tost preveu la dangereuse consequence, auoit resolu de rembourser ceux qui les auoient acheptées; mais estant mort dans ce bon dessein, François I. duquel il auoit bien prédit qu'il gasteroit tout, vendit aussi celles de Iudicature: puis en créa de nouvelles par plusieurs fois, afin d'en tirer de l'argent. Depuis Henry II. son fils créa les Presidiaux; & Charles & Henry III. entassant mal sur mal, & ruine sur ruine, firent grand nombre d'autres créations de toutes sortes, pour auoir de ces denrées à debiter; & deplus ils vendoient les Charges quand elles vacquoient, ou par mort, ou par forfaiture. Iusques-là le mal estoit grand, mais il n'estoit pas incurable; il ne falloit que supprimer vnê partie de ces Charges, quand elles fussent venuës à vacquer, & remplir l'autre de personnes de capacité & de merite: Ainsi dans vingt ans on eust reduit cette fourmilliere d'Officiers à vn petit nombre, & de fort gens de bien.

Mais on ne presenta pas l'affaire à Henry le Grand, ainsi qu'il falloit, on la luy fit voir d'vn autre sens: on luy donna à entendre que puis qu'il ne tiroit rien des Charges vacantes, estant presque tousiours obligé de les donner, il feroit bien de trouuer vn moyen de descharger par là ses coffres d'vne partie des gages qu'il payoit à ses Officiers: Ce qu'il feroit en leur accordant la conseruation de leurs Charges pour leurs heritiers, moyennant certaine somme modique qu'ils payeroient tous les ans, sans pourtant y contraindre personne; de sorte que ce seroit vne grace, & non pas vne vexation. Cela fut nommé droict Annuel, ou autrement la Paulete, du nom du Traitant appelé Paulet, qui en donna l'Auis, & en fut le premier Fermier. Tous les Officiers ne manquerent pas aussi-tost de payer ce droict, pour asseurer leurs Charges à leurs enfans, &c.

CHAPITRE XV.

Du rang & preſeance des Princes, Ducs & Pairs.

Monsieur
du Tillet.

EN France, Monſeigneur le Dauphin n'eſt precedé que du Roy ſon pere ; neantmoins nous remarquons en l'Arreſt rendu l'an 1332. contre Robert 3. du nom, Comte d'Artois, que Iean de Luxembourg, Roy de Boheme, preceda Iean de France ſon gendre, fils ainé du Roy Philippes de Valois, & Louis d'Anjou II. du nom Roy de Sicile, preceda Monſeigneur le Dauphin au Conſeil du Roy Charles VI. tenu en ſon Hoſtel près Saint Paul à Paris, le 18. Fevrier de l'an 1411. Le Roy François I. tenant ſon Liét de Juſtice à Paris le quinzième de Janvier de l'an 1537. voulut que Iacques V. Roy d'Eſcoſſe ſon gendre, precedât Monſeigneur le Dauphin ſon fils. L'an 1378. au Liét de Juſtice tenu par le Roy Charles V. contre Charles II. Roy de Navarre, le Roy d'Armenie, de la Maiſon de Lezignem, qui eſtoit pour lors à la Cour de France, preceda tous les Princes du Sang, & les Ducs & Pairs. Mais s'il arriue qu'un Monarque d'un Royaume eſtranger, ſe trouue au Parlement comme Pair de France, il aura ſeulement le rang de ſa Pairie : Philippes d'Eureux Roy de Navarre, au procez de Robert d'Artois, n'eut rang & ſeance qu'après cinq Ducs & deux Comtes Pairs. L'an 1537. le quinzième Janvier, Henry d'Albret Roy de Navarre, beau-frere du Roy François I. n'eut rang qu'après le Dauphin ; lors que Monſeigneur le Dauphin eſt déclaré Lieutenant General de la Couronne, & Regent en l'abſence du Roy, il doit preceder tous les Roys.

La Majesté Royale, & l'ordre de nature ; font la preſeance contre la proximité, les Oncles precedent les Freres des Roys, & les Oncles & Freres des Roys ſont precedez par les Roys des Monarchies eſtrangeres.

Les Princes puisnez de France marchent, & ne cedent point le pas aux Ducs Souuerains : Monsieur, Frere unique du Roy,

nous a fourny vn notable exemple de cecy dans l'entreueuë qui se fit à Lion, de leurs Majestez avec leurs Alteſſes Royales de Sauoye, l'an 1658. le Nepueu precede son Oncle seulement au Parlement. Monsieur preceda Gaston Duc d'Orleans son Oncle, le iour de la Majorité du Roy Louis XIV. le septième Septembre de l'an 1651. Charles Comte de Valois, & Louis Comte d'Eureux, precederent leur Nepueu Charles Comte de la Marche l'an 1316. Philippes le Hardy Duc de Bourgongne, Doyen des Pairs, preceda Louis Duc d'Orleans son Nepueu, le deuxième Mars de l'an 1386. & le Duc de Berry fit la mesme chose aux Ducs d'Orleans & de Bourgongne s'es Nepueux, le dixième d'Avril de l'an 1395. & le 18. & 29. de Nouembre de l'année 1407.

A l'ouuerture du Parlement en l'an 1551. le douzième de Nouembre, le Cardinal du Bellay preceda le Cardinal de Vendosme Prince du Sang, promeu apres ledit du Bellay au Cardinalat, n'ayant ny l'un ny l'autre la qualité de Pair, parce qu'il prit sa place du costé gauche: Car tout ainsi que les Princesses du Sang mariées ou veufues, peuuent tenir & garder leurs rangs, si ceux de leurs maris sont moindres; de mesme les Princes du Sang qui sont d'Eglise, se tiennent, s'ils veulent, à leur rang du Sang, & non pas à celuy de l'Eglise; ce qui ne diminuë en rien l'ordre & préeminence des Maisons d'où ils sont sortis.

L'an 1547. au Sacre du Roy Henry II. les Ducs de Guise & de Neuers-Cléues, precederent le Duc de Montpensier Prince du Sang, d'autant que le Duc de Guise representoit le Duc de Guienne, le Duc de Neuers le Comte de Flandres, & le Duc de Montpensier le Comte de Champagne.

ADDITIONS.

CHAPITRE XVI.

Du Gentilhomme de nom & d'Armes.

Extrait du Cabinet de Monsieur Justel. **L**E Roy Louis XI. en l'Ordonnance de l'Ordre de Sainct Michel, veut que les Cheualiers soient de nom & d'Armes; Philippes *le Bon*, Duc de Bourgogne, Henry III. Roy de France & de Pologne, & l'Ordonnance de Blois pour les Baillifs & Seneschaux, veulent que les Gentilshommes soient de nom & d'Armes.

Schoier veut que le Gentilhomme de nom & d'Armes, soit celuy qui porte le nom de quelque Prouince, Ville, Bourg, Chasteau, ou Seigneurie, ayant Armes particulieres, bien qu'ils ne soient Seigneurs de telles Seigneuries; ce qui n'est pas vray-semblable, y ayant quantité de Gentils-hommes qui sont de nom & d'Armes, quoy qu'ils ne portent point le nom d'une Ville ou Seigneurie.

D'autres croyent que les Gentilshommes de nom & d'Armes sont ainsi appellés, non à cause des Armoiries, mais à cause des Armes dont ils font profession pour les distinguer.

A du Chefne, hist. de la M. du Plessis, ch. 1. p. 10. Il y en a d'autres qui disent que les Gentilshommes de nom & d'Armes, sont ceux qui portent des Armes affectés au nom de leur famille; cela ne servant qu'à designer vne Noblesse bien fondée, cette qualité ne donnant aucun auantage.

Le mesme hist. de Be-thune, ch. 5. p. 31. Pour moy ie suis du sentiment de Monsieur Justel, homme doué d'un fort bel esprit, & tres verfé en la connoissance des bonnes Lettres, lequel croit que ceux-là sont Gentilshommes de nom & d'Armes, qui peuuent monstrier que le nom & les Armes qu'ils ont, estoient portés par leurs pere & ayeul, qui est la forme ordinaire de iustifier vne Noblesse, & qu'ils ont toujours fait profession de Noblesse, dont on peut à peine decouurer l'origine & la source.

DES DVCS. ET COMTES.

Charles le Simple, Roy de France, apres auoir conquis ou reconquis le Royaume de Lorraine sur Zuentebaut, bastard de l'Empereur Arnoul, par le secours des Comtes du Pays : pour recompenser ces Comtes, il leur accorda l'heredité de leurs Duchez & Comtés ; c'est à dire, au lieu qu'ils n'estoient que Gouverneurs des Prouinces & principales Villes du Royaume de Lorraine, ils en deuinrent Seigneurs. Henry l'Oyseleur, qui fut créé Roy d'Allemagne apres Conrad, ayant vsurpé le mesme Royaume de Lorraine, durant la prison de Charles le Simple, n'osa toucher à l'heredité des Comtes, de crainte de se rendre les Comtes ennemis : Son fils Othon I. n'innoua rien en cét establissement, ny Othon II. non plus, durant les Guerres ciuiles que Eudes, Rodolphe & Robert exciterent pour la possession de la Couronne de France, contre Charles le Simple & Louis d'Outre mer : Les Ducs & Comtes rendirent leurs Gouvernemens successifs ; mais pour cela la proprieté & heredité n'y estoit pas encore estable en titre. L'aduenement à la Couronne de Hugues Capet y mit la derniere main : car il accorda que les Ducs & Comtes possederoyent en proprieté & heredité leurs Duchez & Comtés. Cette heredité des Duchez & Comtés engendra celle des Benefices ; les Ducs & les Comtes les donnans en proprieté hereditaire à leurs parens & amis, & à ceux qui auoient suiuy leur fortune ; à quoy ils conjoignirent les redeuances annuelles qu'ils leuoient sur chacun arpent d'heritages en deniers, grains, poules & chapons, par la permission du Roy, pour leur entretien en la qualité de Duc, & de Comte, c'est à dire de Gouverneur ; lesquels droits auoient esté rendus hereditaires avec leurs Duchez & Comtés.

Louis
le Fevre
Chante-
reau, en
son traité
del'origine
des Fiets.

DES BARONS.

LE nom de Baron, selon l'Alouïette, vient du mot Grec βαρῆς, qui signifie authorité, charge, grauité, gens sages & graues.

DES DAMOISEAUX.

LE titre de Damoiseau estoit deu seulement aux Seigneurs qui n'auoient pas encore atteint l'âge requis pour estre faits Cheualiers.

DES FIEFS

Louïs le
Febvre
Chante-
reau en
son trai-
té de l'ori-
gine des
Fiefs.

Gerardus Niger, & Obertus de Orto, Consuls de la Ville, Capitale de Lombardie, sont les premiers qui ont escrit du droict Constumier des Fiefs; ils viuoient dans le temps de Frederic premier, surnommé Barberousse, qui fut élu Empereur en 1152. à cause qu'ils estoient ses sujets, ils ont regardé les Fiefs comme vn droict Imperial; & neantmoins ils n'en parlent que comme d'vn vsage qui auoit cours en Lombardie; ce qui possible a beaucoup contribué à introduire l'opinion quasi vniuersellement receüe, que les Lombards sont autheurs de l'vsage des Fiefs.

Le Fief, est vn droit d'vsfer & jouir d'vn heritage appartenant à autruy, que le Seigneur a donné en benefice à telle condition, que celuy qui l'accepte le tiendra en foy du Seigneur, le seruira lors qu'il ira à la Guerre, & luy rendra quelque autre seruice.

L'ethimologie du mot de Fief vient à *fide*, de la foy que l'acceptant du benefice promettoit à celuy qui le donnoit, de le seruir enuers tous & contre tous.

DES VASSAUX.

L'Alouier-
te, en l'hist.
de la Mai-
son de Cou-
cy, liu. 1.
chap. 11. de
l'origine
des Fiefs.

Vassus ou *Vassallus*, vient de l'ancien mot François *Gessel*; c'estoit vn homme de guerre, comme estoient tous les Gaulois & les Germains; mais il s'attachoit au seruice d'vn Seigneur, ou d'vn homme de qualité, le suiuoit à l'Armée, & par tout ailleurs; & pour cela, il estoit appellé compagnon ou camarade du Seigneur, qui est la signification de *Gessel*.

Les Ducs & Comtes qui auoient des Prouinces en Gouvernement, estoient chefs des Armées, de la Iustice, de la Police, &

des Finances, le *Vassal* ou *Vassus*, exerçoit toutes les fonctions en qualité de Lieutenant ou de Vicaire du Duc ou du Comte; si c'estoit sous vn Duc, il estoit appellé *Vassus Ducis*; si c'estoit sous vn Comte *Vassus Comitibus*.

Le mot de *Vassal* n'a commencé en France d'estre appliqué, pour signifier homme de Fief, que lors que le Roy Charles VII. fit rediger toutes les Coustumes locales de la France sur le modèle de celles de Lombardie.

Le *Vassal* lige est obligé au seruice personnel, quand son Seigneur en a besoin, s'il n'a vn exoine, ou empeschement legitime: & le *Vassal* simple n'y est obligé qu'à raison du Fief, c'est à dire que le *Vassal* peut mettre vn homme en sa place armé & monté; l'hommage est lige, où il est simple.

DES LEVDES.

Chez nos premiers Historiens *Leudi*, *Leodi*, *Leudes*, *Leodes*, signifient les personnes qui sont sujettes, & les heritages qu'elles possèdent.

Greg. de
Tours, hist.
Franc. lib.
3. cap. 25.
lib. 9. cap.
20.

DU CRY DE GUERRE.

Tous Gentils-hommes n'auoient pas le droit de *Cry* d'Armes, c'estoit vn priuilege qui n'appartenoit qu'à ceux qui estoient chefs & conducteurs de troupes, & qui auoient banniere dans l'Armée; C'est pourquoy ceux-là ont raison, qui entre les prerogatiues du Cheualier y mettent celle d'auoir *Cry* d'Armes, d'autant que le *Cry* sert à animer ceux qui sont sous la conduite d'vn Chef, & a rallier les troupes.

A. Fauyn;
Theatre
d'hon. liu.
1 p. 24.

Il y auoit vn *Cry* general pour toute l'Armée, qui estoit le *Cry* du General, si le Roy n'y estoit en personne.

Froissart, 1.
vol. ch. 162.
2. vol. ch.
122.

Quand il auoit deux Armées de Nations differentes, il y auoit plusieurs *Crys*.

Froissart, 1.
vol. ch. 145.
Fulcher, 1.

Le *Cry* general, aussi bien que le particulier, seruoit pour se reconnoistre.

Quand vn Banneret commandoit plusieurs troupes, on cryoit son *Cry*.

6. cap. 9.
& 18.

Dans les Tournois on cryoit aussi les Crys des Cheualiers, & dans les combats particuliers.

Les Cadets ne pouuoient prendre le Cry qu'avec difference, non plus que les Armes qui deuoient estre brisées. Le Duc d'Anjou cryoit Montioye-Anjou, pour seruir de difference du Cry de France, qui estoit *Montioye* simplement: Les Ducs de Bourgogne cryoit Montioye Saint-Andrieu, ou au Noble Duc.

Le Cry de la nuit estoit le mot du guet different de celuy-cy.

Depuis que le Roy Charles septiesme eut estably des Compagnies d'Ordonnance, & dispensé les Gentils-hommes d'aller à la Guerre, & d'y conduire leurs Vassaux, & par consequent d'y porter Banniere, l'usage du Cry d'Armes s'est aboly.





L E

PALAIS DE L'HONNEUR;

CONTENANT

LES GENEALOGIES HISTORIQUES
des illustres Maisons de Lorraine, de Sauoye,
& de plusieurs nobles Familles de France.

CINQUIESME PARTIE.

VIRGILIVS Ecloga 4.

*At simul heroum laudes, & facta parentum
Iam legere, & qua sit poteris cognoscere virtus.*

MAISON D'ASPREMONT.

Sires d'Aspremont.



LA Maison d'Aspremont, la plus illustre & la plus ancienne Baronnie d'Austrasie, tire sa dénomination de la Seigneurie d'Aspremont, située sur les confins de Lorraine.

Hist. M.S. de cette Maison.

Gobert I. du nom, Sire d'Aspremont, viuant enuiron l'an 1136. épousa Haduueyde de Ioigny, fille de Geofroy 2. Comte de Ioigny, & Seigneur de Ioinuille; de leur mariage nâquit Gobert 2. S. d'Aspremont qui suit.

Gobert 2. Sire d'Aspremont, est mentionné dans vne Charte de l'Abbaye de Chastillon, Diocese de Verdun en 1170. & mourut l'an 1191. De son mariage avec Yde de Chiny, fille d'Albert Comte

M m iij

de Chiny, & d'Agnés de Bar, nâquit Geofroy 1. S. d'Aspremont qui fuit.

*Claud.
Robertus.
Gallia
Christ.*

Geofroy 1. du nom, Sire d'Aspremont, se maria avec Elizabeth de Dampierre, fille de Guillaume 1. S. de Dampierre, de Saint Iust & de Saint Dizier, & d'Ermengarde, fille puisnée de Dreux, S. de Moncy en Beauvoisis; de cette alliance sortirent trois fils, Jean d'Aspremont fut premierement Chanoine de Verdun, puis élu Euesque de ladite Eglise de Verdun l'an 1217. & ensuuite Euesque de Mets l'an 1224. sa mort arriua l'an 1240. & gist dans le Chœur de Mets, comme porte son Epitaphe; Gobert 3. S. d'Aspremont, continua la lignée, & Guillaume d'Aspremont est nommé en vne Charte donné à Rosnay l'an 1221.

*Chronicor.
Alberici.*

Gobert 3. Sire d'Aspremont, fut homme de grande entreprise, il rendit de signalés seruices aux Roys Philippes Auguste; Louis VIII. & Louis IX. dit Saint Louis, secourut son cousin Raoul de Torote, Euesque de Verdun, contre ses subjets reuoltés; & depuis estant lassé des vanités du monde, il prit l'habit de Religieux en l'Abbaye de Villiers en Brabant, Ordre de Cisteaux, ou apres auoir vescu 23. ans en qualité seulement de Frere lay, il mourut chargé d'années & de merites l'an 1263. Sa femme fut Iulienne de Rosoy, Dame de Chaumont en Porcean, fille de Roger de Rosoy, S. de Chaumont & d'Alix d'Auesnes, de laquelle il eut quatre fils & deux filles; Geofroy 2. du nom, Sire d'Aspremont, & Comte de Sarrebruch à cause de Lorrette, heritiere de Sarrebruch sa femme, fit hommage à l'Euesque de Mets de sa Seigneurie d'Aspremont l'an 1243. * comme on apprend par vn titre du cartulaire de l'Euesché de Mets, & mourut sans laisser de posterité; Gobert 4. S. d'Aspremont, continua la lignée, Jean d'Aspremont, Preuost de l'Eglise de Montfaucou, fit le voyage de la Terre Sainte l'an 1248. avec Gobert & Guy d'Aspremont ses freres, en la Compagnie de Jean 1. Sire de Joinuille, Seneschal de Champagne son parent; Guy d'Aspremont se croisa aussi avec ses freres l'an 1248. & perdit la vie pour la deffence de la foy à l'assaut de Thunes l'an 1264. Ieanne d'Aspremont épousa Simon 3. Comte de Sarrebruch, duquel elle estoit vefve sans enfans l'an 1235. & N.... d'Aspremont fut Religieuse.

*A. du Chef-
ne, hist. de*

Gobert 4. du nom, Sire d'Aspremont, fit le voyage de la Torre

Sainte l'an 1248. avec ses freres, & le Sieur de Ioinuille; il se maria l'an 1259. avec Agnes de Coucy, troisieme fille de Thomas de Coucy 1. du nom, S. de Veruin & de Mahaut de Retel, de laquelle il eut deux fils & deux filles, sçauoir N... d'Aspremont, femme du Comte de Linanges, Mahaut d'Aspremont, Geofroy 3. Sire d'Aspremont qui suit, & Thomas d'Aspremont, S. de Chaumont en Porcean, fit partage l'an 1292. avec Geofroy son frere, des biens escheus de la succession de leurs pere & mere, par le conseil de nobles hommes Louis, Comte de Chiny, & Monsieur Girard de Los, S. de Chauancy leurs oncles: Du mariage de Thomas d'Aspremont, avec Ieanne de Kieurain, fille puisnée de Nicolas, S. de Kieurain, nâquit Gobert d'Aspremont, S. de Chaumont, pere de Ieanne d'Aspremont, Dame de Chaumont, 1. femme de Iean de Chastillon 1. du nom, Comte de Porcean.

Geofroy 3. du nom, Sire d'Aspremont, mort enuiron l'an 1304. auoit épousé Isabelle, Dame de Kieurain & d'Amblise, fille aînée & principale heritiere de Nicolas, S. de Kieurain en Hainaut, & de Iulienne de Los, Dame d'Amblise; de leur mariage fortirent trois fils, Gobert 5. Sire d'Aspremont qui suit, Henry d'Aspremont, élu Euesque de Verdun l'an 1312. mourut l'an 1345. & Geofroy d'Aspremont fut mis hors de la garde de Gobert son frere l'an 1314. en presence de Renaut de Bar, Euesque de Mets.

Gobert 5. du nom, Sire d'Aspremont, prit alliance avec Marie de Bar, fille puisnée de Thibaud 2. du nom, Comte de Bar, & de Ieanne de Tocy, Dame de Tocy, & du pays de Puisaye, & mourut au mois d'Octobre l'an 1325. Ses enfans furent Geofroy 4. Sire d'Aspremont, mentionné cy-apres, & Iean d'Aspremont, S. de Conflans & de Forpach, mort sans lignée; L'an 1326. Geofroy & Iean d'Aspremont assignerent le Chasteau & la Ville de Dun à Marie de Bar, leur mere, pour son doiuaire, en presence d'Edouard Comte de Bar leur cousin, de Henry d'Aspremont, Euesque de Verdun leur oncle, & de Gobert d'Aspremont, S. de Chaumont leur cousin.

Geofroy 4. du nom, Sire d'Aspremont, l'un des plus sages & des plus vaillans Cheualiers de son temps, fut honoré d'une bienveillance tres-particuliere par l'Empereur Charles IV. car estant à Mets l'an 1354. il luy octroya vne Charte, par laquelle il approu-

la Maif. de
Guines, l.
6. chap 9.

*Claud.
Robert.
Gallia
Christ.*

A. du Chef-
ne, hist. de
la M. de
Bar-le Due
chap. 7.

ue, loüie, ratifïe & confirme par priuilege Imperial, la coustume obseruée de tout temps en la Baronnie d'Aspremont & de Dun, par lequel priuilege & coustume ladite Baronnie est destinée & affectée aux aînés masculins de la famille. Outre cela ledit Empereur sejournant en la Ville de Mastricht l'an 1357. donna par vn autre Charte * scellé de ses Armes en cire noir, priuilege audit Sire Geofroy d'Aspremont, & à ses hoirs masculins, le pouuoir d'enoblir & faire Cheualiers gens ignobles, excepté les seruiteurs d'autrui, de battre Monnoye, de créer des Notaires qui ayent puissance par toute l'Empire, & de legitimer des bastards, en presence de Louis, dit Romain, Marquis de Brandebourg, Prince Electeur, de Louis Euesque de Lubeck, de Henry Abbé de Fulde, de Vuencéslas Duc de Luxembourg, Brabant & Limbourg, de Guillaume Duc de Iulliers, de Burchard Burggraue de Magdebourg, Maistré de la Maison Imperiale, de Guillaume de Vuide, d'Albert d'Anhalt, & de Iean de Ris Comites, de Iean de Sleyda, d'Arnaud de Blanchein, de Iean Riferscheid, de Guillaume de Mandercheul, de Iean de Torperia, de Theodoric de Schonenberg, de Richard de Schonensfort, & de plusieurs autres. Ce Geofroy 4. Sire d'Aspremont, se maria l'an 1319. avec Marguerite de Sully, seconde fille de Henry 4. Sire de Sully, Bouteiller de France, & de Ieanne de Vendosme, de laquelle il eut vn fils appellé Gobert 6. S. d'Aspremont qui suit.

Gobert 6. Sire d'Aspremont, épousa le dixième Fevrier l'an 1358. Isabelle de Ionuelle, seconde fille de Philippe, S. de Ionuelle sur-Saone, & de Guillemette de Charny; Il eschangea la Terre & Chastellenie de Dun l'an 1377. pour la Seigneurie de Buzancy, avec Robert Duc de Bar, & donna en mariage l'an 1380. à Geofroy, son fils unique, la Baronnie d'Aspremont, à condition que pendant sa vie il ne la pourroit point aliener.

Geofroy 5. du nom, dernier Sire d'Aspremont, estoit vn ieune homme de peu de sens, lequel au preiudice de la nature & de la coustume de sa Baronnie, & de la substitution qui en appartenoit aux aînés masculins de sa Maison, mesme contre la disposition particuliere de la donation de son pere, aliena la Baronnie d'Aspremont au desauantage de son fils aîné, & la fit passer par vne fille en vne Maison estrangere; L'an 1380. il épousa Ieanne de Saulx, fille

*Extrait de
l'original
qui m'a
esté com-
munié.

filie de Jean de Saulx, S. de Ceruon & de Buffy-le Chastel, & mourut l'an 1391. âgé seulement de vingt-quatre ans, laissant de son mariage deux fils & vne fille, sçauoir Gobert d'Aspremont, S. de Busfancy qui suit; Geofroy d'Aspremont Cheualier, Seigneur de Dichemont, mourut à Paris l'an 1451. sans lignée, ainsi que porte son Epitaphe, qui se voit au Cimetiere des SS. Innocens. *Cy gist Noble homme Messire Geofroy d'Aspremont Cheualier, Seigneur de Dichemont, qui trespassa l'an de grace M. CCCC. LI. le 4. iour d'Aoust, priez Dieu pour l'Ame de luy; & Ieanne d'Aspremont porta en mariage la Baronnie d'Aspremont à Iean, Sire d'Autel, duquel elle eut Huard, Sire d'Autel & d'Aspremont, pere d'Anne, heritiere d'Autel & d'Aspremont, mariée avec Emich, Comte de Linanges.*

Gobert d'Aspremont 7. du nom Cheualier, Seigneur de Busfancy, & Prince d'Amblise, fit la foy & hommage de la terre de Busfancy à Louis Cardinal, Duc de Bar, l'an 1416. Sa 1. femme fut Jacqueline de Coucy, fille de Renaud 1. de Coucy, S. de Veruin, & en secondes nopces il espousa Marie de la Baume; du 1. lit il eut vn fils & vne fille, Edouard d'Aspremont, S. de Busfancy qui suit, & Marie d'Aspremont, femme de Gautier de Lor Escuyer, S. de Vuartigny; du 2. lit vint Nicole d'Aspremont, femme du Comte de Rochefort en Ardenne.

Seigneurs de Busfancy. L'Aloüette, hist. de la M. de Coucy, l. 4.

Edouard d'Aspremont Cheualier, Prince d'Amblise, Seigneur de Busfancy, de Sorcy, de Tullin, de Rombize, & autres terres; se maria l'an 1446. avec Beatrix de Haraucour, fille de Gerard, S. de Haraucour en Lorraine, issu d'une ancienne & illustre Maison; d'eux sortirent quatre fils & trois filles, Gobert d'Aspremont 8. du nom, Prince d'Amblise, mentionné cy-apres, Geofroy d'Aspremont, S. de Sorcy, a donné origine aux Seigneurs de Sorcy; sa descende sera déduite apres celle de son frere, Engueran d'Aspremont ayant esté long-temps Religieux de Saint Remy de Reims, fut enfin élu Abbé de Saint Martin lez Mets, Gobert d'Aspremont est nommé dans le partage des biens de ses pere & mere, que firent ses freres és années 1475. & 1478. & fut Religieux de l'Ordre de S. Benoist, Marie d'Aspremont fut mariée avec Guillaume S. de Luitre, Manre, Termes, Argies, Valmont & Mauptuis, qui reprit le premier le surnom de Roucy, & quitta celuy

du Bois le 30. May 1484. iour du Sacre de Charles VIII. de la main duquel il fut fait Cheualier ; de cette alliance sont descendus les Seigneurs de Manre , portans le furnom de Roucy. Ieanne d'Aspremont deceda sans auoir esté mariée , & Marguerite d'Aspremont fut femme de Iean de Kieurain Cheualier , S. de Monceaux.

Gobert d'Aspremont 8. du nom , Prince d'Amblise , S. de Bufancy &c. fut nourry ieune auprès de Charles de Bourgogne , Comte de Charollois ; il épousa le 7. de Nouembre de l'année 1473. Ieanne de Kieurain , fille de Iean de Kieurain , S. de Monceaux , & de N... de Neufuille , & mourut enuiron l'an 1495. Ses enfans furent Iean d'Aspremont 1. du nom , Prince d'Amblise qui suit , Gobert d'Aspremont , S. de Tullin , mentionné cy-apres , ne laissa que des filles , Beatrix d'Aspremont fut mariée à Iean de Bouïillant , S. de Rolle , Isabeau d'Aspremont fut conjointe avec Iacques de Harchies , S. de Harchies , & Catherine d'Aspremont épousa Frederic de Brandebourg , S. de Meysemburg.

Iean d'Aspremont 1. du nom Cheualier , Prince d'Amblise , S. de Bufancy &c. Gouverneur de la Comté de Rethelois , fut esleué en sa ieunesse prés de Philippes 1. Archiduc d'Autriche , depuis Roy d'Espagne , apres la mort duquel il se retira en France au seruice de nos Roys ; l'an 1497. par Contract passé à Mezieres le 19. de Iuin , il épousa Antoinette de Brandebourg , fille de Guerlache de Brandebourg , S. de Lumes , & mourut l'an 1524. De cette alliance sortirent entr'autres enfans Iean 2. d'Aspremont , Prince d'Amblise qui suit , Engueran d'Aspremont mort ieune , & Antoinette d'Aspremont , heritiere des biens de Iean son frere , fut mariée à René d'Anglure , S. de Bourlaimont , duquel sont issus les Marquis de Sy , Barons de Bourlaimont , &c.

Iean d'Aspremont 2. du nom , dernier Prince d'Amblise , S. de Bufancy & de Lumes , se pretendant legitime heritier de la Baronnie ou Comté d'Aspremont , s'attacha au party de l'Empereur Charles-Quint , qu'il seruit dignement dans ses Guerres , & en reconnoissance de ses seruices luy donna l'Inuestiture de la Baronnie d'Aspremont , ancien patrimoine de sa Maison , par Lettres passées à Bruxelles le 25. de Ianuier de l'année 1525. Sa 1. femme fut Philippe de Hangeft , fille de Louis de Hangeft , S. de Montmor , de laquelle il n'eut point d'enfans ; & apres sa mort , il épou-

sa l'an 1530. Marie Rongraffin, de laquelle il eut quelques enfans morts en bas âge.

Gobert d'Aspremont, S. de Tullin & de Trassereux, second fils de Gobert d'Aspremont 8. du nom, Prince d'Amblise, S. de Bu-fancy, & de Jeanne de Kieurain, fut fort renommé en son temps, & tres-consideré par les emplois qu'il eut dans la Guerre, pour le service de nos Roys, soit dans la Cavalerie, soit dans l'Infanterie; Sa femme fut Antoinette de Bissipat, fille de Georges de Bissipat, dit le Grec, Vicomte de Falaises, S. de Hanaches & de Trassereux; & de Marguerite de Poix; de cette alliance sortirent trois filles, Charlotte d'Aspremont, Dame de Tullin, fut premierement Chanoinesse à Remiremôt, & apres la mort de ses pere & mere, épousa Jean de Fresnoy Escuyer, S. du Verger, Françoise d'Aspremont fut destinée pour demeurer parmy les Chanoinesses de Remiremont, d'où elle sortit sans estre pourtant mariée; & Helene d'Aspremont, Dame de Trassereux, fille aînée de Gobert, S. de Tullin, fut mariée par Contract passé le 5. Octobre l'an 1542. avec Jean de l'Isle, S. de Mariuault, Cheualier de l'Ordre du Roy son Maistre d'Hostel, Capitaine de Beauvais, Bailly de Mante & Meulan, & Lieutenant General au Gouvernement de Paris & de l'Isle de France, Chef du nom & des Armes de la Maison de l'Isle, dite de l'Isle-Adam; l'une des plus anciennes races de l'Isle de France; de leur mariage sortirent entr'autres enfans Claude de l'Isle, S. de Mariuault, Cheualier des Ordres du Roy, Lieutenant General en l'Isle de France, & Gouverneur de Laon, qui ne laissa que des filles; Jean de l'Isle, dit communément l'Isle-Mariuault, Capitaine des Gardes du Roy III. desirant vanger la mort de son Maistre, demanda le combat, & fit ce signalé duel aux portes de Paris avec le Sieur de Marolles, du party de la Ligue, qui luy ostant la vie d'un coup de lance, ne luy a pas osté, & à sa memoire, la reputation de sa valeur & de sa pieté envers son Roy: N... de l'Isle, S. de Pontilland, mourut en la fleur de son âge, & François de l'Isle, S. de Trigny, & depuis par acquisition de ses niepces, S. de Mariuault, fut Gouverneur de Corbeil & de la Bastille, puis des Ville & Citadelle d'Amiens, nommé à l'Ordre du S. Esprit, & créé Lieutenant de la Compagnie de la Reyne: de son mariage avec Anne de Balsac, heritiere de Montagu, sont issus Roger de l'Isle,

mort sans estre marié, François de l'Isle, S. de Mariuault, a épouſé N... de Caillebot-de la Salle, dont il a des enfans, Henry de l'Isle, dit l'Abbé de Mariuault, ſe noya à Paris l'an 1649. & Louiſe de l'Isle, Dame de Vieux-maiſons.

Seigneurs
de Sorcy.

Geofroy d'Aspremont, Seigneur de Sorcy, de Vandy, &c. ſecond fils d'Edouard d'Aspremont, Prince d'Amblife, S. de Buſancy, & de Beatrix de Haraucour, épouſa Michelle de Suzanne, Dame de Nantueil, fille de Jean de Suzanne, S. de Cerny & de Tugny, Bailly de Rethelois; de leur mariage ſortirent cinq fils & vne fille, Jean d'Aspremont, S. de Sorcy qui ſuit, Guillaume d'Aspremont, S. de Vandy, tige des Seigneurs & Marquis de Vandy, Balthaſar Gobert d'Aspremont, Cheualier de l'Ordre de S. Jean de Ieruſalem, & Commandeur de Boncourt, *laiffa vn fils naturel, qui a fait la branche des Seigneurs de Balay, qui ſubſiſte encore.* Jacques d'Aspremont, appellé * Claude par aucuns, Cheualier de Malthe, & Commandeur de Lagny, fut tué pour le ſeruice de la Religion l'an 1549. Geofroy d'Aspremont fut Religieux en l'Abbaye de Saint Remy de Reims, & Ifabeau d'Aspremont, dont l'alliance eſt ignorée.

* Le R. P.
Gouſen-
court.

Jean d'Aspremont 1. du nom, S. de Sorcy-Nantueil, &c. ſe maria l'an 1529. avec Anne de Ville, fille d'André de Ville, S. de Saint Remy &c. de laquelle il eut Jean d'Aspremont 2. du nom qui ſuit, & Charles d'Aspremont 1. du nom, Baron de Nantueil, qui a continué la poſterité maſculine.

Outre ces deux enfans legitimes, Jean 1. d'Aspremont, S. de Torcy, eut vn fils naturel appelle Bernard, baſtard d'Aspremont, dit de Betheniulle, qui laiffa poſterité, laquelle eſt à preſent eſteinte.

Jean d'Aspremont, deuxième du nom, S. de Sorcy, dit vulgairément *le Comte Jean d'Aspremont*, deuint chef du nom & des Armes de ſa Maiſon apres la mort de Jean d'Aspremont, Prince d'Amblife, & S. de Buſancy ſon couſin, & par ce droit ſucceda à la ſubſtitution de la terre & Comté d'Aspremont, & de ſes dépendances, dont ledit Sieur de Buſancy, ſon predeceſſeur & couſin, auoit obtenu confirmation & Inueſtiture de l'Empereur Charles-Quint; ſa femme fut Claude de Coucy, fille de Jacques de Coucy, S. de Veruin, & d'Ifabeau du Biez, dont il ne laiffa point d'enfans.

Charles d'Aspremont 1. du nom Cheualier, Seigneur & Baron de Nantueil, fils puisné de Jean 1. S. de Sorcy, épousa premièrement Bonne d'Oregeau, puis Suzanne de Haranges, veufve du S. de Haraucour en Lorraine; du 1. lit il eut Charles d'Aspremont 2. du nom, S. de Ballam, qui ayant esté pris par les Turcs, où il a beaucoup pâty, fut tenu long-temps pour mort; il deceda l'an 1642. âgé de 96. ans; Claude d'Aspremont Cheualier, S. de Sorcy, obtint par le Testament de son oncle Jean, le don des droits de la Comté d'Aspremont, comme réputé l'aîné par l'absence de son frere Charles, & est mort sans enfans, Christophle d'Aspremont fut Cheualier de S. Jean de Ierusalem, & Commandeur de Bayeux en Normandie, & N... d'Aspremont fut femme du Sieur de la Vernade; du 2. lit de Charles 1. S. de Nantueil, sortirent Absalon d'Aspremont, S. de Nantueil qui suit, Samuel d'Aspremont, S. de Coulomne, a donné origine aux Seigneurs de Coulomne, & Charlotte d'Aspremont fut mariée au Sieur de Vaubecourt.

Seigneurs
& Barons
de Nan-
tueil.

Absalon d'Aspremont 1. du nom, Seigneur & Baron de Nantueil, épousa Claude de Y, Dame de Y, de Nouuiant le Comte, &c. fille & heritiere d'Anne de Y, Seigneur de Y, & de Nouuiant le Comte, & de François de Grammont en Comté; de cette alliance font issus Charles d'Aspremont 3. du nom qui suit, & Susanne d'Aspremont mariée 1. à Claude de Baudier, S. de la Chapelle, 2. à Charles de la Roüiere Cheualier, S. de Chamois, & de Fetigny.

Charles d'Aspremont 3. du nom, Comte d'Aspremont, Baron de Nantueil, S. de Sorcy & de Nouuiant-le Comte, à present chef du nom & des Armes de la Maison d'Aspremont, a épousé premièrement Elisabeth de Bouuens, de laquelle il n'a point eu d'enfans, & apres s'est remarié en 2. nopces avec Marie-Françoise de Coucy, Dame de Chemeri, fille aînée & heritiere de Louis de Mailly, dit de Coucy, S. de Chemeri, & d'Isabelle-Claire-Eugenie de Croy-Solre, de laquelle il a Marie, dite Mademoiselle d'Aspremont.

Samuel d'Aspremont, S. de Coulomne &c. fils puisné de Charles 2. d'Aspremont, Baron de Nantueil, & de Susanne de Haranges sa 2. femme, se maria avec Philippe de Roucy, fille de Charles de Roucy, S. de Chastay en Rethelois, & de Philippes d'Haurou; de cette alliance sortirent Charles d'Aspremont, S. de Cou-

Seigneurs
de Cou-
lomne.

Iomne qui fuit, Claude d'Aspremont mort sans lignée, Susanne d'Aspremont morte sans alliance, & Catherine d'Aspremont morte aussi sans alliance.

Charles d'Aspremont, S. de Coulombe, dit le Baron d'Aspremont, Marechal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur de Rethel, apres auoir signalé son courage en diuers sieges & combats, perdit la vie au siege d'Estampes l'an 1632. Sa 1. femme fut N... de Miremont, dont il n'a point eu d'enfans; & en 2. nopces il époufa Françoise de Pauant, dont il a laissé trois fils & vne fille.

Seigneurs
& Marquis
de Vandy.

Guillaume d'Aspremont, Seigneur de Vandy, second fils de Geofroy d'Aspremont, S. de Sorcy & de Vandy, & de Michelle de Susanne, Dame de Nantueil, fut mariée deux fois, la premiere avec Blanche de Bohan, fille d'Antoine de Bohan, & de Marie Deschamps, Dame de Vouc, & la seconde fois avec Marguerite de Recours; du 1. lit sortirent Iean d'Aspremont, S. de Vandy qui fuit, Jeanne d'Aspremont, femme de Jacques de Cuiillers, S. de Roche & d'Ept en Laonnois, & Anne d'Aspremont, femme de N... de Miremont; du 2. lit il eut Jacques d'Aspremont, Baron de S. Loup, mort sans enfans legitimes, Guillaume d'Aspremont, tige des branches des Barons de S. Loup, & des Seigneurs de la Neuville lez Vuoizigny, Gobert d'Aspremont, S. de Marqueni, sera mentionné cy-apres; Antoinette d'Aspremont, femme de Guy Cauchet, Sieur de Beaumont, Françoise d'Aspremont mariée à Merry de Hellefort, S. de Maruaux, Jeanne d'Aspremont alliée à François de Saint-Bauffan, S. de Berlize, & Isabeau d'Aspremont conjointe avec Pierre de Villers, S. de Champeaux.

Iean d'Aspremont, S. de Vandy, de Vouc, de la Ferté lez Olisy &c. époufa Jeanne de Sugny, Dame d'Elfincourt, fille d'Oger de Sugny, S. d'Elfincourt, & d'Antoinette de Miremont, de laquelle il eut trois fils & quatre filles, René d'Aspremont, S. de Vandy qui fuit, Geofroy d'Aspremont mort Page de Henry 2. de Bourbon, Prince de Condé, Helie d'Aspremont mort sans laisser enfans de Susanne de Baleurre sa femme; Helene d'Aspremont mariée à Bon de Roucy, S. de Termes, Antoinette d'Aspremont alliée avec Pierre de Bimont, S. du Chastellet en Ardenne, dit le Capitaine la Lande, Claude d'Aspremont, conjointe avec N... de Vuentz, S. de Saint Ferieux, & Jeanne d'Aspremont époufa

1. le Sieur du Disno , puis le Sieur de Saint Iust.

René d'Aspremont, S. de Vandy, de Beaurepaire, &c. prit alliance avec Louïse de Ioyeuse, fille de Foucaud de Ioyeuse, Comte de Grandpré, & d'Anne d'Anglure, de laquelle il eut Jean d'Aspremont, S. de Vandy qui suit, & Anne d'Aspremont morte sans auoir esté mariée.

Jean d'Aspremont, S. de Vandy, tué au siege de Brisac l'an 1638. auoit épousé l'an 1618. Innocente de Marillac, fille de Louis de Marillac, S. de Ferrieres, & de N... de Saint Bonnet, & niepce de Michel de Marillac, Garde des Sceaux de France, & Louis de Marillac, Marechal de France; de leur mariage sont issus Absalon-Claude d'Aspremont, Marquis de Vandy, Gouverneur de Montmedy, René d'Aspremont, Abbé de Landeues, Henry d'Aspremont, dit le Cheualier de Vandy, Catherine d'Aspremont, dit Mademoiselle de Vandy, Dame d'honneur d'Anne-Marie-Louïse d'Orleans, Souueraine de Dombes, Duchesse de Montpensier &c. & Angelique d'Aspremont, veufve de Gabriel Saladon d'Anglure, Marquis de Sy, & mere de trois fils.

Guillaume d'Aspremont, S. de la Neuville lez Vuoisigny, fils puisné de Guillaume d'Aspremont, S. de Vandy, & de Marguerite de Recours sa 2. femme, épousa 1. Jeanne d'Orgeau, fille du Sieur d'Authuille, puis se remaria avec Marie Spifame; du 1. lit firent Pierre d'Aspremont, Seigneur & Baron de S. Loup qui suit, Claude d'Aspremont, S. de la Neuville lez Vuoisigny, tige des Seigneurs de la Neuville, Jean d'Aspremont, S. de Baricourt, & Jeanne d'Aspremont.

Seigneurs
& Barons
de S. Loup.

Pierre d'Aspremont, Baron de S. Loup, épousa N... d'Antilly, fille du Sieur d'Antilly; de cette alliance sont sortis François d'Aspremont, mort sans auoir esté marié, Jean d'Aspremont, Baron de S. Loup qui suit, N... d'Aspremont, Religieuse, N... d'Aspremont Religieuse, & Catherine d'Aspremont, mariée 1. au Seigneur de Saint Blaise, puis à Jean de Pellart, S. de Seruigny.

Jean d'Aspremont, Baron de S. Loup & de Lambrelle, a épousé N... de Fabert, niepce de feu Adam de Fabert, Marechal de France, Gouverneur de Sedan, dont il a vn fils & vne fille.

Claude d'Aspremont, S. de la Neuville lez Voisigny, frere puisné de Pierre d'Aspremont, Baron de S. Loup, épousa N... de Neuville.

Seign. de la
Neuille.

Ville-longue, de laquelle il a eu trois fils, N... & N... d'Aspremont morts au service du Roy, & Gobert d'Aspremont, S. de la Neuville, a épousé 1. Catherine-Bonne de Cherisy, puis N... de Gournay; du 1. lit est issu N... d'Aspremont fils.

Seigneurs de Marqueni. Gobert d'Aspremont, S. de Marqueni, fils puisné de Guillaume d'Aspremont, S. de Vandy, & de Marguerite de Recours sa 2. femme, épousa Claude de Serrieres, de laquelle il eut Marie d'Aspremont, femme du Sieur de S. Laurent, Louïse d'Aspremont, femme du S. de Nouuion sur-Meuze, Magdelaine & Marguerite d'Aspremont.

MAISON D'AUMONT.

Les plus nobles d'entre les Gentilshommes, sont ceux qui empruntent leur nom de quelque Terre ou Seigneurie. La terre d'Aumont, en Vexin François, a donné origine à celuy de cette illustre Famille, dont nous auons plusieurs Capitaines fort celebres dans nostre Histoire. Iean 1. du nom, Sire d'Aumont, fit plusieurs donations avec Mabile sa femme, à l'Abbaye de Resons de l'Ordre de Premonstré, l'an 1248. & fut pere de Iean 2. Sire d'Aumont qui suit.

Monfieur le Laboureur, en l'hist. de Charles 6.

Iean 2. Sire d'Aumont, mort l'an 1300. auoit épousé vne Dame appelée Ifabelle, laquelle de son consentement donna deux muids de bled de rente à l'Abbaye de Saint Germer au mois de Septembre 1287. à prendre sur les grains de leur terre de Parfondual. De cette alliance sortirent deux fils, Regnaut d'Aumont, qualifié Sergent d'Armes du Roy l'an 1340. * par vn titre de la Chambre des Comptes scellé de ses Armes, & Iean 3. Sire d'Aumont qui suit.

* Communiqué par M. de Vyon S. d'Heroual.

Iean 3. Sire d'Aumont, qualifié Escuyer Huissier-d'Armes l'an 1333. par vn titre de ladite Chambre scellé des Armes d'Aumont, brisés d'vn lambel, seruit en l'Ost de Tournay, sous Raoul 1. de Brienne, Comte d'Eu & de Guines, Connestable de France, & laissa trois enfans, Pierre S. d'Aumont qui suit, Charles d'Aumont, & Iean d'Aumont, pere d'autre Iean d'Aumont, qui suivit le Roy Charles VI. au voyage de Gueldres l'an 1388.

Pierre 1.

Pierre 1. d'Aumont, Seigneur d'Aumont, de Bertecourt, de la Neuville-d'Aumont, de Lardieres, de Corbeil-le Cerf, de Moncy-le Perreux, de Clery, de Courcelles, &c. Cheualier, Conseiller & Chambellan des Roys Iean & Charles V. releua l'éclat & la reputation de sa maison par ses grands seruices ; Il mourut le 10. Avril l'an 1381. & gist à l'Abbaye de Reffons, tombeau ordinaire de ses successeurs. Sa femme fut Ieanne du Delouge, decedée pareillement le 12. Septembre l'an 1364. de laquelle il eut deux fils & deux filles ; Philippes d'Aumont, Cheualier, qualifié Monseigneur dans le compte de Nicolas Odde, Thresorier des Guerres, qui témoigne de son seruice avec sept Escuyers, sous Messire Thibaut de Chante-messe, dans l'estenduë des Comtez de Mante & Meullant, l'an 1364. Pierre d'Aumont, dit Hutin, continua la lignée, N.... d'Aumont, Dame de S. Clair, & N.... d'Aumont, Dame d'Aueny.

Pierre 2. d'Aumont, dit Hutin, Sire de Cramoisy, premier Chambellan de Monseigneur le Dauphin 1371. puis Sire d'Aumont, de Meru, de Chars, de Neaufle-le Chastel, &c. Cheualier Banneret, Conseiller, & premier Chambellan du Roy Charles VI. & Garde de l'Oriflamme de France, si renommé en l'histoire, mourut le 13. Mars 1413. & gist à l'Abbaye de Reffons ; sa premiere femme fut Marguerite de Beauuais, Dame de Remaugis, morte sans enfans, sœur de Guillaume, Chastelain de Beauuais, Grand Queux de France l'an 1387. & fille de Colart Chastelain de Beauuais, & de Marguerite de Roye. La seconde fut Ieanne de Chastillon, decedée l'an 1380. fille de Iean de Chastillon, S. de Chastillon sur Marne, de Gandelus, &c. Souuerain Maistre d'Hostel du Roy, & de Ieanne de Sancerre ; & en troisiemes nopces il épousa Ieanne de Meslo, à laquelle Guillaume de Meslo, S. de Giury son frere, donna pour son partage les Terres & Seigneuries de Chappes, de Clerey, de Saint-Amant, de Polisy, de Germigny, & de Regnoust, par lettres dattées l'an 1381. fille de Guy de Meslo, S. de Giury, & d'Agnes, Dame de Clerey & de Chezettes ; du second lit sortirent deux fils, Pierre d'Aumont, S. de Cramoisy, Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy, qu'il seruit au siege de Bourges l'an 1412. & Iacques d'Aumont, aussi Cheualier, mourut l'an 1396. au voyage de Hongrie, contre les Turcs ; du

V. Partie.

00

A. du Chesne, hist. geneal. de la M. de Chasteauuillain.

troisième lit il eut vn fils & cinq filles, Iean 4. dit Hutin, S. d'Aumont, continua la posterité, Ieanne d'Aumont époufa Louis de Mello, S. de S. Parife, & de Vitry-le Croisé, Marie d'Aumont fut femme d'Arnoul de Gaure, S. d'Escornaix, & mere de Ieanne de Gaure, Dame d'Escornaix, de laquelle & de Simon de Lalain, S. de Montigny, Cheualier de la Toifon d'or, font iffus les Comtes de Lalain & d'Hoochstrate, Blanche d'Aumont deceda fans enfans de Iacques le Brun, Seigneur de Palaiseau, tué à la Bataille d'Azincourt l'an 1415. Catherine d'Aumont fut mariée à Charles Soyecourt, Seigneur de Sains, qui n'en eut point d'enfans, & Blanche d'Aumont, fut Dame de Montcheurueil.

Iean 4. dit Hutin, Seigneur d'Aumont, de Chars, de Chappes, de Clerey, de Meru, &c. Cheualier, fut premierement Eschanfon du Roy Charles VI. qu'il seruit l'an 1411. en qualité d'Escuyer Banneret, parce qu'il n'auoit point encore receu l'Ordre de Cheualerie, & il auoit sous sa Banniere deux Cheualiers, & quarante-sept Escuyers de sa Chambre. Les grands biens qu'il possédoit en Bourgogne l'attacherent au seruice du Duc Iean, dit *Sans peur*, qu'il suiuit au siege de Bourges l'an 1412. avec neuf Escuyers, & ce fut pour le mesme sujet qu'il époufa l'an 1404. Ioland de Chasteauuilain, 2. fille & heritiere de Iean 4. de Chasteauuilain, Sire de Thil & de Marigny, & de Ieanne de Grancey; de ce mariage sortirent Hutin & Iacques d'Aumont, mentionnez au testament de Pierre, dit Hutin, leur ayeul paternel, de l'an 1411. Guillaume d'Aumont & Bonne d'Aumont, nommez en diuers Arrests de la Cour, és années 1436. 1446. & 1458.

Iacques, Seigneur d'Aumont, de Meru, de Chappes, & de Clerey, fut Conseiller & Chambellan de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, qui luy donna le gouvernement de Chastillon sur Seine, & qui l'engagea dans ses interests. Il le seruit, comme l'un des plus puissants de ses vassaux, tant à cause de ses Terres, que de celles qui luy furent apportées en mariage, par Catherine, Dame d'Estrabonne, de Couches, de Moulinot & de Montagu sa femme, & fit vne leuée de cinq cens hommes d'armes & de trait l'an 1432. qu'il amena avec Philebert de Vaudrey, Gouverneur du Tonnerrois, au secours des Bourguignons & des Anglois qui assiegeoient Laigny, selon le premier compte de

Berry He-
raut. 1431.

Tous deux
encore
Escuyers.

Guillaume le Muet, Changeur du Tresor ; il r'entra depuis en l'obeissance qu'il deuoit au Roy Charles VII. qui par des Lettres données à Laon au mois de Iuillet 1450. luy accorda vne abolition pour auoir fait la guerre au Duc de Lorraine. Il laissa de Catherine d'Estrabonne, Blanche d'Aumont, femme de François de Rochechoüart, S. de Chandener, de la Motte-Baucay, &c. Conseiller & Chambellan du Roy, Seneschal de Thoulouse & de Poiçtou, Gouverneur de Genes, de Poiçtou, de la Rochelle & pays d'Aunix, Iean 5. d'Aumont, Baron de Couches, duquel il sera parlé cy-apres, & Ferry d'Aumont fut Seigneur d'Aumont & de Meru, par le partage fait l'an 1482. avec son frere, qui retint les Terres de Champagne & de Bourgogne, avec le titre de Sire d'Aumont, depuis continué par ses descendans, pour marque de leur droit d'aisnesse. Il épousa François de Ferrieres, fille & heritiere de Guillaume, S. de Ferrieres, de Thury & de Dangu, & de Jacqueline de Fayel, Vicomtesse de Bretueil, & mourut l'an 1525. n'ayant eu de son mariage que trois filles, qui furent Anne d'Aumont, Dame d'Aumont, de Meru, de Thury & de Creuecœur, mariée au mois de Decembre l'an 1521. avec Claude de Montmorency, S. de Fosseux, Louise d'Aumont, Dame de Chars mariée 1. à François, Seigneur de Rouuille, Maistre-d'Hostel du Roy, 2. à Jacques d'Archiac, Seigneur d'Auailles, & Jeanne d'Aumont, alliée premierement avec Gaspard de Vienne, S. de Listenois, puis avec Philebert, Seigneur de Chafaigne, desquels elle ne laissa point d'enfans.

Iean 5. Sire d'Aumont, Baron de Couches & d'Estrabonne, de Moulinot, de Montagu, de Chappes, de Clerey, de Germigny, &c. merita pour ses seruices d'estre pourueu de la Lieutenance generale au Gouvernement de Bourgogne, apres la mort de Iean d'Amboise, Euesque & Duc de Langres, par Lettres du dernier May 1498. & fut dans vne singuliere estime auprès des Roys Louis XII. & François I. pour les seruices qu'il rendit dans leurs guerres, & en la conseruation de la Bourgogne sous leur obeissance. Il épousa l'an 1480. François de Maillé, Dame de Chasteauroux en partie, de la Chastre & de Dun le Paleteau, fille aisnée de Hardoiin, * S. de Maillé, & d'Antoinette de Chauigny, & eut d'elle Pierre 3. Seigneur d'Aumont, qui suit.

A. du Chesne, hist. de la M. de Montmorency.

* Aucuns l'appellent François.

Pierre 3. Seigneur d'Aumont, Comte de Chasteauroux, Baron de Couches, d'Estrabonne, de Montagu, de Moulinot, de Nolay, de Clerey, de la Chastre, de Neufuy & de Dun le Paletau, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Gentilhomme de la Chambre de Henry II. épousa Françoisse de Sully, Dame de Corps, &c. fille de Gilles de Sully, Baron de Corps & de Romefort, Gouverneur de Tarente, où il s'y gouverna tres-bien, & y mourut de peste, & de Jeanne Carbonnel, de la Maison de Canisy; de cette alliance fortirent Iean 6. d'Aumont qui suit, & Jacqueline d'Aumont, femme sans enfans d'Yues, Marquis d'Allegre.

Philippes
de Commi-
nes, liu. 8.
chap. 1.

D'Auila.

Iean 6. d'Aumont, Comte de Chasteauroux, Baron d'Estrabonne, de Nolay, de Chappes, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Capitaine de Cent hommes d'armes, Marechal de France, & Lieutenant General des Armées de sa Majesté en Bourgogne & Bretagne, estoit un homme d'une humeur libre, mais d'un esprit genereux, & d'une extrême valeur au fait de la guerre. Il fit ses premieres armes en Piémont, en qualité de Capitaine de Cheuaux legers, sous le Marechal de Brissac, & apres s'estre signalé à la bataille de S. Quentin, où il fut blessé & pris prisonnier, il continua la mesme valeur, & la mesme fidelité à la prise de Calais, aux celebres iournées de Dreux, de S. Denis, & de Montcontour, au siege de la Rochelle, & à la conqueste de Fontenay-le Comte, de Meffe, de Lusignan, & d'autres places sur les Religionnaires; enfin apres auoir seruy fidelement cinq de nos Roys, il mourut le 16. Aoust 1595. à l'âge de soixante & treize ans, d'une mousquetade qu'il receut au bras droit deuant la ville de Comper en Bretagne, qu'il assiegeoit sur les rebelles, lesquels il défit en plusieurs occasions; sa premiere femme fut Antoinette Chabot, 2. fille de Philippe Chabot, Comte de Charny & de Buzançois, S. de Brion, Admiral de France, & Gouverneur de Bourgogne, & de Françoisse de Longuy, Dame de Paigny, sœur aisnée de Jacqueline de Longuy, Duchesse de Montpensier, trisaeyule maternelle d'Anne-Marie-Louise d'Orleans, Souueraine de Dombes, Princesse de la Roche-sur-Yon, Duchesse de Montpensier &c. & en secondes nopces il épousa Françoisse Robertet, veſue de Iean Babou, S. de la Bourdaisiere, Maître de la Garde-robbe du Roy, Cheualier de son Ordres, fille puisnée de Flori-

mond Robertet, Secretaire d'Etat, Baron d'Alluye, &c. & de Michelle Gaillard de Longjumeau; du i. lit sortirēt René d'Aumont, Comte de Chasteauroux, mort sans alliance, Anroine d'Aumont, mentionné cy-apres, Jacques d'Aumont a continué la posterité, François d'Aumont fut mariée l'an 1592. à René de Rochebaron, Comte de Berzé, &c. qui a institué Antoine d'Aumont Marquis de Chappes & de Villequier son heritier, à la charge de porter le nom & les Armes de Rochebaron; Marie d'Aumont l'aînée, & Marie d'Aumont la ieune, fut femme de François de Chalençon, Vicomte de Rochebaron.

Anthoine d'Aumont, Comte de Chasteauroux, Marquis de Nolay, Baron de Chappes, Capitaine de Cent hommes d'armes, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Boulogne, & du pays Boulenois, épousa premierement Catherine Huraut, fille de Philippes, Comte de Chiuerny, Chancelier de France; puis Louïse-Isabelle d'Angennes-de Maintenon, desquelles il n'a point laissé d'enfans.

Jacques d'Aumont, Baron de Chappes, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roy, Preuost de Paris, épousa Charlotte-Catherine de Villequier, heritiere de l'illustre Maison de Villequier, fille de René de Villequier, Baron de Cleruaut, S. d'Eury, &c. Cheualier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de sa Chambre &c. Gouverneur de Paris, & de François de la Marck sa femme, de laquelle il a eu cinq fils & vne fille; l'aîné des fils fut Cesar d'Aumont, Marquis de Nolay qui suit; le second est Antoine d'Aumont, Marechal de France, dont il sera parlé cy-apres; le troisiéme nommé Roger d'Aumont, Abbé d'Vzerches, &c. depuis Euesque d'Auranches, deceda l'an 1653. Charles d'Aumont, quatriéme fils, signala ses premieres armes sous le nom de Cheualier d'Aumont, & ayant depuis épousé Marguerite Huraut, Comtesse de Chiuerny, fille de Henry Huraut, Comte de Chiuerny, estant allé en Allemagne en qualité de Lieutenant General des Armées du Roy, il fut blessé à mort au siege de Landau, & deceda peu apres à Spire l'an 1644. à l'âge de 38. ans sans laisser de lignée; le dernier fils estoit Jacques-Emanuel d'Aumont, Seigneur d'Aubigny, pere de N..... d'Aumont, femme du Marquis du Chastellet en Lorraine, & la fille fut Anne d'Au-

mont, mariée premierement avec Antoine Potier, Seigneur de Seaux, Secretaire d'Etat, puis avec Charles, Comte de Lannoy, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Montreuil, dont elle laissa Louïse de Lannoy, alliée 1. à Roger du Plessis, Comte de la Rocheguyon, duquel elle a eu la Princesse de Marcillac; & en secondes nopces à Charles 3. de Lorraine, à present Duc d'Elbeuf, dont elle a pareillement laissé des enfans.

Cesar d'Aumont, Marquis de Nolay, Comte de Chasteauroux, &c. Gouverneur de Touraine, épousa premierement Renée aux Espauls, dite de Laual, fille de René aux Espauls, dit de Laual, Marquis de Nesle, & de Marguerite de Montluc-de-Balagny, morte sans enfans, & prit vne seconde alliance avec Marie Amelot-de Carnetin, fille de Jacques Amelot, Conseiller, & President des Requestes du Palais à Paris; de ce deuxième mariage sont issus Jacques d'Aumont, mort l'an 1657. à l'âge de 21. ans, sans alliance, N.... d'Aumont mort ieune, Anne d'Aumont l'ainnée Religieuse, Anne d'Aumont la ieune, femme de N..... Fouquet, premier Escuyer de la grande Escurie du Roy, Marie d'Aumont Religieuse, Elizabeth d'Aumont, N... d'Aumont decedée en bas âge, Charlotte d'Aumont, & Radegonde d'Aumont.

Anthoine d'Aumont & de Rochebaron, Marquis d'Isles, de Chappes, de Villequier, Baron d'Estrabonne, &c. Marechal de France, Gouverneur de Boulogne, & pais Boulenois, & della Ville de Paris, Capitaine des Gardes du Corps, & Cheualier des Ordres du Roy, à present Chef du nom & des Armes d'Aumont, a signalé sa valeur en diuers sieges & combats, sous le nom de Marquis de Villequier; de son mariage avec Catherine Scarron de Vaures, sont issus Louis-Marie d'Aumont qui suit, Charles d'Aumont, Abbé d'Vzerche & de Longuillier, né le 13. Novembre 1634. Anne-Louïse d'Aumont née le 9. de Novembre 1638. a épousé au mois de Iuillet 1661. Charles, Comte de Broglia, issuë d'une noble famille de Quiers en Piémont, cy-deuant Gouverneur de la Bassée, & à present d'Auesnes, & Catherine-Marie d'Aumont, Religieuse.

Louis-Marie d'Aumont, Marquis de Villequier, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur en suruiuance de Boulogne

& du païs Boulenois, né le 9. de Decembre 1632. a épousé Magdeleine le Tellier, fille de Michel le Tellier, Cheualier & Thresorier des Ordres du Roy, Marquis de Louuoy, Seigneur de Chauille, &c. Secretaire des Commandemens de Sa Majesté, & Ministre d'Etat, & d'Elizabeth Turpin, dont il n'a point encore d'enfans.

MAISON D'ANGENNES.

LA Maison d'Angennes s'est rendu fort celebre par la vertu & le mérite de plusieurs grands personages qui ont seruis nos Roys avec beaucoup de loiianges, dans les plus importantes affaires de l'Etat. Iean Seigneur d'Angennes 1. du nom viüoit l'an 1360. ses enfans furent Hugues, S. d'Angennes, pere de Iean d'Angennes, Escuyer d'Escuirie de Louis de France, Dauphin, Duc de Guyenne, mort sans lignée de Ieanne le Vicomte, Dame du Tremblay sa femme, Renaud d'Angennes, S. de Ramboüillet continua la posterité, & Iean d'Angennes seruit dans les Armées des Roys Charles V. & Charles VI. & mourut sans laisser d'enfans de Marguerite de Vibraye sa femme.

Renaud d'Angennes, Cheualier, Seigneur de Ramboüillet & de la Loupe au Perche, par acquisition qu'il fit l'an 1383. de Simon de Melun, S. de la Sale, & de la Loupe, rendit hōmage le Ieudy penultième iour de Iuillet de ladite année, à Iean Euesque de Chartres, de la Seigneurie de la Loupe; il estoit Escuyer d'Escuirie du Roy en 1383. son premier valet Tranchant, * l'an 1388. son Conseiller & Chambellan és années 1420. & 1414. Chastelain & Capitaine du Chasteau du Louure en 1399. & 1407. & Ambassadeur de Sa Majesté Tres-Chrestienne vers le Roy d'Angleterre l'an 1413. * sa femme fut Ieanne d'Angeliers, issuë d'une noble maison du Diocese d'Auxerre, de laquelle il eut Renaud d'Angennes, Escuyer de la Compagnie de Gensd'armes de Monseigneur Iean de Montagu, Vidame de Laonnois l'an 1398. Iean d'Angennes 2. du nom, dit Sapin, S. de Ramboüillet qui suit, Louis d'Angennes tué à la bataille de Vernueil l'an 1424. Iacqueline d'Angennes, mariée avec Adam des Cronnes, S. d'Oisonuille, 2. à Guillaume des Essars, S. d'Ambleuille en Vexin François, & en 3. nocces à Charles le Pommelier, S. de Courpalay, & Ieanne

Dressé sur titres de la Chambre des Comptes, comm. par M d'Herouual.

Seigneurs & Marquis de Ramboüillet.

Hist. de Charles VI.

* Iean Chartier.

d'Angennes, femme de Charles de Vendosmes, S. de la Ferté au Vidame, & mere de Jean de Vendosme, & de Louis de Vendosme.

* Berry
Heraut. Jean d'Angennes 2. du nom, dit Sapin, Cheualier, S. de Ramboüillet, la Loupe, &c. premier Valet-Tranchant du Roy, Capitaine & Gouverneur de Touques en Normandie en 1417. assista à la journée d'Azincourt l'an 1414. & prit le Pont de Meulant sur les Anglois l'an 1435. sa femme fut Ieanne, Dame de Courtremblay, fille de Bouchard, S. de Courtremblay, de laquelle il eut Jean 3. d'Angennes, S. de Ramboüillet qui suit, Ieanne d'Angennes mariée à Robert de Menemares, S. de Bellegarde, & Catherine d'Angennes alliée à Jacques de Scepeaux, S. de Fontenailles.

Jean d'Angennes 3. du nom, Cheualier, S. de Ramboüillet, la Loupe, &c. Escuyer d'Escuirie du Roy Charles VII. épousa par Contract passé le 22. Aoust de l'année 1456. Philippe du Bellay, fille de Jean 2. S. du Bellay, & de Ieanne de Logé; de cette alliance sortirent Charles d'Angennes, S. de Ramboüillet qui suit, Renaud d'Angennes, & François d'Angennes, S. de Monloüet, morts sans lignée.

Charles d'Angennes, Cheualier, S. de Ramboüillet, la Loupe, &c. se maria avec Marguerite de Coësme, fille de Nicolas de Coësme, Baron de Lucé, & de Magdelaine de Chourfes, de laquelle il eut Jacques d'Angennes 1. du nom, S. de Ramboüillet qui suit, Denis d'Angennes, S. de la Loupe, a donné origine aux Seigneurs de la Loupe, François d'Angennes, S. du Coudray, Antoinette d'Angennes, femme de Charles de Broulard, Cheualier, S. de Montia y & de Lisy, & Louise d'Angennes, femme de Nicolas, S. de Thouïars au Maine.

Jacques d'Angennes 1. du nom, Cheualier, S. de Ramboüillet, &c. *L'un des Favoris du Roy François I.* épousa Isabelle Cottereau, Dame de Maintenon, fille de Jean Cottereau, S. de Maintenon, & de Marie de Thurin, & mourut l'an 1562. De leur mariage sortirent neuf fils & deux filles; sçavoir Jacques d'Angennes 2. du nom, S. de Ramboüillet, mort sans enfans, Charles d'Angennes, Cardinal & Euesque du Mans, decedé l'an 1587. Renaud d'Angennes, Cornette de la Caualerie legere, tué en Piémont,

Piémont, Nicolas d'Angennes, S. de Ramboüillet continua la lignée, Claude d'Angennes Euefque & Comte de Noyon, Pair de France, puis Euefque du Mans, mort l'an 1601. Louïs d'Angennes, S. de Maintenon, tige des Seigneurs de Maintenon, François d'Angennes, S. de Montloüet, a fait la branche de Montloüet, Jean d'Angennes, S. de Poigny, a donné origine aux Seigneurs de Poigny, Philippes d'Angennes, S. du Fargis laiffa posterité, François d'Angennes fut mariée avec Oliuier de Rauanel, S. de Rantigny & de Boiffy, pere d'Eustache de Rauanel, S. de Rantigny, duquel & de Marie de Renty nâquit François de Rauanel, Comteffe de Berghes, mere de feuë Eleonor de Berghes, Ducheffe de Bouïllon, Princeffe de Sedan, &c. & Antoinette d'Angennes n'eût point d'enfans de Jean de Morais, S. de Iodrais son mary.

Nicolas d'Angennes, S. de Ramboüillet, Vidame du Mans, D'Avila, &c. Capitaine des Gardes du Corps du Roy Charles IX. Cheualier des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de Mets & du pays Messin, *estoit vn homme fort aduifé de son naturel, eloquent, persuasif, & doüé d'une profonde connoissance des bonnes lettres, lequel fut tout à fait dans la confidence du Roy Henry III.* Sa femme fut Iulienne d'Arquenay, Dame d'Arquenay, fille de Claude, S. d'Arquenay au Maine, & de Magdelaine de Bourg-Neuf; d'eux sortirent Charles d'Angennes, Marquis de Ramboüillet qui fut, & Magdelaine d'Angennes mariée 1. à Pierre du Bellay, Prince d'Yuetot, Baron de Thoüarcé, 2. à Louïs de Barbançon, S. de Cany & de Varennes.

Charles d'Angennes, Marquis de Ramboüillet, Vidame du Mans, S. d'Arquenay, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Grand Maistre de sa Garde-robbe, Ambassadeur extraordinaire en Espagne & Piémont, & Capitaine des cent Gentilhommes de la Maison du Roy, a époufé Catherine de Viuonne, Marquise de Pisany, fille vniue & heritiere de Jean de Viuonne, Marquis de Pisany, Baron de S. Gouïart, Cheualier des Ordres du Roy, & Ambassadeur à Rome, & de Iulia Sauella issuë d'une des plus illustres Maisons de Rome. De leur mariage sont issus Leon d'Angennes, Marquis de Pisany, tué à la bataille de Norlinghue l'an 1645. sans auoir esté marié, Iulie-Lucine d'Angennes, Mar-

quise de Ramboüillet & de Pisany, Gouvernante de la Personne de Monseigneur le Dauphin, épousa le 13. Juillet l'an 1645. Charles de Sainte Maure, Marquis de Montausier, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, Commandant pour sa Majesté au Gouvernement de Normandie, Diane d'Angennes, Abbesse d'Hierre, Louise-Isabelle d'Angennes, Abbesse de Saint Estienne de Reims, Catherine-Charlotte d'Angennes, Religieuse de l'Ordre de S. Benoist, & Angelique d'Angennes, femme de François Adhemar de Monteil-de-Grignan, Comte de Grignan, & mere d'une fille.

Seigneurs
de Mainte-
non.

Louis d'Angennes, S. de Maintenon, Baron de Meslay au Vidame, Cheualier des Ordres du Roy, Grand Marechal de ses Logis, & Ambassadeur extraordinaire en Espagne, sixième fils de Jacques d'Angennes I. du nom, S. de Ramboüillet, * *estoit un*

* Témoin
la Tragedie
de Blois.

homme de feu & a'une humeur entreprenante. Sa femme fut Jeanne d'O, fille de Jean 2. S. d'O, Capitaine de la garde Escossoise du Corps du Roy, & d'Helene d'Illiers, Dame de Manou, de la-

D'Auila.
liu. 9.

quelle il eut Charles d'Angennes, S. de Maintenon, mort sans lignée, Jacques d'Angennes, Euesque de Bayeux, Henry d'Angennes, S. de Monstiers continua la posterité, Jean d'Angennes, S. de Bertoncelles mort sans enfans de Catherine de Pommereüil de la Maison de Moulin-Chapelle, & Louise-Elizabeth d'Angennes vesue sans enfans d'Antoine d'Aumont, Comte de Chasteauroux, Cheualier des Ordres de Roy, Gouverneur de Boulogne & du Boulonnois.

Henry d'Angennes, S. de Monstiers, puis de Maintenon, apres son frere fut marié avec Françoise-Julie de Rochefort, Dame de Saleuert, & de S. Geruais, fille de Pierre de Rochefort, S. de Saleuert & de S. Geruais, & de Rose de Lignieres, seconde fille & heritiere d'Antoine, S. de Lignieres, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Gouverneur de Chartres, & de Françoise de Courtenay-Bleneau: De leur mariage sortirent Louïs d'Angennes, Marquis de Maintenon qui suit, Bernard d'Angennes, Baron de Saleuert, dit le Cheualier de Maintenon mort sans alliance, Louise-Elizabeth d'Angennes, femme du Sieur Fontaines-Durescu, de la maison des Barons de Nonent, & Rose-Angelique d'Angennes, Religieuse à la Visitation.

Louis d'Angennes, Marquis de Maintenon, &c. prit alliance avec Marie le Clerc, fille de Charles le Clerc, S. du Tremblay, Gouverneur de la Bastille, frere du Pere Joseph le Clerc Capucin, si renommé dans le Ministère du Cardinal de Richelieu. De leur mariage sont issus François Charles d'Angennes, Marquis de Maintenon, à present Chef du nom & des Armes de la maison d'Angennes, Claude François d'Angennes mort ieune, François d'Angennes femme d'Odet de Riant, Marquis de Villeray, Marie d'Angennes, Louïse d'Angennes, & Seraphine d'Angennes, decedée en bas âge.

François d'Angennes, Chevalier, S. de Montloüet, Marechal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur de Nogent, septième fils de Jacques I. d'Angennes, S. de Ramboüillet, *estoit vn Cavalier de haute estime.* Sa femme fut Magdelaine de Broulard, Dame de Montaiy, de Lisy sur-Oure, Badouuille Brouhe & la Pui-say, qui auoit pour tris-ayeul paternel Guillaume I. de Broulard, S. de Badouuille en Beauce, & Capitaine de Dreux; place qu'il rendit l'an 1438 au Roy Charles VII. * dont il eut dix-huict mille escus, à la poursuite & diligence de l'Archeuesque de Reims, Chancelier de France, & de Monseigneur le Bastard d'Orleans; comme on apprend d'vn titre de la Chambre des Comptes de Paris. * Ledit Guillaume I. de Broulard épousa Marguerite d'Orgemont, laquelle le rendit pere de Guillaume II. de Broulard, S. de Badouuille & de Lisy sur-Oure, marié avec Louïse de Vaudrey, dont il eut Jacques de Broulard ou Broulat, selon les anciens titres, Archeuesque d'Arles, & Charles de Broulard, S. de Montaiy, de Lisy, &c. duquel & d'Antoinette d'Angennes nâquit Louis de Broulard, S. de Montay, de Lisy, &c. époux de Louïse d'Orgemont-Mery, & pere d'Anne de Broulard, S. de Montaiy, de Lisy, tué dans vn combat aux pieds du Duc d'Alençon sans auoir esté marié, & de Magdelaine de Broulard, Dame de Montaiy, &c. qui eut de nostre François d'Angennes vn fils & cinq filles; sçauoir Jacques d'Angennes, S. de Montloüet qui suit, Iulienne d'Angennes, femme d'Adrien de Normanuille, S. du Boscaule, au pays de Caux, Magdelaine d'Angennes mariée à Simon du Buc, S. de Fonteny, Anne d'Angennes alliée à Jean de Beruau, S. d'Espense en Champagne, Mar-

Seigneurs
de Mont-
loüet.

* Berry
Heraut.

* Commu-
niqué par
M. de
Vyon,
Sieur d'He-
rouual.

guerite d'Angennes conjointe avec N.... Cornet, S. d'Agneruille, & Louïse d'Angennes femme de Louis le Vernier, S. de la Groffetiere.

Jacques d'Angennes, Cheualier, S. de Montloüet & de Lify, époufa premierement N... de Netancourt, de laquelle il n'a point eu d'enfans, & prit vne seconde alliance avec Marie Cauffe, dont il a laiffé François d'Angennes, S. de Lify fur-Ourc, &c. Magdelaine d'Angennes, Anne d'Angennes, Suzanne d'Angennes, Marie-Charlotte d'Angennes, Antoinette d'Angennes, Henriette d'Angennes, & Catherine-Louïse d'Angennes.

Seigneurs de Poigny. Jean 1. d'Angennes, S. de Poigny, Cheualier des Ordres du Roy, huitième fils de Jacques 1. d'Angennes, S. de Ramboüillet, fut dépefché en qualité d'Ambassadeur vers le Roy de Na-

D'Auila liu. 7. & 9. uarre, & enfuitte vers Charles-Emanuel Duc de Sauoye, pour l'obliger à rendre le Marquisat de Saluces; du depuis il fut auffi

Monfieur de Thou, P. Mathieu. enuoyé en Ambassade extraordinaire vers l'Empereur Rodolphe & les Princes d'Allemagne. Sa femme fut Magdelaine de Thierry, Dame du Boisforcan en Bretagne, fille & heritiere de

François Tierry, S. du Boisforcan, Gouverneur de Rennes, & de François du Puydufou, de laquelle il eut Jean d'Angennes, S. de Poigny qui fuit, François d'Angennes femme d'Urbain de Morais, S. de Iodrais, Marguerite d'Angennes Abbessé de Saint Sulpice en Bretagne, morte fortagée, Iulienne d'Angennes mariée 1. à Guillaume de Cozerieu, S. de la Riuiere, puis à Jacques de Maillé, Marquis de Floceliere, oncle d'Urbain de Maillé, Marquis de Brezé, Marefchal de France, &c. & Catherine d'Angennes Religieuse à Fontevrault decedée.

Jean 2. d'Angennes, S. de Poigny, du Boisforcan, &c. Ambassadeur en Angleterre, fut marié avec Isabelle de Brouilly vefue du Sieur de Sechesles, fille de François de Brouilly, S. de Mezuillers, & de Louïse de Halluin; de cette alliance font issus Charles d'Angennes, Marquis de Poigny qui fuit, & Marguerite d'Angennes, Dame du Boisforcan, femme de Jacques de Morais, dit le Comte de Brezolle son cousin, & mere de N... Morais fille.

Charles d'Angennes, Marquis de Poigny, &c. a eu de François de Faucon-de Ris sa femme, Ioseph d'Angennes, Jean-

Louis d'Angennes, Françoise d'Angennes, Charlotte-Isabelle d'Angennes, & Marie-Anne d'Angennes.

Philippes d'Angennes, S. du Fargis, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur du Maine, neufuième & dernier fils de Jacques I. d'Angennes, S. de Ramboüillet, épousa Ieanne de Halluin, fille de Charles Duc d'Halluin, S. de Piennes, &c. de laquelle il eut Charles d'Angennes, S. du Fargis qui suit, & Marie d'Angennes mariée avec Antoine de Lenoncourt, S. de Marolles, dont nâquit Ioachim de Lenoncourt, S. de Marolles, Gouverneur de Thionuille, pere de N.... de Lenoncourt, morte sans enfans de Louis-François de Brancas, Duc de Villars.

Seigneurs
du Fargis.

Charles d'Angennes, S. du Fargis, Cheualier des Ordres du Roy, & son Ambassadeur en Espagne, fut marié avec Magdelaine de Silly, Comtesse de la Rochepot, (Dame d'Atours de la Reyne Anne d'Autriche, puis Dame d'honneur de Marguerite de Lorraine, Duchesse d'Orleans,) * *aussi illustre par ses disgraces que par les belles qualitez de son esprit*, fille puisnée & heritiere d'Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur d'Anjou, & de Marie de Lannoy sa 1. femme. De cette Alliance sont issus Charles d'Angennes, Comte de la Rochepot, tué à l'attaque des lignes à Arras l'an 1640. sans auoir esté Marié, N.... d'Angennes morte en jeunesse, Marie d'Angennes, & Henriette d'Angennes.

* Estant retiré en
Flandres.

Denys d'Angennes, Seigneur de la Loupe, fils puisné de Charles d'Angennes, S. de Ramboüillet, & de Marie de Coëfme, épousa Ieanne de Silly, & mourut auant l'an 1558. laissant vn fils appelé René d'Angennes qui suit.

Seigneurs
de la Loupe.

René d'Angennes, S. de la Loupe, épousa Louïse Raillard, Dame de Maruille, de Villette, &c. fille vniue & heritiere de Katerin Raillard, Cheualier, Seigneur de la Tousche, de Maruille, de Saulnieres, & de Saint Sauueur, & de Ieanne de Chastillon, fille d'Antoine de Chastillon, S. de Marigny forty puisné de la noble & illustre Maison de Chastillon sur-Marne, & petite fille de Iean Raillard, Cheualier, S. de Maruille, de Magny la Tousche, Villette & Champigny, & d'Anne de Coursillon. Du mariage de René, S. de la Loupe sont sortis Jacques d'Angennes, S. de Maruille, mort sans enfans de Françoise-Marie

312 DE L'ORIGINE ET PROGREZ

d'Auberuille, fille d'Odet, S. d'Auberuille, Bailly de Caen; Louïs d'Angennes l'aîné a continué la lignée, Louïs d'Angenne le jeune, S. de Sainte Colombe, mort sans enfans, & Marie d'Angennes alliée 1. à Charles, S. de Rabodanges, 2. à Faançois Auzeray, S. de Fontenelles.

Louïs d'Angennes l'aîné, S. de la Loupe, &c. époufa par dispense de Sa Sainteté François-Marie, Dame d'Auberuille, Cantelou, Caux, Vertbofe, &c. sa belle ſœur. De cette alliance font fortis N.... d'Angennes mort en jeunefſe, Charles d'Angennes, S. de la Loupe qui fuit, Jacques d'Angennes, S. de Maruille, Chambellan de Gaſton de France, Duc d'Orleans, Louïs d'Angennes, S. de Vaux ſe noya à l'âge de dix-huict ans, René d'Angennes, S. de Sainte Colombe, Cheualier de Malthe tué à l'attaque des lignes à Arras l'an 1640. Jean d'Angennes, S. de Fontaines-Rien, Gabriel, dit Monsieur d'Angennes, N.... d'Angennes mort au berceau, Elizabeth d'Angennes morte ſans alliance, & Catherine d'Angennes ſa ſœur aînée, Gouvernante de N.... d'Orleans, Duc de Valois, de Louiſe Marguerite d'Orleans, Princeſſe de Toſcane, d'Elizabeth d'Orleans, dite Mademoiſelle d'Alençon, & de François d'Orleans, Duchefſe de Sauoye, a épouſé Henry de Lancy, Marquis de Raré Capitaine-Lieutenant des Genſ d'armes de feu Gaſton de France, Duc d'Orleans, & Gouverneur de Breſcon en Languedoc, duquel elle a eu Gaſton-Jean Baptiſte de Lancy, Marquis de Raré, ſous-Lieutenant des Genſ d'armes du Duc de Valois, marié à Luce Aubry, fille de Robert Aubry, Preſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de Marie de Preſteual ſa 2. femme, Louïs de Lancy, Charles de Lancy, & Marie-Charlotte de Lancy.

Charles d'Angennes, S. de la Loupe, Baron d'Auberuille, &c. prit alliance avec Marie du Regner, veſue du Baron de Peſcheré, & fille de N.... du Regner, S. de Droné, Capitaine aux Gardes. De leur mariage ſont iſſuës François d'Angennes decedée en jeunefſe, Catherine-Henriette d'Angennes, femme de Louïs de la Trimouïlle, Comte d'Olonne ſans enfans, & Magdelaine d'Angennes femme de Henry de Saint Neſtaire, vulgairément dit Senneterre, Marquis de la Ferté Nabert, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Mareſchal de France, &c.

MAISON D'AILLY.

LA Maison d'Ailly, l'une des plus riches, des plus illustres, & des plus anciennes Familles de Picardie, tire son origine d'un certain Robert qualifié Sire d'Ailly, environ l'an 1090.

Robert d'Ailly, vulgairement appelé 2. du nom, Cheualier, Sires d'Ailly, de Boubers, & de Fontaine sur-Somme, viuoit l'an 1320. il eut entr'autres enfans Robert 3. S. d'Ailly qui suit, & Hugues d'Ailly, S. de Rume, marié avec Catherine Constans, de laquelle il eut vne fille.

Robert 3. S. d'Ailly &c. épousa premierement N... heritiere de Breuc en Flandres, & prit vne seconde alliance l'an 1342. avec Marguerite de Piqueny, vulgairement dit Piquigny, deuenüe heritiere de tous les grands biens de sa Maison, & entr'autres de la Baronnie de Piquigny, & du Vidamé d'Amiens; de sa 1. femme il eut Robert 4. S. d'Ailly qui suit, & Isabeau d'Ailly, femme de Jean d'Argies; de la seconde sortirent cinq fils & deux filles, Tristan d'Ailly mort sans lignée, Baudouin d'Ailly, S. de Piquigny, continua la posterité, Colard d'Ailly dit Payen, mort sans enfans, Mathieu d'Ailly, S. d'Arenes, fit la branche d'Arenes, Jacques d'Ailly dit Hutin, S. de Framéchon, laissa vne fille de Jeanne de Grigny sa femme; Isabeau d'Ailly épousa Jean Cayeu, Cheualier, S. de Vime, & Jeanne d'Ailly fut femme de Pierre de Vendeuures.

Robert 4. S. d'Ailly, épousa Marie d'Auxy, laquelle le rendit pere de Catherine, Dame d'Ailly, de Boubers & de Fontaine, mariée 1. avec Oger 3. S. d'Anglure, Cheualier, puis à Jean, S. de Fosseux, Cheualier, dont elle eut Jeanne de Fosseux, femme de Jean 2. S. de Montmorency, d'où sont issus les Seigneurs de Nielle, Comtes de Hornes, les Seigneurs & Marquis de Fosseux, les Comtes de Bouteuille, & les Comtes d'Esterre.

* C'est à Baudouin d'Ailly, dit le Bauiois, Vidame d'Amiens, * S. de dire Vice-Piquigny &c. Conseiller & Chambellan du Roy Charles VI. fut Seigneur,

A. du Chef-
ne, hist. de
la M. de
Chastillon,
liu. 9. ch. 19.

ou Lieute- l'un des douze Cheualiers, qui furent choisis pour le Gouverne-
nât du Sei- ment du Royaume pendant son indisposition; Il mourut à la ba-
gneur. taille d'Azincourt l'an 1415. Sa femme fut Ieanne de Raineual,
fille & heritiere de Vualeran, S. de Raineual, de Pierrepont,
Comte de Fauquemberge &c. & de Ieanne, Dame de Varen-
nes, de Vinacourt, & de la Broye, de laquelle il eut Raoul, S.
de Piquigny qui suit, & Ieanne d'Ailly, mariée 1. à Philippes de
Harcourt, S. de Montgommery, 2. à Cornille de Gaure, S. de
Lens en Hainaut.

Adrien de Raoul d'Ailly, S. de Piquigny, de Raineual, de Varennes &c.
la Morliere Vidame d'Amiens, épousa Jacqueline de Bethune, Dame d'En-
en son re- glemonstier &c. fille puisnée de Robert de Bethune, Vicomte de
cueil des Meaux, & d'Isabeau de Guistelles sa 3. femme, & viuoit encore
Familles de l'an 1457. d'eux sortirent cinq fils & six filles; sçauoir Iean d'Ail-
Picardie. ly, S. de Piquigny, mentionné cy-apres; Antoine d'Ailly, S. de
Varennes, fit la branche de Varennes; Iean d'Ailly le ieune, S.
de Bellonne, mort sans lignée; François d'Ailly, Archidia-
cre de Reims, Roger d'Ailly, Chanoine d'Amiens, puis Archidia-
cre de Noyon; Jacqueline d'Ailly porta en mariage l'an 1435. les
terres d'Englemonstier, Viue, & Pont-Roiard en Flandres, &
vingt mille Salus d'or à Iean de Bourgogne, Duc de Brabant,
Comte de Neuers, & en eut Isabeau de Bourgogne, Comtesse
de Neuers, mariée l'an 1455. avec Iean 1. Duc de Cleues, d'où
font issus les Ducs de Mantoüe, de Longueville, de Guise, & de
Ioyeuse, la Reyne de Pologne, & la Princesse Palatine; Margue-
rite d'Ailly épousa par Contract du 24. Decembre 1444. Gol-
hard, S. de Moüy & de Chin; Marie d'Ailly fut alliée avec An-
toine Raulin, S. d'Emeries en Hainaut, N... d'Ailly fut mariée
au Seigneur de Fontaines-en Hainaut, Isabeau d'Ailly fut con-
jointe avec Alard, S. de Rabodanges, Cheualier, & mourut à
Paris l'an 1482. & N... d'Ailly fut Abbessse de Iouïare.

Iean d'Ailly, S. de Piquigny, Raineual &c. épousa Ioland de
Bourgogne, bastarde de Philippes *le Bon*, Duc de Bourgogne,
& mourut l'an 1492. Ses enfans furent Charles d'Ailly, S. de
Piquigny qui suit, Isabeau d'Ailly, femme de Iean, S. de Mailly,
& Ieanne d'Ailly Religieuse.

Charles

Charles d'Ailly, S. de Piquigny &c. Vidame d'Amiens, s'allia l'an 1485. avec Philippes de Creueccœur, fille d'Antoine, S. de Creueccœur, & de Marguerite de la Trimouille, heritiere de Dours, & niepce de Philippes de Creueccœur, S. des Querdes ou d'Escordes, Marechal de France, Gouverneur de Picardie & d'Artois, qui procura cette alliance; d'eux sortirent Antoine d'Ailly, S. de Piquigny qui suit, Jean d'Ailly, S. de Belonne, mort sans enfans, Marguerite d'Ailly, femme du Sieur de Thiembrunne, & Jeanne d'Ailly, femme du Sieur de Frametzelles.

Antoine d'Ailly, S. de Piquigny, Raineual &c. Vidame d'Amiens, rendit des seruices signalés au Roy François I. contre l'Empereur Charles-Quint; l'an 1518. il épousa Marguerite de Melun, fille de Hugues de Melun, Vicomte de Gand, Gouverneur d'Arras, Cheualier de la Toyson d'or &c. & de Jeanne de Hornes, de laquelle il eut François d'Ailly, Vidame d'Amiens, mort en ostage en Angleterre l'an 1560. sans enfans de François de Batarnay, Louis d'Ailly, S. de Piquigny &c. Vidame d'Amiens, tué à la bataille de Saint Denys l'an 1567. ne laissa point de lignée de Catherine de Lual Boisdauphin, tante d'Urbain de Lual, Marechal de France, S. de Boisdauphin; Charles d'Ailly continua la posterité, François d'Ailly mariée avec Antoine de la Garde, S. de Trenchelion, Iossine d'Ailly, Abbessé de la Barre à Chasteau-Thierry, & N... d'Ailly, Religieuse aux Pays-bas.

Monsieur le Laboureur en ses addit. aux mem. de Castelnau.

Charles d'Ailly, S. de Seigneuille, Fonuille &c. Gouverneur de Montcalue en Piémont, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Capitaine de Cinquante hommes d'armes, fut aussi tué avec son frere à la bataille de S. Denys; de luy & de François Vuarthy sa femme, fille de Pierre, S. de Lurcé &c. Grand Maistre des Eaux & Forests de France, Capitaine d'Arques & de Bayeux, Gouverneur de Clermont en Beauuoisis, & d'Ioland de Montlitar, sortirent Philbert-Emanuel, S. de Piquigny qui suit; Marguerite d'Ailly, femme de François de Coligny, Comte de Coligny, S. de Chastillon sur-Loing &c. 1581. & mere de Gaspard

de Coligny, dit le Mareſchal Chaſtillon ; & Suzanne d'Ailly, femme de Tanneguy, S. de Chambray.

Philbert-Emanuel d'Ailly, S. de Piquigny, Raineual &c. Vidame d'Amiens, Cheualier des Ordres du Roy, épouſa Louiſe d'Ognies, Comteſſe de Chaulnes, fille & heritiere de Charles d'Ognies, Comtes de Chaulnes, Cheualier des Ordres du Roy, & d'Anne-Iuuenel-des Vrfins, & mourut le 1. de Fevrier de l'année 1619. Ses enfans furent Henry d'Ailly, François d'Ailly, & Anne-Louis d'Ailly morts ieunes, & Charlotte d'Ailly heritiere de Piquigny qui ſuit.

Charlotte d'Ailly, heritiere de Piquigny, de Raineual, & du Vidame d'Amiens, Comteſſe de Chaulnes, épouſa Honoré d'Albert, S. de Cadenet, depuis Duc de Chaulnes, Pair & Mareſchal de France, Gouverneur de Picardie & d'Auvergne, Cheualier des Ordres du Roy, frere puîné de Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair, Conneſtable & Grand Fauconnier de France ; de cette alliance ſont iſſus entr'autres enfans deux filles & trois fils, qui ſont obligés de porter le nom & les Armes d'Ailly, ſçauoir Louis d'Albert dit d'Ailly, Duc de Chaulnes qui ſuit, Charles d'Albert dit d'Ailly l'aîné, Duc de Chaulnes, mort ſans alliance, Charles d'Albert dit d'Ailly le ieune, mentionné cy-apres, N... d'Albert dite d'Ailly, Abbeſſe de S. Pierre de Lyon, & N... d'Albert dite d'Ailly, Religieuſe à l'Abbaye aux Bois.

Louis d'Albert dit d'Ailly, Duc de Chaulnes, Vidame d'Amiens, a laiffé François de Neuville, fille du Mareſchal de Villeroy, veufue & mere de N... d'Ailly, dite Mademoiſelle de Chaulnes, & de N... d'Ailly, dite Mademoiſelle de Piquigny, decedée en ieuneſſe l'an 1662.

Charles d'Albert dit d'Ailly le ieune, à preſent Duc de Chaulnes, Cheualier des Ordres du Roy, a épouſé Elizabeth le Feron, veufue du Marquis de Saint Maigrin, & fille de Hierofme le Feron, Conſeiller au Parlement de Paris, & de N... Seruient.

Seigneurs
de Varennes.

Antoine d'Ailly, S. de Varennes, ſecond fils de Raoul d'Ailly, S. de Piquigny &c. & de Ieanne de Bethune, épouſa

premierement Ieanne de Luxembourg, fille naturelle de Louis, Comte de S. Paul, Connestable de France, & de Louïse de Gomenie son amie, & apres se remaria avec Louïse de Halluyn, de laquelle il eut Antoine 2. d'Ailly, S. de Varennes qui suit.

Antoine 2. d'Ailly, S. de Varennes, fut marié avec Charlotte de Bournonuille, & en eut Louis d'Ailly, S. de Varennes qui suit, Anne d'Ailly mariée avec Antoine de Hames, S. de Bondus, Iossine ou Ioachine d'Ailly, alliée à Nicolas de Monchy, S. de Montcaurel, Charlotte d'Ailly conjointe avec Adrian de Pisseleu, S. de Heilly, & Ieanne d'Ailly, femme d'Adrian de Humieres, S. de Vuitermont.

Louis d'Ailly, S. de Varennes, épousa Marie de Montenay, de laquelle il eut Hugues d'Ailly mort ieune, Adrienne d'Ailly, mariée à Iean d'Ailly, S. d'Oisy, & autres filles.

Mathieu d'Ailly, surnommé Sarrazin, quatriesme fils de Robert 3. S. d'Ailly, & de Marguerite, heritiere de Piquigny ^{Seigneurs d'Arenes.} sa 2. femme, fut Chambellan du Roy Charles VI. Seneschal du Boulonnois, puis Bailly de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeuille; Sa femme fut Isabeau d'Orgesin, fille de Leger d'Orgesin, Cheualier, & de Ieanne Mauuoisin, dite de Rosny, Dame d'Arenes, de laquelle il eut Iean d'Ailly, S. d'Arenes qui suit, Jacques d'Ailly mort sans lignée, Antoine d'Ailly mort aussi sans enfans, & Marguerite d'Ailly femme de Iean, S. d'Amerual, Cheualier.

Iean d'Ailly, S. d'Arenes, mort l'an 1450. auoit épousé Ieanne de Richebourg, de laquelle il eut Raoul d'Ailly, S. d'Arenes qui suit, Bauiois d'Ailly, & Sarrazin d'Ailly.

Raoul d'Ailly, S. d'Arenes, épousa Marguerite de Filleschamps, de laquelle il eut Charles d'Ailly mort sans lignée, & Iacqueline d'Ailly, femme de Jacques de Seure, S. de Noiresmont.

MAISON D'ALBRET.

Sires
d'Albret.

LA Maison d'Albret est l'une des premières & des plus signalées de France, les hautes alliances contractées par ses enfans, & les Charges notables & importantes qu'ils ont exercées depuis plusieurs siècles, sont des assurances fermes de leur noblesse & de leur puissance, comme de leur mérite & de leur fidélité; le premier de cette Famille, dont on ait connoissance, est vn Amanieu 1. du nom, Sire d'Albret, vivant environ l'an 1050. * dont nâquit vn fils qui

* Ex cart.
condom.

suit.
Amanieu 2. Sire d'Albret, fut en Ierusalem l'an 1096. il fut pere d'Amanieu 3. Sire d'Albret 1130. & ayeul de Bernard 1. Sire d'Albret, qui laissa vn fils appellé Amanieu 4.

Amanieu 4. Sire d'Albret, épousa Almodie d'Angoulesme, remariée depuis à Bernard, Vicomte de Broce, fille de Guillaume 4. Comte d'Angoulesme, & de Marguerite; comme on apprend du Cartulaire * de l'Abbaye de S. Amand de Boixe en 1171. De cette alliance sortirent Amanieu 5. Sire d'Albret qui suit, & N... d'Albret, femme de Roger, Comte de Fesenzac.

* Commu
niqué par
le R. P.
Dom Clau-
de Chante-
lou, Reli-
gieux de
l'Abbaye
de Saint
Germain
des Prez,
tres-sça-
uant en
l'histoire.

Amanieu 5. Sire d'Albret 1220. & 1230. épousa Assalide, Dame de Tartas, de laquelle il eut Amanieu 6. Sire d'Albret qui suit, & Bernard d'Albret.

Amanieu 6. Sire d'Albret, fut marié avec Mathe, fille de Pierre de Bourdeaux; de cette alliance sortirent Bernard 2. Sire d'Albret qui suit, Amanieu 7. aussi Sire d'Albret, mentionné cy-apres; Mathe d'Albret, femme de Guillaume Seguin, & Saride d'Albret mariée l'an 1280. à Centoul 3. du nom, Comte d'Astarac, fils de Bernard 2. aussi Comte d'Astarac.

Monsieur
Iustel, hist.
de la Mai-
son d'Au-
vergne.

Bernard 2. Sire d'Albret, prit alliance avec Jeanne de la Barthe; de laquelle il eut Mathe d'Albret, morte sans auoir esté mariée;

& Isabelle Dame d'Albert, ne laissa point d'enfans de Bernard 6. Comte d'Armagnac.

Amanieu 7. fut Sire d'Albret, apres la mort de sa niepce Isabelle, & prit pour femme Roze de Bourg; leurs enfans furent Roze d'Albret, femme de Jean de Grailly, Captal de Buch; Arnaud Amanieu, Sire d'Albret qui suit, & Bernard d'Albret, Seigneur de Sainte Baseile 1379. pere de Francois d'Albret, Sire de Sainte Baseile, mort sans enfans de Jeanne de Roucy, fille de Hugues 2. Comte de Roucy, & de Blanche de Coucy.

Arnaud-Amanieu, Sire d'Albret, l'un des plus grands & plus puissants Seigneurs du Duché de Guyenne, époula l'an 1368. Marguerite de Bourbon, sixiesme fille de Pierre 1. Duc de Bourbon & d'Isabeau de Valois, & sœur de Jeanne de Bourbon, Reyne de France, & mourut l'an 1401. apres s'estre employé vaillamment en la guerre contre l'Anglois; ses enfans furent Jeanne d'Albret, femme de Jean Comte de l'Isle, & Charles 1. Sire d'Albret, Connestable de France, qui obtint permission du Roy Charles VI. son cousin germain, lors de son voyage à Toulouze pour luy & ses successeurs d'écarteller les Armoiries (qui estoient simplement de gueules) de celles de France : L'an 1415. il se trouva à la bataille d'Azincourt, où il fut tué pour le service du Roy & de l'Estat; & laissa de Marie, Dame de Sully sa femme, Charles 2. Sire d'Albret qui suit, Guillaume d'Albret, Sire d'Orual, tué au combat de Rouuray, n'eut point d'enfans, Jeanne d'Albret, deuxieme femme de Jean, Comte de Foix, & Catherine d'Albret, femme de Charles de Montagu, fils aîné de Jean Sire de Montagu & de Marcouffi, Grand Maistre de France, Chambellan du Roy, & Fondateur du Conuent des Celestins de Marcouffi.

Charles 2. Sire d'Albret, s'allia avec Anne d'Armagnac, fille de Bernard 7. Comte d'Armagnac, Connestable de France; de leur mariage sortirent Jean 1. Sire d'Albret qui suit, Louis d'Albret Euesque d'Aire, créé Cardinal 1461. mourut à Rome l'an 1465. Arnaud-Amanieu d'Albret, Sire d'Orual, fit la branche d'Orual, Charles d'Albret Sire de Sainte Baseile, Marie d'Albret mariée par contract du vniésme Iuin 1456. à Charles de Bourgongne, Comte de Neuers & de Retel, & Isabelle d'Albret, 2.

Messieurs de Sainte Marthe, hist. geneal de la M. de France, imprimée l'an 1628. liu. 28. chap. 9.

Dauid Blondel, Genealogia Francica plenior asseruio.

Claud. Robert. Gall. Christ.

femme d'Artus de Bretagne, Comte de Richemont, Connestable de France, depuis Duc de Bretagne.

Monfieur Iean d'Albret 1. du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, du Bou- &c. époufa Catherine de Rohan, fille d'Alain 9. Vicomte de chet, hift. Rohan, & de Marguerite de Bretagne fa 1. femme; d'eux forti- geneal. de rent Alain Sire d'Albret qui fuit, Louïs d'Albret Cardinal, la M. de Louife d'Albret, femme de Jacques, Sire d'Estouteuille, & Coligny, Marguerite d'Albret, femme de Bonfile de Iuge, Comte de liu. 1. Caftres.

Alain Sire d'Albret, furnommé le Grand, prit alliance avec Françoife de Broffe, dite de Bretagne, fille de Guillaume, Vi- comte de Limoges, & en eut Iean 2. Sire d'Albret, puis Roy de Nauarre qui fuit, Amanieu d'Albret * Cardinal, Euefque de Pam- pelonne, mort le 2. Septembre 1520. *laiffa de Catherine des Guyfes fon amie, vn fils naturel appellé Iean d'Albret, qui fut legitimé par Lettres du Roy données à Ville-coterefts au mois de Septembre l'an 1555.* Pierre d'Albret, Comte de Perigord, mort fans alliance, Gabriel d'Albret Sire d'Auefnes, mort en bas-âge, Anne d'Albret Dame d'Auefnes, mariée à Charles de Croy, créé l'an 1486. Prince de Cimay, par l'Empereur Maximilian, Archiduc d'Autriche, Charlotte d'Albret, femme de Cefar Borgia, Duc de Valenti- nois, & mere de Louife Borgia, dit de Valentinois, Dame de la Motte-Fucilly en Berry, 2. femme de Louïs 2. Sire de la Tre- mouille, remariée depuis à Philippes de Bourbon, Baron de Buffet, d'où font iffus les Comtes de Buffet en Auuergne, & Jeanne d'Albret époufa Iean de Foix, Comte de Candale.

Extrait des titres de la Chambre des Comptes. *Outre ces enfans legitimes, Alain Sire d'Albret laiffa deux fils naturels, qui furent legitimés par Lettres du Roy données à Paris au mois de Septembre l'an 1514. fçauoir Louis bastard d'Albret, * & François bastard d'Albret.*

* Né d'une Dame ap- pellée Ale- xie, & l'au- gre de Ma- riette. Iean 2. Sire d'Albret, fut Roy de Nauarre, &c. à caufe de Catherine de Foix fa femme, Reyne de Nauarre, Princeffe de Bearn, &c. & mourut l'an 1516. ayant esté dépoüillé de fon Royaume par Ferdinand V. Roy de Caftille & d'Arragon; fes enfans furent Iean d'Albret, & André Phœbus d'Albret morts ieunes, Martin-Phœbus d'Albret, & Bonnauenture d'Albret morts auffi en ieunefle, Henry d'Albret, Roy de Nauarre qui fuit,

Charles d'Albret, * Prince de Navarre, mort au voyage de Naples l'an 1527. Anne d'Albret, femme de Charles de Foix-Candale, Comte d'Estrac, mourut l'an 1532. Isabelle d'Albret fut mariée l'an 1535. avec René I. Vicomte de Rohan, Catherine d'Albret, & Quiterie d'Albret, fut Religieuse & Prieure de Prouille en Languedoc.

* Martin du Bellay.

Henry d'Albret, Roy de Navarre, 2. du nom, Prince de Bearn, & Duc d'Albret, * estoit vn Prince courageux, spirituel, doux & courtois à tout le monde, & tellement liberal, que l'Empereur Charles-Quint passant vne fois par la Navarre, en fut si bien receu, qu'il dit qu'il n'auoit iamais veu de Prince plus magnifique; sa femme fut Marguerite de Valois-Angoulesme, sœur vniue du Roy François premier, de laquelle il eut Jean d'Albret, mort en ieunesse, & Jeanne d'Albret, Reyne de Navarre, Princesse qui auoit l'esprit & le courage au dessus de son sexe, & dont l'ame toute virile n'estoit point sujette aux foibleses & aux defauts des autres femmes, mais à la verité ennemie passionnée de la Religion Catholique: elle épousa à Moulins en Bourbonnois le 20. d'Octobre 1548. Antoine de Bourbon, Duc de Vendosme, puis Roy de Navarre, apres la mort de son beau-pere 1555. & en eut Henry IV. surnommé *le Grand*, Roy de France & de Navarre, pere de Louis XIII. & ayeul de Louis XIV. dit *Dieu-donné*, à present regnant.

* Monsieur l'Euésque de Rhodéz hist. de Henry le Grand.

Arnaud-Amanieu, Sire d'Orual, troisieme fils de Charles 2. Sire d'Albret & d'Anne d'Armagnac, fut Lieutenant General pour le Roy Louis XI. en Catalogne: il épousa l'an 1458. Isabelle de la Tour, dite de Bologne; de ce mariage sortirent Jean d'Albret, Sire d'Orual qui suit, Gabriel * d'Albret, Sire de l'Esparre, lequel receut le 26. May 1492. de Jacques le Roy, Receueur general des Finances, par ordre de sa Majesté, la somme de 800. liu. tournois pour sa pension & entretenement, & François d'Albret épousa le 11. de Mars 1479. Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Neuers, &c. second fils de Philippes de Bourgogne, Comte de Neuers, & de Bonne d'Artois sa 2. femme.

Seigneurs d'Orual.

* Extrait d'un titre de la Chambre des Comptes, comm. par Monsieur de Vyon, Sieur d'Arrounual.

Jean d'Albret, Sire d'Orual, fut marié par traité du 15. Avril 1486. avec Charlotte de Bourgogne, Comtesse de Retelois, fille puinée & heritiere de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant,

Comte de Neuers, & de Jacqueline d'Ailly sa 1. femme, & mourut l'an 1524. estant fort âgé; d'eux sortirent trois filles, sçavoir Marie d'Albret, femme de Charles 1. de Cleues, Comte de Neuers, Helene d'Albret fut accordée à Louis de Cléues Comte d'Auxerre, frere puisné de Charles, lequel mourut en ieunesse, & Charlotte d'Albret épousa Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, Lieutenant General des Armées du Roy en *Italie, noble & expérimenté Capitaine.

* Du Bel lay.

Outre ces filles legitimes, Jean d'Albret Sire d'Orual laissa un fils naturel, nommé Jacques d'Albret, Euesque de Neuers, mort le 22. Février 1539.

Barons & Comtes de Mioffens, *Monsieur de Marca hist. de Bearn, liu. 8.

Gilles d'Albret, Seigneur de Castelmoron ou Chasteaumoron, l'vn des enfans de Charles 2. Sire d'Albret, épousa selon Messieurs de Marca & de Marolles * Anne d'Aguillon, & fut pere d'Estienne Arnaud d'Albret, qui prit alliance l'an 1510. avec François de Bearn Dame de Mioffens, de laquelle il eut Jean d'Albret, Baron de Mioffens, mary de Suzanne de Bourbon Busset, Gouvernante de la personne du Roy Henry le Grand. Henry d'Albret, Baron de Mioffens leur fils, fut marié avec Antoinette de Pons, Dame de Pons, fille aisnée & principale heritiere d'Antoine, Sire de Pons, Cheualier des Ordres du Roy, & en eut Henry d'Albret, Baron de Mioffens, & Apollon d'Albret Ecclesiastique.

Monsieur de Marolles en ses Memoires pag. 259. Le R. Pere Galland en ses Mem. pour l'hist. de Nauarre, liu. 1. page 15.

Henry d'Albret Baron de Mioffens prit alliance le 3. Janvier 1611. avec Anne de Gondrin, fille aisnée d'Antoine Arnaud Sieur de Montespand & de Gondrin, Cheualier des Ordres du Roy, Capitaine de ses Gardes du Corps, & Gouverneur de Nauarre, & de Marie du Maine sa femme: de cette alliance sont issus François Alexandre d'Albret, Sire de Pons qui suit, Cesar Phœbus d'Albret mentionné cy-apres, François Amanieu d'Albret Comte de Mioffens, Sieur d'Ambleville, marié à N..... de Pons de Bourg, Antoinette d'Albret mariée le 6. Octobre 1637 à René de Greul Cheualier, Comte du Lonzac, Paule d'Albret Prieure de Nostre Dame de Passy, Antoinette d'Albret Prieure de Prouille en Languedoc, François d'Albret Abbessé de Sainte Croix de Poitiers, Jeanne d'Albret femme de N... de Rebé Marquis de Rebé & de Commislan, & Fran-

voie d'A
de Sain
Fran
1644
lieu de
d'Albre
d'Albre
mois de
Car. Phœ
Cheualier
me, Lie
fut marié
fille puis
leville, C
Espagne
de cette
Amanie
Les A
en Latin
multiplic
son est
ca, Arc
de Paris
PIER
I. Milar
de Mila
me de
riage de
fit hom
rie de
ry, sa
cne d'A
sanne d'
conract
de la Ber

goise d'Albret femme de Henry Bernard de Mioffens, Comte de Sauffons & de Sadirac.

François Alexandre d'Albret Sire de Pons, épousa le 16. Octobre 1644. Anne Pouffart, à present remariée à Armand Duc de Richelieu, fille de François Pouffard, Baron du Vigean, Sieur de Fors, & d'Anne de Neubourg: de ce mariage est né Charles Amanieu d'Albret S. de Pons, marié par dispense de sa Sainteté, par contract du mois de Mars 1662. avec Marie d'Albret sa cousine germaine. César Phœbus d'Albret Comte de Mioffens Sire de Pons, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Marechal de France, & Capitaine, Lieutenant de la Compagnie des Gens-d'armes du Roy, fut marié le 6. Février 1645. avec Magdelaine de Guenegaud, fille puisnée de Gabriel de Guenegaud, Sieur du Plessis-Belleville, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Tresorier de son Espagne, & de Marie de la Croix, Vicomtesse de Semoine; de cette alliance est issuë Marie d'Albret, femme de Charles Amanieu d'Albret, Sire de Pons son cousin 1662.

Les Anciens au lieu d'Albret disoient de Lebrit ou de Lebret, en Latin *de Leporeto*, nom dérivé des lièvres ou lapins, qui se multiplioient prodigieusement dans les landes, ou cette Maison est située, comme l'a remarqué l'Illustre Monsieur de Marca, Archevesque de Tolose, depuis nommé à l'Archevesché de Paris, mort l'an 1662.

MAISON D'ALONGNY.

PIERRE d'Alongny ou d'Aloungny, Escuyer Seigneur de la Milandiere, laissa vn fils appellé aussi Pierre d'Alongny, Sieur de la Milandiere, qui épousa Aiglantine de la Trimouille, Dame de Rochefort, avec laquelle il viuoit l'an 1364. de leur mariage nâquit Guillaume d'Alongny, Sieur de Rochefort, &c. qui fit hommage le 9. Ianuier l'an 1410. de son Chasteau & Seigneurie de Rochefort à Iean de Naillac, Seigneur du Blanc en Berry; sa femme fut Iacquette Courande, de laquelle il eut Eustache d'Alongny, Sieur de Rochefort mort sans hoirs, Guillaume d'Alongny qui suit, & Aiglantine d'Alongny mariée par contract du 29. May l'an 1436. avec Alain de Caraleu, Seigneur de la Bergeresse.

Guillaume 2. d'Alongny fut Seigneur de Rochefort, & de la Milandiere, apres la mort de son frere aisné; & fut marié par contract du 28. Decembre 1442. avec Marguerite de la Toufche, fille de Pierre de la Toufche, Escuyer Sieur de Niuelle, & de Marguerite de Mouiffon; de cette alliance sortirent François d'Alongny, Sieur de Rochefort qui suit, Guillaume d'Alongny, Jean d'Alongny, Pierre d'Alongny, Iacquette-Marquise d'Alongny, & Jeanne d'Alongny qui firent partage des biens a eux escheus par la mort de Guillaume 2. d'Alongny, Sieur de Rochefort leur pere, le 7. May 1492.

François d'Alongny, Sieur de Rochefort, se maria par traité du 20. d'Octobre 1484. avec Catherine Guerin, fille de Reuerend Guerin, Escuyer Sieur d'Ouiné; de laquelle il eut René d'Alongny, Sieur de Rochefort qui suit, François d'Alongny & Louïse d'Alongny mariée le 8. Ianuier 1515. avec Georges le Clerc, Escuyer, fils de Jean le Clerc, Escuyer Sieur de Varennes.

René d'Alongny, Sieur de Rochefort, &c. épousa le 6. Octobre 1523. Gabrielle de la Trimouille, fille de Philippes 2. Seigneur de Fontmorand, & de Marguerite de Salignac; de cette alliance vinrent Pierre d'Alongny, Sieur de Rochefort qui suit, Louïs d'Alongny, Marguerite d'Alongny, & François d'Alongny, qui partagerent la succession de leurs pere & mere le 25. Iuin 1557.

Pierre d'Alongny, Sieur de Rochefort & de la Milandiere, Guidon de la Compagnie de Gens d'armes de Leonor Chabor, Comte de Charny, grand Escuyer de France, prit alliance par contract du 27. Ianuier 1548. avec Marguerite de Salignac, fille de François de Salignac, Sieur de la Roche-Beluffon; d'eux nâquit entr'autres Antoine d'Alongny, Sieur de Rochefort, de Vaux, &c. Cheualier de l'Ordre du Roy, & Gentilhomme de sa Chambre, qui épousa par traité du 30. Iuin 1582. Lucrece de Perion, fille d'Antoine de Perion, Sieur de la Grange, & de Marie de la Roque; de cette alliance sortit Louïs d'Alongny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon &c. Cheualier des Ordres du Roy, qui a eü de Marie Habert de Montmor sa femme, fille de Jean, Sieur de Montmor, Tresorier de l'Espagne

l'Espagne, Louis d'Alongny, Marquis de Rochefort, mort à l'âge de 20. ans, sans auoir esté marié; Henry-Louis d'Alongny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon &c. marié au mois d'Avril 1662. à Magdelaine de Lual-Boisdauphin, Hannibal d'Alongny mort ieune, Antoine d'Alongny, dit l'Abbé de Rochefort, Pierre d'Alongny mort en bas-âge, Marie d'Alongny mariée premierement à Iean de Ponteuze, Comte de Carces, Seneschal & Lieutenant General pour le Roy en Prouence, puis à Iacques le Coigneux, President au Mortier au Parlement de Paris, fils aîné de Iacques le Coigneux, Sire de Lieruille, & de Bachaumont, President au Mortier, & Chancelier de Gaston de France, Duc d'Orleans, & petit fils d'Antoine le Coigneux, Maistre des Comptes, & de Marie de Longueil: Anne-Angelique d'Alongny, veufve d'Alfonce de Brichanteau, Marquis de Nangis &c. Mestre de Camp du Regiment de Picardie, Marguerite & Charlotte d'Alongny Religieuses Vrsulines.

Les Seigneurs de la Groye portans le nom & armes d'Alongny, sont issus d'un puisné de cette Famille.

MAISON D'AMANZE.

IEAN I. du nom, Sire d'Amanzé, au Comté de Masconnois, fut marié deux fois; la premiere l'an 1323. avec Marguerite de la Buffiere, fille de Iean Sire de la Motte, & la seconde avec Jeanne de Marcilly, fille d'Antoine Sire de Chalmazel; de son premier mariage sortirent Guillaume I. Sire d'Amanzé qui suit, & Marguerite d'Amanzé, 2. femme de Guillaume de Busséul, dit le Mouton, Sire de Saint Saturny.

Guillaume I. du nom Sire d'Amanzé, épousa Marguerite de Busséul, laquelle le rendit pere de Marie d'Amanzé, femme de Iean, Sire de Chauuirey au Comté de Bourgogne, & de Iean d'Amanzé 2. du nom, Sire d'Amanzé, marié avec Anthoinette de Villon, fille de Iacques, Sire de Villon, dont il eut entr'autres Guillaume 2. du nom, Sire d'Amanzé, qui prit pour femme Marguerite de Semur, fille de Gauguin, Sire de Seny; d'eux sortirent Guillaume d'Amanzé, mort sans enfans de Marie Damas, & Iacques dit Iacquelin, Sire d'Amanzé, fut marié deux fois; la

V. Partie.

R r

Pierre de
S. Julien en
ses Anti-
quités du
Mafcon-
nois.

premiere l'an 1468. avec Estiennette de Chantemerle, & la seconde avec Philippes Damas de Digoine; du 1. lit il eut Jean 3. Sire d'Amanzé qui suit, & François d'Amanzé, femme de Jean de Chandieu, Sire dudit lieu; & du 2. lit nâquit François d'Amanzé, Sire de Choffailles, duquel sont descendus les Seigneurs de Choffailles & de Boisdumont.

Jean d'Amanzé 3. du nom Sire d'Amanzé, se maria avec Beatrix Mitte, dite de Cheurieres, fille puisnée de Jean Mitte, Sire de Cheurieres, de laquelle il eut Jacques d'Amanzé, tué à la bataille de Pavie 1525. sans estre marié, Claude d'Amanzé Chanoine, Comte & Doyen de l'Eglise de Saint Jean de Lyon, Guillaume d'Amanzé tué à la bataille de Renty 1554. Pierre 2. Sire d'Amanzé continua la posterité, Charles d'Amanzé, Chevalier de Saint Jean de Jerusalem, Jean d'Amanzé Enseigne, Colonel au Regiment de Piémont, tué à la bataille de Saint Quentin 1557. Jeanne d'Amanzé, Abbessse de Soyon en Viuarais, Marie d'Amanzé, femme de Charles de Villeneuve, Sire de Ioux sur Tarare, Louïse d'Amanzé Abbessse de Soyon, Marguerite d'Amanzé Abbessse de Chazaulx, Marthe & Catherine d'Amanzé Religieuse, & Benigne d'Amanzé.

Pierre 2. Sire d'Amanzé &c. Lieutenant de la Compagnie de Gens d'armes des Ordonnances du Roy, sous François de Coligny, Sire d'Andelot, fut marié le premier d'Avril 1555. avec Anthoinette de Coligny, seconde fille de Renaud de Coligny dit Lourdin, Sire de Saligny; de cette alliance nâquirent Jean 4. Sire d'Amanzé qui suit, Louïse d'Amanzé mariée à Anthoine, Sire de Montiournal, Marie d'Amanzé alliée à Claude de Balorre Sire de Balorre en Bourbonnois; Isabeau d'Amanzé mariée à François de Bouloigne, Sire de Salles en Dauphiné, & Esther d'Amanzé, femme de François Sire de Moncoquier.

Jean 4. Baron d'Amanzé, Marechal de Camp, & Gouverneur de la Ville & Chasteau de Bourbon-Lancis, fut marié deux fois, la 1. l'an 1595. avec Isabeau d'Escars, Dame de Combles, sœur de Claude d'Escars, Prince de Carency, & la seconde avec Françoise de Laubespain, fille de Jean Sire de Chigy, issu d'une noble famille du Comté de Bourgogne; du 1. lit sortirent Gaspard Comte d'Amanzé qui suit, Antoine & François d'Amanzé morts ieunes.

Gaspard d'Amanzé, Comte d'Amanzé, Baron de Combles, &c. Lieutenant general au Gouvernement de Bourgogne, &c. espousa l'an 1630. par contract du 28. Iuin, Françoise Jaquot-de-Mypont; de cette alliance sont issus Henry & Jean-Jacques, morts ieunes, Louis d'Amanzé, Ioseph d'Amanzé, Bernard mort au berceau, Louise Religieuse, Magdelaine, Françoise Religieuse, Anne Religieuse, Marie Religieuse, Claude-Gabrielle decedée, & Diane d'Amanzé morte en bas-âge.

François d'Amanzé, Sire de Choffailles, fils puisné de Jacques, Sire d'Amanzé, & de Philippes Damas sa 2. femme, espousa Catherine de Semur, fille de Louis de Lestang; leurs enfans furent François d'Amanzé, Sire de Choffailles, Jean Chanoine & Comte de Saint Jean de Lyon, & Diane d'Amanzé eut pour mary Laurens de Busseul, Sire de Saint Sernin; François 2. d'Amanzé Sire de Choffailles, contracta mariage avec Françoise de Traues, & en eut Guillaume d'Amanzé Sire de Choffailles, Antoine Chanoine & Comte de l'Eglise de Saint Jean de Lyon, Abbé de Saint Rigaud, Claude & Jean d'Amanzé morts au service du Roy à la prise d'Yssoire, Marc d'Amanzé Sire de Boisdumont, a fait la branche de Boisdumont; Jean destiné pour estre Cheualier de Malthe, Françoise d'Amanzé mariée l'an 1563. avec Christophle de Montchanin, Sire de la Garde-Marsat, Renée alliée l'an 1570. avec Gaspard du Verney, Cecile Abbesse de Chazault, Marie, Jeanne & Marguerite d'Amanzé Religieuses.

Guillaume d'Amanzé, Sire de Choffailles, se maria l'an 1578. avec Françoise de la'Guiche, fille de Georges de la Guiche, Seigneur de Siuignon, & en eut 5. fils & 4. filles, sçauoir Jean mort ieune, Claude Baron de Choffailles mort sans auoir esté marié, Jacques Chanoine & Comte de Lyon, Jean-Antoine continua la lignée, Marguerite mariée avec Claude de Bayard, Sire de Marsat, Gelberge-Françoise Abbesse de Chazault à Lyon, Françoise & Leonore d'Amanzé, Religieuses à Marcigny.

Antoine d'Amanzé, Sire de Choffailles, fut marié l'an 1613. avec Françoise Damas, Dame d'Estieuges; de cette alliance sont nés François d'Amanzé, Baron de Choffailles, mort pour le seruice du Roy au siege de S. Omer, Jacques, Jean-Baptiste mort au siege de Lerida, Claude Sire d'Estieuges, Jean, Basile

l'aîné, Robert & Basile le ieune, morts en bas-âge, Françoise l'aînée Religieuse, Françoise morte ieune, Leonore decedée en ieunesse, & Gabrielle d'Amanzé.

Seign. de Boisdu mont Marc d'Amanzé, fils puîné de François, Sire de Choffailles, & de Françoise de Traues sa femme, se retira dans le Geudan, & épousa en premieres nopces N... de Rocheneuze, de la maison du Bossët, Dame de Boisdu mont, & en secondes nopces il se maria avec Antoinette de l'Hobbe; du 1. lit nâquit vne fille morte en bas-âge, du 2. lit sortirent Antoine, Sire de Thiracou, Marc Sire de la Fond, marié avec Louïse de Maole, fille de Mathurin Sire de Ragonaul, dont il n'a point eu d'enfans, Jean d'Amanzé, & Antoinne d'Amanzé Sire de Thiracou, qui a trois fils de N.... Alart sa femme.

MAISON D'APCHON.

Extrait
des titres.

LOVIS Comptour, Sire d'Apchon, espousa Smaragde d'Estaing, & testa le 13. Fevrier 1415. d'eux sortirent Guillaume d'Apchon, mort sans lignée, Jean d'Apchon qui suit, Louïse d'Apchon mentionnée cy-apres, Marguerite d'Apchon femme du Sieur d'Arlenc, & Anneté d'Apchon femme du Sieur de Pestels; Jean Sire d'Apchon, s'allia avec Antoinette d'Allegre, qui le rendit pere d'une fille appelée Annette d'Apchon, femme de Guillaume de Thimieres.

Louïse d'Apchon, fille aînée de Louis Comptour, Sire d'Apchon, fut mariée avec Artaut 1. de Saint Germain; de cette alliance sortirent Artaut 2. de Saint Germain qui suit, Louis de Saint Germain qui prit le nom d'Apchon, mort sans enfans, & Jean de Saint Germain mort sans auoir esté marié.

Artaut 2. de Saint Germain se porta Seigneur de la Baronie d'Apchon, & prit pour femme Marie Vert, de laquelle il eut trois fils, à sçauoir Aymé dit Artaut de Saint Germain, qui fut marié premierement avec Ieanne de Chastaigne, puis avec Françoise de Perusse dite d'Escars, desquels il ne laissa point de lignée, Michel de Saint Germain qui suit, & Louis de Saint Germain Abbé de Figeac.

Michel de Saint Germain, depuis dit Artaut 3. s'allia avec

Marguerite de la Vieu, & en eut Artaut 4. de Saint Germain qui suit, Marguerite de Saint Germain, femme du Sieur de Chattes, & Jeanne de Saint Germain, femme du Sieur de Vatilieu.

Artaut 4. de Saint Germain dit d'Apchon, Sire d'Apchon, se maria avec Marguerite d'Albon, sœur de Jacques d'Albon, Seigneur de Saint André, Marechal de France, & heritiere de Catherine d'Albon sa niepce; de cette alliance sortirent neuf fils & 2. filles; sçavoir Gabriel d'Apchon, Sire dudit lieu qui suit; Antoine d'Apchon, Abbé de Cerisy & de Feriere, Lieutenant de Lyonois, Forests & Beaujolois, en l'absence du Marechal de Saint André son oncle; Jacques d'Apchon, Sire de Saint Germain, a donné origine aux Barons de Saint Germain, Gilbert d'Apchon Sire de Montrenard. Henry d'Apchon, Seigneur de Saint André, a produit la branche des Seigneurs de Saint André-d'Apchon; Charles d'Apchon, Sire de Tournelles, a fait la branche de Tournelles, Jean d'Apchon espousa Marguerite du Guast, François d'Apchon, Guillaume d'Apchon, Helene d'Apchon, & François d'Apchon Religieuse.

Gabriel d'Apchon, Seigneur d'Apchon, fils aîné d'Artaut de Saint Germain, espousa François de la Iaille, & en eut deux fils & deux filles; sçavoir Charles d'Apchon qui suit, Jacques d'Apchon mentionné cy-apres, Gabrielle d'Apchon, femme de Gabriel de Chabanes, Vicomte de Sauvigny, & Marguerite d'Apchon, femme de François d'Espinchal, Sieur de Termes.

Charles d'Apchon, Seigneur Baron d'Apchon, ne laissa de Louise de Chastillon sa femme, de la maison d'Argenton, qu'une seule fille appelée Renée d'Apchon, morte sans enfans de Jacques de Beauuau, Baron du Riuau.

Jacques d'Apchon, frere puisné de Charles, Baron d'Apchon, eut pour femme Sydonne de Vendosmois, & en eut deux filles; sçavoir François d'Apchon, mariée à N... de Senetere, Sieur de Saint Victour, & Louise d'Apchon alliée à Jean-Louis Comte d'Estaing, dont deux filles.

Jacques d'Apchon, Sire de Saint Germain, troisieme fils d'Artaut de Saint Germain dit d'Apchon, & de Marguerite d'Albon, espousa Marguerite Seguier, fille de Pierre, Sieur de la

Verriere ; d'eux nâquit Claude d'Apchon , Baron de Saint Germain , marié avec Philberte de Saint Aubin , dont est forty Jacques d'Apchon , Baron de Saint Germain , espoux de Marie d'Andelot , fille de Jean-Baptiste , Baron de Pressia.

S. André
d'Apchon.

Henry d'Apchon , Seigneur de Saint André & de Montrond , cinquième fils d'Artaut de Saint Germain dit d'Apchon , & de Marguerite d'Albon , s'allia avec Marguerite d'Estuer , de laquelle il eut Jacques d'Apchon , Baron de Saint André , Sieur de Montrond & de Rocherville , qui a pris pour femme Eleonore de Saulx , fille de Jean de Saulx , Vicomte de Lugny ; de ce mariage est issu Claude d'Apchon Cheualier , Marquis de Saint André , marié avec Renée Beatrix de Grolée , fille puisnée & heritiere de Pierre Pompée de Grolée , Cheualier Comte de Grolée , Sieur de Luyrieux ; d'eux sont issus entr'autres vn fils & vne fille.

Apchon
Tournelles

Charles d'Apchon , Seigneur de Tournelles & de Mirebon , sixième fils d'Artaut de Saint Germain dit d'Apchon , fut marié avec Lucreffe de Gadaigne , de laquelle il eut Guillaume d'Apchon , Seigneur de Tournelles.

Antoine d'Apchon , Abbé de Cerisy &c. Seigneur de Serezat & de Chanteloube , second fils d'Artaut de Saint Germain dit d'Apchon , eut de Chrestienne d'Abin , femme d'un nommé Perotin son domestique , Jean bastart d'Apchon , Seigneur de Sirezat qui suit , & N... Seigneur de Chanteloube , Prestre de l'Oratoire de Iesus. Jean bastart d'Apchon , Seigneur de Serezat , se maria avec Jeanne de Saint Pol , dont il eut Claude d'Apchon , Seigneur de Serezat 1620.

MAISON D'APPELVOISIN.

A. du Chef-
ne , hist. de
la maison
des Cha-
seigners ,
liu 1. & 2.
Seigneurs
d'Appel-
voisin & de
la Roche-
du-Maine.

GVILLAVME d'Appeluoisin Cheualier , Seigneur d'Appeluoisin , du Bois-Chapeleau , & autres Terres 1321. espousa Jeanne Fortine , & fit son testament à Fontenay le dixième iour d'Avril 1354. Ses enfans furent Pierre d'Appeluoisin Cheualier , Seigneur d'Appeluoisin , Boisboudran & de la Guyraire , mort sans enfans ; Jean d'Appeluoisin continua la lignée , & Jean dit Guillaume d'Appeluoisin , Seigneur de Chaligné & de la Guyraire , fit la branche de la Guyraire. Jean d'Appeluoisin Cheualier , Seigneur d'Appeluoisin & du Bois-Chapeleau , prit pour femme

Ieanne du Puy du Fou, & deceda enuiron l'an 1371. laissant six enfans, à sçauoir Guillaume d'Appeluoisin, Seigneur dudit lieu qui suit, Perot d'Appeluoisin, Louis d'Appeluoisin, Iean d'Appeluoisin, Marguerite d'Appeluoisin, & Tiphaine d'Appeluoisin.

Guillaume d'Appeluoisin, Cheualier Seigneur d'Appeluoisin, & du Bois-Chapeleau, s'allia avec Ide de Montfaucou, fille de Pierre de Montfaucou, Sieur de saint Mesmin, & de Ieanne de Baroges; & en eut Guichart, Sieur d'Appeluoisin, & du Bois-Chapeleau, mort sans enfans de Ieanne Iuuenel-des Vrsins sa femme; Huguet d'Appeluoisin continua la lignée, Mathurin d'Appeluoisin, Sieur de Thyors, laissa posterité, & Catherine d'Appeluoisin femme de Iean Bouchet, Seigneur d'Anaux.

Huguet d'Appeluoisin fut pere de Mathurin, Sieur d'Appeluoisin & du Bois-Chapeleau, qui épousa Catherine de la Nohe, dont il laissa vne seule fille appellé Helene d'Appeluoisin, heritiere d'Appeluoisin & du Bois-Chapeleau, femme de Hardy d'Appeluoisin, Sieur de Thyors son cousin au 3. degré.

Mathurin d'Appeluoisin, Sieur de Thyors, troisieme fils de Guillaume, Sieur d'Appeluoisin, & d'Yde de Montfaucou, s'allia avec Marguerite de Meulles, Dame de Pomпой, & en eut Iean d'Appeluoisin, Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy, Sieur de Thyors, duquel & de Renée Boux sa femme nâquit Hardy d'Appeluoisin, Sieur de Thyors, marié 1. avec Helene d'Appeluoisin, heritiere d'Appeluoisin sa cousine, dont René d'Appeluoisin, Cheualier Seigneur de Thyors, époux de Louïse de Puygnon; & en 2. nopces de Bonne Chaudrier, fille de Iean Chaudrier, Sieur de Noirterre, & de François Bonenfant; François d'Appeluoisin, Sieur d'Appeluoisin & de Thyors, fils de René, épousa François Tiercelin heritiere de la Roche du Maine, fille de Charles Tiercelin, Sieur de la Roche-du-Maine, si renommée en l'Histoire, & d'Anne Turpin-de Crisfé; de cette alliance sortirent Antoine, Sieur de la Chastaigneraye puisné, & Charles dit Tiercelin, Sieur d'Appeluoisin & de la Roche-du-Maine, substitué aux nom & Armes de Tiercelin; qui prit pour femme Claude de Chastillon, de la Maison d'Argentou, dont il a eû entr'autres enfans François Tiercelin d'Appeluoisin, Dame de Chistré & de Chenaul, mariée 1. avec Jacques de

Beaumont, Sieur de la Iarrie, mort sans enfans, puis avec René de saint Offange, Sieur de la Frapiniere, dont Louïse de saint Offange, femme de Charles Turpin, Comte de Criffé & de Vihers, & Charles Tiercelin d'Appeluoisin, Sieur d'Appeluoisin, & de la Roche-du-Maine a eû de N... Charles Tiercelin d'Appeluoisin, Claude Tiercelin d'Appeluoisin & autres enfans.

Seigneurs
de la Cha-
staigne-
raye.

Antoine d'Appeluoisin, Sieur de la Chastaigneraye en Touraine, fils puisné de François d'Appeluoisin, & de François Tiercelin, épousa 1. Anne du Bellay, fille de René 2. du Bellay, & de Marie du Bellay, Princesse d'Inetot, puis Anne de Beauveau, fille de Louïs 1. Sieur de la Riuarennnes; du 1. liêt il eut N... d'Appeluoisin, Sieur de la Chastaigneraye, pere d'une fille mariée au Marquis de Carmen; du 2. liêt sortirent N... d'Appeluoisin, Enseigne des Gardes du Cardinal de Richelieu, mort sans lignée, & N... d'Appeluoisin non mariée, a commandé le Regiment de Caualerie du Marquis de Richelieu.

Seigneurs
de la Guy-
raire.

Iean dit, Guillaume d'Appeluoisin, Sieur de la Giraridere, de Chaligné, de la Guyraire & Boisboudran, troisiéme fils de Guillaume, Sieur d'Appeluoisin, & de Ieanne Fortine, prit alliance avec Helicte de Coloigne, heritiere de Puigné & de Pierrefitte, fille de Geoffroy de Coloigne, Cheualier Sieur de Puigné (qui en quelques Arrests est appellé Hugues) & de Perenele Brunesa femme, Sieur de Gefroy Brun, Cheualier; leurs enfans furent Ieanne d'Appeluoisin, femme de Pierre Chauveau Cheualier, & Louïs d'Appeluoisin, Sieur de Chaligné, de Puigné de la Guyraire, qui fut mariée trois fois, le nom de sa premiere femme est ignoré; la seconde fut Ieanne Chastigner, fille puisnée de Iean 2. Sieur de saint Georges de Rexe, & d'Isabeau de Gouruille, & la troisiéme fut Perette Mignote; du 1. liêt nâquit Gilles d'Appeluoisin, Sieur de la Guyraire & de Puigné, allié à François de la Roche, avec laquelle il se void mentionné dans vn Arrest de l'an 1434. mais depuis il mourut sans posterité; du 2. liêt sortirent Iacques d'Appeluoisin, qui continua la lignée, Marguerite d'Appeluoisin mariée l'an 1416. avec Guyard de Beaumont Seigneur de Glenay, puisné de la maison des Seigneurs de Bressuire, & Guillemette d'Appeluoisin, Dame de Bois-Boudran, épousa Pierre Mesnard, Escuyer sieur de Toucheprais, fils de

de Jean Mesnard, sieur de Toucheprais, & de Catherine de Coustigny; d'eux sont issus les Seigneurs de Toucheprais; du 3. liët de Louïs d'Appeluoisin, sieur de Chaligné, vinrent Perceual d'Appeluoisin, Escuyer Seigneur de Bourniseaux, Guionette & Heliotté d'Appeluoisin, comme l'on apprend de trois Arrests des années 1440. 1446. & 1486. Jacques d'Appeluoisin Cheualier, fils de Louïs, succeda à Gilles d'Appeluoisin son frere aisné, aux Seigneurs de la Guyraire & de Puigné, & fut marié avec Jeanne de la Iumeliere, fille de Guillaume, Sieur de la Iumeliere; d'où nâquit Guillaume d'Appeluoisin, Sieur de Puigné & de la Guyraire, Escuyer d'Escurie du Roy Louïs XI. allié avec Iseult de de Liniers, de laquelle il laissa seulement deux filles; l'aisnée Anne d'Appeluoisin, Dame de Puigné & de la Guyraire fut mariée avec Leon de Sainte Maure 2. du nom, Sieur de Montauzier; d'où sont issus les Barons & Marquis de Montauzier, & les Seigneurs de Salles, de Fougeray, de la Guyraire & de la Forge, de Nossay, l'autre nommée Guyone d'Appeluoisin, Dame de Chaligné, épousa l'an 1504. Antoine Eschalard, Seigneur de la Boulaye; d'où sont aussi venus les Seigneurs de la Boulaye, de Chastillon sur Clain, & d'Auailles.

MAISON DE BALSAC.

BALSAC petite ville à deux lieux de Brioude, a donné le nom à cette Maison. Jean de Balsac, Sieur d'Entragues, ayda le Roy Charles VII. de tous ses biens contre les Anglois; il laissa de Jeanne de Chabanes sa femme, fille de Robert, Sieur de Charlus, Robert de Balsac qui suit, & Roffec de Balsac mentionné cy apres.

Monsieur le Laboureur addit. aux Mem. de Casterneau, liu. 7.

Robert de Balsac, S. d'Entragues & de saint Chamant, Confeiller & Chambellan du Roy, Seneschal d'Agenois l'an 1488. ne laissa que trois filles, Anne de Balsac femme de Guillaume, Sieur de Ioyeuse, Marie de Balsac femme de Louïs Malet, Sieur de Grauille Admiral de France, & Philippes de Balsac mariée à Louïs, Sieur de Montlaur.

Extrait d'un titre de la Chambre des Comptes communiqué par M. de Vyon S. d'Herouval.

Roffec de Balsac, S. d'Entragues, Seneschal d'Agenois, & Gouverneur de Pise pour Charles VIII. fut pere de Pierre de Balsac.

Seigneurs
d'Entra-
gues & de
Marcouf-
fis.

fac, Sieur d'Entragues & de Dunes, Cheualier de l'Ordre du Roy, Gouverneur de la haute & basse Marche, qui épousa Anne de Grauille sa cousine, Dame de Montagu, fille de Louïs, Sieur de Grauille, Admiral de France, de laquelle il eut entr'autres enfans Guillaume, S. d'Entragues qui suit, & Thomas de Balsac, Sieur de Montagu, qui fit la branche des Seigneurs de Montagu, laquelle se verra cy-apres.

Guillaume de Balsac, S. d'Entragues, de Marcouffis, &c. Gouverneur du Haure de Grace, se maria avec Louïse de Humieres, fille de Iean, S. de Humieres, de laquelle il eut 4. fils & deux filles, sçauoir François de Balsac, S. d'Entragues qui suit, Charles de Balsac l'aîné Baron de Dunes, Cheualier de l'Ordre du Roy, mort sans alliance 1599. Charles de Balsac le ieune, S. de Clermont, dont la posterité sera déduite apres celle de son frere aîné; Galeus de Balsac, S. de Tournancy, tué au siege de la Rochelle 1573. Catherine de Balsac, femme d'Edme Stuart Comte de Lenox, S. d'Aubigny, & Louïse de Balsac femme de Charles, Baron de Clere en Normandie.

François de Balsac, S. d'Entragues, de Marcouffis, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur d'Orleans, épousa premierement Iacqueline de Rohan, Dame de Gié, fille & heritiere de François de Rohan, Sieur de Gié & du Verger, & prit vne seconde alliance avec Marie Touchet, Dame de Belleuille, mere de Charles de Valois Duc d'Angoulesme, Comte d'Auuergne; du 1. liçt il eut deux fils & vne fille, Charles de Balsac, S. d'Entragues qui suit, Cesar de Balsac, Sieur de Gié n'a point laissé d'enfans de Catherine Hennequin, fille d'Antoine, S. d'Assy, & Catherine-Charlotte de Balsac épousa Iacques d'Illiers, S. de Chantemesle, duquel elle a eû entr'autres Leon d'Illiers, S. d'Entragues, de Chantemesle, &c. heritier de la Maison d'Entragues, à condition d'en porter le nom & les Armes; du 2. mariage de François de Balsac, S. d'Entragues, fortirent 2. filles, Henriette de Balsac, Marquise de Verneüil, Maistresse du Roy Henry IV. dont elle a eû Henry de Bourbon, Duc de Verneüil, Euesque de Metz, Abbé de S. Germain des Prez, de

Fescamp, d'Orcam, &c. né au mois d'Octobre 1601. & Marie de Balsac qui a laissé de François de Bassompierre Marechal de France, Colonel General des Suisses, Louïs de Bassompierre Euesque de Xaintes, Abbé de Chery & de saint Georges de Barcheuille, premier Aumosnier de Philippes de France, Duc d'Orleans.

Charles de Balsac, S. d'Entragues, &c. Gouverneur d'Orleans, épousa premierement Marie de la Chastre-Maisonfort, de laquelle il n'eut point d'enfans, puis se remaria avec Ieanne Gaignon de saint Bohaire, de laquelle il eut Charles de Balsac qui suit, & autres enfans morts en jeunesse.

Charles de Balsac, dit le jeune, S. de saint Clermont ^{Seigneurs} d'Entragues, Cheualier des Ordres du Roy, troisiéme fils de ^{de Cler-} Guillaume, S. d'Entragues, & de Louïse de Humieres, per-^{mont,} dit la vie à la bataille d'Ivry l'an 1590. sa femme fut Helene Bon, fille de Pierre Bon, S. de Merlon, Gouverneur de Marseille, veufve de de Charles de Gondy, S. de la Tour, Grand Maistre de la Garderobe du Roy, de laquelle il eut 5. fils & vne fille, à sçauoir Henry Comte de Clermont d'Entragues qui suit, Charles de Balsac Baron de Dunes mentionné cy-apres, Louïs de Balsac Cheualier de Malthe, Iean de Balsac Abbé d'Euron, nommé à l'Euesché de Grenoble, mort l'an 1609. Nicolas de Balsac Abbé d'Euron & de saint Quentin Coadiuteur d'Authun, mort l'an 1611. & Louïse morte ieune.

Henry de Balsac Comte de Clermont-d'Entragues s'allia avec Louïse Luillier-de-Boulencourt, dont il a eû Louïse de Balsac, seconde femme de Claude de Bretagne, Comte de Vertus, &c. & N... de Balsac femme du Sieur de Marcin, cy-deuant Viceroy en Catalogne.

Charles de Balsac Baron de Dunes, frere puisné de Henry, n'a laissé que filles de Catherine Hennequin sa femme, à sçauoir Ieanne de Balsac mariée à Louïs Huraut, S. des Marais & de Bouuille, Enseigne de la Compagnie des Gens d'armes du Roy, Alphonfine de Balsac alliée à Charles Martel, S. de Montpinson, dont Anne-Magdelaine Martel mariée l'an 1646. avec Louïs de Caillebot, S. de la Sale, Enseigne de la Com-

pagnie des Gens d'armes du Roy, & Catherine-Alphonsine Martel alliée l'an 1647. à Claude de Guenegaud, S. du Plessis & de Silly, Tresorier de l'Espargne, Marie de Balsac & Isabeau de Balsac épousa l'an 1634. Gaston de Renty, S. des Landels, aussi renommé pour la saincteté de sa vie, qu'il estoit illustre par sa naissance, duquel elle a eû N.... Marquis de Renty.

Seigneurs de Montagu. Thomas de Balsac, S. de Montagu, fils puisné de Pierre de Balsac, S. d'Entragues, & d'Anne de Grauille, épousa Anne Gaillard, fille de Michel Gaillard, S. de Longjumeau, de Chilly, &c. & de Souveraine d'Angoulesme, sœur naturelle du Roy François I. de leur mariage sortirent 3. fils & 5. filles, sçavoir Pierre de Balsac, S. de Montagu qui suit, Robert de Balsac, S. de Montagu, époux de N..... le Maître, fille du S. de Ferrieres, Charles de Balsac Euesque & Comte de Noyon, Pair de France, Abbé de saint Georges, & Thresorier de la Sainte Chappelle de Paris; Louïse de Balsac mariée à Iean de Crequy, S. de Raimboul, Anne de Balsac alliée avec Antoine de Monchy, S. de Montcaurel, Claude de Balsac Dame de Boifroger, Louïse de Balsac Abbessé du Sauuoy & Souveraine de Balsac, Dame de saint Suply.

Pierre de Balsac, S. de Montagu, fut marié avec Magdelaine Oliuier, fille de François Oliuier Chancelier de France, & eut pour fille vnique Anne de Balsac, Dame de Montagu, mariée premierement à François de l'Isle, S. de Trigny, Gouverneur d'Amiens, puis à Louïs Segulier Baron de saint Brisson, Preuost de Paris.

MAISON DV BEC.

Geofroy du Bec prit alliance avec Marie Postel, de laquelle il eut Guillaume du Bec qui suit, & Iean du Bec Chanoine & Tresorier de l'Eglise Metropolitaine de Roüen 1496. Guillaume du Bec épousa Catherine de Brillac fille de Georges, S. de Courcelles, de la Maison de la Tour d'Argy; de ce mariage nâquirent Iean du Bec, S. de Bourry & Ieanne du Bec femme de Iean, S. de la Rochechanderie.

Iean du Bec Conseiller du Roy en 1470. S. de Bourry s'allia avec Marguerite de Roncherolles, Dame de Vardes, fille de Charles de Roncherolles, Baron du Pont saint-Pierre; d'eux sortirent Charles du Bec, S. de Bourry, &c. qui suit, Anne du Bec mariée l'an 1508. à François-Saladin d'Anglure, Vicomte d'Estauges, & François du Bec alliée à Jacques de Fouleuze, S. de Flauacour.

Seigneurs
& Barons
de Bourry.

Charles du Bec, S. de Bourry & de Vardes, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Vice-Admiral de France, se maria avec Magdelaine de Beauuillier - Saint - Aignan fille de Hubert, S. de la Ferté-Hebert; de cette alliance sortirent trois fils & vne fille, sçauoir Charles du Bec Baron de Bourry qui suit, Philippes du Bec successiuement Euesques de Vannes & de Nantes, puis Archeuesque de Rheims, Duc & premier Pair de France, Prelat associé à l'Ordre du saint Esprit, & Maistre de la Chappelle du Roy, mort l'an 1605. Pierre du Bec S. de Vardes a fait la branche de Vardes, & François du Bec femme de Jacques de Mornay, S. de Buhy.

Charles du Bec Baron de Bourry, épousa premierement Marie de Clercy, Dame de Gonceuille, puis Ieanne du Laurens, Dame du Branday; du 1. liēt nâquirent Georges du Bec Baron de Bourry qui suit, & Iean du Bec Euesque de saint Malo; & du 2. liēt sortirent Renée du Bec & Charles du Bec, S. de Gonceuille & de Villebon, mort sans enfans de Claude de Moüy, veufve de Henry de Lorraine Comte de Chaligny.

Georges du Bec Baron de Bourry, Cheualier de l'Ordre du Roy, mort l'an 1585. auoit épousé Marie Ioubert qui le rendit pere de Charles du Bec, de Iean du Bec, & de Nicolas du Bec, tous trois morts en jeunesse, d'Isabelle du Bec, Baronne & heritiere de Bourry, mariée à Georges de Pelleué, S. de Tourny; d'où sont issus les Barons & Marquis de Bourry, de Charlotte du Bec alliée à François, Baron de la Luthumiere & de François du Bec femme de Jacques de Par-dieu, Sieur de Maucombe.

Seigneurs
& Marquis

Pierre du Bec Seigneur de Vardes, troisieme fils de Charles du Bec Baron de Bourry, & de Magdelaine de Beauuillier, de Vardes.

épousa Louïse de Chanteloup, Dame de la Bosse, de laquelle il eut René du Bec, Marquis de Vardes qui suit, & Marie du Bec femme de N... de Marle, S. d'Amecourt.

René du Bec Marquis de Vardes, &c. Cheualier des Ordres du Roy, & Gouverneur de la Chappelle, fut marié premierement avec Helene d'O, fille de Charles d'O, S. de Franconuille, puis avec Isabelle de Coucy, Marquise de Veruine la dernière, d'un nom si celebre dans nos Histoires, de laquelle il n'eut point d'enfans; du premier liét sortirent Jean du Bec tué en Italie par des Bandits 1616. René du Bec Marquis de Vardes qui suit, Claude du Bec Marquis de la Bosse mentionné cy-apres, & Renée du Bec designée Dame d'honneur de la Reyne Marie Therese d'Autriche, mourut l'an 1659. sans auoir eu d'enfans de Jean Baptiste-Budes, Comte de Guebriant, Marechal de France, & Lieutenant General des Armées du Roy *homme de reputation & de courage.*

René du Bec Marquis de Vardes, Gouverneur de la Capelle, épousa Jacqueline de Bueil Comtesse de Moret, fille aînée de Claude de Bueil, S. de Courfillon & de Marche-re, & de Catherine de Montecler; de ce mariage sont issus René François du Bec qui suit, & Antoine du Bec Comte de Moret, Lieutenant General des Armées du Roy, tué d'un coup de canon au siege de Grauelines le 13. Aoust 1658. René François du Bec Marquis de Vardes, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Capitaine Colonel des cent Suissés de sa Garde, Gouverneur d'Aigues-mortes, & Lieutenant general de ses Armées, épousa Catherine Nicolai morte l'an 1661. fille de Jean Nicolai, premier President en la Chambre des Comptes de Paris, & de Marie Amelot dont il a eû vne fille née en 1661. Claude du Bec Marquis de la Bosse, frere puîné de René du Bec Marquis de Vardes, a épousé en premiere nopces Charlotte Prud'homme, fille du S. de Frachines dont il a eû vn fils qui mourut en ieu-nessé, & a pris vne seconde alliance avec N..... dont il n'a point d'enfans.

MAISON DE BELLEFOURIERE.

N..... Seigneur de Bellefouriere, fut pere de Robert Seigneur de Bellefouriere qui fuit, & de Jean de Bellefouriere Escuyer, qui seruit dans l'armée du Roy l'an 1358. comme l'on apprend d'un titre de la Chambre des Comptes de Paris, scellé de ses Armes avec un lambel. Robert Seigneur de Bellefouriere, en 1360. espousa Marie de la Vieuille, fille de Jacques S. de Flers, de laquelle il eut Jean S. de Bellefouriere, époux de Jeanne de Landas, fille de Mathieu S. de Landas; leurs enfans furent Perceual, S. de Bellefouriere qui fuit, & Jacques de Bellefouriere, qui laissa posterité.

Communi-
qué par
Monsieur
de Vyon,
Seigneur
d'Heroa-
ual.

Perceual S. de Bellefouriere, Conseiller & Chambellan de Charles Duc de Bourgogne, épousa par Contrat du 24. de Novembre 1452. Jacqueline de Longueual, fille de Renaud Chevalier, Seigneur de Thenelles, Conseiller du Roy & Bailly d'Amiens, & de Jeanne de Montmorency, Dame du Plessis-Cache-Leu; de cette alliance nâquirent deux fils, Michel Seigneur de Bellefouriere &c. Conseiller & Chambellan du Roy Charles VIII. Gouverneur de Lens en Artois, ne laissa point d'enfans de Jeanne de Neuville sa femme, & Pierre Chevalier, S. de Bellefouriere 1500. se maria avec Magdelaine de Coucy, fille de Raoul de Coucy, S. de Veruin, de laquelle il eut 2. fils & 3. filles; sçavoir Charles Seigneur de Bellefouriere qui fuit, Claude Seigneur de Bellefouriere, par acquisition duquel il sera parlé cy-apres, N..... de Bellefouriere, mariée à Jacques de Moreul, S. de Tanques & du Fresnoy, Magdelaine Abbessé d'Origny, & Antoinette de Bellefouriere Religieuse en ladite Abbaye.

A. du Ches-
ne, hist. de
la maison
de Mont-
morency,
liu. 7.

Charles Seigneur de Bellefouriere &c. Gouverneur de Corbie, mourut l'an 1567. & laissa de Catherine Saintau sa femme deux fils & deux filles, à sçavoir Pontus de Bellefouriere qui fuit, Robert de Bellefouriere, Seigneur d'Olezy, Gouverneur de Bohain, tué devant Cambray l'an 1594. ne laissa point de posterité de Magdelaine d'Estampes-Valançay sa femme, Antoinette de Bellefouriere, & Adrienne de Bellefouriere, femme de Charles du Chastellet Chevalier.

Pontus, Seigneur de Bellefouriere, Chevalier de l'Ordre du

Roy, Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Corbie, espouſa Françoïſe de Soyecourt, fille ainſée & heritiere de François, Seigneur de Soyecourt, & de Charlotte de Mailly, veufve de Iean de Thais, Colonel de l'Infanterie Françoïſe; de leur mariage fortirent deux fils, Maximilian de Bellefouriere qui ſuit, & Geofroy de Bellefouriere, Seigneur d'Yhe & de Cainy, qui a eu de Leonor de Bournonuille ſa femme, fille du Seigneur du Queſnoy, deux fils & vne fille; ſçauoir Arthus de Bellefouriere, Thibaud & Anthoinette de Bellefouriere.

Maximilian de Bellefouriere Cheualier, Seigneur de Soyecourt &c. Gouverneur de Corbie, espouſa Iudith de Meſmes, fille de Henry de Meſmes, Seigneur de Roiffy, &c. Prefident au Mortier au Parlement de Paris; de laquelle il a eu Antoine-Maximilian de Bellefouriere, Marquis de Soyecourt &c. Cheualier des Ordres du Roy, Grand Maïſtre de ſa Garderobbe, marié à Magdelaine de Longüeil, fille de René de Longüeil, Marquis de Maisons, Prefident au Mortier au Parlement de Paris, dont 2. fils & 2. filles; à ſçauoir Louïs de Bellefouriere, Iean-Maximilian de Bellefouriere, Marie-Renée de Bellefouriere, & Iſabelle-Gabrielle de Bellefouriere.

Claude de Bellefouriere acquit la Seigneurie de Bellefouriere de Pontus ſon neueu, & fut marié deux fois; la premiere avec Marie de Saint Blaiſe, & la ſeconde avec Marie de Vuastines, dont il eut 2. filles & 2. fils, ſçauoir Françoïſe & Marie de Bellefouriere, mortes ſans auoir eſté mariées, Maximilian de Bellefouriere qui ſuit, & Iean de Bellefouriere a laiſſé poſterité.

Maximilian de Bellefouriere Seigneur de Thun, ſ'allia avec Louiſe de Bernimicourt, de laquelle il a eu vn fils & 2. filles, Robert de Bellefouriere, Seigneur de Thun, marié avec Marguerite de Vuigles, Marie de Bellefouriere, femme de Charles de Bonmarchés, Seigneur de la Brielle, & Françoïſe de Bellefouriere Religieuſe à Bourbourg.

Iean de Bellefouriere, Seigneur dudit lieu, de Saily & de Courcelles au Bois, frere puîſné de Maximilian Seigneur de Thun, espouſa Anne de Nedonchel, de laquelle il a eu Alexandre, Seigneur de Bellefouriere, & Magdelaine de Bellefouriere, mariée l'an 1622. avec Robert de Lens, Seigneur de Blendecques, &c.

MAISON

MAISON DE BLANCHEFORT.

LOVIS de Blanchefort Cheualier, se trouue mentionné en deux titres de la Chambre des Comptes de l'année 1421. par lesquels l'on apprend qu'il receut de Macé Heron, Threforier des Guerres du Roy, & de Monseigneur le Regent, Dauphin de Viennois, la somme de cinq cens dix liures tournois pour ses gages, & pour ceux d'un autre Cheualier Bachelier, & de treize Escuyers de sa compagnie; & peu de temps apres il receut encore dudit Heron la somme de six cens liures; Guy de Blanchefort Cheualier, Seigneur de Saint Clement, commandoit (selon Monstrelet) un corps de Caualerie dans la ville de Dieppe l'an 1435. & seruit dans l'armée du Roy l'an 1437. de luy & de Souueraine d'Aubuçon sa femme, sortirent Iean de Blanchefort, Seigneur de Saint Clement qui suit, Antoine de Blanchefort, Sieur de Boislagny, pere d'une fille appelée Françoisse de Blanchefort, femme de Jacques Girard, Seigneur de Passy; Catherine de Blanchefort, mariée à François de la Roche, Seigneur de Chasteau neuf en Bery, & Françoisse de Blanchefort alliée à Iean de l'Estrange, Seigneur de Duras.

Communi-
qués par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

Iean de Blanchefort Cheualier, Seigneur de Blanchefort & de Saint Clement, Maire de la Ville de Bourdeaux, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VIII. en 1483. épousa Andrée de Norroy, de la maison de la Roche-tranchelion, & en eut François de Blanchefort Seigneur de Saint Ianurin qui suit, N... de Blanchefort, mariée à Charles de Gaucourt, Seigneur de Cluys 1498. Louïse de Blanchefort alliée à Jacques Turpin i. du nom, Seigneur de Crissé, & Ieanne de Blanchefort conjointe à Gilles Brachet 1501. fils de Iean Baron de Magnac.

Seigneurs
de Blan-
chefort &
de S. Ian-
urin.

François de Blanchefort Cheualier, Seigneur de Saint Ianurin & de Sainte Seuere, prit alliance avec Renée de Prie, fille d'Aimar de Prie, Seigneur de Montpoupon, & de Claude de la Baume-de Montreuel sa 2. femme; d'eux sortirent Gilbert de Blanchefort, Seigneur de Saint Ianurin qui suit, Jacques de Blanchefort, mort en bas-âge, & Perenelle de Blanchefort, 1. femme de Georges de Clermont, S. dudit lieu en Anjou, & de Gallerande.

Gilbert de Blanchefort, Seigneur de Saint Ianurin & de Sainte Seuere, Cheualier de l'Ordre du Roy, espouſa Marie de Crequy, ſœur d'Antoine, Sire de Crequy, Cardinal & Eueſque d'Amiens, & fille de Iean 8. Sire de Crequy, Prince de Poix, & de Marie d'Acigné; de cette alliance ſortirent Antoine de Blanchefort, dit de Crequy qui ſuit, Marie de Blanchefort accordée à Louis d'Ongnies, Comte de Chaunes, tué à la bataille de Saint Denys, puis mariée à Gilles S. de Mailly, Gilberte de Blanchefort alliée à Jacques de Haplaincourt, S. de Hardecourt, Gouverneur de Guiſe, Magdelaine de Blanchefort, conjointe avec Antoine d'Estourmel S. de Suruille, & François de Blanchefort eut pour mary Louis d'Estourmel, S. de Freſtoy.

Seigneurs
& Ducs de
Crequy.

Antoine de Blanchefort, dit de Crequy, S. de Saint Ianurin, de Sainte Seuere, de Crequy, &c. fut inſtitué heritier de tous les biens de la maiſon de Crequy, par le Cardinal de Crequy ſon oncle maternel, à la charge d'en prendre le nom & les Armes; il eut pour femme Chreſtienne d'Aguerre, fille de Claude Baron de Vienne, & de Jeanne de Hangeſt, Dame de Moyencourt; depuis remariée à François-Louis d'Agout, de Veſc, de Montlor & de Montauban, dont Jeanne d'Agout &c. mariée le 5. Iuin 1602. avec Claude-François de la Baume Cheualier, Comte de Montreuel, &c. & Louis d'Agout, de Veſc, de Montlaur & de Montauban, dernier Comte de Sault, qui inſtitua heritiere principale de tous ſes biens Chreſtienne d'Aguerre ſa mere, laquelle par ſon teſtament du 13. Avril 1609. les laiſſa avec ſubſtitution d'aiſné en aiſné, avec obligation de porter les meſmes ſurnoms & Armes à Charles Sire de Crequy, Prince de Poix, Comte de Canaples, ſon fils du 1. lit, depuis Duc de Leſdiguières, Pair & Mareſchal de France, Ambaſſadeur Extraordinaire à Rome, Lieutenant general au Gouvernement de Dauphiné, & General des Armées du Roy, mort d'une arquebuſade qu'il receut au ſiege de Bremen en Italie 1638. à dire le vray *c'eſtoit l'un des plus galands hommes & des plus braues de ſon temps*: Sa 1. femme fut Magdelaine de Bonne, fille de François Duc de Leſdiguières, Pair & Conneſtable de France, & de Claudine de Berenger-de Gua ſa 1. femme; & apres il espouſa par diſpenſe du Pape en 2. nopces François de Bonne ſa belle ſœur, fille du meſme Conneſtable, & de Marie

Monſieur
Guichenon
hiſt. de
Breſſe.

Monſieur
l'Eueſque
de Rhodéz
hiſt. de
Henry le
Grand.

Vignon sa 2. femme, laquelle son pere demaria du consentement du Marquis de Montbrun son mary, dont il n'a point laissé d'enfans; du 1. lit de Charles, Marechal de Crequy, sont issus 2. fils & 2. filles, à sçavoir François Duc de Lesdiguières qui suit, Charles de Crequy Comte de Canaples, mentionné cy-apres; François de Crequy mariée à Maximilian de Bethune, Marquis de Rosny, Grand Maistre de l'Artillerie de France, duquel elle a eu Maximilian-François de Bethune, Duc de Sully mort, & Louise de Bethune, dite Mademoiselle de Sully, & Magdelaine de Crequy a espousé l'an 1617. Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Marechal de France, Cheualier des Ordres de sa Majesté, Gouverneur de Lyon, & des Pays de Lyonnais, Forests & Beaujolois, cy-deuant Gouverneur de la personne du Roy regnant; de ce mariage sont issus Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, receu en suruiuance du Gouvernement de Lyon, qui a épousé l'an 1662. Marie-Marguerite de Cossé, sœur vniue de Henry-Albert de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France; François de Neufville, alliée 1. à Iust Louis, Comte de Tournon & de Rousson, dernier du nom & des Armes de cette ancienne Maison, 2. à Armand d'Albert dit d'Ailly, Duc de Chaunes, Pair de France, Gouverneur & Vidame d'Amiens, & Catherine de Neufville mariée l'an 1660. avec Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, duquel elle a vn fils appellé Henry de Lorraine, Comte de Brionne.

Monseigneur
Videl, hist.
de la vie du
Connestable de Lesdiguières.

François de Bonne, de Crequy, d'Agout, de Vesc, de Montlaur, & de Montauban, Duc de Lesdiguières, Comte de Sault, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Dauphiné, fils aîné de Charles, Sire de Crequy, Marechal de France, substitué aux nom & Armes de Bonne, épousa 1. par dispense de sa Sainteté N..... de Bonne, sa tante maternelle, fille puisnée du Connestable de Lesdiguières, & de Marie Vignon sa 2. femme, morte sans enfans l'an 1621. & a pris vne seconde alliance avec N..... de la Magdelaine, Marquise de Ragny, fille vniue & heritiere de Leonor, Marquis de Ragny, & d'Hypolite de Gondy; d'eux sont nés François de Bonne, de Crequy, d'Agout, de Vesc, de Montlaur & de Montauban, Comte de Sault, &c. & Charles-Nicolas de Crequy, Marquis de Ragny.

Charles de Crequy, Comte de Canaples, &c. Mestre de Camp du Regiment des Gardes, fils puîsné de Charles Sire de Crequy, mourut de la blessure qu'il receut deuant Chambery l'an 1630. & a laissé Anne du Roure sa femme, niece de Charles d'Albret Duc de Luynes, Pair & Connestable de France, veufve & mere de trois fils, Charles l'aîsné de ses garçons, à present Duc de Crequy, Cheualier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Ambassadeur à Rome, a époué Armande de Saint Gelais-Luzignan, fille heritiere de Gilles de Saint Gelais-Luzignan, S. de Lanfac, Marquis de Balon, & de Marie de la Vallée des Fossiez, Marquise d'Euerly; de cette alliance est née Magdelaine, dite Mademoiselle de Crequy; Alphonse de Crequy, Comte de Canaples, second fils de Charles Comte de Canaples non marié, & François de Crequy, dit le Marquis de Crequy, General des Galeres, & Gouverneur de Bethune, troisiéme fils de Charles, Comte de Canaples, a pour femme Anne * de Rougé, fille de Jacques de Rougé, S. du Plessis-Belliere, Marquis du Fay, Lieutenant general des Armées du Roy, tué en Italie pour le service du Roy, & de Suzanne de Bruc; de cette alliance sont nez Charles de Crequy & François de Crequy.

* Appellée
Catherine
par aucuns

MAISON DV BLÉ.

1. Race.

*Claud. Ro-
berius Gal-
lia Christ.*

GVILLAVME du Blé Cheualier, Seigneur de Cormatain, vivoit encore l'an 1267. de luy nâquirent Henry du Blé qui suit, & Guillaume du Blé esleu Euesque de Châlon sur-Saone 1274. Henry du Blé Cheualier Seigneur de Cormatain, fut pere d'Odet du Blé, Seigneur de Cormatain qui suit, de Guillaume du Blé Chantre & Chanoine de l'Eglise de saint Vincent de Châlon sur Saone, de Henry du Blé Seigneur de Chastel-Bissy, dont vne fille appellée Ieanne du Blé, Dame de Chastel-Bissy, & de sainte Reyne, femme de Jean de l'Espinaffe, Escuyer de Jean du Blé, & de Beatrix du Blé, Dame de Chastelvillan en Charolois, mariée à N... de Montfaulcon, Cheualier; Odet du Blé Cheualier Seigneur de Cormatain, époula le 27. Novembre 1367. Margueritte de Bresse, & en eut Huguenin du Blé S. de Cormatain qui suit, Antoine du Blé Cheualier de Rhodes 1420. Mar-

guerite du Blé mariée à Iean des Roches, S. de saint Aulnoy, & Jeanne du Blé alliée avec Antoine Rabutin, Cheualier Seigneur d'Espiry; Huguenin du Blé S. de Cormatain, Escuyer & Eschanson de Philippes le Hardy, Duc de Bourgongne, & Panetier de la Comtesse de Neuers, laissa vn fils appellé Claude du Blé, Cheualier Seigneur de Cormatain, qui s'allia avec Marguerite Dame de Siennes, dont Hugues ou Huguenin du Blé, Cheualier Seigneur de Cormatain mort sans hoirs, Phileberte du Blé mariée 1. à Iean de Marcilly, S. de Rouffel & de Magny, puis à Henry de Montfaulcon, Cheualier, & Catherine du Blé qui suit.

Catherine du Blé épousa en premiere nopces Iean de Mandelot, & après se remaria avec Claude de Laye, Sieur de Rotillac, issu de la Maison des Seigneurs de Meximieux & d'Arbain du País de Dombes; de cette alliance nâquit Hugues de Laye dit du Blé, S. de Colanges, de Cussy la Colombe, & de Mandelot, qui fut institué heritier de la terre de Cormatain, &c. par Huguenin du Blé son oncle maternel, à condition que luy & sa posterité porteroient le nom & les Armes du Blé; du mariage de Hugues de Laye dit du Blé avec Marguerite de Mandelot sortit Hugues de Laye dit du Blé, S. de Cormatain, qui épousa Anne de la Magdelaine-de Ragny, de laquelle il eut Petracque du Blé, S. de Cormatain qui suit, Antoine du Blé, S. de Mandelot & de Cussy-la Colombe, Girard du Blé Chanoine de saint Vincent de Châlon, Iean du Blé grand Prieur & Vicaire general de l'Ordre de Cluny, Blaise du Blé mariée à Pantaleon de saint Clement, S. de Tuissey, Catherine du Blé Archi-Prieure de Lancharre, N... du Blé Religieuse à Marcigny Nonains, & Marguerite du Blé, Religieuse & Prieure de Puley.

2. Race.
P. de S.
Iulien en
ses Anti-
quit. Mas-
connoises.

Petracque du Blé Cheualier de l'Ordre du Roy, S. de Cormatain, &c. s'allia avec Catherine de Villars, dite de Sercy, Dame d'Vxelles, fille aisnée de Claude de Sercy, S. d'Vxelles; d'eux sortirent Antoine du Blé, S. de Cormatain qui suit, Hugues du Blé Picur de saint Marcel, Iean du Blé Cheualier de Malthe, tué à la bataille de Leparthe 1571. N... du Blé tué en vn rencontre à Arnay-le Duc, N... & N... du Blé filles.

Antoine du Blé Baron d'Vxelles, S. de Cormatain, &c. Cheualier de l'Ordre du Roy, Gouverneur de Châlon, prit alliance avec Catherine-Aymée de Baufremont, fille de Nicolas, Baron de Senecey, & de Denise Paterin; d'eux sortirent Jacques du Blé, Marquis d'Vxelles qui suit, Henry du Blé, dit le Cheualier d'Vxelles, Leonor du Blé femme de François de Nagu, Marquis de Varennes, Angelique du Blé Archiprieure de Lencharre, Minerue du Blé Prieure de Pincy, & Constance du Blé Abbesse de saint Menoulph en Bourbonnois; Jacques du Blé, Marquis d'Vxelles, &c. Lieutenant general des Armées du Roy, Gouverneur de Châlon, apres auoir signalé sa valeur en diuers combats, fut tué au siege de Pritas, sa femme fut Claude Phelippeaux, fille de Raymond Phelippeaux, S. d'Herbaut, Tresorier de l'Espagne, & Secretaire d'Etat, & de Claude Gobelin, de laquelle il a eu entr'autres enfans Louis-Challon du Blé, Marquis d'Vxelles qui suit, N... du Blé Abbesse de S. Menoulph, & Anne du Blé femme de Henry de Beringhan, Cheualier des Ordres du Roy, premier Escuyer de sa petite Escurie, & Gouverneur de la Citadelle de Marseille, duquel elle à trois fils & trois filles, sçauoir Henry Marquis de Beringhan, Jacques, dit le Cheualier de Beringhan, Jacques Balthazar, Anne Religieuse, Marie-Claire & Marguerite Françoisse de Beringhan, Louïs-Chalon du Blé, Marquis d'Vxelles, &c. Gouverneur de Châlon, Lieutenant de Roy en Bourgongne, & Lieutenant General de ses Armées, mourut au mois d'Aoult 1658. d'une mousquetade en la cuisse qu'il receut au siege de Grauelines; en l. nopces il épousa Gabrielle de la Grange, fille de Henry-Antoine, S. de Montigny, dont il n'eut point d'enfans; & apres il se remaria l'an 1645. le 6. Octobre avec Marie de Bailleul, veufve de François de Brichanteau, Marquis de Nangis, fille de Nicolas de Bailleul Prefident au Mortier au Parlement de Paris, & Surintendant des Finances; de leur mariage sont issus Louïs Challon du Blé, Marquis d'Vxelles, Gouverneur de Châlon, & Nicolas du Blé Abbé de la Buissiere en Bourgongne.

MAISON DES BOUTEILLERS DE SENLIS.

LA Maison des Bouteillers de Senlis, l'une des plus Illustres de ce Royaume, tire son origine selon l'opinion commune des Anciens Comtes de Senlis, & qui a possédé si long temps la charge de grand Bouteiller de France, pour lors l'un des cinq grands Offices de la Couronne, que tous ceux qui en sont sortis depuis l'an mil deux cens iusques à present, ont tous porté le surnom de *Bouteiller*, avec celui de *Senlis*, que prenoit desia sous le regne du Roy Hugues, surnommé Capet, *Rothold*, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, Cheualier, ainsi que tesmoigne vne Charte de l'Abbaye de saint Bertin, & par laquelle on apprend qu'il fut pere de Foulques de Senlis, Cheualier qui suit, & de Guy de Senlis, dont on trouue que le nom.

M. du Bouchet Hist. geneal. de la Maison de Courtenay liu. 5. chap. 4.

Foulques de Senlis, Cheualier Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, eut differend avec Renaud, Seigneur de Creil, pour la Seigneurie de Humberthuisin qu'il luy auoit vsurpée, & l'an 1027. il souscriuit vne Charte du Roy Robert en faueur de Guillaume Abbé de S. Germain des Prés, avec Guerin & Odolric Euesque de Beauuais & d'Orleans, Boucharde Seigneur de Montmorency, Guy, surnommé le Bourguignon, & de plusieurs autres, & laissa de sa femme (dont le nom est inconnu) Landry de Senlis premier du nom, S. de Chantilly qui suit, & Garnier de Senlis nommé dans vne Charte du Roy Philippes premier l'an 1076. pour le Prieuré de saint Martin des Champs de Paris, & qui fut pere de Gautier de Senlis, lequel sous le regne du Roy Louis le Gros, reconnut tenir du Comte d'Anjou, à cause de la Seneschaussée de France, tout ce qu'il possédoit dans & hors les murailles de la ville de Senlis.

Seigneurs de Chantilly.

Landry de Senlis I. du nom, Cheualier, S. de Chantilly, & d'Ermenonville, épousa sous le regne du Roy Philippes I. vne Dame nommée Ermengarde, & fut pere de Guy de Senlis I. du nom, surnommé de la Tour, mentionné cy-apres, de Hubert de Senlis Chanoine de Nostre Dame de Paris l'an 1119. & de Simon de Senlis, lequel passa en Angleterre, où il establit sa demeure, & donna origine aux Comtes de Huntington & de Northampton;

sa posterité sera déduite cy-apres.

Guy de Senlis I. du nom, surnommé de la Tour, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Derency, de Villepeinte, & de Bray sur Onette, consentit à la donation que fit vn certain Cheualier nommé *Garnier*, l'an 1099. au Prieuré de saint Martin des Champs de Paris, d'une terre proche de la ville de Senlis, qui releuoit de luy, & à sa priere & de celle de Louïs fils aîné du Roy Philippes I. Hubert Euesque de Senlis, confirma à Thibaut Prieur du mesme Monastere de saint Martin des Champs l'an 1106. l'Eglise de saint Nicolas du village d'Acy, que Robert Vidame de Senlis y auoit aumosné du consentement de l'Euesque *Letandus* son predecesseur, duquel il l'a tenoit en fief. Depuis, il donna aux Chanoines de l'Eglise Episcopale de Senlis, afin qu'ils pussent viure en commun pendant le Carême, sept muids de froment, dix muids de vin, & cinquante liures Parisis de rente à prendre chaque année sur son Chasteau de la Tour, & aux Religieux de saint Martin des Champs plusieurs terres situées aux villages de Soulliers & Pentin, le tout du consentement de *Berthe* sa femme, qu'il laissa veufve peu de temps apres, & mere de quatre fils, sçauoir de Guy de Senlis 2. du nom, S. de Chantilly esleué auprès de la personne de Louïs de France, fils aîné du Roy Philippes I. ainsi que tesmoigne vne Charte de l'Abbaye de saint Martin de Pontoise, & qui fut Bouteiller de France, iusques en l'année 112. qu'il mourut sans enfans: de Louïs de Senlis qui deffendit quelque temps avec vne valeur extraordinaire le Pont-Audemer, assiegé par Henry I. Roy d'Angleterre l'an 1124. & qui fut pourueu ensuite de la charge de Bouteiller de France, qu'il exerçoit encore l'an 1130. de Guillaume de Senlis I. du nom, surnommé le Loup, qui continua la posterité, & d'Estienne de Senlis que le Roy Philippes I. honora de la dignité de Chancelier de France l'an 1107. Il fut aussi Doyen de l'Eglise d'Orleans l'an 1113. esleu Euesque de Paris après Gilbert l'an 1123. & mourut le 30. de Juillet de l'an 1140, * ainsi que porte son Epitaphe qui se void au milieu du Chœur de l'Eglise de l'Abbaye de saint Victor où il est enterré.

Guillaume de Senlis I. du nom, surnomme le Loup, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Villepeinte & de Bray sur Onette,

Orderic
Vitalis liu.
12. de son
hist. Eccles.

* ou 43.

Onette, succeda à Louis son frere en la Charge de Bouteiller de France, qu'il exerça depuis l'an 1131. iusques en l'an 1147. Le continuateur de l'Histoire d'Aimon, témoigne qu'il accompagna le Roy Louis le Jeune au voyage de la Terre-Sainte l'an 1147. & on apprend de plusieurs Chartes qu'il eut pour femme Adeluie, * & * Appellée Adeline par aucuns qu'il fut pere de Guy de Senlis 3. du nom, S. de Chantilly qui suit, de Barthelemy de Senlis, Doyen de Nostre-Dame de Paris, élu Euesque & Comte de Chaalons en Champagne l'an 1147. & qui mourut au voyage de Hierusalem, selon Alberic en sa Chronique l'an 1151. de Hugues de Senlis surnommé le Loup, qui donna origine aux Seigneurs de Villepinte, dont la posterité sera déduite à son rang; de Pierre de Senlis, Archidiacre de l'Eglise de Soissons, & d'Estienne de Senlis, qui fut Doyen de Senlis, & en faveur duquel le Pape Lucius III. confirma toutes les donations faites à son Eglise par sa Bulle du 30. Iuin de l'an 1182. qui estoit le 1. de son Pontificat.

Gay de Senlis 3. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Montespilloier, de Brasseuse, & de Bray, fut Bouteiller de France apres son pere, & l'an 1150. à la priere d'Amaury Euesque de Senlis, il confirma aux Chanoines de sa Cathedrale les reuenus que son ayeul leur auoit donné, à condition qu'apres sa mort ils celebreroient vn pareil Anniversaire que celuy qu'ils faisoient à l'intention d'vn Chanoine, tant pour Guy son ayeul, pour Guillaume son pere, Adeluie sa mere, que pour luy. L'an 1152. il épousa Marguerite de Clermont, Dame en partie de Luzarches, fille de Renaud 2. du nom, Comte de Clermont en Beauuoisis, & soeur de Raoul 1. du nom, Comte de Clermont, Connestable de France, decedé au siege d'Acre l'an 1191. & mourut l'an 1188. laissant de son mariage 4. fils & 2. filles, sçauoir Guy de Senlis 4. du nom, Seigneur de Chantilly qui suit, Guillaume de Senlis, surnommé le Bouteiller & le Loup, Seigneur de Brasseuse, mort sans enfans apres l'an 1190. Renaud de Senlis, surnommé le Bouteiller, qui fut élu Euesque de Toul l'an 1201. & que Mathieu de Lorraine son predecesseur, qui auoit esté déposé, fit assassiner le dixième d'Avril de l'an 1217. ainsi que remarque Alberic en sa Chronique; Neuelon de Senlis, dit le Bouteiller, Seigneur de Brasseuse, apres Guillaume son frere, dont la posterité se verra

cy-apres, Mahaut de Senlis morte le 18. d'Octobre, selon le Martyrologe de Meaux, & d'une autre fille, de laquelle le nom est ignoré.

Guy de Senlis 4. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Luzarches, de Montespilloüer, de Coye, de Bray & de Montmeliant, fut fait Cheualier l'an 1181. & pourueu ensuite en survivance de la charge de Bouteiller de France par le Roy Philippes Auguste, comme tesmoigne le don que son pere fit à Sainte Geneuiefve de Paris l'an 1186. du droict de Grüerie qu'il auoit sur leur village & territoire de Borret, où il souscriuit en cette qualité, estant pour lors marié avec Elisabeth de Trie, fille d'Engueran 2. du nom, Seigneur de Trie : L'an 1190. il prist la Croix pour accompagner le Roy au voyage de la Terre Sainte, & fit plusieurs biens aux Prieurez de saint Nicolas d'Acy, de saint Martin des Champs, & à l'Abbaye de Heriuaux, comme enseignent des Chartes des années 1203. 1204. 1210. Et l'an 1220. estant reuenu d'un second voyage qu'il auoit fait Outre-mer, où il fut fait prisonnier des Infidelles à Damiette, il approuua l'eschange d'une femme main-mortable, fait pendant sa prison, par Elisabeth de Trie, avec l'Eglise de Sainte Geneuiefve de Paris, & mourut l'an 1221. le seizième d'Octobre, laissant trois fils & une fille, sçauoir Guy le Bouteiller de Senlis 5. du nom, S. d'Ermenonville, de Montespilloüer, &c. qui épousa Elisabeth de Garlande, & qui fut pere de Guy le Bouteiller 6. du nom, S. d'Ermenonville, lequel mourut au siege de Damiette le 8. d'Aoust l'an 1249. sans enfans de Margueritte de Milly; Guillaume le Bouteiller de Senlis 2. du nom, S. de Chantilly mentionné cy-apres, Raoul le Bouteiller 1. du nom, S. de Luzarches, de Coye, &c. dont la posterité sera déduite apres celle de Guillaume son pere, S. de Chantilly, & Marie le Bouteiller de Senlis nommé dans un titre de l'an 1210.

Guillaume le Bouteiller de Senlis 2. du nom, S. de Chantilly, de Courteüil & de Montmeliant, épousa Alix Mauuoisin, fille de Guy Mauuoisin, Seigneur de Rosny, & d'Alix de Porhoeft, & de son consentement il quitta à l'Eglise de la Victoire près Senlis l'an 1230. ce qui luy appartenoit aux extremités d'un Viuiet situé entre Coye & Cunieres, fit plusieurs bien-faits aux Abbayes de

Chalis, de Bellofanne, & d'Heriuaux l'an 1232. 1234. & 1237. & eust de son mariage deux fils & vne fille, sçauoir Iean le Bouteiller de Senlis 1. du nom, S. de Chantilly qui suit, Guy le Bouteiller de Senlis mort sans alliance, & Agnes le Bouteiller de Senlis nommée dans vn acte de l'an 1250.

Iean le Bouteiller de Senlis 1. du nom, Seigneur de Chantilly, de Courteüil & de Montmeliant, le fut aussi de Moncy-le Neuf, & Seneschal de Dammartin, à cause de Ieanne d'Aunoy sa femme, fille de Pierre d'Aunoy, Cheualier. Il mourut l'an 1286. & ordonna par son testament qu'il seroit pris douze liures Parisis de rente de son bien pour fonder vne Chappelle dans son Chasteau de Chantilly, ce qui fut executé par Ieanne d'Aunoy sa veufve, qu'il laissa mere de Guillaume le Bouteiller de Senlis 3. du nom, S. de Chantilly qui suit, & de Raoul le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Courteüil, qui mourut sans auoir esté marié le 10. de Février de l'an 1332.

Guillaume le Bouteiller de Senlis 3. du nom, Seigneur de Chantilly, de Montmeliant & de Moncy-le Neuf, fut l'vn de ceux qui seruirent le Roy en la guerre de Flandres l'an 1303. il épousa auant l'an 1288. Leonor fille de Guillaume, Seigneur de Beau-faut, & reprit vne seconde alliance avec Blanche de Montmorency, fille d'Erard, Seigneur de Conflans, & de Ieanne de Longueual sa 1. femme, qui ne luy donna point d'enfans; mais il eust de son premier mariage 2. fils & 2. filles, Guillaume le Bouteiller de Senlis 4. du nom, S. de Chantilly &c. mort sans posterité de Ieanne de Clermont, sœur de Iean de Clermont, Mareschal de France, Iean le Bouteiller de Senlis, S. de Courteüil qui suit; Ieanne le Bouteiller mariée 1. à Mathieu 5. du nom, S. de Montmorency, puis à Iean de Guines Vicomte de Meaux &c. fils puisné d'Arnoul 3. Comte de Guines, & d'Alix de Coucy, & Ifabeau le Bouteiller aussi mariée deux fois; la premiere avec Iean de Tournelle, Seigneur de Villiers, dont elle eust Guillaume de la Tournelle, Jacqueline, Barthelemie & Huguette de la Tournelle, qui succederent à Guillaume le Bouteiller, S. de Chantilly leur oncle, le dernier de sa branche, & la seconde à Simon du Hamel, Seigneur de Lignieres en Picardie, ainsi qu'enseignent des lettres de l'année 1355.

Monsieur
du Chesne,
hist. M. S.
de cette
Maison.

Iean le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Courteüil & de Beeloy, fut marié deux fois, la premiere avec Ieanne de Villebeon, & la seconde à Ieanne de Luzarches, de laquelle il n'eut point d'enfans; du 1. lit nâquit Guillaume le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Courteüil, de Beeloy & de Santines, Capitaine de Senlis, mort sans enfans de Marguerite de Cugneres.

Seigneurs
d'Ermenouille,
de Luzarches & de
Leuroux.

Raoulle Bouteiller de Senlis, troisieme fils de Guy de Senlis 4. du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteiller de France, & d'Elisabeth de Trie sa femme, eut pour sa part de la succession de son pere la moitié de la Terre & Chastellenie de Luzarches, dont il fit hommage l'an 1228. à Guillaume Euesque de Paris, qui l'en inuestit par vn anneau d'or, & depuis Guy le Bouteiller son nepueu, Seigneur d'Ermenouille & de Montespilloüier, estant decedé sans enfans l'an 1230. au siege de Damiette, il deuint son seul heritier. Sa premiere femme fut Ieanne de Rougemont, fille de Guy, S. de Rougemont, & d'Isabeau d'Escheres, & en secondes nopces il se remaria avec Marguerite de Milly, fille de Guillaume S. de Milly en Gastinois, & de Ieanne de Lory sa 2. femme; Raoul mourut au mois de Iuin de l'année 1250. & laissa de sa premiere femme vne fille nommée Ieanne le Bouteiller, qui épousa Thibaut Comte de Beaumont, S. en partie de Luzarches, & de Marguerite de Milly la seconde, sortirent Raoul le Bouteiller de Senlis 2. du nom, S. d'Ermenouille qui suit, Guillaume le Bouteiller de Senlis, S. de Montespilloüier, qui mourut sans enfans de sa femme nommée Ieanne dans vn titre pour l'Abbaye de Chaalis de l'an 1270. Anseau le Bouteiller de Senlis, S. en partie de Luzarches & de Coye, qui de sa femme nommée aussi Ieanne n'eust qu'une fille appelée Marguerite, qui mourut ieune; & Geofroy le Bouteiller de Senlis, Chanoine & Archidiacre de Beauvais, Preuost de Normandie en l'Eglise de Chartres, & Archidiacre de Sens l'an 1275. & qui viuoit encore l'an 1294.

Raoul le Bouteiller de Senlis 2. du nom, Seigneur d'Ermenouille, de Montespilloüier, de Drauel & de Lory en la Preuosté d'Orleans, épousa Marguerite de l'Isle-Adam, nommée avec luy dans vn accord fait au mois de Fevrier l'an 1269. avec l'Abbé & les Religieux du Conuent de Chaalis, pour la iustice des bois de Beeloy, de Trembleel & d'Esproyne, qu'il leur quitta

du consentement de ses freres : Il mourut l'an 1276. & fut pere de Guy le Bouteiller de Senlis 1. du nom, S. d'Ermenouille & de Drauet, qui ne laissa point d'enfans de Jacqueline de Soisy, de Guillaume le Bouteiller de Senlis 1. du nom, S. d'Ermenouille, apres son frere mentionné cy-apres, d'Adam le Bouteiller de Senlis, S. de Montespilloüier, de Coye & de Noisy près Beaumont, dont la posterité se verra cy-apres, de Jean le Bouteiller mort sans estre marié, & de Raoul le Bouteiller Chanoine d'Orleans l'an 1314.

Guillaume le Bouteiller de Senlis 1. du nom, Seigneur d'Ermenouille, de Montespilloüier, de Lory & des Ruées, espousa auant l'an 1290. Ieanne de la Chapelle, fille de Geofroy de la Chapelle Cheualier, & laissa de son mariage Guy le Bouteiller de Senlis 2. du nom, S. d'Ermenouille qui suit, Geofroy le Bouteiller Chancelier & Chanoine de Chartres, & de la Sainte Chapelle de Paris, premier Chapelain du Roy, qui mourut le 12. Iuillet de l'an 1377. ainsi que porte son Epitaphe, qui se void dans la Chapelle de Saint Michel en l'Eglise des Chartreux de Paris, où il fut enterré, Isabeau & Marguerite le Bouteiller mortes sans alliance.

Guy le Bouteiller de Senlis 2. du nom, S. d'Ermenouille, de Lory & des Ruées, succeda à la terre de Montespilloüier par la mort d'Adam le Bouteiller son oncle, auquel la iouissance en auoit esté laissée pendant sa vie, & fut marié avec Blanche de Chauuigny, fille & sœur de Christophle & de Jean de Chauuigny, Seigneurs de Leuroux, de Saint Chartier, & de Neuuy-Palioux en Berry : Il vendit avec elle & de son consentement au Chapitre de Chartres au mois de Fevrier de l'an 1329. la Seigneurie de Saint George sur l'Eure, & mourut auant l'an 1350. laissant de son mariage Guy le Bouteiller de Senlis 3. du nom qui suit, Guillaume le Bouteiller de Senlis, S. de Saint Chartier, qui continua la posterité, Marie le Bouteiller mariée avec Renaud de Saint Maard, Seigneur de Vinüeil & de Bertecourt, & apres à Oger 2. d'Anglure, S. de Chemisy. Ieanne le Bouteiller alliée 1. à Guillaume de Coucy, & la seconde à Nicolas Bracque, Seigneur de Chastillon sur Loing, & de Saint Maurice sur l'Aueron ; & Raoul le Bouteiller, Seigneur de Montespilloüier, rendit plusieurs signalés seruices au Roy Jean, pendant la guerre qu'il eut avec les

Anglois, & mourut combatant pour son service à la bataille de Poitiers l'an 1356. laissant de son mariage avec Marguerite de Courtenay, fille de Pierre, S. de la Ferté-Loupiere, & de Marguerite d'Arrablay, vne fille nommée Jeanne le Bouteiller, Dame de la Ferté-Loupiere, d'Arrablay &c. qui épousa auant le troisiéme Decembre de l'an 1364. Erard de Thianges Cheualier, Seigneur de Maroles sur Seine.

Guy le Bouteiller de Senlis, 3. du nom, S. d'Ermenouille & de Lerroux, prit alliance avec Marie de Chercemont, de laquelle il n'eust qu'une fille nommée Blanche le Bouteiller, mariée à Philbert de l'Espinace, ensuite à Imbaut S. du Peschin, & en 3. nopces l'an 1376. à Godefroy de Bologne, S. de Montgascon, troisiéme fils de Robert 7. du nom, Comte d'Auvergne & de Bologne, & de Marie de Flandres sa 2. femme.

Seigneurs
de Moncy
& de Saint
Chartier.

* Vol. 4.
chap. 11.

Guillaume le Bouteiller de Senlis, 2. Seigneur de Saint Chartier & de Villedieu, fils puisné de Guy 2. S. d'Ermenouille, & de Blanche de Chauigny, espousa Jeanne de Meudon, & en eut Guillaume 3. le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Saint Chartier, Saintines, Moncy, &c. Seneschal & Capitaine d'Angoulesme, honoré par Froissart * du titre de *gentil Cheualier*: Il fut estably par le Roy Charles VI. Seneschal de Limosin & d'Auvergne, lequel en cette qualité l'enuoya l'an 1398. dans le Perigord avec Jean le Maingre dit Bouciquault, Marechal de France, pour reprimer l'audace & la rebellion du Comte Archambaud. Il mourut l'an 1420. & laissa de Marie de Sermoises sa femme deux fils, qui furent Charles le Bouteiller de Senlis, S. de Saint Chartier, &c. mentionné cy-apres, & Guillaume le Bouteiller de Senlis, qui fut donné en ostage aux Anglois avec Jean d'Orleans Comte d'Angoulesme, estant desja sur l'âge; quand il reuint d'Angleterre, il ne voulut point se marier; ains passa le reste de sa vie au service de Charles Duc d'Orleans, qui le fit son Conseiller & Chambellan: enfin il mourut fort vieil & sans lignée le 20. Aoust 1461. ayant élu sa sepulture au Cimetiere des Innocens à Paris, où l'on voit encore à present cét Epitaphe grauée sur vne Croix *

Prés l'O. avec ces Armoiries, en ces mots: *Cy gist noble homme Guillaume le Bouteiller Escuyer, en son viuant Seigneur de Saint Chartier, de Montspilloier, de Brassense, de Moncy le Vieuf, de Moncy le Neuf-*

de Vinueil, qui trépassa le 20. d'Aoust 1461. Priez Dieu & Nostre-Dame qu'il fasse mercy à son ame ; Et plus bas est aussi escrit ce qui ensuit, Les Armes dudit le Bouteiller cy-dessus grauées, sont les Armes des Comtes de Senlis, dont ledit Bouteiller estoit descenda.

Charles le Bouteiller de Senlis, S. de Saint Chartier, &c. perdit la vie à la bataille de Baugé l'an 1421. avec Guerin de Fontaines, Jean de Passauant, Jean de Bresle, & autres Gentilshommes qualifiés par Monstrelet * du titre de vaillans Cheualiers ; Il laissa vn fils appellé Jean le Bouteiller de Senlis Escuyer, S. de Vinueil, qui épousa Magdelaine de Mouiy, Dame de Messy, fille de Jean dit Galehaut * Sieur de Messy, Seneschal de Vermandois, & de Marie de Villebeon, & mourut l'an 1456. Leurs enfans furent Jean le Bouteiller de Senlis 2. du nom, S. de Moncy qui suit, & Ieanne le Bouteiller, qui porta en mariage à Jean de Vaux les Seigneuries de Saintines, du Plessier, Boulancy &c. l'an 1468.

* Vol. 1.
chap. 239.

* Appellé
Guillaume
par aucuns

Jean le Bouteiller de Senlis 2. du nom, S. de Moncy, de Messy, &c. Cheualier du Guet à Paris, épousa le 11. d'Aoust de l'année 1477. Oudette de Harlay, fille de Jean de Harlay, S. de Grandvilliers, & de Louïse Luillier, & mourut l'an 1511. laissant de son mariage Jean le Bouteiller 3. du nom, S. de Moncy qui suit, Charles le Bouteiller Ecclesiastique, mort l'an 1545. Gerard le Bouteiller, S. de Bouigny, qui a donné origine aux Seigneurs de Bouigny & de Rancieres en Lorraine, dont la posterité sera déduite cy-apres; Guillaume le Bouteiller nommé dans vn Acte de l'année 1511. avec ses freres, mourut peu apres ; Jean le Bouteiller, Cheualier de l'Ordre de S. Jean de Hierusalem, & François le Bouteiller, femme de Guignardin dit Landre-Fay, Escuyer.

Jean le Bouteiller 3. du nom Escuyer, S. de Moncy-le Vieil, de Moncy-le Neuf, &c. mort l'an 1547. fut marié avec Perrette d'Annoy, de laquelle il eut trois fils & deux filles, sçauoir Jean le Bouteiller 4. du nom, S. de Moncy qui suit, Charles le Bouteiller, S. de Moncy en partie, épousa Ieanne de Begeon, & mourut l'an 1561. laissant vne seule fille nommée Guillemette le Bouteiller, decedée sans posterité, Antoine le Bouteiller Escuyer, S. de Biset, mourut sans enfans l'an 1552. François le Bouteiller fut Religieuse au Prieuré de Fontaines, Diocèse de Meaux, de l'Ordre de Fontevraut, & Ieanne le Bouteiller fut Religieuse à

l'Abbaye de Moncel, près le Pont Sainte Maixence.

Iean le Bouteiller 4. du nom, S. de Moncy le Neuf, &c. mort l'an 1584. auoit épousé Antoinette de Piedefer, de laquelle il eut deux fils & trois filles, à sçauoir Philippes le Bouteiller, S. de Moncy qui suit, Charles le Bouteiller, Seigneur de Vineuil, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Gouverneur du Chasteau de Dammartin, fut marié trois fois; la 1. l'an 1587. avec Anne le Blanc-Baston, Dame de Peltot au Pais de Caux, dont il eut vn fils qui mourut au berceau; la 2. l'an 1594. avec Ieanne Dauuet, fille de Pierre, S. des Marests, & de Marthe de Saint Simon; & en 3. nopces avec Anne de la Riuiere, desquelles il n'a point laissé de posterité; Catherine le Bouteiller eut pour mary Philippes, S. de Villequerville, la Londe, &c. Claude le Bouteiller fut Religieuse à l'Hostel Dieu de Pontoise, & Antoinette le Bouteiller épousa Florent de Calonne.

Philippes le Bouteiller de Senlis, S. de Moncy-le Vieil, &c. mort l'an 1627. fut marié deux fois, la 1. à Marie Briçonnet, & la 2. avec Anne Dauuet, fille de Iean, S. de Rieux, & de Charlotte Luillier; du 1. lit nâquit Catherine le Bouteiller de Senlis, premiere femme de Philippes de Bethune, Comte de Selles & de Charros, Cheualier des Ordres du Roy, & son Ambassadeur à Rome, & mere d'Hypolite de Bethune, Comte de Selles dit le Comte de Bethune, Cheualier des Ordres du Roy, de Henry de Bethune Archeuesque de Bourdeaux, de Louïs de Bethune, Comte de Charros, Cheualier des Ordres du Roy, Capitaine de ses Gardes du Corps, & Gouverneur de Calais, & de Marie de Bethune, 1. femme de François-Annibal d'Estrées, Marechal de France, &c. du 2. lit sortirent Iean le Bouteiller, 5. du nom, Comte de Moncy qui suit, & Philippes le Bouteiller, Abbé de Sainte Marie de Sallens, mort âgé seulement de 19. ans.

Iean le Bouteiller de Senlis 5. du nom, Comte de Moncy, &c. épousa l'an 1620. Isabelle de Prunelé, fille de Charles de Prunelé, Baron d'Esneual, forty d'une noble & ancienne Maison; de cette alliance sont issus Philippes le Bouteiller, mort l'an 1636. âgé d'unze ans; Charles & Henry morts en bas-âge, Armand le Bouteiller, deux fils appellés François morts au berceau, François le Bouteiller viuant à present, né le 18. de May 1643. & Marie le Bouteiller,

Bouteiller, veufve de Charles de Brichanteau, Marquis de Nangis.

Girard le Bouteiller, grand Senefchal de Lorraine, troisieme
 fils de Iean le Bouteiller 2. du nom, Seigneur de Moncy-le Vieil, &
 d'Oudette de Harlay, prit alliance avec Barbe de Houffe, Dame de
 Bouigny & de Ransieres en Lorraine, à l'occasion de quoy il s'ha-
 bitua en Lorraine; leurs enfans furent Chrestien le Bouteiller mort
 sans lignée; Daniel le Bouteiller, S. de Ransieres, continua la poste-
 rité, Charles le Bouteiller S. de Bouigny, ne laissa point d'enfans,
 N... le Bouteiller, femme du Seigneur de Ludre, N... le Bouteiller
 mariée au Seigneur de Remenecourt, & Antoinette le Bouteiller.

Seign. de
 Bouigny &
 de Ransie-
 res.

Daniel le Bouteiller S. de Ransieres, épousa N... du Ludre, de
 laquelle il eut Paul le Bouteiller qui suit, & Chrestien S. de
 Ransieres mort sans enfans.

Paul le Bouteiller S. de Ransieres, de Bron & de Vaux, se ma-
 ria avec Antoinette de Haraucourt, Dame de Manieres; de cette
 alliance sont issus Iean le Bouteiller mort ieune, Henry le Bou-
 teiller, S. de Vinueil, Charles le Bouteiller tué à Saluces âgé de
 20. ans, Antoinette le Bouteiller mariée à François des Armoises
 S. d'Aunoy, Catherine le Bouteiller alliée à François de Pont,
 S. de Renepont, Eue dite Claire le Bouteiller, conjointe à Char-
 les de Seneuoy, S. dudit lieu; Anne le Bouteiller, femme de
 François de Broné, S. de Broncourt, Agnés le Bouteiller Reli-
 gieuse à Metz, & Pauline le Bouteiller morte en ieunesse.

Adam le Bouteiller, Seigneur de Montespilloüier, de Coye &
 de Noisy près Beaumont, Chambellan du Roy Philippes le Bel,
 troisieme fils de Raoul le Bouteiller-de Senlis 2. du nom, S. de
 d'Ermenouille, de Montespilloüier, &c. & de Marguerite de
 l'Isle-Adam, fut pere de Guy le Bouteiller Escuyer, mort sans
 enfans de Guillemette de Ruilly, fille d'Oudard de Ruilly Che-
 valier, d'Amaury le Bouteiller, S. de Coye & de Noisy près
 Beaumont, mort sans lignée l'an 1346. d'Adam le Bouteiller,
 S. de Noisy, qui continua la lignée, d'Ansel le Bouteiller, S. d'Or-
 uille, qui laissa posterité, laquelle se verra cy-apres; de Iean le
 Bouteiller Escuyer, marié à Marguerite de Machaut, dont des
 enfans, de Jacqueline le Bouteiller, femme de Iean du Chastel,
 S. de Vienne en Brie; & de Ieanne le Bouteiller, mariée 1. à Pier-
 re de Machaut, Escuyer du Roy Charles le Bel, puis à Louis

Seigneurs
 de Montef-
 pillouier &
 de Noisy.

de Beaumont, S. de Sainte Geneuiefve.

Adam le Bouteiller, S. de Noisy près Beaumont, & de la Grange-le Roy, épousa Ieanne du Chastel, Dame du Coudray, de laquelle il eut Iean le Bouteiller muet de naissance, qui viuoit encore l'an 1395. & Isabeau le Bouteiller mariée 1. à Gaucher du Chastel, S. de Malicorne, 2. à Pierre de Villaines Cheualier, fils aîné de Pierre de Villaines dit le Begue.

Seigneurs d'Oruille. Anseau le Bouteiller, S. d'Oruille 1. du nom, qualifié Valet Tranchant du Roy Philippes de Valois, par lettres du 14. Octobre 1342. fils puisné d'Adam le Bouteiller, S. de Montespilloüier, de Coye & de Noisy, fut pere d'Anseau le Bouteiller 2. du nom, S. d'Oruille, Escuyer d'Escurie de Charles Duc d'Orleans, qui épousa Nicole de l'Hospital, fille de Iean de l'Hospital, & de Ieanne Braque Dame de Choisy; deux sortirent Iean le Bouteiller, S. d'Oruille, viuant l'an 1445. & N.... le Bouteiller, mariée l'an 1411. à Philippes Ridel Escuyer.

Seigneurs de Brasseuse. Neuelon de Senlis, dit le Bouteiller, S. de Brasseuse, quatrième fils de Guy de Senlis 3. du nom, S. de Chantilly, de Brasseuse, &c. & de Marguerite de Clermont, Dame en partie de Luzarches, laissa d'Alix sa femme Guillaume le Bouteiller, S. de Brasseuse qui suit, & Agnés le Bouteiller, femme de Raoul, S. de Franconuille.

Guillaume le Bouteiller 1. du nom, S. de Brasseuse en 1221. espousa premierement vne Dame appelée Beatrix, & reprit vne seconde alliance avec Isabeau de Braibant, fille de Milon de Braibant, S. du Plessis; du 1. lit sortirent deux fils, à sçauoir Guillaume le Bouteiller 2. du nom, mentionné cy-apres, & Iean le Bouteiller, mary de Ieanne de Chaumont, suiuit Charles de France, Comte d'Anjou, au Royaume de Sicile, duquel il fut créé par luy grand Marechal. Guillaume le Bouteiller 2. du nom, S. de Brasseuse, laissa pour heritiere N.... le Bouteiller sa fille, femme de Guy de Nery, S. de Saintines, & mere de Ieanne de Mery, Dame de Saintines, & Brasseuse mariée à Pierre S. de Cugnieres.

Seigneurs de Villepeinte & de Charenton. Hugues de Senlis, surnommé le Loup 1. du nom, Seigneur de Villepeinte & de Charenton, troisième fils de Guillaume de Senlis 1. du nom, surnommé le Loup, S. de Chantilly, d'Ermenonville, de Villepeinte & de Bray sur-Onette, Bouteiller de France

& d'Adelue, retint le surnom de Loup, qu'il laissa à sa posterité; de luy & d'Apoline sa femme, sortirent Hugues 2. de Senlis dit le Loup, S. de Villepeinte qui suit, & Renée le Loup est mentionnée dans vne Charte de l'Abbaye de Saint Denys.

Hugues de Senlis dit le Loup 2. du nom, S. de Villepeinte & de Charenton, épousa premierement Ieanne la Pie, & en 2. nopces il se remaria avec vne Dame appellée Marie, & mourut auant l'an 1248. du 1. lit nâquit Eustache le Loup, femme de Philippes de Noency; du 2. lit il eut Guy le Loup, S. de Villepeinte qui suit, Guillaume le Loup marié avec vne Dame appellée Agnés, & d'Adeline ou Adelaïs le Loup, femme du Seigneur de Thieux.

Guy le Loup, S. de Villepeinte & de Charenton, fut marié avec Iabeau de Pomponne, qui se trouue nommée dans vn Acte de l'an 1253. de cette alliance sortirent vn fils & deux filles, sçauoir Hugues le Loup 3. du nom, S. de Villepeinte, qui vendit avec Perronelle, dite Comtesse sa femme, à l'Abbé & aux Religieux de S. Denys, tous les bois, cens, champarts, fiefs, & autres reuenus qu'il possédoit à Villepeinte, & tous les droits nouveaux du fief de Guy de Senlis, S. d'Ermenouille, Marguerite le Loup épousa Renaud de Pomponne Cheualier, & Adelue le Loup fut Religieuse en l'Abbaye d'Hyere, fondée par Estienne de Senlis, Euesque de Paris, oncle de Hugues de Senlis dit le Loup, S. de Villepeinte son bisayeul.

Simon de Senlis, troisiéme fils de Landry de Senlis 1. du nom, Comtes de S. de Chantilly & d'Ermengarde, estant passé en Angleterre, le Hunting- Roy Guillaume le Conquerant luy voulut faire épouser Iudith tin & de sa niepce, fille de Mahaut, Comtesse d'Aumale, sa sœur vterine, Northam- veufve de *Vualeue*, Comte de Huntington & de Northampton, pton. qui le refusa à cause qu'il estoit boiteux, ainsi que remarque Ingulphe, Abbé de Croëland, qui adjouste en l'Histoire de la fondation de son Abbaye, que le Roy irrité contre-elle de ce refus, la priua de ces deux Comtés, qu'il donna à Simon de Senlis, & le maria auant l'an mil cent avec Mahaut, fille aînée de la Comtesse, Orderic, & de *Vualeue*: Selon le mesme Auteur, Simon fit bastir le Chateau de Northampton, & le Monastere de Saint André, & Vitalis, liu. 4. estant decedé auant la Comtesse Mahaut sa femme, elle se re-

maria avec Dauid Roy d'Escoffe, & fut ayeule de Malcolme 4. & de Guillaume I. successiuelement Roys d'Escoffe, & mere de Simon de Senlis 2. du nom, Comte de Huntington, mentionné cy-apres, de Vualeue de Senlis, Abbé de Melrose, & de Mahaut de Senlis, mariée à Robert, Seigneur de Vuodhamuater & Dunmon.

Simon de Senlis 2. du nom, Comte de Huntington & de Northampton, suiuit le party d'Estienne Roy d'Angleterre, contre la Reyne Mahaut & Henry 2. son fils; il mourut l'an 1151. & laissa d'Isabeau de Beaumont sa femme, fille de Robert I. du nom, Comte de Leycestre & d'Amicie de Nortuic, Simon de Senlis 3. du nom, Comte de Huntington & de Northampton, qui mourut sans enfans d'Alix de Gand, Comtesse de Lincolme sa femme l'an 1184.

MAISON DE BRANCAS.

LA Maison de Brancas, l'une des plus illustres & anciennes du Royaume de Naples, a produit plusieurs grands Personnes, & donné à l'Eglise des Cardinaux, Archeuesques de Tarente & de Cosenze, Renaud *Brancaccio* fut créé Cardinal par le Pape Urbain VI. l'an 1385. & estably Gouverneur de la Campagne de Rome par Iean XXIII. Pape, appellé Balthasar Cossa: Il ferma le Concile de Constance, congediant l'Assemblée avec ces mots, *Domini ite in pace*; Louis Brancaccio, fort sçauant en la Iurisprudence, fut enuoyé par Innocent VII. en qualité de Nonce vers Ladislas, Roy de Naples, & fut créé Cardinal l'an 1408. par Gregoire XII. Nicolas Brancaccio Cardinal, *assista au Concile de Pise, & moyenna la Paix entre Iean XXIII. & le Roy Ladislas; Thomas Brancaccio créé Cardinal l'an 1411. se trouua au Concile de Constance, où il donna sa voix pour l'élection de Martin V. & mourut à Rome l'an 1427. & Marie de Brancas, Archeuesque de Viterbe, fut créé Cardinal par Urbain VIII. l'an 1633. *Alexandre Brancaccio*, Cheualier dit *Imbriac*, Mareschal du Royaume de Sicile, & de la Principauté d'Achaye, Conseiller d'Etat de Marie de Bourbon, femme de Robert d'Anjou, Prince de Tarente, & Empereur titulaire de Constantinople, viuoit

Monfieur
Aubery,
hist. des
Cardinaux

* Monfieur
de Sponde,
hist. Eccl.
1412.

l'an 1364. sa Maison s'est diuisée au Royaume de Naples en plusieurs branches ; sçauoir en *Brancacci-Imbriachi*, *Brancacci-del Vescou*, *Brancacci-del Gliuolo*, & *Brancacci-del Cardinale*.

Buffile de Brancas, Marechal du Pape Clement, s'attacha aux interests de la Couronne de France, & suiuit le party de Louïs I. du nom, Duc d'Anjou, Roy de Sicile; & apres sa mort il deuint pensionnaire de Philippes de France, Duc de Bourgogne, à raison de quatre cens francs par année; Il establit sa demeure en Prouence enuiron l'an 1384. où il épousa Marguerite de Amorosis, de laquelle il eut Nicolas de Brancas Cardinal, mentionné cy-dessus, Barthelemy de Brancas qui suit, Jean de Brancas laissa posterité, laquelle sera déduite cy-apres, & Angelique de Brancas épousa Raimond de Forcalquier, Baron de Cereste. Barthelemy de Brancas, S. de Maubec, prit alliance avec Marie de Forcalquier, sœur de Raimond de Forcalquier, Baron de Cereste, & en eut Gaucher de Brancas 1. du nom, qui fut Baron de Cereste, par donation de Raimond son oncle, lequel l'obligea au nom & aux Armes de Forcalquier; sa femme fut N.... de Villeneuve-Trans, de laquelle il eut vn fils appelé aussi Gaucher de Brancas 2. du nom, Baron de Cereste, marié à Isabeau d'Agout-de Sault, dont nâquirent Gaspard, Baron de Cereste qui suit, André de Brancas, S. de Beaumont, mort sans lignée, & Emond ou Animond de Brancas, Baron d'Oise, qui a fait la branche de Villars. Gaspard de Brancas, Baron de Cereste, épousa Françoisse d'Ancezune, de laquelle il eut Jean de Brancas, Baron de Cereste, qui laissa de Camille Grimaldi sa femme, Henry de Brancas, Baron de Cereste, marié à Renée d'Oraison, dont il eut Honoré de Brancas qui suit, François de Brancas, S. de Vitrolles, mary d'Helene d'Eymont, Toussaincts de Brancas, S. du Castellet, Anne de Brancas mariée à Henry Porcellet, Marquis d'Urbaye, & Marguerite de Brancas alliée à Sextius d'Escalin, Baron de Bras; Honoré de Brancas, Baron de Cereste, a épousé premierement Marie Adhemar-de Monteil-de Grignan, dont il a eu Henry de Brancas, & a pris vne seconde alliance avec Françoisse de Cambi-Dorsan, qui l'a rendu pere de Paul-Ioseph de Brancas, Comte de Forcalquier, & de Gabrielle-Marie de Brancas dite Mademoiselle de Cereste.

Nostradamus, hist. de Prouence, 4. Partie. Extrait des Registres de la Chambre des Comptes.

Barons de Cereste.

Ducs de
Villars.

Emond ou Animond de Brancas, Baron d'Oise, frere puisné de Gaspard, Baron de Cereste, épousa Catherine de Ioyeuse, sœur de Guillaume, Vicomte de Ioyeuse, Marechal de France, &c. & en eut trois fils, Gaspard Baron d'Oise l'aîné, mourut sans enfans; le second appellé André de Brancas, Gouverneur du Havre de Grace & de Roüen, apres auoir soustenu pour la ligue le siege de Roüen, avec toute la valeur possible, contre le Roy Henry le Grand; remit depuis cette Place en l'obeissance de ce Prince, qui le nomma Admiral de France, & fut tué en vn rencontre en Picardie contre l'Espagnol l'an 1595. & Georges de Brancas son frere, Duc de Villars, & Gouverneur du Havre de Grace, a laissé de Iulienne-Hypolite d'Estrées sa femme, sœur de François-Annibal d'Estrées, Marquis de Cœuures, Comte de Nantueil, Marechal de France &c. Louis-François de Brancas, Duc de Villars qui suit, Charles Comte de Brancas, mentionné cy-apres; Marie de Brancas, femme de Henry de Castellane, Marquis d'Ampus, & Magdelaine de Brancas Religieuse Ursuline; Louis-François de Brancas, Duc de Villars, a épousé premierement N.... de Lenoncourt, fille de Ioachim de Lenoncourt, S. de Marolles, Gouverneur de Thionville, de laquelle il n'a point eu d'enfans, & a repris vne seconde alliance au mois d'Avril 1662. avec Magdelaine Girard, sœur d'Antoine Girard, Procureur General de la Chambre des Comptes de Paris, & fille de Louis Girard, aussi Procureur General de ladite Chambre.

Charles de Brancas dit le Comte de Brancas, Cheualier d'honneur de la Reyne Mere du Roy, a pris alliance avec Susanne Garnier, veufve du Marquis d'Isigny, & fille du Sieur Garnier, Tresorier des Parties Casuelles; d'eux sont nées Françoisse de Brancas, & Marie de Brancas.

Brancas
d'Auignon.

Iean de Brancas, troisiéme fils de Buffile de Brancas, fut pere de Nicolas de Brancas, Euesque de Marseille 1445. de Buffile Cheualier de Louis 3. Duc d'Anjou, Roy de Sicile, de François mort au berceau, & de Iean Baptiste de Brancas, premier Escuyer de Louis 3. Duc d'Anjou, qui laissâ vn fils appellé Nicolas, duquel sortirent Pierre & Iules de Brancas, morts sans enfans, & Charles de Brancas, pere de Pompée de Brancas puisné, & de Charles de Brancas, aujourd'huy viuant en Auignon.

MAISON DE BRICHANTEAU.

LA Maison de Brichanteau tire son nom d'un fief en Beauſſe, mouuant de la terre de Villiers-le Morhier près Maintenon, appellé Brichantel, dans les Aueux qui en ont eſté rendus; Iean de Brichantel Eſcuyer, S. dudit lieu, viuoit avec Damoiſelle Mabile ſa femme l'an 1331. ainſi qu'on apprend d'un Contract de vente paſſé ſous le ſcel de la Vicomté de Chateau-neuf, le Lundy auant la Saint Barnabé, en faueur de Martin le Breton, Bourgeois de Senonches, pour raiſon de la Meſtaire de Langle, ſciſe en la Parroiſſe d'Arnelles, tenuë en fief du Roy.

Iean de Brichantel 2. du nom Eſcuyer, S. de Brichantel leur fils, rendit adueu de ſa terre à Meſſire Philippes le Morhier Cheualier, S. de Villiers, le 1. de Septembre 1362. ſcellé d'Armes à ſix beſans; Il ſeruit dans la Compagnie de Genſd'armes de l'Eueſque de Beauuais l'an 1386. & fut receu à Amiens le 11. Septembre de ladite année, comme enſeigne vn titre de la Chambre des Comptes; * dudit Iean de Brichantel nâquit Robert de Brichantel Eſcuyer, qui rendit Aueu de ſa terre de Brichantel le Vendredy 6. de Nouembre 1386. à Eſtienne le Morhier Cheualier; il laiffa vn fils nommé Charles, S. de Brichantel ou Brichanteau, des Granges, &c. duquel vint Louïs S. de Brichanteau, qui épouſa Marie de Veres, fille vnique & heritiere de Iean de Veres, S. de Beauuais-Nangis, la Croix en Brie, &c. remariée en ſecondes nopces à François d'Anglure, Vicomte d'Eſtauges; de leur mariage nâquit Nicolas de Brichanteau, S. de Beauuais-Nangis qui ſuit, Creſpin de Brichanteau Eueſque de Senlis, Geofroy Cheualier de Malthe, Marie femme de Louïs de Billy, S. de Prunay-le Gilon, Gouverneur de Guiſe, & Geneuiefue Religiouſe au Moncel.

Nicolas de Brichanteau, S. de Beauuais-Nangis, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Capitaine de 50. hommes d'armes, eſtoit également ſage & vaillant, il entendoit la guerre, & auoit avec cela toutes les parties neceſſaires à vn homme de Cour; il fut bleſſé à mort à la bataille de Dreux; il auoit épouſé Ieanne d'Aguerre, fille de Iean Baron de Vienne, & tante de Chreſtienne

* Commu-
niqué par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

* Commu-
niqué par
Monsieur
d'Herou-
ual.

Monsieur
le Labou-
reur en ces
addit. aux
mem. de
Caſtelnau.

d'Aguerre, mere du Marechal de Crequy, & fut pere d'Antoine de Brichanteau qui fuit, de Marie femme de Claude de Baufremont, Baron de Senecey, & de Françoise de Brichanteau, qui a laiffé entr'autres enfans de Louis de l'Hospital S. de Vitry, les Marefchaux de Vitry & de l'Hospital.

Antoine de Brichanteau, Marquis de Nangis, Cheualier des Ordres du Roy, Colonel du Regiment des Gardes, époufa Antoinette de la Rochefoucault, Dame de Linieres, fille puisnée & heritiere de Charles S. de Barbezieux, de Linieres &c. & de Françoise Chabot, fille de l'Admiral. Leurs enfans furent Nicolas Marquis de Nangis, Benjamin Abbé de Sainte Geneuiefue de Paris, & de Barbeau, Euefque & Duc de Laon, Pair de France; Philippes de Brinchanteau, Baron de Linieres, qui de Claude de Meaux Boisboudran, ne laiffa qu'une fille appellée Françoise-Marie de Brichanteau, morte fans alliance. François de Brichanteau, S. de Gurcy, a fait la branche des Seigneurs de Gurcy; Philbert Abbé de S. Vincent, puis Euefque de Laon: Charles Cheualier de Malthe; Antoine Abbé de Barbeau, Alphonse Cheualier de Malthe, tué comme fon frere au feruice de la Religion; Antoinette Dame de la Rocheaimon, & Lucie de Brichanteau, femme de Claude Renier, Baron de Guerchy, neveu du grand Prieur de France, & petit fils du S. de Guerchy, Cavalier de haute eftime, qui se fit renommer en la guerre des Huguenots.

Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis, Baron de Meilhan &c. Cheualier des Ordres du Roy, fut marié deux fois. Sa premiere femme fut Aimée-Françoise de Rochefort, fille de Jean S. de Croifette; & la seconde, de laquelle il n'eut point d'enfans, fut Catherine Hennequin, fille d'Antoine S. d'Affy; du 1. lit nâquirent François de Brichanteau, Marquis de Nangis, Marechal de Camp, tué au siege de Grauelines 1644. fans enfans de Marie de Bailleul, fille & fœur des Presidens de Bailleul: Charles 1. Abbé de Barbeau, depuis Marquis de Nangis, Mestres de Camp du Regiment de Picardie, auffi mort fans enfans de Marie le Bouteiller de Senlis, Anthoinette de Brichanteau, femme du Marquis d'Esco, & Alfonse de Brichanteau, Marquis de Nangis, Mestres de Camp du Regiment de Picardie, tué au feruice du

du Roy l'an 1658. a laissé vn fils posthume d'Anne Angelique d'Alongny sa femme, fille de Louis, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, Cheualier des Ordres du Roy, & de Marie Habert de Montmor.

Les Seigneurs de Saint Martin-de Nigesles prés Espernon, & de Pontéan, portans le nom & les Armes de Brichanteau, sont sortis d'un puisné de la Maison des Marquis de Nangis.

MAISON DV CAMBOVT.

JEAN Seigneur du Cambout, tint le party de Iean de Montfort, Monsieur
contre Charles de Blais, & eut pour femme Ieanne de Rohan, le Labou-
sœur d'Oliuier, S. du Gué de l'Isle; de leur mariage nâquit reur en la
Alain, S. du Cambout, marié à Ieanne de Tournemine, dont geneal. de
Estienne S. du Cambout, qui épousa l'an 1412. Catherine de la la Maisen
Motte, fille d'Alain S. de Vaucler, laquelle le rendit pere de de Budes,
Iean S. du Cambout, allié l'an 1444. avec Ieanne du Quelen,
fille de Iean du Quelen S. du Proutay; Il eut d'elle Iean S. du
Cambout, Maistre d'Hostel du Duc de Bretagne, qui prit pour
femme l'an 1480. Robine d'Analeuc; Alain S. du Cambout leur
fils, épousa l'an 1534. Iacqueline Madeuc, fille de Rolland S. du
Guemadeuc; de laquelle il eut René S. du Cambout, Grand
Maistre des Eaux & Forests de Bretagne, qui eut plusieurs enfans
de François Baye, fille de François, S. de Merionnec, & de
Ieanne Chauuin, Dame de Coislin, dont l'aisné fut François,
S. du Cambout qui suit, René du Cambout son frere, fut S. de
Chef-du Bois, Philippes du Cambout, S. de Blais, laissa lignée,
& Perrine du Cambout fut mariée à Mathurin de Mars, S. de
Sainte Agathe.

François, S. du Cambout & de Coislin, Baron de Pont- Seigneurs
Chasteau, par acquisition, Gouverneur des Ville & Chasteau de & Marquis
Nantes, mort le 12. Octobre 1625. âgé de 85. ans, auoit épousé de Coislin,
dés l'an 1566. Louïse du Pleffis-Richelieu, sœur aînée de Fran-
çois du Pleffis, S. de Richelieu, pere des Cardinaux de Lyon &
de Richelieu; leurs enfans furent Charles du Cambout, Baron
du Pont Chasteau qui suit, & Louis du Cambout S. de Beçay,
qui a laissé posterité; Charles du Cambout, S. dudit lieu, Baron

du Pont-Chasteau & de la Roche-Bernard, Marquis de Coislin, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Brest, & Lieutenant General pour le Roy en basse Bretagne, épousa premierement Philippes de Burges, fille de Charles S. de Seury en Lorraine, puis se remaria avec Lucrece de Quinquempoix, fille de Henry, Comte de Vignory; du 1. lit sont issus Cesar du Cambout, Marquis de Coislin, mentionné cy-apres; François du Cambout, Marquis de Pont-Chasteau, mort le 4. Mars 1658. Sebastien-Ioseph du Cambout, Abbé de Saint Gildas des Bois, la Vieuville, & Geneston, Marie du Cambout veufve sans enfans de Bernard de la Valette dit de Foix, Duc d'Espéron, Colonel de l'Infanterie Françoisé, Gouverneur de Guienne, &c. & Marguerite du Cambout mariée 1. à Antoine de l'Age, Duc de Puylaurens, 2. à Henry de Lorraine, Comte de Harcourt, grand Escuyer de France, &c.

Il estoit
âgé seulement de
28. ans.

Cesar du Cambout, Marquis de Coislin; Colonel General des Suisses & Grisons, Marechal de Camp, &c. fut tué au siege d'Aire l'an 1641. en la fleur de ses ans & de sa fortune; il laissa Magdelaine Segulier, fille de Pierre Segulier, Chancelier de France, veufve & mere d'Armand du Cambout, Marquis de Coislin qui suit, de Pierre du Cambout Abbé de S. Victor de Paris, Prieur d'Argenteuil, Conseiller & premier Aumosnier du Roy, & de Charles du Cambout, Cheualier de Malthe.

Armand du Cambout, Marquis de Coislin, Baron du Pont-Chasteau, &c. a épousé Magdelaine du Halgoet, fille vniue de Philippes du Halgoet, Seigneur de Kaergrech, dont il a eu Pierre du Cambout, Armand-Hierosme du Cambout, Dominique du Cambout, & Cesar-François du Cambout.

Louis du Cambout, Seigneur de Beçay, Gouverneur d'Oleron, fils puisné de François S. du Cambout, Baron du Pont-Chasteau, & de Louise du Plessis-Richelieu, fut marié deux fois; la premiere avec Gilberte du Puydufou, & la seconde avec Renée Arrel, Dame de Kermaker, du 1. lit nâquit Hierosme du Cambout, S. de Beçay, qui épousa Marie de Carcheil, Dame de Carcheil, Villeneuve, &c. de laquelle il eut François du Cambout, S. de Carcheil, mort sans auoir esté marié, & René du Cambout, S. de Carcheil & de Villeneuve, a pris alliance avec

Seigneurs
de Beçay &
Carcheil.

Ieanne Raoul, fille de Jacques Raoul, qui est mort Euesque de la Rochelle; leurs enfans sont Jacques du Cambout, Louis-Hierosme du Cambout, Guillaume du Cambout, N... & Anne du Cambout.

Philippe du Cambout, S. de Blais, troisieme fils de René, S. Seigneurs du Cambout, & de Françoise Baye, se maria avec Françoise du de Blais. Plessis, fille de Iean S. du Plessis en S. Dolay, Euesché de Nantes; de cette alliance sortirent Philippe du Cambout, S. de Valleron, Gouverneur de la Cheze, mort sans enfans de N... Bomier, N... du Cambout, S. du Plessis, Iean du Cambout, Cheualier de Malthe, & Suzanne du Cambout, femme de Pierre du Griffon, S. d'Argenteuil.

MAISON DE CHAMBES.

GVILLAVME, Seigneur de Chambes, fut pere de Iean S. de Chambes & de Villehonneur, & ayeul de Bernard de Chambes Cheualier, S. de Villehonneur, duquel & de Marie d'Estouteuille sa femme, nâquit entr'autres enfans Iean de Chambes Cheualier, S. de Montforeau, Gouverneur & Capitaine de la Rochelle, & d'Aigues-mortes, premier Maistre d'Hostel du Roy Charles VII. qui épousa par Contrat du 17. Mars 1445. Ieanne Chabot, fille puisnée de Thibaut Chabot 7. du nom, S. de la Greue, de Montcontour, de Montforeau &c. & de Brunissent d'Argenton; de cette alliance sortirent vn fils & 3. filles; sçauoir Iean de Chambes, S. de Montforeau qui suit, Ieanne de Chambes fut mariée à Iean de Polignac, S. de Rendan & de Beaumont; Nicoles de Chambes fut 2. femme de Louis S. d'Amboise, Vicomte de Thoiars, duquel estant demeurée veufve, elle se retira pour la seureté de sa personne vers Charles de France Duc de Berry & de Guyenne, dont elle fut aimée, & eut de luy 2. filles naturelles, sçauoir N... de Guyenne, Abbesse de Saint Pardoux en Perigord, & N. de Guyenne mariée l'an 1490. avec François de Voluyre, fils aîné de Iean S. de Ruffec, & Helene de Chambes, troisieme fille de Iean S. de Montforeau, porta en mariage l'an 1472. la Seigneurie d'Argenton en Poitou, à Philippe de Commines Cheualier, Conseiller & Chambellan du

Extrait des titres.

Roy, Capitaine des Ville & Chasteau de Chinon, Seneschal de Poitou, homme si fameux & renommé pour ses Memoires, dont la lecture est tres-vtile & necessaire à tous les Roys & Princes de la Terre, leur donnant de sages preceptes & de salutaires instructions pour leur conduite.

Iean de Chambes Cheualier, S. de Montforeau &c. Conseiller & Chambellan du Roy, Gouverneur de la Rochelle, & Ambassadeur à Constantinople, épousa Marie de Chasteaubrient, fille de René, Baron de Loigny, & en eut Philippes de Chambes qui suit, & Hypolite de Chambes, femme de Jacques d'Amboise, Baron d'Aubijoux.

Philippes de Chambes, Cheualier de l'Ordre du Roy, Baron de Montforeau, S. de la Greue, &c. espousa le 18. Ianuier 1530. Anne de Laual, fille de Gilles de Laual, S. de Louié, & de François de Maillé; de cette alliance sortirent N... de Chambes, femme du S. de Renoüard, Iean de Chambes, Baron de Montforeau, Cheualier de l'Ordre du Roy, qui se trouua aux batailles de Iarnac & de Montcontour, & assista au siege de la Rochelle. Il fut aussi l'un des Fauorys du Roy Charles IX. & mourut sans enfans, & Charles de Chambes Comte de Montforeau, S. du Lyon d'Angers & de la Greue, se trouua à toutes les batailles & à tous les sieges de son temps; l'an 1576. il épousa François de Maridor, fille d'Oliuier de Maridor S. de Vault, & d'Anne de Matignon, & en eut René de Chambes, Comte de Montforeau qui suit, Charles de Chambes, S. de la Freslonniere, marié avec la Dame de Maineuille, fille d'un President de Roüen, Catherine de Chambes, femme de Nicolas Taloiët, S. de Querseuant, François de Chambes, femme du Sieur de la Bressoliere en Normandie, Marguerite & Suzanne de Chambes.

René de Chambes, Comte de Montforeau, Marquis d'Avoir, épousa N... de Fortia; de leur mariage est né N... de Chambes, Comte de Montforeau, pere de deux filles à marier.

M. DE CLERMONT-D'ANJOU.

CETTE Maison de Clermont tire son nom du Bourg de Clermont en Anjou, qu'elle a possédée iusques à present d'aisné en aisné. Louis Seigneur de Clermont, fut fait Chevalier de l'Ordre du Croissant l'an 1448. lors de son Institution par le Roy René de Sicile, Duc d'Anjou: Il épousa Marie Malet dite de Grauille, fille de Jean Malet, S. de Grauille, de Montaignu, & de Marcouffis, & fut pere de René, S. de Clermont, & de Gallerande, marié deux fois: De sa premiere femme, qui fut Perrette, fille de Michel, S. d'Estouteuille, & de Marie Dame de la Rocheguyon, nâquirent Louis, S. de Clermont, mentionné cy-apres; René de Clermont, S. de S. Georges a donné origine aux Seigneurs de S. Georges & Marquis de Résnel; sa posterité sera traitée en son ordre: Auoyne de Clermont, femme de Jacques de Pelleué, S. de Cully & d'Aubigny, & Ieanne de Clermont, Abbessé de la Trinité de Poitiers; du second mariage de René, S. de Clermont, avec Ieanne de Thoulangeon, fille de Claude, Cheualier de la Toyson d'or, & de Guillemette de Vergy, sortirent François de Clermont, S. de Traues qui suit, Claude de Clermont dit de Thoulangeon, mentionné apres son frere, Christophle de Clermont, Abbé de la Corneille, René mort ieune, Ieanne femme de Jean de Coué S. de Fontenailles, Marthe Chanoinessé & Aumosniere de Remiremont, Catherine Religieuse à Bonlieu, & Renée Religieuse à Sainte Claire de Pont-à-Mousson: François de Clermont S. de Traues, épousa l'an 1527. Helene Gouffier, veufve de Louis de Vendosme, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois &c. & en eut Helene de Clermont, appelée la belle de Traues, fille d'honneur de la Reyne. Femme d'Antoine d'Aure dit de Grammont, S. de Grammont, & bisayeule d'Antoine, à present Duc de Grammont, Marechal de France, Cheualier des Ordres du Roy, Comte de Guiche & de Louuigner, Souuerain de Bida-che, Gouverneur de Nauarre & de Bearn, Mestre de Camp du Regiment des Gardes &c. Claude de Clermont dit de Thoulangeon, frere puisné de François, S. de Traues, n'eut aussi

Monsieur le Laboureur en ses addit. aux Mem. de Castelnau, liu. 6.

Seigneurs de Clermont & de Traues, marquis de Gallerade.

Messieurs de Sainte Marthe, hist gen. de la Maison de France, imprimée l'an 1628. liu. 28.

qu'une fille de Perronne de la Chambre sa femme, appelée Charlotte de Clermont & de Thoulangeon, morte sans enfans de ses trois marys, Jacques de Vienne, S. de Commarin, Theophile de Grammont, S. de Mucidan son cousin, & Claude de la Croix, Vicomte de Semome; & ce fut elle qui obligea le Comte de Grammont son heritier de joindre à son nom & à ses Armes ceux de Thoulangeon.

Louis S. de Clermont, fils aîné de René, S. de Clermont, & de Perrette d'Estouteville sa 1. femme, prit alliance avec Renée d'Amboise, Dame de Buffy & de Saxe-fontaine, par donation de Georges, Cardinal d'Amboise le ieune son frere, Archeuesque de Roüen, fille de Jean d'Amboise, S. de Buffy, & de Catherine de S. Belin; leurs enfans furent Georges 1. S. de Clermont qui suit; Louis de Clermont, S. de la Selle, mort sans hoirs; Jacques de Clermont; S. de Buffy, tige des Seigneurs de Buffy-d'Amboise, Jean de Clermont Abbé de Cerisay, & Jeanne de Clermont, Abbesse de Sainte Croix de Poitiers, morte l'an 1587.

Georges 1. S. de Clermont, Marquis de Gallerande, fut marié trois fois; la premiere à Perrenelle de Blanchefort, fille de François, S. de S. Ianurin; la 2. avec Anne d'Alegre, veufve d'Antoine du Prat, Baron de Nantoüillet, & la troisiéme fois avec Anne de Sauoye, fille de Claude, Comte de Tende, veufve de Jacques de Saluces, Comte de Cardé, & d'Antoine de Clermont, Marquis de Resnel; du 1. lit sortirent Georges 2. S. de Clermont qui suit, & Louise de Clermont, femme de Ioseph d'Oineau, S. de Sainte Souline.

Georges 2. S. de Clermont, Marquis de Gallerande, épousa Marie Clutin de Villeparisis, & en eut Henry, S. de Clermont qui suit, Marie de Clermont, femme de Jean-Antoine de Saint Simon, Baron de Courtaumer, Judith de Clermont alliée à Centurion de Pardieu, S. de Bouteville, Charlotte de Clermont, mariée 1. à Jean Chabot, S. de Sainte Aulaye, 2. à Georges d'Argenson, S. d'Auennes au Maine, & Elizabeth de Clermont conjointe l'an 1625. à Gelleon de Botzelaer & d'Asperen, Baron de Langueracq & du Saint Empire, Gouverneur de Louuestein, Ambassadeur en France pour les Estats de Holande, Gentilhomme du Pays de Gueldres.

Henry S. de Clermont, Marquis de Gallerande, épousa premierement Louïse de Polignac, fille de Gabriel S. de Saint Germain & de Lea Boutaut, & sœur paternelle d'Anne de Polignac, femme de Gaspard de Colligny, S. de Chastillon, Marechal de France, & prit vne seconde alliance avec Charlotte Hatte, fille de Pierre, S. de Saint Marc, Conseiller au Parlement, & de Claude de Bullion: Du premier lit sont sortis Henry, S. de Clermont, Marquis de Gallerande, né le 6. Iuin 1621. qui s'est rendu Catholique, Georges de Clermont, né le 14. Aoust 1622. Comte de Saint Aignan au Maine, marié avec N... Gaudon, fille de N... S. de la Ralliere, & Louïs de Clermont né l'an 1626.

Jacques de Clermont dit d'Amboise, troisieme fils de Louïs, S. de Clermont, & de Renée d'Amboise, fut Seigneur de Buffy & de Saxe-fontaine, en vertu de la donation du Cardinal d'Amboise son oncle, à la charge de porter son nom & ses Armes; de luy & de Catherine de Beauuau, Dame de Moigneuille sa femme, fille de René de Moigneuille, nâquirent Louïs de Clermont d'Amboise, S. de Buffy, aussi celebre pour sa valeur, que pour sa mort tragique, Georges de Clermont d'Amboise, S. de Buffy, mentionné cy apres, Hubert de Clermont, S. de Moigneuille, tué au siege d'Issoire sans alliance, Renée de Clermont, 2. femme de Iean de Montluc, S. de Balagny, Marechal de France, & Catherine de Clermont, femme d'Oliuier, S. de Chastellux.

Seigneurs
de Buffy-
d'Amboise

Dit le bra-
ue Buffy.

Georges de Clermont-d'Amboise, S. de Buffy & de Saxe-fontaine, laissa de Lucrece de Castelfan-nazard, fille de Iean, S. de Morley & d'Helene de Nancy, Charles S. de Buffy qui suit, & Helene de Clermont mariée à Henry de Quinquempoix, Comte de Vignorry.

Charles de Clermont-d'Amboise, S. de Buffy, de Saxe-fontaine, &c. Baron de Moigneuille, épousa par dispense Ieanne de Montluc-Balagny sa cousine germaine, laquelle apres sa mort arriüée l'an 1615. se remaria l'an 1621. à Henry de Mesmes, S. de Roissy, grand President au Parlement de Paris, donataire avec elle de la Baronnie de Moigneuille, qu'il fit eriger en Marquisat, & des terres de Maurup, Pargny &c. par la mort de Henry de Clermont-d'Amboise, S. de Buffy &c. fils vniue de Charles & de ladite

Ieanne de Montluc, tué en duel le 12 de May 1627. par le Comte des Chapelles, à la Place Royale.

Seigneurs
de Saint
Georges.

René de Clermont, S. de Saint Georges, second fils de René S. de Gallerande, & de Perrette d'Estouteuille, fut mariée deux fois; la premiere avec Phileberte de Goux dite de Rupt, veufve de Iean de Ray, S. de Pleurs, fille de Iean, Baron de Rupt, Souuerain de Delain &c. & de Catherine de Vienne, dont nâquit Thomas de Clermont, S. de Saint Georges, mentionné cy-aprés; sa seconde femme fut Françoisse d'Amboise, Marquisse de Resnel, fille de Iacques d'Amboise S. de Buffy, & d'Antoinette d'Amboise sa cousine, laquelle apres sa mort se remaria avec Charles de Croy, Comte de Portien, & en eut Antoine de Croy Prince de Portien, les enfans du 2. lit de René, S. de Saint Georges, furent Antoine de Clermont l'aisné, Marquis de Resnel, tige des Marquis de Resnel, Antoine le ieune qui suit, Anne de Clermont, femme d'Antoine de Bauffremont dit de Vienne, S. de Listenois, Marquis d'Arc en Barrois, Cheualier des Ordres du Roy, Adrienne de Clermont, Abbesse de S. Menoulph, & Françoisse de Clermont, Religieuse à Bourges. Antoine de Clermont le ieune, autrement appellé le Moyne de Buffy, se maria à Charlotte de Miremont, fille de Guillaume S. de Gueux, & de Ieanne d'Elps Dame de Loupy, dont il eut Iacques de Clermont-d'Amboise, & Françoisse de Clermont, femme d'Alexandre, S. de Beauieu.

Thomas de Clermont, S. de S. Georges, Baron de Rupt, Souuerain de Delain &c. fils aisné de René, S. de S. Georges, & de Phileberte de Goux dite de Rupt, épousa Ieanne de Periers, fille de Iacques, S. du Bouchet, & d'Ambroise de Maillé Brezé; d'eux nâquirent Hardouin de Clermont S. de S. Georges qui suit, & Ambroise de Clermont, femme d'Amaury de Saint Offange, S. de la Houffaye: Hardouin de Clermont S. de S. Georges, Baron de Rupt & d'Antigny, Souuerain de Delain, fut marié avec Ieanne de Harlay, successivement Dame d'honneur de la Duchesse de Sauoye, de la Reyne d'Angleterre, & Gouvernante de Mademoiselle, fille de Robert de Harlay, Baron de Monglat, & de Françoisse de Longue-iouë; leurs enfans sont François de Paule de Clermont, Marquis de Monglat, Cheualier des Ordres du

du Roy, cy-deuant grand Maistre de sa Garderobbe ; qui d'Elizabeth Huraut, Comtesse de Chiurny, qu'il épousa au mois de Fevrier 1645. a eu Louis de Clermont & trois filles, dont l'aînée est morte ; & Victor de Clermont, S. de S. Georges, Souuerain de Delain, & Baron de Rupt &c. en la Franche-Comté, non marié.

Antoine de Clermont-d'Amboise, Marquis de Resnel, fils aîné du second lit de René S. de S. Georges, signala sa valeur à la iournée de S. Denys 1567. Il se maria en premieres nopces à Jeanne de Longueiouë, Dame d'Yuerny, fille de Thibaut Maistre des Requestes, & de Magdelaine Briçonnet, & en secondes à Anne de Sauoye-Tende. Il eut de sa premiere femme Louis de Clermont-d'Amboise, Marquis de Resnel qui suit, & de la seconde Marthe de Clermont, femme de Balthazar Flotte de Montauban, Comte de la Roche en Dauphiné.

Louis de Clermont-d'Amboise, Marquis de Resnel, Gouverneur de Chaumont en Bassigny tué l'an 1615. a laissé veufve Anne l'Allemant sa femme, fille vniue & heritiere de Jean, S. de Marmaignes, & de Marie Luillier-de Boulancourt, & mere de Louis Marquis de Resnel qui suit, & de Jeanne de Clermont alliée l'an 1629. à Michel de Fayolles de Mellet, Baron de Neufuy en Perigord.

Louis de Clermont-d'Amboise, Marquis de Resnel, Gouverneur de Chaumont, Bailly de Bassigny, Mestre de Camp d'un Regiment, épousa l'an 1621. Diane de Pontallier, fille de Jean-Louis, Baron de Tallemey, & d'Anne de Vergy, & en a eu six fils & vne fille ; Bernard de Clermont-d'Amboise, Cleriadus, Louis, François, N... & N... & Magdelaine de Clermont-d'Amboise.

MAISON DE CREVANT.

Monseigneur Archembaud de Creuant est nommé entre les Cheualiers Bacheliers, qui furent en l'Ost de Vironfosse, sous Nosseigneurs les Marechaux de France l'an 1339. Il laissa trois fils, Hugues de Creuant S. de Bauché qui suit, Guillaume de

Extrait des titres de la Chambre des Cōptes

communi-
qués par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

Creuant Cheualier, seruit en Guyenne avec sa Compagnie de Gensd'armes en 1374. & 78. & rendit adueu pour plusieurs heritages sises à Boye, releuant du Duc de Berry, à cause de Mehun l'an 1379. & Oliuier de Creuant Escuyer, seruit aussi dans l'armée du Roy l'an 1375.

Hugues de Creuant Cheualier, S. de Bauché, épousa Ieanne de Montrocher, & en eut Louïs de Creuant, & Hugues de Creuant Escuyer, S. de Bauché, marié avec Michelle de Chastel-Chalon, dont Iean de Creuant S. de Bauché qui suit, Philippes de Creuant mentionné en vn acte de l'an 1442. Guillemette de Creuant, & Ieanne de Creuant.

Iean 1. de Creuant Cheualier, S. de Bauché, épousa l'an 1439. Catherine Bracher, fille de Jacques Bracher, S. de Peruse, & de Magdelaine de Sully; de cette alliance sortirent Iean 2. de Creuant Escuyer, S. de Bauché qui suit, Christophle de Creuant, Louïs de Creuant, Abbé de la Trinité de Vendôme, & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Jacques de Creuant S. de Cingé, duquel sont issus les Vicomtes de Brigueil Marquis de Humieres, & les Seigneurs de Cingé; sa posterité sera déduite cy-apres. Iean 1. de Creuant Escuyer, S. de Bauché, épousa Catherine de la Iaille, Dame de la Mothe; d'eux sortirent François de Creuant, S. de Bauché qui suit, Iean-Charles-Louïs, Abbé de Tiron, mort l'an 1549. Claude de Creuant, S. de la Mothe de Noastre, mentionné cy-apres, Marguerite, Anne, Antoinette & Isabeau de Creuant.

François de Creuant Cheualier, S. de Bauché, se maria avec Marguerite d'Archiac, fille d'Odet Escuyer, S. d'Auailles, & de Ieanne de Viuonne; de cette alliance sortirent deux fils, appellés François, Jacques, Paul, Guillaume, René Archembaud, Marguerite, Michelle, 2. filles appellées Françoises & Magdelaine de Creuant.

Claude de Creuant, S. de la Mothe de Noastre, fils puisné de Iean 2. S. de Bauché, s'allia avec Marguerite de Halluyn, qui le rendit pere de Gabrielle de Creuant, femme de François de la Grange Cheualier, S. de Montigny, Marechal de France, Gouverneur de Berry, & des Villes & Eueschez de Metz, Toul & Verdun; & de Leonor de Creuant, femme de Charles 2 Turpin, Comte de Crissé.

Jacques de Creuant Cheualier, S. de Cingé, cinquième fils de Jean I. de Creuant, S. de Bauché, épousa Isabeau de Salignac, de laquelle il eut François de Creuant, S. de Cingé qui suit, Claude de Creuant, & Jacques de Creuant; François de Creuant Cheualier, S. de Cingé &c. se maria avec Louise de Ronfard, & en eut Louis I. de Creuant, S. de Cingé, qui contracta mariage l'an 1561. avec Jacqueline de Reillac, fille de François de Reillac, Vicomte de Brigueil & de Merinville, & d'Anne de Mortemer; d'eux sortirent Louis 2. Vicomte de Brigueil qui suit; René de Creuant, S. de Cingé, mentionné cy-apres; François de Creuant, femme d'Imbert de Rochefort S. de Beauvais, & Magdelaine de Creuant, femme de Martin Fumée, S. des Roches Saint Quentin: Louis de Creuant, Vicomte de Brigueil, S. d'Azay &c. Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Compiègne & de Ham en Picardie, prit alliance avec Jacqueline de Humieres, sœur unique & heritiere de Charles, Marquis de Humieres, Cheualier des Ordres du Roy, Lieutenant General en Picardie, & Gouverneur de Compiègne, qui fut tué d'une mousquetade à la prise de Ham 1595. tous deux enfans de Jacques, Marquis de Humieres, Gouverneur de Peronne; du mariage de Louis 2. Vicomte de Brigueil, sortirent deux fils substitués aux nom & Armes de la Maison de Humieres; sçavoir Hercules de Creuant, Marquis de Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, tué au siege de Royan sans lignée, & Louis de Creuant, Marquis de Humieres, Gouverneur de Compiègne, épousa Isabelle Phelippeaux, fille de Raymond Phelippeaux, S. d'Herbault, Tresorier de l'Espagne, puis Secretaire des Commandemens de sa Majesté, & de Claude Gobelin; de leur mariage sont issus six fils & trois filles Religieuses; l'aîné des garçons appelé Louis de Creuant, Marquis d'Humieres, &c. Gouverneur de Bourbonnois & de la Ville de Compiègne, a épousé Louise-Antoinette-Therese de la Chastre, fille d'Edme de la Chastre, Comte de Nançay, Maistre de la Garde-robe du Roy, & Colonel des Suisses, dont il a vn fils & trois filles.

René de Creuant, S. de Cingé, fils puisné de Louis de Creuant S. de Cingé, & de Jacqueline de Reillac, Vicomtesse de Brigueil, épousa Gabrielle le Preuost, d'où sont issus le Seigneur

de Cingé, & le Marquis de Creuant son frere, marié à N...
d'Appeluoisin-la Chataigneraye, dont des enfans.

MAISON DE DAILLON.

IEAN Seigneur de la Ioubardiere & de la Turpiniere, épousa
Philippe de la Iumeliere, de la Maison de Montespédon, & en
eut entr'autres enfans Gilles, S. de Daillon, qui se maria avec Mar-
guerite de Montberon, dont nâquit Jean de Daillon, S. du Lude,
Chambellan & Fauory du Roy Louis XI. Capitaine de sa Porte,
& de cent Hommes d'armes, successiuement Gouverneur d'A-
lençon, & du Perche, Bailly de Coutantin en 1471. Gouverneur
de Dauphiné l'an 1474. de la Ville d'Arras & Comté d'Artois
l'an 1477. General des Armées de France en Roussillon, où il
prit Perpignan l'an 1473. & depuis en Picardie. Philippe de
Commines parle de luy en ces termes. *Monseigneur du Lude
estoit en grande autorité avec le Roy, luy estoit fort agreable en au-
cunes choses, aymoît fort son profit particulier, & il ne craignoit ia-
mais à abuser ny à tromper personne, aussi legerement croyoit & estoit
trompé bien souuent. Il auoit esté nourry avec le Roy en sa ieunesse,
il luy scauoit fort bien complaire, & estoit homme tres-plaisant.*
L'an 1459. il épousa Marie de Lual, fille de Guy S. de Louié, &
mourut de disenterie à Roussillon en Dauphiné 1480. ses enfans
furent Jacques de Daillon, S. du Lude qui suit; François de Dail-
lon, S. de la Crotte, Capitaine de cinquante lances, qui donna des
preuues de sa valeur aux batailles de S. Aubin-du Cormier l'an
1488. de Fornoüe l'an 1495. & de Rauenne l'an 1512. où il perdit la
vie, & Louise de Daillon fut mariée à André de Viuonne, Senef-
chal de Poitou, S. de la Chastaigneraye.

Jacques de Daillon, S. du Lude &c. Conseiller & Chambel-
lan des Roys Louis XII. & François I. Seneschal d'Anjou, &
Gouverneur de Fontarabie, fut assiegé par les Espagnols dans cette
Place l'an 1522. durant dix ou douze mois, où il fit si bien son deuoir
en ce siege, & supporta telle extremité, qu'il ne s'en estoit veu de
pareille de son temps: Sa mort arriua l'an 1532. De luy & de Magde-
laine d'Illiers sa femme, Dame d'Illiers, fille aisnée & heritiere
de Jean S. d'Illiers, & de Marguerite de Chourfes, sortirent vn

Extrait des
titres de la
Chambre
des Cōptes
comm. par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

Liu. 5. ch.
10. & 13.

Monsieur
le Labou-
reur liu. 7.
de ses ad-
dit. aux
mem. de
Castelnau.

Martin du
Bellay, liu.
1.

filz & deux filles, à sçauoir Iean de Daillon, premier Comte du Lude qui suit, Antoinette de Daillon mariée à Guy 16. Comte de Laual, & Anne de Daillon alliée à Louis Baron d'Estissac.

Iean de Daillon, premier Comte du Lude, Baron d'Illiers &c. Seneschal d'Anjou, Conseiller & Chambellan du Roy, Cheualier de son Ordre, Gouverneur de Poitou, la Rochelle & Pays d'Auniz, Lieutenant General en Guyenne, mourut à Bourdeaux le 21. Aoust 1557. sa femme fut Anne de Batarnay, sœur de René de Batarnay, pere de Claude de Batarnay, Comte de Bouchage, tué à la bataille de S. Denys l'an 1567. sans laisser de posterité de Jacqueline, heritiere de la Comté d'Entremont: En sa personne s'éteignit la maison de Batarnay, laquelle Louis XI. rendit l'une des plus grandes du Royaume par les biens immenses qu'il fit à Imbert son Fauory, qui fut S. du Bouchage, à cause de Georgette de Montchenu sa femme, heritiere d'illustre Maison, de laquelle il eut François de Batarnay, Baron du Bouchage, mary de François de Maillé, & pere d'Anne de Batarnay, mariée à nostre Iean de Daillon. Comte du Lude, dont il eut 4. filz & 3. filles, à sçauoir Guy de Daillon, Comte du Lude qui suit, René de Daillon, Euesque de Bayeux, Abbé des Chastelliers, & Prelat associé à l'Ordre du Saint Esprit, mort l'an 1600. François de Daillon, S. de Briançon, tué au siege de Poitiers le 16. Aoust 1569. d'un coup de canon qui luy emporta la teste, François de Daillon, Baron de Sautré, mort sans enfans de Jacqueline de Montigny, François de Daillon l'aînée, femme de Jacques, S. de Matignon, Comte de Torigny, Marechal de France, Lieutenant General en la basse Normandie, puis en Guyenne, Anne de Daillon mariée à Philippes de Voluyre, Marquis de Ruffec, & François de Daillon la ieune, morte sans enfans de Iean de Chourses, S. de Malicorne son mary.

Guy de Daillon, Comte du Lude &c. Gouverneur de Poitou, Seneschal d'Anjou, & Cheualier des Ordres du Roy, se signala à la bataille de Renty, à la deffense de Metz, à la prise de Calais, de Guines, de Marans, de Broüage, & au siege de Poitiers, qu'il défendit si vaillamment contre les Huguenots, depuis le 22. de Iuillet, iusques au 7. de Septembre ensuiuant. L'an 1559. il épou- sa Jacqueline de la Fayette, fille & heritiere de Louis, Baron de

D'Auila
Mathieu.
Monf. de
Thou.

la Fayette, de Pontgibaud, & mourut à Briançon le 11. Juillet 1585. Ses enfans furent François de Daillon, Comte du Lude qui suit, Anne de Daillon mariée à Jean de Bueil, Comte de Sancerre & de Marans, Cheualier des Ordres du Roy, Grand Eschanson de France, Diane de Daillon alliée à Jean de Leuis, Comte de Charlus, & Antoinette de Daillon, conjointe à Philbert, S. de la Guiche, & de la Palisse, Grand Maistre de l'Artillerie de France.

François de Daillon, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, Baron de Pontgibaud, S. de Briançon, Seneschal d'Anjou, Gouverneur de la personne de Gaston Jean-Baptiste de France, Duc d'Orleans, seruit les Roys Henry III. Henry IV. & Louis XIII. & prit alliance avec François de Schomberg, fille de Gaspard de Schomberg, Comte de Nanteüil, Gouverneur de la Marche, & de Jeanne Chasteigner-la Rocheposay; de leur mariage sortirent Timoleon de Daillon, Comte du Lude qui suit, Roger de Daillon, Baron de Pontgibaut, mort sans lignée, Erasme de Daillon mort aussi sans enfans, & Gaspard de Daillon Euesque d'Agen, puis d'Alby, associé à l'Ordre du S. Esprit l'an 1662.

Timoleon de Daillon, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, &c. épousa Marie Faydeau, fille du Seigneur de Bois-le Vicomte, de laquelle il a eu vn fils & deux filles; sçauoir Henry de Daillon, Comte du Lude &c. Cheualier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Capitaine des Chasteaux de S. Germain en Laye & de Versailles, qui a pour femme Eleonor de Boüillé, fille vnique & heritiere de René, Marquis de Boüillé, & de Jacqueline de la Guiche Saint Geran, François de Daillon, femme de François de Bretagne, Comte de Vertus, Marquis d'Auaugour &c. morte, & N... de Daillon mourut à Paris le 15. Decembre 1657. & a laissé vn fils & vne fille de Gaston Jean-Baptiste, Duc de Roquelaure, Cheualier des Ordres du Roy son mary, fils d'Antoine S. de Roquelaure, Mareschal de France, *l'un des plus honnestes hommes & des plus agreables de son temps*, qui rapportoit son origine à Amaury de Roquelaure Cheualier, lequel seruit dans l'Armée du Roy en Gascogne, avec neuf Escuyers, l'an 1346. ainsi que témoigne vn titre de la Chambre des Comptes, scellé de ses Armes.

Hist. de
Henry le
Grand.
Commun.
par M. de
Vyon, S.
d'herouual

MAISON DES ESCHALLARDS.

Les premiers que l'on trouve du nom d'Eschallard, sont Guillaume & Michau freres, viuans l'an 1282. Ce Guillaume Eschallard eut de Florence sa femme, Michau & Nicolas Eschallards, qui partagerent avec leur mere le bien de leur pere 1328. aucuns de ceux-là ne fut pere de Michel Eschallard, que nous trouuons auoir eu vn fils appellé Huet Eschallard, qui prit pour femme Catherine Oiarde, de laquelle il eut Robert Eschallard, marié avec Ieanne Dixmée, fille d'Adam Dixmée, dont nâquit Simon Eschallard, qui s'allia avec Louïse de la Haye; leurs enfans furent Antoine Eschallard, S. de la Boulaye qui suit, & Charles Eschallard, Cheualier de Saint Iean de Hierusalem.

Antoine Eschallard, S. de la Boulaye, époufa l'an 1504. Guyonne d'Appeluoisin, Dame de Chaligné, fille puisnée & heritiere de Guillaume d'Appeluoisin, S. de Chaligné, de Puigné, & de Guiraire; d'eux sortirent Honorat Eschallard, S. de la Boulaye qui suit, & Antoine Eschallard fut marié avec N... Dame de Chastillon sur-Clain, d'où sont descendus les Seigneurs de Chastillon sur-Clain & d'Auailles.

A. du Chesne, hist de la Maison des Chasteigners, liu. 2.

Honorat Eschallard, S. de la Boulaye, Lieutenant de la Compagnie de Gensd'armes du Prince de la Roche sur-Yon, fut marié avec Lucrece de Puyguion, & en eut Charles Eschallard, S. de la Boulaye, Capitaine de Gensd'armes, & Gouverneur de Fontenay-le Comte & de Taillebourg, qui s'allia avec Marie du Fou, fille de François du Fou, S. du Vigean, & de Louïse Robertet; d'eux sortirent Philippes Eschallard qui suit, & François Eschallard, Baron de Chandolant, mort sans enfans de Louïse Constant, heritiere de Chalié sa femme; Claude, Catherine & Antoinette Eschallards.

Philippes Eschallard, S. de la Boulaye, Baron de Chasteaumur, Gouverneur de Fontenay le Comte, s'allia avec Marie Huraut, fille de François Huraut, S. du Marais, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, & de Rachel de Cocheilet, remariée depuis à Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Pair & Marechal

de France, Sur-intendant des Finances, & Grand Maître de l'Artillerie; du mariage de Philippes Eschallard, sont issus Maximilien Eschallard qui suit, Louïse Eschallard femme de N... du Quesnel, Marquis d'Allegre, n'a point laissé d'enfans, Marie Eschallard, & Marguerite Eschallard Religieuses.

Maximilien Eschallard, Marquis de la Boulaye, &c. a pris alliance avec Louïse de la Mark, fille puisnée & deuenüe heritiere de Henry Robert de la Mark, Comte de Braine, dit le Duc de Bouillon-la Mark, Colonel des Cent Suisses du Corps du Roy; leurs enfans sont Henry Robert Eschallard, Comte de Braine qui suit, Henry Louis Eschallard, dit le Cheualier de la Boulaye, Maximilienne Eschallard Religieuse, Charlotte-Elizabeth Eschallard Religieuse, & Marie Françoisse Eschallard.

Henry Robert Eschallard, Comte de Braine, dit le Comte de la Mark, Colonel du Regiment de Picardie, a esté substitué aux nom & Armes de la maison de la Mark, par son ayeul maternel, & s'est marié le 24. Iuin 1657. avec Ieanne de Saueuse, fille vniue & heritiere de Henry de Saueuse, S. de Bouquinuille, & de Magdelaine Viole, dont il a deux filles.

MAISON D'ESCOUBLEAU.

Seigneurs
& Marquis
de Sourdis.

* ou Bou-
quin.

PIERRE d'Escoubleau, Seigneur de Sourdis, fut pere de Guillaume d'Escoubleau, S. de Sourdis, qui épousa Isabeau d'Esflite, de laquelle il eut Pierre d'Escoubleau, S. de Sourdis qui suit, Guillemette d'Escoubleau, femme de Iean de la Faye, & Pernelle d'Escoubleau, femme de Geoffroy petit Escuyer. Pierre d'Escoubleau, S. de Sourdis, s'allia avec Ieanne Bougoüin, * & en eut Lionet d'Escoubleau, S. de Sourdis qui suit, Iean d'Escoubleau mort sans enfans, & Marie d'Escoubleau, femme du S. de Maumacon; Lionet d'Escoubleau Cheualier, S. de Sourdis, fut marié avec Thienette d'Airon; de cette alliance sortit Maurice d'Escoubleau, S. de Sourdis, qui épousa Guillemette Souchet de Lemantine, de laquelle il eut Iean d'Escoubleau, S. de Sourdis qui suit, & Estienne d'Escoubleau, S. de Retourniers, tige de la branche des Marquis d'Alluye. Iean d'Escoubleau Cheualier, S. de Sourdis, épousa 1. Françoisse Burot,

Burot, puis Catherine de Tusseau, laquelle le rendit pere de François d'Escoubleau Cheualier, S. de Sourdis, époux de Marguerite de Melun, Dame de Coutery & de la Chapelle-Bertrand, fille vniue & heritiere de Leon de Melun, S. de Courtery, & de la Chapelle-Bertrand en Poitou, & de Catherine Rouertais; de ce mariage nâquit René d'Escoubleau Cheualier, S. de Sourdis, de la Chapelle-Bertrand, de Courtery &c. qui se maria avec Anne de Rostaing, fille puisnée de Tristan, Marquis de Rostaing, & de François Robertet, dont il eut six fils & vne fille, sçauoir Tristan d'Escoubleau Ecclesiastique, René d'Escoubleau, S. de Sourdis, mary de N... de Barbeziers, Pierre d'Escoubleau, Marquis de Sourdis qui suit, Jacques d'Escoubleau, Antoine S. de la Chapelle Bertrand, non marié, Bertrand, Georges Baron d'Aulnoy, mort sans lignée; & Charlotte d'Escoubleau, femme de Charles de Maillé, Marquis de Carmen.

Pierre d'Escoubleau, Marquis de Sourdis &c. Capitaine aux Gardes, fut institué heritier par le Sieur de Montagnac son beau-pere * par testament du 1. d'Avril 1625. & luy furent substitués ses enfans, & à leur deffaut Antoine & Georges d'Escoubleau ses freres; en 1. nopces il épousa Antoinette de Bretagne, veufve de deux maris; sçauoir de Pierre de Rohan, Prince de Guemené, & de René du Bellay, Marquis de Thoüarcé, fille de Charles de Bretagne, Comte de Vertus, Baron d'Auaugour, & de Philippes de S. Amadour, & prit vne seconde alliance l'an 1650. avec Marie Chrestienne de Cremeaux, fille de Guillaume de Cremeaux, S. de S. Simphorien & de Chamossat, Baron d'Entragues, & de Peronne de Grillet, Dame d'honneur de Chrestienne de France, Duchesse de Sauoye: du 1. lit est née Anne d'Escoubleau, femme de François de Simiane & de Pontueuz, Marquis de Gordes, Comte de Carces, &c. Cheualier des Ordres du Roy, & Cheualier d'honneur de la Reyne, cy-deuant grand Seneschal, & Lieutenant General pour sa Majesté en Provence.

* Mary
d'Anne de
Rostaing.

Estienne d'Escoubleau, S. de Roturnier & de Sourdis en partie, second fils de Lionet d'Escoubleau S. de Sourdis, & de Tiennette d'Airon, épousa Ieanne de Tusseau, de laquelle il eut Iean d'Escoubleau, S. de la Chapelle-Belloüin qui suit, Jacques

Marquis
d'Alluye.

d'Escoubleau, Euesque de Maillezais, & Renée d'Escoubleau, femme du S. de Pontleuoy; Iean d'Escoubleau, S. de la Chapelle-Belloüin, de Ioüy & du Coudray-Montpensier, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Maistre de la Garderobbe de François I. épousa l'an 1528. Antoinette de Briues, & mourut l'an 1569. de cette alliance sortirent François d'Escoubleau, Marquis d'Alluye qui suit, Louïs d'Escoubleau, S. du Coudray-Montpensier, tige des Seigneurs du Coudray-Montpensier, Henry d'Escoubleau, Euesque de Maillezais, mort l'an 1615. Jacqueline d'Escoubleau, femme de René de Brillac S. d'Argy, Ieanne d'Escoubleau, mariée à Louis de Gaucourt, S. de Cluys & de Gournay, & Marie d'Escoubleau; François d'Escoubleau-de Sourdis, Comte de la Chapelle-Belloüin, S. de Ioüy, Launay & Montdoubleau, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Chartres, & premier Escuyer de la grande Escurie, s'allia avec Isabeau Babou, Dame d'Alluye, troisième fille de Iean Babou, S. de la Bourdaisiere, & de François Robertet Dame d'Alluye; de ce mariage nâquirent François d'Escoubleau, Cardinal de Sourdis, Archeuesque de Bourdeaux, mort l'an 1628. Virginal d'Escoubleau, Marquis d'Alluye, mort sans enfans de Catherine Hurault, fille du Chancelier de Chiuerny, Charles d'Escoubleau-de Sourdis qui suit, Henry d'Escoubleau Euesque de Maillezais, puis Archeuesque de Bourdeaux, associé à l'Ordre du S. Esprit, mort l'an 1645. Marie d'Escoubleau, alliée premierement à Claude du Puy S. de Vatan, puis à René de Froullay Comte de Tessé, Catherine d'Escoubleau mariée à Charles Henry de Clermont, Comte de Tonnerre, Cheualier des Ordres du Roy; Magdelaine d'Escoubleau, Abbesse de S. Paul lez Beauuais, & Isabelle d'Escoubleau morte sans enfans de Louis Huraut, Baron d'Huriel.

Charles d'Escoubleau-de Sourdis, Marquis d'Alluye, Comte de la Chapelle-Belloüin, Baron d'Auneau & de Montdoubleau, S. de Ioüy, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur des Pays Orleanois, Chartrain & Blaisois, a épousé Ieanne de Montluc, Comtesse de Carmain, Princessse de Chabanois, Dame de Montesquiou & de S. Felix, fille vniue d'Adrien de Montluc S. de Montesquiou, & de Ieanne de Foix de Carmain, Comtesse de Carmain, & Dame de S. Felix; de ce mariage sont sortis

3. fils & 4. filles, à sçavoir N... d'Escoubleau, tué à Renty, Paul d'Escoubleau Marquis d'Alluye, Henry d'Escoubleau, Comte de Montluc, N... d'Escoubleau, dit l'Abbé de Sourdis mort; François d'Escoubleau, dit le Cheualier de Sourdis, Isabel d'Escoubleau mariée à Martin Ruzé, Marquis d'Effiat, fils aîné d'Antoine Coiffier dit Ruzé, Marquis d'Effiat, Marechal de France, dont vn fils à present Marquis d'Effiat, N... d'Escoubleau, Coadjutrice de l'Abbaye de Montmartre morte, N... d'Escoubleau decedée, & N... d'Escoubleau, Coadjutrice de l'Abbaye d'Orrigny.

Louis d'Escoubleau, S. du Coudray-Montpensier, fils puisné de Iean d'Escoubleau, S. de la Chapelle-Belloiin, fut pere de Claude d'Escoubleau, S. du Coudray-Montpensier; duquel & de Charlotte Pot, Dame de Fontmorand, sont issus N... d'Escoubleau, S. du Coudray-Montpensier, Marechal des Camps, & Lieutenant General des Armes du Roy, & François d'Escoubleau, Abbé de S. Lomer de Blois mort 1653.

Seign. du Coudray-Montpensier.

MAISON D'ESPINAY.

LA Maison d'Espinay tient rang parmy les illustres Maisons de Normandie; Guillaume d'Espinay, Seigneur de Bosguerout ou du Bois-Guerroult, de Saint Luc &c. fut marié deux fois; la premiere avec Marie d'Augerville, & la seconde avec Alix de Courcy; de son premier mariage il eut Guy d'Espinay S. de Bosguerout qui suit, & du 2. mariage sortit Robert d'Espinay, S. de Saint Luc, tige de la branche des Marquis de Saint Luc, que les Seigneurs d'Auvergny reconnoissent pour leurs aînés.

Seigneurs & Marquis de Bosguerout.

Guy d'Espinay, S. de Bosguerout & de Trubleuille, épousa Ieanne de Pilois, Dame de Tournebu, de laquelle il eut Oliuier d'Espinay dit des Hayes, S. de Bosguerout & de Trubleuille, qui s'allia l'an 1506. avec Jacqueline de Dreux, deuxième fille de Jacques S. de Morainuille, & d'Agnés de Marueil; de leur mariage sortit Louis d'Espinay Cheualier, S. de Bosguerout, de Trubleuille & d'Espinay, qui fut marié premierement l'an 1534. avec Charlotte Disque, fille de Iean Disque, S. de Lomeruille, & apres l'an 1554. avec Jacqueline de Reimersuale, Dame de

M. S. de Ste Marthe hist. de la Maison de France, liu. 34. imprimé l'an 1647.

Machinuille, Comtesse de Rosendal, l'une des Dames d'honneur de la Reyne Eleonor d'Autriche, 2. femme de François I. fille d'Adrian de Reimersuuale, S. de Lodie, Admiral de Flandres, & de Susanne de Grimberghes, & mourut l'an 1557. du 1. lit sortirent trois filles, & du 2. lit il n'eut qu'un fils appelé Martin d'Espinau, Cheualier de l'Ordre du Roy, Comte de Rosendal, S. de Bosguerout & d'Espinau, Capitaine de 50. hommes d'armes des Ordonnances, lequel épousa l'an 1577. Anne de Rochefort, fille de René de Rochefort, S. de la Croisette, Cheualier des Ordres du Roy, de laquelle il a eu René d'Espinau, Baron de Bosguerout qui suit, Jean d'Espinau, mary de Jeanne de Corbie, Magdelaine, Marguerite & Diane d'Espinau; il mourut l'an 1609.

René d'Espinau, Baron de Bosguerout, Comte de Rosendal, Vicomte de Buffon, Seigneur d'Espinau, Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie, fut marié l'an 1610. avec Claude de Roncherolles, fille de Pierre de Roncherolles, Baron du Pont Saint Pierre, Gouverneur & Seneschal de Ponthieu, & de Charlotte de Moüy, & mourut l'an 1615. laissant de son mariage un fils & deux filles, sçavoir Pierre d'Espinau Cheualier, Marquis de Bosguerout qui suit, Charlotte d'Espinau, mariée avec Antoine Puchot, S. de Gerponuille, & Marie d'Espinau alliée avec Nicolas de Nolent, S. de Fatouuille.

Pierre d'Espinau Cheualier, Marquis de Bosguerout, Comte de Rosendal, Vicomte de Buffon, S. d'Espinau, a épousé l'an 1642. Charlotte de Guillard, fille de Philippes, Marquis d'Arcy, & de Jeanne de Mailly, de laquelle il a eu un fils & deux filles N... Françoise & Anne d'Espinau.

Seigneurs
& Marquis
de S. Luc.

Robert d'Espinau Cheualier, Seigneur de Saint Luc, & Capitaine d'Eureux en 1506. fils puisné de Guillaume d'Espinau, S. de Bosguerout, de Saint Luc &c. & d'Alix de Courcy, prit alliance avec Catherine d'Espinau, de laquelle il eut Valeran d'Espinau, S. de Saint Luc qui suit, & Ambroise d'Espinau, S. de Mezieres.

Valeran d'Espinau, S. de Saint Luc & de Bezaucourt, se signala au siege de Metz, où il commandoit la Compagnie de cent hommes d'armes de François de Lorraine Duc de Guise; sa femme fut Marguerite de Grouches, de la noble Maison de Grou-

ches-Riboual, de laquelle il eut entr'autres enfans François d'Espinau, S. de Saint Luc, Grand Maître de l'Artillerie de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Xaintonge & de Broüage, & Lieutenant General au Gouvernement de Bretagne, dit *le brave Saint Luc*, qui fut tué d'une mousquetade en la teste au siege d'Amiens l'an 1597. c'estoit à dire le vray vn homme fort agissant dans les occasions, qui outre son experience aux Armes, D'Auila, estoit versé aux belles lettres, bien fait de corps, de bonne mi- liu. 15. ne, & si accomply des dons de nature, que soit qu'il fallut parler ou agir, soit qu'il fut question d'entreprendre ou d'exécuter, il ne laissoit rien à desirer apres luy. Sa femme fut Ieanne de Cossé, fille de Charles de Cossé i. du nom, S. de Brissac, Marechal de France, de laquelle il eut Thimoleon d'Espinau, S. de Saint Luc qui suit, Arthus d'Espinau Eueque de Marseille, & Abbé de Redon Prelat, associé à l'Ordre du Saint Esprit, François d'Espinau & Charles d'Espinau.

Thimoleon d'Espinau S. de Luc, Comte d'Estelan, Marechal de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Broüage, & Lieutenant General au Gouvernement de Guienne, heritier de la vertu & de la valeur de son pere, fut marié deux fois, la premiere avec Henriette de Bassompierre, soeur de François, S. de Bassompierre, Marechal de France, & la seconde avec Gabrielle de la Guiche, fille de Iean-François de la Guiche, S. de Saint Geran, Marechal de France, de laquelle il n'a point laissé d'enfans; du i. lit sont issus Louis d'Espinau, Comte d'Estelan mort, François d'Espinau, Marquis de Saint Luc, Comte d'Estelan, Cheualier des Ordres du Roy, & Lieutenant General au Gouvernement de Guienne, Henriette d'Espinau, femme de N... de Harcourt, Marquis de Beuron, & Renée d'Espinau Religieuse. Samort le 12. Sept. bre 1644.

MAISON D'ESTAMPES.

ROBERT dit Robinet d'Estampes Cheualier, Seigneur de Salbris, & de la Ferté-Imbaud, Conseiller & Chambellan de Iean de France, Duc de Berry, fils de Iean d'Estampes, fut esleué auprès de ce Prince, qui l'honora d'une affection parti-

culiere, & le fit l'un des executeurs de son dernier testament, passé à l'Hostel de Nesle à Paris l'an 1416. il épousa Iacquette Roland, de laquelle il eut cinq fils, trois desquels furent nommés Iean, Robert d'Estampes Cheualier, S. de Sallebris &c. l'aîné de tous, sera mentionné cy-apres, Iean d'Estampes Euesque de Carcassonne son frere, mourut le 15. Janvier 1455. le troisieme fut Iean d'Estampes, Euesque de Neuers, qui deceda le 24. Decembre 1462. Guillaume d'Estampes quatrieme fils, fut Euesque de Condom, & Iean d'Estampes, cinquieme & dernier fils, fit la branche des Seigneurs de la Ferté-Nabert, qui se verra cy-apres.

Seigneurs de la Ferté-Imbaud. Robert d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaud, de Valençay, Sallebris & Tilly Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VII. Marechal & Seneschal de Bourbonnois, épousa l'an 1438. Marguerite de Beauuillier, fille de Iean de Beauuillier Cheualier, & d'Alpis d'Estouteuille, Dame de la Ferté-Nabert, fille de Robert d'Estouteuille Cheualier, & de Robine de Saint Brisson, Dame de la Ferté-Nabert; de cette alliance nâquirent Robert d'Estampes, S. de la Ferté-Imbaud, Micheler d'Estampes, mort sans laisser de posterité; Iean d'Estampes Protonotaire du S. Siege, Grand Archidiacre de Neuers, & Prieur de Saint Aignan en Berry, & Marie d'Estampes, femme de Iean l'Archeuesque, Baron de Soubize, viuoit encore l'an 1512. Robert d'Estampes Cheualier, Seigneur de la Ferté-Imbaud, Valançay & Salbris, testa le 27. Iuin 1497. & eut pour femme Louïse l'Eurande; leurs enfans furent Iean d'Estampes Cheualier, Seigneur de la Ferté-Imbaud qui suit, Louïs d'Estampes, Seigneur de Valançay, a donné origine aux Marquis de Valançay; & Robert d'Estampes, Seigneur d'Ardelon, Autry &c. a produit la branche des Seigneurs d'Ardelon, d'Autry &c. leur posterité se verra cy-apres.

Iean d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaud, Salbris &c. fut marié trois fois, la premiere l'an 1499. avec Blanche de Sains, fille de Vualeran de Sains, Seigneur de Marigny, Bailly de Senlis, & de Iacqueline de Saint Simon, la seconde avec Marie du Lac, fille de Iean du Lac, Seigneur de Chamerolles, & d'Isabeau de Salezart, & en 3. nopces à Marie de Presses, fille

de Guerin, S. des Bonsfreres, & de Magdelaine le Camus; du 1.
 lit sortirent deux fils & vne fille, sçauoir Louis d'Estampes, S.
 de la Ferté-Imbaud qui suit, Robert d'Estampes, qui a fait la
 branche des Seigneurs de la Mothe-les Annordre, & Françoise
 d'Estampes, femme d'Edme Regnier, Baron de Guerchy; Louis
 d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaud en partie & de Salbris,
 épousa l'an 1525. Aimée le Rotier, Dame de Ville-Fargeau, fille
 d'Edme le Rotier, Seigneur de Ville-Fargeau, & du Mont Saint
 Sulpice, Bailly d'Auxerre, & de Marie du Lac-de-Chameroles,
 2. femme de Jean d'Estampes son pere; de ce mariage nâquirent
 Claude d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaud qui suit,
 Claude d'Estampes, mariée à Charles du Plessis, Seigneur de
 Perigny, Maître d'Hostel du Roy, & Marie d'Estampes alliée à
 Jean de Gauuille, Seigneur de Iauercy; Claude d'Estampes Che-
 ualier, Seigneur de la Ferté-Imbaud, du Mont Saint Sulpice, &c.
 Capitaine des Gardes du Corps de François, fils de France, Duc
 d'Alençon, frere du Roy Henry III. épousa l'an 1579. Jeanne de
 Hautemer, fille de Guillaume de Hautemer, Seigneur de Fer-
 nacques, Comte de Grancey, Marquis de Mauny, Mareschal
 de France, Cheualier des Ordres du Roy, & Lieutenant Gene-
 ral au Gouvernement de Normandie, & de Renée Leuesque
 dite de Marconay; de cette alliance sortirent Jacques d'Estampes,
 S. de la Ferté-Imbaud qui suit, Louis d'Estampes, Cheualier
 de Malthe, Claude d'Estampes, femme de Michel du Faur,
 Seigneur de Pibrac, Mestre de Camp d'un Regiment, tué au
 siege de Montauban, dont des enfans, Renée d'Estampes, femme
 de Louis d'Anlezy, Seigneur de Chazelles, & Anne d'Estampes
 morte ieune: Jacques d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaud,
 Marquis de Mauny, &c. Lieutenant de la Compagnie des Gen-
 d'armes de Gaston de France, Duc d'Orleans, & Lieutenant
 General des Armées du Roy, créé Mareschal de France au mois
 de Ianuier 1651. puis Cheualier des Ordres du Roy 1662. a pris
 alliance avec Catherine-Blanche de Choiseul, fille de Charles
 de Choiseul, Marquis de Praslin, Cheualier des Ordres du Roy,
 Mareschal de France &c. & de Claude de Cazillac; de ce ma-
 riage sont nés François d'Estampes, Marquis de Mauny, Roger
 d'Estampes, Abbé de Poitiers & de Baugency, Comte & Cha-

noine de Saint Jean de Lyon , & Anne-Diane d'Estampes , François d'Estampes , Marquis de Mauny &c. premier Escuyer de feu Gaston de France , Duc d'Orleans , épousa l'an 1641. Charlotte Brulart , dont il a des enfans , fille de Pierre Brulart , Vicomte de Puisieux , Marquis de Sillery , S. de Berny , Secrétaire d'Etat , & grand Thresorier des Ordres du Roy , & de Charlotte d'Estampes-Valançay.

Seigneurs de la Mothe-les-Annordre. Robert d'Estampes , Seigneur de la Mothe-les Annordre , & en partie de la Ferté Imbaud , par donation que luy fit Jean d'Estampes son pere , épousa Louïse Potin , fille de N. Potin , Seigneur de Burly prés Sully , de laquelle il eut Claude d'Estampes qui suit , & Jean d'Estampes , S. en partie de la Ferté-Imbaud , mentionné cy apres , Claude d'Estampes , S. en partie de la Ferté-Imbaud , laissa de Marguerite de Coudray sa femme vn fils nommé Claude d'Estampes , mort sans enfans , lequel vendit la part qu'il auoit en la terre de la Ferté-Imbaud à Jeanne de Hautemer , veufue de Claude d'Estampes , S. de la Ferté Imbaud.

Jean d'Estampes , Seigneur de la Mothe les Annordre , &c. fut marié le 20 de Novembre 1571. avec Gabrielle de Bassar , fille de Jean de Bassar , Vicomte de Millançay &c. & de Gabrielle de la Mothe ; de cette alliance nâquirent deux fils , Louis d'Estampes , Seigneur de la Mothe-les Annordre , & Antoine d'Estampes , Seigneur de Meant & des Vaulx , qui n'a laissé que deux filles ; Louis d'Estampes , Seigneur de la Mothe les Annordre , Marechal des logis de la Compagnie des Gensd'armes de Gaston de France Duc d'Orleans , a épousé Anne de Passac , de laquelle il a eu entr'autres enfans N... d'Estampes , tué en duel à Orleans , & Jacques d'Estampes le fils aîné , Seigneur de la Mothe-les Annordre , a épousé premicrement N... Œeur du Seigneur de la Blaſtiere , dont il a eu deux filles qui sont Religieuses , & en 2. nopces il s'est remarié avec Aimée de la Chapelle , fille du Seigneur de Laimay Blancafort , laquelle la rendu pere de François-Edme d'Estampes , S. de la Mothe-les Annordre , né le 1. Juillet 1653. de Jacques-Marie d'Estampes , d'Antoine-Gabriel d'Estampes , & de trois filles.

Seigneurs & Marquis Louis d'Estampes , Seigneur de Valançay , Chevalier de l'Ordre du Roy , Gouverneur & Bailly de Blois , second fils de Robert d'Estampes ,

d'Estampes, S. de la Ferté-Imbaud, de Valançay &c. & de Louise de Valan-
Leuandre sa femme, épousa à Blois l'an 1512. Marie Huraut, fille çay.

de Jacques Huraut, S. de la Grange-de Chiurny, Conseiller du
Roy Louis XII. & General de ses Finances, & de Marie Garan-
deau; leurs enfans furent Jacques d'Estampes, Seigneur de
Valançay, Jean d'Estampes, Abbé de Barzelles, & Robinet
d'Estampes mort sans lignée; Jacques d'Estampes, S. de Valan-
çay, Cheualier de l'Ordre du Roy, eut pour femme Jeanne Ber-
nard, fille de Jean Bernard, Seigneur de Saint Estiau en Anjou,
& d'Anne Brethe; de ce mariage sortirent Jean d'Estampes,
S. de Valançay, Magdelaine d'Estampes mariée 1. à Louis de
Hallancourt, S. de Dromesnil en Beauuaisis, 2. à Robert de Belle-
fourriere, S. d'Olizy, tué l'an 1594. & Renée d'Estampes alliée à
François de Sericourt, Seigneur de Sesseual en Picardie.

Geneo'o-
gie de la
maison des
Huraults;

Jean d'Estampes, Seigneur de Valançay &c. Cheualier de
l'Ordre du Roy, Capitaine de cinquante hommes d'armes &c.
a donné des preuues de son courage en plusieurs occasions; l'an
1578. le 10. Fevrier, il épousa Sarra d'Haplincourt, fille vniue
heritiere de Jean S. d'Haplincourt, de Bertencourt, Preully &c.
& de Barbé d'Ongnies, & mourut l'an 1620. ayant eu six fils &
trois filles; Jacques d'Estampes le fils aîné, fut Seigneur de
Valançay; Leonor d'Estampes 2. fils, a esté Euesque de Chartres,
puis Archeuesque & Duc de Reims, Pair de France, Abbé de
Bourguëil, de Saint Martin de Pontoise &c. Louis d'Estampes,
Seigneur d'Estiau, troisieme fils, fut tué au siege de Montauban,
sans auoir esté marié; Achilles d'Estampes, quatre fils, fut suc-
cessiuement Cheualier de Malthe, Grand Croix, & General de
l'Armée de l'Ordre 1635. Capitaine des Gardes de Marie de
Medicis, Reyne de France, General des Armées de sa Sainteté,
puis Cardinal de l'Eglise Romaine; Jean d'Estampes, cinquieme
fils, fut destiné à l'Estat Ecclesiastique en sa ieunesse, & fut Abbé
de Barzelles; mais quittant cette profession, il se fit Conseiller
au Parlement de Paris, puis Maistre des Requestes de l'Hostel
du Roy, & enfin Conseiller ordinaire de sa Majesté en son Con-
seil d'Estat & Priué, Ambassadeur delà les Monts, puis chez
Messieurs des Estats d'Hollande; de luy & de Marie le Gruet sa
femme, fille de Guillaume le Gruet, Seigneur de Moruille, &

de Marie Andras, sont nées deux filles, Marie d'Estampes, veufue de Philippes de Bethune, Comte de Selles, & N... d'Estampes; & Claude d'Estampes fixième fils, S. d'Estiau, Lieutenant Colonel du Duc de Candale, est mort sans auoir esté marié; Elizabeth d'Estampes, la fille aînée, fut 2. femme de Louis de la Chastre, Baron de la Maisonfort, Cheualier des Ordres du Roy, Marechal de France &c. Charlotte d'Estampes 2. fille, épousa Pierre Brulart, Vicomte de Puisieux, Marquis de Sillery, Secretaire d'Etat &c. dont des enfans; & Marguerite d'Estampes la troisiéme fille, fut mariée à Michel de Beauclere, Baron d'Acheres, Marquis de Mirebeau, Commandeur, Preuost, & Maistre des Ceremonies des Ordres du Roy.

Jacques d'Estampes, Seigneur de Valançay, d'Haplincourt, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Grand Marechal des Logis de sa Maison, Lieutenant Colonel de la Caualerie legere de France, Gouverneur de Montpellier, puis de Calais, épousa Louïse fille d'Oudart Blondel dit de Joigny, Seigneur de Bellebrune en Boulonnois, & de Ieanne de Morainuillier; de cette alliance sont issus trois fils & trois filles, sçauoir Iean d'Estampes, Baron de Bellebrune qui suit, Dominique d'Estampes, Marquis de Vallançay, &c. mentionné cy-aprés, Henry d'Estampes, Cheualier de Malthe, Commandeur de Metz, Grand Croix, & Bailly de son Ordre, Grand Prieur de Champagne, & Abbé de Bourgueil, & cy-deuant Ambassadeur à Rome pour sa Majesté Tres-Chrestienne, Sarra d'Estampes morte en ieunesse, Charlotte d'Estampes Religieuse à Fareihoustier, & Leonor d'Estampes, veufue de feu Charles de Monchy, Marquis d'Hocquincourt, Marechal de France, Gouverneur de Peronne, tué à Dunkerque l'an 1658.

Iean d'Estampes, Baron de Bellebrune, Lieutenant Colonel de la Caualerie legere de France, fils aîné de Jacques, S. de Valançay, fut tué au siege de Priuas en Viuarets l'an 1629. il auoit épousé Catherine d'Elbenne, fille d'Alexandre d'Elbenne, Seigneur de la Mothe, dont il a laissé deux filles, Louïse d'Estampes, femme d'Antoine Gouffier, Marquis de Thois en Picardie, & Charlotte d'Estampes Religieuse.

Dominique d'Estampes Cheualier, Marquis de Valançay, &c. a pris alliance avec Marguerite de Montmorency, fille de Fran-

çois, Seigneur de Bouteville & de Precy, Comte de Souuerain de Lusse, & d'Isabel de Vienne, dont il a eu N... d'Estampes, Marquis de Valançay, & autres enfans.

Robert d'Estampes, troisiéme fils de Robert d'Estampes, Seigneurs Seigneur de la Ferté-Imbaud, de Valançay & de Salbris, & de d'Autry, Louise Leurande, eut en partage le 3. Octobre 1504. les Terres d'Ardelon, & Seigneuries d'Autry, d'Ardelon & de Thellay; sa femme fut &c.

Claude Cleret, de la maison de Saint Iulien, de laquelle il eut entr'autres enfans Jean d'Estampes, S. d'Autry, d'Ardelon, &c.

qui laissa deux fils de Suzanne de Ville-bresme sa femme, fille de

Jean, S. de Fougeres près Blois, & de Jeanne Berruyer; Claude

d'Estampes S. d'Autry le fils aîné, mourut sans auoir esté marié,

& Louis d'Estampes, S. d'Ardelon, puis d'Autry, se maria avec

Anne du Plessis, Dame de l'Isle près Blois, fille de Gallois, Sei-

gneur de l'Isle, & de Jeanne de Refuge; leurs enfans furent Jean

d'Estampes, Seigneur d'Autry, mentionné cy-apres, Philippes

d'Estampes, Seigneur de l'Isle, de Vouzaron, Capitaine d'un

vaisseau, puis Religieux Augustin Deschaussé, * fut estably par le

Pape Urbain VIII. Prefez de la Mission d'Affrique, où il est mort

le 25. Aoust 1662. dans vne grande reputation de sa bonne vie;

Louis d'Estampes, Seigneur de Bellefiol, fut Chanoine de l'E-

glise de Nostre Dame de Chartres; Robert d'Estampes, Cheua-

lier de Malthe, fut tué au seruice de la Religion par les Turcs le

26. Iuin 1625. & Louise d'Estampes fut mariée par Contract du

premier Septembre 1611. à Guy de Rochechoüart, Seigneur de

Chastillon-le Roy, &c. dont elle eut vne fille vnique nommée

Marie-Marguerite de Rochechoüart, morte l'an 1661. elle auoit

épousé l'an 1637. Alexandre de Seue, Seigneur de Chastignon-

ville, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, Conseiller ordi-

naire du Conseil d'Etat & Priué, Preuost des Marchands de la

Ville de Paris, & Directeur des Finances du Roy.

Jean d'Estampes, Seigneur d'Autry, d'Ardelon, de l'Isle &c.

fut marié à N... le Grand, fille de Hugues le Grand, Seigneur de

Saint Germain de Luyeres près Neufeuille, Maistre des Comptes

à Paris, & de Magdelaine Bourlabé; de cette alliance sont issus

cinq fils, à sçauoir N... d'Estampes, Seigneur d'Autry, N...

d'Estampes, S. de l'Isle, mort de ses blessures l'an 1661. auoit

épousé la fille du Seigneur du Coudray en Berry, dont il a eu vn fils decedé au berceau, N... d'Estampes, Cheualier de Malthe, Capitaine d'un vaisseau pour sa Religion, N... d'Estampes, Seigneur du Coudray, & N... d'Estampes, Ecclesiastique.

N... d'Estampes, Seigneur d'Autry, d'Ardelon &c. a épousé Anne Acarie, Dame de Porcheresse, fille de Claude Acarie, S. de Porcheresse, du Bignon & de Villarceau, Aduocat du Roy au Bureau des Finances de la Generalité d'Orleans, & de Roze Parat; de ce mariage sont nés trois enfans.

Seigneurs
de la Ferté-
Nabert.

1440. Jean d'Estampes, Seigneur de Saint Cierques, puis des Roches, Maître d'Hostel de Jean d'Orleans, Comte d'Angoulesme, puis du Roy, estoit le dernier des enfans de Robinet d'Estampes, S. de la Ferté-Imbaud, de Salbris &c. & de Jacqueline Rollande; il épousa Marie de Rochechouart, fille de Jean, Seigneur de Mortemar, & de Jeanne de Torsay, & en eut Jean d'Estampes, S. des Roches, Claude d'Estampes, & Jeanne d'Estampes, femme de François de Brezille, Seigneur de la Iailaye; Jean d'Estampes, Seigneur des Roches & de la Ferté-Nabert, s'allia l'an 1493. avec Magdelaine de Hussion, fille de Charles de Hussion, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint Aignan & de Selles, & d'Antoinette de la Trimouille; d'eux sortirent Claude d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Nabert, mort sans laisser de posterité d'Anne Robertet sa femme, fille de Florimond Robertet, Seigneur d'Alluye, Secretaire d'Etat, & de Michelle-Gaillard-Longiumeau, Gilberte d'Estampes decedée, sans laisser aucuns enfans de Jean de Leuis, Seigneur de Chasteaumorand, & Marguerite d'Estampes, Dame & heritiere de la Ferté-Nabert, fut mariée à Nestaire de Senectere Cheualier, Seigneur de Senectere, vulgairement dit Senneterre en Auvergne. Je suis obligé de la connoissance de cette Maison à Monsieur de Challudet, Vicomte de Liffermeau, Thresorier de France en la Generalité d'Orleans, qui m'a fait part de ses recherches.

MAISON D'ESTREES.

ANTOINE d'Estrées, Seigneur de Vallieu, laissa vn fils ap-
 pelé aussi Antoine d'Estrées Escuyer, Seigneur de Vallieu
 en 1500. mentionné dans vn estat de la Maison du Roy Louis XII.
 Il se maria avec Ieanne, heritiere de la Cauchie en Boulon-
 nois, de laquelle il eut Iean d'Estrées, S. de Vallieu, Grand
 Maistre de l'Artillerie de France, si renommé dans les Memoires
 de Monsieur du Bellay, pour ses beaux faits d'armes; il acquit
 la terre de Cœures, & prit pour femme Catherine de Bourbon,
 fille aisnée de Iacques, bastard de Vendosme, & de Ieanne, Dame
 de Rubempré; de ce mariage nâquirent Antoine d'Estrées, S. de
 Cœures, & François d'Estrées, femme de Philippes de Lon-
 gueual, S. de Haraucour; Antoine d'Estrées, Seigneur de Cœu-
 ures, premier Baron & Seneschal de Boulonnois, Cheualier des
 Ordres du Roy, Gouverneur de la Fere, & Grand Maistre de
 l'Artillerie, épousa François Babou, seconde fille de Iean
 Babou, S. de la Bourdaisiere, Cheualier des Ordres du Roy, &
 Maistre de sa Garderobbe, & de François Robertet; de leur ma-
 riage sortirent deux fils & six filles, François-Louis d'Estrées,
 Marquis de Cœures, tué au siege de Laon 1594. François-
 Annibal d'Estrées, mentionné cy-apres, Diane d'Estrées, 1. fem-
 me de Iean de Montluc, S. de Balagny, Marechal de France,
 dont le S. de Balagny &c. Marguerite d'Estrées, femme de Ga-
 briel de Bournel, S. de Namps, qui a pareillement laissé poste-
 rité, Angelique d'Estrées, Abbesse de Maubuisson, Gabrielle *
 d'Estrées, Duchesse de Beaufort, Maistresse de Henry le Grand,
 & mere de Cesar, Duc de Vendosme, d'Alexandre de Vendos-
 me, Grand Prieur de France, mort l'an 1629. & de Catherine-
 Henriette de Vendosme, legitimée de France, veufue de Charles
 2. de Lorraine, Duc d'Elbeuf; Iulienne-Hypolite d'Estrées,
 alliée à Georges de Brancas, Duc de Villars, Gouverneur du
 Haure, dont Louis-François de Brancas, Duc de Villars, Char-
 les Comte de Brancas, Cheualier d'honneur de la Reyne Mere
 du Roy, & Marie de Brancas, femme de Henry de Castellane,
 Marquis d'Ampus; & François d'Estrées la plus ieune des filles

Communi-
 qué par
 Monf. de
 Vyon, S.
 d'Herou-
 ual.

* dite la
 belle Ga-
 brielle.

d'Antoine, Marquis de Cœuvres, a eu aussi des enfans de Charles, Comte de Sanzay son mary.

François-Annibal d'Estrées, Marquis de Cœuvres, Comte de Nantueil &c. Cheualier des Ordres du Roy, Marechal de France, Lieutenant General pour le Roy de l'Isle de France, Gouverneur de Soissons &c. est vn vieil & experimenté Capitaine, également considerable pour le commandement, & pour le conseil, lequel a fait éclater son nom dans ces deux Ambassades de Rome, & en la Guerre de la Valtelline, qu'il termina heureusement; Sa 1. femme fut Marie de Bethune, fille de Philippes, Comte de Selles & de Charrots, & apres sa mort il se remaria avec Anne Habert, fille de Jean Habert, S. de Montmor, Thresorier de l'Espagne, de laquelle il a le Marquis d'Estrées, tué au siege de Valenciennes, & N... d'Estrées alliée au mois d'Aoust de l'an 1658. à Jules de Lorraine, Comte de l'Islebonne, morte le 18. Decembre de la mesme année; du 1. lit de François Annibal d'Estrées, sont issus trois fils, sçauoir François-Annibal d'Estrées, Marquis de Cœuvres, Lieutenant General des Armées du Roy &c. qui a trois fils de feu Catherine de Lauzieres, Marquise de Themines sa femme, fille de Charles, Marquis de Themines, & d'Anne Habert sa belle-mere, Cesar d'Estrées, Abbé de Long-pont, Euesque & Duc de Laon, Pair de France, & Jean dit le Comte d'Estrées &c. épousa l'an 1658. Marie-Marguerite Morin, dont il a vn fils & vne fille.

MAISON DE LA FAYETTE.

Seigneurs
de la Fayette.
re.

GVILLAVME de Mostier, S. de la Fayette, fut pere de Gilbert, S. de la Fayette, Marechal de France, Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy, & de Monseigneur le Regent, Dauphin de Viennois, Lieutenant & Capitaine General pour lesdits Seigneurs, és Pays de Lyonois & Masconnois, és années 1418. & 1420. lequel rendit de grands seruices à la Couronne de France, & qui fut l'vn des principaux Chefs qui aiderent à chasser les Anglois hors du Royaume sous le Roy Charles VII. Il épousa Jeanne de Ioyeuse, fille de Randon 2. S. de Ioyeuse, Conseiller & Chambellan du Roy, de laquelle il eut Charles,

S. de la Fayette 1458. qui suit, Antoine de la Fayette mort sans laisser de posterité de Louïse de Montboissier sa femme, & Magdelaine de la Fayette, femme d'Aimery Gouffier, S. de Bonniuet: Charles, Seigneur de la Fayette, Conseiller & Chambellan du Roy, Gouverneur & Seneschal de Boulongne, épousa Isabeau de Polignac, fille de Guillaume dit Armand 1. du nom, Vicomte de Polignac, & d'Amedée de Saluces; leurs enfans furent Antoine, Seigneur de la Fayette, & François de la Fayette, qui a fait la branche de S. Romain: Antoine, Seigneur de la Fayette, épousa Marguerite de Rouville, fille de Louis, Seigneur de Rouville, & de Suzanne de Coesme; de cette alliance nâquirent Louis, Seigneur de la Fayette & de Pontgibaut, marié à Anne de Vienne-Listenois, laquelle le rendit pere de Jacqueline de la Fayette, Dame de Pontgibaut, femme de Guy de Daillon, Comte du Lude l'an 1559. Jean de la Fayette, Seigneur de Haute-feuille, continua la posterité; Antoine de la Fayette fut Abbé de S. Iosse sur la Mer, Marie de la Fayette épousa Antoine de la Tour, Baron de Murat; Antoinette de la Fayette fut mariée en premieres nopces à Louis Loup, Seigneur de Pierrebrune, & apres à Philippes de Riuiore, Seigneur du Palais, & Gabrielle de la Fayette fut Abbessé de Chazes; Jean de la Fayette, Seigneur de Hautefeuille, épousa François de Montmorin, fille d'Annet de Montmorin, Seigneur d'Aubier, Espinasse &c. de ce mariage sortirent Pierre de la Fayette, tué à la bataille de Montcontour, sans auoir esté marié, & Claude la Fayette, Seigneur de Haute-

Seigneurs
de Haute-
feuille.

feuille, épousa Marie d'Allegre, fille de Gaspard d'Allegre, Baron de Vinerots, & de Charlotte de Baucaire; leurs enfans furent Jean de la Fayette, Seigneur d'Hautefeuille, Jacques de la Fayette, Comte de S. Jean de Dijon, puis Chartreux, François Euesque de Limoges, & premier Aumosnier de la Reyne Anne d'Autriche, Philippes Emanuel, Cheualier de Malthe, Louïse de la Fayette épousa François d'Apcher, S. du Cheilar, puis Claude de Bourbon, Comte de Chastus, François de la Fayette, Abbessé de S. Georges de Rennes, & Magdelaine de la Fayette, Religieuses aux Chazes, Prieure de Nouyc. Jean de la Fayette, Seigneur d'Hautefeuille, a épousé Marguerite de Bourbon, fille de Cesar de Bourbon, Comte de Buffét; de cette alliance sont

nés François, Comte de la Fayette, Charles-François de la Fayette, Seigneur de Hautefeuille, Claude de la Fayette, S. de Hauteferre, Jacques, Cheualier de Malthe, Louïse, Religieuse de Sainte Marie, & pour laquelle le Roy Louis XIII. a eu beaucoup d'estime & de bien-veillance, pendant qu'elle a esté fille d'honneur de la Reyne sa Mere; Magdelaine, Religieuse à S. Georges de Rennes, & Claude la Fayette mariée à Cesar de Chauigny, Seigneur de Montespèdon.

Seigneurs
de Saint
Romain.

François de la Fayette, Seigneur de S. Romain, fils puisné de Gilbert, Seigneur de la Fayette, & d'Isabeau de Polignac, fut marié avec Magdelaine Sanguin de Meudon, de laquelle il eut Claude la Fayette, S. de Saint Romain, marié en premières nopces à Marie de Souise, & apres à Jeanne d'Aumale; du 1. lit fortirent Marie de la Fayette, femme de Jean le Clerc, S. du Tremblay, President aux Requestes du Palais, & mere de Charles le Clerc, S. du Tremblay, Gouverneur de la Bastille, Claude de la Fayette épousa Michel Gaillard, S. de Longjumeau, Charlotte de la Fayette, 2. femme de Jean de Dreux, S. de Morainville, Susanne mariée à Pierre des Friches, S. de Brasense, & apres à Anthoine de Chaumont, S. de Precigny, Esther alliée à Antoine de Broüilly, S. de Mezuillers, & Magdelaine de la Fayette, femme de François de Pas, S. de Feuquieres.

MAISON DE FROULLAY.

GVILLAVME de Froullay épousa Marie le Seneschal, de laquelle il eut Jean, Michel & Ambroise de Froullay, morts sans hoirs, Guillaume de Froullay continua la posterité, Marie de Froullay, femme du Sieur de Touffemaigne, & Guillemette de Froullay, femme de Jean de Marcilly, S. de Brillhault.

Guillaume de Froullay fut marié l'an 1492. avec Catherine de Chauigné; d'eux nâquirent Jean de Froullay qui suit, & François de Froullay, femme de Jacques, S. d'Antenaize.

Jean de Froullay épousa l'an 1517. Catherine de Brée, & en eut Louis de Froullay qui suit, Gilles de Froullay Religieux, Renée & N... de Froullay Religieuses.

Louis

Louis de Froullay s'allia l'an 1540. avec Louise de la Vayrie, dont il eut entr'autres enfans André de Froullay, S. de Tessé qui suit, & Jeanne de Froullay mariée l'an 1566. à René de Pinel, S. de Chaudébeuf en Bretagne.

André de Froullay épousa premierement l'an 1567. Thomasse de la Ferriere, Dame de Tessé, fille de Jean de la Ferriere, S. de Tessé, & de Françoise de Raueton, puis Anne de Paigné; du lit sortirent René de Froullay, S. de Tessé qui suit, & Marie de Froullay, alliée l'an 1598. avec Urbain, Seigneur de Montecler.

René de Froullay, Seigneur & Comte de Tessé, prit alliance l'an 1596. avec Marie d'Escoubleau, fille de François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, Gouverneur de Chartres &c. & d'Isabel Babou-de la Bourdaisiere; de ce mariage sont sortis René 2. de Froullay, Comte de Tessé qui suit, François de Froullay, S. d'Ambrieres, mort au voyage de Sauoye 1628. Louis de Froullay, Cheualier de Malthe, mort en Allemagne 1632. Charles dit le Comte de Froullay, mentionné cy-aprés, Gabriel-Philippes de Froullay, Abbé de Sainte Croix d'Angle, Emanuel de Froullay, Chanoine & Comte de Lyon, Françoise de Froullay, femme de Gabriel de Falaise, S. de la Ferriere, Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, Marie de Froullay, Prieure de la Saussaye prés Paris, Magdelaine de Froullay, Religieuse & Coadjutrice de sa sœur, & Isabel de Froullay, Religieuse Ursuline.

René de Froullay, Comte de Tessé &c. épousa l'an 1638. Magdelaine de Beaumanoir, fils de Jean, Marquis de Lauardin, & de Marguerite de la Baume-Suze; de cette alliance sont issus René 3. de Froullay, Comte de Tessé, Philbert de Froullay, Baron d'Ambrieres, Marie de Froullay, & Marguerite de Froullay Religieuses, Philberte-Emanüele de Froullay, & N... de Froullay.

Charles Comte de Froullay, Cheualier de l'Ordre du Saint Esprit, & Grand Mareschal des Logis de la Maison du Roy, épousa l'an 1656. Angelique de Baudean, fille puisnée & heritiere de N... Baron de Neuillan, de la maison des Comtes de Parabere en Poitou; de cette alliance sont nés Louis de Froullay, & Charles-Philippes de Froullay.

MAISON DE LA GRANGE.

IEAN de la Grange, Seigneur de la Grange, Paroisse de Montigny-de la Reculée en Berry, viuoit l'an 1440. de luy & d'Helene de la Riuiere sa femme, sortirent Jean, S. de la Grange, & Geoffroy de la Grange, S. de Montigny, qui a produit la branche des Seigneurs de Montigny. Jean, S. de la Grange, mort en 1494. laissa deux enfans, sçauoir Anne de la Grange, femme d'Edme d'Arueillart, S. de Lesnel, & Charles S. de la Grange, eut pour fils François de la Grange, qui viuoit l'an 1564. il épousa Anne de la Porte, de la maison de la Pesselières, & en eut Anne, mariée en 2. nopces au S. de Sanoic, & François, S. de la Grange, qui s'allia avec Catherine de Creuecœur, fille du S. de Coulanges, de laquelle il eut deux filles, Marie de la Grange la puisnée, épousa Gabriel Després Escuyer, S. de la Pointe, & Anne de la Grange fut mariée avec Louis du Paray Escuyer, S. de la Grange-Artuis, dont Louis du Paray Escuyer, & Anne du Paray, femme de Charles Galine Escuyer, S. de Bois-rozerien.

Seigneurs de Montigny. Geoffroy de la Grange, Seigneur de Montigny, second fils de Jean de la Grange, & d'Helene de la Riuiere, épousa par Contrat du 29. d'Octobre de l'année 1474. Ieanne Guitois, Dame d'Arquian; leurs enfans furent François de la Grange, S. de Montigny, Simon de la Grange dit Guitois, Escuyer, S. d'Arquian, marié l'an 1512. avec Jacqueline de la Porte, dont Claude & Gilbert dits Guitois, S. d'Arquian, morts sans hoirs; Lienard de la Grange 3. fils, fut Chanoine en la Sainte Chapelle de Bourges, Anne de la Grange, la fille aisnée, épousa 1. Charles du Mesnil-Simon, S. de Beaujeu, Panetier du Roy, puis Jean de Trouffébois Escuyer, S. de Tays, & Ieanne de la Grange, femme de Pierre, S. d'Assigny.

François de la Grange 1. du nom, S. de Montigny, viuoit l'an 1526. & 1545. Il épousa Anne de la Marche, dont il eut N... de la Grange fille, François S. de Puymauron puisné; & Charles de la Grange, S. de Montigny, d'Arquian &c. Cheualier de l'Ordre du Roy, & Gouverneur de la Charité, qui épousa en 1. nopces, par Contrat du 3. May 1541. Louïse de Rochechoüart, fille de

Guillaume, Seigneurs de Iars, & en 2. nopces il se maria avec Anne de Brichanteau, de la maison des Seigneurs de Saint Martin-de-Nigelles, près Espernon; du 1. lit il eut François, dit le Marechal de Montigny; Antoine de la Grange second fils, a fait la branche des Seigneurs & Comtes d'Arquian; Charles de la Grange, S. de Vefvre, laissa de Renée de la Loüe sa femme, N... & N... de la Grange, Dames d'Egrefeuille & de Valaine, N... de la Grange, fille aînée de Charles, S. de Montigny, épousa le Seigneur de Marcilly, François de la Grange, fut mariée premièrement avec Georges de la Chapelle, S. d'Asnieres, puis au Seigneur du Bois-Sirane, & N... de la Grange fut Abbessé de Charenton. Du 2. lit de Charles, S. de Montigny, nâquirent N... de la Grange, femme de Claude de Cleues, S. de Macqueraut, d'où est issu Antoine, Comte du Rozoy, N... de la Grange fut Abbessé de Charenton, apres la mort de sa sœur, & Estienne de la Grange, Seigneur de Villedonne, Chambellan du Duc d'Orleans, épousa Elizabeth de la Casque, qui le rendit pere de François, S. de Villedonne, de Ioachim, Abbé de Faumorigny, & de Charles, S. de Donramy.

Extrait du
Cabinet de
Monf. de
Challudet.

François de la Grange, S. de Montigny, de Sery &c. Cheualier des Ordres du Roy, Marechal de France, Gouverneur de Vendosmois, de Berry, & des Villes & Eueschez de Metz, Toul & Verdun, prit alliance l'an 1582. avec Gabrielle de Creuant, fille de Claude de Creuant, & de Marguerite de Halluin; d'eux sortiront Henry-Antoine de la Grange, S. de Montigny qui suit; & Jacqueline de la Grange, femme d'Honorat de Beauillier, Comte de S. Aignan &c. Lieutenant General au Gouvernement de Berry, & Mestre de Camp de la Caualerie legere de France, & mere d'Anne-Marie de Beauillier, Dame d'Atour de la Reyne Marie-Therese d'Autriche, mariée à Hypolite, Comte de Bethune, Cheualier des Ordres du Roy, & de François de Beauillier, Comte de Saint Aignan & de Sery, Cheualier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Touraine & de Loches, & Lieutenant General des Armées du Roy, descendu en ligne directe de Jean de Beauillier Cheualier, S. de la Ferté-Nabert en 1416. & d'Alpis d'Estouteuille, fille de Robert d'Estouteuille, & de Robine de Saint

Briffon , Dame de la Ferté-Nabert.

Henry-Antoine de la Grange , S. de Montigny , Gouverneur de Verdun , épousa N... le Cirier-de Neuchelles , fille de Louïs le Cirier , S. de Neuchelles , dont il laissa vne fille , appellée Gabrielle de la Grange , morte sans enfans de Louïs-Châlon du Blé , Marquis d'Vxelles.

Seigneurs Antoine de la Grange , Seigneur d'Arquian , Gouverneur des d'Arquian. Villes de Metz , Calais & Giem , & Lieutenant Colonel du Regiment des Gardes , frere puîné de François de la Grange , S. de Montigny , Marechal de France , fut marié trois fois , la premiere avec Marie de Cambray , Vicomtesse de Soulangis , la seconde avec Louïse de la Chastre , fille de Claude , Marechal de France , & la troisieme avec Anne d'Ancienuille , fille de Louïs d'Ancienuille , S. de Villiers aux Corneilles ; Baron de Reuillon , Vicomte de Souly , & de François de la Plastiere , Dame des Bordes , & de Fresnay , Barone d'Espoisse ; du 1. lit sortirent Iean-Iacques de la Grange , S. d'Arquian , mentionné cy-aprés , Antoinette de la Grange , mariée 1. à Isaac Pachot , Seigneur de Gerponuille , pris au Seigneur de Bonjeu , Aymée alliée 1. à Louïs d'Assigny , 2. au Seigneur du Fort-moulins , & Marie de la Grange , femme d'Arnaud de Lange , Baron de Villemenaut ; du troisieme lit d'Antoine , S. d'Arquian , sont issus deux fils , Achilles de la Grange , Comte de Maligny , Marquis d'Espoisses &c. a épousé Germaine-Louïse d'Ancienuille , Dame des Bordes sa cousine germaine , de laquelle il a eu deux filles , François de la Grange puînée , & Louïse de la Grange , femme de Guillaume de Peichpeyrou dit Cominges , Comte de Guitaut , Chevalier des Ordres du Roy , & Henry de la Grange , Sieur de Beaumont , appellé le Marquis d'Arquian , Mestre de Camp du Regiment de Caualerie de Philippes de France , Duc d'Orleans , & Capitaine des Gardes Suisses du Corps dudit Duc , a épousé François de la Chastre , fille de Iean-Baptiste de la Chastre , Seigneur de Brillebaut , & de Gabrielle Lamy , dont il a des enfans.

Iean-Iacques de la Grange , Vicomte de Soulangis , S. d'Arquian , Lieutenant de Roy de la Ville & Citadelle de Calais , se maria 1. l'an 1612. avec Gabrielle de Rochechoüart , fille de Guy , S. de Chastillon-le Roy , & en 2. nopces il épousa Catherine

Estrelin, de laquelle il a eu Gilles, Seigneur de la Grange; du 1. lit sortirent Antoine, Comte d'Arquian, & François Marquis de Breuiande: Antoine de la Grange, Comte d'Arquian, Vicomte de Soulangis &c. fut mariée 1. avec Charlotte Morand, 2. avec Louïse Charpentier, fille de Claude, S. de Moulineau, de laquelle il a eu N... Comte d'Arquian, & N... de la Grange dit le Cheualier d'Arquian.

François de la Grangè, Marquis de Breuiande, frere puisné d'Antoine, Comte d'Arquian, a épousé premierement Anne de Brachet, Dame de Senan, & en secondes nopces il s'est remarié avec Marie le Roy; du 1. lit sont nés Lazare de la Grange, Seigneur de Senan, & Ieanne de la Grange mariée 1. par contract de l'an 1643. avec François de la Haye, Baron des Sales, dont vne fille vnique, femme de Ferdinand Hennequin, & en 2. nopces avec François Hennequin.

MAISON DE LA GUICHE.

LA Maison de la Guiche, l'vne des plus illustres du Masconnois, tire son origine de Guillaume, Seigneur de la Guiche, qui viuoit l'an 1340. de son mariage avec Isabeau, heritiere de Nanton, sortit Iean, S. de la Guiche, qui s'allia l'an 1365. avec Marie de l'Espinaffe, laquelle le rendit pere de Girard, Seigneur de la Guiche, Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy, & du Duc de Bourgongne, Bailly de Mascon, marié l'an 1402. avec Marie de la Poquiere ou Pocquieres, dont deux fils, sçauoir Iean de la Guiche, mort au seruice du Roy sans enfans, & Claude de la Guiche Cheualier, S. de Chaumont & de Marcigny-le Comte, par acquisition, épousa premierement l'an 1455. Claude ou Claudine de la Baume, fille de Claude de la Baume, 2. du nom, Comte de Montreuel en Bresse, & de Gasparde de Leuis, dont il eut six filles, deux desquelles furent Religieuses à Marcigny, & les quatre autres furent mariées dans les maisons de Digoine, de Chandieu-Pole, & de Franchelain en Dombes; du 2. lit de Claude de la Guiche, sortirent six fils & vne fille, à sçauoir Catherine de la Guiche, femme de Philippes de Vienne, S. de Cleruant, Philbert de la Guiche, Prieur de Saucillanges,

Pierre de Saint Julien, en ses antiquités du Masconnois.

Seigneurs de la Guiche.

Antoine de la Guiche, Chanoine de Mascon, Jean de la Guiche, Prieur de Losne; Jean, Cheualier, S. de la Guiche, seruit fidellement Charles le Hardy, Duc de Bourgongne, & apres sa mort Charles VIII. & Louis XII. Roys de France; il mourut sans laisser de lignée; Pierre de la Guiche continua la posterité, & Girard de la Guiche, S. de Marcigny-le Comte, laissa deux filles de Jeanne de laucourt sa femme, sçauoir Aimée de la Guiche, mort à l'âge de 22. ans sans alliance, & Anne de la Guiche, Dame de Marcigny, épousa François de Choiseul, S. de Cloment en Bassigny

Pierre de la Guiche, Cheualier, Seigneur de la Guiche, Conseiller & Chambellan du Roy, Bailly d'Autun & de Mascon, estoit vn homme que sa grande sagesse & ses vertus militaires faisoient beaucoup estimer; il rendit de signalés seruices aux Roys Louis XI. Charles VIII. Louis XII. & François I. s'acquitta tres-dignement de ses Ambassades de Rome, d'Espagne, d'Angleterre, & des Suisses, & mourut à l'âge de 80. ans; de luy & de François de Chaseron sa femme, fille d'Antoine, S. de Chaseron, & d'Anne d'Amboise, sœur de Georges, Cardinal d'Amboise, premier Ministre d'Estat du Roy Louis XII. sortirent dix fils & trois filles, à sçauoir Jacques de la Guiche, mort âgé de 16. ans, Pierre de la Guiche, Religieux de Cluny, Prieur de Losne, decedé à la fleur de son âge; Jean de la Guiche tué à la iournée de la Bicoque; Gabriel, S. de la Guiche, continua la posterité, Claude de la Guiche fut successiuement Prieur de Losne, de Saint Pierre de Mascon, Abbé de Baubec, & de Hautecombe, Euesque d'Agde, puis de Mirepoix, & Ambassadeur pour sa Majesté à Rome & en Portugal, François de la Guiche fut Archidiacre de Tours, Preuost de Surene, Abbé de la Luzerne & de Saint Satur, Doyen & Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Mascon, Philbert de la Guiche, Religieux de l'Ordre de Cluny, Prieur de Saucillanges, Georges de la Guiche, S. de Sinignon, a donné origine aux Seigneurs & Comtes de Sinignon, Charles de la Guiche, S. de Saint Aubin & de la Perriere, Cheualier de l'Ordre du Roy, mourut des blessures receuës à la bataille de Montcontour, sans auoir esté marié, & Sebastien de la Guiche fut Prieur de Losne, Jeanne de la Guiche, fille aînée

de Pierre, S. de la Guiche, épousa Jacques Palatin de Dyo, Marguerite de la Guiche fut mariée avec Antoine de Montmorin, S. dudit lieu, & Suzanne de la Guiche fut Religieuse à Marcigny-les Nonains.

Gabriel de la Guiche, S. de la Guiche, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy, Gouverneur de Bresse, & Bailly de Mascon, estoit vn Gentilhomme d'une singuliere prudence, & d'une haute valeur, lequel se signala en diuerses occasions: Vn iour estant sollicité d'abandonner le party du Conestable de Montmorency durant sa disgrâce; il répondit & prit pour deuise ces mots, *La fera fin la Guiche*, afin de faire connoistre à vn chacun sa constance & sa resolution. Valere Maxime a eu raison de dire, *Sincerae fidei amici praecipue in aduersis rebus cognoscuntur, in quibus quidquid praestatur totum à constanti beneuolentia praestatur*; sa femme fut Anne de Soreau ou Sureau, fille vniue & heritiere de N... de Soreau, S. de Saint Geran, de laquelle il eut quatre fils & vne fille, sçauoir Philbert de la Guiche qui suit, Claude de la Guiche, Seigneur de Saint Geran, a produit la branche des Comtes de Saint Geran, Iean de la Guiche, Prieur de Saucillanges, François de la Guiche, Abbé de Saint Satur, & Preuost de Saint Pierre de Mascon, & Peyronne de la Guiche épousa Louis, Seigneur de Pompadour.

Philbert de la Guiche, Seigneur de la Guiche, Chevalier des Ordres du Roy, Grand Maistre de l'Artillerie de France, Gouverneur de Bourbonnois, Lyonnois, Forests & Beaujolois, mort l'an 1607. fut marié deux fois, la premiere avec Leonor de Chabanes, Dame de la Palisse, fille aînée & heritiere de Charles de Chabanes, S. de la Palisse, & la seconde avec Antoinette de Daillon-du Lude, dont il a laissé deux filles, sçauoir Henriette de la Guiche, Dame de la Palisse &c. femme de Pierre de Matignon, Comte de Torigny, puis de Louis-Emanuel de Valois, Duc d'Angoulesme, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Prouence, & Colonel general de la Caualerie legere de France, dont François-Marie de Valois, veufve de Louis de Lorraine, Duc de Ioyeuse, Grand Chambellan de France &c. & mere de Louis-Ioseph de Lorraine, Duc de Ioyeuse, né l'an 1650. & Anne de la Guiche, 2. femme de Henry de Schomberg,

Comte de Nantueil, Marechal de France, & mere de Jeanne-Armande de Schomberg, qui a épousé Charles de Rohan, Duc de Montbazou, dont elle a Charles de Rohan, & Jean-Baptiste de Rohan.

Seigneurs
& Comtes
de Saint
Geran,

Claude de la Guiche, Seigneur de S. Geran, Cheualier de l'Ordre du Roy, fils puisné de Gabriel, S. de la Guiche, & d'Anne de Soreau, Dame de Saint Geran, prit alliance avec Suzanne des Serpens, fille de Louïs, Seigneur de Chetin, & de Jacqueline de Chaigy, Dame de Lalliere; d'eux sortirent Jean-François de la Guiche, dit le Marechal de Saint Geran qui suit, Godéfroy de la Guiche, Seigneur de Chetin, François de la Guiche, Abbé de Saint-Satur, François de la Guiche, mariée à Gaspard de Coligny, S. de Saligny, Marguerite de la Guiche, alliée à Philbert des Serpens, S. de Gondras, & Claude de la Guiche, femme du Baron de Linas en Limosin.

Jean-François de la Guiche, Seigneur de Saint Geran, Cheualier des Ordres du Roy, Marechal de France, & Gouverneur de Bourbonnois, fut marié deux fois, la premiere avec Anne de Tournon, fille de Iust, S. de Tournon, & la seconde avec Suzanne aux Espauls, dont il a eu 2. filles, sçauoir Marie de la Guiche, veufue de Charles de Leuis, Duc de Ventadour, Pair de France, & mere de Louis de Leuis, Duc de Ventadour, & Suzanne de la Guiche, morte âgée de 21. an, sans auoir esté mariée; du 1. lit de Jean-François de la Guiche, sont issus vn fils & cinq filles, sçauoir Claude-Maximilian de la Guiche qui suit, Jacqueline de la Guiche, femme de René, Marquis de Bouïllé, & mere d'Eleonor de Bouïllé, femme de Henry de Daillon, Comte du Lude &c. Diane de Guiche, Abbesse de Cuffet, N... N... & N... de la Guiche, Religieuses à Marcigny.

Claude-Maximilian de la Guiche, Comte de Saint Geran, & de la Palice, Gouverneur de Bourbonnois &c. épousa Suzanne de Loncaunay, fille de Jean de Loncaunay, S. d'Amigny, & de Suzanne aux Espauls sa belle mere; de cette alliance est né Bernard de la Guiche, Comte de Saint Geran & de la Palice, reconnu depuis par ses pere & mere, & par vn Arrest du Parlement de Paris, donné en sa faueur:

Georges

Georges de la Guiche, huitième fils de Pierre, S. de la Guiche, & de Françoise de Chaseron, fut Capitaine du Chasteau de Semur, Bailly de Chalon, Escuyer ordinaire de la Reyne Eleonor d'Autriche, & eut pour son partage la terre de Nanton, & la Seigneurie de Siuignon, laquelle fut donnée à son pere par Raymond de l'Espinaffe, S. de Siuignon, Prieur de Saint Pierre de Mascon; il épousa l'an 1549. Marguerite de Beauuau, fille de René de Beauuau, S. de Beauuau, de Manonuille &c. de laquelle il eut six fils & deux filles, sçauoir Antoine de la Guiche, Lieutenant de la Compagnie de Philippes Strozzy, Colonel de l'Infanterie Françoise, tué à l'assaut donné à S. Lo en Normandie l'an 1574. estant âgé de 24. ans, Jean-Baptiste de la Guiche, Capitaine au Regiment de Languedoc, tué à Montpellier, Jean-Gabriel de la Guiche, Cheualier & Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Ierusalem, tué sur les Galeres de la Religion; Pierre-Calais de la Guiche, S. de Nanton, mort sans lignée; Jacques de la Guiche, S. de Siuignon, continua la posterité, N... & N... de la Guiche, decedées en ieunesse, & Françoise de la Guiche, mariée l'an 1578. à Guillaume d'Amanzé, S. de Choffailles, d'où sont issus les autres Seigneurs de Choffailles.

Jacques de la Guiche, S. de Siuignon, de Nanton, la Garde, Garnerans &c. fut marié avec Renée de Chasteauuieux, Dame d'Arbent, fille puisnée de Claude 2. de Chasteauuieux, S. dudit lieu, & d'Anne de Rochechouart; de cette alliance sortit Philbert de la Guiche, Comte de Siuignon, mort l'an 1636. qui a laissé de Dele de Rye sa femme, fille de Christophle de Rye, Marquis de Varembo, Comte de Varax, & de Leonor Chabot, Henry-François de la Guiche, Comte de Siuignon qui suit, Ferdinand de la Guiche, S. de Garnerans, dit le Cheualier de Siuignon, Philberte-Catherine de la Guiche, Marie de la Guiche, & Renée de la Guiche, Henry-François de la Guiche, Comte de Siuignon, a épousé la sœur du Comte de Montperrou, dont il a des enfans.

PHILBERT de Harlay fut pere de François de Harlay, S. de Granduillers qui suit, & de Gautier de Harlay, Sergent d'Armes de la Reyne en 1401. ainsi que témoignent deux titres de la Chambre des Comptes, seellés des Armes de Harlay, avec vn lambel. *

*Commu-
niqués par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.
François de Harlay, S. de Granduillers & de Nogent, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VI. épousa Louïse de Barbizy, de laquelle il eut Nicolas dit *Colinet* de Harlay qui suit, & François de Harlay, Religieux de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon.

Commu-
niqués par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.
Nicolas dit *Colinet* de Harlay, Valet trenchant du Roy Charles VI. en 1418. comme l'on apprend d'un estat de sa maison, S. de Granduillers, puis Conseiller & Maître d'Hostel de Philippes *le Bon*, Duc de Bourgogne, prit alliance avec Gaillarde de Vaudrey, & en eut Jean de Harlay 1. du nom, S. de Granduillers & de Nogent, Cheualier du Guet à Paris l'an 1456. ainsi que l'on apprend des titres de la Chambre des Comptes, * seellés de ses armes, il donna de si glorieuses marques de sa valeur à la bataille de Fourmigny, sous le commandement de Jean 2. du nom, Duc de Bourbon, pour lors Comte de Clermont, qu'il merita d'estre fait Cheualier de la main de ce Prince au Camp deuant la Ville de Vire; depuis il épousa Louïse Luillier, sœur de Philippes. Luillier, S. de Manicamp, Capitaine de la Bastille, de laquelle il eut Adam de Harlay, Hommes-d'armes de la Compagnie de Monsieur de Baudricourt, Gouverneur de Bourgogne 1491. Louïs de Harlay, S. de Monglat, continua la posterité, Oudette de Harlay, mariée le 11. d'Aoust de l'an 1477. avec Jean le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Money le vieil, & de Moncy le neuf, Denyse de Harlay, femme de Robert de Montmirel, Seigneur de Chambourcy & de Fourqueux, Clerc du Roy en sa Chambre des Comptes à Paris, & Estiennette de Harlay, alliée l'an 1483. avec Guillaume Aymeret, S. de Gazeau.

*Monf. du
Bouchet,
hist. ge-
neal. de la
Maison de
Courtenay
liu. 4.
Louïs de Harlay Cheualier, Seigneur de Monglat, de Beaumont-le Bois, de la Ferté-Loupiere, de Sancy, de Champuallon &c. fut marié du viuant de son pere, par Contract du 27. Septem-

Seigneurs
& Comtes
de Beau-
mont.

bré de l'an 1493. avec Germaine Cœur, Dame de Monglat, de Sancy, de Beaumont &c. seconde fille de Geoffroy Cœur, S. de la Chaussée, Eschanfon du Roy Louis XI. & d'Isabeau Bureau, niepce de Jean Cœur, Archeuesque de Bourges, & petite fille de Jacques Cœur, qui se rendit si habile au trafic, qu'on ne le met pas sans raison au nombre des hommes Illustres de France. Il assista puissamment le Roy Charles VII. de ses grands biens, mais la recompense qu'il en tira luy fut funeste; car ayant accepté la Sur-intendance de ses Finances sous le nom d'Argentier du Roy, quoy qu'il n'en estimast que l'honneur, & qu'il ne se fust fait rien de son commerce: il éprouua la verité du proverbe des Anciens, qu'un Prince indigent est un grand calomniateur, ayant acquis les Seigneurs de Saint Fargeau, de Toucy, de Beaumont, d'Augerville-la Riviere, de S. Maurice sur-Laueron, de Boulencourt &c. L'éclat d'une si grande fortune offensa la veüe des gens de Cour, qui firent en sorte de la faire mettre en pieces pour en auoir chacun leur part: mais ce qui est admirable, c'est qu'on ne peut trouuer de crime à asséoir sur l'administration des Finances, & qu'il falut sortir du Royaume pour examiner son commerce d'Orient, & pour l'accuser d'intelligence avec les Turcs, & de leur auoir vendu des armes pour faire la guerre aux Chrestiens. Il fut mis prisonnier, & par Arrest rendu au Parlement, les Princes du Sang presens, le 29. de May 1454. condamné à quatre cens mille escus enuers le Roy, iusques au payement desquels il tiendroit prison, & tous ses biens acquis & confisqués: Estant banny du Royaume, il se retira en l'Isle de Chypre avec vne somme d'argent de soixante mille escus, que soixante de ses Commis luy firent par vne reconnoissance. Il y fit vne nouvelle fortune, & s'y remaria à vne Dame nommée Theodore, de laquelle il eut deux filles, qu'il laissa riche de cent cinquante mille escus chacune: il bastit un Hospital pour les Pellerins de la Palestine, & fonda les Carmes de Famagouste, où il fut enterré, avec cét Epitaphe, *Hic iacet Iacobus Cordis ciuis bituricus.* Du mariage de Louis de Harlay, S. de Monglat, avec Germaine Cœur, nâquirent Jacques de Harlay, S. de Monglat &c. decedé sans enfans d'Anne de la Vernade après l'an 1559. Christophle de Harlay, S. de Beaumont le Bois, &c. qui continua la branche aînée, Robert de

Monfieur
le Labou-
reur en
l'hist. ge-
neal. de la
maison des
Bochetels.

Monfieur
Godefroy.

Harlay, S. de Sancy, dont la posterité se verra apres celle de son frere aîné; Louis de Harlay, S. de Cefy & de Champuallon, dont la descende paroistra ensuite de celle du Seigneur de Sancy; Iean, Michel & Guy de Harlay morts ieunes, Claude de Harlay, Cheualier de l'Ordre de S. Iean de Hierusalem, Nicolas de Harlay, S. de Saint Aubin, mort sans estre marié, Isabelle de Harlay Religieuse à Longchamp, Marie morte ieune; Philippes Religieuse aux Filles-Dieu de Paris, Marie Religieuse à Iouarre, Charlotte Religieuse à Mallenoüe, Valentine Religieuse à Hautebruyere, Marie Religieuse à Iouarre, avec sa soeur de mesme nom, & Louïse de Harlay mariée le 23. Ianuier l'an 1521. avec Claude de la Croix, Baron de Plancy.

Christophle de Harlay S. de Beaumont le Bois &c. President au Mortier au Parlement de Paris, mourut l'an 1573. âgé de soixante & dix ans & demy. Dés l'an 1530. il auoit époué Catherine du Val, fille de Germain du Val, S. de Drancy, & de Marie de Corbie, & de ce mariage sortirent Achille de Harlay, Comte de Beaumont &c. qui suit, Charles de Harlay, Baron de Dollot, mort sans auoir esté marié l'an 1576. Cesar mort ieune, Marie de Harlay femme d'Antoine de Montliard, S. de Rumont en Gastinois, Germaine & Iudith de Harlay decedées ieunes, & Anne de Harlay mariée à Philippes du Puy, S. de Saint Valerien, puisné de la maison de Varan en Berry.

Achille de Harlay 1. du nom, Comte de Beaumont, fut marié le 30. May de l'année 1568. avec Catherine de Thou, fille de Christophle de Thou, premier President du Parlement; il fut élevé à la dignité de premier President apres la mort de son beau-pere l'an 1582. & mourut le neufiesme d'Octobre de l'an 1616.

* M. l'E-
uesque de
Rhodez en
son hist. de
Henry le
Grand.

C'estoit vn personnage si graue & si disert, que tout ce qui sortoit de sa bouche sembloit sortir de celle de la Iustice mesme. Christophle de Harlay 2. du nom, Comte de Beaumont son fils vnique, Gouverneur de la Ville & Duché d'Orleans, Bailly du Palais, & Ambassadeur en Angleterre, mourut l'an 1615. il auoit époué l'an 1599. Anne Rabot, fille vnique & heritiere d'Ennemond Rabot, S. d'Ilins &c. premier President du Parlement de Grenoble, de laquelle il eut Achille de Harlay 2. du nom qui suit, Charles de Harlay, S. d'Ilins, mort sans enfans, Christophle-Auguste de

Harlay, S. de Cely & de Bonœil, marié à Françoise-Charlotte de Thou sa cousine, dont il a vn fils & 3. filles, sçauoir Nicolas-Auguste de Harlay, S. de Bonœil, Marie, Claire & Elizabeth de Harlay; Anne-Catherine de Harlay, fille aisnée de Christophle 2. épousa Claude-Gabriel de Batefort, S. de Dramelay &c. Elizabeth-Marie, Religieuse au Paraclit, Marie-Marguerite Religieuse à Montfleury, Anne-Sophie morte ieune en Angleterre, Charlotte Marguerite, aussi morte ieune, Ennemonde-Ioachine de Harlay, mariée l'an 1615. à Iean Marquis de Nerestan, Grand Maistre des Ordres de Montcarmel, & de Saint Lazare de Hierusalem, Marechal des Camps & Armées du Roy, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Casal, mort au Siege de Turin l'an 1639. & en secondes nopces à Charles des Essars, S. de Minieux, & Claire de Harlay Religieuse au Paraclit.

Achille de Harlay 2. du nom, Comte de Beaumont, S. de Dollot & de Stain, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maistre des Requestes de son Hostel, & à present Procureur General au Parlement de Paris, épousa au mois d'Aoust l'an 1638. Ieanne-Marie de Belliéure, sœur de Pomponne de Belliéure, premier President au Parlement, fille de Nicolas de Belliéure, S. de Grignon, grand President au Parlement, & de Claude de Brulart, & petite fille de Pomponne de Belliéure, Chancelier de France, *personnage qui estoit fort consommé dans la science des droiëts & des interests de la France, & fort adroit negociateur; comme il le montra bien au Traitté de Veruin.* Elle est morte le 11. de Fevrier l'an 1657. & a eu de son mariage Achille de Harlay 3. du nom, S. de Stain, Conseiller au Parlement, receu en suruiuance de son pere de la Charge de Procureur General, Pomponne S. de Dollot, Achille & Pomponne decedés en ieunesse, Marie, Magdelaine, Anne, Elizabeth, Geneuiefue, & Ieanne-Françoise de Harlay mortes au berceau.

Robert de Harlay, Seigneur de Sancy, Conseiller au Parlement de Paris, troisième fils de Louïs, S. de Monglat, & de Germaine Cœur, épousa le 8. de Decembre de l'an 1544. Jacqueline de Morainuillier, fille de Guillaume de Morainuillier, S. de Maule sur Mandre, de Montainuille, de Flacourt, & de Binanuille, & de Jacqueline de Garancieres, dont il eut cinq fils &

Seigneurs
de Sancy.

Monsieur
Blanchard
en son hist.
des Presi-
dents au
Mortier.

* M. l'E-
uesque de
Rhodez.

deux filles, qui furent Nicolas, S. de Sancy qui fuit, Louis S. de Saint Aubin, Gouverneur de Saint Maixant en Poitou, mort sans enfans, Robert S. de Monglat, Jacques de Harlay mort l'an 1625. Gaspar mort ieune, Marie de Harlay, femme de Nicolas de la Boullaye, S. du Iarrier, & Anne de Harlay, mariée à René de Dampont, S. d'Issou.

Nicolas de Harlay, Baron de Maule, S. de Sancy & de Grosbois, Cheualier des Ordres du Roy, Colonel General des Suisses, Gouverneur de Challon, Lieutenant General en Bourgogne, Sur-intendant des Finances &c. premier Maistre d'Hostel de sa Majesté, estoit vn homme franc, hardy, intrepide, qui ne craignoit personne, quand il s'agissoit du seruice du Roy; mais il estoit vn peu brusque, & luy parloit trop librement, témoin ce qu'il luy dit touchant Madame Gabrielle, qui sceut bien le luy rendre; il se signala dans ses Ambassades d'Angleterre, d'Allemagne & des Suisses, & est mort l'an 1629. sans laisser autres biens à sa posterité, que la gloire d'auoir sacrifié tous ses moyens pour le seruice du Roy: il auoit épousé l'an 1575. Marie Moreau, fille de Raoul, Seigneur Chastelain d'Auteüil, du Tremblay, de Boëfle, de Grosbois &c. & de son mariage sortirent quatre fils & quatre filles, sçauoir François de Harlay mort ieune, Nicolas de Harlay, S. de Sancy, tué au siege d'Ostende l'an 1601. Achille de Harlay, Abbé de Villoing & de Sainte Marie du Chastelier, nommé à l'Euesché de Lauaur, & lequel ayant quitté l'Estat Ecclesiastique apres la mort de son frere, fut enuoyé Ambassadeur en Leuant à la Porte du Grand Seigneur, d'où estant de retour, il se rendit Prestre de l'Oratoire, & fut ensuite Euesque de S. Malo l'an 1631. & mourut l'an 1646. & Henry de Harlay, S. de Palemort & de Sancy, apres s'estre signalé en plusieurs rencontres militaires pour le seruice des Roys Henry IV. & Louis XIII. a renoncé aux dignités du monde, pour embrasser celle de Prestre de l'Oratoire; Jacqueline de Harlay, l'ainée des filles, épousa l'an 1596. Charles de Neufville, S. d'Alincourt, Marquis de Villeroy, Cheualier des Ordres du Roy, & en a eu entr'autres enfans Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Gouverneur de la personne du Roy Louis XIV. Cheualier de ses Ordres, Marechal de France, & Sur-intendant des Finances; Charlotte de

Harlay 2. fille de Nicolas, S. de Sancy, époufa Pierre, Sire de Breauté &c. apres la mort duquel elle prit l'habit de Carmelite au Faux-bourg Saint Jacques à Paris l'an 1605. & est morte l'an 1655. Catherine de Harlay 3. fille, eut pour mary Louis de Moüy, S. de la Mailleraye, Cheualier des Ordres du Roy &c. & Marthe de Harlay fut Religieuse à Montiuillier.

Robert de Harlay, Baron de Monglat, & premier Maistre d'Hostel du Roy Henry IV. troisiéme fils de Robert, Seigneur de Sancy, époufa François de Longiouë, fille de Thibaud, S. d'Yuerny, & de Magdelaine Briçonnet, & en eut Jacques & Robert de Harlay, successiuement Seigneurs de Monglat, morts sans estre mariés, & Jeanne de Harlay sa fille vniue, fut mariée l'an 1599. avec Haridouin de Clermont, S. de Saint Georges; elle a esté Dame d'honneur de Christine & de Henriette de France, sœurs du Roy Louis XIII. l'une Duchesse de Sauoye, & l'autre Reyne de la Grand' Bretagne, Gouvernante d'Anne-Marie d'Orleans, Duchesse de Montpensier, & mere de François de Clermont, Marquis de Monglat, créé Cheualier des Ordres du Roy l'an 1662.

Barons de Monglat.

Louis de Harlay, Seigneur de Cefy, & de Champualon, quatrième fils de Louis de Harlay, Seigneur de Monglat, & de Germaine Cœur, époufa Louise de Carre, fille de Gratien, S. de Saint Quentin le Verger, & de Marie-Iuuenel des Vrsins; de ce mariage sortirent Jean de Harlay, S. de Cefy, Scipion S. de Saint Quentin le Verger, mort sans enfans de Marguerite d'Ancienneville, Jacques S. Champualon, qui a fait la branche des Seigneurs de Champualon; Charlotte de Harlay époufa Jean de la Riviere, S. de Cheny, & deux autres filles Religieuses, l'une à Poissy, & l'autre à Iouarre. Jean de Harlay S. de Cefy, fils aîné de Louis, fut marié l'an 1580. avec Anne du Puy, Dame de Saint Valerien, & en eut Anne de Harlay, Abbessé de Sainte Perrine, & Philippes de Harlay, Comte de Cefy, & Ambassadeur ordinaire à la Porte du Grand Seigneur, durant 24. ans, decedé au mois de Iuin de l'an 1652. estoit vn homme dont la grace de son discours égaloit celle de son corps, & l'on ne sçauoit si l'on estoit plustost gagné par les charmes de son esprit, que par ceux de son visage. L'an 1610. il fut marié avec Marie de Bethune, fille de Florestan

Seigneurs de Cefy.

de Bethune, Seigneur de Congis, dont il a eu Roger de Harlay Comte de Cefy, pourueu de l'Euêché de Lodéue l'an 1657. François-Antoine de Harlay, tué dans vn combat en Italie l'an 1647. pour le seruice du Duc de Sauoye, Charlotte de Harlay, Abbeſſe de Sainte Perrine, Marguerite morte ieune, & Lucrece-Chreſtienne de Harlay, femme du Prince Louis de Courtenay, le ſeul chef de la poſterité de Pierre de France, ſeptième fils du Roy Louis le Gros.

Seigneurs
de Champ-
ualon.

Jacques de Harlay, Seigneur de Champualon, fils puisné de Louis, S. de Cefy & de Champualon, fut premier Eſcuyer, & Meſtre de Camp du Regiment des Gardes de François de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, puis Cheualier des Ordres du Roy, & Gouverneur de la Ville de Sens l'an 1582. il épouſa Catherine de la Mark, Dame de Breual, fille de Robert 4. de la Mark, Duc de Bouillon, Prince Souuerain de Sedan, Mareſchal de France, & de François de Brezé, & mourut l'an 1630. laiſſant deux fils de ſon mariage, ſçauoir François de Harlay puisné, Archeueſque de Roüen, mort le 22. de Mars de l'an 1653. & Achille de Harlay, Marquis de Breual, & Seigneur de Champualon, épouſa en 1. nopces l'an 1609. Oudette de Vaudetar, Dame de Neruille, fille de Louis de Vaudetar, Seigneur de Perſan, iſſu de la race de Iean de Vaudetar, Treſorier des Guerres, mentionné dans vn Regiſtre de la Chambre des Comptes de l'an 1374. & en ſecondes nopces, il ſe maria au mois de Decembre l'an 1634. avec Anne de la Barre, veufue de François de Fortia, S. du Pleſſis, & fille d'Adam de la Barre, S. de la Baufféraye, dont il n'a point eu d'enfans; mais de ſon premier mariage ſont ſortis François-Bonaventure de Harlay, Marquis de Breual, & S. de Champualon qui ſuit, François de Harlay, Archeueſque de Roüen, Abbé de Iumieres, associé à l'Ordre du Saint Eſprit l'an 1662. Anne de Harlay, Abbeſſe de Noſtre-Dame de Sens, Elizabeth, Marguerite, Louiſe & Renée de Harlay, Religieuſes.

Communi-
qué par
M. d'He-
rouual.

François-Bonaventure de Harlay, Marquis de Breual, & Seigneur de Champualon, a ſeruy le Roy dans la Guerre de Flandres, & s'eſt trouué aux Sieges de Xaintes, de Taillebourg & d'Alexandrie en Italie, où il fut griéuement bleſſé. L'an 1644. le 27. d'Avril, il épouſa Geneuiefue Fortia, fille de François, S. du Pleſſis,

Pleffis, & d'Anne de la Barre, & en a eu Louis de Harlay, né le 9. Octobre l'an 1647. Marie-Anne, Anne-Philippe, & Marguerite de Harlay.

MAISON DE HARVILLE.

LA Maison de Haruille a tiré sa dénomination de la terre de Haruille près Yenuille en Beauvè : Pierre, Seigneur de Haruille, fut pere de Guillaume de Haruille 1. du nom, S. de Chauhaudry, des Bordes, l'Herable &c. qui épousa Ieanne, Dame de Voffe, de laquelle il eut deux fils & deux filles, sçavoir Guillaume de Haruille 2. du nom * qui suit, Estienne de Haruille Escuyer, receut en prest sur ses gages, & de seize Escuyers de sa compagnie l'an 1420. la somme de 250. liu. ainsi que témoigne vn titre de la Chambre des Comptes scellé de ses armes avec vn lambel ; Ieanne de Haruille eut pour mary N... Seigneur de Moustiers, & Ieanne de Haruille fut femme de Roger, Seigneur de Voifins, près Chasteaufort.

Communi-
qué par
Monf. de
Vyon, S.
d'Herou-
ual.

Guillaume de Haruille 2. du nom, dit Testine, Escuyer & Eschanson du Roy, S. de Chauhaudry des Bordes &c. receut le 2. de Fevrier de l'année 1401. d'Alexandre le Boursier, Receueur General des Aydes, la somme de cinq cens francs ; Il fut tué à la journée d'Azincourt l'an 1415. laissant de son mariage, avec Ieanne le Brun vn fils, appelé Guillaume de Haruille 3. du nom, qui fut Seigneur de Palaifeau, de Nainuille &c. apres la mort de Jacques le Brun Cheualier, S. desdits lieux, son oncle maternel, tué à la bataille d'Azincourt 1415. sans laisser de posterité ; Guillaume de Haruille 3. du nom Escuyer, S. de Palaifeau, de Nainuille près Gisors, &c. épousa l'an 1436. Anne de Contes, fille de Iean de Coutes dit Minguet, S. de Coutes, Pimperet & Fresnay, de ce mariage sortirent Esprit de Haruille, S. de Palaifeau, qui partagea avec ses freres & sœurs l'an 1477. Fiacre de Haruille, S. de Palaifeau, apres son frere, continua la posterité ; Mathurin de Haruille, S. de la Grange du Bois, a donné origine aux Seigneurs de la Grange du Bois, Marie de Haruille, Regnaude de Haruille épousa 1. Robert de Gaillon, S. de Oüesteuille, puis Jacques de Vernon, S. de la Bretesche, Ieanne de Haruille, Dame

Communi-
qué par
M. d'He-
rouual.

Seigneurs
& Marquis
de Palai-
seau.

du Plessis-Marly, fut mariée au Seigneur de Puiset, Nicole de Haruille, Dame des Bordes, fut conjointe avec N... de Pontbriant, S. de Vulrun & du Mesnil, duquel sont descendus les Seigneurs des Bordes, Louïse de Haruille & Jeanne de Haruille, eut pour mary le Seigneur de Meauzes.

Fiacre de Haruille, S. de Palaïseau, de Nainuille &c. prit alliance avec Renée de Rouuille, fille de Guillaume, S. de Rouuillé, & de Louïse Malet dite de Grauille; d'eux sortirent Esprit de Haruille, S. de Palaïseau qui suit, François de Haruille mort au Camp de Renty, sans auoir esté marié, Louïse de Haruille, femme de Barthelemy de l'Isle, S. d'Andresy, & Nicole de Haruille, femme du Seigneur de Quincy en Brie.

Esprit de Haruille, S. de Palaïseau & de Nainuille, Cheualier de l'Ordre du Roy, Colonel des Legionnaires de Normandie, & Escuyer d'Escurie ordinaire du Roy, fut marié avec Catherine de Leuis, fille de Jean de Leuis, S. de Charlus, & de François de Poitiers; de cette alliance nâquirent Jacques de Haruille, tué durant les troubles ciuiles, estant fort ieune, Claude de Haruille, S. de Palaïseau qui suit, & Louïse de Haruille, femme d'Anne Huraut, Baron d'Huriel, S. de Vibraye &c.

Claude de Haruille, Seigneur de Palaïseau, Baron de Nainuille &c. Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Compiègne & de Calais, épousa l'an 1577. Catherine-Iuuenel des Vrsins, fille de Christophle, Marquis de Trainel, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de la Ville de Paris, & de Magdelaine de Luxembourg Brienne; leurs enfans furent Christophle & Louis de Haruille, morts en ieunesse, & Antoine de Haruille, Marquis de Palaïseau &c. Gouverneur de Calais, qui a laissé Isabelle Fauier, veufve & mere de François de Haruille, Marquis de Palaïseau qui suit, d'Isabelle de Haruille, mariée à François de Montmorency, Marquis de Fosieux dit Monsieur de Montmorency, Chef du nom & des Armes de l'Illustre Maison de Montmorency, & d'Anne de Haruille, 2. femme de François de Bethune, Comte d'Orual, Baron de Coruille &c. Cheualier des Ordres du Roy, & premier Escuyer de la Reyne Mere du Roy.

François de Haruille, Marquis de Palaïseau &c. substitué aux nom & Armes des Vrsins, qu'il doit porter conjointement avec

ceux de Haruille, par François-Iuuenel des Vrsins, Marquis de Trainel, S. de Doïe en Brie, Cheualier des Ordres du Roy, a épousé premierement Isabelle Blondel dite de Ioigny, fille vni- que du Sieur de Bellebrune, Gouverneur de Hesdin, de laquelle il a vn fils, & a repris vne seconde alliance avec Anne de Comant.

Mathurin de Haruille, Seigneur de la Grange du Bois, fils ^{Seigneurs} puisné de Guillaume de Haruille 3. du nom, S. de Palaiseau, & ^{de la Gran-} d'Anne de Coutes, s'allia avec Claude de Rouuille, sœur de ^{ge.}

Renée de Rouuille, de laquelle il eut Philippes de Haruille, S. de la Grange-du Bois qui suit, Mathurin de Haruille, Con- seiller & Aumosnier du Roy François I. Abbé de Nostre Dame de Clairé-Fontaine, Diocese de Chartres &c. & Geneuiefue de Haruille, femme de N. de Boubers, S. de Vaugenlieu, Marets &c.

Philippes de Haruille, S. de la Grange-du Bois, de Mautepas, &c. fut pere de Pierre de Haruille, S. de la Grange qui suit; de Philippe de Haruille, & de Jean de Haruille, S. de Mellimont, qui laissa posterité.

Pierre de Haruille, S. de la Grange-du Bois &c. Gouverneur & Bailly de Montfort l'Âmaury, épousa en 1. nopces l'an 1573. Louïse de la Salle, fille & heritiere de Jean de la Salle l'aîné, S. de Carrieres-sous le Bois de Laye, Capitaine & Gouverneur du Chasteau de Saint Germain en Laye, & de Magdelaine Olinier, Dame de Puiseux, & reprit vne seconde alliance avec Marie de Briqueuille; du 1. lit sortirent Mathurin de Haruille mort ieune; Henry de Haruille tua d'vne arquebusade la Damoiselle de Falaines, concubine de son pere, & Louis de Haruille, S. de la Grange qui suit.

Outre ces enfans legitimes, Pierre de Haruille, S. de la Grange, eut de la Damoiselle de Falaines vn fils naturel, qui fut Emery de Haruille, dit le bastart de la Grange.

Louïs de Haruille, S. de la Grange-du Bois &c. s'allia le 22. de Nouembre de l'an 1604. avec Françoisse Seruin, fille de Louïs Seruin, Aduocat General au Parlement de Paris, & de Jeanne de Hamel, & en eut Magdelaine Henriette, Marie Religieuse, An- gelique, Celeste Religieuse morte, Françoisse & Marguerite de Haruille.

Seigneurs
de Mellimont.

Iean de Haruille, S. de Mellimont, fils puisné de Philippes, S. de la Grange-du Bois, fut marié avec Claude Gayant, de laquelle il eut Iean de Haruille, S. de Mellimont, Philippe de Haruille, S. de Lorme, mort l'an 1616. sans alliance, & Louise de Haruille.

MAISON DE L'HOSPITAL.

Communi-
qués par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

FRANÇOIS de l'Hospital viuoit en 1314. & 1338. ainsi que l'on apprend de plusieurs titres de la Chambre des Comptes de Paris, & Iean de l'Hospital son frere, eut vn fils appellé aussi Iean 2. de l'Hospital, qualifié Conseiller du Roy en 1376. Il est fait mention de luy en plusieurs titres de la Chambre des Comptes seellés d'un Coq, és années 1350. 51. 52. 53. 54. 59. & 64. Du mariage de Iean de l'Hospital 2. du nom, avec Ieanne de Bracque, Dame de Soisy aux Loges, fille de Nicolas de Bracque, S. de Soisy aux Loges, Maistre d'Hostel du Roy, sortirent François de l'Hospital, mentionné cy-apres; Nicolas de l'Hospital, Religieux l'an 1396. Nicole de l'Hospital mariée avec Anseau 2. le Bouteiller, S. d'Oruille; Agnés de l'Hospital alliée à Iean de Beaumont Escuyer, Chambellan de Iean de France, Duc de Berry, & Catherine de l'Hospital, conjointe à Nicolas de Fontainay, S. de Saint Liebaud, Cheualier & Conseiller du Roy.

Seigneurs
& Marquis
de Choisy.

François de l'Hospital Cheualier, Seigneur de Soisy aux Loges, vulgairement dit Choisy, Conseiller & Chambellan du Roy, & de Charles Duc d'Orleans, Maistre & Enquesteur des Eaux & Forests és Pays de France, Champagne & Brie 1404. Conseiller & Grand Maistre d'Hostel de la Reyne Isabeau de Bauiere 1416. mourut à Paris le 24. Novembre 1427. de luy & de Catherine l'Orfévre sa femme, nâquirent Iean de l'Hospital, S. de Choisy qui suit, & Catherine de l'Hospital fut mariée au mois de Ianuier de l'année 1424. avec Iean de Courtenay 2. du nom, S. de Bleneau, de Champignelles &c. d'où sont sortis les Seigneurs de Bleneau, de la Ferté-Loupiere, de Cheuillon, de Bonfin & d'Arrablay.

Iean de l'Hospital Cheualier, S. de Choisy, épousa l'an 1446. Blanche de Saanes, fille de Thomassin de Saanes, & en eut

Adrian de l'Hospital, S. de Choisy qui suit, Louis de l'Hospital, Claudine de l'Hospital, & Marie de l'Hospital.

Adrian de l'Hospital Cheualier, S. de Choisy, fut créé Capitaine de Caudebec, par Lettres du Roy du 11. Iuin de l'an 1487. & commanda à l'Avant-garde de l'Armée du Roy à la bataille de Saint Aubin du Cormier en Bretagne l'an 1488. Il épousa Anne Rouhaut, fille de Ioachim Rouhaut, S. de Gamaches, Marechal de France, & de François de Voluyre, de laquelle il eut deux fils, Alos de l'Hospital, S. de Choisy qui suit, & Charles de l'Hospital, S. de Vitry, a fait la branche de Vitry.

Alos de l'Hospital Cheualier, S. de Choisy, Capitaine de la Forest d'Orleans, fut marié avec Louïse de Poisseu, fille de Claude de Poisseu, Cheualier de Sainte Mesme & de Montigny, Capitaine de la porte de la Maison du Roy, & d'Anne Lucas; de cette alliance sortirent trois fils, Jean de l'Hospital, Comte de Choisy qui suit, René de l'Hospital, tige de la branche de Sainte Mesme, & Henry de l'Hospital, Maistre de la Garderobbe de Henry Duc d'Anjou 1561.

Jean de l'Hospital, Comte de Choisy, Cheualier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, & Gouverneur de la personne de François de France, Duc d'Alençon, se maria le 22. Octobre 1547. avec Leonor Stuart, fille naturelle de Jean Stuart Duc d'Albanie, de laquelle il eut Jacques de l'Hospital qui suit, & Catherine de l'Hospital mariée 1. à Jean, Baron d'Orbec, puis à René de Laual, S. de la Faigne.

Jacques de l'Hospital Comte, puis Marquis de Choisy, Cheualier des Ordres, & Cheualier d'honneur de la Reyne Marguerite, Duchesse de Valois, Gouverneur & Seneschal d'Auvergne, fut marié deux fois; la premiere avec Magdelaine de Cossé, fille d'Artus de Cossé, S. de Gonnor, Comte de Secondigny, Marechal de France, & la seconde avec François le Picard, veufue de Jacques de Beauuau, S. du Riuau; du 1. lit sortirent 5. fils & 5. filles, Charles de l'Hospital, Marquis de Choisy qui suit, Artus de l'Hospital Capucin, Achille de l'Hospital, Baron de Cordoux, mort sans enfans de Catherine de Bruges, Dame de la Grutuse, fille de René, S. de la Grutuse; Henry de l'Hospital

& François de l'Hospital morts sans alliance, Louïse de l'Hospital, femme de Jean de la Croix, Baron de Castres, Magdelaine de l'Hospital, & Jacqueline de l'Hospital jumelles, Religieuses à Montiuilliers; Francienne de l'Hospital, femme de Jacques le Roy Escuyer, S. de la Grange-Quincy, & Geneviefue de l'Hospital, Religieuse & Prieure de l'Hostel-Dieu de Corbie.

Charles de l'Hospital, Marquis de Choisy, prit alliance avec Renée de Beauvau, fille de Jacques, S. du Riuau, & de François le Picard sa belle-mere; de cette alliance sont issus 2. fils & 4. filles, René de l'Hospital, Marquis de Choisy qui suit; Charles, dit le Comte de l'Hospital, mentionné cy-apres; Jacqueline-Françoïse de l'Hospital & Henriette de l'Hospital, mortes sans alliance; Renée de l'Hospital, & Francienne de l'Hospital, Religieuses à l'Hostel-Dieu de Corbie.

René de l'Hospital, Marquis de Choisy, a épousé en 1. nopces Marie-Charlotte de la Marck, fille aînée de Henry de la Marck, Duc titulaire de Boüillon, Comte de Braine, & a repris vne seconde alliance avec Helene de Monstiers, fille de Jean de Monstiers, Vicomte de Merinville, & de François Chasteigner-la Rocheposay; du 1. lit sont issus deux fils morts ieunes, & deux filles mortes aussi, dont l'une appelée Henriette estoit Religieuse; du 2. lit sont nés Gabriel de l'Hospital, François de l'Hospital Religieuse à Fonteuraut, & François-Marguerite de l'Hospital destinée pour estre aussi Religieuse à Fonteuraut.

Charles de l'Hospital, dit le Comte de l'Hospital, cy deuant Gouverneur pour le Roy de la Forteresse de Monaco, & de Chasteauregnaud, frere puisné de René, Marquis de Choisy, a épousé Charlotte de Rohan, fille naturelle d'Alexandre de Rohan, Marquis de Marigny, Cheualier des Ordres du Roy; de cette alliance sont issus entr'autres enfans Alexandre, dit Monsieur de l'Hospital, François dit le Cheualier de l'Hospital, Marie-Charlotte de l'Hospital, Religieuse à Fonteuraut, Marguerite Geneviefue de l'Hospital, & Charlotte de l'Hospital.

Seigneurs
de Sainte
Mesme.

René de l'Hospital Escuyer, S. de Sainte Mesme, second fils d'Alof de l'Hospital, S. de Choisy, & de Louïse de Poissieu, Dame de Sainte Mesme, épousa Louïse de Montmirail, de laquelle il eut vn fils appelé Anne de l'Hospital qui suit.

Anne de l'Hospital, S. de Sainte Mesme & de Menenille, Vicomte de Vaux, Bailly de Dourdan, mort l'an 1602. auoit épouſé Jacqueline Huraut, fille ainſnée de Jacques Huraut, S. du Marais, de Vueil &c. de leur mariage ſortirent 2. fils & 2. filles, Jacques de l'Hospital, S. de Sainte Mesme qui ſuit, Gilles de l'Hospital, Prieur de Villemoutier & de Loris, Marie de l'Hospital, femme du Sieur de Brecour, Conſeiller au grand Conſeil, & N... de l'Hospital, femme de N... de Beauxoncles, S. de Douques en Vendosmois.

Jacques de l'Hospital, S. de Sainte Mesme, Vicomte de Vaux, prit pour femme Elizabeth Barillon, fille de Jacques Barillon, S. de Nancy, Conſeiller au Parlement, & de Judith de Mesme, ſœur des Sieurs de Morangis & Barillon; de ce mariage ſont iſſus Anne de l'Hospital, Comte de Sainte Mesme qui ſuit, Antoine Vicomte de l'Hospital, Lieutenant de la Meſtre de Camp generale de la Caualerie legere, tué à la bataille de Rhetel, âgé de 24. ans; Marie de l'Hospital, veufue de Claude de Villars-la Faye, S. de Mauuilly, Mareſchal des Camps & Armées du Roy, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Cheuaux legers du Prince du Condé, tué au combat de Fribourg; Elizabeth de l'Hospital, dite Mademoiſelle de Sainte Mesme, non mariée; & Siluie Angelique de l'Hospital, veufue de Philippes de Torcy, Sieur de la Tour, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur des Villes de Dieppe & d'Arras. Anne de l'Hospital, Comte de Sainte Mesme, S. de Bretaucour &c. premier Eſcuyer de feu Gaſton de France, Duc d'Orleans, Cheualier d'honneur, & premier Eſcuyer de Marguerite de Lorraine, Ducheffe d'Orleans, a épouſé Elizabeth Gobelin, fille vnique de N... Gobelin, Maiſtre des Requeſtes de l'Hoſtel du Roy; d'eux ſont nés Antoine de l'Hospital, Marquis de Sainte Mesme, Guillaume Comte de l'Hospital, & trois filles mortes en bas-âge.

Charles de l'Hospital, Seigneur de Vitry, fils puisné d'Adrian, Seigneurs S. de Choisy, & d'Anne Rouhaut, laiſſa de N... ſa femme François de l'Hospital, S. de Vitry qui ſuit, & Magdelaine de l'Hospital mariée l'an 1545. à Charles d'O, Seigneur de Franconuillé. & Ducs de Vitry.

François del'Hospital, Seigneur de Vitry & de Coubert, se maria avec Anne de la Chastre, fille de Claude de la Chastre, S. de la Maisonfort, & d'Anne Robertet; d'eux nâquit entr'autres enfans Louis de l'Hospital, Marquis de Vitry, Cheualier des Ordres du Roy, Capitaine de ses Gardes du Corps, Gouverneur de Meaux &c. qui épousa François de Brichanteau, fille de Nicolas de Brichanteau, S. de Beauvais-Nangis, & de Jeanne d'Aguerre; leurs enfans furent Nicolas de l'Hospital Marquis, puis Duc de Vitry qui suit; François de l'Hospital, S. du Hallier, mentionné cy-apres; Louïse de l'Hospital, femme d'Henry de Vaudetar, Baron de Persan, Antoinette de l'Hospital mariée à Charles de Leuis I. du nom, Comte de Charlus, S. de Poligny &c. Capitaine des Gardes du Corps de sa Majesté; & Louïse de l'Hospital, Abbesse de Montuilliers morte.

Nicolas de l'Hospital Marquis, puis Duc de Vitry, Mareschal de France, Cheualier des Ordres du Roy, Capitaine de ses Gardes du Corps, Gouverneur de Prouence &c. fut marié avec Lucrece Bouhier, veufue de Louis de la Trimouïlle, Marquis de Noirmontier, & fille de Vincent Bouhier, S. de Beaumarchais, & de Marie-Lucrece Hotman; de cette alliance sont issus François-Marie de l'Hospital, Duc de Vitry qui suit, Nicolas de l'Hospital, Marquis de Vitry, & N... de l'Hospital, Abbesse de Montuilliers decedée.

François-Marie de l'Hospital, Duc de Vitry, Gouverneur de Meaux, a pris alliance avec Marie-Louïse-Elizabeth-Aymée Pot, fille vnique de Claude Pot, S. de Rodes, Grand Maistre des Ceremonies de France, Cornette blanche, & premier Escuyer Tranchant de sa Majesté, & de Louïse-Henriette de la Chastre, fille vnique de Louis de la Chastre, Mareschal de France, & d'Isabelle d'Estampes; de leur mariage sont issus François-Marie de l'Hospital, Comte de Chasteauvillain, Nicolas-Jean de l'Hospital, dit le Cheualier de Vitry, & Marie-Françoise Elizabeth de l'Hospital.

François de l'Hospital, Comte de Rosnay, S. du Hallier, de Beine &c. Mareschal de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Paris, Capitaine de ses Gardes du Corps, & Lieutenant Commandant la Compagnie des Genfd'armies de sa Majesté,

Majesté, estoit vn homme resolu & tres-passionné pour les interets du Roy, qui durant la vigueur de son âge a acquis bien de la reputation en Allemagne & en Sauoye; le Catelet, Morhange, Arras & Rocroy, ont seruy de theatre à sa gloire; estant Gouverneur de la Lorraine, il a gouverné ce Pays avec beaucoup de moderation; & depuis estant desia plus âgé, il s'est conduit avec pareille Iustice dans la Champagne, & dans la Capitale de ce Royaume, où il finit ses iours au mois d'Avril 1660. Sa 1. femme fut Charlotte des Essars, dont il n'eut point d'enfans; & en 2. nopces il épousa Françoisé Mignot, de laquelle il a eu vn fils, qui est mort au berceau.

MAISON D'ILLIERS.

LA Famille d'Illiers croit estre sortié des anciens Comtes de Vendosme; Geoffroy Sire d'Illiers, qualifié du titre de *Cheualier*, viuoit l'an 1350. Il eut vn fils appellé Pierre, Sire d'Illiers, duquel nâquirent Florent, Sire d'Illiers qui suit, & Miles ou Milon d'Illiers, Euesque de Chartres, qui fut employé en diuerfes Ambassades & negociations par les Roys Charles VII. Louis XI. & Charles VIII.

Monfieur
Godefroy,
en ses re-
marques
sur l'hist.
de Charles
VII.

Florent Sire d'Illiers, qualifié Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy, dans vn titre de la Chambre des Comptes de l'année 1455. signala son courage, & accrut sa reputation par quantité de beaux-faits d'armes, du regne de Charles VII. mais principalement à la déliurance du siege d'Orleans * 1429. & à la prise de Chartres 1432. de laquelle il fut Gouverneur & Bailly; de luy & de Ieane de Coutes sa femme, nâquirent Iean S. d'Illiers qui suit; Louis d'Illiers, S. de Villeneuve, Charles d'Illiers l'aisné, S. de Chantemesle, a produit la branche de Chantemesle, Charles d'Illiers le ieune, Florent d'Illiers, Chancelier de l'Eglise de Chartres, Louis d'Illiers, Abbé de Bonneual, Mery d'Illiers, S. de Bures & de la Bouffardiére, & René d'Illiers, Euesque de Chartres.

* Iean
Chartier.
Berry He-
raut.

Iean S. d'Illiers, épousa Marguerite de Chourfes, fille de Guy de Chourfes, S. de Malicorne, & d'Andrée de Vazeze, de laquelle il eut deux filles; Magdelaine d'Illiers, la fille aisnée, porta

la terre d'Illiers dans la maison de Daillon du Lude, par le mariage qu'elle contracta avec Jacques de Daillon, S. du Lude, Conseiller & Chambellan des Roys Louis XII. & François I. & Antoinette d'Illiers sa soeur, fut femme de Robert Chabot, Baron de Cleruaux.

Charles d'Illiers l'aîné, S. de Chantemesle & de Vaupillon, troisième fils de Florent, Sire d'Illiers, & de Jeanne de Coutes, se maria avec Olive de Saintré, & en eut Odoüard d'Illiers, S. de Chantemesle qui suit, & Jacques d'Illiers, S. de Beaumont.

Odoüard d'Illiers, S. de Chantemesle, fut marié avec Magdelaine Bertrand, fille de Jean Bertrand, Garde des Sceaux de France, puis Cardinal & Archevesque de Sens; de cette alliance nâquit Jacques d'Illiers, S. de Chantemesle, marié l'an 1588. à Charlotte-Catherine de Balsac, fille de François de Balsac, S. d'Entragues, Marcouffis &c. Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur d'Orleans, & de Jacqueline de Rohan, Dame de Gié sa 1. femme; d'eux sont issus Leon d'Illiers, S. d'Entragues qui suit, Jacqueline d'Illiers, Abbesse de Bonlieu, & Catherine d'Illiers, Abbesse de Saint Auit près Chasteaudun.

Leon d'Illiers, S. d'Entragues-Chantemesle, heritier de la maison d'Entragues, à condition d'en porter le nom & les Armes pleines, a eu de Chatherine d'Elbene sa femme, Leon d'Illiers, Marquis de Gié sur-Seine, marié à N... de Rieux-Sourdeac, Henry Marquis d'Illiers, Leon d'Illiers, Abbé d'Orcam, Ioachim d'Illiers, Cheualier de Malthe, Alexandre d'Illiers, S. de Chantemesle; Claire & Marie d'Illiers, Religieuses à Bonlieu, & Catherine d'Illiers, Coadjutrice de l'Abbaye de Saint Auit.

MAISON DE LORRAINE.

L'ORIGINE de la Maison de Lorraine (l'une des plus anciennes Ducales de la Chrestienté) à cela de commun , avec plusieurs autres Illustres familles , qu'elle a esté traitée diuersément & avec beaucoup d'incertitude : Les vns en ont recherché la source en la Maison de Bologne , d'où estoient Godefroy de Bouïllon , & Baudouïn I. Roys de Hierusalem ; & en montant plus haut , la veulent tirer en ligne masculine du Roy Charlemaigne , ou bien des premiers Comtes de Flandres : Les autres au contraire la font descendre de la maison de Louvain , qui fut inuestie du Duché de la basse Lorraine l'an 1106. & de laquelle sont venus les premiers Ducs de Brabant , aînés des Landgraues de Hesse d'à present ; & ce qui a fait que les vns & les autres se sont ainsi mépris en cette origine prétendue de Bologne ou de Louvain , prouient de ce qu'ils n'ont sceu reconnoistre & distinguer qu'il y a eu en mesme temps deux Duchez qualifiez du titre de Duché de Lorraine , dont l'un est celuy de la haute Lorraine , situé sur la riuere de Moselle , & pour ce dit Duché de Mosellane ou des Mosellaniens , & l'autre celuy de la basse Lorraine ou des Ripuaires , qui faisoit vne bonne partie des Duchez de Brabant , Gueldres , & autres Pays voisins ; ce dernier Duché est celuy que possédoit Godefroy de Bouïllon. Apres luy son frere Guillaume ne l'a point tenu , & encore moins le Duc Thierry , que l'on fait fils dudit Guillaume ; mais selon que nous l'apprenons de Sigebert & autres Historiens , ce fut Henry , Comte de Limbourg , auquel ont succédé ceux de la maison de Louvain , ensuite les derniers Ducs de Bourgongne , & finalement ceux de la maison d'Autriche , qui prennent pour ce sujet , avec le titre de Duc de Brabant , celuy de Lothier ou de Lorraine ; & quant au Duché de la haute Lorraine , l'Empereur Henry III. du nom , en inuestit l'an 1048. Gerard , Comte d'Alsace , fils de Gerard , Comte d'Alsace , mort l'an 1046. & de Gisele , & petit fils d'Adelbert , Comte d'Alsace , qui fonda l'Abbaye de Boussonville en 1033. avec Iudith sa femme. Ce Gerard d'Alsace , Duc & Marchis de Lorraine , se trouua au mois de May de l'an 1064. à

Monseigneur
Godefroy
en la ge-
neal. de
cette Mai-
son , pu-
bliée l'an
1624.

Ducs de
Lorraine.

Le R. P. Je-
rosime Vi-
gnier, Prê-

tre de l'O-
ratoire, en
la verita-
ble origine
des Mai-
sons d'Al-
face, de
Lorraine,
&c.

Vuorden, près d'Vtrecht, à la Cour de l'Empereur Henry IV. avec Frederic 2. de Luxembourg, Duc de la basse Lorraine, & le Duc Godefroy, pere de Godefroy le bossu, sur lequel ledit Duché de la basse Lorraine auoit esté confisqué pour sa rebellion, mais qui depuis reuint en grace, & fut restably en son Duché apres la mort du Duc Frederic. Sa femme fut Haduuis ou Heduuige de Namur, sœur d'Albert 2. Comte de Namur son predecesseur au Duché de la haute Lorraine, & fille d'Albert 1. aussi Comte de Namur, & d'Ermengarde de Lorraine, sœur aînée d'Othon, Duc de Lorraine, fils de Charles de France Duc de Lorraine, & petit fils de Louïs d'Outre-mer, Roy de France; du mariage de Gerard d'Alsace avec Heduuige de Namur, sortirent deux fils, Thierry Duc de Lorraine mort l'an 1115. & Gerard Comte de Vaudemont, donna origine aux Comtes de Vaudemont, sa posterité sera déduite à son rang.

Thierry Duc de Lorraine, surnommé *le Vaillant*, assista l'an 1075. avec aucuns Princes d'Allemagne l'Empereur Henry IV. en la guerre qu'il eut contre les Saxons, qui enfin le reconnurent, & se rendirent à sa discretion. L'an 1089. au mois d'Avril, il fut à Metz, à la Cour dudit Empereur, où se trouua aussi Godefroy de Boüillon, Duc de la basse Lorraine, depuis Roy de Hierusalem, & sont nommés tous deux comme témoins, avec plusieurs Euesques & Comtes, és Lettres Patentes dudit Empereur, données en faueur de l'Abbaye de Saint Agry de Verdun. Le Duc Thierry épousa Gertrude de Flandres, fille de Robert 1. surnommé *le Frison* ou *de Cassel*, Comte de Flandres, & de Gertrude de Saxe, de laquelle il eut quatre fils & vne fille, sçauoir Simon 1. Duc de Lorraine, mort l'an 1129. ou 39. Thierry d'Alsace, Comte de Flandres, laissa posterité, laquelle se verra à son rang; Gerard Comte, est nommé par vn titre de l'Eglise de Saint Dié, avec ses freres en 1114. Henry Euesque de Thoul en 1125. mourut l'an 1165. & N... femme de Bernard de Brancion, mere de Iofferan Gros, & ayeule de Henry Gros.

Alberic en
sa Croni-
que 1193.

Simon 1. Duc de Lorraine & Marchis, prit alliance avec Adeleide, sœur de l'Empereur Lothaire 2. du nom; d'eux sortirent Matthieu 1. Duc de Lorraine, mort le 15. May 1176. Baudouin, Adalberon, Moynes à Cleruaux; Robert prit le surnom de Flo-

ranges , & fut autheur de la branche , qui se verra dans son rang: Agathe de Lorraine épousa Renaud 3. Comte de Bourgogne , & en eut Beatrix de Bourgogne , femme de l'Empereur Frederic Barberouffe , & Heluueyde de Lorraine.

Mathieu 1. du nom , Duc de Lorraine & Marchis , accompagna l'Empereur Conrad III. en la Ville de Strasbourg l'an 1139. au mois de May , ainsi qu'on apprend des Lettres Patentes dudit Empereur , données en faueur du Monastere de Pfeuers és Grisons , & de celuy d'Einsfidden en Suisse , dans lesquelles il est nommé comme l'un des témoins , & l'an 1159. il fonda l'Abbaye de Clairlieu pour des Religieux de l'Ordre de Cisteaux , avec * Berthe de Suaube sa femme , sœur de l'Empereur Frederic Barberouffe , de laquelle il eut quatre fils & deux filles ; sçavoir Simon 2. Duc de Lorraine & Marchis , qui confirma les Priuileges de l'Abbaye de Beaupré l'an 1176. & fonda l'Abbaye de Sutzelbrun le 19. d'Avril de l'année 1193. Il est aussi fait mention de luy par deux titres * de l'Eglise de Saint Dié en 1190. & 1203. sa mort arriua l'an 1207. sans laisser enfans d'Ide de Vienne ou de Mascon sa femme ; Frederic de Lorraine , Sire de Bitsche , continua sa posterité , Thierry ou Theodoric , Esleu de Metz , Judith de Lorraine , femme d'Estienne 2. Comte de Bourgogne , Alix de Lorraine , premiere femme de Hugues 3. Duc de Bourgogne , & Matthieu de Lorraine , Comte de Toul , fils puisné du Duc Matthieu , épousa vne Dame nommée Beatrix , dont la maison est inconnuë , & donna de son consentement l'an 1186. aux Religieux de l'Abbaye de Beaupré , Diocèse de Toul , son Moulin de Charmes ; d'eux sortirent deux fils , Renard de Lorraine , & Frederic de Lorraine , Comte de Toul , nommé avec ses pere & mere dans la Charte de l'Abbaye de Beaupré de l'an 1186. engagea sa Comté de Toul à Renaud , Euesque de Toul l'an 1211. ou 12. au mois de Iuin , pour 350. liu. prumnesiennes , tout ce qu'il tenoit en fief dudit Euesque : Il laissa de N... sa femme vn fils appelé *Ode* ou Eudes de Lorraine , Sire de Fontenoy , dit Comte de Toul , qui ratifia au mois de Ianuier de l'année 1261. la vente de la Comté de Toul faite par Ferry , Duc de Lorraine , à Gilon Euesque de Toul.

Frederic de Lorraine , Sire & Comte de Bitsche , frere puisné

* appelée
Judith par
aucuns.

* Commu-
niqués par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

de Simon 2. Duc de Lorraine, est nommé en plusieurs Chartes de l'Abbaye de Beaupré, & de l'Eglise de S. Dié és années 1186. & 1203. de luy & de Ludomille de Pologne sa femme, fille de Micislas le vieil, Duc de Pologne, sortirent 4. fils & 2. filles, Frederic 1. du nom, Duc de Lorraine qui suit; Matthieu de Lorraine fut premierement Preuost de Saint Dié, puis par l'espace de sept ou huit ans Euesque de Toul, sa mauuaise vie l'ayant fait deposer; Renaud de Senlis, fils puisné de Guy 3. de Senlis, S. de Chantilly, Bouteiller de France, fut élu en sa place l'an 1210. Estant Preuost de Saint Dié, il débaucha vne Religieuse d'Espinal, dont il eut vne fille nommée Alix, laquelle apres que son pere eut esté tué par Thibaud 1. Duc de Lorraine son neveu, se retira à Chronenberg en Allemagne avec N... Arbalestrier, natif de Gerbeuilliers, son mary, * ainsi que remarque Richer, Moyne de Senone; Thierry de Lorraine, surnommé d'Enfer, 3. fils de Frederic, Comte de Bitsche, est mentionné par vn titre de l'Eglise de Saint Dié de l'année 1209. Philippes de Lorraine, S. de Gerbeuilliers, est nommé dans vne Charte de l'Abbaye de Beaupré, avec Agnés sa femme l'an 1231. Iudith de Lorraine épousa Henry 2. Comte de Salmes & de Blammont, qui bastit dans la vallée de Breuschthal vn Chasteau, auquel il imposa le nom de Salmes; ils sont tous deux nommés dans vn titre de l'Abbaye de Beaupré de l'année 1189. & Agathe de Lorraine, Abbessé de Remiremont, est aussi mentionnée dans la Charte de l'Abbaye de Beaupré de l'an 1231.

* Chap 57.

Frederic fut Duc de Lorraine & Marchis, par la succession de son oncle Simon 2. mort sans enfans. Il épousa Agnés de Bar, fille de Thibaud, Comte de Bar, & de Laurette de Los; il mourut le 10. Octobre l'an 1214. selon l'Obituaire de Saint Dié, & sa femme l'an 1226. le 21. de Iuin, selon celuy de Beaupré; de leur mariage sortirent 4. fils & 2. filles; Thibaud 1. Duc de Lorraine & Marchis, se trouua à la bataille de Bouvines l'an 1214. en la compagnie de l'Empereur Othon; où il y fit, au témoignage d'vn Manuscrit du temps, *autant de proiesses & vaillantises, que Cheualier en fit oncques*; il mourut le 17. Fevrier 1220. sans laisser de posterité de Gertrude Dascbourg sa femme, fille d'Albert, Comte Dascbourg; Matthieu de Lorraine 2. du nom, suc-

ceda à son frere au Duché de Lorraine, & continua la lignée, Jacques de Lorraine, Euesque de Metz l'an 1240. mourut au mois de Septembre l'an 1262. *Vir egregia forma & in quo quas quisquis virtutes desiderabat, inueniebat.* Renaud de Lorraine fut Comte de Chastel à cause de sa femme, fille de Henry, Comte de Chastel, N... de Lorraine fut femme de Simon, Comte de Sarrepont 1226. & Alix de Lorraine fut mariée 1. au Comte de Kibourg, 2. à Gauthier de Vignory.

Matthieu 2. du nom, Duc de Lorraine & Marchis, mourut le 10. Fevrier 1250. Il épousa par traité passé au mois de Septembre 1225. Catherine de Limbourg, fille de Vvaleran 2. Duc de Limbourg, & d'Ermenfon de Namur, Comtesse de Luxembourg, sa 2. femme, & en eut Frederic 2. Duc de Lorraine qui suit, Lore de Lorraine, mariée 1. à Jean 1. de Dampierre, S. de Saint Dizier, 2. à Guillaume 2. de Vergy, S. de Mirebeau, Seneschal de Bourgongne, & Elizabeth de Lorraine alliée 1. à Guillaume 4. Comte de Vienne, 2. à Jean de Chalon, S. de Rochefort.

Frederic 2. Duc de Lorraine & Marchis, deceda le 15. Novembre 1303. âgé de 90. ans : Il épousa par Contrat de l'an 1249. ratifié l'an 1255. Marguerite de Champagne, fille puisnée de Thibaud 6. surnommé le Grand, Comte de Champagne, & Roy de Nauarre, & de Marguerite de Bourbon sa 3. femme, de laquelle il eut Thibaud 2. Duc de Lorraine qui suit, Matthieu de Lorraine épousa Alix de Bar, fille de Thibaud 2. Comte de Bar, & de Jeanne de Tocy sa 2. femme : Il se noya par accident dans vn estang le 8. d'Aoust 1281. & ne laissa aucuns enfans ; Frederic de Lorraine, premierement Preuost de Saint Dié en 1289. puis Euesque d'Orleans apres Pierre de Mornay, * fut tué le 4. Iuin 1299. par vn Cheualier, la fille duquel il auoit subornée ; Elizabeth de Lorraine, femme de Henry, Comte de Vaudemont, Agnés de Lorraine, Religieuse à Lonchamp, & N... de Lorraine épousa le fils d'Eginon, Comte de Fribourg l'an 1290. Il eut encore deux fils, que Monsieur d'Herouual estimement douteux ; sçauoir, *Illustre Prince Frederic ou Ferry, S. de Bremoncourt & de Plombieres, qui mourut le 8. Octobre 1312. Il fut inhumé au Cloistre de l'Abbaye de Beauprè avec sa femme Marguerite, fille de Henry, Comte de Blammont, laquelle mourut le 3.*

* Guillau-
me de
Nangis,
Nicole Gil-
les.

Septembre 1310. & puissant Prince Iean, Comte de Toul, mourut le 3. Septembre 1306. il gist au Cloistre de l'Abbaye de Beaupré.

Thibaud 2. Duc de Lorraine, se trouua à la bataille que les François perdirent contre les Flamans près de Courtray l'an 1302. où il fut fait prisonnier. Henry Comte de Vaudemont, luy ayant deux fois présenté bataille, fut autant de fois vaincu; leur querelle fut terminée par le mariage qu'il fit de sa sœur Isabeau avec cét Henry. Il mourut au siege que l'Empereur Henry VII. mit deuant Florence, non sans soupçon de poison, le 3. May 1312. Il auoit épousé Isabeau de Rumigny, laquelle estant veufue de luy, se remaria avec Gaucher de Chastillon, Comte de Porcean, & Connestable de France, fille aînée & principale heritiere d'Hugues 4. S. de Rumigny en Tierasche, de Fleurines, de Martigny, d'Aubenton, & de Boues, & en eut Frederic 3.

* Communi-
qué par
Monf. de
Vyon, S.
d'Herou-
ual.
Duc de Lorraine, mort le 21. d'Avril 1329. selon l'Obituaire * des
Abbayes de Bonne-fontaine, & de Beaupré; Matthieu de Lor-
raine, S. de Florines, ne laissa point d'enfans de Mahaud de
Flandres, fille de Robert dit de Bethune, 3. du nom, Comte de
Flandres, & d'Ioland de Bourgongne sa 2. femme; Hugues de
Lorraine, S. de Rumigny, eut le mesme destin que son oncle
Matthieu, s'estant noyé dans vn estang; il auoit épousé Mar-
guerite de Beaumez, dont il n'eut point d'enfans; Thibaud de
Lorraine, * Sire de Prigny, mourut l'an 1293. apres la Feste de
S. Luc Euangeliste, selon l'Obituaire de l'Abbaye de Bonne-
fontaine, Marie de Lorraine épousa Guy de Chastillon, S. de la
Fere; Marguerite de Lorraine fut mariée au Comte de Los &
de Chiney, & Isabeau de Lorraine, Dame d'Ancerville, fut
femme d'Erard de Bar, S. de Pierrepont & de Pierrefitte.

Frederic 3. Duc de Lorraine & Marchis, assista son beau-
frere Frederic d'Autriche dans toutes les Guerres qu'il eut con-
tre Louis, Duc de Bauieres; Renaut de Bar, Euesque de Metz,
Edoüard 1. Comte de Bar son neveu, Iean de Sarrebruche, &
quelques autres, luy ayant déclaré la Guerre, il les combattit &
désfit près du Chasteau de Pruney, Edoüart & presque tous ses
Cheualiers, y demurerent prisonniers. Il assiegea Metz avec
assez de malheur, pource qu'il y fut battu & blessé; finalement
il fut tué en vne bataille en Flandres pour le seruice du Roy
Philippes

Hist. de la
M. de Frã.
ce, liu. 28.

Philippe de Valois, selon Messieurs de Sainte Marthe ; il auoit chap. 5. imprimé l'an 1628.
 épousé Isabeau d'Autriche, fille aînée de l'Empereur Albert I. & d'Isabeau, Duchesse de Carintie, & Comtesse de Tyrol, de laquelle il eut Raoul Duc de Lorraine & Marchis, mentionné cy-apres ; Frederic de Lorraine, Comte de Luneville, Thibaud de Lorraine, Chanoine de Tréues, Albert de Lorraine, Chanoine de Liege, Marguerite de Lorraine fut promise & fiancée l'an 1337. à Vucenceslas de Luxembourg, fils de Jean Roy de Boheme & de Beatrix de Bourbon : Mais le mariage ne s'estant point accompli, elle épousa Olric de Ribaupiere, Anne de Lorraine morte sans alliance, Elizabeth femme de N... Comte de Zaringhen, Agnès de Lorraine, & Blanche de Lorraine Religieuse.

Outre ces enfans legitimes, le Duc Frederic eut vn fils naturel, sçavoir Aubert, bastard de Lorraine.

Raoul Duc de Lorraine & Marchis, se trouua dans toutes les Guerres de son temps; il prit en Italie Rhegge & Modene, il commandoit l'aile droite à cette fameuse bataille de Gilbratar, où vn nombre infiny de Maures furent défaits. Il estoit à la bataille de Nantes, où Jean de Bretagne, Comte de Montfort demeura prisonnier ; & finalement il fut tué à la bataille de Crecy l'an 1346. pour le seruice de la France ; Il auoit épousé en 1. nopces Eleonor de Bar, dont il n'eut point d'enfans : Elle estant decedée, il se maria avec Marie de Blois ou de Chastillon, fille de Guy de Chastillon 1. du nom, Comte de Blois, & de Marguerite de Valois, sœur de Philippe VI. de Valois, Roy de France, de laquelle il laissa vn fils appellé Jean, Duc de Lorraine qui suit.

Outre ce fils legitime, le Duc Raoul eut deux bastards appelez par son testament les petits Auberts ses fils.

Jean Duc de Lorraine & Marchis, se trouua à la bataille de Poitiers, où il fut prisonnier, & blessé 1356. il entreprit le voyage de Prusse, où il se trouua à la bataille de Hazelandt. Il ne retourna de cette occasion que pour assister son oncle Charles de Blois, Duc de Bretagne, contre Jean Comte de Montfort. Ayant voulu violenter les Habitans de Neuf-Chastel sur Meuse, & les distraire de l'obeissance de France, & de l'hommage de Champagne, les fortifications qu'il auoit faites contre ladite Ville furent abbatuës,

& luy fut assigné au Parlement, pour répondre au Procureur General, comme il se voit amplement dans l'Arrest ren du au Parlement de Paris, entre le Procureur General du Roy, & Charles I. Duc de Lorraine, tant en son nom, que comme ayant repris le procès du Duc Jean son pere: Il mourut de poison à Paris le 27. Septembre de l'année 1382. il auoit épousé en 1. nopces Sophie, fille d'Euerard 4. Comte de Vvirtemberg, & en secondes nopces Marguerite de Los, fille de Louis, Comte de Los & de Chiney, de laquelle il n'eut point d'enfans; du 1. lit sortirent Charles I. Duc de Lorraine, mort l'an 1430. Ferry I. Comte de Vaudemont, tué le 25. Octobre 1415. à la bataille d'Azinzourt, continua la posterité masculine, & Isabelle de Lorraine fut mariée 1. à Enguerran VII. Sire de Coucy, Comte de Soissons, 2. à Estienne Duc de Bauiere, pere d'Isabeau, Reyne de France.

Charles I. Duc de Lorraine, employa le commencement de son regne à pourfuiure & à faire iustice de ceux qui auoient empoisonné son pere. Il se trouua à la bataille de Rosebecq l'an 1382. & au siege que Philippes *le Hardy*, Duc de Bourgongne, mit deuant la Ville de Gand. Il fut en Prusse, où dans vn combat il prit luy-mesme le Roy de Lithuanie prisonnier, proche de Vilna: il assista son beau-pere l'Empereur Robert, au siege qu'il auoit mis deuant Francfort. Les Comtes de Bar, de Iuliers, de Nassau, de Salmes, & de Sarrebruche, l'estans venu attaquer avec vne grosse armée iusques dans le cœur de ses Estats, il alla les receuoir avec peu de troupes, les combatit & les défit, & prit prisonnier les principaux Chefs de cette ligue. Il ne fut pas si heureux du costé de la France, car ayant voulu maintenir les violences commencées par son pere, & en ayant encores fait de nouvelles, Arrest du Parlement de Paris interuint le 1. Aoust 1412. qui luy donna plus de terreur que n'auoient iamais fait les grands hazards où il s'estoit trouué, & l'obligea de prier le Roy *bien humblement qu'il luy voulust pardonner, & qu'il le seruiroit loyaument*, lors le Roy luy pardonna tout, & pardonna les bannissements & confiscations, & eut le Duc remission. Ce Duc Charles épousa Marguerite de Bauiere, fille aînée de l'Empereur Robert ou Rupert, Comte Palatin du Rhin, & d'Elizabeth de Nuremberg, de laquelle il eut Louis de Lorraine mort ieune,

Jean Iuuenel des Vrsins, hist. de Charles VI. sous l'an 1412.

Rodolphe de Lorraine mort ieune, Isabeau Duchesse de Lorraine, morte le 22. Fevrier 1454. sera mentionnée cy-apres, & Catherine de Lorraine épousa l'an 1426. Iacobe, Marquis de Bade, & renonça à la succession du Duché de Lorraine l'an 1432.

Extrait des
mem. de
M. d'He-
rouual.

Outre ces enfans legitimes, Charles 1. Duc de Lorraine eut plusieurs bastards, sçavoir Ferry bastard de Lorraine, S. de Bilstain, Jean Pillelipille, bastard de Lorraine, Ferry de Luneville, bastard de Lorraine, Catherine bastarde de Lorraine, & Isabeau bastarde de Lorraine.

Isabeau de Lorraine, Duchesse de Lorraine, fille aînée & principale heritiere de Charles 1. Duc de Lorraine, épousa l'an 1420. René d'Anjou, Roy de Sicile &c. Duc d'Anjou, de Bar, & de Lorraine, à cause de sa femme; de leur mariage sortirent Jean d'Anjou, qui nâquit le 2. d'Aoust 1425. & mourut le 16. Decembre 1470. Nicolas d'Anjou, Duc de Bar, mourut en ieunesse; Louis d'Anjou, Marquis de Pont-à Mousson en Lorraine, accompagna la Reyne Isabelle sa mere au voyage de Naples, il mourut ieune; Charles d'Anjou, Comte de Guise, deceda en ieunesse, René d'Anjou mort ieune; Ioland d'Anjou née le 2. Novembre 1428. fut Comtesse de Vaudemont, puis Duchesse de Lorraine & de Bar, de laquelle sera faite mention cy-apres; Marguerite d'Anjou fut mariée l'an 1444. avec Henry VI. Roy d'Angleterre, Isabelle d'Anjou & Anne d'Anjou moururent en bas âge; Jean 1. d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, fils aîné d'Isabelle, Duchesse de Lorraine, & de René Duc d'Anjou, Roy de Sicile, épousa par traitté du 2. Avril 1437. Marie de Bourbon, fille de Charles 1. Duc de Bourbon, & d'Agnés de Bourgongne; de cette alliance sortirent René d'Anjou mort ieune; Jean d'Anjou 2. du nom, Duc de Calabre & de Lorraine, furnescut de peu de iours son pere, Nicolas d'Anjou, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, mourut à Nancy âgé de 25. ans, le 12. Aoust 1473. avec soupçon de poison, & Marie d'Anjou mourut en ieunesse.

Ferry de Lorraine 1. du nom, S. de Guise, furnommé le Courageux, fils puîné de Jean Duc de Lorraine, & de Sophie de Vvirtemberg, épousa Marguerite de Ioinuille, Dame de Ioinuille, Comtesse de Vaudemont, veufue de Jean de Bourgongne, S. de

Montagu, & de Pierre Comte de Genéue, fille & heritiere de Henry 5. Comte de Vaudemont, Sire de Joinuille &c. Seneschal de Champagne, & de Marie de Luxembourg. Leurs enfans furent Antoine 1. de Lorraine, Comte de Vaudemont mort l'an 1447. Ferry de Lorraine, S. de Rumigny, Charles de Lorraine, S. de Bouines, Jean de Lorraine, S. de Fleurines, & Isabelle de Lorraine mariée 1. à Philippes Comte Nassau à Sarrebruche, 2. à Henry Comte de Blammont.

Antoine 1. de Lorraine, Comte de Vaudemont & de Guise, Baron de Joinuille, dit l'Entrepreneur, disputa la succession du Duché de Lorraine à René Duc d'Anjou, Roy de Sicile, mary d'Isabelle, Duchesse de Lorraine, pretendant que ledit Duché estoit fief masculin, affecté aux seuls masles, & ne tomboit en quenouille, partant qu'Isabelle n'estoit habile à y succeder, dautant que telle succession ne deuoit venir à femme, tant qu'il y auoit masle legitime pour tenir le Duché. Ainsi Antoine qui estoit neveu du Duc Charles deffunt, estima auoir le meilleur droit: Et nonobstant que l'Empereur Sigismond, estant au Concile de Basle, eut donné son iugement en faueur * de René Duc d'Anjou, le Comte ne voulut y acquiescer, & ne laissa pas d'insister & continuer à poursuiure par armes ses pretentions; afin de mieux paruenir à son dessein, & se fortifier dauantage, il se ietta dans le party de Philippes *le Bon*, Duc de Bourgongne, qui luy donna des forces, avec lesquelles il vint attaquer si rudement l'Armée du Duc René à Bullegneuille ou Bulne-ville, près de Neufchastel en Lorraine, que le Prince d'Anjou ne perdit pas seulement la victoire; mais aussi tomba entre les mains du Comte de Vaudemont son ennemy, qui l'enuoya prisonnier à Dijon sous la puissance du Duc de Bourgongne; ledit Antoine, Comte de Vaudemont, épousa Marie de Harcourt, heritiere des Seigneuries d'Aumale, d'Elbeuf & de Mayenne, fille aînée de Jean de Harcour 4. du nom, S. desdits lieux, & de Marie d'Alençon, & en eut Ferry 2. de Lorraine, Comte de Vaudemont, mort l'an 1470. Henry de Lorraine, Euesque de Metz & de Therouienne, Philippe de Lorraine mort ieune, Jean de Lorraine Comte de Harcour, Marguerite de Lorraine mariée l'an 1432. avec Antoine S. de Croy & de Renty; Marie de Lorraine, femme d'Alain,

Messieurs
de Sainte
Marthe,
liu. 27. hist.
de la M. de
France.

*L'an 1434

Vicomte de Rohan, Marguerite de Lorraine, & Catherine de Lorraine, Religieuse.

Ferry de Lorraine 2. du nom, Comte de Vaudemont &c. Lieutenant General de Iean d'Anjou, Duc de Calabre son beau-frere, aux Guerres de Naples & de Catalogne, fut marié à Nancy l'an 1444. avec Ioland d'Anjou, en presence du Roy Charles VII. fille aisnée de René Duc d'Anjou, & d'Isabeau Duchesse de Lorraine, ce faisant par la suruiuance d'Ioland à ses freres & neveux; les deux branches de l'aisné & du puisné de cette maison de Lorraine furent réunies ensemble; sage conseil qui fut pris par leurs parens, afin de terminer les differends qui estoient entr'eux pour la succession du Duché; toutefois le Duc René ne peut gouster ce mariage extorqué de luy, & fait presque contre son consentement, apres vne prison de six ans; cependant la mort de Nicolas d'Anjou, Duc de Lorraine, estant aduenüe, *Ioland* sa tante luy succeda au Duché de Lorraine; & Charles 4. du nom, Roy de Sicile, Comte du Maine, son cousin & son gendre, estant aussi decedé sans enfans, elle s'intitula Reyne de Sicile &c. iusqu'à sa mort, qui arriua l'an 1483. du mariage de Ferry 2. Comte de Vaudemont, avec *Ioland d'Anjou, Duchesse de Lorraine, & Reyne de Sicile*, sortirent René 2. Duc de Lorraine, mort le 10. Decembre 1508. Ieanne de Lorraine épousa par traité du 21. Ianuier 1473. Charles 4. d'Anjou, Roy de Sicile, Comte de Prouence, du Maine &c. & testa le 22. Ianuier 1480. elle mourut sans laisser aucuns enfans de son mary, Ioland de Lorraine fut mariée à Guillaume 2. Landgraue de Hesse à Reinfels, & Marguerite de Lorraine fut conjointe le 14. May 1488. avec René Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche &c. duquel estant demeurée veufue, elle fit bastir & fonda vn Couuent de Religieuses du tiers-Ordre de Sainte Claire dans la Ville d'Argentan, où depuis prenant l'habit de Religieuse, elle vescu avec vne grande austerité & integrité, iusqu'au premier iour de Novembre de l'an 1521. qu'elle passa de cette vie en vne meilleure.

René 2. Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudemont, de Guise & d'Aumale, & Baron de Joinuille, se qualifia aussi (à cause de sa mere & de ses ayeuls maternels) Roy de Sicile & d'Arragon, & en prit les Armes. Il éprouua au commencement

de son regne tous les plus grands accidens que la fortune peut faire souffrir aux personnes de sa condition : Car ayant esté sollicité par l'Empereur & le Roy de France, d'entrer dans leur confederation contre Charles Duc de Lorraine, dont les vastes desseins enuahissoient toute l'Europe, il le fit : Et ces deux Princes se seruans de la chaleur & de la generosité de ce ieune Duc, l'obligerent à declarer la guerre à Charles, qui assiegeoit Nuts, & luy enuoyer le défy par vn Heraut. Charles irrité contre luy, leue le siege, s'accommode avec l'Empereur, tourne toutes ses Armes contre la Lorraine, qu'il prit facilement, & particulièrement la Ville de Nancy, Capitale du Duché. Charles ayant fait si aisément & en si peu de temps vne si belle conqueste, alla assieger *Morat*, où les Suiffes le défirent; René se seruit de cette occasion pour rentrer dans son Duché, & le conquerir de nouveau; ce qu'il fit promptement: mais Charles s'estant remis de ses pertes, rentra avec grandes forces en Lorraine, reprit la pluspart des Places, & remit le siege deuant Nancy; René vint au secours avec vne Armée de Suiffes, luy donne bataille & la gagne, * Charles demeura mort sur la place, & René demeura paisible possesseur de son Duché.

* Ce fut le
5. Ianuier
1477.

Philippes
de Com-
mines, liu.
7. chap. 1.

Après la mort du Roy Louis XI. qui s'estoit emparé du Duché de Bar, René en eut restitution au commencement du regne de Charles VIII. Car ceux qui gouernoient ledit Roy (qui estoient le Duc & la Duchesse de Bourbon, & vn Chambellan appelé le Seigneur de Grauille, & autres Cheualiers, qui en ce temps eurent grand regne) appellerent en Cour, en autorité & à credit, ledit Duc de Lorraine, pour en auoir port & ayde; car il estoit homme hardy, & plus qu'homme de Cour: Sa premiere femme fut Ieanne de Harcour, Comtesse de Tancaruille; mais l'ayant repudiée pour sa sterilité, il épousa le 1. Septembre 1485. Philippes de Gueldres, sœur vnique de Charles, Duc de Gueldres, mort sans hoirs, & fille d'Alolph d'Egmont, Duc de Gueldres, & de Catherine de Bourbon, de laquelle il eut 8. fils & 4. filles, sçauoir Charles de Lorraine nâquit le 17. Aoust 1486. & mourut ieune, François de Lorraine nâquit le 5. Iuillet 1487. & mourut ieune; Antoine Duc de Lorraine & de Bar nâquit le 4. Iuin 1489. & mourut le 14. Iuin 1544. Nicolas de Lorraine nâquit le 3. Avril 1493. & mourut ieune,

Claude de Lorraine, Duc de Guise, nâquit le 20. Octobre 1496. & donna origine aux Ducs de Guise, d'Aumal & d'Elbeuf; sa posterité sera déduite à son rang, Jean de Lorraine Archeuesque de Narbonne, Euesque de Metz, Abbé de Clugny, Fescam & Marmoustier, puis Cardinal du titre de Saint Onufre, nâquit le 9. Avril 1498. & mourut le 18. May 1550. Louïs de Lorraine, premierement Euesque de Verdun & de Metz, puis Comte de Vaudemont, nâquit le 27. Avril 1500. & mourut au siege de Naples le 15. Aoust 1528. François de Lorraine, Comte de Lambesque & d'Orgon, nâquit le 23. de Iuin 1506. & fut tué à la bataille de Pauc le 24. Fevrier l'an 1524. Anne de Lorraine nâquit le 9. Decembre 1490. & mourut ieune, Isabeau de Lorraine nâquit le 2. Nouembre 1494. & mourut sans alliance, Claude de Lorraine & Catherine de Lorraine iumelles, nâquirent à Bar le 23. Nouembre 1502. & moururent sans alliance.

Antoine Duc de Lorraine & de Bar, fut élevé à la Cour du Roy Louïs XII. Il fit avec luy le voyage d'Italie, se trouua à la bataille d'Aignadel le 14. May 1509. & combattit en homme de cœur à la journée de Marignan contre les Suisses l'an 1515. les Paysans d'Alsace & de l'Euesché de Strasbourg s'estans mutinés, & ayans trouués des Chefs qui en firent vne puissante Armée, il marcha contre eux, les défit, & calma cette sedition l'an 1525. il épousa à Amboise le 26. * Iuin 1515. Renée de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, Vice-Roy de Naples, & de Claire de Gonzague-Mantouë, de laquelle il eut deux fils & vne fille, François Duc de Lorraine, nâquit le 23. Aoust l'an 1517. & mourut d'apoplexie à Remiremont le 12. Iuin l'an 1545. Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont, nâquit le 17. Octobre 1524. & mourut le 24. Ianuier 1577. sa posterité sera déduite apres celle de son frere aisné, & Anne de Lorraine nâquit le 25. Iuillet 1522. & épousa par traité du 22. Aoust 1540. René de Nassau & de Chalon, Prince d'Orange, mort sans enfans le 15. Iuillet 1544. au Camp de l'Empereur Charles-Quint, deuant la Ville de Saint Disier; elle se remaria depuis avec Philippes de Croy, Duc d'Arshot.

François Duc de Lorraine & de Bar, épousa par Contract du 20. Mars 1540. Chrestienne de Dannemarc, veufue de François

Guichardin.

Martin du Bellay.

* aucuns disent le 15.

434 DE L'ORIGINE ET PROGREZ

Sforce, Duc de Milan, fille de Christierne II. Roy de Dannemarc, & d'Elizabeth d'Autriche, sœur de l'Empereur Charles-Quint, de laquelle il eut vn fils & 2. filles, Charles 2. Duc de Lorraine, nâquit le 18. Fevrier 1543. & mourut le 10. Decembre 1608. Renée de Lorraine nâquit le 20. Avril 1544. & épousa le 12. Mars 1568. Guillaume Duc de Bauiere, & Dorothee de Lorraine, fille posthume, nâquit le 24. Aoust l'an 1546. & épousa le 30. Novembre 1575. Eric Duc de Brunsvic.

Charles 2. Duc de Lorraine & de Bar, fut élevé à la Cour de Henry II. Roy de France: le malheur des temps l'ayant engagé à suiure le party des Princes de Guise ses parens, il fit la Guerre sur la Frontiere de Champagne, où il prit & ruina Villefranche: Il fut en personne au siege de Marsal, où il courut fortune de la vie, vn boulet tiré de la Ville ayant tué à son costé le Sieur de Lenoncourt. Il auoit épousé le 5. Fevrier 1559. Claude de France, 2. fille d'Henry II. & de Catherine de Medicis, de laquelle il eut trois fils & six filles; Henry Duc de Lorraine, nâquit le 8. Novembre 1563. & mourut le 30. Iuillet 1624. Charles de Lorraine Cardinal, Euesque de Metz, de Strasbourg & de Verdun, nâquit le 1. Iuillet 1567. & mourut le 30. Novembre 1607. François de Lorraine, Comte de Vaudemont, qui a continué la posterité, nâquit le 27. Fevrier 1572. & mourut le 14. Octobre 1632. Chrestienne de Lorraine nâquit le 6. Aoust 1565. épousa le 3. May 1589. Ferdinand, Duc de Toscane, & mourut le 19. Ianuier 1637. Antoinette de Lorraine nâquit le 26. Aoust 1568. & épousa l'an 1599. Guillaume, Duc de Cléues & de Iuliers, duquel elle n'eut point d'enfans; Anne de Lorraine nâquit le 10. Octobre 1569. & mourut le 8. Aoust l'an 1576. Catherine de Lorraine, Abbessé de Remiremont, nâquit le 3. Novembre 1573. & mourut le 7. Mars 1648. Elizabeth de Lorraine nâquit le 9. Octobre 1574. épousa Maximilian, Duc de Bauiere le 6. Fevrier l'an 1595. & mourut le 4. Ianuier 1635. & Claude de Lorraine, sœur iumelle d'Elizabeth, nâquit le 9. Octobre 1574. & mourut le 20. Octobre de la mesme année.

Henry Duc de Lorraine & de Bar, épousa 1. le 30. Ianuier 1599. Catherine de Bourbon, morte sans enfans l'an 1604. sœur de Henry le Grand, & fille d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendosme, Roy de Nauarre, & de Ieanne d'Albret heritiere, &
Reyne

Reyne de Nauarre, & en secondes nopces il se remaria par Contract du 13. Fevrier 1606. avec Marguerite de Gonzague, Princesse de Mantouë, fille de Vincent 1. Duc de Mantouë, & d'Eleonor de Medicis, sœur puisnée de Marie de Medicis, Reyne de France; de ce 2. mariage sortirent deux filles, Nicole Duchesse de Lorraine née l'an 1608. épousa par Contract du 22. May 1621. par dispense de sa Sainteté, Charles de Lorraine son cousin germain, & mourut à Paris sans enfans d'apoplexie le 20. Fevrier 1657. & Claude de Lorraine fut mariée aussi par dispense de sa Sainteté l'an 1633. avec le Prince François de Lorraine son cousin, auparavant Cardinal & Euesque de Toul.

François de Lorraine, Comte de Vaudemont, fils puisné de Charles 2. Duc de Lorraine, mourut le 14. Octobre 1632. Il auoit épousé Chrestienne de Salmes, fille vniue & heritiere de Paul, Comte de Salmes, & de Marie le Veneur; de leur mariage sont issus Henry de Lorraine, Marquis de Hatton-Chastel, mort ieune, Charles 3. Duc de Lorraine qui suit, François-Nicolas de Lorraine mentionné cy-apres, Henriette de Lorraine fut mariée 1. l'an 1621. à Louis de Guise ou de Lorraine, Baron d'Ancerville, Prince de Phaltzbourg, fils naturel de Louis, Cardinal de Guise, tué à Blois l'an 1588. Il mourut sans enfans à Munchen en Bauiere 1631. puis à Charles Guasco le 15. Octobre 1643. & Marguerite de Lorraine épousa l'an 1632. Gaston de France Duc d'Orleans, dont elle a eu 4. filles & vn fils, Louïse-Marguerite d'Orleans nâquit le 28. Iuillet 1645. & épousa le 19. Avril l'an 1661. Cosme de Medicis, Prince de Toscane, Elizabeth d'Orleans dite Mademoiselle d'Alençon, née le 26. Decembre 1646. François d'Orleans, dite Mademoiselle de Valois, mariée le 4. Mars 1663. à Charles-Emanuel 2. du nom, Duc de Sauoye; N... d'Orleans, Duc de Valois, né le 16. Aoust 1650. mourut ieune, & N... d'Orleans, dite Mademoiselle de Chartres, mourut le 19. Aoust 1656.

Charles 3. du nom, à present Duc de Lorraine, épousa 1. par dispense de sa Sainteté l'an 1621. Nicole, Duchesse & heritiere de Lorraine sa cousine, dont il n'a point eu d'enfans, & contracta vn second mariage * le 2. Avril 1637. avec *Beatrix de Cusance*, *veufue d'Eugene Leopold, Prince de Cantecroix, dont il a vn fils & une fille, Charles-Henry legitimé de Lorraine, Prince de Vaudemont,* zançon.

V. Partie.

Hhh

* Ce fut
dás l'Eglise
des Mini-
mes de Be-

& Anne légitimée de Lorraine, femme de Iules de Lorraine, Comte de l'Islebonne.

François-Nicolas de Lorraine, dit le Prince François, a esté premierement Cardinal, & a épousé depuis, par dispense de sa Sainteté l'an 1633. Claude de Lorraine sa cousine, dont il a eu deux fils & vne fille, Ferdinand-Philippes-François de Lorraine nâquit à Vienne le 21. Ianuier 1639. & mourut sans alliance, Charles-Leopold-Nicolas-Sixte de Lorraine, dit le Prince Charles, né au mois d'Avril à Vienne 1643. & N... de Lorraine, Abbesse de Remiremont decedée.

Ducs de
Mercueur,
* La verifi-
cation est
de l'an
1576.

Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont, fils puisné d'Antoine Duc de Lorraine, fut créé Duc de Mercueur par le Roy Charles IX. l'an 1569. * & fut marié trois fois, la 1. à Marguerite d'Egmont l'an 1549. fille de Iean 3. Comte d'Egmont, & de François de Luxembourg, Dame de Gaure; la 2. à Ieanne de Sauoye, le 24. Fevrier l'an 1555. fille de Philippes, Duc de Nemours, & la 3. à Catherine de Lorraine l'an 1569. le 12. May, fille de Claude Duc d'Aumale; du 1. lit sortirent Marie de Lorraine, née le 9. Fevrier 1551. morte en ieunesse, Catherine de Lorraine née le 26. Fevrier 1552. decedée aussi en ieunesse, Henry de Lorraine né le 9. Avril 1553. mort ieune, & Louïse de Lorraine née le 30. Avril 1554. épousa l'an 1575. Henry III. Roy de France & de Pologne, & mourut sans enfans au mois de Ianuier l'an 1601. du 2. lit il eut Philippes-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercueur, né le 9. Septembre 1558. sera mentionné cy-apres, Charles de Lorraine Cardinal, nâquit le 2. Avril 1561. & mourut le 11. Octobre 1587. Iean de Lorraine né le 14. Septembre 1563. mourut en ieunesse, Marguerite de Lorraine née le 14. May 1564. femme d'Anne Duc de Joyeuse, Pair & Admiral de France, Gouverneur de Normandie, puis de François de Luxembourg, Duc de Piney, Claude de Lorraine née le 12. Avril 1566. & François de Lorraine, Marquis de Chauſſein, né le 15. Septembre 1567. mourut en prison: du 3. lit vindrent Henry de Lorraine, Comte de Chaligny, né le 31. Ianuier 1570. mentionné cy-apres, Christine de Lorraine née le 24. Septembre 1571. Antoine de Lorraine né le 27. Aoust 1572. Louïse de Lorraine née le 27. Mars 1575. & Henry de Lorraine né le 14. Mars 1576. Euesque de Verdun, puis Capucin.

Philippes-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercueur, Pair de France, Gouverneur de Bretagne, & Lieutenant General des Armées de l'Empereur Rodolphe II. en Hongrie, fit connoistre aux Turcs, par plusieurs beaux exploits, particulièrement par la memorable retraite de Canise, que la valeur Françoisise est choisie de Dieu pour soustenir la Religion Chrestienne; il mourut d'vne fièvre pourpée le 19. Fevrier l'an 1602. Sa femme fut Marie de Luxembourg, fille vnique & heritiere de Sebastien, Vicomte de Martigues, de laquelle il eut Philippes de Lorraine, mort au berceau l'an 1592. & Françoisise de Lorraine, Duchesse de Mercueur & de Penthieure, née l'an 1592. épousa l'an 1609. Cesar Duc de Vendosme, d'Estampes & de Beaufort, S. d'Anet, Cheualier des Ordres du Roy, Admiral de France, duquel elle a eu Louïs de Vendosme, Duc de Mercueur, François de Vendosme Duc de Beaufort, & Isabelle de Vendosme, veufue de Charles-Emanuel de Sauoye, Duc de Nemours.

Henry de Lorraine, Comte de Chaligny, fils puisné de Nicolas, Comte de Vaudemont, & de Claude de Lorraine sa 3. femme, mourut l'an 1601. il auoit épousé Claude de Moüy, fille vnique & heritiere de Charles, Marquis de Moüy, dont il a eu Henry de Lorraine, Comte de Chaligny, & Marquis de Moüy; Charles de Lorraine Euesque de Verdun, & depuis Prestre de la Compagnie de IESVS, François de Lorraine Euesque de Verdun, & Doyen de Cologne, nâquit le 15. Ianuier 1595. & mourut l'an 1655. & Louïse de Lorraine mariée à Florent de Ligne, Marquis de Roubais l'an 1608.

Comtes de
Chaligny
& Marquis
de Moüy.

Claude de Lorraine, premier Duc de Guise, Pair & Grand Veneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbeuf, Baron de Ioinuille, Gouverneur de Bourgongne, fils puisné de René 2. Duc de Lorraine, & de Philippes de Gueldres, mourut le 12. Avril 1550. Ce fut vn Prince qui n'eut pas moins de bonne fortune que de vertu; ses actions furent merueilleuses dans le progrès des Armes, & les preuues de son courage si grandes & si visibles, qu'après la bataille de Marignan, où il auoit commandé les Allemans, il fut trouué tout couuert de playes dans la plus espaisse foule des morts; d'où estant tiré & guery, comme par miracle, il fut tousiours estimé depuis le plus grand

Ducs de
Guise.

D'Auila,
liu. 1.

Du Bellay,
liu. 1. 3. 8.

&c.

de tous les Capitaines François. Le Roy qui auoit veu sa valeur à cette iournée, informé qu'il auoit causé la reddition de Fontarabie, taillé en pieces les Anglois durant le siege de Hesdin, & défait les Comtes de Fustemberg & de Felix, avec leurs Lanskenets, deuant Neuf-Chastel en Lorraine, où Mesdames de Lorraine & de Guise, qui estoient aux fenestres du Chasteau, en eurent le passe-temps, erigea en sa faueur la terre de Guise en Duché & Pairie l'an 1528. il épousa le 18. d'Auril 1513. Antoinette de Bourbon, fille aisnée de François de Bourbon, Comte de Vendosme, & de Marie de Luxembourg, de laquelle il eut 8. fils & 4. filles, sçauoir François de Lorraine, Duc de Guise, né le 17. Fevrier 1519. mentionné cy-apres, Charles de Lorraine, Cardinal du titre de S. Apollinaire, Archeuesque & Duc de Rheims, Euesque de Metz, Abbé de S. Denis, de Fescamp & de Cluny, né le 17. Fevrier 1525. mourut le 23. Decembre 1574. *C'estoit vn personnage en qui le sçauoir & l'eloquence où il excelloit, se trouuoient ioints avec aduantage à la maiesté de la mine, & au lustre esclatant du Cardinalat.* Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, nâquit le 1. Aoust 1526. & fit la branche d'Aumale, qui sera déduite cy-apres; Louïs de Lorraine, dit le Cardinal de Guise, Archeuesque de Sens, Euesque d'Alby, Abbé de S. Victor, de Moissac & de Bourgueil, *bon Courtisan*, nâquit le 21. d'Octobre 1527. & mourut le 29. Mars 1578. Philippes de Lorraine né le 24. Septembre 1529. mourut ieune; François de Lorraine, Cheualier de Malthe, Grand Prieur de France, & General des Galeres, né le 18. Avril 1534. mourut le 6. Mars 1562. Pierre mort ieune; René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, né le 14. Aoust 1536. a donné origine aux Ducs d'Elbeuf, Marie de Lorraine née le 22. Nouembre 1515. épousa 1. Louïs d'Orleans, Duc de Longueville, l'an 1534. 2. Jacques V. Roy d'Escoffe, duquel elle eut Marie Stuart, Reyne d'Escoffe, femme de François II. Roy de France, & mourut le 10. Iuin 1560. Louïse de Lorraine née le 10. Ianuier 1521. mariée à Philippes de Croy, Prince de Chimay, Renée de Lorraine née le 21. Septembre 1522. fut Abbessé de Saint Pierre de Rheims, & Antoinette de Lorraine, Abbessé de Fare-Moustier, nâquit le 31. Aoust 1531. & mourut le 14. Mars 1561.

D'Auila.

François de Lorraine, Duc de Guise, Prince de Joinville, * L'erection
 Cheualier de l'Ordre du Roy, Pair, Grand Maistre, Grand se fit l'an
 Chambellan, & Grand Veneur de France, Gouverneur de Dau- 1552. par
 phiné, & Lieutenant General des Armées de sa Majesté, estoit vn Henry II.
 Prince plein de courage, & d'une humeur aguerrie, qui soustint
 vaillamment le siege de Metz contre les forces de l'Empereur
 Charles Quint: Il gagna la bataille de Renty, se fit admirer au
 voyage d'Italie, & accreut de beaucoup sa reputation par la
 prise de Calais, de Guines, de Thionville, de Bourges & de
 Rouen, & par la victoire qu'il remporta sur les rebelles dans la
 plaine de Dreux; enfin il finit ses iours au siege d'Orleans l'an
 1563. d'une mousquetade que luy tira Jean Poltrot Huguenot le 18.
 Fevrier: Il auoit épousé le 4. Decembre 1549. Anne d'Est, fille
 d'Hercules 2. d'Est, Duc de Ferare, & de Renée de France, fille
 puisnée du Roy Louis XII. de laquelle il eut vne fille & six fils,
 Catherine de Lorraine nâquit l'an 1552. épousa l'an 1570. Louis de
 Bourbon, Duc de Montpensier, & mourut sans enfans le 6. May
 1596. Henry 1. de Lorraine, Duc de Guise, né le 31. Decembre 1550.
 mentionné cy-apres, Charles de Lorraine né le 26. Mars 1554.
 Duc de Mayenne, laissa posterité, Louis de Lorraine Cardinal
 de Guise, Archeuesque & Duc de Rheims, né le 6. Iuillet 1555.
 fut tué à Blois le 24. Decembre 1588. *Il laissa vn fils naturel appelle
 Louis de Lorraine ou de Guise, Prince de Phaltzbourg, mort sans
 laisser enfans de Henriette de Lorraine sa femme l'an 1631.* Antoine
 de Lorraine nâquit l'an 1557. & mourut l'an 1560. François de
 Lorraine né le 31. Decembre l'an 1559. mourut l'an 1573. & Maxi-
 milien de Lorraine né l'an 1562. mourut l'an 1567. *Ils auoient si
 bonne mine, disoit Madame la Mareschale de Retz, ces Princes
 Lorrains, qu'après d'eux les autres Princes paroissoient peuple.*

* En parlât
 de Henry,
 de Charles
 & de Louis
 freres.

Henry de Lorraine, Duc de Guise 1. du nom, &c. Pair &
 Grand Maistre de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gou-
 verneur de Champagne & de Brie, General des Armées de sa
 Majesté, *l'un des plus braues Princes en toutes manieres qui ait iamais
 esté,* défendit Poitiers contre les Protestans l'an 1569. l'Armée
 desquels il défit depuis à Auneau l'an 1587. Il fut tué à Blois le
 Vendredy 23. Decembre 1588. „ La France estoit amoureuse de
 „ cet homme là; car il n'y auoit point de cœur qui pût tenir con-
 „ tretien 24.

„tre son visage : il persuadoit auant que d'ouuir la bouche ; &
 „il estoit impossible de luy vouloir mal en sa presence. Le pre-
 „mier regard qu'il iettoit sur ses ennemis , estoit d'abord de
 „leur esprit toute l'aigreur qu'ils auoient apportée contre luy ,
 „& faisoit vnetelle émotion en leur sang , & vn si estrange chan-
 „gement en leurs humeurs , qu'apres cela ils auoient besoin de
 „s'exciter long-temps eux-mesmes , pour reprendre la haine
 „qu'ils n'auoient plus ; de sorte que ce que disoit vn Courtisan
 „de ce regne-là , ne me semble pas mal dit ; *que les Huguenots*
 „*estoyent de la Ligue , quand ils regardoyent le Duc de Guise.* Enfin il
 „me suffit de croire , sans deuiner qu'il faloit bien que ce fust vn
 „homme fort extraordinaire , puisque son seul nom , apres sa
 „mort , a esté capable de continuer la guerre à deux puiffans
 „Roys, & que le premier Capitaine de l'Europe, Henry le Grand,
 „de glorieuse memoire , n'a pris des Villes , ny n'a gagné des
 „Batailles que pour faire perdre le credit à vn homme qui
 „n'estoit plus. Ce Prince épousa l'an 1570. Catherine de Cléues,
 Comtesse d'Eu, veufue d'Antoine de Croy, Prince de Porcien,
 seconde fille de François de Cléues , Duc de Neuers , Comte
 d'Eu &c. & de Marguerite de Bourbon, sœur d'Antoine de Bour-
 bon, Duc de Vendosme, & Roy de Nauarre ; de leur mariage
 sortirent sept fils & sept filles, sçauoir Charles de Lorraine, Duc
 de Guise, né le 20. Aoust 1571. Henry de Lorraine mort le 13.
 Aoust 1574. Louïs de Lorraine , Cardinal & Archeuesque de
 Rheims, né le 22. Ianuier 1575. mentionné cy-apres, Charles de
 Lorraine né & mort l'an 1576. Claude de Lorraine , Duc de
 Cheureuse , né le 5. Iuin 1578. dont il sera parlé cy-apres,
 François de Lorraine né l'an 1581. mourut l'an 1582. Alexandre-
 Paris de Lorraine posthume , Cheualier de Malthe, mort le 1.
 de Iuin 1614. Catherine de Lorraine née & morte l'an 1573. Marie
 de Lorraine née le 1. Iuin 1577. mourut l'an 1581. Catherine de
 Lorraine née l'an 1579. Christine de Lorraine née l'an 1580. Louïse-
 Marguerite de Lorraine , épousa le 24. de Iuillet 1605. François de
 Bourbon, Prince de Conty, & mourut sans enfans le 30. Avril
 1631. Renée de Lorraine , Abbessé de S. Pierre de Rheims, &
 Jeanne de Lorraine, Abbessé de Ioiïare.

Charles de Lorraine , Duc de Guise , Prince de Ioinuille,

Comte d'Eu, Souuerain de Chasteau Regnaud, Pair de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Prouence, & Admiral des Mers du Leuant, épousa l'an 1611. Henriette-Catherine de Ioyeuse, Duchesse de Ioyeuse, veufue de Henry de Bourbon, Duc de Montpensier, fille vniue & heritiere de Henry, Duc de Ioyeuse, Comte de Bouchage &c. & de Catherine de la Valette dite de Nogaret; & mourut le 30. Septembre 1640. de cette alliance sont issus François de Lorraine, Prince de Joinuille, mort le 7. Nouembre 1639. A dire la verité, c'estoit vn Prince fort estimé à la Cour pour ses belles qualités d'esprit & de valeur, N... & N... de Lorraine iumeaux, morts l'an 1613. Henry de Lorraine 2. du nom, Duc de Guise, né le 4. Avril 1614. épousa au mois de Decembre l'an 1641. Honorine de Berghes, fille du Comte de Grimberghe, veufue d'Albert Maximilian de Hennin, Comte de Bossut, Louis de Lorraine, Duc de Ioyeuse, né l'an 1622. qui suit, Roger de Lorraine Cheualier de Malthe, né le 21. Mars 1624. mourut le 6. Septembre 1653. Marie de Lorraine, dite Mademoiselle de Guise, & François de Lorraine, Abbessé 1. de S. Pierre de Rheims, puis de Montmartre.

Louis de Lorraine, Duc de Ioyeuse, Grand Chambellan, & Colonel general de la Caualerie legere de France, épousa le 3. Ducs de Ioyeuse. Nouembre à Toulon l'an 1649. François-Marie de Valois, fille vniue & heritiere de Louis-Emanuel de Valois, Duc d'Angoulesime, Comte d'Alais &c. Gouverneur de Prouence, & de Henriette de la Guiche, & mourut le 27. Septembre 1654. de la blessure qu'il receut au dernier siege d'Arras; de son mariage sont issus Louis-Ioseph de Lorraine, Duc de Ioyeuse, né le 7. d'Aoust l'an 1650. & Henriette de Lorraine née l'an 1651. mourut ieune.

Louis de Lorraine Cardinal, Archeuesque & Duc de Rheims, mort l'an 1621. fils puisné de Henry 1. Duc de Guise, laissa de Charlotte des Essars trois fils & deux filles, sçauoir Charles-Louis de Lorraine, premierement Abbé de Chaalis, puis Euesque de Condom, Achilles de Lorraine mentionné cy-apres, Henry de Lorraine, dit le Cheualier de Lorraine, Charlotte de Lorraine, Abbessé de S. Pierre de Lyon morte; & Louïse de Lorraine, femme de Claude Pot, S. de Rhodes, Grand Maisfre des Ceremonies de France, Cornette blanche, & premier Escuyer-Trenchant

du Roy, mourut sans enfans l'an 1652. Achilles de Lorraine, Comte de Romorentin, tué au siege de Candie par les Turcs, y commandant vn corps d'Armée pour les Venitiens, a laissé Marie Rhingraue-du Rhin, veufue & mere de Charlotte-Christine-Françoise de Lorraine, femme de N... Rouhaut, Marquis d'Acy, frere puisné du Marquis de Gamaches.

Duc de
Cheureu-
se.

Claude de Lorraine, Duc de Cheureuse * Pair, Grand Chambellan, & Grand Fauconnier de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur d'Auuergne, fils puisné de Henry 1. Duc de Guise, mourut le 24. Ianuier 1657. il auoit épousé Marie de Rohan, veufue de Charles d'Albert, Duc de Luines, Connestable de France, & fille de Hercules de Rohan, Duc de Montbazon, Grand Veneur de France &c. de leur mariage sont sorties Henriette de Lorraine, Abbessé du Pont aux Dames decedée, Marie-Anne de Lorraine, Abbessé du Pont, puis de Iouïare, & Charlotte de Lorraine dite Mademoiselle de Cheureuse, morte sans alliance le 7. Nouembre 1652.

Ducs de
Mayenne.

Sa mort
1610.

Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair, Admiral & Grand Chambellan de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Bourgongne, General des Armées de sa Majesté, & Chef de la Ligue, fils puisné de François Duc de Guise, & d'Anne d'Est, estoit vn Prince de grand iugement & d'vn esprit raffis, qui a esté louié de tout le monde pour sa haute prudence, dont il ne cessâ de donner des preuues iusques au dernier moment de sa vie; les sieges de Poitiers, de la Rochelle, de Paris, de Rouien & d'Amiens, ont seruy à faire éclater sa gloire; sa femme fut Henriette de Sauoye, fille de Honoré de Sauoye, Marquis de Villars, & Admiral de France, de laquelle il eut deux fils & deux filles, Henry de Lorraine Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Pair & Grand Chambellan de France, Cheualier des Ordres du Roy, & Gouverneur de Guyenne, né le 19. Ianuier 1579. estoit vn Prince de grand cœur, plein de bonnes parties, & d'aussi bonne reputation que son pere; il fut tué au siege de Montauban l'an 1621. & ne laissâ point d'enfans d'Henriette de Gonzague, fille puisnée de Louis de Gonzague, Prince de Mantoüe, & d'Henriette de Cléues, Duchessé de Neuers & de Rethel; Charles de Lorraine, Comte de Sommeriue, né l'an 1581. mourut sans auoir esté marié l'an

l'an 1609. Catherine de Lorraine épousa l'an 1599. Charles de Gonzague I. du nom, Duc de Nevers, puis Duc de Mantouë, & en eut entr'autres enfans Charles 2. de Gonzague, Duc de Rethelois, qui de Marie de Mantouë sa femme, a laissé Charles 3. à présent Duc de Mantouë, & Eleonor de Mantouë, veufue de Ferdinand III. Empereur; & Renée de Lorraine fut mariée l'an 1613. à Mario Sforce, Duc d'Ognano, Comte de Santa Fiore, &c. dont est issu N... Sforce, Duc d'Ognano, Comte de Santa Fiore, &c.

Claude de Lorraine Duc d'Aumale, Pair & Grand Veneur de France, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Lieutenant General de ses Armées, combattit vaillamment aux Iournées de Dreux & de Montcontour; & estant dans les tranchées au siege de la Rochelle, il fut tué d'un coup de canon le 14. Mars 1573. il auoit épousé l'an 1547. le 1. d'Aoust, Louïse de Brezé, fille puisnée & heritiere de Louïs de Brezé, S. d'Anet, Grand Seneschal de Normandie, & de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, & en eut 5. fils & 5. filles, sçauoir Henry de Lorraine, Comte de Saint Valier, né le 21. d'Octobre l'an 1549. mourut l'an 1559. Charles de Lorraine né l'an 1552. mourut l'an 1568. Charles 2. de Lorraine, Duc d'Aumale, né l'an 1555. le 25. Ianuier, Claude de Lorraine, Cheualier de Malthe, & Abbé du Beck en Normandie, né le 10. Fevrier 1564. fut tué le 3. Ianuier 1591. en voulant surprendre la Ville de S. Denis en France; Antoine de Lorraine né le 1. No- uembre 1562. mourut en bas âge, Catherine de Lorraine née le 8. Nouembre 1550. épousa Nicolas de Lorraine, Duc de Mer- cueur, Comte de Vaudemont, Magdelaine-Diane de Lorraine, née le 5. Fevrier 1554. mourut en bas-âge, Diane I. de Lorraine née l'an 1558. épousa l'an 1576. François de Luxembourg, Duc de Piney, Antoinette de Lorraine née le 9. Iuin 1560. fut Abbesse de Faremoustier, Louïse de Lorraine, Abbesse de Nostre Dame de Soissons, née l'an 1661. mourut le 24. d'Aoust 1643. & Marie de Lorraine, Abbesse de Chelles.

Ducs d'Au-
male.

Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair de France, & Gouverneur de Picardie, épousa par dispense de sa Sainteté, l'an 1576. Marie de Lorraine sa cousine, fille de René, Marquis d'Elbeuf; de cette alliance sortirent Charles & Henry de Lorraine, morts

ieunes, Marguerite morte sans alliance, & Anne de Lorraine, Duchesse d'Aumale, femme de Henry de Sauoye, Duc de Nemours, & mere de trois fils, successiuellement Ducs de Nemours: Il eut encore vne fille appellée Marie de Lorraine, femme d'Ambroise Spinola 1615.

Ducs d'Elbeuf.

René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, Cheualier de l'Ordre du Roy, & General des Galeres de France, le dernier des enfans de Claude de Lorraine, Duc de Guise, *estoit un Prince bien disant, éloquent & fort homme de bien*; Il épousa l'an 1554. le 3. Fevrier, Louïse de Rieux, Dame de Rieux, sœur & heritiere de Claude 2. S. de Rieux, & mourut l'an 1566. Ses enfans furent Charles de Lorraine 1. du nom, Duc d'Elbeuf, né le 18. Octobre 1556. & Marie de Lorraine née le 22. d'Aoult 1555. épousa Charles 2. de Lorraine, Duc d'Aumale son cousin.

Charles de Lorraine 1. du nom, Duc d'Elbeuf, Comte de Harcour, de l'Islebonne & de Rieux, Cheualier des Ordres du Roy, Pair, Grand Escuyer & Grand Veneur de France, Gouverneur de Bourbonnois, mort l'an 1605. *estoit un tres-bon Prince & d'honneur & de vertu*. Il épousa Marguerite Chabot, fille & heritiere de Leonor Chabot, Comte de Charny, Grand Escuyer de France, & de Ieanne de Rye dite de Longuic sa 2. femme, de laquelle il eut Charles de Lorraine 2. du nom qui suit, Henry de Lorraine, Comte de Harcour, mentionné cy-apres, Claude de Lorraine, femme de Louis Gouffier, Duc de Rouïanois, Marie de Lorraine, Henriette de Lorraine, Abbessé de Nostre-Dame de Soissons 1643. & François de Lorraine, Religieuse en la mesme Abbaye.

Charles de Lorraine 2. du nom, Duc d'Elbeuf &c. Pair de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Picardie, épousa l'an 1619. Catherine-Henriette, legitimée de France, fille du Roy Henry le Grand, & de Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, de laquelle il a eu Charles de Lorraine 3. du nom, Duc d'Elbeuf qui suit, N... de Lorraine, dit l'Abbé d'Elbeuf, mort l'an 1649. François de Lorraine, dit le Prince d'Harcour, dont des enfans, Iules de Lorraine, Comte de l'Islebonne, mentionné apres ses freres, Catherine de Lorraine, Religieuse au Monastere du Port-Royal à Paris, morte l'an 1645. & Marie-Mar-

guerite Ignace de Lorraine, dite Mademoiselle d'Elbeuf.

Outre ces enfans legitimes, Charles 2. Duc d'Elbeuf a laissé cinq filles naturelles, trois d'une Damoiselle d'une illustre Maison des Pays-bas, sçavoir Charlotte, bastarde de Lorraine, Religieuse à Nostre-Dame de Soissons, Elizabeth de Lorraine, & Therese B. de Lorraine, & deux d'une fille de basse condition, Charlotte B. de Lorraine, & N... B. de Lorraine decedée.

Charles de Lorraine, 3. du nom, Duc d'Elbeuf &c. Pair de France, Gouverneur de Picardie, a épousé premierement Anne-Elizabeth de Lannoy, veufue de Roger du Plessis, Comte de la Rocheguyon, fille & heritiere de Charles, Comte de Lannoy, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Monstreüil, & d'Anne d'Aumont, & a pris vne seconde alliance l'an 1656. avec Elizabeth de la Tour, fille aisnée de Frederic-Maurice de la Tour Duc de Boüillon, Prince de Sedan &c. & de Leonor de Bergh; du 1. lit il a eu vn fils & vne fille, Charles de Lorraine, Prince d'Elbeuf, né le 2. Nouembre 1650. & Anne de Lorraine; du 2. lit sont issus deux fils & deux filles, Henry Frederic de Lorraine Comte de Rieux, Henry de Lorraine dit le Cheualier d'Elbeuf, Marie-Leonor de Lorraine, & François-Marie de Lorraine.

François de Lorraine, appelé 1. Comte de Rieux, & à present Prince d'Harcour, 3. fils de Charles 2. Duc d'Elbeuf, a épousé Anne d'Ornano, fille puisnée & heritiere de François d'Ornano, S. de Mazargues, Colonel des Corfes, & premier Escuyer de Gaston de France Duc d'Orleans, & de Marguerite de Montlaur, dont il a eu 5. fils & 3. filles, sçavoir N... de Lorraine, mort en bas-âge, N... de Lorraine mort aussi ieune, Alfonso de Lorraine Comte de Montlaur, Cesar de Lorraine, N... de Lorraine fils, N... de Lorraine fille, N... de Lorraine decedée en iennesse, & N... de Lorraine fille.

Iules de Lorraine, Comte de l'Islebonne, Lieutenant General des Armées du Roy, 4. fils de Charles 2. Duc d'Elbeuf, a épousé 1. N. d'Estrées, puis Anne legitimée de Lorraine, fille de Charles 3. Duc de Lorraine, dont il a Charles de Lorraine, & N... de Lorraine fille.

Henry de Lorraine, Comte d'Harcour, d'Armagnac, & de Briosne, Cheualier des Ordres du Roy, Grand Escuyer de France,

& d'Ar-
magnac.

Gouverneur d'Anjou, cy-deuant Viceroy de Catalogne, Gouverneur de Guienne & d'Alsace, & General des Armées de sa Majesté, fils puîné de Charles de Lorraine 1. du nom, Duc de Lorraine, est vn Prince fort entendu au fait de la Guerre, & dont le courage & la vertu n'ont pas esté peu vtils au Rôy Louis le Iuste, dans les Guerres suruenuës en France; car il fit connoistre en combattant les Espagnols en Prouence, en Piedmont, & dans le Montferrat, combien il auoit d'experience à commander vne Armée; Il a épousé Marguerite du Cambout, veufve d'Antoine de l'Age, Duc de Puylaurens, fille de Charles du Cambout, Baron du Pontchasteau &c. Cheualier des Ordres du Roy, & de Philippes de Burges, dont il a eu cinq fils & vne fille, sçauoir Armande de Lorraine, Religieuse & Coadjutrice de l'Abbaye de Nostre-Dame de Soissons, née l'an 1639. Louis de Lorraine l'aisné, Comte d'Armagnac, né l'an 1641. mentionné cy-apres, Philippes dit le Cheualier de Lorraine, né l'an 1643. Louis de Lorraine le ieune, dit le Cheualier d'Harcour, Abbé de Royaumont né l'an 1644. Raymond-Berengere de Lorraine, Abbé de Saint Faron de Meaux, dit l'Abbé d'Harcour, né l'an 1647. & Charles de Lorraine, Comte de Marfan, né l'an 1648.

Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, receu en suruiuançe de la charge de Grand Escuyer de France, a épousé Catherine de Neufville l'an 1660. fille puînée de Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Marechal de France, & de Magdelaine de Crequy, dont il a eu Henry de Lorraine, Comte de Briofne, né au mois de Nouembre 1661. & Marguerite de Lorraine.

Seigneurs
de Floren-
ges.

Robert 1. S. de Florençe, troisieme fils de Simon 1. Duc de Lorraine & d'Adeleide, fut pere de Philippe 1. S. de Florençes, qui estoit mort l'an 1293. il estoit encore viuant l'an 1290. Ce fut luy qui assujettit les Bans de Buzey, outre Ru, de Baucourt, de Lanthieres & Belchamp à la loy de Belmont, comme il se voit par vne Charte passée entre les prud'hommes des susdits Bans & luy, Gilles son fils, & Messire Robert de Vatronuille, le Voué de Buzey, l'an 1274. il auoit épousé vne Dame nommée Lucie, de laquelle il eut vne fille & trois fils, Haible femme de Iean, Sire de Maresh 1312. Gilles, Sire de Florençes qui suit, Philippes de Florençes, Euesque de Metz, fut continuellement persecuté

par Thibaud, Comte de Bar, lequel mesme entreprit le voyage de Rome, pour faire casser son élection. Ferry 2. Duc de Lorraine, luy donna pareillement de si grandes inquietudes, que ce bon Prelat, pour éviter les Guerres qui ruinoient son Euesché, & pour servir Dieu dans la tranquillité & la solitude, alla à Rome, & se démit de son Euesché entre les mains d'Urbain IV. ne retenant pour soy que le reuenu d'une Prébende, & de la Tresorerie de la Cathedrale, avec le Ban de Remilly. Guillaume de Traisnel fut mis en sa place, & Philippes deceda le 20. Decembre 1297. & Ancillon de Florenge épousa vne Dame appelée Ieanne, de laquelle il eut vn fils, qui fut Ancillon 2. de Florenge, mary d'Elze, fille de Messire Iean de Remesdinges le Maieur.

Gilles, Sire de Florenge, mentionné en des actes de l'an 1312. épousa Alix, Dame de Passauant, de laquelle il eut vn fils appelé Robert 2. S. de Florenge, mentionné en des Actes de l'an 1312. il épousa Heluuis, qui le rendit pere de Philippes 2. S. de Florenge, marié avec Alix de Septfontaines, dont Philippes 3. S. de Florenge qui suit, & Ieannette de Florenge renonça à la succession de ses pere & mere, en presence de quelques Gentils-hommes du Comté de Luxembourg; c'est à sçauoir Vuaultier, Sire de Minsembourg, Seneschal dudit Comté, Messire Thomas, Sire de Septfontaines, Herman, Sire de Brandebourg, Thierry de Houderanges, Vuaultier, Sire de Danspacht & autres, le 15. Octobre 1344. Elle auoit épousé Geoffroy de Randesch, & viuoient ensemble l'an 1329.

Philippes 3. S. de Florenge, fut pere de Robert 3. S. de Florenge, mort sans enfans de Diane de la Marck & de Lize de Florenge, heritiere de sa maison, qui épousa Colard de Lenoncourt; elle estoit veufue l'an 1420. comme il appert par vne Transaction passée entre-elle & Ferry de Chambley Cheualier, & Iean de Chambley freres, touchant la succession de Robert, frere de Lize, & oncle desdits Ferry & Iean: du mariage de Lize Florenge, nâquit Ieanne de Lenoncourt, Dame de Florenge, femme de Iean de Marly, S. du Saulcy, & mere de Ieanne de Marly, Dame de Florenge, mariée à Robert 1. de la Marck, Duc de Bouillon, & Prince de Sedan, duquel sont descen-

des les Ducs de Bouïllon, Princes de Sedan, &c.

Comtes de Flandres. Thierry d'Alsace, fils puisné de Thierry 1. Duc de Lorraine, furnommé le Vaillant, & de Gertrude de Flandres, fille puisnée de Robert le Frison, Comte de Flandres, fut sollicité par plusieurs Flamans, de s'opposer aux desseins de Guillaume le Normand, dit Cliton, & de se rendre maistre de la succession de son cousin germain Charles le Bon; ce qu'il fit, & gouverna long-temps cette belle Comté iusques en l'an 1168. qu'il mourut, & fut enterré à Vuatenes. On remarque qu'il fit iusques à quatre fois le voyage de la Terre Sainte: Sa 1. femme fut Marguerite de Clermont, veufve de Charles de Dannemare, furnommé le bon Comte de Flandres, & fille de Renaud, Comte de Clermont en Beauuaisis, & d'Aliz de Vermandois, & en secondes nopces il se remaria avec Sibylle d'Anjou, nommée aussi Suanechilde par quelques vns, fille de Foulques, Comte d'Anjou & Roy de Ierusalem, & de Eremburge, Comtesse du Mans, sa 1. femme; du 1. lit nâquit vne fille nommée Laurette, ou Laurence de Flandres, femme 1. de Henry de Limbourg, 2. d'Yues, ou Iuain, Comte d'Alost, & en troisiemes nopces de Raoul de Vermandois 2. du nom, dit le Lepreux, & en 4. de Henry de Namur: du 2. lit sortirent 6. fils & 3. filles, sçauoir Baudouïn de Flandres mort ieune, Philippes, furnommé d'Alsace, qui suit; Mathieu de Flandres, dit d'Alsace, mentionné cy-apres, Gerard d'Alsace, Preuost de l'Eglise de Saint Donatien de Bruges, Pierre élu Euesque de Cambray l'an 1167. quitta l'Estat Ecclesiastique, & se maria avec Mahaud de Bourgongne, de laquelle il eut vne fille appellée Ide d'Alsace, dite de Flandres, morte ieune; Baudouïn Euesque de Terouïenne, Marguerite de Flandres ou d'Alsace, heritiere de la Comté de Flandres, fut mariée l'an 1169. avec Baudouïn 5. furnommé le Courageux, Comte de Hainaut; Gertrude d'Alsace, dite de Flandres, épousa 1. Hugues 3. S. d'Oisy & de Creuecœur; puis Humbert 3. Comte de Maurienne, & Mahaud d'Alsace.

Philippes d'Alsace, Comte de Flandres, mourut le 1. Iuin 1191. au siege d'Acre, dite en Latin *Prolemais*, en la Palestine, sans laisser aucuns enfans de ses 2. femmes, sçauoir Elizabeth ou Isabeau, fille de Raoul le Grand & le Vieil, Comte de Vermandois,

Le R. P.
Philippes
Labbe Ie-
suite, en ses
Tableaux
genealogi-
ques.

& Thereſe de Portugal nommée auſſi Mahaud, laquelle s'eſtant remariée avec Eudes 3. Duc de Bourgogne, en fut ſeparée pour parentée.

Matthieu de Flandres, dit d'Alſace, frere puisné de Philippes, Comte de Flandres, ſe maria 1. avec Marie de Bologne, Abbeſſe de Romelſy en Angleterre, fille d'Eſtienne de Blois, Comte de Mortaing, & Roy d'Angleterre, & en 2. nopces épouſa Eleonor ou Alienor de Vermandois, Comteſſe de Saint Quentin l'an 1171. il fut bleſſé d'une flèche au voyage de Normandie l'an 1173. & fut enterré en l'Abbaye de S. Ioſſe; du 1. lit fortirent deux filles, Ide & Mahaud, femme de Henry, Duc de Brabant; Ide Comteſſe de Bologne eut trois maris, 1. Gerard Comte de Gueldres, 2. Bertold 3. Duc de Zaringhen l'an 1183. 3. Renaud, Comte de Dammartin, duquel elle eut Mahaud, Comteſſe de Bologne & de Dammartin, laquelle ne laiſſa point d'autres enfans de Philippes de France, ſurnommé Hurepoil ſon mary, que Ieanne femme de Gaucher de Chaſtillon, decedée ſans enfans auant ſa mere.

Gerard 1. Comte de Vaudemont, ſecond fils de Gerard Comtes d'Alſace, Duc de Lorraine & de Haduuis de Namur, épouſa de Vaude-Heluide de Hasbourg, & mourut l'an 1120 Ses enfans furent mont.

Hugues 1. Comte de Vaudemont qui ſuit, & Giſele ou Giſle, femme de Renaut 1. dit le Borgne, Comte de Bar.

Hugues 1. Comte de Vaudemont, épouſa 1. Aigeline de Bourgogne, fille puisnée de Hugues 2. Duc de Bourgogne, & de Mahaut de Turene ſa femme, * dont il eut Gerard 2. Comte de Vaudemont qui ſuit, Vlric-Eudes Archidiacre, puis Eueſque de Toul 1192. & Hugues de Vaudemont, Cheualier de la milice du Temple 1167. Messieurs de Sainte Marthe.

Gerard 2. Comte de Vaudemont, épouſa Gertrude de Ioinuille, fille de Geoffroy 3. dit le Gros, S. de Ioinuille, créé Senefchal de Champagne par le Comte Henry 1. & de Feliciras de Brienne ſa 1. femme, veufue de Simon, S. de Broyes, & fille d'Erard 1. Comte de Brienne; Ils viuoient 1169. & 1186. Leurs enfans furent Hugues 2. Comte de Vaudemont qui ſuit, Eudes Gerard Eueſque de Toul, mort l'an 1218. & Geoffroy S. de Dueilly, tige de la branche des Seigneurs de Dueilly, laquelle ſe verra cy-apres.

Hugues 2. Comte de Vaudemont, passa la mer contre les Infidelles, & se trouua à cette memorable bataille, ou Saladin fut défait; il épousa Heluuis de Sarrebruche, fille de Simon 1. Comte de Sarrebruche; il viuoit l'an 1198. Ses enfans furent Hugues 3. Comte de Vaudemont qui suit, Geoffroy de Vaudemont, S. de Gondrecour, mentionné cy-apres, & Thibaud de Vaudemont, Thresorier & Archidiacre de Toul 1262.

Hugues 3. Comte de Vaudemont, deceda l'an 1241. il auoit épousé Marguerite de Neufchastel, de laquelle il eut Henry 1. Comte de Vaudemont qui suit, & Gerard de Vaudemont, Chanoine de Toul 1266. & 1281.

Henry 1. Comte de Vaudemont, épousa N... de Ville-hardouin 1262. d'eux sortirent Henry 2. Comte de Vaudemont qui suit, Jacques de Vaudemont, épousa l'an 1300. N... de Sarrebruche, 2. fille de Simon de Montbelliard, dit de Sarrebruche, Comte de Sarrebruche, & d'Estiennette de Broyes, Dame de Commercy, & mourut sans enfans, & Guy de Vaudemont, Chanoine de Toul.

Henry 2. Comte de Vaudemont, épousa Helissend de Vergy, fille de Jean 1. de Vergy, S. de Mirebeau, & de Marguerite de Noyers, & deceda l'an 1299. de leur mariage sortirent Henry 3. Comte de Vaudemont qui suit, Louis de Vaudemont; Marguerite de Vaudemont épousa l'an 1322. en 1. nopces Jean de Ioinuille, puis Erard 2. S. de Nantueil, N... de Vaudemont, Religieuse à Remiremont, & N... de Vaudemont, Religieuse à Soissons.

Hugues 3. Comte de Vaudemont, épousa Marguerite de Lorraine, fille de Ferry 2. Duc de Lorraine, de laquelle il eut Henry 4. Comte de Vaudemont, mort sans posterité, & Marguerite fut Comtesse de Vaudemont apres la mort de son frere, & épousa l'an 1322. Ancel ou Anceaur, Sire de Ioinuille, Seneschal de Champagne, duquel nâquit entr'autres enfans Henry 5. Comte de Vaudemont, Sire de Ioinuille, & Seneschal de Champagne, qui eut pour femme Marie de Luxembourg, fille aisnée de Jean de Luxembourg, Chastelain de l'Isle, S. de Rouffy, & d'Alix de Flandres-Richebourg, & mourut l'an 1374. laissant de son mariage deux filles, Marguerite Comtesse de Vaudemont, Dame de Ioinuille, & Seneschale de Champagne, fut mariée trois fois,

DE LA MAISON DE LORRAINE. 451

la 1. à Jean de Bourgogne, S. de Montagu, la seconde à Pierre, Comte de Genéue, & la 3. à Ferry de Lorraine, S. de Guise, fils puisné de Jean 1. Duc de Lorraine, qui fut le seul de ses marys, dont elle eut des enfans; elle mourut l'an 1416. & Alix de Joinuille, sœur puisnée de Marguerite, fut Dame de Chastel sur Moselle, de Bainuille au Miroir, de Chaligny, & de la Ferté-sur-Amance, & épousa l'an 1373. Thibaud de Neufchastel, Marechal de Bourgogne.

Geoffroy de Vaudemont, Sire de Gondrecourt, second fils de Hugues 2. Comte de Vaudemont, viuoit l'an 1229. comme témoignent des lettres tirées du Thresor de Bar, & Jean de Vaudemont, S. de Gondrecourt son fils, est mentionné en plusieurs Registres de la Chambre des Comptes de Paris, és 1256. 1272. & 1288. Il laissa Police de Rosieres, veufue & mere de Guillaume de Gondrecourt Cheualier, qui fit la foy & hommage le Dimanche apres la Magdelaine, au mois de Iuillet l'an 1335. à Thomas de Boulemont, * Euesque de Toul, de plusieurs terres, comme heritier de Guillaume de Rosieres Escuyer, son oncle, ainsi que témoigne vne Charte du Thresor de l'Euesché de Toul.

Seigneurs
Gondrecourt.

Extrait des
mem. de
M. d'Heroual.

Geoffroy de Vaudemont, S. de Dueilly, fils puisné de Gerard, 2. Comte de Vaudemont, & de Gertrude de Joinuille, est nommé en plusieurs Chartes & titres és années 1203. 1225. 1231. & 1240. Il épousa vne Dame appellée Beatrix, qui donna par aumosne l'an 1213. du consentement de Geoffroy son mary, & de Guillaume de Dueilly leur fils, à l'Abbaye de Mores, Diocese de Langres, les decimes que les Religieux de ladite Abbaye luy rendoient de leurs terres & vignes du Val bonnet.

Seigneurs
de Dueilly.

Guillaume, Sire de Dueilly, fils de Geoffroy, est mentionné dans les Registres de Champagne de la Chambre des Comptes, és années 1248. 1252. & 1256. de luy nâquit entr'autres enfans Geoffroy 2. qui suit.

Extrait des
memoires
de Mon-
sieur de
Vyon, S.
d'Herou-
ual.

Geoffroy 2. Sire de Dueilly, fils aîné de Guillaume, est nommé avec son pere par vn acte de l'année 1265. le Ieudy prochain deuant la diuision des Apostres; il fut pere d'Ansel qui suit.

Ansel ou Anceau, S. de Dueilly Escuyer, reconnu en presence de Hugues, Comte de Braine, & de l'Official de Troyes, l'an 1272. au mois de Ianuier, tenir en fief de Henry III. Roy de

Nauarre, & Comte de Champagne, tout ce qu'il possédoit dans les metairies & territoires de Fontenay, de Chauangiis, de Heimetel, & de Longueville: Son fils fut Iean qui suit.

Iean Sire de Dueilly Cheualier, est nommé dans le traité fait entre Ferry 2. Duc de Lorraine, & Edoüard 1. Comte de Bar, le 20. May 1314. Ses enfans furent Henry, S. de Dueilly, mentionné cy-apres, & Albert de Dueilly Cheualier, * qui est nommé comme l'un des témoins dans le testament d'Isabeau d'Autriche, femme de Ferry 3. Duc de Lorraine, l'an 1340. le 19. Decembre.

Le R. P.
Vignier,
page 158.

Henry, S. de Dueilly Cheualier, Chastelain de Coiffy, est nommé és Registres de la Chambre des Comptes de Paris, és années 1321. le 6. d'Avril, & 1345. Sa mort arriua le Dimanche deuant les Brandons 1347. Il eut trois fils & vne fille, Iean de Dueilly, mentionné par vn titre du Thresor de Bar de l'année 1340. le Dimanche apres le mois de Pasques, mourut sans enfans, Colin ou Colart, S. de Dueilly qui suit, Simon de Dueilly mentionné cy-apres, & Alips de Dueilly fut Religieuse en l'Abbaye de Ponlongey, Ordre de Saint Benoist, Diocèse de Langres, où elle porta dix liures de rente sa vie durant, comme il se voit au compte du Bailliage de Chaumont, pour vn an finy à la Magdelaine 1393.

* Colart, S. de Dueilly, dit Colin de Dueilly Escuyer, 2. fils de Henry, est mentionné aux comptes du domaine de Champagne, & du Bailliage de Chaumont, és années 1345. & 1349. Ses enfans furent Iean de Dueilly Escuyer, & Ælips ou Alips, Dame de Dueilly, mariée 1. à N... de Chauffour, puis à Iean de Montferant Escuyer, qui fit hommage au Roy vn Ieudy 8. iour de May 1382. pour le Chastel de Dueilly, siz au Bailliage de Chaumont en Bassigny; du 1. lit nâquit Ieanne de Chauffour, Dame de Dueilly, femme de Regnaud du Chastellet Cheualier, S. dudit lieu, qui fit hommage au Roy le 21. Ianuier 1401. *au nom de Damoiselle Alix de Dulley, mere de Dame Ieanne de Chauffour sa femme, à cause de son Chastel & Chastellenie de Montigny-le Roy en Bassigny; La place & forte maison dudit Dulley, qui a iadis fut à Messire Colart dudit Dulley, pere de ladite Damoiselle Alix; du mariage de Regnaud, S. du Chastellet, sont descendus les*

Marquis du Chastellet & de Trichasteaux , les Barons de Dueilly &c.

Simon de Dueilly Escuyer , troisième fils de Henry , S. de Dueilly , se trouue nommé dans le compte du Bailliage de Chaumont és années 1349. & 1365. Il auoit épousé Ieanne de Ceris , * Appellée remariée apres sa mort à Charles du Chastelet , S. de Fontenoy ; Serrieres d'eux sortirent Pierre, dit Perrin de Dueilly, mentionné cy-apres, dans quel- & Agnés de Dueilly , femme de Guillaume de Chaufour , dit Raillart Escuyer. Ils viuoient ensemble l'an 1380. le 14. May. ques titres. Leurs enfans furent Iean & Henry de Chaufour , qui auoient pour tuteur & curateur l'an 1395. Iean Guyot de Noget Escuyer ; Iean de Chaufour Cheualier , laissa heritiere de ses biens sa fille Marguerite de Chaufour , femme d'Antoine de Vaudrey Cheualier, S. de Leigle 1441. dont nâquit Catherine de Vaudrey, femme de Vauchelin de Clemont, S. de Sainte Liniere, & mere de Henry de Clemont 1514. de Marguerite de Clemont, mariée avec Artus le Blanc Escuyer , & de Ieanne de Clemont, alliée à Iean de Mery Escuyer.

Pierre dit Pertin de Dueilly Escuyer , fils de Simon , rendit hommage au Roy pour deux cens liures qu'il prenoit par chacun an sur la vente & recepte de Chaumont en Bassigny à certains termes, le 17. Decembre de l'an 1376. & le 15. Decembre 1386. Ses enfans furent Charlot de Dueilly & Henry de Dueilly , qui coururent la veille de S. Simon, S. Iudes 1404. les Villes de Trauwillies & de Guiguenille, Bailliage de Chaumont , & l'an 1410. le 2. iour de May , ils furent adjournés avec Charles Duc de Lorraine , & autres complices , sur peine du Ban , à comparoir en Parlement.

Charlot, ou Charles de Dueilly , Escuyer d'Escurie du Roy , rendit adueu au Roy le dernier iour d'Octobre de l'année 1418. pour la somme de six-vingts treize liures six sols 8. deniers de rente , qu'il prenoit sur les ventes & reuenus de la Halle de Chaumont , mouuant du Roy à cause de la Chastellenie dudit lieu , & signa à Foug le 20. Mars 1418. comme presens avec Monseigneur le Comte de Vaudemont, le Doyen de Toul, Messire Iean de Lenoncourt, Iean de Haraucourt & autres, les articles accordés pour le mariage de René d'Anjou, Comte de Guise, avec Uabelle de Lorraine, fille de Charles I. Duc de Lorraine ; de son

mariage avec Jeanne de Ludres, il ne laissa qu'une fille nommée Catherine de Dueilly, femme de Jacques de Haraucourt, Chevalier & Bailly de Nancy, laquelle estoit veufue de luy, & se trouvoit âgé de soixante & dix ans, lors d'un acte passé à son sujet le 9. Septembre 1476. Monsieur de Vyon, S. d'Herouual, Doyen des Auditeurs des Comptes, l'un des plus obligeans Gentilshommes de ce temps, ma communiqué toutes les preuues qu'il auoit des Seigneurs de Dueilly & de Gondrecourt, & quantité d'autres pieces rares touchant cette Maison de Lorraine.

MAISON DE LAMET.

Adrian de
la Morlie-
re.

PIERRE de Lamet fut pere d'Antoine de Lamet, Conseiller & Chambellan du Roy Louis XI. Bailly & Capitaine de Lens, Gouverneur de Bourges, qui épousa l'an 1460. Jacqueline de Henancourt, sœur aînée d'Adrian de Henancourt, Doyen & Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Amiens, lequel donna les terres de Henancourt, de Bresle &c. aux enfans de sa sœur, à condition que les aînés de la maison de Lamet porteroient le nom & les Armes de Henancourt; de cette alliance sortirent Jacques de Lamet, dit de Henancourt, S. de S. Martin qui suit, Antoine de Lamet, S. du Plessis Saint Iust, tige des Seigneurs du Plessis Saint Iust, & Claude de Lamet, Sieur de Beaurepaire, a fait la branche de Beaurepaire.

Seigneurs
de Henan-
court & de
Bournon-
uille.

Jacques de Lamet, dit de Henancourt, S. de Saint Martin, de Henancourt &c. Gouverneur de Corbie, épousa Marguerite de Flandres, fille de Jean, S. de Drincamp, & en eut Philippes de Lamet de Henancourt qui suit, Adrien de Lamet, Chanoine & Doyen de l'Eglise Cathedrale d'Amiens, & Antoine de Lamet, Marechal des Logis de Monseigneur le Dauphin. *

* François
2.

Philippes de Lamet de Henancourt, S. de S. Martin, de Henancourt, Maistre-d'Hostel de la Reyne Dauphine, * fut marié avec Anne de Bournonuille, sœur & heritiere de Claude, S. de Bournonuille; de cette alliance sortirent Charles de Lamet, tué à la bataille de Senlis 1589. & Adrien de Lamet de Henancourt, S. de Bournonuille &c. qui eut d'Anne d'Estourmel sa femme, Jean de Lamet de Henancourt, S. de Bournonuille qui suit, Antoine

* Marie
Stuart.

de Lamet, S. de Perne, mort l'an 1622. Leonor de Lamet, S. de Couteuille, marié à Geneuiefue de Marle, dont il a eu des enfans, René de Lamet, S. de Lonuilliers, & Jacqueline de Lamet mariée à Pierre de Runes, S. de Baifieu.

Jean de Lamet Cheualier, S. de Bournonuille, de Henancourt &c. se maria avec Marguerite de l'Isle-Mariuaut, & en eut Louis de Lamet, S. de Henancourt &c. Alexandre de Lamet, Marie de Lamet, & Louise de Lamet, mariée l'an 1629. à Charles de Combault 2. du nom, Comte d'Autueil en Beauuaisis &c. *homme de belles lettres*, duquel elle a eu Charles de Combault 3. du nom, Escuyer, Sieur de Chastillon, & Louise de Combault.

Antoine de Lamet, S. du Plessis sus S. Iust, Cheualier de l'Ordre du Roy, Maistre-d'Hostel du Roy François I. & General des Finances en Picardie, Champagne & Brie, second fils d'Antoine de Lamet, & de Jacqueline de Henancourt; se maria avec Michelle de Clery, Dame de Pinon, Vicomtesse de Laon, de laquelle il eut Christophle de Lamet, S. du Plessis-Saint Iust, de Pinon, de Buffy, Vicomte de Laon &c. qui s'allia avec Isabeau de Bayencourt, sœur & heritiere d'Antoine, S. de Bouchauannes; de cette alliance sortirent Charles de Lamet, S. du Plessis-S. Iust qui suit, Antoine & Jacques morts sans alliance, Iosias de Lamet, tige de la branche de Bouchauannes, * Madelaine de Lamet, femme de Nicolas de Sarrebruche ou de Roucy, S. de Siffonne, François de Lamet mariée à Louis de Poüilly, S. de Corne, & N... de Lamet, femme de Paris l'Euésque, S. du Fay.

Seigneurs
du Plessis,
S. Iust.

* Appellée
Marie par
aucuns.

Charles de Lamet, S. du Plessis-S. Iust, de Pinon, de Buffy &c. Gouverneur de Monstrueil, prit pour femme Louise de Lannoy, fille de François, S. de Moruillers, Gouverneur de Monstrueil, & en eut Louis de Lamet, S. du Plessis-S. Iust &c. Charles de Lamet, S. de Buffy, a fait la branche de Buffy, Marie de Lamet, femme d'Estienne de Vellu, S. de Passy, & Anne de Lamet, femme d'Antoine de Conty, S. de Roquancourt.

Louis de Lamet, S. du Plessis-Saint Iust, S. de Pinon, Vicomte de Laon &c. Bailly & Gouverneur de Coucy, fut marié deux fois; la 1. à Magdelaine de Faudoas-d'Auerton, fille de François, S. de Belin, Cheualier des Ordres du Roy, & la 2. à N... le

Seneschal ; du 2. lit sont issus François de Lamet , Vicomte de Laon , Cornette de la Compagnie des Cheuaux legers de la Garde du Roy , Louis de Lamet , Cheualier de Malthe , & quelques filles ; & du 2. lit sont nés deux fils & vne fille.

Seigneurs
de Buffy.

Charles de Lamet , S. de Buffy , Gouverneur de Mezieres , fils puisné de Charles , S. du Plessis-S. Iust , signala sa valeur en l'Isle de Ré , & fut tué au siege de la Capelle 1637. il auoit épousé Ieanne de Duras , Dame de Marigny &c. de la maison Desportes en Combraille ; de leur mariage sortirent Antoine-François de Lamet , Marquis de Buffy , Gouverneur de Mezieres , pere de N... Lamet , Marquis de Buffy , & Catherine de Lamet , mariée à Charles de Roncherolles Cheualier , Baron du Pont S. Pierre en Normandie , 2. à N... de Lamet , S. de Pinon son cousin , dont elle a vn fils.

Seigneurs
de Boucha-
uannes.

Iosias de Lamet , S. de Bouchauannes , Gouverneur de Laon , fils puisné de Christophle de Lamet , S. du Plessis S. Iust , fut substitué le 18. Aoult 1578. aux nom & Armes de Bayencourt , par Antoine de Bayencourt , S. de Bouchauannes , son oncle maternel , dernier masle d'vne noble Famille de Picardie ; il épousa le 14. May 1594. Magdelaine de Crequy Bernieules , de laquelle il eut entr'autres enfans Ferry de Lamet puisné , Vicomte de Monchy-l'Agache , & Antoine de Lamet-Bayencourt , S. de Bouchauannes.

Seigneurs
de Beaufe-
paire.

Claude de Lamet , S. de Beaufepaire sur-Oyse , Capitaine de Mung sur-Loire , troisiéme fils d'Antoine de Lamet , S. de S. Martin , & Jacqueline de Henancourt , prit alliance avec Adrienne de Lannoy , Dame de Blancfosse , & en eut Pierre de Lamet , S. de Beaufepaire qui suit , Charles de Lamet tué à la bataille de S. Quentin 1557. & Adrienne de Lamet , femme de Simon d'Amerual , S. d'Asseruillers.

Pierre de Lamet , S. de Beaufepaire &c. épousa l'an 1570. Catherine du Plessis , fille de Guillaume du Plessis , S. de Liancour , Maistre d'Hostel du Roy , & de Françoise de Ternay ; de cette alliance sortirent entr'autres Charles de Lamet , S. de Beaufepaire qui suit , Louis de Lamet Abbé de Valsery , & Anne de Lamet , femme de Iean le Clerc dit Cottier , Baron d'Aulnet en France.

Charles de Lamet, S. de Beaurepaire &c. Escuyer de la petite Escurie du Roy, se maria l'an 1611. avec Anne des Chapelles, de laquelle il a eü Hubert de Lamet, Augustin de Lamet, Adrien de Lamet, & quelques filles.

MAISON DE LIURON.

LA Maison de Liuron nous est connue depuis plus de trois cens cinquante ans, mais les commencemens en sont vn peu broüillés; nous trouuons vn Iaubert de Liuron, mary d'Almodie de Vassenhac, qui fit son testament l'an 1306. vn Arnaud de Liuron, dont la femme s'appelloit Dame Marie, & les enfans sont nommés Imbert, Arnaud, Guy, Helies, Marguerite & Almodie de Liuron, femme de Bertrand de Vassenhac, viuants en mesme temps; & vn Iaubert de Liuron, pere de Gerard de Liuron, & d'Helies-Raoul de Liuron; mais comme nous ne trouuons aucune suite que de Iaubert de Liuron, les autres nous estans inutiles, nous suiurons seulement la branche de Iaubert de Liuron, qui d'Almodie de Vassenhac sa femme eut Gouffier, Seigneur de Vart, qualifié Maistre d'Hostel du Pape, mort sans enfans l'an 1361. d'Agnés d'Ayen sa femme; Helies de Liuron continua la lignée, Iaubert de Liuron, Abbé de Montmorillon, & Gerard de Liuron.

Helies de Liuron Damoiseau, Seigneur d'Oiac, épousa l'an 1362. Marie de Saint Supin, fille d'Helies de Saint Supin, S. de Miremont; de ce mariage vindrent Iacques de Liuron, S. d'Oiac qui suit, & Marguerite de Liuron.

Iacques de Liuron Damoiseau, S. d'Oiac, fut marié l'an 1397. avec Marie Helies, fille de Ademar Helies, & de Helisde de Gibrie, & en eut Antoine de Liuron, S. d'Oiac qui suit; Iacques de Liuron, Isabeau dite Belote de Liuron, morte sans lignée de Bertrand Iaubert Damoiseau, S. de la Queuë son mary, & Souueraine de Liuron, Religieuse à Sainte Croix de Poitiers.

Antoine de Liuron Damoiseau, S. d'Oiac & de Vart 1430. s'allia avec Marguerite de Noailles, fille de François, S. de Noillac, de laquelle il eut Iacques de Liuron, qui testa l'an 1490. il ne laissa point d'enfans d'Agnés de Nozieres sa femme; Bertrand

458 DE L'ORIGINE ET PROGREZ

de Liuron continua la lignée, Françoise de Liuron, Religieuse à Sainte Croix de Poitiers; Philippes de Liuron, Dame de Mostnegout, & Antoinette de Liuron, Dame de la Porchaire.

Seigneurs
& Marquis
de Bour-
bonne.

* Appellée
Agnés par
aucuns.

Bertrand de Liuron Escuyer, Seigneur de la Riviere &c. Escuyer d'Escurie du Roy, & Capitaine de Coify, épousa l'an 1477. Françoise de Baufremont, Dame de Bourbonne, Chezaus &c. fille aînée de Pierre de Baufremont, Chevalier de la Toyson d'or, * & d'Anne de Baufremont, fille & heritiere de Jean de Baufremont, S. de Bourbonne, de Mirebeau, & de Marguerite de Châlon; de ce mariage sortirent Nicolas de Liuron, S. de Bourbonne qui suit; Barbe de Liuron mariée l'an 1499. avec Aimery ou Aymé de Gimel, S. dudit lieu, Catherine de Liuron, alliée l. 1502. avec Mathelin de la Barde, puis avec Jean de Seillac dit de Mommege, & Magdelaine de Liuron épousa l'an 1517. François de Choiseul, Seigneur de Clemont en Bassigny.

Nicolas de Liuron, S. de Bourbonne, de Vart, d'Oiac &c. se maria premierement l'an 1505. avec Claude de Ray, fille de François de Ray, S. de Seaux, & de Claude de Hangest, fille de Guillaume, S. d'Arzillieres, Comte de Dampierre, & de Marguerite de Torcenay; & prit vne seconde alliance avec Oudette Lhuillier, veufue de Louis, S. de Stainuille, Seneschal de Barrois; du 1. mariage sortirent Claude de Liuron, mort sans enfans de Gabrielle de Stainuille, François, S. de Bourbonne qui suit; Christophle ne laissa point de lignée, Marguerite de Liuron Religieuse, & Anne de Liuron, femme de François de Peruse, S. de S. Bonnet.

François de Liuron, S. de Bourbonne, Torcenay, & Chezaus, épousa l'an 1541. Bonne du Chastelet, sœur de Nicolas & de Thierry du Chastelet, & fille d'Erard du Chastelet, Chevalier, Souverain de Vauvillars, & de Nicole de Lenoncourt; de ce mariage sortirent Nicolas de Liuron, mort ieune 1556. Erard de Liuron, S. de Bourbonne qui suit, Nicole de Liuron, mariée l'an 1564. à François de Montpesat, Seigneur de Longnac, Figemont, & Françoise de Liuron, alliée l'an 1573. à Joachim de Rochefort, Seigneur de Pluuaut, Chevalier de l'Ordre du Roy.

Erard

Erard de Liuron Cheualier, Seigneur de Bourbonne &c. se maria l'an 1575. avec Gabrielle de Bassompierre, fille vniue de Claude-Antoine de Bassompierre, Bailly de l'Euêché de Mets, & de Barbe du Chastelet; de cette alliance sont issus François de Liuron, Abbé de Chalade, Charles de Liuron, Marquis de Bourbonne qui suit, Charles Henry de Liuron, Marquis de Ville, mentionné cy-apres, Bonne de Liuron, femme de Gabriel Ferdinand de Madruce, Comte d'Anes, Ioland de Liuron, 2. femme de Jacques, Comte d'Escars 1604. morte sans lignée, Gabrielle de Liuron, Abbessé de Iuigny, & Catherine de Liuron, Abbessé d'Espinal.

Charles de Liuron, Marquis de Bourbonne &c. Cheualier des Ordres du Roy, Lieutenant de Roy en Bassigny, épousa l'an 1623. Anne de Sauigny dite d'Anglure, fille aînée de Charles-Saladin de Sauigny dit d'Anglure, Vicomte d'Estauges, & de Marie Babou, heritiere de la Bourdaisiere; leurs enfans sont François de Liuron, Abbé d'Ambronay, Erard de Liuron, & Chrestien-Charles de Liuron morts ieunes; Henry Charles de Liuron qui suit, & Marie-Catherine de Liuron, Abbessé de Iuigny.

Henry-Charles de Liuron, Marquis de Bourbonne, a pris alliance avec Claude de Salenoue, dont il a eu Charles de Liuron, N. de Liuron mort ieune 1662. & N. de Liuron fille.

Charles-Henry de Liuron, Marquis de Ville, fils puisné d'Erard, S. de Bourbonne, & de Gabrielle de Bassompierre, prit pour femme Anne d'Haraucour, & en a eu vn fils assassiné, sans auoir esté marié, N... de Liuron, Abbessé des Benedictines de Nancy, & Madame de Berthe sans enfans.

Iean de Liuron, Seigneur de Sauigny, forty puisné (selon quelques-vns) épousa Peronne de la Botiere, de laquelle il eut Henry de Sauigny de Liuron Escuyer, S. de Sauigny en Geneuois, marié avecgny. Alexandrine de Menton, dont nâquit Iean de Liuron, S. de Sauigny & de Iursagne, qui a laissé entr'autres enfans de Laurence de Grolée sa femme, fille de Claude I. Comte de Grolée, N... de Liuron, S. de Sauigny, qui a épousé la fille du Sieur de Balaiseau du Prat, heritiere du Comté de Saleneuue en Geneuois.

MAISON DE LONGUEVAL.

A. de la
Morliere,
Antiquités
d'Amiens.

AUBERT 1. Seigneur de Longueval Cheualier, mentionné dans vne Charte de l'Eglise de Fouillooy 1223. fut pere de Guillaume, S. de Longueval qui suit, d'Aubert de Longueval, qui accompagna S. Louis au 1. voyage d'Outre-mer l'an 1248. & de Baudouin de Longueval, S. de Fremeruille, qui vendit l'an 1262. du consentement de Beluis sa femme, au Chapitre d'Amiens, les dixmes de sa terre de Fremeruille, pour la fondation de deux Chapelles en l'Eglise de Nostre-Dame d'Amiens; il accompagna le Roy S. Louis aux voyages d'Outre-mer, és années 1248. & 1270.

Seigneurs
de Longue-
val.

Guillaume, S. de Longueval, Chastelain de Peronne, mentionné dans vne Charte de l'Eglise de Fouillooy 1262. fut pere d'Aubert, S. de Longueval 2. du nom, mort en la guerre d'Arragon l'an 1285. duquel Guillaume de Nangis rend ce témoignage, *Miles in Armis strenuus Aubertus de Longaualle*; dudit Aubert 2. & d'Anne de Meulan sa femme, Dame de Croissy en Brie, sortirent Aubert 3. S. de Longueval, tué à la bataille de Courtray 1302. mentionné cy-apres, & Caubeu de Longueval, S. de Margremont, Cheualier 1314. fut pere de Iean de Longueval Cheualier, S. de Margremont, qui seruit dans l'Armée du Roy és années 1350. & 51. ainsi que témoignent deux titres de la Chambre des Comptes, scellés de ses Armes.

Dressé sur
titres, com-
muniés
par M. de
Vyon, S.
d'Herou-
val.

Aubert 3. S. de Longueval, fut pere de Iean, S. de Longueval, & de Robert, dit le borgne de Longueval Cheualier, qui seruit dans l'armée du Roy 1338. *Il laissa vn fils naturel nomme Oluier, bastard de Longueval, qui fut receu à Amiens le 12. May 1364. pour le Sacre du Roy.*

Iean de Longueval Cheualier, S. de Longueval, seruit l'an 1351. avec vn autre Cheualier Bachelier & sept Escuyers, dans l'Armée du Roy, en la Comté d'Artois, sous Monseigneur le Comte d'Angoulesme: Il fut pere d'Alain, S. de Longueval, & ayeul de Iean 2. S. de Longueval, qui eut de N... de Hardentin Charles, S. de Longueval qui suit, Renaud de Longueval, S. de Tenelles, tige des S. de Tenelles, Iean de Longue-

ual, S. de Vaux, duquel sont issus les Seigneurs de Vaux, & les Comtes de Buquoy, Gilles de Longueual, Abbé de Saint Cornelle de Compiègne 1459. & Robinet de Longueual Escuyer 1446.

Charles de Longueual Cheualier, S. de Longueual, combatit vaillamment à la Journée de Mons-en Vimeu, * & surprit depuis la Ville d'Aumale, faisant passer par le fil de l'épée toute la Gar- nison Angloise; il laissa vn fils nommé Antoine, S. de Longueual, qui fut pere de Pierre 1. S. de Longueual, & ayeul de Pierre 2. S. de Longueual, * Gouverneur de Luxembourg 1543. qui laissa Claude de Longueual, sa fille aînée, heritiere de sa terre de Longueual, femme de Iean de Monchy, S. de Senarpont, Lieutenant de Roy en Picardie. Monstre. let 1421. & 1430. * Mem. de Bellay.

Renaud de Longueual Cheualier, S. de Tenelles, Conseiller du Roy & Bailly d'Amiens 1450. & 1452. second fils de Iean, S. de Longueual, & de N... de Hardentin, épousa Ieanne de Montmorency, Dame de Tenelles, fille de Pierre, S. du Plessis-Cacheleu, & de Marguerite de Villers, Dame de Dommart, sa femme, de laquelle il eut Artur de Longueual Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy, & Bailly d'Amiens 1475. & 76. marié à Ieanne de Contay, laquelle le rendit pere de Robert de Longueual, S. de Tenelles, qui épousa Antoinette d'Aurigny, & en eut Iean 1. de Longueual, S. de Tenelles, pere de Iean 2. de Longueual, S. de Tenelles, duquel & de Bonne d'Estourmel, sortit Louis de Longueual, S. de Tenelles, marié à Vualburge de Vuiffocq, de laquelle il eut Antoine de Longueual, S. de Tenelles, époux d'Isabeau de Margual-des Autels, & pere de Iulien de Longueual, de François de Longueual, & de Charles de Longueual. Seigneurs de Tenelles.

Iean de Longueual, S. de Vaux, Capitaine de Bapaume, & Bailly de Hesdin, troisiéme fils de Iean, S. de Longueual, s'attacha au seruice des Ducs de Bourgogne; il prit pour femme N... de Bournel-Tiembrune, de laquelle il eut Iean 2. de Longueual, S. de Vaux, époux de Marie de Mexaumont, & pere d'Adrien de Longueual, S. de Vaux, & de Philippes de Longueual, S. de Haraucour, tige des Seigneurs de Haraucour. Seigneurs de Vaux, Comtes de Buquoy.

Adrien de Longueual, S. de Vaux, Conseiller & Chambellan

de l'Empereur Charles-Quint, Capitaine de sa Garde Allemande, & Gouverneur de Bapaume, épousa Anne de Courteuille, & en eut de Jean de Longueual, S. de Vaux, marié avec Anne de Rosimbos, dont Maximilien de Longueual, Comte de Buquoy, Chef des Finances du Roy d'Espagne dans les Pays-bas, & de son Conseil d'Estat, Grand Veneur d'Artois, tué au siege de Tournay l'an 1581. Il auoit épousé Marguerite de l'Isle, fille d'Adrien de l'Isle, S. de Fresnes-Gulesin, & d'Helene de Bourgongne, de laquelle il eut Charles de Longueual, Comte de Buquoy qui suit, Jeanne de Longueual, femme de Guilain de Fiennes, Vicomte de Fruges, & Ioland de Longueual, femme d'Herman de Bourgongne, Comte de Fallais.

Charles de Longueual, Comte de Buquoy, Cheualier de la Toyson d'or, & Lieutenant General des Armées de l'Empereur Ferdinand II. estoit vn grand homme de Guerre, dont la valeur a éclaté haurtement par toute l'Allemagne; de luy & de Magdelaine de Biglia sa femme, est issu Albert de Longueual, Comte de Buquoy, mary de Guillemette de Croy, fille de Jean de Croy, Comte de Solre.

Seigneurs
de Harau-
cour.

Philippes de Longueual, S. de Haraucour, fils puisné de Jean de Longueual, S. de Vaux, épousa Suzanne de Vignacourt, de laquelle il eut Philippes de Longueual, S. de Haraucour, marié à Françoisse d'Estrée, fille de Jean d'Estrée, S. de Vallieu; d'eux fortirent trois fils & 2. filles, Jean Antoine de Longueual, S. de Haraucour qui suit, Charles de Longueual, S. de Prouuille, tué à la prise de Dourlens 1595. Philippes de Longueual, S. de Manicamp, a donné origine aux Seigneurs de Manicamp; Philippes de Longueual, femme de Henry de Saluces, Comte de Cardé, & Catherine de Longueual, femme de Jean de Beaumanoir, S. de Tucé.

Jean-Antoine de Longueual, S. de Haraucour, Gouverneur de Clermont en Beauuoisis, Mareschal de Camp, perdit la vie au siege d'Amiens 1597. il auoit épousé Anne de Maridor, fille d'Oliuier de Maridor, & d'Anne de Matignon, dont il a eu trois fils, Jacques de Longueual, S. de Haraucour qui suit, Oliuier de Longueual, S. de Baumont, marié à Charlote d'Amerual, & Antoine de Longueual, tué au siege d'Ostende.

Jacques de Longueual, S. de Haraucour, Gouverneur de Clermont & du Castelet, a épousé vne fille de la maison d'Arquinville, dont il a eu entr'autres Alexandre de Longueual, Hannibal de Longueual, & Jacques de Longueual.

Philippes de Longueual, S. de Manicamp, troisième fils de Philippes, S. de Haraucour, & de Françoise d'Estrée, fut marié avec Isabelle de Thou, fille de Jean de Thou, S. de Bonceil; de cette alliance sont issus Cesar de Longueual, S. de Manicamp, mort sans lignée, Achilles de Longueual, S. de Manicamp qui suit, & Isabelle de Longueual, 2. femme de Jacques, S. de Rouville, Comte de Clinchamp, Chevalier d'honneur de Marie de Bourbon, Duchesse d'Orleans.

Achilles de Longueual, S. de Manicamp, cy-deuant Gouverneur de la Fere, a épousé Renée le Comte, fille de Charles le Comte, Thresorier de France à Paris, dont il a des enfans.

Seigneurs
de Mani-
camp.

Appelé
Charles
par aucuns

MAISON DES LOUPS.

LA Famille des Loups, Seigneurs de Beauvoir, de Pierrebrune, & de Prechonnet, est originaire de Bourbonnois, & est l'une des plus anciennes & illustres de ce Pays-là. Blain le Loup 1. du nom, dit Louvat Chevalier, Seigneur de Beauvoir, & Mareschal de Bourbonnois, suivit Louis 2. Duc de Bourbon en cette qualité, avec quarante-vn Escuyers, qui furent receus à Bray le 21. iour d'Aoust, pour le voyage de Gueldres, ainsi que témoigne vn titre de la Chambre des Comptes, * il épousa Marie de Merinchal, & en eut Blain le Loup 2. du nom, S. de Beauvoir, Chevalier, Mareschal de Bourbonnois en 1420. mary de Sibylle de Crux, & pere de Blain le Loup 3. du nom, S. de Beauvoir, qui se maria avec Catherine de Brosse, de la maison de Sainte Severe, d'eux nâquit Blain le Loup 4. du nom, S. de Beauvoir & de Merinchal, qui laissa de Louise de Rochefort, Dame de Prechonnet sa femme, Jacques le Loup, S. de Beauvoir & de S. Marcel, marié en 2. nopces avec Catherine de Chasteauneuf, dont Louis le Loup, S. de Pierrebrune &c. Maistre d'Hostel du Roy François I. mary d'Antoinette de la Fayette, fille d'Antoine, S. de la Fayette, & pere de Christophle le Loup, S. de Pierre-

Samuel
Guiche-
non, hist.
de Bresse.

* Commu-
niqué par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

brune, de Menetou &c. qui s'allia avec Claudine de Malain, Dame de Digoine, laquelle le rendit pere de Blain le Loup 5. du nom, S. de Pierrebrune qui suit, & de René le Loup, Baron de Digoine, &c. marié à Louïse de Bellenaue, Dame de S. Fleuret & de Rambon, dont François le Loup, Dame de Digoine, femme de Pierre Loriol Escuyer, S. de Gerlan &c.

Blain le Loup 5. du nom, S. de Pierrebrune, de Menetou sur cher &c. époufa Charlotte de Bellenaue l'an 1594. sœur & heritiere de Ioachim de Bellenaue, S. de Bellebrune, fille de Louis-Iean, S. de Bellenaue, & de Magdelaine de Broulard-Montiay, & petite fille de Louis-Iean, S. de Bellenaue en Bourbonnois, Cheualier, Chambellan du Roy, & de Magdelaine d'Anjou, fille naturelle de René Duc d'Anjou, Roy de Sicile; du mariage de Blain 5. le Loup, avec Charlotte de Bellenaue, nâquit Claude le Loup, qui prit le surnom de Bellenaue, suiuant l'intention de sa mere; il fut Mestre de Camp d'un Regiment entretenu pour le seruice du Roy, & perdit la vie à la bataille de Nortlingue l'an 1645. Sa premiere femme fut Magdelaine d'Authun, Dame de Mercurol, fille vnique de Florisel d'Authun, S. de Claueffon, Mercurol & Murat, dont il a eu Marie de Bellenaue, Dame de Bellenaue, femme de François de Rochechoüart, Marquis de Chandenier, cy-deuant Capitaine des Gardes Escossoises du Corps du Roy: en 2. nopces, il époufa par Contract du 2. Avril 1639. Marie de Guenegaud, fille de Gabriel de Guenegaud, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat, & Thresorier de son Espargne, & de Marie de la Croix, Dame du Plessis Belleuille, fille de Claude de la Croix, Vicomte de Semoine, premier Escuyer de la Reyne Marguerite, Duchesse de Valois, & de Catherine de Balhaan, Dame du Plessis-Belleuille, & petite fille de Nicolas de la Croix, Vicomte de Semoine, Baron de Rupereux, & de Charlotte de Courtenay, 4. fille d'Hector de Courtenay 1. du nom, S. de la Ferté-Loupiere, & de Claude d'Ancienuille; du mariage de Gabriel de Guenegaud avec Marie de la Croix, sont issus trois fils & quatre filles, sçauoir Henry de Guenegaud, mentionné cy-apres, Claude de Guenegaud, S. du Plessis & de Silly, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Thresorier de son Espargne, a épousé l'an 1647. Catherine-Alfonsine Martel, fille

DES FAMILLES DE FRANCE. 465

de Charles, S. de Montpinton en Caux, & d'Alfonsine de Balsac, dont il a eu Henry, Louis, Claude-François, Pierre, Cesar & Isabelle Alfonsine de Guenegaud; François de Guenegaud, troisième fils de Gabriel, S. de Lonzac, Conseiller au Parlement de Paris, & President aux Enquestes, est mort sans alliance, Renée de Guenegaud, femme de Jean de Séue, S. de Plottart, Mero- bert &c. & mere de Claude de Séue, mariée avec Antoine Girard, S. de Villetaneuse &c. Procureur General de la Cham- bre des Comptes de Paris, Marie de Guenegaud, 2. femme de Claude le Loup, dit de Bellenaue, cy-dessus mentionnée, dont vne fille vnique Marie le Loup de Bellenaue, mariée l'an 1659. avec Alexandre de Choiseul, Comte du Plessis &c. duquel elle a vn fils, Magdelaine de Guenegaud, femme de Cesar-Phœbus d'Albret, Comte de Mioffens, Sire de Pons &c. Marechal de France, & Ieanne de Guenegaud, Prieure de l'Hostel Dieu de Pontoise.

Henry de Guenegaud Cheualier, S. du Plessis Belleuille, Ba- ron de Saint Iust, Conseiller du Roy en ses Conseils, Secretaire d'Estat & des Commandemens de sa Majesté, a épousé Isabeau de Choiseul, fille de Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, Marechal de France, & de Claude de Cazillac; de cette allian- ce sont issus Gabriel de Guenegaud, Comte de Montbrison, né le 13. Octobre 1643. Roger de Guenegaud, Marquis de Plancy, né le 13. de Septembre 1645. Henry de Guenegaud, né le 17. No- vembre 1647. Emanuel de Guenegaud, Claire-Benedicte de Guenegaud née le 12. Novembre 1646. & Angelique de Guenegaud.

MAISON DE MAILLY.

LA maison de Mailly ne le cede ny en grandeur, ny en Adrien de la Morlie, lantiquité & en alliances, aussi bien qu'en Hommes il- lustres, à aucune de la Picardie, & elle a cét auantage particulier re- de les auoir surpassées en plusieurs branches illustres qui subsi- stent encore; Nicolas S. de Mailly se croisa & fut Chef d'vne Villars flotte de vaisseaux en l'expedition de la Terre-Sainte, changée d'hoiin, par le siege & la prise de Constantinople; il est nommé avec hist. de

Const. l'an 1199. Seigneurs de Mailly. Amelie sa femme dans vne Charte de l'Abbaye de S. Vaast d'Arras en 1188. de leur mariage nâquirent entr'autres enfans Gilles, S. de Mailly qui suit, & Matthieu de Mailly, S. de Senlis, qui donna l'an 1250. vn muid de bled de rente à l'Abbaye de Clerfay.

Gilles 1. S. de Mailly vendit l'an 1232. du consentement d'Amelie sa femme & de ses enfans, aux Chanoines d'Amiens, les dixmes de Mailly, & par le mesme Contract leur donna celles de Beaufart; Il suiuit le Roy S. Louïs, avec dix Cheualiers, au voyage d'Outre-mer l'an 1248. ses enfans furent Nicolas de Mailly mort sans lignée, Hugues de Mailly, mort aussi sans enfans, & Gilles, dit Gillon, qui suit.

Gilles 2. S. de Mailly, dit Gillon, fut marié avec Jeanne d'Amiens, fille de Thibaut d'Amiens, de laquelle il eut 4. fils, Jean 1. S. de Mailly qui suit, Antoine de Mailly S. de l'Orsignol, tige des Seigneurs de l'Orsignol; Gilles de Mailly S. d'Authuille, donna origine aux Seigneurs d'Authuille, & Jean de Mailly, S. de Nedon, fit la branche de Nedon.

Jean 1. S. de Mailly épousa N... de laquelle il eut trois fils, Jean 2. S. de Mailly qui suit, Colard de Mailly, S. d'Acheu, mary de Peronne de Raineual, & pere d'Ade de Mailly, mariée 1. à Flammeng de Hangest, duquel elle n'eut point d'enfans; puis à Jean de Neelle S. d'Offemont, & Jean de Mailly le jeune S. d'Auwillers, tige de la branche d'Auwillers.

Jean 2. S. de Mailly prit alliance avec Jeanne de Soissons, selon quelques-vns; d'eux nâquit Gilles 3. qui suit.

* Communiqué par M. d'Herouval.

Gilles 3. Sire de Mailly Cheualier, mentionné dans vn titre de la Chambre des Comptes de l'année 1364. *épousa Marie de Coucy, Dame de Droisy, fille aisnée & heritiere d'Aubert de Coucy S. de Dronay, & de Jeanne de Villefauoir, Dame de Droisy, & en eut Colard, S. de Mailly qui suit.

Colard, S. de Mailly, mort à la bataille d'Azincourt, auoit épousé Marie de Mailly, Dame & heritiere de l'Orsignol, fille de Gilles, S. de l'Orsignol, de laquelle il eut entr'autres 5. fils & 4. filles; Colard de Mailly courut pareil fortune que son pere à la Journée d'Azincourt, Jean 3. S. de Mailly l'aisné, tué à la Journée de Mons-en Vimeu 1421. ne laissa point d'enfans de

Marie

Marie de Hangest; Jean 4. dit le Jeune, S. de Mailly, continua la posterité, Antoine de Mailly Escuyer, Hugues de Mailly Chevalier, S. de l'Orsignol, Marie de Mailly, femme de Guillaume de Villers-S. Paul, S. de Dommart, Jeanne de Mailly l'aînée, Religieuse aux Cordelieres du Pont Sainte-Maixence, Jeanne de Mailly la ieune, mariée à Robert de Frestel, S. de Sombrin, & de Prouille, & Marie de Mailly, Dame de Beaumont.

Jean 4. S. de Mailly, dit *le Jeune* ou *l'Estendart* de Mailly, viuoit encore l'an 1468. il assista cette année aux Estats tenus à Tours; sa femme fut Catherine de Mammez, Dame de Cayeu & de Rauembergue, fille de Pierre Mammez, S. desdits lieux, de laquelle il eut 2. fils & vne fille, Jean 5. S. de Mailly qui suit, Hutin de Mailly, S. d'Auchy, laissa posterité, laquelle se verra à son ordre, & Antoinette de Mailly, femme de Philippes, S. de Noyelle.

Jean 5. S. de Mailly &c. Conseiller & Chambellan des Roys Louis XI. & Charles VIII. Fondateur du Conuent des Cordeliers de Mailly, épousa l'an 1479. Isabeau d'Ailly, fille de Jean d'Ailly, S. de Piquigny, Vidame d'Amiens, & d'Ioland de Bourgongne, & mourut le 22. de May 1505. Ses enfans furent Antoine, S. de Mailly qui suit, & Adrien de Mailly, S. de Rauembergue, tige des Seigneurs de Haucour.

Antoine, S. de Mailly, l'un des grands Capitaines de son temps, épousa l'an 1508. le 15. Iuillet, Catherine d'Astarac, fille de Jean, Comte d'Astarac, & de Marie de Chambes, & en eut René, S. de Mailly qui suit, & Nicolas de Mailly, Maistre de l'Artillerie de France, mort sans auoir esté marié.

René, S. de Mailly, Cheualier de l'Ordre du Roy, signala sa valeur en la deffense de Metz, & aux batailles de S. Denys & de Montcontour; il épousa dès l'an 1527. Marie de Hangard, Dame de Remaugie, fille d'Antoine, S. de Perrine, de laquelle il eut 4. fils & 3. filles, Jean Baron de Mailly, tué au siege de Hefdin, sans enfans de François Potart, Thibaut de Mailly, mentionné cy-
 apres, Gilles de Mailly, Gouverneur de Monstrueil, qui de Marie de Blanchefort, fille de Gilbert, S. de S. Ianurin, n'eut qu'un fils de
 nommé René de Mailly, mort en l'âge de 15. ans à Neuers l'an nau.
 1612. René de Mailly, 4. fils de René, S. de Mailly, fut Abbé de

Longuillers, Renée de Mailly fut Abbessé de S. Jean au Bois, Gabrielle-Françoise de Mailly fut mariée avec Antoine d'Allegre, Baron de Millaut, & Marguerite de Mailly épousa Jacques d'Autrel, S. de Liere en Artois.

Thibaut de Mailly, S. de Remaugie, puis Baron de Mailly, apres son frere, épousa 1. Françoise de Belloy, fille de Florent S. d'Amy, & d'Antoinette de Hallencourt, puis Antoinette, Dame de Soyecourt, veufue de Pontus de Belleforriere, de laquelle il eut vne fille morte ieune; du 1. lit sortirent René, Baron de Mailly qui suit, & Jacques de Mailly, S. de Mareul, qui a laissé des enfans de Françoise d'Epuille.

René, Baron de Mailly, épousa Michelle de Fontaines, & en eut cinq fils, René Marquis de Mailly qui suit, René Prieur d'Auencourt, Louis, Thibaut, & Charles de Mailly.

René, Marquis de Mailly, Gouverneur de Corbie, épousa Marie-Marguerite de Monchy, fille de Jean, S. de Montcaurel, & de Marguerite de Bourbon, Dame de Rubempré, dont il a eu plusieurs enfans, l'ainé desquels a épousé par dispense de sa Sainteté, Marguerite de Monchy sa cousine germaine, fille d'André-Bertrand, Marquis de Montcaurel, & de Magdelaine aux Espaulles, dite de Lual, Marquise de Neefle.

Seigneurs
de Hau-
cour.

Adrien de Mailly, S. de Rauembergue &c. fils puisné de Jean 5. S. de Mailly, épousa par traité du 19. Octobre 1503. Françoise de Bailleul, fille de Jacques, S. de S. Leger, & de Jeanne de Haucour; de cette alliance sortirent entr'autres Anne de Mailly, S. de Haucour qui suit, & Jean de Mailly, S. de Belleuille, pere d'Anne de Mailly, femme de Robert de Ronche-rolles, S. dudit lieu.

* Aucuns
disent Pou-
lain.

Anne de Mailly, S. de Haucour, Gouverneur d'Yuoy, se fit connoistre dans la Guerre de Flandres, sous le regne de François I. & de Henry II. Il fut marié deux fois, la 1. avec Marie..... & la 2. avec Gabrielle d'Ongnies, Dame du Quesnoy, fille de Christophle, S. de Hericour, & d'Anne de Couppes; du 1. lit nâquit François de Mailly, S. de Haucour qui suit; du 2. lit il eut Louis de Mailly, S. du Quesnoy, mentionné cy apres.

François 1. de Mailly, S. de Haucour, prit alliance avec Marie de Hallencourt, & fut tué d'un coup de canon au siege de la Fere

l'an 1579. de son mariage nâquit François 2. de Mailly, S. de Haucour, duquel & de Marie Turpin est issu Philippes de Mailly, S. de Haucour en 1642.

Louis de Mailly, S. du Quesnoy sur la Deulle, Vicomte d'Epe, Seigneurs du Quesnoy. épousa l'an 1584. Anne... & mourut le 25. Mars 1624. de cette alliance nâquit Philippes de Mailly, Vicomte d'Epe &c. qui fut marié par Contract du 14. Octobre 1619. avec Alberte de Gand & de Vilain, fille de Jacques-Philippes de Gand & de Vilain, Comte d'Isenghien, & d'Isabeau de Berghe, dont il a eu Marie-Anne-Angelique de Mailly.

Hutin de Mailly, S. d'Auchy, fils puisné de Jean 4. dit le Jeune, Seigneurs d'Auchy. S. de Mailly, & de Catherine de Mammez, s'allia avec Marguerite de Pisseleu, Dame de Hetaumesnil, & en eut Jean de Mailly qui suit, & Robert de Mailly mentionné cy-apres; Il eut encore vn fils, qui fut Philippes de Mailly, S. de Briautés (appelé par aucuns son frere) duquel sont descendus les Seigneurs de Briautés.

Jean de Mailly, S. d'Auchy, eut commandement sur mille Du Bellay. hommes de pied, dits legionnaires l'an 1534. de luy & d'Antoinette de Mouÿ, nâquit Antoine, S. d'Auchy qui suit.

Antoine de Mailly, S. d'Auchy, se signala par plusieurs beaux exploits en Piémont & en Picardie, où il fut tué d'un coup d'arquebuzade à la prise de Hesdin l'an 1537. il auoit épousé Jeanne d'Yaucourt, de laquelle il n'eut qu'une fille appelée Charlotte de Mailly, mariée 1. à Jean, S. de Taix, Maistre de l'Artillerie de France, puis à François de Soyecourt.

Robert de Mailly, S. de Rumesnil, fils puisné de Hutin, S. Seigneurs de Rumesnil. d'Auchy, fut tué sur la brèche de la ville de Pauie l'an 1524. il auoit épousé François de Yaucourt, de laquelle il eut Jean de Mailly, S. de Rumesnil qui suit.

Jean de Mailly, dit le Boiteux, S. de Rumesnil &c. Gouverneur des Ville & Chasteau de Dourlens, épousa Jeanne de Casenoue, de laquelle il eut cinq fils, Louis de Mailly, S. de Rumesnil qui suit, Jean de Mailly, S. de la Houffaye, mort sans lignée, Adrien de Mailly, Abbé de Saint Iust, Charles de Mailly, S. d'Aunoeuil, mort sans enfans, & Yves de Mailly, S. d'Aumarets,

a laissé posterité, laquelle se verra cy-apres.

Louis de Mailly, S. de Rumefnil, Gouverneur de Maubert-Fontaine en Champagne, fut marié avec Marie d'Ongnies, 2. fille de Louis, Comte de Chaunes, & d'Antoinette de Rasse, de laquelle il eut Louis qui suit.

Louis de Mailly, S. de Rumefnil, prit alliance, par dispense de sa Sainteté, avec Guillaumette de Coucy sa cousine, Dame de Chemery, remariée depuis à Philippes de Croy, Comte de Solre, Cheualier de la Toyson d'or, fille aisnée & heritiere de Jacques 2. de Coucy, S. de Veruin, de Chemery &c. & d'Antoinette d'Ongnies; d'eux nâquit Louis de Mailly, dit de Coucy, qui suit.

Louis de Mailly dit de Coucy, S. de Rumefnil, de Chemery &c. substitué aux nom & Armes de Coucy, épousa Isabelle-Claire Eugenie de Croy-Solre; de cette alliance sont issus Marie-Françoise de Mailly, dite de Coucy, femme de Charles 3. Comte d'Aspremont, chef du nom & des Armes de l'illustre maison d'Aspremont, & Marie-Charlotte de Mailly, dite de Coucy, 1. femme de Charles François de Ioyeuse, Comte de Grandpré, Cheualier des Ordres du Roy.

Seigneurs de Bonneville, de Sourdon, &c. Yues de Mailly, S. d'Aumarets, fils puisné de Jean, S. de Rumefnil, se maria avec Claude d'Humicault, fille de François, S. de l'Espine, & de Marie de la Haye, Dame de Fieffe & de Bonneville; de cette alliance sortirent Nicolas de Mailly, S. de de Fieffe, de Bonneville &c. marié avec Isabeau de Ghistelle; Louis de Mailly, S. de Sourdon & de S. Martin en Brie, marié à Philippes de l'Arche, & Antoine de Mailly se signala au siege de la Rochelle l'an 1628.

Seigneurs d'Auillers Jean de Mailly dit le Jeune, S. d'Auillers, troisiéme fils de Jean 1. S. de Mailly, *épousa Louïse de Craon; de cette alliance sortirent Jean de Mailly, S. d'Auillers qui suit, & Antoine de Mailly, Cheualier de Rhodes, mort au seruice de sa Religion.

Jean de Mailly, S. d'Auillers & de Cathen, s'allia avec Jeanne de Vuasiers, Dame de Mammez, près d'Encre, de laquelle il eut Jean de Mailly mort à Rome, Philippes de Mailly, Cheualier de Rhodes, & Commandeur de Saint Estienne de Raineuille.

prés Eureux, S. de Catheux, Antoine de Mailly, S. d'Auillers qui suit, Jacqueline de Mailly, Religieuse & Abbessé de Longchamp, & Jeanne de Mailly, femme d'Antoine de Hollande, S. de Montigny.

Antoine de Mailly, S. d'Auillers & de Mammez, épousa Marie de Dompierre, fille de Hugues, S. de Liramon, de laquelle il eut entr'autres enfans Philippes de Mailly qui suit.

Philippes de Mailly, S. d'Auillers & de Mammez, fut marié à Jeanne de Colincourt, fille d'Antoine, S. de Colincourt, & de Jeanne de Boulainuillier; d'eux sortirent entr'autres enfans Antoine de Mailly l'aîné, mort l'an 1511. sans alliance, Enguerran de Mailly, mentionné cy-apres, Marguerite de Mailly, femme d'Antoine de Hangard, S. de Remaugies & de Perrine, & Gabrielle de Mailly, femme de Jean de Conty, S. de Rocquencourt.

Enguerran de Mailly, S. d'Auillers &c. épousa 1. Jacqueline de Moüy, fille d'Antoine S. de Trelon, Seneschal de Vermandois, & d'Isabeau de S. Blaise, puis Marie de Bours, de laquelle il eut entr'autres enfans Marie de Mailly, Dame d'Auillers &c. mariée 1. à Jean d'Aboual, S. de Lionuillers, 2. au S. d'Arzonual, & en 3. nopces à Boniface, S. de Colan, Michelle de Mailly, femme de Louis Hernandes Espagnol, N... de Mailly, femme de Jean de Colan, S. de Fleuron au Pays de Gueldres, & Jeanne de Mailly, Abbessé de Longchamp; du 1. lit nâquit entr'autres Pierre de Mailly qui suit.

Pierre de Mailly, S. d'Auillers, épousa Ermengaye de Dommartin, fille aînée de Guillaume, Baron de Fontenay en Lorraine, de laquelle il eut entr'autres enfans Jean de Mailly, S. d'Auillers, marié par dispense de sa Sainteté avec Iulienne de Conty sa cousine, dont il eut seulement deux iumeaux, qui moururent en bas-âge, Robert de Mailly, S. de S. Marc, laissa de Marguerite du Bos, vne seule fille, & Antoine de Mailly continua la lignée.

Antoine de Mailly, S. de Fontaines, Seneschal de Vermandois, Seigneurs
fils puisné de Pierre, épousa Luce Carpentier, de laquelle il eut de Fontai-
Charles de Mailly, S. de Fontaines, Seneschal de Vermandois, nes.
marié à Catherine de Crequy, dont Claude de Mailly, S. de Fon-

taines 1642. & Marie de Mailly, femme de N... de la Fon, S. de Rony.

Seigneurs de l'Orsignol. Antoine de Mailly, S. de l'Orsignol, second fils de Gilles 2. S. de Mailly, & de Jeanne d'Amiens, fut pere de Jean de Mailly, duquel la Morliere n'a pas eu connoissance.

* Communiqué par Monf. de Vyon, S. d'Herouval. Jean de Mailly Cheualier, S. de l'Orsignol, fils vniue d'Antoine, receut du Thresorier des Guerres du Roy le 8. May 1340. la somme de deux cens liures pour ses gages, & les gens de sa Compagnie, ainsi que témoigne vn titre de la Chambre des Comptes, scellé de ses Armes; * Ses enfans furent Colard l'aîné dit Payen qui suit, Colard le ieune, tige de la branche de Conty, & Isabeau de Mailly.

Colard de Mailly dit Payen, S. de l'Orsignol, épousa Marguerite de Picquigny, ils vitoient ensemble l'an 1380. de leur mariage sortirent Gilles de Mailly, S. de l'Orsignol qui suit, N... de Mailly, femme du S. de Beaufort en Artois, & Alix de Mailly, femme de Guillaume de Marle.

Gilles de Mailly, S. de l'Orsignol, se maria avec Jeanne de Billy, de laquelle il eut Renaut de Mailly, mort sans enfans, Marie de Mailly, Dame de l'Orsignol, femme de Colard, S. de Mailly, Marguerite de Mailly, femme de Henry de Boissy, & Alienor de Mailly, femme du S. de Sampenay.

Seigneurs de Conty. Colard de Mailly dit le ieune, S. de Talma & de Buire, fils puisné de Jean, S. de l'Orsignol, épousa Isabelle, Dame de Conty, dont il eut Jean de Mailly qui suit.

Claud. Robertus, Gallia. Christ. Jean de Mailly Cheualier, S. de Conty, de Buire & de Saint Oüin, mort l'an 1432. épousa Jeanne Quieret, de laquelle il eut Robert de Mailly, S. de Conty dit Robinet, Grand Panetier de France, apres le S. de Grauille: Il est mentionné dans les Croniques de Monstrelet és années 1413. 1417. & 1419. & mourut sans enfans, Jean de Mailly, President en la Chambre des Comptes de Paris 1421. Euesque & Comte de Noyon, Pair de France, Colard de Mailly, S. de Conty, Bailly de Vermandois 1428. & 1441. mourut aussi sans lignée, Ferry de Mailly continua la posterité, Hugues de Mailly, S. de Bouillencourt, Gouverneur de Montdidier, mort sans enfans de Claire de Florens sa femme, & Louise de Mailly, femme de Jean, S. de Beauvoir.

Ferry de Mailly, S. de Conty, époufa Marie de Breban dite Clignet, fille de Pierre, Admiral de France, & laiffa vn fils, duquel fortirent Adrien de Mailly, S. de Conty qui fuit, & Jeanne de Mailly, femme d'Eufache de Bouffies, S. de Vertain.

Adrien de Mailly, S. de Conty, de Buïres &c. mort le 4. May 1518. auoit époufé Jeanne de Berghes, de laquelle il eut Ferry de Mailly, S. de Conty qui fuit, Antoine de Mailly, S. de Saint Oüin & de Blangy, époux de Marguerite, fille de Jean, S. de Herselle, François de Mailly, femme de Charles, S. de Rubempré, Capitaine d'Amiens, N... de Mailly, femme du S. de Bourlemont, & N... de Mailly, femme du S. de Clerc.

Ferry de Mailly, S. de Conty, époufa l'an 1511. Louife de Montmorency, fœur d'Anne, Duc de Montmorency, Conneftable de France, & en eut Jean de Mailly, mort au fiede de Naples 1528. fans alliance, Louife de Mailly, Abbeffe de la Trinité de Caën, & Magdelaine de Mailly, Dame de Conty, femme de Charles, S. de Roye, Comte de Roucy, & mere de Leonor de Roye, Dame de Roye, de Conty &c. 1. femme de Louis 1. de Bourbon, Prince de Condé, d'où font iffus les Princes de Condé & de Conty, & de Charlotte de Roye, Comteffe de Roucy 2. femme de François 3. Comte de la Rochefoucauld, d'où font fortis les Comtes de Roucy.

Gilles 1. de Mailly, S. d'Authuille, troifième fils de Gilles, S. de Mailly, & de Jeanne d'Amiens, époufa Blanche de Han, de laquelle il eut Gilles 2. de Mailly, S. d'Authuille qui fuit, Catharine de Mailly, femme du S. du Cauroy en Ponthieu, Marguerite de Mailly, mariée au S. de Preure, N... de Mailly alliée au S. de Goy, N... de Mailly, conjointe au S. de Diuion, & N... de Mailly, femme du S. de Thieuloye.

Gilles 2. de Mailly, S. d'Authuille, fe trouua à la bataille de S. Omer l'an 1340. il époufa Jeanne de Rely, de laquelle il eut Gilles 3. de Mailly, S. d'Authuille qui fuit, Louis de Mailly surprit le Chateau de Montpaon fur les Anglois l'an 1371. Simon de Mailly fe fignala à la bataille de Rosebecq 1382. & mourut de fes bleffures, Jean de Mailly & Jacques de Mailly, fetrouuerent à la bataille de Nicopolis 1396. & furent tués de fang froid par l'ordre de Baiazet, avec les autres Seigneurs François, & Marie de Mailly époufa L.

Seigneurs
de Nedaa.

Seigneurs
d'Authuille

Froiffart
vol. 1. chap.
293. & 294.

Iean de Nedouchel, S. de Rebec, puis Hugues de Saily.

Gilles 3. de Mailly, S. d'Authuille, fut marié trois fois, 1. à Isabeau de Vuauans, 2. à Isabeau d'Auxy, & en 3. nopces à Marguerite de Longueual, Dame de Beauillers & de Franconuille; du 1. lit sortirent entr'autres enfans Gilles 4. de Mailly mentionné cy après, Guillaume de Mailly mentionné cy après; Lancelot de Mailly, pere de N... de Mailly, marié à Marguerite d'Auxy, & N... de Mailly, femme de Gerard de Recourt; du 2. lit sortirent entr'autres enfans Guillemette de Mailly, femme de Robert, S. de Hames, Marie de Mailly, mariée 1. à Hugues, S. de Lorges, 2. à Guillaume de Lodes, S. de Vé en Vallois, & N... de Mailly, alliée à Iean, S. de Buffy; du 3. lit il eut Iean de Mailly, S. d'Authuille, qui est nommé dans vn acte du 10. Janvier 1428. Il épousa 1. N... fille de Iean d'Aboual, S. de la Tuillerie, laquelle le rendit pere de Ieanne de Mailly, mariée à Anthoine, S. de Brethencourt & de Frcsne; & en 2. nopces il se remaria avec Ieanne de Rosimbos, dont il eut deux fils & vne fille, Iacques de Mailly, & Miles de Mailly, morts sans lignée, & Marie de Mailly, femme du S. d'Eslebecq, Robert de Mailly, S. de Rutere 2. fils de Gilles 3. d'Authuille, & de Marguerite de Longueual sa 3. femme, épousa 1. Isabeau du Bos, puis Beatrix de Boufflers, Dame de Vironceaux; du 1. lit sortirent Baudoüin de Mailly, Robert de Mailly, & Collaye de Mailly, femme de Gilles de Proissy, S. de Mainuille, Mathelin de Mailly, S. de Froconhillers, fils puisné du 3. lit de Gilles 3. de Mailly, épousa Ade de Quebieufay, qui le rendit pere de François de Mailly, femme du S. d'Yaucourt, & Ieanne de Mailly, soeur de Mathelin, épousa le S. de Maucourt.

Gilles 4. de Mailly, S. d'Authuille, fils aîné de Gilles 3. prit alliance avec Ieanne de Maisieres, dont il eut Iean de Mailly, S. d'Authuille, duquel & de Marguerite de Fiennes, nâquit Louis de Mailly, S. d'Authuille, mort à la Journée d'Azincourt 1415. il auoit épousé Marguerite de Casebech, de laquelle il eut Marguerite de Mailly, femme de Philippes, S. de S. Aubin, & Colard de Mailly, S. d'Authuille, marié à Jacqueline d'Olhain, 2. avec Alolphe de Ferras, de laquelle il eut Iossine de Mailly, femme de Iacques d'Ordre, S. de Sanghin.

Guillaume de Mailly, S. de Marçais dit Saladin, frere puisné de

de Gilles 4. S. d'Authuille, épousa Alix heritiere de Noyelle, & en eut Robert de Mailly, S. de Noyelle, mary de Martine d'Estournel.

Iean de Mailly, S. de Nedon, quatrième fils de Gilles 2. S. de Seigneurs Mailly, épousa la fille de Colard, S. de Beuury, & en eut Catharine de Nedon. Dame des Marests, femme de Hugues, S. de Noyelle, & Iean de Mailly, S. de Nedon, duquel sortit Gouvain, S. de la Vieville & de Nedon, qui fut pere de Pierre, S. de la Vieville, ayeul de Pierre 2. S. de la Vieville, & bisayeul de Marguerite, Dame de la Vieville, femme d'Antoine de Bourgogne, S. de Beures, Cheualier de la Toyson d'or, bastard de Philippes le Bon, Duc de Bourgogne.

MAISON DE MAROLLES.

LA maison de Marolles tient rang parmi les nobles Familles du pays de Touraine; le premier que l'on trouue auoir possédé la Seigneurie de Marolles, est vn certain Raoul de Marolles Cheualier, qui estant inspiré du Saint Esprit, & suiuant les exhortations d'vn certain Moine appellé Renaud, donna à Dieu & à l'Abbaye de S. Paul de Cormery, son domaine de Trian, sous le regne de Louis le Gros l'an 1130. Helias, Seigneur de Marolles, donna en perpetuelle aumosne à l'Abbaye de Beaugerais, de l'Ordre de Cisteaux, au Diocese de Tours, ses dixmes de Marolles, de Montaigu, de Peutanges & de Loigné, avec vn demy arpent de pré dans la prairie du Breuil, en la Parroisse de Genillé, à la charge d'entretenir à perpetuité dans l'Eglise de cette Abbaye vne lampe ardente entre deux Autels, & cela du consentement de Radulphis ou Raoul son fils, és années 1212. & 1216. & Iean de Marolles, Seigneur dudit lieu, estoit en la Compagnie de Charles d'Anjou, Roy de Sicile, lors qu'il défit & tua le bastard Manfred, Roy de Sicile l'an 1266.

Iean de Marolles 2. du nom, S. de Marolles, mentionné dans vn titre datté du iour de Saint Mahé Apostre l'an 1327. laissa vn fils appellé Guillaume, Seigneur de Marolles, qui vint en l'année 1382. comme en fait foy vn Aueu rendu à vn Abbé de Villoloin, pour le fief de Mereaux.

Seigneurs
de Marol-
les.

Guillaume de Marolles 2. du nom, Varlet (c'est à dire Escuyer) est denommé par vn tiltre de l'année 1432. pour certaine contention qu'il auoit, à cause de quelques dépendances de sa Seigneurie, qui releue de Montresor, comme il se voit par diuers Aueus rendus en 1444. & 1445. Il se connoist aussi par vn titre en datte de l'an 1447. comme il épousa Guillemine Boutet, fille de noble homme Perrotin Boutet & de Roberde, dont il laissa deux fils, Iean Seigneur de Marolles qui suit, & Robert de Marolles, S. de Breüillard, tige des Seigneurs de Breüillard.

Iean, Seigneur de Marolles, épousa Guyonne de Thoret, fille & heritiere de Iean de Thoret Escuyer, Seigneur de la Toucheuoisin & de Prichaut, & de Marguerite Marthe sa femme; leurs enfans furent Estienne, S. de Marolles qui suit, Marie de Marolles, femme de Pierre de la Croix Cheualier, estoit Dame de Bourdin en 1491. Jacqueline de Marolles, femme de Iean de Rougemont Escuyer, S. de Marne, & Diane de Marolles, Religieuse à Sainte Croix de Poitiers.

Estienne, S. de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, épousa premierement le 25. de Mars 1498. Catherine Grasleul, fille de Iean Grasleul, S. de la Rochebreteau, & de Catherine Guenand, fille de Louis Guenand, S. de S. Sirang-du Iambot, & prit vne seconde alliance avec Catherine de Souvain, veufue d'Aubert de Boisuilhiers, de laquelle il n'eut point d'enfans; du 1. lit sortirent François de Marolles qui suit, Iean de Marolles, S. de Rançay, s'alla marier en Flandres, François de Marolles, femme de Philippes de Menou, Seigneur de Poitiers, & Roberde de Marolles, Religieuse à Fonteuraut, depuis nommée Claire.

François, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Vennerie & Fauconnerie du Roy, fut tué d'une branche d'arbre dans la Forest de Loches, estant à la chasse avec sa Majesté. Il auoit épousé Philippes de Boisuilhiers, fille d'Aubert de Boisuilhiers, S. du Marchais, & de Catherine de Souvain, de laquelle il laissa deux fils, Claude de Marolles qui suit, & Antoine de Marolles.

Claude de Marolles, Seigneur dudit lieu, épousa l'an 1558. François de Erian, fille vniue & heritiere de Pierre d'Erian,

S. de Rochere & de Noifay, & d'Anne de Guiet; de cette alliance fortirent Claude de Marolles qui suit, Louis de Marolles, S. de la Rochere, mort sans enfans de Marie du Fautrait, Gabrielle de Marolles morte fille, & Charlotte de Marolles morte aussi fille l'an 1627.

Claude de Marolles 2. du nom, Cheualier, Seigneur de Marolles, de la Rochere, du Breüil, de Noifay, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, Lieutenant Colonel François des Cent Suisses de la Garde du Corps, Capitaine de Gensd'armes, & de Cheuaux legers entretenus, & Marechal dans les Armées de sa Majesté, estoit l'un des plus sages & des plus vaillans Gentilhommes de son temps, fort beau de visage, & fort adroit dans tous les exercices de la Guerre; il s'engagea dans le party de la Ligue, où il se signala par ce fameux Duel qu'il fit contre l'Isle-Marinaut l'an 1589. Sa femme fut Agathe de Chastillon, fille de Noel de Chastillon, Cheualier, S. du Soleillan, au pays de Forests, & de Jeanne de la Vuë, de laquelle il eut 5. fils & 2. filles, sçauoir Claude de Marolles, mort âgé de 17. ans, Gilles de Marolles mort en bas-âge, Michel de Marolles, Abbé de Villeloin & de Baugerai, homme doüé d'une profonde connoissance des belles lettres, & dont la conuersation est fort agreable, à cause de sa sagesse & modestie; Louis de Marolles a continué la posterité, Charles de Marolles deceda en bas-âge, Magdelaine de Marolles épousa Emon de Menou, S. de Rubris, & Polixene de Marolles fut mariée l'an 1624. à Gabriel de Bridieu, Seigneur du Claeau, Gouverneur de Mesieres en Brenne.

Louis de Marolles, Cheualier, Seigneur de Marolles, la Rochere &c. épousa en 1. nopces Claude de Rochefort, fille de François, Baron de Lucain, dont il n'eut qu'un fils, qui mourut en naissant avec sa mere l'an 1629. puis il épousa Jeanne de Menou, Dame de Troüillant & de la Ferté, fille d'Emon de Menou, S. du Rubris; de cette alliance sont sortis Emon de Marolles, assassiné à l'âge de 19. ans, Claude-Michel mort en bas-âge, un fils mort sans auoir de nom, Eustache de Marolles, Michel de Marolles, Religieux & Prieur de Veüil, René de Marolles, Dieu-donné-Louis de Marolles, Gabriel & Claude

de Marolles, morts en bas-âge, Agatte de Marolle morte ieune, Françoise-Gabrielle, morte aussi en bas-âge, Anne-Louise & Angelique de Marolles.

Seigneurs
de Breüil-
lard,

Robert de Marolles Escuyer, Seigneur de Breüillard, second fils de Guillaume de Marolles & de Guillaume de Boutet, épousa l'an 1471. Renée de Thoret, seconde fille de Jean de Thoret, S. de la Toucheuoisin, & de Marguerite Marthe, dont il eut François de Marolles qui suit, & Perrine de Marolles mariée à Pierre de Thais, S. de Brées.

François de Marolles, S. de Breüillard, fut marié enuiron l'an 1490. avec Marguerite Gaines; leurs enfans furent Jean de Marolles, S. de Breüillard qui suit, Bertrand de Marolles, S. de la Boutelerie & du Pleffis, a laissé posterité, & Guillaume de Marolles, S. des Caues, a fait aussi branche.

Jean de Marolles, S. de Breüillard, se maria premierement l'an 1535. avec Catherine du Mesnil, fille de Jean du Mesnil, Seigneur de la Pignoliere & de Rançay, & de Philippes de Souuain, Dame de Corfon, sœur de Catherine de Souuain, seconde femme d'Estienne, S. de Marolles, & prit vne seconde alliance avec Antoinette du Cloux; du 1. lit sortirent Iulian de Marolles qui suit, Antoine de Marolles, S. de la Chesnaye, mentionné cy-apres, Marguerite de Marolles mariée en 1585. à Jean de Preuille, Seigneur de la Pliffonniere, Catherine de Marolles decedée sans posterité, & Anne de Marolles.

Jean de Marolles, S. de Breüillard, épousa Catherine de Sancerre, dont il eut Martin de Marolles, S. de Breüillard, mort sans laisser enfans de Marie de la Croix sa femme.

Antoine de Marolles, S. de la Chesnaye, second fils de Jean, S. de Breüillard, fut marié deux fois: la premiere avec Marie Gaigneron, & la seconde avec Guyonne Sauary; du 1. lit nâquirent Antoine de Marolles, S. de la Chesnaye, mort sans posterité, Renée de Marolles morte sans alliance, & Catherine de Marolles, femme de Jean de Launay, S. de Launay, dont entr'autres enfans Claude de Launay, S. de la Creuandiere, & du 2. lit il eut Lucrece, Renée, Marguerite & Jeanne de Marolles.

Seigneurs
de la Bou-
telerie, &c.

Bertand de Marolles, Seigneur de la Boutelerie, du Pleffis & de Touant, second fils de François de Marolles, S. de Breüillard,

& de Marguerite Gaines ou de Ganes, fut marié trois fois ; la première avec Catherine de Poix, fille de Charles de Poix, S. du Clouseau, de laquelle il n'eut qu'un fils unique, Claude de Marolles qui suit ; la seconde avec Jeanne de Cherruë, & en 3. nopces avec Renée de Nauet, desquelles il n'a point laissé de posterité.

Claude de Marolles Escuyer, S. de Touuant, épousa l'an 1577. Florence de Nauet, fille de Jean de Nauet Escuyer, dont il eut René de Marolles, S. de Touuant, mort sans enfans au retour du siege de Montauban, François de Marolles, Sieur de la Varenne, Jacques de Marolles, S. de la Pignoliere qui suit, & Louise & Claude de Marolles mortes en bas-âge.

Jacques de Marolles, S. de la Pignoliere, épousa Claude Geruais, fille de Louis Geruais, Sieur des Murs, & de Denyse Brosfier, de laquelle il a eu Louis, Pierre, Jacques, Claude & Marie de Marolles.

Guillaume de Marolles Escuyer, fils puîné de François, S. de Breüllard, * épousa Antoinette de Montioys, fille de Jean, S. des Caues, & de Florence Rance ; leurs enfans furent René de Marolles, S. des Caues qui suit, Jean de Marolles, S. de la Brosse, tué à Brie-Comte-Robert, & Louis de Marolles Escuyer, allié l'an 1577. avec Marie Rasereau, dont il eut Louis de Marolles qui se noya, Jacques de Marolles, Sieur dudit lieu en Poitou, & François de Marolles mariée au Sieur des Forges.

René de Marolles, Seigneur des Caues, prit alliance avec Guillemette du Breüil, & en eut Louis de Marolles Escuyer, qui a épousé Helene de Bergerac, fille de Philippes, S. de Ragonnant ; de leur mariage sont sortis Palamedes de Marolles, S. des Caues, René mort ieune, Charles de Marolles, Renée, Marie & Geneviefue de Marolles.

MAISON DE MAUGIRON.

HENRY de Maugiron fut pere d'Antoine de Maugiron, qui épousa Clemence de Drieux, de laquelle il eut Hugonet de Maugiron qui suit, Henry de Maugiron a donné origine aux

Seigneurs d'Ampuis, & Alix de Maugiron, femme de Leonard de Limone, S. de Montleans.

Hugonet de Maugiron s'allia avec Catherine Robe, fille du S. de Miribel, & en eut François de Maugiron qui suit, & Henry de Maugiron, tige des Seigneurs de la Thiulliere.

François I. de Maugiron, donna des preuves évidentes de sa valeur à la bataille d'Anthon, sous le regne de Charles VII. ayant de beaucoup contribué à la victoire que les François remportèrent sur le Prince d'Orange; sa femme fut Claude du Claux, de laquelle il eut Hugues de Maugiron qui suit, Aymar de Maugiron, Chanoine de S. Maurice de Vienne, François de Maugiron fera mentionné à son rang, & Claude de Maugiron, femme du S. de Fontaines.

Hugues de Maugiron fut marié avec Claude Lambert; d'eux sortirent Philbert de Maugiron, mort ieune, François de Maugiron qui suit, Guy de Maugiron continua la posterité, Aymar de Maugiron, Doyen de l'Eglise de S. Maurice de Vienne, Guyet ou Guyot, dit le Capitaine Maugiron, si renommé dans les Guerres d'Italie, où il mourut, & six filles Religieuses.

Seigneurs de la Roche, Côtes de Montleans, &c. François de Maugiron, S. de la Roche, accompagna le Roy Louis XII. au voyage de Gênes l'an 1507. & seruit assez longtemps dans la Guerre d'Italie; sa femme fut Louise de Rabutin, fille aînée de Hugues de Rabutin, S. d'Espiry, & de Jeanne de Montagu, de laquelle il eut vn fils appellé Claude de Maugiron, qui mourut en ieunesse.

Du Bellay. Guy de Maugiron, Cheualier de l'Ordre du Roy, Capitaine de ses Gardes du Corps, & d'une Compagnie de cent hommes d'Armées, Lieutenant General en Dauphiné, fut heritier de Claude de Maugiron son nepveu: Il se signala au combats de Marignan & de Pauie, & ne laissa passer aucune occasion (durant tout le regne de François I.) sans donner des marques de son courage & de sa valeur: De son mariage avec Ozanne l'Hermite, petite fille de Tristan l'Hermite, Grand Pretost de l'Hostel du Roy Louis XI. sortirent 4. fils, Laurens de Maugiron, Comte de Montleans qui suit, Annet de Maugiron, S. de Leiffine, mort sans enfans de Marguerite de la Baume-Suze, Aymar de Maugiron, Euesque de Glandéue, & Guillaume * de Maugiron, S.

d'Igié, tué au Siege de Valfenieres, fut regretté de toute l'Armée, d'autant que c'estoit vn ieune Gentilhomme le mieux fait, & de la plus belle esperance qui fut alors dans les troupes : il laissa de Philippes de Lugny sa femme vne fille vnique, nommée Jeanne de Maugiron, qui eut pour mary Jean d'Arces, S. de la Bastie.

Laurens de Maugiron, Comte de Montleans, Baron d'Ampuis &c. Cheualier de l'Ordre du Roy, Capitaine de cent hommes d'Armes, Lieutenant General en Dauphiné, & Seneschal de Valentinois, rendit de notables seruices à nos Roys, tant dans la Guerre d'Italie, que dans celle de la Religion; il épousa Jeanne de Maugiron sa parente, heritiere de la Thiulliere, de laquelle il eut Louis de Maugiron, Fauory du Roy Henry III. qui fut tué en duel avec le Comte de Quelus, par Entraguet & Riberac, Thimoleon de Maugiron qui suit, Scipion de Maugiron mentionné cy-apres, Louis de Maugiron, Abbé de S. André de Vienne, Doyen de S. Maurice, Chanoine & Comte de S. Jean de Lyon, Marie de Maugiron, femme de Louis de Modene, Comte de Montlaur, Marguerite de Maugiron Religieuse, Anne de Maugiron, Abbesse de Tharascon, & Jeanne de Maugiron, heritiere d'Annet de Maugiron, S. de Leiffine son oncle, fut mariée à Georges de la Baume, Comte de Suze.

D'Avila,
Monf. de
Thou.

Timoleon de Maugiron, Comte de Montleans &c. tué au Siege du Poussin, auoit épousé en 1. nopces François de Tournon, & en secondes Jeanne de Sassenage, de laquelle il eut Georges de Maugiron, mort ieune, & François de Maugiron mort aux Guerres d'Italie sans alliance.

Scipion de Maugiron, Baron du Morlat, troisième fils de Laurens, accompagna le Roy Henry le Grand dans toutes les Guerres qu'il eut à son auenement à la Couronne, & exerça durant quelque temps la charge de Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Corps du Roy; de son mariage avec Magdelaine de Lugoli, sortirent Claude de Maugiron, Comte de Montleans qui suit, Louis de Maugiron, Baron du Morlat, mentionné cy-apres, Annet de Maugiron, Abbé de S. André de Vienne, Siluie de Maugiron, Abbesse de Tharascon, & Virginie de Maugiron, femme de Charles de Gournay, Baron de Thalanges.

Claude de Maugiron, Comte de Montleans, Baron d'Ampuis, S. d'Igié &c. Mestre de Camp du Regiment de Cavalerie de la Reyne Anne d'Autriche, Marechal és Camps & Armées du Roy, Gouverneur de Vienne, a fait paroistre sa valeur en la Guerre de la Valteline, au combat du Thesin, où il perdit vn œil d'vne mousquetade, & aux Sieges de Thurin & de Bourdeaux: il a laissé Henriette de Choisy, Dame de Chasteaufort, veufue & mere de Gaston de Maugiron, Comte de Montleans &c. Gouverneur de Vienne, qui a épousé N... de Choiseul, fille de Cesar de Choiseul, Duc du Pleffis-Praslin, Marechal de France, &c.

Louis de Maugiron, Baron du Morlat, fils puisné de Scipion, a seruy dans l'Armée du Roy en Piémont, en Allemagne, & en Catalogne; de son mariage avec Louise de Pierregourde, sont issus deux fils & trois filles.

François de Maugiron, troisiéme fils de François I. de Maugiron, & de Claude du Claux, fut l'vn des tenans au Tournois fait à Lyon, en presence du Roy Louis XII. il seruit dans la Guerre d'Italie, & principalement à la bataille d'Aignadel, où il commandoit mille hommes de pied; sa femme fut Peronelle Liartard, de laquelle il eut Pierre * ou Pirault de Maugiron, tué durant le Siege de Dijon, Antoine de Maugiron, Chanoine de Vienne, & Guillaume de Maugiron mort sans enfans de Florence Bernard.

* Du Bel-
lay.

Seigneurs
de la Thi-
uilliere. Henry de Maugiron, S. de la Thiulliere, fils puisné d'Hugonet de Maugiron, & de Catherine Robe, épousa Alemande de Gumain, dont il eut Arthaud de Maugiron, S. de la Thiulliere qui suit, & Antoine de Maugiron, pere de Claude de Maugiron, femme de Philbert de Maugiron son cousin.

Arthaud de Maugiron, S. de la Thiulliere, fut marié avec Catherine de Penissin, & en eut Jean de Maugiron, S. de la Thiulliere qui suit, & Philippes de Maugiron.

Jean de Maugiron, S. de la Thiulliere, prit alliance avec Peronnelle de Polloud; d'eux sortirent Gabriel de Maugiron, S. de la Thiulliere qui suit, Hugues de Maugiron, mort aux Guerres d'Italie, & Philbert de Maugiron, mary de Claude de Maugiron sa cousine.

Gabriel

Gabriel de Maugiron, S. de la Thiulliere, époufa Agnés de Gotafrey, & en eut Ieane de Maugiron, Dame de la Thiulliere, femme de Laurens de Maugiron, Lieutenant de Roy en Dauphiné.

Henry de Maugiron, S. d'Ampuis, viuant l'an 1380. fils puis- Seigneurs
né d'Antoine de Maugiron, & de Clemence de Dricux, épou- d'Ampuis.
fa Aymonette de Torchefelon, de laquelle il eut Gilles de Mau-
giron, S. d'Ampuis, mort fans lignée, & Marie de Maugiron,
femme de Iean de Gumin, S. de Murette.

MAISON DE MONCHY.

HENRY, Seigneur de Monchy, fut pere de Hugues, S. de Seigneurs
Monchy, duquel fortirent Iean 1. S. de Monchy qui fuit, de Mon-
Pierre de Monchy & Perrinet de Monchy Escuyers, qui serui- chy.
rent le Roy dans la Compagnie de Gensd'armes de Iean, Vi-
comte de Melun, Lieutenant de Roy au Pays de Bretagne l'an Commu-
1351. le 7. Iuin, ainfi que témoignent deux titres de la Chambre niqués par
des Comptes. Monf. de

Iean 1. S. de Monchy, fut pere de Iean 2. S. de Monchy, Cheualier, lequel receut le 10. Nouembre 1386. la somme de
150 liu. tournois de Guillaume d'Enfernet sur ses gages, & de
8. Escuyers de fa Compagnié; fa femme fut Ieane de Cayeu,
fœur de Hugues de Cayeu, Euesque d'Arras, de laquelle il eut
trois fils, Pierre, S. de Monchy qui fuit, Iean de Monchy mort A. de la
en Turquie à l'âge de 25. ans, & Emond de Monchy, S. de Morliere.
Maffy, continua la posterité.

Pierre, S. de Monchy, fut marié avec Ieane de Guiftelles,
laquelle le rendit pere de Iulienne de Monchy, Dame dudit
lieu, femme de Iean de Bournel, fils de Louïs, S. de Thiem-
brunne.

Emond de Monchy, S. de Maffy, fut fait Cheualier à la prise
de Crotoy l'an 1437. * De son mariage avec Ieane, heritiere * Monstre-
de Montcaurel, fortirent Pierre de Monchy, S. de Montcaurel, let.
Emond de Monchy, S. de Senarpont, tige des Seigneurs de
Senarpont, & Simon de Monchy Escuyer 1473.

Seigneurs & Marquis de Montcaurel. Pierre de Monchy, S. de Montcaurel, de Maffy &c. Lieutenant de Roy en Picardie, épousa Marguerite de Lannoy, fille de Gilbert, S. de Vuillerual, Chevalier de la Toyson d'or, & en eut Iean 3. de Monchy qui suit.

Iean 3. de Monchy, S. de Montcaurel, prit alliance avec Anne Picard; d'eux sortirent entr'autres enfans, Nicolas de Monchy, S. de Montcaurel qui suit, & Jacques de Monchy qui a donné origine aux Seigneurs d'Inquesen & de Caueron.

Nicolas de Monchy, S. de Montcaurel, s'allia avec Ioffine d'Ailly, fille de Louïs, S. de Varennes, de laquelle il eut François de Monchy qui suit.

François de Monchy, S. de Montcaurel, se maria avec Ieanne de Vaux, Dame & heritiere d'Hoquin-court; d'eux sortirent Louïs de Monchy, tué à la bataille de Dreux pour le service du Roy, Pierre de Monchy tué à la bataille de Iarnac, & Antoine de Monchy qui suit.

Antoine de Monchy, S. de Montcaurel, épousa Anne de Balsac, fille de Thomas, S. de Montaigu, & d'Anne de Grauille, fille de Louïs, Admiral de France, de laquelle il eut Iean de Monchy, S. de Montcaurel qui suit, & Georges de Monchy, S. d'Hoquin-court, qui a donné origine aux Marquis d'Hoquin-court.

Iean de Monchy, S. de Montcaurel, Gouverneur d'Ardres & d'Estaples, fut marié l'an 1596. avec Marguerite de Bourbon, Dame de Rubempré, sœur & heritiere de Charles & de Louïs de Bourbon, S. de Rubempré, & fille aînée d'André de Bourbon, S. de Rubempré, & d'Anne de Roncherolles; de cette alliance sortirent entr'autres enfans François Charles de Monchy, Marquis de Montcaurel, Gouverneur d'Ardres, mort l'an 1627. sans alliance, âgé de 24. ans, Bertrand André de Monchy mentionné cy-apres, Anne de Monchy, femme de Henry-Marc Gouffier, Marquis de Bonniuet, Magdelaine de Monchy, Abbessé de Sainte Austreberte de Montreüil, morte l'an 1626. Charlotte-Cecile de Monchy, Abbessé de la mesme Abbaye; & Marie-Marguerite de Monchy, femme de René, Baron de Mailly.

Bertrand-André de Monchy, Marquis de Montcaurel, épousa

Magdelaine aux Espauls, dite de Laual, fille & heritiere de François aux Espauls, dit de Laual, Marquis de Neelle, Cheualier des Ordres du Roy, & de Marguerite de Montluc; d'eux sont nés Iean-Baptiste de Monchy, Marquis de Montcaurel, Ieanne de Monchy, Marguerite de Monchy, mariée par dispense à N... de Mailly, Baron de Mailly son cousin, Henriette de Monchy & Catherine de Monchy.

Georges de Monchy, S. d'Hoquincourt, Grand Preuost de l'Hostel du Roy, & premier Maistre d'Hostel de la Reyne Anne d'Autriche, prit alliance avec Claude de Monchy, heritiere d'Inquesen sa cousine, de laquelle il a eu entr'autres enfans Catherine de Monchy, 1. femme de Jacques Rouxel, Comte de Grancey, Mareschal de France, & Charles de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Mareschal de France, Gouverneur des Villes de Peronne, de Ham & de Roye, tué à Dunquerque l'an 1658. De son mariage avec Leonord d'Estampes, 3. fille de Jacques d'Estampes, S. de Valençay &c. & de Louïse Blondel dite de Ioigny, sont issus entr'autres enfans N... de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Gouverneur de Peronne, marié à N... Molé-Iufauigny, dont des enfans, N... de Monchy, dit l'Abbé d'Hoquincourt, N... de Monchy tué à l'Armée, & N... de Monchy, Cheualier de Malthe.

Marquis
d'Hoquin-
court.

Jacques de Monchy, S. d'Inquesen & d'Assennes, fils puisné de Iean de Monchy, S. de Montcaurel, & d'Anne Picard, se maria avec Magdelaine le Bossu, fille de Nicolas, S. de Longueual & d'Escry, Gouverneur de Guise; d'eux nâquit Louïs de Monchy, S. d'Inquesen, pere de Michel de Monchy, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise Cathedrale de Roüen, Conseiller au Parlement de ladite Ville, qui fonda le Nouciat des Peres Iesuites de Roüen.

Seigneurs
d'Inque-
sen.

Louïs de Monchy, S. d'Inquesen, mentionné cy-dessus, fut marié avec Anne de Vaudricourt, Dame de Nampont, qui le rendit pere de Claude de Monchy, Dame d'Inquesen & d'Assennes, femme de Georges de Monchy, S. d'Hoquincourt son cousin.

Robert de Monchy, S. de Cauron, frere de Louïs de Monchy, S. d'Inquesen, fut marié trois fois; la 1. à Marguerite de

Seigneurs
deCauron.

Fiennes, fille du S. de S. Martin, la 2. avec Anne de Pelleuë-Iouÿ, & en 3. nopces avec Isabelle le Moyne, dont il eut trois fils, l'ainé fut Gerard de Monchy, S. d'Aneueu, qui s'allia avec Marie du Fay, laquelle le rendit pere de Robert de Monchy, & d'Antoine de Monchy, S. de Cauron, duquel & de Jeanne de Guillebon sa femme, sortirent Robert de Monchy & Charles de Monchy, S. de Cauron, marié avec Magdelaine de Bournonuille, Dame du Quesnoy, dont des enfans.

Seigneurs
de Senar-
pont.

Emond de Monchy, S. de Senarpont, fils puisné d'Emond de Monchy, S. de Massy, & de Jeanne, Dame de Montcaurel, fut pere de Jean de Monchy 1. S. de Senarpont, qui épousa Marguerite d'Abbeuille, fille & heritiere de Louis, S. de Moimont; de cette alliance nâquit Jean 2. de Monchy qui suit.

Du Bellay. Belleforest
Jean 2. de Monchy, S. de Senarpont, Lieutenant General pour le Roy au Gouvernement de Picardie, se signala en plusieurs rencontres & combats, & rendit de notables seruices aux Roys François I. Henry II. François II. & Charles IX. Sa femme fut Claude de Longueual, heritiere de Longueual, & en 2. nopces il épousa Anne de Suze; du 1. lit sortirent Antoine de Monchy, S. de Senarpont qui suit, Jean de Monchy, S. de Mons, pere de Suzanne de Monchy, femme de François Martel, S. de Fontaines, Louis de Monchy, S. d'Elcourt, pere d'une fille, N... de Monchy, S. de Mons, pere de N... de Monchy fille, & Sydrac de Monchy, S. de Moimont, tige des Seigneurs de Moimont.

Antoine de Monchy, S. de Senarpont, fut marié 1. avec Anne Oliuier, fille de François Oliuier, Chancelier de France, puis avec François de Vaux, de laquelle il eut Gedeon de Monchy, S. de Senarpont qui suit, & François de Monchy, S. de Longueual, a fait la branche de Longueual.

Gedeon de Monchy, S. de Senarpont, prit alliance avec Christine de Vieuxpont, dont il eut deux fils, Anne de Monchy, S. de Senarpont, marié avec Angelique Rouffel, & Charles de Monchy, Baron de Vismes, marié à Marguerite du Caurel.

Seigneurs
de Lon-
gueual.

François de Monchy, S. de Longueual, Buires &c. Lieutenant de Roy de la ville d'Amiens, frere puisné de Gedeon,

DE LA MAISON DE MONTMORENCY. 487

S. de Senarpont , s'allia avec Claude Crequy-Rimboual , de laquelle il eut Charles de Monchy , S. de Longueual qui suit , François de Monchy , S. de Buire , & Charlotte de Monchy , Dame de Biencourt , femme d'Adrien de Crequy , S. de la Cressonniere.

Charles de Monchy , S. de Longueual , a épousé Suzanne Martel , fille de François Martel , S. de Fontaines , dont il a eu des enfans.

Sydrac de Monchy , S. de Moimont , le plus ieune des enfans de Jean de Monchy , S. de Senarpont , fut pere de Charles de Monchy , S. de Moimont , qui fut marié trois fois ; la 1. avec la fille du S. de Boifrobert , dont il eut Charles de Monchy , S. de Moimont , la 2. avec la fille du S. d'Emailleuille , de laquelle il eut Pierre de Monchy , & de sa 3. femme , il a eu aussi vn fils.

Seigneurs de Moimont.

MAISON DE MONTMORENCY.

*Cette Race est sur tout la plus belle
Race heroïque , & antique ; laquelle
De fils en fils (Guerriers victorieux)
A son renom esleué iusqu'aux Cieux
Grosse d'honneurs , & de noms memorables ,
Conceuant seule Admiraux , Connestables ,
Grands Mareschaux , & mille dignités ;
Dont les hauteurs , honneurs , autorités
Comme à foison commune en leur Race ,
(Ne cedant point aux plus grandes , de place)
Ont gouverné prochaine de nos Roys ,
Heureusement l'Empire des François.*

Ronsard,
en l'eloge
d'Anne ,
Duc de
Montmo-
rency.

LA tres-noble & tres-illustre Maison de Montmorency , qui a donné à la France , six Connestables , six Mareschaux & trois Admiraux , &c. est sortie de Bouchard 1. S. de Mont-

A. du Chesne, hist. de cette Maison.

morency, qui viuoit l'an 955. Il épouſa Ildegarde, fille de Thibaud 1. Comte de Chartres & de Blois, de laquelle il eut Bouchard 2. S. de Montmorency qui ſuit, Thibaud ſurnommé Fille-Eſtoute, qui a donné origine aux Seigneurs de Bray & de Monlhery, & aux Comtes de Rochefort en Iueline, & Alberic fut S. de Vilhers en Anjou.

Bouchard 2. du nom, dit *le Barbu*, S. de Montmorency, épouſa auant l'an 998. la veufue d'un noble Cheualier, nommé Hugues Baſſet; & eut de grands demeflés avec Viuian, Abbé de S. Denys, qui furent terminés par le Roy Robert; Ses enfans furent Bouchard 3. S. de Montmorency qui ſuit, Eudes de Montmorency mentionné par un titre de l'Abbaye de S. Pere en Vallée, fut pere d'un autre Eudes qui viuoit ſous le Roy Philippes I. Alberic de Montmorency, Conneſtable de France, viuant ſous Henry I. fut pere de Henry & d'Arrould de Montmorency, & Foucaud de Montmorency, S. de Banterlu, fit la branche de Banterlu.

Bouchard 3. S. de Montmorency, de Marly, &c. parut à la Cour du Roy Robert environ l'an 1022. & eut trois fils & vne fille, Thibaud, S. de Montmorency, Conneſtable, nommé dans vne Charte du Prieuré de S. Martin des Champs de Paris 1067. mourut environ l'an 1090. ſans laiſſer de poſterité, Herué de Montmorency, continua la poſterité; Geofroy viuant en ce temps, ſemble auoir eſté frere de Thibaud & d'Herué; de luy ſont ſortis les Chaſtelains de Giſors, & N... de Montmorency eut pour partage la terre d'Aifenuille, qu'elle donna au Monaſtere de S. Paul en Beauuaisis, où elle prit le voile de Religieufe.

Herué de Montmorency, S. de Marly, puis de Montmorency, Bouteiller de France, mort environ l'an 1094. auoit épouſé vne Dame appellée Agnés, de laquelle il eut Bouchard 4. S. de Montmorency qui ſuit, Geofroy, Herué dit le Dueil, Alberic deſtiné à l'Egliſe, & Hauoiſe de Montmorency, femme de Neuelon, S. de Pierrefons.

Bouchard 4. S. de Montmorency, eut guerre avec Adam, Abbé de S. Denys l'an 1101. mais leur differend fut terminé

DE LA MAISON DE MONTMORENCY. 489

par le Roy Louis *le Gros* : Sa 1. femme fut Agnès de Beaumont, sœur de Matthieu 1. Comte de Beaumont, Chambrier de France, & en 2. nopces il épousa Agnès de Pontoise, fille de Raoul, S. de Pontoise ; du 1. lit sortirent Matthieu 1. S. de Montmorency qui suit, Thibaud de Montmorency accompagna le Roy Louis le Jeune au voyage de la Terre-Sainte l'an 1147. Adeluic ou Æluide de Montmorency, femme de Guy, S. de Guise, & Agnès de Montmorency ; du 2. lit nâquit Herué de Montmorency, mort sans enfans d'Elizabeth de Meullan.

Matthieu 1. S. de Montmorency, &c. Connestable de France, épousa 1. enuiron l'an 1126. Aline, légitimée d'Angleterre, fille naturelle de Henry I. Roy d'Angleterre, puis se maria en 2. nopces avec Adalais de Sauoye, Reyne de France, mere du Roy Louis *le Jeune*, & mourut l'an 1160. du 1. lit sortirent Henry de Montmorency mort ieune, Bouchard 5. S. de Montmorency qui suit, Thibaud de Montmorency se fit Religieux en l'Abbaye de Nostre Dame du Val, Ordre de Cisteaux, Herué de Montmorency, Doyen de l'Eglise Cathedrale de Paris, mort enuiron l'an 1192. & Matthieu de Montmorency, S. de Marly, a donné origine aux Seigneurs de Marly; du 2. lit nâquit Adele ou Alix de Montmorency, mariée à Guy 2. S. de Chastillon sur-Marne, 2. à Iean Chastelain de Choisy ou Cocy près Compiegne, Cheualier ; & en 3. nopces à Raoul, Comte de Soissons.

Bouchard 5. S. de Montmorency, épousa Laurence ou Lorette de Hainaut, veufue de Thierry d'Alost, & fille puisnée de Baudouin 4. Comte de Hainaut, & d'Alix de Namur ; de cette alliance sortirent Matthieu 2. S. de Montmorency qui suit, Alix de Montmorency, femme de Simon 4. Comte de Montfort, si renommé en l'histoire des Albigeois, & Eue de Montmorency.

Matthieu 2. dit *le Grand*, S. de Montmorency, Connestable de France, rendit de notables seruices aux Roys Philippes-Auguste, Louïs VIII. & Saint Louïs ; sa 1. femme fut Gertrude de Soissons, veufue de Iean Comte de Beaumont sur-Oise,

& fille de Raoul Comte de Soissons, & d'Alix de Dreux; & en 2. nopces il fut marié avec Emme, Dame de Lual, fille & heritiere de Guy 6. S. de Lual. Du 1. lit sortient Bouchard 6. S. de Montmorency, qui suit, Mathieu de Montmorency S. d'Attichy, mort l'an 1250. sans enfans de Marie Comtesse de Ponthieu, & Iean de Montmorency viuant l'an 1242. Du 2. lit il eut Guy de Montmorency, qui succeda à sa mere à la Seigneurie de Lual, dont il prit le nom & donna origine à la seconde lignée des Seigneurs de Lual, sa posterité sera traitée dans vn autre endroit; Hauoise de Montmorency, femme de Jacques S. Chasteaugonthier, & Ieanne de Montmorency, femme de Thibaud, Comte de Bar.

Bouchard 6. S. de Montmorency, mort l'an 1243. auoit épou- sé Isabeau de Lual, sœur puisnée d'Emme de Lual, de laquelle il eut Matthieu 3. S. de Montmorency qui suit; Bouchard S. de S. Leu & de Dueil, a fait la branche des Seigneurs de Nangis & de la Houffaye en Brie; Thibaud de Montmorency suiuit l'Estat Ecclesiastique, Hauoise de Montmorency fut fem- me d'Ansel de Garlande, Cheualier S. de Tournem en Brie, Alix de Montmorency deceda sans alliance, & Ieanne de Montmorency.

Matthieu 3. S. de Montmorency, espousa Ieanne de Brienne, 4. fille d'Erard de Brienne, S. de Rameru, & de Philippe de Champagne; de cette alliance sortirent Ieanne de Montmo- rency, femme de Baudouin de Gand, fils aîné d'Arnoul Comte de Guines, Sibylle de Montmorency, Erard de Mont- morency, S. de Conflans, qui adonné origine aux Seigneurs de Bretueil & de Beaufaut, Robert de Montmorency, Religieux en l'Abbaye de S. Denys, Guillaume de Montmorency, Che- ualier de l'Ordre des Templiers, & Matthieu 4. dit *le Grand*, S. de Montmorency, Admiral & grand Chambellan de France, Capitaine de haute reputation, épousa premierement Marie de Dreux, fille de Robert 4. Comte de Dreux, & de Beatrix, Comtesse de Montfort, de laquelle il n'eut point d'en- fans, & en secondes nopces il se remaria avec Ieanne de Leuis, fille de Guy de Leuis, S. de Mirepoix; leurs enfans furent

Matthieu 5.

miral, & grand Chambellan de France, mary de Ieanne de Leuis-Mirepoix ; leurs enfans furent Mathieu V. Sire de Montmorency, qui mourut sans laisser lignée de Ieanne le Bouteiller de Senlis, & Iean I. Sire de Montmorency, d'Escouën, &c. marié avec Ieanne Calletot, dont Ieanne de Montmorency, femme de Iean Seigneur de Chastillon, Grand Maistre de France, fils puisné de Gaucher de Chastillon, Conestable de France, Iean de Montmorency Euesque d'Orleans, Mathieu de Montmorency, Seigneur d'Auray-mesnil, qui a produit la branche des Seigneurs de Goussainville & de Bouqueual, & Charles Sire de Montmorency, &c. premier Baron, Mareschal de France, & Gouverneur de Picardie, qui à la iournée de Crecy rendit des preuues de sa valeur : Le Roy Iean le comit avec d'autres Seigneurs, pour conclure le traité de Paix à Bretigny, & Charles V. dit le Sage, luy fit cet honneur, que de le choisir pour parrain du Dauphin Charles son fils : De luy & de Perrenelle de Villiers sa femme, niece de Pierre Sire de l'Isle-Adam, Souuerain Maistre d'Hostel du Roy, & Garde de l'Oriflamme, nasquirent Denise de Montmorency, Dame de Crissé, & Iacques Sire de Montmorency, mary de Philippes de Melun-Antoing, pere de Philippes de Montmorency, puisné Seigneur de Croisilles, qui a donné commencement aux branches des Barons de Croisilles, de Courrieres & de Bours : Et de Iean II. Sire de Montmorency, premier Baron & grand Chambellan de France, marié premierement avec Ieanne de Fosseux heritiere, puis avec Marguerite d'Orgemont, Dame de Chantilly ; Les enfans du premier liêt, furent Iean de Montmorency, Seigneur de Niuelle, Louïs de Montmorency, Seigneur de Fosseux, qui a produit les branches des Seigneurs de Fosseux, de Thury, d'Esterre, du Hallot, de Bouteuille, &c. ceux du second liêt de Iean II. Sire de Montmorency, ont esté Guillaume Sire de Montmorency, duquel sortent les

4. Ducs de Montmorency : Philippes de Montmorency, femme de Charles de Melun, Seigneur de Nantouillet, Grand Maistre de France, & Marguerite de Montmoren-

cy, mariée à Nicolas d'Anglure, Seigneur de Bourlaimont.

Montmo-
rency-Ni-
uelle.

Monsieur
le Labou-
reur.

Strada,
liu. 7.

Iean de Montmorency, Seigneur de Niuelle en Flandres, Chambellan du Duc de Bourgogne, fils aîné de Iean II. Sire de Montmorency, fut desherité par son pere, à cause qu'il quitta le party du Roy Louis XI. pour prendre celuy du Duc Charles, dit *le Hardy*, qui luy fit de grands biens & de grands honneurs: il laissa de Goudele de Gand, dite Villain * sa femme, Dame de Liede Kerke (issüe d'une ancienne Maison, dont sont encore les Comtes d'Isenghiem, & de laquelle estoient sortis les Comtes de Guines, & les derniers Seigneurs de Coucy leurs puisnez) Marguerite de Montmorency, Comtesse de Hautkerke, Honorine de Montmorency, femme de Nicolas de Sainte Aldegonde, Seigneur de Norcherme; Iean II. Seigneur de Niuelle, mort sans laisser enfans, & Philippes I. de Montmorency, Seigneur de Niuelle, qui prit alliance avec Marie de Hornes, fille aînée de Frideric d'Hornes, Seigneur de Montigny, de ce mariage sortirent Isabel de Montmorency, femme de Joachim de Hangest, Seigneur de Moyencourt, Marguerite de Montmorency, mariée à Robert de Longueual, Seigneur de la Tour, Robert de Montmorency, Seigneur de Vuimes, dont vn fils naturel nommé Roger de Montmorency, Abbé de Saint Vaast d'Arras, Philippes de Montmorency, Seigneur de Hachicourt, Cheualier de l'Ordre de la Toison d'or, Chef des Finances & du Conseil d'Etat aux Paysbas, & Ioseph de Montmorency, Seigneur de Niuelle, qui eut d'Anne d'Egmont, fille de Florant Comte de Bure, Marie de Montmorency, alliée 1. avec Charles II. Comte de Lalain, 2. avec Pierre Ernest, Comte de Mansfeld, Florant de Montmorency, Baron de Montigny, Gouverneur de Tournay, &c. apres vn an de prison, eut la teste tranchée en Espagne, & Philippes de Montmorency, Comte d'Hornes, Cheualier de la Toison d'or, Admiral des Mers de Flandres, & Gouverneur de Gueldres & de Zutphen, finit aussi ses iours à Bruxelles par la main d'un Bourreau l'an 1568. digne certes par ses vertus heroïques d'une mort plus belle & plus glorieuse, bien que (comme toutes choses

croissent par la compassion) le malheur mesme de sa mort contribua à augmenter l'estime qu'on faisoit de ses vertus, & ne nuisit point à sa reputation.

Louis de Montmorency, Baron de Fosseux, Chambellan Montmo-
rency-Fos-
seux. du Roÿ Charles VIII. second fils de Iean II. Sire de Montmorency, & de Ieanne de Fosseux, espousa Marguerite de Vuastines, de laquelle il eut Oger de Montmorency, puisné Baron de Vuastines, Seigneur de Bersée, qui a produit la branche des Barons de Vuastines, puis Comte d'Esterre, & Princes de Robegue, & Roland de Montmorency, Baron de Fosseux, espoux de Louïse d'Orgemont, fille de Charles Sire de Mery; de ce mariage nasquirent Anne de Montmorency, alliée 2. avec Charles de la Mothe, Seigneur de Beauvart, Louïse de Montmorency, mariée avec Iean de Rouuroy, dit Sainct Simon, Seigneur de Sandricourt, & Claude de Montmorency, Baron de Fosseux, qui a eu d'Anne d'Aumont, fille heritiere de Ferry, Seigneur d'Aumont & de Meru, & de François de Ferrieres, Dame de Dangu & de Thury, Pierre de Montmorency, Marquis de Thury, François de Montmorency, Seigneur de Hallot, de Bouteuille & de Creuecœur, lequel a donné commencement aux branches des Seigneurs de Hallot & de Bouteuille, Georges de Montmorency, Seigneur d'Aumont, pere d'une fille, Charles & Claude de Montmorency, Abbés de Nostre-Dame de Launoy & de Reffons, Charlote de Montmorency, femme de Charles du Croc, Seigneur de Morte-fontaine; & Geneuiefue de Montmorency, mariée 1. avec Gilles de Pelleué, Seigneur de Rebais, 2. avec Iean de Rouuroy, dit de Sainct Simon, Seigneur de Hedouille, cadet de Sandricourt.

Pierre I. de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, &c. fils aîné de Claude, Baron de Fosseux, & d'Anne d'Aumont, espousa Jacqueline d'Auugour, de qui vindrent 4. fils & 5. filles, sçavoir Anne de Montmorency, Marquis de Thury, Pierre de Montmorency Seigneur de Laurettes, mary de Susanne de Rieux, dont Pierre de Montmorency, Baron de Laurettes, François de Montmorency

Marquis
de Thury.

Baron de Ver, Philippes de Montmorency, Baron d'Auau-
gour, & Marguerite de Montmorency, femme de Jacques
Fresneau, Seigneur de Rochette; François de Montmorency,
Baron de Fosseux, 3. fils de Claude, fut Lieutenant de Roy au
Comté de Geuaudan, & François de Montmorency le ieu-
ne, aussi Baron de Fosseux apres son frere, fut Lieutenant de
Roy dans la Citadelle de Metz. Louïse de Montmorency,
l'aînée des filles de Pierre, Marquis de Thury, espousa Pierre
de Valée, Baron de Pecheré Ieanne de Montmorency fut ma-
riée avec Antoine de Beaux-oncles, Diane de Montmorency
eut pour mary Louis de Franquetot, Seigneur d'Auffay en
Normandie, Antoinette de Montmorency prit alliance avec
Michel du Guast, Baron de Montgaugier, & François de
Montmorency la cadette, avec François de Broc, Baron de
Saint-Mars-de la Pile, &c. dont Jacques de Broc, Baron de
Saint Mars, Pierre de Broc, Euesque d'Auxerre, N. de Broc,
Cheualier & Commandeur de Malthe. Anne de Montmo-
rency, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, & Seigneur
de Courtalain, premier Chambellan de François de Fran-
ce, Duc d'Alençon, contracta mariage avec Marie de Beau-
ne, de qui vindrent Jacqueline de Montmorency, femme
de Florimond de Moulins, Seigneur de Rochefort, Fran-
çois de Montmorency, Abbé de Moleme & du Tronchet,
& Pierre II. de Montmorency, Marquis de Thury, espoux
de Charlotte du Val, sœur du Marquis de Fontenay-Mareüil,
cy-deuant Ambassadeur à Rome, d'où sont sortis Marie
de Montmorency, & François de Montmorency, Marquis
de Fosseux, marié avec N. de Haruille-Palaisseau.

Montmo-
rency -
Hallot.

François de Montmorency, Seigneur de Hallot, de Bou-
teuille & de Creuecœur, 2. fils de Claude Baron de Fosseux,
espousa Ieanne de Mondragon heritiere, leurs enfans fu-
rent Jacques de Montmorency, Seigneur de Creuecœur,
Gouverneur de Caën & de Falaise, Louis de Montmorency,
Seigneur de Bouteuille, & François de Montmorency l'aî-
né, Seigneur de Hallot, Bailly & Gouverneur de Rouën &
de Gisors, Lieutenant general pour sa Majesté en Norman-
die, qui laissa deux filles de Claude Hebert, dite d'Osse-

uilliers sa femme; François de Montmorency l'aînée eut pour mary Sebastien de Rosmadec, Baron de Molac, Gouverneur de Dinan, & Iourdaine. Magdelaine de Montmorency, la puînée fut mariée avec Gaspard de Pelet, Vicomte de Cabanes, Baron des deux Vierges, Bailly & Gouverneur de Caën, & Lieutenant General pour le Roy en Normandie.

Louïs de Montmorency, Seigneur de Bouteuille & de Montmorency - Bouteuille
 Precy, Comte Souuerain de Lusse, Gouverneur de Senlis,
 & Vice-Admiral de France, espousa Charlotte Catherine
 de Lusse, fille & heritiere de Charles Comte de Lusse, en
 basse Navarre, & de Claude de Saint Gelais, dont il a eu 3.
 fils & 2. filles; sçauoir Claude de Montmorency, 2. femme
 d'Antoine Comte de Grammont, de Guiche, &c. Louïse
 de Montmorency, 1. femme de Henry Seigneur de Tour-
 non, Comte de Rouffillon, Henry de Montmorency Com-
 te de Lusse, Gouverneur de Senlis, mort sans auoir esté ma-
 rié, Louïs de Montmorency, Abbé de Saint Lo en Coutan-
 tin, & François de Montmorency Comte de Lusse, & Sei-
 gneur de Bouteuille, Gouverneur de Senlis, homme dont
 la brauoure a fait vn peu de bruit, mais qui le conduisit en
 Gréue, * *Il ne se voit point de grand exemple, qui ne soit accom-
 pagné de quelque sorte d'injustice; mais l'utilité qu'en reçoit le public,
 sert en cela d'une legitime compensation enuers les particuliers:* Dudit
 François de Montmorency, Comte de Bouteuille, & d'E-
 lizabeth de Vienne sa femme, sont issus la Marquise de
 Valencey, la Duchesse de Chastillon, & N. de Montmo-
 rency, Comte de Bouteuille fils posthume, marié à N. de
 Clermont-Tallard, heritiere de Luxembourg.

Henry de
 Sponde,
 1627.

* Tacit.

Oger de Montmorency, Baron de Vuastines, & Seigneur
 de Bersée, 2. fils de Louïs de Montmorency, Baron de Fos-
 feux, & de Marguerite de Vuastines, prit alliance avec Anne
 de Vendegies, de laquelle il eut Iean de Montmorency,
 Baron de Vuastines, espoux d'Anne de Blois de Trelon,
 pere de François de Montmorency, Baron de Vuastines,
 marié avec Helene Villain, d'où sortirent Philippes de
 Montmorency, femme d'Adrian, Seigneur de Gomicourt,

Montmo-
 rency-
 Vastines
 & Esterre.

Gouverneur de Mastric, Nicolas de Montmorency, Comte d'Esterre, & Chef des Finances des Archiducs aux Pays-bas, decedé sans laisser enfans d'Anne de Croy-Saimpy, Jean de Montmorency, Seigneur de Hellem, Gouverneur de Stiembergue, puis Religieux de l'Ordre des Chartreux, & Louïs de Montmorency l'aisné, Seigneur de Beuury, qui mourut du viuant de son pere; il laissa de Ieanne de Saint Omer, Dame de Morbeque sa femme, François de Montmorency Comte d'Esterre, & Vicomte d'Aire, qui se rendit Religieux de la Compagnie de Iesus, avec Florent de Montmorency son cadet, donnans à entendre par le genereux mespris qu'ils firent des vanitez de ce monde, que *virtutis amore cætera vilescunt*, Antoine de Montmorency leur frere, fut Abbé de Saint André de Chasteau Cambresis, & de Saint Estienne de Femy; Jean de Montmorency le cadet fut Comte d'Esterre, & Marquis de Morbeque, Marie de Montmorency, Chanoinesse à Mons, & Helene de Montmorency, mariée avec Richard de Merode, Seigneur d'Ognies: Jean de Montmorency, Comte d'Esterre, & Marquis de Morbeque, Vicomte d'Aire, Baron de Hauesquerque & de Vastines, grand Bailly de Lens, Gouverneur de ladite Place & d'Aire, espousa Magdelaine de Lens, fille de Gilles, Baron des deux-Aubignis; duquel mariage sont issus Helene de Montmorency, Chanoinesse à Mons, Marie Françoisse de Montmorency, Marie-Isabel de Montmorency, Marie-Therese de Montmorency, Nicolas de Montmorency, Prince de Robeque, Marquis de Morbeque, Comte d'Esterre, &c. Gilles Honoré de Montmorency, Vicomte d'Aire.

Guillaume Sire de Montmorency, d'Escoüen, de Chantilly, & de Damuille, premier Baron de France, Chambellan du Roy, Cheualier d'honneur de Louïse de Sauoye, Comtesse d'Angoulesme, mere de François I. Gouverneur & Bailly d'Orleans, 3. fils de Jean II. Sire de Montmorency, & vniue de Marguerite d'Orgemont sa 2. femme, contracta mariage avec Anne Pot, fille de Guy Pot, Comte de Saint Paul, Seigneur de Damuille, de Thoré, &c. leurs enfans furent Jean de Montmorency, Seigneur d'Escoüen,

Eschanfon du Roy, marié avec Anne de Bolongne de la Tour, dont vn fils & vne fille, ſçauoir Claude & Louiſe de Montmorency, decedez en ieuneſſe; Anne I. Duc de Montmorency, Pair & Conneſtable de France, François de Montmorency, Seigneur de la Rochepot, mort ſans laiſſer enfans de Charlote de Humieres, & Philippes de Montmorency, Eueſque d'Orleans; Louiſe de Montmorency, l'aînée des filles, eſpouſa premierement Ferry de Mailly, Baron de Conty, d'où fortit Magdeleine de Mailly, mere de Leonor de Roye, Princeſſe de Condé; Louiſe eut pour ſecond mary Gaspard de Coligny, Sieur de Chaſtillon, Mareſchal de France, dont l'Admiral de Chaſtillon, le Cardinal de Chaſtillon, & le Seigneur d'Andelot: Anne de Montmorency la 2. fille, fut mariée avec Guy XVI. Comte de Lual, & la cadette Marie de Montmorency fut Abbeſſe de Maubuiſſon.

Anne Duc de Montmorency, premier Baron, Pair, Mareſchal, Grand Maiſtre & Conneſtable de France, Gouverneur de Languedoc, Comte de Beaumont ſur Oyſe, de Dammartin, Baron de Damuille, Seigneur de Chantilly, d'Eſcoüen, &c. ſe trouua en huit Batailles rangées, en quatre deſquels il commanda ſouuerainement, où il eut tant de mauuiſe fortune, qu'il y demeura touſiours, ou vaincu, ou priſonnier, ou bleſſé. Le lendemain de la bataille de Saint Denys ce Conneſtable mourut, apres auoir en l'âge de 75. ans combattu en ieune homme, & teſmoigné autant d'ardeur de courage, que de vigueur de corps: Il rendit l'eſprit dans vn grand calme, & ſi conſtamment, qu'vn homme de ma profeſſion s'eſtant approché de ſon liêt pour le conſoler, fut tout eſtonné de voir, que ſe tournant vers luy avec vn viſage ſerein & tranquille, il le pria de le laiſſer en repos; *pource*, dit-il, *que ce ſeroit vne choſe bien honteuſe, d'auoir ſceu viure près de quatre-vingt ans, & de ne ſçauoir pas mourir vn quart d'heure.* Il ſeruit dignement cinq de nos Roys, entre leſquels Henry II. l'honora d'vne bien-veillance tres-particuliere; ce qui a donné lieu de dire de luy, *Vtramque fortunam expertus eſt, Henrici tamen ſecundi tam pertinaci fauore extitit, vt captiuus centum urbium iactura ab eo redemptus ſit; vnde non galliæ commodo tantum,*

Ducs de
Montmo-
rency.

Le Preſi-
dent de
Thou.
D'Auila,
liu. 7.

sed & dispendio magnus habitus est. Ce fut vn homme merueilleux en sa conduite, doué d'une grande moderation d'esprit, & en qui l'adresse & la grauité qui luy estoient naturelles, s'accompagnoient d'une extrême patience dans l'instabilité des affaires de la Cour; qualitez par le moyen desquelles il s'acquit, & à ses successeurs, de grandes richesses, & les premieres Charges de la Couronne: De luy & de Magdeleine de Sauoye sa femme, fille de René, bastard de Sauoye, Grand Maistre de France, vindrent 5. fils & 7. filles. François Duc de Montmorency l'aîné, Pair & Mareschal de France, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, ne laissa point d'enfans de Diane, légitimée de France, bastarde du Roy Henry II. Le 2. fut Henry I. Duc de Montmorency; le 3. Charles de Montmorency Duc Damuille & Admiral de France, decedé sans auoir eu d'enfans de Renée de Cossé-Gonnor, Gabriel de Montmorency, le 4. Seigneur de Montberun, fut tué à la bataille de Dreux, & le cadet qui fut Guillaume de Montmorency, Seigneur de Thoré, eut d'Anne de Lalin-d'Hocstrat sa 2. femme, Marie de Montmorency, mariée avec Henry Duc de Luxembourg & de Piney. Leonor de Montmorency, l'aînée des filles d'Anne I. Duc de Montmorency, espousa François II. de la Tour, Vicomte de Turenne, dont nasquit le Mareschal de Bouillon, Ieanne de Montmorency fut mariée avec Louis III. Seigneur de la Trimouille, Duc de Thoüars; Catherine de Montmorency eut pour mary Gilbert III. de Leuis, Duc de Vantadour; Marie de Montmorency prit alliance avec Henry de Foix, Comte de Candale, &c. dont vint Marguerite de Foix, femme de Iean-Louis de la Vallette, Duc d'Espéron; Anne de Montmorency fut Abbesse de la Trinité de Caën, Louïse de Montmorency Abbesse de Gerisy, & Magdeleine de Montmorency Abbesse de la Trinité de Caën, apres sa sœur Anne.

Henry I. Duc de Montmorency, premier Baron, Pair, Mareschal & Conestable de France, Gouverneur de Languedoc, Comte de Dammartin, d'Alaix, &c. combattit en homme de cœur dans la pleine de Dreux, où il causa la prise du

DE LA MAISON DE MONTMORENCY. 521

du Prince de Condé, & sa valeur ne parut pas moins à la bataille de S. Denys, & aux sieges & prises de Villemur, de la Fere & d'Amiens : Sa 1. femme fut Antoinette de la Marck, fille de Robert 4. de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Marechal de France, & de François de Brezé, la 2. Louise de Budos, & la 3. Laurence de Clermont-Montoison ; du 1. lit sortirent Hercules de Montmorency, Comte d'Offemont, mort ieune, Charlotte de Montmorency, 1. femme de Charles de Valois, Duc d'Angoulesme, & Marguerite de Montmorency, femme d'Anne de Leuis, Duc de Ventadour ; du 2. lit il eut Henry 2. Duc de Montmorency, mentionné cy-apres, Charles mort ieune, & Charlotte-Marguerite de Montmorency, femme de Henry 2. de Bourbon, Prince de Condé, estoit vne Princesse douée d'une rare & singuliere beauté, d'un entregent agreable, & pleine d'accortise, qui sçauoit gagner les cœurs par son eloquence ; car elle estoit puissante & par sa façon d'agir, & par la force de son discours.

Monsieur
de Rohan,
en ses me-
moir. liu. 4.

Outre ces enfans legitimes Henry 1. Duc de Montmorency, eut quatre enfans naturels, sçauoir Scenplian B. de Montmorency, S. du Hallier & d'Entragues, marié à François de Chasteauneuf, Hannibal B. de Montmorency, Iules B. de Montmorency, Cheualier de Malthe, & Marie B. de Montmorency, femme de Iean de Faye, Baron de Perault.

Henry 2. Duc de Montmorency & de Damuille, premier Baron, Pair, Marechal, & Admiral de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Languedoc &c. donna des marques de la valeur & du courage qu'il auoit hereditairement de ses Ancestres, par la victoire de Veillane, par la déliurance de Casal, & par ce grand combat naualle contre les Rochellois ; actions certes qui meritoient bien qu'on luy pardonnast vn crime, qui ne fut autre que d'auoir seruy & presté vn azile dans son Gouvernement, à la priere de Monsieur le Duc d'Orleans ; mais comme la fortune ne fauorise pas tousiours la vertu, il finit ses iours à Tholozé sur vn eschaffaut l'an 1632. sans laisser de posterité de Marie Felice des Vrsins sa femme, fille de Virginio Vrsin, Duc de Bracciano, & d'Elizabeth de Medicis ; à la verité on eut vne

compassion & vne douleur extraordinaire de la perte de ce grand homme ; & il est rarement arriué que les François ayent donné plus de larmes à la mort d'un Seigneur, & plus de louanges à sa vertu, car c'estoit l'image d'une generosité parfaite ; il estoit liberal enuers la Noblesse, tachant de gagner son amitié par sa douceur, par sa moderation & par ses bons offices ; son abord & son entretien estoient fort ciuiles à ceux-mêmes qu'il ne connoissoit point, & il auoit encore ce don de la nature qu'il estoit de belle taille & agreable de visage, * attirant sur luy l'admiration de tout le monde.

* Quoy
qu'il fut
louche.
Seigneurs
de Croi-
filles.

Philippes de Montmorency, S. de Croisilles, de Courrieres, &c. Chambellan de Philippes *le Bon*, Duc de Bourgogne, fils puisné de Iacques, S. de Montmorency & de Philippes de Melun, fut marié trois fois, 1. à Marguerite Dame de Bours, 2. à Gertrude de Reymersuale, & en 3. nopces avec Antoinette d'Inchy ; du 1. lit il eut deux fils, Marc de Montmorency, S. de Croisilles qui suit, & Hugues de Montmorency, S. de Bours, tige des Seigneurs de Bours ; du 2. lit nâquit Gertrude, morte en bas-âge.

Marc de Montmorency, S. de Croisilles, &c. épousa Marie de Halluin, fille de Gauthier, S. d'Halluin, & en eut Antoine, S. de Bours qui suit, Marie morte sans alliance, & Marguerite de Montmorency, femme de Jean de Sars, S. de Fossebeau.

Antoine de Montmorency, S. de Croisilles, fut marié 1. avec François de Lannoy, fille de Baudouin, S. de Molembais, 2. avec Jeanne de Beaufort ; du 1. lit nâquit Baudouin, S. de Croisilles qui suit.

Outre ce fils unique Antoine, S. de Croisilles, eut 4. enfans naturels, Artus Bastard de Bours & Hubert, laisserent posterité, Gedeon B. de Montmorency, destiné à l'Eglise par dispense du Pape Paul III. & François B. de Montmorency, Religieuse à Estran près d'Arras.

Baudouin de Montmorency, S. de Croisilles, fut marié deux fois, la 1. Isabeau de Stauele, & la 2. à Catherine de Rubempré ; du 1. lit il eut Georges de Montmorency, Baron de Croisilles qui suit, François femme de Jacques de Joigny, S. de Pancele,

DE LA MAISON DE MONTMORENCY. 523

Ieanne , femme de Gabrielle Iauſſe , S. de Maſtaing , Anne Chanoineſſe à Niuelle , Louiſe & Marguerite iumelles Reli- gieuſes ; du 2. lit ſortirent Charles de Montmorency , tige des Seigneurs de Neuville-Vuiſtace près Arras , Iacques Cha- noine de Tournay , Hugues S. de Hubermont , Iacqueline , femme de Fernand de la Barre , S. de Mouſcron , & Anne , femme de François Schouteete , S. d'Erpe , grand Bailly de Courtray.

Georges de Montmorency , Baron de Croiſſilles , Grand Ve- neur & Foreſtier de Flandres , fut marié trois fois , 1. à François Iauſſe , dite de Maſtaing , 2. à Iſabeau de Reneſſe , & en 3. nopces à Louiſe de Cruninghe ; du 1. lit ſortirent Phillippes , S. de Vuan- court , mort ſans lignée , & Ieanne de Montmorency , heritiere de Croiſſilles , femme de Phillippes de Merode , Comte de Mil- debourg.

Charles de Montmorency , S. de Neuville-Vuiſtace près Arras , fils puiſné de Baudouin , S. de Croiſſilles , & aîné de Catherine de Rubempré ſa 2. femme , épouſa Ieanne le Blanc , de laquelle il eut Guillaume , S. de Neuville qui ſuit , Catherine , femme de Robert de Maldechem , S. de Grimares , & Iacqueline femme de Pontus de Diuion , Baron de Baenghien.

Guillaume de Montmorency , S. de Neuville , prit alliance avec Marie de Montoye , Vicomteſſe de Roullers , de laquelle il eut Georges de Montmorency né l'an 1607. Adrian né l'an 1610. Claude-Louis né l'an 1614. Iean-Baptiſte né l'an 1619. Mar- guerite née l'an 1605. Vrſule-Amelbergue , Marie née l'an 1617. & Iacqueline de Montmorency née l'an 1621.

Hugues de Montmorency , S. de Bours & de Courrieres , deuxieme fils de Phillippes de Montmorency , S. de Croiſſilles , & de Marguerite de Bours , Dame de Bours ſa 1. femme , fut marié deux fois , la 1. à Marguerite d'Ongnies , fille de Baudouin , S. d'Eſtrées , & la 2. à Ioffine de S. Omer ; du 1. lit il eut Marie de Montmorency , femme de Iean de Riencourt , S. dudit lieu , & Iacqueline de Montmorency , femme de Iean , S. des Marais en Normandie ; du 2. lit ſortirent Marie de Montmorency , Nicolas S. de Bours qui ſuit , François de Montmorency , Grand Au-

mosnier de l'Empereur Charles-Quint, & Jean de Montmorency, S. de Courrieres, Cheualier de la Toyson d'or, Maistre d'Hostel de l'Empereur Charles-Quint, Gouverneur de l'Isle & de Doüay, époufa Philippes de Lannoy, de laquelle il eut vn fils mort auant luy.

Nicolas de Montmorency, S. de Bours, époufa l'an 1512. Anne Rouhaut, fille d'Aloph Rouhaut, S. de Gamache; de cette alliance sortirent Gabriel, S. de Bours qui fuit, Christophe mort fans lignée, & Iacqueline, femme de Quentin de Gourlay, S. de Monsures.

Gabriel de Montmorency, S. de Bours, fut marié avec Michelle de Bayencourt, fille de Pierre S. de Bouchauannes, Gouverneur de Dourlens, & en eut Jean de Montmorency, S. de Bours qui fuit, Claude mort Page de Henry III. Antoinette mariée 1. à Antoine Sorel, S. dudit lieu, 2. à Titus de S. Simon, & Anne morte fans alliance.

Jean de Montmorency, S. de Bours, époufa Bernarde Gaillard, fille de Michel, S. de Chilly & de Longjumeau, de laquelle il eut huit fils & six filles, Daniel S. de Guechart, tué au Siege de Chartres l'an 1591. fans auoir esté marié, Iofias, S. de Bours, mentionné cy-apres, Gedeon mort ieune, Benjamin, S. d'Esquencourt, a fait la branche des S. d'Esquencourt, Jean, S. de Fleffelles, mort fans enfans, Georges, S. de Cressy, mary de Laure Affaitady, Pierre S. d'Acquest, a fait la branche des Barons d'Acquest, Anne, S. du Hamel, tué en duel, Hippolyte de Montmorency, mariée 1. à Pierre de Melun, Prince d'Espinoy, 2. à François de la Fontaine, S. d'Oignon, Elizabeth alliée à Jean de Belloy, S. de Pont de Meez, près Amiens, Iacqueline & Louïse mortes fans alliance, Michelle, femme d'Oudard de Fontaines, S. d'Esturgeul, & Souueraine de Montmorency, morte fans alliance.

Iofias de Montmorency, S. de Bours, Capitaine au Regiment des Gardes, époufa premierement Marie de Grouches, fille de Henry, S. de Gribouual, puis Louïse Hotman; du 1. lit il eut Jean S. de Bours, qui se noya l'an 1622. du 2. lit sortirent

DES FAMILLES DE FRANCE. 525

deux filles & vn fils posthume nommé François de Montmorency, S. de Bours & de Guechart.

Benjamin de Montmorency, Baron d'Esquencourt, 4. fils de Iean, S. de Bours, & de Bernarde Gaillard-Longiumeau, fut marié deux fois, la 1. à Claude d'Aueroult, Dame d'Olizy, & la 2. à Marie le Preuost; du 1. lit il eut Daniel de Montmorency, Baron d'Esquencourt, Pierre & Benjamin morts ieunes, Hypolite decedée en bas âge, Magdelaine, femme d'Isaac le Fournier, S. de Neufuille, & Anne de Montmorency; du 2. lit nâquit Marie de Montmorency.

Barons
d'Esquen-
court.

Pierre de Montmorency, Baron d'Acquest, 7. fils de Iean, S. de Bours, épousa Iudith le Fournier, sœur d'Isaac, S. de Neuville, dont il a eu Daniel, Baron d'Acquest, Iean & Elizabeth de Montmorency.

Barons
d'Acquest.

MAISON DE NOAILLES.

Helies 1. Seigneur de Noailles en Limosin, fut marié avec Douce d'Astorceq, dont il eut Guillaume, S. de Noailles, duquel & de Magdeleine, Dame de Monclard, de Chauignac &c. sa femme, sortirent Helies 2. S. de Noailles qui suit, Guillaume de Noailles, Guy de Noailles, & deux filles.

Helies 2. S. de Noailles, épousa Marguerite de Maumont l'an 1349. leurs enfans furent Iean 1. S. de Noailles qui suit, Bertrand & Pierre de Noailles.

Iean 1. Seigneur de Noailles, s'allia l'an 1386. avec Marguerite de l'Asteyrie, & en eut entr'autres enfans François, S. de Noailles qui suit, & Iean de Noailles, S. de Monclard, qui a continué la posterité.

François, S. de Noailles, se maria l'an 1450. avec Marguerite de Rouffignac; d'eux sortirent Antoine de Noailles, Archiprestre de Gignac, & Iean 2. S. de Noailles, dont deux filles.

Iean de Noailles, S. de Chambre & de Monclard, fils puîné de Iean 1. S. de Noailles, & de Marguerite de l'Asteyrie,

prit alliance l'an 1439. avec Jeanne de Ghimel ; d'eux nâquit Almar de Noailles , qui fut heritier des biens de Jean 2. S. de Noailles son cousin germain ; l'an 1481. il prit pour femme Antoinette de Saint Exupery , laquelle le rendit pere de Louis , S. de Noailles , marié l'an 1502. avec Catherine de Pierrebuffiere-de Chasteauneuf , dont il eut entr'autres enfans Antoine , S. de Noailles , mentionné cy-apres , François de Noailles & Gilles de Noailles , successivement Euesque d'Acqs , & Ambassadeurs à la Porte du Grand Seigneur , hommes fides , & de faine reputation , lesquels furent enuoyés en Ambassade aux Princes & aux Republics , où ils executerent beaucoup de choses par la seule force de leur eloquence qu'ils sçauoient conduire avec vne merueilleuse sagesse , sans qui l'eloquence est vne abondance importune , & la maladie d'un esprit qui ne sçauoit se retenir. Monsieur le President de Thou , rend ce témoignage du merite de François de Noailles , Euesque d'Acqs ; *Franciscum Noaillium fuisse predicans , præter nobilitatem generis , prudentiâ insitâ , & usu rerum , quem Anglicana , veneta & recenti byzantina legatione , magna cum laude obitâ contraxerat , præstantem ?*

Antoine de Noailles , S. dudit lieu , Cheualier de l'Ordre du Roy , Gentilhomme ordinaire de sa Chambre , Lieutenant General de Guienne , Gouverneur & Maire de Bourdeaux , époufa Jeanne Gontaud-de-Biron , de laquelle il eut Henry , Baron de Noailles qui suit , Charles de Noailles , Marie de Noailles , femme du S. de Sauuebeuf , & François de Noailles , mariée 1. au Vicomte de Viscarosse , puis à Gabriel de Clermont , Baron de Toury , d'où sont descendus les Barons de Toury.

Henry , Baron de Noailles , Comte d'Ayen , & Lieutenant General pour le Roy en la haute Auvergne , fut marié avec Jeanne Germaine d'Espagne ; de cette alliance sont sortis François de Noailles , Comte d'Ayen qui suit , Charles de Noailles , Euesque de Saint Flour , puis de Rhodéz , Abbé d'Aurilhac ; Anne de Noailles , mort sans enfans de Jeanne Pestels ; Marthe de Noailles , 2. femme de Jean de Gontaud-de-Biron ,

Marquis de Saint Blancart , puis de Biron , & mere de N... de Gontaud , à present Marquis de Biron , Marthe de Noailles , Abbessé de Leyne , & Catherine de Noailles morte en jeunesse.

François de Noailles , Comte d'Ayen , Cheualier des Ordres du Roy , Ambassadeur à Rome , Gouverneur de Perpignan , & Lieutenant General en Auvergne & Rouergue , épousa Roze de Roquelaure , 2. fille d'Antoine , S. de Roquelaure , Marechal de France , Cheualier des Ordres du Roy , & Lieutenant General en Guienne , & de Catherine d'Ornezan sa 1. femme , de laquelle il eut Henry de Noailles , Comte d'Ayen , tué à la bataille de Rocroy 1643. Antoine de Noailles , mort sans alliance , Charles de Noailles mort au Siege de Maestricht , Anne , dit le Comte de Noailles qui suit , & quelques filles Religieuses.

Anne de Noailles , Comte d'Ayen , Cheualier des Ordres du Roy , Gouverneur de Roussillon & de Perpignan , & premier Capitaine des Gardes du Corps du Roy , a épousé Louise Boyer , Dame d'Atour de la Reyné Mere du Roy , dont il a eu six fils , l'aîné desquels à la surviuance de sa charge de Capitaine des Gardes du Corps.

MAISON D'ORNANO.

AL FONSE d'Ornano , natif de la Ville de Bastelica , en l'Isle de Corse , fut pere de François d'Ornano , ayeul de Marc-Antoine d'Ornano , & bisayeul de Vinciguerra d'Ornano , duquel & d'Antoine d'Acorza , nâquit entr'autres enfans Guillaume d'Ornano , qui laissa de Chinarchesa de Bozali sa femme , Sampietre d'Ornano , dit le Corse qui suit.

Sampietre d'Ornano , dit Corse , Colonel General des Corfes , donna des marques de sa valeur aux Sieges de Fossan , de Marseille , de Perpignan , de Cony & de Landrecy. L'entreprise de l'Isle de Corse fut resolu au Conseil du Roy * par ses persuasions , où à son arriuée il obligea * Henry 2.

Du Bellay.
Montluc.

les Villes de la Bastie , de Corse , de l'Ajasso , &c. de se rendre : Enfin ce braue Colonel , apres auoir couru plusieurs hazards & dangers , fut tué d'une arquebusade en vn rencontre par la trahison de Vitelli , l'un de ses Capitaines ; de son mariage avec Vanina d'Ornano , nâquit vn fils vnique qui suit

Alfonse d'Ornano dit Corse , Marechal de France, Cheualier des Ordres du Roy , Colonel General des Corfes , & Lieutenant General pour le Roy en Dauphiné , puis en Guienne, estoit vn homme sçauant dans la science de la Guerre , & fort chery du Roy Henry III. à cause de sa fidelité , & del'assistance qu'il tiroit de ses conseils. Il fut marié avec Marguerite de Ponteuës-Flasfan , de laquelle il laissa quatre fils.

Iean Baptiste d'Ornano , Marquis de Montlaur , Marechal de France , Colonel General des Corfes , Lieutenant General en Normandie , & Gouverneur de Gaston de France , Duc d'Orleans , n'a point laissé de posterité de Marie , heritiere de Montlaur , sa femme.

François d'Ornano , S. de Mazargues , Colonel Ceneral des Corfes , & premier Escuyer de Gaston de France , Duc d'Orleans , deuxieme fils d'Alfonse , auoit épousé Marguerite de Montlaur , sœur puisnée de Marie , de laquelle il a eu Iean-Paul d'Ornano , mort sans allance , Marguerite d'Ornano , Comtesse de Grignan ; Marie d'Ornano , Abbessé de la Ville-Dieu en Viuarés , & Anne d'Ornano , femme de François de Lorraine , Prince d'Harcourt.

Pierre d'Ornano dit Sainte Croix , troisieme fils d'Alfonse , épousa N... de Sanfac-de Luppé, de laquelle il a eu Iacques d'Ornano , Marquis de S. Martin , & N... d'Ornano fille.

Ioseph Charles d'Ornano , dit *Monsieur d'Ornane* , Maistre de la Garde-robbe de feu Gaston de France , Duc d'Orleans , quatrieme fils d'Alfonse , a eu de Charlotte Perdriel , Dame de Baubigny , Gaston-Iean-Baptiste d'Ornano , Anne d'Ornano fille , & Anne-Charlotte d'Ornano.

MAISON.

MAISON DE PELLEUÉ.

LA Maison de Pelleuë, dite autrement Poil-leuë, tient rang parmi les nobles familles de Normandie; Thomas Escuyer, S. de Pelleuë 1453. épousa Guillemette d'Osteuille, de laquelle il eut Thomas Escuyer, S. de Pelleuë qui suit, Robert de Pelleuë, Maître des Requestes de l'Hostel du Roy, pere de Jacques de Pelleuë, S. d'Aubigny, & Jean de Pelleuë, S. de Tracy, a donné origine aux Comtes de Flers.

Thomas 2. S. de Pelleuë, d'Amayé &c. épousa Ieanne Malherbe, Dame de Ioüy, de laquelle il eut Charles qui suit. Seigneurs de Pelleuë & de Ioüy.

Charles de Pelleuë, S. de Ioüy, de Rebets &c. fut marié avec Helene du Fay; d'eux sortirent Iean de Pelleuë, S. de Ioüy qui suit, Nicolas de Pelleuë, Cardinal, successivement Euesque d'Amiens, Archeuesque de Sens & de Rheims, mort l'an 1594. Robert de Pelleuë, Euesque de Pamiés; Gilles de Pelleuë, S. de Rebets, laissa posterité, & Charles de Pelleuë, S. du Sauffay, eut aussi lignée.

Iean de Pelleuë, S. de Ioüy, se maria avec Renée de Bouuery, & en eut Pierre de Pelleuë, S. de Ioüy, Françoise de Pelleuë, Dame de Ioüy, mariée 1. à Iean de Piffeleu, S. de Heilly, 2. à Michel d'Estourmel, S. de Guyencourt, Gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye, & Roberte de Pelleuë, femme de Leonor de Moüy.

Gilles de Pelleuë, S. de Pelleuë, tué à la bataille de S. Denys 1567. Seigneurs de Rebets, estoit le quatrieme des enfans de Charles, S. de Ioüy; il auoit épousé Geneuiefue de Montmorency, fille de Claude, Baron de Fosseux, & d'Anne d'Aumont, de laquelle il eut Philippes de Pelleuë, S. de Rebets, Abbé de S. Paul de Verdun, Françoise de Pelleuë, femme du S. de la Bretonniere, & Roberte de Pelleuë, femme d'Antoine Morlet du Museau, S. de Garennes & de Prauille, & mere de N... Morlet du Museau, S. de Garennes, qui a laissé de N... de Maupeou sa femme N... Morlet du Museau, Marquis de Garennes, Lieutenant de la Capitainerie des Chasteaux de S. Germain en Laye & de Versailles, mary de Denise Gamin.

Charles de Pelleuë, S. du Sauffay, cinquieme fils de Charles, Seigneurs de Boury, S. de Ioüy & d'Helene du Fay, fut marié avec Françoise d'Assy, de Boury,

V. Partie.

Xxx Yyy

Dame de Tourny, de laquelle il eut Jacques de Pelleué, S. de Tourny, qui s'allia avec Elizabeth du Bec, Dame de Boury, fille aînée & heritiere de Georges du Bec, Baron de Boury; de cette alliance sont issus les Marquis de Boury.

Comtes de Flers.

Iean de Pelleué, S. de Tracy, fils puisné de Thomas 1. S. de Pelleué Escuyer, & de Guillemette d'Odeuille, fut pere de N... de Pelleué, S. de Tracy, d'où estoit issu Nicolas de Pelleué, Baron de Flers, marié à Isabelle de Rohan-Montbascon, dont Pierre de Pelleué, Comte de Flers qui suit, Louis de Pelleué, Baron de Tracy, & Renée de Pelleué, femme de Tanneguy d'Oliençon, S. de Possé & de S. Germain, & mere de Jacques d'Oliençon, S. de S. Germain-Langot.

Pierre de Pelleué, Comte de Flers, fut marié avec Henriette de Refuge, Dame de Bulou, de laquelle il a eu N... de Pelleué, Comte de Flers.

M. DV PLESSIS-RICHELIEU.

A. du Chesne, hist. de la Maison de Dreux.

FRANÇOIS du Plessis. du nom, S. de Richelieu, fut pere de François 2. du Plessis, S. de Richelieu, & ayeul de François 3. du Plessis, S. de Richelieu, duquel & d'Anne le Roy, Dame de Chillou sa femme, fille aînée & heritiere de Guyon le Roy, S. de Chillou, fils de Guillaume 3. le Roy, S. de Chaugny, & petit fils de Guillaume 2. le Roy, S. de Chaugny & de Chillou, & de Ieanne de Dreux Beauffart, sortirent quatre fils; sçavoir Louis du Plessis, S. de Richelieu qui suit, Jacques du Plessis, Euesque de Luçon, François du Plessis, S. de la labiniere, Mestre de Camp d'un Regiment, blessé à mort au Siege du Haure-de Grace en Normandie, fut le premier qui contribua à rendre le nom de sa famille illustre par sa valeur & par sa prudence; & Antoine du Plessis, dit *le Moyne de Richelieu, fut Capitaine de deux cens Arquebusiers à cheual, destinés à la Garde ordinaire de sa Maïesté.

Mem. de Castelnau 1563.
* La Popeliniere.
* D'Auila.

Louis du Plessis, S. de Richelieu, &c. fut marié avec Françoise de Rochechoüart, fille d'Antoine, Baron de Fadoas, S. de S. Amand, de laquelle il eut François 4. du Plessis, S. de Richelieu qui suit, Anne du Plessis, femme de François du Cambout,

Baron de Pont-Chateau en Bretagne, d'où sont descendus les Marquis de Coislin, & François de Pleffis mariée 1. à N... Freard, S. de Sauue, puis au Baron de Marconnay.

François 4. du Pleffis, S. de Richelieu & du Chillou, Cheualier des Ordres du Roy, & grand Preuost de l'Hostel, ne se rendit pas moins recommandable que ses oncles par les seruices qu'il rendit aux Roys Charles IX. Henry III. & Henry le Grand; estant tombé malade au siege de Paris, il mourut à Gonneffe l'an 1590. laissant Suzanne de la Porte de Vezins, veufue & mere de trois fils & deux filles.

Henry du Pleffis, S. de Richelieu, *Gentilhomme fort sage*, l'aîné des garçons de François 4. S. de Richelieu, fut tué en duel par le Marquis de Themines. Mem. de Rohan.

Alfonse-Louis du Pleffis-de Richelieu, deuxième fils de François 4 fut nommé à l'Euesché de Luçon, & ensuite se rendit Religieux de l'Ordre des Chartreux; depuis il fut Archeuesque d'Aix & de Lyon, Cardinal, Grand Aumosnier de France, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, & Abbé de la Chaise-Dieu, de S. Victor de Marseille, &c. Il officia à Saint Denys en France aux Obseques du Roy Louis XIII. dit *le Juste*, assista au Conclau tenu à Rome pour l'eslection du Pape Innocent X. l'an 1644. & mourut à Lyon l'an 1652.

Armand-Jean du Pleffis, 3. fils de François 4. Cardinal, Euesque de Luçon, Grand Aumosnier de Marie de Medicis, Reyne France, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, General de Cluny & de Cisteaux, Abbé de Maremonstier, de Fleury, &c. Prouiseur de Sorbonne, Duc de Richelieu & de Fronfac, Pair & Admiral de France, Gouverneur de Bretagne, & premier Ministre d'Estat, *l'ornement de sa famille*, nâquit l'an 1585. il estudia en l'Vniuersité de Paris, où il fit vn merueilleux progres dans les Lettres; les recommandations de la Marquise de Guerchenuille, & ses doctes Predications, luy donnerent entrée à la Cour, la viuacité de son esprit, son eloquence en quoy il ne cedoit à personne, & l'entreueü qui se fit par son moyen à Tours, du Roy & de la Reyne sa Mere, luy acquirent la bien-veillance de leurs Majestés, qui luy procurerent depuis enuers sa Sainteté vn Chapeau de Cardinal; le Marquis de la Vieuille l'introduisit dans les affaires, ensuite

dequoy il se demella en Maistre d'une broüillerie de Cour survenue au sujet du mariage de *Monseigneur*, avec Mademoiselle de Montpensier, le secours de l'Isle de Ré, & la prise de la Rochelle, le rempart de l'heresie & de la rebellion, seruirent à luy confirmer l'amitié du Roy son Maistre, qui le fit confident de tous ses secrets, & luy donna tout le maniment de ses autres affaires; employ dont il s'est acquité si dignement, qu'il a porté durant son temps au plus haut point de gloire, la reputation de nostre Monarchie. Sa mort arriva à Paris le 4. Decembre 1642.

Françoise du Plessis-de Richelieu, fille aisnée de François 4. S. de Richelieu, épousa 1. Jean de Beauveau, S. de Pimpean, dont elle n'eut point d'enfans, puis se remaria avec René de Vignerot, S. du Pont de Courlay en Poictou, fils de François de Vignerot, S. du Pont de Courlay, & de Renée de la Forest, de la maison de Beaurepaire près Blesuire; de cette alliance sortirent N... de Vignerot, Duchesse d'Aiguillon, & François de Vignerot, Marquis du Pont de Courlay, &c. Cheualier des Ordres du Roy, General des Galeres, Gouverneur du Haure de Grace, &c. qui épousa Marie-Françoise du Guemadeuc, fille unique & heritiere de Thomas, Baron du Guemadeuc, & de Jeanne Ruelan, fille de Gilles, S. de Rocherpotal; de cette alliance sont issus trois fils & deux filles non mariées. Armand de Vignerot du Plessis, Duc de Richelieu, Pair de France, Marquis du Pont de Courlay, Comte de Cosnac, Prince de Mortagne, Baron de Barbezieux, de Coze, de Saugeon & d'Aluert, cy-deuant General des Galeres, heritier du Cardinal de Richelieu, à condition d'en porter le nom & les Armes, a épousé Anne Pouffart, veufue de François-Alexandre d'Albret, Sire de Pons, fille de François, Baron du Vigean, dont il n'a point d'enfans; Armand-Jean-Baptiste de Vignerot son frere, dit le Marquis de Richelieu, Mestre de Camp & Gouverneur des Chasteaux de Saint Germain en Laye & de Versailles, mort au mois d'Avril 1662. a laissé des enfans de N. de Beauvais sa femme, & Emanuel Joseph de Vignerot, 3. fils de François, Marquis du Pont de Courlay, est Abbé de Maremouftier, de S. Oüen de Roüen, & Prieur de Saint Martin des Champs.

Nicole du Plessis, seconde fille de François 4. S. de Richelieu,

fut marié avec Urbain de Maillé, Marquis de Brezé, Gouverneur d'Anjou, de Saumur, & de Calais, Vice-Roy de Catalogne, Marechal de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Ambassadeur extraordinaire vers Gustave Adolphe, Roy de Suede; de cette alliance sont issus Armand de Maillé-Brezé, Duc de Fronzac & de Caumont, Marquis de Grauille, Comte de Beaufort en Vallée, Pair & Admiral de France, qui fut tué sur la mer en son vaisseau d'un coup de canon, au mois de Juin 1646. durant le siege d'Orbitello, sans avoir esté marié, & Claire-Clemence de Maillé-Brezé, fut mariée le 11. Fevrier 1641. à Louis de Bourbon 2. du nom, Prince de Condé, dont elle a eu Henry-Jules de Bourbon, Duc d'Anguien, né le 29. Juillet 1643. & N... de Bourbon, Duc d'Albret, mort au berceau 1653.

MAISON DE POLIGNAC.

GVILLAVME, Sire de Chalançon, épousa en premieres Monfieur du Bouchet hist. de la Maison de Coligny, liu. 1.
 Gnopces Vualburge, Vicomtesse de Polignac, & apres se maria le 27. Aoust l'an 1378. à Catherine, Dame de la Motte-Saint Jean, & du Rouffet, veufue de Jean 1. du nom dit Lourdin, S. de Saligny; du 1. lit nâquit Pierre, Sire de Chalançon qui suit; du 2. lit il eut Guillaume de Chalançon, Euesque du Puy, & Isabeau de Chalançon, femme d'Armand, S. de la Roüe.

Pierre, Sire de Chalançon, Vicomte de Polignac, fut marié par traité de l'an 1378. à Marguerite de Saligny, fille de Jean dit Lourdin 1. du nom, S. de Saligny, & de Catherine, Dame de la Motte-Saint Jean; leurs enfans furent Louis dit Armand, Vicomte de Polignac qui suit, Isabeau de Chalançon, 2. femme de Louis dit le Grand, Comte de Montlaur, & Marguerite de Chalançon, femme d'Urbain, Comte de la Chambre, & Vicomte de Maurienne en Sauoye.

Louis dit Armand, Vicomte de Polignac, & Sire de Chalançon, épousa Isabeau de la Tour, fille de Bertrand, Comte d'Auvergne & de Bologne, de laquelle il eut Guillaume 1. dit Armand, Vicomte de Polignac qui suit, & Louis de Polignac marié à l'heritiere de Rochebaron en Auvergne.

Guillaume 1. dit Armand, Vicomte de Polignac, S. de Cha-

lençon, mort le 12. Aoust 1473. auoit épousé Amedéc de Saluces, Dame de Caramagne en Piémont, &c. fille de Mainfroy de Saluces, S. de Cardé, &c. Marechal de Sauoye, & de François de Montmaior; d'eux sortirent 4. fils & 6. filles, Claude Armand, Vicomte de Polignac, mort l'an 1509. sans laisser de posterité de Jacqueline de Chabanes, Guillaume 2. Vicomte de Polignac qui suit, Bertrand de Polignac, Euesque de Rodez, & Iean de Polignac, S. de Rendan & de Beaumont, Gouverneur des Ville & Chasteaux de Liourne, de Petro-Santo, & autres lieux en Italie, épousa Ieanne de Chambes, fille de Iean, S. de Montforeau, & de Ieanne Chabot, de laquelle il eut vne fille vnique appellée Anne de Polignac, Dame de Rendan & de Beaumont, mariée 1. à Charles de Bueil, Comte de Sancerre, 2. à François 2. Comte de la Rochefoucaut, d'où sont descendus les Comtes de Rendan, Isabeau de Polignac, fille aisnée de Guillaume 1. Vicomte de Polignac, épousa Iacques, S. de Tournon; Isabeau de Polignac eut pour mary Charles, S. de la Fayette, Antoinette de Polignac fut mariée 1. à Claude de Montbel, Comte d'Entremont, 2. à Beraud Dauphin, S. de Combronde, & en 3. nopces à Hugues de la Palu, Comte de Varax, Catherine de Polignac fut conjointe 1. à Iean de la Tour, S. de Montgascon, puis à Pierre, S. d'Vrfé, Grand Escuyer de France, Antoinette de Polignac fut femme de Godefroy de la Tour, S. de Montgascon, & Gabrielle de Polignac fut Abbesse d'Anoyne.

Guillaume 2. Vicomte de Polignac, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, épousa Marguerite de Pompadour, fille d'Antoine, S. de Pompadour; de cette alliance sortirent François Armand, Vicomte de Polignac qui suit, François de Polignac, mariée 1. à Iean, S. de Grandmont, 2. à Iean d'Albaron, S. de Lers sur le Rosne, 3. à Iean de Poitiers, S. de Saint Valier, & en 4. nopces à Iean, Baron de Lugny, S. de S. Triuier en Dombes, & Catherine de Polignac, femme de François, S. de Langeat.

François Armand, Vicomte de Polignac, dit le grand Iusticier, prit alliance 1. avec Anne de Beaufort, & apres se remaria l'an 1554. avec Philberte de Clermont; du 1. lit nâquit Claude Armand, Vicomte de Polignac, mort sans lignée; du 2. lit il eut Louis Armand, Vicomte de Polignac qui suit, Christophle de Polignac,

DES FAMILLES DE FRANCE.

543

mary de Diane de Seneterre , Catherine de Polignac , femme d'Aymar de S. Priest ; & Jeanne de Polignac , femme de Marc , S. de Ioran.

Louis-Armand , Vicomte de Polignac , Baron de Chalançon , époufa François de Montmorency , de laquelle il eut Louise de Polignac , femme de François de Saint Martial , S. de Drugeat , Gaspard Armand , Vicomte de Polignac qui suit , & François de Polignac , S. d'Auron , se maria avec Anne de Chaseron , fille de Gilbert , S. de Chaseron , dont il eut Claude-Françoise de Polignac , femme de Henry de la Rochefoucaut , S. d'Arlet.

Gaspard-Armand , Vicomte de Polignac , Marquis de Chalançon , Cheualier des Ordres du Roy , & Gouverneur du Pays de Velay & de Viarez , se maria avec Claudine-Françoise de Tournon , fille aînée de Iust-Louis , S. de Tournon , Comte de Rossillon , & de Magdelaine de la Rochefoucaut , de laquelle il a eu Louis-Armand , Vicomte de Polignac qui suit , Melchior de Polignac , S. de Beaumont , Abbé de Montebourg , Philberte de Polignac , femme de Christophle-Melchior de Baufremont , Comte de Cruilles , & Isabeau de Polignac , mariée 1. à Gaspard d'Espinchal , S. de Dunieres , 2. au Comte de Cailus.

Louis-Armand , Vicomte de Polignac , Marquis de Chalançon , Cheualier des Ordres du Roy , Gouverneur des Pays de Velay & de Viarez , a épousé 1. Suzanne des Serpens , & a pris vne seconde alliance le 17. Février 1648. avec Isabelle-Esprit de la Baume , fille puisnée de Ferdinand , Comte de Montreuel , Cheualier des Ordres du Roy , &c. dont il a des enfans.

MAISON DE PONS.

BERTRAND , Sire de Pons , viuant l'an 1173. époufa Elizabeth Messieurs de Thoulouse , de laquelle il eut Renaud 1. Sire de Pons , de Sainte Raymond de Pons Cardinal , Euesque de Perigueux 1230. & Pons-Marthe , Gallia us 1. de Pons , Euesque de Xaintes 1223.

Renaud 1. du nom , Sire de Pons 1215. fut pere de Pontus 2. de Christ. Pons , Euesque de Xaintes , & de Renaud 2. Sire de Pons 1254. Sires de duquel & d'Agathe d'Angoulesme sa femme , nâquit Renaud 3. Monsieur Sire de Pons 1263. marié avec Marguerite de Bergerac , dont Iustel hist.

de la Mai-
son d'Au-
vergne.

Helie Rudel dit Geofroy 1. Sire de Pons qui suit, & Agathe de Pons, femme de Raymond 6. Vicomte de Turenne.

Geofroy 1. Sire de Pons 1301. fut pere de Renaud 4. Sire de Pons qui suit, de Geofroy de Pons, Euesque de Maillezais, & de Germafic de Pons, femme d'Aimery 11. Vicomte de Rochechouart, sans enfans.

Renaud 4. Sire de Pons 1305. épousa Elizabeth de Leuis, laquelle le rendit pere de Geofroy 2. Sire de Pons qui suit.

Geofroy 2. Sire de Pons, prit pour femme Isabeau de Rodés, Vicomtesse de Carlat, dont il eut Renaud 5. S. de Pons.

Renaud 5. de Pons, Cheualier, Vicomte de Carlat, Sire de Riberaç & de Blaye, puis de Pons, Capitaine d'une Compagnie de Gensd'armes, receut de Iean Chauuel, Thresorier des Guerres, le 21. Aoust 1345. la somme de cent liures, pour auoir seruy dans l'Armée du Roy és parties de Languedoc, Poitou, Xaintonge, Limosin, & és lieux confins; de son mariage avec Marguerite de Perigord, nâquit Renaud 6. Sire de Pons qui suit.

Commu-
niqués par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

Renaud 6. Sire de Pons, receut pour ses gages, & de trente-neuf hommes d'armes de sa Compagnie, la somme de cinq cens trente-sept francs d'or de Guillaume Seguin, Secretaire du Roy, Thresorier du Bourbonnois, & Receueur des Aydes l'an 1385. comme l'on apprend des titres de la Chambre des Comptes. Il épousa depuis Marguerite de la Trimouille, fille de Guy 6. Sire de la Trimouille, Garde de l'Oriflamme de France, & de Marie de Sully, heritiere de Sully & de Craon, de laquelle il eut Jacques de Pons, duquel & d'Isabeau de Foix, vint Guy, Sire de Pons, qui s'allia avec Ieane de Chasteau-neuf, dont il eut François, Sire de Pons, Comte de Marennes qui suit, Antoinette de Pons, femme d'Antoine de la Tour, & Anne de Pons, femme du Vicomte de Riberaç.

Comtes de
Marennes.

François, Sire de Pons, Comte de Marennes, se maria avec Marguerite de Coitiuy; de leur mariage sortirent François de Pons, Comte de Marennes, Jacques de Pons, Baron de Mirambeau, tige de la branche de Mirambeau, & Lucrece de Pons, femme de Charles d'Espinay, S. d'Vsté & de Saint Michel sur Loire.

François, Sire de Pons, Comte de Marennes, se maria avec Catherine

Catherine de Ferrieres, & en eut Antoine, Sire de Pons qui suit, Jacques de Pons, mort sans enfans de Claude de Saint-Gelais, & Charles de Pons épousa 1. Antoinette d'Arpajon, puis Bonne Martel, de laquelle il eut Charles de Pons, & Pontus de Pons, Sieur du Bourg-Charente, duquel & de Cecile de Durfort-Ciurac, nâquit Magdelaine de Pons, femme d'Isaac Chasteigner, S. de Lyndois.

Antoine, Sire de Pons, Comte de Marennes, Cheualier des Ordres du Roy, & Capitaine des cent Gentils-hommes de sa Maison, fut marié deux fois, la premiere avec Anne, fille de Jean l'Archeuesque-de Partenay, S. de Soubise, & la seconde avec Marie de Montchenu; du 1. lit il eut François de Pons, mort en ieunesse, Anne de Pons, femme de François Martel, S. de Lindebeuf, & Jeanne de Pons, Abbessé de Crisenon; du 2. lit sortirent Henry & Pontus de Pons, morts en ieunesse, Antoinette de Pons, Dame de Pons, fut mariée à Henry d'Albret, Baron de Myossens, d'où sont sortis les Comtes de Myossens, & Antoinette de Pons, Marquise de Guercheuille, épousa en 1. nopces Henry de Silly, Comte de la Rocheguyon, duquel estant demeurée veufue, elle se retira durant nos troubles ciuiles en l'une de ses Maisons en Normandie, où Henry le Grand passant auprès fut loger: Cette Dame parut si belle aux yeux de ce Monarque, qu'il en deuint passionnément amoureux, & perdit sa liberté; car elle n'en laissoit point à ceux qui la regardoient; mais l'ayant trouué plus vertueuse qu'il n'eut voulu, il luy dit, *Que puisque veritablement elle estoit Dame d'honneur, elle le seroit de la Reyne sa femme*: Parole qu'il luy tint au bout de dix ans, & luy fit épouser Charles du Plessis, S. de Liencour, &c. duquel elle a eu Roger du Plessis, Duc de Liencour.

Hist. du
grand Al-
candre.

Jacques de Pons 1. du nom, Baron de Mirambeau, fils puisné de François, Sire de Pons, Comte de Marennes, & de Marguerite de Coituy, épousa Iacquette, Dame de Lansac, veufue d'Alexandre de Saint Gelais; de leur mariage sortirent trois fils, à sçauoir François de Pons, Baron de Mirambeau qui suit, Pontus de Pons, S. de la Case, duquel sont descendus les Seigneurs & Marquis de la Case, & Jean de Pons, S. de Plassac, épousa premiere-ment Jeanne de Gontaut-Biron, tante d'Armand de Gontaut, S.

Barons de
Miram-
beau.

de Biron, Marechal de France, & reprit vne seconde alliance avec Ieanne de Villers, fille vniue & heritiere d'Antoine de Villers, S. de Verderonne, & d'Helene de Beloy, de laquelle il eut deux filles, Anne de Pons mariée à Philippes, S. de Pierrebuffiere en Limosin, & Ieanne de Pons, alliée à Henry, S. de Bonneual.

François de Pons, Baron de Mirambeau, fut marié deux fois, la 1. à François Geofroy, de la maison de Dompierre, & la 2. à Magdelaine du Fau, fille aisnée de François du Fau, Baron du Vigean, & de Louïse Robertet; du 1. lit nâquit Jacques 2. de Pons, Baron de Mirambeau qui suit; du 2. lit sortirent Gedeon de Pons, mort ieune, & Esther de Pons, Dame du Vigean, épousa Charles 2. Pouffart, S. de Fors en Poitou, fils de Charles 1. Pouffart, S. de Fors, & de Marguerite Girard, duquel elle eut François Pouffart, Baron du Vigean, S. de Fors qui suit, Iean Pouffart, S. d'Anguitart, Charles Pouffart, Anne, femme de Iosué de S. Gelais, Baron de S. Gelais, & Ieanne Pouffart épousa Gabriel Foucaut, Seigneur de Saint Germain Beaupré, Lieutenant General au Pays de la Marche, dont elle a eu entr'autres enfans Henry Foucaut, S. de Saint Germain Beaupré, Comte de Crouzan, Gouverneur de la Marche, marié l'an 1644. avec Agnés de Bailleul, & Louïs Foucaut, Comte du Dognon, Marechal de France mort; François Pouffart, Baron du Vigean, S. de Fors, mort l'an 1657. fut marié avec Anne de Neubourg, fille de Rolland de Neubourg, S. de Sarcelles, Maistre des Comptes, & de Marthe le Roy; leurs enfans sont Anne Pouffart, mariée 1. à François-Alexandre d'Albret, Sire de Pons, 2. à Armand, Duc de Richelieu, N... Pouffart, Religieuse, & N... Pouffart, Marquis de Fors, Baron du Vigean, assassiné l'an 1663. auoit épousé N... de Netancourt-Vaubecourt.

Jacques de Pons, 2. du nom, Baron de Mirambeau, prit alliance avec Marie de la Porte, de la maison de Champinieres, de laquelle il eut trois filles, à sçauoir Magdelaine de Pons, mariée 1. à Gabriel de S. Georges, S. de Verac, 2. à Armand d'Escodeca, S. de Pardaillan, Louïse de Pons, alliée avec le Seigneur de Chastillon, de la maison de la Porte en Angoumois, & Marie de Pons, conjointe avec Paul d'Espagne, S. de Vernelles.

Pontian de Pons, Seigneur de la Case, fils puîné de Jacques I. Seigneurs
 Baron de Mirambeau, & de Jacquette, Dame de Lansac, épousa & Marquis
 Françoise de Marfan, de laquelle il eut Jacques de Pons, S. de la de la Case.
 Case qui suit, & Jean de Pons, Baron de Montgaillard.

Jacques de Pons, S. de la Case, s'allia avec Judith de Montbe-
 ron, Dame de Tors; d'eux sortirent Jean-Jacques de Pons, Mar-
 quis de la Case qui suit, Louis de Pons, Baron de Montgaillard,
 Julie de Pons, mariée à Pierre de la Tour, S. de Regniais, Jeanne
 de Pons, alliée avec Isaac de la Rochefoucauld, S. de Roiffac,
 & Silvie de Pons, conjointe avec François Fumel, Baron de
 Montaigu.

Jean-Jacques de Pons, Marquis de la Case, & Baron de Tors,
 se maria avec Charlotte de Paternay, fille d'Artus, S. de Genoillé,
 & en eut Isaac-Renaud de Pons, Marquis de la Case, & Suzanne
 de Pons.

MAISON DE RABUTIN.

LA maison de Rabutin est des meilleures & des plus ancien-
 nes du Duché de Bourgogne, Guillaume de Rabutin Escuyer
 S. d'Epiry, vivoit sous le regne de Charles le Bel l'an 1326. Il épou-
 sa Jeanne, veufue de Guillaume de Marigny, Cheualier, & fille
 d'Eudes, S. d'Estaulles, de laquelle il eut Jean de Rabutin, S.
 d'Epiry qui suit, & Jeanne de Rabutin, Abbessé de S. Martin de
 Chaumes, qui fit faire le terrier de ce Monastere, où son nom se
 voit encore.

Jean de Rabutin Escuyer, S. d'Epiry, épousa l'an 1360. Marie de
 Balorre, fille vniue & heritiere de Philippes, Cheualier, S. de
 Balorre, & de Marguerite de Besséy; d'eux nâquit Huguenin, S.
 de Rabutin qui suit; depuis cette alliance, ceux de Rabutin ont
 écartelés leurs Armes de celles de Balorre.

Huguenin de Rabutin, Cheualier, S. d'Epiry, Balorre, la Grange-
 Varennes &c. se maria le 13. Nouembre 1391. à Philberte de Cha-
 fant, fille de Bertrand de Chasant, S. de Misséry, & de Nanton,
 & de Charlotte de Charny, fille de Geofroy, S. de Sanoisy, tué à
 la bataille de Poitiers l'an 1356. portant l'Oriflamme de France;
 de leur mariage sortirent Amé de Rabutin, Cheualier, S. d'Epiry

qui suit, Louïse de Rabutin, mariée l'an 1425. à Iean de Loges, S. de la Boulaye, Chailly, &c. & Antoinette de Rabutin, Abbessé de Saint Iulien, sur la riuiere de Dune.

Amé de Rabutin, Cheualier, S. d'Epiry, Balorre, &c. Bailly du Charollois, est celuy dont parle si auantageusement Oliuier de la Marche dans ses Memoires, pour ses faiçts d'armes, tant dans les Tournois que dans la Guerre, sous le Duc de Bourgogne, où il auoit vn des principaux Commandemens; il fut tué à l'assaut de Beauuais l'an 1472. à cause dequoy Philippes de Commines, parlant de ce Siege, dit, *Là fut étouffé Monseigneur d'Epiry, vn vieil Cheualier de Bourgogne, qui fut le plus homme de bien, qui y mourut.* Ledit Amé époufa le 9. Septembre 1421. Claude de Traucs, fille de Pierre, S. de la Porcheresse, & de Catherine de Ragny, de laquelle il eut 4. fils & deux filles, à sçauoir Hugues de Rabutin, S. d'Epiry qui suit, Guillaume de Rabutin, Prieur de Sainte Marie du Charnier près de Sens, Cyprien de Rabutin, S. de Varennes, près Challon, Christophle de Rabutin, S. de Balorre en partie, duquel sont descendus les Seigneurs de Champuigy, Louïse de Rabutin, Abbessé de Saint Iulien sur Dune, & Ieanne de Rabutin, mariée à Pierre Palatin de Dyo, S. de Montperroux.

Hugues de Rabutin, Cheualier, S. d'Epiry, Bourbilly, &c. Conseiller & Chambellan du Roy Charles VIII. Lieutenant General au Gouvernement de Bourgogne, fut marié enuiron l'an 1450. avec Ieanne de Montagu, fille naturelle de Claude de Montagu, S. de Couches, d'Espoiffes, &c. Cheualier de la Toyson d'or, & Chambellan du Duc de Bourgogne; de cette alliance sortirent 5. fils & 6. filles, sçauoir Claude de Rabutin, S. d'Epiry qui suit, Iean de Rabutin, S. de Bourbilly, mort sans lignée, Hugues de Rabutin, Protenotaire du Saint Siege Apostolique, Sebastien de Rabutin, Abbé de Monthier-S. Iean, Blaise de Rabutin, S. d'Huban, fit la branche d'Huban, laquelle se verra cy-apres; Louïse de Rabutin mariée à François de Maugiron, S. de la Roche, Antoinette de Rabutin, alliée à Louïs de Montgommery, S. de Lantenay, Suzanne de Rabutin, conjointe à Pierre, S. de la Tournelle en Niuernois, Anne de Rabutin, femme de Jacques de Neuf-Chastel, S. de Cernay & de Plancy, & mere de Ieanne de Neuf-Chastel, Vicomtesse de Courual, mariée à Charles de Masencourt, Cheualier,

dont Anne de Masencourt, qui épouſa l'an 1533. Louïs de Pas, Cheualier, S. de Feuquieres, duquel ſont deſcendus les Marquis de Feuquieres & Comtes de Pas; Claude de Rabutin, & Aymée de Rabutin, furent Religieuſes à S. Iulien ſur Dune.

Claude de Rabutin, Cheualier, S. d'Epiry & de Sully, tué à la bataille de Marignan l'an 1515. fut marié deux fois; la 1. avec Barbe Damas, fille de N... S. de Bazolle, & la ſeconde avec Jeanne de la Vernade; du 1. lit ſortirent deux fils & deux filles, ſçauoir Marguerite de Rabutin, femme de Jean de Salagnac, S. dudit lieu, Louiſe de Rabutin, Chriſtophle de Rabutin, Baron de Sully qui ſuit, & Hugues de Rabutin, Cheualier, Baron d'Epiry, épouſa Louiſe Rolin l'an 1533. & en eut deux fils, Antoine de Rabutin, S. de Chazeu, mort ſans enfans de Charlotte d'Anlezy, & René de Rabutin, Baron d'Epiry, decédé ſans lignée.

Chriſtophle de Rabutin, Cheualier, Baron de Sully & de Bourbilly, Gouverneur de Semur en Auxois, prit alliance avec Claude de Rochebaron, fille de François de Rochebaron, Comte de Berzé & de Louiſe de Saillant, fille d'Hugonet de Saillant, Chancelier du Duc de Bourgogne; d'eux ſortirent cinq fils & vne fille, qui furent Charles de Rabutin, Protenotaire du Saint Siege, Celfe de Rabutin, Baron de Bourbilly, mort ſans lignée; Guy de Rabutin continua la poſterité, Jean de Rabutin, S. d'Atye, François de Rabutin, Baron de Buſſy, a fait la branche de Buſſy, & Aymée de Rabutin, mariée à Philippes, S. du Ieu, au Dioceſe d'Authun, de la maiſon de Vichy.

Guy de Rabutin, Cheualier, Baron de Sully & de Chantal, épouſa François de Coſſay, fille de Charles de Coſſay, S. de Beauuoir, & d'Anne d'Anlezy; d'eux nâquit Chriſtophle qui ſuit.

Chriſtophle de Rabutin, Baron de Chantal, mort auant ſon pere, ſeruit dignement le Roy Henry IV. ſa femme fut Jeanne-Françoïſe Fremiot, Inſtitutrice de l'Ordre de la Viſitation de Sainte Marie, fille de Benigne Fremiot, Preſident au Parlement de Dijon, & de Marguerite de Berbizy, de laquelle il eut vn fils & deux filles, Celfe-Benigne de Rabutin qui ſuit; Aymée de Rabutin ne laiſſa point d'enfans de Jean de Sales, S. de Torans en Sauoye, frere du Bien-heureux François de Sales, Eueſque de Genève, & François de Rabutin épouſa Jean de Toulongeon.

S. d'Alonne, Capitaine aux Gardes, & Gouverneur de Pignerol, mort l'an 1633. dont elle a eu N... de Toulangeon, S. d'Alonne, & Gabrielle de Toulangeon, 1. femme de Roger de Rabutin, Comte de Buffy son cousin.

Celse-Benigne de Rabutin, Cheualier, Baron de Chantal, Bourbilly, &c. mort en la descente des Anglois en l'Isle de Ré l'an 1627. commandant l'Escadron des Gentils-hommes volontaires, épousa l'an 1624. Marie de Colanges, fille de Philippes, S. de la Tour, & de Marie de Besze, dont il n'a laissé qu'une fille appelée Marie de Rabutin, Dame de Chantal, & de Bourbilly, mariée l'an 1644. à Henry, Marquis de Seigné, Marechal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur de Fougères, tué en duel l'an 1651. dont Charles, Marquis de Seigné, & Françoise-Marguerite de Seigné à marier.

Barons &
Comte de
Buffy.

François de Rabutin, Cheualier, Baron de Buffy, d'Epiry, &c. Gouverneur de Noyers, fils puîné de Christophle de Rabutin, Baron de Sully & de Bourbilly, & de Claude de Rochebaron, épousa en 1. nopces Nicole de Saint-Belin, morte sans enfans, & reprit vne seconde alliance avec Helie Damas, fille de Leonor Damas, Baron de Thianges, & de Claude d'Orge: Leurs enfans furent Leonor de Rabutin, Baron de Buffy qui suit, Hugues de Rabutin, Cheualier de Malthe, puis grand Prieur de France mort, Christophle de Rabutin mort sans lignée, François de Rabutin, S. de Cru, puis Baron d'Epiry, n'a point laissé d'enfans de Marguerite de la Magdelaine-de Ragny, Guy de Rabutin, Prieur du Val des Choux en Bourgogne, Claudine de Rabutin, mariée à Claude de Meun, S. de la Ferté &c. Isabelle de Rabutin Religieuse, & Charlotte de Rabutin, Abbesse de S. Julien sur Dune.

Leonor de Rabutin, Cheualier, Baron de Buffy, d'Epiry, &c. Lieutenant General en Niuernois, épousa l'an 1608. Diane de Cugnac, fille de François de Cugnac, S. de Dampierre, Cheualier des Ordres du Roy, & d'Anne le Loup-de-Pierrebrune sa 2. femme; de cette alliance sont sortis François-Claude-Aymé de Rabutin, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, mort en Italie de la contagion, âgé seulement de 16. ans; Hugues mort en ieunesse, Roger de Rabutin, Comte de Buffy qui suit, Cesar mort en la fleur de son âge, & Guy-Leonor de Rabutin mort l'an 1647. âgé de 27. ans.

Roger de Rabutin, Cheualier Comte de Buffy, &c. Mestre de Camp, general de la Caualerie legere de France, & Lieutenant pour le Roy en Niernois, à present chef du nom & des armes de cette Maison, a épousé premierement l'an 1643. Gabrielle de Toulangeon sa cousine, fille de Jean S. d'Alonne, & de Françoise de Rabutin, & a repris vne seconde alliance avec Louïse de Rouuille, fille de Jacques, S. de Rouuille, Comte de Clinchamp, & d'Isabelle de Longueual-Manicamp, du 1. lit sont issus trois filles, Diane-Jaqueline de Rabutin, Religieuse de la Visitation, Charlotte de Rabutin, Religieuse aussi de la Visitation, & Françoise de Rabutin; du 2. lit sont sortis Nicolas de Rabutin, né le 26. Mars 1656. & N... de Rabutin, Chanoinesse à Remiremont.

Blaize de Rabutin 1. S. d'Huban, fils puisné de Hugues, S. d'Epiry, & de Jeanne de Montagu, épousa Françoise de la Porte, fille de François Vicomte de S. Georges, & en eut Gilbert de Rabutin, femme de Philbert d'Anlezy, S. d'Epueilles, & Blaize de Rabutin 2. S. d'Huban qui s'allia avec Magdelaine de Pontalier, fille de Louïs, S. de Tallemay, dont Benigne de Rabutin, Dame d'Huban, femme de François d'Anlezy, S. d'Epueilles son cousin, & mere de N... d'Anlezy, mariée au Sieur de Iaucourt, puisné de la Maison de Villarnoul.

Seigneurs
d'Huban.

Christophle de Rabutin, S. de Balorre en partie & de la Grange, fils puisné d'Amé de Rabutin, S. d'Epiry, épousa Marie de Cham-
Stainuille de la Maison des Seigneurs de Stainuille en Barrois, puigy.
de laquelle il eut Cyprien de Rabutin, S. de Champuigy, marié à Louïse de Messéy, dont nâquit Louïs de Rabutin, S. de Champuigy, qui s'allia avec Aymée de Cret, fille de Hugues, S. de Cret, & de Marie de Moroges; de leur mariage sortit Hugues de Rabutin, S. de Champuigy, duquel & Peronne des Marins sa femme, fille de Louïs, S. de Mongeneuit, & d'Antoinette de l'Aubespain sont issus Jean de Rabutin Chanoine de S. Pierre de Maf-
son en 1626. & N... de Rabutin, S. de Champuigy.

Seigneurs
de Cham-

MAISON DE RAMBURES.

JEAN I. Sire de Rambures, fut pere de Hugues, S. Rambures, Adrien de duquel sortirent Jean 2. S. de Rambures, qui suit, & Enguer-la Morliere

Communi-
qués par
Monf. de
Vyon, S.
d'Herou-
nal.

ran de Rambures, Cheualier, qui seruit dans l'armée du Roy l'an 1357. comme enseigne vn titre de la Chambre des Comptes, seellé de ses Armes.

Iean 2. Sire de Rambures fut pere d'André 1. Sire de Rambures qui suit, & de Thomas de Rambures, Escuyer, qui seruit dans l'Armée du Roy l'an 1380. sous Monseigneur le Conestable, ainsi qu'on apprend d'vn titre seellé de ses Armes.

Monstre-
let.

André 1. Sire de Rambures, Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy, & du Duc de Bourgogne, Capitaine General de Flandres au Pays de Vuelst, és années 1387. & 1388. & Gouverneur de Grauelines, donna des marques de sa valeur en plusieurs sieges & combats, du regne de Charles VI. il finit ses iours deuant le Chasteau de Merch, près de Calais, l'an 1405. Sa 1. femme fut Ieanne de Berny, & en 2. nopces il épousa Ieanne de Cambron, de son 1. mariage nâquit Dauid qui suit.

Dauid, Sire de Rambures, Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy, & du Duc de Bourgogne, Grand Maistre des Arbalestriers de France, & Capitaine du Chasteau d'Aueines, apres auoir rendu en maintes occasions des preuues de son courage, perdit la vie à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il auoit épousé Catherine d'Auxy, fille de Hugues d'Auxy, de laquelle il eut quatre fils, Iean de Rambures, Hugues de Rambures, & Philippes de Rambures, furent tués à la Journée d'Azincourt 1415. & André 2. Sire de Rambures, continua la posterité.

Monstre-
let.

André 2. S. de Rambures, d'Escoüy, &c. Maistre des Eaux & Forests de Picardie, se fit connoistre aux sieges & prises de S. Riquier, du Pont-dormy, de Gamaches, de Ruë, d'Yuey 1424. d'Estrepagny 1430. & d'Harfleur 1440. de son mariage avec Peronne de Crequy, fille de Iean 4. S. de Crequy, & de Ieanne de Roye sortit Iacques, S. de Rambures qui suit.

Monstre-
let.
Iean Char-
tier.

Iacques S. de Rambures, Cheualier, S. de Rambures, d'Escoüy, du Pleffis, &c. 1469. fut fait Cheualier à la prise du Pont-Audemer l'an 1449. en presence de son pere; il épousa Marie de Berghes, fille de Iean, S. de Cohan, & d'Olhain & de Ieanne de Nielle, de laquelle il eut André 3. S. de Rambures qui suit, & Antoinette de Rambures, femme de Guy de Brimeu, S. de Humbecourt.

André

André 3. Cheualier, S. de Rambures, Seneschal de Ponthieu, Maître des Eaux & Forests de Picardie, fonda le Conuent des Peres Minimes d'Abbeuille, avec Ieanne d'Halluin sa femme, fille de Louis d'Halluin, S. de Piennes, Gouverneur de Picardie, & de Ieanne de Ghistelles; de cette alliance sortirent sept fils & cinq filles, Louis, Adrian, Gillon, Philippes, Bonnaventure, & Claude de Rambures, morts ieunes; Iean 3. de Rambures continua la posterité, Gabrielle, Claude-Françoise, & trois filles nommées Marie, moururent en ieunesse.

Iean 3. Sire de Rambures, Cheualier, Maître des Eaux & Forests de Picardie, épousa 1. Anne de la Marck, Dame de Montbazon, fille de Guillaume, S. d'Aigremont, & de Renée du Foü, Dame de Montbazon, & apres se remaria avec Françoise d'Anjou, fille de René d'Anjou, Baron de Mezieres, & d'Antoinette de Chabanes, Dame de S. Fargeau; du 1. lit il eut André de Rambures, mort à l'âge de 18. ans sans alliance, & quelques autres enfans morts en bas-âge; du 2. lit sortirent 3. fils, Oudart de Rambures tué à l'assaut à la prise de Roüen l'an 1562. Philippes de Rambures épousa Magdelaine de Pimont, laquelle le rendit pere d'Emanuel de Rambures mort ieune, & de Françoise de Rambures morte aussi en ieunesse, & Iean 4. Sire de Rambures, continua la lignée.

Iean 4. S. de Rambures &c. prit alliance avec Claude de Bourbon, Dame de Ligny & de Lambercourt, fille aisnée & heritiere de Claude de Bourbon, dit de Vendosme, Baron de Ligny, Gouverneur de Dourlens, & d'Antoinette de Bours, Vicomtesse de Lambercourt, & Dame de S. Michel; de leur mariage sortirent trois fils & quatre filles, Charles S. de Rambures qui suit, Geofroy de Rambures, Cheualier, S. de Ligny, marié avec Marie de Mailly, dont vne fille, Guillaume de Rambures, Cheualier de Maïthe, Antoinette de Rambures, fille aisnée de Iean 4. épousa Iean de Berghes, S. d'Olhain, Leonor de Rambures, & Magdelaine de Rambures, furent Religieuses à Aucines, & Françoise de Rambures fut mariée à Louis Seruin, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Aduocat General au Parlement de Paris.

Charles, Sire de Rambures, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Mestre de Camp de ses Armées, Gouverneur de Bergerac & de Dourlens, mort le 3. Ianuier 1633. auoit épousé en 1. nopces Marie de Montluc, fille de Jean de Montluc, S. de Balagny, Marechal de France, & de Renée de Clermont-d'Amboise; & apres il se remaria à Renée de Boulainuillier, fille vniue & heritiere d'Antoine, Comte de Courtenay, Chastelain du Vaudreüil, & de Catherine de Vieuxpont-Neufbourg; du 1. lit nâquit Jean, S. de Rambures, Mestre de Camp de son Regiment, qui se signala aux sieges de la Rochelle, de Saluces, & de la Cappelle, où il fut si griéuement blessé, qu'il mourut peu de iours apres sans alliance 1637. A dire le vray, c'estoit vn ieune Seigneur plein de valeur & d'experience, que ses bonnes qualités rendoient agreable aux Soldats, & qui fut fort regreté de toute l'Armée; du 2. lit de Charles, S. de Rambures, sont issus deux fils & vne fille, François, S. de Rambures, Mestre de Camp de son Regiment, tué à la bataille d'Honecourt; René, à present Marquis de Rambures, a épousé N... de Bautru, fille & sœur des Comtes de Nogent, Capitaines de la Porte de la Maison du Roy, dont il a des enfans, & Charlotte de Rambures.

MAISON DE RIEUX.

RAOVL, Sire de Rieux en Bretagne, épousa Ioland de la Guerche, & en eut Guillaume, Sire de Rieux qui suit, François de Rieux, femme de Guillaume, S. de Montfort en Bretagne, & Ieanne de Rieux, femme de Jean, S. de Quer-goulay.

Guillaume, Sire de Rieux, tué à la bataille de la Roche-derien l'an 1347. auoit épousé Anne de Machecou, de laquelle il eut Jean, Sire de Rieux, vulgairement appellé 2. du nom, qui laissa d'Isabeau de Clifson sa femme, sœur d'Oliuier de Clifson, Connestable de France, Jean 3. Sire de Rieux, Isabeau de Rieux, femme du Baron de Retz, & Helene de Rieux, femme du Vicomte de Dinan.

Iean 3. Sire de Rieux & de Rochefort, Mareſchal de France, rendit de ſignalés ſeruices aux Roys Charles VI. & Charles VII. il reconquit la Ville de Dieppe, fit leuer le ſiege de deuant Har fleur, & mal-mena ſi fort les Anglois dans toute la Picardie, qu'on n'en voyoit plus paroître aucun de ce coſté-là; mais ce braue Capitaine, que la bonne fortune de la France auoit ſauué de tant de dangers, & de combats, la memoire duquel doit eternellement eſtre chere à tous les gens de bien, perit malheureuſement en priſon * l'an 1438. par l'attentat du Gouverneur de Compiegne, nommé Guillaume Flauy, qui auoit trahy la Pucelle d'Orleans: Ce Iean, Sire de Rieux, fut marié avec Ieanne de Rochefort, Dame de Rochefort & d'Ancenis, fille & heritiere de Guillaume, * S. de Rochefort, d'Aſſerac & de Chasteauneuf, & de Ieanne d'Ancenis, Dame dudit lieu; de leur mariage ſortirent Iean 4. Sire de Rieux qui ſuit, Guillaume de Rieux, mort en Turquie, Pierre de Rieux, S. de Rochefort, Mareſchal de France 1418. Michel de Rieux, S. de Chasteauneuf; Ieanne de Rieux, decedée l'an 1417. Beatrix de Rieux, femme du Sieur de Rougé, Marguerite de Rieux, & Marie de Rieux, 1. femme de Louis, S. d'Amboiſe, Vicomte de Thoiars, &c.

* Dans
Compie-
gne.

* Appellé
Thibaud
par aucuns

Iean 4. Sire de Rieux & de Rochefort, épouſa Ieanne, Comteſſe de Harcourt, ſeconde fille & heritiere de Iean 7. Comte de Harcourt & d'Aumale, & de Marie d'Alençon; d'eux ſortirent Iean 5. Sire de Rieux, mort ſans lignée, & François, Sire de Rieux, de Rochefort en 1454. &c. qui ſe maria avec Ieanne de Rohan, de laquelle il eut Iean 6. Sire de Rieux qui ſuit, François de Rieux mariée à Charles de Coëſme, S. de Lucé au Maine, Louiſe de Rieux alliée à Louis de Rohan, S. de Guemené, & Ieanne de Rieux conjointe avec le Seigneur de Vezins.

Iean 6. Sire de Rieux & de Rochefort, Baron d'Ancenis, Comte de Harcourt, Mareſchal de Bretagne en 1506. fut l'un des plus hardis & aduiſez Capitaines de ſon temps; il ſe ſignala à la Journée de Saint Aubin du Cormier l'an 1488. où il commandoit l'auant garde de l'Armée, & aſſaillit depuis avec tant de bonne conduite les Arragonois, qui s'eſtoient campés à Cancelllo, que

Philip. de
Commi-

nes, liu. 7.
chap. 13.

dés la premiere attaque ils desempererent de ce poste auantageux; ce qui nous facilita l'entrée pour conquister le Royaume de Naples; Sa 1. femme fut Françoisse, Dame de Malestroit, de laquelle il eut vne fille appelée aussi Françoisse, Dame de Malestroit, qui épousa François de Lual, S. de Chasteaubriant, & en 2. nopces il se remaria avec Isabelle de Brosse, dite de Bretagne, dont il eut trois fils, sçauoir Claude, S. de Rieux, mort l'an 1532. qui suit, François de Rieux, S. d'Asserac, a donné origine aux Marquis d'Asserac, & Jean de Rieux, S. de Chasteauneuf, duquel sont descendus les Seigneurs de Chasteauneuf, & les Marquis de Sourdeac.

Claude, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, fut pris prisonnier à la Journée de Pauie, & fut l'un des ostages donné à l'Empereur Charles-Quint l'an 1527. Sa 1. femme fut Catherine de Lual, fille de Guy 16. Comte de Lual, & de Charlotte d'Arragon-Sicile; apres sa mort il se remaria avec Suzanne de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, & de Louïse de Bourbon-Montpensier; du 1. lit il eut Renée de Rieux, heritiere de la Comté de Lual, & de la Seigneurie de Rieux, qui ne laissa point de posterité de Louis de Sainte Maure, Marquis de Neelle son mary, & Claude de Rieux épousa François de Coligny, S. d'Andelot, Colonel general de l'Infanterie Françoisse en 1555. du 2. lit sortirent vn fils & vne fille, sçauoir Claude, Sire de Rieux 2. du nom, mort sans lignée, & sans auoir esté marié, & Louïse de Rieux, Dame d'Ancenis, épousa René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, fils puisné de Claude, Duc de Guise, dont elle eut Charles de Lorraine 1. du nom, pere de Charles 2. & ayeul de Charles 3. à present Duc d'Elbeuf, Pair de France.

Marquis
d'Asserac.

François de Rieux, Seigneur d'Asserac, second fils de Jean 6. Sire de Rieux, & d'Isabelle de Brosse, dite de Bretagne, épousa Renée, Dame de la Feuillée, fille de François, S. de la Feuillée, & de Cyprienne de Rohan; de leur mariage sortirent Jean de Rieux 1. du nom qui suit, René de Rieux, S. de la Feuillée, mentionné cy-apres, Anne de Rieux, femme de René, S. de Carné, & Suzanne de Rieux, mariée 1. à Jacques

Broffin, S. de Meray, puis à Pierre de Montmorency, S. de Laureffe.

Iean de Rieux 1. du nom, Marquis d'Asserac, époufa Philip-
pes de Saint Amadour, de laquelle il eut Iean de Rieux mort
ieune, & Gabrielle de Rieux, Marquise de Rieux, morte aussi
en ieunesse.

René de Rieux, S. de la Feüillée, frere puisné de Iean 1. de
Rieux, Marquis d'Asserac, époufa Marguerite de Conan; de
leur mariage sortirent deux fils appellés Iean; Iean de Rieux 2.
du nom, Marquis d'Asserac dit l'aisné, s'allia avec Ieanne de
la Mothe, dont il eut vn fils unique nommé René de Rieux, Mar-
quis d'Asserac, qui se noya à Rome dans le Tibre, & Iean de
Rieux 3. du nom, dit le ieune, fut Marquis d'Asserac apres la
mort de son nepueu; Il époufa Suzanne de Rieux sa cousine, fille
de Guy de Rieux, S. de Chasteauneuf, & en eut vn fils & vne fille,
sçauoir Iean-Emanuel de Rieux, Marquis d'Asserac, & Claude-
Helene de Rieux, veufue sans enfans de René du Bellay, Marquis
du Bellay, Prince d'Iuetot, &c.

Iean-Emanuel de Rieux, Marquis d'Asserac, a laissé Ieanne-
Pelagie de Rieux, heritiere de Chasteauneuf, veufue & mere de
Iean Gustaue de Rieux, à present Marquis d'Asserac, chef du
nom & des Armes de Rieux.

Iean de Rieux, S. de Chasteauneuf, troisieme fils de Iean 6. Seigneurs
de Cha-
steauneuf.
Sire de Rieux, prit alliance avec Ieanne * de Ioncheres, de la-
quelle il eut Guy de Rieux, S. de Chasteauneuf qui suit, René de
Rieux, S. de Sourdeac, a produit la branche des Marquis de * Appellée
Sourdeac, & Renée de Rieux, dite la Damoiselle de Chasteau-
neuf, époufa Philippes d'Altonity, S. de Castellanes en Pro-
uence. Beatrix par
aucuns.

Guy de Rieux, S. de Chasteauneuf, fut marié deux fois; la 1.
avec Anne du Chastel, & la 2. avec Magdelaine d'Espinau, fille
de Iean 2. Marquis d'Espinau en Bretagne; du 1. lit il eut deux
filles, sçauoir Marie de Rieux, femme de Guy 4. de Sepeaux,
Duc de Beaupreau, & mere de Ieanne de Sepeaux heritiere, Du-
chesse de Beaupreau, mariée à Henry de Gondy, Duc de Retz,
dont elle a eu Catherine de Gondy, veufue de Louis de Cossé,

* Appellée
Jacqueline
par aucuns

Duc de Brissac, & François de Gondy, femme de Pierre de Gondy, Duc de Retz; & Jeanne * de Rieux épousa Pierre de Boseon, S. de Coëtnisen; du 2. lit de Guy, S. de Chasteauneuf, sortirent Magdelaine de Rieux, 1. femme de Pierre de Rohan, Prince de Guemené, Marie de Rieux, femme de Jean de Rieux, Marquis d'Asserac, & Guy de Rieux, S. de Chasteauneuf, Vicomte de Donges, épousa Catherine de Rosmadec, de laquelle il a eu François-Guy de Rieux, mort en bas-âge, & Jeanne Pelagie de Rieux, heritiere de Chasteau-neuf, veufue de Jean-Emanuel de Rieux, Marquis d'Asserac.

Marquis
de Sour-
deac.

René de Rieux, S. de Sourdeac, Marquis d'Oixant &c. Cheualier des Ordres du Roy, Lieutenant General en Bretagne, & Gouverneur de Brest, fils puisné de Jean de Rieux, S. de Chasteauneuf, seruit dignement les Roys Henry III. & Henry IV. de luy & de Suzanne de Sainte Melaine sa femme, sortirent Guy de Rieux, Marquis de Sourdeac qui suit, René de Rieux, Euesque de Leon, & Maistre de la Chapelle du Roy, Marie de Rieux, femme de Sebastien de Ploëuc, Marquis de Ploëuc, & Anne de Rieux, Religieuse Benedictine, Superieure generale de son Ordre, appellée le Caluaire, dite la Mere Magdelaine de la Passion, mourut le 15. d'Avril 1663.

Guy de Rieux, Marquis de Sourdeac, premier Escuyer de la Reyne Marie de Medicis, épousa Louïse de Vieuxpont, Dame de Neubourg, Dame d'honneur de la Reyne Marie de Medicis, fille aisnée & heritiere d'Alexandre de Vieuxpont, Marquis de Neufbourg, & de Renée de Tournemine, fille & heritiere de Jacques, Marquis de Coëtmur; de cette alliance sont issus 2. fils & 2. filles, sçavoir Alexandre de Rieux, Marquis de Sourdeac qui suit; Armand de Rieux, Henriette de Rieux, femme de Paul des Armoises, S. d'Aulnoy, & Catherine de Rieux, femme de Robert de Malcuille, S. de Paneuille.

Alexandre de Rieux, Marquis de Sourdeac, a épousé Helene de Clere; de leur mariage sont issus Hercules de Rieux, René de Rieux, Louïse de Rieux, N... & N... de Rieux, filles.

MAISON DE ROCHECHOÛART.

LA Maison de Rochechoüart se dit estre sortie des anciens Vicomtes de Limoges; Aimery, Vicomte de Rochechoüart, vulgairement appellé 8. du nom, mourut l'an 1245. de son mariage avec Marguerite de Limoges, fille de Guy 5. Vicomte de Limoges, sortirent Aimery 9. Vicomte de Rochechoüart qui suit; Guillaume de Rochechoüart, tige des Seigneurs & Marquis de Mortemar, Guy de Rochechoüart, Archidiacre de Limoges, Simon de Rochechoüart, Chanoine & Doyen de Bourges, confirmé Archeuesque de Bourdeaux l'an 1275. mourut l'an 1280. Foucaut de Rochechoüart, Chanoine de Limoges 1280. Agnés de Rochechoüart, femme de Guy 6. S. de la Rochefoucaut, d'où sont issus les Ducs de la Rochefoucaut &c. Marguerite de Rochechoüart, femme d'Aymar, S. d'Archiac, & Alix, femme du Sieur de Lesparre.

Monfieur
le Labou-
reur, hist.
geneal. de
cette Mai-
son.

1. Lignée
des Vi-
comtes de
Roche-
choüart.

Aimery 9. Vicomte de Rochechoüart, époufa Ieanne, Dame de Taunay-Charente, de laquelle il eut Aimery 10. Vicomte de Rochechoüart qui suit, Simon continua la posterité, Foucaut de Rochechoüart, fut successiuement Doyen de Bourges, Euesque & Comte de Noyon, & Archeuesque de Bourges l'an 1330. & Ieanne de Rochechoüart, femme de Pons de Mortagne, Vicomte d'Aunay.

Aimery 10. Vicomte de Rochechoüart, decedé auant l'an 1292. laiffa vn fils nommé Aimery 11. Vicomte de Rochechoüart, qui mourut fans enfans de Germafie de Pons.

Simon de Rochechoüart, S. de Taunay-Charente, succeda à son nepueu en la Vicomté de Rochechoüart; il époufa Laure de Chabanois, fille & heritiere de Iourdain 3. S. de Chabanois, de laquelle il eut Ieanne de Rochechoüart, Religieuse à Poiffy 1336. Iean 1. Vicomte de Rochechoüart qui suit, & Aimery de Rochechoüart, fut S. de Chabanois à cause de sa mere, dont il prit le nom & les Armes; de son mariage avec Alix de Chasteau-neuf, sortirent Lore de Chabanois & Eschiuat, S. de Chabanois, pere de Iean, S. de Chabanois, mort sans alliance, & de Ieanne,

Dame de Chabanois &c. mariée 1. à Guillaume 9. S. de Surgerès ;
2. à Miles de Thoüars , S. de Poufauges.

Iean 1. Vicomte de Rochechoüart &c. Conseiller & Chambellan du Roy , tué à la bataille de Pauie 1356. auoit épousé dès l'an 1336. Ieanne de Sully , Dame de Corbeffy , fille de Henry 4. S. de Sully , Grand Bouteiller de France , & de Ieanne de Vendosme , dont il laissa deux fils , Louïs Vicomte de Rochechoüart qui suit , & Iean de Rochechoüart fut successiuelement Euesque de Saint Pons de Thomiers , Archeuesque de Bourges & d'Arles ; il mourut l'an 1398.

Louïs , Vicomte de Rochechoüart , S. de Taunay-Charente &c. Conseiller & Chambellan du Roy Charles V. Gouverneur de Limosin , ayda le Roy au recouurement de la Guienne ; Sa 1. femme fut Marie de Trignac , dite de Iauercy , & la deuxième Isibeau de Partenay , Dame d'Aspremont ; du 1. lit fortirent Iean 2. Vicomte de Rochechoüart qui suit , Fouques de Rochechoüart , S. de Brion , mort sans enfans , & Isabeau de Rochechoüart , mariée 1. à Guillaume Albert , 2. à Iean , Vicomte de Villemur , 3. à Guillaume Guenant , S. des Bordes ; du 2. lit vindrent Ieanne de Rochechoüart , Abbessè de la Regle ; Louïs de Rochechoüart , S. d'Aspremont , pere de Iacques de Rochechoüart , S. d'Aspremont , & Iean de Rochechoüart , S. de Galardon , fut pere d'Isabelle de Rochechoüart , Dame de Brion , Galardon &c. femme de Renaud Chabot , S. de Iarnac.

Iean 2. Vicomte de Rochechoüart &c. Conseiller & Chambellan du Roy , & de Iean de France , Duc de Berry , épousa Aenor de Mathefelon , Dame de Iars , d'Yuoy , Breuiande &c. 2. fille de Thibaud , S. de Mathefelon , & de Beatrix de Dreux , de laquelle il eut Geofroy , Vicomte de Rochechoüart qui suit , Iean de Rochechoüart , S. de Iars &c. tige des Seigneurs & Marquis de Chandener , Simon de Rochechoüart , S. de Maupas , époux de Philippes de Sully , Dame de Beauieu , & pere de Philippes de Rochechoüart , mariée à Iean , S. du Mesnil-Simon , 2. à Georges Haliburton , 3. à Ieanot Douglas , Cheualier , Escossois ; & de Marie de Rochechoüart , femme de Iean Faulcon , S. de Thoront ; Louïs de Rochechoüart , S. de Iars ,
4. filz

4. fils de Jean 2. *n'eut qu'un fils naturel*, & Marie de Rochechoüart, sœur de Louis, épousa Louis, S. de Pierre-buffiere.

Geofroy, Vicomte de Rochechoüart &c. épousa Marguerite Chenin, Dame de Mauzé, fille de Renaut, Cheualier, S. de Mauzé; leurs enfans furent, Foucaut, Vicomte de Rochechoüart qui suit, Jeanne de Rochechoüart, femme de Foucaut, S. de la Rochefoucaut, & Agnés de Rochechoüart, accordée à Leonard de S. Christophle, S. de Liborneau.

Foucaut, Vicomte de Rochechoüart, Gouverneur de la Rochelle, fut marié deux fois; la 1. à Isabeau de Sürgeres, & la seconde, selon plusieurs memoires, à Marguerite de la Rochefoucaut, de laquelle il eut vne seule fille qui suit.

Anne, Vicomtesse de Rochechoüart, Dame de Taunay-Charente &c. fut mariée avec Jean de Pontuille, Cheualier, S. de Breulhez, Seneschal de Xaintonge, à condition que leurs enfans prendroient le nom & les Armes de Rochechoüart; de cette alliance sortirent François de Pontuille qui suit, & Jeanne de Pontuille, dite de Rochechoüart, femme d'Amery de Rochechoüart, S. de Mortemar.

2. Lignée
des Vicôtes
de Roche-
choüart.

François de Pontuille dit de Rochechoüart, Vicomte de Rochechoüart, épousa 1. l'an 1495. Renée d'Anjou, fille de Louis, bastard du Maine, Baron de Mezieres en Brenne &c. & prit vne seconde alliance avec Jacques de la Rochefoucaut; du 1. lit il eut Bonaventure, Vicomte de Rochechoüart, mort sans enfans, & François de Rochechoüart, femme de Renaut, S. de la Tousche-Limousiniere; du 2. lit sortirent Claude, Vicomte de Rochechoüart qui suit, & Louise de Rochechoüart, femme de Guillaume de Dinteuille, S. des Chenets.

Claude, Vicomte de Rochechoüart, épousa Blanche de Tournon, de laquelle il eut Louis, Vicomte de Rochechoüart qui suit, & Marie de Rochechoüart, femme de Claude, S. de Chasteaunieux.

Louis, Vicomte de Rochechoüart, épousa 1. Louise Clembaut, fille de Jacques, S. de la Plessé, puis se remaria avec Magdelaine de Boüillé; du 1. lit nâquit Jean, Vicomte de Rochechoüart qui suit; du 2. lit sortirent Jean de Rochechoüart, S. du Bastement, mentionné cy-apres, René de Rochechoüart, Comte de S. Oüen, a laissé posterité, Ioachim mort sans alliance,

Anne Religieuse, & Isabelle de Rochechoüart, mariée à Gabriel de Lambertie, Baron de Montbrun.

Iean, Vicomte de Rochechoüart, épousa l'an 1595. François Stuart ou Esthuer de Caussade, fille de Louis; S. de S. Maigrin; de cette alliance est issuë Marie, Vicomtesse de Rochechoüart, qui épousa l'an 1640. Iean, Marquis de Pompadour, Cheualier des Ordres du Roy, duquel elle a eu entr'autres Iean de Pompadour, Vicomte de Rochechoüart, François, & deux filles nommées Marie de Pompadour.

Seigneurs du Bastiment. Iean 1. de Rochechoüart, S. du Bastiment, oncle de Marie, heritiere de la Vicomté de Rochechoüart, épousa Anne Tiercelin; de cette alliance sont issus Marie de Rochechoüart, femme de Jacques du Pin, S. de la Buffiere, & Iean de Rochechoüart 2. S. du Bastiment, qui a eu entr'autres enfans de Marie de Mars sa femme, Iean, Louis & Marie de Rochechoüart.

Comtes de S. Oüen. René de Rochechoüart, Comte de S. Oüen, frere puisné de Iean 1. S. du Bastiment, a laissé d'Antoinette de Malinguchen, Iean, Comte de S. Oüen qui suit, Jacques, Baron de Montmoreau, & Anne morte sans alliance; Iean de Rochechoüart, Comte de S. Oüen &c. a épousé Marie Regnault, dont il a eu Iean, Comte de S. Oüen.

Rochechoüart du Bourdet. Iean de Rochechoüart, S. de Iars, second fils de Iean 2. Vicomte de Rochechoüart, fut pere de Geofroy, S. du Bourdet qui suit, de Iean de Rochechoüart, mentionné cy-apres, & Iean de Rochechoüart, S. d'Yuoy, Bailly & Capitaine de Chartres.

Geofroy de Rochechoüart, S. du Bourdet, puis de Iars, épousa Isabelle Brachet, de laquelle il eut Isabelle de Rochechoüart, femme de Iean d'Estampes, S. de la Ferté Imbaut, Catherine, femme de N... d'Aubuffon, S. de la Feüillade, & Jacques de Rochechoüart, S. du Bourdet, de Charroux, qui laissa de Louise d'Aubuffon, sa 1. femme, Guy, S. de Charroux, & Bonaventure, S. du Bourdet, morts sans enfans, & Andrée de Rochechoüart, Dame du Bourdet, &c. épousa Merry Acarie, S. de Cressançois en Poitou, duquel sont sortis les Seigneurs du Bourdet.

Rochechoüart, Chandénier. Iean de Rochechoüart, S. de Iars, frere puisné de Geofroy, S. du Bourdet, fut fait Cheualier au siege de Fronsac, où il se signala l'an 1451. avec le S. de Bordeille, & le Vicomte de Turenne; il épousa Anne de Chaunay, Dame & heritiere, de Chandénier, de

Iauarzay

Iauarzay, & de la Mothe de Beauçay en Lodunois ; leurs enfans furent Iean de Rochechoüart, Seigneur de Iars puiffné, duquel font sortis les Seigneurs de Iars, & François de Rochechoüart Cheualier, Seigneur de Chandénier, de la Mothe-Beauçay, &c. premier Chambellan du Roy Louïs XII. Seneschal de Poictou, de la Rochelle, & du pays d'Aunis, marié avec Blanche d'Aumont, Dame de Saint Amand, dont Antoine de Rochechoüart cadet, Seigneur de Saint Amand, tige des Marquis de Faudoas & de Barbazan, & Christophle de Rochechoüart, Seigneur de Chandénier, Gouverneur de la Rochelle & du Pays d'Aunis, qui eut de Susanne de Blezy, Dame de Coulches, René Seigneur de Chandénier, tué au siege de Metz * 1551. Philippes de Rochechoüart, Baron de Coulches, a eu lignée, & Claude Seigneur de Chandénier, qui perdit la vie à la Journée de Sainct Quentin : il laissa de Jacqueline de Bauldot, Christophle, Seigneur de Chandénier, tué avec le Prince de Condé à la bataille de Iarnac,* & Louïs de Rochechoüart, Seigneur de Chandénier, qui finit ses iours 1590. dans vn combat pour le seruice de Henry le Grand ; de luy & de Marie Syluie de la Rochefoucault-de Randan,* nasquit Iean Louïs de Rochechoüart, Seigneur de Chandénier, qui a eu de Louïse de Montberon, Charles de Rochechoüart, Abbé de Tornus, Louïs de Rochechoüart, Abbé de sainct Iean, puis de Tornus, Claude-Charles, Abbé de Monstier sainct Iean, & François de Rochechoüart, Marquis de Chandénier, Seigneur de la Mothe-Beauçay, &c. cy-deuant premier Capitaine des Gardes du Corps du Roy, à present chef du nom & armes de la Maison de Rochechoüart : il auoit espousé Marie le Loup-de Bellenaue, heritiere, laquelle luy a laissé vn fils unique appellé Charles-François de Rochechoüart, Marquis de Bellenaue, né le 11. d'Avril 1649.

* Le President de Thou, Mathieu.

* d' Auila, liu. 4.

* Sœur du Cardinal

Antoine de Rochechoüart, Seigneur de sainct Amand, deuxième fils de François, Seigneur de Chandénier, & de Blanche d'Aumont, Seneschal de Thoulouze & d'Albigois, merita par sa valeur les bonnes graces du Roy François I. il espousa Catherine, heritiere de Barbazan & de

Rochechoüart-Faudoas.

Faudoas, duquel mariage sont issus les Barons de S. Amand, de Barbazan, & de Faudoas, & les Seigneurs de Clermont d'Isalguier, alliés aux familles de Clermont-Lodéue, de Humieres, de Maricourt, de Chabot-Iarnac, du Breüil-deTheon, de Lambes-Sauignac, de Roquefuil, du Plessis-Richelieu, de Bazillac, du Chesnay, de Foix-Rabat, d'Isalguier ou d'Isaugier, de Montluc, de Roquefort, de Cheuerry, d'Espinas, & de Beon du Massez; par le Contract de mariage de Catherine de Barbazan, il fut stipulé que les biens de Barbazan & de Faudoas, seroient substituez au fils aîné, & autres mâles descendans de ce mariage, sauf la legitime aux filles, &c.

Roche-
choüart-
Iars.

Iean de Rochechoüart Cheualier, Seigneur de Iars & de Breuiande, second fils de Iean de Rochechoüart, Seigneur de Iars, & d'Anne de Chaunay, Dame de Chandener, s'allia avec Anne de Bigny, de laquelle il eut Guillaume de Rochechoüart, Seigneur de Iars, de Breuiande, &c. Cheualier de l'Ordre du Roy, & son premier Maistre d'Hostel, Gouverneur des Ducs d'Orleans, d'Anjou & d'Alençon, freres du Roy François II. qui espousa 1. Louïse d'Autry, Dame de la Brosse & de Chastillon-le Roy, en Beauſſe, 2. Antoinette d'Yaucourt; du premier liēt sont issus les Seigneurs de Iars, d'ôt la branche des aînés perit en la personne de François de Rochechoüart, Cheualier de Malthe, à present Commandeur de Laigny le Sec, Abbé de sainct Satur, &c. Cette famille s'est alliée aux Maisons de la Grange-Montigny, de Berulle, de Thibaut, de Pauiot, de Monceaux-le Gour, & de Caruoisin-de Frocourt, où elle est tombée par le mariage de Jacqueline de Rochechoüart, Dame de Marceilles, avec François de Caruoisin, l'an 1643.

Roche-
choüart-
la Brosse.

Louïs de Rochechoüart, Seigneur de la Brosse, fils puisné de François, Seigneur de Iars, & petit fils de Guillaume de Rochechoüart, Seigneur de Iars, & de Louïse d'Autry, fut marié avec Catherine-Marie de Castelnau-Mauuifiere; de certe alliance sont issus les Seigneurs de la Brosse & de Montigny, alliés avec les familles des Sanguins, Mazins, Lamy-le Loury, de Challudet, & de Courtenay-de Changy.

Guy de Rochechoüart, Cheualier, Seigneur de Chastillon-le Roy, Breuiande, &c. Gouverneur de Blois, fils aîné du 2. liêt de Guillaume de Rochechoüart, Seigneurs de Iars, & d'Antoinette d'Yaucourt, mourut à Compiègne l'an 1591. des bleffures qu'il receut pour le seruice du Roy au siege de Noyon, & laissa de Gabrielle d'Allonville, Dame de Sainct Cyr, sa femme, Guy de Rochechoüart, Seigneur de Chastillon-le Roy, marié avec Louïse d'Estampes-Autry, dont il a eu Marie-Marguerite de Rochechoüart, Dame de Chastillon, seule heritiere de sa brâche, qui a laissé d'Alexandre de Séue son mary, Cheualier, Seigneur de Chastignonville, &c. cy-deuant Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, son Conseiller d'Etat ordinaire, Directeur de ses Finances, & Preuost des Marchands de la Ville de Paris, fils puîné de Guillaume de Séue, Seigneur de Sainct Iulien, de Merobert, &c. & Thresorier de l'Espagne du Roy, Guillaume, Guy, Iean, & Alexandre de Séue.

Roche-
choüart-
Chastillon

* 1637.

Aimery III. de Rochechoüart, Seigneur de Taunay-Charente, Chambellan du Roy, Seneschal de Xaintonge, & Gouverneur de Sainct Iean d'Angely en l'an 1500. issu par diuers degrés de generation de Guillaume de Rochechoüart, 2. fils d'Aimery VIII. Vicomte de Rochechoüart, & de Marguerite de Lymoges, qui éleurent leur sepulture en l'Eglise du Prieuré de Grandmont 1272. Dudit Aimery, Seigneur de Taunay-Charente, & de Ieanne de Pontuille, dite de Rochechoüart sa femme, nasquit François de Rochechoüart, Seigneur de Taunay-Charente, qui s'allia avec Renée Taueau, fille vniue & heritiere de Leon Taueau, Baron de Mortemar; de ce mariage sortirent Gabrielle de Rochechoüart, mariée 1. avec François de Goulaines, 2. avec René de Voluire, Baron de Ruffec, 3. avec Louïs de Sainct Gelais, dit Luzignan, Seigneur de Lansac, mort sans enfans, & René de Rochechoüart, Baron de Mortemare, Cheualier des deux Ordres du Roy, qui a laissé de Ieanne de Saulx, fille du Mareschal de Tauanes, Gaspard de Rochechoüart, Marquis de Mortemar, René de Rochechoüart, Seigneur de Montpipeau, qui a eu lignée, & Aymé

Roche-
choüart-
Mortemar

de Rochechoüart, Seigneur de Taunay-Charente, a eu aussi lignée, qui fut.

Gaspard de Rochechoüart, Marquis de Mortemar, a espousé Louïse, fille & heritiere de Charles, Comte de Maure; leurs enfans sont Louïs de Rochechoüart puisné, Comte de Maure, Seneschal de Guienne, qui n'a point d'hoirs d'Anne Dony-d'Attichy sa femme, & Gabriel de Rochechoüart, Duc de Mortemar, Cheualier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de sa Chambre, mary de Diane de Grand-Seigne, fille de Iean, Seigneur de Marsillac, dont Gabrielle de Rochechoüart, femme de N. Damas, Comte de Tianges, Marie Christine, Religieuse de Sainte Marie, François & Marie-Magdelaine de Rochechoüart, & Louïs Victor de Rochechoüart, Comte de Viuonne, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, marié l'an 1655. avec Antoinette de Mesmes, fille & heritiere de Henry de Mesmes, Seigneur de Boissy, second President au Parlement de Paris, & de Marie de la Vallée des Fossees, Marquise d'Euerly.

Roche-
choüart-
Montpi-
peau.

René de Rochechoüart, Seigneur de Montpipeau, second fils de René, Baron de Mortemar, & de Ieanne de Saux-Tauanes, fut marié l'an 1606. avec Ieanne de Beaux-Oncles; de ce mariage sont issus Ieanne-Marguerite de Rochechoüart, femme de Iean Helyes, François cadet, Seigneur de Rocheux, dit le Comte de Rochechoüart, & Iean Leonor de Rochechoüart, Marquis de Montpipeau, Seigneur de Geminy, de Lezeau, &c. Baron de Cheray, qui a espousé 1640. Louïse de Bullion, fille de Pierre, Conseiller en la grand' Chambre du Parlement de Paris; de cette alliance il a eu Louïs de Rochechoüart, mort ieune, François de Rochechoüart, Charles de Rochechoüart, & Renée-Louïse de Rochechoüart.

Roche-
choüart-
Bonniuet.

Aymé de Rochechoüart, Seigneur de Taunay-Charente, Marquis de Bonniuet, par acquisition, Guidon des Gens-d'armes de feu *Monsieur le Duc d'Orleans*, 3. fils de René de Rochechoüart, Baron de Mortemar, & de Ieanne de Saux-Tauanes, espousa 1. Leonor de Saux, Dame de Fougeroles, sa

sa cousine germaine, 2. Magdelaine Mangot, fille du Garde des Sceaux, dont Iean Claude de Rochechoüart, Seigneur d'Orgeres. François de Rochechoüart, Marquis de Bonniuet, fils du 1. liët d'Aymé, a eu pour femme Leonor Faudoas, dite d'Auerton, fille du Comte de Belin, dont Leonor de Rochechoüart, fille vnique mariée à Iacques de Mesgrigny, Seigneur d'Espoiffes, President au Parlement de Roüen, & Conseiller honoraire à celuy de Paris.

MAISON DE ROCHEFORT-PLUVEAU.

CHARLES de Rochefort, Cheualier, Seigneur de Plu- Monsieur Cueau, Marechal de Bourgongne, s'allia avec vne fille le Labou- de la maison de Lantene ou Lantage, de laquelle il eut Iean reur en ses de Rochefort, Marechal de Bourgongne, pere de Iacques tombeaux de Rochefort, l'un des principaux Capitaine de Philippes, des per- dit le Bon, Duc de Bourgongne: dudit Iacques de Rochefort sonnes Il- & d'Anne de Cleon sa femme, issuë de la famille de Saint lustrés. Bernard, vindrent deux fils, sçauoir Guillaume de Roche- *Le *Philip. de fort, Cheualier, Seigneur de Plueau, *homme bien estimé.* Le Commi- Roy Charles VIII. par Lettres du 22. Septembre 1483. dit nes, liu. 1. qu'il auoit fait Chancelier de France ce Seigneur de Plu- chap. 2. ueau, pour sa probité & sainte vie. Guy de Rochefort son * Du Til- frere puisné, premier President au Parlement de Bourgon- let. gne, fut pourueu de la charge de Chancelier de France le 9. Iuillet 1497. & l'exerçoit encore l'an 1504. Iean de Roche- fort, Seigneur de Plueau, fils de Guy de Rochefort, Chancelier de France, espousa Antoinette de Chasteau- neuf, dont il eut Claude de Rochefort, Baron de Pluuaut, mary de Catherine de la Magdelaine-de Ragny, pere & mere de Ioachim de Rochefort, Baron de Pluuaut, d'Im- bert de Rochefort, Seigneur de Beauuais, & de René de Rochefort, Baron de la Croifette.

Ioachim de Rochefort, Baron de Pluuaut, a laissé de N. sa femme Edme de Rochefort, Marquis de Pluuaut, Gouverneur de Vezelay & d'Aualon, marié avec Catherine Pontallier.

Imbert de Rochefort, Seigneur de Beauvais, 2. fils de Claude de Rochefort, eut de son mariage vne fille appellée Charlotte de Rochefort, femme de Claude de Gaucour.

René de Rochefort, Baron de Fiolles & de la Croisette; fait Cheualier des Ordres du Roy 1583. 3. fils de Claude de Rochefort, Baron de Pluuaut, a eu de Ieanne Hurault, fille de Iean, Seigneur de Veil & de Marais, Iean de Rochefort, pere d'Anne de Rochefort, Baron de la Croisette, duquel & de Charlotte de Saultour son espouse, sont issus Magdelaine de Rochefort, mariée à Charles de Broüilly, Seigneur de Mezuillers, mere du Marquis de Piennes, Gouverneur de Pignerol, & Lieutenant General des Armées du Roy, espoux de la vefve du Seigneur de Launay-Graué, & François de Rochefort, mariée à Nicolas de Brichteau, Marquis de Nangis, mere de trois fils, tués pour le seruice du Roy.

En la gen.
de la Mai-
son des
Huraults.

MAISON DE LA ROCHEFOUCAULD.

André du
Chesne,
Genealog.
de cette
Maison.

ENTRE les Maisons anciennes & illustres de ce Royau-
me, celle de la *Rochefoucauld* tient à bon droit l'un des
premiers rangs, s'estant estenduë en diuerses branches tou-
tes chargées & remplies de gloire & de merite; principale-
ment la branche des Vicomtes de Chastelleraud, qui a don-
né à la Guienne vne Duchesse, & celles des aînés, de Ver-
tueil, de Barbezieux, de Chaumont, de Montguyon, de
Montendre, de Langeac, de Bayecs, de Randan, & de
Roucy, ont produit des Ducs, Comtes, Cheualiers des Or-
dres du Roy, Capitaines & Gouverneurs de Pays, qui ont
laissé par tout des preuues incomparables de leur valeur.

FOUCAULD I. du nom, Seigneur de la Roche en Angou-
mois, fleurissoit du temps de Robert Roy de France, & de
Guillaume II. Comte d'Angoulesme, enuiron l'an 1026. il
est qualifié, *Seigneur tres-noble*, & fut d'une si haute vertu &
reputation, que sa Maison a tenu depuis à honneur d'estre
surnommée de son nom: il laissa de Iarsendis sa femme 4. fils,
sçauoir Guy I. du nom, Seigneur de la Rochefoucauld,

Aimard de la Rochefoucauld, mort sans enfans; Foucauld de la Rochefoucauld signa la Charte de la fondation de l'Abbaye de Nostre-Dame de Xaintes, par Geofroy Martel, Comte d'Anjou, & eut d'Alix son épouse, Hugues de la Rochefoucauld, Moine de l'Abbaye de Saint Florent de Saumur, & Foucauld de la Rochefoucauld mort sans alliance: Hugues I. de la Rochefoucauld, 4. fils de Foucauld I. Seigneur de la Roche, fut Vicomte de Chastelleraud, à cause de sa femme, fille & heritiere de Bozon, Vicomte de Chastelleraud, de cette alliance sont descendus les autres Vicomtes de Chastelleraud, la lignée desquels perit en Clemençe de la Rochefoucauld, heritiere du Vicomté de Chastelleraud, Seigneurie qu'elle porta en mariage à Geofroy de Lezignem, Seigneur de Mouuent, lequel fit hommage de ladite Vicomté au Roy de France l'an 1226.

Guy I. du nom, Seigneur de la Rochefoucauld, fils aîné de Foucauld I. fonda avec Aimar son frere l'an 1060. le Prieuré de Saint Florent, près du Chasteau de la Roche: il eut deux fils, qui furent Aimery de la Rochefoucauld puisné, & Guy II. Seigneur de la Rochefoucauld, pere d'Aimar, Seigneur de la Rochefoucauld, *Cheualier belliqueux, & de tres-grand courage*, mort l'an 1140. Guy III. Seigneur de la Rochefoucauld, fils d'Aymar, eut grande guerre avec Guillaume, Comte d'Angoulesme, & se trouua avec plusieurs Seigneurs à la Dedicace de l'Eglise de Saint Amand l'an 1170 de luy sortit Foucauld II. Seigneur de la Rochefoucauld, qui assista le Roy Philippes Auguste contre les Anglois, & fut pris prisonnier à la bataille de Gisors l'an 1188. *avec quelques autres des plus nobles Barons du Royaume*, (au raport de Mathieu Paris; de Foucauld II. nasquirent Guy IV. Seigneur de la Rochefoucauld, mort sans lignée, qui par son testament donna ses terres à Aimery son frere, & fonda le Conuent des Cordeliers d'Angoulesme, où il est enterré: Aimery I. Seigneur de la Rochefoucauld, apres son frere, fut pere de Guy V. Seigneur de la Rochefoucauld, marié 1. avec Agnes de Rochechoüart, 2. avec N. de Fronfac; les enfans du premier liët furent Guy de la Rochefoucauld,

Aimery II. Seigneur de la Rochefoucauld, Geofroy de la Rochefoucauld, Chanoine de l'Eglise d'Angoulesme, Aimard de la Rochefoucauld, Doyen de l'Eglise Archiepiscopale de Bordeaux, Foucauld de la Rochefoucauld, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, puis Euesque d'Angoulesme, Mahaud de la Rochefoucauld, marié à Ioffelin de Chasteauneuf-Damoiseau, * & Marguerite de la Rochefoucauld, Prieure de Tuffon. Ceux du 2. lit sont Fergand de la Rochefoucauld, & Agnés de la Rochefoucauld, femme de Foulques de Montausier, pere de Jeanne de Montausier.

* Par contract de l'an 1269.

Aimery II. Seigneur de la Rochefoucauld, s'allia avec Dauphine de la Tour-d'Auvergne; de ce mariage sortirent Guy VI. Seigneur de la Rochefoucauld, Geofroy de la Rochefoucauld, Seigneur de Vertueil, qui a produit la branche des anciens Seigneurs de Barbezieux, & Aimery de la Rochefoucauld, Seigneur de la Boissiere, espoux de Charlotte de Jaunay, dont Guy de la Rochefoucauld, pere de Fouquet ou Foucauld de la Rochefoucauld, Seigneur de la Boissiere, mort sans enfans.

Claud.
Robert.
Gallia.
Christ.
1387.

* Froissart
le mesme,
1380.

Guy VI. Seigneur de la Rochefoucauld, assista l'an 1318. le Roy Philippes le Long aux Guerres de Flandres, & fonda le Monastere des Carmes de la Rochefoucauld; il eut d'Agnes de Culent sa femme Geofroy de la Rochefoucauld, Archidiacre de l'Eglise d'Orleans, Guiot ou Guillaume de la Rochefoucauld, Euesque de Luçon, & Aimery III. Seigneur de la Rochefoucauld, mary de Rogette de Grailly, qui le rendit pere de Guy VII. Seigneur de la Rochefoucauld, Gouverneur d'Angoumois, Conseiller & Chambellan des Roys Charles V. Charles VI. & de Philippes, dit le Hardy, Duc de Bourgogne, qui fut l'un des premiers Seigneurs de Guienne, il se rangerent en l'obeissance de sa Majesté apres le traité de Bretigny, * & combattit en champs clos à Bourdeaux contre Guillaume, Sire de Montferrant, ayant pour le conduire au camp deux cens Gentilshommes, tous de son lignage: il laissa de Marguerite de Craon sa femme, heritiere, Dame de Marcillac, de Sainte Maure, de Montbazou, & de Nouastre Foucauld, 3. Seigneur de la Rochefoucauld,

& Aim
rage le
Nou
de Mar
ignée,
bazou,
balestrie
de la R
cauld,
Jeanne
ceur
alliee
premi
du Fou
&c. fe
d'ou
bazou
Fo
cillac
receu
fac. a
il est
chef
& au
ualie
&c.
les VI
choisi
d'Ang
la con
& Sei
cauld
Seign
Mon
Fran
mier
Seign

& Aimard de la Rochefoucauld cadet, qui eut pour son partage les Seigneuries de Montbazou, de Sainte Maure, & de Nouastre: dudit Aimard de la Rochefoucauld, & de Jeanne de Matrueil, nasquirent Jean de la Rochefoucauld, mort sans lignée, François de la Rochefoucauld, Dame de Montbazou, femme de Jean d'Estouteville, grand Maistre des Arbalétriers, duquel elle n'eut point d'enfans, Guillemette de la Rochefoucauld, mariée avec Guy de la Rochefoucauld, Seigneur de Montendre, morte aussi sans lignée, & Jeanne de la Rochefoucauld, heritiere de son frere & de ses 2. sœurs, Dame de Montbazou, de Sainte Maure, &c. alliée avec Jean du Fou, Chambellan du Roy Louis XI. son premier Eschanson, & Gouverneur de Touraine, dont Renée du Fou, heritiere, Dame de Montbazou, de Sainte Maure, &c. femme de Louis 3. de Rohan, Seigneur de Guemené, d'où sont issus les Princes de Guemené, Ducs de Montbazou, &c.

Foucauld III. Seigneur de la Rochefoucauld, de Marcillac, &c. Conseiller & Chambellan du Roy Charles VII. receut l'Ordre de Cheualerie deuant le Chasteau de Frontzac, avec Jean de Bourbon, Comte de Vendosme, & autres: il espousa Jeanne de Rochechoüart, & en eut Guy de la Rochefoucauld cadet, Seigneur de Champaige, de Boissiere, & autres Terres qu'il vendit à vil prix à Jean Barton, Cheualier, & Jean, Seigneur de la Rochefoucauld, de Marcillac, &c. Cheualier, Conseiller & Chambellan des Roys Charles VII. & Louis XI. & Gouverneur de Bayonne 1453. il fut choisi *comme le plus grand de tous les vassaux & sujets du Comte d'Angoulesme*, lors mineur, pour estre Gouverneur, & auoir la conduite de sa personne, & de toutes ses Places, Terres & Seigneuries, & s'allia avec Marguerite de la Rochefoucauld, sa parente du 5. au 6. degré, heritiere des Terres & Seigneuries de Vertueil, Bleignac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron, Roiffac, &c. de leur mariage nasquit François de la Rochefoucauld I. du nom, Cheualier, premier Comte de la Rochefoucauld, Prince de Marcillac, Seigneur de Barbezieux, de Montendre, Montguyon, &c.

Monstrelet, 1451.

& Chambellan des Roys Charles VIII. & Louïs XII. Il eut l'honneur de tenir sur les Fonds de Baptême le Roy François I. qui estant parvenu à la Couronne, le fit son Chambellan ordinaire; mais encore *en memoire des grands, vertueux, tres-bons, & tres-recommandables seruices, qu'iceluy François, son tres-cher & amé cousin & parrain, auoit fait à ses predecesseurs, à la Couronne de France, & à luy*, érigea l'an 1515. la Baronnie de la Rochefoucauld en Comté: Ce Seigneur épousa en premières nopces Louïse de Crussol, fille de Louïs de Crussol, grand Panetier de France, & de Ieanne de Leuis; & en secondes nopces Barbe du Bois. Les enfans du 1. lit furent François II. Comte de la Rochefoucauld, Antoine de la Rochefoucauld, Seigneur de Barbezieux, duquel sort la branche des Seigneurs de Barbezieux. Humbert de la Rochefoucauld, Seigneur de Marthon, Gouverneur d'Angoumois, mort sans laisser enfans, Iean de la Rochefoucauld, Euesque de Mende, Louïs de la Rochefoucauld, Baron de Cellefroin, Iacquette de la Rochefoucauld, femme de Bonnauenture, Vicomte de Rochechoüart, & Anne de la Rochefoucauld, mariée avec François, Seigneur de Pompadour: Et ceux du 2. lit sont, Claude de la Rochefoucauld, alliée avec Ioachim de Chabanes, Baron de Curton, & Louïs de la Rochefoucauld, d'où sont descendus les branches des Seigneurs de Montendre, de Roiffac, &c.

François II. Comte de la Rochefoucauld, eut pour femme Anne de Polignac, vefve de Charles de Bueil, Comte de Sancerre, & fille vniue de Iean de Polignac, Seigneur de Randan, *Dame tres-vertueuse & de grand courage*, laquelle eut l'honneur de receuoir l'Empereur Charles-Quint, & Messieurs les Enfans de France, en son Chasteau de Vertueil, avec vn si grand contentement dudit Empereur, qu'il dit tout haut, *N'auoir iamais entré en maison qui mieux sentit sa grande vertu, honnesteté & Seigneurie, que celle-là*: De François II. Comte de la Rochefoucauld, & d'Anne de Polignac, Dame de Randan, vindrent François III. Comte de la Rochefoucauld, Charles de la Rochefoucauld, Comte de Randan, qui a produit la branche de Randan, Iean de la Rochefou-

cauld, Abbé de Maremouftier, & Maiftre de la Chapelle du Roy, François de la Rochefoucauld, femme de Frideric de Foix, Comte de Candale, Louife & François de la Rochefoucauld, Abbeffes de Xaintes, Marie de la Rochefoucauld, Prieure de Poiffy, puis Abbeffe de Sainte Clofine de Metz, & Ieanne de la Rochefoucauld, Prieure de Pont-Labbé.

François III. Comte de la Rochefoucauld, Prince de Marcillac, Cheualier de l'Ordre du Roy, rendit des preuues de fa valeur aux fieges de Metz & de Poictiers, & aux batailles de Sainct Quentin, de Dreux, de Iarnac, & de Montcontour, & perdit la vie à Paris le iour de Sainct Barthelemy : * il époufa 1. Siluie Pic de la Mirande, de qui vint François IV. Comte de la Rochefoucauld, puis Charlote de Roye, heritiere, Comteffe de Roucy, fœur puisnée d'Eleonor de Roye, Princesse de Condé; de ce deuxiefme mariage naquirent Iofué de la Rochefoucauld, Comte de Roucy, tué à la Iournée d'Arques 1590. Henry de la Rochefoucauld mort ieune, Charles de la Rochefoucauld, Comte de Roucy, Magdeleine de la Rochefoucauld, mariée avec Iuft-Louis, Seigneur de Tournon, Comte de Rouffillon, & Ifabeau de la Rochefoucauld, mariée avec Iean-Louis de la Rochefoucauld, Comte de Randan, fon coufin.

François IV. Comte de la Rochefoucauld, Prince de Marcillac, feruit fidellement le Roy Henry IV. & s'allia avec Claude d'Estiffac, fille de Louis, Baron d'Estiffac, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Gouverneur du Pays d'Aunis, & de la Rochelle, & en eut Benjamin de la Rochefoucauld puisné, Baron d'Estiffac, pere du Baron d'Estiffac, & François V. premier Duc de la Rochefoucauld, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant General pour fa Majesté en Poictou; de luy & de Gabrielle du Pleffis-Liencourt fa femme, font iffus Catherine de la Rochefoucauld, alliée à Louis Brulart, Marquis de Sillery, Vicomte de Puisieux, dont des enfans, Marie Elisabeth de la Rochefoucauld, Abbeffe de Sainct Sauueur d'Evreux, Gabrielle de la Rochefoucauld, Abbeffe du Paraclit,

Dauila.
Mathieu.

1572.

Antoinette-Ieanne de la Rochefoucauld, Louis de la Rochefoucauld puisné, Euesque de Laiçtour, & Abbé de Sainct Iean d'Angely decedé, & François VI. Duc de la Rochefoucauld, cy-deuant Gouverneur de Poictou, a eu de N. . . de Viuonne-la Chastaigneraye, sa femme, François de la Rochefoucauld, Prince de Marcillac, marié avec Ieanne-Charlotte du Plessis-Liencourt sa cousine, seule heritiere, le 13. de Nouembre 1659.

Roche-
foucauld-
Roucy.

Charles de la Rochefoucauld, Comte de Roucy, fils puisné de François III. Comte de la Rochefoucauld, & de Charlotte de Roye, Comtesse de Roucy, fut marié avec Claude de Gontaud-Biron, sœur de Charles, Duc de Biron, & Marechal de France, de cette alliance sortirent Charlotte de la Rochefoucauld, femme de Louis de Champagne, Comte de la Suse, & François de la Rochefoucauld, Comte de Roucy, époux de Iulienne-Catherine de la Tour-Buillon, pere d'Elizabeth, & de Charlotte de la Rochefoucauld, mortes en bas-âge, de Henry de la Rochefoucauld, & de Frideric-Charles de la Rochefoucauld, Comte de Roye, Mestre de Camp, marié avec N. . . . de Durfort-Duras sa cousine germaine.

Roche-
foucauld-
Randan.

Mem. de
Castelnau:
Le Presi-
dent de
Thou.

* 1562.

Gallia
Christ.
Messieurs
de Saincte
Marthe, &
Claud.
Robertus.

Charles de la Rochefoucauld, Comte de Randan, & Colonel de l'Infanterie Françoise, 2. fils de François second, Comte de la Rochefoucauld, & d'Anne de Polignac, Dame de Randan, combattit en duel Dom *Henriquez de Manriquez*, & se signala aux sieges de Metz, de Bourges, & de Roüen, où il finit ses iours de ses blessures: * il laissa de Fulvie Pic-de-la-Mirande, sœur de Siluie, Comtesse de la Rochefoucauld, Iean-Louis de la Rochefoucauld, Comte de Randan, François de la Rochefoucauld, Cardinal, Grand Aumosnier de France, Commandeur de l'Ordre du Sainct Esprit, Euesque de Clermont, puis de Senlis, Abbé de Tournus, & de Saincte Geneuiefue de Paris, *Auità nobilitate non minus, quam eruditione & pietate percelebris*, Alexandre de la Rochefoucauld, Prieur de Sainct Martin en Vallée, & Marie-Siluie de la Rochefoucauld, femme de Louis de Rochechoüart, Seigneur de Chandénier, & de la Mothe-Beaucay.

Iean-

Jean-Louis de la Rochefoucauld, Comte de Randan, Baron du Luguet, &c. Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy en Auvergne, fut tué à la bataille d'Issoire l'an 1590. il a laissé d'Isabeau de la Rochefoucauld, sa cousine germaine, Marie Catherine de la Rochefoucauld, Duchesse de Randan, Dame d'honneur de la Reyne Anne d'Autriche, & Gouvernante de la personne du Roy Louis XIV. vefve de Henry de Baufremont, Marquis de Seneçay, dont Marie-Claire de Baufremont, vefue du Comte de Flers, Dame d'honneur de la Reyne Mere, *femme de grand merite & de vertu.*

Antoine de la Rochefoucauld, Seigneur de Barbezieux, 3. fils du 1. liêt de François I. Comte de la Rochefoucauld, Cheualier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de Cinquante hommes de ses Ordonnances, son Lieutenant general au Gouvernement de la Ville de Paris, & de l'Isle de France, grand Seneschal de Guienne, & Lieutenant extraordinaire de sa Majesté, tant sur terre que sur mer, commandoit en chef dans Marseille, lors que l'Empereur Charles-Quint fit mine de l'assieger l'an 1537. il espousa Antoinette d'Amboise, & en eut Gilbert de la Rochefoucauld, qui mourut à Lyon au retour de la bataille de Cerizolles, Charles de la Rochefoucauld, Seigneur de Barbezieux, Antoine de la Rochefoucauld, Seigneur de Chaumont sur Loire, François de la Rochefoucauld, Seigneur de Ravel, Catherine de la Rochefoucauld, mariée 1. à Charles de Chabanes, Seigneur de la Palice, 2. à René, Seigneur du Puy du Fou, Marguerite de la Rochefoucauld, aussi mariée deux fois; la 1. à Pierre du Puy, Seigneur de Varan en Berry, & la 2. à Claude de Bourbon, Comte de Buffet, Benoïse de la Rochefoucauld, Abbessé de Saint Jean d'Autun, & Antoinette de la Rochefoucauld, Religieuse.

Roche-
foucauld-
Barbe-
zieux mo-
derne.

Du Bellay
liu. 7.

Charles de la Rochefoucauld, Seigneur de Barbezieux, Linieres, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant pour sa Majesté au Gouvernement de Champagne & de Brie, & grand Seneschal de Guienne, prit alliance avec François Chabor, fille

de l'Admiral; de ce mariage fortirent François de la Roche-foucauld, Dame de Barbezieux, femme de Claude d'Espinau, Comte de Durestal, Antoinette de la Roche-foucauld, Dame de Linieres, alliée avec Antoine de Brichanteau, Seigneur de Beauvais-Nangis, & Charlotte de la Roche-foucauld, conjointe avec François des Barres, Seigneur de Neuuy-Bennegon, &c.

Roche-
foucauld-
Chaumont,
& Lan-
geac.

Antoine de la Roche-foucauld, Seigneur de Chaumont sur Loire, Cheualier de l'Ordre du Roy, & son Chambellan, 3. fils d'Antoine, Seigneur de Barbezieux, fut marié avec Cecile de Montmirail, de laquelle il eut Jacques de la Roche-foucauld, Seigneur de Chaumont, Charles Isaac de la Roche-foucauld, Seigneur de Bernœil, mort ieune, François de la Roche-foucauld, Abbé de la Reau, Antoine de la Roche-foucauld, Euesque d'Angoulesme, François de la Roche-foucauld, femme de Bertrand de Fayoles-de Nelet, Anne de la Roche-foucauld, mariée à Iean Antoine, Seigneur de Mauleon en Gascogne, Marguerite de la Roche-foucauld, Chanoinesse à Remiremont en Lorraine; Charlotte de la Roche-foucauld, alliée avec Gaston de la Roche-foucauld, Seigneur de Sales son parent, Leonor de la Roche-foucauld, conjointe avec Marc de Polignac, Seigneur d'Adiac, & Marie de Roche-foucauld, Abbesse du Paraclit.

Jacques de la Roche-foucauld, Seigneur de Chaumont sur Loire, s'allia avec François de la Roche-foucauld, Dame de Langeac; de leur mariage nasquit Louis-Antoine de la Roche-foucauld, Baron de Langeac, espoux de Louise de la Guiche, fille du Seigneur de Bournoncle, d'où sont nez plusieurs enfans, sçauoir François de la Roche-foucauld, Baron de Monclas, Iean de la Roche-foucauld, Seigneur de Brassac en Auvergne, Charles-Ignace de la Roche-foucauld, Seigneur d'Omeyrac, Iean-Jacques de la Roche-foucauld, Cheualier de Malthe, Louis de la Roche-foucauld, Seigneur d'Esnon, Henry de la Roche-foucauld, Baron d'Arlet, Marie de la Roche-foucauld, femme de Thibaud de Lastic, Seigneur de Gabriac, François de la Roche-foucauld, mariée à Balthasar de Chauaignac, Isabeau-Gabrielle de la Roche-foucauld,

alliée à Jean du Queynel, S. de Saint Iust, Marguerite Religieuse au Chaze, Anne-Marie Abbessé du Paraclét en Champagne, & Catherine de la Rochefoucauld.

François, Seigneur de Ravel, quatrième fils d'Antoine, S. Rochefoucauld de Barbezieux, épousa Eleonor de Vienne-Ruffé, & en eut 3. filles; Charlotte femme de Louis de Comboursier, S. du Ravel. Terrail, Gilberte mariée à Louis Vicomte d'Estaing, & Perronelle alliée à N. ... de Bresons, S. de Bresons, & de Montreul.

Louis de la Rochefoucauld, S. de Montendre, de Montguyon, de Roiffac, & de Salles, fils puîné de François 1. Comte de la Rochefoucauld, & de Barbe du Bois sa 2. femme, épousa Jacqueline de Mortemer, fille de François, S. d'Aurillac; d'eux sortirent Claude, S. de Montendre mort sans lignée, François qui suit, Gaston, S. de Salles laissa posterité, Louis S. de Roiffac eut aussi lignée, Claude decedée sans avoir esté mariée, Françoisse femme d'Alain Baudouin, S. de Fleurac, & Louise femme du Sieur de Vieux; François de la Rochefoucauld, Baron de Montguyon, &c. prit alliance avec Helene de Goulard, fille unique d'Aymond, S. de Marsay; leurs enfans furent Isaac qui suit, Henry S. de Marsay, mort sans hoirs, Henry, S. de la Boudiniere tué au Siege d'Amiens 1597. Judith, femme d'Antoine du Chastellet, S. de Saint Amant, & de Cyré, & Marie de la Rochefoucauld, femme de Iosias de Bresmond, Sire d'Ars.

Isaac de la Rochefoucauld, Baron de Montendre & de Montguyon, se maria avec Helene de Fonsèque, Dame de Surgeres, fille aînée & principale heritiere de Charles, Baron de Surgeres, d'Esther de Chabot; d'eux sont issus Charles qui suit, François, S. de Surgeres, a laissé des enfans, Marie deuxième femme de Guy Chabot, S. de Iarnac; Lucie de la Rochefoucauld, Dame d'honneur de la Princesse de Condé, mariée 1. à Geofroy de Durefort-duras, S. de Cuzaguez, puis à Cesar de Costentin, S. de Tourville en Normandie, dont entr'autres Cesar-François, Comte de Tourville,

& Catherine de la Rochef épousa L. Michel de Cheuery-de-la Reol , 2. N... de Sessequeterre ; Charles de la Rochef-de-Fonseque , Marquis de Montendre , substitué aux nom & Armes de Fonseque , a épousé Ieanne de Theuin , dont il a eu Charles , Marquis de Montendre , Helene , Lucie , & Marie de la Rochefoucauld.

Rachefoucauld.
Barbezieux
ancien,

Geofroy 1. de la Rochefoucauld , S. de Vertueil , second fils d'AIMERY 2. S. de la Rochefoucauld , prit pour femme Agnes de Barbezieux , de laquelle il eut Guy 1. S. Vertueil , qui fut pere de Guy 2. ayeul de Geofroy 2. & bisayeul de Guy 2. tous Seigneurs de Vertueil ; Guy 2. de la Rochef , S. de Vertueil fut marié trois fois , la premiere à Roufine de Montaud , la 2. à Marie du Saige ou d'Vsaige , & la troisiéme fois à Ieanne de Rougemont ; du premier lit nâquit entr'autres Iean , S. de Barbezieux qui suit , & du 2. lit il eut Guillaume , Seigneur de Melleran , mentionné cy-apres ; Iean S. de Barbezieux , de Vertueil , &c. épousa Ieanne Sanglier , qui le rendit pere de Georges , S. de Barbezieux , mort sans lignée ; de François mort ieune , & de Marguerite , Dame de Barbezieux , femme de Iean , S. de la Rochefoucauld , puis de Haridouin , S. de Maillé.

Guillaume de la Rochefoucauld , S. de Melleran , prit alliance avec Marguerite de Torsay ; d'eux sortirent entr'autres Philippes , S. d'Aunac , mort du vivant de son pere , dont des enfans , & Guillaume de la Rochef , S. de Bayecs , fut pere de N..... S. de Bayecs , & ayeul de René , S. de Bayecs , duquel & de Marguerite de Liniers sortirent François qui suit , & René , S. de Neully , tige de la branche de Neully ; François S. de Bayecs , épousa Isabeau de Lanes , de la maison de la Rochechalais , de laquelle il eut Louis 1. S. de Bayecs , marié avec Angelique Gillier , dont nâquit Louis 2. S. de Bayecs , qui lâissa entr'autres enfans de Suzanne de Beaumont , Dame des Dorides , Louis 3. Comte de Bayecs , duquel & de Marie Bouhier , sont issus N..... Comtesse de Blenac , & Louis 4. de la Rochefoucauld,

foucauld, Comte de Bayecs, marié à N. Garnier, dont il a des enfans.

Philippe de la Rochefoucauld, Seigneur d'Aunac, fut marié avec Renée de Beaumont, de qui vindrent Jacques de la Rochefoucauld, Seigneur de Melleran, Jacqueline de la Rochefoucauld, alliée avec Jean de la Chambre, Seigneur de Villeneuve, Jeanne de la Rochefoucauld, conjointe avec François de Voluire, Baron de Ruffec, & Marguerite de la Rochefoucauld, femme de Charles de Voluire, frere puisné de François, Baron de Ruffec.

MAISON DE ROHAN.

ALAIN, Vicomte de Rohan, issu des anciens Comtes de Vannes, espousa Constance de Bretagne, sœur unique de Conan, Comte ou Duc de Bretagne; lesquels Alain & Constance fonderent l'Abbaye de Bon-repos, dans la Vicomté de Rohan l'an 1184. & d'eux estoit descendu par divers degrez de generation Alain VII. du nom, Vicomte de Rohan, époux de Jeanne de Rostrenen, dont il procréa Jean II. Vicomte de Rohan, * qui fut fait Lieutenant general des Armées du Roy Charles V. es parties de Guienne, à raison de mille liures d'or par mois, pour ses gages; Le Roy par ses Lettes patentes passées à Paris le 25. Januier l'an 1373. l'appelle nostre amé & feal Cousin; Ledit Jean, Vicomte de Rohan, épousa en premieres nopces Jeanne, heritiere & Vicomtesse de Leon, d'où nasquirent Alain VIII. Vicomte de Rohan & de Leon, Edoüard de Rohan, & Jeanne de Rohan, mariée l'an 1374. à Robert d'Alençon, Comte du Perche, fils puisné de Charles de Valois, Comte d'Alençon, Frere du Roy Philippe de Valois; Apres la mort de Robert d'Alençon, Jeanne de Rohan sa veufve, s'allia avec Pierre II. du nom, Seigneur d'Amboise; Jean II. Vicomte de Rohan, se remaria l'an 1377. avec Jeanne de Navarre, dite *la Jeune*, fille puisnée de Philippe d'Eureux, & Jeanne de France, Roy & Reyne de Navarre; de ce second mariage, nâquit Charles de Rohan, Seigneur de Guemené, duquel sont

Messieurs
de Sainte
Marthe.
Gallia
Christ.
Monsieur
du Chesne,
hist. gen.
de la Mai-
son de Be-
thune. Tiré
d'un regi-
stre de la
Chambre
des Com-
ptes, com-
munié
par Mon-
sieur d'He-
rouual.

issus les Seigneurs & Princes de Guemené, les Ducs de Montbazon, les Seigneurs de Gié, & depuis six-vingts ans les Vicomtes & Ducs de Rohan.

Messieurs
de Sainte
Marthe,
hist. gen.
de la Mai-
son de
France.

Alain VIII. du nom, Vicomte Rohan, fils aîné de Iean II. fut marié avec Beatrix de Cliçon, de laquelle il eut Alain IX. du nom, Vicomte de Rohan & Comte de Porhoet, qui fut déclaré (à cause de sa probité) Lieutenant general de la Duché de Bretagne, du consentement vniuersel des Estats du Pays l'an 1419. Iean VI. Duc de Bretagne, Artus & Richard de Bretagne ses freres, estans prisonniers, ledit Alain IX. s'allia l'an 1407. avec Margueritte de Bretagne, quatrième fille de Iean V. du nom, Duc de Bretagne, surnommé le vaillant & le conquerant, & de Ieanne de Nauarre, fille de Charles II. du nom, Roy de Nauarre, & de Ieanne de France; de ce mariage fortirent deux filles, l'une appellée Marguerite de Rohan, épousa l'an 1449 Iean d'Orleans, Comte d'Angoulesme, ayeul du Roy François I. & l'autre appellée Catherine, épousa Iean d'Albret, Vicomte de Tartas, & fut mere du grand Alain, Sire d'Albret, pere de Iean, Roy de Nauarre, ayeul de Ieanne d'Albret, Reyne de Nauarre, mere du Roy Henry IV. Princesse qui auoit l'esprit & le courage au dessus de son sexe, & dont l'ame toute virile, n'estoit point sujete aux foibleesses & aux defauts des autres femmes; mais à la verité ennemie passionnée de la Religion Catholique. Alain IX. du nom, Vicomte de Rohan, se remaria avec Marie de Lorraine, fille d'Antoine, Comte de Vaudemont, ayeul de René, Duc de Lorraine; de ce second mariage nâquit Iean III. du nom, Vicomte de Rohan, & Comte de Porhoet, qui épousa l'an 1461. le 8. iour de Mars Marie de Bretagne, seconde fille & heritiere de François I. du nom, Duc de Bretagne, & d'Isabel d'Escoffe: ce mariage auoit esté ordonné par ledit Duc dès l'an 1450. qui voulut par son testament que ses deux filles vniques fussent mariées aux deux plus proches Princes du sang de Bretagne; Iean III. Vicomte de Rohan fut present, avec plusieurs autres Princes, aux Articles de mariage entre le Roy Louïs XII. & Anne Duchesse de Bretagne, au mois de Ianuier de l'an 1498. Il

Hist. de
Henry le
Grand, par
Monsieur
l'Euesque
de Rodez.

pretendit droit à la Duché de Bretagne, quoy qu'il eust eu cent mille escus pour le dot de sa femme; mais on luy adju- gea seulement la Comté de Montfort, avec la Seigneurie de Neaufle, les Baronnie de Chantocé, d'Ingrande, de Fouge- res & autres Terres, & la moitié de tous les meubles, qui estoient communs entre le Duc François II. & Marguerite de Bretagne sa premiere femme, au temps de son decez; du mariage dudit Iean III. Vicomte de Rohan (qui mourut l'an 1516.) avec ladite Marie de Bretagne, sortirent quatre fils & vne fille, sçauoir François & Iean de Rohan, decedez en ieunesse, Iacques Vicomte de Rohan mort l'an 1527. sans laisser de posterité de Ieanne de Daillon-du Lude sa femme, & Claude de Rohan, Euesque de Cornoaille, Vicomte de Rohan, mourut l'an 1540. sans laisser de lignée; Anne de Rohan fut heritiere & Vicomtesse de Rohan, apres Iacques & Claude ses freres, morts sans enfans; elle fut mariée avec Pierre de Rohan, Baron de Frontenay, qui mourut à la ba- taille de Pauie; il estoit 3. fils de Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Mareschal de France, & de François de Penhoüet sa premiere femme; de cette alliance sortit René I. * du nom, Vicomte de Rohan, * qui épousa l'an 1535. Isabeau de Nauar- re, fille de Iean d'Albret & de Catherine de Foix, Roy & Reyne de Nauarre; de cette alliance nâquirent 4. fils & vne fille, sçauoir Henry I. du nom, Vicomte de Rohan, époux de François Tournemine-la Hunaudaye, d'où vint vne fille qui mourut en ieunesse, Henry de Rohan, Baron de Frontenay, mort sans laisser de posterité de Diane de Barbançon-Cany sa femme, René II. Vicomte de Rohan, Seigneur de Gié, decezé sans auoir esté marié, & Fran- çoise de Rohan, Dame de la Garnache. René II. du nom, Vicomte de Rohan, épousa Catherine Partenay, fille vni- que & heritiere de Iean Partenay-l'Archeuesque, Seigneur de Soubize; de ce mariage sortirent 2. fils & 3. filles, sçauoir Henry Duc de Rohan, Benjamin de Rohan, Duc de Sou- bize, *Capitaine ardent & courageux*, Henriette de Rohan, Ca- therine de Rohan, mariée avec Iean de Bauiere, Duc de Deuxponts, Palatin du Rhin, & Anne de Rohan,

Margue-
rite de
Bretagne
mourut
sans laisser
d'enfans.

Il fut tué
dansvn cō-
bat proche
de Metz
1552.

Henry II. Duc de Rohan, Pair de France, Lieutenant general des Armées du Roy, mourut l'an 1638. de la bleffure qu'il reçeut à la bataille de Reinfeld, ayant donné des marques de sa valeur en plusieurs occasions, c'estoit vn homme qui auoit vn esprit vif, vn iugement fort, vn courage heroïque, & vne fermeté inébranlable contre les plus rudes secouffes des accidens; de son mariage avec Marguerite de Bethune, fille de Maximilian de Bethune, Duc de Sully, est issu Marguerite, Duchesse de Rohan, fille vniue & heritiere, laquelle s'est mariée avec Charles Chabot. Seigneur de Saint Aulaye, d'où est venu le Duc de Rohan d'à present, & autres enfans.

Seigneurs
& Princes
de Guemené,
Ducs
de Mont-
bazon.

Le Pere
Augustin
du Pas,
hist. gen.
des Mai-
sons de
Bretagne.

Charles de Rohan, Seigneur de Guemené, fils puisné de Iean II. du nom, Vicomte de Rohan, & de Ieanne de Nuarre sa deuxième femme, fut mariée avec Catherine du Guesclin, de laquelle il eut Louïs de Rohan I. du nom, Seigneur de Guemené, qui épousa Marie de Montauban, fille vniue & heritiere de Iean Sire de Montauban, fils de Guillaume Sire de Montauban, & de Bonne-Viscomte, fille de Barnabé Viscomte, Seigneur de Milan; du mariage de Louïs I. de Rohan, avec Marie de Montauban, nâquirent Helene de Rohan, femme de Pierre Baron du Pont & de Rostrenen, Pierre de Rohan puisné, Seigneur de Gié, Marechal de France, duquel sont issus les Seigneurs de Gié, de Frontenay, & les Vicomtes & Ducs de Rohan, depuis six-vingts ans, & Louïs de Rohan second du nom, Seigneur de Guemené, de Montauban, &c. mary de Louise de Rieux, qui le rendit pere de trois fils & de 4. filles, sçauoir Louïs de Rohan III. du nom, Seigneur de Guemené, Henry de Rohan, Seigneur de Landal, mort sans laisser de posterité de Marguerite du Pont sa femme, & Iean de Rohan, Seigneur de Landal, apres Henry son frere, François de Rohan; l'aînée des filles épousa Louïs de Hufson, Comte de Tonnerre, Marguerite de Rohan fut mariée avec François, Seigneur de Maillé en Touraine, Catherine de Rohan fut alliée avec Iean de Malestroit, Seigneur de Kaër, & Ieanne de Rohan fut conjointe avec François du Chastelier,

Chastelier, Vicomte de Pommerit en Bretagne.

Louis de Rohan 3. du nom, S. de Guemené, épousa Renée du Fou, Dame de Montbazou & de Sainte Maure, fille & heritiere de Jean du Fou, Chambellan du Roy Louis XI. & de Jeanne de la Rochefoucauld, Dame de Montbazou & de Sainte Maure; de cette alliance nâquit Louis 4. qui suit.

Louis de Rohan 4. du nom, S. de Guemené, de Montbazou, &c. fut marié avec Marguerite * de Lual, fille de Guy 16. Comte de Lual, & d'Anne de Montmorency sa 2. femme; d'eux nâquirent Louis de Rohan 5. du nom, Prince de Guemené qui suit, & Renée de Rohan mariée 1. à François de Rohan, S. de Gié, 2. à René de Lual, S. de Louié, & en 3. nopces à Jean de Lual, Marquis de Neelle.

* appelée
Catherine
par aucuns

Louis de Rohan 5. du nom, Prince de Guemené, Comte de Montbazou &c. Seneschal d'Anjou, fut marié deux fois; la 1. à Leonor de Rohan, Dame du Verger sa cousine, fille aisnée de François, S. de Gié; & la 2. à François de Lual, veufue de Henry de Lenoncourt, S. de Coupuray, & fille de René 2. S. de Boisdaphin, de laquelle il n'eut point d'enfans; du 1. sortirent quatre fils & six filles; Louis de Rohan, créé premier Duc de Montbazou par le Roy Henry III. mourut sans auoir esté marié, Pierre de Rohan, Prince de Guemené qui suit, Hercules de Rohan, Duc de Montbazou, mentionné cy-apres, Alexandre de Rohan, Marquis de Marigny, Cheualier des Ordres du Roy, *a laissé vne fille naturelle nommée Charlotte de Rohan, femme de Charles, dit le Comte de l'Hospital, cy-deuant Gouverneur de Monaco;* Renée de Rohan, femme de Jean de Coëtquen, Comte de Combour; Lucrece de Rohan, mariée à Jacques de Tourne mine, Isabelle de Rohan, alliée à Nicolas de Pelleté, Comte de Flers, Leonor de Rohan morte sans alliance, Siluie de Rohan conjointe 1. à François d'Espinau, Baron de Maulay en Bretagne, 2. avec Antoine de Sillens, Baron de Creuilly, & Marguerite de Rohan épousa Charles, Marquis d'Espinau en Bretagne, duquel elle n'eut point d'enfans.

Pierre de Rohan, Prince de Guemené, S. du Verger &c. Seneschal d'Anjou, épousa 1. Magdelaine de Rieux-Chasteau-neuf, puis Antoinette de Bretagne-Vertus; du 1. lit est issuë

V. Partie.

FFFf

Anne de Rohan, Princesse de Guemené, mariée par dispense du Pape avec Louis 6. de Rohan, Prince de Guemené son cousin germain.

Hercules de Rohan, Duc de Montbazou, Comte de Rochefort, Pair & Grand Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant General de la Ville de Paris & de l'Isle de France, fut marié premierement avec Magdelaine de Lenoncourt, & prit vne seconde alliance l'an 1628. avec Marie de Bretagne morte l'an 1657. fille aisnée de Claude de Bretagne, Comte de Vertus &c. & de Catherine Fouquet de la Varenne; du 1. lit il a eu Louis de Rohan 6. du nom, Prince de Guemené qui suit, & Marie de Rohan alliée 1. à Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair & Conestable de France, 2. à Claude de Lorraine, Duc de Cheureute, Pair & grand Chambellan de France; du 2. lit sont nés vn fils & deux filles; Armand de Rohan, 1. Comte de Rochefort, dit à present Monsieur de Soubise, marié 1. à N... veufue du Marquis de Nonant, 2. le 16. Avril 1663. à Anne Chabot, dite de Rohan, Dame de Soubise, fille aisnée de Henry Chabot, Duc de Rohan, à cause de Marguerite, heritiere de Rohan sa femme, Anne de Rohan, Abbessé de Caën, & Marie-Leonor de Rohan, mariée par dispense de sa Sainteté l'an 1661. avec Louis d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, son nepueu & son parrain.

Louis de Rohan 6. du nom, Prince de Guemené, Duc de Montbazou, &c. Pair & grand Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roy, a épousé par dispense Anne de Rohan, Princesse de Guemené sa cousine, de laquelle il a Charles de Rohan, Comte de Montauban, &c. qui suit, & Louis de Rohan, reçu en suruiuance de la Charge de grand Veneur de France.

Charles de Rohan, Comte de Montauban &c. a pris pour femme Ieanne-Armande de Schomberg, fille de Henry de Schomberg, Comte de Nantueil &c. Mareschal de France, & d'Anne de la Guiche; de laquelle il a eu entr'autres enfans Charles de Rohan, & Iean-Baptiste de Rohan.

Seigneurs de Gié. Pierre de Rohan, S. de Gié, Mareschal de France, second fils de Louis de Rohan 1. du nom, S. de Guemené, & de Marie, heritiere de Montauban, ménagea l'accord des Princes avec

Charles VIII. Roy de France, & des Bretons avec leur Duc. Il tint le haut bout du Conseil en la guerre d'Italie, ayant les qualitez d'un grand Capitaine; mais il éprouva depuis, que Salluste à sujet de dire, *que la fortune dispose de toutes choses, l'injuste qu'elle est en rehausse où affoiblit l'éclat, plus par le caprice de sa passion, que par la regle de la verité & de la Justice.* Sa 1. femme fut Françoisse de Penhoüet, & en 2. nopces il épousa Marguerite d'Armagnac-Nemours; de son 1. mariage sortirent trois fils, Charles de Rohan, S. de Gié qui suit, Pierre de Rohan, S. de Fontenay, tige de la branche des derniers Vicomtes & Ducs de Rohan, est mentionné cy-dessus, & François de Rohan fut Archeuesque & Comte de Lyon.

Charles de Rohan, S. de Gié, épousa 1. Charlotte d'Armagnac morte sans enfans, fille puisnée de Jacques, Duc de Nemours, & apres se remaria avec Jeanne de Saint Seuerin, dont il eut François de Rohan, S. de Gié qui suit, Claude de Rohan mariée 1. à Claude de Beauuillier, 2. à Iulien de Clermont, Baron de Toury; & Jacqueline de Rohan, femme de François d'Orleans, Marquis de Rothelin, & mere de Leonor d'Orleans, Duc de Longueuille &c.

François de Rohan, S. de Gié, Lieutenant General en Bretagne, épousa 1. Catherine de Silly-la-Rocheguyon, 2. Renée de Rohan sa parente; du 1. lit sortirent trois filles, Leonor de Rohan, Dame du Verger en Anjou, femme de Louis 5. de Rohan, Prince de Guemené, Jacqueline de Rohan, Dame de Gié, mariée à François de Balsac, S. d'Entragues, & Diane de Rohan alliée à François de la Tour-Landry, Comte de Chasteauroux.

Iean de Rohan, S. de Landal, troisiéme fils de Louis 2. de Seigneur Rohan, S. de Guemené, & de Louise de Rieux, fut marié 1. à de Landal, Guyonne, Dame de Lorgeril, 2. à Isabeau, Dame de la Chapelle; du 1. lit sortirent trois filles, Helene de Rohan, femme de François, S. de Maure en Bretagne, Marguerite de Rohan mariée à Louis de Maestroit, S. de Pontkellec, & Catherine de Rohan alliée 1. à Tanneguy, S. de Carman; 2. à Gilbert de Limoges, Escuyer.

Eon de Rohan, frere d'Oliuier, S. de Rohan, & fils d'Alain 6.

Seigneurs du Gué de l'Isle, du nom, Vicomte de Rohan, épousa Aliette, Dame du Gué de l'Isle, de laquelle il eut Oliuier de Rohan, S. du Gué de l'Isle qui suit, Richarde de Rohan, femme de Eon, S. de Treall, & Jeanne de Rohan, femme de Jean I. S. du Cambout. Oliuier de Rohan, S. du Gué de l'Isle, viuant l'an 1399. fut marié avec Hauifette, autrement appelée Heurette, Dame de la Chastaineraye; leurs enfans furent Alain de Rohan, mort sans lignée, Oliuier de Rohan continua la posterité, & Ifabeau de Rohan, femme d'Alain, S. de Beaumont.

Oliuier de Rohan, S. du Gué de l'Isle, de la Chastaigneraye & Monsieur du Pornich, épousa Marie fille de Pierre, Sire de Rosternan, & le Labou- mourut l'an 1461. leurs enfans furent Oliuier de Rohan, mort reur, ge- sans lignée, Jean de Rohan, S. du Gué de l'Isle qui suit, Marie neal. de la de Rohan alliée l'an 1450. avec Karo, S. de Bodegat, Catherine maison de de Rohan, mariée à Georges Chefnel, S. de la Balluë, Jeanne de Budes. Rohan l'aînée, conjointe à Jean, S. de la Touche, Ioland de Rohan, femme de Guillaume le Seneschal; S. de Kercado, & Jeanne de Rohan la ieune, épousa Jean de Ramé, S. de Vigneu.

Jean de Rohan, S. du Gué de l'Isle, &c. fut marié avec Guyonne de Rochefort, Dame de Henleix & de Precorp; d'eux sortirent François de Rohan, S. du Gué de l'Isle qui suit, & Jean de Rohan, S. de Tregalet, tige des Seigneurs de Pouldu.

François de Rohan, S. du Gué de l'Isle &c. épousa I. Jacqueline, Dame de Peillac, dont il eut Jean de Rohan, S. du Gué de l'Isle, mort sans enfans, Cyprienne de Rohan, Dame du Gué de l'Isle, femme de François, S. de la Feuillée, & Vincente de Rohan, Dame de Peillac, femme de Maurice de Plusquellec, S. de Bruillac.

Seigneurs de Pouldu. Jean de Rohan, S. de Tregalet, fils puisné de Jean, S. du Gué de l'Isle, & de Guyonne de Rochefort, épousa I. Guillemette Malec, fille de Thibaut, S. de Marsein, puis Françoise Laurens, avec laquelle il dissipa la pluspart de ses biens; laissant pature Tristan de Rohan son fils dudit mariage, lequel prenoit qualité de Seigneur du Pouldu l'an 1543. duquel & d'Alix de Brehan, de la maison de Guescaret, nâquit Louis de Rohan, S. du Pouldu, mary de Michelle de l'Hospital, fille de Louis, S. de

la Rouhardaye, & pere de Hierosme de Rohan, S. du Pouldu 1609. qui épousa Ieanne de Metayer, dont Isaac de Rohan, S. du Pouldu, lequel se maria l'an 1639. avec Alienor, fille de Iean, S. de Kerpoesson.

MAISON DE ROSMADEC.

GVILLAVME I. Sire de Rosmadec, fut pere de Iean, S. de Rosmadec, & ayeul de Guillaume 2. S. de Rosmadec, duquel nâquit Alain I. Sire de Rosmadec, Chambellan de François 2. Duc de Bretagne, & Capitaine des Gens-d'armes de ses Ordonnances, qui se signala à la Journée de Saint Aubin du Cormier 1488. pour le service de son Prince, & mourut l'an 1491. Il avoit épousé Françoisse de Quellenec, de laquelle il eut Iean 2. qui suit.

Monfieur
d'Hozier
geneal. de
cette mai-
son.

Iean 2. du nom, S. de Rosmadec, épousa Ieanne de la Chappelle, Dame de Molac, de laquelle il eut Alain 2. Sire de Rosmadec qui suit; Iean de Rosmadec, S. du Pleffis, a donné origine aux Seigneurs du Pleffis, & Louise de Rosmadec, femme de François, S. de Plorec.

Alain 2. S. de Rosmadec, fut marié l'an 1525. avec Ieanne du Chastel, dont il eut entr'autres enfans Taneguy, S. de Rosmadec qui suit, & Claude de Rosmadec, S. de la Chappelle, de S. Iouian, tige des Barons de S. Iouian.

Taneguy, S. de Rosmadec, Baron de Molac, épousa 1. Marie de Bouteuille, 2. Marguerite de Beaumanoir-du Bessô, de laquelle il eut Sebastien I. qui suit.

Sebastien I. Marquis de Rosmadec, Baron de Molac, Comte des Chappelles &c. Gouverneur de Dinan, s'allia 1. avec Françoisse de Montmorency-du Hallot, & prit vne seconde alliance avec Ieanne de la Motte; du 1. lit sortirent Sebastien 2. Marquis de Rosmadec qui suit, François de Rosmadec, Comte des Chappelles, l'un des plus braues Gentilhommes de son temps, eut la teste tranchée en Gréue l'an 1627. * digne à la verité d'une belle mort; Magdelaine de Rosmadec fut Religieuse, & Marguerite de Rosmadec épousa François, Baron de Montaigu; du 2. lit sortirent Taneguy de Rosmadec, Baron de la Hunaudaye, & Touffains de Rosmadec, Baron de Montafilant, morts sans alliance,

* Pour
ducl.

& Catherine de Rosmadec leur sœur, eut pour mary Guy de Rieux, S. de Chasteauneuf.

Sebastien 2. Marquis de Rosmadec, Baron de Molac &c. Gouverneur de Quimpercorentin, prit alliance avec Renée de Kergournadeck; d'eux sont issus Sebastien 3. Marquis de Rosmadec, Barthelemy-René de Rosmadec, Comte des Chappelles; Louis-Corentin de Rosmadec, Marie-Anne de Rosmadec, & Marie-Renée de Rosmadec.

Sebastien 3. Marquis de Rosmadec & de Molac, a épousé Renée Budes, Marquise de Sacé, Comtesse de Sacé &c. d'ot il a des enfans.

Barons de
S. Iouian.

Claude de Rosmadec, S. de S. Iouian, de la Chappelle &c. troisième fils d'Alain 2. S. de Rosmadec, épousa Bertranne de la Vallée, fille aînée & heritiere de Iean de la Vallée, S. de S. Iouian &c. de laquelle il eut Mathurin de Rosmadec, Baron de S. Iouian qui suit, Jeanne de Rosmadec mariée 1. à René du Bollan, 2. à Louis Hudelec, S. de la Grée Marueil, & Marguerite de Rosmadec aliée à Guillaume de Boüilly, S. des Portes.

Mathurin de Rosmadec, Baron de S. Iouian, & de Gaël, S. de Comper, a laissé de Jeanne de Trogo sa femme, Mathurin de Rosmadec, S. de S. Iouian & de Gaël, Sebastien de Rosmadec, Baron de Comper, marié à Gillette de Boisian, Dame de Coislan; Charles de Rosmadec, Euesque de Vannes; Peronnelle de Rosmadec, femme de Pregent le Roy, Baron de Couteler, & Magdelaine de Rosmadec.

Seigneurs
du Plessis.

Iean de Rosmadec, second fils de Iean 2. S. de Rosmadec, vulgairement appellé 3. du nom, se maria avec Louise de Rosmadec, Dame du Plessis, fille & heritiere de Pierre, S. de Kerlutu; d'eux nâquit Iean qui suit.

Iean de Rosmadec, S. du Plessis, s'allia avec Marguerite Iego, Dame de Lesneué; leurs enfans furent Pierre de Rosmadec mort ieune, Marc de Rosmadec qui suit; Iean de Rosmadec, S. de Lespinay, mort sans enfans de Iulienne de la Chesnaye, Dame d'Estimbrieuc; Sebastien de Rosmadec, Euesque de Vannes, & Louise de Rosmadec, femme d'Alain, S. de Kermeno &c.

Marc de Rosmadec, S. du Plessis &c. fut marié avec Marguerite de Quistinic, Dame de Bouerel-Quistinic; de cette alliance sortirent Renée de Rosmadec, morte en bas-âge, & Sebastien de

Rosmadec, S. du Plessis, qui a laissé entr'autres enfans de Iulienne Bonnier, Sebastien de Rosmadec, S. du Plessis.

MAISON DE ROUHAVLT.

MILES ou Milon Rouhault, épousa Isabeau de Beaumont-Bressuire, de laquelle il eut trois fils, Clement, dit Tristan Rouhault, fut Comte de Dreux, & Vicomte de Thoüars, à cause de Peronnelle de Thoüars sa femme, dont il ne laissa point d'enfans, Messires Louïs & Gilles Rouhault, seruirent dans l'Armée du Roy, dans la Compagnie des Gens-d'armes de Monseigneur le Vicomte de Thoüars leur frere aisné l'an 1386. * ainsi que témoi-
gne vn titre de la Chambre des Comptes.

* Commu-
niqué par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

Gilles Rouhault se maria avec Catherine Rabasté; deux nâquit Iean Rouhault, S. de Boismenard, qui eut de Ieanne du Bellay, Ioachim Rouhault qui suit, Abel Rouhault, Iacques Rouhault, S. de Rioux, marié avec Anne de Chasteaubrient, Louïse Rouhault, femme de Iean de Beaumont, & Ieanne Rouhault, femme de Hugues de Billé, S. de Thurré.

Ioachim Rouhault, S. de Gamaches, Marechal de France, gagna la bataille de Formigny sur les Anglois, conquit vne partie de la Guienne, & défendit la Ville de Paris contre Charles de Bourgogne, Comte de Charolois, & les autres Princes armez, sous pre-
texte du bien public, contre Louïs XI. De son mariage avec Fran-
çoïse de Voluire, nâquit Aloph 1. Rouhault, S. de Gamaches, qui
fut marié avec Gabrielle de Montigny, de la maison de Saluert; d'eux sortit Aloph 2. Rouhault, S. de Gamaches, mary de Iac-
queline de Soissons, fille de Iean, S. de Moreul, & de Marie de
Bournel, Dame de Thiembrune; leurs enfans furent Anne Rou-
hault, alliée l'an 1512. avec Nicolas de Montmorency, S. de Bours,
Nicolas Rouhault qui suit, & Thibaud Rouhault, S. de Rioux, si
renommé dans les Memoires de Monsieur du Bellay, laissa de
Ieanne, Dame de Saueuse sa femme, Barbe Rouhault, alliée avec
Adrian Tiercelin, S. de la Brosse, Cheualier des Ordres du Roy,
Gouverneur de Mouzon.

Philipp. de
Commis-
nes, liu. 1.

Nicolas Rouhault, S. de Gamaches, épousa 1. Charlotte de Le-
noncourt, puis Claude de Maricourt; du 1. lit il eut Iean & Gedeon
Rouhault morts en bas-âge; du 2. lit sortirent Nicolas Rouhault qui
suit, & Aloph Rouhault, S. de Thiembrune, épousa 1. Claude

Chabot-Iarnac, 2. Marguerite de Thern ; du 1. lit nâquit Claude Rouhault, femme de Henry le Veneur, Comte de Tillieres; du 2. lit il eut N... Rouhault, femme de François de Bullion, S. de Môtloüet.

Nicolas Rouhault, S. de Gamaches, prit alliance avec François Mangot ; d'eux sont issus 7. fils & 3. filles, Ioachim mort ieune, René Iefuite, François, Marquis de Gamaches, Cheualier des Ordres du Roy, mary de N... de Lomenie-Brienne, dont des enfans, Gabriel, Cheualier de Malthe, Henry, Nicolas, Ignace, Marie, Claude & Charlotte Rouhault.

MAISON DE ROUVILLE.

LA noble maison de Rouville, l'vne des plus anciennes familles de Normandie, a porté premierement le nom de Gougeul, & par succession de temps a pris celuy de Rouville, leur Maison principale, à l'exemple de plusieurs familles de France, qui ont retenu le nom de leur Seigneurie, laissant le nom ancien de leur famille; Jean I. Gougeul, heritier de son oncle, Pierre Gougeul Euesque du Mans, puis du Puy, est qualifié par plusieurs titres de Monsieur, Messire, & Cheualier, Sire de Rouville; Il fut conserué en l'hommage qu'il auoit rendu au Pont-de l'Arche de la terre & Seigneurie de Rouville, par tître de l'an 1319. & seruit dignement les Roys Louis Hutin, Philippes le Long, & Charles le Bel; de son mariage avec Peronnelle des Essârs, nâquit Jean 2. de Gougeul qui suit.

Jean 2. de Gougeul Cheualier, Sire de Rouville, assista les Roys Philippes de Valois, Jean son fils, & Charles V. en la guerre contre les Anglois, & fut estably par Lettres du Roy de l'année 1358.

Communi-
qués par
Monf. de
Vyon, S.
d'Herou-
ual.

Maistre general & Enquesteur des Eaux & Forests de France, à raison de ses agreables seruices & de ses predecesseurs, comme enseignant des titres de la Chambre des Comptes, scellés de ses Armes; de son mariage avec Ieanne de Villaines, sœur de Pierre de Villaines, reconnu sous le nom de Begue de Villaines, pour l'un des grands Capitaines de son temps, nâquit Pierre de Gougeul qui suit.

Pierre de Gougeul, dit Moradas, Cheualier, Sire de Rouville; Conseiller & Chambellan des Roys Charles V. & Charles VI. Lieutenant des Mareschaux de France en la Prouince de Normandie, és années 1483. 84. 85. & 86. estoit vn fort pieux & vaillant Cheualier, qui fit plusieurs fondations, tant en
l'Abbaye

l'Abbaye de Bonport (sepulture de ses Ayeuls) que de Saint Amand de Roüen , dont sa fille estoit Abbessé , & aux Chartreux dudit Roüen , verifié par titres des années 1385. 1387. 1394. 1400. 1406. & 1414. entre lesquelles il s'en trouue vne pour le repos des ames des Roys de France : il deffendit vaillamment la forteresse du Pont-de-l'Arche , dont il estoit Gouverneur , contre les Anglois , & fut tué à la Journée d'Azincourt ; dudit Pierre de Gougeul , & de Luce de Biencourt sa femme , nâquit Pierre II. Seigneur de Rouille , de Moulineaux , &c. qui fut prisonnier par les Anglois , en seruant la France : il épousa Aldone de Braquemont , fille de Robert , Admiral de France ; de ce mariage nâquirent Iean de Rouille , Vice-Chancelier de Bretagne , qui (au dire de Philippes de Commines) *estoit Normand , tres-habile homme , & fort fidelle* ; & Guillaume de Rouille , Chambelan du Roy Louïs XI. & Capitaine de 50. hommes d'armes , lequel prit alliance avec Louïse de Grauille , sœur de l'Admiral de France , & en eut Louïs de Rouille , Grand Veneur de France , Lieutenant General au Gouvernement de Normandie , Bailly & Capitaine de Mante ; dudit Louïs de Rouille , & de Susanne de Coësme sa femme , nâquit François , Seigneur de Rouille , Maistre d'Hostel ordinaire du Roy , & Lieutenant General de la grande Venerie de France , qui laissa de Louïse d'Aumont , fille puisnée de Fery , Seigneur d'Aumont , Iean III. Seigneur de Rouille , qui fut Ambassadeur en Angleterre l'an 1562. & Louïs de Rouille , époux de Magdeleine Antonis , dont nâquit Marie de Rouille , femme de Iacques de la Guesle , Procureur General au Parlement de Paris. Iean III. Seigneur de Rouille , fut marié avec Magdelaine le Roy Chauigny , dont nâquit Iacques , Seigneur de Rouille , Lieutenant pour le Roy aux Bailliages d'Eureux & de Gisors , qui laissa vn fils posthume nommé Iacques II. de Diane le Veneur-de-Tillieres : Iacques II. Seigneur de Rouille , Gouverneur de Chinon , & Cheualier d'honneur de Marie de Bourbon , Duchesse d'Orleans , de Montpensier , &c. s'allia en premieres nopces , l'an 1609. avec Antoinette Pinart , fille aisnée de Claude , Vicomte de Comblisy , &

Liu. 1. ch. 2.

Du regne
de Fran-
çois I.

de François de la Mark-Mauleurier, & en eut François de Rouuille, Comte de Clinchamp mort; François, Seigneur de Rouuille, à present Comte de Clinchamp, Marie de Rouuille, & Gabrielle de Rouuille, femme de Henry Pot, Marquis de Rhodes, Comte de Romorentin, &c. Grand Maistre des Ceremonies de France: En secondes nopces Jacques II. Seigneur de Rouuille, épousa Elisabeth de Longueval-Manicamp, laquelle estoit merueilleusement belle, & auoit l'air tout à fait noble; de ce second mariage sont issus Angelique, Louïse, N... & Therese de Rouuille.

MAISON DE ROUVROY, SAINT SIMON.

MATHIEU de Rouroy, Seigneur du Plessis & de Rasse, Gouverneur del'Isle, estoit *vn sage & vaillant Cheualier*, il eut vn frere qui est fort renommé dans l'Histoire, sous le nom du Borgne de Rouroy; ledit Mathieu épousa Marguerite de Saint Simon, sœur & heritiere de Jacques de Saint Simon, & fille aisnée de Ferry, Seigneur de Saint Simon, qui estoit neveu de Iean de Saint Simon, fils d'Eudes, appellé Farin, lequel eut pour pere Eudes de Vermandois, fils aisné de Herbert IV. Comte de Vermandois, & d'Alix de Crepy, qui fut desherité & priué de la Comté de Vermandois, par le conseil & aduis des Barons du País, parce qu'il estoit de petit entendement, & sans gouvernement.

Belleforest. Du mariage de Mathieu de Rouroy, & de Marguerite de Saint Simon, sortirent Gilles de Rouroy puisné, Seigneur du Plessis, & Gaucher de Rouroy, Seigneur de Saint Simon, qui se comporta vaillamment à la bataille de Monts en Vimeu, l'an 1421. il fut allié avec Marie de Sarebruche, qui le rendit pere de Iean de Rouroy, Seigneur de Saint Simon, époux de Marguerite de la Trimoüille, dont il eut François de Saint Simon, femme de Louïs de Hedouille, Seigneur de Sandricourt; Iean de Saint Simon, Prieur de Ville Salue, qui assista à la conqueste de Milan, l'an 1499. & Louïs de Rouroy, Seigneur de Saint Simon, se maria avec Ioland de Rochebaron, d'où sortirent Iean de Saint Simon

Froissart, vol. 1. 1340 & 1358. ch. 48. & 189.

Du Tillet en ses Memoires.

Môstrelet.

puîsné, & François, Seigneur de Saint Simon, qui épousa Magdeleine de Refuge, dont il eut des filles, & Michel de Saint Simon mort en bas-âge : il se remaria en secondes nocces avec François de Blecourt, qui fut mere de Titus, Seigneur de Saint Simon, marié en premieres nocces avec Antoinette de Montmorency, decedée sans enfans ; & en secondes avec François d'Auroul, dont trois fils ; sçavoir Isaac, Seigneur de Saint Simon, qui prit à femme Marie d'Amerual, fille de Nicolas, Seigneur de Liencourt, & en eut vn fils & des filles, Louïs de Saint Simon, Seigneur de Pons & de Vaux, second fils de Titus, épousa la Dame de Cambronnes, de la Maison de Rauemel, & Charles de Saint Simon fut Seigneur de Montbleru.

Iean de Saint Simon, Seigneur d'Ambleuille & de Sandricourt, second fils de Louïs de Saint Simon, & d'Ioland de Rochebaron, fut marié avec Louise de Montmorency-Fosseux, de laquelle il eut François de Saint Simon, Abbessé de Corlutin ; Louis de Saint Simon, Seigneur d'Ambleuille puisné, & Charles de Saint Simon, Seigneur de Sandricourt, qui signala son courage au siege de Metz, & à la iournée de Saint Quentin ; il se maria avec Antoinette, Dame de Clery, dont nâquit Claude de Saint Simon, fille vnique & heritiere, Dame de Sandricourt, d'Ambleuille, de Clery, &c. femme de Claude de Crequy, Seigneur de Bernieules.

Saint Simon-Sandricourt.

Louis de Saint Simon, Seigneur d'Ambleuille, second fils de Iean de Saint Simon, Seigneur de Sandricourt & d'Ambleuille, fut marié avec Claude de Crequy Bermieules ; leurs enfans furent Louis de Saint Simon, Seigneur d'Ambleuille, mort sans alliance ; Claude de Saint Simon tué à la prise de Dourlans, l'an 1595. & Louis de Saint Simon, Seigneur d'Ambleuille & de Sandricourt, par Contract passé avec le Sieur de Bermieules son parent : il laissa de Marguerite d'Auchy, Louis & Charles de Saint Simon, Seigneurs de Sandricourt & d'Ambleuille, avec plusieurs filles.

Gilles de Rouuroy, ou de Saint Simon, Seigneur du Pleffis, second fils de Mathieu de Rouuroy, & de Marguerite, heri-

S. Simon du Pleffis.

Möstrelet
1429.1439.
1440.1441

tiere de Saint Simon , prit alliance avec N. Floques , de laquelle il eut Antoine de Rouroy, ou de Saint Simon puisné, Seigneur de Rumesnil, & Gilles de Saint Simon, qui se signala à la bataille de Paray en Beauſſe , à la priſe de Meaux , & aux ſieges de Honfleur , & de Pontoife ; de luy & de Marie de la Vacquerie ſa femme , nâquit Mery de Rouroy , ou de Saint Simon, Seigneur de Precy, mary de N. du Prat, qui le rendit pere de N. de Saint Simon, mariée 1. au Seigneur de Raffetot, 2. au Comte de Montafié, & de Louis de Rouroy, ou de Saint Simon, Seigneur du Pleſſis & de Raſſe, Bailly de Senlis, fut marié avec Antoinette de Mailly, fille du Seigneur de Rumesnil , & en eut François de S. Simon , Seigneur du Pleſſis, & Louis de S. Simon , Sieur de Cambercourt , mary de Jacqueline de Conty , dont il a procréé vne fille. François de Saint Simon, Seigneur du Pleſſis & de Raſſe, épouſa Suzanne d'Anſac, qui le rendit pere de Louis de Saint Simon, Seigneur du Pleſſis , & d'Estienne de Saint Simon , Seigneur de Saint Leger , marié premierement à Gilberte de Boſſe , mere de Gilles de Saint Simon , mort en Piedmont ; & en ſecondes nopces il épouſa Ieanne Picquet, dont il eut vne fille. Louis de Saint Simon , Seigneur du Pleſſis & de Raſſe, Gouverneur de Senlis , fils aiſné de François de S. Simon , a laiſſé trois fils & vne fille de Denyſe de la Fontaine ſa femme, fille du Seigneur d'Ongnon ; ſçauoir Charles de Saint Simon, Seigneur du Pleſſis , &c. Cheualier des Ordres du Roy , & Gouverneur de Senlis , marié avec N. . . de Cruſſol-Vzes , veufve du Marquis de Portes ; Claude de Saint Simon , Duc & Pair de France , Cheualier des Ordres du Roy , Gouverneur de Blaye , & cy-deuant des Chasteaux de Saint Germain en Laye & de Verſailles , & premier Eſcuyer de ſa Majeſté , ſecond fils de Louis , Seigneur du Pleſſis , a eſté fort chery du feu Roy * pour ſa ſageſſe , & pour ſon cœur , qui ont eſté éprouvés en pluſieurs occaſions : Il s'eſt marié avec N. de Budos, Marquiſe de Portes , fille vnique & heritiere d'Antoine Hercules , Marquis de Portes, Vice-Admiral de France, dont il a des enfans : Louis de Saint Simon eſt 3. fils de Louis , Seigneur du Pleſſis , & Ieanne de Saint Simon la fille,

* Louis 13.

fut femme de N. . . du Fay, Comte de Cressonfac, mere de N. . . du Fay, mariée au Seigneur de Montalan.

Antoine de Saint Simon, Seigneur de Rumefnil, second S. Simon-
fils de Gilles de Saint Simon, 1. du nom, & de N. . Floques, Rumefnil.
épousa Jeanne de Villers, du Pays d'Anjou, qui le rendit pere
d'Artus de Saint Simon, Seigneur de Rumefnil, lequel fut
marié avec Marguerite le Coq, Dame de Cuigi, & en eut
Florent de Saint Simon, Seigneur de Rumefnil, mary d'He-
lene de Buffy, pere & mere d' Aimée de Saint Simon, mariée
à Jean de Boufflers, Seigneur de Rouverel, de François de
Saint Simon, de René de Saint Simon, & d'André de Saint
Simon.

MAISON DE ROUXEL MEDAUVY.

GEORGES Rouxel, issu d'une noble Maison de Norman- Monsieur
die, fut pere de Fleury Rouxel, Seigneur de Medauy, le Labou-
qui épousa Philippines de Sarcille, dont il eut Jacques reur, hist.
Rouxel Escuyer, Seigneur de Medauy, de Marey, &c. geneal. de
marié avec Françoisse, Dame de Pierrefitte, qui le rendit cette Mai-
pere de Fleury Rouxel, tué à la journée de saint Lau- son.
rens 1557. & de Jacques Rouxel, Seigneur de Medauy,
Cheualier de l'Ordre du Roy, Lieutenant General des Duché
d'Alençon & Comté du Perche, & Chambellan de
François de France, Duc d'Alençon: * il se maria avec Per- * Frere
rette de Mannetot, de laquelle sortirent trois fils, sçavoir puisné du
Pierre Rouxel, Baron de Medauy, François Rouxel, Eues- Roy Hen-
que de Lizieux, & Jacques Rouxel, Cheualier de Saint Jean ry III.
de Hierusalem, Grand Prieur d'Aquitaine, Commandeur
de Lagny, & Ambassadeur de son Ordre en France. Pierre
Rouxel, Baron de Medauy, Mareschal des Camps & Armées
de sa Majesté, Gouverneur de Vernüeil & d'Argentan,
& Lieutenant General pour le Roy en Normandie, a pris
alliance avec Charlotte de Hautemer, fille puisnée de Guil-
laume, Seigneur de Feruaques, Comte de Grancey, Ma-
reschal de France, d'où sont issus Jacques Rouxel, Comte
de Grancey, Mareschal de France; François Rouxel, Eues-

que de Séés, & Guillaume Rouxel, Baron de Marey, Marechal de Camp, qui a laissé des enfans de Marie d'Archev sa femme; Renée Rouxel, fille aînée de Pierre, Baron de Medauy, épousa François de Bigars, Marquis de la Londe, Charlotte Rouxel, seconde fille, fut mariée avec Jacques de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere, Baron de Ionuille, Louise Rouxel, 3. fille, a esté Abbessé d'Almeneschés, Magdeleine Rouxel, 4. fille, fut Abbessé de Gomerfontaine; Anne Rouxel, 5. fille, fut Abbessé de Vignats; Guyonne Rouxel, 6. fille, fut Abbessé de Saint Nicolas de Vernüeil; Marguerite Rouxel, 7. fille, fut Abbessé de Gomerfontaine, apres sa sœur, & trois filles Religieuses.

Jacques Rouxel, Comte de Grancey & de Medauy, Marechal de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur des Villes de Grauelines, de Thionville, &c. a épousé en premieres nopces Catherine de Monchy, sœur du Marechal d'Hoquincourt, & s'est remarié avec Charlotte de Mornay, sœur du Marquis de Villarceau, dont il a des enfans; Pierre Rouxel Cheualier, Comte de Medauy, Marechal de Camp, fils aîné de Jacques, Marechal de France, & de Catherine de Monchy, a pour femme Henriette de la Palu, fille de Iean, Seigneur de Bouligneux, & de Gabrielle de Damas-Thiangés; Georges Rouxel, 2. fils de Jacques, Cheualier de Malthe, est mort sur les Galeres de son Ordre; le 3. fils du 1. liét de Jacques Rouxel, est Benedic; François Rouxel, 4. fils, est le Cheualier de Grancey; Louise Rouxel, fille aînée de Jacques, Marechal de France, est Abbessé d'Almeneschés; Bernarde Rouxel sa sœur, a esté pourueu de l'Abbaye de Vignats; & Marie Rouxel, troisiésme fille, est Religieuse.

MAISON DE ROYE.

A. de la
Morliere,
en son re-
cueil des
Maisons

RORICO ou Rogues, Seigneur de Roye, souscriuit avec Raoul & Ouermond ses freres, à la Charte de la donation de Virey, faite à l'Eglise de Nostre. Dame de Paris, par Philippes, Comte de Flandres, l'an 1175. Rorico estoit fils de

de Drogo ou Dreux, Sire de Roye, qui eut pour pere Al-
beric, Sire de Roye, & pour ayeul Euerard, Sire de Roye: illustres de
De Rotico, Sire de Roye, sortirent entr'autres enfans Ma- Picardie.
rie de Roye, femme de Iean, Seigneur de Poissy, Pierre de
Roye, pere de Nicolas, Euesque de Noyon, * Raoul de * Claud.
Roye, Seigneur de la Ferté en Ponthieu, dont la posterité Robertus.
perit en Leonor de Roye sa petite niepce, femme de Iean I. Gallia
Seigneur de Chastillon sur Marne, Grand Maistre de Fran- Christ.
ce, & Barthelemy, Seigneur de Roye, Grand Chambrier 1239.
de France, fils aîné de Rorico, fut fauory du Roy Philip-
pes Auguste, avec lequel il se trouua l'an 1214. à la bataille
de Bouuines; il fonda l'an 1221. l'Abbaye de Ioyenual, de
l'Ordre de Prémonstré, près Saint Germain en Laye, où
il est enterré, & laissa de Petronille sa femme, fille de Si-
mon, Comte de Montfort-l'Amaury, dit le fleau des Albigeois.
Iean I. Seigneur de Roye, qui espousa N. heritiere de Han-
gest, & en eut Iean de Roye, Seigneur de Hangest, & Ma-
thieu I. Seigneur de Roye, qui accompagna le Roy Saint
Louis en ses deux voyages d'Outre-mer, es années 1248. &
1270. avec cent hommes d'armes en deux Bannieres. Ma-
thieu I. eut pour femme Marguerite de Ville, de laquelle
sont issus Iean II. Sire de Roye, mort sans enfans l'an 1340. il
eut commendement de defendre les Villes de Tournay & de
Cambray, contre les Anglois. & de faire la reueuë de l'Armée
du Duc de Normandie, avec Mathieu de Trie, Mareschal de
France: Aubert Euesque de Laon, l'un des plus affidez Con- Le mesme
seillers du Roy (au dire de Monsieur du Tillet) & Mathieu II. Gallia
Sire de Roye & d'Aunoy, Grand Maistre des Arbalestriers Christ.
de France * appelé par Froissart, grand Baron de Picardie, qui 1329.
defendit la Ville de Poitiers, apres que les François eurent 1349.
perdus la bataille contre l'Anglois le 19. de Septembre l'an-
née 1356 il laissa de Ieanne de Cherisy, Dame de Veret sa
femme, Iean III. Seigneur de Roye: Guy de Roye, Euesque de
Verdun, & successiuemēt Archeuesques de Tours, de Sens &
de Rheims, & Fondateur du College de Rheims à Paris; Iean
de Roye, dit Baudran, Sire de Cangy, Raoul de Roye, Abbé
de Corbie, & Renaud de Roye, qui a esté le plus adroit Ca-
V. Partie.

ualier de son temps ; il se trouua l'an 1370. avec Loüis II. Duc de Bourbon, en la guerre de Grenade ; & l'an 1385. il fut du nombre des Cheualiers du Soleil, à l'entrée de la Reyne Isabelle de Bauiere ; L'an 1386. il conduisit huit cent hommes bien armez au seruice du Roy de Castille, & accompagna en Hongrie l'an 1396. Iean, Comte de Neuers, depuis Duc de Bourgogne.

Iean III. Seigneur de Roye, fils aîné de Mathieu II. grand Maistre des Arbalestriers de France, se maria avec Ieanne de Bethune, de laquelle il eut Ieanne de Roye, femme de Iean V. du nom, Seigneur de Crequy, & Mathieu II. du nom, qui espousa en premieres nopces Marguerite de Ghistelles, & se remaria avec Catherine de Montmorency-Beaufaut ; de sa premiere femme il eut vn fils & deux filles ; sçauoir Guy, Seigneur de Roye, mort sans laisser enfans de Ieanne de Mailly ; Marie de Roye, alliée à Pierre d'Orgemont, Seigneur de Chantilly, & Margueritte de Roye mariée avec Vvaleran de Soissons, Prince de Poix.

* 1449. &
1461.

Iean IV. Seigneur de Roye, Cheualier des Ordres de l'Estoile, & de la Toison d'or, * fils puisné de Iean III. & aîné de Catherine de Montmorency-Beaufaut sa deuxiesme femme, se maria I. avec Blanche de Brosse, fille de Iean, Seigneur de Saint Seuer & de Bouffac, Marechal de France ; & en secondes nopces avec Marguerite du Bois, sœur d'Athoine, Euesque de Beziers, & Abbé de Saint Lucian de Beauuais, qui le rendit pere de Marie de Roye, femme de Philippes de Bourgogne, Seigneur de Crubecque, fils de Guy de Bourgogne, aussi Seigneur de Crubecque, bastard de Iean, Duc de Bourgogne, & d'Antoine, Seigneur de Roye, tué à la bataille de Marignan ; il laissa de Catherine de Sarebruche sa femme, heritiere, Comtesse de Roucy, Charles, Seigneur de Roye, & Comte de Roucy, qui épousa Magdeleine de Mailly, Dame de Conty, fille vnique & heritiere, de laquelle il eut Charles de Roye, mort ieune, Leonor de Roye, femme de Loüis I. de Bourbon, Prince de Condé, & de Char-

lotte de Roye, Comtesse de Roucy, 2. femme de François, 3. Comte de la Rochefoucauld, d'où sont sortis les Comtes de Roucy en Champagne.

MAISON DE SAVOYE.

LA Maison de Savoie, reconnüe Souveraine depuis plus de six cens ans, a pour chef *Humbert 1. du nom*, surnommé *aux blanches mains*, Comte de Maurienne, qui commença de gouverner la Maurienne environ l'an 1024. selon Pingeon ; Il ne se fit rien de memorable sous Rodolphe, Roy de Bourgongne, où Humbert, qualifié Comte, sans designation de son Estat, ny de ses terres, n'ait parü des premiers avec beaucoup d'éclat & d'autorité ; Apres la mort dudit Rodolphe, Humbert fut des premiers du Royaume de Bourgongne, qui se soumit à Conrad le Salique Empereur, son successeur ; il luy fit serment de fidelité, & au Roy Henry son fils, avec la Reyne Ermengarde, & quelques autres grands Seigneurs de ce Royaume, qui pour se garantir des troupes qu'Eudes, Comte de Champagne, Competiteur au Royaume de Bourgongne, auoit mises sur les chemins, furent contraints d'aller en Italie au deuant de Conrad, avec le Comte Humbert, d'où ils reuinrent tous chargés de presens, & caressés de Conrad. Cét Empereur fit de grandes hostilités dans les terres du Comte Eudes, & l'obligea de luy demander pardon ; ce que Conrad luy accorda, sous la promesse faite par Eudes, d'abandonner tout ce qu'il tenoit en Bourgongne ; mais apres le depart de Conrad, Eudes n'excutant pas sa parole, l'Empereur reuint en Bourgongne avec des forces considerables l'an 1034. L'histoire a remarqué que le Comte Humbert fut chef des troupes Italiennes, avec lesquelles Heribert, Archeuesque de Milan, estoit venu, qui se ioignirent près du Rhosne avec les Allemans ; Gerold, Comte de Genéue, & l'Archeuesque de Lyon, partisans d'Eudes, furent défaits par Conrad, qui apres cét exploit, prit par force le Chasteau de Morat, au pays de Vaud, qui tenoit encore pour Eudes ; dont tous ceux qui tenoient son party en Bourgongne & en Savoie, furent si fort estonnés, qu'ils se soumirent ; ainsi l'Empereur

A. du Chesne, hist. de Bourgongne, liv. 4. chap. 53.

Extrait de l'hist. geneal. de la Maison de Savoie, de Samuel Guichenon.

Vniuerso de vita Conradi Salici.

Cronique
de Sauoye,
M. S. Lati-
ne & Fran-
çoise.

n'ayant plus personne qui s'opposât à luy, reprit le chemin d'Allemagne, & donna ou confirma à Humbert, en consideration de ses notables seruices, le Gouvernement de la Maurienne, laquelle a esté depuis hereditaire à sa posterité. Par la fondation du Prieuré de Coyse en Sauoye de l'an 1036. les terres du Comte Humbert sont données pour confins, & appellées les terres du Roy; ce qui montre que la Sauoye appartenoit desia à Humbert, mais qu'elle estoit procedée de la liberalité des Roys de Bourgongne, dont elle retenoit encore le nom. Humbert donna au Chapitre de l'Eglise d'Aouste partie de la Seigneurie d'Erby; & outre ce, la moitié de la Seigneurie & de la Iustice de Locia-Dulia, dont il donna le reste au Monastere de Saint Ours; il augmenta aussi la fondation du Prieuré du Bourget, d'un Maix appelé Bernard, dont la Charte est souscrite d'Amé, d'Aymon, & d'Odon ses enfans; Sa pieté parût encore en vne donation qu'il fit aux Chanoines de Saint Iean de Maurienne, de tout ce qu'il auoit aux Villages de Cuyne, d'Ascalon, Mont-Regnier, & autres lieux; Enfin sa mort arriua l'an 1048. De son mariage avec vne Dame appelée Ancilie ou Hanchille, sortirent 4. fils & vne fille; Amé 1. du nom, Comte de Sauoye ou de Maurienne, mentionné cy-apres; Burchard, Comte, se trouua present à vne donation qu'Otte-Guillaume, Comte de Bourgongne, fit en presence d'Adelays sa femme, l'an 1019. de l'Eglise de Saint Estienne du Port, au Monastere de Cluny; c'est luy qui donna au Monastere de Saint André de Vienne en Dauphiné, l'Eglise de Saint Genys d'Aouste, au Diocese de Belley, pour le salut des ames du Roy Conrad, du Roy Rodolphe son fils, de la Reyne Ermengarde, de Burchard, Archeuesque, *du Comte Humbert & de sa femme Hanchille ses pere & mere*, & de la Comtesse Ermengarde son espouse; le titre de cette donation est dattée du mois de Iuin l'an 30. du regne du Roy Rodolphe; Burchard eut d'Ermengarde sa femme vn fils nommé Aymon, qui fut present à la donation que le Comte Humbert, son ayeul, fit l'an 1041. aux Chanoines de Saint Iean de Maurienne; Aymon de Sauoye, troisiéme fils d'Humbert 1. Comte de Maurienne, est nommé en la donation que son pere fit à l'Abbaye de Cluny

de Cluny l'an 1030. Oddon, 4. fils d'Humbert aux Blanches mains, fut Comte de Sauoye; après la mort d'Amé I. son frere & N... de Sauoye, fille du Comte Humbert I. eut pour mary Luitfrid ou Guitfrid, Comte de Zeringen.

Amé I. du nom, Comte de Sauoye, & de Maurienne, furnommé la Queuë, est nommé avec Oddon son frere dans la donation que le Comte Humbert leur pere fit l'an 1042. à l'Eglise de Saint Laurent de Grenoble; il receut magnifiquement l'Empereur Henry II. allant à Rome pour se faire couronner, & mourut sans laisser d'enfans de la Comtesse Adalesgide, ou Adele sa femme.

Oddon, fut Comte de Sauoye & de Maurienne, apres la mort de son frere Amé I. du nom, il deceda l'an 1060. De luy & d'Adelayde, Marquise de Suze, Comtesse de Turin sa femme, *l'ornement de son siecle*, sortirent 3. fils & deux filles; Pierre de Sauoye, Marquis de Suze & d'Italie, fils aîné d'Oddon, se maria avec Anne de Guienne, ou de Poictiers, fille de Guillaume V. du nom, Duc de Guienne, & Comte de Poictou; de cette alliance nasquirent 2. filles, sçauoir Agnes de Sauoye, morte sans auoir eu d'enfans de Frideric de Montbelliard ou de Bar, Comte de Lucelembourg & de Mousson, & Alix de Sauoye, femme de Boniface, Marquis de Saluces; *cette Princesse fut l'une des plus illustres de son temps.*

Amé II. Comte de Sauoye, fut le secōd des enfans d'Oddon: Othon de Sauoye, élu Euesque d'Ast sur la fin de l'année 1079. se dit fils d'Oddon, Marquis d'Italie, & d'Adelayde, Marquise de Suze; il estoit fort aimé du Pape Gregoire VII. & de l'Empereur Henry III. du nom, il mourut l'an 1102. Berthe de Sauoye, fille aînée du Comte Oddon, fut mariée avec Henry de Suabe ou de Sueue III. du nom, furnommé le vieil, fils d'Henry III. Empereur, d'où sortirent des enfans. Adelayde ou Adelay, fille puisnée d'Oddon, fut premiere femme de Rodolphe, Comte de Rinfeld, Duc de Suabe, élu Empereur en la Diette de Forcheim, par quelques Princes d'Allemagne.

Amé II. du nom, Comte de Sauoye & de Maurienne, Seigneur d'Aouste, de Chablays, de Valays & de Bugey,

Marquis de Suze, second fils d'Oddon, Comte de Sauoye, &c. receut avec vne magnificence extraordinaire l'Empereur Henry III. dans tous ses Estats, qui luy donna le pays de Bugey, & fut l'un des entremetteurs de la reconciliation d'Henry avec le Pape. Il prit alliance avec Ieanne de Geneue, qui le rendit pere de constance de Sauoye, femme de Boniface II. Marquis de Montferrat: de Lucreffe de Sauoye, mariée avec André, Viscomte, Seigneur d'Anglerie & d'Humbert II. du nom, Comte de Sauoye, de Maurienne & de Piémont, Seigneur de Chablais, de Bugey, &c. surnomé *le Renforcé*. Humbert II. eut de belles qualitez, qui l'ont rendu recommandable à la posterité; car sa pieté parut en plusieurs fondations remarquables deçà & delà les monts; sa generosité en la conqueste du pays de Tarentaise, & au voyage qu'il fit en la Terre Sainte l'an 1099. son bonheur & son pouuoir en la succession qu'il receuillit si heureusement, de la Principauté de Piémont, contre les pretentions de tant d'illustres interessés, & sa prudence, en ce que pendant sa vie il maintint ses Estats en paix; il fut si grand & si gros qu'il en eut le surnom de renforcé, & c'est ainsi qu'il est appellé en vne donation qu'Amé III. du nom, son fils, fit au Monastere de Riualte en Piémont, & dans la Charte de la fondation du Prieuré d'Inimont en Bugey; Ce Prince épousa Guille ou Gille de Bourgongne, fille de Guillaume II. surnommé Teste hardie, Comte de Bourgongne, de Vienne & de Mascon; de ce mariage sont issus Amé III. du nom, Comte de Sauoye, Guillaume de Sauoye Euesque de Liege mort l'an 1130. Humbert de Sauoye decedé sans posterité l'an 1131. Guy de Sauoye, Abbé de Namur, & Chanoine de Liege, Renaud de Sauoye Preuost de l'Eglise de Saint Maurice en Chablais, decedé l'an 1140. Adelay ou Alix de Sauoye, fille aînée du Comte Humbert II. épousa premierement Louïs V. dit *le Gros*, Roy de France, d'où sortit vne glorieuse posterité: Apres sa mort elle se remaria à Mathieu I. du nom, Seigneur de Montmorency, & fonda l'Abbaye de Montmartre lez Paris, où elle passa le reste de ses iours, & y receut l'honneur de la

sepulture l'an 1154. Agnes de Sauoye, sœur puisnée d'Adelays, eut pour mary Archambaud V. du nom, Seigneur de Bourbon.

Amé III. du nom, Comte de Sauoye, de Maurienne & Piémont, Marquis d'Italie & de Suze, Seigneur d'Aouste, de Bugey, &c. Vicair general du Saint Empire, succeda aux Estats d'Humbert II. son pere; il accompagna à Rome l'Empereur Henry IV. du nom, où il se fit couronner par le Pape Paschal II. du nom, & se sentant obligé de fauoriser ce Prince, il le créa Comte de l'Empire, & non pas Comte de Sauoye: Guigues VI. du nom, Comte d'Albon & de Vienne, son beau-frere, ayant voulu luy faire la guerre, assiegea Montmeillan; mais Amé luy donna bataille & le vainquit: L'an 1145. il se croisa pour faire le voyage de Ierusalem avec le Roy de France, où il acquit de la reputation; sa memoire sera tousiours venerable, à cause de tant de celebres Monasteres qu'il a fondés: Ce Prince épousa Matilde ou Mahaut d'Albon, & en eut Humbert III. du nom, Comte de Sauoye, Iean & Pierre de Sauoye, Religieux au Monastere de Saint Antoine de Ranuers en Piémont, Auxilie ou Alise de Sauoye, mariée avec Humbert III. du nom, Sire de Beauieu; Matilde ou Mahaut de Sauoye, alliée avec Alfonso I. Roy de Portugal; * Marguerite de Sauoye, Fondatrice du Monastere de Bons en Bugey, de l'Ordre de Cisteaux, où elle prit depuis l'habit l'an 1155. Iulienne de Sauoye, Abbesse de Saint André de Vienne, & Agnés de Sauoye fut mariée avec Humbert, Comte de Genève.

* l'an 1146.

Humbert III. du nom, Comte de Sauoye, de Maurienne & de Piémont, Marquis de Suze, Seigneur d'Aouste, &c. estoit vn Prince pieux & vaillant, qui aymoît la douceur de la solitude; il triompha deuant Montmeillan de Guigues VII. du nom Dauphin, Comte d'Albon & de Vienne, lequel mit vne Armée en campagne pour venger la mort de Guigues VI. son pere; il demeura tousiours fort affectionné au Saint Siege; dequoy l'Empereur Frideric Barberouffe, fort irrité, prit & brûla la Ville & le Chasteau de Suze, où estoient les principaux titres de la Maison de Sauoye; ce

Prince mourut le 4. de Mars de l'an 1188. & fut marié quatre fois ; la premiere avec Faydiue ou Faydide de Toulouze ; la seconde avec Germaine ou Anne de Zeringen ; la troisiéme avec Beatrix de Vienne, & la derniere avec Gertrude d'Alface ou de Flandres ; du 2. lit nâquit Agnés de Sauoye, qui fut accordée à Iean Sans-Terre, Roy d'Angleterre ; mais le mariage ne fut pas consommé, car elle mourut l'an 1174. Du troisiéme lit sortirent Eleonor de Sauoye, mariée premierement avec Guy, Comte de Vintimille, puis avec Boniface III. Marquis de Montferrat, & Thomas I. du nom, Comte de Sauoye, de Maurienne & de Piémont, Vicaire general de l'Empire ; ce fut l'un des plus sages & des plus auissez Princes de son temps ; fort aymé de ses sujets, redouté de ses voisins, & qui fit de grands biens à l'Eglise : il épousa en premieres nopces Beatrix de Genève, & en secondes Marguerite de Foucigny, fille de Guillaume, Seigneur de Foucigny ; de sa deuxième femme il eut plusieurs enfans, sçauoir Amé IV. du nom, Comte de Sauoye, Humbert de Sauoye mort dans vn combat en Hongrie l'an 1223. Thomas de Sauoye, Comte de Flandres, qui a produit la branche des Comtes de Piémont, Princes d'Achaye & de la Morée, comme il se verra ensuitte ; Aymon de Sauoye, Seigneur de Chablais, mort sans alliance 1242. Guillaume de Sauoye, Euesque de Valence & de Liege, conduisit en Angleterre Leonor de Prouence sa niepce, pour son mariage avec Henry III. du nom, Roy d'Angleterre, l'an 1226. & eut vn si grand credit auprès de ce Prince, que tous les Grands du Royaume en eurent ialousie ; il commanda le secours que les Comtes de Thoulouse & de Prouence enuoyerent à l'Empereur Frideric II. qui assiegeoit Milan 1238. & fut depuis Legat en France sous le Pape Honoré III. Amé de Sauoye fut Chartreux, puis Euesque de Maurienne 1220. il mourut l'an 1268. c'estoit vn Prelat fort deuot & pieux ; Pierre de Sauoye, Comte de Romont, puis de Sauoye, Philippes de Sauoye Archeuesque de Lyon, puis Comte de Sauoye, apres son frere Pierre, & Boniface de Sauoye IX. fils du Comte Thomas, fut vn beau Prince & de belle taille, qui se fit Chartreux,

treux, mais il en fut tiré 1234. pour estre Euesque de Belley, & eut depuis l'administration de l'Euesché de Valence en Dauphiné; l'an 1241. il fut élu Archeuesque de Cantorbie en Angleterre, à la prière du Roy & de la Reyne d'Angleterre, où il acquit vne haute estime & reputation en l'exercice de cette dignité, la premiere du Royaume, tant à cause de la sainteté de ses mœurs, & de l'extraordinaire charité dont il vsoit enuers les pauvres & les Maisons Religieuses, que par la fondation de plusieurs Conuents & Hospitaux: Leonor de Sauoye, l'aisnée des filles du Comte Thomas, & de Marguerite de Foucigny, fut marié avec Azon d'Est IV. du nom, Comte de Veronne; Marguerite de Sauoye épousa Herman le Vieil, Comte de Kibourg; Beatrix de Sauoye eut pour mary Raymond Berenger, Comte de Prouence, & fut mere de trois Reynes, & d'vne Imperatrice; Alix de Sauoye fut Abbessé du Conuent de Sainct Pierre de Lyon 1230. Alix de Sauoye fut aussi Abbessé du mesme Monastere apres le decés de sa sœur 1279. & Auoye de Sauoye fut mariée l'an 1257. par l'entremise d'Eleonor de Prouence, Reyne d'Angleterre sa niepce, à Baudouin de Riuiers VII. du nom, Comte de Deuonshire & de l'Isle de Vitgh, grand Seigneur Anglois.

Thomas I. Comte de Sauoye eut deux bastards, sçauoir Berold de Sauoye & Benoist de Sauoye, qui firent hommage à Aiguebelle, à Pierre Comte de Sauoye, l'an 1263.

Amé IV. du nom, vulgairement appellé 3. Comte de Sauoye, fut créé Vicaire General du Saint Empire en Lombardie & Piémont, par l'Empereur Frideric II. du nom; sa mort arriua l'an 1253. Ce Prince fut vaillant, pieux & liberal, & vescu avec ses freres en vne merueilleuse vnion; il donna retraite dans ses Estats à Raymond Berenger, Comte de Prouence, son beau-frere, apres la reuolte des Prouençaux; reconquit la ville de Turin, & raffermist en sa Maison la Principauté de Piémont. Il choisit pour gendres ses deux principaux ennemis; sçauoir le Marquis de Montferrat, & celui de Saluces, & leur osta par ce moyen les occasions de luy nuire: il fut également chery du Pape, de l'Empereur,

du Roy de France, & du Roy d'Angleterre, & maintint ses Estats en paix : En premieres nopces il s'allia avec Anne Daufine, fille d'André de Bourgongne, dit Dauphin, Comte de Viennois, & en secondes avec Cecile de Baux, surnommée Passe-Rose, à cause de sa beauté ; du premier lit sortirent deux filles, qui furent Beatrix de Sauoye, mariée 1. avec Manfroy III. du nom, Marquis de Saluces, 2. avec Manfroy surnommé *la Lance*, Marquis d'Alexandrie, qui fut depuis Prince de Tarente, Roy de Naples & de Sicile ; il estoit fils naturel de l'Empereur Frideric II. & de Blanche d'Agilano son amie ; & Marguerite de Sauoye alliée à Boniface, Marquis de Montferrat, surnommé le Geant ; du second lit du Comte Amé IV. avec Cecile de Baux, sortirent Beatrix de Sauoye, alliée 1. avec Pierre de Châlon, surnommé *le Bouquier*, Seigneur de Chasteau-Bellin, puis l'an 1269. avec Dom Manuel Prince de Castille, Seigneur de Pennafiel, fils puisné de Ferdinand, Roy de Castille & de Leon ; Constance de Sauoye mourut sans alliance ; Leonor de Sauoye fut donnée en mariage à Guichard de Beaujeu, Seigneur de Montpensier en Auvergne, & Boniface Comte de Sauoye n'auoit que neuf ans quand il succeda aux Estats de son pere ; il mit le siege deuant Turin, qui s'estoit reuolté contre luy, & y eut tant de mauuaise fortune ; les assiegez estans secourus par le Marquis de Montferrat, & par les Astesans, auteurs des troubles de Piémont, engagerent ce ieune Prince au combat, qui luy fut si fatal, qu'apres auoir genereusement combatu, il fut pris prisonnier & mené à Turin ; où ayant esté detenu quelque temps, sans apparence d'en pouuoir estre tiré, il y mourut de tristesse & de déplaisir. Ce Prince n'ayant point laissé d'enfans, ses sœurs pretendirent sa succession, mais elles en furent exclues par la Loy salique religieusement obseruée en la Maison de Sauoye ; Pierre de Sauoye Comte de Romont & de Richemont, le septiesme des enfans de Thomas I. du nom, Comte de Sauoye, leur fut preferé, & à ceux de Thomas de Sauoye, Comte de Flandres son aîné : il accompagna Leonor de Prouence sa niece en Angleterre, où il fut si bien receu, que le Roy

le fit Chef de son Conseil, & luy donna la Comté de Richemont, la Seigneurie d'Essex, &c. La premiere action par laquelle ce Prince voulut signaler les commencemens de son regne, fut de tirer raison de la reuolte de Turin, & de venger l'opprobre fait à la Maison de Sauoye, par la prison & par la mort de Boniface son neveu; il assiegea Turin, & le pressa si viuement, que malgré le secours des Astesans & des Montferrins, la Ville se rendit à sa discretion: Sa mort arriva l'an 1268. Ce Prince fut genereux, vaillant & heureux, d'un esprit prompt, d'une singuliere vigilance aux affaires, & qui sceut bien se preualoir du temps & des occasions. Mathieu Paris * luy a donné l'eloge d'*homme sage, discret, prudent & circonspéct*. Il laissa vne seule fille nommée Beatrix de Sauoye d'Agnes de Foucigny sa femme, qui fut mariée en premieres nopces l'an 1241. avec Guy Daufin de Viennois, Comte d'Albon, puis avec Gaston, Vicomte de Bearn.

*Historien
Anglois.

Philippe de Sauoye VIII. fils de Thomas I. Comte de Sauoye, fut destiné à l'Eglise; il fut pourueu de l'Archeuesché de Lyon, de l'Euesché de Valence, de la Preuosté de Saint Donatian de Bruges, & de plusieurs autres Benefices; & quoy qu'il n'eut point d'Ordres sacrés, il ne laissa pas de jouir des reuenus de ces Benefices par dispense de sa Saincteté: Philippe voyant que Pierre, Comte de Sauoye son frere, n'auoit point d'enfans masles, quitta ses Benefices, & se maria avec l'heritiere du Comté de Bourgongne; il fut Comte de Sauoye apres la mort de Pierre son frere aisné, à l'exclusion de Beatrix de Sauoye sa niece & de ses neveux, enfans de Thomas, Comte de Flandres, de Maurienne, &c. Ce Prince eut guerre avec Guy Seigneur de Foucigny, & Rodolphe Roy des Romains, & mourut sans lignée, ayant esté malade d'hydropisie durant dix années.

Mathieu Paris, apres auoir témoigné beaucoup d'aigreur contre luy, a esté contraint de dire qu'il estoit *Amateur & Protecteur de la paix de l'Eglise, beau de sa personne, vaillant, Chef des Armées du Pape, soigneux d'empescher les troubles pendant le Concile de Lyon, & illustre par sa naissance.*

Les Prin-
ces d'A-
chaye & de
la Morée,
Comtes de
Piémont.

Thomas de Sauoye II. du nom, Comte de Mauriennes, de Flandres, de Hainaut & de Piémont, Prince de Capouë, Gouverneur du Patrimoine, & grand Gonfalonnier de l'Eglise, Vicaire General du Saint Empire en Piémont & Lombardie, estoit le troisieme des enfans de Thomas I. du nom, Comte de Sauoye, & de Marguerite de Foucigny; il fut attiré en France par la Reyne Marguerite de Prouence, qui estoit sa niece, & s'y rendit si considerable par ses seruices, que le Roy Saint Louïs luy fit épouser l'heritiere des Comtés de Flandres & de Hainaut: Cette alliance obligea Thomas d'aller demeurer en Flandres, où d'abord il secourut Guillaume de Sauoye son frere, Euesque de Liege, contre Valeran Comte de Limbourg; l'an 1242. il eut guerre avec Henry Duc de Brabant, & Geofroy de Brabant son frere, surprit la Ville de Bruxelles où ces Princes s'estoient retirés, & les mena prisonniers à Gand; depuis il fit paix avec eux: Apres la mort du Pape Innocent IV. le Piémont fut embrasé de Guerres ciuiles, Guillaume Marquis de Montferat & les Astesans d'un costé, Thomas de Sauoye Comte de Flandres, &c. de l'autre, aidé de Quiers & de Cony, se faisoient la guerre; les Astesans brûlerent Cony, se saisirent de Montcalier, & y prirent prisonnier Iacques Abbé de Suze, principal confident du Comte de Flandres, qui voulant venger cette injure, leur donna combat à Montebruno, où il fut défait & mené prisonnier à Ast, & fut longtemps detenu; ayant esté deliuré de sa prison, il deceda deux ans apres l'an 1259. Les Historiens Flamans luy donnent la louange d'auoir esté *Prince vertueux, doux, sage, & debonnaire*, & quand la necessité le requeroit, vaillant & tres-hardy. Ce Prince épousa premierement Ieanne heritiere, Comtesse de Flandres & de Hainaut, qui mourut sans laisser de posterité; *Elle estoit tres-vertueuse, deuote & discrete*. Apres son decés le Comte Thomas se maria avec Beatrix de Fiesque de Lauanie, niece du Pape Innocent IV. qui le rendit pere de Thomas de Sauoye III. du nom, Comte de Piémont, d'Amé de Sauoye, Seigneur de Bresse, puis Comte de Sauoye, de Louïs de Sauoye Baron de Vaud, qui fit la branche des Ba-

rons de Vaud, & de Leonor de Sauoye, femme de Louis de Forests, dit de Beaujeu, Seigneur de Beaujolois & de Dombes, fils de Renaud Comte de Forests.

Thomas de Sauoye III. du nom, Comte de Piémont, donna de bonne heure des marques de sa valeur, car n'estant âgé que de 15. ans, il accompagna Boniface, Comte de Sauoye son cousin, en la Guerre qu'il eut en Piémont, * contre Charles de France, Comte d'Anjou & de Prouence, & se trouua à la bataille de Turin, ou Boniface fut défait & fut pris prisonnier avec luy. Depuis Turin ayant esté repris par Pierre, Comte de Sauoye son oncle, les Astesans se mirent en campagne pour attaquer cette place, le Comte s'opposa à eux, avec Thomas & ses freres, qui furent blessés dans le combat, & fait prisonniers de guerre; Guillaume, Marquis de Montferrat, s'estant rendu Maistre de Turin, Thomas prit resolution de l'assiéger; mais le Marquis vint au secours & donna combat aux Sauoyards proche de la riuere de Sangon, ou Thomas fut encore défait; depuis le Comte Thomas, par le moyen de quelque intelligence, surprit Turin sur le Marquis de Montferrat; non content de cela, ayant appris que le Marquis alloit en Espagne pour demander secours à Alfonse Roy de Castille son beaupere, il le poursuivit si viuement, qu'il l'arresta auprès de Valence en Dauphiné, & l'amena luy & sa femme prisonniers au Chasteau de Pierre Chastel en Bugey: Ce Prince mourut l'an 1282. il fut pieux, vaillant, genereux & hardy, mais malheureux, n'ayant jamais eu l'auantage en aucune bataille, ou entreprise de guerre, qu'en la surprise de Turin, sur le Marquis de Montferrat, dont il ne jouit pas long-temps: L'an 1274. il épousa Guye de Bourgongne, fille d'Hugues, Comte de Châlon & de Bourgongne-Palatin, & eut de cette alliance Philippes de Sauoye, Comte de Piémont, Pierre de Sauoye, Doyen, Archeuesque & Comte de Lyon, ayant empesché les Officiers du Roy Philippes le Bel d'exercer la Iurisdiction temporelle dans la ville de Lyon, causa vn grand trouble entre l'Archeuesque, le Chapitre, & la pluspart des habitans; il deceda l'an 1332. laissant deux fils naturels, l'vn

* 1265.

appellé Iean de Sauoye , surnommé la Mitre , fut Seigneur de Cuynes en Maurienne , & l'autre fut Hugonin de Sauoye ; Amé de Sauoye , 3. fils du Comte Thomas , fut Archidiacre de l'Eglise de Rheims 1320. Thomas de Sauoye , 4. fils , fut Chanoine d'Amiens , & Guillaume de Sauoye fut Abbé de Sainct Michel de la Cluse en Piémont.

Philippe de Sauoye , Prince d'Achaye & de la Morée , Comte de Piémont , Seigneur d'Iurée , &c. fut vn Prince genereux , sage & iudicieux , constant en ses aduersitez , & qui par vne merueilleuse politique resista à de puissants ennemis ; il sauua le Piémont d'vn naufrage qui sembloit inéuitable : Il fut ferme & constant dans l'obeïssance qu'il deuoit au Comte de Sauoye son oncle , duquel il porta tousiours les interests , nonobstant le déplaisir qu'ilauoit receu de se voir priué de la succession de la Comté de Sauoye ; ce que sa posterité eut peine à digerer , & fut arbitre des differends des Princes ses voisins , & fort heureux en ses alliances & en ses enfans : En premieres nopces il espousa Isabelle de Ville-Hardoüin , fille vniue & heritiere de Guillaume , Prince d'Achaye & de la Morée ; & en secondes nopces il fut marié avec Catherine de Viennois , fille d'Humbert , Seigneur de la Tour du Pin ; Les enfans du premier lit dudit Philippe de Sauoye , furent Marguerite de Sauoye , mariée avec Regnaud de Forests , Seigneur de Malual , de la Voute , &c. Isabelle de Sauoye , alliée à Iean Seigneur de la Chambre , Jacques de Sauoye , Prince d'Achaye , &c. Amé de Sauoye , Chanoine & Comte de Lyon , puis Euesque de Maurienne & de Lausanne , mort 1376. Thomas de Sauoye , Chanoine & Comte de Lyon , puis Euesque de Turin ; Edoüard de Sauoye , Religieux de l'Ordre de Saint Benoist , Prieur du Bourget en Sauoye , & Abbé de Sainct Iust de Suze , fut élu Euesque de Belley en 1370. & delà Euesque de Syon en Valays l'an 1376. puis fut pourueu par le Comte Verd de l'Archeuesché de Tarentaise , où il mourut l'an 1390. Philippe de Sauoye , Prince d'Achaye , laissa de Catherine de Viennois sa seconde femme 5. filles & vn fils , sçauoir Alix de Sauoye , femme de Manfroy de Carreto , Mar-

quis de Sauonne; Leonor de Sauoye mariée avec Manfroy, Marquis de Saluces; Ieanne de Sauoye, alliée avec Amé de Poitiers, Seigneur de Saint Valier; Beatrix de Sauoye, conjointe avec Humbert VI. Seigneur de Thoire & de Villars; Agnes de Sauoye, femme de Iean, Seigneur de la Chambre, Comte de Leuille, & Aymon de Sauoye, Seigneur de Villefranche, ne laissa point de posterité de Mencie de Ceue sa femme.

Philippes de Sauoye, Prince d'Achaye & de la Morée, eut vn fils naturel nommé Anselme de Sauoye, Seigneur de Collegno, qui a produit la branche des Seigneurs & Comtes de Collegno, laquelle sera mentionnée cy-apres.

Après le décès de Philippes de Sauoye, Prince d'Achaye, Jacques de Sauoye son fils aîné, fut reconnu Comte de Piémont, & fit son entrée à Turin l'an 1334. Ce Prince est loué pour auoir esté bon & homme de conseil: il estoit vaillant, hardy, redouté de ses voisins, & heureux en ses entreprises, ayant retiré des mains de ses ennemis la plus grande partie du Piémont, où il s'y maintint avec vne adresse & vn bonheur extraordinaire pendant toutes les funestes conuulsions de cette Prouince; & sans la guerre du Comte Verd, qu'il s'attira sur les bras par imprudence & temerité, & le malheur de la reuolte de Philippes son fils aîné, procurée par les rigueurs de Marguerite de Beaujeu sa belle-mere, la vie de Jacques de Sauoye eut esté sans tache. Il fut marié trois fois; la premiere avec Beatrix d'Est, fille de Renaud, Marquis de Ferrare; la seconde avec Sybille de Baux, & la troisieme avec Marguerite de Beaujeu: Philippes de Sauoye, Seigneur de Vigon, de Villefranche, &c. fils aîné de Jacques, ne fut pas heureux; car au preiudice de la fidelité qu'il deuoit à Amé VI. Comte de Sauoye son Souuerain, contre son deuoir, & contre l'intention de son pere, il se ioignit au Marquis de Saluces & aux Viscomtes, Seigneurs de Milan, a dessein de faire la guerre au Comte Verd, tandis qu'il seroit au voyage de Grece; mais Amé VI. auant que de partir entra en Piémont à main armée, assiegea Philippes dans Fosfan, & le prit prisonnier, lequel mourut l'an 1369. sans

que l'on ayt encore sceule genre de sa mort. Jacques de Sauoye, Prince d'Achaye, procréa de Marguerite de Beaujeu sa troisieme femme deux fils, qui furent Amé de Sauoye & Louïs de Sauoye, Princes d'Achaye & de la Morée, Comtes de Piémont.

Outre ces enfans legitimes, Jacques de Sauoye Prince d'Achaye, eut vn fils naturel appellé Antoine, qui prit le surnom de la Morée, & donna origine aux Seigneurs de Busque, comme il se verra ensuitte.

Amé de Sauoye, Prince d'Achaye & de la Morée, Comte de Piémont, heritier des Estats de son pere, donna plusieurs marques de sa generosité, soit pour recouurer ce que les Predecesseurs auoient laissé perdre, soit pour conseruer ce qui luy estoit resté; il resista avec beaucoup de resolution aux Marquis de Saluces & de Montferrat ses ennemis, & eut de grands auantages sur eux, se demella heureusement du different qu'il eut avec Philippes de Sauoye son frere, à cause de la primogeniture, & demeura constant dans l'obeïssance qu'il deuoit au Comte de Sauoye. Il eut de Catherine de Geneue son épouse deux filles; sçauoir Marguerite de Sauoye, qui épousa Theodore Paleologue, Marquis de Montferrat, & apres son decés se fit Religieuse des Tertieres de Saint Dominique, fonda vn Monastere de Religieuses en la ville d'Albe, sous le nom de saincte Marie Magdeleine, & y prit l'habit de Religion, où elle donna des marques de sa deuotion, de son humilité & de sa pieté; & Mahaut ou Melchilde de Sauoye sa cadete, épousa Louïs Comte Palatin du Rhin, Electeur & Duc de Bauiere.

Louïs de Sauoye, Prince d'Achaye & de la Morée, apres la mort d'Amé son frere aîné, prit possession de la Comté de Piémont, & fit son entrée à Turin l'an 1402. La vie de ce Prince est glorieuse, d'auoir porté si loing ses armes victorieuses, & rendu le nom de Sauoye si fameux iusques aux extremités du Royaume de Naples, sa fidelité enuers les Comtes de Sauoye memorable, sa prudence signalée, qui luy fit auoir place dans les conseils de son Prince Souuerain, & qui le rendit arbitre & mediateur des diuisions qui déchiroient l'Eglise; il fut aimé & caressé du Pape & de l'Empereur,
amateur

amateur des lettres, eut grand soin de maintenir ses sujets en repos, & de resister aux entreprises de ses voisins qui le pouuoient troubler, & laissa vne belle preuue de sa pieté en la fondation qu'il fit d'une Chartreuse en la Val de Lemeno près de Pignerol, laquelle il renta de quatorze Religieux: Ce Prince mourut l'an 1418. sans laisser de posterité legitime de Bonne de Sauoye sa femme; il fit son heritier vniuersel Amé VIII. du nom, & premier Duc de Sauoye son beaufrere; & delà viennent les droits que son Altesse Royale de Sauoye a sur les Principautés d'Achaye & de la Morée.

Louis Prince d'Achaye, eut vn fils naturel d'une grande Dame de Naples, nommé Louis, bastard d'Achaye Cheualier, Seigneur de Raconis, dont la posterité prit le nom & les armes de Sauoye, ainsi qu'il sera dit en son rang.

Amé V. du nom, Comte de Sauoye, de Maurienne & d'Ast, Prince du Saint Empire & de Piémont, surnommé le Grand, second fils de Thomas II. Comte de Flandres, & de Beatrix de Fiesque, fut salué Comte de Sauoye, sans aucune contradiction apres la mort de Philippes, Comte de Sauoye son oncle; sa reputation estoit si grande, qu'Othon Visconti, Archeuesque de Milan, & Manfroy de Beccaria, avec les Habitans des villes de Milan, de Pauie, de Bresse, de Cremone & de Plaisance, rechercherent son alliance & son amitié; Les commencemens de son regne furent troublés par Amé II. Comte de Genève, & Humbert Dauphin de Viennois, qui luy firent la guerre par la ialousie qu'ils auoient de sa prosperité; mais il les contraignit de demander la paix: Edoüard I. Roy d'Angleterre, se voyant à la veille d'une guerre avec la France, rechercha l'amitié de ce Prince; il se trouua à la solemnité du mariage qui se fit à Boulongne entre Edoüard II. Roy d'Angleterre, & Isabeau de France, & assista à son Couronnement avec Charles de Valois, Frere du Roy Philippes le Bel: Henry VII. du nom, Comte de Luxembourg, ayant esté esleu Empereur l'an 1308. luy donna l'Inuestiture du Comté de Sauoye, la Communauté & Ville d'Ast en Piémont, & le créa luy & ses successeurs Comte de Sauoye, Princes de l'Empire: L'an

Suite des
Comtes de
Sauoye.

1315. le Comte Amé ayant appris qu'Othoman I. du nom ; Empereur des Turcs , tenoit assiegé estroitement la ville de Rhodes , il se mit en mer avec vne puissante flotte , & par le moyen du secours qu'il y mena , il contraignit Othoman de se retirer , & de leuer le siege : pour memoire d'une action si glorieuse , Amé prit la deuise F. E. R. T. c'est à dire , *Fortitudo eius Rhodum tenuit* , & en ses armes la Croix d'argent. Enfin ce Prince chargé d'années & d'honneurs , mourut l'an 1323. âgé de 74. ans , apres auoir regné 38. Ses actions illustres luy acquirent le surnom de *Grand* ; car c'estoit *vn Prince tres-sage , de bonnes mœurs , & tres-prudent* , qui auoit vn visage majestueux , la taille belle , & vn iugement fort. Il fut vaillant sur tous les Princes de son temps ; fit trente-deux sieges , fut heureux en ses entreprises , n'ayant iamais eu guerre avec ses Voisins sans auantage ; il affermit en sa famille par sa prudence vn grand Estat ; il acquit à la Maison de Sauoye les Seigneuries de Bresse & du Reuermont , le Comté d'Ast , & la Seigneurie d'Yurée ; il fut Arbitre des differends des Roys de France & d'Angleterre ; il eut part aux faueurs de Clement V. & de Iean XXIII. L'Empereur Henry VII. du nom luy fut redevable de son eslection , & eut tant d'estime pour luy , qu'ayant fait venir en Italie son fils pour garder les Villes qui s'estoient soumises à l'Empire , il luy ordonna de se conduire en toutes ses affaires , par le conseil de ce Prince. Ce Comte fut marié trois fois , premierement l'an 1272. avec Sybille de Baugé , Dame de Baugé & de Bresse , fille vniue de Guy , Sire de Baugé & de Bresse , 2. 1304. avec Marie de Brabant , fille de Iean Duc de Brabant , & puis avec Alix de Viennois , fille d'Humbert Dauphin , Comte d'Albon. Les enfans du premier lit furent Edoüard , Comte de Sauoye , Aymon de Sauoye , Seigneur de Bresse & de Baugé , puis Comte de Sauoye , Iean de Sauoye mort en ieunesse 1284. Bonne de Sauoye , la fille aisnée , fut mariée par dispence à Iean I. du nom , Dauphin de Viennois ; mais le mariage ne pût pas estre consommé , parce que le Dauphin mourut.

Après son decés , Bonne fut donné en mariage à Hugues ou Hugonin de Bourgongne , Seigneur de Mont-boufon ,

d'Othon IV. Comte de Bourgogne, de laquelle il n'eut point d'enfans ; Alienor de Sauoye, 2. fille du Comte Amé, fut marié trois fois ; la premiere avec Guillaume de Châlon, surnommé *le Grand*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre ; la seconde avec Dreux de Mello, vulgairement dit Merlo, Seigneur de Sainte Hermine, & la troisieme avec Iean, Comte de Forests : Marguerite de Sauoye 3. fille, fut fiancée avec Iean, Dauphin de Viennois, mais le mariage ne fut pas consommé, elle épousa depuis Iean, Marquis de Montferrat, surnommé *le Juste*, fils de Guillaume VII. & Agnes de Sauoye eut pour mary Guillaume III. du nom, Comte de Genève : Du 2. lit. d'Amé V. Comte de Sauoye, avec Marie de Brabant, sortirent 4. filles, sçavoir Marie de Sauoye, femme d'Hugues Dauphin, Baron de Foucigny, Catherine de Sauoye mariée à Leopold, Duc d'Austriche & de Styrie, &c. Anne de Sauoye alliée l'an 1327. avec Andronic Paleologue III. du nom, Empereur de Constantinople, surnommé *le Jeune*, & Beatrix de Sauoye conjointe 1328. avec Henry d'Austriche, Roy de Boheme & de Pologne.

Outre les enfans legitimes, le Comte Amé V. surnommé le Grand, eut un fils naturel nommé Arthus de Sauoye, qui fut un vaillant Cheualier ; il finit ses iours au voyage de la Terre Sainte.

Edoüard I. Comte de Sauoye, de Maurienne & d'Ast, Marquis de Suze, Seigneur de Bresse, &c. Prince de Piémont & du Saint Empire, surnommé *le Liberal*, fut successeur des Estats de son pere, & de son humeur martiale & guerriere, mais non pas de sa conduite ny de son bon-heur ; car apres auoir remporté vne signalée victoire sur ses ennemis au pied du Mont du Mortier, il entreprit le siege du Chasteau de Varey, appartenant à Hugues de Genève, Seigneur d'Anthon ; le Dauphin de Viennois accompagné des Comtes de Genève & de Valentinois, du Seigneur de Foucigny & des Genoïs, le vint attaquer, & luy donna combat ; la victoire ayant balancé long-temps, se declara à la fin pour les Dauphinois ; la perte que fit le Comte de Sauoye en ce rencontre fut tres-notable : il mourut l'an 1329. laissant de

Blanche de Bourgongne, sa femme, vne fille vniue nommée Ieanne de Sauoye, qui fut mariée la mesme année de sa mort avec Iean III. du nom, Duc de Bretagne. Ce Prince estoit de belle taille & beau de visage, d'une humeur gaye, doüé d'une grande force de corps & de courage, vaillant, & qui aimoit les armes, & ceux qui en faisoient profession, & fut liberal iusques à l'excès.

Aymon Comte de Sauoye, de Maurienne & d'Ast, Seigneur de Verceil, de Bresse, &c. Prince de Piémont & du Sainct Empire, surnommé *le Pacifique*, succeda aux Estats & Seigneuries du Comte Edoüard son frere, mort sans laisser aucuns enfans masles; Ce Prince estoit froid & moderé, qui s'establit par la Iustice, se maintint par la prudence, repara les fautes & les pertes de son Predecesseur, & donna vne longue paix à ses subjets, & de la terreur à ses ennemis. Il se maria avec Iolande de Montferrat, fille de Theodore Paleologue, Marquis de Montferrat, & en eut Amé VI. du nom, surnommé *le Comte Verd*, Iean de Sauoye decedé en bas-âge 1345. Blanche de Sauoye, femme de Galeas Viscomte, Seigneur de Milan, & Catherine de Sauoye.

Outre les enfans legitimes, Aymon Comte de Sauoye eut six enfans naturels, sçauoir Humbert de Sauoye, Seigneur d'Arullars, qui a produit la branche des Seigneurs d'Arullars, Oger de Sauoye Cheualier, fut marié premierement avec Ieanne de Meyria, fille vniue de Iean de Meyria, Chancelier de Sauoye, dont naquit Humbert de Sauoye, puis se remaria avec Bernarde de Ciuin, Amé de Sauoye fut 3. fils d'Aymon, & Iean de Sauoye le cadet fut Chanoine de Belley, puis Chantre des Eglises de Genève & de Lausanne. N. legitimée de Sauoye, fille aisnée du Comte Aymon, eut pour mary Hugonin, Seigneur de Lucinge, & N. de Sauoye sa sœur fut Religieuse au Monastere de Bons en Bugey.

Amé VI. du nom, Comte de Sauoye, Prince de Piémont, & Vicaire perpetuel du Sainct Empire, surnommé *le Verd*, succeda à l'âge de dix ans aux Estats de son pere; le Piémont estant en proye (où les Roys de Naples, de la Maison d'Anjou, auoit plusieurs Places) par le peu de soin que Ieanne I. du nom en prenoit; cela obligea Amé de passer les Monts avec vne belle armée, pour se preualoir d'une si fauorable

conjoncture, & de joindre ces forces à celles du Prince d'Achaye, qui conquirent en peu de temps, Quiers, Querasque, Mondeui, Sauillan & Cony. L'an 1354. ce Prince gagna vne signalée victoire sur Hugues, Comte de Genève, au Village des Abrés, & l'année suiuate il vint en Flandres au secours du Roy de France contre l'Anglois, accompagné de l'élite de sa Noblesse. Amé eut plusieurs guerres avec les Marquis de Saluces, de Montferrat, & les Viscomtes, Seigneurs de Milan, qu'il contraignit de luy demander la paix; il chassa les Anglois de Piémont moyennant quelque argent, qui s'estoient emparés des Villes & Chasteaux de Riuerol, de Pauon, & de Saint Martin, conduits par Robert Canolle, Capitaine de grande estime parmy ceux de sa Nation. L'an 1362. ce Prince institua l'Ordre du Collier, qu'il donna à quinze Cheualiers, & receut à Chambery l'Empereur Charles IV. du nom, avec vne magnificence extraordinaire: L'an 1366. il fit le voyage de Grece, suiuy de la fleur de la Noblesse de ses Estats, & de plusieurs grands Capitaines: Son premier exploit fut de mettre d'accord l'Archeuesque de Patras & la Despote d'Inus, passant à Coron; de là il prit la route de Gallipoli pour l'assiéger; les Turcs qui s'en estoient rendus les Maistres, s'y opposerent; le Comte leur liura combat, & les défit, ensuitte dequoy il força Gallipoli; mais parce que le Roy de Bulgarie tenoit prisonnier Iean Paleologue, Empereur de Constantinople, Amé voulant procurer sa délivrance, se resolut de faire la guerre à ce Roy de Bulgarie, il luy prit Mantopoly, Stapsida, Suzopoli & Assilot: Mesembrie fut aussi assiégée & prise, le Chasteau de Limeno se rendit par composition & Collastre; le Comte continuant sa victoire assiegea Varna, principale Ville de Bulgarie; mais l'apprehension qu'eut le Roy de Bulgarie de perdre cette place, le fit consentir à quelques ouuertes d'accommodement; le Patriarche de Constantinople en fut le mediateur: Le Comte Amé cependant fit tréue avec ceux de Varna, & deputa le 16. d'Octobre 1366. du Port de Penissos, Guillaume de Grandson, Seigneur de Sainte Croix, & Gaspard de Montmayeur, Marechal de Sauoye, au Patriarche, pour

s'aboucher avec luy; l'effect de cette negociation fut, que le Roy de Bulgarie consentit à la déliurance de l'Empereur moyennant que le Comte Verd abandonnast le siege de Varna, & luy rendit les Villes & Chasteaux qu'il luy auoit pris. Cette nouvelle apportée au Comte, & que l'Empereur Iean Paleologue estoit en liberté, & s'en estoit allé à Constantinople avec le Patriarche, il leua siege de Varna, & quitta toutes ses conquestes pour se rendre à Constantinople, où il fut receu comme le liberateur du Prince & de l'Estat, & y passa l'Hyuer. Ce Prince moyenna la paix entre Iean, Marquis de Montferrat, & Iean Galeas Viscomte, Seigneur de Milan, Comte de Vertus, & fut arbitre des differends du Roy d'Hongrie, des Venitiens & des Génois. Louïs de France, Duc d'Anjou I. du nom, designé Roy de Naples, ayant conjuré le Comte Amé de l'ayder à la conqueste de ce Royaume, il resolut de l'y accompagner avec ses meilleurs Capitaines & sa Noblesse; & comme il assiegeoit le Chasteau de Saint Estienne, au Diocese de Bitonte, il fut frappé de peste, & y mourut âgé d'environ 50. ans l'an 1385. Les actions heroïques de ce Prince, sa conduite iudicieuse, son bon-heur extraordinaire, & ses genereuses entreprises, luy ont erigé vn monument eternel de gloire & de grandeur; & il a laissé des témoignages de sa pieté en la fondation de la Chartreuse de Pierre-Chastel; il fut surnommé *le Verd*, à cause qu'il aimoit cette couleur en ses habits: il fut ferme & constant en l'affection qu'il auoit pour la France; car comme la premiere de ses actions fut pour la deffence de ce Royaume contre l'Anglois, aussi voulut-il finir sa vie pour les interets d'vn Prince du sang de France: Ledit Comte épousa Bonne de Bourbon, fille de Pierre Duc de Bourbon, & d'Isabelle de Valois, & sœur de Ieanne de Bourbon Reine de France: de ce mariage sortirent Amé VII. du nom, Comte de Sauoye, & Louïs de Sauoye mort en ieunesse 1365.

Outre les enfans legitimes, le Comte Verd laissa deux filles naturelles, qui furent Antoinette & Ieanne de Sauoye.

Amé VII. du nom, Comte de Sauoye, de Nice & de Vintimille, Prince de Piémont & du Sainct Empire, surnommé

le Rouge ou le Roux, fut l'un des plus sages & des plus vaillants Princes de son temps, qui maintint avec beaucoup de chaleur & de justice les droicts de l'Etat de Sauoye contre les Seigneurs de Beaujeu, & Marquis de Saluces; il protegea l'Euesque de Syon son parent, contre la reuolte des Valaisans, & fit jouir à ses subjets d'une longue paix: Il fut heureux en ses entreprises, aymé & chery de la France, dont il porta ouuertement les interets contre les Flamans & l'Anglois, s'estant trouué en personne suiuy de sa Noblesse à la bataille de Rosebeque, & au siege d'Ypre; il joignit à ses Estats Cony & Chiuas en Piémont, & les Comtés de Nice & de Vintimille, le Port de Ville-franche, Barcelonnette & ses Valées, par la seule opinion que ces peuples eurent de sa vertu & de sa douceur. Enfin ce Prince estant allé à la chasse en la forest de Lorme sus Tonon, & ayant relancé un sanglier de son fort, son cheual tomba & le froissa si rudement, qu'il en mourut à Ripaille le premier de Nouembre 1391. âgé de trente-vn an: Ce Comte fut marié avec Bonne de Berry, fille & heritiere de Iean de France, Duc de Berry, qui le rendit pere d'Amé VIII. du nom, vulgairement appellé 7. premier Duc de Sauoye, puis Pape sous le nom de Felix V. de Bonne de Sauoye, femme de Louïs de Sauoye, Prince d'Achaye & de la Morée, Comte de Piémont, & de Ieanne de Sauoye posthume, mariée à Iean-Iacques Paleologue, Comte d'Aquosana, fils de Theodore II. Marquis de Montferrat.

Outre les enfans legitimes, Amé VII. dit le Rouge, laissa un fils naturel appellé Humbert de Sauoye, Comte de Romont, & Cheualier de l'Ordre du Collier; il fut du party de Bonne de Berry, Comtesse de Sauoye, au differend qu'elle eut pour la regence des Estats de Sauoye, contre Bonne de Bourbon sa belle mere; il se trouua à la bataille de Nicopolis, où il fut fait prisonnier des Turcs, & mourut sans laisser de posterité.

Amé VIII. du nom, premier Duc de Sauoye, Prince de Piémont, d'Achaye & de la Morée, Comte d'Ast, de Nice & de Genève, Baron de Foucigny, Seigneur de Bresse, &c. Prince & Vicaire perpetuel du Sainct Empire, surnommé

le *Pacifique*, Pape sous le nom de Felix V. n'auoit que 8. ans quand son pere mourut ; Bonne de Bourbon, son ayeule paternelle, eut sa tutelle & la regence de son Estat : L'an 1401. il acquit la Comté de Genève d'Odon de Villars, Seigneur de Thoire, par la negociation du Cardinal de Thurey ; estant à Chastillon lez Dombes le 30. de May de l'an 1410. il fit les Statuts de l'Ordre du Collier, institué par le Comte *Verd* son Ayeul, de l'aduis de Louïs de Sauoye, Prince de la Morée, de Iean de la Baume, Seigneur de Valefin & de Montreuel, d'Odon de Villars, Seigneur de Baux, &c. Cheualiers de cét Ordre, & ses Conseillers ordinaires ; & l'an 1434. il adjoûta de nouveaux Statuts à cet Ordre du Collier. L'Empereur Sigismond retournant d'Arragon, passa par la Sauoye, où il erigea la Comté de Sauoye en Duché, voulant par là laisser vn monument eternal de l'estime qu'il faisoit de la personne de ce Prince ; & Louïs de Sauoye, Prince d'Archaye & de la Morée, Comte de Piémont, estant mort sans laisser de posterité l'an 1418. le Duc Amé luy succeda, soit comme plus proche, soit par droict de fief, soit qu'il en eut ainsi disposé. Enfin ce Prince meut d'une singuliere pieté, & d'une deuotion sincere, ayant créé Lieutenant General de ses Estats Louïs de Sauoye son fils aîné, se retira à l'Hermitage de Ripaille (prés du Monastere des Hermites de Sainct Augustin qu'il auoit fondé) où il institua l'Ordre de Cheualerie de Sainct Maurice, composé seulement de six Cheualiers, & d'un Doyen, tous Gentilshommes & sans reproche. L'an 1439. le 15. de Nouembre, Amé fut esleu & nommé Pape par le Concile assemblé à Basle, & se nomma Felix V. mais depuis il renonça au Pontificat, * voulant donner le repos à l'Eglise à la priere des Roys de France, d'Angleterre, de Sicile, & du Dauphin de Viennois ; l'an 1451. il mourut à Genève âgé de 69. ans : par son Testament il nomma son heritier vniuersel Louïs de Sauoye, Prince de Piémont, son fils aîné, & establit en la personne de ses successeurs Ducs de Sauoye, le droict de primogeniture. Amé fut vn Prince genereux, grand justicier, ennemy du vice, fort pieux, qui maintint ses Estats en paix, pendant que tous ses Voifins

Le 19. Fe-
vrier de
l'an 1416.

* Ce fut
l'an 1449.

Voisins estoient en guerre, & qui fut toute sa vie en vne si haute reputation pour sa prudence, qu'il fut choisi pour estre l'arbitre des differends des plus grands Princes de l'Europe: Ce Prince épousa Marie de Bourgogne, fille de Philippes de France, dit le Hardy, Duc & Comte de Bourgogne, & de Marguerite Comtesse de Flandres; de cette alliance il eut Amé de Sauoye, Prince de Piémont, dont le mariage fut arresté avec Anne de Chypre, fille du Roy Ianus, mais il ne fut pas consommé: Louis de Sauoye, Comte de Genève, puis Prince de Piémont, & apres Duc de Sauoye; Philippes de Sauoye, Comte de Genève, Baron de Foucigny, mourut l'an 1452. sans auoir esté marié, & deux fils iumeaux appellés Antoinnes decedés en bas-âge. Marie de Sauoye, la fille aisnée, épousa l'an 1427. Philippes-Marie Viscomte, Duc de Milan, d'ot elle ne laissa point de posterité: Bonne de Sauoye, la deuxiesme fille, fut fiancée avec François de Bretagne, Comte de Montfort; mais le mariage ne fut pas consommé, parce que cette Princesse mourut peu de tēps apres; Marguerite de Sauoye mourut sans alliance, & Marguerite de Sauoye *la ieune*, 4. fille du Duc Amé, fut mariée trois fois; son premier mary fut Louis d'Anjou, 3. du nom, Roy de Sicile, de Naples & de Hierusalem, Duc d'Anjou, Comte de Prouence, &c. (Pierre de Beauuau, Cheualier de l'ordre du Croissant, Seigneur de Precigny, Senéchal de Prouence, fit le traité de ce mariage à Tonon au nom de ce Prince le 22. Iuillet 1431.) En secondes nopces, Marguerite de Sauoye épousa Louis, Duc de Bauieres, Comte Palatin du Rhin, Electeur de l'Empire; & en troisieme nopces elle s'allia avec Vrich, Comte de Vvirtemberg, duquel elle eut plusieurs filles.

Louis Duc de Sauoye, Prince de Piémont, d'Achaye, & de la Morée, Comte de Genève, de Nice, d'Ast, de Romont, de Bauge, Baron de Foucigny, Seigneur de Verceil, de Bresse, &c. fut vn Prince pieux, affable, debonnaire, & amateur de son peuple: Il fut si bon, qu'il alla iusques à l'excès; car Anne de Chypre sa femme, prit vn tel ascendant sur luy, qu'elle se rendit maistresse absoluë de ses volontés, & dispoit des charges & des finances de l'Estat; il eut trop

de complaisance pour vn sien fauory, & est blasmé de n'auoir pas esté exacte obseruateur de ses promesses: Du mariage de ce Prince avec Anne de Chypre, sortirent plusieurs enfans, sçauoir Amé IX. du nom, Duc de Sauoye, Louïs de Sauoye, Prince d'Antioche, puis Roy de Chypre, Ianus de Sauoye, Comte de Genève, Baron de Foucigny, marié en premieres nopces avec Helene de Luxembourg, fille du Connestable de Saint Paul, dont nâquit Louïse de Sauoye, qui fut fiancée avec Charles Duc de Sauoye son cousin, & depuis épousa 1. Iacques Louïs de Sauoye, Marquis de Gés, frere du Duc Charles, 2. François de Luxembourg, Vicomte de Martigues, Ianus de Sauoye, Comte de Genève, prit vne seconde alliance avec Magdeleine de Brosse-Penthieure, dite de Bretagne, de laquelle il n'eut point d'enfans; Iacques de Sauoye, Comte de Romont, 4. fils de Louïs Duc de Sauoye, & d'Anne de Chypre, fut vn Prince fort remuant, mais vaillant au possible, lequel n'eut pas vne fortune si heureuse, que celle que sa naissance, & la grandeur de son courage luy faisoient esperer, son principal attachement fut à Charles, dit le Hardy, Duc de Bourgongne, qu'il suiuit avec ses freres au voyage de Peronne l'an 1468. où se fit l'entreueüe du Roy Louïs XI. & de ce Duc: Il se trouua avec ce Prince au Siege de Liege, commanda son Armée à Granson & à Morat; & apres sa mort il se jetta dans les interests de Maximilian, Archiduc d'Austrie, époux de Marie, heritiere de Bourgongne, qui pour le mieux engager dans son party, luy donna l'ordre de la Toyson d'or 1478. Il seruit ce Prince au Siege de Terouenne l'an 1479. & se signala à la bataille de Guineguatte, où il combattit avec tant de chaleur & de generosité, qu'il fut cause de la victoire que Maximilian eut sur les François. Ce Prince Iacques de Sauoye, Comte de Romont, estant au Chasteau de Ham en Picardie, mourut l'an 1486. & laissa Marie de Luxēbourg sa femme, fille & heritiere de Pierre, Comte de Saint Paul, veufve & mere d'vne fille appellée Louïse-Françoïse de Sauoye, mariée avec Henry Comte de Nassau. Philippes de Sauoye, cinquiésme fils de Louïs Duc de Sa-

noye, fut Comte de Baugé, Seigneur de Bresse, puis Duc de Sauoye: Aymon de Sauoye, 6. fils, mourut au Berceau; Pierre de Sauoye, 7. fils, fut Abbé de Sainct André de Verceil, Euesque de Genève, puis Archeuesque de Tarentaise; il deceda l'an 1458. âgé de 18. ans: Iean Louïs de Sauoye, 8. fils de Louïs Duc de Sauoye, Euesque de Maurienne, puis Archeuesque de Tarentaise, & Euesque de Genève, fut vn Prince pieux, sçauant & genereux, qui eut de grands demeslés avec Ioland de France, Duchesse de Sauoye, pour la tutelle du ieune Duc Philibert; il fut à la fin Gouverneur & Lieutenant General de l'Estat de Sauoye, à l'exemple des Comtes de Romont & de Bresse ses freres, & suiuit longtemps le party de Charles, Duc de Bourgongne; Sa mort arriua à Turin l'an 1482. & François de Sauoye, Euesque de Genève, puis Archeuesque d'Auch, 9. fils de Louïs, Duc de Sauoye & d'Anne de Chypre, fut déclaré Gouverneur de la Sauoye & du Piémont, dans le bas-âge du Duc Charles-Iean-Amé, sous la Regence de Blanche de Montferrat sa mere. Il deceda à Turin l'an 1491. laissant vn fils naturel nommé Iean François de Sauoye, qui fut Euesque de Genève & Abbé de Pignerol: il assista au Concile de Latran 1515.

Marguerite de Sauoye, fille aînée de Louïs, Duc de Sauoye, épousa 1. Iean Marquis de Montferrat, 2. Pierre de Luxembourg, Comte de Sainct Paul, dont sortirent deux filles; Anne de Sauoye, 2. fille du Duc Louïs, mourut en ieunesse; Charlotte de Sauoye, 3. fille, fut donné en mariage à Louïs XI. Roy de France; Bonne de Sauoye, 4. fille, eut pour mary Galeas-Marie Sforce, Duc de Milan; Marie de Sauoye, 5. fille, se maria avec Louis de Luxembourg, Connestable de France; Agnes de Sauoye, 6. fille de Louis Duc de Sauoye, fut mariée avec François d'Orleans I. du nom, Comte de Dunois, & Ieanne de Sauoye mourut sans alliance.

Louis de Sauoye, Roy de Chypre, de Hierusalem & d'Armenie, le second des enfans de Louïs, Duc de Sauoye & d'Anne de Chypre, a laissé en sa personne vn memorable

exemple de l'instabilité de la fortune ; sa naissance & son mérite le rendirent digne d'un Sceptre. Mais son propre malheur, la perfidie de ses sujets, l'oppression tyrannique d'un bastard, & les armes d'un Roy barbare, le luy osterent, pour nous apprendre que les Throsnes les plus éleuez & les mieux affermis ont leurs secouffes & leurs reuolutions, & que les Roys les plus puissans ont leurs disgraces, aussi bien que les plus miserables d'entre les hommes ; Ce Prince épousa * Charlotte, Reyne de Chypre, fille vniue & heritiere de Iean, Roy de Chypre, qui fut priuée de sa Couronne par Iacques de Chypre, bastard du Roy Iean son pere. Ce Bastard aidé du Soudan-Melec-Ella, qui luy donna vne armée nauale, vint descendre en l'Isle de Chypre, & se rendit Maistre absolu & paisible du Royaume. La Reyne Charlotte ayant perdu tout à fait l'esperance d'y pouuoir rentrer, fit donation dudit Royaume à Charles Duc de Sauoye son nepueu, en presence du Pape & de plusieurs Cardinaux; La teneur de cette donation porte en termes exprés, *Que Charlotte donnoit au Duc Charles son neveu, le Royaume de Chypre, avec le titre & la qualité de Roy, pour luy & ses successeurs Ducs de Sauoye. Cette Princesse mourut à Rome d'une paralysie l'an 1487.*

* Son mariage l'an 1458.

Amé le Bien-heureux, 9. du nom, Duc de Sauoye, Prince de Piémont, &c. fut vn beau Prince, doux, affable, patient en ses maladies, & si genereux à pardonner les offences, que quoy que le Comte de Bresse eut esté son persecuteur, il sollicita neantmoins sa déliurance aupres du Roy Louis XI. qui le detenoit prisonnier, que Galeas Sforce, fils de François Duc de Milan, son capital ennemy, ayant esté arresté dans ses Estats, il le mit en liberté, le regala, & luy fit des presents. Ce Prince bastit plusieurs Monasteres & Hospitaux, & ayma si fort les pauures, qu'il les visitoit souuent, & prenoit le soin luy-mesme de leur faire donner les choses necessaires pour soulager leur misere. L'Epilepsie à laquelle il fut sujet, troubla les beaux iours de sa vie; neantmoins il souffrit cette affliction de la mesme façon qu'il receuoit les autres visites de Dieu, reconnoissant que les tribulations

font des marques de la vocation ; Ledit Duc Amé fut marié avec Ioland de France, fille du Roy Charles VII. (l'une des plus vertueuses Princesses de son temps) qui par sa prudence & conduite , sauua l'Estat de Sauoye du naufrage dont il estoit menacé , durant la maladie de son mary , & la minorité de son fils ; de cette alliance sortirent Charles de Sauoye , Prince de Piémont , mort sans estre marié à Orleans d'une dissenterie l'an 1471. Philibert , premier du nom, Duc de Sauoye , Charles 2. du nom, Duc de Sauoye ; Jacques-Louis de Sauoye, Marquis de Gex , mort 1485. sans laisser de posterité de Louïse de Sauoye , fille vniue de Ianus de Sauoye , Comte de Genève. Bernard & Claude-Galeas de Sauoye , decedés en ieunesse ; Anne de Sauoye , fille aînée d'Amé *le Bien-heureux* , eut pour mary Frideric d'Arragon , Prince de Tarente , puis Roy de Naples & de Sicile, fils puisné de Ferdinand I. Roy de Naples. Marie de Sauoye , 2. fille , épousa Philippes Marquis d'Hocberg , de la Maison des Marquis de Bade , Comte souuerain de Neuchastel en Suisse, Mareschal de Bourgongne , & Louïse de Sauoye s'allia avec Hugues de Châlon , Seigneur de Chasteau-Guyon , fils puisné de Louis de Châlon , Prince d'Orange.

Philibert I. du nom, Duc de Sauoye, Prince de Piémont, &c. surnommé *le Chasseur* , n'auoit que six ans quand il recueillit la succession de son pere ; La Sauoye souffrit sous ce Prince d'estranges conuulsions & secousses par la diuision des peuples , & par l'ambition de ceux qui estoient le plus obligé à sa conseruation. Ioland de Frand sa mere, se declara sa Tutrice & Regente de ses Estats , le vnziésme d'Avril 1472. suiuant que le Duc son mary en auoit ordonné vn peu auant son decés ; mais la Regence luy fut disputée : Le Roy Louis XI. son frere la briguoit ; Charles , dit *le Hardy* , Duc de Bourgongne , la vouloit emporter de haute lutte ; & les Comtes de Romont , de Bresse , & l'Euesque de Genève , oncles du ieune Duc, la pretendirent : ils assiegerent Montmeillan , & se saisirent de la personne du Duc Philibert : La Duchesse ayant esté trompée par ses beaux-freres, s'échapa

d'eux, & s'en alla en Dauphiné, d'où elle fit ses plaintes au Roy Louis XI. aux Ducs de Bourgogne & de Milan, & au Marquis de Montferrat, tous luy promirent secours; mais les Princes apprehendans vne Guerre ciuile, consentirent que la Duchesse Ioland demeurast Regente absoluë de l'Estat, & qu'elle eut l'education du ieune Duc Philibert, à cette seule condition, qu'aux affaires d'importance elle prendroit le sentiment de Iean-Louis de Sauoye, Euesque de Genève. Le Duc Philibert, apres auoir regné dix ans, mourut à l'âge de 17. ans, sans laisser de posterité de Marie Sforce sa femme: C'estoit vn Prince de grande esperance, sage au dessus de ceux de son âge, bon & genereux. Charles Prince de Piémont, surnommé *le Guerrier*, fut Duc de Sauoye apres la mort de Philibert I. son frere: il prit le titre & la qualité de Roy de Chypre, en vertu de la donation que luy fit la Reyne Charlotte; ce Prince mourut empoisonné à Pignerol l'an 1489. âgé seulement de vingt.vn an. La Sauoye fut fort affligée de la mort de ce Prince; car il estoit courageux, beau, sage, liberal, affable & sçauant, qui deferoit tout à son Conseil. Sa Cour estoit vne échole d'honneur & de vertu, & ce fut là où l'illustre Cheualier Bayard fut élevé, ayant esté nourry son Page: Ialigny, Auteur de ce temps-là, a parlé de ce Prince ainsi, disant, *qu'il estoit de sa personne, ieune, moyen homme, bien formé & plaisant, & si estoit sage, & se gouuernoit par conseil, & de sa personne s'accoustroit fort bien.* Il laissa deux enfans de Blanche-Paleologue-Montferrat, qui furent Iolande-Louïse de Sauoye, femme de Philibert de Sauoye le ieune, Comte de Bresse, morte l'an 1500. âgé seulement de 13. ans, & Charles-Iean-Amé, Duc de Sauoye, Prince de Piémont, Roy de Chypre, deceda l'an 1496. âgé seulement de huit ans.

Philippe de Sauoye, Comte de Baugé, Seigneur de Bresse, &c. fut reconnu Duc de Sauoye apres la mort de Charles-Iean-Amé, Duc de Sauoye, son petit nepueu, estant pour lors âgé de 58. ans; mais il ne jouït pas long-temps de sa succession, car il mourut le 7. de Nouembre de l'année 1497. n'ayant regné qu'vn an & demy. Ce Prince estoit de

belle taille , hardy & courageux ; apres sa reconciliation avec le Roy Louis XI. il s'attacha aux interets de la France avec tant de fidelité & de constance, qu'il eut les principales Charges de ce Royaume , & est loué entr'autres seruices notables qu'il rendit à la France , d'auoir empesché que la Prouence ne passat au pouuoir du Duc de Bourgogne : Ce Prince eut deux femmes , la premiere fut Marguerite de Bourbon , fille de Charles , Duc de Bourbon , qui témoigna sa pieté & l'amour qu'elle auoit pour son mary , par le vœu qu'elle fit de faire bastir vn Monastere de l'Ordre de Sainct Benoist à Brou , près de Bourg en Bresse , pour obtenir la guerison du Comte son mary , detenu de longue maladie ; mais son vœu ne fut accomply que par l'illustre Marguerite d'Autriche sa belle fille , qui luy a fait dresser vn superbe tombeau : La deuxiesme femme de Philippes , Duc de Sauoye , fut Claudine de Brosse , dite de Bretagne , fille de Iean de Brosse , Comte de Penthieure ; du premier lit nâquirent Philibert , 2. du nom , Duc de Sauoye , & Louïse de Sauoye , Duchesse d'Angoulesme , femme de Charles d'Orleans , Comte d'Angoulesme , & mere de François I. Roy de France. François Oliuier , Chancelier de France , a dressé à la memoire de cette Princesse cette Epitaphe en Latin.

*Isto quiescens Allobrox sub marmore
Loyfa , patriæ præcipuum decus suæ ,
Et Galliarum splendor , ac mundi decus
Nescitur illi patria , plusue debeat
Tellus , an orbis vastus , an ipsa Gallia.*

Le Sieur Colletet , Poëte celebre de ce siecle , a traduit ces vers heureusement ainsi.

*Louïse de Sauoye est sous ce monument
Comme elle fut des siens le suprême ornement ,
La splendeur de la France , & la gloire du monde
On doute qui doit plus à ses soins immortels ,
Ou son propre pays , ou la machine ronde ,
Ou la France qui croit luy deuoir des Autels.*

Du second lit, le Duc Philippes laissa Charles, 3. du nom; Duc de Sauoye; Louïs de Sauoye, destiné à l'Eglise, mort 1502. Philippes de Sauoye, Comte de Genève, & Duc de Nemours, qui a produit la branche des Ducs de Nemours, dont il sera parlé en son rang. Absalon & Iean Amé de Sauoye morts au berceau, & Philiberte de Sauoye, femme de Iulien de Medicis, surnommé le magnifique, frere de Leon X.

Outre ces enfans legitimes, Philippes Duc de Sauoye eut un fils & trois filles naturelles de Bonne de Romagnan, Dame Piémontoise son amie; sçauoir René, dit le grand Bastard de Sauoye, Comte de Villars, de Tende, de Sommerive, &c. Grand Maistre de France, qui a donné origine aux Comtes de Tende & Marquis de Villars; Ieanne de Sauoye, l'aînée des filles, fut mariée à Iean Grimaldi, Prince de Monaco, Comte de Vintimille; Philippine de Sauoye fut premiere femme de Laurent de Medicis, pere de Leon X. & Claudine de Sauoye fut accordée 1509. à Lucian Grimaldi, Prince de Monaco; mais la chose n'eut point d'effect.

Philibert 2. du nom, Duc de Sauoye, Prince de Piémont, & Roy de Chypre, surnommé *le Beau*, suiuit le Comte de Bresse son pere, au voyage que fit le Roy Charles VIII. en Italie, & succeda à ses Estats l'an 1497. il mourut l'an 1504. âgé seulement de 24. ans: Ce Prince, outre la beauté du corps merueilleuse, qui luy acquit le surnom de *Beau*, eut encore celle de l'esprit; il estoit liberal, affable & courageux, & faisoit en sorte que personne ne partit mécontent d'auprés de luy. Il ne laissa point de posterité, quoy qu'il eut esté marié deux fois: Sa premiere femme fut Ioland de Sauoye sa cousine, fille de Charles I. Duc de Sauoye, & la seconde fut Marguerite d'Autriche, veufve de Iean Prince de Castille, & fille de l'Empereur Maximilian I. du nom, & de Marie de Bourgogne.

Au Duc Philibert, surnommé *le Beau*, succeda Charles, 3. du nom, son frere, par la loy de l'Estat: Son regne fut long, penible & malheureux; & quoy que son inclination ne fut point porté à la guerre, il en fut pourtant le sujet, & son pays le theatre, ou les deux plus puissants Princes de la

Chrestienté

Chrestienté vengerent leurs querelles à ses despens. Estrange malheur à ce Prince, de s'estre trauaillé si long-temps pour pacifier les differends d'un Empereur & d'un Roy de France, l'un son beau-frere, & l'autre son nepueu, & de n'auoir peu demeurer neutre dans vne si fatale conjoincture; ce Prince mourut à Verceil l'an 1553. âgé de 66. ans; il estoit pieux, sage & patient en ses aduersités, amateur des lettres & des hommes sçauants, facile à donner audience à ses sujets, sobre en son manger, liberal enuers ses domestiques, mais qui estoit trop franc, & qui ne sçauoit pas dissimuler; craintif à entreprendre, perplex à se resoudre, & mol à executer, plus propre pour le cabinet que pour le trosne, grand en esprit, mais petit en courage: Ce Duc épousa Beatrix de Portugal, fille d'Emanuel, Roy de Portugal, & en eut plusieurs enfans, sçauoir Adrian-Iean Amé de Sauoye, decedé au berceau; Louïs de Sauoye, Prince de Piémont, mort à Madrid 1536. Emanuel Philibert de Sauoye, Prince de Piémont, puis Duc de Sauoye, deux fils nommés Emanuel, morts au berceau, Iean Marie de Sauoye mort au berceau, & Catherine, Marie & Isabelle de Sauoye decedées en bas-âge.

Emanuel Philibert, Duc de Sauoye, Prince de Piémont, & Roy de Chypre, surnommé *Teste de Fer*, rencontra sa gloire dās les disgraces de son pere, & tira beaucoup d'auantage de son malheur. Il commença ses premieres actions militaires au combat de Nordlingue, en Allemagne, où il commanda la Cavalerie, & se signala à la Journée de Mulberg, au Duché de Vvirtemberg, ou Frederic Duc de Saxe, Electeur de l'Empire, fut défait & pris prisonnier: La guerre ayant esté déclaré en Italie entre les Imperiaux & les François: Ce Prince assiegea & reprit les Places de Bra, de Saluces & de Domero, & depuis se trouua au siege de Metz, commandant la Cavalerie Allemande; Charles-Quint l'ayant créé Lieutenant General de ses Armées en Flandres, il assiegea Hesdin, qu'il prit de force, & rendit son nom illustre par la signalée victoire qu'il remporta sur les François à la Journée de Saint Laurent l'an 1557. Depuis la Paix ayant

esté concluë & arrestée au Chasteau de Cambresis entre les deux Couronnes l'an 1559. l'un des articles de cette Paix fut qu'Emanuel Philibert épouferoit Marguerite de France, sœur du Roy Henry II. que le Roy de France luy rendroit ses Estats; & que pour seureté sa Majesté Tres-Chrestienne retiendroit quelques Places en Piémont par forme de gage; Article qui fut executé de point en point. Depuis sa mort arriua le 30. d'Aoust 1580. Ce Prince fut de mediocre taille, beau de visage & majestueux, d'un agreable abord, genereux, affable, ciuil, liberal & adroit en tous les exercices du corps; il fut adoré de ses subjets, & aymé des Princes ses voisins, avec qui il entretenoit vne estroite correspondance; il estoit inexorable aux crimes de rebellion & d'assassinat, & pardonnoit facilement les autres. L'Allemagne, la Flandre, la France & l'Italie furent les témoins irreprochables de sa valeur; il estoit modeste en ses habits, donnoit audience à ses subjets trois fois la semaine, & prenoit peu de resolution sans la participation de son Conseil. Il estoit infatigable & tousiours debout, demeueroit peu à table & au lit, estoit défiant, s'exprimoit en peu de mots, mais choisis, & estoit religieux observateur de sa parole: il honoroit les gens de lettres: il ne voulut iamais auoir de Valet de chambre qui sceut lire: il fut constant en ses afflictions, & n'eut rien de si chere apres son reestablishement dans ses Estats, que d'y conseruer la pureté de la Religion Catholique, & de faire viure ses peuples dans la tranquillité. Enfin ce fut vn grand Capitaine, & le plus sage politique de son temps, qui n'a esté blasmé d'autre vice que de celuy de l'amour des femmes. Ierosme Lippoman, Gentilhomme Venitien, qui auoit esté long-temps Ambassadeur de la Republique de Venise auprès de ce Prince, en la relation qu'il fit au Senat de son Ambassade, parle de luy de la sorte, disant qu'il auoit aux yeux, & en tous les mouemens du corps, vne grace qui surpassoit l'humanité, & en toutes ses actions vne merueilleuse grauité & grandeur; de sorte qu'il sembloit n'estre né que pour dominer: Qu'il parloit bon Italien, François, Espagnol, Allemand & Flamand:

qu'il estoit fort liberal, reconnoissant que les dons qu'il auoit receus de Dieu, deuoient estre employés au bien des autres hommes: qu'il vouloit que la Iustice fut également faite au pauvre & au riche: qu'il receuoit de sa main toutes les Requestes qu'il luy estoient portées: qu'il n'estoit point alteré de sang, marchoit fort lentement à la condamnation à la mort, & panchoit à la peine temporelle: qu'il negocioit luy-mesme les affaires d'importance, & qu'il estoit fort retenu à parler. Du mariage de ce Prince avec Marguerite de France sa femme, Duchesse de Berry, surnommée *la Pallas de France*, nâquit vn fils nommé Charles Emanuel I. du nom, Duc de Sauoye. *Outre ce fils unique Emanuel Philibert, eut des enfans naturels; sçauoir, Dom Amé de Sauoye, Marquis de Saint Rambert, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, & Lieutenant General de son Altesse Royale deçà les Monts. Sa mere estoit Luceffe Proba, Damoiselle de Turin, D. Amé laissa deux enfans naturels, Maurice de Sauoye mort ieune, & Marguerite de Sauoye, femme de Ierosme, Comte de Roussillon, Dom Philippes ou Philippin de Sauoye Cheualier, & grand Croix de l'Ordre de Ierusalem, bastard du Duc Emanuel, fut tué en duel l'an 1599. par le Marechal de Crequy. Sa mere estoit fille de Dom Martin Doria, General des Galeres de Sauoye; Marie legitimée de Sauoye épousa Philippes d'Est, Marquis de Saint Martin au Ferrarois, puis Marquis de Lans, General de la Caualerie, & Cheualier de l'Ordre de son Altesse Royale; Matilde legitimée de Sauoye, Marquise de Pianezze, & Sur-Intendante de la Maison de Madame Royale, estoit fille de Beatrix de Langusque, Marquise de Pianezze, & petite fille de Iean Thomas de Langusque, Grand Chancelier de Sauoye; elle fut mariée avec Charles de Simiane, Seigneur d'Albigny, Marquis de Maret, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, & Lieutenant General des Armées de Son Altesse Royale, fils puisné de Bertrand de Simiane, Seigneur de Gordes, Lieutenant de Roy en Dauphiné: Beatrix & Othon de Sauoye moururent ieunes, leur mere estoit Beatrix de Langusque, Marquise de Pianezze.*

Charles Emanuel I. du nom, Duc de Sauoye, Prince de Piémont, Marquis de Saluces, &c. nâquit le 12. de Ianuier l'an 1562. au Chasteau de Riuoles, & épousa à Sarragosse l'an 1585. l'Infante Catherine Michelle d'Autriche, fille

puisnée du Roy Philippes second, & d'Elisabeth de France sa 2. femme: Il signala sa valeur à l'escarmouche de Montbrun, aux combats de Vinon, d'Ast, de Castillon, & d'Ostange, au siege de Verrüe, à l'emboucheure de la Valée de Vrayta, & aux Barricades de Suze. Enfin ce Prince mourut à Sauillan l'an 1630. âgé de 68. ans & six mois; il estoit sçauant au belles lettres, parloit bon François, Espagnol & Italien, auoit vne belle memoire, vn iugement merueilleux, vn esprit excellent, & les reparties promptes & ingenieuses; il fut magnifique en Palais & en Eglises, & les marques de sa pieté paroissent en celle de Sainct Charles de Turin, où il a estably les Peres Augustins Deschaussez: Ce Prince auoit vne connoissance exacte de ce qui se faisoit chez soy, & pénétoit iusques dans les cabinets des Princes ses voisins, par les intrigues qu'il y cultivoit. Il auoit l'art de gagner les hommes; car son abord estoit si accueillant, que pour peu d'entretien qu'on eut avec luy, on en demouroit charmé. Aussi a-t'on remarqué que le Comte de Fuentes, & Dom Pedro de Toledé, Gouverneurs de Milan, ayans éprouué la force de son genie en quelques conferences, ne voulurent plus negotier avec luy que par deputés. Ses principales pensées n'estoient qu'à la guerre, où il acquit tant d'estime, qu'il a passé pour l'un des grands Capitaines de son siecle. Il témoigna sa constance dans les disgraces, & sa moderation dans les victoires. En tous les combats & sieges de Ville, où il s'est rencontré, il a tousiours payé de sa personne dans les occasions mesmes les plus perilleuses, & obligeoit par son exemple & par ses caresses ses soldats à mépriser la mort. Mais l'éclat de tant de vertus fut obscurcy par des deffauts qui luy estoient naturels; il fut blasimé d'auoir eu trop d'amour & de complaisance pour les Dames, de n'auoir pas esté religieux obseruateur de sa parole, & d'auoir rompu avec autant de facilité les traités que les Monarques & les Princes faisoient avec luy, qu'il auoit eu d'empressement à les conclure d'estre trop soupçonneux & défiant, & d'auoir pris bien souuent de simples conjectures pour des veritez, ce qui le porta à de fascheuses extremités contre des per-

sonnes de qualité qu'il auoit parfaitement aimées, & dont la fidelité estoit irreprochable. Salluste ne s'est pas trompé, quand il a dit que la plupart des Souuerains ont cela de mauuais, que les gens de bien leur sont plus suspects que les meschants, & que la vertu qu'ils reconnoissent en autrui leur est vn sujet de crainte. Ce grand courage qui le fit signaler en tant de rencontres luy fournissoit des pensées si vastes, qu'il ne pouuoit borner son ambition par les barrières que la nature a mises à ses Estats, & se laissoit emporter à des desseins, dont les Césars & les Alexandres eussent esté seuls capables, ayant si grande opinion de sa conduite, de son esprit, & de son bon-heur, qu'il ne croyoit point que iamais il se pût presenter d'obstacles à ses entreprises, qu'il ne luy fut facile de surmonter. C'est ce qui luy persuada de se faire Comte de Prouence, & d'aspirer au Royaume de France pendant la Ligue, de pretendre la Couronne Imperiale apres la mort de l'Empereur Mathias, d'entreprendre la conqueste du Royaume de Chypre, & d'accepter la principauté de Macedoine qui luy fut présentée par les peuples de ce Pays, que la tyrannie du Turc auoit jetté dans le desespoir. C'est cette extraordinaire ambition qui mit si souuent les deux Roys en jalousie, qui attira sur ce Prince la hayne de ses voisins, ouurit la porte d'Italie à tant de Nations estrangeres, & qui y alluma vne si funeste guerre, que les cendres en fûment encores à present. L'Histoire d'Henry le Grand dit, qu'il n'y eut iamais Prince moins penetrable & plus caché que celuy-là, aussi disoit-on de luy que son cœur estoit couuert de Montagnes, aussi bien que ses Pays: Du mariage de ce Prince avec Catherine Michelle, Infante d'Austriche sa femme, sont issus plusieurs enfans; sçauoir Philippes Emanuel, Prince de Piémont, mort l'an 1605 âgé de 19. ans, Victor Amé de Sauoye, Prince de Piémont, puis Duc de Sauoye, Emanuel Philibert de Sauoye, Cheualier de l'Ordre de Sainct Iean de Ierusalem, Grand Prieur de Castille & de Leon, Prince d'Oneille, Generalissime de la Mer, & Viceroy de Sicile, mort l'an 1624. âgé de 36. ans, Maurice Cardinal de Sauoye, Prince d'Oneille, & Thomas François

de Sauoye, Prince de Carignan, qui a fait branche. Marguerite de Sauoye, fille aînée de Charles Emanuel, Duc de Sauoye, épousa François de Gonzague, Prince de Mantouë: L'an 1631. elle fut en Espagne, & fut enuoyé en Portugal pour y commander en qualité de Vice-Reyne, où elle acquit beaucoup d'estime au Gouvernement de ce Royaume. Sa mort arriua à Mirande en Espagne 1655. Isabelle de Sauoye, 2. fille de Charles Emanuel, épousa Alphonse d'Est, Prince de Modene, fils aîné de Cesar d'Est, Duc de Modene, & mourut à Modene l'an 1626. Le Duc son mary fut si affligé de sa mort, qu'il prit l'habit de Capucin, où il est mort dans vne haute estime de pieté: Marie de Sauoye, 3. fille, fut Religieuse du tiers Ordre de Sainct François, & mourut à Rome l'an 1656. François Catherine de Sauoye, 4. fille, fut aussi Religieuse du tiers Ordre de Sainct François, & deceda à Bielle l'an 1641. & Ieanne de Sauoye vint au monde le sixiesme de Novembre l'an 1597. & mourut le mesme iour avec la Duchesse sa mere.

Outre les enfans legitimes, le Duc Charles Emanuel eut plusieurs bastards, scauoir Dom Emanuel de Sauoye, Cheualier & Grand Croix de l'Ordre des Saincts Maurice & Lazare, Commandeur de Sainct Benigne de Cony, Capitaine des Cuirassiers des Gardes de son Altesse Royale, & Marquis d'Andorne decedé: Sa mere estoit Louyse de Duyn-Mareschal, de la Maison des Comtes de la Val-d'Isere en Tarentaise; Dom Felix de Sauoye, Lieutenant General du Comté de Nice, puis Gouverneur de Sauoye, Conseiller d'Etat de son Altesse Royale, Grand Croix de Malthe, Seigneur de Farillan, de Sommerue, &c. mourut à Turin 1644. il estoit fils de Gentine ou Argentine Prouana, fille de François Prouana, Comte de Collegno, Grand Chancelier de Sauoye; Dom Maurice de Sauoye, Marquis de Riue, Capitaine des Gardes des Archers de son Altesse Royale, Mareschal de Camp General és Armées de sa Majesté Tres-Chrestienne, & de son Altesse Royale en Piémont, mourut au combat de Piv dans l'Etat de Milan. Dom Gabriel de Sauoye, Marquis de Riue, Mareschal de Camp General és Armées du Roy & de son Altesse Royale, est destiné pour estre Grand Croix de la Religion de Malthe, Dom Antoine de Sauoye suiuit l'Etat Ecclesiastique, & fut Abbé de Sainct Michel de l'Estoile, d'Aulps &

d'Hautecombe, & Gouverneur du Comté de Nice. Marguerite légitimée de Savoie, fut mariée avec François Philippes d'Est, Marquis Lans & de Sainct Martin; elle mourut à Turin l'an 1659. Ces quatre derniers enfans ont eu pour mere Marguerite de Rossillon-du Chastellard, Marquise de Rive; il y a encore Dom Carlo Humbert de Savoie, Marquis de Mulassan, Gouverneur de Montdeuis, qui a épousé Claude Ferrero-de Fiesque de Messeran, & Dom Syluio de Savoie, qui soustint si vaillamment le siege d'Yurée 1641. il mourut à Turin l'an 1645. Dom Louis de Savoie, & Dom Vuittichind de Savoie, destinés à l'Estat Ecclesiastique, n'ont pas esté auoies.

Victor Amé, Duc de Savoie, Prince de Piémont, Marquis de Saluces, Seigneur de Verceil, &c. Roy de Chypre, nâquit l'an 1587. il donna des preuues de sa valeur à la prise de Feliffan, de Trin, & de Millesino, au siege de Verceil, au passage des troupes Françoises conduites par le Marquis d'Vxelles, & aux combats de Tornauento & de Montbalidon: il mourut à Verceil l'an 1637. Sa mort affligea extrêmement Madame Royale, sa femme, & tous ses sujets; car c'estoit l'un des Princes du monde qui auoit le plus de capacité & de vertu. Les rigueurs qu'il souffrit en la personne de ses plus chers domestiques, par les soupçons que le Duc son pere auoit pris contre luy, sur de faux rapports, luy apprirent la patience, & le rendirent grand politique. L'an 1619. il épousa Madame Christine de France, 2. fille du Roy Henry IV. surnommé le Grand; l'une des meilleures Princesses du monde, douëe d'une beauté merueilleuse, d'une humeur douce & affable, & principalement à ceux de sa Nation. De son mariage sont issus François Hyacinthe, Duc de Savoie, né à Turin le 14. de Septembrel'an 1632. qui deceda le 4. d'Octobre de l'année 1638. âgé seulement de six ans: Charles Emanuel II. du nom, à présent Duc de Savoie; Louise Marie Chrestienne de Savoie, fille aînée, nâquit le 27. de Iuillet 1629. & fut mariée par raison d'Estat à Maurice de Savoie, Prince d'Oneille son oncle; Marguerite Yolande de Savoie, 2. fille, née le 15. de May 1635. a épousé le 29. d'Avril de l'année 1660. Rainuce Farnese II. du nom, Duc de Parme & de Plaisance, Adelayde-Henriette

de Sauoye , née le 6. de Novembre 1636. fut donnée en mariage l'an 1650. à Ferdinand-Marie, Prince , puis Duc de Bauiere , Electeur ; & Catherine-Beatrix de Sauoye , iumelle de la Princesse Adelayde , mourut au berceau l'an 1637.

Charles Emanuel II. du nom , Duc de Sauoye , de Chablais, d'Aouste, & Genevois, Prince de Piémont, d'Achaye, de la Morée & d'Oneille, Marquis de Saluces, Comte de Genève, Romont, Nice, Ast & Tende, Baron de Vaud & de Foucigny, Seigneur de Verceil, de Fribourg, du Marquisat de Ceua & Mazzo ; Marquis d'Italie, Prince & Vicaire perpetuel du Sainct Empire Romain, & Roy titulaire de Chypre, *est l'un des plus beaux Princes de l'Europe, qui est brave, vaillant, & aimable pour sa bonté & courtoisie* : il nâquit à Turin le 20. de Iuin 1634. & fut reconnu Duc de Sauoye l'an 1638. apres la mort du Duc François Hyacinte, son frere aisné. Le tableau de son regne ressemble fort à celuy du Duc Philibert I. du nom. Ces Princes estoient pupilles quand ils succederent à l'Estat de Sauoye, & eurent pour meres des Princesses du Sang de France, l'un fut sous la tutelle d'Yoland, l'autre sous celle de Christine : La Regence fut disputée à la Duchesse d'Yoland, par les Comtes de Romont & de Bresse ses beaux-freres ; & celle de Madame Royale, par le Prince Maurice Cardinal, & par le Prince Thomas aussi ses beaux-freres ; Yoland fut assiegée à Montmeillan par les Princes mécontents, & par des sujets reuoltés ; Madame Royale le fut aussi à Turin : Le Roy Louis XI. prit la protection du Duc Philibert son nepueu, & de sa sœur Yoland ; Et le Roy Louis XIII. celle de Charles Emanuel son nepueu, & de Madame Royale sa sœur. Le Duc de Bourgogne trauersâ la regence d'Yoland. L'Empereur & le Roy d'Espagne, celle de Madame Royale : Et si la premiere eut le bon-heur de voir naistre & mourir les factions qui auoit diuisé la Sauoye & le Piémont, la seconde a eu le mesme auantage. Enfin si la conduite de la Duchesse Yoland eut l'honneur d'auoir parmy tant de troubles & de disgraces retiré l'Estat de son panchant ; Madame Royale a eu aussi la gloire

gloire de l'auoir conferué, lors qu'on le croyoit à la veille de sa ruine.

Maurice de Sauoye, Prince d'Oneille, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, 4. fils de Charles Emanuel I. du nom, Duc de Sauoye, fut créé Cardinal par le Pape Paul V. à l'âge de 14. ans; il fut pourueu ensuite des Abbayes de saint Michel de la Cluse, de saint Benigne, de saint Estienne d'Yurée, de Caseneuve en Piémont, & de saint Iean des Vignes de Soissons: il fut aussi Chanoine de Cologne, de Liege, d'Halberstat & de Magdebourg, & fut Lieutenant General pour S. A. R. au Comté de Nice. L'an 1618. il vint en France pour conclure le mariage de Victor Amé, Prince de Piémont son frere, avec Madame Chrestienne de France, sœur du Roy, où il fut accompagné du Bien-heureux François de Sales, Euesque de Genéue. L'an 1642. il épousa Louise-Marie de Sauoye sa niepce, & mourut à Turin d'apoplexie sans laisser de posterité, estant âgé de 64. ans.

Prince
d'Oneille.

Thomas-François de Sauoye, Prince de Carignan, Marquis de Busque & de Chastellard en Bauges, Comte de Rancis & de Villefranche, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, Grand Maistre de France, & General des Armées de sa Majesté, a esté l'un des grands Capitaines de son temps, mais malheureux en ses entreprises. Ce qu'il a eu de commun avec tous les Princes de sa famille qui ont eu nom Thomas, dont il a eu la fatalité avec le nom, parce qu'ils furent tous vaillants & peu heureux. Mais sa gloire n'en est pas moindre, puisque son malheur n'abbatit iamais son courage. A l'âge de 16. ans il suiuit son pere au siege de Trin, combattit à celuy d'Ast, se signala à la prise de Messeran, de Felizzan, & au combat de Corniento. L'an 1625. la guerre ayant esté declarée aux Genoïs par le Duc de Sauoye, il fut de la partie, & empescha la déroute des troupes du Connestable de Lesdiguières au passage de la riuere d'Orbe. Il se trouua avec le Prince de Piémont son frere à la retraite de Bestagne, chassa les Espagnols deuant Ast, & acquit de la reputation au siege de Verruë. L'an 1635 le Cardinal Infant, Gouverneur des Pays-bas, le nomma General de l'Ar-

Princes de
Carignan,
& Comte
de Sois-
sons.

mée Espagnole : il donna des marques de sa valeur à la bataille d'Auein qu'il perdit, & pour effacer la memoire de cette iournée, il contraignit les Hollandois de se retirer de deuant Breda qu'ils auoient inuesty. Non content de cét exploit, il se mit en campagne l'année suiuate avec vne nouvelle armée, suiuy de Picolomini & de Iean de Werth, entra en Picardie, prit la Capelle, força Bohain, & emporta le Catelet & Bray sur Somme; d'où apres auoir passé la Somme à Cerizy, il rauagea toute cette Contrée, & assiegea Corbie, dont il se rendit Maistre; ce qui causa vne telle épouuante dans la Picardie, qu'on ne se croyoit pas en seureté dans le voisinage de Paris. L'an 1638. il fit leuer le siege de Sainct Omer aux Mareschaux de Chastillon & de la Force; & l'année d'apres pretendant la tutelle de son neueu, & la regence de ses États, il passa en Piémont, où il se rendit maistre de plusieurs Places. L'an 1642. il fit son traité avec Madame Royale & la France, fut fait Lieutenant General des Armées du Roy en Italie, où il se rendit maistre de plusieurs Places du Piémont, comme de Crescentin, de Nicella Paille, d'Aquy, de Tortonne, de Trin, d'Ast, de Ponzon, de Sartirane, de Saintya, de Vigeuano, &c. & combattit vaillamment proche du Chasteau de Prô, au passage de la Gogne*. L'an 1655. il retourna de Piémont, en qualité de General des Armées de sa Majesté, & assiegea Paue conjointement avec le Duc de Modene, qui s'estoit nouvellement jetté dans les interets de la France: mais ou par la mes-intelligence qui se glissa entre ces Princes, à cause du partage du Commandement, ou par la genereuse resistance des assiegés, le siege fut leué au mois de Septembre. Enfin ce Prince, apres auoir donné tant de preuues de son courage, mourut à Turin le 22. de Ianuier de l'année 1656. En l'an 1624. il auoit épousé Marie de Bourbon, fille de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, Prince du Sang, Pair & Grand Maistre de France, dont il a eu Emanuel-Philibert-Amedée de Sauoye, Prince de Carignan, Marquis de Busque & du Chastellard en Bauges, Comte de Raconis & de Ville-franche, Cheualier de l'Or-

* 1645.

dre de l'Annonciade, né l'an 1628. le 20. iour d'Aouft: Ioseph-Emanuel-Iean de Sauoye, né le 24. de Iuin 1631. mourut à Turin le 12. de Ianuier 1656. Eugene-Maurice de Sauoye, Comte de Soissons, Colonel General des Suisses & Grisons de France, Gouverneur de Champagne & de Brie, né le 3. iour de May de l'an 1633. épousa l'an 1657. Olympia Mancini, niepce du Cardinal Mazarini. premier Ministre de France, & en a eu trois fils, dont l'aîné appellé Thomas-Louis de Sauoye, nâquit à Paris le 16. d'Octobre 1657. Ce Prince s'est signalé aux sieges de Montmedy & de Dunkerque, & à la prise de Bergues-Sainct-Vinock; le 4. fils est Amedée de Sauoye, & Ferdinand de Sauoye 5. fils du Prince Thomas, mourut ieune en Espagne; Charlotte-Chrestienne, la fille aînée, mourut ieune; & Louise-Chrestienne sa sœur a épousé Ferdinand Maximilian, Prince de Bade, duquel est issu vn fils nommé Louis-Guillaume, Prince de Bade.

Philippe de Sauoye, Duc de Nemours, Marquis de Sainct Sorlin, Comte de Genevois, Baron de Foucigny & de Beaufort, fils puîné de Philippe, Duc de Sauoye, & de Claudine de Brosse-Penthieure, dite de Bretagne, sa 2. femme, fit paroître sa valeur à la journée d'Aignadel l'an 1509. Le Roy François I. son nepueu, luy donna le Duché de Nemours, & le maria avec Charlotte d'Orleans, fille de Louis I. d'Orleans, Duc de Longueville; de ce mariage sortirent Jacques de Sauoye, Duc de Nemours, & Ieanne de Sauoye mariée l'an 1555. avec Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont.

Ducs de Nemours.

Outre ces enfans legitimes, Philippe de Sauoye, Duc de Nemours, eut vn fils naturel nommé Jacques de Sauoye, Prieur de Taloyre, &c. Abbé de Pignerol & d'Entremonts.

Jacques de Sauoye, Duc de Nemours & de Genevois, Marquis de Sainct Sorlin, Cheualier de l'Ordre du Roy, & Gouverneur de Lyonnois, &c. fut vn Prince excellent en la Science militaire, & qui n'auoit point son semblable, soit qu'il fallut combattre son ennemy durant la Guerre, soit qu'il fallut durant la Paix faire paroître son adresse dans les

Monsieur le Laboureur. tournois. Il estoit liberal, dépensier, magnifique au de là de tous ceux de sa condition, & qui ne tranchoit du Grand que quand il s'agissoit de faire quelque chose pour l'auancement de la Noblesse qui se donnoit à luy, & dont il auoit vn grand nombre à sa suite; qu'on pouuoit dire estre l'élite de tout ce qu'il y auoit à la Cour de Gentilshommes braues & vaillans; il estoit le plus beau Prince du monde, & le plus galant: il se signala aux sieges de Lens, de Thionville, & de Bourges, au combat de Dourlens, & aux batailles de Renty & de saint Denys. L'an 1566. il épousa Anne d'Est, Comtesse de Gisors, Dame de Montargis, veufve de François de Lorraine, Duc de Guise, & en procréa Marguerite de Sauoye, morte en bas âge, Charles Emanuel de Sauoye, Duc de Nemours, qui combattit pour la Ligue aux batailles d'Arques & d'Iury; il fut Gouverneur de la Ville de Paris, durant le siege qu'y mit le Roy Henry IV. * où il se conduisit avec tant de vigilance, de courage & de sagesse, qu'il y acquit vne haute reputation, & obligea le Roy de leuer le siege. Ce Prince estoit l'vn des plus nobles & des plus genereux courages que l'on eut iamais veus; il mourut à Annecy âgé de 28. ans 1595. d'vne estrange maladie, qui de temps en temps luy fit verser par la bouche, & par tous les pores, iusqu'à la derniere goutte de son sang; & Henry de Sauoye, Duc de Nemours, de Genevois, & d'Aumale, Marquis de Saint Sorlin, fils puisné de Iacques Duc de Nemours, & d'Anne d'Est, contracta mariage l'an 1618. avec Anne de Lorraine, fille vnique & heritiere de Charles de Lorraine, Duc d'Aumale; de cette alliance sont issus 4. fils, sçauoir François-Paul de Sauoye, Prince de Genevois, mort à l'âge de 18. ans: Louïs de Sauoye, Duc de Nemours, fit éclater sa valeur aux sieges d'Arras & d'Aire, où il tomba malade d'vne fièvre, dont il mourut 34. iours apres 1641. sans auoir esté marié; c'estoit vn tres-beau Prince, & fort genereux. Charles-Amedée de Sauoye, Duc de Nemours & d'Aumale, 3. fils d'Henry de Sauoye, Duc de Nemours, a signalé son courage aux sieges de Grauelines, de Bethune, de Lens, de Bourbourg, de Montcassel, de Courtray & de

* Hist. de Henry le Grand, par Monsieur l'Euesque de Rodez.

Mardick, & à l'attaque du Faux-bourg de Sainct Anthoine; il fut tué en duel à Paris le 30. de Iuillet 1652. derriere l'Hostel de Vendosme, par François de Vendosme, Duc de Beaufort son beau-frere; L'an 1643. le 9. de Iuillet, il auoit épousé au Loure Elisabeth de Vendosme, fille de Cesar, Duc de Vendosme, dont il a eu Marie-Ieanne-Baptiste de Sauoye, née le 11. d'Avril 1644. N. de Sauoye, fils mort le 6. de Mars 1647. Marie-Françoise-Elisabeth de Sauoye, jumellé née le 21. de Iuin 1646. François de Sauoye mort ieune 1650. & Charles Amedée de Sauoye mort au berceau 1651.

Henry de Sauoye, Duc de Nemours, Prince de Geneuois, 4. fils d'Henry I. Duc de Nemours, & d'Anne de Lorraine, Duchesse d'Aumale, fut destiné à l'Estat Ecclesiastique, & fut pourueu des Abbayes de Sainct Remy de Rheims, de Sainct Rambert en Bugey, & de l'Archeuesché de Rheims. La mort funeste de Charles Amedée de Sauoye, Duc de Nemours son frere aîné, les sollicitations de France & de Sauoye, & celles de ses amis, l'obligerent à changer de profession: L'an 1657. le 22. de May, il épousa à Trie Marie d'Orleans (Princesse qui cherit les lettres & les gens doctes) fille d'Henry d'Orleans, 2. du nom, Duc de Longueville, & de Louise de Bourbon-Soissons; Il mourut à Paris le 2. de Ianuier de l'année 1659. sans laisser de posterité. Ainsi finit en sa personne la branche de Nemours, qui auoit subsisté en France l'espace de cent cinquante ans.

Louis de Sauoye, Baron de Vaud, Seigneur de Bugey, de Valromey, &c. 3. fils de Thomas de Sauoye, 2. du nom, Comte de Flandres, de Maurienne & de Piémont, & de Beatrix de Fiesque sa deuxiesme femme, vint au monde l'an 1250. & fut marié trois fois; la premiere avec Adeline de Lorraine, fille de Mathieu, 2. Duc de Lorraine; la seconde, avec Ieanne de Montfort, fille de Philippes, Comte de Castres, Seigneur de la Ferté-Aleps en Beauffe, & la derriere avec Isabeau d'Aulnay, sortie d'une Famille des plus considerables de Naples. Du premier lit nâquit Lauce de

Sauoye, femme de Iean, Comte de Forests; du second lit sont issus Louïs 2. de Sauoye, Baron de Vaud, Pierre de Sauoye, qui suiuit l'Empereur Henry VII. en son voyage d'Italie, & fut tué avec l'Euesque de Liege, le Comte de Bar, & plusieurs autres, en vne sedition arriüée à Rome, entre les troupes de l'Empereur & les partyfans de Robert, Roy de Naples 1312. Catherine de Sauoye, l'aînée des filles, mourut sans alliance 1305. Blanche de Sauoye, 2. fille, fut mariée avec Guillaume de Grandson; Isabelle de Sauoye, 3. fille, épousa Humbert, Seigneur de Montluel; Alienor ou Leonor de Sauoye, 4. fille, eut pour mary Raoul, Comte de Neufchastel; Marguerite de Sauoye, 5. fille, fut conjointe avec Iean de Châlon, Seigneur de Vignory; Ieanne de Sauoye, 6. fille, se maria avec Guillaume de Ioinville, Seigneur de Gex, premier Baron de Champagne; & Beatrix de Sauoye, la dernière des filles de Louïs 1. de Sauoye, Baron de Vaud, prit alliance avec Geoffroy, Seigneur de Clermont en Dauphiné, fils d'Aymar, aussi Seigneur de Clermont, & de Beatrix de Villars, d'où sont descendus les Comtes de Clermont.

Louïs de Sauoye, 2. du nom, Baron de Vaud, Seigneur de Bugey, assista à Milan au Couronnement de l'Empereur Henry VII. Il seruit le Roy Philippes de Valois és années 1339. & 1340. commanda dans Douäy durant le siege des Anglois, se trouua à la bataille de Crecy, & se porta vaillamment au siege de Calais. Il mourut l'an 1350. laissant deux enfans d'Isabelle de Châlon sa femme, Dame de Ioinny, fille de Iean de Châlon, Seigneur de Harlay; sçauoir Catherine de Sauoye, Dame de Vaud, qui fut mariée trois fois; la première en l'an 1333. avec Azzon Viscomte, Seigneur de Milan, fils de Galeas; la seconde en l'an 1340. avec Raoul de Brienne, 2. du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connestable de France, & en 3. nopces avec Guillaume de Flandres, Comte de Namur; elle mourut sans laisser de posterité; & Iean de Sauoye, Baron de Vaud, son frere, se trouua avec Louïs 2. son pere l'an 1330. à la bataille de Loupen, & seruit le Roy Philippes de Valois en la guerre de

Flandres ; il deceda auant son pere sans laisser de posterité , bien qu'il eust esté marié deux fois ; Sa premiere femme fut Ieanne de Montbelliard , & la seconde Marguerite de Châlon , Dame de Toucy , fille de Iean 2. de Châlon , Comte d'Auxerre & de Tonnerre.

René , bastard de Sauoye , Comte de Villars , de Tende , Comtes de de Sommeriue & de Beaufort en Anjou , Baron de Precigny , Tende , & Cheualier de l'Ordre du Roy , Grand Maistre de France , Marquis de Villars. Gouverneur & grand Seneschal de Prouence , fut auoüé par le Duc Philippes de Sauoye pour son fils naturel , qui luy donna pour son Appanage le Comté de Villars en Bresse , &c. Philibert Duc de Sauoye , son frere , s'estant marié avec Marguerite d'Autriche , cette Princeesse prit d'abord auersion contre René , parce qu'ayant esté élevé en sa ieu- nesse en France , il y auoit toute son inclination ; mais Marguerite qui ne pouuoit oublier l'injure qu'elle auoit receu du Roy Charles VIII. haïssoit la France , & ceux qui auoient le cœur François : Ainsi ce Comte de Villars preuoyant bien qu'il n'auroit pas de satisfaction à demeurer en Sauoye , ayant la Duchesse pour ennemie , medita sa retraite en France , & s'attacha entierement au seruice du Roy Louïs XII. qui le fit Gouverneur & Seneschal de Prouence ; depuis le Roy François I. luy donna la Charge de Grand Maistre de France ; il se trouua à la iournée de la Bicoque , & à celle de Pauie , il y fut blessé , pris prisonnier , & mourut de ses blesseures. Ce René , dit le grãd bastard de Sauoye , épou- sa Anne de Lascaris , Comtesse de Tende , fille & heritiere de Iean-Antoine , Comte de Tende , & d'Isabeau d'Anglure ; de ce mariage sortirent Claude de Sauoye , Comte de Tende , Honorat de Sauoye , Marquis de Villars , Magdelaine de Sauoye , Dame d'honneur de la Reyne Elisabeth d'Autriche , femme d'Anne , Duc de Montmorency , Pair , premier Baron , Marechal , Grand Maistre & Conestable de France , Marguerite de Sauoye mariée avec Antoine de Luxembourg , 2. du nom , Comte de Brienne & de Ligny , & Isabeau de Sauoye , alliée avec René de Batarnay , Comte du Bouchage.

Claude de Sauoye, Comte de Tende & de Sommeriue, Gouverneur & Grand Seneschal de Prouence, fils aisné de René, bastard de Sauoye, estoit vn homme sage & prudent, qui rendit de signalés seruices à la France, en la guerre que l'Empereur Charles Quint fit en Prouence l'an 1537. Il gouerna heureusement sa Prouince, iusques à ce qu'Honorat de Sauoye, Comte de Sommeriue son fils l'en depofeda, sous pretexte qu'il estoit favorable aux Huguenots, mais en effet pour se venger de François de Foix-Gurson sa belle-mere, qui les auoit mis mal ensemble. Il fut marié deux fois, la premiere avec Marie Chabanes, fille de Iacques, Seigneur de la Palice, Grand Maistre & Mareschal de France, & la seconde avec François de Foix, fille de Iean de Foix, Seigneur de Gurson, Vicomte de Meille; de sa premiere femme il eut Honorat de Sauoye, Comte de Tende, René de Sauoye, Baron de Cypierre, mort sans lignée, & Renée de Sauoye, Marquise de Baugé, femme de Iacques, Seigneur d'Vrfé, Cheualier de l'Ordre du Roy, Gouverneur & Baillif de Forests; de sa deuxieme femme nâquit Anne de Sauoye, qui fut trois fois mariée, premierement avec Iacques de Saluces, Seigneur de Cardé, puis avec Anthoine de Clermont-d'Amboise, Marquis de Renel, & enfin avec Georges de Clermont, Marquis de Gallerande.

Honorat de Sauoye I. du nom, Comte de Tende & de Sommeriue, Cheualier de l'Ordre du Roy, Grand Seneschal & Gouverneur de Prouence, fils ingrat & ambitieux, mourut de poison à Montelimar l'an 1572. sans laisser de posterité, bien qu'il eut esté marié deux fois; sa premiere femme fut Clarice Strozzy, fille de Pierre, Mareschal de France, & la deuxieme fut Magdeleine de la Tour-Turenne, sœur du Mareschal de Boüillon.

Honorat de Sauoye, 2. du nom, Marquis de Villars, Comte de Tende, de Sommeriue, &c. Cheualier de l'Ordre du Roy, Mareschal & Admiral de France, Gouverneur de Guyenne & de Prouence, fut le second des enfans de René de Sauoye, Grand Maistre de France, Comte de Villars, & d'Anne de Lascaris; il ne ceda en rien à la vertu & à la generosité

rosité de son pere ; il suiuit Henry II. Roy de France au voyage, & en la guerre de Lorraine l'an 1553. & fut enuoyé par sa Majesté, avec le Connestable de Montmorency, pour faire le degast aux enuirs de Theroüenne. Il se trouua dans Hesdin, lors qu'Emanuel Philbert de Sauoye, Prince de Piémont la prit, & assista à la bataille de Saint Quentin, où il y fut blessé ; depuis il entra dans Corbie assiéé par les Imperiaux, & en empescha la prise ; & ayant esté fait Lieutenant du Prince de Navarre en Guienne, il reprit toutes les Places que les Huguenots y tenoient, les contrainnant de se jeter dans Montauban. Enfin il mourut à Paris l'an 1580. laissant de François de Foix sa femme, fille vniue & heritiere d'Alain de Foix, Vicomte de Castillon, Henrie ou Henriette de Sauoye, Marquise de Villars, mariée premierement à Melchior Desprez, S. de Montpezat, Seneschal de Poitou, puis à Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair & Grand Chambellan de France.

Louis bastard d'Achaye, Seigneur de Raconis, de Pantalier, & de Cauours, Marechal de Sauoye, & Cheualier de l'Ordre du Collier, fils naturel de Louis de Sauoye, Prince d'Achaye & de la Morée, épousa l'an 1412. Alix de Montbel, de laquelle il eut deux fils & vne fille, sçauoir Marie de Sauoye, femme d'Aymé, Comte de la Chambre, François de Sauoye, S. de Raconis qui suit, & Louis de Sauoye, S. de Cauours, pere de Jean-François de Sauoye, S. de Cauours, qui laissa d'Aymée de Montbel sa femme, Beatrix de Sauoye, mariée à Charles de Manfroy, Comte de Luzerne.

François de Sauoye, S. de Raconis &c. fut marié avec Catherine de Seyffel la ieune, & en eut Claude de Sauoye, S. de Raconis qui suit, & Marie de Sauoye mariée 1. à Geofroy de Riuerol, de la Maison des Comtes de Saint Martin, 2. à Geofroy Fauria, Gentilhomme de Final, & en 3. nopces à Manfroy de Saluces, S. de Cardé.

Claude de Sauoye, S. de Raconis, Marechal de Sauoye, & Cheualier de l'Ordre du Collier, prit alliance avec Hypolite Borromée, fille de Jean, Comte d'Arone, Milanois ; d'eux sortirent Bernardin de Sauoye, S. de Raconis qui suit, & Antoine-Louis de Sauoye, Cheualier de l'Ordre de S. Jean de Ierusalem.

Bernardin de Sauoye, S. de Raconis, s'allia avec Violante

Adorne, d'une des plus illustres & anciennes familles de Gènes; leurs enfans furent Louis de Sauoye, S. de Raconis, Cheualier de l'Ordre du Collier, mort sans alliance, Philippes de Sauoye, Comte de Raconis qui suit; Claude de Sauoye, Comte de Pancalier, Sommelier du corps de son Altesse Royale, & Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade dite du Collier, ne laissa point de posterité de Marie de Gondy, premiere Dame d'honneur de Marguerite de France, Duchesse de Sauoye, Gouvernante de la personne & de la Maison de Charles-Emanuel de Sauoye, Prince de Piémont, puis Duc de Sauoye, sœur d'Albert de Gondy, Duc de Retz, Charles de Sauoye & François de Sauoye.

Philippes de Sauoye, Comte de Raconis, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, se maria avec Paule Coste, de la maison des Comtes de Bennes en Piémont; de cette alliance sortirent cinq fils & cinq filles, Bernardin de Sauoye, Comte de Raconis, mentionné cy-apres, Jean-Baptiste de Sauoye, Marquis de la Chiuse, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade & grand Chambellan de Sauoye, mort en Arragon l'an 1585. François de Sauoye, tué à la bataille de Leparthe l'an 1571. Louis de Sauoye, Philbert de Sauoye, mourut en Arragon avec son frere l'an 1585. & ne laissa point de posterité d'Octavia Solara de Macello sa femme, de la maison des Comtes de Morette en Piémont, Violante de Sauoye aisnée des filles, épousa Octave Henry, Comte de Cremieu en Dauphiné, & d'Aleran en Piémont, Bonne de Sauoye fut mariée avec Claude de Chalant, S. de Villarse, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, & grand Maistre de la Maison de son Altesse Royale, Claudine de Sauoye fut conjointe avec Besso Ferrero de Fresque, Marquis de Messeran, Louise de Sauoye fut femme de Louis Isnard de Castello, Comte de Sanfré, Gentilhomme d'une noble maison de la ville d'Ast, & Octavia de Sauoye eut pour mary Jean-François Prouana, Comte de Beynette, de l'ancienne maison de Prouana en Piémont.

Bernardin de Sauoye, Comte de Raconis, épousa Isabelle Grillet, dont il ne laissa point d'enfans; Ainsi perit en sa personne la ligne directe des Seigneurs & Comtes de Raconis, & de Pancalier.

Seigneurs
de Colegno

Anselme bastard d'Achaye, estoit fils naturel de Philippes de Sauoye,

Prince d'Achaye & de la Morée, qui luy donna pour appanage les Seigneuries de Colegno & d'Altezzan; l'an 1366 il suiuit le Comte Verd au voyage de Grece, & seruit en France dans l'Armée du Roy Charles V. l'an 1379. Ses enfans furent Philippes de Sauoye, S. de Colegno qui iuit, & Jacques de Sauoye, Religieux en l'Abbaye de Pignerol.

Philippes de Sauoye, S. de Colegno, fut pere de deux fils, nommés tous deux Antoine; Antoine de Sauoye *l'aîné*, fut S. de Colegno, & Antoine de Sauoye *le ieune*, surnommé Turilia, viuoit l'an 1396. de luy & de Michelette de Prorasque, nâquit Philippes de Sauoye, pere d'Antoine de Sauoye, mort sans lignée.

Antoine de Sauoye l'aîné, S. de Colegno, épousa l'an 1391. Marguerite de Riualta, de laquelle il eut Michel de Sauoye, S. de Colegno, pere de Nicolas de Sauoye, mort sans lignée, & d'Antoine de Sauoye, viuant l'an 1483. dont nâquit François de Sauoye, S. de Colegno, qui laissa de Jacqueline Ferrero sa femme, Antoine-Marie de Sauoye, S. de Colegno, marié à Iulia Obizzi, Damoiselle de Padouë, laquelle le rendit pere d'Emanuel-Philbert de Sauoye, en faueur duquel Emanuel-Philbert, Duc de Sauoye, erigea en Comté la Seigneurie de Colegno: Il auoit épousé Marguerite Tesauro, de la maison de Tesauro-de Fossan, Comtes de Sarmor, dont il ne laissa point de lignée: En la personne de ce Seigneur s'esteignit la maison des Seigneurs de Colegno.

Humbert bastard de Sauoye, fils naturel d'Aymon, Comte de Sauoye, Seigneurs d'Aruillars, témoigna en ses entreprises son courage & son esprit: Philippes de Valois, Roy de France, se seruit long temps de luy, & pour recompense de ses seruices luy donna trois cens liures de rente à vie sur la recepte de Mascon. Sa premiere femme fut Andire, Dame d'Aruillars, fille de Pierre, S. d'Aruillars en Dauphiné; & en 2. nopces il épousa Marguerite de Villette-Cheuron, Dame de Lorme; du 1. lit il eut Humbert 2. de Sauoye, S. d'Aruillars qui suit, Antoine de Sauoye, & Catherine de Sauoye mariée 1. à Guillaume, S. de Luyrieux, 2. à Berlion de Riuoyre, S. de Romagnieu; du 2. lit nâquit Amé de Sauoye, S. des Molettes & de Lorme, mort sans enfans de Marguerite de Villette-Cheuron.

Outre ces enfans legitimes , Humbert eut vn bastard nommé Hugonet de Sauoye.

Humbert 2. de Sauoye , S. d'Aruillars , des Molettes & de Lorme , épousa 1. Marguerite de Mouxy , puis Catherine des Clés ; du 1. lit nâquit Bonne de Sauoye , mariée l'an 1405. à Rodolphe ou Raoul de Villette-Cheuron ; du 2. lit il eut Iean de Sauoye , S. d'Aruillars qui suit , & Catherine de Sauoye mariée l'an 1422. à Iean Aleman , S. d'Vriage & de Reuel.

Iean de Sauoye , S. d'Aruillars , des Molettes & de Lorme , fut marié avec Catherine de Villette Cheuron , laquelle le rendit pere de François de Sauoye , Dame d'Aruillars &c. qui fit hommage de ses terres au Duc Philbert de Sauoye l'an 1479. Son alliance est inconnuë.

Seigneurs de Busque. *Antoine , bastard de la Morée , S. de Busque en Piémont , fils naturel de Jacques de Sauoye , Prince d'Achaye & de la Morée , viuoit l'an 1390. il laissa quatre fils , Antoine de la Morée qui suit , Louis de la Morée mentionné cy-apres , Manfroy de la Morée , & Martin de la Morée continua la posterité.*

Antoine de la Morée fut pere de Marie de la Morée , femme de François Graftione.

Louis de la Morée , frere d'Antoine , viuoit l'an 1424. il fut pere de Bernard de la Morée & de Iean-Jacques de la Morée , qui viuoient l'an 1483.

Martin 1. de la Morée , 4. fils d'Antoine , bastard de la Morée , fit hommage de la Seigneurie de Busque à Amé 9. Duc de Sauoye l'an 1465. Ses enfans furent Geofroy de la Morée qui suit , Guillaume de la Morée , & Antoine de la Morée , dont nâquit Magdelaine de la Morée , mere de Martin d'Imola , qui prit , à cause de sa mere , le surnom de la Morée ; de luy est issu Charles Thomas de la Morée , aujourd'huy viuant.

Geofroy de la Morée , S. de Busque , viuant l'an 1480. fut pere de Martin 2. de la Morée qui suit , & de Constant de la Morée.

Martin 2. de la Morée , S. de Busque 1500. fut pere de Louis de la Morée , mort sans enfans , de Guillaume de la Morée mort aussi sans lignée , & de Laurens de la Morée , S. de Busque 1580. qui laissa vn fils nommé Guillaume de la Morée , S. de Busque , mort l'an 1610. sans laisser de posterité.

Charles-Emanuel 2. du nom, Duc de Savoie, Prince de Piémont &c. mentionné cy-dessus, a épousé le 4. de Mars 1663. Françoise d'Orleans, dite Mademoiselle de Valois, née le 13. Octobre 1648. fille de Gaston de France, Duc d'Orleans, & de Marguerite de Lorraine.

Eugene-Maurice de Savoie, Comte de Soissons, mentionné aussi cy-dessus, a épousé Olympia Mancini, Sur-intendante de la Maison de la Reyne, dont il a quatre fils, Thomas-Louis de Savoie, Duc de Carignan né l'an 1657. Philippes de Savoie, Louis-Iules de Savoie, & N... de Savoie.

MAISON DE SAINTE-MAURE.

LA Noblesse la plus illustre & la plus releuée, est celle dont on peut à peine decouvrir l'origine & la source; Guillaume de Percigny, S. de Sainte-Maure, fut pere de Guillaume de Sainte-Maure, Cheualier, de Iobert, S. de Sainte-Maure, & de Hugues de Sainte-Maure, Chanoine de Tours, & Prieur de Loches, tous trois mentionnés en vne Charte * de l'Abbaye de Sainte Croix de Poitiers, dont voicy la teneur: IOBERTVS DE SANCTA MAVRA DOMINVS NVCASTRI ET SANCTÆ MAVRÆ. *Omni- bus visuris & audituris præsentis litteras, salutem in Domino. Noueritis vniversi quod cum ego peterem ab hominibus sanctæ Crucis Pictauiensis de ballio de sancto Romano, & de ballia de Velleche quod ad questam in causa de tertio in tertium annum mihi pro voluntate mea prædicti homines tenebantur, Eufemia tunc temporis Abbatisa & Conuentus sanctæ Crucis homines ipsos ad id non teneri firmiter proponebant. Factum nobilis viri VVILLELMI DE PERCIGNI PATRIS MEI: deducentes in medium, qui questis eisdem renunciauerat &c. proponebat insuper quod VVILLELMVS DE SANCTA MAVRA MILES PRIMOGENITVS FRATER MEVS, dictos homines absoluerat penitus & quittaerit à questis præ-nominatis dum ageret in extremis &c. Facta sunt hæc omnia cum assensu, consilio, voluntate & laudatione dilectissimi fratris mei HVGONIS DE SANCTA MAVRA, Canonici Turonensis & Prioris de Lochis. Dominus etiam IOANNES ARCHIEPISCOPVS TVRONENSIS pater venerabilis præsentis litteras & factum quod in eisdem litteris continetur auctoritate & sigillo proprio munivit &c. Actum anno Domini 1223. sexto Kalendas Aprilis, Philippo Rege Francorum, Ioanne Archiepiscopo Turonensi.*

Seigneurs de Sainte-Maure.
* Communiqué par Monf. de Vyon, S. d'Herouval.

Iobert, Seigneur de Sainte-Maure, second fils de *Guillaume de Percigny*, fut pere de Guillaume 2. S. de Sainte-Maure, qui est nommé dans vn acte de l'année 1269. entre plusieurs Seigneurs qui traitterent avec Alphonce de France, Comte de Poitou, frere du Roy Saint Louis, pour le rachapt des fiefs à Mercy; de son mariage avec Ieanne de Rancon, sortirent Guillaume 3. S. de Sainte-Maure qui suit, & Pierre de Sainte-Maure, S. de Mongaugier, mentionné cy-apres.

Guillaume 3. S. de Sainte-Maure, de Marillac, &c. fit hommage à l'Euesque d'Angoulesme l'an 1271. & laissa de N. sa femme Isabeau de Sainte-Maure, heritiere de Sainte-Maure, de Marillac, 1. femme d' Amaury 3. Sire de Craon; elle deceda l'an 1310. & gist aux Cordeliers d'Angers.

Seigneurs
de Mon-
gaugier &
de Neelle,
Comtes de
Joigny.

Pierre de Sainte-Maure 1. du nom, Cheualier, S. de Mongaugier en Touraine, mort l'an 1328. auoit épousé vne Dame appellée Mahaud, de laquelle il eut Pierre 2. de Sainte-Maure, S. de Mongaugier qui suit, Guillaume de Sainte-Maure, Chancelier de France, & Doyen de Tours, mort l'an 1334. la Vigile de la Conuersion de S. Paul, & Guy de Sainte-Maure, Cheualier, S. de Montausier, tige des Seigneurs de Ionzac & de Montausier; sa posterité sera déduite cy-apres.

André, du
Chesne,
hist. des
Maisōs de
Bethune,
des Cha-
steigners,
de Chastil-
lon, & de
Montmo-
rency, liu.
3. 2. 6. & 9.

Pierre 2. de Sainte-Maure dit Drumas, S. de Mongaugier en 1335. épousa Marguerite d'Amboise, seconde fille d'Ingerger, 1. S. d'Amboise, & de Marie de Flandres, Dame de Neelle &c. & sœur puisnée de Ieanne d'Amboise, Dame de Neelle en Picardie, & de Montdoubleau, femme de Charles de Trie, Comte de Dammartin, & mere de Blanche de Trie, morte sans auoir esté mariée; apres son decés la terre de Neelle entra dans cette maison de Sainte-Maure; du mariage de Pierre 2. dit Drumas, sortirent deux fils & vne fille, Iean 1. de Sainte-Maure, Cheualier, S. de Neelle qui suit, Armand de Sainte-Maure, S. de Pulac, & Marie de Sainte-Maure morte sans enfans de Pierre. de la Roche-Rouffe.

Iean 1. de Sainte-Maure, Cheualier, S. de Neelle & de Mongaugier, épousa Ieanne des Roches, heritiere de Iean & Beraud des Roches ses freres, fille de Iean, S. des Roches & de la Faigne, & de Ieanne, Dame de Beaupreau; de leur mariage sortirent

Iean 2. de Sainte-Maure, S. de Neelle qui fuit, & Charlotte de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, fut mariée à Guy 2. de Latal, S. de Louié, Gouverneur & Seneschal d'Anjou, Cheualier de l'Ordre du Croissant.

Iean 2. de Sainte-Maure, Cheualier, S. de Mongaugier, de Neelle en Vermandois, Beaulieu, Fresfiches, Cappy, Authis, Mouchy-la Gache, de la Haye, des Roches, de Saultres & de Riuarenes, épousa premierement Iacquette, Dame de Puisseuls, niepce de Renaud de Chartres, Cardinal, Archeuesque & Duc de Rheims, Chancelier de France, & apres se remaria l'an 1444. à Louise de Rochechoüart, fille aisnée de Iean de Rochechoüart, S. de Mortemar, Gouverneur de la Rochelle, & de Ieanne Turpin sa 1. femme; du 1. lit il eut Charles de Sainte-Maure, S. de Neelle qui fuit; du 2. lit sortirent Louïs de Sainte-Maure Prestre, François de Sainte-Maure, S. de Riuarenes; Andrée de Sainte-Maure, mariée à Thibaut Bellange, S. de la Houffaye, & Agnés de Sainte-Maure, femme de Iean Beaufile.

Charles de Sainte-Maure, noble & honoré Escuyer de Puy-seuls, puis de Neelle &c. fils aisné & principal heritier de Monsieur Iean de Sainte-Maure, Cheualier, S. de Mongaugier, de Neelle &c. épousa par Contract du 26. Septembre 1457. Damoiselle Magdelaine de Luxembourg, 2. fille de Thibaud, S. de Fiennes, stipulant audit Contract de mariage, haut, noble & puissant Seigneur Louïs de Luxembourg, Comte de S. Paul &c. de laquelle il eut Adrien de Sainte-Maure, S. de Neelle qui fuit, Iean de Sainte-Maure, Cheualier de Rhodes, Commandeur de Carpigny, Ieanne de Sainte-Maure, femme du Comte d'Entremont en Sauoye, & mere de Charles, Comte d'Entremont, & de François, Comtesse d'Entremont apres son frere, mariée à Charles de Lannoy, S. de Sunfelles, Viceroy de Naples; & Antoinette de Sainte-Maure, femme de N... Baraton.

Adrien de Sainte-Maure, Cheualier, S. de Neelle &c. prit alliance avec Charlotte de Châlon, Comtesse de Joigny, fille unique & heritiere de Charles de Châlon, Comte de Joigny, S. de Viteaux, & de Ieanne de Banquetin; d'eux sortirent Iean 3. de Sainte-Maure, Comte de Neelle & de Joigny qui fuit, Nicolas de Sainte-Maure, marié à Ieanne Herland, Barbe de Sainte-

Communi-
qué par
M. d'He-
ronual.
Messieurs
de Sainte-
Marthe,
hist. gen.
de la mai-
son de Frâ-
nce, impr-
mée l'an
1628. liu.
28. & 29.

Maure, femme d'Antoine, S. de Dinteuille, & Auoye de Sainte-Maure.

Iean 3. de Sainte-Maure, Comte de Neelle & de Ioigny, épousa Anne de Humieres, de laquelle il eut Loüis de Sainte-Maure, Comte de Ioigny qui suit, & Louïse de Sainte-Maure, mariée l'an 1536. à Gilles 2. de Lual, S. de Louié.

Louis de Sainte-Maure, Marquis de Neelle, & Comte de Ioigny, épousa 1. Renée de Rieux, Comtesse de Lual, puis Magdelaine Oliuier, fille de François Oliuier, Chancelier de France; du premier lit nâquit Charles de Sainte-Maure, Comte de Ioigny, & Marquis de Neelle, mort l'an 1576. sans auoir esté marié.

Seigneurs & Marquis de Ionzac. *Guy de Sainte-Maure, Cheualier, S. de Montausier, troisième fils de Pierre 1. de Sainte-Maure, S. de Mongaugier, seruit dans l'Armée du Roy, l'an 1337. comme enseigne vn titre de la Chambre des Comtes du 26. Nouembre de ladite année; il épousa Marguerite, heritiere de Montausier, fille de Foucaud, S. de Montausier, de laquelle il eut Pierre, S. de Montausier, qui suit.*

Communi-
qués par
M. de
Vyon, S.
d'Herou-
ual.

Pierre de Sainte-Maure, Cheualier, S. de Montausier, seruit le Roy 94. iours l'an 1377. en la guerre de Xaintonge, avec six autres Escuyers, sous la conduite de Iean Chasteigner, qui prenoit pour luy & pour ses Escuyers quatre liures de gage par iour; il fut marié l'an 1365. avec Miramonde de la Motte, Dame de Ionzac, de laquelle il eut Arnaud de Sainte-Maure, S. de Ionzac qui suit.

Outre ce fils legitime, Pierre de Sainte-Maure laissa de Ieanne son amie vn fils naturel, nommé Iean de Sainte-Maure, qui fut legitimé par Lettres du Roy, du 15. Octobre 1395.

Communi-
qué par
M. de
Vyon, S.
d'Herou-
ual. *Messire Arnaud de Sainte-Maure, S. de Ionzac, Cheualier-Bachelier, fut receu à Saint Iean d'Angely le 2. Iuin 1405. avec vn autre Cheualier-Bachelier, & huit Escuyers de sa compagnie, comme enseigne vn titre de la Chambre des Comptes; il épousa Perrette Marchand, Dame de Marcilly, & de la Grauelle en Auniz, de laquelle il eut Renaud de Sainte-Maure, S. de Ionzac, qui suit, & Leon 1. de Sainte-Maure, S. de Montausier, tige des Seigneurs & Marquis de Montausier.*

Renaud de Sainte-Maure, Escuyer, S. de Ionzac, fit hommage
au

au Roy és mains de Monseigneur le Chancelier, pour la Seigneurie de Talmont, le 10. May 1455. & le 6. Mars 1461. sa femme, au dire de quelques-vns, fut Françoise Chabot, qui le rendit pere de Iean, S. de Ionzac qui suit.

Extrait
d'un reg.
de la Châ-
bre des
Comptes.

Iean de Sainte-Maure, S. de Ionzac, époufa l'an 1507. Marie d'Archiac, de cette alliance vint Antoine qui suit.

Antoine de Sainte-Maure, S. de Ionzac, s'allia l'an 1547. avec Marie Arnoul; d'eux nâquit Pierre qui suit.

Pierre de Sainte-Maure, S. de Ionzac, fut marié l'an 1598. avec Magdelaine de Polignac, & en eut Leon qui suit.

Leon de Sainte-Maure, Comte de Ionzac, Marquis d'Orillac, &c. Cheualier des Ordres du Roy, & Lieutenant General des pays de Xaintonge & d'Angoumois, a époufé Marie d'Esparbez de Luffan-d'Aubeterre, dont il a eu Aléxis qui suit.

Alexis de Sainte-Maure, Marquis de Ionzac, époufa l'an 1661. Suzanne Catelan, dont il a vne fille appellée Iulie de Sainte-Maure.

Leon de Sainte-Maure, 1. du nom, S. de Montausier, fils puisné de Messire Arnaud de Sainte-Maure, S. de Ionzac, époufa l'an 1450. Ieanne le Boursier, fille de Iean le Boursier; leurs enfans furent Leon 2. S. de Montausier qui suit, & Catherine de Sainte-Maure, mariée l'an 1477. à Pregent d'Aiffé.

Seigneurs
& Marquis
de Mon-
tausier.

Leon 2. de Sainte-Maure, S. de Montausier, fut marié l'an 1480. avec Anne d'Appeluoisin, Dame de Puigné & de la Guiraire, fille & heritiere de Guillaume, S. de Chaligné, de Puigné & de la Guiraire; de cette alliance sortirent Guy, S. de Montausier qui suit, & René de Sainte-Maure, S. de la Guiraire, a fait la branche de la Guiraire, mentionnée cy-apres.

Guy 2. de Sainte-Maure, S. de Montausier & de Puigné, prit alliance l'an 1538. avec Marguerite de Lanes-de la Roche-Chalais, de laquelle il eut François, S. de Montausier qui suit, & Anne de Sainte-Maure, femme de N... de Noffay, S. de la Forge.

François de Sainte-Maure, S. de Montausier &c. se maria l'an 1572. avec Louise Gillier, Dame de Salles & de Fougeray; leurs enfans furent Catherine de Sainte-Maure, femme de Iean Galard, Comte de Brassac, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat &

Privé, & son Ambassadeur à Rome; Leon 3. S. de Montausier qui suit, & Guy de Sainte-Maure, S. de Fougeray, prit pour femme N... de Iussac, fille de François, S. d'Ambleuille, & d'Isabeau de Bordeille, d'où sont issus Messieurs de Sainte-Maure.

Leon 3. de Sainte Maure, S. de Montausier &c. épousa l'an 1606. Marguerite de Chasteaubriand, fille de Philippes, S. des Roches-Baritaut, & de Gilberte du Puydufou; de ce mariage sont issus Hector de Sainte-Maure, mort sans alliance 1635. Charles de Sainte-Maure qui suit, & Catherine de Sainte-Maure, mariée 1. à N... de Lenoncourt, Marquis de Blainville, 2. à Philbert-Elie de Pompadour, Marquis de Laurieres.

Charles de Sainte-Maure, Marquis de Montausier &c. Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant General des pays de Xaintonge & Angoumois, & commandant pour sa Majesté au Gouvernement de Normandie, a épousé le 13. Juillet 1645. Julie-Lucine d'Angennes, Marquise de Ramboüillet & de Pisany, Gouvernante de la personne de Monseigneur le Dauphin, fille aisnée & principale heritiere de Charles d'Angennes, Marquis de Ramboüillet, Cheualier des Ordres du Roy, & de Catherine de Viuonne, Marquise de Pisany, de laquelle il a eu N... de Sainte-Maure, mort ieune, & Julie-Marie de Sainte-Maure, dite Made-moiselle de Montausier à marier.

Seigneurs
de la Gui-
raire.

René 1. de Sainte-Maure, S. de la Guiraire en Poitou, second fils de Leon 2. de Sainte-Maure, S. de Montausier, & d'Anne d'Appeluoisin, épousa Françoisse de l'Esperonniere, de laquelle il eut Iosias qui suit.

Iosias de Sainte-Maure, S. de la Guiraire, mort l'an 1617. auoit épousé Louïse de la Forest-de Vaudoré, fille de Nicolas, S. de Beaurepaire; de leur mariage sortirent René 2. de Sainte-Maure qui suit, Ioachim de Sainte-Maure, tué au Siege de Montpellier, Antoine de Sainte-Maure, mort au siege de la Rochelle, Hilaire mort ieune, Françoisse de Sainte-Maure, & Gabrielle de Sainte-Maure Religieuse.

René 2. de Sainte-Maure, S. de la Guiraire, s'allia avec Jeanne de Riparfoy, de laquelle il a eu Pierre de Sainte-Maure, mort en ieunesse, & Louïse de Sainte-Maure, Dame de la Guiraire, femme de René d'Appeluoisin, S. de la Bodinatiere.

MAISON DE SAUEUSE.

PHILBERT, Sire de Saueuse, fut pere de Guillaume, Sire de Saueuse qui fuit, & de Gerard de Saueuse, Cheualier, mentionné dans vn tiltre de la Chambre des Comptes, scellé de ses Armes avec vn lambel l'an 1369. Seigneurs de Saueuse.

Guillaume, Sire de Saueuse, Cheualier 1369. Capitaine General en Picardie 1383. épousa Ieanne Quijeret, de laquelle il eut Morel ou Morelet, S. de Saueuse qui fuit, Robert de Saueuse, S. de Robecque, marié à Jacqueline de Fiennes, & Blanche de Saueuse, femme de Iean, S. de Creuecœur.

Morel ou Morelet, Sire de Saueuse, Cheualier, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VI. fut tué deuant le Chasteau de Merk, proche de Calais, l'an 1405. Sa femme fut Marguerite de Brouilly, Dame d'Auerdoüin, de laquelle il laissa six fils, qui furent les plus vaillans & les plus braues de leur temps; Guillaume, S. de Saueuse, l'aisné de tous, suiuit les interests de la maison d'Orleans, qui luy confia la garde de la personne du Roy Charles VI. pour le seruice duquel il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. sans laisser de posterité, Hector de Saueuse sera mentionné cy-apres; Philippes, S. de Saueuse, Gouverneur du pays d'Artois & de la ville d'Amiens, estoit vn Seigneur qui auoit vn puissant iugement, mais fort posé, vn grand courage & vne courtoisie charmante enuers tout le monde; il ménagea si bien l'esprit de Philippes *le Bon*, Duc de Bourgogne, qu'il receut dans ses bonnes graces le Comte de Charollois son fils, lequel il ne vouloit point voir: Sa femme fut Marie de Lully, de laquelle il eut Ieanne de Saueuse, qui épousa l'an 1448. Charles d'Artois, Comte d'Eu, S. de S. Valery sur mer, Gouverneur de Normandie, de Guienne, & de la Ville de Paris, mais elle mourut sans lignée six mois apres deuant ses pere & mere; Robert de Saueuse, 4. fils de Morelet, se signala au siege de Compiègne 1423. & à la prise de Luxembourg l'an 1445. il mourut peu de temps apres sans laisser de posterité; Iean de Saueuse fut premier Chambellan de Charles, Duc d'Orleans, & Gouverneur de Blois, & Bon de Saueuse, S. de Baye &c. mentionné dans les Chroniques de Monstrelet és

Adrian de la Morliere.

années 1413. & 1436. fut marié deux fois, premièrement à Catherine de Boubers, puis à Renaude d'Inchy, de laquelle il eut Jean dit Iannet, S. de Saueuse qui suit, & Gillette de Saueuse, femme de Gosnin de Bailleul en Artois.

Iean Char- Iean dit Iannet, S. de Saueuse, portoit l'une des Bannieres du
tier, Berry Roy, à l'entrée solennelle faite en la Ville de Bayonne l'an 1451.
Heraut, où le Comte de Dunois le fit Cheualier de sa main, avec les Sei-
Monstre- gneurs de Montguyon, de Montmorin & de Bouffac; de son
let. mariage avec Antoinette, Dame de Beauvoir, fille de Iean, S. de
Beauvoir, sortirent Ferry, S. de Saueuse qui suit, & Antoine de
Saueuse.

Ferry, S. de Saueuse, de Beauvoir &c. épousa Charlotte de la
Viefuille, fille de Charles, S. de Frestoy, de laquelle il eut deux
filles; Jeanne, Dame de Saueuse, fut mariée 1. à Antoine de Cre-
quy, S. du Pontdormy, puis à Thibaud Rouhaud, S. de Rioux,
& Jacqueline de Saueuse, Dame de Beauvoir, épousa Charles,
S. de Clery près Peronne.

Seigneurs Hector de Saueuse, Capitaine de Beauvais, *digne d'un tel nom,*
de Lonzing- *tres-vaillant Cheualier*, dit Monstrelet, estoit le second des enfans
guien. de Morelet, S. de Saueuse; il porta les armes avec tous ses freres
pour le Duc de Bourgogne, à la Cour duquel il estoit en grande
estime & autorité, & laissa vn fils nommé Robert de Saueuse *

* Mem. de Escuyer, S. de Lonzinguien, Capitaine des Villes de Corbie &
Gollut d'Amiens, qui épousa Beatrix de la Fosse, dont il eut quatre fils,
1456. & quelques filles, Iean de Saueuse, Guillaume de Saueuse, &
Geofroy de Saueuse, ne laisserent point de posterité, & Imbert
de Saueuse, S. de Lonzinguien &c. Maistre des Requestes de
l'Hostel du Roy, & Bailly d'Amiens 1530. 31. & 32. mourut l'an
1560. il auoit épousé Marie de Saint Fuscien, de laquelle il eut
quatre fils & trois filles, Antoine de Saueuse, S. de Lonzinguien,
fut Conseiller Clerc au Parlement de Paris, & Doyen de l'Eglise
Cathedrale d'Amiens; Louïs de Saueuse, S. de Querrieu, épou-
sa vne fille de la maison de Berry, dont il eut Gabrielle de Saueu-
se, mariée 1. à Gedeon d'Acheux, S. de Fococourt, puis à N... de
Godchart, François de Saueuse, S. de Hübersen, troisième fils
d'Imbert, fut pere de Marguerite de Saueuse, mariée avec André
de Saint Blimon, Baron d'Ordre, Iosse de Saueuse, S. de Coisy,

continua la posterité , N... de Saueuse fut femme d'Adrien de Boulainuillier , Baron de la Coudraye , Vicomte de Dreux , Cerile de Saueuse fut mariée à Charles de Milly , S. du Plessiers , & Charlotte de Saueuse épousa N... de Berry, S. Dessarteaux.

Iosse de Saueuse , S. de Coisy , premier Capitaine du Regiment de Picardie , se signala au siege de la Fere l'an 1579. Sa premiere femme fut Marguerite des Essars-Mignieux , de laquelle il eut Louis de Saueuse , S. de Bouquinuille qui suit , & en 2. nopces il épousa Susanne d'Acheux , laquelle le rendit pere de Louis de Saueuse , mort sans lignée , d'Antoine de Saueuse , S. de Coisy , tige des Seigneurs de Coisy , de Françoise de Saueuse , femme de Charles Morin , S. de Loudon , au pays du Maine , & d'Antoinette de Saueuse , femme de Pierre de Sarcus , S. de Tanferuille.

Louis de Saueuse , S. de Bouquinuille , Gouverneur d'Estape , Seigneurs fut marié avec Anne de Helin , de laquelle il eut cinq fils & deux de Bou- filles ; Henry de Saueuse , S. de Bouquinuille qui suit , Charles de quinuille. Saueuse , Conseiller Clerc au Parlement de Paris , & Chanoine de la Sainte Chappelle , André de Saueuse , Cheualier de Malthe , Antoine de Saueuse , S. du Fay non marié , Jean-Robert de Saueuse , Conseiller au Parlement de Paris , mort sans enfans , Catherine de Saueuse , veufue de Pierre de Mornay , S. de Buhy , de S. Cler &c. sous-Lieutenant des Genfd'armes du Roy , & Marguerite de Saueuse.

Henry de Saueuse , S. de Bouquinuille , épousa Magdelaine Virole , fille de Nicolas Virole , Conseiller au Parlement de Paris , & de Marguerite de Cordes ; de cette alliance sont issus deux filles , Marguerite de Saueuse morte ieune , & Jeanne de Saueuse , Dame de Bouquinuille , épousa le 24. Iuin 1657. Henry-Robert Escharlard , dit de la Marck , Comte de Braine , Colonel du Regiment de Picardie , substitué aux nom & Armes de la Marck , dont il a deux filles , fils aîné de Maximilien Eschalard , Marquis de la Boulaye , & de Louise de la Marck , heritiere de sa maison.

Antoine de Saueuse , S. de Coisy , premier Capitaine du Regi- Seigneurs ment de Normandie , fils puisné de Iosse de Saueuse , S. de Coisy , de Coisy. & de Susanne d'Acheux , épousa 1. Françoise le Roy , puis Jacqueline de Valée , fille de Louis , S. de Pecheray , Gouverneur de Belesme & de Chartres , de laquelle il a eu François de Saueuse , S. de Coisy.

MAISON DE SCHOMBERG.

JEAN de Schomberg, Seigneur de Saxembourg en Allemagne, fut marié à vne fille de la maison de Bruno, de laquelle il eut Gaspard de Schomberg, S. de Saxembourg, qui suit, & Henry de Schomberg, S. de Stolberg.

Gaspard de Schomberg, S. de Saxembourg, fut en grand credit auprès du Duc de Saxe ; de son mariage avec N. . . . de Matu, nâquirent Iean Vuolf de Schomberg, S. de Chenau, qui suit, & Gaspard de Schomberg.

Iean Vuolf de Schomberg, S. de Chenau, épousa vne Dame appellée Marguerite, laquelle le rendit pere de Vuolfgand de Schomberg, S. de Chenau, marié avec Anne de Miniuit, de laquelle il eut Vuolf de Schomberg, d'où sont sortis les Comtes de Schomberg, dont la maison subsiste encore à present en Allemagne, Gaspard de Schomberg qui suit, & Georges de Schomberg, tué en duel à Paris avec les Seigneurs Quelus & de Maugiron.

Monfieur
le Labou-
reur en ses
addit. aux
Memoires
de Castel-
nau.

Gaspard de Schomberg seruit premierement dans l'Armée du Roy en qualité de volontaire, puis de Capitaine, & ensuite de Colonel des Reistres, en laquelle il se rendit si necessaire, que le Roy Charles IX. l'engagea par son estime & par ses bien-faits à demeurer en France avec le commandement de cette milice estrangere, sous le titre de Colonel des Bandes noires. Il estoit également homme d'execution & de conseil, & sa prudence ne fut pas moins vtile que sa valeur, pour rendre non seulement ses troupes capables de discipline & d'obeyssance, mais pour contenter les autres qu'on licentioit, & pour les intelligences qu'il auoit en Allemagne. Le Roy le recompensa du Gouvernement de la haute & basse Marche, l'admit en ses conseils; & pour l'attacher encore dauantage, fauorisa l'acquisition qu'il fit de la Comté de Nantueil en Valois, qu'il acheta du Duc de Guise, aussi bien que la recherche qu'il fit en mariage de Ieanne Chasteigner, veufue de Henry Clutin, S. de Ville-Parisis & d'Oisel, Cheualier de l'Ordre du Roy & son Ambassadeur à Rome, fille puisnée de Iean Chasteigner, S. de la Rocheposay, Cheualier de l'Ordre du Roy, & de Claude de Monleon, Dame d'Abain; de son mariage sorti-

rent deux fils & trois filles, Henry de Schomberg, Comte de Nantueil, qui suit, Annibal de Schomberg, mort en la guerre de Hongrie contre les Turcs, Catherine de Schomberg, morte sans enfans de Louis de Barbançon, S. de Cany en Picardie, Marguerite de Schomberg non mariée, & Françoise de Schomberg, femme de François de Daillon, Comte du Lude, mere de Timoleon de Daillon, Comte du Lude, & ayeule de Timoleon de Daillon, à present Comte du Lude, Cheualier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Capitaine des Chasteaux de S. Germain en Laye, & de Versailles.

Henry de Schomberg, Comte de Nantueil, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Marechal de France, Gouverneur de Limosin, de Xaintonge & d'Angoumois, & Sur-intendant des Finances, mort l'an 1632. estoit vn Cheualier de marque, & de vertu signalée, qui a rendu de grands seruices au Roy & à l'Etat. Sa premiere femme fut Françoise d'Espinau, Marquise d'Espinau & de Barbefieux, Comtesse de Durestal, deuenüe heritiere de Charles, Marquis d'Espinau en Bretagne, son frere, & en 2. nopces il époufa Anne de la Guiche, fille puisnée de Philbert, S. de la Guiche, Cheualier des Ordres du Roy, & grand Maistre de l'Artillerie, & d'Antoinette de Daillon; du 1. lit il eut Charles de Schomberg qui suit, & Ieanne de Schomberg, femme de Roger du Plessis, Duc de Liencourt, Cheualier des Ordres du Roy, cy-deuant premier Gentilhomme de sa Chambre, & mere de Roger du Plessis, Comte de la Rocheguyon, qui a laissé d'Anne Elizabeth, Comtesse de Lannoy, vne seule fille, nommée Ieanne-Charlotte du Plessis, mariée l'an 1659. le 13. Nouembre, à François de la Rochefoucauld, Prince de Marillac; du 2. lit de Henry de Schomberg est issuë Ieanne-Armande de Schomberg, posthume, laquelle fut baptisée le 5. Mars 1633. Elle a épousé Charles de Rohan, Comte de Montauban, duquel a eu entr'autres Charles de Rohan, & Iean-Baptiste de Rohan.

A. du Chef-
ne, hist. de
la M. des
Chastei-
gners.

Charles de Schomberg, Comte de Nantueil, Marquis d'Espinau, &c. Marechal de France, Cheualier des Ordres du Roy, Colonel General des Suisses, Capitaine-Lieutenant des Cheuaux Legeres de la garde du Roy, Gouverneur de Languedoc, puis de la Ville & Citadelle de Metz & du pays Messin, signala son

courage au siege de Leucate, & à la prise de Tortose. Il fut Duc d'Halluin à cause d'Anne, Duchesse d'Halluin sa 1. femme, de laquelle il n'eut point d'enfans, & apres il se remaria avec Marie d'Autefort, Dame d'Atour de la Reyne Mere du Roy, fille de Charles, Marquis d'Autefort, & de Renée du Bellay, Dame de la Flotte: Il mourut l'an 1656. sans laisser de posterité.

MAISON DE SENECTERE.

BERTRAND, Seigneur de Senectere, vulgairement dit Senectere, épousa l'an 1365. Jeanne de l'Espinasse, & en eut Armand, S. de Senectere, pere d'Antoine, S. de Senectere 1. du nom, qui laissa d'Antoinette de Montmorin vn fils appellé aussi Antoine 2. S. de Senectere, duquel & de Marie d'Alegre sa femme, sortirent Nectaire, S. de Senectere qui suit, & Charles de Senectere, Abbé de Saint Geraud d'Aurilhac.

Nectaire ou Nectere, Seigneur de Senectere, Gentilhomme de la Chambre du Roy, & Lieutenant General au Gouvernement d'Auvergne, épousa le 2. Iuillet 1522. Marguerite d'Estampes, Dame de la Ferté-Nabert, fille & heritiere de Jean d'Estampes, S. de la Ferté Nabert & des Roches, & de Magdelaine de Husson-Tonnerre; de leur mariage sortirent François, S. de Senectere qui suit, Jacques de Senectere a donné origine aux Seigneurs de la Grosliere & de Saint Victour, Antoine de Senectere, Euesque du Puy, & Abbé de Saint Geraud d'Aurilhac, & N... de Senectere, femme de Philbert Duriau, S. d'Arfeuille.

François Senectere, S. de Senectere & de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roy, & son Lieutenant au Gouvernement de la Ville de Mets, épousa Jeanne de Lual, fille puisnée de Gilles de Lual 2. du nom, S. de Louié, & de Louïse de Sainte-Maure-Necelle; de cette alliance sortirent Henry de Senectere, Marquis de la Ferté Nabert qui suit, Louïse de Senectere mariée au Sieur de Plesion, Comte d'Aps en Dauphiné, Diane alliée à Christophle de Polignac, S. de Chalençaon, Marie de Senectere, conjointe avec Guy du Faur, S. de Courcelles, Hypolite dite Mademoiselle de Senectere, morte sans alliance, N... de Senectere, femme d'Antoine Blo, S. de Lual, & N... de Senectere Religieuse au Prieuré de Poissy.

Henry

Henry de Seneçtere, Marquis de la Ferté-Nabert &c. Chevalier des Ordres du Roy & son Ambassadeur à Rome, mort à Paris le 4. Janvier 1662. estoit homme de Cabinet, & sage politique; sa premiere femme fut Marguerite de la Chastre, fille aisnée de Claude de la Chastre, Marechal de France, & d'Anne Robertet; & en 2. nopces il se remaria avec Anne de Bethune, fille naturelle de Maximilien de Bethune, Marquis de Bethune, de laquelle il n'a point laissé d'enfans; de son premier mariage sont issus trois fils, sçavoir Henry de Seneçtere, Marechal de France qui suit; Gabriel dit le Chevalier de Seneçtere, tué au siege de la Mothe l'an 1644. estoit vn Seigneur aussi accompli que nul autre de son âge, & dont la perte fut regretée de toute la Cour, & Charles de Seneçtere, Marquis de Chasteauneuf, a épousé N... de l'Estrange, dont il a trois fils & trois filles.

Henry de Seneçtere, Marquis de la Ferté-Nabert, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Marechal de France, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Metz & du pays Messin, cy-deuant Gouverneur de Lorraine, & General des Armées de sa Majesté, a épousé premierement Charlotte de Bauues-de Contenant, de laquelle il n'a point eu d'enfans; & a repris vne seconde alliance avec Magdelaine d'Angennes, fille puisnée & heritiere de Charles d'Angennes, S. de la Loupe, & de Marie du Reigner, dont il a deux fils & vne fille, sçavoir Henry de Seneçtere, Marquis de la Ferté-Nabert, Louis de Seneçtere, S. de la Loupe, & N. de Seneçtere née l'an 1662.

Jacques de Seneçtere, S. de la Grosliere, second fils de Neçtere, S. de Seneçtere, & de Marguerite d'Estampes, épousa Françoise d'Anglars; de cette alliance sont issus N... de Seneçtere, S. de la Grosliere, pere du Comte de Saint Victour, dont des enfans, & Jean-Charles de Seneçtere, Comte de Brinon, qui a épousé Marguerite de Bauues, fille vnique & heritiere de Timoleon de Bauues, S. de Contenant, Capitaine-Lieutenant des petits Chevaux Legers du Roy, & d'Anne de Bethune, fille naturelle de Maximilien, Marquis de Rosny, & de Marie d'Estourmel, Dame de Grauelles son amie; de cette alliance est née N... de Seneçtere fille.

MAISON DE TIERCELIN.

A. de la
Morliere,
en son Re-
cueil des
Maisons il-
lustres de
Picardie.

Mem. de
Monf. du
Bellay.

GEORGES Tiercelin, fils de Iean Tiercelin, épousa Hamette de Chourfes-Malicorne, & en eut Marc Tiercelin, Seigneur de la Rochedumaine qui suit, & N... Tiercelin, qui a donné origine aux S. de la Chapelle-Balou, duquel est issu par diuers degrez de generation, Iean Tiercelin de Rans, S. de la Chapelle-Balou, marié à Ieanne Marie Turpin-Cherzé; Marc Tiercelin, S. de la Rochedumaine, fut marié deux fois; la premiere avec François-Viuonne de la Chasteigneraye, & la seconde avec Nicole de Brosse dite de Bretagne; du 1. lit nâquit Iacques Tiercelin, S. de la Rochedumaine qui suit; & du 2. lit il eut Iean Tiercelin, S. de Brosse, tige des Seigneurs & Marquis de Brosse; sa posterité se verra cy-apres: Iacques Tiercelin, S. de la Rochedumaine, épousa N... de laquelle il eut Charles Tiercelin, Seigneur de la Rochedumaine, Cheualier de l'Ordre du Roy, Mareschal de ses Camps & Armées, & Gouverneur de Fossan en Piémont, qui durant tout le cours de sa vie témoigna qu'il auoit l'esprit present, & plein de viuacité, le courage inébranlable, & vne generosité qui ne démentoit point sa naissance; témoin la réponse qu'il fit à l'Empereur Charles-Quint, durant le siege de Fossan l'an 1536. Il se trouua en sept ou huit batailles, porta les armes pour le seruice du Roy l'espace de quarante ans, & fut fait prisonnier aux Iournées de Pauie & de Saint Quentin, és années 1524. & 1557. de luy & d'Anne Turpin-Crisse sa femme, sortirent Charles Tiercelin, appellé le ieune de la Rochedumaine, qui s'estant acquis de l'estime & de la reputation par sa valeur aux sieges de Metz & de Mariembourg, perdit la vie à la bataille de Saint Quentin l'an 1557. sans laisser de lignée, Baptiste Tiercelin fut Euesque de Luçon, & Abbé de Chastillers en Poictou, & François Tiercelin, Dame de la Rochedumaine, heritiere de sa Maison, épousa François d'Appeluoisin, Cheualier, Seigneur d'Appeluoisin & de Thyors; de cette alliance nâquit Charles Tiercelin-d'Appeluoisin, S. d'Appeluoisin, & de la Rochedumaine, substitué aux nom & Armes de Tiercelin; de luy & de Claude de Chastillon-Argenton sa femme, nâquirent François

d'Appeluoisin-Tiercelin, mariée 1. à Jacques de Beaumont, S. de la Iarie, puis à René de Saint Offange, Seigneur de la Frapiniere; & Charles Tiercelin-d'Appeluoisin, S. d'Appeluoisin & de la Rochedumaine, a laissé entr'autres enfans Charles & Claude d'Appeluoisin-Tiercelin.

Iean Tiercelin, Seigneur de Brosse, * fils puisné de Marc Tiercelin, S. de la Rochedumaine, fut Capitaine des Ville & Chasteau de Tours & du Plessis, Conseiller & Chambellan du Roy Louis XI. premier Chambellan & Gouverneur de la Personne de Louis Duc d'Orleans, depuis Roy ? * l'an 1474. sa Majesté l'enuoya en qualité d'Ambassadeur vers l'Empereur Frederic III. qui tenoit pour lors assiéger la ville de Nuz, & l'année suiuate il eut ordre du Roy de se trouuer à Lyon pour renouveler l'alliance avec le Duc de Milan; sa femme fut Louise de Longchamp, Dame d'honneur de la Reyne Anne, Duchesse de Bretagne, fille de Brunel, S. de Longchamp, & de Jacqueline de Gamache, fille de Guillaume de Gamache, grand Veneur de France; de leur mariage nâquirent entr'autres enfans Adrian Tiercelin, Seigneur de Brosse, Cheualier de l'Ordre du Roy, son Conseiller & Chambellan, Gouverneur de la personne de François de France, Dauphin de Viennois, Capitaine des Villes & Chasteaux de Bayeux, d'Argentan, de Loches & de Beaulieu, & Seneschal de Ponthieu, qui deceda l'an 1549. de son mariage avec Ieanne de Gourlay, fille vnique de Iosse de Gourlay, S. de Monsures & de Maraines, Gouverneur d'Amiens, & de Bonne, Dame de Sarcus, fille & heritiere de Iean, S. de Sarcus, Colonel du Regiment de Picardie, sortirent entr'autres Magdelaine Tiercelin, Abbessé de Maubuisson lez Pontoise, Aimar Tiercelin, S. de Brosse, Capitaine des Gardes du Corps du Roy Charles IX. mort sans lignée, Charles Tiercelin, Abbé de Fontaines-Blanches, Adrian Tiercelin continua la posterité, Nicolas Tiercelin, Abbé de Beaulieu, nommé à l'Euesché d'Eureux, & Iacques Tiercelin, S. de Possé, Gouverneur d'Argentan, fut pere de René Tiercelin, S. de Possé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy Henry III. & Capitaine de cinquante hommes d'armes, de Philippes Tiercelin, Baron de la Ferté, Gouverneur d'Amboise, & Capitaine au Regiment des Gardes,

Seigneurs
& Mar-
quis de
Brosse.

Dit Louis
XI.

Philippes
de Com-
mines, liu.
4. chap. 2.

mort sans lignée, & de N.... Tiercelin, Abbessé de Maubuisson, par resignation de sa tante.

Adrian Tiercelin, 2. du nom, S. de Brosse, créé Cheualier des Ordres l'an 1579. Lieutenant General au gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Mouzon, signala sa valeur aux batailles de Dreux, de Saint Denis, & de Montcontour, il épousa Barbe Rouhaut, fille vnique & heritiere de Thibaud Rouhaut, S. de Rioux, & de Ieanne de Saueuse, & en eut entr'autres enfans Anne Tiercelin, S. de Sarcus, qui mourut du viuant de son pere, de la blessure receuë au siege de Bologne l'an 1589. sans laisser lignée de Iacqueline d'O, Dame de Molains sa femme, Charles Tiercelin continua la posterité, Antoine Tiercelin, Abbé de Fontaines-les-Blanches, & Nicolas Tiercelin, S. de Calleuille, fut tué dans vn combat près la ville de Chartres, l'an 1589.

Charles Tiercelin perdit la vie avec le Sieur de Calleuille son frere, l'an 1589. & laissa de Marguerite Dodanfort sa femme, fille vnique de Iean, S. de Granduillers, & de Marguerite; heritiere de Riencourt, deux fils, Geofroy Tiercelin, S. de Brosse qui suit, & Charles Tiercelin, S. de Saueuse, mentionné cy-apres.

Geofroy Tiercelin, S. de Brosse, de Sarcus, &c. Cornette blanche de la Caualerie legere de France, épousa Charlotte d'Auxy, fille de Gaspard d'Auxy, S. de Monceaux; de cette alliance sont issus François, Adrian, Gaspard, Charles, Louis, Geofroy, Marguerite & Suzanne Tiercelin.

N.... Tiercelin, Marquis de Brosse, S. de Sarcus, fils de Geofroy, a épousé Henriette de Ioyeuse, fille aînée de Robert de Ioyeuse, Baron de Saint Lambert, & de N.... de Cauchon de Maupas sa 1. femme, de laquelle il a eu deux fils.

Charles Tiercelin, S. de Saueuse, de Broüilly, Houvain, &c. frere puisné de Geofroy, S. de Brosse, prit alliance avec Marie de Vienne, Dame de Memilon, Plateaux, &c. fille de Iean, Intendant des Finances, de laquelle il a eu deux fils & cinq filles.

MAISON DES TURPINS.

HERBERT Turpin, S. de Criffé, viuoit sous le regne de Saint Louis, il laissa de Macée de de Beaumont sa femme, deux fils & vne fille, Guy Turpin 1. du nom, S. de Criffé qui suit, Guillaume Turpin, Cheualier, & Ieanne Turpin, femme de Guillaume de l'Estang.

Guy Turpin, 1. du nom, S. de Criffé, épousa Marguerite de Ducé, & en eut Guy Turpin, 2. du nom qui suit, & Marguerite Turpin, femme d'Eschiuart 4. du nom, S. de Preuilly & de la Rochepofay.

Guy Turpin, 2. du nom, Cheualier, Seigneur de Criffé, prit alliance avec Ieanne de Boffay; d'eux nâquit Guy Turpin 3. du nom, Cheualier, S. de Criffé, qui se maria avec Ieanne Dauoir, fille d'Emery Dauoir, laquelle le rendit pere de Guy Turpin, 4. du nom, Cheualier, S. de Criffé, époux de Marie de Rochefort, Dame de Vihers en Aniou, dont il eut Guy Turpin, 5. du nom, S. de Criffé, Cheualier Banneret, qui fut receu avec quatre Cheualiers, & 26. Escuyers de sa Chambre, deuant Taunay-Charente, le 13. de Iuillet, l'an 1383. pour seruir dans l'Armée du Roy, sous le gouvernement de Monseigneur le Connestable, ainsi que témoigne vn titre de la Chambre des Comptes, seellé de ses armes. Il prit pour femme Marguerite de Thoüars, troisième fille & heritiere de Louis, Vicomte de Thoüars, & de Ieanne, 2. du nom, Comtesse de Dreux; de leur mariage sortirent Lancelot Turpin, S. de Criffé qui suit, & Ieanne Turpin, femme de Guillaume de Naillac, Vicomte de Bridiers.

Communi-
qué par
Monsieur
de Vyon, S.
d Herou-
ual.

Lancelot Turpin, S. de Criffé, fut marié deux fois, la 1. l'an 1388. avec Ieanne de Sancerre, qui mourut sans enfans, & la seconde avec Denise de Montmorency, fille de Charles, Sire de Montmorency, Marechal de France, de laquelle il eut Antoine Turpin, S. de Criffé qui suit, Ieanne Turpin, mariée à Iean de Rochechoüart, S. de Mortemar, & Catherine Turpin, alliée 1. à Guy de Laual, S. de Pommereux, puis à Guy, S. de la Rocheguyon.

M. S. de
Sainte
Marthe,
hist. ge-
neal de la
Maison de
France,
imprimée
l'an 1618.

Antoine Turpin, S. de Criffé & de Vihers, Conseiller & Cham- 2. vol.

* *Claud.*
Robertus.
Gallia
Christ.

bellan des Roys Charles VI & Charles VII. se maria avec Ieanne de la Grezille, fille vnique de Geofroy, S. de la Grezille, & en eut Iacques Turpin, 1. du nom, S. de Crissé qui suit, Pierre Turpin, Euesque d'Eureux 1471. * Guillaume Turpin, Euesque d'Amiens, Ieanne Turpin épousa François de Coësmine, S. de Lucé, Martine Turpin, 2. femme de Iean de Bueil, Comte de Sancerre, Admiral de France, Catherine Turpin, mariée à Aimar, S. de Brisfay, & Marie Turpin, alliée à René, S. de Sanzay.

* Du Bel-
 lay.

Iacques Turpin, 1. du nom, S. de Crissé, &c. épousa Louïse de Blanchefort, fille de Iean, S. de Blanchefort & de Saint Clement, & d'Andrée de Norroy; de leur mariage sortirent Iacques Turpin 2. du nom, S. de Crissé qui suit, Gabrielle Turpin, mariée à Estienne. S. de Sanzay en Poitou, Anne Turpin alliée à Charles Tiercelin, S. de la Rochedumaine * si renommé en l'histoire de France, & Louïse Turpin coniointe à Charles de la Grezille, S. de la Tremblaye en Aniou.

Iacques Turpin, 2. du nom, S. de Crissé, de Vihers, &c. épousa en 1. nopces Catherine du Bellay, fille de René 1. S. du Bellay, & de Marquise de Laual, & reprit vne seconde alliance avec Isabelle Chabot, fille de Robert Chabot, S. de Clernaux; du 1. lit il eut Charles Turpin, 1. du nom, S. de Crissé qui suit, & Renée Turpin, femme de René d'Espinau, S. d'Vffé & de S. Michel sur Loire en Touraine; du 2. lit nâquit Paul Turpin, S. de Montoyron, qui prit pour femme N. ... heritiere de la maison de la Turbaliere; de laquelle il eut vn fils & 2. filles, à sçauoir Charles Turpin, S. de Montoyron, Marguerite Turpin, & Angelique Turpin.

Charles Turpin, 1. du nom, S. de Crissé, contracta mariage avec Simonne de la Roche, fille d'Eustache de la Roche, S. de Vaillé; d'eux sortirent Charles Turpin, 2. du nom, S. de Crissé qui suit, Lucrece Turpin, mariée avec Ambroïse de Periers, Baron de S. Georges, & Angelique Turpin, alliée à Charles le Voyer, Vicomte de Paulmy.

Charles Turpin, 2. du nom, Comte de Crissé, &c. se maria avec Leonor de Creuant, fille puisnée & heritiere de Claude de Creuant, S. de la Mothe-de-Noastre, & de Marguerite de Halluin;

leurs enfans furent Charles Turpin 3. du nom, Comte de Crissé qui suit, Urbain Turpin, S. de la Fresnaye, mentionné cy-apres, Louis Turpin, S. de Chertzé a laissé aussi posterité; Guy Turpin fut Cheualier de Malthe, René Turpin a laissé plusieurs enfans, dont l'aîné portoit le nom d'Urbain, & laqueline Turpin eut pour mary François, S. de Commaerre.

Charles Turpin, 3. du nom, Comte de Crissé, &c. fut marié avec Catherine Doyneau, fille de Philippes, Seigneur de Sainte Souleine, & de Louise de Clermont. d'Amboise; de cette alliance sortirent Charles Turpin 4. du nom, Comte de Crissé qui suit, Jacques Turpin, Baron de Sainte Souleine, & Leonor Turpin, femme de Henry de Neuchezes, Baron des Francs.

Charles Turpin, 4. du nom, Comte de Crissé, &c. a épousé Louise de Saint Offange, fille de René de Saint Offange, S. de la Frapiniere, & de François d'Appeluoisin-Tiercelin; de cette alliance est né Henry Charles Turpin, Marquis de Vihers, dont des enfans.

Urbain Turpin, S. de la Fresnaye, second fils, Charles Turpin 2. du nom, Comte de Crissé, épousa Renée de la Grezille, fille & heritiere de Renée de la Crezille, S. de Tremblaye, & de Catherine Thierry, Dame du Boisforcan; de cette alliance vint Urbain Turpin, Baron de la Tremblaye.

Louis Turpin, Seigneur de Chertzé, troisième fils de Charles Turpin 2. du nom, Comte de Crissé, se maria avec Suzanne Chenu, Comtesse de Sanzay, Baronne d'Autruy, &c. fille de Charles Chenu, Baron d'Autruy, &c. & de Magdelaine le Preuost; de cette alliance sont issus entr'autres enfans Louis Turpin, Comte de Sanzay qui suit, Jeanne-Marie Turpin mariée à Jean Tiercelin de Rans, S. de la Chapelle Balou, Jacqueline Turpin non mariée, & Anne Turpin, Religieuse à Beaumont lez Tours.

Louis Turpin, Comte de Sanzay, Baron d'Autruy, &c. épousa le 28. d'Auril 1661. Anne-Marie de Colanges, fille de Philippes de Colanges, Maître des Comptes à Paris, & de Marie le Febvre, fille d'André le Febvre, S. d'Ormesson, &c. Doyen des Conseils du Roy; de ce mariage est issuë Marie-Anne Turpin, née le 22. Juin 1662.

MAISON DE VASSÉ.

JEAN Grongnet, S. de Vassé & de Crennes, viuant en 1414. fut pere de Jean Grongnet, S. de Vassé 1449. & ayeul de Charles Grongnet, S. de Vassé, qui épousa Emerie Lescot, de laquelle il eut Jean Grongnet, Cheualier, S. de Vassé, marié l'an 1491. à Jacqueline d'Alligny, fille de Jean d'Alligny, Escuyer de Marguerite d'Auugour; leurs enfans furent Antoine Grongnet, dit Vassé, S. de Vassé, mentionné cy-apres, Lancelot de Vassé, Abbé de Champagne, & Jean de Vassé, Euesque de Lizieux, mort l'an 1583.

Mem. du
Bellay.

Antoine Gongnet, dit Vassé, S. de Vassé, Baron de la Rochemabile, Cheualier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Gouverneur de Pignerol, épousa le 20. Aoust 1529. Marguerite Hutoy, Dame d'Alligny, & en eut François, S. de Vassé mort en Piemont, sans auoir esté marié, Jean de Vassé, S. de Vassé qui suit, Charles de Vassé, Guillemette de Vassé, femme de Charles de Brie, S. de Serrant, & N... de Vassé, Religieuse à Laual.

Jean de Vassé dit Grongnet, S. de Vassé & Classé, Baron de la Rochemabile, créé Cheualier des Ordres du Roy l'an 1585. se trouua aux combats de Iazenuel, de Pamprou, & de Montcontour, & assista au siege de la Rochelle; il épousa le 26. de Septembre 1566. Jeanne le Vauasseur, Dame d'Esquilly, fille vniue & heritiere de Pierre le Vauasseur, S. d'Esquilly, Gouverneur de Chartres, de laquelle il eut quatre fils & trois filles, Lancelot de Vassé, dit Grongnet, S. de Vassé qui suit, Charles de Vassé, Prieur de Monteian, François de Vassé, S. de Classé, Honoré de Vassé, S. de la Chapelle, puis Religieux Feuillant, Marie-Magdelaine de Vassé, femme du Seigneur de Feugerai au Perche, Suzanne de Vassé, femme de René de Curie, S. de Semur, & Marguerite de Vassé, Religieuse à Laual.

Lancelot de Vassé dit Grongnet, S. de Vassé, Baron de la Rochemabile, S. d'Esquilly, de Classé, la Chapelle, &c. Cheualier des Ordres du Roy, épousa Françoise de Gondy, fille d'Albert de Gondy, Duc de Retz, Pair & Marechal de France; d'eux sortirent

DES FAMILLES DE FRANCE 689

tirent Henry de Vassé qui suit, René de Vassé, S. d'Esquilly, Catherine de Vassé, Abbessé de Perrey, près Angers, Anne de Vassé, femme de Jacques Huraut, S. de Vibraye, & Marguerite de Vassé.

Henry de Vassé, S. de Vassé, Baron de la Rochemabile, se maria avec Renée le Cornu, de laquelle il a laissé Henry-François, Marquis de Vassé, marié à N... de Saint Gelais & de Lezignem, fille aînée & heritiere de Gilles de Saint Gelais, S. de Lanfac, Marquis de Balon.

MAISON DES VENEURS.

JEAN le Veneur, Seigneur du Homme, épousa Ieanne le Baueux, sœur de Robert le Baueux, Cheualier, Baron de Tillieres, & heritiere de Iean le Baueux, Baron de Tillieres son nepueu, mort sans lignée; de cette alliance nâquit Philippes le Veneur, Escuyer, S. du Homme, & Baron de Tillieres 1453. qui prit pour femme Marie Blosset, Dame de Carouges, fille de Guillaume Blosset, S. de Carouges, & de Marguerite de Malestroit; d'euxfortirēt François le Veneur, Baron de Tillieres qui suit, Charles le Veneur, S. du Talié & du Mesnil, Gabriel le Veneur, Prieur du Plessis, & Doyen de Lysieux, Ambroise le Veneur, Euesque d'Eureux, & Iean le Veneur, Cardinal, Euesque de Lysieux, grand Aumosnier de France, & Abbé du Bec, dont il est dit, *Vir primaria nobilitate conspicuus, perfugium diuitum & egenorum, intimus christiani ssimo Regi, clarus praefectura lexouiae ciuitatis & plurimum sodalitatum, summè verendus Cardinalis, vigilantia, pietate, innocentia, liberalitate, virtute praestabilis, &c.* M. S. de Sainte Marthe, Gallia Christ.

François le Veneur, Baron de Tillieres & de Carouges, prit alliance avec Marie de Hellande, de laquelle il eut Iean le Veneur, Baron de Tillieres & de Carouges, époux de Gillone de Montejan, sœur & heritiere de Louïs de Montejan, Marechal de France; d'eux sortirent Tanneguy le Veneur, créé premier Comte de Tillieres qui suit, Gabriel le Veneur, Euesque d'Eureux, Renée le Veneur, femme de Iean de Menemare, Baron de Bellegarde en Normandie, & Marguerite le Veneur, femme d'André de Pruncé, Baron d'Esneual, S. de Gazeran, &c.

Tanneguy le Veneur, premier Comte de Tillieres, &c. Cheualier des Ordres du Roy, & Lieutenant general au Gouvernement de Normandie, estoit homme d'excellent esprit, & de grand courage; sa femme fut Magdelaine de Pompadour, de laquelle il eut Jacques le Veneur, Comte de Tillieres qui suit, Charles le Veneur, S. du Homme, Diane le Veneur mariée à Jacques de Rouville, S. de Grainuille, & Marie le Veneur, fille aisnée de Tanneguy, fut femme de Paul, Comte de Salme, grand Chambellan de Lorraine, & mere de Chrestienne de Salme, qui épousa François de Lorraine, Comte de Vaudemont, d'où sont fortis entr'autres Charles, Duc de Lorraine, le Prince François de Lorraine, & Marguerite de Lorraine, veufue de Gaston de France, Duc d'Orleans, & mere de Louise-Marguerite d'Orleans, mariée le 19. Auril de l'année 1661. à Cosme de Medicis, Prince de Toscane, Elizabeth d'Orleans, dite Mademoiselle d'Alençon, & François d'Orleans, dit Mademoiselle de Valois, nâquit le 13. Octobre 1663. & épousa le 4. Mars 1663. Charles-Emanuel 2. du nom, Duc de Sauoye, Prince de Piémont, & Roy titulaire de Cypre.

Jacques le Veneur, Comte de Tillieres & de Carouges, Cheualier des Ordres du Roy, Lieutenant general en la haute Normandie, & Gouverneur du vieux Palais de Roïen, se maria avec Charlotte Chabot, fille de Leonor Chabot, Comte de Charny & de Buzançois, grand Escuyer de France; de leur mariage sortirent Tanneguy le Veneur, Comte de Tillieres qui suit, Jacques le Veneur, Baron de Becon, & S. de Beaumais, Iean le Veneur, Abbé de Silly, Anne le Veneur mariée à François de Fiesque, Comte de Lauagne, & Leonor le Veneur, Religieuse Capucine.

Tanneguy le Veneur, Comte de Tillieres & de Carouges, Chambellan de Henriette-Marie de France Reyne d'Angleterre, & Ambassadeur ordinaire pour sa Majesté tres-Chrestienne auprès de Charles I. Roy de la Grande Bretagne, épousa Catherine de Bassompierre qui auoit pour tris-ayeul Geofroy, Seigneur de Bassompierre, lequel laissa de Philippes de Gerberuillier sa femme, Christophle, S. de Bassompierre, marié l'an 1494. avec Ieanne de Ville, dont il eut François, S. de Bassompierre, qui

épouſa l'an 1529. Marguerite de Dampmartin, laquelle le rendit pere de Claude-Antoine, S. de Baſſompierre, duquel & de Barbe du Chaftelet-de Düielly fortit Gabrielle de Baſſompierre, femme d'Erard de Liuron, S. de Bourbonne, en 1575. de N.... de Baſſompierre, dont la poſterité ſubſiſte encore en Lorraine, & de Chriſtophle de Baſſompierre, Baron de Haroel, Intendant des Finances du Duc de Lorraine, Colonel des Reiftres, qui épouſa l'an 1572 Louiſe le Picard, fille de Georges, S. de Radeual, & de Louiſe de la Motte; de leur mariage fortirent vn fils & deux filles, ſçauoir François de Baſſompierre, Mareſchal de France, Colonel General des Suiſſes, & Cheualier des Ordres du Roy, qui a laiſſé de Marie de Balfac vn fils appellé Louiſ de Baſſompierre, Eueſque de Xaintes, Abbé de Chery, & de Saint Georges de Bacheruille, premier Aumosnier de Philippes de France, Duc d'Orleans; Henriette de Baſſompierre, premiere femme de Timoleon d'Eſpinay, S. de Saint Luc, Comte d'Eſtelan, Mareſchal de France, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Broüage, & Lieutenant general en Guienne, & mere de François d'Eſpinay, Marquis de S. Luc, Comte d'Eſtelan, créé Cheualier des Ordres du Roy, l'an 1662. & Lieutenant general au gouvernement de Guyenne, & Magdelaine de Baſſompierre a eu de Tanneguy le Veneur, Comte de Tillieres ſon mary, Henry le Veneur, Comte de Tillieres qui ſuit, François le Veneur, Abbé de Silly, de Fontaine-le Comte, & de Fontaine-Daniel, Charles le Veneur, S. de Ceſſeuille, &c. nommé Cheualier de Malthe, Magdelaine le Veneur, femme d'Antoine de la Luzerne, S. de Beuzeuille, &c. N.... le Veneur, Religieuſe en l'Abbaye de S. Sauueur d'Eureux, N.... le Veneur, Religieuſe en l'Abbaye de S. Pierre de Rheims, & N.... le Veneur, Religieuſe en l'Abbaye de Iouare.

Henry le Veneur, à preſent Comte de Tillieres & de Carouges, a épouſé Claude Rouhaut, fille aiſnée d'Aloph Rouhaut, S. de Thiembrune, & de Claude Chabot-de Iarnac ſa 1. femme; de cette alliance ſont iſſus entr'autres enfans François le Veneur, Comte de Carouges, Catherine le Veneur, & Marie le Veneur.

MAISON DE VIUONNE.

LA Maison de Viuonne est tres-ancienne , tres-celebre & tres-illustre entre toutes celles de la Comté de Poitou ; Aimery , Cheualier , Sire de Viuonne , se trouue mentionné és Registres de l'Euesché de Poitiers , l'an 1246. avec Hugues de Viuonne son frere , qui fut nommé Arbitre par Hugues 10. Sire de Lezignem , Comte de la Marche & d'Angoulesme , sur le different d'entre luy & les Chanoines de Saint-Hilaire de l'Eglise de Poitiers , touchant la haute Iustice des bois de Rouillé , l'an 1249. Hugues laissa entr'autres enfans Sauary 1. qui suit.

A. du
Chefne ,
hist. des
maisons
des Cha-
steigners,
& de Cha-
stillon, liu.
1. chap. 9.
& liu. 8.
chap. 11.
Seigneurs
de Bou-
gouïin.
* Iean
Besly.

Sauary de Viuonne 1. du nom , Cheualier , S. de Bougoüin , fit hommage-lige de la terre de Bougoüin à Alfonso de France , Comte de Poitou , l'an 1260. ses enfans furent Hugues de Viuonne , S. de Bougoüin qui suit ; Sauary 2. de Viuonne , Cheualier , a donné origine aux Seigneurs de Thors & de la Chastaigneraye , & N. . . de Viuonne épousa Simon de Lezay , Cheualier , S. de Lezay , issu de Simon , S. de Lezay 114. fils puisné de Hugues 7. S. de Lezignem ; duquel * descendent les Seigneurs de Lezay & des Marais.

Hugues de Viuonne 1. du nom , S. de Bougoüin , assista le Roy Philippes le Bel en la guerre de Flandres , & laissa vn fils appellé aussi Hugues qui suit.

Hugues de Viuonne 2. du nom , S. de Bougoüin , fut pere de Hugues 3. S. de Bougoüin qui suit , d'Aimery & de Iean de Viuonne.

Hugues de Viuonne 3. du nom , Cheualier , S. de Bougoüin , se fit renommer en plusieurs entreprises militaires , avec Thomas de Viuonne son parent és années 1372. 1374. & 1379. selon Froisfart ; de son mariage avec Ieanne de Crux sortirent Guy , S. de Bougoüin qui suit , & Iean de Viuonne.

Guy de Viuonne , S. de Bougoüin & d'Ithueil , fut marié deux fois , 1. à Catherine Cathuse , morte sans enfans , 2. à Marquise de la Roche , de laquelle il eut Antoine de Viuonne , S. de Bougoüin , mort sans laisser de posterité de Ieanne de Marueil sa femme , François de Viuonne , Iean de Viuonne continua la

lignée , & Marie de Viuonne , femme de Iean Bonnet.

Iean 1. de Viuonne , fut Seigneur de Bougoüin apres la mort de son frere , & prit pour femme Marie de Vernon , de laquelle ii eut Laurent de Viuonne , S. de Bougoüin qui suit , & Nicole de Viuonne , femme d'Arthus de Viuonne , S. de Thors.

Laurent de Viuonne , S. de Bougoüin , prit alliance avec Louïse de Pontuille , de laquelle il eut François de Viuonne , S. de Bougoüin qui suit , & René de Viuonne , Prieur de Charbonnieres.

François de Viuonne , S. de Bougoüin , se maria avec Perrette Gouriaut , de laquelle il eut deux fils & quatre filles , René de Viuonne , S. de Bougoüin qui suit , N. . . . de Viuonne tué à la bataille de Renty , N. . . . & N. . . . de Viuonne Religieuses , N. . . . de Viuonne mariée dans la maison de Cluseaux , & N. . . . de Viuonne , femme du Seigneur de Pannes.

René de Viuonne , S. de Bougoüin , fut marié avec François de Voluyre-Ruffec , de laquelle il eut Iean 2. de Viuonne , S. de Bougoüin qui suit , Bertrand de Viuonne , S. de Pannes , François de Viuonne , Anne de Viuonne , Louïse de Viuonne , & Marie de Viuonne , femme de Claude Gillier , S. de Villedieu.

Iean 2. de Viuonne , S. de Bougoüin , épousa Louïse de la Chambre , & en eut Iean 3. de Viuonne , S. de Bougoüin , mort sans posterité l'an 1620.

Sauary de Viuonne 2. du nom , Cheualier 1299. fils puisné de Seigneurs Sauary 1. de Viuonne , S. de Bougoüin , épousa Eschiue de Ro- de Thors. chefort , Dame des Seigneuries de Thors , de Fors , d'Oulmes , des Essarts , d'Aubigny & de Faye , heritiere d'Ebles de Rochefort 3. du nom , S. desdits lieux son frere , fille d'Ebles 2. de Rochefort , & de N. . . Chabot , heritiere d'Oulmes , des Essarts & d'Aubigny , & petite fille d'Ebles 1. de Rochefort , Cheualier , S. de Thors & de Fors en 1243. de cette alliance sortirent trois fils , Sauary 3. de Viuonne , S. de Thors qui suit , Ebles de Viuonne , S. d'Oulmes , tiges des Seigneurs d'Oulmes , & Hugues de Viuonne , S. de Fors a donné origine aux Seigneurs de Fors , leur posterité sera deduite à son rang.

Sauary 3. de Viuonne , Cheualier & Conseiller du Roy , S. de Thors , des Essarts & d'Aubigny , rendit des seruices tres-signalés

au Roy Philippes de Valois, qui le retint de son conseil, & luy donna l'an 1333. l'Office de Seneschal de Thoulouse & d'Albigois; l'an 1338. il l'establit son Capitaine Souuerain és parties de Poitou, Xaintonge & és autres lieux voisins. L'an 1341. il luy comit la garde & defence du Chasteau de Saint Maixent, & trois ans après l'enuoya en Ambassade en Espagne avec Jean de Vienne, Archeuesque de Rheims, & quelques autres pour traiter vne nouvelle alliance & confederation entre sa Majesté & le Roy de Castille; enfin il mourut l'an 1367. de son mariage avec Mahaut de Cliçon, Tante d'Oliuier, S. de Cliçon, Connestable de France, sortirent Sauary 4. de Viuonne, S. de Thors qui suit, & Jean de Viuonne, Cheualier, marié en 1342. avec Ieanne de Chaunay.

Sauary 4. de Viuonne, Escuyer, S. de Thors, &c. mort l'an 1351. auoit épousé Marie Chasteigner *la Jeune*, Dame de Pouillé, & de l'Isleau-de Nalliers, deuxiême fille de Thibaut 6. Chasteigner, S. de la Chasteigneraye, & de Ieanne de la Guierche, & en eut Renaud 1. de Viuonne qui suit.

Renaud 1. de Viuonne, Cheualier, S. de Thors, des Effarts, &c. Seneschal, & Lieutenant general de Poitou, de Xaintonge, & pays d'Aunis, surnommé *le bon Seneschal*, fut vn tres-vaillant Cheualier, il gagna la bataille d'Aunay contre les Anglois, se trouua au combat de Chisey, & receut Jean de France, Duc de Berry, lors qu'il alla prendre possession de la Comté de Poitou; dés l'an 1353. son mariage fut accordé, & depuis accomply avec Catherine d'Ancenis, Dame d'Esmande, fille de Geofroy 3. d'Ancenis, Cheualier, S. d'Ancenis, & de Blanche d'Auaugour sa 2. femme, leurs enfans furent Sauary 5. de Viuonne, S. Thors qui suit, Renaut de Viuonne, S. d'Aubigny continua la ligne masculine, Guillaume de Viuonne, S. de la Tour-Chabot, fit la branche de Lublonnières, & Marguerite de Viuonne épousa Iacques de Surgeres, S. de Floceliere.

Sauary 5. de Viuonne, S. de Thors, des Effarts & d'Esmande, accompagna Jean de Bourgongne, Comte de Neuers, au voyage de Hongrie, où il mourut l'an 1396. sa femme fut Ieanne d'Aspremont, heritiere des terres de Rié, d'Aifenay, de Regnac, & du Peiroux ou Poiroux, de laquelle il eut Renaud 2. de Viuonne, S. de Thors, mort après l'an 1410. sans laisser de posterité de Ca-

therine de la Haye sa femme, & Isabeau de Viuonne, Dame & heritiere de Thors, des Effarts, d'Ardeley, de la Chasteigneraye, de la Guierche, de Tignay en Anjou, d'Aisenay, d'Esmande, de Regnac, de Poiroux, de Rié, de Pouillé, de Nalliers, de la Motte-de-Fontenay le Comte, & autres terres, épousa Charles de Blois, dit de Bretagne, Baron d'Auugour, troisième fils de Iean 1. de Blois, dit de Bretagne, Comte de Penthieure; d'eux nâquit Nicole de Bretagne, Comtesse de Penthieure, &c. mariée à Iean de Brosse, S. de Sainte Seure & de Bouffac, d'où sont descendus les Comtes de Penthieure.

Renaud de Viuonne S. d'Aubigny & de Faye, puis des Effarts, deuxième fils de Renaud 1. de Viuonne, S. de Thors, & de Catherine d'Ancenis, épousa Marie de Mastas, Dame d'Anuille, fille de Fouques de Mastas, Cheualier, S. d'Anuille; d'eux sortirent Iean de Viuonne, S. d'Aubigny qui suit, & Renaud de Viuonne, S. d'Anuille, mentionné cy-apres.

Seigneurs
d'Aubi-
gny.

Iean de Viuonne, S. d'Aubigny & de Faye, fut mariée avec Andrée de Vareze, fille de Iean de Vareze, S. de Chasteautizon, & de Ieanne Chasteigner, de laquelle il eut Marie de Viuonne, Dame d'Aubigny & de Faye, femme de Iean de Chourses, S. de Malicorne, dont André de Chourses, S. de Malicorne qui suit, & Magelaine de Chourses, mariée à Nicolas de Coësme, Baron de Lucé au Maine. André de Chourses, S. de Malicorne, épousa Ieanne du Feschal, laquelle le rendit pere de Pierre de Chourses, S. de Malicorne, qui laissa de Iacquine de la Chapelle, Felix de Chourses, S. de Malicorne, marié avec Magdelaine de Baif, dont Iean de Chourses, S. de Malicorne, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de Poitou, mort sans hoirs, & Marguerite de Chourses 1. femme de Charles de Beaumanoir, S. de Lauardin, & mere de Iean de Beaumanoir, Marquis de Lauardin, Mareschal de France, &c.

Renaud de Viuonne, S. d'Anuille & de S. Aubin, deuxième fils de Renaud de Viuonne, S. d'Aubigny, & de Marie de Mastas, prit alliance avec Marguerite de Brosse, fille de Iean de Brosse, S. de Sainte Seure & de Bouffac, Mareschal de France, qui luy porta en mariage les Seigneuries de la Chasteigneraye & d'Ardeley; d'eux nâquit André de Viuonne qui suit.

Seigneurs
de la Cha-
staigne-
raye.

* Appellé
la Chastei-
gneraye
par au-
cuns.

André de Viuonne, S. de la Chasteigneraye, Seneschal de Poitou, & Gouverneur de François, Dauphin de Viennois, Duc de Bretagne, fils aîné du Roy François I. épousa Louïse de Daillon, fille de Jean, S. du Lude, & de Marie de Lual; de leur mariage sortirent deux fils & deux filles, Charles I. de Viuonne, S. de la Chasteigneraye qui suit, François de Viuonne, S. d'Arde-
lay * blessé à mort en duel par le Sieur de Iarnac, auoit la reputa-
tion du plus vaillant homme de la Cour; il laissa vne seule
fille appellée Diane de Viuonne, qui fut donné en mariage à
Nicolas de Grimouille, S. de l'Archant, Cheualier des Ordres
du Roy, & Capitaine de ses Gardes du Corps, Jeanne de Viuon-
ne, Dame d'honneur de Louïse de Lorraine-de-Vaudemont,
Reyne de France, épousa Claude de Clermont, S. de Dampier-
re sur Boutonne, & Anne de Viuonne fut mariée à François de
Bordeille, Vicomte de Bordeille, d'où sont sortis les Vicomtes
de Bordeille.

Charles I. de Viuonne, S. de la Chasteigneraye, s'allia avec
Isabeau Chabot, fille de Robert Chabot, Baron d'Aspremont,
& d'Antoinette d'Illieres; d'eux nâquit Charles 2. de Viuonne,
qui suit.

Charles 2. de Viuonne, S. de la Chasteigneraye, &c. Cheua-
lier des Ordres du Roy, Seneschal de Xaintonge, épousa Renée
de Viuonne, heritiere d'Oulmes; de leur mariage sortirent cinq
fils & cinq filles, Fabio de Viuonne fut tué en Portugal, assistant
Philippes Strozzy, Colonel general de l'Infanterie Françoisise,
Jean de Viuonne perdit la vie à la bataille d'Yury l'an 1590. Louïs
de Viuonne, S. de la Chasteigneraye, mourut l'an 1612. sans
laisser de posterité de Leonor Chabot-de-Iarnac, Charles 3. de
Viuonne, S. de la Chasteigneraye, Cheualier des Ordres du
Roy, est aussi mort sans enfans, André de Viuonne, S. de la
Beraudiere est mentionné cy-apres, Heliette de Viuonne, femme
de Louïs de Montberon, S. de Fontaines & de Chalandray,
Marie de Viuonne, mariée à Gilles de Chastillon, Baron
d'Argenton, N... de Viuonne, Abbessé de Thoüars, Eliza-
beth de Viuonne, alliée à Charles de la Tour-Landry, Comte de
Chasteau-roux, & Suzanne de Viuonne, Religieuse à Iouïare.

André de Viuonne, S. de la Beraudiere, grand Fauconnier de
France,

DES FAMILLES DE FRANCE.

697

France, & Capitaine des Gardes du Corps de la Reyne Marie de Medicis, épouſa Antoinette de Lomenie, ſœur de Henry-Auguſte de Lomenie, Comte de Brienne, &c. Secretaire d'Eſtat, & fille d'Antoine de Lomenie, S. de la Ville-aux-Clercs, Secretaire d'Eſtat, & d'Anne d'Aubourg, fille de Charles, S. de Porcheux, & d'Anne de Clery; de cette alliance ſont iſſués deux filles, Marie de Viuonne, morte en ieuneſſe, & Andrée de Viuonne, Dame & heritiere de la Chaſteigneraye, femme de François 6. Duc de la Rochefoucauld, Cheualier des Ordres du Roy.

Guillaume de Viuonne, S. de la Tour-Chabot, troiſième fils de Renaud 1. de Viuonne, S. de Thors, & de Catherine d'An-
Seigneurs de Lublon-
nieres.
cenis, épouſa Catherine de Sainte Flaiue, Dame de Lublonnieres, fille de Thibaud de Sainte Flaiue, S. de Lublonnieres, de laquelle il eut Renaud de Viuonne, S. de Lublonnieres, mort ſans lignée, Iean de Viuonne, S. de Lublonnieres apres ſon frere, & Marie de Viuonne, femme de Guy de Viuonne, S. de Fors & de Saint Gouart ſon couſin.

Ebles de Viuonne, S. d'Oulmes, ſecond fils de Sauary 2. de
Seigneurs d'Oulmes.
Viuonne, Cheualier, & d'Eſchiue de Rochefort, heritiere de Thors, d'Oulmes, &c. épouſa Ieanne de Montagne, ſœur de Geofroy & de Ponce de Montagne, Cheualiers; leurs enfans furent Ponce de Viuonne, S. d'Oulmes qui ſuit, Ebles de Viuonne, Alienor de Viuonne, mariée 1. à Pierre de Iaunay, Cheualier, S. de Iaunay, & de Boulié, 2. à Iean Rondet, & Iſabeau de Viuonne.

Ponce 1. de Viuonne, S. d'Oulmes, fut pere de Ponce 2. de Viuonne qui ſuit, d'Eſchiue de Viuonne, mariée 1. à Guy de Voluyre, 2. à Iean Machecon, & de Blanche de Viuonne, alliée à Ebles de Rochefort, S. de Vernet.

Ponce 2. de Viuonne, S. d'Oulmes, laiſſa deux fils, Iean 1. de Viuonne qui ſuit, & Ponçon ou Ponçonnet de Viuonne, mort ſans enfans de Iacqueline Gillier.

Iean 1. de Viuonne, S. d'Oulmes, prit alliance avec Marie de
Appellée lacquemine par aucuns.
Beaumont, & en eut Iean 2. de Viuonne qui ſuit, & Sauary de Viuonne, mary de Mathée Carbonnel.

Iean 2. de Viuonne, S. d'Oulmes, fut pere de Iean 3. de Viuonne qui ſuit.

Iean 3. de Viuonne, S. d'Oulmes, se maria avec Roze de Touressan, de laquelle il eut Alain de Viuonne qui suit, & Marguerite de Viuonne, femme de Iean Godeau.

Alain de Viuonne, S. d'Oulmes, fut marié avec Alienor de la Vergne; d'eux sortirent Iean 4. de Viuonne qui suit, Pierre de Viuonne, & Catherine de Viuonne.

Iean 4. de Viuonne, S. d'Oulmes, prit pour femme Ieanne Rataut; d'eux nâquit Renée de Viuonne, heritiere d'Oulmes, fiancée à Pontus de Saint Gelais, mort à la bataille de Saint Quentin 1557. puis mariée à Charles 2. de Viuonne, S. de la Chasteigneraye; leur posterité est mentionnée cy-dessus.

Seigneurs de Fors. Hugues 1. de Viuonne, Seigneur de Fors, troisième fils de Sauary 2. de Viuonne, Cheualier, & d'Eschiue de Rochefort, Dame de Thors, d'Oulmes, & de Fors, épousa Ieanne de Montendre, Dame de Saint Gouart; d'eux nâquit Hugues 2. qui suit.

Hugues 2. de Viuonne, S. de Fors, s'allia avec Ieanne de Gouruille, Dame de l'Estang, fille & heritiere de Guy de Gouruille, S. de l'Estang; de leur mariage sortirent Ebles de Viuonne, S. de Fors, mort sans lignée, Guy de Viuonne, S. de Fors qui suit, Sauary de Viuonne, mary de Blanche de Montendre, & Perrette de Viuonne, femme de Iean de Beaumont, S. de Glenay.

Guy 1. de Viuonne, S. de Fors, prit pour femme Guillemette de Martrüeil, dont il eut Guy 2. de Viuonne, S. de Fors qui suit, & Huguette de Viuonne, femme de Bertrand de la Roche.

Guy 2. de Viuonne, S. de Fors & S. de Gouart, fut allié avec Marie de Viuonne, fille de Guillaume, S. de la Tour-Chabot, & de Catherine de Sainte Flaiue, Dame de Lublonnières; de cette alliance sortirent Thomas de Viuonne, S. de Fors qui suit, & Artus de Viuonne, S. de Mursay, pere de Iean de Viuonne, & ayeul de François de Viuonne, S. de Mursay & de Venours.

Thomas de Viuonne, S. de Fors & de Saint Gouart, épousa Denise Rabatelle, de laquelle il eut Artus de Viuonne qui suit, & Guillaume de Viuonne, S. de Saint Gouart qui continua la ligne masculine.

Artus de Viuonne, S. de Fors, se maria avec Nicole de

Viuonne, fille de Jean I. S. de Bougouin; d'eux nâquit Catherine de Viuonne, qui porta en mariage la Seigneurie de Fors à Jacques Pouffart, Efcuyer.

Guillaume de Viuonne, S. de Saint Gouart, fils puisné de Thomas, S. de Fors, époufa Charlotte de Torettes; de ce mariage nâquit Artus de Viuonne, S. de Saint Gouart, auquel Elie de Torettes, Prefident au Parlement de Bourdeaux fit don des Seigneuries de Pifany & de Rabanieres; de son mariage avec Catherine de Breſmont sortirent trois fils, Leon de Viuonne, S. de Saint Gouart, mort fans enfans, Arnaud de Viuonne, & Jean de Viuonne, Marquis de Pifany, S. de Saint Gouart, &c. Cheualier des Ordres du Roy, & Senefchal de Xaintonge, *estoit un Seigneur d'un rare merite, & d'une sagesse sans reproche.* Il s'acquitta tres-dignement de ses Ambaffades de Rome & d'Espagne; sa femme fut Iulie Sauelli, Damoiselle Romaine, qui le rendit pere de Catherine de Viuonne, Marquise de Pifany, *Dame d'un bel esprit & d'un iugement exquis*, veufue de Charles d'Angennes, Marquis de Ramboüillet, Cheualier des Ordres de Roy, dont elle a eu Leon d'Angennes, Marquis de Pifany, tué à la bataille de Nortlingue 1645. Iulie-Lucine d'Angennes, Marquise de Ramboüillet & de Pifany, Gouvernante de la personne de Monſeigneur le Dauphin, mariée l'an 1645. à Charles de Sainte Maure, Marquis de Montaufier, Cheualier des Ordres de sa Majesté, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, & Commandant pour le Roy au Gouvernement de Normandie; Diane d'Angennes, Abbessé de Hiere, Louiſe-Isabelle d'Angennes, Abbessé de Saint Estienne de Rheims, Catherine-Charlotte d'Angennes Religieuse, & Angelique d'Angennes, femme de François Adhemar-de-Monteil-de-Grignan, Comte de Grignan, &c.

Seigneurs
de Saint
Gouart, &
Marquis
de Pifany.

M. de Ro-
dez, hist. de
Henry le
Grand.

MAISON DE VOLVYRE.

HERVE' de Voluyre, S. de la Rocheceruiere en Poitou, fut marié l'an 1356. avec Alienor, heritiere de Ruffec, issuë des anciens Comtes d'Angoulesme; leurs enfans furent Maurice de Voluyre, Baron de Ruffec, mort sans enfans, & Nicolas de Voluyre, Cheualier, Baron de Ruffec, S. de la Rocheceruiere,

&c. épousa Marie de Basoches, & mourut l'an 1440. laissant vn fils appellé Ioachim de Voluyre, Cheualier, Baron de Ruffec, duquel nâquirent Iean de Voluyre, Baron de Ruffec qui suit, Ieanne de Voluyre, Dame de Chassenon, femme de Brient de Vazeze, S. de Chasteauroux & de Miséré, & François de Voluyre, femme de Ioachim Rouhaut, S. de Gamaches, Mareschal de France; Iean de Voluyre, Baron de Ruffec, épousa Catherine de Combort, de laquelle il eut François de Voluyre, Baron de Ruffec, S. de la Rocheceruiere, Conseiller & Chambellan du Roy, qui épousa l. l'an 1490. N.... de Guienne, puis Marie d'Amboise-de Buffy; de laquelle il eut René de Voluyre, Baron de Ruffec, S. de la Rocheceruiere, marié premierement avec Catherine de Montauban, Vicomtesse du Bois de la Roche, Baronne de Grenouille, de Queneuille, de Saint Brice, &c. fille & heritiere de Guillaume de Montauban, S. desdits lieux; & en 2. nopces avec Perrine de Salignac, dont il ne laissa point d'enfans; du 1. lit sortirent François de Voluyre, Vicomte du Bois de la Roche, mort sans enfans de Gabrielle de Rochechoüard-de Mortemar sa femme, Philippes de Voluyre, Marquis de Ruffec qui suit, François de Voluyre, femme de René de Viuonne, S. de Bougouin, & Anne de Voluyre, Abbesse de Sainte Croix de Poitiers.

* Aucuns
disent 55.
ans.

Philippes de Voluyre, Marquis de Ruffec, Gouverneur d'Angoulesme, & Cheualier des Ordres du Roy, seruit dignement les Roys Henry II. François II. Charles IX. & Henry III. & mourut l'an 1585. à l'âge de 51. an; * sa femme fut Anne de Daillon, fille de Iean, Comte du Lude, de laquelle il eut 9. fils; sçauoir François de Voluyre, mort au berceau, Philippes de Voluyre, Marquis de Ruffec qui suit, Philippes de Voluyre mort ieune, Henry de Voluyre créé Comte du Bois de la Roche 1607. duquel & d'Helene de Talhoet, sont issus les autres Comtes du Bois de la Roche en Bretagne; René de Voluyre, Guy de Voluyre, & N.... de Voluyre, morts en ieunesse, Iean de Voluyre, Abbé de la Couronne, & Iacques de Voluyre, Baron de S. Brice, de Sens, & de la Chariere, épousa Ieanne d'Erbrée, fille de Iean, S. de la Chese, & de Gillette de la Fontaine, dont il eut Anne de Voluyre, Henry de Voluyre, François de Voluyre, N.... & N.... de Voluyre.

Philippes de Voluyre, Marquis de Ruffec, tué en duel l'an 1604. par le S. de Fontaine-Chalendray, auoit épousé le 11. Iuin 1594. Aimerie de Rochechoüart, fille de René, S. de Mortemar, & de Ieanne de Saulx, dont il eut Henry de Voluyre mort ieune, & Eleonor de Voluyre, fut Marquise de Ruffec après son frere, & épousa le 17. Nouembre 1631. François de Laubespine, Marquis de Hauteriue, puis de Chasteauneuf & de Sagonne, par la mort de Charles de Laubespine, Garde des Seaux de France, son frere, & Gouverneur de Breda en Hollande; dont est issu N. de Laubespine, Marquis de Ruffec.

MAISON DES VRSINS-TRAINEL.

PIERRE Iuuenel ou Iouuenel, demeurant à Troyes en Champagne, receut le 2. Septembre 1360. de Nicolas de Fontenay, Fermier de l'imposition de douze deniers pour liures, sur les grains & vins vendus à Troyes, la somme de quarante escus d'or qu'il auoit presté à ladite Ville, pour la rançon du Roy Ican; ses enfans furent Pierre Iuuenel, Escuyer 1397. & Iean Iuuenel 1. du nom Clerc, Aduocat & Conseiller au Chastelet de Paris l'an 1382. Preuost des Marchands en 1388. puis Conseiller & Aduocat du Roy au Parlement de Paris és années 1400. & 1412. l'histoire du Roy Charles VI. l'appelle *homme entier, sage & bon politique, qui remit sus l'Etat de la ville de Paris, & recouura les priuileges des Marchands, & s'opposa aux insolences des Grands, iusques au danger de sa vie*; Sa femme fut Magdelaine de Vitry, de laquelle il eut sept fils & quatre filles, Iean Iuuenel nâquit l'an 1388. il fut successiuement Euesque de Beauuais & de Laon, puis Archeuesque de Rheims, & mourut le 14. Iuillet l'an 1473. c'est luy qui a écrit l'histoire des choses aduenües, sous le regne de Charles VI. Guillaume Iuuenel, dit des Vrsins, Baron de Trainel qui suit, Michel Iuuenel des Vrsins, Escuyer, S. de la Chapelle continua la posterité, Iacques Iuuenel fut President en la Chambre des Comptes de Paris, predecesseur de son frere Iean en l'Archeuesché de Rheims, puis Patriarche d'Antioche, Administrateur de l'Euesché de Poitiers, Prieur de S. Martin des Champs de Paris, & Ambassadeur du Roy Charles VI. pour

Extrait des titres de la Chambre des Comptes, communiqués par Monsieur de Vyon, S. d'Herouual.

M. Godefroy, geneal. de cette Maison.

appaier le Schisme de l'Eglise ; il mourut l'an 1451. Louis Iuuenel, Denis Iuuenel, & Pierre Iuuenel ; Jeanne Iuuenel, fille aînée de Jean & de Marguerite de Vitry, épousa 1. Pierre de Chailly, 2. Richard d'Appeluoisin, S. dudit lieu, Eude Iuuenel fut mariée à Denis des Marais, Marie Iuuenel fut Religieuse & Prieure de l'Eglise de S. Louis de Poissy l'an 1466. & Isabeau Iuuenel, fut femme de Nicole Brulart, Conseiller du Roy.

Barons de Trainel. Guillaume Iuuenel des Vrsins, Cheualier, Baron de Trainel, Vicomte de Troyes, fut Capitaine de Gens d'armes, Lieutenant de Charles, Dauphin de Viennois, & enfin pourueu de la dignité de Messieurs de Sainte Marthe. Chancelier de France le 16. Iuin 1446. Il fut desappointé par le Roy Louis XI. l'an 1461. puis restably l'an 1465. après Pierre de Morvillier, il exerça la Charge iusques à sa mort arriuée le 13. Iuin 1472. On a remarqué de ce Chancelier, qu'en l'an 1452. après la prise de Bourdeaux sur les Anglois, il marchoit avec les principaux Seigneurs estant armés, pour monstrer (disent les Historiens) que l'estat de Chancelier n'est du tout voüé à la longue robbe, mais aussi à la guerre. De fait, il assiste aussi bien aux conseils militaires, qu'à ceux de la Justice & Police du Royaume, joint que plusieurs Chanceliers ont esté pourueus du Gouvernement de Prouinces, & ont seruy nos Roys dans leurs Armées ; du mariage de Guillaume, Baron de Trainel, avec Geneuiefue Heron, fortirent vn fils & vne fille, sçauoir Jean Iuuenel des Vrsins 2. du nom, Escuyer, Baron de Trainel, S. de Roissy en Brie 1472. mort sans lignée, & Jacqueline Iuuenel des Vrsins, femme de Jacques de Beauieu, S. d'Amplepuis & de Linieres.

Seigneurs de la Chapelle, & de Doüe, Marquis de Trainel. Michel Iuuenel des Vrsins, Escuyer, Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Doüe en Brie, l'an 1452. Bailly de Troyes, mort l'an 1470. estoit le troisiéme fils de Jean Iuuenel, & de Magdelaine de Vitry ; il épousa Ioland de Montberon, de laquelle il eut six fils & quatre filles ; sçauoir Eustache Iuuenel des Vrsins, Vidame & Chanoine de l'Eglise de Rheims, S. de Roissy 1475. mort l'an 1483. Jean 3. Iuuenel des Vrsins, S. de la Chapelle qui fuit, Jacques Iuuenel des Vrsins, S. d'Armentieres, Raoul Iuuenel, Chanoine en l'Eglise de Paris, Louis Iuuenel, Archidiacre de Champagne, & Charles Iuuenel ; Anne Iuuenel des Vrsins, l'aînée des filles de Michel, Bailly de Troyes, épousa Enguerran de

Coucy, S. de Veruins, Antoinette Iuuenel fut mariée à Pierre de Choiseul, S. de Clemont, Guyonne Iuuenel, & Michelle Iuuenel, furent Religieuses au Prieuré de Poissy.

Iean Iuuenel des Vrsins 3. du nom, S. de la Chapelle-Gautier & de Doüe en Brie; prit alliance avec Louise de Varie, fille du Sieur de l'Isle-Sauary; d'eux sortirent sept fils & six filles; sçauoir François Iuuenel des Vrsins 1. du nom qui suit, Iean Iuuenel des Vrsins, Euesque de Treguier en Bretagne, mort l'an 1566. Antoine Iuuenel, Vicomte de Beaujeu, Baptiste Iuuenel, Abbé d'Aumale, grand Prieur d'Aquitaine, Louis Iuuenel, S. d'Armentieres, laissa posterité, Charles Iuuenel des Vrsins, Abbé de Saint Nicaise de Rheims, & Jacques Iuuenel, Prieur de Coincy; Ieanne Iuuenel des Vrsins, fille aînée de Iean 3. S. de la Chapelle, épousa Alpin de Bethune, Baron de Baye, Catherine Iuuenel fut mariée au Baron de Renty, Ioland Iuuenel fut conjointe au Seigneur d'Espense, Charlotte Iuuenel eut pour mary le Seigneur de Saint Quentin, Marie Iuuenel & Claude Iuuenel furent Religieuses au Prieuré de Poissy.

François Iuuenel des Vrsins 1. du nom, S. de la Chapelle & de Doüe, Cheualier de l'Ordre du Roy, épousa Anne l'Orfévre; de leur mariage sortirent trois fils & deux filles, Christophle Iuuenel des Vrsins, Marquis de Trainel qui suit, Iean Iuuenel des Vrsins, S. de la Neuville, mort sans lignée, Jacques Iuuenel, Anne Iuuenel mariée 1. à Guillaume de Lannoy, S. de la Boissiere, 2. à Charles d'Ongnies, Comte de Chaunes, & Valentine, femme de François de Hangeft, S. de Genlis.

Christophle Iuuenel des Vrsins, Marquis de Trainel, S. de la Chapelle, de Doüe & d'Armenouuille, Cheualier des Ordres du Roy, Gouverneur de la ville de Paris, & Lieutenant general au Gouvernement de l'Isle de France, mort l'an 1588. auoit épousé Magdelaine de Luxembourg, fille d'Antoine de Luxembourg, Comte de Brienne; de cette alliance sortirent deux fils & quatre filles; sçauoir François Iuuenel des Vrsins 2. du nom, Marquis de Trainel qui suit, Philippes Abbé de Val-leroy, Catherine Iuuenel des Vrsins, femme de Claude de Haruille, S. de Palaiseau, Marguerite Iuuenel, mariée à Gilles Iuuenel des Vrsins, S. d'Armentieres son cousin, Catherine-Alfonsine, Abbessé

d'Hiere, & Isabelle marié 1. à Mercure de Saint Chamant, S. du Peiché, 2. à Louis de la Marck, Marquis de Mauny.

François Juuenel des Vrsins 2. du nom, Marquis de Trainel, Baron de Neuilly, S. de Doüe en Brie, Cheualier des Ordres du Roy, Ambassadeur à Rome sous le Pontificat de Paul V. Marechal des Camps & Armées de sa Majesté, mourut en sa maison de Doüe en Brie le 9. Octobre 1650. âgé de 81. an; en sa personne perit cette maison, dont il a substitué le nom & les Armes à François de Haruille, Marquis de Palaiseau son petit neveu; sa femme fut Guillemette d'Orgemont, fille de Claude, S. de Mery, de laquelle il eut vne seule fille appelée Charlotte Juuenel des Vrsins, qui mourut en bas âge.

Seigneurs
d'Armen-
tieres.

Louis Juuenel des Vrsins, S. d'Armentieres, fils puisné de Jean 3. S. de la Chapelle, fut pere de Gilles Juuenel des Vrsins, S. d'Armentieres, qui épousa Anne d'Arse, dont il eut Gilles 2. Juuenel des Vrsins, S. d'Armentieres, mort sans enfans de Marguerite Juuenel sa parente, & Charlotte Juuenel des Vrsins, Dame d'Armentieres, épousa Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, d'où sont issus les Vicomtes d'Auchy.

MAISON DES YSORÉS.

LA Maison des Ysorés est des meilleures & des plus anciennes de France, Pierre Ysoré est mentionné par vn titre de l'année 1145. qui le met témoin d'un priuilege que Geofroy, Comte d'Anjou, donna à l'Abbaye de Saint Paul de Cormery, il fut pere de Guillaume qui suit.

Guillaume Ysoré viuoit encore l'an 1201. de luy nâquit Geofroy Ysoré qui suit.

Seigneurs
de la Va-
renne & de
Pleumar-
tin, Mar-
quis d'E-
ruaut.

Geofroy Ysoré est qualifié Cheualier dans vn titre de l'an 1232. par lequel luy & sa femme donnent à l'Abbaye de Saint Paul de Cormery leurs Moulins-Alard, qui estoient de la dépendance de la terre de la Varenne; ce qui monstre qu'il estoit dès ce temps-là Seigneur de la Varenne, que Philippes Ysoré son fils, & ses autres descendans ont possédé.

Philippes Ysoré, Cheualier, est nommé témoin dans vne enqueste de l'an 1241. faite sur les differens qui estoient entre le
Tresorier

Tresorier del'Eglise de Saint Martin de Tours , & Messire Geofroy Payen , Cheualier , pour la Iustice du Village de Chambery , que chacun d'eux pretendoit luy appartenir ; ainsi que témoigne vn titre de la Chambre des Comptes ; son fils fut

Communi-
qué par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

Jean Yforé 1. du nom , Cheualier , S. de la Varenne , fit quelques eschanges de fiefs avec Hardouin , Sire de Maillé , Cheualier , & Ieanne de Bauçay sa femme l'an 1288. de son mariage avec N... de Montleon , fille de Guy 3. de Montleon , Cheualier , S. de Toufou & de Saint Antoine , & de Marguerite de Bauçay , sortit Philippes 2. Yforé qui suit.

Philippes Yforé 2. du nom , Cheualier , S. de la Varenne , prit alliance avec Isabelle de la Haye , fille de Maurice de la Haye , S. de Faye la Vineuse , & de N... d'Argenton ; Guy 3. de Montleon , Cheualier , ayeul maternel de Philippes Yforé , faisant son testament l'an 1340. apres auoir fait plusieurs dons à sa femme & autres , laissé le reste de ses biens à Philippes 2. Yforé son heritier & autres , qui de droit le deuoient estre : En cette qualité il a plaidé avec Iean de Montleon , Philippes Loyer , & Guy de Montleon , tous heritiers dudit Guy de Montleon ; mais estant mort ieune , il laissâ ces procès à Isabelle de la Haye sa veufue , qui en qualité de tutrice de Iean Yforé 2. du nom , mentionné cy-apres , & de Geofroy Yforé , tige des Seigneurs de Fontenay-Yforé ses enfans , eut Arrest au Parlement de Paris ; elle obtint aussi du Roy l'an 1345. par Lettres expedées le 10. Iuin , le don d'vne amende de cent francs , en laquelle auoit esté condamné l'an 1338. Guy de Montleon , Cheualier , S. de Saint Antoine , dont elle estoit heritiere pour vn tiers , ainsi qu'on apprend d'vn compte * d'André Papin , Receueur du Bailliage de Tours , rendu au terme de Toussaincts.

* Commu-
niqués par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

Iean Yforé 2. du nom , Cheualier , S. de la Varenne , de la Tour & de Vernou , fut seruir dans l'Armée du Roy , & fut receu à S. Iean d'Angely le premier Iuin de l'année 1355. avec vn autre Cheualier & huit Escuyers , du nombre desquels estoit *Guillaume Goufier* , ainsi que nous apprenons d'vn titre de la Chambre des Comptes : Vn autre titre de ladite Chambre nous enseigne , que ledit Iean Yforé & Renaut Chenin , S. de Mauzé , tous deux

gendres de Guichard d'Angle, déclaré rebelle & ennemy de l'État, eurent la confiscation des biens de leur beau pere, par Lettres que lean, Duc de Berry, Comte de Poitou, en fit expedier à S. Jean d'Angely le 20. Septembre 1372. pour les bons seruices qu'ils auoient rendus au Roy & à ses predecesseurs; & l'an 1373. par Lettres du Roy données au Chasteau du Louure au mois de Septembre, sa Majesté confirma celles du Duc de Berry son frere; Jean 2. Yforé viuoit encore l'an 1406. & eut de Jeanne d'Angle sa femme, fille de Guichard, Marechal d'Aquitaine, & de N... Dame de Semes, 3. fils & 3. filles; sçauoir Jean 3. Yforé, S. de Pleumartin, dit le ieune, qui suit; Guichard Yforé, Helyon Yforé, Margnerite Yforé, Isabeau Yforé, mariée 1. à Pierre de Brisay, 2. à Jean de Rougebec, Cheualier, desquels elle n'eut point d'enfans, & Catherine Yforé alliée 1. à Martin de Caraleu, 2. à Jaquet de Thais, auquel elle porta la terre de Semes, dont est issuë la maison de Thais, qui finit en Charlotte, Dame de Thais, femme de René, premier Comte de Sanzay, & fille de Jean, S. de Thais, Colonel de l'Infanterie Françoisse, & Grand Maistre de l'Artillerie de France.

Communi-
qué par
Monsieur
de Vyon,
S. d'He-
rouual.

Messire Jean Yforé 3. du nom, Cheualier, Seigneur de Pleumartin, de Boisgarnault, fut appelé *le Jeune* tant que son pere vescut; Il est ainsi nommé dans vn compte du 1. Iuillet de l'an 1392. rendu à la Chambre des Comptes par Arnoul Boucher, Threorier des Guerres, par lequel il dit luy auoir payé la somme de 200. francs *en prest & payement sur ses gages, d'un autre Cheualier Bachelier, & de dix Escuyers de sa Compagnie qui auoient seruy avec luy au voyage du Mans dans les Guerres presentes.* Mais par vn titre de ladite Chambre, il appert qu'il seruit l'an 1398. dans la Compagnie de Gensd'armes de Jean le Maingre dit Bouciquaut, Marechal de France, composée de 14. Cheualiers-Bacheliers, & de 55. Escuyers, & est nommé le troisieme entre les Cheualiers, dans la monstre & reueüe qui s'en fit; il épousa Gillette Ribot, fille de Nicolas Ribot, S. de Chauagnes, & de Guillemette Durandeu, & fut tué à la bataille de Vernüeil l'an 1424. laissant deux fils, Herué Yforé mort sans lignée, & Jean 4. Yforé qui suit.

Jean Yforé 4. du nom, Cheualier, S. de Pleumartin &c. épousa l'an 1423. Isabeau Bataille, fille de Guillaume Bataille, S. du

Riquoët, & d'Amice Boisselle; d'eux sortirent Jean 5. Yforé qui
suint, & Marie Yforé, femme de N... Guenand, S. de la Selle-
Guenand, de Vitré, &c.

Jean Yforé 5. du nom, Cheualier, Seigneur de Pleumartin,
fut laissé mineur sous la tutelle d'Isabeau Bataille sa mere: La
premiere action que nous voyons de luy, est vne reconnoissance
qu'il fit faire tant pour luy que pour Pons de Beinac, mary de
Jeanne Bataille sa tante, & pour Isabeau Bataille sa mere, par
Guillaume de Quengo, que *feu Messire Guillaume Bataille estoit
vn Cheualier de grand bien & de grand honneur, desauoiant auoir
dit qu'il eut assisté à la prise du bon Duc Jean 6. de Bretagne, & le
prieant de luy pardonner s'il auoit fait chose qui luy peust déplaire.*
Après ce defaueu, il transigea avec luy l'an 1455. pour des af-
faires, & l'acte porte que sans ce defaueu il n'eust pas transigé
avec luy, tant il estoit ialoux de l'honneur de son ayeul mater-
nel, ne pouuant souffrir qu'il fut accusé d'auoir esté contre son
Prince: L'an 1449. il fut fait Cheualier avec le Comte de Neuers, &
quelques autres, au siege de Roüen par Charles septième, ainsi que
rapporte Monstrelet en son 2. volume, où il témoigne que tous
ceux qui furent faits Cheualiers, firent leur deuoir de monter des
premiers sur la brèche; Le Roy Louis vnzième l'an 1476. luy
donna les Villes, Terres & Chastellenies de Rancon & de Cham-
pagne en Limousin; & les Lettres qui luy donnent qualité de
Conseiller & Chambellan du Roy, portent que c'est *en conside-
ration des bons, grands, agreables, continuels & recommandables ser-
uices qu'il luy auoit fait & continuoit iournellement de faire en grande
solicitude, près & à l'entour de sa personne, en ses plus grandes &
importantes affaires, & afin qu'il ait dequoy mieux grandement &
honorablement entretenir son estat à son seruice*: Mais l'an 1477.

Pierre 2. Duc de Bourbon, Comte de Clermont &c. ayant eu
enuie de ces Terres, il luy fit don d'autres choses pour les recom-
penser. Environ ce mesme temps, le Roy donna audit Jean 5.
Yforé, son Conseiller & Chambellan, & à Jean d'Estampes,
qualifié Maistre d'Hostel & Chambellan de sa Majesté, S. des
Roches, la somme de 400. liu. tournois de reuenu, à prendre
sur la Gabelle de Meaux & de Chasteau-thierry, en eschange
des Seigneuries de Laleu, Lommeau, & le Plomb en Aunis.

Extraict
d'vn titre
de la Châ-
bre des
Comptes,
communi-
qué par M.
d'Herou-
ual.

Ce Iean 5. Yforé épouſa Ieanne de Combarel, fille de François de Combarel, Cheualier, S. de Noaille en Limofin, & de Iacquette de Mons, Dame de la Cheze, de Puymartin &c. & niepce de Hugues * de Combarel, Eueſque de Poitiers; de leur mariage * Appellé Guillaume fortirent Leon Yforé, S. de Pleumartin qui ſuit, Guillaume Yforé, par aucuns Abbé de S. Eſtienne de Beaune, au Diocèſe de Xaintes, Iacques Yforé, S. de Boisgarnault, laiſſa lignée; Guichard Yforé mourut à l'Armée 1472. avec Charles Yforé ſon frere, Magdelaine Yforé, femme de René de Montauſier, S. de la Charouillere, Perrette Yforé, Iſabeau Yforé, Ieanne Yforé mariée à Antoine Baudet, S. de Torigné, Louiſe Yforé alliée à Bertrand de Montalambert, S. de Granzay, premier Mareſchal des Logis du Roy; Pregente Yforé, conjointe à Bertrand du Ru, S. de Saint Venaut, & Marguerite Yforé épouſa Germain Meſnard, S. de la Meſnardiere.

Leon Yforé, Cheualier, Seigneur de Pleumartin &c. Conſeiller & Chambellan du Roy, ſuiuit à la conqueſte de Naples le Roy Charles VIII. l'an 1494. & mourut l'an 1501. Sa femme fut Ieanne Chenin, fille aiſnée de Guy Chenin, & d'Agnès-Chabot-de Iarnac, de laquelle il eut deux fils appellés Iean, mentionnés cy-aprés, Renaut Iſoré, Cheualier de Rhodes, & Commandeur de Freté; Pregent Yforé, Abbé de Sainte Croix d'Angle, & Charles Yforé, Religieux dans ladite Abbaye.

Iean Yforé 6. du nom, Cheualier, S. de Pleumartin, aiſné des enfans de Leon, épouſa l'an 1510. Iſabeau de Lanes, fille de Ianot de Lanes, Cheualier, & d'Iſabeau Tallerand, & mourut l'an 1556. ou 57. ſans laiſſer de poſterité.

Iean Yforé 7. du nom, dit Ianot, ſucceda à ſon frere, & prit pour femme Louiſe de Liniers, Dame d'Eruault, la Ronde, la Niuardiere, Sorray, la Motte-Rouſſeau & Bergereſſe, fille & heritiere de Iacques de Liniers, S. d'Eruault &c. & de Renée de Caraleu; de cette alliance nâquirent entr'autres René Yforé, Baron d'Eruault qui ſuit, & Renée Yforé, femme de Claude Luart, S. du Pleſſis-Cherchemond & Salebœuf.

René Yforé, Cheualier, Baron d'Eruault, S. de Pleumartin, Boſſay, Forges-Coiron, Sorray, la Ronde, la Niuardiere, la Motte-Rouſſeau & Bergereſſe, Cheualier de l'Ordre du Roy, perdit vne iambe à la bataille de Montcontour; il eſtoit fort aimé

& estimé du Roy Henry III. de luy & de Françoise de Sorbiers sa femme, fille de Renaut, S. de Pruneaux, & de Charlotte de Iarrie, sortirent Honorat Yforé, Baron d'Eruault qui suit, & Charlotte Yforé, femme de René de Roirant, Baron d'Aubigny, qui a laissé posterité.

Honorat Yforé, Cheualier, Baron d'Eruault, Gouverneur de Blaye, Vice-Admiral en Guienne, Poitou & Aunis 1580. & Capitaine d'une Compagnie de Gens d'armes 1582. épousa Magdelaine Babou, 4. fille de Jean Babou, S. de la Bourdaisiere, Cheualier des Ordres du Roy, & Maistre de sa Garderobbe, & de Françoise Robertet, & mourut l'an 1586. âgé seulement de 25. ans; c'estoit vn ieune Gentilhomme de grande esperance pour l'estime qu'il s'estoit acquise; il laissa sa femme veufue & mere de René Yforé, Baron d'Eruault qui suit, & de Jeanne Yforé mariée à Charles de Tranchelion, Baron de Seneuieres.

René Yforé, Cheualier, Baron d'Eruault &c. Capitaine de 50. hommes d'armes, se maria avec Marguerite de Chamborant, soeur & heritiere de Louïs Chamborant, mort sans lignée, & fille de Pierre de Chamborant, Baron de Neufuy, Lieutenant pour le Roy en Berry, Gouverneur de la grosse Tour de Bourges, Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, & Colonel de ses Suisses, & d'Anne de la Forest sa femme; d'eux sortirent Georges Yforé, Marquis d'Eruault qui suit, & René Yforé, Capitaine d'une Compagnie de Cheuaux legers, tué à la bataille de Rocroy 1643.

Georges Yforé, Cheualier, Marquis d'Eruault, S. de Pleumartin &c. Lieutenant pour le Roy en Touraine, est vn Seigneur fort affable, & tres versé aux Lettres saintes & prophanes, qui a signalé sa valeur en plusieurs occasions; de luy & de Marie de Roncherolles sa femme, fille de Pierre de Roncherolles, Cheualier, Baron du Pont Saint Pierre, premier Baron de Normandie, Seneschal & Gouverneur de Ponthieu, & de Marie Nicolai, sont issus entr'autres enfans René Yforé, Marquis de Pleumartin qui suit, Jean Yforé, Matthieu Yforé Ecclesiastique, Georges Yforé, Cheualier de Malthe, Marie Yforé, Religieuse en l'Abbaye de Saint Paul lez Beauuais, & Louise Yforé, Reli-

gieuse en l'Abbaye de Saint Antoine des Champs à Paris.

René Yforé, Marquis de Pleumartin, receu en suruiance de la Charge de Lieutenant de Roy en Touraine dès l'année 1652. & l'an 1662. en celle de haut Poitou, Chastelleraudois & Loudunois, possédée par Charles Chasteigner, Marquis de la Rocheposay, dont il a épousé l'an 1662. au mois de Decembre, la fille vnique appellée Marie-Gabrielle Chasteigner-de la Rocheposay.

Seigneurs
de Boisgar-
naut.

Jacques Yforé, Seigneur de Boisgarnaut, troisième fils de Jean Yforé 3. du nom, S. de Pleumartin, & de Jeanne de Combarel, épousa Marie du Pleffis-Richelieu, fille de François du Pleffis, S. de Richelieu, & d'Anne le Roy, de laquelle il eut Guyon Yforé, S. de Boisgarnaut qui suit; Charles Yforé, Jean Yforé, & François Yforé.

Guyon Yforé, S. de Boisgarnaut, se maria avec Marguerite Geofroy, dont il eut Roch Yforé, Seigneur de Boisgarnaut, mary de Louise de Bonchamp.

Seigneurs
de Fonte-
nay-Yforé.

Geofroy Yforé, fils puîné de Philippes Yforé 2. du nom, Cheualier, & d'Isabelle de la Haye, fut marié avec Jeanne de Rougebec, fille de Gaudin de Rougebec, & de Sybille de Fontenay, Dame de Fontenay en Anjou, & en eut Jean Yforé, S. de Fontenay en Anjou, & de Fontenay-Yforé en Touraine, qui de Philippes Bochere sa femme, laissa Antoine Yforé, S. de Fontenay Yforé qui suit; Andrée Yforé mariée à Pierre de Saffillé, Antoinette Yforé, & Marie Yforé, femme de Louis Blais.

Antoine Yforé, S. de Fontenay-Yforé &c. prit pour femme Jeanne de Boisjourdan, fille de Foulques, S. d'Azay-le Rideau, de laquelle il eut Jean Yforé, S. de Fontenay qui suit, & François Yforé mariée à Guillaume le Neveu.

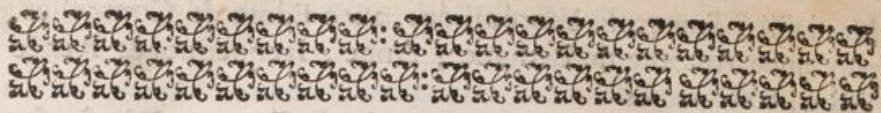
Jean Yforé, S. de Fontenay-Yforé, épousa l'an 1499. Philippes de Menou, fille de Philippes, S. de Bouffay, & d'Antoinette de la Toufche; de ce mariage sortirent François Yforé l'aisné, dit le Capitaine qui suit, François Yforé le ieune, Antoine Yforé, Cheualier de Saint Jean de Ierusalem, Antoine Yforé le ieune, Abbé de Preuilly, & de Saint Cyprian de Poitiers, Prieur de Loches, où il fonda vn College; Jacques Yforé, Commandeur de Bassan, Antoinette Yforé mariée à Louis de Boubers, S. de

Mardeüil ; Françoise Yforé alliée 1. avec Edme de Courcelles, puis avec Antoine de Bethune ; Anne, Jacqueline & Renée Yforé, Religieuses.

François Yforé, dit le Capitaine, S. de Fonenay Yforé, fut tué avec son fils au massacre d'Anuers ; ses deux filles auoient esté mariées auparauant ; l'aînée qui auoit nom Louise Yforé, porta la Terre & Seigneurie de Fontenay-Yforé à N... de Vounes, d'où est issu N... de Vounes, S. de Fontenay Yforé, & Vicomte d'Azay, qui a des enfans, & Diane Yforé, fille puînée de François, dit le Capitaine, fut mariée à N... de Commaçre, S. de Commaçre, dont est issu la Maison de Commaçre.

F I N.





INDICE

ARMORIAL DES FAMILLES, dont les Genealogies sont contenuës en ce Liure.



Es Armes sont des marques d'honneur hereditaires, de figures & d'emaux déterminés, données ou autorisées du Prince, pour recompense de quelque service signalé, & pour la distinction des Familles.

Monsieur le Laboureur, en son Introduction à l'Histoire de Charles VI. dit que les Armes ne commencerent à s'establir que du regne de Philippe-Auguste, & que le premier fils de France qui ait porté des fleurs de Lys en ses Armes, fut Philippes, Comte de Boulogne, fils du Roy Philippes-Auguste, & d'Agnés de Meranie sa troisième femme; Charles VI. fut le premier de nos Roys qui reduisit les fleurs de Lys à trois, apres son mariage avec Isabelle de Bauiere, enuiron l'an 1384.

L'Escu de France ancien estoit d'azur, semé de fleurs de Lys d'or sans nombre.

L'Escu de France moderne est d'azur à trois fleurs de Lys d'or, deux en chef, & vne en pointe.

A

Albret, porte de gueules tout plein, écartelé de France.
Alongny ou *Aloigny*, porte de gueules à trois fleurs de Lys d'argent.

Amanzé, au Comté de Masconnois de gueules, à trois Coquilles d'or.

Apchon, en Auvergne, d'or à six fleurs de Lys d'azur, 3. 2. 1.

Appeluoisin, de gueules à vne Herse d'or de trois traits.

B

INDICE ARMORIAL.

B

B *Alsac*, d'azur à trois sautoirs d'argent 2. & 1. au chef d'or chargé de 3. sautoirs d'azur.

Bassompierre en Lorraine, d'argent à trois cheurons de gueules: *Voyez le Veneur.*

Du Bec, fuselé d'argent & de gueules.

Bellefouriere en Picardie, de sable semé de fleurs de Lys d'or.

Blanchefort, dit *Crequy*, d'or à deux Lyons leopardés de gueules, & à present de *Crequy*, qui est d'or au crequier de gueules.

Du Blé au Comté de Masconnois, de gueules au cheuron d'or de trois pieces.

Bouteiller-Moucy, écartelé d'or & de gueules, qu'on dit auoir esté les anciennes Armes des Bouteillers de Senlis.

De Brancas en Prouence, d'azur au pal d'argent, chargé de trois tours de gueules, soustenu de quatre pattes de Lyon d'or.

Brichanteau, d'azur à six besans d'argent 3. 2. 1.

C

C *Ambout* en Bretagne, de gueules à trois fasces, eschiquetées d'argent & d'azur de deux traits.

Chambes-Montforeau en Anjou, d'azur semé de fleurs de Lys d'argent à vn Lyon de mesme, couronné d'or, brochant sur le tout.

Clermont en Anjou, d'azur à trois cheurons d'or, le premier presque rompu.

Creuant en Touraine, écartelé d'argent & d'azur.

D

D *Aillon-du Lude*, d'azur à vne Croix engreslée d'argent.

E

E *Schallard* en Poitou, d'azur au cheuron d'or.

Escoubleau-Sourdis, party d'azur & de gueules à la bande d'or, brochant sur le tout.

Espinay en Normandie, d'argent au cheuron d'azur, chargé d'onze besans d'or.

Estampes, d'azur à deux girons d'or, au chef d'argent, chargé de trois Couronnes Ducales de gueules.

Estrées-Cœuvres, d'argent fretté de sable de six pieces au chef

V. Partie.

V V u u

INDICE ARMORIAL.

d'or, chargé de trois Merlettes de sable, écartelé de la *Chauffée*, qui est d'or au lyon d'azur, couronné & lampassé de gueules.

F

La *F* *Ayette* d'or à vne bande dentelée de gueules, & vne bordure de vair.

Froullay d'argent, au fautoir engreslé de gueules.

G

La *G* *Range-Montigny* d'azur, à trois ranchiers d'or au chef de gueules.

La *Guiche* d'or, au fautoir de sinople.

H

H *Arlay* d'argent, à deux pals de sable.

Haruille de gueules à la Croix d'argent, chargé de cinq coquilles de sable.

L'Hospital de gueules au coq d'argent, armé, cresté & barbelé d'or.

I

I *Lliers-Entragues* d'or, à six annelets de gueules, 3. 2. 1.

L

L *Lorraine* d'or à vne bande gueules, chargée de trois allerions d'azur. Les Ducs de Lorraine, de Guise & d'Elbeuf, portent couppé de huit pièces, quatre en chef, & autant en pointe. La première du chef de *Hongrie*; la 2. de *Anjou-Sicile*; la 3. de *Ierusalem*; la 4. de *Arragon*: La 1. de la pointe de *Anjou-moderne*; la 2. de *Gueldres*; la 3. de *Flandres* ou *Iuliers*; la 4. de *Bar*, sur le tout de Lorraine.

Lamet en Picardie, de gueules à la bande d'argent, accostée de six croix recroisettées au pied fiché de mesme, mises en orle.

Liuron-Bourbonne en Champagne d'argent, à trois fasces de gueules au canton d'argent, chargé d'un roc d'échiquier de gueules.

Longueval en Picardie, bandé de gueules & de vair de six pièces.

Le Loup en Bourbonnois, d'azur au loup passant d'or.

M

M *Ailly* en Picardie, d'or à trois maillets de sinople.

Marolles en Touraine, d'azur à l'espée d'argent, & la garde d'or, posée en pal entre deux pennes, adossées d'argent.

INDICE ARMORIAL.

Mangiron en Dauphiné, gironné d'argent & de sable de six pieces.

Monchy en Picardie, de gueules à trois Maillets d'or.

Montmorency d'or, à la Croix de gueules, cantonnée de seize allerions d'azur.

N

Noailles en Limosin, de gueules à vne bande d'or.

O

D'Ornano, de gueules à vn Chasteau d'or maçonné de sable, écartelé d'or à vn lyon de gueules au chef d'azur, chargé d'vne fleur de Lys d'or.

P

Pellené ou *Pelué* en Normandie, de gueules à vne teste humaine d'argent en profil, au poil leué d'or.

Plessis-Richelieu en Poitou, d'argent à trois cheurons de gueules.

Polignac en Auvergne, fascé d'argent & de gueules de huit pieces.

Pons en Guyenne, d'argent à vne fasce bandée d'or & de gueules de six pieces, aucuns disent de huit.

R

Rabutin en Bourgogne, de gueules equipolé à cinq points d'or.

Rambures en Picardie, d'or à trois fasces de gueules.

Rieux en Bretagne, d'azur à dix besans d'or 3. 3. 1.

Rochechoüart, enté de six pieces en fasce de gueules & d'argent, d'autres disent ondé d'argent & de gueules de six pieces en fasce.

Rochefort-Pluuant en Bourgogne, d'azur semé de billettes d'or au chef d'argent, chargé d'vn lyon leopardé de gueules.

Rochefoucaud en Angoumois, burellé d'argent & d'azur de dix pieces à trois cheurons de gueules, dont le premier à la pointe coupée, que d'autres appellent ecimée.

Rohan en Bretagne, de gueules à neuf macles d'or 3. 3. 3.

Rosmadec en Bretagne, pallé d'argent & d'azur de six pieces.

Roubaut, de sable à deux leopards d'or.

Rouville en Normandie, d'azur à deux bars adossés d'argent, accompagnés de billettes d'or.

Rouuroy S. Simon en Picardie, de sable à vne Croix d'argent, chargée de cinq coquilles oreillées de gueules.

INDICE ARMORIAL.

Rouxel-Grancey en Normandie, d'argent à trois coqs de gueules 2. & 1.

Roye en Picardie, de gueules à vne bande d'argent.

S

Sauoye, Duché au 1. canton de Ierusalem, au 2. de Chypre, au 3. d'Armenie, au 4. de Luxembourg, au 2. quartier de Vuest-falie, party de Saxe, anté d'Angrie en forme de triangle, au 3. quartier de Chablais, party d'Aouft, au 4. quartier de Genève, party de Montferrat, & sur le tout de gueules à la Croix pleine d'argent.

Sainte-Maure, d'argent à vne fasce de gueules.

Sauense en Picardie, de gueules à vne bande d'or, accostée de six billettes de mesme.

Schomberg, d'or au lyon coupé de gueules sur sinople.

Seneterre en Auvergne, d'azur à cinq fusées d'argent posées en pal, & rangées en fasce.

T

Tercelin en Picardie, d'argent à deux tierces d'azur passées en sautoir, accompagnées de 4. Merlettes de mesme.

Turpin-Crisse en Touraine, lozangé d'argent & de gueules.

V

Vassé-Grognet, d'or à trois fasces d'azur.

Le Veneur-Tillieres en Normandie, d'argent à vne bande d'azur chargée de trois sautoirs d'or.

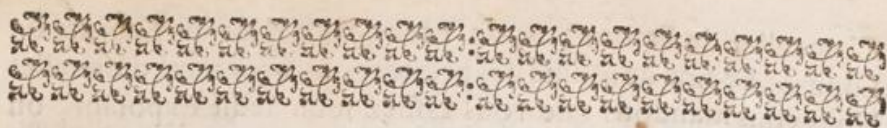
Vuonne, d'hermines au chef de gueules.

Voluire-Ruffec, burelé d'or & de gueules de dix pieces.

Des Vrsins-Trainel, du nom de Iuuenel, bandé d'argent & de gueules de six pieces, au chef d'argent chargé d'une rose de gueules boutonnée d'or, le mesme chef soutenu d'or, à vne angulile d'azur.

Y

Ysoré en Touraine, d'argent à deux fasces d'azur.



Priuilege du Roy.

LOVIS PAR LA GRACE DE DIEV, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amez & feaux Con- seillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistre des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Bail- lifs, Seneschaux, Preuosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra; SALVT. Nostre tres- cher & bien amé le P. ANSELME A. D. Parisien, Nous a tres- hum- blement supplié de luy accorder vn Priuilege pour vn Liure qu'il a composé intitulé, *Le Palais de l'Honneur, Contenant l'Histoire veritable de tous les Ordres militaires establis par les Roys & Princes de la Chrestienté; l'origine, institution & signification mystique des Armes, Blazons, des deuises, &c. de l'Office des Roys d'armes, des Casques, Couronnes, duels, tournois, de la degradation de la Noblesse & des Tombeaux; & vne Methode facile pour parue- nir à la connoissance du Blazon, des Armoiries, & tout ce qui concerne le fait des Heros.* A CES CAUSES desirans traiter fauorable- ment ledit Exposant, Nous luy auons par ces presentes permis & permettons de faire imprimer ledit Liure en telle marge & caractere, & par tel Imprimeur qu'il voudra, durant quinze ans entiers & accomplis, à compter du iour qu'il sera acheué d'im- primer pour la premiere fois: Deffendons tres- expressément à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer ledit Liure dans l'estenduë des lieux & terres de nostre obeissance, sous quelque pretexte que ce soit, sans le consentement dudit P. Anselme, ou ceux qui auront droict de luy, à peine de confiscation des Exemplaires, & de mil liures d'amende, applicable le tiers à Nous, le tiers à l'Hostel- Dieu de Paris, & l'autre tiers à l'Exposant, à condition qu'il se- ra mis deux Exemplaires dudit Liure en nostre Bibliotheque, vn dans celle de nostre tres- cher & feal le Sieur Seguier, Cheualier,

Chancelier de France, & vn exemplaire dans le Cabinet du Louure, à peine de nullité des presentes; du contenu desquelles Nous vous mandons que vous fassiez jouir ledit Exposant, ou ceux qui auront droict de luy, sans permettre qui luy soit fait aucun trouble ny empeschement. Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'execution des presentes tous Actes & Exploits necessaires, sans demander autre permission, Nonobstant Clameur de haro, Chartre Normande, prise à partie, & Lettres à ce contraires: Voulons en outre qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Liure, la copie des presentes ou extraict d'icelles, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées; & qu'aux copies d'icelles collationnées, par l'vn de nos amés & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit adjoûtée comme au present Original: CAR tel est nostre plaisir. DONNE' à Paris le quatriesme iour d'Octobre, l'an de grace mil six cens soixante; Et de nostre Regne le dix-huictiesme, Par le Roy en son Conseil, Signé L A B O R I S. Et scellé du grand Sceau de cire jaune.

Et ledit P. ANSELME a cedé son droict de Priuilege à PIERRE BESSIN & ESTIENNE LOYSON, tous deux Marchands Libraires, pour en jouir le temps porté par iceluy, suiuant l'accord fait entre eux.

Registré sur le Liure de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris, suiuant l'Arrest du Parlement.

Signé GEORGE IOSSE, Syndic.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Acheué d'imprimer le vingtiesme Iuillet mil six cens soixante-trois.

Additions & Corrections.

Page 1. ligne 6. *effacez* parmes, *lisez* pannes, p. 8. l. 24. *lisez* & petit fils de l'Admiral Chabot, p. 13. l. 19. *lisez* 1080. p. 16. l. 15. *effacez* Monsieur Fouquet &c. p. 17. l. 30. *effacez* mailles, *lisez* macles, l. 28. *effacez* brigues, *lisez* briques, p. 24. l. 31. *lisez* Rhinocerot: p. 38. l. 14. *effacez* 1,81. p. 42. l. 19. *lisez* harald, l. 31. *lisez* Achaius: p. 49. l. 11. *lisez* Dieu ayde: p. 55. à la marge, *lisez* l'Abbaye de Reffons, l. 33. *effacez* 1408. p. 56. l. 2. *lisez* Messieurs de Baqueuille le Comptent: p. 59. l. 11. *lisez* les Romains: p. 64. l. 21. *lisez* enrichy d'un galon d'or, à la distinction du premier qui en a deux: p. 68. l. 27. *lisez* la Maison de Gondy porte vn bras armé tenant vne Masse; l. 34. la Maison de Bethune porte vn Paon naissant avec le vol éployé: p. 76. *effacez* d'où naist vne figure &c. iusques à porte derriere, *effacez* le Sur-Intendant des Finances &c. le Grand Maistre d'Hostel du Roy &c. le Grand Chambellan, & le Grand Pannetier: p. 82. à la marge, *lisez* la nass. del'heresie: p. 87. à la marge, *effacez* la famille de Messieurs de Lavardin &c. p. 89. *lisez* Tertul, p. 94. au titre *effacez* de France, l. 21. *lisez* *institutions*, *effacez* *institutions*: p. 111. l. 5. *lisez* d'oraizon: p. 111. l. 9. *lisez* Fornoitte: p. 149. l. 4. *lisez* pour la marque: p. 183. à la derniere ligne, *lisez* seize ans: p. 203. l. 19. *lisez* vienne: p. 234. l. 19. *lisez* verserent: p. 259. l. 15. *lisez* Pierre Castelan: p. 270. l. 22. *effacez* Escuyers, *lisez* Escuries: p. 295. à la marge, *lisez* 1470. p. 310. l. 13. *effacez* Carmen, *lisez* Creuant, l. 17. *effacez* la Giraridere, l. 23. *lisez* sœur de Geoffroy Brun: p. 333. l. 15. *lisez* S. de Clermont: p. 341. l. 19. *lisez* Rouffillon: p. 347. l. 33. *lisez* 1210. p. 348. l. 29. *lisez* frere: p. 349. l. 28. *lisez* Jeanne le Bouteiller mariée: p. 351. l. 24. *effacez* Comcy, *lisez* Courcy: p. 352. l. 9. *lisez* Leuroux, à la marge, *lisez* de Moucy: p. 353. l. 27. *lisez* Landiefay: p. 354. l. 13. *effacez* Villequeruille, *lisez* Valliqueruille, l. 30. *lisez* Abbé de Sainte Marie des Alleus, l. 37. *lisez* François le Bouteiller, Mestre de Camp du Regiment de la Reyne né &c. & Marie le Bouteiller, mariée 1. à Charles de Brichanteau, Marquis de Nangis, 2. avec Henry-Auguste d'Orleans, Marquis de Rothelin: p. 355. l. 17. *lisez* Henry le Bouteiller, Comte de Vinneil, mort à Rhétel, a laissé d'Antoinette des Armoises sa femme, fille d'Antoine-Marie, S. de Neuville près Bar-le-Duc, deux filles, Antoinette & Marie le Bouteiller: p. 355. l. 22. *lisez* Boncourt: p. 356. l. 32. *effacez* de Mery, *lisez* de Nery: p. 362. l. 31. apres 1644. *lisez* a laissé vne fille de Marie de Bailleul: p. 363. l. 9. *lisez* Charles de Blois: p. 368. l. 5. *lisez* Vicomte de Semoine, l. 34. *lisez* Gedeon: p. 376. l. 29. *lisez* Charlotte-Marie de Daillon, l. 35. *lisez* Gaston, Duc de Roquelaure: p. 389. l. 20. *lisez* Prefet, l. 21. *lisez* 1642. p. 400. l. 9. *effacez* Clément, *lisez* Clément: p. 410. l. 21. *lisez* issu de Jean de Vaudetar: p. 418. l. 23. *lisez* Montiuilliers: p. 422. l. 37. *lisez* Adalberon, Moyné à Cleruau: p. 423. l. 31. *lisez* pour 350. liu. Prunefiennes: p. 433. à la marge, *effacez* appelée Serrieres: p. 474. l. 16. *lisez* & de Fresne, l. 19. *lisez* d'Escobecq: p. 478. l. 20. *lisez* Antoinette du Claux: p. 515. l. 10. *lisez* Prince de Robeque: p. 521. l. 35. *effacez* & d'Elizabeth de Medicis, *lisez* & de Fulvia Perretti: p. 537. l. 3. *lisez* 1437. l. 22. *lisez* S. de Rebets: p. 543. l. 26. *effacez* dont il a des enfans, *lisez* & s'est remarié en 3. nopces avec la sœur du Comte du Roure, dont il a des enfans, & de sa 1. femme: p. 551. l. 15. *lisez* Gilberte: p. 552. l. 27. *lisez* d'Yuooy: p. 582. l. 35. *lisez* des Sanguin-des Mazis: p. 584. l. 17. *lisez* S. de Roiffy: p. 587. l. 15. *lisez* Vouuent, l. 21. *lisez* Guy 2. S. de la Rocefoucauld, fut pere de Guy 3. & ayeul d'Aymar &c. Guy 4. S. de la Rocef. fils d'Aymar &c. l. 29. *lisez* 1198. p. 589. l. 23. *lisez* S. de Champagne: p. 593. l. 12. *lisez* deux fils, l. 27. *lisez* René du Puy-dufou, S. de Commeronde: p. 594. l. 26. *lisez* nâquirent: p. 599. l. 29. *effacez* Seigneur de Gié, decédé sans auoir esté marié: p. 611. l. 10. *effacez* qui fut pris prisonnier: p. 614. l. 34. *effacez* fille vnique: p. 617. l. 3. *lisez* Rorico: p. 619. l. 7. *lisez* selon Pingon, l. 12. *lisez* qui se soumirent: p. 621. l. 11. *lisez* Adalelgide, l. 30. *lisez* Suaube: p. 623. l. 21. *lisez* Humbert 2. p. 630. *lisez* Monseigneur

Thomas de Sauoye, Thresorier de l'Eglise Cathedrale de Poitiers, puis Euesque de Thaurin : p. 645. l. 28. *lisez* Ioland de France : p. 655. l. 14. *lisez* millefimo : p. 656. l. 11. *lisez* Marro, l. 34. *lisez* qui auoient diuise : p. 659. l. 8. *lisez* quatre fils : p. 669. l. 18. *lisez* dominus N. nostri : p. 672. l. 10. *effacez* du premier lit, *lisez* dont naquit : p. 673. l. 36. *lisez* Catherine de Saincte Maure, Dame d'honneur de la Reyne Anne d'Aultriche, femme de Charles Galard, Comte de Brassac &c. Sur-Intendant de la Maison de la Reyne, & Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois : p. 673. l. 12. *lisez* d'Ozillac, l. 17. *lisez* Iulie-Lucine : p. 680. l. 30. *lisez* à N... de la Baume-Suze, S. de Plefian : p. 683. l. 18. *lisez* de leur mariage : aquit : p. 687. l. 6. *lisez* S. de Commaere, l. 11. *lisez* Jacques Turpin, Marquis de Crisse, a epouse Anne des Salles, fille de Henry des Salles, Barons de Vermandecourt en Champagne, l. 16. *lisez* Charles Turpin, Comte de Vihiers, allie avec Marie Laurens, dont il a des enfans : l. 21. *lisez* de René de la Grezille, l. 30. *lisez* Jacqueline Turpin, mariée à N... de la Chastre, S. de Brissebaut : p. 705. l. 8. apres 1288. *lisez* il laissa vn fils appelle Philippe 2. Yfore Cheualier, duquel & de N... de Montleon, &c.

ll

11



ditions & Corrections.

s, lisez pannes, p. 8. l. 24. lisez & petit fils de l'Admiral
o. p. 16. l. 15. effacez Monsieur Fouquet &c. p. 17. l. 30.
effacez brigues, lisez briques, p. 24. 31. lisez Rhino-
42. l. 19. lisez harald, l. 31. lisez Achaius : p. 49. l. 11.
lisez l'Abbaye de Reslons, l. 33. effacez 1408. p. 56.
le Comptent : p. 59. l. 11. lisez les Romains : p. 64. l. 21.
la distinction du premier qui en a deux : p. 68. l. 27.
vn bras armé tenant vne Masse ; l. 34. la Maison de Be-
ec le vol éployé : p. 76. effacez d'où naist vne figure &c.
le Sur-Intendant des Finances &c. le Grand Maistre
Chambellan, & le Grand Pannetier : p. 82. à la marge,
à la marge, effacez la famille de Messieurs de Lavardin
4. au titre effacez de France, l. 21. lisez insuffisa-
11. l. 5. lisez d'oraison : p. 121. l. 9. lisez Fornioie :
que : p. 183. à la dernière ligne, lisez seize ans :
l. 19. lisez versentent : p. 259. l. 15. lisez Pierre Castellan :
lisez Escuries : p. 295. à la marge, lisez 1470. p. 330. l. 13.
17. effacez la Giraridere, l. 23. lisez sœur de Geofroy
mont : p. 341. l. 19. lisez Rouffillon : p. 347. l. 33. lisez
49. l. 28. lisez Jeanne le Bouteiller mariée : p. 351. l. 24.
352. l. 9. lisez Leuroux, à la marge, lisez de Moucy :
4. l. 13. effacez Villequeruille, lisez Valliqueruille, l. 30.
Alleus, l. 37. lisez François le Bouteiller, Mestre de
né &c. & Marie le Bouteiller, mariée 1. à Charles de
s, 2. avec Henry-Auguste d'Orleans, Marquis de Ro-
Bouteiller, Comte de Vinueil, mort à Rhetel, a laissé
me, fille d'Antoine-Marie, S. de Neuville près Bar-le-
Marie le Bouteiller : p. 355. l. 22. lisez Boncourt : p. 356.
ty : p. 362. l. 31. apres 1644. lisez a laissé vne fille de Ma-
Charles de Blois : p. 368. l. 5. lisez Vicomte de Semoine,
lisez Charlotte-Marie de Dailion, l. 35. lisez Gaston,
lisez Prefet, l. 21. lisez 1642. p. 400. l. 9. effacez Clo-
1. lisez issu de Jean de Vaudetar : p. 418. l. 23. lisez
Adalberon, Moyne à Cleruaux : p. 423. l. 31. lisez pour
à la marge, effacez appelée Serrieres : p. 474. l. 16. lisez
cq : p. 478. l. 20. lisez Antoinette du Claux : p. 515. l. 10.
l. 35. effacez & d'Elizabeth de Medicis, lisez & de Fulvia
22. lisez S. de Rebets : p. 543. l. 26. effacez dont il a des
nopes avec la sœur du Comte du Roure, dont il a des
l. 15. lisez Gilberte : p. 552. l. 27. lisez d'Yuooy : p. 582.
: p. 584. l. 17. lisez S. de Roiffy : p. 587. l. 15. lisez Vou-
occfoucauld, fut pere de Guy 3. & ayeul d'Aymar &c.
ar &c. l. 29. lisez 1198. p. 589. l. 23. lisez S. de Cham-
s, l. 27. lisez René du Puy-dufou, S. de Commeronde :
99. l. 29. effacez Seigneur de Gié, decedé sans auoir esté
pris prisonnier : p. 614. l. 34. effacez fille vniue : p. 617.
selon Pingon, l. 12. lisez qui se soumirent : p. 621. l. 11.
é : p. 623. l. 21. lisez Humbert 2. p. 630. lisez Monseigneur



